



HAL
open science

**La Turquie en Europe, la Turquie dans le Monde :
analyse d'une catégorie macro-régionale au regard d'une
géographie des représentations de l'Europe et du Monde
turco-centrée**

Étienne Toureille

► **To cite this version:**

Étienne Toureille. La Turquie en Europe, la Turquie dans le Monde : analyse d'une catégorie macro-régionale au regard d'une géographie des représentations de l'Europe et du Monde turco-centrée. Géographie. Université Sorbonne Paris Cité, 2017. Français. NNT : 2017USPCC211 . tel-02116212

HAL Id: tel-02116212

<https://theses.hal.science/tel-02116212>

Submitted on 30 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT

Université

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT-PARIS 7

École doctorale

ÉCOLE DOCTORALE DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Présentée par

Etienne TOUREILLE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR EN GÉOGRAPHIE

Titre de la thèse :

La Turquie en Europe, la Turquie dans le Monde :
analyse d'une catégorie macro-régionale
au regard d'une géographie des représentations de l'Europe et du Monde turco-centrée

Réalisée sous la direction de Claude GRASLAND et de France GUÉRIN-PACE

Soutenue publiquement le 8 décembre 2017, devant le jury composé de :

Claude GRASLAND

Professeur à l'Université Paris Diderot - Paris 7

Christian GRATALOUP

Professeur émérite à l'Université Paris Diderot - Paris 7, Président

France GUÉRIN-PACE

Directeur de recherche à l'INED

Murat GÜVENÇ

Professeur à Kadir Has University

Virginie MAMADOUH

Professeure à Universiteit van Amsterdam, Rapporteur

Sophie de RUFFRAY

Professeure à l'Université de Rouen, Rapporteur

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Claude Grasland et France Guérin-Pace de m'avoir encadré et pour la confiance qu'ils m'ont accordée au cours de ces années de thèse. J'ai l'impression d'avoir parcouru un très long chemin depuis la toute première année de ce travail. Merci pour leur patience et pour leur encadrement soutenu et bienveillant durant toutes ces années. Je suis profondément fier et reconnaissant d'avoir pu bénéficier de leur avis et de leur temps pour son élaboration.

Je n'aurais sans doute jamais imaginé travailler sur l'« Europe » si je n'avais pas assisté au cours de d'amphithéâtre sur la construction européenne de Claude, lorsque je m'apprêtais à passer l'agrégation. J'ai pu découvrir que d'autres géographies de l'« Europe » étaient possibles, jusqu'à ce que cette curiosité se transforme en marotte. Merci de m'avoir fait découvrir tant de références et de méthodes nouvelles. Cette thèse fut un terrain de jeu idéal pour laisser libre court à ma curiosité et bénéficier de ses innombrables suggestions pour les pousser plus loin. Venu d'un univers peu sensible à la pensée logico-mathématique, il m'a convaincu qu'une démarche constructiviste était possible avec ces outils. J'ai pu découvrir que la géographie pouvait être davantage pensée à travers les ponts qu'elle permet entre des isolats théorico-méthodologiques qu'à travers ses discontinuités supposées intangibles.

L'exigence de rigueur de France est pour moi source d'une profonde admiration. Merci de m'avoir permis de rendre intelligible les fils parfois tortueux de ma pensée, ainsi que d'avoir pris le temps de m'expliquer les limites de mon raisonnement et des diverses méthodes que je découvrais avec parfois une fascination quelque peu naïve. Merci aussi de m'avoir initié à des méthodes inconnues et parfois relativement éloignées et complémentaires de celles proposées par Claude. Merci enfin pour toutes ces relectures méticuleuses et ces longues heures prises à discuter de mon travail ou à m'aider à dépasser les divers problèmes que l'exercice de la thèse pouvaient me poser.

Merci aux membres du jury d'avoir accepté d'évaluer cette thèse. Dans l'espoir qu'il soit bien accueilli, je pense que la possibilité d'échanger avec lui sur ce travail constitue déjà une très belle opportunité et une indéniable source de curiosité pour moi.

Merci aux innombrables personnes qui ont croisé mon chemin et m'ont épaulé pendant ces diverses années de thèse. Il est inévitable d'en oublier, aussi j'espère que ceux qui ne s'y retrouveront pas ne m'en tiendront pas rigueur.

Merci à Camille Schmoll et à Clarisse Didelon pour leurs conseils lors de l'élaboration du projet de thèse et de la première enquête de ce travail. Merci plus largement à l'équipe du projet *Eurobroadmap* de m'avoir laissé accéder à leurs ressources et conseils durant ces premières années.

Merci aux équipes de recherche turques du projet et aux différents collègues des Universités qui m'ont accueillis sur le terrain: Hamdi Emeç, Pelin Bingöl, Oğul Zengingönul, Magali Boumaza et Alexandra. Merci aux différentes institutions qu'ils représentent de m'avoir autorisé à mener ces enquêtes et aux différents enseignants-chercheurs, d'avoir accepté bénévolement de me laisser accéder à leur salle de classe : l'Université Atatürk d'Erzurum, l'Université Dokuz Eylül d'Izmir, l'Université d'Istanbul et l'Université Galatasaray (Istanbul).

Merci également à tous les étudiants qui ont accepté de participer à ces enquêtes pour répondre à mes étranges questions. Je pense tout particulièrement à la petite troupe d'Erzurum qui m'a si grandement épaulée là-bas: Esma, bien entendu, qui fut, bien plus qu'une traductrice, ma personne ressource et une présence amicale inestimable sur place, ainsi que ses amis Muammer et Özge.

Merci à ceux qui jouèrent le rôle d'intermédiaires pour compléter les failles de mon réseau sur le terrain : Brice Laménie et Lucie Bourgeois. Merci à Aytaç et Burcu pour leur amitié, pour m'avoir tant aidé sur le terrain et tant expliqué sur la Turquie.

Cette thèse ayant été financée en partie par l'Université Paris Diderot – Paris 7, je tiens à remercier cette institution ainsi que l'École Doctorale de Géographie de Paris de m'avoir accordé et à plusieurs reprises renouvelée leur confiance pour l'achèvement de ce travail.

Cette recherche est celle d'un *enseignant-chercheur* en formation. Par conséquent l'accueil réservé par les différentes institutions dans lesquelles j'ai été invité à enseigner s'est avéré déterminant. Je tiens donc à remercier les équipes pédagogiques avec lesquelles j'ai eu le plaisir de travailler ces dernières années : les départements de géographie de l'UFR GHES de l'Université Paris Diderot, des ENS de Lyon et d'Ulm et plus récemment de l'Université de Cergy-Pontoise. Je tiens tout particulièrement à remercier Camille Schmoll pour son aide lors de mon monitorat et ma seconde année d'ATER ainsi qu'Antoine Laporte, qui m'a souvent conseillé alors que je prenais mes marques lors de ma première année d'ATER à l'ENS de Lyon. Cette thèse n'aurait sans doute pas été la même sans cette autre partie conséquente et tout aussi passionnante de la vie d'enseignant-chercheur.

Elle ne serait sans doute pas non plus la même si elle n'avait pas été réalisée au sein de l'UMR Géographie Cité, que je remercie, dans son ensemble de m'avoir accueilli et fait profiter de ses ressources durant ces années de travail. La diversité d'approche qu'il rassemble constitue un cadre idéal pour un jeune doctorant.

Cependant, ce laboratoire est bien plus qu'une simple structure d'accueil, il est le cadre d'échanges d'une rare richesse tant au plan scientifique que relationnels. Merci donc à tous ceux que j'ai pu croiser durant mon long séjour dans ces murs : des plus anciens aux plus jeunes, qui eurent la patience de me supporter pendant la dernière ligne droite (mention spéciale aux habitants ou les simples visiteurs de la salle 768).

Parmi ces innombrables personnes précieuses (et au-delà), merci à ceux qui ont accepté la lourde tâche de relecteur de dernière minute allant parfois jusqu'à mettre les mains dans le cambouis : Daphnée, Flora, Florence, Mawena, Robin, Romain, Ronan, Séverin.

Merci à l'équipe du RIATE, nos chers voisins de couloirs, répondu à d'innombrables questions tout au long de cette thèse. Merci notamment à Ronan Ysebaert, Thimautée Giraud et Nicolas Lambert pour leurs conseils sur divers bidouillages géographiques ainsi que pour le développement d'outils qui ont permis de considérablement simplifier la réalisation de nombreuses analyses de cette thèse ! D'une manière générale, merci à la communauté des développeurs des logiciels libres (tout particulièrement R) : cette thèse leur est redevable à plus d'un titre.

Merci à tous les groupes, comités, instances de colloques et autres journées d'études de m'avoir fait bénéficier de leurs retours et de leur expériences. Merci au groupe informel de la Darkgéographie d'avoir servi de cadre d'initiation au débat d'idées géographiques et plus généralement aux problématiques du milieu universitaire propres cette discipline. Merci aux *Feuilles de Géographie* d'être le cadre d'une réflexion riche et plurielle sur la pédagogie de la géographie et plus généralement le monde universitaire.

Merci enfin à toutes ceux et celles qui sont restés là et ont su me supporter dans ma trop grande présence ou mon trop grand éloignement, toujours par ordre alphabétique : Annaïg, Aurélia, Carole, Flavie, Nicolas, Sébastien, Séverin, Sylvestre, Sylvère, Sylvain, ceux que j'oublie se reconnaîtront.. Leur amitié et leur présence a souvent été précieuse dans les moments complexes posés par cet exercice initiatique.

Merci à toute ma famille et à mes amis de m'avoir soutenu pendant ces années.

Mes dernières pensées vont à ma mère, à ma sœur et à Ali...

Avertissement :

Lecture des termes en turc :

Nous avons choisi de conserver l'orthographe originale des termes turcs, avec ses caractères spéciaux :

Ç – ç : se prononce « tch »

Ğ – ğ : ne se prononce pas mais allonge la voyelle qui suit

İ – ı : est un son intermédiaire entre le « i » et le « eu » français

İ – i : se prononce comme le « i » français, mais la majuscule conserve le point

Ö – ö : se prononce « eu »

Ş – ş : se prononce « ch »

Ü – ü : se prononce comme le « u » français

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE.....	1
PARTIE I : La Turquie dans les régionalisations du Monde, une approche par le flou et l'incertitude.....	23
Chapitre 1 : De la notion d' « Europe » à l'identification d'une région européenne, une posture de décentrage.....	25
Chapitre 2 : La Turquie, membre historique d'une « Europe » politique ?	57
Conclusion du Chapitre 2.....	84
Chapitre 3 : La Turquie face à une définition socio-économique de l' « Europe »	87
Conclusion de la PARTIE I.....	116
PARTIE 2 : DES REPRESENTATIONS DU MONDE TURCO-CENTREES POUR SAISIR UNE REGION FLOUE.....	117
Chapitre 4 : Enquêter sur les représentations du Monde des étudiants turcs.....	121
Chapitre 5 : Esquisser les contours de l'« Europe », une analyse des cartes mentales.....	159
Chapitre 6 : Saisir les contours sémantiques de l' « Europe » : l'analyse des mots associés.....	201
Conclusion de la PARTIE II :	235
PARTIE 3 : UNE GEOGRAPHIE TURCO-CENTREE A TRAVERS L'EVALUATION DES PAYS DU MONDE 237	
Chapitre 7 : Esquisser une géographie du Monde vue de la Turquie : une analyse des pays attractifs et répulsifs	241
Chapitre 8 : Modéliser les préférences géographiques.....	287
Chapitre 9 : Vers une approche systémique des représentations turco-centrées.....	333
Conclusion de la PARTIE III	384
CONCLUSION GENERALE.....	385
ANNEXES.....	390

INTRODUCTION GENERALE

De quelle région l' « Europe » est-elle le nom ?

« Les limites de la France sont marquées par la nature, nous les atteindrons des quatre coins de l'horizon, du côté du Rhin, du côté de l'Océan, du côté des Pyrénées, du côté des Alpes. Là doivent finir les bornes de notre République. »

G.-J. Danton le 31 janvier 1793

Le champ des études européennes se focalise traditionnellement sur « Union Européenne » (UE). Que l'on considère cet objet du point de vue du géographe, de l'aménageur, du politiste ou encore du juriste, l' « Europe » est souvent abordée à travers le prisme de l'Union Européenne (UE) et les problématiques d'intégration régionale de cet ensemble politique. Un certain nombre de spécialistes du champ s'intéressent ainsi à la dimension spatiale de l'intégration formelle, aux problématiques d' « européanisation », aux débats questionnant l'existence d'un « pouvoir normatif » de l'UE, de « conditionnalité » ou de négociations entre les instances politiques et exécutives de l'UE et les différents Etats avec lesquels elle est engagée (membres, candidats, voisins ou encore partenaires – Featherstone and Radealli, 2003 ; Schimmerlfenning and Sedelmeier, 2005 ; Manners, 2002 ; Grabbe, 2005). Selon S. Moisis, deux grandes orientations dominantes ont été prises ces dernières décennies : 1) une première, analyse la manière dont se fait l'Européanisation dans les politiques, le droit et les territoires, 2) une seconde plutôt consacrée à la production de l'espace européen, au-delà des politiques explicitement spatiales, ce qui, en d'autres termes, pose la question de l'analyse et de l'aménagement du territoire de l'UE (Miosis, and, *al.*, 2012, p. 740). La plupart des études européennes, en France notamment, constituent des espaces d'opportunités offerts par un certain nombre de programmes européens susceptibles de servir l'analyse de problématiques plus générales en géographie et en sciences sociales : propres à des orientations thématiques (analyse du polycentrisme, intégration spatiale, études migratoires) ou à l'analyse régionale (processus transfrontaliers, régions Nord-Sud, voisinages, sous ensemble régional spécifiques). Cette thèse propose une perspective légèrement décalée en interrogeant l'objet « Europe », souvent tapi dans l'ombre de l' « UE ».

La notion d' « Europe » est le support de politiques et de représentations qui les appuient (des « géo-idéologies » – Ahnström, 1993, p. 65). Son contenu sémantique évolue dans le temps pendant que son contenu spatial se réajuste en fonction des logiques politiques qui la convoquent. Le sens revêtu par le terme d' « Europe » s'est ainsi considérablement élargi avec la chute du Rideau de Fer et la redécouverte de l'« autre Europe » qui fut considérée comme un espace d'opportunités renouvelées, consécutif à la réduction du sentiment d'altérité suscité par les pays membres du pacte de Varsovie et de la sphère d'influence soviétique (*Ibid.*, p. 64 ; Hagen, 2003 ; Kuus, 2004 ; Moisis, 2007). Les mots – même les plus « insaisissables » – ont une portée éminemment (géo)politique et doivent être considérés comme des objets géographiques à part entière. Leur analyse est aussi pertinente que d'autres notions ou échelles occupant une position hégémonique dans la sphère de la géographie francophone (la ville, l'urbain, le périurbain, l'environnement) et sur lesquelles le géographe a son mot à dire, au même titre que d'autres disciplines – droit et sciences politiques notamment – pour lesquelles le champ des études européennes constitue un terrain de recherche plus structuré et animé en dehors des programmes sur fonds européens (Ahnström, 1993 p. 67). En d'autres termes, l'une des ambitions de cette thèse est d'aborder de manière frontale ce qui reste souvent un impensé géographique, l' « Europe », dont certains considèrent – sans doute à juste titre dans la plupart des cas – l'analyse comme le signe « de la vanité de débats théologiques [...] si l'argumentation ne servait pas le plus souvent de prétexte au débat politique sur l'extension éventuelle de l'Union européenne (Vandermotten et Dézert, 2008, p7).

L'analyse des définitions « métaphysiques »¹ de la notion d'« Europe » mérite sans doute d'être interrogée au même titre que son contenu géographique (Grataloup, 2009). Le géographe – et plus généralement le chercheur – n'est jamais neutre et contribue lui aussi à la production ou à la légitimation de discours géopolitiques sur l'« Europe » ou l'UE lorsqu'il travaille sur ces objets, en apparence anodins, de la manière la plus objectivante possible.

Comme J. Hagen l'a montré dans le cas de la notion d'« Europe centrale » (*Mittleuropa*), l'action de nommer les lieux constitue un acte de pouvoir fondamentalement performatif : désigner ce qui relève ou non de l'« Europe » conduit inévitablement à inclure un certain nombre de territoires et d'individus à cet ensemble et en même temps à en exclure d'autres (Hagen, 2003, p. 491). Nommer les lieux sert ainsi la légitimation de projets et discours géopolitiques. D'un point de vue strictement territorial, l'« Europe » serait, selon, trop grande ou au contraire, trop petite ; pas assez ou au contraire trop homogène. Considérer cette question d'onomastique revient à analyser le contenu sémantique et spatial de l'« Europe ». Quel est l'usage de ce mot dans les discours et récits des acteurs politiques ? Quelles frontières introduisent une telle dénomination dans la manière de penser le Monde ? Qu'est-ce qui distingue l'« Europe » de son voisinage ?

Le terme de voisinage soulève un problème de fond par rapport à la question du sens du mot « Europe »². Dans son sens le plus commun, comme dans la terminologie politique de l'UE (le voisinage, au sens de la Politique Européenne de Voisinage – PEV, qui peut se définir comme un processus situé « entre intégration et mise à distance », Y. Richard, 2008), le voisin désigne un élément à la fois proche et distinct de l'observateur. La PEV a proposé un cadre politique pour la mise en place de relations formelles là où des relations fonctionnelles avec ces pays situés dans l'environnement proche de l'UE sont observables. Faut-il pour autant considérer que cette définition politique du voisinage par l'UE, contingente d'un contexte politique et des stratégies des Etats membres dans la fin des années 2000, suffise à définir les limites de l'« Europe » au sens large ? Rien n'est moins sûr si l'on prend la peine de remonter un peu dans l'histoire de la construction politique de l'UE.

Le paradoxe turc : un cas d'école ?

L'origine de cette thèse part du constat d'une trajectoire paradoxale de la Turquie par rapport au processus d'intégration à l'UE. Après avoir vu sa candidature rejetée par la Commission européenne en 1989³, la Turquie devient finalement candidate officielle à l'UE à la suite de celui d'Helsinki (11-12 décembre 1999). Pourtant, dès le début des années 2000, l'éventualité d'un élargissement de l'UE à la Turquie déclenche un débat passionné dans la sphère médiatique et parmi les responsables politiques de certains Etats membres de longue date de l'UE (au premier rang desquels on trouve l'Allemagne et la France – Cautrès et Monceau, 2000). Jusqu'au *Brexit*, la Turquie constituait un cas unique de pays dont le statut de candidat officiel s'est trouvé remis en question et a fait l'objet d'un débat médiatisé et accessible au grand public. En France, le moment paroxystique de ce débat est la campagne pour le référendum sur la constitution européenne de 2005, durant laquelle le spectre de la candidature Turquie était devenu l'épouvantail d'une partie de la droite souverainiste conservatrice, incarnée par des personnalités telles que P. de Villier⁴. La convocation de la candidature turque dans le débat politique n'a pourtant pas été le seul fait d'hommes relativement marginaux dans l'échiquier politique français.

L'ancien président de la République française V. Giscard d'Estaing – alors président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, en charge de rédiger le futur *Traité Sur une Constitution pour l'Europe* (TSUE) explique ainsi, lors d'un entretien accordé au journal *Le Monde*, en novembre 2002 :

¹ Littéralement « Qui dépasse le domaine des phénomènes, pour atteindre la chose en soi » (source : Trésor de la Langue Française Informatisée- TLFi [url : <http://stella.atilf.fr>]).

² Dans une logique de doute méthodique, où le sens du terme constitue en somme le noyau de l'analyse conduite dans cette thèse, on recourra aux guillemets quand il s'agira de considérer l'objet « Europe ».

³ Avis de la Commission rendu public le 18 décembre 1989. La demande d'adhésion turque fut formulée le 14 avril 1987 (Akagül, 1990, p.25).

⁴ Qui fit de la thématique de l'élargissement au seul cas de la Turquie le thème principal de sa campagne, au point d'y consacrer une bonne partie de son clip de campagne.

« La Turquie est un pays proche de l'Europe, un pays important, qui a une véritable élite, mais ce n'est pas un pays européen. Sa capitale n'est pas en Europe, elle a 95 % de sa population hors d'Europe, ce n'est pas un pays européen »⁵.

Un conseiller général des Hauts de Seine, futur Président de la République Française, propose quelques années plus tard une vision relativement proche de celle de son prédécesseur :

« La Turquie étant en Asie Mineure n'est pas en Europe. La place de la Turquie n'est pas à l'intérieur de l'Union Européenne même si l'UE doit définir des relations privilégiées avec la Turquie. Faisons avec elle un marché commun économique mais n'intégrons pas la Turquie parce que l'Europe, pardon de le rappeler, c'est fait pour les Etats européens »⁶

« Je n'expliquerai pas aux écoliers français que les frontières de l'Europe sont avec l'Irak et la Syrie. [...] Ce n'est pas insulter la Turquie que de dire que ce n'est pas un hasard si elle choisit comme capitale [Ankara] une ville dont je n'ai pas connaissance qu'elle se situe exactement en Europe. [...] Si la Turquie était européenne, ça se saurait »⁷

La « géographie » est ainsi à l'époque régulièrement convoquée dans le débat, comme un argument ultime susceptible de permettre de distinguer, avec une relative évidence, ce qui serait de ce qui ne serait pas susceptible d'intégrer l'UE, bref de l'« Europe ». Mais de quelle « Europe » parle-t-on ? Au nom de quelle géographie ?

De quelle « géographie » parle-t-on ?

L'argument selon lequel 95% du territoire turc serait en « Europe », sa capitale localisée en « Asie mineure » et non en « Europe », semble se référer à un type de géographie relativement circonscrit et identifiable. On est ici confronté au modèle d'une « Europe » continentale : « de l'Atlantique à l'Oural »⁸, de la Scandinavie à la Méditerranée. Pourtant la relative évidence pour un lecteur français à l'évocation de la petite phrase du général de Gaulle ne doit pas faire oublier que ce spécialiste de la formule utilisait parfois l'image d'une « Europe » « de Reykjavik à Istanbul »⁹, révélant une incertitude dans les limites à donner à l'« Europe ». Si le cas Islandais constitue un problème finalement assez mineur par le fait qu'il n'invalide pas totalement le fait de penser l'Atlantique comme une limite forte entre ancien et nouveau Monde mais aussi qu'il ne concerne finalement qu'à peine plus de quelques centaines de milliers de personnes et quelques milliers de kilomètres carrés, le problème de la limite orientale de l'« Europe » reste quant à lui beaucoup plus sujet à débat. L'image de certaines limites, moins rebattues que l'Oural ou le Bosphore, semble marquée par une relative incertitude comme le suggère le fait que jusqu'au début du XIXe siècle des cartographes ou géographes préfèrent la référence aux fleuves du Don ou de la Volga. Le choix de l'Oural, chaîne de montagne d'altitude moyenne, fortement érodée, ne constitue pas véritablement un obstacle infranchissable du territoire russe. Il est intégré aux diverses constructions politiques de cet espace depuis au moins le Royaume de Moscovie. Son origine doit être trouvée ailleurs que du côté de la géographie physique, du côté de l'histoire et de l'idéologie. Cette limite orientale de l'Oural est, en effet, une invention du géographe du tsar de Russie, V. N. Tatichtchev, qui, pour conformer ses réalisations cartographiques aux projets politiques de son mécène (Pierre Ier dit « le grand »), proposa une limite permettant d'arrimer l'Empire Russe à l'« Europe » et ainsi intégrer ce qui deviendra au siècle suivant le Concert des nations. Dans cette représentation, la limite de l'« Europe » se prolonge au Sud par le fleuve Oural et la mer Caspienne, traverse le Caucase jusqu'à la mer Noire et – dans une logique naturaliste, c'est-à-dire cherchant à adosser cette limite virtuelle sur des repères issus de la géographie physiques (mers fermées, fleuves, chaînes de montagne) – les Détroits du Bosphore et des Dardanelles ferment le tracé (Parker, 1960, p. 284 ; Ahnström, 1993, p. 64).

⁵ Entretien avec des journalistes réalisé le 7 novembre 2002, in *Le Monde*, 9 novembre 2002.

⁶ Nicolas Sarkozy, émission *A vous de juger*, France 2, 30 novembre 2006 (in Cautrès et Monceau, 2010 => trouver la page)

⁷ Nicolas Sarkozy, lors du face à face avec Ségolène Royal entre les deux tours de l'élection présidentielle, 2 mai 2007 (in Cautrès et Monceau, 2010).

⁸ « Oui, c'est l'Europe, depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural, c'est l'Europe, c'est toute l'Europe, qui décidera du destin du monde ! » (discours du général de Gaulle, prononcé à Strasbourg en novembre 1959). Cette formule prononcée une quinzaine de fois en public depuis 1950 n'a jamais conduit son auteur à développer sa vision des limites de l'Europe.

⁹ C. de Gaulle, *Mémoires de guerre*, op. cit. ,t.3: *Le Salut* 1944-1946, Presses Pocket, Paris,1980, 531 pages.

La création fait mouche et suscite l'adhésion d'éminences de la géographie et de la cartographie de l'époque et d'autorités intellectuelles telles que K. Ritter et E. Kant en passant par Diderot et les encyclopédistes. Elle est bientôt reprise dans tous les Atlas à travers l'Europe pour atterrir dans les manuels scolaires et les cartes murales des élèves européens. Les catégories continentales – créations européennes se diffusent ensuite au reste du Monde dès la fin du XVIII^e siècle : « la solidité de ces représentations mentales découle du persévérant travail de production de leurs identités, de l'art des XVII^e-XVIII^e siècles aux encyclopédies des XIX^e-XX^e siècles » (Parker, 1960, p. 286 ; Grataloup, 2009, p. 80-87 et 159). Ainsi, N. Sarkozy, V. Giscard d'Estaing ou le général de Gaulle, sont, en quelque sorte, de bons élèves : ils convoquent ce substrat d'une géographie scolaire et encyclopédique – certes aujourd'hui un peu datée (N. Sarkozy a dû quitter le lycée au début des années 1970) – mais suffisamment ancienne et résiliente jusqu'à nos jours, pour constituer des représentations collectives et faire figure d'évidence.

Si l'on considère l'histoire de Tatichtchev, l'Oural et du Bosphore constituent des choix des limites qui ont finalement leur part d'arbitraire et n'en demeurent de fait pas moins problématiques. Si l'on applique la logique proposée par V. Giscard d'Estaing dans le cas turc au cas de la Russie, que faire d'un pays dont la capitale est située en « Europe » et dont 80% du territoire est situé à l'Est de l'Oural ? Face à la résurgence du vieux problème des limites de l' « Europe » et d'arguments d'autorité formulés au nom de la « géographie », certains géographes, tels P. Clerc et C. Grataloup se sont saisis de l'affaire. Ils participèrent au débat public, dénonçant le recours à une « géographie prétexte » qui ne serait finalement qu'un arrangement avec des objets culturels datés et inopérants au regard d'une géographie contemporaine, soucieuse d'apporter des éléments d'analyse des dynamiques actuelles au service de positionnements et de discours politiques situés¹⁰ (Grataloup, 2009, p. 17).

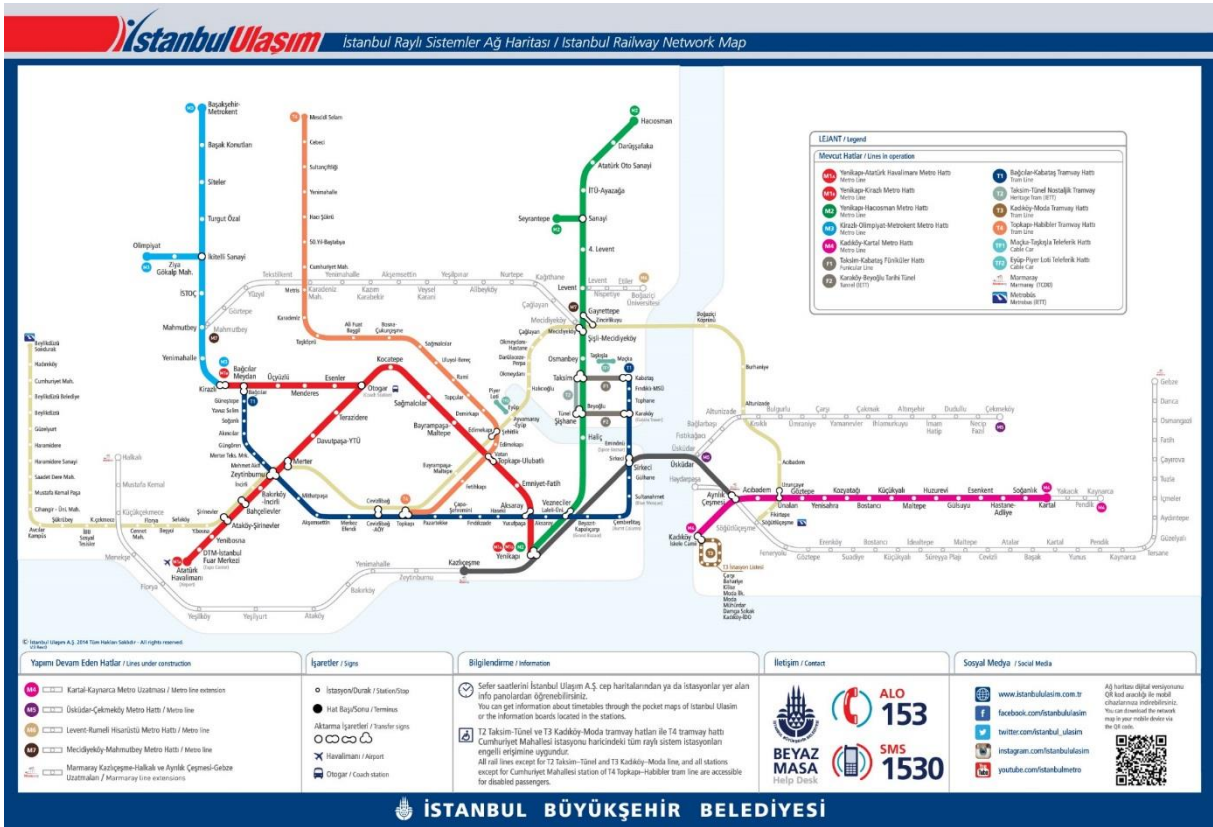
A la critique géohistorique de ces géographies « zombies » s'ajoutent des critiques de nature plus géométrique et économique. Des exercices d'abstraction mathématiques, cherchant par exemple à distinguer l' « Europe » du reste du Monde sur la base de calculs de potentiels de masses de surface, de population ou de richesse, révèlent la difficulté à distinguer l' « Europe » d'une vaste « Eurasiatique » dans le premier cas, de la rive Sud méditerranéenne et d'une bonne partie du Proche orient dans les deux autres (Didelon, et, *al.*, 2008, pp.18-24). Le caractère relativement inopérant de la Méditerranée comme limite nourrit quotidiennement l'actualité quand on voit la difficulté à l'ériger comme frontière, à « fermer » la mer, par les autorités des Etats de la rive Nord dans ladite crise des migrants qui en découle (Clochard, 2003 ; Choplin, 2010 ; MIGREUROPE, 2009, 2012). Enfin, l'actualisation régulière de la « carte des morts aux portes de l'Europe »¹¹ rappelle que cet espace maritime a plus souvent joué le rôle de lien que de frontière dans l'histoire, le Sahara s'élevant davantage comme une limite pertinente en matière de relations (Braudel, 1949). Que penser alors du Bosphore, bras de mer large de 3 kilomètre à 698 mètres, traversé quotidiennement par des centaines de milliers navetteurs stambouliotes grâce aux trois ponts, aux dizaines de ferrys et depuis peu, une ligne de métropolitain, comme limite entre deux ensembles continentaux (cf. Figure 1 ; Güvenç et Işık,, 2002 ; Güvenç et Ünlü-Yücesoy, 2009 ; Güvenç, 2010 ; Bazin et Pérouse, 2004, ; Morvan, 2013) ?

¹⁰ « Paroles de géographes, arrêtons de caricaturer la géographie pour exclure la Turquie de l'Europe ! », 2005, Café Géographique [disponible sur le site : <http://cafe-geo.net>], P. Clerc, « Turquie : la géographie-prétexte », *Le Monde*, 18 novembre 2002.

¹¹ Dont une première réalisation, proposée par O. Clochard et P. Rekacewicz, « Des morts par milliers aux portes de l'Europe », fut publiée dans *Le Monde diplomatique* du mois de mars 2004, a fait l'objet de diverses réinterprétations (MIGREUROPE, 2009, 2012 ; Didelon, et, *al.*, 2008, p. 229 ; ou les reprises diverses proposées par N. Lambert [url : neocarto.hypotheses.org ; consulté le 30.08.2017])

Figure 1: Plan du réseau ferré intra-urbain d'Istanbul

Source : source: Municipalité de la Métropole d'Istanbul, 2014



Aide à la lecture : Sur ce plan, on observe que le Bosphore (au centre en bleu clair sur la carte) est traversé par la nouvelle ligne de métropolitain reliant le quartier de Sirkeci (rive occidentale) et celui d'Üsküdar (rive orientale). Les problématiques de franchissement de cette limite physique situé au cœur d'une métropole mondiale millionnaire constitue un enjeu majeur dans le développement urbain de la ville (Güvenç, 2002, 2010 ; Güvenç et Ünlü-Yücesoy, 2009 ; Morvan, 2013).

La représentation d'une « Europe » saisie comme un continent borné par des limites « naturelles » semblent peu résistantes aux faits quand on prend en compte quelques éléments de géographie humaine élémentaire. Elle illustre cependant la prégnance de représentations particulièrement résilientes. Elle permet également de caractériser une première acception du terme d' « Europe » saisi, on l'a dit, comme un ensemble « continental » empreint d'une vision naturaliste (cf. *supra*), mais aussi surtout comme un territoire borné et spatialement continu. Il semble en effet peu probable que l' « Europe », à la différence d'autres notions tout aussi problématiques, telle que l' « Occident », puisse s'étendre aux Etats-Unis, à la Nouvelle Zélande ou encore à l'Argentine malgré un certain nombre de proximités politiques et culturelles liées à la dynamique de peuplement de ces pays, on y reviendra (Anhström ; 1993 ; Lévy, 1997). Enfin, il semble exister, dans ce type de représentations une distinction entre une « Europe » préexistante (« métaphysique », cf. *supra*) et l'UE, un projet politique portant sur un territoire propre, ces deux éléments n'étant pas strictement équivalents. D'un certain point de vue, l' « Europe » serait le contenant préalable à l'UE dont la vocation serait de recouvrir ce qui relève du premier : l'identité spatiale précède le projet politique, ce qui s'apparente, transposé à l'échelle de l'Europe une vision fichtienne, non plus de la nation, comme vécu commun, mais de la macro-région « Europe ». Dans une telle acception, l' « Europe » doit avoir des limites et ne pas comporter de « trous » ! Ces dernières observations ne sont pas anodines dans la mesure où ces deux dernières caractéristiques ne semblent pas partagées par tous dans le spectre du politique.

Face aux géographies naturalistes, l'image d'une « Europe » sans limites ?

Les hérauts de la droite politique française n'avaient pas le monopole des définitions de l' « Europe » et certains de leurs adversaires proposèrent au moment du débat sur l'adhésion de la Turquie quelques

représentations alternatives de cet ensemble, révélant ainsi que la forme ainsi que le contenu géographique et politique de cet objet peuvent varier selon le point de vue de l'observateur. En effet, en réfutant l'argument « géographique », certains acteurs politiques plutôt situés dans la gauche dite réformatrice ou sociale-démocrate ont proposé l'image d'une « Europe » davantage saisie au prisme de l'économie, voire de la géopolitique, que de la géographie physique :

« Pour moi, le moment venu, sera européen le pays d'Europe qui se reconnaîtra dans les principes contenus dans la Constitution [...] Ni l'histoire, ni la géographie n'offrent de conclusions formelles. »¹²

« Face à ces nouveaux ensembles, la question se pose de savoir s'il y aura ou non un pôle européen. Cela ne me paraît pas certain. » / « frontières ridicules » / « aura reconstitué la Méditerranée comme mer intérieure et aura reconquis l'espace que les Romains, ou Napoléon récemment, ont tenté de constituer. [...] Berceau de notre civilisation et nous avons la coresponsabilité de cet ensemble »¹³

« On ne doit pas opposer à la Turquie un argument géographique : l'Europe n'est pas un territoire – Paul Valéry la définissait comme « un petit cap asiatique » – mais un objet politique »¹⁴

« Oui à la Turquie je le dis sans ambages car j'en suis de plus en plus convaincu, l'avenir de l'Europe passe par la Turquie. L'Union européenne doit intégrer la Turquie en son sein. Nous avons, nous, les Européens, un intérêt au moins aussi grand que celui des Turcs à arrimer ce pays à notre continent. L'adhésion de cette nation musulmane, puissante et en plein essor économique, ne servira pas les seules ambitions de cette dernière. L'adhésion de la Turquie, c'est une assurance vie pour l'Europe »¹⁵

Pour les défenseurs de la candidature turque des années 2000, l'« Europe » apparaît d'abord comme un projet, c'est-à-dire comme un programme politique pouvant susciter l'adhésion de partenaires se retrouvant autour d'intérêts convergents. Cette vision de l'« Europe » est sensiblement différente de celle présentée par leurs homologues conservateurs. On serait ici davantage dans une vision à la Renan d'une hypothétique identité macro-régionale non pas préalable au projet mais se forgeant au gré de celui-ci et du vécu commun.

Même si elle apparaît plus favorable à la candidature turque, cette vision de l'« Europe » n'en est pas pour autant dépourvue d'arrière-pensées. Si la question des limites et des problèmes éventuellement soulevés par le cas turc ne se pose pas pour les quatre personnalités présentées, c'est avant tout parce que l'intégration de nouveaux membres est considérée comme un élément nécessaire à la résilience d'un centre européen. Dans le cadre d'une UE déclinante et pour laquelle « la question est de savoir si l'« Europe » pèsera dans le Monde »¹⁶, la Turquie constitue une solution possible à un déclin supposé. Pays relativement jeune, en pleine croissance économique au tournant des années 2010, son intégration peut donc être saisie comme une opportunité, voire une « assurance »¹⁷ de longévité pour le projet politique européen.

Dans une telle optique, la thématique des différences culturelles entre la Turquie et les autres Etats membres constitue un élément secondaire voire une opportunité. M. Rocard, dans son ouvrage *Oui à la Turquie* explique ainsi que l'intégration de ce pays constituerait une chance pour l'UE de s'ouvrir à une plus grande diversité culturelle :

« [L]'émergence de meilleures relations entre civilisation occidentale et le monde musulman n'est pas seulement affaire de lois sur les frontières et les échanges. Il est tout aussi nécessaire d'apprendre à vivre en commun. Nous avons trop tendance en France et plus généralement en Europe à nous satisfaire d'une vision sommaire de l'islam qui en fait un obscurantisme ayant verrouillé pendant plusieurs siècles le monde musulman [...] La construction d'un islam européen,

¹² Pierre Moscovici, in, Cautrès et Monceau, 2010.

¹³ Entretien avec D. Strauss-Kahn « Pour une Europe allant de l'Arctique au Sahara », Le Meilleur des mondes, octobre 2006, in, Cautrès et Monceau, 2010.

¹⁴ Ségolène Royal ; Maintenant, avec Marie-Françoise Colombani, Paris, Hachette, Littératures, 2007, p. 309, in, Cautrès et Monceau, 2010.

¹⁵ Michel Rocard, 2008, *Oui à la Turquie*, Paris, Hachette, p. 9.

¹⁶ D. Strauss-Kahn, *op. cit.*

¹⁷ M. Rocard, *op. cit.*

dont les minorités musulmanes d'Europe de l'Ouest, mais aussi pour une grande part l'islam turc, sont et seront les auteurs, représente une chance historique »¹⁸.

Dans la perspective de l'auteur, l'intégration d'un grand pays musulman constitue la chance pour l'UE et les pays membres de mieux intégrer l'islam et plus largement les populations des minoritaires musulmanes qu'ils administrent. Elle permettrait également d'apaiser les tensions supposées entre la Turquie, les pays de l'UE et ses propres minorités sur la question. Car, en effet, la plupart de ces acteurs politiques soulignent que l'adhésion de principe de la Turquie à l'UE ne va pas sans poser problème. Parmi les « questions qui fâchent »¹⁹ on trouve principalement la question kurde, la reconnaissance du génocide arménien, des relations du pays avec la République de Chypre (du Sud) et plus généralement la question des minorités et des Droits de l'Homme. Cependant, malgré ces conditions – qui sont loin de constituer des obstacles mineurs, on y reviendra – les limites de l'« Europe » présentées ici à travers le cas de la candidature turque, ne semblent pas aussi intangibles que les limites de l'« Europe » présentées par les conservateurs, qui semblaient les ériger en véritables frontières.

Cette « Europe » programmatique, censée réunir des pays autour d'objectifs communs, ne se pense pas non plus comme une entité naturelle mais comme une entité fonctionnelle, un pôle voire une puissance susceptible de rayonner et de résister à la compétition d'autres centralités émergentes. L'hypothèse de l'intégrabilité de la Turquie à la lueur du « miracle » de la croissance turque, désignée par certains en tant que « puissance émergente » (Bazin et de Tapia, 2012) apparaît à l'époque où une partie de la classe politique et du grand public découvre les effets de la compétition économique dans une économie de marché – avec l'image de l'émergence de la Chine centrée autour de la thématique de la décolonisation et juste avant le début de la crise économique de 2009. Elle amène des acteurs politiques et une partie du grand public à se saisir de cette thématique du déclin européen pour produire un certain nombre de représentations mettant en scène un discours stratégique pour l'UE. On se trouve donc ici face à l'idée d'une « Europe » fonctionnelle ou d'une « Europe » puissance qui disposerait de la possibilité de s'étendre au gré des élargissements, comme s'il existait un mécanisme d'ajustement inconscient de l'entité pour maintenir son poids global et résister au déclin (Didelon et al., 2008 ; Grasland, 2017). Faut-il donc penser que l'« Europe » puisse-être sans limite ? Et que le débat présenté plus haut ne soit finalement qu'un combat d'arrière-garde, l'UE pouvant véritablement s'étendre de l'« Arctique au Sahara »²⁰. Ceci semble peu probable et le contre-exemple suivant l'illustre.

Le cas marocain : un élément de jurisprudence pour dissocier « Europe » possible et « Europe » probable

L'adhésion à l'Union Européenne n'est pas qu'une affaire de politiques, elle est également soumise au droit, un certain nombre de textes présentant des critères explicites (conditions nécessaires mais pas forcément suffisantes) pour pouvoir intégrer ce club relativement fermé. Deux ans avant que la Turquie ne se voit refuser sa candidature à l'adhésion à la CEE, le 1^{er} octobre 1987²¹, un autre pays Méditerranéen, le Maroc connaissait le même sort²². La motivation du refus de considérer la candidature marocaine est cependant de nature différente. En effet, alors que la Turquie se voyait refuser le statut de candidat à la lueur de motifs d'ordre politique et économiques (niveau de développement économique, des structures politiques, éléments liés au respect des droits de l'homme et de minorités, choix pour la CEE de différer l'accès de nouveau membres après la vague d'élargissement à l'Europe du Sud), celui, marocain, est motivé par l'article 49 du Traité sur l'Union Européenne (TSUE) au motif qu'il « n'est pas un pays européen ». On proposera ainsi à ce pays des accords d'associations, dès la visite du Président de la Commission J. Delors à la mi-octobre 1987, qui mèneront progressivement à intégrer ce pays à la PEV, dès 1995, dans le cadre du partenariat Euromed et le lancement du processus de Barcelone (lancement 28 et 29 novembre 1995, dans le cadre d'une conférence des Etats membres de l'UE et des pays « partenaires »). A la différence de la

¹⁸ M. Rocard, *op. cit.*, pp. 101-102.

¹⁹ *Ibid.*, p. 63.

²⁰ D. Strauss-Kahn, *op. cit.*

²¹ Décision du Conseil du 1.10.1987, citée dans Europa-Archive 1987, Z 207.

²² Le roi du Maroc Hassan II avait déposé la candidature du Maroc lors du sommet du Conseil Européen de Fontainebleau des 25 et 26 juin 1984.

Turquie, dont on a noté la trajectoire paradoxale dans le processus d'adhésion à l'UE, le Maroc se voit donc éliminé d'office de toute possibilité de candidature et est immédiatement mis à distance en devenant « voisin » de l'UE.

Il émerge de cette comparaison turco-marocaine une dualité dans le droit européen : d'un côté des pays n'ayant pas vocation à intégrer l'UE au motif qu'ils ne seraient pas des pays « européens » ; de l'autre des pays pour lesquels le moment ne serait en quelque sorte pas encore venu mais pour lesquels la possibilité de rejoindre l'UE existerait en principe. Il se dessine ici en filigrane la reconnaissance d'une « Europe » au sens large, existant derrière l'UE. Notons que nous nous situons ici dans une définition de l' « Europe » et de son voisinage au regard du droit. Mais, la distinction entre l'une et l'autre de ces catégories d' « Europe », probable et possible, peut également faire l'objet de débats et de prises de positions en contradiction avec le statut officiel des Etats, comme le suggère cette citation d'un ancien Ministre des affaires étrangères polonais, alors en exercice :

« Au Sud, nous avons des voisins de l'Europe, alors qu'à l'Est nous avons des voisins européens »²³

Le TSUE, qui constitue l'outil législatif de référence pour déterminer les possibilités d'adhésion énonce un certain nombre de conditions pour tout pays visant une candidature à l'UE, ces conditions sont énoncées dans l'article 49²⁴ :

Tout État européen qui respecte les valeurs visées à l'article 2 et s'engage à les promouvoir peut demander à devenir membre de l'Union. Le Parlement européen et les parlements nationaux sont informés de cette demande. L'État demandeur adresse sa demande au Conseil, lequel se prononce à l'unanimité après avoir consulté la Commission et après approbation du Parlement européen qui se prononce à la majorité des membres qui le composent. Les critères d'éligibilité approuvés par le Conseil européen sont pris en compte

L'Article 2 susmentionné se compose d'une liste de valeurs auxquelles tout Etat visant une candidature doit s'engager à respecter :

L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.

On retrouve ici l'idée de la dimension contractualiste de la candidature développée par P. Moscovici. Si le seul critère juridique valable est le respect du Traité, par conséquent des valeurs, alors la Turquie peut prétendre au statut de candidat. Ces critères s'ajoutent pourtant officieusement à une autre dimension davantage rappelée dans l'Article 3, qui établit tout un ensemble de règles d'ordre économique ou administratif que l'Etat candidat est censé respecter pour voir sa candidature prise en compte (disposer d'une économie de marché viable, résiliente à l'entrée sur le marché unique, intégrer tout un ensemble de règles et de normes produites dans le cadre des instances de l'UE : l'acquis communautaire, dans le jargon bruxellois). N'oublions pas que ces règles sont évolutives et que les Etats membres se réservent le droit d'en intégrer de nouvelles (capacité de l'union à assimiler de nouveaux membres ainsi que la nécessité de régler les contentieux éventuels avec des Etats membres). Ces derniers éléments correspondent aux critères dits de Copenhague, du nom du sommet européen à l'issue duquel ils furent rendus publics dès 1993 (cf. Tableau 1). Même s'ils régulaient officieusement l'analyse de candidatures, ils passent dans le droit européen à l'issue du Traité de Lisbonne, dont le TSUE constitue l'une des versions.

Ces deux articles permettent ainsi de saisir, dans leurs grandes lignes, les points principaux de blocage des différentes candidatures turques à la CEE et à l'UE. Ce sont, en effet, des critères d'ordre économique, administratif et politique qui aboutissent à l'échec de la candidature Turque en 1989 ainsi qu'une seconde tentative, qui se solde par un échec lors du Conseil Européen de Luxembourg des 12 et 13 décembre 1997 :

²³ Déclaration du Ministre des affaires étrangères polonais, Radoslaw Sikorski, lors du Conseil de l'UE, le 26 octobre 2006.

²⁴ On se réfère ici à la version actuelle du TSUE, c'est-à-dire la version consolidée du 26 octobre 2012. L'intégralité des textes des Traités européens sont mis à la disposition du public sur le site [<http://eur-lex.europa.eu> ; dernière consultation le 29.09.2017].

« Le Conseil européen confirme l'éligibilité de la Turquie à l'adhésion à l'Union européenne. Elle sera jugée sur la base des mêmes critères [référence aux critères de Copenhague évoqués quelques lignes plus haut] que les autres Etats candidats. Les conditions politiques et économiques permettant d'envisager des négociations d'adhésion n'étant pas réunies, le Conseil européen considère qu'il importe toutefois de définir une stratégie pour préparer la Turquie à l'adhésion en la rapprochant de l'Union européenne dans tous les domaines »²⁵.

Aujourd'hui encore, un certain nombre de blocages liés aux critères de Copenhague constituent un obstacle à l'adhésion du pays à l'UE : la question du protocole d'Ankara relative à l'accès aux ports chypriotes n'est toujours pas réglée et a entraîné le blocage des négociations de 2007 à 2016 pour une courte reprise des négociations, avant leur arrêt, suite à la période de répression consécutive à la tentative de putsch militaire contre le gouvernement AKP²⁶ et le président R. T. Erdoğan²⁷ en juillet 2016, sur laquelle nous reviendrons.

Tableau 1: Les critères de « Copenhague »* :

CRITERES LIES AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET AUX CARACTERISTIQUES DU SYSTEME POLITIQUE	CRITERES D'ORDRE ECONOMIQUE	CRITERES D'ORDRE ADMINISTRATIF	CRITERE D'ORDRE POLITIQUE
Présence dans le pays « d'institutions stables garantissant la démocratie, la primauté du droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection »	« L'existence [dans le pays] d'une économie de marché viable ainsi que la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché à l'intérieur de l'Union. »	Assumer les obligations liées à l'adhésion ; - l'aptitude à assumer les obligations découlant de l'adhésion, notamment la capacité à mettre en œuvre avec efficacité les règles, les normes et les politiques qui forment le corpus législatif de l'UE (l'acquis) - « L'adhésion présuppose la capacité du pays candidat à en assumer les obligations, et notamment de souscrire aux objectifs de l'union politique, économique et monétaire. »	« La capacité de l'Union à assimiler de nouveaux membres tout en maintenant l'élan de l'intégration européenne constitue également un élément important répondant à l'intérêt général aussi bien de l'Union que des pays candidats. »

*Tels qu'ils sont définis lors du Conseil européen du même nom en 1993 et renforcés lors du Conseil européen de Madrid en 1995. Source : communiqué de presse de la Commission Européenne, DOC. 93-3, site LexEuropa [url : <http://eur-lex.europa.eu>; dernière consultation le 15.01.2016]

Pourtant, à la différence du Maroc, les motivations de ce second refus, comme l'accès de la Turquie au statut de candidat deux ans plus tard, semble laisser envisager, du moins théoriquement, l'adhésion. Rien ne permet donc de comprendre ce qui différencie le Maroc de la Turquie, hormis la référence dans l'article 49 au fait que tout état souhaitant devenir membre doit être un « Etat européen » (cf. *supra*).

On est ici face à une omission cruciale bien connue du TSUE : rien dans ce texte ne définit ce qui est entendu à travers le terme d'Etat européen. Dans le cadre d'une culture juridique de droit romain cette situation peut sembler pour le moins hétérodoxe. Dans la culture du droit anglo-saxon, fonctionnant davantage sur la base de la jurisprudence, elle permet de dégager deux profils de pays clairement distincts (cf. Tableau 2):

- d'un côté des pays pouvant prétendre au statut de candidat sous certaines conditions (respect des critères de Copenhague, des critères formulés dans l'Article 2 du TSUE). Si l'on cherche donc à définir les

²⁵ Conseil Européen de Luxembourg, *Conclusions de la Présidence*, Luxembourg, le 13 décembre 1997, DOC/97/24, P.7. Ces conclusions précède un certain nombre de points dont notamment l'appel de la Commission à « l'établissement de relations satisfaisantes et stables entre la Grèce et la Turquie [et] de parvenir à un règlement politique à Chypre sur la base des Résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies » (*Ibid.* p. 8).

²⁶ *Adalet ve Kalkınma Partisi*, Parti de la Justice et du Développement en turc, qualifié d'islamo-conservateur. Ce parti, construit en rassemblant différentes tendances de ce courant, est majoritaire à la Grande Assemblée Nationale (parlement turc) et au pouvoir depuis 2002.

²⁷ Homme politique turc, issu de la mouvance islamo-conservatrice. Maire d'Istanbul de 1994 à 1998 puis député à la Grande Assemblée Nationale. Il est co-fondateur, avec A. Gül de l'AKP en 2001. Il devient Premier ministre des présidents A. N. Sezer puis A. Gül du 14 mars 2003 au 28 août 2014, pour finalement devenir le douzième président de la République de Turquie. Poste qu'il occupe toujours actuellement.

limites de cette « Europe » convoquée à travers le terme d' « Etat européen » de l'article 49, il est possible donc de qualifier une « Europe » probable, le terme probable désignant un phénomène ou un événement « qu'il est raisonnable de supposer, de conjecturer, de prévoir; qui a beaucoup de chances de se produire »²⁸ ;

- de l'autre une « Europe » possible, le terme « possible » renvoyant à ce « qui peut être, exister, se produire, est faisable ou réalisable »²⁹.

Tableau 2: Les conditions à remplir pour une candidature à l'UE

1- Condition Préalables: Etre un Etat européen (Art. 49)			
2- Accepter les valeurs et les objectifs de l'UE*			
MODELE POLITIQUE: LIBERALISME POLITIQUE	ATTENTES EN TERMES DE POLITIQUE EXTERIEURE	INTEGRER UN TERRITOIRE SANS FRONTIERES INTERIEURES	MODELE SOCIO-ECONOMIQUE: ECONOMIE SOCIALE DE MARCHÉ ET DEVELOPPEMENT DURABLE (Art. 3.3***)
<p>Tout candidat et tout Etat membre se doit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Respecter des Droits de l'homme (Art. 2 et 6) -Démocratie représentative et pluralisme politique (Art 2, 3.2 et 6) -Etat de droit, sécurité, protection des populations et des citoyens (Art. 2, 3.2, 3.5 et 6) -Respect des minorités et de la richesse culturelle et linguistique de l'UE** (Art. 2, 3.3 et 6) 	<p>Promouvoir la paix** (Art. 3.1)</p> <p>Défendre les intérêts de l'UE (Art. 3.5):</p> <ul style="list-style-type: none"> -Concourir à la protection de ses citoyens - Affirmer et protéger les valeurs de l'UE dans ses relations avec le reste du Monde 	<p>-Un territoire « sans frontière intérieure » (Art. 3.2)</p> <p>- Un marché intérieur (3.3)</p> <p>-Une union économique et monétaire (Art. 3.4)</p>	<p>Compétitivité économique et économie de la connaissance</p> <p>L'Union promeut :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une économie hautement compétitive -Une croissance économique équilibrée -Promouvant le progrès technique et scientifique -Garantissant la stabilité des prix
			<p>Protection environnementale</p> <p>L'Union promeut une croissance économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qui tend à un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement
			<p>Une économie sociale de marché, redistributive.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tendant à un niveau élevé de protection sociale -Au plein emploi -Au progrès social ; elle promeut la justice et la protection sociale. -Promeut la cohésion économique sociale et territoriale, et la solidarité entre les Etats membres.
			<p>La lutte contre les inégalités</p> <p>L'UE (Art. 3.3 et 6)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Combat l'exclusion et les discriminations. -Promeut l'égalité entre les femmes et les hommes** (Art. 2, 3.3 et 6) -Promeut la solidarité entre les générations. -Promeut les droits de l'enfant.
3- Conditions politiques (le dépôt de candidature Art. 49)			
OBTEINIR L'APPROBATION DES REPRESENTATIONS DE L'UNION ET DES ETATS MEMBRES :		NEGOCIER UN ACCORD	
<ul style="list-style-type: none"> -Obtenir à l'unanimité l'approbation du Conseil de l'UE (qui a consulté Commission). -Obtenir l'approbation Parlement Européen (à majorité des membres). -Obtenir la ratification de cet accord par tous les Etats membres. 		<p>Fixant les conditions d'admission et adaptations liés à l'application des traités accord entre Etats membres et Etat demandeur soumis à ratification par tous les Etats contractants.</p>	

*Mettre sur un même plan les valeurs de l'UE et ses objectifs ne va pas de soi, dans la mesure où les valeurs décrites dans l'Article 2 du TSUE sont explicitement mentionnées comme conditionnant l'adhésion, néanmoins, le contenu de l'Article 3 dans la mesure où il définit les objectifs de l'Union dans les grandes lignes conditionne indirectement l'adhésion dans la mesure où tout Etat candidat doit être en conformité avec ces objectifs. Le fait que certains éléments, notamment concernant le volet économique, fassent directement écho aux critères de Copenhague vont dans ce sens. ** Promouvoir la paix s'applique bien entendu à la fois à la politique extérieure et intérieure de l'UE, mais dans la mesure où le prérequis à toute adhésion implique l'absence de risque de guerre potentiel, il semble préférable de considérer ce point en***Sauf indication contraire

Cette typologie permet de comprendre ce qui sépare nos deux exemples : la Turquie, candidat possible, se voit reconnaître, lors des refus ou lors de son intronisation comme candidat, sa « vocation

²⁸ Source : Trésor de la Langue Française informatisé, CNRS [url : <http://stella.atilf.fr>, dernière consultation le 29.09.1017].

²⁹ *Ibid.*

européenne » (Akagül, 1990). En d'autres termes, des obstacles existent à son intégration définitive à l'UE, mais le fait qu'elle soit visiblement envisagée comme un pays européen dans la jurisprudence en fait un membre potentiel. Le Maroc, dans le cas duquel il n'est plus question de condition ou de critère, mais d'une opposition de principe qui l'exclut de tout avenir d'adhésion à plus ou moins long terme. Ce n'est « pas un pays européen ». L'« européanité » (Lévy, 1997) est donc une condition nécessaire mais non suffisante à l'adhésion.

Malgré l'existence de désaccords sur ce point au sein de la classe politique (cf. le court florilège de citations présentées plus haut), il existerait une « Europe » dont les limites fantômes (non spécifiées par les traités) permettraient d'appréhender la légitimité des candidatures à l'adhésion. Notre premier clin d'œil à G.-J. Danton n'est donc pas complètement étranger au sujet central qui nous préoccupe ici. Comme la République de l'an I, l'Union a pu être pensée par ses décideurs politiques, ou tout du moins par ceux qui ont promulgué et appliqué les textes et les différentes résolutions présentées jusqu'à maintenant, comme un projet ayant vocation à remplir un ensemble plus vaste : l'« Europe ». Le tout restant de savoir par quelles limites remplacer le « Rhin », l'« Océan », les « Pyrénées » et les « Alpes » dans le cas « Européen ». En bref, à ce stade de la démonstration, le problème réside dans le fait que l'« Europe » possible – non définie – semble avant tout un objet subjectif, quand l'« Europe » probable peut être décrite à travers une liste de critères objectifs.

Voisin ou concurrent ? Fantômes d'empires

Le cas du Maroc n'est cependant pas le seul indice permettant de révéler l'évidence d'une telle dichotomie. Malgré le fait qu'ils concernaient des pays qui s'inscrivaient dans un bloc géopolitiquement antagoniste de l'« Europe » occidentale et leur ampleur (intégration de dix nouveaux membres lors du seul élargissement de 2004), les élargissements aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO), envisagés dès les années 1990 n'ont pas fait l'objet initialement d'autant de polémiques³⁰ que le cas turc. Pourtant, ce basculement vers l'Est du centre de gravité de l'UE n'a jamais envisagé la candidature de la Russie. La Russie peut être considérée, au mieux comme un partenaire (dans le cadre de la PEV par exemple) avec toutes les ambiguïtés liées au sens de la PEV dans le voisinage oriental (s'agit-il s'un marche-pied vers une possible candidature, ou comme dans le cas du voisinage sud d'une mise à distance), au pire comme un concurrent voire un ennemi du projet d'UE.

De fait, la Russie peut, elle aussi, être considérée comme un pays dans une position relativement ambivalente entre « Europe » probable et « Europe » possible. La plupart des éléments en faveur d'une mise à distance de la Russie semble régulièrement convoquer sa dimension de centre géopolitique concurrent de l'« Europe ». La référence à l'histoire n'est pas absente du débat sur la question, ce pays étant considéré comme l'héritier d'empires qui ont dans le temps long constitués une altérité structurante de l'identité européenne. Sortie progressivement du statut de « barbare »³¹ suite au courant de réforme et aux opérations promotionnelles développées par Pierre Ier et ses successeurs, la Russie redevient de manière abrupte un pays barbare à la suite de la révolution bolchevique : « le bolchevisme [aurait] tourné le dos à l'Europe » (Parker, 1960, p. 281-288 ; Anhström, 1993, p. 64). La cristallisation du glacis soviétique sur l'Europe centre-orientale au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale contribue ainsi à restreindre l'acceptation du terme d'« Europe », « Europe occidentale » devenant la « quintessence de la notion d'Europe », tandis que l'Europe orientale s'intègre au monde socialiste (Anhström, 1993, p. 64). La vision de la période transitionnelle des années 80-90 qui débouche sur les élargissements en direction du voisinage oriental est ainsi vécue dans les imaginaires collectifs de ces pays comme un « retour à l'Europe »³², les différents pays situés immédiatement

³⁰ Les polémiques semblent avoir émergé dans un second temps, lors des problématiques liées à l'élargissement de l'espace Schengen et à l'application de la directive Bolkestein, avec l'épouvantail de la déferlante de plombiers polonais et de Roms sur l'Europe occidentale... Pour certains analystes, une partie des réticences liées à l'adhésion de la Turquie dans le milieu des années 2000 est aussi lié à une hostilité vis-à-vis de la perspective de nouveaux élargissements et le sentiment, pour une partie de la population de l'ancienne UE à 15, de se retrouver noyés dans une UE trop vaste, s'élargissant trop vite (Cautrès et Monceau, 2010).

³¹ Dans son sens premier, celui des historiographies grecques et romaines anciennes, « étranger, soit par sa race, soit par son appartenance à une autre civilisation », source : TLF, 2017.

³² Expression souvent convoquée dans les analyses géopolitiques des pays d'Europe orientale de la période transitionnelle comme dans la période récente (cf. la question de ladite « révolution orange » – 2005-2006 – et des récentes crises ukrainiennes, E. Armandon, 2016, « Le retour à l'Europe de l'Ukraine », in, E. Armandon, *Géopolitique de l'Ukraine*, Paris, PUF, pp.11-69).

derrière le Rideau de Fer étant considérés comme privés de leurs relations avec le centre Européen occidental depuis la période stalinienne. La réémergence d'un nombre conséquent de références abusives à une « nouvelle Guerre Froide »³³ dans les médias d'Europe occidentale lors de la récente crise ukrainienne (depuis la sécession de la Crimée en mars 2014) semble par ailleurs assez symptomatique d'une vision de la Russie au prisme de cette vision de pays concurrent, d'empire³⁴. Or, vue d'Europe, la Turquie est elle aussi souvent assimilée à un ancien empire, l'empire Ottoman.

Les caricaturistes européens ne manquent pas de grimer R. T. Erdoğan en sultan dans de nombreux journaux (cf. Figure 2), la littérature classique regorge de référence au Grand turc et il est difficile de parler d'orientalisme sans évoquer le contenu imaginaire³⁵. Des *Lettres Persanes* au film de T. Gilliam *Les Aventures du Baron de Münchhausen*, le Turc incarne une forme d'altérité historique particulièrement prégnante dans les représentations des européens de l'ouest : « La Turquie est instinctivement, plus qu'intellectuellement, vécue comme une concurrente potentielle, fille de l'Empire ottoman, cousine de l'Empire mongol gengiskhanide, de l'Empire hunnique d'Attila » (Yerasimos, 1994-b ; Yasri-Labrique, 2010 ; Bazin et de Tapia, 2012, p. 260). D'un certain point de vue, le miracle économique turc de la fin des années 2000, faisant entrer le pays dans le G20, croisé avec la politique multilatérale (parfois dite aussi « multivectorielle ») du gouvernement AKP dans la gestion des affaires étrangères du pays, semble souvent être présenté comme une forme de duplicité turque contribuant ainsi à renouveler ce type de représentations déjà fortement présente dans les imaginaires (*Ibid.*).

Figure 2: Représentation de R. T. Erdoğan en Sultan par le caricaturiste néerlandais A. van Dam

Source : www.cagle.com, publié le 3 juin 2013, original en couleur.



La Turquie serait donc peut-être plus proche de la Russie que du Maroc sur un certain nombre de points : centre concurrent, relativement autonome, mais tout de même historiquement impliqué dans le jeu politique et économique de la « grande Europe » (le « Concert des nations »³⁶). Elle constitue ainsi un point d'achoppement du voisinage européen qui la fait échapper à toute logique classificatoire simple, une forme d'étranger proche dont la position relative attise les fantasmes et a permis l'émergence d'un exercice de style pour les scientifiques et chroniqueurs du débat³⁷. On retrouve ici l'intérêt du concept heuristique de

³³ Voir entre autres le titre d'un article de S. Alimi sur la crise russo-ukrainienne dans *Le Monde diplomatique* de septembre 2014.

³⁴ Pour un décryptage de la crise de Crimée que nous n'abordons ici que superficiellement, voir Richard, 2014.

³⁵ Pour une analyse géohistorique de l'imaginaire du Turc en Europe occidentale, voir Yerasimos, 1994-b. Pour une analyse du motif littéraire joué par le Turc dans la littérature française, voir Yasri-Labrique, 2010.

³⁶ Parfois appelé « concert de l'Europe », les termes « concert des nations » désignent un au XIXe siècle la réunion d'un certain nombre d'acteurs (représentants d'Etats souverains) qui cherchent à parler d'un même ton, en vue de s'accorder sur l'organisation de la paix. Initié par le Congrès de Vienne à la suite de la chute du premier empire napoléonien (1814), l'organisation de ce type de conférence s'impose comme le modèle privilégié pour le règlement des conflits jusqu'à la Première Guerre Mondiale (Bois, 2012)

³⁷ Depuis le livre écrit par le premier Ministre T. Özal pour défendre la candidature du pays, on ne compte plus les titres d'ouvrages dont le titre associe « Turquie » et « Europe » : Özal, 1988 ; Monceau, 2012 ; Cautrès et Monceau, 2011, Aktar et Arakon, 2013 ; Pierini, 2013, sans compter les prises de positions des chercheurs dans la presse ou au sein de débats accessibles à un public relativement plus large : « Paroles de géographes, arrêtons de caricaturer la géographie pour exclure la Turquie de l'Europe ! », 2005, Café Géographique [disponible sur le site : <http://cafe-geo.net>], P. Clerc, « Turquie : la géographie-prétexte », *Le Monde*, 18 novembre 2002.

« fantôme géographique », proposée notamment par B. von Hirschhausen dans le cas de l'analyse des « frontières fantômes » (« *Phantomgrenzen* ») pour l'analyse des territorialités en Europe centrale et orientale (von Hirschhausen, 2017). Les spécialistes de cet espace d'« entre deux »³⁸ (Rey, 1994, 1996 – ou « d'écrasement »³⁹ – « *shatterbelt* » – termes caractérisant l'influence impériale dans cette région – Hensel et Diehl, 1994 ; Bibó, 1986), ont ainsi constaté la « rémanence de territorialités impériales révolues dans les paysages contemporains » (von Hirschhausen, 2017, p. 97). Ces rémanences sont particulièrement prégnantes du côté des représentations des populations locales, le terme de « fantôme », pouvant se référer à la figure fantasmée « du défunt ou de vaisseaux disparus » comme la référence aux « douleurs fantômes ressenties dans un membre amputée » (*Ibid.*, p. 97). Les constructions politiques héritées du passé peuvent donc intervenir dans les dynamiques du présent. De ce point de vue, la thématique impériale dans les cas russes et turcs peuvent également être interprétées comme la réapparition du temps long et des processus de mémoire dans la perception de phénomènes contemporains. Ces héritages, qui s'ajoutent donc à d'autres inscrits dans des temporalités relativement longues, comme l'invention des catégories continentales, constituent-ils finalement le substrat sur lequel le rejet de la candidature turque et la vision d'une « Europe » relativement restreinte s'appuie ? A défaut de trouver dans les textes une définition de l'« Europe » possible, une lecture de ces mêmes textes à la lueur d'éléments prenant en compte la construction spatio-temporelle du rapport à l'altérité entretenu par les « Européens » pour se distinguer des barbares conduit-elle plus précisément à identifier la frontière qui sépare les uns et les autres ?

L'image de l'« Europe » entre les lignes des Traités de l'UE

Une première démarche en vue d'objectiver le contenu du mot « Europe » peut consister à poursuivre les indices d'une définition du terme dans le droit européen. Pour se faire, on a procédé à l'analyse du *Traité d'Etablissement de l'Union* proposé dans le *Traité Etablissant une constitution européenne* (TECE). Ce Traité n'a jamais été ratifié, confronté à l'échec des référendums dont il a fait l'objet en France et aux Pays-Bas (Mamadouh, 2009). Il a néanmoins l'intérêt d'être relativement riche dans ses descriptions de l'« Europe », proposées en marge du traité en tant que tel.

Si l'on cherche dans le texte les occurrences du terme « Europe »⁴⁰, on comptabilise un total de seulement treize références pour un texte de plus de 62 000 mots (4 000 mots distincts). La plus forte concentration de mentions du mot « Europe » se trouve dans les Préambules (Préambule de la Partie I : 6 occurrences ; Préambule de la Partie II : 2 occurrences). Ce point est particulièrement intéressant quand on sait qu'il s'agit de passages introductifs présentant, en quelque sorte, l'esprit et les grands objectifs du traité et dans lesquels on éprouve une plus grande liberté de ton que dans le corps du texte juridique, soumis aux codes d'écriture du genre. L'analyse de discours menée à partir de ces treize références (disponibles dans le Tableau 45 de l'Annexe 1) révèle la présence d'au moins quatre thématiques différentes associées au mot « Europe » :

- un « *Continent* », une « *civilisation* » et un « *patrimoine* » : Le préambule de la Partie I s'avère particulièrement riche en notions caractérisant l'entité « Europe ». On y trouve que l'« Europe » est « Un continent porteur de civilisation » (Occ. n°1, Tableau 45 de l'Annexe 1) dotée d'« héritages culturels, religieux et humanistes [...] toujours présentes dans son patrimoine » (Occ. n°2, *Ibid.*). Cette vision patrimoniale de l'« Europe », qui met en avant une sélection idéalisée des faits historiques, sert de pivot pour introduire les « valeurs prônées » par l'Union dans la suite du Traité. Ces valeurs sont décrites, dès le

³⁸ « Métaphoriquement, le point de vue de l'entre-deux repose sur l'image du rivage, des flux et reflux, plutôt que sur l'image du pont et du passeur. Il donne la primauté à l'« entre », milieu particulier qui incorpore de façon spécifique les propriétés des corps lointains mis en contact » (Rey, *in*, Brunet et Rey, 1996, p. 10).

³⁹ « Une région géographique qui est meurtrie simultanément par des conflits locaux entre les Etats et l'implication de puissances majeures extérieures à cette région » [“*a geographic region that is plagued both by local conflicts within or between states in the region, and by the involvement of competing major powers from outside the region*”] – Hensel *et al.*, 1994.

⁴⁰ Celui d'« Européen » étant présent en trop grand nombre dans le texte, notamment dans les différents intitulés tel que « Parlement Européen », « Conseil Européen », « Commission Européenne », etc.), en considérant le texte dans son ensemble à partir du Premier Préambule et en excluant la liste des signataires, le mot « Europe » est présent 28 fois dans le texte de 197 pages ainsi retenu, ainsi que les dix mentions, qui se révèlent être des rappels du titre du Traité (Traité pour une constitution pour l'Europe, répété notamment dans les protocoles d'accords en fin de texte) ou de référence à des intitulés (trois pour le Conseil de l'Europe, Partie II – Préambule – Chap. V et VII, une pour l'OSCE, Partie II-Chap. VII)

Préambule, comme affirmant le « rôle central de la personne humaine et de ses droits inviolables et inaliénables », « le respect du droit » (Occ. n°2, *Ibid.*) et « les valeurs qui fondent l'humanisme : l'Égalité des Êtres, le respect de la raison » (Occ. n°1, *Ibid.*). Pour les auteurs du texte, les valeurs de l'« Europe » seraient donc le produit d'une sédimentation historique (« patrimoine ») puisque « ses habitants, venus par vagues successives depuis les premiers âges, y ont développé progressivement les valeurs qui fondent l'humanisme » (Occ. n°1, *Ibid.*). Cette accumulation aurait conduit à l'apparition d'une identité européenne, perçue ici à travers les concepts de « civilisation » et de « continent ». Notons ici l'ambivalence de ces deux termes, qui apparaissent dans le texte comme plus ou moins équivalents et interchangeable. Dans cette vision téléologique, le terme d'« Europe » peut se comprendre comme un support, le cadre « géographique » d'une civilisation, un agrégat de superstructures produites dans le temps long des sociétés humaines : « les hommes des premiers âges [auraient] développé progressivement » les valeurs qui fondent l'humanisme contribuant à l'apparition d'un continent support d'une civilisation particulière...

- L'« Union dans la diversité » : la seconde thématique associée à l'idée d'« Europe » s'incarne dans un certain nombre de références qui insistent sur la diversité présente dans l'entité considérée : les « peuples de l'Europe » (Occ. 4, 9 et 10, *Ibid.*), « les citoyens et États d'Europe » (Occ. 6, *Ibid.*), convoquée dans la devise de l'Union, introduite en la fin du Préambule de la Partie I (Occ. 5, *Ibid.*). De manière, à nos yeux, assez révélatrice au regard du système politique de l'UE, cette acception de l'« Europe » semble alterner entre deux référentiels : celui des « peuples » (que le Parlement Européen est censé représenter via son élection au suffrage universel direct) mais également celui des États qui régissent de manière prégnante l'organisation de l'Union à travers des institutions plus internationales que fédérales (le Conseil Européen, organisation des Commissions) et dans le fait, comme le rappelle le Traité que l'Union respecte, les prérogatives des États en termes d'intégrité territoriale (Partie I – Art. 5). L'« Europe » se conçoit donc par son pluralisme : « les peuples d'Europe, tout en restant fiers de leur identité et de leur histoire nationale » (Occ. 4, *Ibid.*) malgré les difficultés inhérentes à la construction d'un projet supranational sont évoquées dans la suite de la phrase : « résolu à dépasser leurs anciennes divisions et, unis d'une manière sans cesse plus étroite, forger leur destin commun » (*Ibid.*). L'Union comme projet politique a donc pour vocation de transcender les clivages identitaires et nationaux tout en respectant l'existence de ces derniers, en leur laissant notamment la prérogative de la nationalité, ce qui, du point de vue des philosophes comme J. Habermas et G. Raulet constitue l'obstacle principal à l'émergence d'une véritable citoyenneté européenne (Raulet *in* Zarka, 2012 ; Habermas, 2013, 2017, *in* Zarka 2012).

- *Le cadre formel d'un projet géopolitique.* Ainsi dans les différentes acceptions suivantes : « le développement durable de l'Europe » (occ. 8, *Ibid.*), « la vie démocratique de l'Europe » (occ. 11, *Ibid.*), « la journée de l'Europe » (p. 12), « une croissance économique plus forte en Europe » (P. 13, *Ibid.*), c'est davantage comme cadre d'un projet dont les limites territoriales et juridiques ne sont pas clairement définies que semble faire sens le terme d'« Europe ». Le mot « Europe » semble convoqué comme un simple toponyme ou un synonyme de l'UE.

- *Une entité préalable à l'Union.* Pourtant, malgré leur dimension programmatique, ces différents éléments ne ciblent pas le territoire du projet européen en droit (les États membres) mais bien une entité située à une échelle plus large, que l'on pourrait, dans un certain sens, considérer comme d'ordre métaphysique (cf. *supra*). En effet, l'Union semble trouver sa justification dans sa volonté d'incarner un processus politique qui s'inscrit dans une entité englobant son territoire institutionnel – ce qui rend possible l'idée d'élargissement ou d'intégration (confère Art. 57 et Art. 1, CEAE). Plus encore, en revendiquant les valeurs qu'elle prête à celle-ci, elle se veut en quelque sorte l'incarnation de cette entité dont l'antériorité semble incontestable, comme l'atteste le développement sur la dimension continentale et civilisationnelle de l'« Europe » (occ. 1, *Ibid.*). Ce point est renforcé par l'idée selon laquelle « L'Europe désormais réunie entend avancer sur la voie de la civilisation, du progrès et de la prospérité » (occ. 3, *Ibid.*) comme si l'entité Europe avait pu être dégradée ou affaiblie pendant la séparation des blocs.

On retrouve donc, dans les textes mêmes auxquels se réfèrent les défenseurs de l'« Europe » comme un projet, différentes thématiques évoquées précédemment comme des références métaphysiques à une identité « Européenne » préalable à la construction politique, que celle-ci soit d'ordre géographique (« continent ») ou historique (« civilisation »).

Le fait que le Traité n'apporte finalement pas de solution au problème conduit à le reconsidérer à la lumière des représentations sociales : à l'image d'une « Europe » projective contractualiste (cf. *supra*), s'oppose celle d'une « Europe » métaphysique qui s'accommode avec une vision sélective et figée de l'histoire et de la géographie. Si la question politique des élargissements de l'UE s'articule autour des représentations de l' « Europe », que nous apprennent les travaux analysant la dimension subjective du rapport à l'UE sur la définition de cet ensemble plus vaste ?

Quand l'analyse des représentations de l'UE butte sur celles de l' « Europe »

Des travaux consacrés à l'analyse des représentations internes et externes de l'UE existent de longue date dans la mesure où cette organisation se montre soucieuse son image. Les Eurobaromètres standards, des enquêtes annuelles portant sur un échantillon d'environ 1 000 enquêtés par pays, ont été créés dès 1974 pour saisir les représentations de l'UE et ses orientations stratégiques auprès de ses administrés et potentiels administrés. L'intérêt de ces enquêtes est multiple : non seulement elles comportaient historiquement un certain nombre de questions relatives aux élargissements (dont certaines portent spécifiquement sur la question de l'adhésion de la Turquie à l'UE) mais elles ont également été proposées à des panels d'enquêtes localisés dans les pays candidats, à savoir en Turquie. L'analyse des Eurobaromètres offre ainsi l'intérêt de pouvoir mener une investigation en miroir des problématiques d'élargissement entre pays candidats et anciens membres sur des temporalités relativement longues, nous y reviendrons (cf. Chapitre 1).

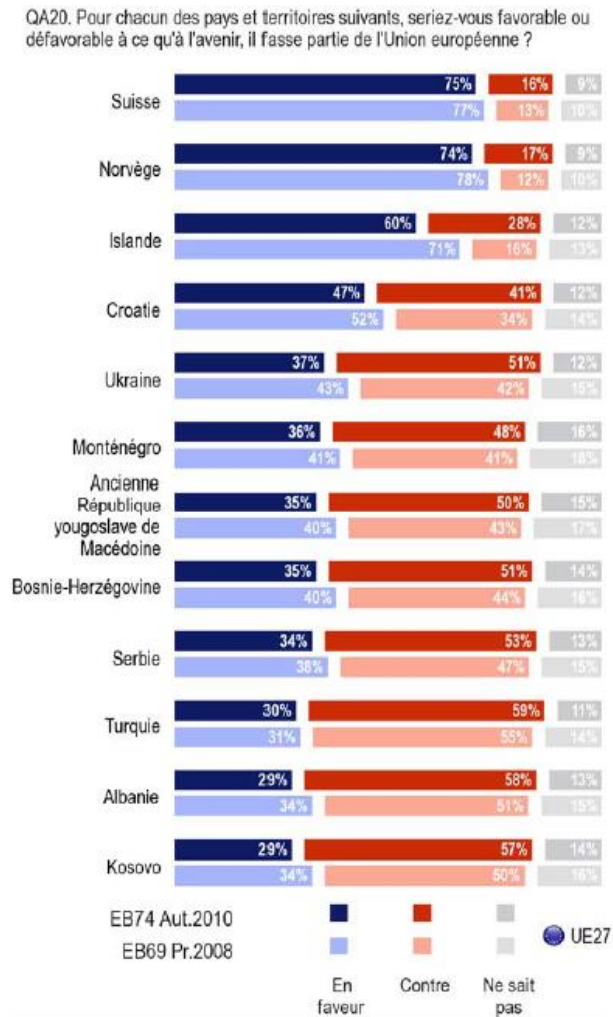
Les politologues se sont bien évidemment emparés de la question, à l'image de N. Monceau et B. Cautrès qui ont développé un certain nombre d'analyses sur ces enquêtes spécifiques (Cautrès et Monceau, 2010). Plusieurs conclusions importantes s'imposent à la lueur de leurs résultats. Les deux auteurs constatent que la majorité des opinions publiques présentes dans les Etats-membres, malgré des différences importantes d'Etats à Etats⁴¹, sont globalement réticentes à l'entrée de la Turquie dans l'UE. La Turquie ne comptabilisait que 30% d'opinions favorables contre 59% d'opinions défavorables et 11% sans opinion, sur la moyenne des 27 Etats enquêtés à l'automne 2010 (*Ibid.*, p. 34). La Turquie est, par ailleurs, assez mal placée relativement à d'autres candidats potentiels puisque les opinions défavorables à une intégration⁴² de la Turquie étaient supérieures à celles de 9 pays sur 13. Elle se positionnait derrière la Croatie, l'Ukraine, le Monténégro, la Macédoine et la Bosnie Herzégovine mais devant l'Albanie et le Kosovo (cf. Figure 3). Les auteurs se sont également intéressés aux critères d'adhésion de la Turquie à l'UE. L'Eurobaromètre n°66 (automne 2006) demandait aux enquêtés de spécifier leurs exigences vis-à-vis de la Turquie quant à une possible adhésion en répondant à une question à choix multiples présentée Figure 4. A partir d'une analyse multivariée combinant les motifs déclarés par les enquêtés sur l'adhésion de la Turquie (cf. *supra*), ils démontrent que l'élément le plus structurant des divergences entre les opinions publiques des pays membres de l'UE sur la question de l'adhésion turque convoque des éléments historiques et géographiques : « la Turquie appartient à l'Europe par sa géographie », « la Turquie appartient à l'Europe par son histoire » auxquels s'ajoute la référence à la « sécurité régionale ». Une seconde dimension se compose des réponses aux questions concernant les différences culturelles et la question migratoire (*Ibid.* p 47). Ainsi, même si cet argument n'est pas celui le plus souvent convoqué par les enquêtés (l'argument « géographique » reste tout de même majoritaire, mentionné par 56% des répondants, cf. Figure 4); le facteur « géographique » est, avec le facteur « historique », celui qui est le plus souvent mentionné par les individus rejetant l'accès de la Turquie à l'UE. La « géographie », que cela plaise ou non aux géographes, constitue donc, dans les représentations des populations des Etats membres un élément particulièrement structurant des divergences sur cette question d'élargissement de l'UE à la Turquie. Les deux politologues ne vont cependant pas plus loin dans l'analyse des contenus des termes d'« histoire » et de « géographie ».

⁴¹ Les populations au Royaume Uni sont souvent beaucoup plus souvent favorables à l'intégration de la Turquie que celles localisées en Allemagne ou en France, par exemple.

⁴² « Pour chacun des pays et territoires suivants, seriez-vous défavorable, à ce qu'à l'avenir, il fasse partie de l'Union Européenne » (Source, Eurobaromètre 74, automne 2010).

Figure 3: Pour chacun des pays et territoires suivants, seriez-vous favorables ou défavorables à ce qu'à l'avenir, il fasse partie de l'Union européenne?

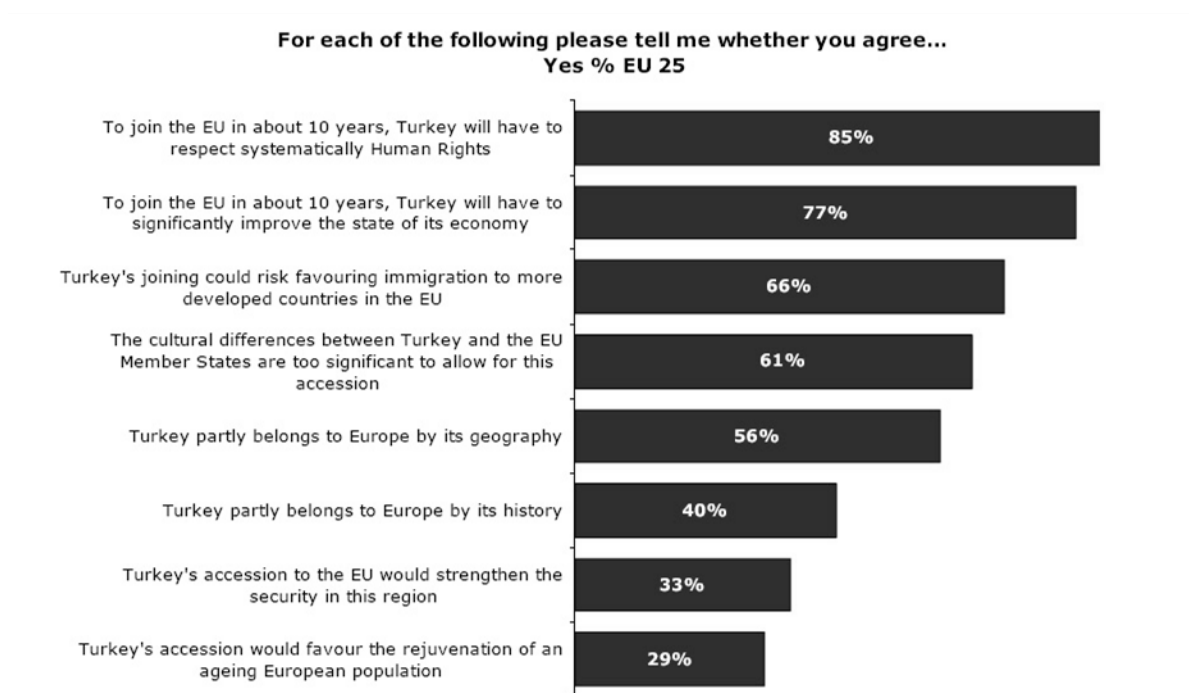
Source : Eurobaromètre 74, enquêtés des pays membres de l'UE à 27, 2010.



Cette investigation des opinions publiques menée auprès des habitants des pays membres de l'UE semble donc rejoindre les ambiguïtés soulevées par le traité constitutionnel avec le caractère central d'arguments géographiques et historiques au service d'une mise à distance de la candidature turque. Or, ce sont paradoxalement les géographes qui, de manière unanime, refusent le plus l'instrumentalisation de leur discipline, notamment au nom d'un renouvellement de ses concepts et méthodes, depuis plus d'un siècle.

Figure 4: Pour chacune des propositions suivantes, dites-moi celles avec lesquelles vous êtes d'accord (Proportion d'accord dans la population enquêtée dans les pays de l'UE à 25)

Source : Eurobaromètre 66, automne 2006, original en couleur.



Une posture entre géographie humaine, études européennes, et géopolitique critique

La discipline s'est forgée au fil de son histoire une boîte à outil théorique permettant d'analyser la dimension spatiale et territoriale de questions économiques, culturelles et politiques. Des concepts tels que celui de « région », d'« intégration régionale » ou de « territoire », peuvent contribuer à lever le voile sur le contenu de l'« Europe », boîte noire géographique régulièrement convoqué pour reléguer la Turquie aux portes de l'UE. D'un point de vue méthodologique, la géographie a développé ses propres méthodes pour l'analyse du contenu et la construction d'imaginaires géographiques à partir du décryptage des représentations (Frémont, 1976 ; Moles et Rohmer, 1992 ; Gumuchian, 1991 ; Bailly, 1995 ; Debarbieux, 1995). Dans ce travail, on se référera à une définition relativement classique du terme de « représentation » en géographie : une « création sociale ou individuelle de schémas pertinents du réel dans le cadre d'une idéologie ; elle consiste soit à évoquer des objets en leur absence, soit lorsqu'elle double la perception, en leur présence, à compléter la connaissance perceptive en se référant à d'autres objets non actuellement perçus » (Bailly et al., 1991). Ce type de définition revient donc au sens étymologique du mot : « ce qui se présente au monde, ce qui est donné à voir » en considérant la dimension construite, située et contingente des représentations comme production matérielle (une carte, un dessin, un écrit, un geste) ou immatérielle (un discours, une idée, une notion). La limite de l'analyse des imaginaires au prisme des représentations passe par cette matérialité qui constitue à la fois la force et la limite de ces objets (cf. la critique des *non representational theories*, NRT, développée par N. Thrift). La référence au terme d'« idéologie »⁴³ renvoie à la dimension socialement, culturellement et politiquement construite de ces représentations. Le recours à une ingénierie relativement classique dans cette discipline (méthodes d'enquêtes par entretiens, par questionnaires, tracé de cartes mentales, analyse de données, analyse spatiale, modélisation) offre une boîte à outil adaptée pour un examen empirique du sens du mot « Europe » et le contenu spatial qu'elle recouvre.

Dans ce contexte disciplinaire, certains courants ont adopté une posture de critique systématique des discours et récits sous-tendant la construction des ensembles politiques, les géopolitiques et les différents

⁴³ Le sens d'idéologie est ici compris soit « comme une organisation d'opinions » (Adorno, 1950, p.2), soit comme « un ensemble organisé de représentations [...] une certaine vision du Monde [...] un cadre de référence » (Raymond et al., 1966, p. 5) ou encore comme un ensemble de « cosmologies et de mythologies » (Augé, 1989, p.182).

discours et récits (« *narratives* ») qui les composent. Le courant de la « géopolitique critique » (« *critical geopolitics* ») offre un champ de réflexion particulièrement fécond en la matière (Ó Tuathail, 1996 ; Ó Tuathail and Dalby, 1998 ; Jones et Sage, 2009, Moisiso, 2016). Ce champ initié dans le contexte anglophone offre un ensemble de perspectives théoriques pour l'analyse du problème proposé dans le cadre de cette thèse dans la mesure où il positionne au cœur du questionnement la place des représentations comme éléments de justification des actions politiques appliquées à l'espace. Même si les différents principes proposés par ce courant sont riches d'enseignement (critique du statocentrisme, questionnement de la manière dont ces constructions politiques font sens dans les imaginaires, critique de l'objectivité et de la supposée neutralité de la géopolitique, réflexion sur les « savoirs situés », Foucault, 1969), l'intérêt de ce courant pour notre travail se situe principalement dans le fait que les auteurs se revendiquant de ce champ considèrent la géopolitique comme plurielle.

Il existerait ainsi différentes géopolitiques, cette dernière ne se limitant pas à la sphère académique ou à des décideurs (Ó Tuathail et Dalby, 1998, p. 4). G. Ó Tuathail et S. Dalby en distinguent trois formes, qui contribuent chacune à leur manière à structurer la sphère sociale et politique : 1) la géopolitique pratique (« *practical geopolitic* »), des chefs d'Etats et de l'administration chargée des affaires étrangères ; 2) la géopolitique formelle (« *formal geopolitic* »), qui révèle les communautés d'intérêt stratégique à l'intérieur d'un Etat ou transcendant un ensemble d'Etat) ; 3) et, ce qui nous intéresse tout particulièrement dans le cadre de cette thèse, la « géopolitique populaire » (« *popular geopolitics* », parfois qualifiée de « basse » / « *low geopolitics* » – *Ibid.*, p. 4-5, Ó Tuathail and *al.*, 1998). Il s'agit, dans ce dernier cas, de l'ensemble des discours géopolitiques traversant la société à travers la culture populaire (magazines, littérature, cinéma, télévision, etc.). Les auteurs avancent ainsi l'idée selon laquelle les populations seraient soumises au quotidien à des discours géopolitiques s'immisçant dans la vie de tous les jours. Partant de ce principe général, chaque territoire serait susceptible d'être décrit à partir de la configuration particulière de ces trois types de discours géopolitiques, un ensemble qui se présente en quelque sorte comme un système localisé de représentations – cf. Figure 5). L'une des principales « perturbations » introduite par la géopolitique se situe sans doute dans ce coup de force consistant à mettre sur le même plan « haute » et « basse » géopolitique. On comprend ainsi comment la question de la construction des identités nationales constitue donc un élément central de l'analyse des *popular geopolitics*, même si elle s'est intéressée de manière précoce à d'autres objets tels que notamment les organisations supranationales tels que l'UE (Moisiso, 2016, p. 225-226). L'autre élément important qui découle de cette manière de considérer la géopolitique et la transgression qu'elle introduit conduit à une focalisation de ce champ sur le « discours », le « récit », le champ des « *narratives* » à travers l'analyse du lien entre discours, textes, représentations et pratiques (Moisiso, 2016, p. 224).

Un certain nombre de perspectives développées dans ce travail adhèrent au programme général de la géopolitique critique. Nous sommes convaincus qu'une plus ample exploration de ce champ, notamment en miroir avec notre corpus de référence plus classique de géographie francophone, constitue un réservoir analytique fécond. Selon nous, l'intérêt pour ce courant en tant que chercheur francophone est qu'il présente un contexte théorique et une somme de travaux empiriques innovants pour porter la focale sur la dimension imaginaire et représentationnelle en géopolitique.

Figure 5: « Une critique théorique de la géopolitique comme un ensemble de représentations et de pratiques »

Source : Ó Tuathail and Dalby, 1998, p.6

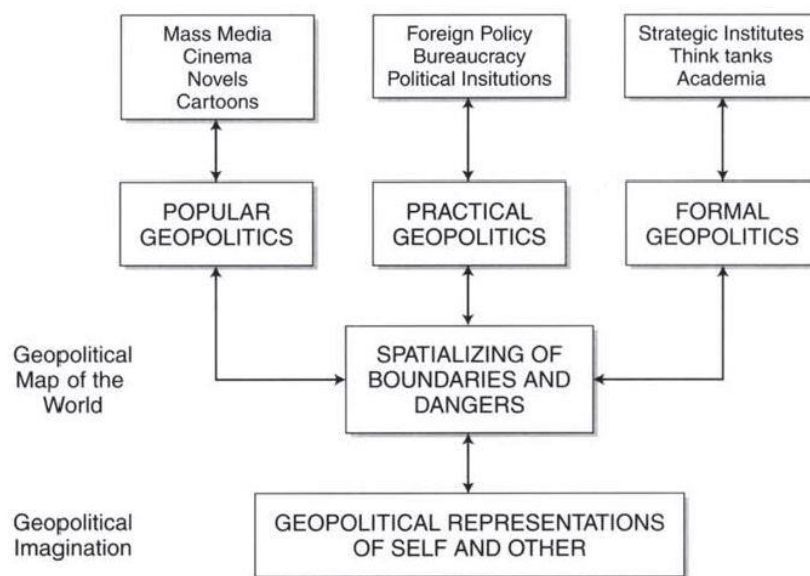


Figure 0.1 A critical theory of geopolitics as a set of representational practices.

Une perspective décentrée à la lueur du concept d'intersubjectivité

Interroger la place de la Turquie pour questionner le sens et les limites de l'« Europe » permet de saisir cet objet à travers sa complexité, du point de vue des représentations sociales et géographiques. Comme le cas russe, le cas turc se situe dans une zone d'ambiguïté maximale entre « Europe » possible et « Europe » probable du point de vue du débat et des discours politiques dont elle est l'objet. La perspective présentée ici consiste à prendre à bras le corps cette boîte noire des représentations sociales et de tenter un décryptage passant par l'objectivation du contenu géographique et géopolitique de l'« Europe » saisie d'un point de vue turc, dans une perspective de *popular geopolitics*. Il s'agit donc d'observer les ambiguïtés et les incertitudes de la notion en cherchant à observer les correspondances avec l'objet spatial – la région – qu'elle désigne. Une telle opération présente donc une perspective de décentrage par rapport aux pratiques dominantes adoptées pour l'analyse de l'objet « Europe », dont le sens et la géographie est trop peu interrogé pour lui-même (au profit de l'UE) ou trop souvent interrogé dans une perspective eurocentrique (Amin, 1988).

Ce décentrage permet ainsi un changement de perspective sur la création d'une altérité à l'« Europe » en interrogeant la manière dont se construit la frontière imaginaire entre ce qui fait partie de l'« Europe » et ce qui en est exclu. Il s'agit ici de proposer un contrepoint par rapport la mise en avant systématique d'une relation d'altérité à la Turquie dans les discours des européens du noyau originel de l'UE, en s'interrogeant sur la manière dont les Turcs eux même se positionnent par rapport à cet objet. Ce travail prend le parti d'en appeler aux théories de l'intersubjectivité dans la construction des identités (Merleau-Ponty, 1945). Inspirée de la philosophie d'E. Kant, considérer la construction des identités à la lueur de l'intersubjectivité suggère que les identités se construisent à travers les interactions sociales, à travers la pratique et l'imagination d'un « autre », tantôt identifié comme semblable ou au contraire assigné à un rapport d'altérité. Les habitants et décideurs politiques d'Europe de l'ouest se sont forgés l'image du Turc à travers l'iconographie orientaliste renvoyant cette population à une appartenance religieuse, ou à travers des constructions politiques et une iconographie plus ou moins fantasmée dont ils seraient héritiers (l'Empire Ottoman et le Grand Turc venus jusqu'aux portes de Vienne ou saisi à travers l'image de l'« homme malade de l'Europe »). Il n'est pourtant pas certain que les Turcs se représentent comme « Autre » de l'« Europe » si l'on considère le travail des dirigeants de ce pays depuis la seconde moitié du XXe siècle pour traiter les

différents projets d'intégration régionale européenne (dépôts de candidatures dont la première remonte à 1963) ou encore les grandes phases de modernisation – d'eupéanisation – initiées depuis la période des Tanzimat⁴⁴ par le pouvoir central de la Sublime Porte passant souvent par l'importation de modèles européens (constitution suisse, principe de laïcité français, tradition de la discipline militaire prussienne, etc. – cf. Chapitre 2).

Introduire une réflexion en termes d'intersubjectivité permet ainsi de saisir la manière dont celui, considéré comme l'Autre vu d'« Europe », se positionne lui-même par rapport à la frontière imaginaire que le couple identité/altérité de la notion induit. Tel qu'il est convoqué dans cette thèse, il permet également de questionner le contenu de cette identité d'un point de vue que l'on souhaite décalé, c'est à dire en interrogeant le sens et le contenu de l'« Europe » sans reprendre pour acquis les prénotions ou les évidences d'apparence des européens du centre. Après tout, est-ce que les turcs eux-mêmes considèrent que les limites de l'« Europe » se situent au niveau du Bosphore quand on connaît le caractère problématique de cette limite du point de vue de la géographie humaine ? Est-ce que l'« Europe » constitue pour eux un projet porteur de valeurs universelles ? L'Empire Ottoman s'est érigé comme la figure de l'ennemi, une forme de valeur refuge construite à l'époque où la chrétienté occidentale éprouvait le morcellement de la période des guerres de religions (cf. l'épisode de la Bataille de Lépante). Mais d'un point de vue turc, les puissances européennes et l'« Europe » peuvent elles aussi être perçues comme des puissances déstabilisatrices, à l'origine du morcellement de l'empire Ottoman, de son dépeçage et des différentes guerres et processus d'épuration ethnique qu'elles ont entraînées depuis la moitié du XIXe siècle. La Turquie constitue ainsi un point d'observation particulièrement pertinent dans la mesure où ce pays peut être considéré – et se considérer – autant comme un étranger proche que comme une composante de l'idée d'« Europe ». Trop proche de l'« Europe » pour pouvoir être absolument exclu, il peut être mis à distance lorsqu'il est vu comme un rival en compétition avec les puissances du cœur d'« Europe ». Cette complexité en fait un point d'observation du problème particulièrement intéressant, notamment comparé à des cas plus « évidents » comme le Maroc ou la Suisse.

Mais la perspective de décentrage proposé n'est pas que spatiale, elle est également sociale. Elle ne cherche pas à se focaliser sur les représentations des élites les plus actives ou impliquées dans la production de l'« Europe » contemporaine (cadres de l'UE, politiques nationaux, etc.) mais à interroger également l'« Europe » en devenir, en s'intéressant à une population spécifique, les étudiants du premier cycle universitaire. Comment l'« Europe » est-elle représentée du point de vue d'une population relativement bien informée et pratiquant l'« Europe » régulièrement (à travers les médias, les réseaux sociaux, les mobilités via le programme ERASMUS, etc.). Même si les représentations de l'« Europe » par le haut (*formal et practical geopolitics*) seront questionnées en première partie de ce travail, évaluer l'« Europe » construite par le bas, à l'heure où un certain nombre d'analyses considère que le blocage du projet politique de l'UE est en partie dû à ses difficultés à s'incarner comme un échelon de référence pour le vivre ensemble (Raulet *in* Zarka, 2012 ; Habermas, 2013, 2017, *in* Zarka 2012) s'avère indispensable. Ce sera l'objet de la seconde partie de ce travail.

En résumé, c'est donc avant tout à la lueur d'une analyse critique du sens du mot « Europe » situé à la croisée de différents courants de la géographie francophone et anglophone que ce travail cherche à se situer, avec un intérêt particulier porté au champ de la géopolitique critique et plus particulièrement à l'ensemble désigné à travers le terme de *popular geopolitics*. Ce travail ambitionne une perspective décentrée sur cette question en cherchant à questionner le problème lancinant de l'« eupéanité » de la Turquie du point de vue des turcs eux-mêmes (Lévy, 1997). En d'autres termes, à interroger la manière dont se construit localement un certain rapport à cet objet, un système de représentation, (Moisio, 2012 ; Biebuyck et Rumford, 2012 ; Lucarelli et Fioramonti, 2009), en proposant d'analyser ce problème sur la base d'investigations empiriques menées avec la boîte à outil du géographe.

L'ambition de ce travail sera donc d'objectiver le contenu des représentations associées au terme d'« Europe » par les turcs eux-mêmes, en proposant une approche systémique et empirique du problème, c'est-à-dire basée sur l'élaboration et l'analyse d'enquêtes de terrain recourant à un complexe

⁴⁴ « Réorganisation » en Ottoman. Ce terme désigne le courant de réforme initié dès la moitié du XIXe siècle par le pouvoir central de l'Empire afin de moderniser l'Etat, en s'inspirant des innovations politiques proposées par les Etats d'Europe occidentale depuis la Révolution française.

méthodologique intégré, nous y reviendrons. La problématique générale de cette thèse se déclinera autour de deux questionnements centraux :

1. *Quelle « Europe » apparaît lorsque l'on tente d'objectiver le contenu de cet objet structurant des récits et des représentations géopolitiques de l'UE ? Une telle entreprise permet-elle de mieux comprendre la mise à distance récente de la Turquie de cet ensemble ?*
2. *L'analyse des représentations individuelles permet-elle d'expliquer les incertitudes inhérentes à la définition de cet objet fondamentalement complexe et polysémique ?*

Ce travail se déclinera en trois temps. Cette introduction a cherché à mettre en avant l'intérêt de considérer les représentations et plus particulièrement les représentations « par le bas » de l'« Europe » afin de saisir le contenu et les limites de l'objet. Cependant, ces représentations ne se construisent pas hors sol et sont modelées par des discours et récits géopolitiques produits par le haut ou à travers l'héritage de représentations plus anciennes.

La première partie de ce travail proposera donc une analyse préparatoire du contexte de production de ces représentations turcocentrées. Elle proposera une critique des différents discours politiques présentés en introduction à travers le questionnement de deux grands arguments avancés par les chroniqueurs et acteurs du débat sur l'adhésion Turque à l'UE. D'un côté ceux en faveur d'une vision restrictive et essentialiste de l'« Europe », considérant les facteurs historiques et culturels comme des arguments valides pour une mise à distance de cette dernière de cet ensemble (Chapitre 2). Ce chapitre présentera une rapide analyse géohistorique de la situation de la Turquie par rapport à l'« Europe », en la considérant notamment sous l'angle des relations internationales avec ses voisinages dans le temps long, afin d'évaluer si l'histoire constitue un argument pertinent et systématique pour considérer la non-européanité de la Turquie. Une seconde analyse portera sur un second type de discours proposant une vision extensive et conditionnaliste de l'euroanéité, saisie à la lumière de l'économie et du respect d'un certain nombre de valeurs sociales et politiques (cf. Chapitre 3). Ce moment de la démonstration empruntera à l'exercice de style la régionalisation de l'« Europe » sur la base d'un nombre sélectif de critères. Dans la mesure où l'analyse de la notion d'« Europe » et de l'espace qu'elle recouvre suppose de se donner un certain nombre de critères permettant de définir les objets étudiés et la manière d'en rendre compte en pratique, cette première partie débutera par un retour en profondeur sur un certain nombre de propositions avancées en introduction (Chapitre 1). On reviendra sur ce que l'on entend par les termes d'« Europe » en tant que notion et d'espace, tout expliquant en quoi une perspective décentrée contribue à éclaircir l'analyse de ces différents objets. Ce sera également l'occasion de présenter les différentes méthodologies et concepts opérationnels choisis pour élaborer la démonstration.

Les deux parties suivantes proposeront diverses formes de géographies de l'« Europe » à travers l'analyse empirique des représentations d'une population universitaire d'étudiants turcs de licence. Ces résultats reposent sur les résultats d'enquêtes de terrain menées dans le cadre de ce travail doctoral.

L'« Europe » peut être définie comme une « notion », une « région », et un pôle. Ces différents objets seront dissociés afin de mieux mettre en avant leur complémentarité à travers une analyse systématique permettant d'éprouver l'hypothèse d'Ó Tuathail et S. Dalby selon laquelle l'analyse des représentations peut faire système et ainsi identifier une forme de géographie turcocentrée de l'« Europe ».

La seconde partie s'attachera à délimiter les contours sémantiques et spatiaux de l'« Europe ». Dans un premier temps on analysera les limites de cet ensemble telles que la population enquêtée se les représentent, en recourant à une méthode originale de cartes mentales (Chapitre 5). Le chapitre suivant (Chapitre 6) proposera une analyse complémentaire en se focalisant cette fois-ci sur le contenu sémantique revêtu par cet objet. Ces deux démonstrations permettront de mettre en évidence le contenu imaginaire de l'« Europe » d'un point de vue turc et de mettre en évidence la frontière imaginaire séparant l'« Europe » de ce qui se situe à l'extérieur. Ce sera alors l'occasion d'évaluer la place conférée par les étudiants à leur pays par rapport à cette entité. Le travail présenté reposant sur l'analyse d'un segment particulier de la population turque, une présentation du public étudiant ciblé et de la pertinence qu'il peut représenter pour l'analyse des représentations de l'« Europe » précèdera ces deux chapitres empiriques (Chapitre 5). Ce sera pour nous l'occasion de discuter la position et l'homogénéité de ce groupe d'analyse dans l'espace social et géographique turc, tout en présentant le protocole d'enquête et les différentes méthodes et outils mobilisés

(entretiens semi-directifs, enquête par questionnaires, technique des mots associés, cartes mentales interprétatives, etc.).

La troisième et dernière partie de ce travail cherchera à définir l'« Europe » comme pôle attractif. En effet, une partie de la problématique liée à la question de la place de l'« Europe » dans le Monde ou dans son voisinage est liée au déclin de l'« Europe » par rapport notamment à de nouvelles centralités émergentes. Une analyse exploratoire cherchera à considérer la place des pays d'« Europe » relativement au reste des pays du Monde à travers les préférences résidentielles exprimées par les étudiants. Un premier chapitre proposera une analyse inductive des résultats de l'enquête menée en Turquie auprès des étudiants turcs à travers les questions sur « les pays où ils aimeraient/n'aimeraient pas vivre » (Chapitre 7). Elle introduira une tentative de montée en généralité en vue de développer une vision systémique des représentations sociales. Le second chapitre de cette partie (Chapitre 8), proposera une analyse diachronique des représentations des étudiants, en comparant les résultats de l'enquête menée en 2013 avec celle conduite dans le cadre du projet européen *EuroBroadMap* en 2009, avant de mettre en place une analyse explicative (*via* le recours à la modélisation) des choix de pays et de caractériser les éventuelles spécificités de ce regard turc sur le Monde. Le dernier chapitre cherchera à aller au-delà de cette géographie dessinée par les représentations positives et négatives pour proposer une analyse systémique des représentations (Chapitre 9).

PARTIE I : La Turquie dans les régionalisations du Monde, une approche par le flou et l'incertitude

Ce travail propose donc d'analyser les représentations de l'« Europe » telles qu'elles peuvent être saisies d'un point de vue turc. Dans une perspective géographique, l'analyse des représentations ne se fait pas hors sol. Elle postule l'existence de relations entre le Monde saisi dans sa dimension empirique et les représentations. Ces représentations sont des productions révélatrices, d'imaginaires modelés par les pratiques de l'individu, son expérience et ses interactions avec différents niveaux d'organisations sociales.

Avant de se lancer dans l'analyse des imaginaires géographiques de l'« Europe » révélés par diverses représentations, il peut donc être pertinent de considérer quelques analyses élémentaires du problème en cherchant à objectiver certains éléments posés par l'« européanité » de la Turquie. Différents discours présentés en introduction proposaient, tantôt de mettre à distance, tantôt d'intégrer la Turquie à l'« Europe » en se basant sur des argumentaires revendiquant une légitimité du côté de l'histoire, de la géographie ou encore de l'économie. Cette première partie propose donc d'explorer ces dimensions dans une double perspective : 1) appuyer la pertinence d'une démonstration centrée sur les représentations en supposant que l'analyse de critères souvent présentés comme objectifs ne permet pas nécessairement de résoudre le problème. Démontrer en quelque sorte la pertinence d'un travail considérant les représentations ; 2) fournir un certain nombre d'éléments de contextualisation des représentations analysées, leur étude supposant de disposer d'une connaissance de l'objet *a priori*. Dans le vocabulaire de G. Ó Tuathail et S. Dalby, il s'agit donc ici d'examiner le contenu de la *practical geopolitics*, des chefs d'Etat et de l'administration chargée des affaires étrangères, et de la *formal geopolitics*, qui révèle les communautés stratégiques à l'intérieur d'un Etat ou transcendant un Etat, avant de se lancer dans l'analyse des représentations, davantage liée à l'analyse des *popular geopolitics* (Ó Tuathail, 1996 ; Ó Tuathail and Dalby, 1998)

Comme on l'a suggéré plus haut dans le cas de la géopolitique critique, toute tentative d'analyse constructiviste des représentations sociales doit être soumise à l'analyse de ses propres postulats et ethnocentrismes. Un second élément nécessaire et préalable à ce travail consiste donc à expliciter la posture et les différents cadres de réflexions théoriques et méthodologiques qui l'animent.

Cette première étape du travail se déclinera en trois temps. Un premier chapitre précisera les concepts adoptés dans cette thèse, en illustrant la manière dont ils proposent un décentrage sur des questions fréquemment abordées à la lueur de postures eurocentriques (Amin, 1988). Ce chapitre sera l'occasion de revenir sur l'élaboration de la méthodologie de cette thèse et sa situation dans le panorama de la géographie universitaire francophone, principalement (Chapitre 1). Les deux chapitres suivants s'attacheront à questionner deux catégories convoquées de la mise à distance ou au contraire l'intégration de la Turquie à l'« Europe » dans les représentations des européens du centre : d'un côté une perspective géohistoriques s'attachera à l'analyse des relations internationales du pays dans le temps long (Chapitre 2) ; de l'autre une perspective davantage focalisée sur des critères socio-économiques proposera un exercice de régionalisation (Chapitre 3). L'histoire est en effet souvent mise en avant pour construire une relation d'altérité avec la Turquie. Il sera donc question de voir si cette perspective peut constituer un argument crédible pour considérer la Turquie comme un objet extérieur à la définition d'une « grande Europe » (Beckouche et Richard, 2013 – Chapitre 2). Le dernier chapitre (Chapitre 3) portera sur une analyse critique des critères objectivés, inspirés de ceux de Copenhague, afin d'évaluer la position relative de ce pays dans l'organisation régionale européenne. On y proposera des régionalisations originales de l'« Europe » probable (cf. Introduction générale), saisie au prisme de critères économiques et sociaux tels que le niveau de développement, les modes de croissance économique ou encore la question des droits humains.

Chapitre 1 : De la notion d' « Europe » à l'identification d'une région européenne, une posture de décentrage

« Les mots sont des instruments que chacun de nous est libre d'appliquer à l'usage qu'il souhaite, à condition qu'il explique sur ses intentions »

C. Lévi-Strauss⁴⁵

L'explicitation d'une posture de recherche constitue un exercice délicat à l'intersection entre justification théorique, méthodologique et autobiographique. Ce type d'opération se doit de retracer le cheminement à l'origine de la formulation de la problématique, des différents protocoles choisis ainsi que les partis pris dans l'élaboration du produit final soumis au lecteur. Nous n'adopterons pas ici un récit chronologique, pour lui préférer une entrée thématique s'organisant autour des trois grands thèmes structurant l'analyse du mot « Europe » : « mot » (« notion »), « espace » (« région ») et « polarisation » (« place dans le Monde »), trois concepts qui structurent l'articulation logique de ce travail.

Le plan de ce chapitre abordera chacun d'entre eux distinctement. Dans un premier temps, il sera question de revenir sur les enjeux posés par la définition du mot « Europe », saisi comme une notion. Dans un second temps on cherchera à élaborer un schéma d'analyse du lien entre le mot et le territoire qu'il recouvre à travers le concept de « région ». Enfin, cette thèse questionnera la place de l' « Europe » dans le Monde et son éventuel déclin dans les représentations à travers son rôle en tant que pôle attractif mondial.

Un tel exercice introductif s'avère d'autant plus fondamental dans le cadre d'un travail proposant une démarche et des inspirations pouvant révéler une forme de syncrétisme en géographie humaine, et plus généralement en sciences sociales. Le lecteur aura peut-être l'occasion de constater que la géopolitique s'y mêle à la géographie économique, la géographie théorique et quantitative, la géographie culturelle, la géohistoire et emprunte même aux confins de la discipline des éléments venus de l'histoire, de la psychologie sociale, de la psychologie cognitive, de l'économétrie, *etc.* Malgré son apparente diversité, cette navigation entre des concepts et outils d'origines multiples se fonde sur des choix théoriques assumés que ces premières pages ont pour objectif de mettre en exergue.

1.1. L' « Europe » est une notion

L'ensemble de ce travail repose sur un premier postulat qui consiste à considérer l' « Europe » comme une notion floue. A la différence du *concept*, désignant une « faculté, manière de se représenter une chose concrète ou abstraite ; résultat de ce travail, représentation »⁴⁶, le terme de *notion* peut se définir comme « une connaissance immédiate, intuitive de quelque chose », une « construction, [ou] représentation de l'esprit »⁴⁷. Cette distinction, que nous empruntons à A. Bailly et *al.*, semble relativement bien définir ce qui distingue l' « Europe » d'une catégorie dont le contenu aurait fait l'objet d'un effort d'objectivation systématique (1991). L'un des enjeux centraux de cette thèse consistera donc à mener une opération d'objectivation du terme « Europe », de le faire passer, en quelque sorte, du statut de notion à celui de concept. Cet effort suppose un certain nombre de prérequis.

1.1.1. Objectiver la notion d' « Europe »

Le premier prérequis – et sans doute le plus important – peut paraître *a priori* paradoxal : il consiste à accepter l'irréductible subjectivité du terme pour chercher à en objectiver le contenu. De considérer l' « Europe » comme une boîte noire des représentations sociales, dont l'objectivation n'est possible qu'à travers la mise en évidence et l'acceptation de sa relativité irréductible. On l'a vu en introduction dans le cas des discours d'hommes et de femmes politiques français, la notion d' « Europe » est complexe, ambivalente.

⁴⁵ Cité par F. Braudel, (1987, p 33).

⁴⁶ Source : *Trésor de la langue française informatisé* [url : atifl.atifl.fr], consulté le 11/04/2015.

⁴⁷ Source : *Ibid.*

Elle fait l'objet de points de vue, contradictoires voire antagonistes, qui peuvent être dus à des positionnements idéologiques, des visions du monde différentes comme à des effets de polarisation dans le spectre des opinions politiques (positionnement par rapport à la dimension « identitaire » de l'« Europe », sa dimension économique, l'intérêt relatif de l'Etat dans lequel l'acteur se situe, etc.). De fait, chercher à comprendre le sens du mot « Europe » nécessite de laisser la porte ouverte à cette diversité, aux contradictions apparentes, aux paradoxes, aux antagonismes.

Le premier principe théorique de cette thèse consiste ainsi en une forme de doute méthodologique, qui suppose d'accepter l'incertitude sur le contenu sémantique du mot « Europe ». Cette posture implique de laisser la possibilité à une diversité de sens d'émerger pour définir le terme et donc suspendre un certain nombre de présupposés et de prénotions sur nos connaissances scientifiques ainsi que de nos propres motivations ou opinions sur l'objet⁴⁸. Même si la recherche de la neutralité axiologique en sciences sociales semble souvent se révéler une chimère, l'application d'une démarche prenant en compte la dimension située des représentations, à commencer par les nôtres, constitue un élément pertinent dans l'élaboration d'un travail sur les représentations en ce qu'il permet de penser sa propre subjectivité. Ces premiers jalons du raisonnement ne constituent pas une posture naïve dans la mesure où ils supposent d'accepter la relativité du sens du mot « Europe ». Ceci n'est pas sans poser certains problèmes de fond, à commencer par la discussion autour de la critique subalterniste de la dimension universelle de l'idée d'« Europe » et des valeurs qui lui sont associées.

La critique subalterniste de l'idée d'« Europe »

L'affirmation selon laquelle la pensée européenne et les valeurs qu'elles diffusent ont une portée universelle est depuis longtemps critiquée, notamment dans le cadre du courant des *subaltern studies*. Quand l'historien indien D. Chakrabarty évoque la nécessité de *Provincialiser l'Europe* par la remise en question de l'historicisme de la pensée sociale et politique européenne, il n'évoque pas moins la perspective de (re)contextualiser cet objet par rapport au système idéologique complexe dont elle est le produit (Chakrabarty, 2009). En effet, selon lui, le mode de « penser le Monde » européen s'est construit à partir de l'idée de « stade », ou par « niveau de développement ». Ce type de représentations conduit donc à considérer le mode de développement économique et industriel de l'« Europe » comme un stade ultime souvent de référence oubliée pour l'analyse des pays ou des sociétés situés dans d'autres contextes géographiques et culturels. Ce modèle, qu'il qualifie d'« historicisme »⁴⁹, a abouti selon lui, à la construction d'une idéologie de la modernité européenne se revendiquant de portée universelle (*Ibid.*). En instillant la pensée par stade, les colonisateurs auraient en quelque sorte légitimé le principe de colonisation dans l'idée que les différents territoires soumis à l'autorité coloniale n'auraient « pas encore » atteint le stade, seraient trop « grossiers » ou insuffisamment développés, pour pouvoir se prendre en main (*Ibid.*, 2009, pp. 39-41).

Ce modèle de pensée positiviste a bien sûr ses limites et ne résiste pas à l'observation pour de nombreux auteurs de l'existence de formes de modernités alternatives à la modernité universalisante européenne. La Chine, pour ne prendre que cet exemple, fut bien avant l'« Europe » occidentale et méridionale un centre industriel et capitaliste majeur qui fut en quelque sorte pris de court par l'innovation constituée par la découverte de la machine à vapeur : « il n'y a pas ainsi de vocation européenne » (Grataloup, 2007[2010], pp. 108 et 118-122). D. Chakrabarty évoque la coexistence paradoxale de la référence aux

⁴⁸ Encore qu'elles soient finalement assez vague... Appartenant à la « génération Schengen » et poussant le vice jusqu'à passer un bac européen franco-allemand, je n'ai pas l'impression d'avoir une quelconque fascination pour l'objet UE comme projet politique. Le fédéralisme comme les positions souverainistes me laissent perplexes. Malgré l'acharnement de mes professeurs d'histoire-géographie à nous intéresser à la construction européenne, cet objet est resté à mes yeux une forme de technostucture opaque, ensevelie sous un monticule de dates d'élargissements, de célébration de l'amitié franco-allemande et de la peur de la guerre, autant d'éléments permettant de dissimuler la part d'idéologie qui sous-tend ce projet. La découverte tardive d'une géographie universitaire critique à l'égard du contenu supposé neutre de l'UE et sur ce que pourrait être l'« Europe » en dehors de l'UE a été l'objet d'une prise de conscience brutale et salutaire de l'intérêt de « mon aire culturelle ». De fait, et d'un point de vue strictement personnel, les problématiques des études européennes n'ont d'intérêt à mes yeux qu'en tant qu'elles posent les limites de l'« Europe » et intègre le décryptage des ethnocentrismes que son idée et sa pratique suppose.

⁴⁹ « [O]n peut dire que l'« historicisme » est un mode de pensée qui possède les caractéristiques suivantes. I nous dit qu'afin de comprendre la nature de quelque objet du monde que ce soit, nous devons le considérer comme une entité en développement, c'est-à-dire, 1) comme un tout individuel et unique – comme une espèce d'unité, ne serait-ce qu'en puissance – et à comme quelque chose qui se développe avec le temps. » (Chakrabarty, 2009, p. 62)

divinités locales par les citoyens-paysans indiens avec des formes d'organisations politiques sophistiquées particulièrement bien intégrées à la modernité contemporaine postindépendances. Néanmoins, si elle n'est pas pertinente dans sa confrontation empirique à la réalité, ce rapport à la modernité européenne constitue une idéologie structurante, appropriée et traduite dans les différents contextes des Etats non-européens, anciennement colonisés ou non.

Depuis le début des luttes indépendantistes, les penseurs des différents mouvements nationalistes ou anticoloniaux ont développé des critiques de ce que D. Chakrabarty désigne à travers le terme de « modernité politique » et « économique » européenne. Or, depuis F. Fanon, fervent critique de la logique colonialiste, engagé aux côtés du FLN⁵⁰ pendant la Guerre d'Algérie, un certain nombre d'auteurs, notamment du courant subalterniste indien, se sont confrontés à l'ambiguïté présentée par le rapport particulier à la modernité européenne dans le contexte de pays non européens (Fanon, 1952, 1961 ; Amselle, 2004)

Comme l'explique toujours D. Chakrabarty, en évoquant notamment l'exemple indien, la phase d'indépendance et l'appel à l'autodétermination par les « mouvements nationalistes anticoloniaux » n'a pas invalidé la pensée par stade mais l'aurait au contraire reconfigurée, traduite, à travers ce qu'il désigne par le terme d'injonction au « maintenant », visant à développer le principe de la pleine modernité politique dans le Tiers monde. « [L]a critique de l'historicisme touche donc au cœur de la question de la modernité politique dans les sociétés non-occidentales » (*Ibid.*, pp. 40-42). A l'intérieur des différents pays, se serait donc créée une injonction à la modernité, constituant une forme de transgression du modèle historiciste européen. Pour illustrer ce point, il convoque le choix pour l'Union Indienne de construire son système démocratique sur le suffrage universel : « ce geste constituait une violation directe de la prescription faite par J ;-S. Mill : ' l'éducation universelle, déclarait-il dans son essai sur le gouvernement représentatif, doit précéder le droit de vote universel' ». (*Ibid.* p 42). La transcription de ce système dans un contexte où l'éducation et la conscience citoyenne étaient en retrait par rapport aux droits politiques des individus a conduit à la segmentation de la population locale : « comment penser le politique dans ces moments où le paysan⁵¹ – le subalterne – apparaît de plein droit dans la sphère moderne de la politique, comme membre du mouvement nationaliste combattant la domination britannique ou comme membre à part entière du corps politique sans avoir effectué le travail 'préparatoire' qui lui permettait d'acquérir le titre de 'citoyen bourgeois' ? » (*Ibid.*, p. 44.).

Se pose donc dans le contexte des pays concernés par ce type de modernisme, question de la qualification de l'archaïsme (Hobsbawm), des « survivances » et « rémanences » (Marx), de la « synchronicité du non synchrone » (Ernst Bloch) et d'autres « causalités structurales » (Althusser), qui selon lui relèvent de stratégies qui conservent des éléments historicistes dans la mesure où : « [t]outes dotent au minimum le temps et le processus historiques d'une unité structurale sous-jacente (sinon d'une totalité expressive) qui permet d'identifier certains éléments du présent comme 'anachroniques' » (p. 46). L'ensemble de ce questionnement renvoie donc au principe des modernités locales (Göle, 2005) qui désigne le fait que la pensée de la « modernité » s'est adaptée à un contexte donné de tensions à l'intérieur de la société pour devenir une idéologie autonome, indigénisée en quelque sorte, qui peut se cristalliser autour de certaines thématiques spécifiques telles que le droit des femmes ou de la laïcité dans le contexte turc. « Toute recherche sur un terrain comme la Turquie, qui, tout en étant un pays extra-européen, est exemplaire dans sa volonté historique de s'ouvrir à la modernité occidentale, conduit bien entendu à la question de l'articulation entre le récit de la modernité et la spécificité culturelle. La modernité européenne et son imaginaire social se diffusent, s'infiltrent et circulent dans les espaces extra européens, soit en raison d'une modernisation volontariste comme en Turquie, par la suite du colonialisme comme en Inde, ou encore avec la globalisation » (Göle, 2005, p. 75).

La mise en évidence de la tension évoquée ici n'a pas pour but de revenir sur le débat lancinant de la tension entre universalisme et relativisme, débat qui structure la critique d'une pensée occidentale universalisante au service d'une forme de domination intellectuelle européenne sur le reste du Monde (Saïd,

⁵⁰ Front de Libération Nationale : parti indépendantiste algérien créé en novembre 1954 contre le colonisateur français.

⁵¹ « Le paysan fonctionne ici comme un raccourci désignant toutes les relations et pratiques apparemment non modernes, rurales et non séculières, qui marquent constamment de leur empreinte jusqu'à la vie des élites indiennes et leurs institutions gouvernementales. LE paysan tient lieu de tout ce qui, dans le capitalisme et la modernité indiens, n'est pas bourgeois (au sens européen du terme).

1978 ; Amselle, 2004, Grataloup, 2007[2010], 245-261). Elle permet simplement de mettre en évidence le fait que la notion d'« Europe » n'est pas une notion neutre et qu'elle peut représenter un objet polémique compte tenu de l'injonction à un certain mode de pensée progressiste, positiviste s'érigeant comme universel qu'elle peut invoquer dans certains contextes. Travailler sur les représentations d'un mot au passé aussi lourd nécessite pour l'analyse de prendre la mesure de sa relativité de sens et de son caractère potentiellement polémique, de tendre l'oreille à la critique de l'« Europe » pour pouvoir donner leur chance à des discours tant critiques que partisans de l'universalisme européen. Cette prise de conscience nécessite de se dégager d'une forme d'ethnocentrisme pour lequel S. Amin a taillé sur mesure le concept d'« eurocentrisme » (Amin, 1988). En d'autres termes, laisser définir l'« Europe » par des individus dans une perspective de *popular geopolitics* demande d'accepter de recueillir un discours peu réceptif, voire critique, de l'idée et du contenu associés au mot « Europe ».

Les ambiguïtés de la terminologie dans la littérature

La question des spécificités posées par la provincialisation de l'« Europe » du point de vue turc et l'interrogation des formes de modernités locales dans ce pays spécifique sera abordée dans Chapitre 6. Notons toutefois qu'une difficulté posée par la littérature subalterniste réside dans le flou ou tout du moins le caractère supposé équivalent de termes qui semblent bien différents dans une perspective géographique et politique : « Europe », « Occident », « modernité », « civilisation », « mondialisation » ou encore « colonisation ». Certaines citations de D. Chakrabarty (cités plus haut) mettent en évidence de telles équivalences. On peut également trouver ce type d'ambiguïté terminologique chez les exégètes de ce courant de pensée : « *L'Europe* est-elle la mère de la démocratie et des droits de l'homme ou bien n'est-elle qu'une aire culturelle comme une autre et, à ce titre, non fondée à propager ses valeurs à l'ensemble de la planète ? Telle est bien la question posée à la philosophie politique (*occidentale*⁵²) par deux courants critiques de la pensée contemporaine : le postmodernisme d'une part, le postcolonialisme de l'autre » (J.-L. Amselle, 2004, p.155). Même si ces objets sont fortement reliés, notamment en raison du rôle des occidentaux dans l'émergence de ces différents processus, ces termes ne sont pas complètement synonymes du point de vue du géographe ou de l'historien et méritent d'être dissociés avec précision.

L'« Occident » n'est certainement pas équivalent à l'« Europe », même si l'« Europe » peut être considérée aujourd'hui comme une partie de l'« Occident ». Différentes géométries existent pour qualifier l'Occident : 1) une dimension que l'on qualifiera de géostratégique, c'est à dire liée aux stratégies d'alliance militaires et aux alliances de raison dans la sphère de la *high geopolitics* ; 2) une dimension géohistorique et migratoire qui met en jeu les processus dans les temps moyen et long conduisant à l'émergence de sociétés socialement et culturellement proches de l'« Europe » tout en étant à distance de ce centre (les « Europe projetées », Lévy, 1997, p. 171) ; 3) une dimension socio-économique liée à la diffusion d'un certain modèle d'organisation sociale et économique, propre aux sociétés capitalistes. Le terme d'« Occident » embrasse donc une géographie plus large que l'« Europe » qualifiant généralement la partie terminale du cap occidental d'un ensemble de terres émergées, eurasiatique, en y associant un ensemble de territoires ultramarins. Dans une acception géostratégique, l'« Occident » peut également désigner le système d'alliances défensives du bloc capitaliste constitué autour de la puissance globale étatsunienne. Au lendemain de la seconde Guerre mondiale, les pays d'Europe de l'ouest se regroupent autour d'une alliance stratégique, l'« Union Occidentale », fondée par le traité de Bruxelles le 17 mars 1948 et « censée lutter contre l'expansionnisme soviétique » dans la continuité du discours de Fulton (5 mars 1946) et du coup de Prague (février 1948 – (Mongrenier, 2005, p. 28). Elle regroupe les Etats du Bénélux, la France et le Royaume Uni (*Ibid.*). Cette « Union Occidentale » (*sic.*) prend une dimension transocéanique en se transformant en Organisation du Traité Atlantique Nord (OTAN) lors de la signature du traité de Washington le 4 avril 1949, ajoutant aux Etats membres de l'Union occidentale, les Etats-Unis, le Canada, le Danemark, l'Islande, la Norvège l'Italie et le Portugal (*Ibid.*). Jusqu'à nos jours, ce système d'alliances hérité de l'ère bipolaire « conserve le monopole de la défense collective de l'Europe » (Mongrenier, 2005, p. 27). Malgré la disparition de l'« ennemi » soviétique (faisant au passage oublier l'ennemi allemand pour lequel l'Union Occidentale

⁵² Nous soulignons.

avait été constituée...), ce système d'alliances s'est trouvé réinvesti de manière périodique durant certaines crises situés aux marges des Etats membres (cf. guerres de Yougoslavie et du Kosovo). Dans une acception géohistorique davantage centrée sur la dimension culturelle et migratoire, le terme d' « Occident » peut également désigner une certaine communauté de culture, de langues et d'origine avec des pays ultramarins. Ces caractéristiques partagées sont liées aux dynamiques migratoires d'un certain nombre de « pays neufs » d'Amérique, d'Afrique du Sud ou d'Océanie (Australie, Nouvelle Zélande) qui ont comme caractéristiques d'avoir été fondées et peuplées par des migrants venus des différentes métropoles d'Europe occidentale (Lévy, 1997, p. 171). Comme l'explique J. Lévy, « on allait fabriquer des Europe aux quatre coins du monde », les langues, religions et systèmes de valeurs des constructions politiques s'autonomisant jusqu'aux mouvements d'indépendances dès le début du XVIIIe siècle dans la sphère hispanophone et plus tardivement dans les cas anglophone et lusophones. Ces sociétés se sont construites en s'inspirant de leurs métropoles originelles respectives⁵³, souvent au mépris des cultures et organisations sociales autochtones (amérindiennes, aborigènes, maoris, zoulous) ou des populations déplacées dans le cadre de la Traite négrière (*Ibid.*, 171.) Cependant, les sociétés créoles issues des différentes phases migratoires, en s'hybridant, ont conduit à la production d'organisations sociales, politiques et culturelles originales aux intérêts de plus en plus divergents des métropoles (Anderson, 1987). En effet, en dépit des revendications d' « européanité » de certains Etats ou groupes sociaux les composant (« revendication d'européanité argentine », « utopie du mouvement moderne » en architecture à Brasilla ou à Chandigarh), des différences émergent entre ces derniers et l' « Europe » (Lévy, 1997, pp. 171-172). « Lorsque ces Europe projetées renvoient leur image au point de départ, le décalage éclate, et il faut inviter de nouvelles étiquettes : peu à peu dissociée de celle d'Europe, la notion d'Occident est une manière d'inclure les différentes variantes d' « européanité », qu'elles se déploient au-dedans ou au dehors du continent » (*ibid.*, p. 72). Enfin, une dernière définition wébérienne de l' « Occident » considère le terme à travers un mode d'organisation économique pour désigner un ensemble de pays développés adhérant à une forme d'organisation de la société construite sur l'acceptation du capitalisme marchand et la revendication de la démocratie libérale représentative. Ce type de définition de l'Occident peut ainsi y intégrer des pays comme le Japon ou la Corée du Sud qui, en plus de s'insérer dans un système d'alliance militaire avec les Etats-Unis, partagent dans les grandes lignes ce mode d'organisation socio-économique. On se retrouve donc assez loin du petit Cap eurasiatique évoqué par P. Valéry (Valéry, 1919).

Bien sûr, cette catégorie d' « Occident » est sans doute aussi floue que celle d' « Europe » dans la mesure où l'exercice cherchant à trouver les limites du sens comme de l'espace qu'elle recouvre apparaît variable et complexe. D'un point de vue anglo-centré, par exemple, il n'est pas évident que l'Occident intègre l'Amérique latine catholique non-anglophone (Ahnström, 1993). C'est ce que suggèrent par exemple les propositions de découpages de S. Huntington. Dans sa définition des civilisations censées redéfinir l'organisation du monde multipolaire, l'auteur distingue effectivement une « civilisation occidentale » correspondant à l'UE à 28 sans les Balkans et les pays « orthodoxes » (la Grèce), d'une civilisation « latino-américaine » (Huntington, 1996). De plus, ces différentes manières de définir l'« Occident » se chevauchent et peuvent se combiner selon le contexte idéologique et les intentions performatives de leur auteur dans la production d'une vision géopolitique du Monde. Le système d'alliances organisé autour des Etats-Unis peut par exemple difficilement être envisagé en dehors d'une adhésion à un modèle d'économie capitaliste. De la même manière, la définition d'un Occident défini à travers l'idée d'une communauté de cultures peut sous-tendre le discours de légitimation des organisations militaires constituant l' « Occident ». C'est ce que suggère par exemple l'appel de l'ancien président étatsunien G. W. Bush junior à « la communauté de civilisation occidentale »⁵⁴ pour justifier une vision atlantiste de réinvestissement de l'OTAN comme cadre de coopération renforcé. Ainsi, malgré l'évidente porosité entre ces termes, dû à la fois tant à leurs usages qu'aux constructions socio-politiques qui les ont produites, les deux termes doivent être dissociés compte tenu des tensions que leur mise à équivalence révèle.

⁵³ Même si des exceptions existent, comme dans le cas de l'Argentine postcoloniale dont le modèle politique comme le modèle urbanistique de sa capitale Buenos Aires sont inspirés du modèle français et parisien. Dans beaucoup de cas, si un modèle dominant est revendiqué, les origines multiples des différentes générations de migrants ont contribué à hybrider les communautés transocéaniques (cf. le cas es migrants italiens, allemands et libanais en Argentine, scandinaves, allemands, italiens, polonais, etc. aux Etats-Unis...)

⁵⁴ Discours de Varsovie du 15 juin 2001 (Montgrenier, 2005, p. 34)

Les termes de « mondialisation » et de « colonisation », peuvent eux aussi être comme synonymes du mot « Europe » dans la mesure où les différentes phases de la colonisation correspondent à différents stades de la mondialisation. D'un point de vue historique, la colonisation correspond à une certaine forme d'organisation des rapports géoéconomiques du système-Monde et de la division internationale du travail. La colonisation dans son sens le plus classique désigne la période des grandes découvertes et de conquête des Amériques amorcée au début du XVI^e siècle jusqu'à la période des décolonisations dans la seconde moitié du XX^e siècle, en passant par le *scramble for Africa* (« ruée vers l'Afrique ») et le Congrès de Berlin. Le terme caractérise un mode d'organisation économique basé sur la mise sous tutelle et l'exploitation des communautés locales et de leur terre à travers une ingénierie coercitive contrôlée par des pouvoirs politiques et économiques métropolitains. Les différentes phases de colonisation correspondent à des stades typiquement européens de la mondialisation, fortement asymétriques⁵⁵. Du XVI^e au XVIII^e siècle, la colonisation correspond ainsi à une mondialisation. Elle se fonde sur la mise en place d'une économie européenne, extravertie et prédatrice, vers des territoires permettant l'extraction de minerais ou la production de denrées uniquement possibles sous des latitudes tropicales et leur importation par la métropole : la « première colonisation », faisant émerger le modèle de l'« île à sucre », le « commerce triangulaire », le trafic de l'opium et la filière de l'or et de l'argent sud-américain (Grataloup – 2007[2010], pp. 161-168). La seconde colonisation, d'emprise beaucoup plus large, correspond à la période initiée au début du XVIII^e siècle, caractérisé par la conquête et la mise sous tutelle systématique de territoires terrestres (et plus exclusivement littoraux ou insulaires) principalement en Asie du Sud-Est et en Afrique par les métropoles européennes. Si la mondialisation désigne un processus plus large d'interconnexion, de décloisonnement du Monde à travers l'augmentation des échanges, ces deux stades de la colonisation sont des processus qui concourent effectivement à la mise en réseau du Monde. Différents stades de mondialisations peuvent être identifiés. Même si leur nombre diverge selon les auteurs tous semblent s'accorder sur le lien entre la seconde phase de mondialisation et l'avènement de l'ère industrielle, dès la fin du XVIII^e siècle en Europe occidentale. Une grille de lecture, à la lueur du système-monde théorisé à travers la grille de lecture de la division internationale du travail proposée par I. Wallerstein, revient à considérer que la mondialisation correspond à un processus d'intégration progressive d'« empires mondes » – autant d'isolats relativement indépendants – à ce qu'il qualifie d'« économie monde », un ensemble plus de relations asymétriques (organisé en centres et en périphéries) et centré historiquement sur l'« Europe » occidentale (Wallerstein, 2009). Ainsi, la mondialisation comme la colonisation peut être qualifiée, d'un point de vue historique, comme un processus initié et impulsé en grande partie par des acteurs européens, ce qui peut expliquer le recours à l'équivalence pour le désigner. Cependant, comme l'exemple de la diffusion de la théorie de la modernité de D. Chakrabarty ou son interprétation par N. Göle dans le cas turc le suggère, ce processus est complexe et révèle la participation ou tout du moins l'adaptation des logiques de cette mondialisation par les acteurs « non-européens ». La mondialisation en tant que processus n'est pas que le fait de l'« Europe » et d'« Européens » et peut donc intégrer dans ses dynamiques des acteurs extérieurs, le Japon depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'au géant Chinois actuel. La mondialisation n'est donc pas complètement synonyme d'« Europe » et certainement pas dans la période contemporaine (cf. la place de la Chine dans les échanges).

Le terme de civilisation ne semble pas non plus pouvoir faire l'objet d'une équivalence avec le terme d'« Europe », du moins pas dans un sens analytique. Ce concept braudélien avait pour objectif central de promouvoir une pensée systémique, structuraliste, des différences culturelles à petite échelle. L'idée avancée par l'auteur était que, prise à ce que l'on qualifierait aujourd'hui une échelle macro-régionale, les différences culturelles tendent à se gommer pour pouvoir être assimilées à des complexes socio-économiques relativement homogènes et localisables dans l'espace et le temps (Braudel, 1987). Ce concept semble donc à l'origine plutôt en faveur d'une définition plurielle et non eurocentrique du terme de « civilisation » dans la mesure où il devrait servir à la définition d'aires culturelles diverses dans la continuité des grands projets structuralistes de déconstruction des catégories racistes (à l'image des travaux de C. Lévy Strauss). Cependant, l'adjectif « civilisé », d'usage courant, peut recouvrir une certaine vision positiviste et

⁵⁵ Il semble relativement plus rare de considérer la conquête de la Mandchourie ou de la Corée de la même manière que la colonisation de l'Afrique. De la même manière désigner l'installation de marges de l'Empire ottoman par des populations venues du centre de l'Empire, souvent de langue turque et de religion musulmane sunnite peut faire débat chez les spécialistes de l'histoire ottomane, nous y reviendront.

objectivante de la modernité évoquée plus haut. Il qualifie finalement un rapport de domination ou un jugement de valeur basé sur une axiologie eurocentrique ou occidentalocentrée.

Enfin, comme on l'a déjà suggéré avec Chakrabarty et comme on vient de le démontrer dans le cas de la mondialisation, la « modernité » – ou tout du moins l'idée que s'en sont forgés les européens dans l'histoire – n'est plus aujourd'hui un phénomène équivalent à l'« Europe » dans la mesure où des formes de modernités ou d'un certain rapport à la modernité se sont adaptées à des contextes extra-européens (cf. le concept de modernité locale, voir *supra*).

Ces précautions oratoires ne sont pas la manifestation d'un corporatisme disciplinaire revendiquant la prise en compte des dimensions spatiales et temporelles de ces quelques catégories d'analyses. Si elles ne sont pas clairement définies et dissociées de l'« Europe », elles peuvent alors constituer un obstacle à la compréhension du sens revêtu par cette dernière notion, d'autant plus lorsqu'elles se télescopent.

1.1.2. Prendre en compte la relativité du point de vue dans l'espace et le temps

L'« Europe » peut donc revêtir une pluralité de sens, et plus généralement être l'objet de visions positives ou négatives. Cependant, cette diversité ne s'arrête pas à la position philosophico-politique de l'observateur, elle peut également se diversifier selon sa position sociale et géographique.

Le sens de l'« Europe » est relatif dans l'espace social et géographique...

Revenons dans un premier temps à une échelle d'analyse plus restreinte en considérant la définition de l'UE dans les représentations. Certains chercheurs, principalement venus des sciences politiques, ont mis en évidence des variations importantes dans la manière d'appréhender cet objet selon la position sociale et géographique de l'individu. Ainsi, le point de vue de l'« acteur banal » ne sera pas nécessairement celui des élites ou des cadres de l'UE. Celui-ci pourra également varier selon les catégories sociales des individus. L'analyse des Eurobaromètres que nous avons convoqués dans le cadre de l'introduction générale a par exemple révélé que, dans le contexte français, la question de l'adhésion à la Turquie avait sa propre sociologie : « les anciennes générations apparaissent les plus réticentes à l'adhésion turque. Plus l'âge augmente, plus l'opposition à l'entrée de la Turquie apparaît élevée dans la population : 46% des 18-24 ans ne se déclarent pas favorables à l'adhésion de la Turquie tandis qu'ils sont 57% chez les 25-34 ans, 65% chez les 50-59 ans et 68 % chez les 60 ans et plus » (Cautrès et Monceau, 2010, p. 79).

L'évaluation de l'UE est également variable selon le contexte géographique. Le champ des relations internationales en sciences politiques s'intéresse de longue date à la question des images et des représentations (depuis les années 1950 avec les travaux de K. E. Boulding – Chaban et Holland, 2014, p. 6). Depuis les années 1990, un certain nombre de travaux ont prêté une attention particulière aux représentations de cet objet politique transnational, en questionnant par exemple sa capacité à imposer un leadership dans les relations internationales ou le supposé « pouvoir normatif » de l'UE (Manners, 2002). Pour les politistes, l'UE ne se présente comme un modèle que sur certaines questions spécifiques : question liées aux transcriptions dans le droit de la thématique environnementale (Gupta et van der Grijp – 2000) ; de la question des Droits de l'Homme, incarnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (Groenleer and van Chaik, 2007) ; de l'attractivité de ses structures politiques (l'« Europe » comme un modèle d'intégration régionale). Les chercheurs en sciences politiques ont également questionné sa capacité à incarner un pouvoir alternatif à la puissance états-unienne au lendemain de la Guerre Froide et aux possibilités de passer à une configuration multipolaire des équilibres géopolitiques globaux. Ce champ de réflexion a connu un regain d'intérêt dans les années 2000 avec la prise de conscience de l'émergence de centralités alternatives aux vieux centres européens, principalement liée à la figure des grands pays émergents, nous y reviendrons (Lucarelli, 2014, p. 47).

La question des représentations de l'UE, non plus seulement du point de vue de différents acteurs – citoyens comme décideurs politiques – des pays membres ou candidats s'est donc développée comme un champ de recherche à part entière, permettant de considérer la perception de cette « Europe » politique telle qu'elle pouvait être perçue parfois relativement loin de l'UE. Un certain nombre d'enquêtes se sont focalisées sur les « partenaires stratégiques de l'UE », en vue d'évaluer l'image et l'influence supposée de

l'UE sur un certain nombre de pays émergents (principalement localisés en Asie orientale – Chine principalement – ou en Asie Pacifique – Chaban, 2008, 2013). D'autres ont développé des analyses comparatives permettant de saisir de manière systématique ces représentations relativement à un contexte d'observation particulier, en d'autres termes, d'évaluer les éventuelles distorsions existant entre la manière de se représenter l'objet selon le point d'observation. C'est le cas, par exemple, des travaux de S. Lucarelli et L. Fioramonti qui ont développé dans le cadre du projet Garnet (2005-2010) une analyse comparative des représentations de l'UE dans différents pays membres, à l'époque, et non-membres (Australie, Brésil, Canada, Chine, Egypte, Inde, Iran, Israël, Japon, Liban, Mexique, Palestine, Russie, Afrique du Sud, Etats-Unis et Venezuela) ainsi que de six acteurs internationaux et transnationaux, eux aussi extra-Européens (Assemblée Générale des Nations Unies, Banque Mondiale, Union Africaine, le Groupe des Etats Africains, Caribéens et Pacifique, Al Jazeera, de différentes ONG) et Européens (membres de la délégation officielle de la Commission Européenne et non diplomates de l'UE). Il s'agissait donc ici de se focaliser sur les éventuelles divergences et décalages entre les perceptions internes et externes de l'UE (Lucarelli et Fioramonti, 2009 ; Lucarelli, 2014).

Les deux chercheurs ont ainsi observé que la situation relative du pays d'observation par rapport à l'UE pouvait influencer la manière de considérer cet objet : « il semble y avoir un 'décalage' significatif entre la manière dont l'UE se perçoit elle-même et celle dont elle est perçue par les citoyens, les élites gouvernementales, les groupes de la société civile et les médias dans les pays situés hors d'Europe »⁵⁶ (Lucarelli et Fioramonti, 2009, p. 539). Cette enquête a révélé que, d'une manière générale, l'UE est identifiée comme « une puissance économique », cette représentation étant assez largement partagée par les élites et les médias (Lucarelli, 2014, p. 49-50). Elle est également consensuellement considérée à travers la référence au processus d'intégration régionale, notamment en Asie, où il est représenté comme « un exemple pacifique de coopération régionale et un modèle potentiel » (*Ibid.*, p. 53). C'est davantage dans le registre des « valeurs » de l'UE que le consensus apparaît moins évident entre pays membres et pays extérieurs.

Non seulement la question des valeurs est moins présente dans les discours des élites et des médias (souvent considérée comme un promoteur des « droits humains », « du développement » et de la « coopération multilatérale »), mais cette représentation de l'« Europe » semble plus souvent critiquée dans les pays situés en dehors des limites de l'UE. L'Union peut ainsi être perçue comme un acteur manifestant une « attitude condescendante » (« *patronizing attitude* »), notamment par rapport à la question de la conditionnalité démocratique, considérée comme les marqueurs d'une attitude eurocentrique (en Chine notamment) ou encore dans certains anciens pays colonisés (généralement associée avec l'image du « protectionnisme européen [renforçant] sa perception comme puissance néocoloniale », *Ibid.*, p. 54). D'une manière générale, le leadership européen sur ces questions est faible, certains pays, comme la Palestine, l'Iran et le Liban pointant les ambiguïtés entre les valeurs revendiquées de promotion des droits de l'homme face à l'interventionnisme des européens et son attitude jugée conciliante vis-à-vis de la question israélienne, par exemple (*Ibid.*, p. 55).

Ces différents éléments pointent ainsi les incohérences de la politique européenne sur ces questions. Sur l'analyse du leadership de l'UE, au cœur des attentions de cette enquête, se dégage l'idée que, sortie du statut de puissance économique, elle n'apparaît pas véritablement comme un acteur puissant et autonome. Souvent jugée comme subordonnée aux Etats-Unis, l'UE apparaît davantage comme un leader parmi d'autres dans le Monde plutôt que comme le seul possible (*Ibid.*, p. 55-56).

Ce type d'analyse comparatiste focalisée sur l'objet « UE » permet donc d'illustrer l'intérêt d'une analyse intersubjective des représentations d'un objet, dont le contenu et l'évaluation n'est pas identique de part et d'autres de ses frontières. Par-delà cette opposition dichotomique entre pays situés à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UE, notons simplement que, dans le détail, des nuances apparaissent bien évidemment entre les différents pays situés dans l'UE, et entre les différents types de discours (selon la position des acteurs considérés). Ce type d'étude se focalise principalement sur des minorités agissantes. Cet intérêt porté à ces segments des différentes populations nationales s'explique par les enjeux soulevés par le développement de l'UE comme un nouvel acteur global et le fait que ses instances dirigeantes commencent depuis une décennie à réfléchir à la mise en place d'une politique extérieure commune et donc dans le Monde, notamment depuis

⁵⁶ « moreover, there seems to be a significant 'gap' between how the EU perceives itself and how it is perceived by citizens, governmental elites, civil society groups and the media in other countries outside Europe » (Lucarelli et Fioramonti, 2009, p. 539).

le Traité de Lisbonne (2009, Chaban et Holland, 2014, p.3). Cette focalisation sur un acteur politique macro-régional revendiquant une dimension transnationale constitue un objet d'étude privilégié pour les spécialistes en sciences politiques, relations internationales et les spécialistes en communication. De tels travaux ne permettent pas cependant d'envisager le sens revêtu par le terme plus général d'« Europe ».

Elles ont cependant l'intérêt de mettre en évidence quelques éléments importants pour l'analyse de cet objet plus large. Le constat de divergences sensibles selon la position sociale et géographique des populations enquêtées permet au passage de retrouver des éléments qu'il est possible d'interpréter comme une critique de l'*hegemon* européen, parfois saisi dans une dimension postcoloniale. Ce résultat pose l'hypothèse que le mot « Europe » puisse faire l'objet du même genre d'ambivalence.

Cette hypothèse semble avoir été confirmée par les résultats d'une autre enquête internationale, consacrée cette fois-ci non plus à l'« EU », objet politique, mais à l'« Europe » dans son sens large. Un volet de l'Enquête Eurobroadmap coordonnée par plusieurs équipes du CNRS dans le cadre du 7^e PCRD de la Commission Européenne, menée auprès de 10 000 étudiants répartis dans 18 pays du Monde entre juillet 2009 et 2010, a entre autres révélé l'existence de différences significatives dans la manière de définir l'« Europe » selon le profil individuel des étudiants (sexe, niveau de revenu familial, nombre de langues parlées) et le pays d'enquête considéré (Didelon, et al., 2011-b, Brennetot, et al., 2013). En proposant aux enquêtés d'associer des listes de mots au terme d'« Europe » dans le cadre d'un questionnaire auto-administré, une analyse comparative a mis en évidence l'existence de différences sémantiques importantes entre des ensembles de pays, identifiables par rapport à leur relations historiques à l'« Europe » et à ses composants (pays, UE). Les étudiants des pays membres de l'UE (Français, Belges, par exemple, cf. Figure 6) avaient ainsi tendance à identifier l'« Europe » à travers l'Union Européenne quand les étudiants d'anciennes colonies d'Afrique subsaharienne (Cameroun, Sénégal) choisissaient plutôt de développer une vision critique de son contenu (dans ces pays l'« Europe » pouvait avoir tendance à être désigné à travers les termes d'« *urbanization* », d'« *hypocrisy* », « *imperialism* », « *individualism* », « *slavery* », « *racism* », etc. – cf. Figure 6).

Cette analyse portant sur l'objet « Europe » rejoint donc certaines observations propres à l'objet « UE » tout en élargissant le champ des représentations que l'analyse d'un objet « plus large » implique. L'« Europe » n'est plus ainsi restreinte à un champ lexical ou à des évaluations propres à l'objet politique « UE » mais embrasse de manière plus large la complexité d'un objet culturel aux contours flous.

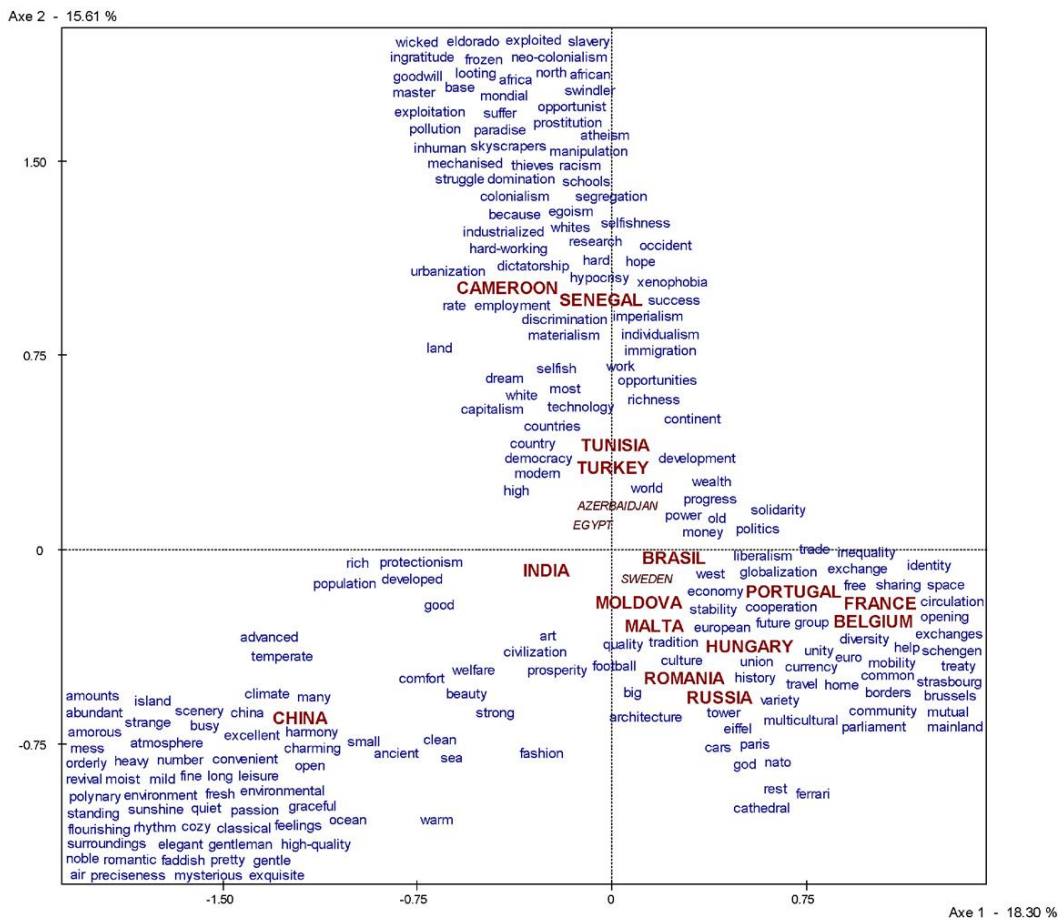
De manière relativement intéressante, la Turquie occupe une place très particulière dans cette géographie de l'« Europe » saisie par les mots. En effet, comme la Tunisie, elle développe une vision de l'« Europe » ambivalente, associant à la fois un vocabulaire situé dans les registres neutres à mélioratif, assez proches de celle des Européens du centre (Français, Belges, Portugais, etc.) et des termes révélant une posture beaucoup plus « mitigée » par rapport à cet objet, les mots les plus spécifiquement cités par ces étudiants par rapport à ceux des autres pays étant, par ordre décroissant les termes d'« *imperialism* », « *christian* », « *modern* », « *contemporary* », « *human* » et « *self-interest* » (Brennetot, et al., 2013, p. 27 et p. 60). Nous aurons l'occasion plus tard dans ce travail de revenir sur les résultats de l'Enquête Eurobroadmap.

Ces quelques résultats liminaires permettent néanmoins l'intérêt de questionner de manière ouverte le contenu du mot « Europe ». Le doute méthodologique et la valeur ajoutée d'une perspective intersubjective misant sur les représentations produites hors du cœur d'« Europe », contribuent à diversifier et donc nécessairement à raffiner la définition de l'objet.

Figure 6: "Une géographie des représentations de l'Europe dans le monde "

(Premiers axes factoriels d'une AFC sur le tableau lexical des mots associés au terme d' « Europe »)

Source : Brennetot, et, *al.*, 2013



... et dans le temps

A ces dimensions sociales et géographiques s'ajoutent les variations temporelles revêtues par le sens du mot dans le temps. En considérant l'objet dans le temps long, tout d'abord, la géohistoire nous rappelle que le terme d' « Europe » est en fait un héritage lointain dont le sens a évolué au fil du temps, contribuant en partie à sa polysémie. Venu du grec ancien « Europè » (εὐρώπη) le terme désignait à l'origine le versant occidental du mont Olympe. Cette topographie sacrée de la mythologie antique servait plus généralement aux voyageurs de points de repères, désignant le « couchant » avant que les points cardinaux importés par les navigateurs Viking au bas Moyen âge ne les supplantent (Ahnström, 1993 ; Grataloup, 2009). Durant la période médiévale, le terme d' « Europe » va devenir un élément de la culture théologique chrétienne, désignant les terres vers lesquelles la tribu de Japhet, fils de Noé, auraient immigrée suite à la dispersion des trois fils de Noé après l'épisode de l'ivresse de Noé dans la Genèse (Grataloup, 2009, p. 52). A l'époque des grandes découvertes, la Chrétienté est confrontée à trois événements contribuant à la réémergence du terme « Europe » dans la production de visions du Monde. Les conflits religieux consécutifs aux différents schismes entre l'Eglise catholique romaine et ce qui deviendra les différentes branches du protestantisme (luthérien, calvinisme, anglicanisme, mélanctonisme, etc.) font voler en éclat l'unité de la chrétienté et impliquent de recourir à une nouvelle terminologie permettant de qualifier l'espace de l'ancienne chrétienté d'occident en transcendant les clivages. A la même époque, la découverte de masses de terres émergées outre Atlantique conduit à remettre en question la vision tripartite du Monde et nécessite de recourir à de nouvelles catégories (Grataloup, 2009, pp. 61-81). Enfin, la prise de Grenade l'année même de la découverte des Amériques par C. Colomb, achevant le mouvement de Reconquista par les troupes des différentes

couronnes ibériques, initié depuis le début du XVI^e siècle. Comme la découverte du Nouveau Monde, cet événement contribue à imposer l'image d'une « Europe » continentale repoussant le monde arabo-musulman au Sud du détroit de Gibraltar (même si cette limite entre les royaumes chrétiens du Nord et les royaumes marocains du Sud ne se stabilisent qu'à la fin du XVI^e siècle avec la fin des tentatives de conquête de ce royaume et la défaite portugaise d'Alcazar-Quivir – *Ibid*, Grataloup, 2007[2010], p. 111).

Les sociétés du XVI^e siècle remettent ainsi au goût du jour la catégorie « Europe ». Cette dernière se trouve régulièrement convoquée pour désigner la partition continentale du Monde, notamment dans les premières formes de cartographies modernes post-ptoléméennes (Grataloup, 2009, pp. 64-87). A la fin du XVIII^e siècle, la logique classificatoire en vogue dans la pensée encyclopédiste de la période des Lumières va chercher à délimiter avec davantage de précision les différentes parties du Monde et proposer des découpages reposant sur des limites supposées naturelles. On voit ainsi apparaître les représentations des « continents » européens, évoqués plus haut, à travers l'anecdote sur l'invention de l'Oural comme limite de l'« Europe » par le géographe russe Tatitchef (cf. Introduction générale).

D'un point de repère lié à la mythologie antique, l'« Europe » a donc traversé les différents âges de l'histoire en prenant des significations différentes qui ne substituent pas les unes aux autres mais semblent plutôt s'accumuler voire se mélanger. La référence aux tribus des fils de Noé se trouve parfois convoquée dans certaines représentations figuratives des continents de la période moderne⁵⁷. D'un point de vue strictement sémantique l'« Europe » a eu des significations multiples dans les représentations dominantes⁵⁸ auxquelles les sources nous permettent d'accéder. Cependant, la polysémie du mot dans le temps peut également s'observer dans des temporalités plus courtes.

Si l'on considère les différents projets d'« Europe » politique dans l'histoire, force est de constater la relative variabilité du terme et des idéologies qui les ont convoqués : de V. Hugo à J. Monnet en passant par N. Bonaparte et A. Hitler, on constate que différents projets d'« Europe » politique antagoniste se sont succédé. Certains projets d'« Europe » politique ont pu même coexister dans une même période comme le suggère le développement parallèle de la Communauté Economique Européenne (57-93) et de l'Association de Libre Echange Européenne (AELE – 1960). Cette entité constitue jusqu'à l'adhésion du Royaume-Uni en 1973, un projet concurrent de la CEE, dont la vocation était principalement, comme son nom l'indique, la mise en place d'une aire de libre échange économique, beaucoup moins ambitieuse du point de vue de l'intégration politique. Cet exemple permet, en outre, de rappeler que l'UE et ses supposés « ancêtres » eux-mêmes, ne forment pas un objet stabilisé dans le temps. Son contenu politique et idéologique a pu évoluer au même titre que son emprise spatiale au fil des différents traités se succédant depuis le Traité de Rome fondateur de la Communauté du Charbon et de l'Acier (1957). En bref, et comme on aura l'occasion d'y revenir plus loin, l'illusion de simplicité de la référence à aux Europes-projets politiques ne contribue pas à évacuer la polysémie et le flou de la notion.

A une autre échelle encore, on peut observer que l'opinion des populations, européennes ou non, évolue dans le temps. En effet, l'adhésion des populations au projet européen comme les motivations des populations vis-à-vis de cet objet évoluent dans le temps. Les politologues du CEVIPOF⁵⁹ (N. Monceau et B. Cautrès) nous rappellent ainsi, à travers leurs analyses des Eurobaromètres standards, que les opinions d'adhésion au projet d'UE ont tendance généralement à diminuer au fur et à mesure de l'ancienneté de l'adhésion du pays : « [d]e manière générale, les personnes interrogées dans les pays candidats dont la Turquie demeurent nettement plus optimistes que celles des Etats membres de l'UE quant aux effets éventuels, au plan national, de l'intégration européenne dans les sept domaines suivants : la sécurité, les exportations, le niveau de vie, l'agriculture, l'industrie, le secteur des services, l'emploi. L'écart apparaît particulièrement significatif en ce qui concerne ce dernier. Pour 64% en moyenne des personnes interrogées à l'automne 2005 dans les quatre pays candidats (Bulgarie, Roumanie, Croatie, Turquie), l'appartenance à l'UE pourrait avoir un effet bénéfique sur l'emploi. Ils ne sont plus que 35% en moyenne dans les Etats

⁵⁷ Voir l'analyse du frontispice du *Theatrum Orbis terrarum* d'Abraham Ortelius proposé par C. Grataloup dans sa *Géohistoire de la Mondialisation*, 2007[2010], pp. 253-254

⁵⁸ Dans le cadre de ces représentations anciennes, le terme de dominant désigne davantage celui des élites lettrées que celle des plus partagées par l'ensemble de la population, dans la mesure où il apparaît peu probable qu'une large frange de la population de cette région du Monde ait accédé aux considérations eschatologiques d'une petite frange de la population lettrée et en prise par les différents débats métaphysiques qu'ils supposent.

⁵⁹ Centre de Recherche des Sciences Politiques de Science Po.

membres » et 69 % en Turquie (Cautrès et Monceau, 2010, p. 114). L'appel de certains acteurs politiques français à une « Europe des peuples » face à « Europe » bruxelloise considérée comme technocratique et éloignée des populations constitue un autre exemple d'une cristallisation d'un clivage relativement récent dans le spectre politique.

1.1.3. La recherche d'un noyau conceptuel permettant d'objectiver la notion d'« Europe »

Pour conclure sur cette rapide exploration, l'« Europe » peut revêtir une multitude de sens selon une diversité de paramètres que la combinaison contribue à rendre multiples : position sociale, contexte géographique et temporel contribuent à se complexifier réciproquement. L'« Europe » se caractérise donc par un flou notionnel extrême, ce qui explique sans nul doute l'ampleur des divergences sur son contenu dans le spectre politique (cf. Introduction générale). Cependant, certaines représentations peuvent se dégager de la multiplicité, notamment du fait de leurs récurrences, de leurs régularités et peuvent devenir temporairement des représentations dominantes, c'est-à-dire partagées par le plus grand nombre. Elles peuvent ainsi constituer le « noyau central » des représentations de l'« Europe », pour reprendre un terme forgé dans le contexte de la psychologie sociale (Abric, 1989, p. 197).

Pour J.-P. Abric, à qui l'on doit la théorisation de ce concept, la théorie du noyau central permet de formaliser des hypothèses avancées par S. Moscovici dans les années 60 dans ce champ disciplinaire. Une représentation est selon l'auteur « *le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique* », [en d'autres termes] un ensemble organisé d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations, se référant à un objet ou une situation » (*Ibid*, p. 188) :

« Toute représentation est organisée autour d'un noyau central' [...] qui est l'élément fondamental de la représentation, car c'est lui qui détermine à la fois la signification et l'organisation de la représentation. [Il] assure deux fonctions essentielles : une fonction génératrice :

- il est l'élément par lequel se crée ou se transforme, la signification des autres éléments constitutifs de la représentation. Il est ce en quoi les éléments prennent un sens, une valence ;
- une fonction organisatrice : c'est le noyau central qui détermine la nature des liens qui unissent entre eux les éléments de la représentation. Il est en ce sens l'élément unificateur et stabilisateur de la représentation.

Ce noyau central de la représentation est déterminé d'une part par la nature de l'objet présenté, d'autre part, par la relation que le sujet entretient avec cet objet. [Il est] un sous—ensemble de la représentation, composé d'un ou de quelques éléments, dont l'absence déstructurerait ou donnerait une signification radicalement différente à la représentation dans son ensemble. Il est par ailleurs l'élément le plus stable de la représentation, celui qui résiste le plus au changement ?? Une représentation est donc susceptible d'évoluer et de se transformer superficiellement par un changement du sens ou de la nature de ses éléments périphériques. Mais elle ne se transforme radicalement – elle change de signification – que lorsque le noyau central est remis en cause. » (*Ibid*, p. 197-198).

Ainsi selon J.-P. Abric, le noyau central d'une représentation constitue un ensemble de caractéristiques essentielles à sa définition, dotées d'un caractère stable et organisateur. Si l'idée de stabilité semble relativement aisée à comprendre, celui d'organisateur nécessite quelques précisions. Il peut soit désigner le fait que ces éléments sont « mieux mémorisés » par les individus, soit signifier que les individus ont tendance à les réintroduire dans un processus les confrontant à des représentations plus périphériques, c'est-à-dire moins évidente ou moins commune (*Ibid*, p. 199). Leur dimension structurante peut également se penser en dehors du processus strictement cognitif, en cela qu'elle peut induire (structurer) une communauté de comportements sociaux. Ce type de représentation serait donc particulièrement saillant en tant qu'elles « produisent *l'anticipation* des actes et des conduites (de soi et des autres), *l'interprétation* de la situation dans un sens préétabli, grâce à un système de *catégorisation* cohérent et stable. Initiatrice des conduites, elles permettent leur *justification* par rapport aux normes sociales, et leur *intégration*. » (*Ibid*, p. 202).

Appliqué à la question du sens revêtu par la notion « Europe », la théorie du noyau central a donc un intérêt certain :

- Elle permet de considérer la manière d'identifier les éléments structurants des représentations géographiques, envisagées comme socialisées. En d'autres termes, le caractère dominant, plus évident et stable dans le temps de certaines représentations, aura tendance à permettre leur caractérisation comme appartenant à son cœur conceptuel. Objectiver la notion d'« Europe » implique alors d'identifier les éléments les plus partagés au sein du groupe social. On peut se demander, par exemple, si les catégories continentales, particulièrement structurantes des imaginaires dans la mesure où elles s'avèrent relativement stables dans le temps et sont assez largement partagées, peuvent constituer des éléments du noyau central des représentations associées à l'« Europe ».

- Dans le cadre d'une notion, c'est-à-dire d'un objet non défini et dont le sens recouvre pourtant une certaine évidence dans la société, le noyau est donc un élément implicite de normativité dans les discours et les pratiques. De fait, penser les catégories continentales comme constituant potentiellement le noyau central du terme d'« Europe » expliquerait l'apparente évidence avec laquelle elles sont convoquées dans les différents discours politiques ou sondages d'opinion présentés plutôt (cf. la référence à « la géographie », dans l'Eurobaromètre 66).

Si l'on suit J.-P. Abric, l'identification du noyau central constitue un préalable élémentaire à toute analyse des représentations sociales. Elle ne semble pas pour autant suffisante. En effet, si l'on peut penser le noyau central comme un vecteur de catégories sémantique et de normes sociales les accompagnant, cela implique qu'il existe des attitudes hors normes, « périphériques ». Cette périphéricité renvoie soit à leur caractère minoritaire (elles sont périphériques puisque moins fréquentes), soit à leur caractère alternatif voire antagoniste aux représentations identifiées comme composant le noyau central. D'un certain point de vue, les attitudes des partisans de l'adhésion de la Turquie à l'UE, présentées en introduction générale peuvent être identifiées à travers ce que l'auteur désigne comme représentation périphérique : en rayant d'un trait la dimension géographique et identitaire de l'équation de l'adhésion turque à l'UE, les hommes politiques développant ce discours réalisent un coup de force rhétorique en balayant le caractère évident et nécessaire de ces questions pour une majorité du public partageant les opinions du noyau central (l'« Europe » serait un continent, par exemple). Ce type d'attitudes constitue donc une forme de distinction sociale reposant sur la mise en exergue d'une représentation originale, antagoniste à la norme. De fait, les représentations « périphériques » ont également leur importance, en ce qu'elles permettent de comprendre les tensions entre représentations dominantes et minoritaires et parfois des représentations émergentes, susceptibles de prendre le pas sur celles plus stables, plus anciennes, du noyau central. Considérer les représentations périphériques conjointement à celles du noyau permet ainsi d'envisager la dimension systémique des représentations sociales, c'est-à-dire de les considérer les unes par rapport aux autres (relativement à leur plus ou moins grande présence dans un groupe, mais aussi à travers leur positionnement – antagonistes ou non – par rapport aux représentations dominantes). Lorsque les opinions se polarisent autour de représentations différentes voir antagonistes, il peut donc exister des conflits entre deux noyaux de poids équivalents. Une analyse systémique est également susceptible de saisir de manière plus générale un système de représentations situées socialement, géographiquement et idéologiquement, si l'on fait l'hypothèse que des représentations antagonistes puissent avoir des déterminants sociaux et géographiques et plus généralement qu'elles puissent s'articuler en visions du monde, en idéologies.

La théorie du noyau central peut donc constituer une piste enrichissante pour réfléchir à la dimension strictement sémantique du mot « Europe » et plus généralement aux systèmes de représentations sociales. Dans le cadre d'une thèse de géographie, l'intérêt du concept peut se situer dans l'ambition d'identifier la dimension spatiale de système de représentations sociales, en d'autres termes, de trouver des correspondances entre les représentations géographiques de l'espace « Européen » et les représentations sémantiques de la notion, entre des idéologies d'« Europe » et leurs éventuelles géographies, entre le verbe et l'espace.

1.2. A notion floue, région floue

Le second postulat de cette thèse réside dans l'idée selon laquelle le flou de la notion d'« Europe » se retrouve dans le flou de l'espace qu'elle désigne.

1.2.1. L'« Europe » est une région

Avant de présenter ce que le concept de flou suppose dans la définition de l'objet, il convient de revenir sur une définition *a minima* de l'objet spatial « Europe ».

L'intérêt du concept de région en géographie française pour qualifier l'objet « Europe »

Les premiers éléments avancés jusqu'à maintenant ont mis en évidence que l'« Europe » recouvrait en première approximation un espace correspondant à la partie terminale de l'Ouest de la péninsule eurasiatique. Les représentations des acteurs politiques présentant une vision que nous avons qualifiée de restreinte de cet ensemble proposaient l'image d'un espace surfacique délimité et contigu. Jusqu'à maintenant, l'ensemble des représentations proposées avaient tendance à décrire un espace borné par des frontières et sans enclaves ou exclaves bien que des désaccords puissent exister quant à la situation ou la forme de ces limites.

L'importance de la contiguïté et de la continuité est illustrée par l'exemple Suisse. Bien que ce pays ne soit pas membre de l'UE, sa position enclavée au milieu de ce territoire politique peut difficilement contribuer à l'exclure des processus spatiaux et politiques qui l'animent (mobilités, échanges commerciaux, relations avec les Etats voisins). La Suisse fait donc partie, avec la Norvège et l'Islande, de la liste des pays associés à l'UE et depuis peu, dans le cas helvète, de l'espace Schengen. Bien que la Suisse soit située hors de l'UE, sa position au cœur de cet ensemble géographique conduit à la considérer comme un élément assimilable. De fait le caractère européen de la Suisse apparaît comme une évidence, révélant ainsi l'importance de la géométrie dans la manière de considérer l'« Europe ». Cependant, le caractère contigu et continu de l'ensemble européen apparaît relativement moins évident si l'on considère cette fois-ci ses confins.

S'il semble relativement peu probable que les « Europe projetées » que sont les anciennes colonies de peuplement ultramarines puissent être considérées de manière relativement consensuelle comme européennes, les acteurs politiques proposant des représentations d'« Europe » les plus étendues peuvent parfois y intégrer des interstices. D. Strauss-Kahn, en convoquant une « Europe » « de l'Antarctique au Sahara » incorpore, par exemple, un espace maritime à l'intérieur de l'entité « Europe », faisant de la Méditerranée une *mare nostrum* contemporaine. Cette discontinuité n'est peut-être finalement qu'illusoire, notamment si l'on s'autorise à penser la Méditerranée non pas comme une limite physique entre deux rives mais au contraire comme un espace historique de relations, comme le suggère la thèse de F. Braudel soutenue dans sa *Méditerranée au temps de Philippe II* (cf. *supra*). Une telle acception revient à davantage considérer l'espace des sociétés, et donc un espace maritime fortement anthropisé et parcouru d'échanges. L'intégration de la mer comme limite est finalement moins liée à la limite physique qu'à sa qualité d'obstacle aux flux. Une simple limite devient donc une véritable discontinuité seulement à travers les difficultés de franchissement qu'elle représente ou en proportion de son importance dans les imaginaires des populations qu'elle sépare. D'un certain point de vue, le vote sur le Brexit semble attester que la Manche, simple bras de mer, constitue davantage une discontinuité entre Iles Britanniques et « Continent » que l'espace maritime relativement plus vaste séparant Maltes des côtes italiennes... Notons tout de même que ces interstices maritimes constituent des cas particuliers par rapport à une vision de l'« Europe » pensée comme une masse de terre continue. Les îles et les espaces ultramarins ont toujours constitué des zones d'incertitude relativement importantes dans la délimitation des continents (Gataloup, 2009, p. 26-28).

Une telle conception conduit, au final, à considérer l'« Europe » comme une région. Dans une définition minimaliste, une région peut être identifiée, en géographie, comme « un morceau d'espace qui se distingue de l'espace voisin » (Beaujeu-Garnier, 1971, p. 99). Cette définition de la région comme une

portion d'espace circonscrit, se définissant à travers sa singularité, fait l'objet du travail du géographe depuis l'âge d'or de la géographie régionale vidalienne et post-vidalienne (Orain, 2009).

Le plus souvent, définir une région revient à procéder par agrégation d'éléments jugés cohérents compte tenu de caractéristiques communes (Richard 2014-b, 2014-c). La région dépend ainsi généralement de deux critères : 1) le choix du critère d'association retenu, c'est-à-dire le paramètre conduisant à considérer la manière dont les choses se ressemblent pour mieux les assembler (un « genre de vie », une ressemblance architecturale, le fait de reconnaître le même pouvoir central, de dépendre du même marché pour s'approvisionner en énergie) ; 2) le choix de l'unité spatiale élémentaire à agréger (des mailles le plus souvent : pays, régions, communes, bien que l'on puisse considérer des points – villes – ou leurs liens – réseaux hydrographiques). Dans son acception la plus commune, la région se différencie ainsi de la simple classification en ce qu'elle contraint la contiguïté des différents éléments agrégés, là où la classification peut assembler des éléments disjoints, nous y reviendrons (cf. Chapitre 3).

Différentes manières de définir la région se sont développées à travers l'histoire de l'analyse régionale. On peut notamment distinguer les quatre grandes catégories suivantes (Vidal de Lablache, 1910 ; Juillard, 1962 ; Pinchemel et Pinchemel, 1988 ; Montello, 2003 ; Claval, 2006 ; Richard 2014-b, 2014-c) :

- Un premier type, proche de son usage courant, recouvre la catégorie des *régions administratives ou politiques* (certains parleront ainsi de régions territoriales, renvoyant le territoire comme le simple cadre spatial d'exercice d'un pouvoir politique). Qu'elles soient ou non le cadre d'un pouvoir autonome – l'UE ou d'une instance créée par la décentralisation d'un pouvoir à une échelle inférieure comme les régions administratives françaises ou les *Länder* allemands – ces régions peuvent être caractérisés comme des entités exercent ou sont soumis à un pouvoir de décision (perception de droits fiscaux, de droits de douanes, exercice d'une souveraineté politique, aménagement du territoire). En tant que portion d'espace appropriée et sur lequel s'exerce un pouvoir, ce type de région peut être considéré comme un territoire, dans un sens relativement classique en géographie politique⁶⁰.

- Les *régions homogènes* (saisie à travers l'« espace uniforme », Juillard, 1962, p. 485) correspondent à des ensembles définis à travers leur unité paysagère, le paysage étant défini, au sens large, comme une « combinaison de traits physiques et humains qui donne à un territoire une physionomie propre, qui en fait un ensemble sinon uniforme, du moins caractérisé par la répétition de certains traits [...] Le paysage exprime [...] l'état momentané de certains rapports, d'un certain équilibre, instable, entre conditions naturelles, techniques de transformation de la nature, type d'économie, structures démographiques et sociales du groupe humain » (Juillard, 1962, pp. 485-486). Bien sûr les géographes travaillaient depuis longtemps sur les régions homogènes, celles-ci constituant avec la catégorie suivante la cheville ouvrière des grandes thèses de géographie régionale de la période vidalienne et post vidalienne et des genres de vie (Vidal de Lablache, 1910 ; Berdoulay, 1981 ; Pinchemel et Pinchemel, 1988 ; Robic, 2000 ; Robic et al., 2006). Depuis au moins la nouvelle géographie, la définition a cependant dépassé l'identification de ces ensembles saisis uniquement comme des configurations spécifiques d'espaces saisis au prisme de la « mésologie » vidalienne (Robic, 1992). Certaines régionalisations passent par des paysages abstraits, tels que les « paysages statistiques [qui] rend[aient] compte de la différenciation spatiale des phénomènes [...] par grands ensembles spatiaux » (« région » in, Brunet et al., 1992). La récurrence statistique permettant de qualifier ce qu'E. Juillard caractérisait à travers la monotonie des formes permettant d'identifier ce type de régions. Ou pourrait ainsi qualifier des régions en fonction de pratiques sociales ou culturelles (religions, comme le faisait F. Braudel, liées à des pratiques alimentaires, comme le fait G. Fumey, des niveaux de développement comme le fait le Programme des Nations Unies pour le Développement – PNUD, en bref des concentrations significatives de phénomènes, ou encore des zones plus ou moins sujettes au suicide comme le faisait Durkheim⁶¹, etc.).

⁶⁰ « Espace approprié avec sentiment ou conscience de son appropriation » (deuxième entrée du terme « territoire », in Brunet et al., 1992, p. 480).

⁶¹ Dès 1897, E. Durkheim décrit des paysages statistiques invisibles à l'œil nu et caractéristiques de ce qu'il appelle « un état général du milieu social » (Durkheim, 1894 [1930], pp. 105-138).

- Les *régions fonctionnelles* (« espace fonctionnel », *Ibid.*, p. 485) s'inspirent de diverses propositions de géographes et économistes allemands et français⁶², proposant⁶³ de se focaliser davantage sur les flux et relations entre des lieux. E. Juillard les définit à travers des phénomènes de polarisations et les relations fonctionnelles reliant les espaces les uns aux autres : « Dès que l'on conçoit l'espace non plus comme une juxtaposition d'aires plus ou moins étendues, mais comme le champ d'action de flux de tous ordres, quantité de 'structures' possibles se présentent à l'esprit. On peut prendre en considération successivement les forces les plus diverses : polarisation créée par une industrie 'motrice' autour de laquelle gravitent des satellites (sous-traitants, industries similaires, industries dérivées) ; puissance d'attraction migratoire d'un centre urbain, que l'on peut mesurer à la fois en effectifs et en aires de recrutement ; liens créés par des relations commerciales, qui s'expriment en termes de marché d'un produit, d'arrière-pays d'un port, d'aire de rayonnement d'un grossiste ; forces de cohésion politique, sociale, spirituelle, rapport de dépendance financière... [...] Ces forces intéressent le géographe dans la mesure où elles se combinent pour se traduire dans une certaine organisation de l'espace. Or l'analyse montre qu'elles se nouent dans certains *centres*, qui sont les foyers d'impulsion et qui modèle une structure spatiale mouvante, mais saisissable à un moment donné. » (Juillard, 1962, pp. 32-33). La définition de la région présentée ici est bien différente des précédentes. Nous sommes face à un ensemble défini par des points reliés les uns aux autres par un ensemble de relations formant un champ ou un réseau. Dans le cas européen, ce type de raisonnement conduit par exemple à considérer l'« Europe » dans une définition spatiale, particulièrement large. En considérant par exemple les réseaux d'approvisionnement énergétiques, la géographie de l'« Europe » esquissée dépasse largement l'Oural et le Bosphore pour atteindre ses limites au point de départ des pipelines de gaz de Sibérie ou du Caucase.

- Les *régions représentées, cognitives* ou *subjectives*, peuvent désigner une dernière catégorie. Formulées plus récemment, leur contenu et la terminologie les désignant diverge plus sensiblement. Cette catégorie recouvre l'ensemble des régions correspondant à une représentation subjective partagée. Dans le contexte de la géographie francophone, le terme de région a été assez rapidement connecté avec la question des représentations autour du couple espace perçu / espace vécu développé par A. Frémont dans le cadre de son ouvrage historique *La Région espace vécu* (1976). D'autres géographes, recourant à d'autres dénominations, se réfèrent davantage à la tradition des sciences cognitives. C'est le cas, par exemple, de D. Montello qui a développé dans les années 1990 le concept de « région cognitive » (« *cognitive region* »), fondé moins sur un ensemble de pratiques ou de représentations quotidiennes que de la manifestation d'une construction intellectuelle suite à l'acquisition et à l'assimilation d'un processus cognitif dans une logique plus proche du formalisme propre au cognitivisme computationnel (Montello, 2003, 2014). D. Montello fait notamment référence à ces régions cognitives comme des notions existant dans le substrat des représentations collectives (la « *Bible Belt* » aux Etats-Unis, la « *Californie du Sud* »... à laquelle on peut sans doute ajouter l'« Europe »). Dans la mesure où cette théorie semble davantage reposer sur la référence à une notion préalable, servant par la suite à l'identification des délimitations les plus partagées dans les représentations – sorte de recherche d'un noyau central à la Abri – cette seconde tradition semble plus en phase avec notre problème. Fondamentalement, les régions subjectives sont plus flottantes dans leur définition spatiale et doivent intégrer l'idée d'incertitude ou d'intermination (« *vagueness* ») pour rendre compte de leurs limites labiles, puisque variables d'un individu à l'autre (*Ibid.*). Nous y reviendront plus en détail dans le Chapitre 5.

Dans tous les cas, bien qu'elles permettent de considérer avec davantage de précisions le type de critère d'agrégation retenu et donc l'objet considéré, la frontière entre ces quatre grands types de régions est poreuse. Tout d'abord parce que les réseaux des régions fonctionnelles peuvent contribuer à l'émergence de régions homogènes (dans d'autres cas elles peuvent renforcer les inégalités, dans le cadre d'un système de type centre périphérie dont la relation asymétrique se ferait au détriment des périphéries – Reynaud, 1982). De la même manière les régions subjectives, induites de manière plus ou moins directe par les perceptions et pratiques des individus, sont forgées par les caractéristiques des régions fonctionnelles et homogènes que

⁶² On peut penser, comme le fait E. Juillard à la proposition vidalienne tardive (Vidal de Lablache, 1910) ou à la théorie des lieux centraux de W. Christaller, comme à celles de ses contemporains l'économiste J. Labasse ou le géographe M. Rochefort.

⁶³

les individus pratiquent (l' « espace perçu » et l' « espace vécu », Frémont, 1976). Certains champs de l'analyse géographique se sont très précocement intéressés au rapport entre pratiques – notamment mobilités – et représentations territoriales, très majoritairement en milieu urbain (en s'inspirant notamment des travaux de l'architecte K. Lynch, l'un des initiateurs du courant du *spatial behaviorism* en sciences sociales). Ensuite et surtout parce que toute région constitue en réalité une construction intellectuelle qui en fait nécessairement une catégorie subjective. Une vision radicale, telle que celle de Montello, considérerait que tous les types de régions – en tant qu'elles sont des constructions mentales – seraient finalement des régions cognitives dont les formes et les principes varieraient (Montello, 2003, 2014 ; Mac Coffey, 1995). « [L]a région n'est pas une entité 'naturelle' ou 'absolue', qui existerait de façon indépendante dans le monde réel et n'attendrait qu'à être découverte. » et qu'il « s'agit plutôt d'une construction – d'un 'construit' – intellectuel qui n'existe que dans l'esprit du 'régionalisateur', c'est le résultat d'un processus de régionalisation » (Coffey, 1995 : 150). Par conséquent, « [l]a régionalisation est le fait de diviser un espace en zones ou régions géographiques logiques. Le système spécifique de régions qui résulte de ce processus dépend de l'ensemble des critères que l'on applique » (*Ibid.*)

De fait, les géographes et plus généralement tous les chercheurs s'intéressant à cet objet ne sont pas les seules à produire des régions, les politiques, aménageurs, comme les populations produisent leurs propres régions. Ainsi, contrairement à ce que R. Brunet proposait à travers sa métaphore du boucher taoïste⁶⁴, il n'existe pas de région réelle et encore moins de région unique, que la région soit pensée comme une opération intellectuelle ou le contenu d'une idéologie (Brunet, 1997, p. 77 ; Grasland et François, 1997, p. 301). Prises à travers ce faisceau de définitions, la région désignée comme une opération intellectuelle, éminemment subjective, semble un outil particulièrement adapté pour l'analyse des différents contenus possibles spatiaux du mot « Europe ». Notre travail dans les pages qui vont suivre sera donc moins de « révéler » l'existence d'une région « Européenne » univoque que de présenter différentes manières de voir une région européenne possible.

1.2.2. L' « Europe » est une région floue

Compte tenu de la multiplicité des régionalisations possibles liées à la diversité des critères susceptibles d'être convoqués, il est nécessaire d'introduire le concept d'incertitude dans toute tentative de délimitation de l' « Europe ».

Intégrer l'incertitude à la définition de l'entité régionale

Cette incertitude réside à plusieurs niveaux de la définition de l' « Europe » comme région. Le premier est lié au principe même de la notion et de ce qu'implique son analyse multidimensionnelle. Identifier une région par rapport à un critère unique d'agrégation peut s'avérer relativement simple. Il suffit de choisir un critère et d'analyser là où le phénomène étudié n'est plus visible. Ainsi, définir l' « Europe » comme région européenne à travers la seule appartenance à la région politique « UE » revient à agréger les différents pays membres et obtenir ainsi un ensemble aux limites nettes. Mais cette simplicité d'apparence est surtout valide pour les régions administratives et politiques – pour autant qu'elles se situent dans des contextes où le bornage et la délimitation des territoires ainsi considérés est possible et pertinent. (cf. le cas des frontières maritimes). Dans le cas de l'analyse de régions homogènes, fonctionnelles ou subjectives, les limites de l'ensemble régional pourront potentiellement ne pas prendre la forme classique de limites linéaires. En effet, l'identification des régions fonctionnelles ou homogènes devra souvent se confronter au problème de la détermination d'un seuil à partir duquel considère que le phénomène n'existe plus. Dans d'autres cas, le phénomène observé aura une distribution spatiale liée à un processus de diffusion. Certaines régions homogènes pourront ainsi être davantage délimitées par des gradients, comme lorsque l'on cartographie la densité de la population de certains espaces comme la Russie.

⁶⁴ « [O]n n'a pas à 'découper' l'espace géographique à sa guise, il se découpe tout seul — c'est le sens de la parabole du boucher taoïste que j'ai utilisée depuis [*NDBP : il n'use jamais son couteau, car il connaît parfaitement la structure de l'animal, cité dans Champs et contrechamps, p. 77*] Je suis de ceux qui pensent que le réel existe hors de nous, et n'a pas attendu pour exister que je le pense. Nous avons à le 'dévoiler', le 'révéler'. » (Grasland et François, 1997, p. 301 et 305).

Considérant le cas relativement basique de deux d'entités politiques parfaitement aréales et délimitées, localisés dans une même région revendiquant un même objet dans leur régionalisé respectif : par exemple l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe. Ces deux entités peuvent facilement être délimitées par la liste de leurs membres, conduisant à deux régions de tailles différentes correspondants aux agrégats formés par les différents pays les composants. Imaginons maintenant qu'en prenant l'intitulé de ces deux institutions au sérieux, on décide de déterminer la liste des pays appartenant à l'« Europe ». L'opération est simple : il suffirait de superposer les identités. On obtiendrait une forme auréolaire où l'on pourrait identifier un cœur de pays appartenant aux deux organisations et, dans un cas inverse, tout un ensemble de pays situés en dehors des deux ensembles. Deux cas théoriques émergeraient néanmoins en plus de ces deux cas extrêmes : un ensemble de pays non-membres de l'UE mais membres du Conseil de l'Europe, de l'autre, un ensemble de pays membres de l'UE sans être membres du Conseil de l'Europe (ce cas n'existe pas). Le cas de ces pays présente donc une situation particulièrement ambiguë dans le cadre d'un raisonnement partant de catégories d'appartenances binaires, dans la mesure où on se retrouve avec des pays dans une situation intermédiaire entre « non-Europe » et « Europe » : une frange pour laquelle la qualification de l'appartenance devient problématique, incertaine. Notons que nous sommes partis d'un cas extrêmement simple, ne regroupant que deux catégories parfaitement délimitées. Le même type d'opération en considérant cette fois un mille-feuille de configurations régionales univariées associant régions homogènes, fonctionnelle et politiques, constituerait assez rapidement un casse-tête.

L'apport de la logique floue pour penser la région « Europe »

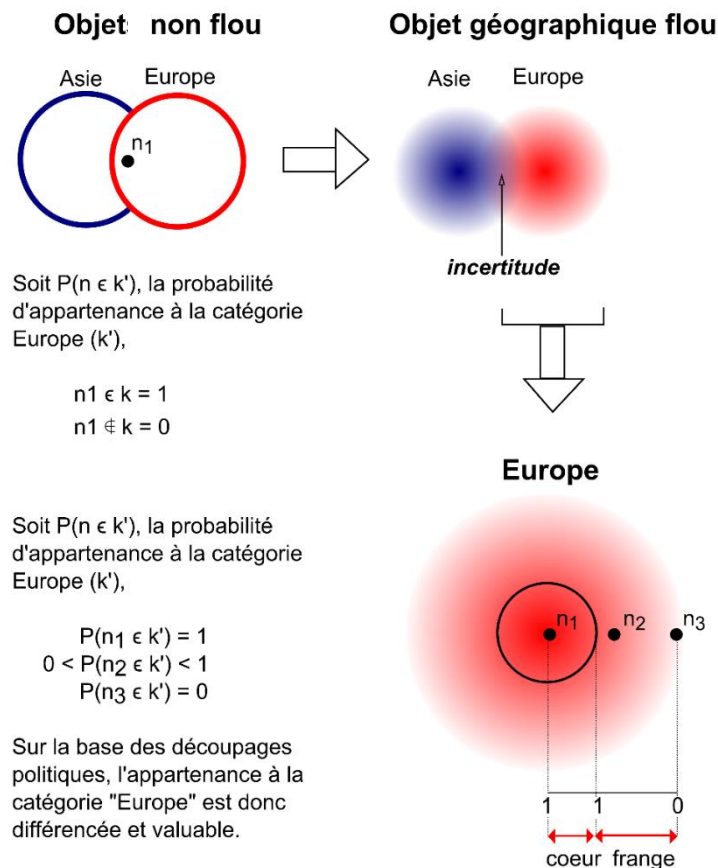
Sur ce point, la théorie des ensembles flous peut constituer un outil d'analyse particulièrement intéressant pour tenter d'identifier des régions à géométrie variable définies à partir d'une multitude de facteurs. Cette théorie formalisée en mathématiques par L. Zadeh dans les années 1960 fut introduite en France par l'économiste C. Ponsard qui proposa une formalisation du concept d'« espaces » et d'« univers économiques flous » (Ponsard et Tranqui, 1982 ; Ponsard, 1988). On doit à C. Rolland-May l'introduction de la logique floue en géographie francophone (Rolland-May, 1987, 2000).

Penser par le flou revient à considérer les ensembles régionaux non plus comme des entités discrètes clairement distinctes pensée à travers une logique booléenne (binôme inclusion/exclusion) mais à travers leur incertitude appréhendée à travers une logique probabiliste. Ceci signifie que l'appartenance d'un lieu à une région est définie sur une échelle d'appartenance située entre 0 et 1. Cette démarche conduit donc à considérer un espace différencié, c'est-à-dire « en ce sens que la valeur d'appartenance des composantes n'est pas uniformément également égale à 1 (présence de la composante) ou 0 (absence de la composante) » (Rolland-May, 1987). On définit ainsi un ensemble géographique flou comme « un espace aux limites imprécises, plus ou moins nettes et continues », composé d'un cœur et de franges (*Ibid.*). Le cœur se définissant comme « un sous-espace qui lui appartient entièrement et sans ambiguïté » (*Ibid.*). Les espaces assimilables au cœur d'un ensemble macro-régional seraient donc identifiables comme les espaces ou les territoires pour lesquels on obtiendrait des scores proches de 1 (1 équivalent à une appartenance certaine). Les franges, définissant le reste d'un ensemble géographique flou « sont présentées par le sous-ensemble dont les composantes appartiennent plus ou moins à cet espace » (*Ibid.*), caractérisant le degré d'incertitude quant à l'attribution d'une catégorie (cf. Figure 7).

La logique floue est particulièrement appropriée à l'identification d'ensembles complexes dans l'espace géographique et plus généralement dans l'univers social (elle peut également s'appliquer à des catégories sociales, à des comportements économiques (cf. son application dans le cadre de la théorie des jeux). Elle a également comme avantage de ne pas présenter des catégories figées en considérant l'appartenance des individus à l'ensemble de manière ouverte et relativement les uns par rapport aux autres. En d'autres termes, un tel raisonnement suggère qu'il est possible que tout pays du Monde soit susceptible d'être Européen *a priori* et que c'est davantage la position relative de chacun d'entre eux, les uns par rapport aux autres, ou plus exactement par rapport aux deux extrêmes bornant l'analyse (appartient de manière certaine, n'appartient pas de manière certaine), qui permet de qualifier leur position par rapport au cœur. Retenons que ces bornes ne correspondent pas nécessairement à des possibilités d'appartenance optimale (le cœur peut être défini par un niveau d'appartenance inférieur à un niveau de certitude absolue,

inversement les individus les moins susceptibles d'intégrer l'ensemble peuvent partager certaines caractéristiques). La logique floue dans le cadre de l'analyse de catégories géographiques ou sociales a donc l'avantage d'être en accord avec notre parti pris relativiste et de considérer l'appartenance comme valable plutôt que binaire. Cette idée permet en quelque sorte de formaliser la notion d'« européenité » - un niveau d'appartenance à l'« Europe » - développée par J. Lévy (1997), terme que nous convoquerons dans ce travail sans pour autant s'accorder sur les caractéristiques qu'il a pu lui prêter dans ses publications.

Figure 7: Considérer les régions comme des ensembles géographiques flous



Auteur : Toureille, 2015. Source : d'après Rolland-May, 1987.

Autre élément particulièrement important à nos yeux, et fondamentalement lié à cette dimension relativiste, la logique floue permet de penser l'appartenance multiple des individus à différents ensembles, différentes « identités ». Le fait d'être situé dans une frange d'appartenance plutôt qu'au cœur de l'ensemble flou peut, en effet, être interprété de deux manières très différentes : 1) par rapport à un unique ensemble de référence, une moindre appartenance à ce dernier peut être lié au fait que l'individu partage moins de caractéristiques avec celui-ci qu'avec le cœur ; 2) en considérant l'existence d'autres ensembles, ce moindre degré d'appartenance peut être lié au fait qu'il partage des caractéristiques de ces différents ensembles. Compte tenu de la relativité des bornes maximales et minimales définissant l'appartenance ou la non appartenance à l'ensemble, rien n'implique que les localisations extrêmes appartiennent totalement à une unique catégorie. D'un certain point de vue, la pensée des catégories d'appartenance régionales par le flou permet de ne pas nécessairement se situer dans un raisonnement structuré par une axiologie postulant une hypothétique « pureté » des catégories analysées. Il permet simplement d'observer la dominance d'une catégorie sur les autres (de Ruffray, 2006). En ce sens, le raisonnement par le flou gagnerait très probablement à être questionné pour l'analyse d'autres catégories d'analyse géographique et sociales que la région. Entre autres, un raisonnement par le flou, notamment appliqué à une perspective logico-mathématique d'analyse régionale, permet de formaliser méthodologiquement les concepts théoriques

de « mixité », d'« hybridité », parfois convoqués pour qualifier les difficultés liées à l'incertitude attributive de certains objets sociaux ou géographiques (Chapitre 3 et 5).

L'utilisation contemporaine de la logique floue pour l'analyse des catégories régionales est illustrée notamment par les travaux de S. de Ruffray qui a proposé des applications de l'analyse par le flou à des échelles (infranationale et macro-régionale) et à des objets divers (régions homogènes de peuplement, régions fonctionnelles de flux telles que les zones d'emploi, analyses de cartes mentales et de régions subjectives – de Ruffray, 1996, 2006, 2007, 2013 ; Didelon et al., 2011-c).

À la différence des auteurs de référence présentés jusqu'à maintenant, nous ne prétendons pas à une utilisation orthodoxe du flou. Tout d'abord dans la mesure où la plupart des analyses mathématiques proposées ici recourt à une évaluation par le flou des entités régionales à travers une logique probabiliste. Or, comme l'explique C. Rolland-May, la théorie des ensembles flous se conçoit traditionnellement à travers un formalisme possibiliste (c'est-à-dire que les paramètres de l'équation ou les éléments de mesures des phénomènes sont eux-mêmes incertains). Une pensée classique par le flou suppose donc la définition d'un espace flou, d'un référentiel et d'une métrique particulière, ce que nous ne ferons pas ici. Ensuite parce que, comme d'autres géographes convoquant l'idée de « flou » dans le cadre par exemple de la géographie culturelle, nous nous référerons parfois à une définition plus métaphorique que mathématique (Monnet, 2001). Enfin, l'intérêt heuristique et méthodologique présenté par la théorie des ensembles flous ne doit pas faire oublier qu'elle ne constitue qu'une option parmi d'autres pour l'analyse des catégories géographiques marquées par l'incertitude. Dans son analyse des « régions vagues » telles que les régions subjectives, le géographe californien Montello développe ainsi des problématiques innovantes sans se référer nécessairement au flou (Montello, 2013).

Les différentes clarifications terminologiques sur la manière dont sera appréhendé l'« Europe » du point de vue de son contenu spatial effectué sur la base de définitions relativement classiques particulières au contexte disciplinaire de la géographie francophone a permis d'objectiver les concepts structurant cette dimension du travail et ainsi se donner quelques principes pour analyser la boîte noire géographique recouverte par cette notion. Il convient donc à présent de mettre en évidence sa pertinence dans le cas plus spécifique d'un travail sur la région « Europe » en approchant cette question à travers la question de la place relative de la Turquie par rapport à cette dernière.

1.2.3. Une catégorie relative

Dans tous les cas, que l'on adhère ou non à une vision par le flou, les différents éléments précédents suggèrent que l'« Europe » ne peut être considérée comme un objet simple d'un point de vue spatial.

Un objet à géométrie variable selon le critère d'agrégation retenu

Le terme pourra ainsi recouvrir une diversité de formes selon le critère retenu pour le délimiter. Une définition de l'« Europe » comme aire culturelle permet ainsi d'expliquer les processus de construction de cette région et son éventuel contenu mais ne permet pas de solutionner le problème de ses limites (Ahnström, 1993, p.58). En reprenant, par exemple, les définitions proposées par T.-G. et B. Jordan (1973) du « vieux Monde » comme une zone dans laquelle 1) les populations sont de tradition chrétiennes, 2) parlent des langues indo-européennes, 3) sont de « race caucasiennes »⁶⁵, il devient difficile de distinguer l'« Europe » de l'espace plus généralement recouvert par l'« Occident », dont une définition possible recouvre les mêmes critères (cf. *supra*, Jordan, 1973, in, Ahnström, 1993, p. 58). D'autres comme Schöpflin mettront en évidence des caractéristiques culturelles liées au partage de phénomènes supposés communs et initiés par les sociétés européennes, comme le processus de sécularisation des sociétés occidentales depuis la Guerre de Trente ans (Schöpflin, 1989). A. Giddens préférera caractériser l'« Europe » à travers la notion de « modernité » que l'on peut comprendre à travers le concept braudélien de « civilisation matérielle », caractérisant l'« Europe » comme un ensemble de modes de vie associant capitalisme, industrialisme et Etat-nation (Giddens, 1990). D'autres auteurs définiront l'identité culturelle de l'« Europe » comme une

⁶⁵ La référence à la « race » se fait dans le contexte états-unien où le terme constitue un critère d'analyse signifiant et accepté.

combinaison entre le capitalisme, l'industrialisation, et un type d'organisation du pouvoir construit sur le principe de l'Etat-nation (Heller, 1992). Dans tous les cas, l'ensemble de ces théories visant à définir une « Europe » culturelle ne permettent pas de savoir où passent ses limites. Comme les religions et les hommes, l'ensemble de ces processus se sont diffusés jusqu'au « Europe projetées » (Lévy 1997, *op. cit.*) et dans l'ensemble du voisinage européen : « L'Occident est aussi mondialisé que le Monde est européenisé » (Grataloup, 2007, p. 257). Ce dernier point expliquant sans doute l'existence de la critique subalterniste – notamment de Chakrabarty – et le problème posé la délimitation de cette région.

Le recours à des définitions politique, administrative ou géostratégique est également problématique, même si elles ont tendance – prises distinctement – à être considérées comme les seules configurations dont les limites sont relativement certaines pour les spécialistes du vague et du flou (Rolland-May, 1987 ; Montello, 2003). Les deux principaux problèmes posés par la recherche d'une définition administrative de l'« Europe » sont liés tout d'abord 1) aux limites de ces constructions politiques pour qualifier des ensembles régionaux appréhendés comme multidimensionnels (comme on l'a évoqué dans le cas de la Suisse, l'UE ne recouvre pas toute l'« Europe »). 2) à leur multiplicité : quelle entité choisir pour incarner l'« Europe » ? L'UE n'a pas le monopole de l'idée d'« Europe », d'autres constructions se revendiquent comme des cadres de régionalismes européens : l'UE, le Conseil de l'Europe (CE), l'Organisation de pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) ? Même s'ils n'ambitionnent pas les mêmes niveaux d'intégration régionale, rien n'autorise à considérer que l'une ou l'autre de ces ensembles incarnent davantage l'idée ou la région européenne dans sa complexité ; 3) Leur divergence : la plupart des définitions possibles de saisie à travers des organisations internationales ne concordent pas du point de vue de leurs limites.

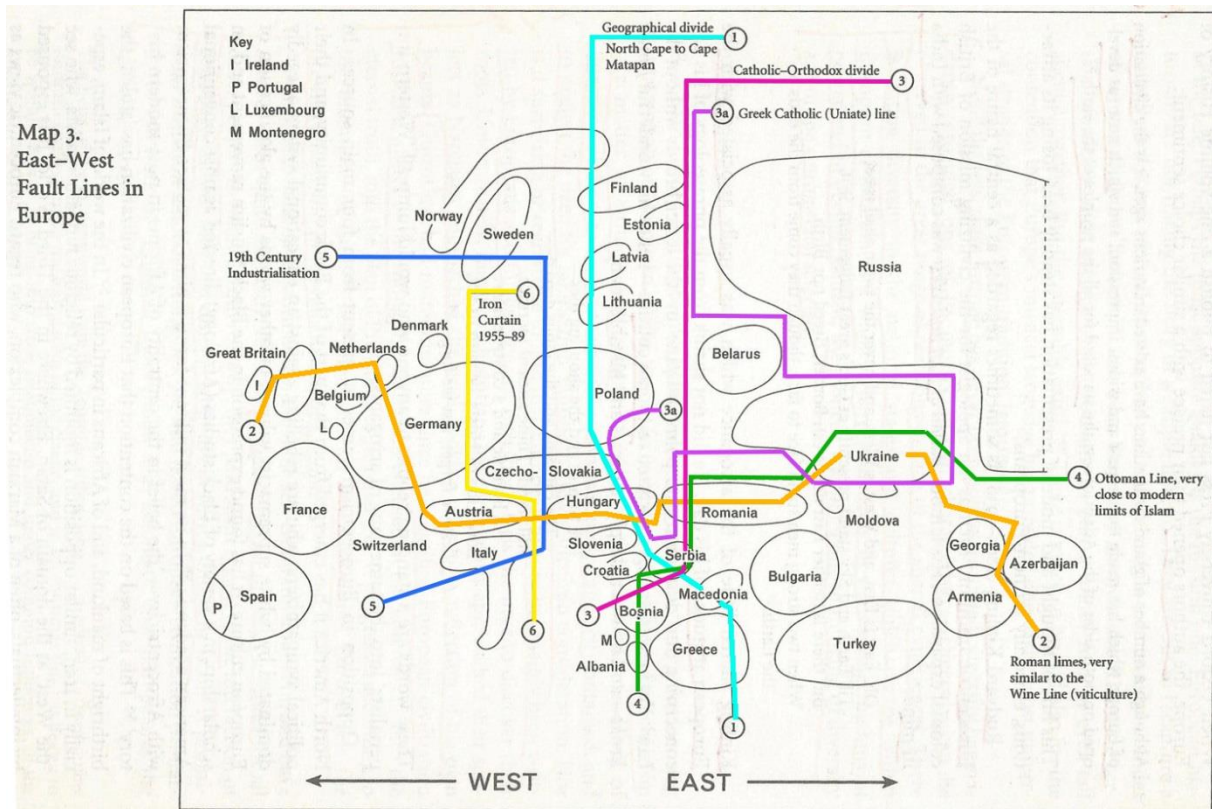
La référence à des organisations internationales de coopération (OIC) peut être étendue dans le cadre d'un travail se réclamant en partie des *popular geopolitics* compte tenu de leur caractère parfois relativement éloigné du vécu des étudiants. La référence à des organisations d'envergure régionale plutôt à vocation sportive culturelle peut elles aussi, incarner périodiquement l'existence concrète de régions européennes. Mais considérer leur géographie renforce ce constat d'une « Europe » à géométrie variable, même saisie à travers les institutions internationales : l'Union des Associations Européennes, de Football (UEFA), de Basketball ou de Handball ne concordent pas. La géographie du concours de l'Eurovision présente le cas d'un ensemble régional discontinu très étendu : intégrant Israël, la Géorgie et même l'Australie en 2015... La régionalisation de l'« Europe » recourant à des critères culturels et politique ne permet donc pas de trouver une solution simple à la question des limites de l'« Europe » et, on y reviendra, aux éléments d'explications d'une mise à distance de la Turquie dans certains discours.

Les difficultés de définition d'une région européenne peuvent en partie venir du fait que ces catégories ont été construites par les européens, mais aussi d'altérités, de limites imaginaires, entre cet ensemble et ses voisins d'« Asie » et « Afrique » (Grataloup, 2009, Didelon et al. 2008, p. 18-24, *op. cit.*). C. Grataloup propose ainsi de caractériser l'invention de l'idée d'« Asie » comme la construction d'une altérité vers l'Est dont la limite reste relativement indéterminée compte tenu de sa localisation hypothétique au milieu d'une masse de terres émergées, sans contrainte de franchissement, hormis la distance (Grataloup, 1996, pp. 152-153). L'« Afrique » constitue pour sa part une forme d'altérité tout aussi prégnante, située cette fois-ci vers le Sud, relativement plus facile à délimiter, en apparence, compte de sa forme insulaire qui la sépare plus nettement de l'« Europe », grâce à la Méditerranée, sur une carte du Monde.

Au final, l'« Europe » doit être définie à travers une multiplicité de critères. En effet, la référence à une « Europe » « culturelle » ou historique (comme politique), ne semble pas pouvoir être définie à travers la référence à un petit nombre de variables » (Ahnström, 1993). C'est en tout cas ce que suggère la lecture de la représentation schématique proposée Figure 8 qui représente les limites structurantes des différentes entre sous-ensembles européens selon l'historien étatsunien N. Davies : les « lignes de failles » de l'« Europe » ne convergent pas. L'inadéquation de celles empruntant une même trajectoire (verticale ou horizontale) et plus encore le fait qu'elles rencontrent d'autres limites orthogonales suggère que l'« Europe » doit être saisie comme un objet relativement complexe, dont les limites sont fondamentalement incertaines. Introduire une pensée par le flou pour considérer le problème des limites d'une région européenne semble donc particulièrement pertinent dans le cadre de la limitation d'un tel objet.

Figure 8: « Les lignes de faille est-ouest en Europe », selon N. Davies

Source : Davies, 1996, p. 1 ; couleurs : M. Yehouessi, 2017.



Aide à la lecture : Certaines lignes de failles, verticales, correspondent à des phénomènes divers, dont l'impact est jugé sensible sur l'organisation des territoires et des sociétés européennes : limite induit par les premiers schismes de l'Eglise romaine (limite avec les Eglises orthodoxes et Catholiques), la limite théorique de l'industrialisation au XIXe (référence à la définition culturelle d'une Europe par sa modernité), du rideau de fer ou « limite géographique », plus mystérieuse (entre les deux caps les plus distants de cette zone péninsulaire sur un axe transversal). Ces différentes limites sont orthogonales d'autres « lignes de failles » de l'Europe, elles aussi parfois convoquées dans les représentations de limites de l'Europe : les frontières de l'empire romain et celles de l'expansion maximale de l'empire Ottoman.

L'appartenance à l'« Europe » n'est pas binaire

Quel que soit le critère retenu, la question des découpages de l'« Europe » ne peut être considérée comme un problème simple et ne doit pas être pensé isolément d'autres catégories régionales. En effet, en considérant l'« Europe » comme un objet flou, la Turquie est probablement européenne mais elle est sans doute autre chose. Un argument régulièrement avancé en faveur de la mise à distance de ce pays vis-à-vis du reste de l'« Europe » est l'hypothèse de son appartenance à d'autres ensembles culturels et géographiques: la Turquie serait ainsi un pays musulman, asiatique ou encore moyen oriental. Certaines représentations n'hésitent pas à l'intégrer dans des ensembles politiques anciens, tels que l'empire ottoman, permettant de réactiver l'image de la Turquie comme l'héritière d'un centre concurrent des puissances européennes et l'assimilant de ce point de vue au cas russe.

Une focalisation excessive sur la problématique européenne constitue un élément souvent critiqué par les turcologues. La Turquie serait davantage un pays situé « entre trois mondes », pour reprendre le titre d'un colloque célèbre consacré à la question : l'« Europe », le « monde Turc », situé du côté de l'Asie centrale et du Caucase et le « Moyen orient », ou plus largement le « Moyen orient » (Bazin *et al.*, 1998). Comme l'« Europe » la conception de ces différentes catégories géographico-culturelle posent problème. Les considérer permet néanmoins de laisser la porte ouverte à l'hypothèse d'appartenances multiples de la Turquie. Il s'agira donc autant d'analyser la place de la Turquie « en Europe » que de penser plus généralement sa place « dans le Monde ».

Ce point a son importance, dans la mesure où réfléchir à la position relative de ce pays par rapport à d'autres catégories régionales permet d'examiner si l'argument de multiples appartenances turques est instrumentalisé dans les discours comme un élément susceptible de l'exclure du jeu « européen ». Critiquer cet argument impose de ne pas réfléchir uniquement à la place de la Turquie par rapport à l'« Europe » mais plus largement à sa position entre les différentes dimensions de son propre voisinage, voire de sa place dans le monde.

Un objet fluide, relatif dans le temps

D'un point de vue fonctionnaliste, l'intégration régionale a contribué depuis 1945 à agrandir l'UE et sa zone d'influence au point qu'étudier l'« Europe » peut difficilement s'envisager de nos jours sans considérer son voisinage (Beckouche, 2008, Richard, 2008, comme en témoignent les différents programmes ORATE/ESPON⁶⁶ sur l'étude des voisinages européens, tel que par exemple le programme ITAN⁶⁷). Du point de vue de l'intégration formelle, les élargissements de l'UE et de ses avatars (espace Schengen, zone euro), du Conseil de l'Europe ou encore de l'OTAN ont contribué à changer le visage de cette dernière (Moisio *et al.*, 2012). Cette évolution de la géométrie de l'« Europe » a modifié la place relative de la Turquie par rapport à son cœur supposé.

L'élargissement de la CEE à la Grèce a fait de la Turquie un pays frontalier de cet ensemble politique depuis 1981. Cette frontière s'est élargie avec l'entrée de la Bulgarie dans l'UE en 2008. De la même manière en signant un certain nombre d'accords multi- et bilatéraux avec l'UE (intégration notamment à l'union douanière en 1996, accords liés à la politique migratoire, MIGREUROPE, 2009, p. 34-36) puis en devenant candidate en 1999, la Turquie s'est trouvée de plus en plus impliquée dans les processus d'intégrations économique et politique régionales propres à cette région du Monde. En devenant candidate, la Turquie a, par exemple, procédé à l'intégration de l'acquis communautaire sur des thématiques aussi importantes sur le plan juridique que l'abolition de la peine de mort⁶⁸ ou aussi symbolique que la modification des plaques numérotiques : en Turquie, comme dans la plupart des pays membres par exemple marquées du drapeau de l'UE. En outre, la Turquie partage un certain nombre de relations commerciales, énergétiques, migratoires ou encore touristiques avec l'UE, on y reviendra. Ce pays a donc vu sa position dans la région « Europe » évoluer au fil des processus d'intégration formels ou non qui le lie soit fonctionnellement à cet ensemble géographique, soit politiquement à l'UE. On pourrait supposer que, compte tenu du caractère progressif de ce processus d'élargissement de l'UE, la trajectoire de la Turquie aurait pu se poursuivre, de manière relativement linéaire et paisible, vers une intégration politique au cœur européen que revendique l'UE.

En reprenant la dichotomie théorique entre « Europe » possible et « Europe » probable (cf. Introduction générale), on constate que la position d'un certain nombre d'Etats a évolué dans des temporalités finalement assez couteuses. Du temps de la Guerre Froide, l'intégration de tout territoire situé à l'Est du rideau de fer pouvait sembler pour le moins incongrue compte tenu des logiques de blocs. Le fait que l'on compte de nos jours l'intégralité des anciennes Républiques Populaires d'Europe centrale et orientale (hors Albanie et une partie de l'ex-Yougoslavie) et certaines anciennes Républiques Soviétiques (pays Baltes) dans une structure à l'origine conçue comme le pivot de la coopération entre pays du bloc occidental – sans parler des adhésions de certains de ces pays à l'OTAN – constitue un élément particulièrement remarquable, à peine plus d'une vingtaine d'années après la chute de l'Union Soviétique. Les élargissements à 25, 27 puis 28, démontrent que l'« Europe » possible et probable n'est pas figée et des configurations en apparence inéluctables peuvent être remises en question sur des pas de temps finalement assez courts à l'échelle historique.

La Figure 9 présente une autre illustration frappante de l'évolution de cette dichotomie entre « Europe » possible et « Europe » probable, cette fois-ci telle qu'un géographe universitaire français pouvait

⁶⁶ Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen / *European Observation Network for Territorial Development and Cohesion*, réseau de recherche dédié à l'analyse du territoire européen de l'UE.

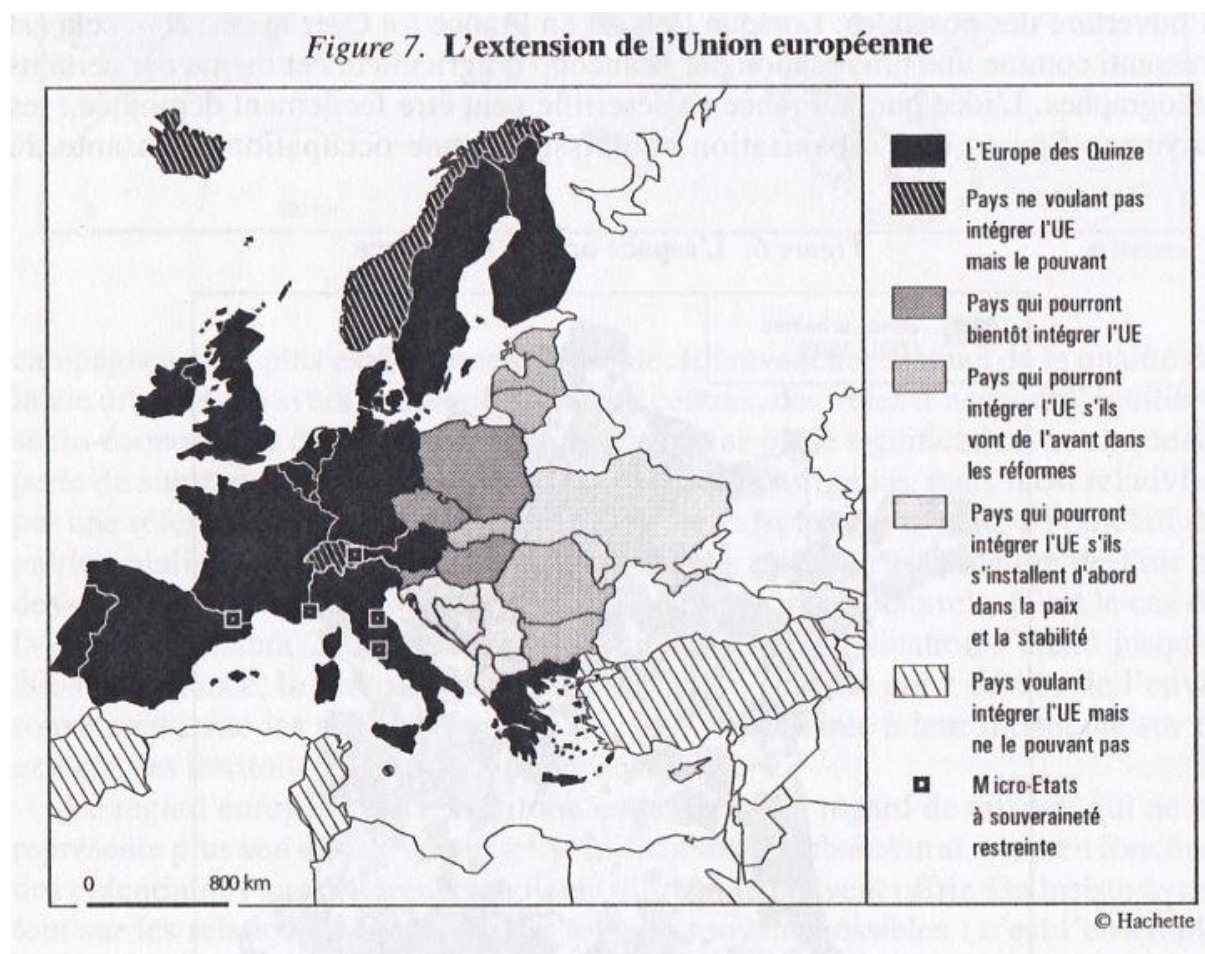
⁶⁷ *Integrated Territorial Analysis of the Neighbourhood* (2012-2014, rapports disponibles sur le site: <https://www.espon.eu/>, dernière consultation le 10.10.2017)

⁶⁸ Abolie pour les crimes de droits communs en 2002. Pour l'ensemble des crimes en 2004.

l'enseigner à ses étudiants de l'Institut de Sciences Politiques de Paris à la fin des années 1990⁶⁹. Sur cette carte, la Turquie semble faire partie de l'Europe « impossible »⁷⁰, située dans la même catégorie que la Tunisie et le Maroc : le pays « ne peut pas » être membre de l'UE. A peine deux ans après la publication de cette carte pourtant, la Turquie devenait candidate. Moins visible sur cette représentation, la République de Chypre est représentée parmi les pays qui « pourront intégrer l'UE s'ils s'installent d'abord dans la paix et la stabilité », au même titre que l'Ukraine rejoignait la catégorie des pays pouvant l'intégrer, à un degré moindre que la Roumanie, la Bulgarie, la Slovaquie et les pays Baltes, en décembre 1999.

Figure 9: Les pays au regard de leur intégrabilité à l'UE dans un manuel de géographie universitaire à la fin des années 1990

Source : Lévy, 1997, p. 234.



Les limites de l'« Europe » « envisageable » changent donc dans le temps. Le fait que le contenu possible de l'« Europe » évolue n'est sans doute pas sans lien avec les évolutions des représentations de cet objet par les populations, les acteurs politiques ou les universitaires (*popular, practical et forma geopolitics*). Dans le cas de la candidature turque à l'UE, par exemple, l'opinion des européens par rapport à la candidature turque a beaucoup évolué depuis le début des années 2000 : « [l]a première moitié de la décennie 2000 correspond à une période de cristallisation et de structuration [c'est-à-dire de polarisation croissante] des opinions des Européens, qui se traduit par la baisse régulière des 'sans opinion', notamment dans les pays les plus

⁶⁹ Le manuel dont est extraite cette carte est une publication d'un recueil de cours dispensé dans cette université privée à la fin des années 1990. Son contenu a donc servi à la formation d'un certain nombre d'étudiants, dont certains ont pu grossir les rangs des cadres politiques et administratifs français et européens, avant de devenir l'un des manuels universitaires de référence en France pour étudier l'« Europe » en géographie régionale et politique dans les années 2000.

⁷⁰ Notons que l'auteur, recours ici à un vocabulaire normatif (« voulant », « pourront », etc.) qui n'est pas exactement celui formulé par les Etats candidats ou les rapports du Conseil de l'« Europe ». De manière assez étonnante, l'auteur n'explique pas dans le corps du texte cette typologie ou le sens qu'il confère aux différents termes le composant. Cette carte sera rééditée en ajoutant un mode « voudront » peut-être à la construction de cette typologie, pour désigner les cas ukrainien, biélorusse et des pays du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie).

opposés à la candidature turque, face à une perspective qui est devenue un enjeu politique plus concret et davantage proche dans le temps »⁷¹ (Cautrès et Monceau, 2010, p. 34). D'un enjeu relativement lointain situé dans le champ des relations internationales, les années 2000, période d'élargissement sans précédent de l'UE, voient donc l'opinion publique se saisir de cet objet pour progressivement s'y opposer de manière de plus en plus importante.

L'« Europe » change dans sa forme comme dans son contenu au fil du temps, ces évolutions pouvant concerner certains pays plus que d'autres. Cette dernière remarque suggère donc de considérer cette catégorie régionale non seulement comme floue, mais aussi comme « fluide », c'est-à-dire relative dans l'espace et dans le temps (Monnet, 2001). Si cette dimension temporelle constitue un élément à ne pas perdre de vue dans le cas d'une analyse régionale, elle devient fondamentale lorsque l'on s'intéresse à la définition de l'« Europe » comme pôle d'envergure macro-régionale ou mondiale.

1.3. L'« Europe » comme pôle mondial

Depuis le déclenchement de la crise économique de 2008 notamment, le statut de pôle de l'économie mondiale de l'« Europe » est devenu auprès du grand public une question centrale. La représentation de l'« Europe » comme centre hégémonique du système Monde s'est trouvée remise en question. Pourtant, la question du déclin de l'« Europe » n'est pas un phénomène nouveau.

1.3.1. Le long déclin de l'Europe dans le Monde

La représentation de l'« Europe » comme un espace en déclin n'est pourtant pas récente. Dès les années 1920, l'un des géographes pionniers de la géoéconomie, A. Demangeon, prévoyait le basculement du centre économique du monde en faveur des pays « émergents » de l'époque, à savoir les Etats-Unis d'Amérique et le Japon (Demangeon, 1920). En effet, dès le lendemain de la Première Guerre mondiale, le déclin des grandes puissances navales européennes (principalement celle de la Grande Bretagne) et la fin des conquêtes coloniales s'ajoutent aux conséquences directes de la guerre (stagnation économique, saignée démographique) ou de l'épidémie de grippe espagnole qui lui succéda (10 millions de morts, soit autant que le conflit lui-même – Claval, 2014, p.2). Parallèlement, le Japon et les Etats Unis se trouvent renforcés à la fin du premier conflit mondial, que ce soit en raison d'un engagement tardif dans le conflit ou du fait que les théâtres d'opérations militaires n'étaient pas localisés sur leur territoire national. Ces puissances émergentes privent l'« Europe » de sa suprématie maritime et de son rôle de banquier du Monde, endettée qu'elle est par quatre années de guerre totale. En outre, la reprise économique suivant directement le conflit bénéficie principalement à ces deux pays (*Ibid.*). La Seconde Guerre Mondiale renforce cette tendance, avec la débâcle de la « première armée du Monde » et la destruction de la quasi-totalité des centres économiques et industriels allemands. Elle révèle, en outre, la puissance industrielle et militaire des deux futures superpuissances de la Guerre Froide, les Etats-Unis et l'URSS, entérinant définitivement la fin de l'hégémonie des puissances d'Europe occidentale, réunies désormais sous des patronages économiques (plan Marshall, COMECON⁷²) et géostratégiques (OTAN, Pacte de Varsovie). Leur chasse gardée coloniale se trouve également remise en question par les mouvements indépendantistes naissants souvent appuyés par les nouveaux leaders des deux blocs. Les accords de Bretton Woods qui mettent fin au paradigme financier britannique de l'étalon or, en 1944, présentent un exemple de la prise de relais de la puissance États-unienne sur le bloc des pays d'Europe occidentale.

La période dite des « Trente Glorieuses » constitue une période de ralentissement relatif de ce déclin, dans la mesure où les pays d'« Europe » voient leur place stabilisée dans les jeux politiques et économiques mondiaux. Le Royaume-Uni et la France se dotent d'un système de défense intégrée en accédant à l'arme atomique dans les années 1960 et la phase de croissance engagée dans les années 1950 confirme cette partie

⁷¹ ...Même si les auteurs, n'hésitent pas à dire que cette tendance globale ne reflète pas forcément les tendances nationales (certains pays ont vu augmenter les sans opinions dans la seconde moitié des années 2000, Cautrès et Monceau, 2010, p. 42).

⁷² Conseil d'Assistance Economique Mutuel, organisation d'entraide économique créée en réponse au Plan Marshall américain (1949-1991).

du Monde comme l'un des pôles de la « Triade »⁷³, la mettant sur un pied de relative égalité avec l'Amérique du Nord et le géant économique japonais (Ohmae, 1985). Durant la période de décolonisation qui accompagne les Trentes glorieuses, on observe le passage d'une conception classique de la puissance telle qu'elle existait au XIX^e siècle (puissance militaire terrestre et maritime, surface des territoires et taille de la population) à la conception d'une puissance strictement militaire et économique sans passer par une maîtrise effective des territoires sous influence.

Les deux chocs pétroliers des années 1973 et 1981 viennent mettre un terme à cette période de croissance économique. Ils accompagnent les premières formes de critiques du modèle économique européen, avec l'apparition du chômage de masse, tandis que les questions d'approvisionnement énergétique modifient la dynamique de production industrielle (choix tout nucléaire en France) et la manière d'envisager le transport dans cette partie du Monde (le TGV fonctionnera à l'électricité et non plus au gaz). Parallèlement, les premières critiques du modèle productiviste hérité des Trente glorieuses apparaissent, avec l'émergence des courants écologistes. Au même moment, la critique Tiers-mondiste gagne des adeptes. Dans ce contexte, quelques années avant la conceptualisation de la Triade comme organisation de trois pôles entre lesquels les échanges matériels et immatériels sont les plus importants dans l'économie monde, les concepts de Nord et de Sud émergent, notamment à partir du Rapport Brant (1980 – Capdeguy, 2007).

Pourtant, malgré les difficultés rencontrées par l'« Europe » et la montée de la critique Tiers-mondiste, les années 1990 ne semblent pas écorner l'image de l'« Europe » comme un centre du Monde. Les années 1990 marquent la période d'âge d'or de la mondialisation économique, qui s'accompagne d'un certain nombre d'avancées majeures dans le domaine de la construction européenne avec la création de l'espace Schengen et une succession d'élargissements aboutissant au Traité de Maastricht et l'UE à 15⁷⁴. L'UE, comme l'idée d'« Europe » réunifiée qu'elle anime alors, constitue une partie du Monde relativement attractive susceptible d'intégrer de nouveaux membres.

La crise mondiale de 2008 marque peut être un tournant dans la perception de l'image d'une « Europe » puissance, dans la mesure où la relative résilience dont elle faisait preuve depuis les Trente Glorieuses semble moins perceptible dans l'opinion publique (Claval, 2014). Cette résilience de l'« Europe » puissance dans les imaginaires, jusque vers 2008, peut pourtant s'expliquer si l'on observe la tendance de celle-ci à maintenir sa place dans le temps grâce aux élargissements successifs. La Figure 10 représente la part de l'UE dans le Monde sur une période de 30 ans, saisie à travers le poids relatif de sa population, du PIB nominal et PPP dans le Monde. Les trois courbes représentées suggèrent un déclin continu de l'UE dans le temps depuis Trente ans, les élargissements progressifs des pays de l'UE semblant, de manière presque mécanique, jouer le rôle d'élément stabilisateur (positionnant la part relative de la population européenne autour de 6% et sa part dans l'économie mondiale entre 20 et 25% selon l'indicateur de richesse considéré). En d'autres termes, le poids des pays membres de l'UE dans le Monde diminue quand celui de l'UE prise comme un tout reste relativement stable. Ce n'est qu'après 2008 que le poids mondial semble s'effondrer de façon irréversible.

1.3.2. L'hypothèse d'un déclin de l'« Europe » dans les représentations

Dans la période récente, l'idée du déclin de l'« Europe » ne semble pas avoir été perçue de la même manière dans toutes les strates de la société. Si les travaux sur le déclin de l'« Europe » se développent depuis les années 2000 dans la sphère universitaire (Baron, et, *al.*, 2010 ; Didelon et al., 2008), cette thématique n'est pas nécessairement présente dans les sphères dirigeantes ou dans les représentations (Grasland, 2017). Un certain nombre d'analystes prêtent à la crise économique de 2008 et à la crise dite « des migrants » qui se développe dès les années 1990, ainsi qu'à leurs conséquences politiques et sociales (crise de l'Eurozone, crise irlandaise, espagnole, grecque, débats autour de la rigueur, instrumentalisation de la crise migratoire

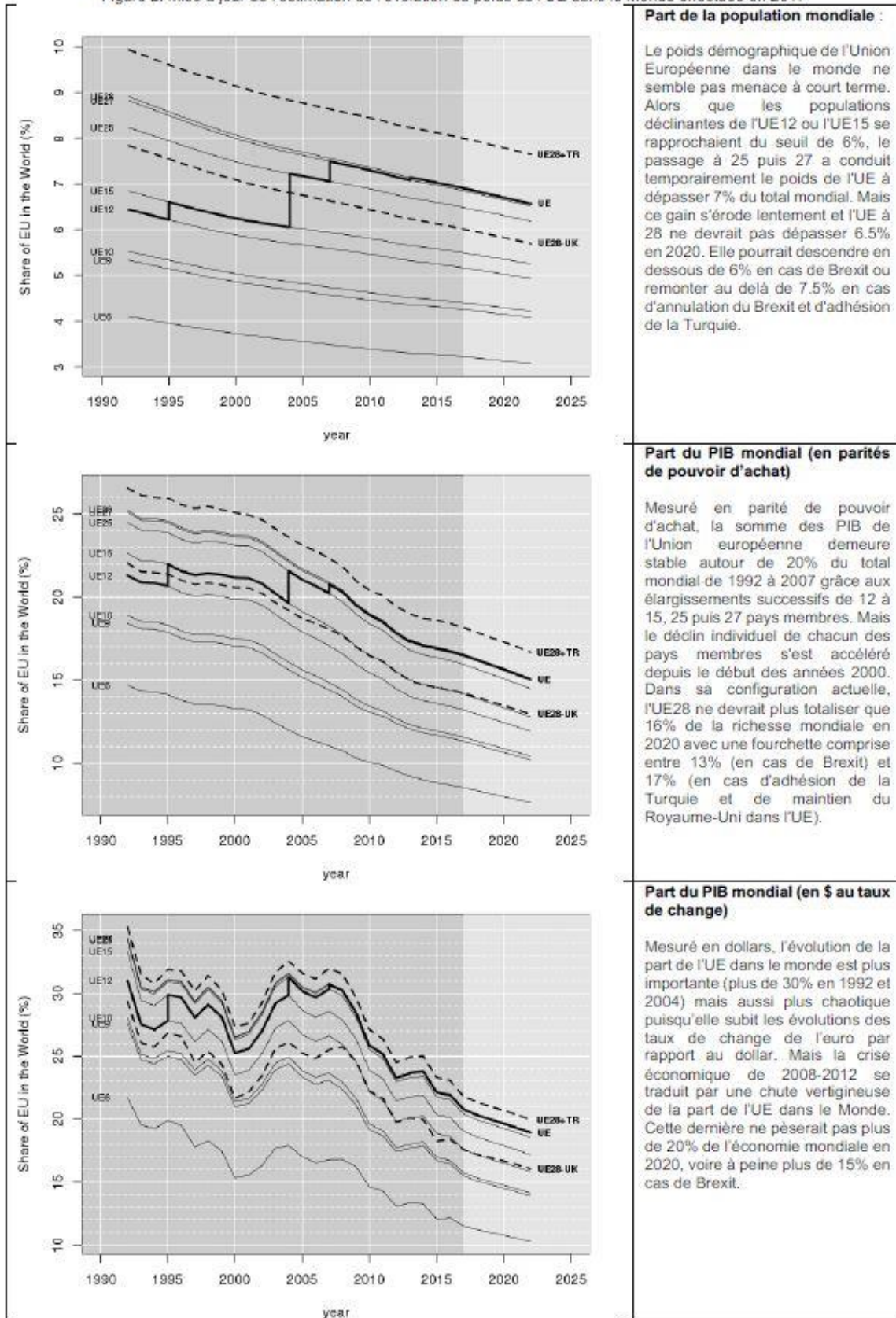
⁷³ Notons que la validité de ce concept fondé par l'économiste japonais K. Ohmae est sujette à débat. Selon certains auteurs (Poon, et, *al.*, 2000), la Triade n'existait pas avant la montée en puissance de la Chine dans les années 2000. Il y avait plutôt une « dyade » entre monde atlantique et monde pacifique, entre économie étatsunienne et européenne et économie japonaise.

⁷⁴ Qui aurait pu être une UE à 17 si les populations suisses ou norvégiennes avaient suivi leurs élites politiques qui souhaitaient rejoindre l'UE...

Figure 10: Le déclin de l'UE dans le Monde de 1992 à 2022 (estimation)

Source : Grasland, 2018, p. 4 (à paraître)

Figure 2. Mise à jour de l'estimation de l'évolution du poids de l'UE dans le Monde effectuée en 2017



par les mouvements de droite nationaliste, etc.), une attention toute particulière, et à ses impacts supposés sur les représentations externes de l'UE.

N. Chaban et M. Holland ou S. Lucarelli, dans un ouvrage spécifiquement consacré à l'image de l'UE en temps de crise, font par exemple un certain nombre d'hypothèses sur les changements structurels que les crises, économiques notamment, devraient entraîner sur les représentations externes de l'UE, principalement en défaveur de son attractivité ou de sa capacité à incarner un leadership à l'échelle globale (Chaban et Holland, 2014 ; Lucarelli, 2014). Même si la validation empirique de ces hypothèses semble encore incertaine on peut émettre l'hypothèse que pour des pays tels que la Turquie, l'UE ne soit plus aussi l'attractive compte tenu de ses difficultés.

L'hypothèse d'une prise de distance turque vis-à-vis de l'UE est d'autant plus sérieuse que la crise de 2008 intervient à un moment bien particulier dans l'histoire turque et des relations entre ce pays et l'UE. En effet, au moment où l'« Europe » subissait de plein fouet les affres de la crise économique, la Turquie a connu une période de croissance économique sans précédent (croissance de 8% du PIB en 2010⁷⁵). Elle devient à la même époque membre du « G20 » en tant que 17^e pays le plus riche de la planète. Ce pays de 76 millions d'habitants⁷⁶ dont le score du PIB s'élève à 789 milliards de dollars est ainsi considéré à l'époque comme une « puissance émergente », parfois assimilé à la liste des nouveaux centres de l'économie mondiale les BRICS (l'Inde, le Brésil, la Russie, l'Afrique du Sud et l'Argentine – Bazin et de Tapia, 2012). Elle devient de plus en plus considérée comme un « nouvel acteur » dans le jeu géoéconomique global, ce qui suggère qu'elle peut désormais s'offrir le luxe d'une relative autonomie par rapport aux centralités préexistantes (Nahavandi, 2012). Ainsi, face au déclin relatif de l'UE, la Turquie ne connaît pas la crise, du moins pas à l'époque. Il est ainsi possible d'envisager que ce pays profite de sa situation d'émergence pour s'autonomiser et prendre ses distances avec une UE de moins en moins réceptive à une candidature turque (cf. *supra*).

A ces éléments géoéconomiques s'ajoute un certain nombre de facteurs d'ordre géopolitique. Depuis la chute de l'Union Soviétique, la Turquie fait face à de nouvelles opportunités offertes par l'indépendance d'anciennes République Socialistes Soviétiques du Caucase et d'Asie centrale (RSS). Depuis les années 1990, la Turquie a ainsi la possibilité de tirer parti du dégageant russe de la région pour s'ériger comme puissance régionale dans la région. Cette orientation prend forme à travers la politique de « déploiement stratégique » mis en œuvre par le pays depuis l'arrivée de l'AKP au pouvoir et l'ambition de développer une politique étrangère multilatérales et non plus uniquement occidental-centrée (cf. Chapitre 2, Robins, 2007; Groc, 2011; Navahandi, 2012; Artık, 2013).

Ces nouvelles opportunités confirment la nécessité, de se dégager d'une perspective eurocentrique pour l'évaluation du rôle polarisant de l'« Europe », dans la mesure où la Turquie s'inscrit dans de nouvelles aires d'influence rivales de l'UE et peut même chercher à se forger un rôle de puissance régionale en Asie centrale et au Proche-Orient. L'UE, l'« Europe » et leurs composantes, peuvent donc voir leur attraction diminuer en Turquie du fait de son déclin, de l'autonomisation relative de ce pays aux plans économique et géopolitique, et du fait de l'émergence de nouvelles centralités (BRICS, pays du Golfe arabo persique, etc.).

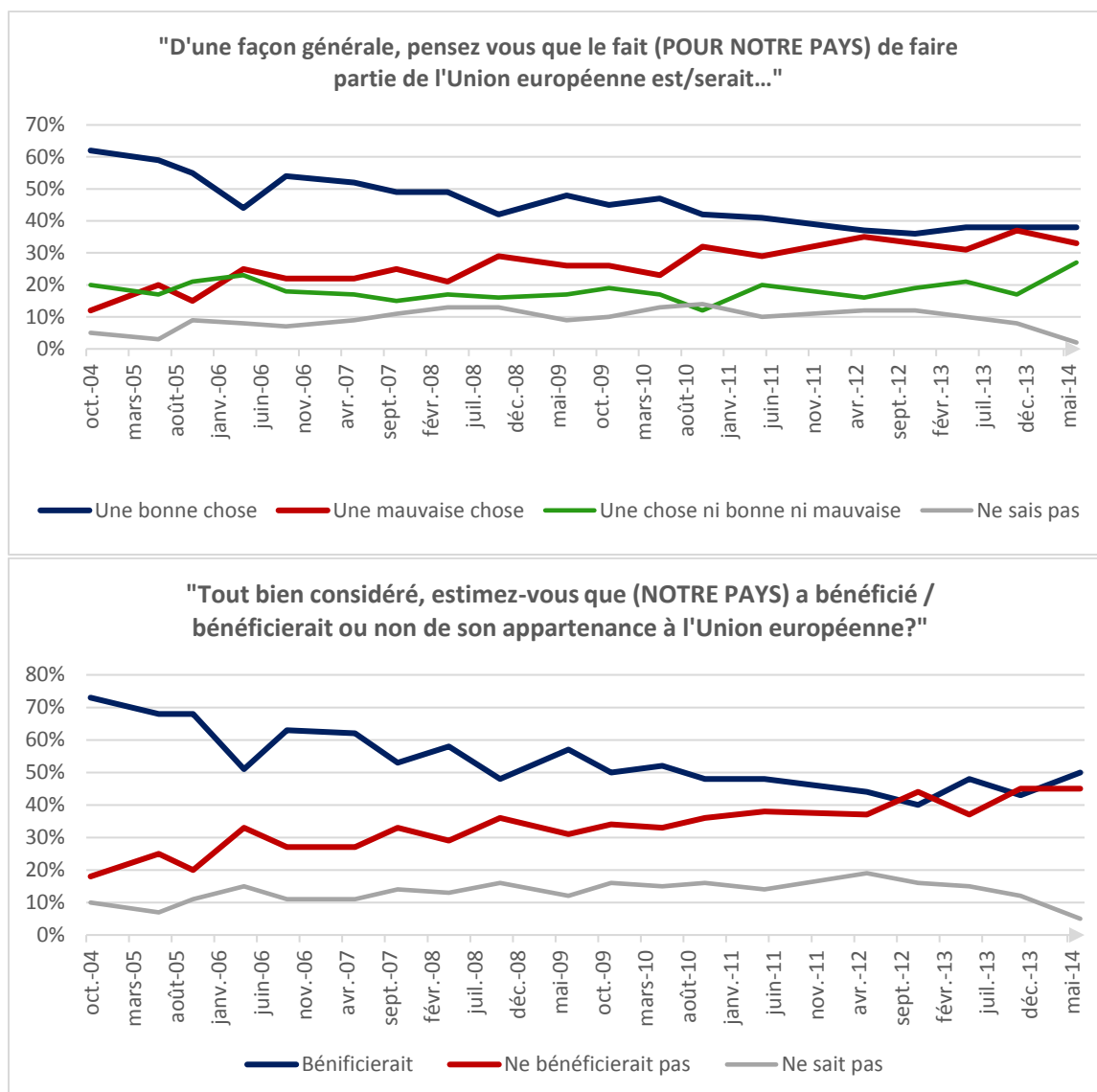
A ces hypothèses liées aux dynamiques plus générales du système-monde s'ajoutent des problématiques plus ciblées sur les relations entre la Turquie et l'UE, et leur perception par les opinions publiques. Dès le milieu des années 2000, les analystes de la candidature turcs comme les turcologues s'alarmaient des conséquences désastreuses que le traitement de la candidature de ce pays dans les médias d'Europe occidentale pouvait avoir sur les opinions turques. La remise en question, parfois même le rejet, de l'euroanéité de la Turquie dans les discours politiques ont été considérés comme un risque de voir les opinions turques affectées par l'attitude des européens et, par effet miroir en quelque sorte, se détourner du projet européen (Pérouse, 2004 ; Yerasimos, 2005-b ; Cautrès et Monceau, 2010, cf. Figure 11).

⁷⁵ Source : Banque Mondiale, 2010.

⁷⁶ Source : Türkstat, 2013.

Figure 11: L'opinion des turcs vis-à-vis de l'adhésion de leur pays à l'UE dans les Eurobaromètres (2004-2014)

Sources : Eurobaromètres Standards, d'après Cautrès et Monceau, 2010, p. 111. Auteur : Toureille, 2015.



Aide à la lecture : Les indices de cette prise de distance sont très tôt perceptibles dans la population turque par rapport à la question de l'intégration à l'UE : « La Turquie a toujours appartenu au groupe des pays les plus pro-européens, entre les années 1999 et 2004. A partir du printemps 2004, la montée de l'eurosepticisme dans la population turque la relègue progressivement au rang des pays les moins europhiles. Durant l'automne 2007, elle rejoint un groupe de neuf pays, parmi les trente pays et territoire interrogés par les Eurobaromètres, dans lesquels moins de la moitié des personnes juge l'appartenance à leur pays comme une 'bonne chose' » (p. 111). Les trajectoires d'opinions des turcs telles qu'elles peuvent être saisies par les Eurobaromètres semblent aller dans le sens de l'hypothèse d'un rejet croissant du projet européen. Comme les auteurs l'affirment, l'opinion publique turque était initialement très majoritairement favorable à l'intégration, quel que soit la question posée. Cependant, la période des années 2005-2006 révèle une cassure dans les courbes : le nombre de mentions positives a tendance à diminuer brutalement quand le nombre de mentions négatives tend à augmenter au détriment des sans opinion. L'actualisation de ces courbes, révèle que cette tendance se poursuit jusqu'en 2014 où l'on voit les opinions s'équilibrer voire s'inverser dans le cas des réponses à la seconde question : « Tout bien considéré, estimez-vous que (NOTRE PAYS) a bénéficié / bénéficierait ou non de son appartenance à l'Union européenne? » (graphique en bas). En décembre 2012 et en septembre 2013, la majorité des enquêtés répondent par la négative...

De nouveau, il est ici uniquement question de l'UE. Cette tendance révèle cependant un phénomène de fond qui est susceptible d'avoir une influence sur la perception de l'« Europe » au sens large. De fait, le déclin du rôle polarisant de cette région pour les Turcs peut avoir des origines diverses : crise migratoire de 2005 (épisode de Ceuta et Melilla), crise économique de 2008, effets éventuels de cette crise sur les représentations reconfigurations géo-politiques et géo-économiques dans le voisinage turc, auquel s'ajoute

un terreau déjà propice à une telle tendance compte tenu de la détérioration réciproque des relations et représentations construites en miroir entre les pays membres de l'UE et la Turquie.

Une telle perspective pousse donc à considérer l'« Europe » non plus en tant que région mais en tant que pôle économique, ce qui implique d'élargir le champ de réflexion à l'espace mondial saisi dans son intégralité. En effet, la place relative de l'« Europe » doit pouvoir être évaluée relativement à l'ensemble du voisinage turc dans la mesure où celui a connu un certain nombre de changements notables depuis les années 1990, mais également relativement aux différents changements survenus dans le Monde, tels que l'émergence de nouvelles polarités (Tigres asiatiques, BRICS, pays du Golfe, émergence du G20) qui ont rendu la représentation du Monde à travers la dichotomie Nord/Sud, obsolète. Considérer d'emblée l'analyse des polarités de l'« Europe » à la lueur de son déclin supposé implique de se donner les moyens de réfléchir sur cette dimension dynamique des représentations. Y-a-t'il du changement ? Si oui, sur quelle temporalité ? Peut-on identifier des régimes de temporalités différenciés dans les représentations du système Monde ? Un travail s'orientant sur ce type de problématique nécessite ainsi de réfléchir à un dispositif permettant de comparer des points de vues saisis à différents moments ainsi que de réfléchir aux rythmes et régimes de temporalités du changement. Questionner la place de l'« Europe » dans le Monde d'un point de vue turcocentré offre donc un cadre de réflexions relativement différentes des exercices de délimitation syntaxiques et spatiaux que le terme recouvre. Car la place dans le Monde s'inscrit dans un système de compétition entre pôles anciens et nouveaux, dans un jeu à somme nulle.

Conclusion du Chapitre 1

Chercher à définir l'« Europe » en tant que notion, région et pôle, suppose de considérer cet objet selon différents aspects (sémantique, spatial discret, spatial continu). Ces différentes perspectives d'analyse de l'« Europe » convoquent des dispositifs méthodologiques et conceptuels eux aussi diversifiés. Cependant, malgré des différences sensibles entre ces différentes manières d'envisager l'objet proposé, certains principes généraux et grandes caractéristiques peuvent être identifiées pour caractériser les grandes orientations méthodologiques et théoriques valable pour l'ensemble cette thèse. Trois grands principes théoriques et méthodologiques communs à l'ensemble de ce travail peuvent être dégagés. Ils correspondent à trois manières de considérer les échelles géographiques et d'observation, les méthodes utilisées et les objets élémentaires retenus pour développer l'analyse.

Les objets dont ce travail se saisit nécessitent d'être sensibles à l'échelle convoquée, à commencer par l'échelle géographique. Dans la mesure où travailler sur la polarisation nécessite de situer la place d'un éventuel pôle européen dans le Monde, un tel raisonnement conduit nécessairement à travailler à une échelle plus petite que dans le cas de la régionalisation, qui ne peut traiter qu'une partie relativement restreinte du Monde. Dans la plupart des analyses proposées ici, l'échelle et le cadrage des champs d'étude retenus et de la cartographie des résultats se situent très majoritairement à petite échelle, dans un ensemble situé dans un rayon d'environ 6 000 km de distance d'Ankara. Cette conception turcocentrée et élargie du la région permet d'exprimer une relative diversité de représentations de la région, lié au nombre de pays qu'il recouvre et à son emprise.

Cette question de l'échelle se pose également à travers celle de l'échelle d'observation des représentations. Les théories du noyau central d'Abrik (cf. *supra*) comme celle des ensembles flous en géographie supposent d'identifier des structures caractérisées à travers des probabilités d'appartenance, des fréquences et l'éventuelle résilience des représentations dans le temps. Dans la pratique, l'analyse de structures suppose de naviguer entre différentes échelles d'observation, de l'individu à l'agrégat. L'analyse des agrégats sociaux et spatiaux est susceptible de fournir des informations sur les représentations dominantes, censées être les plus stables et les plus structurantes du système, face à tout un ensemble de représentations minoritaires pouvant émerger à travers l'analyse de différents corpus (textuels, iconographiques, etc.). Les méthodes d'analyse doivent donc permettre d'observer les représentations tant au niveau idiosyncrasique (de l'individu) afin, notamment, d'obtenir des éléments de discours informant sur le contenu et les motivations animant les représentations recueillies, qu'aux niveaux agrégé et intermédiaire,

afin faire ressortir les comportements moyens ainsi que la position relative des représentations dominantes par rapport à celles plus minoritaires de certains individus, certains groupes sociaux, ou certains territoires.

Le recours à des méthodes d'agrégations sociale et spatiale de différents niveaux permettent en outre de saisir des structures et des processus d'organisation des comportements, parfois invisibles au niveau individuel ou à travers l'analyse idiosyncrasique. En effet, un certain nombre de représentations ou de pratiques sont animées par des *habitus* latents (produits par l'habitude, l'intégration de normes, etc.) qui ne sont pas nécessairement conscientisés par l'acteur. Ce travail propose donc de ne pas se limiter à une analyse idiographique ou strictement descriptive des différentes représentations émergentes des corpus lexicaux ou iconographiques analysés, mais davantage de proposer une tentative d'analyse systémique des représentations sociales de l'« Europe ». Cette volonté d'opérer à différentes échelles suppose donc le recours à une pluralité de méthodes (Morse, 1991) afin d'explorer les différentes échelles d'analyse des représentations, les différentes perspectives proposées pour l'analyse de l'objet « Europe » (« notion », « région », « pôle ») ainsi que les éventuelles congruences entre représentations et les caractéristiques du système-monde. Dans la mesure où ce travail propose des apports empiriques sur la question des représentations de l'« Europe », il repose sur la mise en place de plusieurs enquêtes de terrain, associant dans leur protocole différentes méthodes de recueil et de traitement des représentations du Monde et de l'« Europe » telles qu'elles sont vues de Turquie.

Les méthodes de recueil (méthodes d'enquête) associent des méthodes ethnographiques (entretien semi-directif individuel et collectif) et des méthodes par questionnaire (questionnaires auto-administrés), permettant l'élaboration de corpus de matériaux divers (discours, réponses à des questions ouvertes, fermées, cartes mentales, etc.). A ces sources originales, produites spécifiquement dans le cadre de ce travail, s'ajoute le recueil d'un ensemble de documents susceptibles d'être analysés pour eux même ou en relation avec les corpus précédents (données produites par des instituts statistiques nationaux, internationaux, autres corpus d'enquête, documentation savante académique, littérature grise, par exemple). La diversité des matériaux recueillis doit faciliter l'analyse des différentes perspectives proposées (sémantique et spatiale) et permettre de naviguer entre les différentes échelles d'observations pour élaborer une étude systémique des représentations géographiques.

Certaines méthodes d'analyse favorisent ainsi l'émergence de régularités, de redondances, susceptibles de permettre l'émergence de structures propres à l'organisation des différentes formes de représentations analysées (analyse de données, cartographie exploratoire, analyse de réseaux, analyse thématique de discours d'entretiens). Ce premier groupe de méthodes, majoritaire dans le cadre de cette thèse, se caractérise par son caractère relativement inductif, c'est-à-dire qu'elles cherchent à dégager des organisations sans introduire d'*a priori* forts dans l'analyse. D'autres se situent davantage dans la catégorie des méthodes explicatives (modèles de régression, tests statistiques) et permettent d'éprouver certaines hypothèses formulées sur la structure des représentations à partir de l'analyse inductive. Ce type de méthodes se distingue donc des précédentes à travers leur raisonnement davantage hypothético-déductif.

Compte tenu de leur caractère généraliste et relativement adaptables, certaines méthodes seront appliqués à différents objets et constitueront des dispositifs récurrents dans le travail (entretiens, analyse de données, par exemple). D'autres, au contraire, seront convoqués en tant qu'elles permettent l'analyse spécifique de certains corpus et donc de certaines dimensions du problème (statistique textuelle pour l'analyse de la notion d'« Europe », analyse de cartes mentales pour l'analyse de sa région, analyse spatiale pour l'analyse de son rôle de pôle mondial).

Ces différents outils et méthodes appartiennent à des traditions de recherche, méthodologiques et théoriques diverses : analyse de données à la française, statistique descriptive, analyse spatiale, en bref, tout un ensemble de méthode que l'on pourrait qualifier comme appartenant à la tradition d'un formalisme logico-mathématique. D'autres se situent davantage du côté des démarches compréhensives ou à des paradigmes de l'ethnométhodologie en sciences sociales (entretiens). Loin de s'opposer, ce relatif pluralisme révèle la complémentarité des méthodes proposées pour pouvoir prétendre à la dimension systématique de l'analyse des représentations proposée ici (*Ibid.*) Elles ont, dans tous les cas la prétention de servir une approche constructiviste, c'est-à-dire considérant les objets d'analyse en sciences sociales – ici l'« Europe » – comme des constructions sociales, culturelles et politiques nécessairement contingentes. Nous reviendront bien sûr dans le détail sur ces différents éléments en temps voulu.

Ce chapitre introductif soulève plus de questions qu'il n'en résout. Il a permis de mettre en évidence l'intérêt de considérer le binôme « notion » et « région » pour l'analyse du problème d'onomastique posé par l'usage du terme d' « Europe ». Il a également permis de contextualiser rapidement les liens entre ces objets et la dynamique du système monde, de l'ensemble régional considéré, et plus généralement du voisinage turc. En proposant d'aborder le cas turc à travers une perspective de *popular geopolitics* portant la focale sur le point de vue d'une population turque, les étudiants du premier cycle universitaire, sur l' « Europe » et le Monde, ce travail ambitionne une analyse turcocentrée de la place de l' « Europe » dans le monde en tant qu'ensemble sémantique et géographique discret et en tant que pôle potentiel.

L'analyse des représentations suppose généralement une bonne connaissance préalable du contexte dans lesquelles elles se construisent et de l'objet en question – ici celle de la place de la Turquie dans le Monde et des limites éventuelles qu'elle permet de tracer pour distinguer la région « Europe », « d'alter-Europe ».

La démonstration présentée dans les deux chapitres suivants s'attaquera donc plus en profondeur à la question de ces limites au niveau de la Turquie en interprétant deux ensembles de critères de régionalisations convoqués dans les discours formulant une opinion sur la place de la Turquie en « Europe », présentée en introduction générale.

- Dans la mesure où l'on a noté que l' « histoire » pouvait être convoquée comme un élément de mise à distance (cf. les Eurobaromètres), le Chapitre 2 envisagera d'aborder une rapide géohistoire de la Turquie en portant une attention toute particulière à la situation turque dans les relations internationales sur le temps long. Cette première analyse cherchera à évaluer si ce type de facteurs contribue réellement à positionner la Turquie à l'extérieur de l' « Europe ».

- Le troisième chapitre évaluera davantage les éléments avancés dans le cadre des visions inclusives et extensives de l' « Europe » en considérant la dimension économique et de projet de la région « Europe ». La question sera d'évaluer si la position de la Turquie relativement à une « Europe » pensée comme un ensemble flou contribue à la rapprocher du cœur de cet ensemble.

Chapitre 2 : La Turquie, membre historique d'une « Europe » politique ?

« L'Europe n'a jamais existé. Ce n'est pas l'addition de souverainetés réunies dans des conseils qui crée une entité. Il faut véritablement créer l'Europe telle qu'elle se manifeste à elle-même et à l'opinion américaine et qu'elle ait confiance en son propre avenir »⁷⁷

J. Monnet, 1950

L'un des arguments les plus souvent convoqués pour mettre à distance la Turquie d'une possible intégration au projet européen consiste à considérer qu'elle ne serait pas européenne de par son histoire (cf. Introduction générale et chapitre 1). Cette affirmation peut être sujette à différentes interprétations.

- Soit la Turquie ne serait pas européenne parce que les processus historiques qui ont conduit à l'émergence de cette construction nationale diffèrent significativement de celles des pays européens. Cette perspective, relativement large, revient à considérer tant les processus d'organisations politiques, que la diversité des processus sociaux et culturels qui ont traversé le pays dans le temps long (culture, langues, religion, pensée et pratique du politique, formes urbaines, mode d'organisation administrative etc.). Cette première manière de concevoir cette dimension historique de l'analyse est peu pertinente pour notre sujet, dans la mesure où elle ne permet pas de solutionner la question des limites de l'« Europe » (cf. Ahnström, *op. cit.*, Chapitre 1).

- Soit la Turquie serait considérée comme un acteur n'agissant pas comme un pays européen du point de vue de ses relations internationales ou par rapport à l'administration de son territoire. Ces deux perspectives seront explorées ici avec une relative insistance sur la dimension des relations internationales en connaissance des limites de considéré les Etats comme des entités cohérentes et agissantes (Agnew, 1994)

Considérer l'Etat turc et les constructions territoriales antérieures comme un acteur suggère d'analyser la performativité inhérente à toute construction politique, sa prétention à vouloir s'incarner comme l'incarnation d'un projet, d'un récit, d'une géopolitique, et aux moyens qu'elle se donne pour le transcrire dans les faits. Comme le suggère la perspective offerte par la géopolitique critique, le fait d'exister en tant qu'Etat et de légitimer sa frontière avec l'extérieur n'a rien d'évident (Ó Thuatail, 1996 ; Ó Thuatail et Dalby, 1998). Il s'agit d'une construction imaginaire que les populations administrées finissent par intégrer – de gré ou de force⁷⁸ – comme une réalité sociale signifiante. De la même manière, la politique étrangère conserve une part de performativité. Un Etat pourra, en effet, de manière tout aussi subjective se considérer comme proche de tel ou tel autre Etat à un moment donné ou au contraire s'en éloigner ultérieurement. Il pourra parfois se revendiquer de telle ou elle région du Monde en fonction d'intérêts propres au contexte spatio-temporel et convoquer de manière tout aussi performative des relations et proximités anciennes avec les partenaires potentiels avec lesquels il souhaite collaborer. Le décryptage des relations internationales saisies à travers ses pratiques et ses représentations permet ainsi d'évaluer là où les Etats turcs dans l'histoire ont voulu se situer dans le temps ou plus exactement, les lieux géographiques et les moments historiques qui ont été revendiqués comme lieux de mémoire par la Turquie et les constructions politiques qui l'ont précédée. Il sera donc ici question d'analyser la position relative de la Turquie par rapport à l'« Europe » et à ses autres voisinages au lien avec ces éléments du discours politique tout en considérant la trajectoire du pays dans le temps long. En effet, si la position du pays à un instant t peut être éclairante sur la place qu'il revendique dans le monde considéré ce processus comme dynamique, dans le temps long et également comme la manière dont il se projette dans l'avenir peut s'avérer tout aussi éclairant pour évaluer une éventuelle trajectoire entre rapprochement et distanciation de l'« Europe ».

En outre il sera ici question d'analyser l'action de l'Etat turc en la questionnant de deux manières : 1) est-ce que la Turquie est un acteur politique de l'« Europe » ? Ce qui revient à se demander si la Turquie, en tant qu'Etat, « a un pouvoir [...] de transformer ce qui est, de s'exprimer dans les actes »⁷⁹, dans le cadre du jeu, de la scène politique ou des organisations politiques se revendiquant comme incarnant l'« Europe » ; 2) Est-ce que la Turquie se comporte comme un acteur « Européen », ce qui conduit à ajouter en plus des

⁷⁷ Note de réflexion de Jean Monnet, 3 mai 1950, Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe, p. 4

⁷⁸ Voir le cas de Yaoundé et le « défi camerounais de l'intégration » (Bopda, 2003).

⁷⁹ Source : TLF, 2015.

éléments précédents la manière dont cet Etat agit ou « européenise » son territoire, en considérant notamment la perspective historique de ces processus.

Ces différentes questions ne permettent toujours pas de trancher sur les limites de l'« Europe » dans la mesure où l'analyse de l'action, ici diplomatique politique, saisira davantage des intentions produites par un segment du corps politique national particulier – principalement l'Etat central – à travers quelques fonctions régaliennes telles que les affaires étrangères, la politique intérieure et la justice. Mais elle mettra au moins en évidence une des formes de récit géopolitique, celui des élites dirigeantes.

La démonstration s'organisera en deux temps, en préférant une perspective génétique (partant du présent – voire du futur – pour aller vers le passé) que chronologique, dans la mesure où l'origine de nos questionnements est relative à une problématique relativement récente (la question de l'intégration de la Turquie à l'UE). Une première analyse cherchera ainsi à situer la Turquie dans son environnement régional telle qu'elle s'incarne dans les différentes organisations intergouvernementales (OIG) à laquelle elle participe. Entités elles même éminemment performatives, leurs intitulés et objectifs constituent des révélateurs d'un positionnement des pays sur la scène internationale régionale comme globale. L'analyse des différentes OIG débouchera sur une réflexion quant à la trajectoire de la Turquie par rapport aux différentes dimensions de son voisinage avec laquelle elle favorise ses liens, en les considérant dans le temps long. Il s'agira ainsi d'analyser la position relative de ce pays dans les espaces régionaux de son voisinage: est-elle davantage « européenne », « musulmane », ou « centre-asiatique » ? Ou, pour reprendre les termes de la logique floue (cf. Chapitre 1) quel est son degré (sa probabilité) d'appartenance à ces différents ensembles ? Cette question sera également posée dans le temps : a-t-elle toujours été aussi européenne, musulmane ou centre asiatique, ou peut-on observer des évolutions dans l'histoire ?

2.1. La Turquie dans les OIG supranationales en 2013

Une première analyse revient à considérer la place de la Turquie dans les OIG⁸⁰ à vocation régionale. Ce type d'organisation politique est le cadre de projet de construction régionale. Elles permettent la mise en place de l'intégration régionale formelle sous-tendue par un régionalisme – une vision de la région – partagée, géopolitique en somme (cf. Chapitre 1). Dans un sens, ces organisations politiques constituent des objets éminemment performatifs. Au sens de J.L. Austin, la performativité désigne le fait que certains énoncés verbaux peuvent avoir valeur de réalité (1962)⁸¹. Pour illustrer cette idée, l'auteur prend l'exemple du mariage, qui constitue un acte de langage créateur d'une union par sa simple formulation. En tant que cadre d'inventions (géo)politiques, les OIG à vocation régionale peuvent donc être saisies comme des objets performatifs. En se déclarant d'« Europe » dans leur intitulé, un certain nombre d'organisations revendiquent le fait d'incarner cette région, et en excluent par là même les autres

2.1.1. La Turquie : un pays proche du cœur d'une « Europe » politique

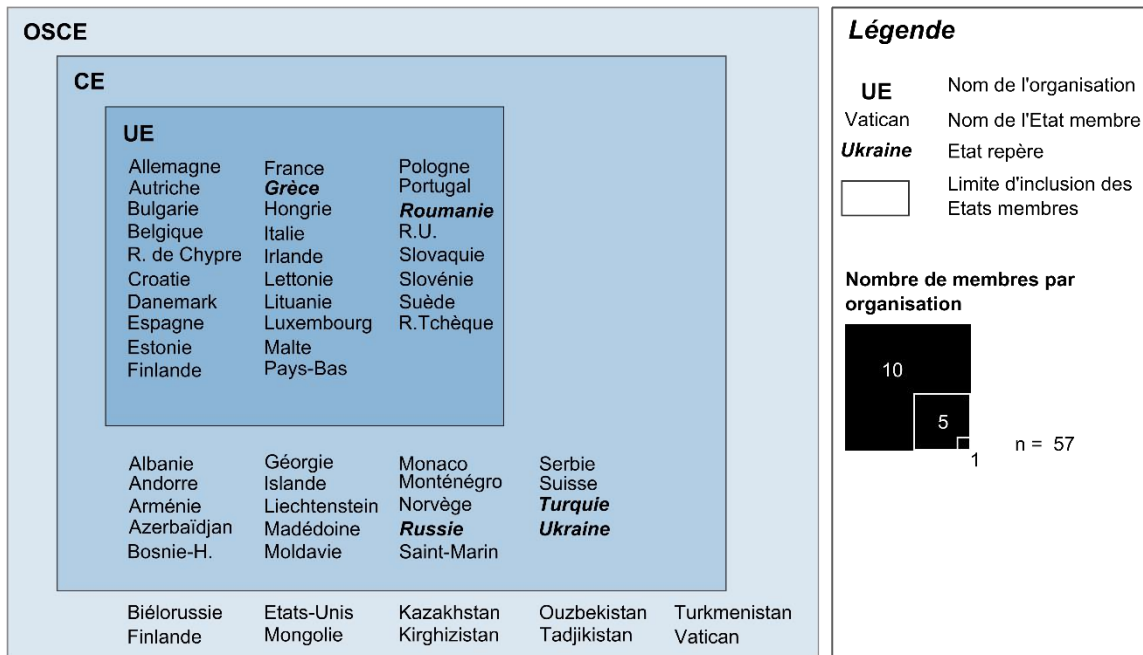
En laissant de côté les organisations à vocation culturelle ou sportives (Eurovision, ligues européennes de football, de basketball, etc.) la Turquie entretient des relations fortes et durables avec au moins trois organismes se revendiquant comme européenne : l'UE, le Conseil de l'Europe et l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). En reprenant la réflexion avancée plus haut sur le flou et le vague, il est donc possible d'évaluer la position relative de la Turquie par rapport à ces différentes organisations qui, si on les superpose, permettent de dégager un cœur conceptuel de pays appartenant à une « Europe » politique telle que définie à travers les intitulés des OIG se revendiquant être de l'« Europe » (cf. Figure 12). On obtient ainsi une organisation auréolaire susceptible d'être analysée comme un ensemble flou en cercles concentriques.

⁸⁰ On différenciera donc bien l'intégration régionale, qui désigne le développement des solidarités et interactions au sein d'une région de la régionalisation, qui désigne l'opération théorique et méthodologique cherchant à délimiter (et donc définir) une région.

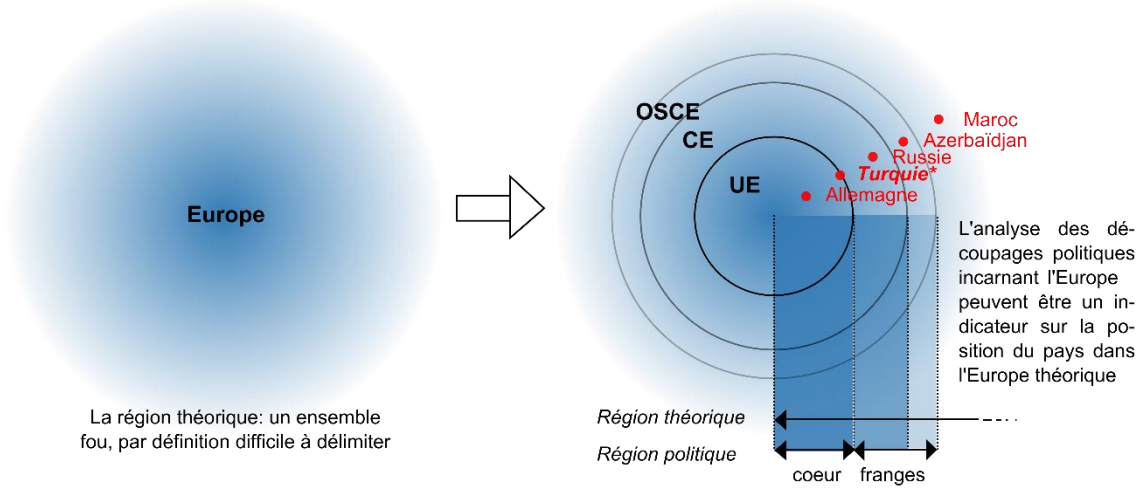
⁸¹ Cette définition de la performativité considère principalement l'acte de langage, quand d'autres auteurs, J. Butler notamment, y intègre un ensemble plus larges de comportements (corps, attitudes, jeu avec les normes, etc.).

Figure 12: L' "Europe" politique saisie à travers les intitulés des OIG à vocation européenne

Les organisations d'intégration régionale européennes



Interprétation possible du précédent graphique : un moyen (insuffisant à lui tout seul) pour envisager l'Europe au sens large



Auteur: Toureille, 2015.

Sources: www.osce.org* ; www.strasbourg-europe.eu. Dernière consultation le 14/08/2015.

L' « Europe » politique est relativement étendue

La Figure 12 (cadre en haut à gauche) représente les différents pays membres de ces trois organisations en fonction de leur statut de membre ou de non-membre. Le schéma met en évidence une organisation auréolaire due à l'emboîtement des différentes organisations. Cet aspect de poupées gigognes est un résultat peu évident lorsque l'on recourt à ce type de visualisation. On aurait pu considérer des organisations interséquentes qui divergent dans leur couverture de l'« Europe » et proposent alors différents coeurs. Cela aurait été le cas si nous avions intégré l'AELE, par exemple, à cette représentation. Les pays membres de cette organisation – encore officiellement active aujourd'hui – sont situés en dedans comme en dehors de l'UE. L'ensemble obtenu disposerait ainsi de deux noyaux distincts : un noyau UE et un noyau

AELE pouvant tous les deux prétendre au statut d' « Europe » politique. Cette situation était particulièrement évidente avant l'adhésion du Royaume-Uni à l'UE en 1974.

Une telle configuration concentrique résulte des ambitions des différentes organisations. L'UE constitue un ensemble d'appartenance plus sélectif en ce que cette organisation se situe dans une configuration hybride entre union économique et monétaire, voire sur certains points une union économique et une organisation de coopération internationale. Sur certains aspects, elle constitue une organisation supranationale – dans la mesure où il existe un cadre juridique et politique (limité) pensé au niveau régional et pas exclusivement international (Parlement européen, droit européen des directives, par exemple, etc.). Le Conseil de l'Europe (CE) peut davantage s'assimiler à une organisation de coopération internationale basée sur des principes néanmoins relativement exigeants notamment liés au respect d'un certain nombre de valeurs et principes tels que les Droits de l'Homme défendus dans le cadre de cette organisation par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Enfin, l'OSCE constitue une organisation de coopération militaire et stratégique censée prévenir le risque de conflits armés à l'échelle de la région. Elle est un héritage de la période de la guerre Froide et était censée prévenir l'éventualité de conflits entre l'Union Soviétique et les pays membres du pacte de Varsovie, d'une part, et les pays d'Europe occidentale membres de l'OTAN et les Etats-Unis d'autre part. Cette organisation est donc nécessairement plus extensive que les autres dans la mesure où elle devait mettre autour d'une même table de négociation des pays ne partageant pas nécessairement les mêmes projets politiques mais constituant un théâtre militaire potentiel.

D'une manière générale, l' « Europe » représentée à travers ces trois régions politiques est relativement large. Dans son extension maximale, elle prend une dimension nettement eurasiatique en ce qu'elle intègre la Russie et tout un ensemble de pays appartenant autrefois à l'Union soviétique, allant jusqu'aux confins de l'Asie centrale en intégrant des pays frontaliers de l'Iran (Turkménistan, Azerbaïdjan, Arménie et bien sûr Turquie), de l'Afghanistan (Tadjikistan, Ouzbékistan, Turkménistan) et même de la Chine (Mongolie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan). A l'Ouest, elle intègre l'Islande et le territoire autonome danois du Groenland. L' « Europe » politique comprise dans son extension maximale va donc d'Anchorage (Alaska) à Brest-Litovsk, faisant ainsi un tour presque complet de l'hémisphère Nord.

La Turquie : une situation entre frange la plus proche...

Passé ce constat du caractère relativement étendu de l' « Europe » politique, il est possible d'appliquer la grille de lecture des ensembles flous pour caractériser la position relative des différents Etats et bien sûr celle de la Turquie (cf. Figure 12, en bas).

- Un premier ensemble peut donc être identifié comme le cœur de cette « Europe » politique. Il constitue le groupe dont la probabilité d'appartenance à cet ensemble est maximale. Elle correspond ici aux pays appartenant aux trois OIG identifiés, l'UE semblant constituer, dans cette représentation, une forme de stade ultime d'appartenance à l' « Europe ». On y trouve tous les membres actuels de l'UE à 28 dont certains pays voisins de la Turquie : la Grèce, la République de Chypre et la Bulgarie.

- Une première frange d'appartenance, intermédiaire, correspond aux pays appartenant uniquement au CE et à l'OSCE. On trouve dans cet ensemble tout un ensemble de micro-Etats européens, souvent à souveraineté restreinte et liés à l'UE par des accords d'association (Andorre, Liechtenstein, Monaco et Saint-Marin) et les pays renoncés à intégrer l'UE mais associés solidement à cette dernière (Islande, Norvège, Suisse). Le Royaume-Uni rejoindra très probablement cette catégorie si le Brexit est mené à son terme. A ce groupe de pays associés s'ajoute un ensemble de pays de l'ancien bloc socialiste non membres de l'UE : la Russie, l'Ukraine, la Géorgie, l'Arménie, l'Albanie à l'exception du Bélarus, les Etats d'ex-Yougoslavie exception faite de la Slovaquie et de la Croatie (Bosnie-Herzégovine, Macédoine, Monténégro et Serbie) et bien entendu, la Turquie. De manière intéressante, le Conseil de l' « Europe » prend donc une dimension eurasiatique relativement restrictive en ce qu'il n'intègre que trois pays situés à l'Est de la mer Noire (Arménie, Géorgie, Russie).

- Une seconde frange correspond aux pays membres de la seule OSCE. La liste des pays membres s'élargit à la Biélorussie, au Vatican, aux Etats-Unis, et aux pays d'Asie centrale issus de l'ex Union Soviétique (Mongolie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Tadjikistan).

- Enfin, un dernier ensemble, non représenté sur le schéma, correspond à l'ensemble des pays du Monde non-membres de ces trois entités mais dont certains sont géographiquement ou politiquement « proches » du cœur constitué par l'UE. On peut penser au Maroc, à l'Algérie, Israël, la Syrie, la Chine, le Canada, etc.

Cette première élaboration d'une délimitation floue d'une « Europe » politique permet, en outre, de rappeler que le choix pris dans ce travail de focaliser le raisonnement sur l'UE, la géométrie la plus restrictive d'une « Europe » politique possible, n'est pas neutre. En effet, du point de vue du Conseil de l'Europe et de l'OSCE, la Turquie est un pays Européen, et qui plus est de longue date⁸², nous revenons sur ce point. En reprenant l'analyse de cette région politique européenne dans son ensemble, la Turquie est en tout cas située dans la frange d'appartenance maximale, c'est-à-dire celle la plus proche du cœur. Le niveau d'incertitude par rapport à l'appartenance de ce pays à une « Europe » politique semble donc faible, relativement à d'autres pays de son voisinage comme l'Azerbaïdjan, encore plus vis-à-vis du Maroc.

...et appartenance au cœur d' « Europe »

Cependant, une telle vision reste encore relativement partielle. En effet, considérer les pays sur la base de leur statut de membre contribue à mettre la Turquie hors de l'UE et à la considérer sur un pied d'égalité avec l'Azerbaïdjan, par exemple. Or, on l'a dit, ce pays est candidat officiel de l'UE depuis le Conseil Européen d'Helsinki en 1999. D'un certain point de vue, elle a déjà un pied en « Europe » et constitue donc une situation intermédiaire entre cœur et la frange la plus intégrée. A ceci s'ajoute le fait que ce pays a formulé pas moins de deux candidatures à la CEE, puis à l'UE (1963, 1987), ce qui signifie que du point de vue de l'intentionnalité des acteurs et de sa trajectoire dans les représentations des dirigeants, la Turquie s'est revendiquée depuis longtemps comme européenne.

Cette première analyse permet certes de présenter quelques éléments de contexte salutaires pour relativiser une vision trop Européano⁸³-centrique de l' « Europe » politique. Elle ne permet cependant pas de comprendre pourquoi ce pays est susceptible de « ne pas être européen » dans la mesure où il semble faire partie des pays pour lesquels, après les membres de l'UE, le doute semble le moins possible. Restreint à cette représentation de l' « Europe » politique, la Turquie est européenne et plus encore que la Norvège, la Suisse ou l'Azerbaïdjan. En conséquence, il faut chercher ailleurs les indices quant à l'euroanéité de la Turquie. Comme nos quelques mots sur le flou le suggèrent plus tôt (cf. Chapitre 1), les tergiversations sur l'identité européenne de la Turquie et sa légitimité à intégrer le club fermé de l'UE semblent moins dûes à une incertitude quant à son euroanéité qu'au fait que ce pays peut être considéré à travers des appartenances à différents ensembles régionaux autres qu'euroanéens.

2.1.2. Les appartenances multiples de la Turquie à des régions politiques

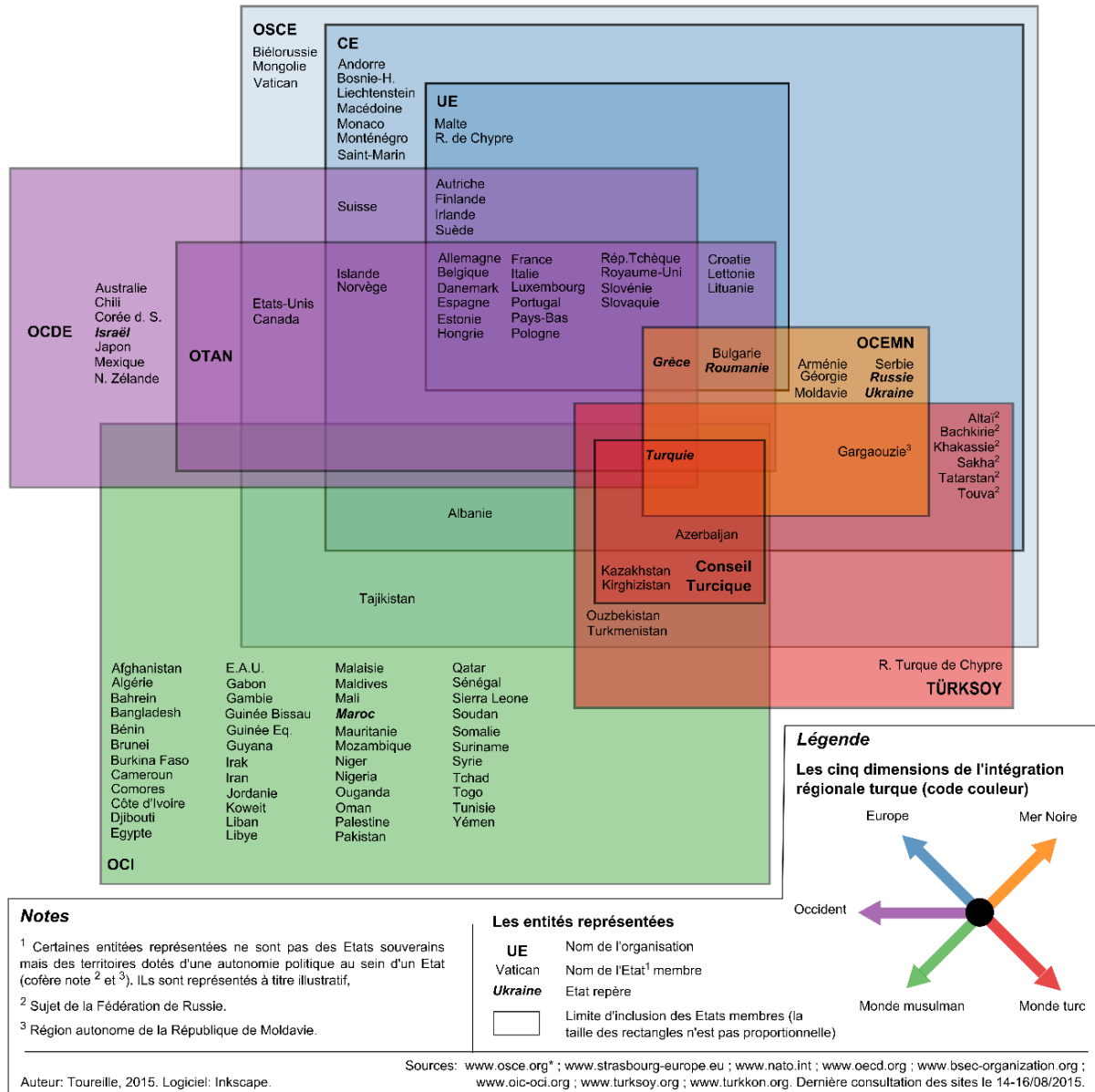
En reprenant le même type de grille de lecture de l'appartenance de la Turquie aux OIG, faisons le bilan des appartenances de ce pays à ces organisations afin d'identifier à quelles autres régions la Turquie appartient.

⁸²La Turquie est membre du CE depuis 1949, soit près d'un an avant la République Fédérale d'Allemagne (RFA). Elle est également l'un des membres fondateur de l'OSCE, depuis le 2 août 1961, après avoir été membre fondateur son ancêtre, l'Organisation Européenne de Coopération Economique, l'OECE le 16 avril 1948.

⁸³ « *EUrope* », Même si le procédé fonctionne relativement moins bien traduit en français, ce type typographique est souvent utilisé dans les publications anglophones pour désigner une Europe saisie par l'UE.

La Turquie a intégré de multiples OIG qui peuvent être catégorisées en cinq dimensions distinctes (Figure 13).

Figure 13: les cinq dimensions européennes de la Turquie



- Une première dimension européenne renvoie aux ensembles analysés précédemment (UE, CE et OSCE), nous n'y reviendrons donc pas.

- Une seconde dimension peut être identifiée à travers deux géométries possibles de l'« Occident » : l'OTAN et l'OCDE. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est une organisation de défense mutuelle qui constitue originellement le versant européen du système d'alliances organisé autour des Etats-Unis pendant la Guerre Froide (cf. Chapitre 1). Cet ensemble s'est considérablement élargi depuis la chute du Rideau de Fer, intégrant tout un ensemble de pays de l'ancien glacie soviétique notamment. Il comprend aussi deux pays associés à l'UE : l'Islande et la Norvège et deux pays d'Amérique du Nord, membres historiques, les Etats-Unis et le Canada. Dans leur intitulé, il ne s'agit donc pas d'une organisation européenne mais d'une organisation structurant le camp occidental entendu au sens géostratégique du terme

(Etats-Unis + « Europe »). L'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique peut davantage se rapprocher d'une définition socio-économique de l'Occident. Cette organisation regroupe historiquement un ensemble de pays adhérents aux principes du libéralisme politique et économique et peuvent être de ce fait assimilés à cette définition plus extensive et moins soumise aux contraintes géographies de contiguïté de l'Occident. On y trouve un certain nombre d'alliés historiques des Etats-Unis : l'Australie, le Chili la Corée du Sud, Israël, le Japon, le Mexique et la Nouvelle Zélande. Comme l'OTAN, cette organisation n'est pas en totale adéquation avec les organisations se revendiquant comme européennes dans la mesure où l'on observe qu'un certain nombre de pays de l'UE, du CE et de l'OSCE n'appartiennent qu'à une seule voire aucune. De fait, même si l'Occident se rapproche de l'« Europe » en ce qu'il regroupe un certain nombre de pays appartenant à l'« Europe » politique définie par les trois mentionnés précédemment, il ne peut être considéré comme équivalent dans la mesure où tous les pays européens ne s'inscrivent pas dans ces deux organismes incarnant l'Occident (Malte, Chypre, Biélorussie, Russie, Ukraine, Géorgie, par exemple).

- Une troisième dimension recouvre un ensemble revendiquant une référence au Monde Musulman pris dans un sens très large : l'Organisation pour la Coopération Islamique (OCI). Cette organisation recouvre un vaste ensemble de pays allant du Maghreb à l'Asie du Sud-Est en intégrant une partie de l'Asie centrale et de l'Afrique subsaharienne. Hormis la Turquie, très peu de pays partagent une appartenance à cette organisation et à l'une des organisations européennes : seuls l'Albanie et l'Azerbaïdjan sont à la fois membres du Conseil de l'Europe, de l'OCI, les autres exceptions concernent les pays d'Asie centrale (Azerbaïdjan, Tadjikistan, Ouzbékistan, Turkménistan, Kazakhstan, Kirghizistan) et aucun pays membre de l'UE ne partage ces deux types d'appartenance. De ce point de vue, l'adhésion de la Turquie constituerait donc un précédent⁸⁴.

- Une cinquième dimension correspond à ce que l'on pourrait qualifier de « Monde turc » ou turcophone. La Turquie est à l'initiative d'un certain nombre d'organisations destinées à la coopération entre pays turcophones, à travers le Conseil Turcique et l'organisation TÜRKSOY (organisation internationale pour la culture turque⁸⁵). Cette dernière a l'originalité de compter parmi ses membres un certain nombre de territoires infra-étatiques russes et moldaves ainsi qu'un Etat dont seule la Turquie reconnaît officiellement l'existence à l'heure actuelle, la République Turque de Chypre – du Nord (RTC).

- Enfin, une dernière dimension de la politique étrangère turque s'organise aujourd'hui encore autour de l'intitulé « mer Noire » à travers l'Organisation pour la Coopération Economique de la Mer Noire, dont elle est membre fondateur depuis 1992. Compte tenu du fait que cette organisation ne soit plus active du fait la démultiplication des conflits entre Etats membres depuis le début des années 2000 (conflit russo-géorgien de 2008, crise Ukrainienne de 2014), nous n'y ferons que des allusions discrètes dans le reste de ce travail.

La Turquie paye-t-elle le prix de ses multiples appartenances ?

Compte tenu du caractère multidimensionnel des orientations de la politique étrangère turque révélée par cette rapide visualisation des OIG, on peut se demander si les réticences quant à l'adhésion de la Turquie ou même son statut de pays européen n'est pas en partie dû au fait qu'elle ne corresponde pas à un schéma relativement simple (une seule forme d'appartenance) ou tout du moins plus habituelle pour un pays européen (cf. Chapitre 1, cf. Figure 14). Pour être valide, une telle critique suppose que ces organisations correspondent à des orientations stratégiques claires du pays et qu'elles ne soient pas compatibles avec le processus d'intégration à une région politique européenne. De fait, l'examen de la place de la Turquie par rapport à ces différentes dimensions mérite un examen, notamment en ce qu'elles pourraient reposer sur des changements de caps dans le désir de la Turquie d'intégrer les différents projets européens. On y reviendra.

⁸⁴ La Turquie n'adhère pas à la Ligue Arabe, où elle joue tout de même le rôle de pays observateur, au même titre que d'autres pays ne se revendiquant pas comme arabes : le Venezuela, le Brésil ou l'Union Indienne.

⁸⁵ En turc : Uluslararası Türk Kültürü Teşkilatı, l'acronyme d'usage reprenant l'ancien nom de l'organisation: *Türk Kültür ve Sanatları Ortak Yönetimi* (TÜRKSOY), Coopération pour la Culture et les Arts turcs.

Cependant, même si la multiplicité des dimensions de la politique étrangère turque telle qu'elle apparaît au regard de ses OIG peut sembler problématique à qui considère les appartenances multiples comme « suspectes », une représentation de la Turquie par rapport aux différents ensembles de pays regroupés dans les mêmes instances pousse à constater la situation remarquable de ce pays par rapport à l'« Europe », tout d'abord compte tenu de la multiplicité des dimensions convoquées. En effet, la plupart des Etats de l'UE sont principalement investis dans des organisations européennes ou occidentales même si dans le cas des anciennes puissances coloniales, notamment, des solidarités peuvent exister avec des pays relativement distants du cœur européen (Union de la Francophonie dans le cas de la France, Commonwealth dans le cas britannique, etc.). Dans certains cas, ils peuvent convoquer d'autres niveaux de coopération mais ces derniers sont souvent des ensembles supranationaux situés à un niveau intra-européen (Union Baltique, Coopération de défense Nordique – NORDEFECO, Conseil Nordique, etc.). Par leur ampleur et le fait qu'ils ne transcendent pas les limites de la région politique européenne esquissée plus haut, ces ensembles régionaux ne peuvent pas être considérés sur un pied d'égalité avec l'OCI ou les ensembles se revendiquant d'un monde turc.

Figure 14: Le passage d'une grille de lecture uni à multidimensionnelle de la politique étrangère turque

La Turquie: une situation de marginalité politique au sein de l'Europe du fait de ses appartenances multiples?

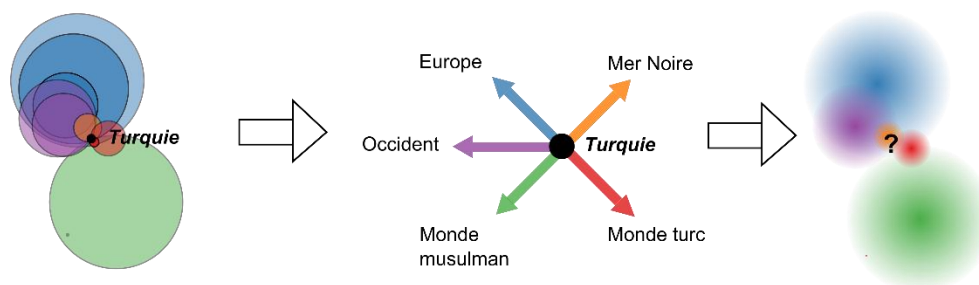
Etape 1: La candidature Turque à l'UE pose problème en raison de son caractère marginal par rapport à une Europe théorique définie comme une région floue

Etape 2: L'Europe existant dans le cadre d'autres structures politiques de niveau régional, une sythèse de ces dimensions peut nous informer sur la forme de cette région floue.



Etape 3: Or la Turquie appartient à d'autres organismes d'intégration régionale que les organismes de dimension européenne.

Question (Etape 4): Est-ce que le caractère marginal de la Turquie serait-dû à ses multiples appartenances à d'autres ensembles régionaux?



Auteur: Toureille, 2015; Logiciel: Inkscape.

Par-delà cette richesse relative, la position de la Turquie par rapport aux pays participant aux mêmes OIG la place dans la catégorie des pays les plus européens, notamment lorsque l'on considère son statut de candidate. La Turquie est ainsi beaucoup plus européenne que le Maroc, l'Azerbaïdjan, Israël, la Russie ou l'Ukraine. Elle reste néanmoins moins européenne que la Croatie, la Roumanie ou la République Tchèque par exemple, membres de plein droit de l'UE.

Mais cette situation n'est-elle finalement que fortuite ? Un regard inquisiteur sur la candidature turque pourrait suggérer que ce pays aurait très bien pu se retrouver relativement proche du cœur d'« Europe » par un concours de circonstances ou par opportunisme. Une première manière d'analyser cette idée consiste à

sortir du présentisme des précédentes observations pour y introduire une dimension temporelle en considérant non plus les pays par rapport à leur seule présence/absence dans les OIG, mais à travers leur ancienneté.

2.1.3. Un pays de longue date en « Europe » occidentale

Pour ce faire, on a choisi de se focaliser sur les organisations exclusivement européennes et occidentales, en ce qu'elles apparaissent comme historiquement structurantes de la construction d'une région politique européenne (cf. Chapitre 1). On a précédé à une analyse multivariée des différents pays investis dans les trois instances européennes (UE, CE, OSCE) et les deux occidentales (OTAN, OCDE) en prenant en compte la date d'adhésion des différents pays aux différentes OIG mentionnées précédemment. On considérera, par exemple la date d'adhésion à la CECA ou à la CEE pour considérer l'ancienneté des pays membres de l'UE (à 28). Le temps est donc ici mesuré par des variables temporelles mesurées en année, centrées réduites pour chacune des organisations. L'analyse considère donc des profils de pays par rapport à une ancienneté moyenne propre à chacune des organisations considérées. On a procédé ainsi à une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH de Ward) des différents pays concernés (Figure 15).

Les héritages d'un Monde bipolaire

La figure proposée rend compte de l'héritage d'organisations politiques construites à l'ère du Monde bipolaire avec une opposition relativement nette entre des pays ayant récemment rejoint certaines des institutions européennes et occidentales, ou n'en ayant rejoint aucune, et un ensemble de pays ayant intégrés plus anciennement ces différentes structures.

- *Les pays du cœur d' « Europe » (classe 1, prune)* : les pays du cœur d' « Europe » correspondent à ceux investis depuis le plus longtemps dans l'ensemble des structures. Il peut sembler étonnant, *a priori*, de trouver le Royaume-Uni et la Grèce dans cette catégorie vu leur adhésion plus tardive à l'UE. Ce serait cependant oublier l'engagement précoce de ces deux pays dans l'OTAN puis dans l'OSCE et le CE.

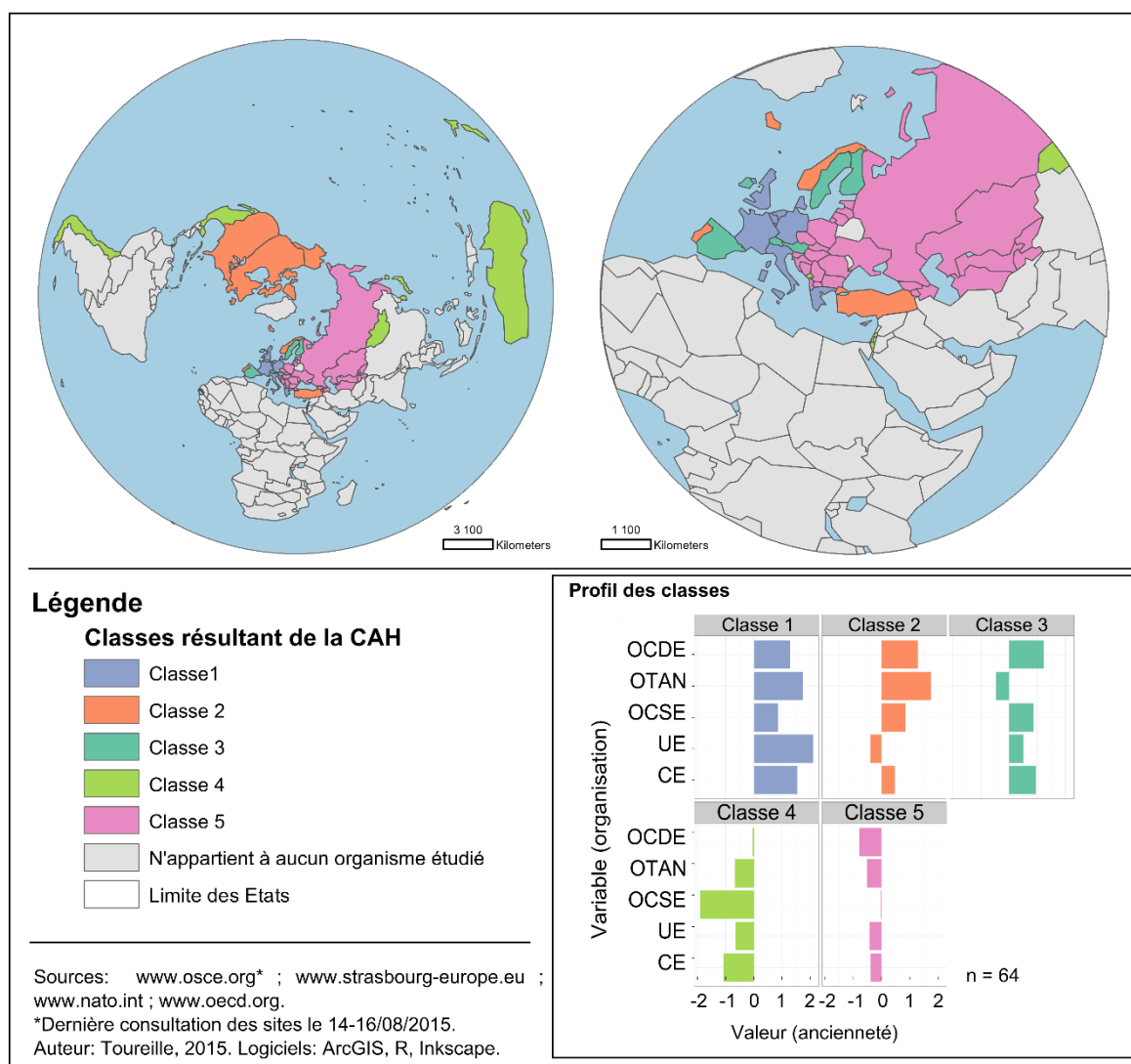
- *Les pays de l'ancien bloc de l'Est (Classe 5, rose)* : un deuxième groupe se distingue par une implication particulièrement tardive dans les instances européennes. Leur géographie semble directement héritée des limites de l'ancien pacte de Varsovie et du COMECON, auquel il faudrait ajouter la Yougoslavie et l'Albanie. Ces pays sont certes membres de différentes instances européennes (principalement le CE et l'OSCE) voire parfois de l'UE ou de l'OTAN, ce qui s'explique par le fait que leur appartenance au bloc socialiste leur interdisant l'accès à ce type d'organisation.

- *Les pays européens à distance de l'Occident (classe 3, vert)* : regroupe quant à eux une catégorie de pays dans une situation inverse de la classe 2 : elle concerne un ensemble de pays investis de manière relativement précoce dans un bouquet sélectif d'organisations : l'OCDE, l'OSCE, le CE et plus récemment l'UE. Mais se distinguant comme n'appartenant pas, ou alors relativement récemment à l'OTAN pour des raisons de neutralité (Suisse, Finlande, Autriche, Suède) ou d'éloignement (Mexique, Chili).

- *Les pays de l'Occident atlantique (classe 2, orange)* : Il s'agit de pays précocement et pendant longtemps exclusivement dans la sphère occidentale (OTAN et OCDE) et le Conseil de l'Europe mais restés à l'écart de l'UE. On y trouve donc un certain nombre de pays pionniers de l'OTAN n'ayant jamais intégré ou alors tardivement l'UE (Etats-Unis, Canada, Norvège, Islande, Portugal et Turquie).

- *Les pays de l'Occident élargi (Classe 4, vert clair)* : Un premier groupe permet d'identifier les pays n'ayant pour l'ensemble jamais intégré les structures européennes ou l'OTAN mais ayant intégré l'OSCE. On retrouve dans les grandes lignes la géographie des pays d'un espace Occidental élargi avec des pays comme le Chili, le Pérou, l'Australie, la Nouvelle Zélande. D'une manière générale, ces pays ne peuvent donc pas être considérés comme européens, ou avec une probabilité très faible (cf. Chapitre 1). Ils se trouvent impliqués dans des structures impliquant un ensemble d'Etats européens mais n'intègrent pas les instances se revendiquant de l' « Europe ».

Figure 15: Les pays européens et occidentaux selon leur ancienneté d'adhésion aux cinq OIG



Aide à la lecture : les deux cartes représentent les cinq classes obtenues sur la base d'une partition de l'arbre de la CAH. Les profils des classes permettent de se représenter le profil moyen des pays en fonction de la moyenne de l'ancienneté des membres dans cette classe. Ces diagrammes ne permettent donc pas de savoir directement depuis combien de temps les pays sont membres des organisations mais seulement de savoir s'ils le sont depuis relativement plus ou moins longtemps que les autres pays. La classe 1 représente par exemple le profil des pays appartenant depuis le plus longtemps aux cinq organisations représentées, même s'ils se distinguent encore plus par leur ancienneté dans l'OTAN et l'UE. Il est donc logique qu'un certain nombre de membres fondateurs de ces deux institutions apparaissent dans cette classe (France, Allemagne, Italie, Benelux).

La Turquie, un pays depuis longtemps situé en « Europe » occidentale

Cet essai d'objectivation posé par la définition d'une « Europe » politique révèle donc que la Turquie est loin d'être une nouvelle venue dans le jeu européen. A la différence des pays ayant accédé à l'UE lors des derniers élargissements de 2004, 2008 et 2013, dont la candidature n'était pas envisageable jusqu'à la chute du Mur de Berlin, la Turquie constitue un pays ancien voire pionnier de la dimension occidentale de la coopération régionale de la région. Membre précoce de l'OTAN et de l'OCDE, elle intègre le Conseil de l'Europe avant la République Fédérale d'Allemagne. De fait, la Turquie apparaît comme un pays d'« Europe occidentale » si on considère son appartenance aux OIG sur une période d'un siècle et demi. A la lecture de cette analyse rapide, on peut donc comprendre la frustration qu'a pu constituer pour la Turquie l'accès au statut de pays candidat puis de membre de tout un ensemble de pays situés de l'autre côté du

rideau de fer et beaucoup plus précocement venus à ces organisations situées dans le camp occidental du temps de la Guerre Froide.

Au final, une telle analyse ne permet pas vraiment de comprendre en quoi la Turquie peut être mise à distance de l'UE ou être considérée comme un pays non-européen sur des critères de dynamique des institutions internationales et régionales. Au regard des actes d'engagement que peuvent constituer l'adhésion à des OIG, la Turquie apparaît au contraire comme un pays profondément européen de l'ouest, au même titre que la Norvège mais aussi que les Etats-Unis - l'outil statistique utilisé ici (CAH) n'introduisant pas de critère de contiguïté dans la construction des typologies.

Pour conclure sur ce premier moment de la déconstruction, notre posture associant 1) doute méthodologique, 2) prise en compte des appartenances multiples, 3) et comparatisme, en vue de saisir la place de la Turquie relativement à d'autres pays, conduit à considérer ce pays comme beaucoup plus européen que l'ensemble des pays du voisinage et parfois même que certains pays membres. Sur certains points, la Turquie semble rejoindre le profil des pays associés à l'UE (Norvège, Suisse, Islande) dont le caractère européen semble être moins débattu que le cas turc. Difficile donc de trouver une solution à la mise à distance de la Turquie du point de vue de son engagement politique dans les OIG actuelles et dans la moyenne durée.

Cependant, la mise en évidence d'une multiplicité d'appartenances associant à une dimension européenne, une dimension musulmane et centre-asiatique, souligne peut-être le contenu d'une critique souvent avancée en direction de la Turquie, à savoir le fait qu'elle ne serait pas *complètement* européenne. En d'autres termes, la Turquie serait peut-être européenne mais le fait qu'elle partage des solidarités avec d'autres parties du Monde rendrait sa candidature et son caractère européen, suspects. La Turquie butterait donc sur une incapacité conceptuelle d'un certain nombre d'acteurs à considérer les phénomènes d'appartenance à travers leur multiplicité.

Il convient d'approfondir cette hypothèse et d'envisager une analyse de cette multidimensionnalité de la Turquie du point de vue de ses relations internationales. A quoi correspondent concrètement ces appartenances revendiquées dans les intitulés des OIG de dimension régionale ? La trajectoire de la Turquie dans un temps encore plus long révèle-t-elle une tendance à se rapprocher de l'Europe ou bien a-t-elle tendance à s'orienter vers d'autres lieux ? Pour répondre à ces questions, une tentative de géohistoire des relations internationales de la Turquie avec son voisinage s'impose.

2.2. La Turquie dans l'histoire : un pays « entre trois mondes » ?

La Turquie contemporaine s'est créée sur les vestiges d'un vaste empire qui étendit son influence sur « trois mondes » (Bazin et *al.*, 1998) : l'Asie centrale, le Proche-Orient et l'Europe. Le Traité de Lausanne (1923) constitue l'acte fondateur de la Turquie en tant qu'Etat et vient mettre un terme au long processus de repli des Turcs en Anatolie (le « reflux ottoman ») sur fond de guerres (des guerres balkaniques à la guerre civile) et d'humiliations infligées par les puissances européennes vainqueurs de la Première Guerre Mondiale, par exemple lors de la signature du traité de Sèvres (1920 – Yerasimos, 2005-A). La campagne de dévalorisation du passé impérial ottoman, voulue par les pères de l'actuelle République Turque, ne parvint pas à effacer le poids de ce passé impérial dans les mémoires (Arbid, 1998). Cet héritage semble toujours déterminant dans les relations que ce pays entretient avec ses voisins. Un bref bilan des relations historiques entre la Turquie et ses voisinages s'avère donc pertinent pour saisir une partie des enjeux en place dans les processus à l'origine de la configuration régionale actuelle.

Il ne s'agit pas ici d'un prétexte à réécrire une nouvelle fois l'histoire de la construction de l'Etat turc. Pour cela le lecteur dispose d'une abondante littérature spécialisée, rompue à cet exercice (Rygiel, 1998 ; Mantran, 2003 ; Bozarlan, 2004 ; Vaner, 2005-a ; en plus des diverses références présentées dans ce chapitre), mais davantage d'organiser une réflexion géohistorique sur notre problématique particulière, principalement à partir d'une synthèse approfondie, quoique nécessairement non exhaustive, de cette littérature.

L'origine de la Turquie actuelle est fixée de façon conventionnelle au 29 octobre 1923, jour de la proclamation de la République de Turquie par la Grande Assemblée Nationale réunie à Ankara, mettant

ainsi un terme à la monarchie en Anatolie. Le premier problème posé par le fait de considérer ce moment charnière de la chute de l'Empire et le passage à la Turquie contemporaine tient donc dans le fait que, faute d'existence de l'Etat actuel de Turquie, il n'y a pas d'élément de comparaison antérieur permettant de considérer un temps long des relations entre ce territoire et son environnement proche, compte tenu de la disparition de la construction étatique précédente. Une première stratégie de contournement du problème peut résider dans la recherche d'une composante spécifiquement « turque » à l'intérieur de l'Empire ottoman.

2.2.1. La Turquie n'est pas l' « Empire ottoman »

La mention du Turc est ancienne, tout lecteur ayant fréquenté la littérature du XVIII^e siècle français le sait bien. Mais l'ancienneté du qualificatif est trompeuse et utiliser le mot « Turc » pour spécifier une appartenance ethnique de linguistique préexistante à celle définie par la citoyenneté fait débat.

En effet, le terme de « Turc », comme celui de « turcophone », peut recouvrir des populations plus larges que les seuls Turcs de Turquie, le terme de *Türk* pouvant désigner un certain nombre de locuteurs auxquels on prête à une parenté linguistique, parfois interprétée comme culturelle voire ethnique (Bazin, 1985). Les populations réputées turcophones se localisent en Asie centrale : majoritaires en Azerbaïdjan, Kazakhstan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan, les locuteurs de langues turques constituent des minorités importantes dans nombre de pays de la région, jusqu'en Russie ou en Chine (Ouzigours), donc parfois bien loin de la seule Turquie qui se trouve alors relativement excentrée par rapport au « monde *türk*⁸⁶ » (Besson, 1998, p. 399)

Si l'on pense davantage le qualificatif de turc à travers une forme de revendication d'appartenance à une communauté d'intérêts politiques, l'origine d'une telle acception n'est guère plus évidente puisque, comme l'explique S. Yerasimos : « En fondant un empire qui avait pris le nom de son fondateur (Osman en Turc, Othman en arabe, d'où Osmanli ou Ottoman) et acharnés à conserver jusqu'au bout cet empire, les Turcs avaient renoncé à une revendication nationale » (Yerasimos, 1994-a).

La revendication d'une « identité nationale » turque n'apparaît donc que tardivement et se formalise avec les premiers moments de la République durant l'âge d'or du kéralisme en tant qu'idéologie d'Etat (*Ibid.*). A la fin du XIX^e siècle, avant la Turquie et l'affirmation des nationalismes turcs (Gorgeon, 1988), le terme de « Turc » (*Türk*) désignait très concrètement le fait d'être membre turcophone du millet musulman (sunnite), ce qui signifie clairement l'appartenance à une langue, une religion et un Etat (Besson, 1998, p. 399). En faisant référence aux travaux de L. Bazin sur la « turcité », F.-J. Besson, rappelle par ailleurs que le toponyme « Turquie » fut construit initialement par des acteurs extérieurs, les occidentaux (croisés, orientalistes, voyageurs) qui l'employaient pour désigner « la première terre sur laquelle ils rencontraient des Turcs » (*Ibid.*, p. 399).

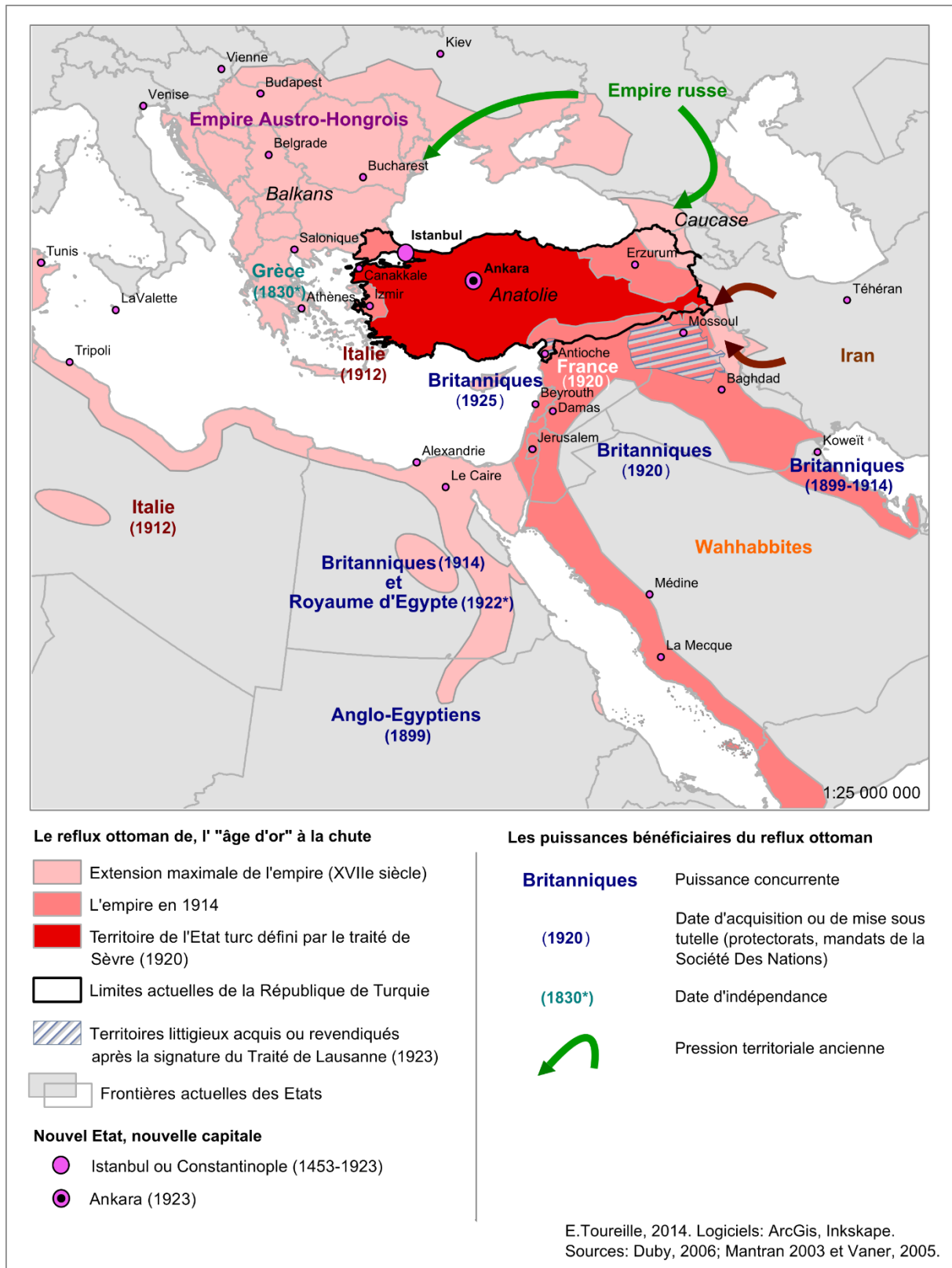
La deuxième stratégie pour évaluer la place de la Turquie dans le monde au regard du temps long est de considérer la composante turque dans l'empire à travers son emprise spatiale. Il serait ainsi possible de montrer que les Turcs se localisaient au centre de l'empire, que cette centralité soit comprise dans son acception la plus simple (distance kilométrique au centre stambouliote), ou en termes de centralité de pouvoir, peut-être plus pertinente du point de vue des historiens compte tenu du caractère fortement décentralisé de l'empire ottoman, au moins jusqu'à l'accession des Jeunes Turcs au pouvoir (1908). En effet, selon ce dernier point de vue, le centre politique de l'empire était turc, au sens linguistique du terme, puisque la maîtrise de la langue turque s'avérait préalable à toute activité dans l'administration ottomane que l'on soit Arabe, Arménien, Grec, Kurde, ou appartenant à toute minorité religieuse, chrétienne, chiite, juive, etc. (Yerasimos, 1994-a).

Un autre élément qui permet d'estimer la centralité turque dans l'empire peut se trouver dans l'orientation des flux successifs de repli des populations turques ou assimilées (*Türk*), notamment originaires des Balkans, du Caucase ou de Crimée, qui fuirent ces territoires nouvellement indépendants pour se réfugier

⁸⁶ Pour une plus grande clarté, nous reprendrons la différenciation entre Turcs et *Türk* effectuée par B. Balci, le premier désignant les seuls Turcs de Turquie et le second faisant référence à un ensemble plus large intégrant les populations turcophones d'Asie centrale à travers la question de la « turcité » (Balci, 2005).

en Anatolie (de Tapia, 1998). Ces flux perdurèrent jusqu'aux guerres gréco-turques (1919-1922) avec les « échanges » importants de populations qu'elles générèrent entre les deux Etats (Yerasimos, 2005-a).

Figure 16: La Turquie, un Etat construit sur les ruines d'un vaste Empire



En cette période de fin d'empire, l'Anatolie et donc le territoire de ce qui allait devenir la Turquie prend la forme d'un sanctuaire. Elle connaît une augmentation de la population « turque » quand les

minorités Chrétiennes, Grecques et Arméniennes notamment, furent contraintes de l'abandonner dans un contexte de violence généralisée (*Ibid.*). Les échanges de populations liées aux guerres furent notamment l'occasion pour le pouvoir central de combler les vides démographiques demeurant en Anatolie en y installant ces populations de réfugiés (Tekeli, 1973). Ce reflux ottoman contribua à la construction de la mémoire collective d'une nation construite pour partie au moins sur le souvenir de « membres fantômes » (Yerasimos, 2005-a), rendant d'autant plus cruciale cette période de transition que marque la fin de l'empire et la création de la Turquie. Le terme de fantôme fait écho ici aux recherches récentes sur l'Europe centrale et orientale mettant en évidence les phénomènes de rémanence des structures impériales dans les organisations sociales et géographiques actuelles (von Hirschhausen, 2017). A un siècle de distance les souvenirs de cette période sont encore présents dans les mémoires familiales des descendants d'immigrés venus des diverses régions abandonnées par l'empire comme nous le verrons à travers les entretiens effectués auprès des étudiants en 2013.

Le propos est ici d'évaluer ce qu'implique cette période dans l'évolution des relations entre la République de Turquie, produit et héritière des enjeux d'alors, et ses voisinages, eux aussi héritiers de cet empire dont ils sont issus. Il sera question d'évaluer en quoi les sorties de l'empire parfois effectuées dans la douleur ont été soit vecteur de proximité entre les Etats indépendants qui lui ont fait suite, soit source d'éloignement voire d'altérité entre le centre de jadis et ses périphéries. On considérera chaque dimension du voisinage turc : oriental (Asie centrale), méridional (Proche et Moyen-Orient) et occidental (« Europe »), en esquissant les temps forts et les grands processus à l'origine des structures actuelles de ces espaces.

2.2.2. L'héritage centre-asiatique ou l'imaginaire de la matrice originelle

« Un vaste monde turc, gigantesque, se prolongeant de l'Adriatique à la grande muraille de Chine était apparu suite au démembrement de l'URSS et la Turquie est la pupille de ce Monde »

Süleyman Demirel⁸⁷, 1992

Ce n'est pas un hasard si la plupart des ouvrages de turcologie générale s'ouvrent sur un chapitre discutant de la généalogie du/des peuple(s) turc(s) (Yerasimos, 1994 ; Bazin et *al.*, 1998 ; Hütteroth, 1982 ; Hütteroth et Höfeld, 2002). Dans ces chapitres, l'origine de l'identité « turque » est souvent située bien loin à l'Est de la Turquie contemporaine, à travers la recherche des différentes branches de la famille des *Türk* issues des steppes d'Asie centrale. Qu'elle se focalise sur la dimension philologique ou au contraire sur la perspective ethnologique de l'analyse, cette question fait l'objet d'un vif débat dans la littérature spécialisée, d'autant plus crucial qu'il fut l'objet central de l'historiographie turque au service d'idéologies nationalistes dans le pays (Gorgeon, 1994). Un passage par l'Asie centrale semble donc incontournable pour parler des Turcs ou de la Turquie.

Des liens ténus malgré une forte charge symbolique

Pourtant, et de manière en apparence paradoxale, dès l'empire Ottoman, les relations entretenues entre les Turcs d'Anatolie et leurs « frères » d'Asie centrale sont plus ténues qu'il n'y paraît. En effet, le cœur de l'Asie centrale est loin d'Istanbul ; et les émirats du Turkestan, intégrés dans l'empire russe puis séparés des ottomans par leurs rivaux séfévides chiïtes (Balci, 2005, p. 297). Selon B. Balci, une autre explication sous-jacente à cette faiblesse de relations s'explique par le désintérêt des ottomans pour cet espace au profit de l'occident : « depuis la bataille de Mantzikert en 1071 (soit l'entrée des Turcs en Anatolie) jusqu'au siège de Vienne en 1683 et en passant par la prise de Constantinople en 1453, la politique étrangère d'Istanbul a toujours été tournée vers l'Ouest » (*Ibid.* p297). La composante *Türk* dans la population anatolienne au

⁸⁷ Premier ministre turc, source : *Cumhuriyet*, 24 février 1992.

tournant du siècle dernier serait de plus surévaluée dans la mémoire turque, puisque les migrations de reflux turques vers l'Anatolie concerneraient principalement des populations originaires des Balkans.

L'isolement des turcs d'Anatolie par rapport aux *Türk* d'Asie centrale s'accroît avec l'intégration de ces derniers à l'Union Soviétique, rompant ainsi durablement leurs liens, aussi ténus soient-ils, avec la jeune République de Turquie. Pourtant, l'importance conférée à ce lien avec les « frères » d'Asie centrale conserve, jusqu'à nos jours, une place notoire dans certaines représentations de la culture turque (Besson, 1998).

Les années 1990 et la redécouverte d'un monde türk

On prête cette hypertrophie mémorielle à l'influence d'un courant de pensée : le panturkisme. À l'origine développé au début du XX^e par des philologues russes et européens, ce courant de pensée s'est développé en Turquie dans les années 1920 (notamment à travers les « foyers turcs » - Gorgeon, 1982). Il mettait en avant une forme de « nationalisme culturel » (Üstel, 1993), qui développa la thèse d'une « communauté de similitudes préexistante » à l'apparition d'un Etat turc et réduite, faute de contact réel du fait de la rupture avec l'URSS, à une vision d'ordre « sentimental et mythologique » à cet espace (Besson, 1998, p. 406). Après la chute de l'empire et la fondation de la République, le besoin de rendre compte de l'existence de citoyens non-turcs présents sur le territoire, qui n'avaient pas de statut minoritaire fixé par le traité de Lausanne, nécessitait, pour les théoriciens de l'identité nationale turque en phase de création, une redéfinition de la « turcité ». Se substituant à celle qui existait sous l'empire (membre turcophone du millet musulman), cette nouvelle définition devait se recentrer autour de l'idée de partage de valeurs culturelles : « peuvent faire partie du Foyer [turc] tout homme et toute femme qui sont Turcs d'origine ou qui peuvent prouver qu'ils nourrissent des sentiments turcs du fait de leur culture ou qui sont liés à la turcité du fait de leur passé » (Gorgeon, 1982 cité par Besson, 1998, p. 400). Certaines tendances de ce mouvement, influencées par les idéologies nazies et fascistes, dans les années 1930, ont pu donner un sens ethnique et racial à cette notion. Mais ce n'est pas le cas général, car, comme le remarque F.-J. Besson « la question de la langue ou de la religion n'est plus une condition *a priori* de la turcité, dans la mesure où l'une comme l'autre peuvent s'acquérir : on ne naît pas turc, on le devient » (Besson, 1998, p. 400).

Par crainte des tensions diplomatiques que pourraient générer un courant porteur de valeurs irrédentistes vis-à-vis de populations situées en territoire soviétique, ce courant de pensée fut assez rapidement écarté des fonctions régaliennes par le pouvoir kémaliste, au profit d'autres formes de nationalisme, comme l'« anatolisme », qui définissait une turcité fondée cette fois-ci sur les valeurs de citoyenneté prônées par l'idéologie kémaliste (notamment à travers les lois sur la nationalité – Gorgeon, 1982). Le courant de pensée panturquiste s'est néanmoins maintenu dans la société turque à travers l'historiographie scolaire (Copeaux, 1997) ou certains courants de l'extrême droite nationaliste autour d'Alparslan Türkeş, qui fonda le parti à l'origine de l'actuel MHP (*Milliyetçi Hareket Partisi* ou Parti d'Action Nationaliste) en 1969.

Dans les années 1990, l'émotion et l'enthousiasme suscités par la chute de l'Union Soviétique et l'indépendance des Républiques d'Asie centrale va réactiver la question et ne va plus se limiter à l'extrême droite nationaliste (Copeaux, 1992). En effet, le pouvoir turc, comme la société civile, vont invoquer la relation mythologique et idéologique face à la redécouverte de ce monde *türk*, afin de tirer parti des conséquences de ce phénomène allogène. Cette politique en rupture avec les décennies précédentes est concomitante de l'arrivée aux affaires de Turgut Özal qui, après un poste en tant que ministre des affaires économiques, devient premier ministre du 13 décembre 1983 au 17 avril 1989 puis président de la République du 13 décembre 1989 au 17 avril 1993 (Yakacikli, 2012). Ne voulant pas « manquer cette chance qui se présente pour la première fois à la Turquie »⁸⁸, la Turquie va être le premier Etat à reconnaître l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Turkménistan puis le Kazakhstan et le Kirghizistan durant l'année 1991 (Yakacikli, 2012). L'enthousiasme pour les « pays frères » n'est pas à sens unique et rencontre un écho favorable dans certains pays du monde *türk*, tel que l'Azerbaïdjan, dont le premier ministre de l'époque aurait prononcé cette phrase célèbre : « Une seule nation, deux Etats », pour désigner les liens entre son pays et la Turquie.

⁸⁸ « Minutes de la Grande Assemblée Nationale Turque », term. 19-1, vol. 1, n°3, p. 25, cité dans Yakacikli, 2012.

Face à ce que le premier ministre turc de l'époque, S. Demirel, évoquera comme « un vaste monde turc gigantesque se prolongeant de l'Adriatique à la grande muraille de Chine »⁸⁹, la diplomatie turque, suivie de près par la société civile, va se lancer dans un programme d'influence en vue de propager le « modèle turc » dans le but de faire du pays une puissance régionale dans le contexte eurasiatique. La Turquie va ainsi développer une série de programmes de coopération internationale insistant sur la mise en valeur des proximités culturelles. S'ensuivent d'importants programmes dans le domaine de la coopération universitaire ainsi que l'organisation régulière de « sommets des chefs d'Etat des pays turcophones », prenant modèle sur la Ligue Arabe (Balci, 2005). D'autres opérations associant parfois des acteurs non étatiques vont davantage se concentrer sur la coopération culturelle (TIKA : Agence Turque pour la coopération et le développement, TÜRKSOY : Direction de la Culture et des Art Turcs, Institut *Yunus Emre*, Présidence des Turcs expatriés et des communautés apparentées – pour une synthèse voir Bazin et de Tapia, 2012, p. 281-282).

Pourtant, le succès de ces opérations ne fut pas toujours à la hauteur des espérances turques, l'enthousiasme des années 1990 et la vision idéalisée de la proximité culturelle panturque « s'avér[ant] rapidement peu conforme avec la réalité mais aussi un obstacle théorique avec l'établissement de relations concrètes » (Besson, 1995, p. 406). Les différents projets se heurtèrent à l'influence historique du pôle russe dans la région, y compris sur la dimension linguistique, pourtant mise en avant par les tenants de cette nouvelle orientation de la politique étrangère (*Ibid.* ; Balci 2005). Le russe restait en effet la langue de communication usuelle entre les populations et l'activisme tant du secteur public que de la société civile, *via* la création d'écoles, de lycées et d'universités promouvant la langue turque, ne parvint pas à transcender cette divergence séculaire entre les deux espaces. La Turquie se heurte également à la présence actuelle de l'influence russe dans la région : la diplomatie AKP ne peut, en effet, pas ignorer la prudence dont font preuve les Républiques d'Asie centrale vis-à-vis du centre russe ou encore leur participation à la Communauté des Etats Indépendants ainsi que plus récemment celle du Kazakhstan à la future Union Eurasiatique, deux entités centrées sur la Fédération de Russie (Yakacikli, 2012). Les interventions russes en Moldavie, Géorgie et Ukraine, ont en effet donné à réfléchir aux responsables politiques des jeunes Etats d'Asie centrale et les infrastructures énergétiques (gaz, pétrole) créent des immobilisations difficiles à modifier dans le temps court.

Même si elle reste moins ambitieuse que dans les années 1990 et que l'investissement turc dans la région entre en concurrence avec les opportunités de rayonnement offertes par les printemps arabes au Sud, la volonté d'influence turque est toujours d'actualité et fait partie de la politique « *zero problème* » et de celle de la profondeur stratégique développée par le théoricien de la politique étrangère du pouvoir AKP, Ahmet Davutoğlu⁹⁰ (cf. Encadré 1). A ce titre, la déclaration de l'ancien président de la République Turque, A. Gül, afin de promouvoir Ankara comme capitale *türk* de la culture lors du sommet des chefs d'Etats des pays turcophones en septembre 2010, montre bien le maintien de la ligne amorcée dans l'aire Özal : « Nous sommes un peuple et six Etats »⁹¹.

⁸⁹ *Cumhuriyet*, 24 février 1992.

⁹⁰ D'après une interview de Bayram Balci par Sami Kiliç, datée du vendredi 6 juin 2014, « La Turquie mène une politique plus réaliste et moins ambitieuse en Asie centrale », disponible sur le site du quotidien franco-turc Zaman-France [en ligne, url : www.zamanfrance.fr]. Ahmet Davutoğlu : Né en 1959, il est à l'origine professeur en relations internationales devenu le théoricien de la politique étrangère de l'AKP. Il est conseiller aux affaires étrangères du Premier Ministre A. Gül (du 16 février 2002 à mars 2003) et de R.-T. Erdoğan (du 1^{er} Mars 2003 au 1^{er} mai 2009), avant de devenir son Ministre des affaires étrangères (du 1^{er} mai 2009 au 28 août 2014). Il est nommé Premier Ministre à son tour le 29 août 2014 jusqu'à sa démission le 24 mai 2016.

⁹⁰ Cité par Yakacikli, 2012.

⁹¹ Cité par Yakacikli, 2012.

Encadré 1: Politique « zero problem » et théorie de la « profondeur stratégique »

La politique dite « *zero problem* » désigne une politique de normalisation des relations diplomatiques de la Turquie avec ses voisins. Cette stratégie accompagne la théorie de « profondeur stratégique », titre d'un livre proposé par le théoricien originel la politique étrangère de l'AKP des années 2000 A. Davutoğlu. Pour cet ancien professeur de relations internationales, la profondeur stratégique désigne une stratégie de multilatéralisation, de diversification des relations diplomatiques du pays. Plutôt que de miser sur l'approfondissement des relations du côté européen, elle suggère de développer simultanément celles avec les voisins orientaux et méridionaux, dans une stratégie de rééquilibrage. Dans les années 2000, cette politique a parfois été qualifiée de « néo-ottomanisme » dans la mesure où elle pouvait passer comme une revalorisation des relations historiques entre l'Anatolie et les anciennes provinces de l'Empire ottoman (Robins, 2007; Groc, 2011; Navahandi, 2012; Artık, 2013).

2.2.3. Le Proche Orient : un héritage conflictuel ?

« Entre l'Arabe et le Turc, malgré la communauté de religion et d'empire, jamais la fusion ni même l'entente n'a pu se faire : les deux races, les deux langues, les deux tempéraments se sont maintenus. »

Victor Bérard, 1907⁹²

Le constat dressé par V. Bérard dans le langage de la géographie du début du siècle dernier souligne ce qui pourrait passer pour une relation paradoxale entre la Turquie et ses voisins arabes. De nos jours encore, les relations entre la Turquie et le monde arabe semblent en deçà de ce que leur proximité « géographique » pourrait laisser croire. Ce point est, en apparence, d'autant plus surprenant compte tenu d'un vécu commun au sein d'une même structure étatique: l'Empire Ottoman, et dans la mesure où les Turcs ont une religion en commun avec leurs voisins méridionaux : une caractéristique culturelle non négligeable dans les relations entre Etats. Cette situation qui la place en porte-à-faux avec son voisinage proche-oriental doit donc trouver son origine autre part, ce qui nous ramène inévitablement à l'histoire et aux origines de la Turquie en tant qu'Etat indépendant.

L'impertinence du facteur religieux

La Turquie est certes un pays peuplé de musulmans puisque l'on estime généralement que 98% de sa population est musulmane. Mais une posture plus raffinée objecterait qu'un tel chiffre reviendrait à gommer l'existence d'importantes minorités religieuses dans le pays, telle que la minorité Alévie (parfois également appelée Bektachî, Alide ou encore Alaouite) : une communauté religieuse hétérodoxe, dont on estime qu'elle constitue entre 20 et 25 % de la population du pays (Kazancigil, 2008) ; des chiffres à prendre avec précaution quand on sait que le pouvoir Républicain nie l'identité religieuse comme catégorie juridique, politique, sociale et statistique, depuis 1928 (Gokalp, 1980 ; Bozarlan, 2005).

Un tel constat suggère donc que seul deux tiers de la population pourrait donc potentiellement pratiquer ou se revendiquer de l'islam sunnite, la religion majoritaire dans une grande partie du Proche et Moyen Orient (si l'on excepte l'Iran, l'Irak, le Liban et Israël). Pourtant, cette caractéristique commune ne semble pas avoir été un vecteur d'unification ou de rapprochement suffisant entre la Turquie et son voisinage méridional.

Plus encore, depuis bientôt un siècle, elle semble avoir été un facteur d'éloignement. Depuis la période des réformes de laïcisation à marche forcée au lendemain de la Guerre d'Indépendance (1919-1923) et la proclamation de la République de Turquie par Mustapha Kemal (1923), l'islam (sunnite) turc semble avoir pris une trajectoire différente de l'islam « originel » promu par le courant de la « renaissance arabe » dont étaient imprégnés les mouvements autonomistes puis nationalistes arabes à la veille de la Première Guerre Mondiale (Yerasimos, 1994-b). On peut tout d'abord rappeler que pour certains auteurs, l'islam turc serait une création originale sensiblement différente de l'islam pratiquée dans son voisinage orientale, produit de différentes formes de syncrétisme et hétérodoxies héritées des cultures centre-asiatiques (Bazin et de Tapia, 2012). Enfin, dès les années 1920, les républicains turcs mettent en place une série de réformes posant les

⁹² *Le Sultan et l'Islam*, 1907, « Turcs et Arabes », p 12.

fondements de la laïcité en Turquie : en 1925 une loi proclame l'abolition des ordres religieux de toute obédience, qui est suivie, en 1928, d'une modification constitutionnelle supprimant toute référence à l'islam en tant que religion d'Etat (Gokalp, 1980). « La suppression du califat et la politique de laïcisation à outrance de Mustafa Kemal sont ressenties comme de nouvelles trahisons » par les populations musulmanes (arabes) voisines (Laurens, 1994, p. 73). Comme le souligne Henri Laurens, toutes ces mesures à l'encontre des structures religieuses traditionnelles sont perçues et s'accompagnent d'actions contre la composante arabe de la culture turque : le turc remplace l'arabe comme langue liturgique (une hérésie pour les héritiers du mouvement de la Renaissance Arabe), un programme « d'épuration » de la langue turque est mis en place au détriment du vocabulaire arabe, on passe de l'alphabet arabe à l'alphabet latin (*ibid*, p. 73). Au regard de ces observations, on peut donc dire que les facteurs religieux et linguistique ne contribuent pas à un rapprochement entre le monde arabe et la Turquie et qu'il ne permet pas de rendre compte de manière satisfaisante de la relation qu'entretient ce pays avec son entourage. Plus encore, il ne fait qu'entretenir l'incompréhension courante vis-à-vis de la Turquie.

Un autre facteur culturel inscrit dans le temps long, tel que la langue, pourrait, cette fois-ci être convoqué, mais pour expliquer les divergences entre la Turquie et le Monde arabe. Au contraire du Caucase, où, comme nous l'avons vu, cette dernière apparaît comme un élément systématiquement valorisé pour entretenir des liens réels ou idéaux avec l'espace désigné comme créateur d'une identité turque (ou *türk*), la frontière linguistique entre la Turquie et ses voisins méridionaux arabes peut, quant à elle, expliquer le fossé entre ces deux ensembles. Pourtant, la question de l'ethnicité dont la langue s'est faite le support, tant dans le cadre du nationalisme turc que des mouvements autonomistes arabes, n'apparaît pas comme un élément d'explication pertinent avant la fin du XIXe siècle, le véritable clivage résidant dans l'opposition entre musulmans et chrétiens (Laurens, 1998, p. 69). Ce dernier point suppose que la distance est peut-être moins reliée à des facteurs culturels pris comme des généralités statiques et monolithiques que dans l'utilisation politique de ces derniers.

Les causes de cette situation qui font que la Turquie se trouve en porte-à-faux avec le Moyen Orient doivent donc se trouver du côté des constructions politiques et idéologiques qui ont conduit la Turquie à tourner le dos à son voisinage méridional et réciproquement. Ce qui nous renvoie au deuxième paradoxe exprimé par V. Bérard, qui est l'isolement des Turcs par rapport au Monde arabe malgré quatre siècles de vécu commun au sein d'un même empire. La grille d'analyse coloniale classique s'avérant difficilement applicable compte tenu du fonctionnement pragmatique et non ethnicisé de l'empire (des fonctionnaires arabes pouvant s'élever aux plus hautes fonctions centrales tant qu'ils maîtrisent le turc), l'origine du clivage entre Turcs et Arabes une fois l'empire disloqué ne peut s'aborder comme une évidence : il s'agit d'un processus lent qui se catalyse autour d'événements significatifs successifs, aux origines diverses mais souvent allogènes, et qui par effet d'accumulation vont exacerber les clivages, devenant ainsi structurants du contexte géopolitique et géostratégique dans la région.

Morcellement, irrédentisme, et conflits frontaliers

Comme nous l'avons déjà avancé, l'apparition d'un clivage basé sur l'ethnie ou la langue entre Turcs et Arabes apparaît tardivement dans l'empire. Selon H. Laurens et S. Yerasimos, ce n'est finalement qu'au contact des Lumières et après l'impact émancipateur de la Révolution française que les premières formes de prise de conscience d'une identité arabe vont émerger par réaction au sein de l'empire (*Ibid*, p.70). De l'avis de ces mêmes auteurs, cette dynamique se fait à la rencontre des intérêts des empires européens, prompts à soutenir les courants autonomistes au nom de la création de leurs propres sphères d'influence dans les provinces de l'empire. Les traces d'une telle tendance se retrouvent dans l'orientalisme européen à travers l'idée du Turc pervertisseur de l'islam et de la culture arabe classique, thématique reprise et développée par les nationalismes arabes (Yerasimos, 1994-B, p. 36).

Pourtant, ce n'est qu'avec la fin de l'empire que les relations entre les Turcs et les Arabes vont se crispier créant un véritable « fossé historique et peut-être psychologique sépar[ant] encore de part et d'autre des frontières issues du démembrement de l'empire Ottoman, la Turquie et le monde arabe » (*Arbid*, 1998). Quelques événements avant-coureurs contribuent aux prises de conscience nécessaires à l'émergence du double processus d'identité et d'altérité, à l'origine des courants autonomistes puis nationalistes arabes. Le

coût en vie humaines des guerres balkaniques pour la composante arabe du contingent (1876-1878), les réformes centralisatrices des Jeunes Turcs après leur prise de pouvoir en 1908, notamment en favorisant le turc comme langue administrative et éducative, et surtout la vague de répression qu'ils menèrent contre les autonomistes arabes, exilés ou exécutés en 1915-1916, ont conduit à une « terreur politique alién[ant] durablement les esprits » (Laurens, 1998, p. 73).

Comme nous l'avons déjà évoqué au sujet de la question religieuse, fortement liée à l'éloignement entre les deux populations, la période kémaliste constitue sans doute la phase de rupture principale entre Turcs et Arabes (*Ibid*, p. 73). Non seulement le nouveau pouvoir républicain met en place une politique d'occidentalisation et de laïcisation s'effectuant au détriment des factions arabisantes de la société turque (cf. *supra*) mais les conquêtes militaires et diplomatiques de la nouvelle République turque se font au détriment des nouveaux Etats arabes sous mandats français et britanniques, et souvent au mépris des découpages territoriaux prévus par le traité de Sèvres (10 août 1920). En effet, c'est contre les clauses de ce traité que les insurgés nationalistes turcs, réunis autour d'un jeune général de 34 ans, vainqueur de la bataille des Dardanelles, M. Kemal, prirent les armes au prix d'une guerre civile qui conduisit à la chute de Mehmet IV et à la fin de la Monarchie en Turquie. La normalisation de ces différentes acquisitions à travers la signature de nouveaux traités de paix entre la jeune république de Turquie, désormais reconnue comme le seul pouvoir en présence, et les puissances occidentales, tel que le Traité de Lausanne (24 juillet 1923), figent des contentieux territoriaux durables, nourrissant jusqu'à nos jours des irrédentismes vis-à-vis des territoires litigieux cédés de part et d'autre au gré des traités.

Ainsi, l'Irak héritera de la diplomatie britannique mandataire le désaccord sur le contrôle du vilayet de Mossoul et de son pétrole (1920-1926). La Syrie quant à elle tirera du mandat français et de la SDN le contentieux autour de l'annexion turque du sandjak d'Alexandrette (aujourd'hui İskenderun dans la province du Hatay), qui fut un temps République du Hatay après avoir été détachée de la Syrie en 1937 pour intégrer définitivement la Turquie le 23 juillet 1939 (comme monnaie d'échange contre la neutralité turque lors de la Seconde Guerre mondiale).

Sur ces points, la Figure 16 est volontairement caricaturale puisqu'elle sous-représente, dans sa composition, l'appartenance des territoires extra-anatoliens à cet empire très décentralisé et donc minimise la dynamique de fractionnement de ce dernier. Elle reproduit donc un type de représentation figurant le reflux ottoman vers les territoires anatoliens, centre d'une supposée mère patrie dans le cadre d'une construction historique rétrospective. Néanmoins elle permet de rendre compte d'un point de vue turc sur la perception du reflux ottoman et de ce que le traité de Sèvres peut suggérer pour un militaire soucieux de l'avenir de la Turquie en tant qu'Etat viable dans un contexte régional instable au lendemain du premier conflit mondial.

En faisant, avec B. Picard, le bilan de ces attermolements frontaliers: « l'Histoire des relations politiques entre la Turquie et le monde arabe a été souvent délicate et douloureuse ; à partir d'un héritage commun [*l'empire ottoman*], le décalage historique entre les diverses tentatives de construction nationale par les Etats a nourri les malentendus et accentué les clivages » (Picard, 1993, p. 6). « La rupture politique et l'établissement de frontières internationales entre la Turquie et ses deux voisins arabes [ont été] d'autant plus brutaux qu'ils répondaient à une volonté claire des puissances européennes occupantes » (*Ibid*, p. 155)

Ces éléments ne sont pas anecdotiques puisque les conflits territoriaux mentionnés contraignent toujours la politique régionale turque à tel point que, selon W. Arbid P « l'histoire reste étonnamment présente, de part et d'autre, dans les rapports turco-arabes [et] continuent à être largement marqués soit de désintérêt, soit de méfiance allant jusqu'à l'hostilité » (Arbid, 1998, p. 144), ces derniers évoluant sous de nouvelles formes, à travers notamment la question du partage des eaux de l'Euphrate, sujet de tension constant depuis des années 1960 aux années 2000 entre la Turquie, la Syrie et l'Irak. A ce lourd héritage s'ajoute le poids des orientations de la diplomatie turque, qui ont jalonné le façonnement d'une politique étrangère originale souvent en porte-à-faux avec ses voisins méridionaux.

« Dans la confrontation entre le nationalisme arabe révolutionnaire et la république de Turquie, le facteur religieux importe assez peu. Ce qui compte, c'est le refus d'Ankara d'appartenir à un tiers monde anti-impérialiste, ainsi que sa conscience du danger soviétique. »

H. Laurens, 1994⁹³

Dans les années 1930, puis durant la Seconde Guerre mondiale, la nouvelle République turque empreinte de la décennie des réformes kémalistes en faveur d'une occidentalisation à marche forcée, apparaît comme le soutien des puissances européennes montrant ainsi qu'« elle n'appartient plus au même monde et le fait clairement savoir » (Laurens, p. 74). Les conséquences d'une telle doctrine feront que « le sentiment d'une solidarité des peuples orientaux face à l'impérialisme, très vite en particulier entre le monde arabe et le monde indien, ne comprend pas les Turcs » (*Ibid.*, p. 74). De fait, dans l'entre-deux guerres, « les Turcs apparaissent aux Arabes comme solidaires des Français et des Anglo-Saxons, et sont dénoncés comme des colonisateurs à part entière » (*Ibid.*, p. 74).

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, aux processus de fragmentation issus de la chute de l'empire, sont donc venus se superposer les logiques de bloc, caractéristiques de la Guerre Froide, qui ont contribué à exacerber les divergences déjà sensibles entre la Turquie et son voisinage arabophone. L'« ancrage sans réserve » de la Turquie dans le camp occidental dans l'immédiat après-guerre (Kañal et Thobie, 1998), à travers son adhésion à l'OTAN dès sa création en 1949 ou encore à travers son désir d'arrimage aux différents projets d'intégration européens depuis le plan Marshall, font de la Turquie un poste avancé au pied du glacis soviétique et la mette par conséquent en rupture avec un certain nombre de ses voisins arabes davantage tournés vers Moscou. D'autres décisions stratégiques viennent confirmer la posture d'alignement de la Turquie dans le camp occidental avec, en 1955, l'adhésion au pacte de Bagdad et son approbation de l'agression tripartite contre l'Égypte en 1956 (Salibi-Yehia, 1998).

Cette tendance à la bipolarisation de la géopolitique régionale, dont les conséquences sont encore perceptibles de nos jours au Proche et Moyen Orient, n'ont fait qu'attiser les crispations héritées de l'entre-deux guerres et complexifier l'épaisseur des contentieux territoriaux avec les pays frontaliers. L'histoire des relations entre la Syrie et la Turquie sont par exemple jalonnées d'empoignades relatives à la vulnérabilité des périphéries méridionales de la Turquie, notamment à travers le « problème Kurde », la Turquie la Syrie d'accueillir et d'entretenir le PKK (en kurde *Partiya Karkerên Kurdistan* : Parti des Travailleurs du Kurdistan), un mouvement de guérilla marxiste en lutte ouverte contre le pouvoir central turc, sur son territoire (Arbid, 1998). Des tensions similaires relatives aux liens entre le PKK et le Kurdistan irakien existent, mais, contrairement au cas syriens, les différents régimes irakiens sont parvenus à s'accorder sur une gestion commune du « danger kurde » à travers la signature d'accords de sécurité (le plus connu : un accord de 1984 entre Saddam Hussein et le gouvernement turc de l'époque donnant le droit aux forces turques de « poursuivre les rebelles Kurdes sur le territoire irakien, *Ibid.*).

Dans un contexte aussi instable que celui de l'« arc de crise » pensé par B. Lewis pour restreindre l'influence soviétique dans la région, les possibilités d'alliance pour la Turquie sont donc restreintes dans le voisinage Sud-Est. Ce contexte de bipolarisation de l'organisation géopolitique mondiale ainsi que son isolement dans la région vont conduire la Turquie à développer une politique moyen orientale (Thobie, 1998, p. 39) en se rapprochant d'ennemis déclarés des pays Arabes, comme par exemple l'État d'Israël.

En effet, dès le 26 novembre 1947, en votant contre la proposition de la Commission pour la Palestine à l'Assemblée Générale des Nations Unies qui envisageait la création de deux États, la Turquie montre les premiers signes en faveur d'un rapprochement de D. Ben Gourion. Elle poursuit cette initiative précoce reconnaissant l'État hébreux dès le 28 mars 1949, avant même son admission en mai 49 comme 59^e membre de l'Organisation des Nations Unies.

En plus de son isolement stratégique, le partage d'un certain nombre de caractéristiques communes peut expliquer le développement du partenariat israélo-turc (Ganem, 2005, 2012). Dans les années 1950, les deux pays partagent le sentiment de se trouver isolés et encerclés par un Monde Arabe politiquement incarné à travers ses réseaux d'alliances (coalitions durant les guerres israélo arabes de 1948-49, 1967 et 1973) et la

⁹³ « Turcs et Arabes », 1994, p. 68.

diffusion du panarabisme via le baasisme et le nassérisme (création de la République Arabe Unie en 1958). Leurs structures étatiques se ressemblent : les deux pays se veulent des Etats démocratiques, laïques, et dans les deux cas l'armée occupe un rôle clef dans les choix géostratégiques et diplomatiques. Par ailleurs ils sont tous deux confrontés à la gestion de minorités jugées hostiles (Kurdes dans le cas Turc, Palestinienne dans le cas israélien – Ganem, 2012) et enfin, et de manière encore plus prégnante depuis la Révolution iranienne en 1979, ils sont les rares alliés des Etats-Unis dans la région.

Même si, comme le souligne H. Salibi-Yeha « il manque toujours l'adhésion des peuples concernés et leur acceptation du processus en cours », (Salibi-Yeha, 1998 p. 121) le partenariat israélo-turque n'est pas exclusivement de nature stratégique et militaire : dans le contexte des processus d'Oslo et de Madrid et à partir de la signature d'un certain nombre d'accords entre les deux pays en 1996, il prend la forme d'un véritable partenariat tant sur les plans militaires (manœuvres et entraînements communs, coopération dans le domaine de l'intelligence, partage d'équipements militaires, vente d'armes et de matériel militaire, etc.), qu'économiques et culturels (ouverture d'un marché commun permettant aux deux pays de diffuser leurs productions respectives, développement du tourisme, délocalisations d'entreprises israéliennes en Turquie, etc. – Ganem, 2012). De nos jours, leurs effets sont encore sensibles malgré la détérioration des relations entre les deux pays depuis une dizaine d'années (*Ibid.*).

Malgré la fin de la logique de blocs, un tel positionnement historique en faveur de l'Etat hébreu ne peut rester sans conséquence dans le contexte proche et moyen oriental, d'autant plus quand cette alliance se double de l'implication turque en faveur des puissances occidentales après la chute de l'Union Soviétique. Malgré le risque de marginalisation stratégique de la Turquie au sein de l'OTAN que représente cette nouvelle donne dans la géopolitique mondiale, la Turquie redevient un acteur central dans le jeu occidental au Moyen-Orient, lorsque l'armée iraquienne envahit le Koweït en 1990, en prenant position en faveur d'une intervention aux côtés des forces coalisées au prix d'une vague de contestation dans l'opinion publique et l'opposition d'alors.

Le processus de fragmentation lié au démantèlement de l'empire ottoman ainsi que les logiques de bloc sont donc deux processus clefs expliquant le phénomène de distanciation entre le monde arabe et la Turquie. Pourtant, depuis plusieurs années (cf. la politique *zero problem*, Encadré 1), il est possible d'observer les signes d'un certain volontarisme turc à restreindre le poids des contentieux accumulés depuis plus d'un siècle.

Qu'on le lie ou non à la « prise de distance » vis-à-vis des occidentaux suite à leurs contestations lors de la première crise chypriote (1963-64, contestations répétées jusqu'à l'invasion de 1973) depuis 1974 et le premier choc pétrolier, les relations entre la Turquie et les pays arabes semblent progresser. Cette amélioration concerne dans un premier temps les pays pétroliers, notamment l'Arabie Saoudite, sortis renforcés par cette crise (Laurens, 1994) et s'accompagne d'éléments plus symboliques tels que l'adhésion de la Turquie à l'Organisation de la Conférence Islamique (devenue l'Organisation de la Coopération Islamique) en 1976. Cette politique se poursuit sous le gouvernement de T. Özal désireux de redonner un rôle de puissance régionale à la Turquie et en faveur d'une réconciliation de la Turquie avec son passé islamique. On note qu'une telle réorientation n'est pas incompatible avec le soutien toujours indéfectible de la Turquie au camp occidental à l'époque, en soutenant des monarchies pétrolières conservatrices, hostiles aux régimes baasistes syrien et irakien. A partir de ce moment, les relations turco arabes semblent avant tout dominées par des considérations économiques avec le développement des échanges avec ses voisins, l'Iraq notamment, en vue de trouver des débouchés (Salibi-Yeha, 1998), associés parfois à des questions sécuritaires tel que sur le contrôle des activités du PKK ou des Peshmergas en Iraq.

La réorientation de la politique étrangère turque, opérée par les gouvernements AKP depuis 2002 semble vouloir approfondir cette tendance en développant les signes en faveur d'un rapprochement avec ses voisins arabes et iraniens. En effet, la politique du « *zero problem* » développée par le théoricien de la politique étrangère du pouvoir AKP A. Davutoğlu (cf. Encadré 1) cherche à assainir les relations avec les voisins, notamment à travers la signature d'accords censés réduire les contentieux territoriaux (signature d'accords sur le partage des eaux entre la Turquie, la Syrie et l'Iraq). Mais dans le cas de la Syrie, l'amélioration des relations est revenue au point mort avec le début de la guerre civile en 2011.

Cette réorientation passe également, depuis 2002, par une prise de distance manifeste de la Turquie vis-à-vis de ses alliés occidentaux traditionnels. En effet, le Parlement turc n'hésite pas en 2003 à refuser à son allié américain l'utilisation de ses bases et le survol de son territoire en vue de l'invasion de l'Irak. Il en

va de même pour son allié israélien qu'Ankara ne cesse d'attaquer à coup de déclarations publiques, notamment lors de l'opération « Plomb Durci » contre l'enclave de Gaza au début de l'année 2008, ce qui n'empêche pas, néanmoins, que la coopération militaire se maintienne dans son principe entre les deux pays, malgré l'annulation de certaines dimensions du programme (Ganem, 2012). Les rapports entre la Turquie et Israël ont encore franchi une étape de dégradation à la suite de l'affaire du « Mavi Marmara » et à mesure que la Turquie se rapprochait de l'Iran.

Ainsi, pour conclure avec S. Vaner : « En suivant, toutefois, sans broncher la ligne occidentale sur des sujets aussi cruciaux pour le monde arabe que la reconnaissance d'Israël, la crise de Suez, ou la guerre d'Algérie, la Turquie ne visait pas une position hégémonique au Moyen-Orient mais entendait affirmer son appartenance, sans conteste, à l'occident » (Vaner, 2005 p. 75).

La crise syrienne et, de manière plus ancienne, la chute du régime irakien et la période d'instabilité que ces deux processus ont entraîné marquent le début d'une période d'incertitude concernant cette dimension du voisinage turc. La politique du « *zero problem* » passant par la normalisation et le rapprochement de la Turquie avec ces deux voisins se trouve aujourd'hui confrontée à la disparition au moins partielle de ces Etats et une instabilité généralisée qui laisseront la porte ouverte au phénomène fulgurant de l'« Etat islamique ».

2.2.4. L'« Europe » : entre altérité et participation, le « Turc » comme partie prenante de la construction de l'idée d'« Europe »

*« La faim, la peste et la guerre,
Aux Turcs, ou plus loin encore,
Afin qu'en notre province
Le règne d'un si bon prince
Ramène le siècle d'or »*

J. du Bellay, 1558⁹⁴

L'histoire des relations entre la Turquie et l'« Europe » doit se lire en négatif du relatif moindre intérêt turc pour ses voisins méridionaux et orientaux. Ne serait-ce qu'au regard de nos précédentes observations, la politique internationale de la Turquie semble depuis sa création tournée vers l'ouest, que l'on y voit l'« Europe » ou l'« Occident » (dont nous limitons ici l'acception au système d'alliances organisé autour des Etats-Unis).

L'empire ottoman dans le concert des nations

En effet, et comme nous l'avons déjà brièvement suggéré, cette tendance est le produit d'un héritage ancien puisque l'empire Ottoman, avant la Turquie, a approfondi ses relations avec cette partie de son voisinage, que ce soit dans sa politique extérieure comme dans sa politique intérieure. Dans le jeu des relations internationales, « L'empire Ottoman ne pouvait être ignoré des (autres) Etats européens depuis le XV^e siècle. Même si les échanges d'ambassadeurs étaient moins réguliers qu'entre puissances chrétiennes, les pratiques diplomatiques intégraient la Turquie dans les relations internationales. » (Grataloup, 2009, p. 16). Depuis leur irruption aux portes de Constantinople et leur poussée jusqu'aux portes de Vienne, les Ottomans ont ainsi été impliqués dans le jeu géopolitique de l'époque.

En France, l'histoire a retenu l'alliance entre François I^{er}, roi de la « fille ainée de l'Eglise », qui avait pour objectif de contrecarrer l'hégémonie des Habsbourg, Charles Quint étant alors empereur germanique, duc de Bourgogne et roi catholique de Castille et d'Aragon. Ce point illustre bien l'ambivalence du point de vue européen de l'époque sur les Ottomans. En effet, alors qu'ils font l'objet dans l'occident chrétien de diverses formes de diabolisation à travers l'image du « fléau », parfois à travers l'idée de croisade comme moyen de réunifier la chrétienté, prête à sombrer durablement dans les conflits religieux, certains souverains n'excluent pas leur participation aux luttes entre grandes puissances européennes. Après les épisodes

⁹⁴ *A Phoebus*, 1558.

célèbres du siège de Vienne (1529), qui marque l'expansion maximale des ottomans sur terre, et de la bataille navale de Lépante (1571), qui préfigure le déclin progressif de leur hégémonie en Méditerranée, le long processus de reflux, qui s'achèvera avec les indépendances des Etats balkaniques au XIXe siècle, devient un enjeu stratégique pour les empires européens.

Au XIXe siècle, la participation des Ottomans aux différents Congrès et Conférences qui s'imposent comme les modèles de règlement des conflits jusqu'à la Première Guerre Mondiale se fait souvent au détriment de l'empire. En effet, ces grands moments durant lesquels les Etats s'entendent sur l'organisation de la paix (Bois, 2012) sont souvent l'occasion de redécoupages territoriaux qui favorisent les intérêts de puissances qui cherchent à se créer une sphère d'influence dans les marges de l'empire. Après que l'Empire Austro-Hongrois se soit bâti sur la reconquête vers l'Est des territoires supposés perdus au profit du Grand Turc, ce sont surtout les empires russe et britannique qui cherchent à étendre leur influence dans la région dans le contexte du « grand jeu » et de la « course aux mers chaudes » russe provoquées par l'affaiblissement de l'empire en occident.

Il n'en reste pas moins que la notion de « concert des nations » (parfois aussi appelé « concert de l'Europe ») décrit la réunion d'un certain nombre d'acteurs qui cherchent à parler d'un même ton, en vue de s'accorder sur l'organisation de la paix (*ibid.*). Ce point suggère donc que, jusque dans sa dernière période d'affaiblissement, les Ottomans étaient appelés à négocier à égalité dans l'organisation des rapports de force en « Europe », depuis la signature du traité de Paris de 1856, mettant fin à la guerre de Crimée, au traité de Sèvres (Figure 17). L'Empire ottoman pouvait être désigné comme l'« homme malade de l'Europe »⁹⁵, l'expression désignant généralement un Etat dépassé par des difficultés économiques et politiques internes (endettement, montée des nationalismes, des mouvements de contestations réformistes, etc.)

Si, comme le soutient M. Foucher, l'idée d'« Europe » comme projet politique est une émanation de ce genre d'instances de régulation diplomatique (confédération européennes G. de Poděbrady, de Sully, ou encore le Congrès de Vienne, auquel l'empire ottoman n'était pas encore associé – Foucher, 1993, 2009), les Ottomans, et par extension les Turcs, étaient donc partie prenante de l'invention de l'« Europe » contemporaine. Cette situation des Ottomans en « Europe », du point de vue des relations internationales, est d'autant plus importante qu'elle se double d'un processus d'« européanisation » de l'empire, décrivant ainsi les prémices des futures réformes kémalistes d'après 1923.

Figure 17: La délégation ottomane au Congrès de Berlin de 1881

Source : A. von Werner, *Der Berliner Kongress*, 1881, Collection privée.



La délégation turque, en uniforme et fez, est visible à l'extrémité droite de la table.

⁹⁵ La légende prête cette expression à l'Empereur Nicolas I^{er} de Russie, qui l'aurait utilisée pour désigner l'Empire ottoman, même si elle a pu également être utilisée pour désigner un Etat confronté à des difficultés similaires : l'Empire austro-hongrois.

A la fin du XIXe siècle, alors que l'empire entre dans sa phase de déclin ultime, le pouvoir ottoman va chercher à réformer son organisation interne, s'inspirant de différents modèles européens. Cette tendance se manifeste tout particulièrement lors de l'accession du mouvement des « jeunes turcs » au pouvoir, à travers le collectif Union et Progrès, qui mettra en place une série de réformes d'inspiration « progressiste » dans les domaines juridiques, administratifs et militaires.

Dans un sens, le courant d'occidentalisation à marche forcée amorcé par M. Kemal pour la nouvelle République de Turquie manifeste en quelque sorte la poursuite radicale d'une tendance déjà présente dans l'Etat impérial. Dans toutes les dimensions de la société turque, le courant des grandes réformes des débuts de la République décrit une volonté de modernisation empreinte d'idéaux progressistes, c'est-à-dire, au sens de l'époque, occidentaux (Europe occidentale et Etats Unis). L'occidentalisation se fait par la transposition de modèles issus de pays européens, par le droit, dans la société turque : les projets de Constitution successifs depuis 1876 s'inspirent de la constitution belge (Marcou, 2005), la Turquie adopte « des codes législatifs d'inspiration européenne, code commercial français, code pénal italien, code civil suisse », la laïcité à la Turquie a été influencée par le modèle français et les idées des « Lumières » (Vaner, 2005-b). Ce processus d'europanisation ancien va impressionner durablement le rapport de la Turquie à son voisinage occidental.

Dans la conduite des politiques extérieures comme intérieures, cette tendance se poursuit, encore une fois au prisme des grands mouvements du XXe siècle. La politique du pays dans l'entre-deux-guerres range la Turquie aux côtés des puissances coloniales européennes et, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, elle s'implique de manière précoce dans ce qui s'impose alors comme le bloc occidental (cf. *supra*).

De la logique de bloc aux candidatures à l'UE : la longue marche turque vers l'Europe occidentale

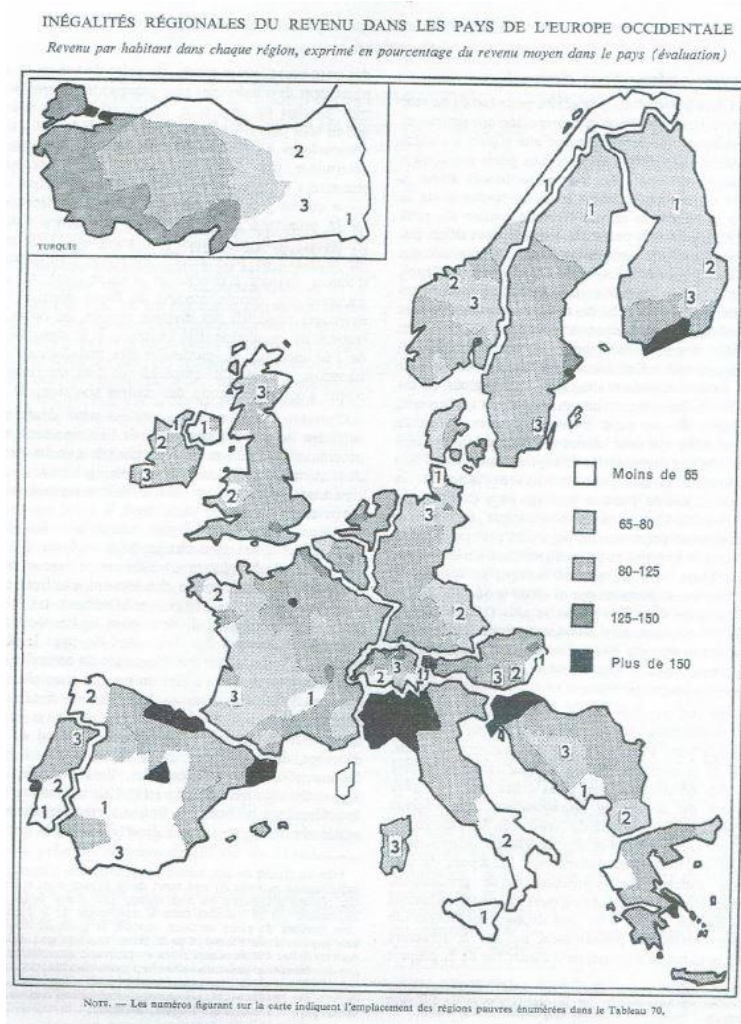
En 1948, la Turquie fait partie des bénéficiaires du plan Marshall et devient donc membre de l'OECE (Organisation Européenne de Coopération Economique, la future OCDE) et de son avatar politique, le Conseil de l'Europe, en 1949. Sur le plan militaire, elle parachève cet alignement en intégrant l'OTAN en 1952, dont elle deviendra un avant-poste stratégique sensible au pied du glacis soviétique, notamment durant la crise des missiles de 1962. Très symboliquement, la Turquie fait l'objet, dès les années 1950 d'analyses stratégiques, telles que celles menées par l'économiste G. Myrdal sur les inégalités régionales en Europe occidentale, préfigurant la future politique de cohésion de l'UE (cf. Figure 18 – Ysabaert et *al.*, 2012, p. 247).

Vus d'aujourd'hui, tous ces points constituent autant de prérequis à une intégration à ce qui est devenu l'Union Européenne. Cette trajectoire politique de convergence avec les pays d'Europe occidentale contribue à l'isoler des Républiques Populaires d'Europe centrale et orientale engagées dans le Pacte de Varsovie (1955), si bien que l'on peut parler de « deux Europes » dans les relations entre la Turquie et son voisinage occidental (Kancal et Thobie, 1998). Cette volonté de rapprochement avec l'Europe occidentale se poursuit lorsque la Turquie dépose l'une des premières candidatures à la toute nouvelle Communauté Economique Européenne, le 31 juillet 1959, et avec la signature d'un accord d'association avec celle-ci le 12 septembre 1963 qui entre en vigueur le 1^{er} décembre 1964.

Pourtant, à compter de l'année 1964, ce processus de rapprochement avec la structure d'intégration régionale la plus aboutie dans son voisinage va entrer dans une phase de ralentissement qui durera jusqu'à la fin des années 1990 et la création de l'Union Européenne.

Figure 18: "Inégalités régionales du revenu dans les pays de l'Europe occidentale"

Source : UN-ECE⁹⁶ *Etude sur la situation économique de l'Europe en 1954* (1955, p.156)



De la stagnation au détournement ?

Cette relative stagnation dans les relations entre la CEE et la Turquie, entre les années 1960 et 1990, peut s'expliquer par une succession de refroidissements dans les relations entre la Turquie et les pays d'Europe occidentale.

Le premier pas en direction d'une désillusion vis-à-vis des occidentaux (Europe occidentale et Etats Unis) remonte justement à 1964, date de la première crise chypriote, durant laquelle britanniques, français et américains, n'hésitent pas à manifester leur désapprobation à leur allié (*Ibid.*). Cette résurgence de la question de l'orient en plein XXe siècle, qui s'achève avec l'invasion turque de l'île en 1974 et sa partition, constituent l'un des leitmotifs dans les réserves et exigences des occidentaux pour une possible intégration (Yerasimos, 2005-b). Depuis lors, pour espérer poursuivre une éventuelle intégration à la CEE, puis à l'UE, la Turquie a pour obligation de normaliser ses relations avec la République de Chypre (et indirectement avec la Grèce). Depuis le plan Annan de l'ONU en 2004, le processus semble lancé malgré quelques coups d'arrêt sous la forme d'un cycle de négociations visant, à terme, la réunification de l'île, toujours coupée en deux par la « ligne verte », séparant la République de Chypre (au Sud) de la République Turque de Chypre (au Nord).

Mais, selon S. Yerasimos, les conséquences de cette affaire dépassent le simple cadre de ce conflit territorial localisé. En effet, selon lui, la rivalité avec la partie grecque aurait été à l'origine d'une campagne

⁹⁶ Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies. Rapport publié en 1955 (344 p.).

menée par la Grèce en vue d'isoler diplomatiquement la Turquie sur la scène internationale (Yerasimos, 2005-b), notamment à partir de la réactivation de la question arménienne, à travers la question de la reconnaissance du statut de génocide aux exactions commises par les troupes ottomanes à l'encontre des populations arméniennes en 1915. Dans les années 1970-1980, la mobilisation autour de cette revendication a pris sa dynamique propre, notamment à travers les activités de l'ASALA (Armée Secrète Arménienne de Libération de l'Arménie) dans les années 1970-80 et l'engagement de certains éléments de la société civile européenne. Ce point fait encore de nos jours l'objet de tensions entre la Turquie et les chancelleries européennes. Le cas récent du projet de loi prévoyant de punir la contestation du génocide arménien, adopté par l'Assemblée Nationale française le 22 décembre 2011, puis par le Sénat le 23 janvier 2012 et finalement censuré par le Conseil Constitutionnel le 28 février de la même année, a par exemple été l'objet d'une importante polémique tant dans la société turque que française, et a contribué à la détérioration des relations entre les exécutifs turcs et français durant le mandat de Nicolas Sarkozy⁹⁷ (alors que des améliorations étaient observées dans les relations turco-arméniennes sous l'impulsion de la politique du « zéro problème »).

Le dernier coup d'Etat militaire turc, en 1980, ainsi que le long conflit armé qui s'ensuivit entre les forces gouvernementales et la branche armée du PKK dans l'Est du pays à partir de 1984, constituent un autre facteur de tensions entre les chancelleries turques et européennes. Les relais politiques du mouvement indépendantiste kurde à l'étranger, ainsi que sa diaspora nombreuse en Europe occidentale, ont accentué le phénomène, avec, comme dans le cas précédent, un certain succès dans les sociétés civiles européennes. On retiendra en France l'engagement de D. Mitterrand au moment même où son époux se trouvait à la tête de l'Etat français ; ou par exemple l'organisation de la Conférence Internationale sur les kurdes, organisé par l'Institut kurde de Paris, en 1989. Bien que coûteux en vies humaines et en argent (cent milliards de dollars à l'Etat turc – Bozarslan, 2002) ce dernier semblait en phase de règlement au moment des entretiens menées dans le cadre de cette thèse, même si certains avatars de ce conflit perduraient, comme l'assassinat de trois membres du PKK à Paris, le 9 janvier 2013⁹⁸, quelques mois avant que le numéro un du mouvement, A. Örcalan, n'appelle à déposer les armes, le 21 mars 2013, pour poursuivre la lutte sur le terrain de la politique. Le contexte s'est depuis sensiblement détérioré, l'armée occupant de nouveau l'Est du pays et de nombreuses personnalités politiques ou de médias turcs ont fait l'objet de censure ou d'arrestations.

Il n'en reste pas moins que la Turquie traîne aujourd'hui derrière elle l'image d'un pays à la tête duquel s'est exercé, durant les dernières années, un pouvoir usant de moyens répressifs violents face aux revendications de ses minorités que l'ombre du génocide arménien, dans un contexte où le terme de génocide restait particulièrement sensible au prisme des crises rwandaises et bosniaques. Plus encore, à ces problèmes de politique interne « encombrant » ses relations à l'international, va se combiner une période d'instabilité politique et économique : « les années de crise » (1983-2002 – Bozarslan, 2002). De ce fait, à partir de la fin des années 1980, c'est tout autant à travers l'image de son indigence économique que de ses difficultés à régler la question des minorités, que la Turquie va s'imposer aux yeux des européens, constituant un frein important à une candidature à la CEE.

En effet, en 1989, en plus des incitations récurrentes à normaliser ses relations avec la République de Chypre et la Grèce (membre depuis 1981), ce sont surtout les questions de difficultés économiques et de politique interne qui sont mobilisées par l'UE pour justifier le refus de la première candidature à la CEE, présentée par Turgut Özal en 1987. La création d'une union douanière entre la Turquie et l'Union en 1996, ainsi que la reconnaissance de son statut de candidat à l'Union lors du Conseil Européen d'Helsinki en 1999, débloquent la situation et laissent espérer l'adhésion prochaine du pays. Ces deux dates semblent décrire une politique d'incitation des exécutifs de l'UE en vue de la pousser à relever les défis fixés par les critères d'adhésion, objectivés depuis la conférence de Copenhague en 1993. Les conditions à remplir par les pays candidats sont donc clairement de garantir « l'état de droit, la démocratie, les droits de l'homme et le respect des minorités et leur protection » ; « une économie de marché viable ainsi que la capacité de faire face à la pression concurrentielle et aux forces du marché intérieur de l'Union » ; enfin, « la capacité [d'] assumer les obligations [d'adhésion à l'UE], et notamment de souscrire aux objectifs de l'union politique, économique et monétaire. » (CEAE, 2003).

⁹⁷ Voir *Libération*, 28 février 2012, source AFP.

⁹⁸ Voir *Le Courrier international*, 14 juillet 2013.

Cette politique incitative prend forme à un moment où le pays tente progressivement de se débarrasser des séquelles de la dictature militaire : dans le domaine de l'économie, après une période de paupérisation dans les années 70-80 et de gel des salaires pendant la dictature, ces derniers se mettent à augmenter dans les années 1990 ; du côté politique, l'exécutif cherche à diminuer l'influence de l'armée dans la vie politique, ce qui devient envisageable en 1989, avec l'accession de T. Özal à la présidence de la République (Bozarslan, 2002).

Son statut de candidat pousse également la Turquie à répondre aux exigences des critères de Copenhague ainsi qu'à intégrer l'acquis communautaire avec, la même année, l'abolition de la peine de mort et l'autorisation de l'enseignement de la langue kurde en 2002, suivies par un ensemble de décisions visant à l'alignement du droit turc sur le droit des pays de l'UE, avec par exemple l'interdiction totale de fumer dans les lieux publics en 2009. Des indices plus symboliques, comme la présence récurrente du drapeau de l'UE lors de certaines allocutions de R. T. Erdoğan, suggéraient qu'au milieu de l'année 2013 la volonté du pouvoir turc d'intégrer l'organisation était encore au goût du jour. Ce processus d'intégration va s'accompagner dans les faits de la participation de la Turquie à un certain nombre de programmes définis dans le cadre de l'UE, comme le programme ERASMUS, auquel elle participe depuis 2004.

Pourtant, depuis cette date, et malgré différents rapports de la Commission et du Conseil européens jugeant que la Turquie répondait aux critères d'adhésion, la procédure d'intégration du pays à l'UE n'a pas progressé. Plus surprenant encore, la Turquie voit en 2004 puis en 2008 un certain nombre de pays, pour certains fraîchement sortis de crises importantes, souvent liées à la conversion à l'économie de marché et surtout beaucoup plus récemment candidats, intégrer l'Union. Comme nous le verrons plus loin, le blocage dans l'intégration est très globalement imputable aux réticences d'un certain nombre de gouvernements des pays membres, qui font écho à des opinions publiques majoritairement et de plus en plus opposées à un élargissement de l'UE à la Turquie dans le milieu des années 2000.

Ces éléments conduisent à relativiser les progrès précédemment évoqués quant à l'intégration progressive de la Turquie puisque la participation restreinte de cette dernière à l'Union, à travers des dimensions exclusivement économiques et culturelles mais jamais politiques, laisse penser que la Turquie n'a, jusqu'à ce jour, accès qu'à ce qui faisait l'âme de la CEE avant le traité de Maastricht : une simple zone de libre-échange économique de biens et de services. En poussant plus loin cette idée, on peut également se demander si finalement cette relation ambivalente ne s'assimile pas plus aujourd'hui à une politique de voisinage qu'à celle relative à un pays candidat, ce qui peut se définir comme un processus « entre intégration et mise à distance » (Richard, 2008). Cette observation va de pair avec un certain nombre d'accords bilatéraux qui font de la Turquie, bien avant la crise migratoire de 2015 et au même titre le Maroc, la Tunisie ou autrefois la Libye, un gendarme des flux migratoires à destination du centre européen (Clochard, 2009).

Ce bref tour d'horizon historique montre que, même si l'Europe ne constitue qu'une dimension du voisinage européen de la Turquie, elle n'en est pas moins le point de mire de ses relations internationales depuis au moins le début de la période républicaine. Le long processus d'europanisation, tant dans ses politiques extérieures qu'intérieures, qui l'a conduite à s'éloigner de ses voisinages orientaux et méridionaux quand elle s'est investie de plein pied dans le camp occidental et le projet d'une Europe politique, à travers la CEE puis l'UE, se trouve néanmoins, au moment où nous écrivons ces lignes (Octobre 2017) dans une phase de stagnation qui interroge la place actuelle et à venir de ce pays vis-à-vis de ces institutions. Avant d'aller plus loin dans l'analyse des causes et conséquences de cette situation de blocage, il semble pertinent de s'interroger sur les possibles éléments d'explication de ce ralentissement de la trajectoire européenne de la Turquie sur le plan politique. Est-elle la conséquence de l'incapacité de la Turquie à rattraper le retard économique accumulé dans les années 1970-80, d'une trop faible intégration fonctionnelle, ou encore de trop grandes divergences sociales et culturelles avec le centre ou la périphérie du centre européen ? S'agit-il d'une rupture durable ou d'une simple fluctuation de ces relations ?

« Pour l'Europe, les Turcs ont été pendant de longs siècles 'les barbares de l'intérieur'. Germains, Normands, Hongrois furent eux aussi à leurs débuts des envahisseurs, mais ils finirent par s'intégrer. Les Arabes résistèrent jusqu'à leur expulsion. Les Russes hésitèrent entre assimilation et refus, se résignant à rester des marginaux. Les Turcs y vécurent simplement comme chez eux, ne faisant pas forcément ni une vertu ni une tare de leur différence. Ils ne furent ni propagandistes de leur foi ni convertis. Ils ont été pour cela admirés quand ils étaient forts, et haïs quand ils sont devenus faibles. Poussés dehors depuis trois siècles, ils se sont accrochés à l'extrémité de l'Europe et ont décidé de s'occidentaliser'. Le terme est turc et vieux d'un siècle et demi ! »

S. Yerasimos⁹⁹, 1994.

Conclusion du Chapitre 2

Pour conclure cette synthèse rapide de l'histoire de la Turquie dans ses rapports aux trois dimensions de son voisinage, on peut retenir que la position de ce pays dans le Monde est complexe dans la mesure où différentes phases de son histoire ont pu voir émerger et valoriser des solidarités avec l'une ou l'autre d'entre elles. Cependant, compte tenu de son ancienneté et des différentes limites liées à l'histoire de ses relations avec son voisinage oriental et méridional, on peut retenir que la trajectoire du pays dans le temps long, du moins depuis la période républicaine, révèle une volonté de ce pays de s'insérer dans le jeu politique de l'Europe occidentale. La stratégie développée par le gouvernement AKP depuis son arrivée au pouvoir en 2002, de développer une politique internationale multilatérale ne semble pas devoir être lu comme un détournement de l'« Europe ». Après une inscription profonde dans le camp occidental, la fin du monde bipolaire et la valorisation d'un certain nombre d'atouts par ce pays (modèle politique, par exemple) constituent davantage une volonté de rééquilibrage et de moindre dépendance par rapport à cet horizon unique. Cette revue historique permet aussi de rappeler que ces tentatives ne constituent pas un phénomène aussi récent qu'il n'y paraît dans la mesure où les gestes en faveur d'un rapprochement avec certains pays du Monde arabe et d'Asie centrale remonte aux années 1980-1990.

La trajectoire éminemment européenne de la Turquie ne signifie pas bien entendu que les autres voisins ne comptent pas. On l'a dit, les pays d'Asie centrale et du Caucase occupent une place particulière dans l'imaginaire national et la période des Printemps arabes a révélé la volonté pour le pouvoir turc de s'ériger comme un modèle potentiel pour les démocrates des pays ayant connus ces soulèvements. Cette observation rejoint par ailleurs les analyses de la régionalisation très générale de la place du pays par rapport aux OIG de dimension régionale. Si la Turquie est particulièrement intégrée aux régions politiques « Europe » et « Europe occidentale », en tant qu'elle appartient à de multiples organisations de l'OTAN au Conseil de l'Europe et qu'elle est candidate à l'UE, elle n'en est pas moins membre d'autres ensembles davantage tournés vers ses voisins méridionaux et orientaux. En ce sens, la Turquie constitue un cas exceptionnel d'un pays relativement diversifié dans ses affinités. On peut ainsi se demander si cette originalité ne constitue pas finalement l'un des éléments du problème pour un certain nombre d'acteurs. D'un certain point de vue, la Turquie peut s'assimiler à la Russie ou aux pays d'Asie centrale et du Caucase sur ce point, dans la mesure où ces pays sont à la fois investis dans le jeu européen et dans d'autres géométries de leur voisinage.

Cependant, un faisceau de facteurs relativement récents mettent le pays dans une position de relative incertitude. L'embrasement de son voisinage méridional, avec les crises irakiennes et syriennes, l'émergence de l'Etat Islamique et l'apparition de nouvelles entités politiques kurdes à ses frontières semblent avoir mis un terme *de facto* à la politique « *zero problem* » initiée par A. Davutoğlu. Parallèlement, la dégradation des relations entre la Turquie et certains de ses partenaires historiques, (Etats-Unis, Israël, l'UE) laissent planer le doute sur l'avenir de ces liens, pourtant fortement résilients et relativement anciens. Le rapprochement relativement inattendu de la Turquie et de la Russie sur le conflit syrien ne contribue pas à simplifier la donne.

Ces différents éléments mettent le doigt sur les limites temporelles de cette thèse. La dernière enquête de terrain menée dans le cadre de ce travail remonte à l'été 2013, plus exactement une semaine avant le début des événements de la place Taksim et la période de répression qui s'en est suivie. De fait, les résultats présentés ici ne permettent pas de saisir les configurations postérieures à cette période. Cette thèse s'arrête

⁹⁹ Yerasimos, 1994-a.

donc avant le processus de détérioration du contexte intérieur de la Turquie et les prises de positions – non sans ambiguïtés¹⁰⁰ – des chancelleries d'Europe occidentale et de l'UE sur cette question. Ledit « tournant autoritaire » du pouvoir central turc depuis la tentative de coup d'Etat échouée contre le gouvernement AKP et le Président R. T. Erdoğan par les médias généralistes européens, a pu contribuer à renforcer cette représentation dans les opinions publiques.

On peut s'interroger sur le terme de tournant dans la mesure où le pouvoir AKP – comme ses prédécesseurs – pouvaient présenter des indices d'une certaine fermeté vis-à-vis des opposants politiques et des journalistes avant 2013. La censure et l'emprisonnement de journalistes étaient par exemple monnaie courante dans la période qui précédait ces derniers événements ou ceux plus anciens de la place Taksim. Dans le classement annuel proposé par l'ONG Reporter Sans Frontières, par exemple, la Turquie est aujourd'hui classée en 155^e position sur 187 pays classés sur le plan de la liberté de la presse, avec 188 journalistes emprisonnés (dont plus de 9 sur 10 disposent de la nationalité turque)¹⁰¹. En 2013, ce pays était déjà en 154^e position, en 2010 à la 138^e place. Lors de l'arrivée de l'AKP au pouvoir le pays était déjà relativement mal placé, à la 100^e position. Nous reviendrons plus tard sur cette question des libertés humaines (cf. Chapitre 3) mais cette tendance telle qu'elle peut apparaître à travers le seul cas de la liberté de la presse ne semble pas remonter uniquement à l'arrivée au pouvoir du régime islamo conservateur.

Dans le contexte dans laquelle cette thèse a débuté et où les différents terrains de recherche ont été effectués, la période de croissance économique et l'apparence du renouveau politique introduit par l'arrivée d'un parti islamo-conservateur hostile aux militaires, héritier de différentes formations politiques interdites par le passé, avait nourri les espoirs d'une libéralisation du système politique. Certains chroniqueurs pouvaient ainsi écrire : « je suis au nombre de ceux qui pensent que la Turquie a vécu il y a peu une 'seconde révolution' [...] L'émergence de l'AKP en 2002 a valeur de relégitimation de la vie politique et réveille des espoirs de développement dans ce pays brutalisé par l'histoire. Ce qui est inédit, c'est qu'un parti d'affirme pro-européen en même temps que musulman et démocrate et qu'il remporte un tel succès »¹⁰². L'image d'un parti faisant figure d'une version turque de la CDU¹⁰³ allemande constituait une comparaison fréquente dans un certain nombre d'observateurs prêtant à ce parti un rôle de modèle politique potentiel pour le Monde musulman lors de la période des Révolutions arabes. Le journal *Le Monde* pouvait ainsi titrer en 2011 : « Dans un paysage de régimes autoritaires et décrépits, la Turquie montre un visage moderne, propre à séduire les peuples arabes en quête d'un modèle »¹⁰⁴. Le cercle de réflexion turc du TESEV¹⁰⁵ sur la base d'enquêtes réalisées dans sept pays arabes pouvait conclure que la Turquie était l'exemple réussi d'un mariage entre islam et démocratie. Certaines publications savantes dans le champ de la géostratégie reprenaient l'analyse dans le cadre plus général d'une analyse de l'émergence d'une puissance turque et de la multilatéralisation de sa vie politique sous l'impulsion de son Ministre des affaires étrangères de l'époque (Navahandi, 2012, p. 5). Notons ici qu'aucune corporation ne semble avoir été épargnée par cet espoir, et que, dans le détail, certains spécialistes ne manquaient pas même, dans cette période de turcophilie relative, de faire preuve de vigilance¹⁰⁶.

Ce bref rappel ne consiste pas à distribuer des bons ou des mauvais points aux analystes qui ont pu croire à une transformation de la Turquie ou à quelconque rôle messianique de R. T. Erdoğan ou du modèle turc de l'AKP, mais simplement de rappeler que la Turquie et l'image de ce pays vue du cœur européen et de la France n'est pas celle de 2017. Notre travail reste donc captif de l'air du temps dans laquelle les représentations qu'il analyse ont été saisies. Ces précautions nous permettent également d'informer le lecteur

¹⁰⁰ Rappelons tout de même que malgré les événements consécutifs aux manifestations sur le square de Taksim et dans un certain nombre de grandes villes du pays, l'UE a tout de même relancé les négociations d'adhésion pour une courte période avant de finalement les refermer à la suite du coup d'Etat manqué de juillet 2016.

¹⁰¹ Source : RSF, 2017 [url : <https://rsf.org/> , dernière consultation le 05.10.2017].

¹⁰² M. Rocard, 2008, *Oni à la Turquie*, Paris, Hachette, pp.15-16.

¹⁰³ *Christlich Demokratische Union Deutschlands*, Union Chrétienne Démocrate d'Allemagne, chrétien conservateur, régulièrement au pouvoir depuis la seconde guerre mondiale et actuellement formation majoritaire au *Bundestag*.

¹⁰⁴ *Le Monde*, 15 février 2011.

¹⁰⁵ Türkiye Ekonomik ve Sosyal Etüdler Vakfı, Fondation Turque pour les Etudes Economiques et Sociales : TESEV, 2011, *The Perception of Turkey in Middle East 2010*, Istanbul, TESEV Publications [disponible sur le site du TESEV : <http://tesev.org.tr>, dernière consultation le 05.10.2017].

¹⁰⁶ La dernières pages de la seconde édition de l' *Histoire de la Turquie contemporaine* d'H. Bozarslan, publiée en 2007 peut sembler particulièrement pessimiste au regard du contexte.

que, compte tenu des bornes temporelles du matériau empirique analysé, ce travail n'abordera pas, sauf exception, la période postérieure à l'été 2013.

Chapitre 3 : La Turquie face à une définition socio-économique de l'« Europe »

Au regard des points précédemment développés (Introduction générale, Chapitres 1 et 2) on est bien en peine de trouver les limites d'une région européenne intégrable en se fiant à la prose des traités de l'Union, faute de définition spatialisée du terme d'« Europe », ou tout du moins de ce que peut-être un Etat « européen ». Face à un tel constat, il est possible de renverser l'ordre du raisonnement des textes officiels en cherchant à définir l'« Europe » à partir des critères proposés dans cette littérature. En d'autres termes, à défaut de pouvoir trouver une définition claire du terme d'« Europe », l'objectif serait d'affiner l'image de cette région floue, en cherchant à la définir soit par rapport aux critères conditionnant l'adhésion, soit en recherchant des critères communs et spécifiques à l'ensemble des pays membre de l'UE dans ses limites actuelles.

Un tel raisonnement nous conduira inévitablement à produire des définitions et délimitations extensives et floues de l'« Europe ». C'est le but même de la démarche proposée ici, compte tenu de la vacuité de ces termes, angles morts du Traité. Il sera donc question d'évaluer quelle forme « minimale » ou « maximale » on peut donner à l'« Europe » au regard des critères objectivés par l'Union européenne dans les textes que ses instances proposent.

Ce raisonnement devrait parvenir à des régionalisations possibles de l'« Europe » intégrable à l'UE sur la base des critères fournis par le *Traité sur l'Union Européenne* (TSUE, 2012). Il s'agit d'un exercice de délimitation d'une région homogène fondé sur des phénomènes de ressemblance ou de dissemblance entre des unités spatiales (ici les Etats). Pour reprendre la définition proposée par E. Juillard, il s'agit donc de mettre en évidence l'unité *paysagère* de la région européenne, le paysage pouvant être défini comme « combinaison de traits physiques et humains qui donne à un territoire une physionomie propre, qui en fait un ensemble sinon uniforme, du moins caractérisé par la répétition habituelle de certains traits (...) Le paysage exprim[ant] (...) l'état momentané de certains rapports, d'un certain équilibre, instable, entre conditions naturelles, techniques de transformation de la nature, type d'économie, structures démographiques et sociales du groupe humain » (Juillard, 1962). L'intérêt que nous conférons au terme de « région homogène » pour une définition de l'« Europe » ne doit cependant pas être compris au sens classique ou littéral du terme. Ce qui nous intéresse dans cette définition est davantage la notion de régularité qui confère à un ensemble d'objet son uniformité à un moment donné. En outre, il ne s'agira pas bien entendu, dans notre cas, de paysages au sens classique du terme (mésologique), mais de « paysages statistiques », qui « rend[raient] compte de la différenciation spatiale des phénomènes (...) par grands ensembles spatiaux » (Brunet, 1992) ; en d'autres termes, le résultat de nos investigations devrait conduire à différentes géométries de l'« Europe » selon des critères de ressemblance, choisis.

3.1 Définir la région floue « Europe » par rapport à des critères objectivés...

Comme nous l'avons expliqué dans le Chapitre 1, les pays potentiellement intégrables à l'UE doivent respecter un certain nombre de valeurs principalement liées au respect des droits de l'homme et à la nécessité d'être un Etat de droit défini par l'Article 2 du TSUE. Mais ces conditions nécessaires ne sont pas suffisantes pour qu'un pays puisse prétendre au statut de candidat. Candidater à l'UE nécessite un certain nombre de prérequis liés aux caractéristiques structurelles de l'Etat candidat à la candidature, qui fait, entre autre l'objet des chapitres négociés dans la phase de pré-adhésion entre l'UE et les pays candidats et ont été objectivés lors de la publication des critères dits de Copenhague en 1993.

A titre d'exemple, l'économie de tout pays candidat doit être capable de résilience face à l'intégration au marché unique et se conformer à un certain nombre d'exigence en termes de standards de niveaux de vie, de protection sociale et de lutte contre les inégalités. La Turquie s'est vue refuser sa première candidature, en 1989, sur la base d'arguments plus économiques que politiques.

Le respect d'un certain nombre de critères, comme la performance de l'économie des Etats ou l'accès à un certain nombre de services élémentaires de santé ou d'éducation peuvent faire l'objet de quantification fondée sur des bases de données harmonisées par des appareils statistiques internationaux

(EUROSTAT, Banque Mondiale, *etc.*). Il est donc possible d'évaluer la place des Etats relativement les uns aux autres de ces indicateurs. Dans la perspective d'une régionalisation de l' « Europe » intégrable à l'UE sur la base des critères définis par le TSUE, quelle région européenne apparaîtrait relativement aux variables sélectionnées ? A partir de ces régionalisations, il sera possible d'évaluer la place qu'occupe la Turquie par rapport à l'entité « Europe » relativement à d'autres pays pour lesquels la question de l'eupéanité a pu faire l'objet de débat : le Maroc, la Russie, l'Ukraine, Israël, l'Azerbaïdjan, la Roumanie, la Bulgarie, par exemple. Une rapide présentation des méthodes proposées pour cette opération de régionalisation précédera l'exploration de trois types de critères d'homogénéité sélectionnés : 1) inégalités de développement, 2) type de croissance économique européenne et 3) inégalités entre hommes et femmes.

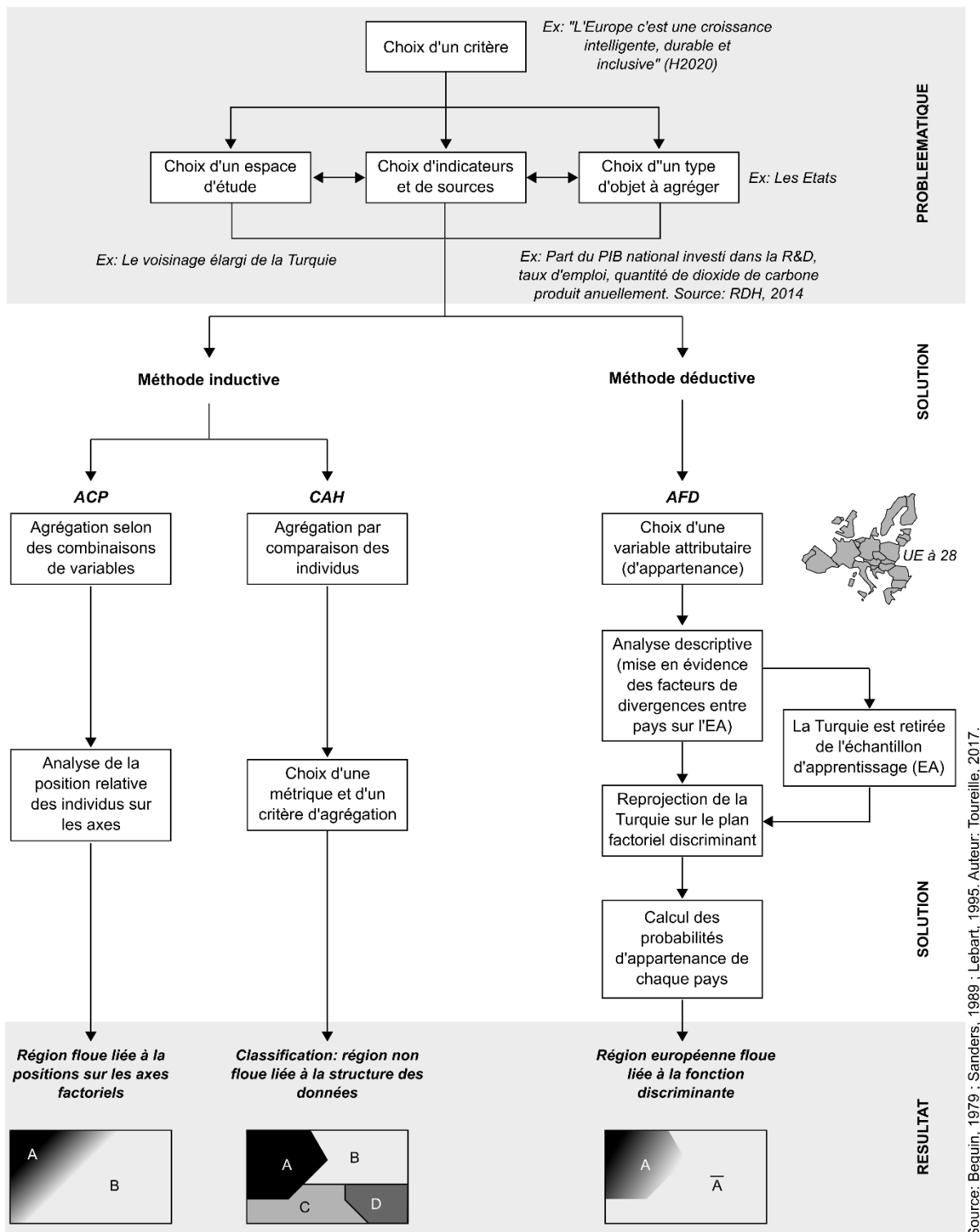
3.1.1. Méthode : deux démarches complémentaires pour régionaliser l' « Europe »

Peut-on construire des regroupements de pays assimilables à une région « Europe » sur la seule base de critères de ressemblance objectivés entre les Etats ? En d'autres termes, quels regroupements de pays semblent pertinents si on évalue leurs proximités sur la base de critères de ressemblance ? Il est nécessaire à partir de ce point de réfléchir à la manière dont nous voulons évaluer ces regroupements de la façon la moins arbitraire possible.

Une telle opération nécessite tout d'abord de choisir une méthode objectivante susceptible de comparer les individus entre eux ou de les comparer à un idéal type, à un modèle de région, à laquelle l'on souhaite se référer. Il convient ensuite de dégager les critères selon lesquels on souhaite les comparer. Les Etats et un certain nombre d'organisations internationales produisent tout un ensemble d'informations sur les pays – quantifiée ou non – permettant de les décrire en fonction de caractéristiques générales (économiques, politiques, sociaux, *etc.*). Certaines organisations, comme l'UE, produisent également des discours sur la manière dont les Etats devant intégrer la région respectent un certain nombre de critères. Il est donc possible, partant de ces éléments, de faire le lien entre les discours proposés sur la manière de définir la région et les différents indicateurs qu'ils proposent pour l'évaluer. Cette démarche permet de produire des régionalisations de l' « Europe » basées sur des critères fixés par des entités se revendiquant comme telles et ainsi de proposer une forme d'objectivation de ce que contiennent les discours sur la base des données disponibles.

En supposant de disposer d'une définition de la région et des critères permettant de la construire, deux démarches sont possibles pour mettre en pratique une telle opération (cf. Figure 19). Une première, que nous qualifierons d'**inductive**, consiste à effectuer des regroupements d'individus sans supposer de l'existence de découpages *a priori* de l'analyse de l'ensemble observé : elle part du principe que les seuls regroupements possibles sont liés à la plus ou moins grande ressemblance entre les individus. Statistiquement une telle démarche peut être objectivée à travers deux méthodes d'analyse multivariée : l'Analyse en Composantes Principales – ACP et la Classification Ascendante Hiérarchique – CAH (cf. Figure B et D, Encadré 2, Annexe 2). Une deuxième démarche, que nous qualifierons de **déductive**, considère l'existence d'un groupe *a priori* que l'on souhaite différencier du reste de l'ensemble, observé sur la base d'un ensemble de critères. Dans la pratique, ce type d'évaluation peut être effectuée grâce au recours à une autre méthode de statistique exploratoire multidimensionnelle : l'Analyse Factorielle Discriminante – AFD (aussi appelée Analyse Linéaire Discriminante – ADL, cf. Figure C et E, Encadré 2, Annexe 2). Ces deux démarches étant conceptuellement très différentes, nous avons tenté de les expliquer à travers un exemple à valeur pédagogique très simplifié présenté en Annexe 2 afin de bien en voir les avantages, mais aussi les limites.

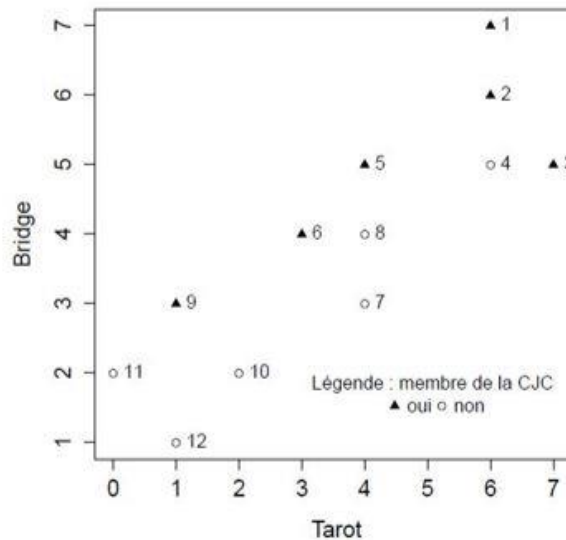
Figure 19: Deux types de méthodes possibles pour construire des régions sur la base de critères objectifs



Encadré 2: les apports complémentaires de l'Analyse Discriminante Linéaire (ADL) et de l'Analyse en Composantes Principales (ACP) dans l'évaluation d'ensembles d'individus décrits par des indicateurs statistiques (Bilan de l'Annexe 2).

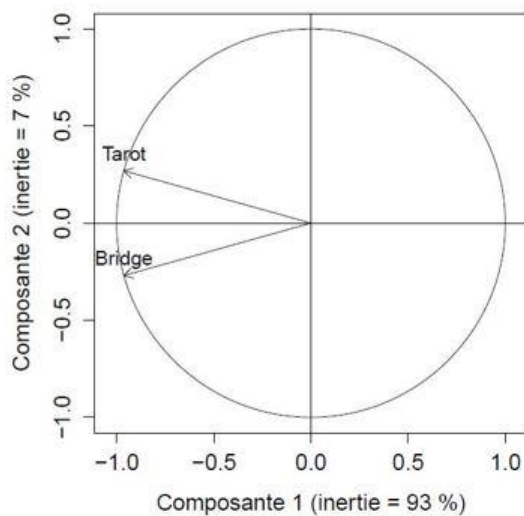
Soit la distribution statistique suivante, représentant douze individus décrits par deux variables quantitatives continues (abscisse et ordonnées) et une variable qualitative catégorielle (variable ponctuelle de forme),

A. Distribution des individus selon deux variables descriptives



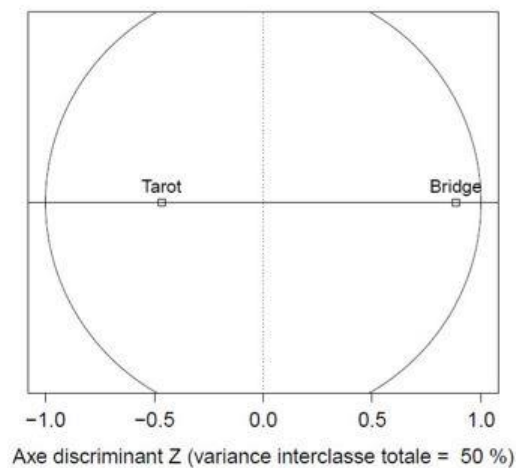
Les résultats des analyses exploratoires (ACP et AFD) sont les suivants¹⁰⁷ :

B. Cercle des corrélations de l'ACP



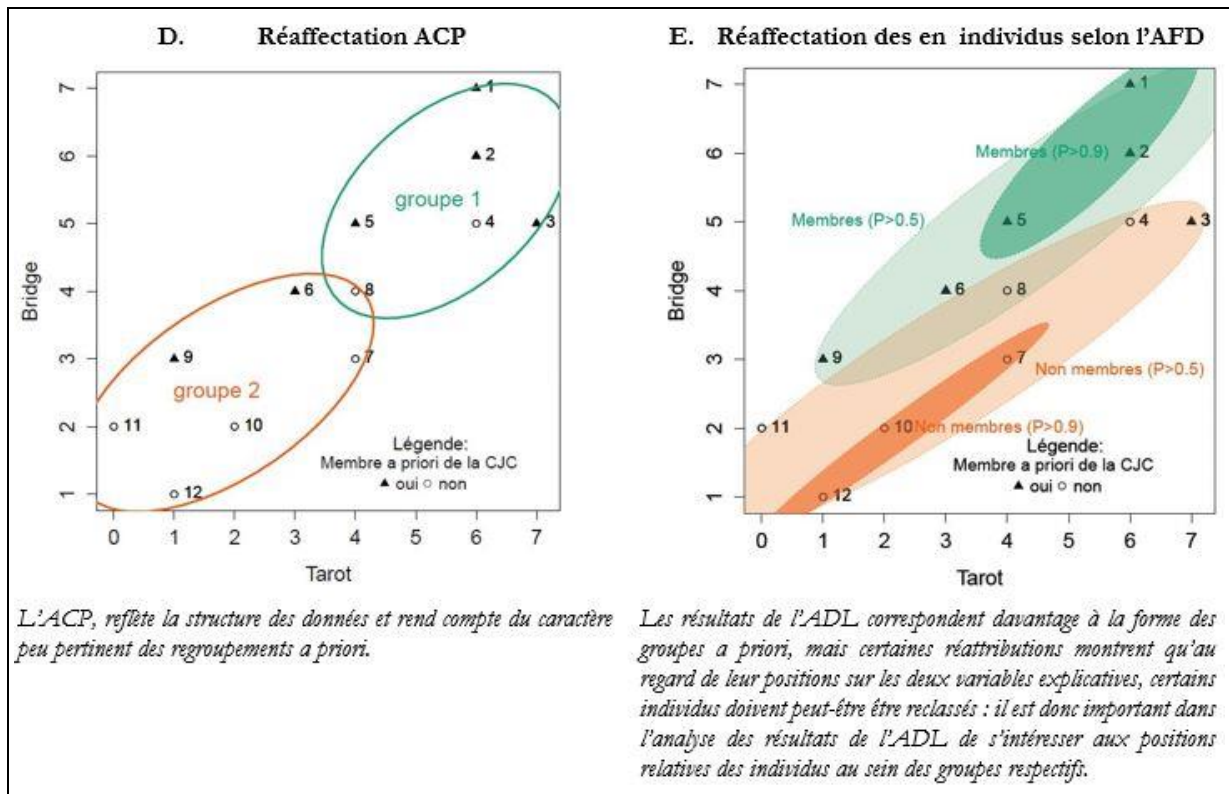
Les deux variables sont corrélées sur l'axe 1 de l'ACP qui a le pouvoir explicatif le plus important de l'analyse (93%). On peut sans risque dire que les deux groupes d'individus étudiés se différencient avant tout par rapport à un effet de masse.

C. Droite de corrélations de l'AFD



La droite linéaire discriminante se construit à partir de la combinaison de variables permettant de distinguer au mieux les deux groupes : contrairement à l'ACP, ce type d'analyse survalorise la différence entre les groupes au détriment de la structure des données (qui ne montre aucune opposition entre les deux variables).

¹⁰⁷ Pour une présentation détaillée des résultats et de l'exemple pédagogique présentant l'ensemble de la méthode, se référer à l'Annexe 2. Les résultats obtenus grâce à la CAH n'ont pas été présentés ici et sont disponibles dans cette Annexe.



Les résultats de l'exemple exposé dans Encadré 2 démontrent que les deux procédures, inductives et déductives, conduisent chacune à des regroupements d'individus. Pourtant les résultats s'avèrent sensiblement différents compte tenu de la nature même de l'analyse. La démarche déductive¹⁰⁸ cherchera à tout prix à retrouver le groupe établi *a priori* quand la démarche inductive aura tendance, en ne présupposant pas de l'existence d'un groupe *a priori*, à laisser la porte ouverte à tous les regroupements possibles : le nombre de regroupements, les critères permettant de les différencier laissent donc la porte ouverte à des découpages non conformes aux regroupements attendus.

La méthode inductive (CAH) est assez classique en géographie où elle constitue une méthode exploratoire. Appliquée à notre analyse, elle montre quels pays se ressemblent dans l'espace d'étude et définit classes de pays homogènes. Elle ne répond cependant que de façon indirecte à la question de la définition d'une région « Europe ». Le recours à une méthode déductive (Analyse Factorielle Discriminante – AFD) constitue une méthode relativement originale dans le cadre de notre problème de régionalisation. Ce n'est en effet qu'*a posteriori* que l'on va confronter les classes de pays homogènes aux définitions de l'« Europe », et notamment aux pays membres, candidats ou non membres de l'UE. Ce point n'est pas sans rapport avec l'intérêt déjà ancien porté à cette méthode en géographie, notamment dans quelques manuels célèbres d'analyse quantitative (Taylor, 1977 ; Béguin, 1979). Elle demeure néanmoins assez peu utilisée en sciences régionales (Ponsard et Tranqui, 1984 ; Grasland et Hamez, 2005) ou dans l'analyse des inégalités socio-spatiales (François, 2007).

La confrontation des deux approches est particulièrement appropriée pour saisir les appartenances régionales à travers la position relative des individus les uns par rapport aux autres. Comme expliqué dans le premier chapitre, la dimension fondamentalement floue de la région « Europe » nécessite de passer par la comparaison de la place de la Turquie relativement à d'autres points d'observation du problème pour statuer sur sa position relative vis-à-vis de cet ensemble : est-elle plus « européenne » que le Maroc et moins « européenne » que l'Allemagne ?

¹⁰⁸ Compte tenu de la navigation qu'elle suppose entre l'hypothèse formulée *a priori* et l'examen des données *a posteriori*, l'AFD peut être considérée comme une méthode hypothético-déductive. Pour plus de clarté, et dans la mesure où on l'oppose à une méthode déductive, on la désignera comme une méthode déductive dans le texte.

3.1.2. Choix de l'espace d'étude et des critères d'agrégation

L'utilisation de la statistique exploratoire multidimensionnelle (CAH, AFD, Lebart et *al.*, 1995) pour construire des régions européennes doit être lue ici davantage comme un exercice de déconstruction que d'objectivation pure. Il s'agit prioritairement d'un exercice intellectuel visant à mettre en évidence le caractère arbitraire de critères revendiqués par l'UE. L'UE se pense effectivement comme une construction politique réunissant les Etats européens autour d'un projet, dont les principes sont clairement définis dans l'Article 2 (et par extension dans l'article 49) du TSUE (cf. Introduction générale). Chercher à retrouver l'« Europe » à partir des textes des traités européens revient ainsi à évaluer la conformité entre l'espace cadre de ce projet (la région) et le respect des différentes règles et objectifs servant de base commune à sa réalisation. Différentes sources sont possibles pour qualifier le projet de l'UE. On peut ainsi penser à l'Article 2 du TSUE, mais également à ceux développés dans l'Article 3 que l'on a caractérisé comme des retranscriptions dans le Traité des Critères de Copenhague (cf. Introduction générale), dans les différents chapitres de préadhésion ou encore dans divers textes jouant le rôle de livre blanc pour la définition des stratégies de l'UE (cas de la « stratégie Europe 2020 », 2010, qui définit les objectifs de l'Union pour la décennie en cours). Evaluer la cohérence entre les textes et sa retranscription dans l'espace politique revient ainsi à adopter une posture relativement subversive d'évaluation du projet en tant que tel. S'il est, en effet, courant de considérer l'UE comme un projet politique contribuant à l'émergence d'un ensemble régional porteur de valeurs universelles, sorte de nouveau « *soft power* », l'image de ce dernier peut être relativement différente vu de l'extérieur (Lucarelli, 2009, 2014, cf. Chapitre 1). Ce dernier point conforte selon nous la nécessité de dépasser les perspectives institutionnalistes dans l'évaluation de ce projet, qui reste un projet politique : vue de loin, l'« Europe » peut-être tout aussi bien perçue comme un projet porteur de valeurs universelles que comme un club de pays riches ayant bénéficié des privilèges de leur rôle de centres dans le temps long de la mondialisation.

Comme on le verra, les choix de critères s'éloignent quelque peu des textes pour débiter par une analyse de critères de développement avant de passer à une analyse plus détaillée de deux sélections de critères proposées par le texte de la « stratégie Europe 2020 » et de celle des Articles 2 et 3 du TSUE.

Une fois les critères d'analyse choisis, faut-il prendre comme espace d'étude l'ensemble des pays du Monde ? Même si une telle recherche peut être stimulante, notamment dans une perspective de déconstruction de la catégorie « Europe », nous ne traiterons pas de cette question au niveau mondial mais sur un espace d'étude restreint. Celui-ci est en partie arbitraire, comme les variables retenues, mais suffisant pour l'exercice. Le cadre de l'espace d'étude correspond au voisinage élargi de la Turquie, c'est-à-dire un espace comprenant l'ensemble de l'UE à 28, mais aussi un nombre équivalent de pays de son voisinage oriental et sud ainsi qu'une partie de l'Afrique (sur la base d'un rayon de 6000 km à partir d'Ankara intégrant 110 Etats – 28 pays membres de l'UE et 82 pays non membres). Deux éléments justifient un tel choix : 1) d'un point de vue thématique, il apparaîtrait assez surprenant de voir la Nouvelle Zélande ou l'Argentine candidater et être prises au sérieux comme candidats de l'UE (cf. Introduction générale et Chapitre 1) ; 2) d'un point de vue statistique, le fait qu'un certain nombre de pays d'Amérique latine se trouvent être, comme la Turquie, des pays émergents et donc souvent comparables, compte tenu de leurs scores similaires sur un certain nombre de variables liées à des indicateurs de développement, complexifie l'interprétation des éventuelles ressemblances avec les pays de l'UE à 28 et de ses voisinages, dans la mesure où les analyses proposées n'intègrent pas de critère de contiguïté spatiale dans leurs définitions de la région (de Ruffray, 2007).

Cette analyse n'a pas de toute façon prétention à l'exhaustivité. L'analyse régionale présentée ici pourrait faire l'objet d'un travail en soi qui nécessiterait l'étude systématique de chacun des points proposés dans le texte proposé. Il s'agit, répétons-le, ici d'un exercice de style qui a vocation à subvertir l'image classique d'une « Europe » rassemblant un nombre fini de pays partageant des critères communs de ressemblance, et de lui substituer une définition floue associant un cœur et des marges.

3.2. ...à la lueur du développement humain

La première analyse cherchera à qualifier l'« Europe » vis-à-vis de son voisinage au regard du développement humain : « le terme de développement, utilisé dans les sciences humaines, désigne l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être »¹⁰⁹. Le développement doit être distingué de la simple richesse économique et à la croissance en considérant le caractère multidimensionnel des conditions de vie, dans la mesure où il peut exister des déphasages entre la production de richesse sur un territoire (telle que mesurée à travers le PIB basé sur la richesse produite dans les comptes nationaux) et l'amélioration effective des conditions de vie de la population (Sen, 1992).

Si aucun élément du texte du TSUE ne mentionne clairement la nécessité pour tout candidat de se situer à un niveau de développement socio-économique élevé, il est assez évident 1) qu'aucun pays n'appartenant pas au groupe des « pays les plus développés » définis par le PNUD n'a été intégré à l'UE dans cette situation. 2) qu'un certain nombre d'exigences fixées dans l'Article 3 du TSUE ou les critères de Copenhague nécessitent des ressources indissociables d'un niveau de développement minimal pour les États candidats. 3) que l'« Europe » s'est manifestée et se pense sans doute encore aujourd'hui comme un centre du Monde, centralité qui, par héritage, la place aux niveaux de développement les plus importants aujourd'hui dans l'organisation mondiale (source : Rapport sur le Développement Humain – RDH, 2014). Mais le Monde change (cf. Chapitre 1.3) et il n'est pas dit que l'« Europe » soit le seul pôle développé dans son environnement élargi, ni que ses limites saisies à l'aune de ce critère soient réellement nettes.

En considérant le développement comme un objet fondamentalement multidimensionnel et distinct de la seule richesse économique, dans la perspective des travaux d'A. Sen menés pour le PNUD dans les années 1990, on peut donc chercher à définir une région européenne sur la base de différents critères associant richesse, niveau d'éducation et espérance de vie. Le développement est sans aucun doute une caractéristique commune des pays « Européens » mais est-il le dénominateur commun de ces seuls pays dans notre espace d'étude et laquelle des trois composantes de l'IDH contribue le plus à différencier l'UE des pays qui l'entourent ?

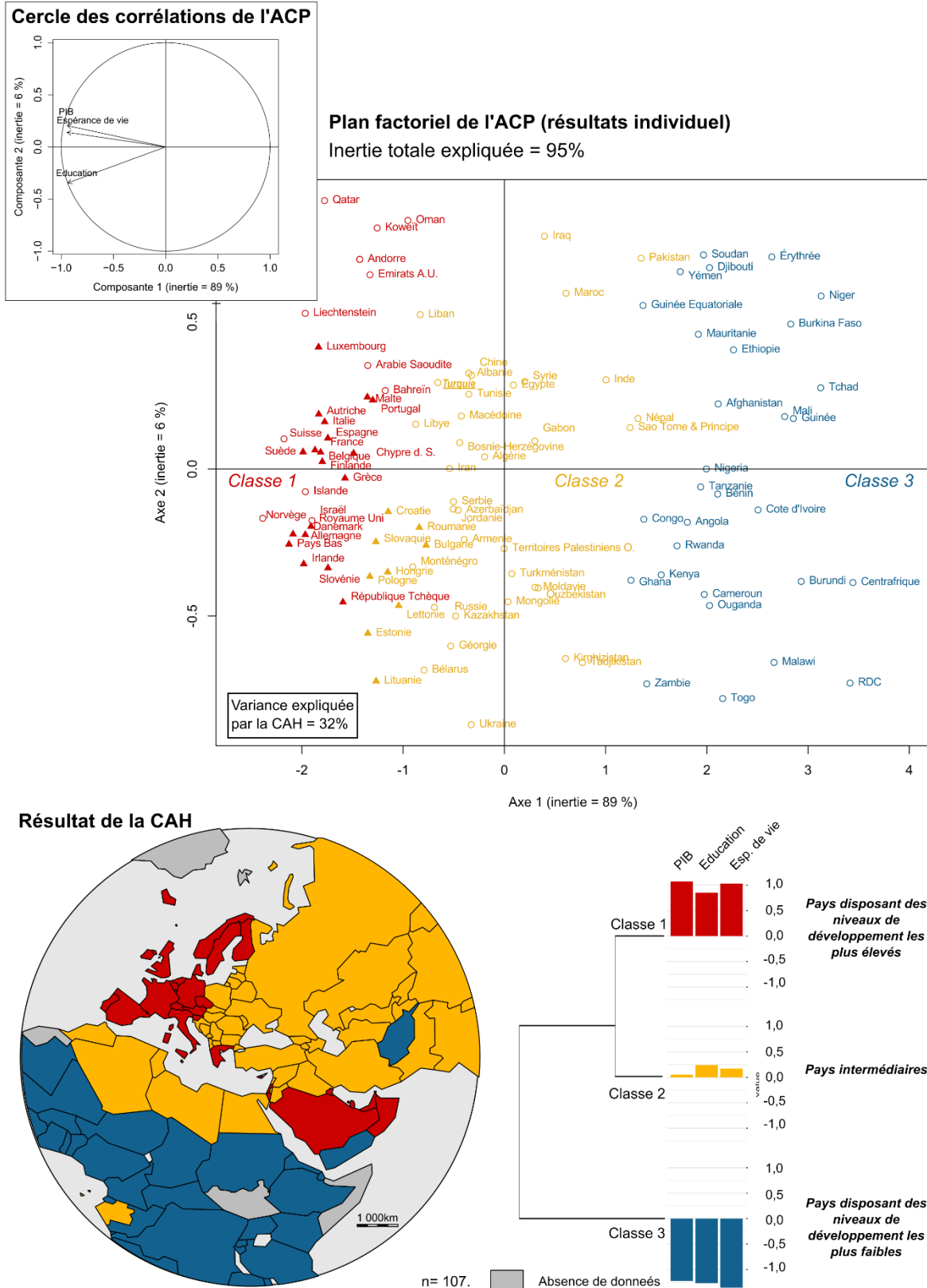
Notre première analyse, en reprenant les définitions du développement d'A. Sen et du PNUD, reposera sur l'analyse de l'Indice de Développement Humain (IDH) utilisé par l'organisme onusien pour évaluer le niveau de développement des pays dans le Monde. Afin d'identifier le type de développement caractéristique des pays potentiellement membres de l'Union Européenne, nous analyserons les trois composantes de l'IDH tel qu'il est envisagé dans le RDH publié en 2014 par le PNUD (HDR, 2014). Ces indicateurs sont construits à partir d'indicateurs tirés des statistiques nationales sur des données, pour les plus récentes en 2013 pour l'ensemble des pays du Monde reconnus par les Nations Unies¹¹⁰. Ces trois composantes : espérance de vie, niveau d'éducation et niveau de richesse (calculé sur la base du Produit Intérieur Brut) permettent de qualifier le type de développement propre aux pays membres de l'UE à 28¹¹¹ et aux autres pays de l'espace d'étude.

¹⁰⁹ Source : B. Bret, « développement », *Hypergéô* [encyclopédie de Géographie en ligne, url : www.hypergeo.eu, dernière consultation le 30.06.2017].

¹¹⁰ Sur ce point, le choix de travailler sur une base de données des Nations Unies, reconnaissant à ce jour 192 pays constitue revêt également une part d'arbitraire.

¹¹¹ Pour calculer les droits indices composant l'IDH selon les critères du HDR 2014, se référer aux notes techniques fournies par le PNUD sur son site : <http://hdr.undp.org/en/content/calculating-indices> ; consulté le 28/03/2015. Ces indices, comme l'IDH, situés sur une échelle de 0 à 1, sont calculés à partir de minimums et maximums définis par le PNUD pour les périodes choisies.

Figure 20: Analyse inductive du développement humain de l'UE et des pays voisins (2013)



Source: RDH-PNUD, 2014. Auteur: E. Toureille, 2017. Réalisé avec les packages R Ade4 et Cartography et le logiciel Inkscape 0.92.

Aide à la lecture :

Du cercle des corrélations : l'axe 1 explique à lui seul 90% de la variance totale du nuage de points. Les trois variables d'observation (niveau d'éducation, d'espérance de vie et de richesse, mesurée par le PIB) sont relativement aussi bien représentées les unes par rapport aux autres même si l'espérance de vie joue un rôle légèrement plus importante dans la structuration de l'axe 1. Cela signifie que l'écrasante majorité des différences entre pays s'explique par leur niveau de développement global, quel que soit le type d'indicateur considéré. Les pays les plus développés sont situés du côté négatif de l'axe et les moins développés du côté positif.

Du plan factoriel : cette figure présente une projection des individus pris en compte dans l'analyse (pays) sur les deux axes factoriels de l'ACP. D'après le cercle des corrélations, l'axe le plus structurant (Axe 1) oppose donc les pays les plus développés (à gauche, Suisse, Norvège, Suède, par exemple) aux pays les moins développés (à droite, Centrafrique, République Démocratique du Congo – RDC – Burundi, Tchad). L'axe 2, qui explique une part négligeable des différences entre pays (6% de l'inertie), oppose les pays caractérisés par un niveau de richesse (PIB) et une espérance de vie relativement importante (Qatar, Oman, Koweït) aux pays se distinguant davantage par leur niveau d'éducation (Ukraine, Lituanie, Bélarus), toutes choses égales quant à leur niveau de développement.

De la carte : La carte située dans la partie inférieure propose une représentation d'une typologie en trois classes obtenue à partir d'une classification ascendante hiérarchique. Les pays représentés en rouge sont caractérisés par des valeurs relativement importantes pour les trois indicateurs, la valeur 0 représentant une valeur moyenne pour l'ensemble de l'espace d'étude. À l'inverse, les pays en bleu ont des niveaux relativement faibles sur les trois indicateurs. Cette procédure permet de dégager une troisième catégorie correspondant à des pays décrits par des niveaux intermédiaires, dans laquelle on retrouve la Turquie.

3.2.1. L' « Europe » : une région développée parmi d'autres (analyse inductive)

L'ACP révèle sans surprise une forte corrélation des trois composantes de l'IDH (Figure 20), les pays les plus développés face aux pays les moins développés. Mais l'axe 2 vient nuancer cette observation en montrant qu'à un niveau égal de développement, certains pays sont mieux classés par rapport à leur niveau d'éducation tandis que d'autres sont davantage caractérisés par un niveau de richesse (PIB par habitants) et une espérance de vie élevée. Ce deuxième axe est fortement lié à l'histoire politique puisque les pays de l'ancien bloc socialiste sont ceux qui affichent un bonus « éducatif » avec à l'opposée un relatif déficit en PIB par habitant et d'espérance de vie (Ukraine, Belarus, Lituanie, Géorgie...) À l'inverse, les pays obtenant un bonus « richesse », mesuré en PIB et une espérance de vie moindre, correspondent à un certain nombre de pays exportateurs d'hydrocarbures (Qatar, Oman, Koweït, Irak, etc.)

Les pays développés ne sont pas l' « Europe »

Une partition en trois classes de l'espace d'étude (32% de l'inertie totale) conduit à observer une organisation du Monde assimilable à une organisation en centres et périphéries. On trouve ainsi un groupe de pays très développés regroupant les anciens pays membres de l'UE à 15 auxquels s'ajoutent quelques pays associés (Norvège, Suisse, Islande, Liechtenstein) ainsi qu'un ensemble de pays relativement éloignés de l'UE mais disposant de niveaux de développement relativement élevés (Israël) surtout liés à la valeur de leur PIB, comme les pays du Golfe arabo persique (Qatar, Oman, Koweït, EAU). Dans une situation intermédiaire on trouve tout un ensemble de pays dont la distribution géographique correspond à la semi-périphérie du centre européen (Algérie, Tunisie, Turquie, Serbie, Libye – Grasland et Van Hamme, 2010). De manière relativement intéressante, la quasi-totalité des nouveaux pays membres de l'UE (exception faite de la Tchéquie et de la Slovaquie) se trouvent dans cette seconde catégorie (Croatie, Roumanie, Slovaquie, Bulgarie, etc.). Enfin, un dernier type de pays se caractérise par un niveau de développement faible. On y retrouve tout un ensemble de pays considérés par le PNUD dans le groupe des pays à « faible développement humain » (Centrafrique, RDC, Tchad, Burundi, Niger – source : RDH, 2014). Certains de ces pays sont confrontés à des crises humanitaires et polémiques graves (RDC, Soudan, Afghanistan, Yémen).

Aucune de ces trois partitions ne permet de retrouver l'UE à 28. À quelques exceptions près, il semble exister une inégalité de développement importante entre les membres de l'ancienne UE à 15 à laquelle s'ajouterait la Slovaquie, la République de Chypre – du Sud et la République Tchèque, et le reste des nouveaux membres de l'UE (Croatie, Roumanie, Slovaquie, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Lettonie, Estonie, Lituanie), dans la mesure où ces deux ensembles de pays n'appartiennent pas à une même classe. Plus encore, ces deux

groupes de pays à l'origine située dans l'UE à 28 se retrouvent associés à de nombreux pays non-membres, parfois relativement éloignés du cœur européen (cas des pays pétroliers du Golfe dans le cas de la classe 1, de pays d'Asie centrale, du Sud ou d'Afrique du Nord, dans le cas de la classe 2). Une analyse classique de type CAH (ou ACP) construisant des regroupements de pays sur la base de la seule structure des données (ici les trois dimensions de l'IDH), sans présager de l'existence de l'UE, fait apparaître deux noyaux de pays très développés respectivement localisés en Europe de l'ouest et au niveau de la péninsule Arabique (auquel s'y ajoute Israël). Différentes marges émergent autour de ces deux noyaux avec une large semi-périphérie au niveau des espaces intermédiaires (Proche orient, Europe centrale et orientale) ou simplement situés dans son voisinage immédiat (Maghreb, Mashrek, Asie centrale et méridionale), le dernier niveau correspondant aux pays les moins avancés (Algérie Subsaharienne, Yémen et Afghanistan).

La Turquie : un pays intermédiaire relativement proche des pays les plus développés

Dans cette configuration la Turquie se situe dans une position intermédiaire, au même titre que tout un ensemble de pays, identifiable à une semi-périphérie du centre européen (Algérie, Tunisie, Libye..., Grasland et Van Ham, 2010). Ce point s'explique sans doute par un niveau de développement inégal du pays sur certaines dimensions (Vérez, 2008 ; Trabelsi, et Vérez, 2009), dans la mesure où ce pays, s'il obtient des scores relativement importants en termes de développement économique et d'espérance de vie, reste encore relativement en retard sur le plan de l'éducation.

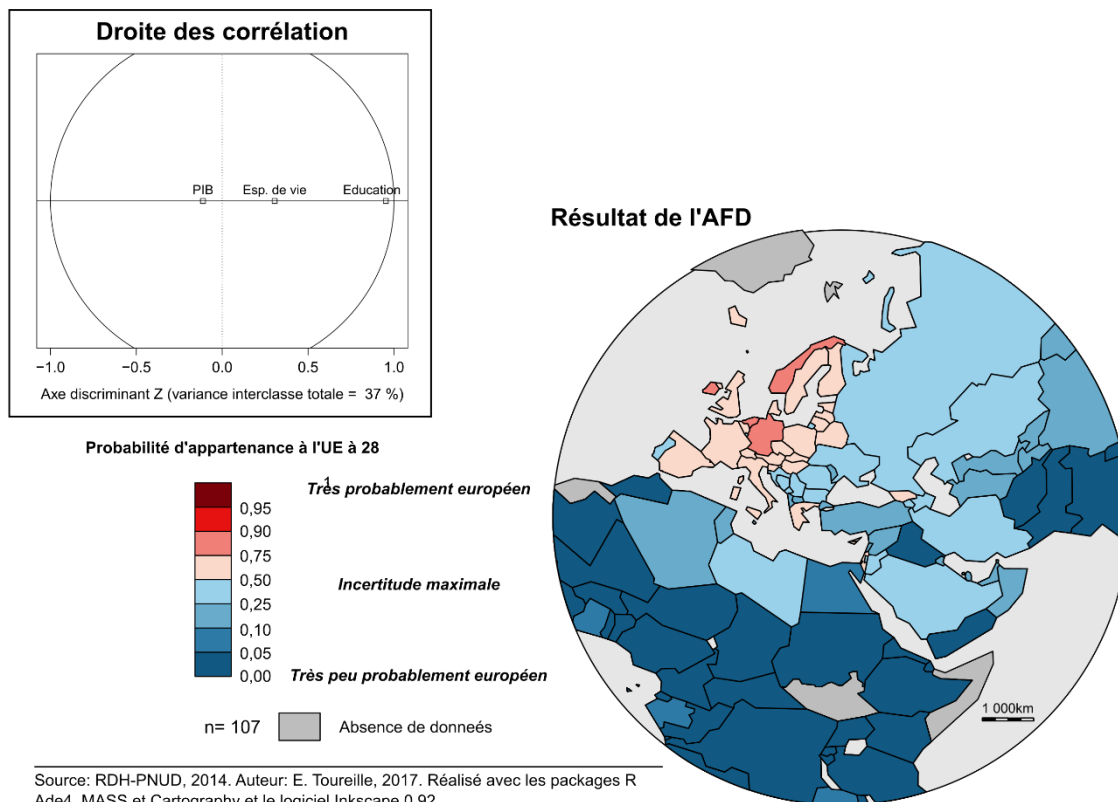
Notons néanmoins que sa position sur l'axe 1 de l'ACP (cf. Figure 20) la positionne dans la tranche haute des pays de cette catégorie intermédiaire, à relative équivalence avec tout un ensemble de pays membres, eux aussi situés dans cette zone semi-périphérique. La prise en compte du seul critère de développement dans la régionalisation du Monde dans cet espace d'étude conduit donc à considérer la Turquie à un même niveau d'européanité que la plupart des nouveaux pays membres ayant intégré l'UE après 1995.

3.2.2. Le type de développement de l'UE à 28 (analyse déductive)

La démarche de l'AFD cherche au contraire à dégager l'originalité de l'UE à 28 à l'aide des trois critères proposés. Elle accorde plus de poids au critère éducatif (favorisant l'intégration des PECO à cette catégorie) au détriment du poids du PIB par habitant (ce qui éloigne les pays du Golfe – cf. Figure 21). Plutôt que le développement en général saisi à travers l'ensemble des composantes de l'IDH, l'UE à 28 peut davantage être caractérisée à travers un type de développement particulier, centré sur un haut niveau d'éducation.

Cependant les résultats de l'analyse, en termes de variance expliquée, suggère que les critères introduits ne sont pas suffisants pour différencier l'ensemble des pays considérés dans l'analyse (variance interclasse expliquée = 37% – cf. Figure 21). L'analyse des résultats individuels montre effectivement que malgré une procédure favorisant la recherche de différences spécifiques, l'« Europe » doit se penser plus largement que sur la base de la seule UE à 28.

Figure 21: L'UE à 28 *a posteriori* de l'AFD sur des critères de développement (2013)



Aide à la lecture :

De la droite de corrélations : Compte tenu du fait que la variable catégorielle à expliquer Y ne possède que deux modalités (appartient ou non à l'UE à 28), l'analyse ne conduit à la production que d'un seul axe discriminant séparant de manière optimale les deux groupes. On peut voir que cet axe se structure à partir d'une opposition entre des pays caractérisés par leur haut niveau d'éducation, et dans une moindre mesure une espérance de vie élevée, face à un niveau de richesse (PIB par habitant) relativement faible. Le test de Wilks effectué sur les résultats de l'AFD montre que le succès de l'analyse reste néanmoins relatif dans la mesure où la variance interclasse expliquée par l'ensemble de l'analyse est relativement faible : elle s'élève à 37% ce qui signifie donc que la variance intraclasse est de 67%. Les individus situés de part et d'autre de l'axe sont donc assez hétérogènes ce qui présage de la difficulté à différencier l'Europe sur la base de ces seuls indicateurs de développement.

De la carte : Chaque pays est décrit par une probabilité d'appartenance unique à la région « Europe » définie *a posteriori*. Les pays en bleu foncé, tel que le Soudan, ont une probabilité très faible (proche de 0) d'appartenir à l'UE à 28 alors que ceux situés dans les teintes rouges sont ceux pour lesquelles la probabilité d'appartenance est relativement élevée (Norvège, Allemagne, Pays-Bas, Irlande). On observe néanmoins qu'aucun pays n'atteint les seuils d'appartenance maximum ($P > 0,90$ et $0,95$), du fait de l'hétérogénéité initiale du groupe UE à 28.

Les résultats individuels (Figure 21) révèlent un ensemble de pays majoritairement « européens » correspondant à l'UE à 25, sans le Portugal, et auquel s'ajouteraient l'Islande, la Norvège, la Suisse, la Slovénie, Israël et la Géorgie.

La difficulté de l'AFD à différencier de manière optimale le groupe des pays de l'UE à 28, des autres pays, se retrouve dans la cartographie des probabilités d'appartenance obtenues sur la base de ces résultats. Un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud se situe certes clairement hors de ce groupe avec un niveau d'incertitude relativement faible (faibles probabilités d'appartenance, P proche de 0). Cependant, les pays majoritairement situés en « Europe » ($P > 0,5$) atteignent des probabilités d'appartenance relativement faibles (souvent compris entre 0.5 et 0.75, elles n'excèdent pas 0.9). Un certain nombre de pays de l'actuelle UE à 28, et non des moindres (Royaume-Uni, Espagne, Italie, France, Pologne, Suède), se positionnent ainsi dans une zone d'appartenance relativement incertaine à l'« Europe » définie *a posteriori* par l'AFD ($0,75 > P > 0,5$).

La Turquie derrière les portes de l' « Europe » mais pas si éloignée du palier

La Turquie se situe dans une frange d'incertitude la positionnant en dehors de l'ensemble « UE à 28 » défini *a posteriori* ($P = 0,2$, cf. Tableau 3). Elle serait donc, pour les critères considérés, relativement moins « européenne » que des pays comme la Russie ($P= 0,4$), la Bulgarie ($P= 0,4$), l'Ukraine ($P= 0,5$), et encore moins de la Géorgie ($P= 0,5$), la Grèce ($P= 0,6$) ou la France ($P= 0,6$). Mais elle l'est bien davantage que le Maroc ($P= 0$) ou le Niger ($P= 0$).

Tableau 3: Résultats de l'AFD sur une sélection de pays

Nom	Région d'appartenance <i>a priori</i>	Espérance de vie	Education	PIB	Probabilité d'appartenance à l'UE à 28 (P)
Norvège	Autre	0,9	0,9	1,0	0,8
Israël	Autre	1,0	0,9	0,9	0,7
Royaume Uni	UE28	0,9	0,9	0,9	0,7
Islande	Autre	1,0	0,8	0,9	0,7
Suisse	Autre	1,0	0,8	1,0	0,7
France	UE28	1,0	0,8	0,9	0,6
Grèce	UE28	0,9	0,8	0,8	0,6
Géorgie	Autre	0,8	0,8	0,6	0,5
Croatie	UE28	0,9	0,8	0,8	0,5
Ukraine	Autre	0,7	0,8	0,7	0,5
Bulgarie	UE28	0,8	0,7	0,8	0,4
Roumanie	UE28	0,8	0,7	0,8	0,4
Russie	Autre	0,7	0,8	0,8	0,4
Azerbaïdjan	Autre	0,8	0,7	0,8	0,3
Turquie	Hors EA*	0,9	0,7	0,8	0,2
Maroc	Autre	0,8	0,5	0,6	0,0
Niger	Autre	0,6	0,2	0,3	0,0
<i>Moyenne</i>		<i>0,8</i>	<i>0,6</i>	<i>0,7</i>	<i>0,3</i>

*Echantillon d'Apprentissage. Source : RDH-PNUD, 2014.

Ces éléments sont sans aucun doute liés aux lacunes de la Turquie du point de vue de son niveau d'éducation estimé. Elle rejoint ainsi un grand nombre de pays de la semi-périphérie du centre européen, n'ayant pas connu de régime socialiste, et qui ont connu des phases de croissances économiques consécutives à un processus de transition démographique rapide, maintenant achevé. On peut penser que ces pays sont, pour certains en phase de rattrapage, suite au dépassement de la fenêtre d'opportunité caractéristique de cette période. La configuration auréolaire remarquable autour du centre européen amène à considérer la position relative de la Turquie qui peut être considérée comme nettement plus européenne que le Maroc mais en même temps relativement moins européenne que la Roumanie et la Bulgarie selon les critères retenus développement.

Ces deux derniers exemples soulignent l'une des limites de la variable catégorielle choisie, le choix d'un découpage institutionnel comme l'UE à 28, peut-être biaisé par les temporalités d'agrégation à l'espace régional. En effet, l'UE ayant comme politique de distribuer des subsides financiers aux pays candidats, afin de les aider à intégrer l'acquis communautaire puis dans un second temps à aider les régions les plus en retard (souvent, depuis quelques années les plus récemment intégrés comme les PECO), les transferts de fonds effectués peuvent avoir tendance à renforcer les écarts entre les pays les plus récemment intégrés et

les voisins. La trajectoire des pays n'est donc pas fixe et les observations seraient sans doute différentes considérées à d'autres dates.

Au final, cette première analyse confirme surtout une évidence : le différentiel de développement est un élément structurant de l'opposition d'une « Europe » élargie vis-à-vis des pays de son voisinage. Mais ce seul critère, même saisi dans ses trois dimensions, est insuffisant pour isoler la seule Europe communautaire d'un certain nombre d'individus tout aussi développés mais extérieurs. Sans introduire de contrainte de proximité spatiale, on retrouve une organisation auréolaire de forme régionale (contiguë) conforme l'organisation d'un ensemble flou (cf. Chapitre 1).

Le fait que la variable éducation se révèle être le facteur le mieux susceptible de différencier les pays européens du reste du Monde suggère qu'il faut chercher les moyens d'identifier cette région selon d'autres critères que le seul développement. La suite de l'exposé dépassera donc une analyse de l'IDH pour considérer d'autres facteurs, cette fois-ci davantage reliés à la revendication performative des valeurs et des objectifs de l'UE, en considérant son mode de croissance économique.

3.3. ...Selon son modèle de croissance

Effectivement, si ce n'est pas le développement qui différencie l'« Europe » des autres pays¹¹², ceci est peut-être lié au fait que l'« Europe » se caractérise à travers un type de développement particulier. Un certain nombre de critères d'adhésion évoqués plus hauts (cf. les objectifs de l'Union définis dans l'Article 3 du TSUE, les critères de Copenhague et plus récemment les objectifs dits Horizon 2020) suggèrent que l'« Europe », en tant que projet politique, cherche à se distinguer, au moins dans le discours, du reste du Monde en proposant un modèle de développement original.

3.3.1. Définir l'« Europe » à partir de la Stratégie Europe 2020

Nous avons vu dans le cadre de l'Introduction générale de cette thèse que les critères conditionnant plus ou moins directement l'adhésion à l'UE peuvent être nombreux : ils peuvent être d'ordre géographique (« tout Etat européen », Art. 49), politique ou procéduraux (voir partie 2 dans Tableau 2) ou encore en lien avec des critères objectivés en termes de valeurs ou d'adhésion au projet politique (partie 3 du même tableau). En nous focalisant sur ce dernier niveau (projet politique), il est donc possible d'identifier plusieurs types de critères pouvant orienter notre recherche d'une région européenne (Tableau 4). La grande diversité de ces éléments dans les limites d'un exercice universitaire nous empêche d'envisager une analyse exhaustive de l'ensemble des critères proposés. Nous ne proposerons donc de mettre la focale sur quelques éléments spécifiques.

¹¹² Des analyses non présentées dans le cadre de ce travail montrent d'ailleurs, dans la continuité de notre analyse en terme de semi-périphérie que l'Europe se caractérise davantage comme une région caractérisée par une relative stagnation de ses indices de développement par opposition à des pays en développement se caractérisant par une évolution rapide sur la dernière décennie de son niveau d'éducation par opposition à des pays émergents, caractérisés d'avantage par une croissance en terme de PIB (cas des pays de la semi-périphérie)

Tableau 4: Sélection de colonnes Tableau 2 du Chapitre 1 sur les valeurs et objectifs de l'UE

Accepter les valeurs et les objectifs de l'UE*			
MODELE POLITIQUE: LIBERALISME POLITIQUE	ATTENTES EN TERMES DE POLITIQUE EXTERIEURE	INTEGRER UN TERRITOIRE SANS FRONTIERES INTERIEURES	MODELE SOCIO-ECONOMIQUE: ECONOMIE SOCIALE DE MARCHE ET DEVELOPPEMENT DURABLE (Art. 3.3***)
<p>Tout candidat et tout Etat membre se doit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Respecter des Droits de l'homme (Art. 2 et 6) -Démocratie représentative et pluralisme politique (Art 2, 3.2 et 6) -Etat de droit, sécurité, protection des populations et des citoyens (Art. 2, 3.2, 3.5 et 6) -Respect des minorités et de la richesse culturelle et linguistique de l'UE** (Art. 2, 3.3 et 6) 	<p>Promouvoir la paix** (Art. 3.1)</p> <p>Défendre les intérêts de l'UE (Art. 3.5):</p> <ul style="list-style-type: none"> -Concourir à la protection de ses citoyens - Affirmer et protéger les valeurs de l'UE dans ses relations avec le reste du Monde 	<ul style="list-style-type: none"> -Un territoire « sans frontière intérieure » (Art. 3.2) - Un marché intérieur (3.3) -Une union économique et monétaire (Art. 3.4) 	<p>Compétitivité économique et économie de la connaissance</p> <p>L'Union promeut :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une économie hautement compétitive -Une croissance économique équilibrée -Promouvant le progrès technique et scientifique -Garantissant la stabilité des prix
			<p>Protection environnementale</p> <p>L'Union promeut une croissance économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qui tend à un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement
			<p>Une économie sociale de marché, distributive</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tendant à un niveau élevé de protection sociale -Au plein emploi -Au progrès social ; elle promeut la justice et la protection sociale. -Promeut la cohésion économique sociale et territoriale, et la solidarité entre les Etats membres.
			<p>La lutte contre les inégalités</p> <p>L'UE (Art. 3.3 et 6)</p> <ul style="list-style-type: none"> -Combat l'exclusion et les discriminations. -Promeut l'égalité entre les femmes et les hommes** (Art. 2, 3.3 et 6) -Promeut la solidarité entre les générations. -Promeut les droits de l'enfant.

Source : TSUE, 2017.

Une analyse prenant en compte les critères liés à l'évaluation du modèle politique et à l'adhésion du pays aux valeurs du libéralisme politique tel qu'il est fixé par le Traité semble incontournable compte tenu de leur caractère central dans les articles conditionnant explicitement la candidature (Article 49 et 2 par extension) mais également compte tenu de la charge idéologique de ces valeurs promues par le Traité (confère Introduction générale). La conformité du pays par rapport à des indicateurs caractérisant le type de croissance économique du pays semble également un élément central, compte tenu de l'importance qui leur fut conférée dans le cadre des critères explicites de l'adhésion (Copenhague, 1993). Ceci d'autant plus du fait qu'ils soient inscrits dans un texte constitutionnel au même titre que les éléments précédents et qu'ils peuvent dans une certaine mesure, faire l'objet d'ancrages fondés sur des critères statistiques et politiques explicites. L'objectivation de ces critères est notamment possible grâce à l'existence de documents stratégiques de l'UE tels que la stratégie Europe 2020 qui fixe aux pays membres des indicateurs précis pour évaluer le succès ou l'échec de décisions collectives en matière de développement durable (tel que par exemple la quantité de dioxyde de carbone émise), d'innovation (tel que la part des dépenses dans la recherche et le développement dans le PIB national), *etc.*

L'ensemble de ces points se trouvent actuellement confirmés et renouvelés si l'on se réfère au texte du nouveau document cadre de la stratégie économique de l'UE pour la prochaine décennie, *Europe 2020* (COM, 2010 – Tableau 5) définissant les trois priorités de l'UE devant constituer le cœur de l'UE 2020 : le développement d'une « croissance intelligente, durable et inclusive » (*Ibid.*), dont les objectifs sont clairement définis dans le texte, celui-ci proposant même les indicateurs permettant d'évaluer ces grands types de croissance (taux d'emploi, part du PIB national investi dans recherche développement – R&D, réduction de la consommation en gaz à effets de serre).

Sur la base des critères proposés, on a donc choisi de procéder à deux analyses permettant de distinguer deux dimensions prioritaires de l'adhésion et donc susceptible d'informer sur la délimitation en portant la focale sur l'évaluation de cet espace sur la base des trois types de croissance prônés dans le texte.

Tableau 5: « La Stratégie Europe 2020 (tableau de synthèse) »

Source : Santamaria, 2015.

GRANDS OBJECTIFS		
<ul style="list-style-type: none"> – Faire passer le taux d'emploi de la population âgée de 20 à 64 ans de 69 % actuellement à au moins 75 %. – Atteindre l'objectif d'investir 3 % du PIB dans la R&D, en améliorant notamment les conditions des investissements du secteur privé dans la R&D et mettre au point un nouvel indicateur pour suivre l'innovation. – Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 % par rapport aux niveaux de 1990 ou de 30 % si les conditions le permettent, faire passer à 20 % la part de l'énergie renouvelable dans notre consommation finale d'énergie et augmenter de 20 % notre efficacité énergétique. – Faire tomber à 10 %, contre 15 % actuellement, le pourcentage de jeunes qui quittent l'école prématurément et faire passer de 31 % à au moins 40 % la part de la population âgée de 30 à 34 ans ayant achevé un cursus postsecondaire. – Réduire de 25 % le nombre d'Européens vivant au-dessous des seuils de pauvreté nationaux, afin de faire sortir 20 millions de personnes de la pauvreté. 		
COISSANCE INTELLIGENTE	COISSANCE DURABLE	COISSANCE INCLUSIVE
<p>INNOVATION</p> <p>Initiative phare de l'UE «Une Union de l'innovation», qui vise à améliorer les conditions cadres et l'accès au financement pour la recherche et l'innovation, de manière à renforcer le processus d'innovation et à doper les niveaux d'investissement dans toute l'Union.</p>	<p>CLIMAT, ÉNERGIE ET MOBILITÉ</p> <p>Initiative phare de l'UE «Un Europe économe en ressources», qui vise à découpler croissance économique et utilisation des ressources, en limitant les émissions de carbone de notre économie, en recourant davantage aux sources d'énergie renouvelables, en modernisant notre secteur des transports et en encourageant l'efficacité énergétique.</p>	<p>EMPLOIS ET COMPÉTENCES</p> <p>Initiative phare de l'UE «Une stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois», qui vise à moderniser les marchés du travail, en favorisant la mobilité professionnelle et le développement de compétences tout au long de la vie, afin d'améliorer la participation au marché du travail et d'établir une meilleure adéquation entre l'offre et la demande.</p>
<p>ÉDUCATION</p> <p>Initiative phare de l'UE «Jeunesse en mouvement», qui vise à renforcer les performances des systèmes éducatifs et à consolider l'attractivité internationale de l'enseignement supérieur européen.</p>	<p>COMPÉTITIVITÉ</p> <p>Initiative phare de l'UE «Une politique industrielle à l'ère de la mondialisation», qui vise à améliorer l'environnement des entreprises, en particulier des PME, et à soutenir le développement d'une assise industrielle forte et durable, à même d'affronter la concurrence mondiale.</p>	<p>LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ</p> <p>Initiative phare de l'UE «Une plateforme européenne contre la pauvreté», qui vise à garantir une cohésion sociale et territoriale telle que les avantages de la croissance et de l'emploi sont largement partagés et que les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale se voient donner les moyens de vivre dignement et de participer activement à la société.</p>
<p>SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE</p> <p>Initiative phare de l'UE «Une stratégie numérique pour l'Europe», qui vise à accélérer le développement de services d'accès à l'Internet à haut débit et à tirer parti des avantages d'un marché unique du numérique pour les foyers et les entreprises.</p>		

Source : Commission européenne, 2010

3.3.2. Définir l'« Europe » par rapport à son modèle de croissance : un effet Nord/Sud (analyse inductive)

La première analyse se basera sur trois indicateurs proposés par la Commission européenne dans le cadre de la *Stratégie Europe 2020* : le taux d'emploi, la quantité d'investissement dans le secteur de la recherche et du développement (RED – public et privé, en % du PIB)¹¹³, la quantité de dioxyde de carbone produite par habitant. On dispose de données pour 77 pays, 28 appartenant à l'UE à 28 et 49 n'appartenant pas à l'UE à 28, l'analyse ne concernera donc que cet ensemble de pays.).

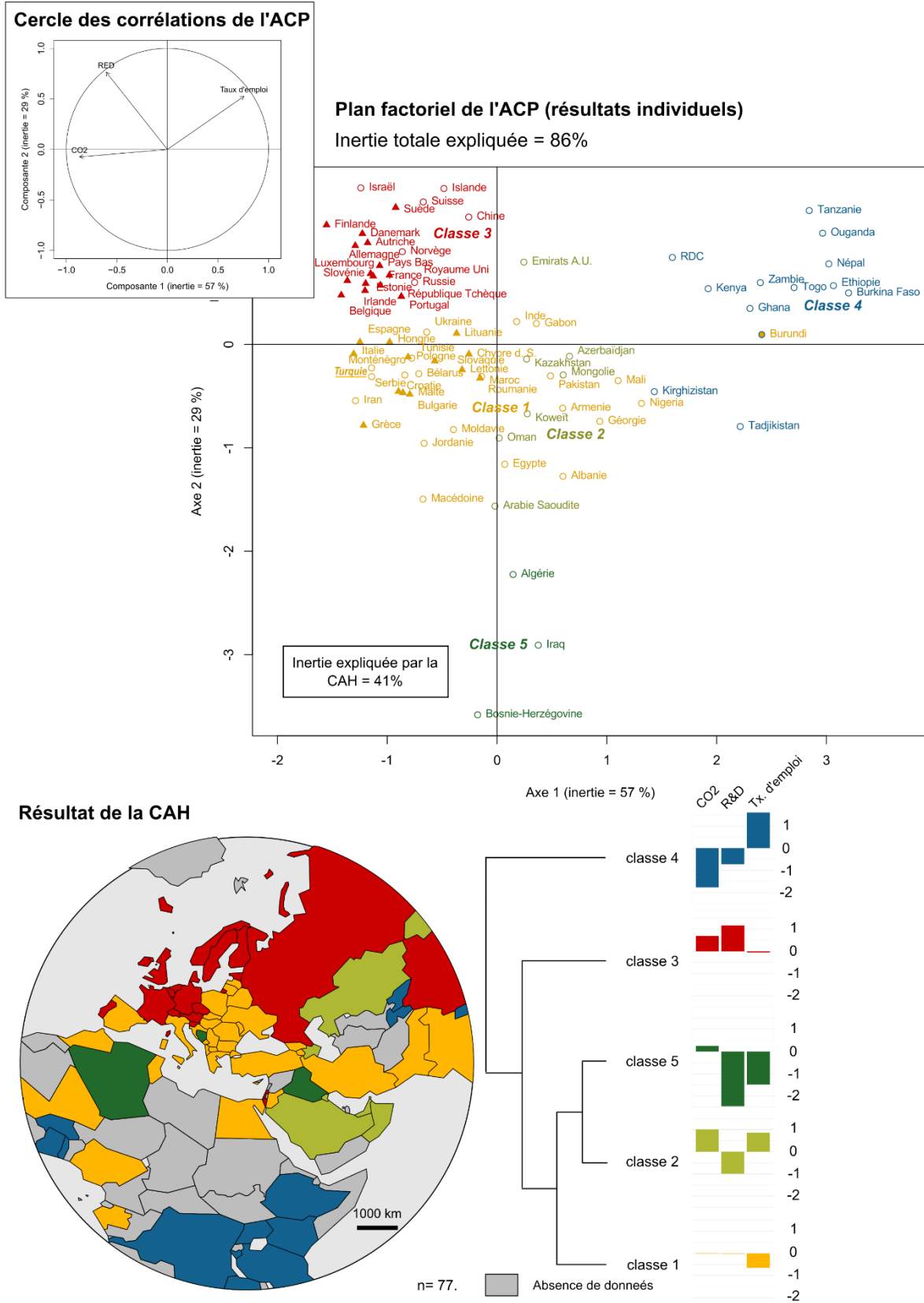
Ces critères ne mesurent pas directement le développement - même s'il y a des liens indirects - et offrent plutôt une image des types de croissance économique des pays. Ils peuvent donc en théorie révéler une singularité de l'UE par rapport à ses voisins.

Une « Europe » coupée en deux

Le plan factoriel figurant la position des différents individus sur les deux premiers axes de l'ACP (Figure 22) révèle que, sur la base de la structuration des données, différencier les pays de l'UE à 28 des

¹¹³ Les données pour cette variable ont été complétées par des données plus anciennes de la Banque Mondiale pour éviter un trop grand nombre de valeurs manquantes. La Banque Mondiale est la source originale de cette variable utilisée par le PNUD dans le volet « allocation des ressources » du RDH 2014.

Figure 22: Analyse inductive des stratégies de croissance de l'UE et des pays voisins (2013)



Source: RDH-PNUD, 2014. Auteur: E. Toureille, 2017. Réalisé avec les packages R Ade4 et Cartography et le logiciel Inkscape 0.92.

Aide à la lecture :

Cercle des corrélations : Les résultats de l'ACP révèlent une structuration relativement plus complexe que dans le premier cas dans la mesure où les trois indicateurs choisis ne sont pas corrélés. Le premier axe, d'une inertie de 57%, oppose, sans surprise, la production de dioxyde de carbone (CO₂) et dans une moindre mesure l'investissement à la recherche développement, au taux d'emploi, alors que le second axe, d'une puissance explicative non négligeable (29%), se structure principalement sur la base d'une opposition entre investissement dans la recherche développement et taux d'emploi, d'une part, et d'autre part la production de dioxyde de carbone.

Plan factoriel : Sur l'axe 1, qui explique 57% des différences entre pays on trouve, à gauche de l'origine un ensemble de pays caractérisés par une production élevée de dioxyde de carbone (CO₂) et décrits par un taux d'emploi relativement faible (Finlande, Espagne, Italie, par exemple). A l'inverse, les pays situés dans la partie droite du plan se caractérisent par une faible production nationale de dioxyde de carbone et un taux d'emploi plus important (Burkina-Faso, Ethiopie, Burundi). L'axe 2 oppose de son côté les pays qui, toutes choses égales par ailleurs quant à leur production de CO₂ et à leur taux d'emploi, se caractérisent par une part du PIB investie dans la RED, combinée à un taux d'emploi relativement important (Islande, Israël, Suisse), et un ensemble de pays caractérisés par un faible investissement dans la RED et un taux d'emploi plus faible.

Carte : commentaire dans le texte.

autres n'est pas évident. L'axe 1 semble dans une certaine mesure assimilable à l'axe de développement analysé précédemment. Une analyse de corrélation confirme cette hypothèse avec un coefficient de Bravais-Pearson égal à -0,86, la relation liant quantité de dioxyde de carbone produite, taux d'emploi¹¹⁴ et RED, s'explique pour 72% (coefficient de détermination) par le niveau de développement mesuré par l'IDH¹¹⁵. L'axe 2 présente un résultat moins évident : il exclut la production de dioxyde de carbone de l'explication pour se focaliser principalement sur la recherche-développement et le taux d'emploi qui apparaissent corrélés sur cet axe. Il semble ainsi caractériser les pays qui, toutes choses égales par ailleurs quant à leur situation au regard du premier axe de développement, connaissent des investissements plus importants dans le secteur stratégique de la recherche développement tout en ayant un taux d'emploi relativement plus élevé.

En considérant ces résultats à travers une typologie proposée par une partition en cinq classes à partir d'une CAH de Ward appliquée au même jeu de données, les profils suivants apparaissent (cf. Figure 22) :

- Les pays caractérisés avant tout par un taux d'emploi faible et dans la moyenne de l'espace d'étude, pour les deux autres indicateurs (classe 1) : cette catégorie est sans doute la plus dispersée géographiquement. Elle comprend presque tous les pays riverains de la méditerranée, l'Europe centrale et orientale, l'Iran le Pakistan et l'Inde ainsi que quelques pays d'Afrique subsaharienne

- Les pays caractérisés par un faible niveau d'investissement dans la recherche-développement et un niveau élevé de production de dioxyde de carbone, et d'emploi (classe 2) : on trouve un certain nombre de pays du Golfe, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan. Il s'agit pour la plupart de pays rentiers exportateurs d'hydrocarbures (pétrole ou gaz).

- Les pays caractérisés par l'importance des investissements dans la RED et la production de dioxyde de carbone, relativement à un taux d'emploi légèrement en dessous de la moyenne (classe 3) : cette catégorie correspond à l'Europe du nord-ouest à laquelle il faut ajouter le Portugal, la Russie et la Chine.

- Les pays caractérisés par un taux d'emploi important mais des niveaux de production de dioxyde de carbone et de RED assez faibles (classe 4) : ils correspondent pur une grande partie à des pays d'Afrique subsaharienne et dans quelques cas à des pays d'Asie centrale.

- Enfin, on trouve un petit groupe de pays caractérisés par un très faible niveau d'investissement dans la recherche développement, des taux d'emplois très faibles et un niveau de production de dioxyde de carbone relativement important par rapport à la moyenne (classe 5) : ce groupe ne concerne qu'un petit nombre de pays parmi lesquels on trouve notamment l'Algérie, l'Iraq et la Bosnie Herzégovine. Comme

¹¹⁴ Notons que le taux d'emploi, convoqué comme indicateur explicite par l'UE pour mesurer l'idée de croissance inclusive présente certaines ambiguïtés. Il ne prend pas en compte la structure démographique, et plus particulièrement la position du pays par rapport aux stades de la transition démographique (influence de la structure par âge sur la structure de l'emploi) et ne permet pas non plus de considérer l'effet de la participation de la population féminine au marché du travail (qui peut être très inégalitaire dans l'espace d'étude).

¹¹⁵ Avec une pente de -7,5 et un intercept de 5,6.

dans l'analyse précédente, la position de la Bosnie Herzégovine s'explique dans le premier cas par des niveaux d'emploi anormalement bas (record de l'espace d'étude) et dans le cas de l'Irak comme de l'Algérie, par des niveaux d'emploi assez bas et un taux d'investissement dans la recherche-développement assez peu élevé.

Les résultats de la CAH proposent une configuration régionale relativement complexe, qui ne correspond pas dans l'ensemble à un découpage conforme à une géographie de l'« Europe », même ancienne. L'« Europe » est ainsi partagée entre deux grandes classes (classe 1 et 3) opposant l'Europe du nord-ouest à laquelle s'ajoutent la Russie et la Chine et un ensemble de pays d'Europe centre-orientale et méridionale, auxquels s'ajoutent quelques pays d'Asie du Sud et d'Afrique. Du point de vue de l'emploi, les pays de l'actuelle UE à 28 semblent loin d'être les mieux lotis et d'importantes inégalités se manifestent relativement à l'investissement dans la recherche et le développement, moins important dans les anciens PECO et certains des pays les plus durement touchés par la crise économique récente. Il est par ailleurs intéressant de noter que les pays les plus conformes aux objectifs de l'Union en termes de recherche-développement ont également tendance à appartenir à l'un des groupes des pays les plus pollués, avec les pays exportateurs d'hydrocarbures des classes 2 et 5

La Turquie entre deux « Europes » ?

La Turquie appartient à la même classe qu'un certain nombre de pays membres de l'UE d'« Europe » centre-orientale et méridionale (Italie, Espagne, Pologne, Grèce, etc.). Sur l'axe 1 du plan factoriel (cf. Figure 23), elle semble même relativement proche des pays situés dans la classe 3, où l'on trouve un certain nombre de pays membres d'« Europe » occidentale. La Turquie semble donc se rapprocher de cet ensemble de pays en tant que pays producteurs de dioxyde de carbone dont le taux d'emploi reste relativement faible, notamment comparé aux pays d'Afrique subsaharienne de la classe 4. Sa position sur l'axe 2 suggère qu'elle se rapproche en revanche davantage des pays d'Europe centre-orientale et méridionale par un investissement plus faible dans la recherche développement (Axe 2). Malgré sa position dans la classe 1, elle se situe néanmoins parmi les pays les plus proches de la classe 2, ce qui la positionne entre les deux « Europes » mises en évidence par la CAH

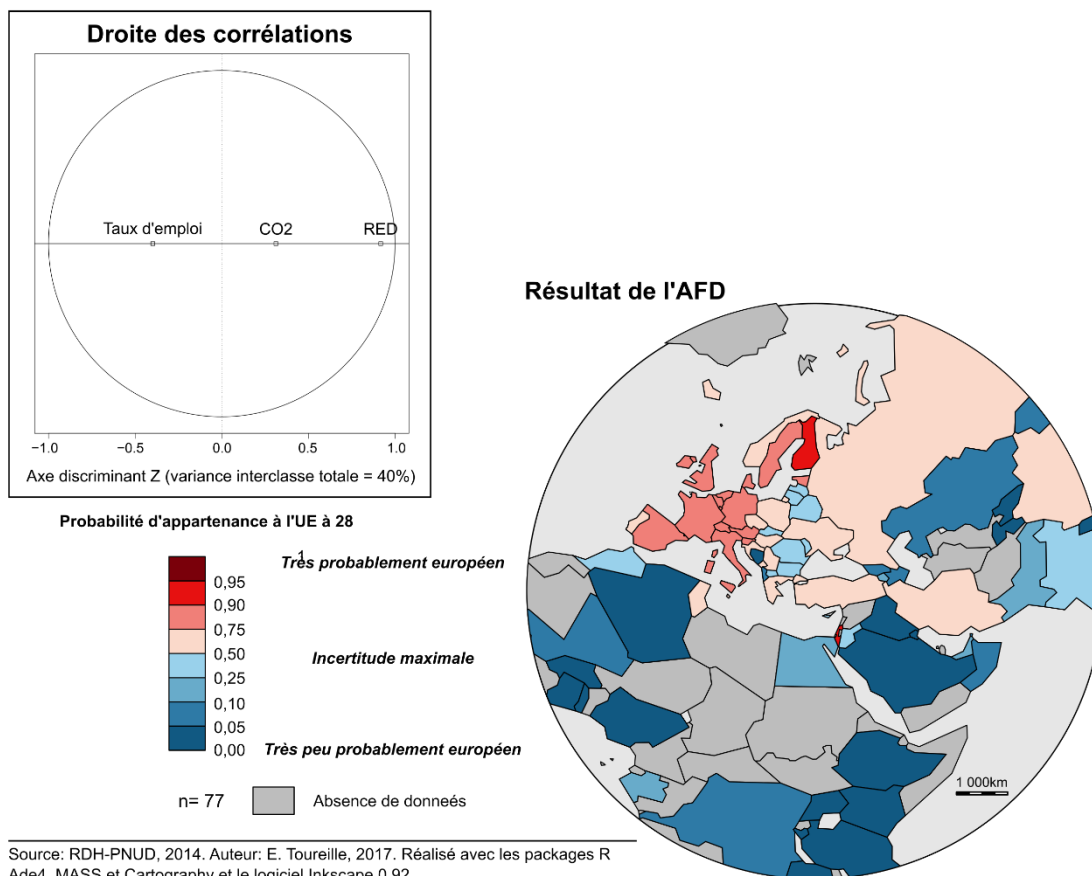
3.3.3. Une croissance inclusive (analyse déductive) ?

De nouveau l'AFD semble nécessaire pour parvenir à discerner une quelconque spécificité européenne. Lesquels des trois facteurs considérés différencient le plus les pays membres de l'UE des pays voisins ?

Entre ancienne UE à 15 et un club de puissances régionales

Les résultats de l'AFD (Figure 23) révèlent que l'UE à 28 se définit singulièrement par un investissement important des Etats dans la recherche-développement, une production de dioxyde de carbone plus élevée, et un taux d'emploi relativement plus faible. Ces résultats révèlent le caractère éminemment performatif des objectifs politiques fixés par l'UE et les enjeux qu'ils peuvent représenter : cibler la lutte contre le chômage ou contre la production de gaz à effet de serre n'est pas une mince affaire dans une entité politique où les pays membres ont des caractéristiques très hétérogènes, souvent héritées d'une histoire longue (cas du charbon en Pologne, par exemple).

Figure 23: L'UE à 28 a posteriori de l'AFD sur les indicateurs de croissance économique (2013)



La carte des probabilités obtenues *a posteriori* montre que les pays ayant les probabilités d'appartenance les plus importantes à l'UE à 28 correspondent, à quelques exceptions près à l'UE à 15 à laquelle il faudrait ajouter la Suisse et l'Estonie., auxquels viendrait s'ajouter Israël. Dans cette configuration, ce pays serait d'ailleurs le plus « européen », après la Finlande. On observe que les pays d'Europe centrale et orientale, à l'exception de la Croatie et de l'Estonie, sont décrits par des probabilités d'appartenance relativement basse, voire inférieures aux seuils probabilistes identifiant les pays européens (0,5). L'« Europe » esquissée à travers ce seuil d'appartenance minimum s'élargit à un ensemble de pays ayant investi de longue date dans la recherche et le développement : la Russie, la Chine, l'Iran et la Turquie. Combinés avec la production de dioxyde de carbone et un faible accès à l'emploi, ces puissances régionales se rapprochent donc sensiblement des pays européens, et davantage, que certains des Etats-membres.

La Turquie est en « Europe » sur la base des critères de croissance économique

A l'instar de certains pays d'Europe orientale (Ukraine, Russie, Croatie), la Turquie se situe dans une zone d'incertitude qui la positionne néanmoins à du côté des pays européens ($0,5 < P < 0,75$). Elle apparaît ainsi moins européenne qu'un certain nombre de pays membres comme non membres (Finlande, Israël, la France, la Suisse, le Royaume-Uni), l'Islande ou encore la Grèce (cf. Tableau 6). Elle est cependant plus européenne que certains PECO membres de l'UE (Croatie, Bulgarie, Roumanie) et se positionne devant l'autre puissance régionale du voisinage orientale de l'UE : la Russie, et devant un ensemble de pays situés dans les marges de cette « Europe » définie *a posteriori* (le Maroc, l'Azerbaïdjan, la Géorgie). On peut donc dire de façon provocatrice que, si l'UE choisissait de s'élargir aux pays les plus susceptibles de partager les caractéristiques et problèmes communs de son modèle de croissance défini par la *Stratégie Europe 2020*, elle devrait s'élargir en priorité à la Turquie, la Russie, mais également à l'Iran, la Chine et à la Tunisie.

Tableau 6: Résultats de l'ADL sur une sélection de pays

nom	Région d'appartenance a priori	Taux d'emploi	Part du PIB investi dans la RED	Tonnes de CO2 produites	Probabilité d'appartenance à l'UE à 28 (P)	
Finlande	UE28	57,6	1,4	2,4	0,9	<i>Maximum</i>
Israël	Autre	63,4	1,5	2,2	0,9	
France	UE28	54,4	0,8	1,7	0,8	<i>Probabilité d'appartenance > 0,5</i>
Suisse	Autre	65,9	1,1	1,6	0,8	
Royaume Uni	UE28	59,1	0,6	2,1	0,8	
Islande	Autre	71,2	1,0	1,8	0,7	
Grèce	UE28	43,8	-0,5	2,0	0,6	
Turquie	Hors EA*	48,5	-0,2	1,4	0,6	
Russie	Autre	65,0	0,1	2,5	0,6	
Croatie	UE28	47,4	-0,3	1,5	0,6	
Ukraine	Autre	58,2	-0,2	1,9	0,5	
Bulgarie	UE28	50,3	-0,5	1,8	0,5	
Maroc	Autre	51,5	-0,4	0,5	0,4	
Roumanie	UE28	57,3	-0,8	1,3	0,3	
Azerbaïdjan	Autre	73,0	-1,4	1,6	0,1	
Géorgie	Autre	62,4	-1,7	0,3	0,1	
Burkina Faso	Autre	85,5	-1,6	-2,3	0,0	<i>Minimum</i>

*Echantillon d'apprentissage. Source : RDH-PNUD, 2014.

3.4. ...à travers les inégalités entre hommes et femmes

Le principe de croissance inclusive promue par l'UE ne se limite pas uniquement à des éléments d'ordre strictement-économiques, tels que la structure de l'emploi dans les différents pays. Comme le rappelle le TSUE dans l'Articles 3 et 2, l'UE se revendique également comme un cadre de lutte contre les inégalités sociales. Comme la Figure 24 le rappelle, l'UE suppose l'adhésion de ses membres à un modèle social censé limiter diverses formes d'inégalités : l'incontournable Article 2 (définissant les valeurs de l'Union Européenne) spécifie clairement que tout pays membre, et donc par extension, tout pays candidat, doit mettre en œuvre « une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes », éléments reprise par l'Article 3 » (TSUE, 2017). Il est important de noter que le Traité Constitutionnel ou d'autres textes spécifiquement dédiés auxquels il se réfère (Traité ou dans Charte européenne des droits de l'homme) mettent en avant certaines inégalités ou population spécifiques : les femmes, les enfants (cf. Article 3), les personnes âgées, les handicapés, et minorités. On s'intéressera donc ici plus particulièrement au cas des inégalités hommes/femmes dans le cadre de ce chapitre.

3.4.1. Présentations des indicateurs

Le choix de traiter la question des inégalités entre hommes et femmes se justifie dans la mesure où une organisation comme le PNUD consacre une place particulière à cette catégorie d'inégalité (création indicateurs spécifiques) et compte tenu de la plus grande disponibilité de données relativement anciennes

pour évaluer ce phénomène. Travailler sur les inégalités liées à d'autres formes de discriminations et à la xénophobie pose davantage de problèmes en termes d'accessibilités aux données, notamment en raison du caractère relatif des définitions selon les pays, quand elles sont disponibles. Rappelons que, dans le cas turc, mesurer la place des minorités est problématique d'un point de vue juridique et statistique dans la mesure où la définition officielle des minorités dans le pays ne prend pas en compte un certain nombre de minorités linguistiques (Arabes, Kurdes) ou de minorités religieuses (Alevites), les trois seules minorités reconnues étant les minorités arméniennes, grecques et juives reconnues par le Traité de Lausanne, et représentant au maximum 400 000 personnes en Turquie si l'on en croit les estimations (Bozarslan, 2005).

Pour mener à bien une telle analyse, nous choisissons d'inclure les mêmes indicateurs, sur lesquels on effectuera une simple différence entre les indices spécifiques calculés pour les femmes et ceux calculés pour les hommes. On obtient ainsi trois indicateurs d'inégalités mesurant la différence entre hommes et femmes au regard de l'espérance de vie, du niveau d'éducation et du PIB estimé (cf. indicateur utilisé par l'UNEP qui est basé sur une estimation et non sur des données empiriques).

Cependant l'UNEP, pour mesurer les niveaux d'inégalités hommes femmes l'organisme onusien, recourt à d'autres indicateurs spécifiquement liés aux conditions de vie féminines en tant qu'ils constituent des indicateurs de la place des femmes dans les différents pays considérés : la mortalité maternelle (*maternal mortality rate*), le nombre de décès féminins liés à l'accouchement pour 100 000 enfants nés vivants) ainsi que le taux de naissance parmi les femmes adolescentes (*adolescent birth rate*, naissances par femmes dont l'âge est compris entre 15 et 19 ans). Ces indicateurs complètent utilement l'espérance de vie féminine en s'intéressant aux conditions sanitaires et aux capacités des femmes à faire face à ces questions.

En plus de l'éducation, l'UNEP intègre également deux indicateurs s'éloignant un peu des paramètres purement démographiques : la part des femmes dans les représentations nationales ainsi que leur participation relative au marché du travail (en pourcentage du total homme femme). Nous choisirons ces six indicateurs comme base de notre nouvelle investigation : on y trouve donc quatre indicateurs mesurant les écarts relatifs entre les hommes et les femmes (différence des niveaux de développement, taux de représentation et de participation), ainsi que deux indicateurs non relatifs (taux de mortalité maternelle et taux de fécondité chez les femmes de 15-19 ans)

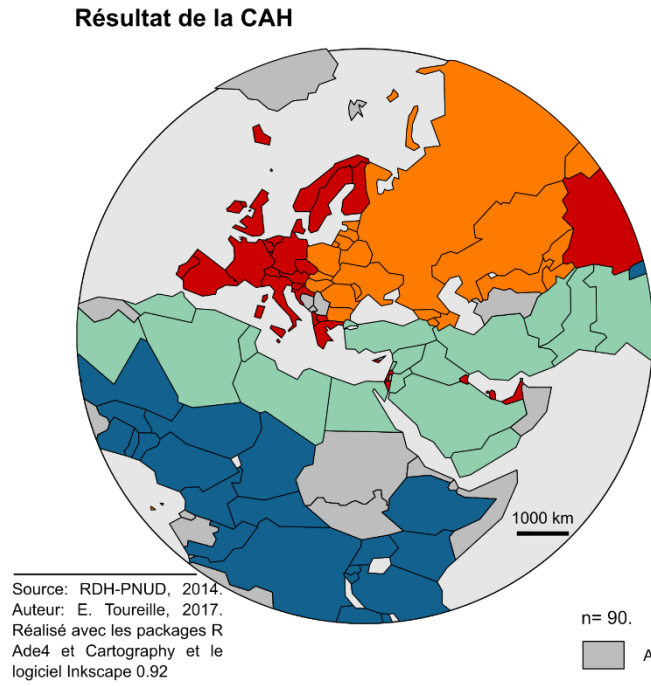
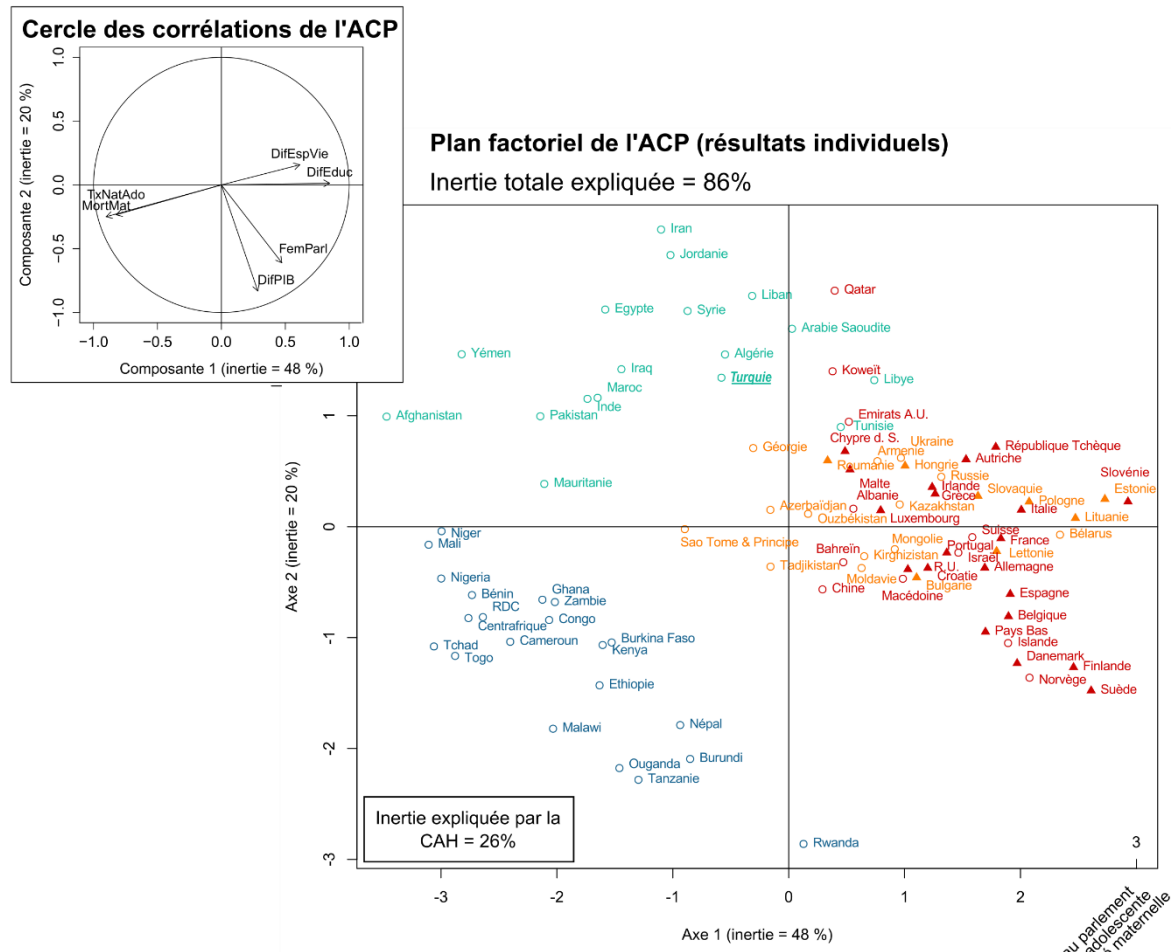
Même si ces indicateurs sont limités - ceux mesurant les inégalités strictes comme la question de répartition des revenus sont bien entendu insuffisants pour comprendre la question de l'inégale place impartie aux deux sexes dans les sociétés considérées, produits de normes, de processus fins et complexes que la seule logique comptable ne saurait saisir - leur analyse et leur utilisation dans la sphère internationale leur confèrent un intérêt normatif pris en tant que tel.

3.4.2. Le retour d'une opposition Nord/Sud (analyse inductive) ?

Pris isolément, chacun des critères montrent des différences très significatives entre l'UE et les autres pays, à l'exception du taux d'activité. L'analyse en composantes principales (ACP) effectuée sur cette sélection d'indicateurs révèle que les pays de l'espace d'étude s'opposent avant tout sur la base de la différence en termes d'éducation, de mortalité maternelle, de fertilité adolescente et d'espérance de vie (et dans une moindre mesure sur la représentation parlementaire – cf. Figure 24). On retrouve de fait, une structure des données mettant en avant une nouvelle manière de saisir des oppositions en termes de développement entre les différents pays de l'espace d'étude.

Les résultats individuels présentés sur le plan factoriel et les deux cartes semblent reproduire partiellement une organisation auréolaire décrivant une opposition en termes de développement. On trouve ainsi sur l'axe 1 une opposition entre des pays où l'espérance de vie et le niveau d'éducation des femmes est relativement élevé et le taux de mortalité maternelle et de natalité adolescente faible, et des pays de profil inverse.

Figure 24: Analyse inductive des inégalités entre hommes et femmes de l'UE à 28 et des pays voisins (2013)



n= 90.
Absence de données

Aide à la lecture :

Cercle des corrélations : L'axe 1 est principalement construit sur la base des indicateurs démographiques et de niveau d'éducation. Il oppose ainsi les pays dans lesquels l'espérance de vie et le niveau d'éducation des femmes sont les plus élevés relativement aux hommes face à des pays où le taux de mortalité maternelle et le nombre de naissance chez les femmes âgées de 15 à 19 ans est le plus élevé. L'axe 2 est davantage structuré par une opposition liée à la position des femmes dans la sphère politique et économique. Il oppose ainsi les pays où les écarts de richesse et de représentation parlementaires entre hommes et femmes sont les moins importants.

Plan factoriel : Les pays où le niveau d'éducation des femmes est le plus élevé relativement aux hommes et où la mortalité maternelle et le nombre de naissance chez les adolescentes est le moins élevé est situé à droite de l'origine (Estonie, Lituanie, Ukraine, Finlande, Suède, Norvège). Les pays présentant des situations inverses sont situés à gauche de l'axe (Afghanistan, Niger, Mali, Nigeria). Les pays où les femmes ont des écarts de niveau de richesse et de représentation politiques moins importants, toutes choses égales par ailleurs aux paramètres démographiques, sont situés en bas du graphique (Rwanda, Tanzanie, Burundi, Ouganda). A l'inverse, ceux les plus inégalitaires dans ces domaines sont situés en haut du plan (Iran, Jordanie, Liban, Qatar).

Carte de la CAH : Voir le commentaire de la CAH dans le texte.

Cependant, cette analogie entre IDH et ces indicateurs semble moins nette que dans le cas précédent dans la mesure où un certain nombre de pays européens, y compris de l'ancienne UE à 15, ne se situent pas tous dans les groupes les mieux notés sur ces indicateurs. On observe ainsi qu'un certain nombre de pays pour lesquelles la situation des femmes du point de vue des indicateurs démographiques (espérance de vie, mortalité maternelle, taux de natalité adolescente) et l'espérance de vie sont les plus élevés associent à la fois des pays d'Europe du nord-ouest (Suède, Finlande, Norvège) et des pays d'Europe centre-orientale (Slovénie, Estonie Lituanie). Le fait de trouver les PECO au même niveau que les pays d'Europe nordique sur cet axe ne signifie pas une espérance de vie féminine de même niveau mais que les femmes ont tendance à vivre relativement plus longtemps et à atteindre des niveaux d'éducation relativement plus élevés que les hommes. Dans les deux cas, ces résultats sont liés à l'histoire politique et sociale de pays ayant misé sur des systèmes plus égalitaires (modèles scandinaves dans un cas, socialiste de l'autre) ou sur des effets de mutations politiques récentes (l'effondrement des régimes socialiste a eu des conséquences sur l'espérance de vie des pays d'Europe centrale et orientale, en particulier sur celle des hommes, plus fortement exposés à des risques liés à l'hygiène de vie, aux accidents de la route et aux maladies cardiovasculaires).

Le deuxième axe montre, quant à lui, une opposition principalement construite sur l'indicateur mesurant la présence féminine dans la représentation politique et celle concernant le niveau de revenu féminin. On trouve, à la lecture de ces résultats, que cette opposition basée sur les écarts hommes-femmes ne reflète pas l'opposition précédente : les pays dans lesquels les femmes ont le moins accès aux ressources économiques et à la représentation politique recouvrent le Monde musulman, le Monde Indien et une large partie de l'ex bloc socialiste, quand les pays où ces écarts semblent en faveur des femmes sont plutôt localisés en Afrique subsaharienne, en Europe nordique et dans quelques pays d'Europe centrale et orientale.

La Classification Ascendante Hiérarchique permet de retrouver ces quelques grandes oppositions :

- Le premier groupe de pays (classe 1) se caractérise par d'importantes inégalités au détriment des femmes du point de vue de leur richesse économique, de leur niveau d'éducation de leur représentation dans les parlements nationaux, et une mortalité maternelle qui s'avère légèrement supérieure à la moyenne de l'espace d'étude. L'agrégat ainsi constitué recouvre un espace allant de la Mauritanie à l'Inde, intégrant les pays du Maghreb, du Mashrek, le Proche et Moyen-Orient (intégrant la Turquie) à l'exception de quelques pays du Golfe et Israël, l'Afghanistan et le Monde indien (à l'exception du Népal).

- Le deuxième groupe (classe 2) s'explique principalement par des niveaux de mortalité maternelle et de fécondité adolescente bas, une représentation féminine aux parlements nationaux la plus élevée et des niveaux d'inégalité relativement proches de la moyenne bien que légèrement supérieurs en termes de niveau d'éducation et de PIB féminin. A première vue cet agrégat correspond aux pays de l'ancienne UE à 15+3, ce qui semble confirmer le décalage existant entre les PECO et ces derniers au prisme des inégalités hommes/femmes. Dans le détail, on peut noter que la région ainsi obtenue intègre également un certain

nombre d'anciens PECO tels que la Slovénie, la République Tchèque, l'Albanie, la Macédoine, mais aussi la Chine, Israël ou encore le Koweït, le Qatar et les Emirats Arabes Unis.

- Le troisième groupe (classe 3) semble avant tout se caractériser par des inégalités d'indicateurs de développement à l'avantage des femmes même si leur représentation dans les parlements nationaux, et la maternité maternelle, sont relativement basses. Le niveau d'espérance de vie féminin, très nettement supérieur à la moyenne et sensiblement plus élevé que dans les autres catégories, peut sans doute s'expliquer par une caractéristique des pays autrefois intégrés au bloc socialiste (exception faite des pays mentionnés dans le groupe précédents).

- Le dernier groupe (classe 4) rassemble les pays caractérisés par des inégalités de richesse (PIB/hbt) moins défavorables aux femmes ainsi que par des taux de mortalité maternelle et de naissance adolescente importants face à des niveaux d'espérance de vie et d'éducation féminin relativement faibles (la participation des femmes au système politique semble négligeable). Ces pays recouvrent dans leur ensemble la totalité des pays d'Afrique subsaharienne intégrés à l'espace d'étude, où, à l'exception des différences de richesse selon le sexe (différence de PIB), qui est peut être l'un des indicateurs les moins fiables dans le cadre de cette étude, les inégalités entre hommes et femmes sont les moins avantageuses pour ces dernières.

On peut de nouveau conclure au regard d'une analyse conduite à l'échelle des pays qu'une nouvelle fois l'opposition entre les pays membres de l'UE à 28 et les pays voisins n'est pas évidente et que la structuration des données choisies pour mesurer les inégalités hommes femmes suggère l'existence au moins de « deux Europes », si l'on décide d'inférer ce terme aux deux espaces des deux groupes « Nord » précédents. La géographie de ces « deux Europes » est néanmoins extensible : une nouvelle fois, il semble nécessaire de contraindre l'analyse pour espérer faire se rejoindre la géographie de l'« Europe » politique et celle que nous avons esquissée par notre choix de variables.

D'une manière plus générale, il est assez intéressant de noter que l'analyse des inégalités hommes femmes, sans doute en raison du lien entre ces questions et les comportements démographiques produits de processus socio-culturels inscrits sur le temps long, contribue à faire émerger des ensembles de pays contigus¹¹⁶, des régions, suggérant l'existence de grandes aires de comportements relativement proches (même si bien entendu la délimitation de ces aires conserve une part d'arbitraire : la forme de l'arbre suggérant que les classes retenues sont loin d'être homogènes : la catégorie 3 de la CAH se scindant en deux classes opposant un ensemble de pays d'Afrique orientale (Tanzanie, Kenya ; Mozambique) au reste de l'Afrique occidentales à partir d'une partition en six classes).

Dans une telle configuration, la Turquie se situe dans le groupe des pays identifiables à un vaste Monde musulman allant de l'Inde à la Mauritanie. Même si cela est moins sensible que dans le cas des paramètres de croissance économique, elle ne fait pas partie des pays les plus éloignés des classes regroupant un grand nombre de pays européens dans la mesure où elle peut, par exemple, s'approcher de la Géorgie (axe 1 de l'ACP). Elle semble cependant beaucoup plus proche des pays du Golfe arabo persique sur l'axe 2 relatif à la place des femmes dans les domaines politiques et économiques.

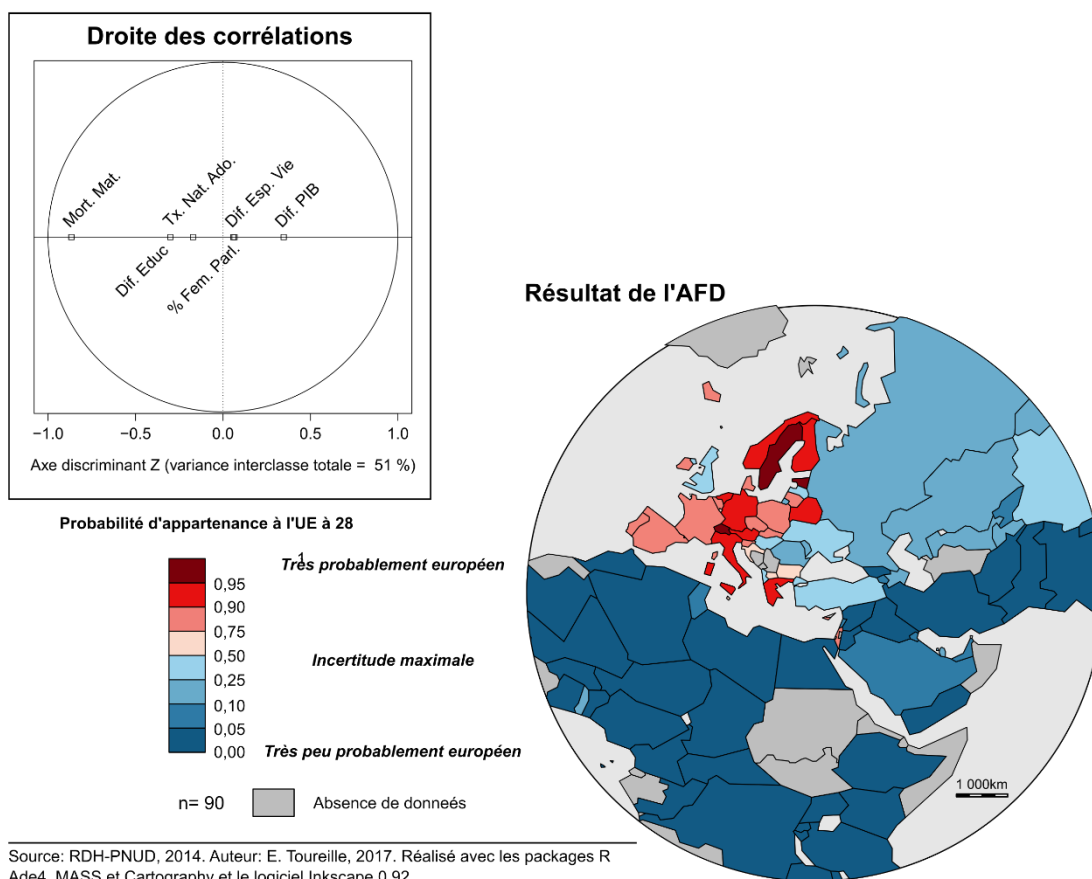
3.4.3. Le rôle discriminant des inégalités de genre (analyse déductive)

L'AFD parvient à expliquer près de 51% de la variance totale de l'analyse (test de Wilks de 0,48*** – cf. Figure 25). L'opposition entre l'UE à 28 et le reste du Monde s'explique en grande partie à travers le taux de mortalité maternelle qui est très faible dans ces pays. Dans une très moindre mesure, les pays de l'UE à 28 se caractérisent également par un niveau de richesse féminin relativement plus élevé et à l'inverse des niveaux d'éducation légèrement en faveur des hommes et un taux de fécondité adolescente également

¹¹⁶ Qui semblent assez proches des découpages régionaux cartographiés par les exégètes de S. Huntington (1996), aussi déplaisant que soit ce résultat. Une telle analyse mériterait sans doute davantage d'approfondissement pour évaluer la robustesse de tels ensembles et nous rappelle de nouveau le fait que la démonstration présentée ici constitue un exercice intellectuel, qui cherche davantage de déconstruire la catégorie « Europe » que de construire de manière systématique de nouveaux découpages.

faible. Si l'indicateur de la mortalité maternelle semble très structurant en ce qu'il permet d'isoler assez efficacement l'UE à 28 des pays des deux ensembles « Sud » observés (classes 1 et 4), les contours de l'UE à 28 apparaissent en revanche beaucoup moins nets malgré la combinaison relativement optimale d'indicateurs sélectionnés. Sur la base de ces résultats, les pays les plus européens seraient la Suisse et la Norvège, l'Europe médiane, l'Italie et la Grèce, étant également décrites par des probabilités d'appartenance assez élevées. Des pays tels que la France, la Pologne, l'Espagne et le Portugal appartiennent à la frange d'appartenance, supérieure à 0,5. Un certain nombre de pays membres de l'UE à 28 apparaissent dans des franges plus lointaines de cette région européenne : la Grande Bretagne, la Slovaquie, l'Ukraine et la Lettonie (situés au même niveau que la Turquie ou la Chine), la Roumanie, au même niveau que la Moldavie et la Russie.

Figure 25: L'UE à 28 a posteriori de l'AFD sur les indicateurs mesurant les inégalités femmes/hommes



Les résultats de l'analyse, si l'on considère les franges les plus éloignées du cœur peuvent s'assimiler à une UE à 28, amputée de quelques éléments (Slovaquie, Roumanie, Royaume Uni) et à laquelle il faudrait ajouter Israël et les Territoires Palestiniens Occupés. Cependant, la coupure entre cette « Europe » dessinée par les inégalités entre hommes et femmes se construit autour d'un cœur relativement resserré sur un nombre très restreint de pays d'Europe médiane, scandinaves, auxquelles s'ajoutent l'Italie et la Grèce. Encore une fois, la place de la Turquie n'est pas évidente dans le cadre d'une telle géographie. Sa probabilité d'appartenance ($P = 0,3$) la situe plutôt hors d'« Europe » et relativement loin des pays les plus européens selon ces critères, tels que la Suisse, la Grèce, la France, l'Islande, Israël, la Croatie ou encore la Bulgarie (cf. Tableau 7). Elle se positionne légèrement derrière le Royaume-Uni, exclu de l'« Europe » selon ces critères ($P = 0,4$) mais elle semble en revanche plus européenne qu'un pays membre (la Roumanie) ou que l'Ukraine, la Russie, la Roumanie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie ou le Maroc.

Tableau 7: Résultats de l'AFD menée sur les critères d'inégalités hommes femmes sur une sélection de pays

nom	Région d'appartenance a priori	Mortalité maternelle	Tx. de natalité adolescente	Part des femmes au parlement national (en %)	Différence d'espérance de vie	Différence de niveau d'éducation	Différence de niveau de richesse (PIB)	Taux d'activité féminin	Probabilité d'appartenance à l'UE à 28 (P)
Suisse	Autre	2,1	0,6	27,2	0,1	-0,1	-0,1	61,2	1,0
									<i>Maximum</i>
Grèce	UE28	1,1	2,5	21,0	0,1	0,0	-0,1	44,2	0,9
France	UE28	2,1	1,7	25,1	0,1	0,0	-0,1	50,9	0,9
Islande	Autre	1,6	2,4	39,7	0,1	0,0	-0,1	70,6	0,9
Israël	Autre	1,9	2,1	22,5	0,1	0,0	-0,1	58,1	0,8
Croatie	UE28	2,8	2,5	23,8	0,1	0,0	-0,1	44,8	0,7
Bulgarie	UE28	2,398	3,580	24,583	0,112	0,014	-0,058	47,800	0,657
Turquie	Hors EA*	2,996	3,432	14,182	0,106	-0,110	-0,176	29,400	0,34
Ukraine	Autre	3,466	3,245	9,438	0,178	0,004	-0,070	53,000	0,279
Russie	Autre	3,526	3,248	12,072	0,194	0,024	-0,063	57,000	0,249
Roumanie	UE28	3,296	3,433	11,565	0,111	0,002	-0,099	48,500	0,178
Azerbaïdjan	Autre	3,761	3,689	16,000	0,097	-0,032	-0,095	62,500	0,139
Géorgie	Autre	4,205	3,846	12,000	0,112	-0,017	-0,128	56,200	0,032
Maroc	Autre	4,605	3,578	10,977	0,055	-0,108	-0,182	43,000	0,021
Niger	Autre	6,380	5,322	13,274	0,005	-0,079	-0,150	39,900	0
									<i>Minimum</i>

*Echantillon d'Apprentissage. Source : RDH-PNUD, 2014.

Conclusion du Chapitre 3

Pour conclure cet exercice de déconstruction, on peut affirmer que définir l'« Europe » sur la base de critères supposés objectifs, inspirés par les textes produits par les plus hautes instances de l'UE, n'est pas sans poser de difficultés. Les limites de cet ensemble sont en effet difficiles à saisir, même en recourant à une logique floue. Dans certains cas, le noyau semble relativement restreint, n'incluant parfois pas quelques pays situés actuellement dans l'UE (pays d'Europe centrale et orientale, Royaume-Uni). Dans d'autres cas, cette analyse - qui n'introduit pas de critères contiguïté- conduit à intégrer à l'« Europe » des pays qui en sont parfois relativement éloignés (cas d'Israël, par exemple). La plupart du temps, les limites de l'« Europe » esquissées ne convergent pas avec des géométries connues de cet ensemble, que celles-ci soient politiques (UE à 15, à 6, à 27, UE et membres de la politique de voisinage, etc.) ou imaginaires (de l'Atlantique à l'Oural, de l'Arctique au Sahara, etc.).

Dans cet ensemble, la Turquie occupe souvent une position intermédiaire entre « Europe » et « alter-Europe », au même titre que d'autres pays souvent en situation d'ambivalence (Russie, Ukraine), mais aussi, ce qui n'est pas dénué d'intérêt, de membres récents (Croatie, Bulgarie, Roumanie) voire plus anciens de l'UE (le Royaume Uni, dans le cas de l'analyse menée sur les inégalités femmes/hommes).

Les différentes analyses présentées permettent ainsi de relativiser l'apparente simplicité des arguments valorisant la définition d'une « Europe » considérée à travers des critères d'homogénéité socio-économique ou l'adhésion à un projet. En prenant à la lettre les critères proposés par les textes de l'UE, on observe que l'intégrité même de l'UE saisie dans sa configuration actuelle peut être remise en question. La recherche d'objectivation ne permet pas de répondre avec simplicité à la question des limites de l'« Europe », au contraire !

Bien sûr, les éléments présentés ici sont sans nul doute insuffisants pour affirmer qu'aucune forme de partition proposée sur la base de la méthodologie utilisée ne serait susceptible de parvenir à un découpage plus consensuel. En intégrant un nombre plus important de variables, la démarche méthodologique proposée parviendrait sans doute à des régionalisations identifiables à des formes connues. La

démonstration présentée ici doit davantage être comprise comme un exercice intellectuel méritant sans doute des approfondissements. Le choix de se focaliser sur des critères socio-économique était motivé par le fait que ces arguments étaient relativement présents dans les argumentaires de politiques proposés en introduction générale et qu'ils avaient l'avantage d'être beaucoup moins sensibles dans leur manipulation que ceux liés aux valeurs.

Pour être tout à fait complet, il faudrait bien entendu compléter ce type d'analyse socio-économique avec des questions plus sensibles (cf. Introduction générale), c'est-à-dire avec certains éléments de conditionnalité de l'adhésion, aujourd'hui problématique, comme le règlement de conflits, notamment avec Chypre (cf. le blocage ancien sur le protocole d'Ankara dans les chapitres de négociations) ou encore les critères liés à la question des libertés humaines.

L'analyse des libertés humaines constitue un point de blocage ancien et aujourd'hui plus que jamais inévitable pour considérer l'intégrabilité de la Turquie dans l'UE dans la mesure où les répressions menées par le régime actuel à l'encontre d'intellectuels, universitaires et journalistes du pays, constituent la motivation actuelle du blocage des négociations d'adhésion. Sur ce point, le pays a intégré un certain nombre de normes tel que l'abolition définitive de la peine de mort pour tous les types de crimes en 2004. Du point de vue de ce critère relativement simple, la Turquie peut donc être considérée comme un pays intégrable à l'UE. Cependant, en élargissant le spectre d'analyse, le problème se complexifie. Tout d'abord parce que les libertés humaines peuvent recouvrir un nombre relativement important de 1) dimensions, allant du respect ou de la sécurité élémentaire des populations (respect de l'intégrité physique, moindre exposition aux risques de guerre, de conflit, etc.) aux problématiques liées à la liberté d'expression, à la question des droits civiques, civils, des minorités voire des libertés économiques ; 2) parce que la recherche d'indicateurs susceptible de mesurer ces phénomènes est rarement aussi consensuelle que l'emploi des indicateurs produits par le PNUD. En effet, un certain nombre d'organismes plus ou moins indépendants ont développé dans l'histoire récente des indicateurs susceptibles de mesurer les libertés humaines, et c'est un euphémisme de dire que tous ne s'accordent pas sur les critères élémentaires à intégrer dans l'analyse.

La *Freedom House*, par exemple, l'un des plus anciens *think tank* revendiquant le rôle d'observatoire des libertés humaines (sa fondation remonte à 1941, entre autre par E. Roosevelt) a développé deux indicateurs basés sur l'attribution de scores par des experts (membres de la fondation *Freedom House*, experts du champ académique, d'autres *think tank*) en se basant sur le recueil de sources diverses (travaux académiques, rapports d'ONG, articles de presse, etc.). Les différents scores sont compilés pour parvenir à deux indices différents un « Indice des Droits Politiques » (« *Political Rights Index* ») prenant en compte le respect des processus électoraux, du pluralisme politique et le fonctionnement gouvernemental) et un « Indice des Libertés Civiques » (« *Civil Liberty Index* ») portant davantage sur le respect des libertés d'expression et de croyance, les libertés d'organisation, le respect de l'Etat de droit et le respect du droit à l'autonomie¹¹⁷. Ces scores sont compilés dans un indice global de *Freedom in the World*. Nous avons choisi de les dissocier afin d'observer les divergences d'évaluation au sein d'une même organisation selon les critères retenus.

La *Political Terror Scale* (PTS) est un autre indicateur développé originellement par un réseau d'universitaires états-unis (M. Gibney, Université North Carolina-Asheville) cherchant à attribuer des notes en se basant sur le même type d'évaluation interprétative que la *Freedom House* à partir de la lecture des rapports qualitatifs par pays de l'ONG Amnesty International (les pays sont donc classés en 5 catégories selon l'accord d'un panel de lecteurs du rapport national – Wood et Gibney, 2010). Le PTS reflète donc les orientations d'Amnesty International en se focalisant sur le respect des droits de l'homme et en prêtant une attention particulière aux questions relatives à la pratique de la torture, de la peine de mort, ou aux crimes politiques.

Enfin, le *Worldwide Index of Economic Freedom*, développé par l'Institut Fraser, propose un indicateur censé se distinguer les démarches jugées militantes d'ONG comme Amnesty International, jugées comme trop focalisées sur les droits politiques et insuffisamment sur les libertés économiques (liberté d'entreprise, respect de la propriété, etc.)¹¹⁸. Il se revendique comme une alternative possible à l'IDH utilisé par le PNUD

¹¹⁷ Source: note méthodologique *Freedom in the World 2015 Methodology*.

¹¹⁸ Source : I. Vasquez et T. Porcnik, 2015, *The Human Freedom Index. Global Measurement of personal, civil, and economic freedom*, Fred Mac Mahon Ed, 116 p [en ligne: <http://www.heritage.org>, dernière consultation, le 10.10.2017]

pour mesurer le développement et il propose une grille de lecture radicalement libérale du Monde¹¹⁹. A la différence des trois indices présentés précédemment, il se base sur la construction d'indicateurs composites relativement complexes à partir de la compilation de données provenant de sources diverses (banque mondiale, PNUD, enquêtes ciblées, etc.).

En classant les différents pays de l'espace d'étude selon les différents indicateurs (cf. Tableau 8), on observe d'importantes variations dans leur évaluation par les trois organisations. Si toutes semblent s'accorder sur le fait que quelques pays (France, Roumanie) se situent parmi les plus respectueux des différentes formes de libertés humaines présentées ou d'autres (Russie et Azerbaïdjan) qui le sont relativement moins souvent, une grande partie des pays ne font pas consensus. La Grèce est par exemple en dessous de la moyenne des pays évalués par Amnesty International et le PTS quand les trois autres la classent plutôt dans les pays les plus respectueux. La Croatie est quant à elle plutôt bien évaluée par *Amesty Interational* et le PTS et l'*Economic Freedom Index* alors que les deux indicateurs du FITW la classeront plutôt dans les pays situés en bas du classement. Le rang des pays globalement évalué de la même manière est également fortement variable entre les trois indicateurs pour lesquels les classements sont comparables (les trois derniers du tableau). Si la France se positionne dans les pays de tête du classement pour les deux indices du FITW, l'*Economic Freedom Index* de l'institut Fraser la classe en 31^e position, loin derrière la Géorgie et la Roumanie, par exemple.

Du point de vue de ces classements, la place de la Turquie est comme précédemment remarquablement ambiguë. On observe effectivement que ce pays, occupe généralement une position intermédiaire dans les différents classements, et qu'elle se situe dans les pays en dessous du classement moyen dans le cas du PTS et du FITW, mesurant les libertés civiles, et au-dessus, dans le cas du FITW mesurant les droits politiques et l'*Economic Freedom Index*.

Tableau 8: Classement d'une sélection de pays sur 4 indicateurs mesurant les libertés humaines

nom	Y	PTS Amnesty I**	FITW Civil Liberties	FITW Political Rights	Economic Freedom I.
<i>Pays le mieux noté</i>	<i>Autre</i>	<i>5(Suisse*)</i>	<i>1 (Finlande*)</i>	<i>1 (Finlande, EA*)</i>	<i>1 (Suisse)</i>
France	UE28	4	4	3	31
Roumanie	UE28	4	11	9	8
Grèce	UE28	3	12	6	38
Bulgarie	UE28	4	13	7	20
Israël	Autre	2	14	5	19
Géorgie	Autre	4	19	16	6
Ukraine	Autre	2	19	18	53
Turquie	Autre	3	21	12	37
Maroc	Autre	3	26	21	46
Croatie	UE28	5	32	23	39
Russie	Autre	2	34	29	42
Azerbaïdjan	Autre	3	36	30	50
<i>Pays le moins bien noté</i>	<i>Autre</i>	<i>1 (Libye*)</i>	<i>43 (Syrie)</i>	<i>32 (Syrie)</i>	<i>71 (Congo)</i>

Note : les pays en rouge correspondent à une évaluation de niveau inférieur à la moyenne de l'espace d'étude sur l'indicateur considéré, ceux en vert à une évaluation de niveau supérieure. **ex aeco*. Source : TIW, 2013 ; EFI, 2013 ; PTS, 2013. ** Le PTS ne comprend que 5 niveaux d'évaluation, assumant la moindre précision de cet indice compte tenu de la dimension interprétative lors de la procédure d'évaluation des pays.

L'évaluation des libertés humaines est donc, elle aussi, fortement variable d'un indicateur à l'autre. De fait, une analyse systématique de ces indicateurs performatifs à fort contenu idéologique serait sans doute nécessaire pour ce saisir de cette question dont nous nous contenterons de soulever le caractère relativement complexe. Elle ne semble pas, *a priori*, permettre de trancher de manière relativement nette sur la question

¹¹⁹ L'institut Fraser est souvent considéré comme une organisation libertarienne, ce qui peut être appuyé par la lecture de ce rapport (2015), dans laquelle la référence au philosophe Hayek est récurrente.

de la place de la Turquie en « Europe » si l'on s'attache à considérer la diversité des définitions possibles des libertés humaines.

Conclusion de la PARTIE I

Chercher à éclairer le débat sur l'euroanéité de la Turquie à travers une tentative d'objectivation qui associe analyse géohistorique et analyse régionale en convoquant davantage la dimension socio-économique de la question n'aboutit pas à des réponses simples. En effet, l'étude des relations internationales de ce pays dans le temps long révèle que ce pays et la construction étatique qui l'a précédée (l'Empire ottoman) entretiennent des relations importantes avec le cœur européen de l'ouest. Même si l'actualité récente soulève un certain nombre d'interrogations sur le devenir du processus d'adhésion débuté au début des années 2000, la trajectoire du pays semble plutôt s'orienter en direction de l'« Europe » occidentale depuis au moins les cinquante dernières années.

Les analyses quantitatives menées sur la région normative « Europe », saisie à travers l'UE et ses critères d'adhésion, révèlent que la Turquie n'est jamais complètement hors de cet ensemble. Elle est souvent située dans une frange d'appartenance qui peut parfois la positionner comme un pays plus probablement européen que certains Etats membres de cette organisation politique.

Cette analyse a entre autres révélé le caractère relativement vague de l'« Europe » quel que soit le critère retenu. Une difficulté à positionner la Turquie est sans doute liée à l'imprécision géographique de l'entité désignée par le terme « Europe » et aux valeurs ou idéologies qu'elle évoque selon l'acteur considéré. La relativité de la notion entraînerait ainsi une incertitude sur le sort de ce pays souvent relégué aux portes de l'« Europe » dans les représentations des pays fondateurs de l'UE. Une autre explication possible de la mise à distance de l'« Europe » par certains publics peut également se trouver dans le fait que la Turquie se situe dans une zone d'intersection entre différentes régions possibles dont l'« Europe » ne constitue qu'une dimension à part entière (même si elle semble dominante).

Ainsi, compte tenu du caractère à la fois vague de l'objet et de l'ambivalence de la Turquie du point de vue d'une démarche d'objectivation de l'objet, on peut faire l'hypothèse selon laquelle les limites de l'« Europe » sont peut-être plus nettes, moins incertaines, dans les représentations.

En conservant une démarche par intégrant la logique floue, il sera donc question dans la suite de ce travail de proposer une exploration empirique de différentes formes de régionalisations de l'« Europe » construites à partir de représentations d'une population turque particulière (des étudiants de licence). Il sera question de savoir si les contours de la région « Europe » sont aussi indéterminés du point de vue des représentations de cette population que le laissent apercevoir les analyses précédentes et si le contenu sémantique associé à cette notion floue l'est également aux yeux des étudiants.

PARTIE 2 : DES REPRESENTATIONS DU MONDE TURCO-CENTREES POUR SAISIR UNE REGION FLOUE

L'« Europe » au sens large, saisie comme une catégorie ouverte, semble donc s'illustrer comme un ensemble flou lorsque l'on cherche à objectiver son contenu (cf. PARTIE I). L'histoire des relations internationales turques comme l'analyse des formes régionales obtenues à partir de l'analyse d'une région homogène construite sur des indicateurs *a priori* objectifs révèlent que la place de la Turquie en « Europe » semble marquée par une relative incertitude. Plus encore, la Turquie serait sans doute relativement plus « européenne » que d'autres pays du voisinage oriental ou méridional de l'« Europe ». Ce pays serait-il donc avant tout exclu d'« Europe » compte tenu des représentations qu'en auraient les européens (cf. Introduction générale) ? La mise à distance de la Turquie serait-elle finalement le produit d'une posture eurocentrique (Amin, 1988) ?

Si cette mise à distance d'un point de vue européen peut tant être due à l'héritage d'une posture orientalisante vis-à-vis de cette semi-périphérie intégrée de l'« Europe » qu'à une méconnaissance de ce pays par les acteurs et les populations du noyau européen, la réciproque est-elle valide ? En d'autres termes, est-ce que les Turcs se perçoivent en marge, c'est-à-dire à l'écart du territoire réputé « européen », ignorant de fait la position de semi-périphérie intégrée de longue date de la Turquie et sa participation aux différentes définitions possibles des systèmes territoriaux pouvant servir à la délimitation d'« Europes » élargies.

Il est peu probable que l'« Europe » joue un rôle mineur dans les représentations du Monde des populations turques, dans la mesure où cet objet constitue un élément moteur de la construction contemporaine de la société turque, souvent à travers les thématiques de l'« occidentalisation » et de la modernité (Göle, 2005, cf. Chapitre 2). Sur ce point, les résultats de l'enquête Eurobroadmap, qui s'intéressait en partie à la question des découpages de l'« Europe » et du Monde par une population d'étudiants dans 18 pays du Monde, dont la Turquie, a révélé l'existence d'une « Europe » assez clairement délimitée, proche de la vision continentale des manuels scolaires des différents pays du Monde (cf. Figure 26).

Pendant, une tension existe au niveau de la Turquie, dans la mesure où les étudiants turcs eux-mêmes, sont confrontés au choix d'intégrer leur pays à cet ensemble, soit à s'en exclure. Une autre question qui n'était pas cette fois-ci limitée à celle de la délimitation spatiale de l'« Europe », demandait aux étudiants de simplement « diviser le Monde en régions » sur un planisphère. L'analyse des cartographies subjectives obtenues conduisit à constater que les étudiants turcs avaient tendance à inclure leur pays dans des espaces régionaux relativement divers, dans tous les cas non restreint à la seule « Europe » (nous ne développons pas cet exemple complexe pour l'aborder de manière plus précise dans le cadre du Chapitre 5). Cette question s'accompagnait d'une seconde demandant aux étudiants de nommer les entités tracées. Le nom des parties du Monde identifiées s'est lui aussi révélé divers : « [p]armi les mots donnés à ces régions, le terme 'Turquie' est le plus souvent mentionné, suivi par celui de « Monde », « pays développés », « Europe », « Moyen orient » et « Asie » (Kirpinar et al., 2009, p. 14). Ces résultats suggèrent que, non-seulement les entités régionales dans lesquelles les étudiants intégraient spontanément leur pays étaient plurielles, mais également que l'« Europe » n'occupait pas la première place des régions identifiées.

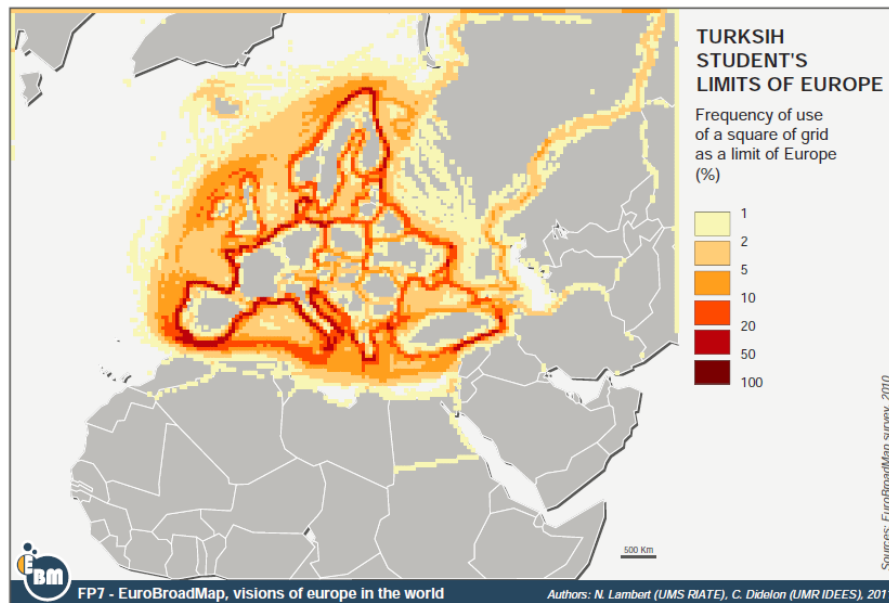
Il est donc possible, à travers les réponses à ces questions, d'observer un rapport relativement ambivalent à l'objet « Europe », qui n'est pas nécessairement considéré comme la région du Monde dans laquelle les enquêtés se sont identifiés le plus. L'« Europe » pouvait ainsi, dans certains cas être mise à distance de cet ensemble.

Plusieurs constats s'imposent face aux résultats de cette enquête. Il semble tout d'abord que, même dans le cas d'une catégorie moins restrictive et identifiable que l'« UE », objet politique et donc susceptible d'être passé au crible des opinions et positionnement politique, l'« Europe » ne fait pas l'unanimité ni dans sa forme, ni dans sa position relative à la Turquie. Ensuite, comme dans le cas de ses relations internationales ou des résultats des régionalisations basées sur des critères socio-économiques (Chapitre 2 et 3), il semble que la Turquie puisse être qualifiée comme un pays oscillant entre des appartenances multiples du point de vue des étudiants. Enfin, malgré l'existence de divergences sensibles entre les différents étudiants interrogés,

les formes présentées par l'analyse géomatique des tracés avaient tendance à s'assimiler à des découpages relativement proches d'entités « continentales » relativement classiques.

Figure 26: Les découpages de l' « Europe » et du Monde selon les étudiants turcs

Source : Lambert, N. et Didelon, C., 2011* pour l'Enquête EuroBroadmap (2009)



Aide à la lecture : Cette carte est une reconstruction cartographique mathématique d'un corpus de cartes mentales proposé au public d'étudiants enquêtés. Les différents tracés individuels, digitalisés, ont fait l'objet d'une procédure d'agrégation sur la base d'une trame analytique permettant d'identifier les nombres de tracés effectués sur chaque pixel de la carte, un pixel mesurant 50km carré. Plus les pixels sont situés dans les teintes marron foncée, plus leur fréquence d'inclusion à l' « Europe » est élevée (valeur maximale : intégrée par 100% des enquêtés ayant répondu à la question.) Plus ils sont dans les teintes claires, moins ils ont tendance à avoir été intégrés à l' « Europe »

Ce premier exemple introductif permet de retrouver un certain nombre de questionnements avancés jusqu'ici dans le cadre des tentatives de régionalisations géo-historiques et géoéconomiques présentées dans la première partie. Les représentations de l' « Europe », même du point de vue de populations situées en Turquie, un pays pourtant mis à distance sur la base d'arguments de « géographie prétexte », présentent-elles des visions du Monde très majoritairement identifiables à des ensembles pseudo-continentaux ? En d'autres termes le type de représentation dominante est-il aussi unanime que dans les représentations des défenseurs de la géographie prétexte ? Quelles autres visions de l' « Europe » géographique, minoritaires ou alternatives peut-on observer dans la population d'enquête ? Peut-on dégager des représentations singulières, relativement inattendues par rapport à ces cadres hérités d'une longue période de sédimentation des représentations continentales dans les imaginaires collectifs européens ? Permettent-elles de retrouver les multitudes de dimensions et orientations du voisinage turc observable dans l'analyse des relations internationales ou à travers la construction de régions homogènes basées sur des critères socio-économiques ? Quelles interprétations peut-on faire de ces formes de représentations ? Sont-elles révélatrices d'une relative adhésion à des discours géopolitiques ambiants véhiculant différents types d'images ? Ou au contraire s'expliquent-elles par des positionnements personnels sur un objet qui peut, finalement, aussi faire l'objet de débat vu de Turquie ?

La seconde partie de ce travail propose d'aborder cette question par l'analyse d'un matériau d'enquête original composée de cartes mentales interprétatives, susceptible de fournir quelques approfondissements sur les formes et limites des « Europe » dans les représentations des étudiants ainsi que sur leur diversité au sein de cette population d'étude (Chapitre 5). Il s'agira, en d'autres termes, d'appliquer une analyse par le flou et l'incertitude à la délimitation d'entités spatiales imaginaires afin de proposer quelques hypothèses interprétatives sur la manière dont se structurent les représentations géographiques dans la population étudiante enquêtée. Mais le travail ne s'arrêtera pas à l'analyse de la seule dimension spatiale de l' « Europe ». En effet, notre introduction générale et le Chapitre 1 ayant insisté sur la nécessité d'étudier la région

« Europe » au regard de la notion qu'elle est censée recouvrir, un autre moment important de ce travail présentera une analyse sémantique du terme du point de vue, de cette même population étudiante, en proposant une étude du vocabulaire associé au mot « Europe » par les étudiants turcs (Chapitre 6).

Dans la mesure où cette partie de la thèse s'attache à produire un certain nombre d'éléments empiriques pour approcher ces questions complexes, les analyses des « régions » et « notions » d'« Europes » turco-centrées proposées ici seront précédées par un Chapitre présentant le dispositif d'enquête et la population étudiée pour parvenir à la construction de corpus d'enquête susceptibles d'apporter quelques éléments de réponses (et sans doute quelques nouvelles questions – Chapitre 4). Cette partie s'intéresse donc ici à l'esquisse d'une diversité de visions d'« Europe » turco-centrées, en prenant le parti d'associer analyse de l'espace et des imaginaires sémantiques.

Chapitre 4 : Enquêter sur les représentations du Monde des étudiants turcs

Comment saisir les représentations de l'« Europe » des étudiants turcs ? Quels outils, quelles méthodes et quelles contraintes peuvent être identifiées pour l'investigation des représentations sociales d'un objet flou situé à une échelle macro-géographique ?

L'une des ambitions du projet de thèse était d'éprouver la résilience des représentations du Monde au cours du temps. Cette ambition pose de manière particulière la question de l'articulation et de la reproductibilité de méthodes développées antérieurement (une enquête internationale plus ancienne, l'enquête Eurobrodoadmap) dans une recherche de terrain originale menée dans le cadre de ce doctorat. De fait, une seconde question importante est liée à l'identification des choix et dispositifs qui autorisent la comparaison dans le temps des résultats entre ces différentes enquêtes. Avant toute présentation des résultats, il est donc nécessaire de présenter le dispositif d'enquête et les méthodes choisies pour accéder aux régionalisations subjectives du Monde.

Ce travail de recherche a été pensé à travers une entrée par le terrain. Ce point de méthode et de présentation des enquêtes permettra de mettre en avant les apports d'une expérience de première main pour comprendre de l'environnement social et territorial des étudiants rencontrés. Ce chapitre constitue donc le moment privilégié pour présenter les caractéristiques de la population étudiée et observer ce que recouvre cette catégorie englobante des étudiants turcs.

La construction de la méthodologie est passée par l'élaboration d'un dispositif, de questionnements et d'outils d'enquête adaptés à la population ciblée, à savoir les étudiants en premier cycle universitaire de différentes villes de Turquie. A ce stade de la démonstration, il est donc nécessaire de justifier le choix du public cible et des différents outils utilisés pour la réalisation d'une enquête portant sur les représentations de l'« Europe » et du Monde. Insister sur ces différents éléments est fondamental dans la mesure où les enquêtes menées dans le cadre de cette thèse sont dépendantes de ce contexte très particulier et n'ont donc pas vocation à être généralisée à d'autres segments de la population turque.

Une première partie présentera donc les différentes méthodes d'enquêtes utilisées pour faire émerger des représentations de l'« Europe » puis la seconde présentera en détail la population d'enquête.

4.1. Adapter un dispositif d'enquête au contexte turc

Les enquêtes menées dans le cadre de cette recherche doctorale sont tributaires d'une expérience de recherche antérieure : l'enquête Eurobrodoadmap, menée en 2009 dans le cadre de la septième phase des Projet-Cadre pour la Recherche et le Développement (PCRD ou *Framework Programme - FP*) de la Commission Européenne. 12 équipes de recherches partenaires à travers le monde ont collaboré pour analyser la place de l'« Europe » dans le Monde à travers des indicateurs variés : flux commerciaux, structure des votes au conseil de sécurité des Nations Unies, les mobilités et représentations des migrants à destination de l'« Europe » ou encore l'analyse des manuels scolaires¹²⁰. La partie dont s'inspire cette thèse concerne celle liée à un groupe de travail (*Work Package 2 – WP2*) spécifiquement consacré à la production et à l'analyse d'un matériau original visant à saisir la manière dont les étudiants du premier cycle universitaire de différents pays du Monde se représentaient l'« Europe » (au sens large) et le « Monde ».

Cette enquête, coordonnée par des équipes de recherche du CNRS, a été menée auprès d'environ 10 000 étudiants localisés dans 42 villes d'enquêtes réparties entre 18 pays entre juillet 2009 et février 2010

¹²⁰ L'ensemble des rapports et des livrables publiés à la suite de cette enquête sont disponibles en ligne, sur le site HALSHS (url : <https://tel.archives-ouvertes.fr/EUROBROADMAP>, dernière consultation : le 25/08/2017). Les différents groupes de travail (*Work Packages*) ont publié un certain nombre d'articles de valorisation de ces travaux dont la liste n'apparaît pas dans cette thèse. Une version synthétique et pédagogique de présentation des principaux résultats pour une sélection de pays est disponible sur le site Subjective Mapper développé par l'équipe de l'UMS RIATE (url : www.ums-riate.fr/mapper, dernière consultation le 25/08/2017).

(Didelon et *al.*, 2011-a, p. 39). L'enquête a porté sur des pays occupant des positions géographiques et stratégiques différentes vis-à-vis de l'« Europe » : elle a regroupé à la fois des pays membres de l'UE, des pays non membres, des pays candidats ou localisés dans le voisinage de l'UE, et des pays plus éloignés (Brésil, Chine ; *Ibid.* p.39-43 ; cf. Figure 27). On se focalisera dans le cadre de cette thèse, sur la partie turque de l'enquête dont les résultats ont été produits par des chercheurs localisés dans les Universités d'Istanbul et Dokuz Eylül (Izmir – Kirpınar et *al.*, 2011).

Comme toute enquête de ce type, elle a développé un dispositif d'enquête généraliste et reproductible à petite échelle dans des contextes culturels et nationaux divers. Dans la perspective d'un travail spécifique sur la Turquie il est donc nécessaire de réfléchir aux éléments susceptibles : 1) d'approfondir, de confirmer un certain nombre d'hypothèses formulées lors des traitements de l'enquête Eurobroadmap par ses auteurs ; 2) de raffiner le questionnement par rapport aux problématiques propres au contexte turc, dans la mesure où on a choisi ce territoire particulier comme objet de recherche. Par conséquent, la réflexion méthodologique sur le protocole et les outils d'enquête utilisés est soumise à une forme d'injonction contradictoire. Elle nécessite d'arbitrer en faveur d'un *optimum* entre nécessité d'une enquête spécifique au cas turc tout en permettant la comparaison entre cette nouvelle enquête et les résultats de celle de 2009.

Figure 27: Localisation des pays et des villes d'enquêtes de l'enquête Eurobroadmap

Source : Didelon et *al.*, 2011-a, p. 40.



Cela a conduit à l'élaboration d'un protocole méthodologique consistant en une première phase qualitative d'entretiens, à la fois exploratoire et confirmatoire, qui s'est avérée nécessaire pour préparer une nouvelle phase d'enquête par questionnaire.

4.1.1. Une première phase d'enquête exploratoire (avril-juin 2012)

L'objectif de cette première phase exploratoire a été de saisir les attitudes spécifiques des étudiants turcs sur les questions de régionalisation, de vision du Monde et d'attractivité. Cette phase exploratoire, construite pour guider la construction d'un nouveau questionnaire, est également confirmatoire, dans la mesure où un certain nombre d'hypothèses tirées de l'enquête Eurobroadmap pouvaient être éprouvées dans le cadre des entretiens semi-directifs (Blanchet et Gotman, 2010). A titre d'exemple, le questionnaire Eurobroadmap posait des questions en termes de pays et de villes attractives pour y vivre. Lors des

entretiens, différentes expérimentations ont été menées pour tester l'utilisation de notions plus larges comme le terme de « lieu » (« *place* ») et demander aux étudiants des éléments d'explication sur le choix de certains pays apparus comme attractifs dans la première enquête (par exemple l'attractivité de la Russie¹²¹ comme pays de résidence pour les étudiants de sexe masculin – Guérin-Pace, et *al*, 2014). D'un certain point de vue, la combinaison d'un questionnement qualitatif et quantitatif autorise le passage d'une perspective « compréhensive » à une perspective « explicative », spécifique de l'enquête par questionnaire menée l'année suivante (de Singly, 2012, p. 17).

Plusieurs stratégies ont été adoptées pour accéder aux étudiants : contact par des collègues universitaires à Istanbul et Izmir (Université Dokuz Eylül)¹²². Dans le cas d'Erzurum, où notre relais était une étudiante du campus, je suis passé par le réseau d'interconnaissances de cette dernière pour constituer mon groupe d'enquête. Dans les cas précédents, je demandais aux étudiants interviewés s'ils pouvaient me recommander des personnes de leurs connaissances pour poursuivre mes entretiens (méthode « boule de neige »).

Objectifs et construction de la grille d'entretien

Dans leur principe, les entretiens semi-directifs et la grille sur laquelle ils s'appuient, s'articulent autour de modules centraux similaires au questionnaire d'enquête de 2009, en poussant les étudiants à produire un discours sur leur représentation du « Monde » et sur l'objet « Europe », abordé en fin d'entretien (cf. deuxième partie de la grille d'entretien en Annexe 3). A ces éléments s'ajoutent des modules permettant de saisir les caractéristiques individuelles des enquêtés. Aux caractéristiques sociodémographiques classiques (âge, composition de la famille), la grille ajoute deux dimensions spécifiques : trajectoires spatiales des individus et de leur famille (existence de mobilités internationales au sein de la famille nucléaire et élargie), ainsi que des éléments liés à leurs pratiques culturelles (loisirs, consultation de *media* locales et étrangères, etc.), pratiques pressenties comme pouvant influencer la vision du Monde et de l'« Europe » des étudiants. Le déroulement de l'entretien a été pensé afin de limiter l'interaction entre les questions relatives à l'attractivité et celles relatives à la définition du contenu du mot « Europe ». Dans les enquêtes menées en 2009 et 2013, ce dernier module était situé à la fin du questionnaire pour éviter de biaiser les réponses aux questions ouvertes sur les choix de mobilités.

Compte tenu de ma maîtrise limitée de la langue turque au moment de l'enquête, les entretiens ont conduits en anglais, à Istanbul et à Izmir, ou en présence d'une traductrice (Esma, étudiante en licence d'anglais de l'université d'Erzurum qui se trouvait également être notre contact sur place).

Situation d'entretien et déroulement de l'enquête

Même si la grille d'entretien utilisée a été pensée pour réaliser des entretiens semi-directifs, certains entretiens ont pu prendre un tournant plus directif, compte tenu des difficultés liées aux conditions d'entretiens (difficulté liée à la maîtrise de l'anglais, contraintes liées au temps de traduction dans le cas des entretiens menés en présence d'une traductrice). Une grande partie du travail a constitué à faire objectiver les évidences ou les stéréotypes latents dans les discours des étudiants : demander de définir des catégories de discours, comme dans le cas de l'opposition évidentes au regard des enquêtés entre « pays chauds et les pays froids » comme pays attractifs (cf. Chapitre 7) ou les éléments de complicité ou de sous-entendu liés, dans certains cas, à un sentiment de proximité à mon égard (jeune de moins de 25 ans, étudiant, etc.). La posture choisie pour pousser l'étudiant à développer systématiquement ces points d'évidence a été d'adopter une posture de naïveté et d'insister systématiquement sur le fait que j'étais un étudiant français, extérieur au contexte turc, et trop peu familiarisé avec celui-ci pour en saisir les subtilités. Cette attitude a souvent été

¹²¹ En plus de l'article en référence, les résultats d'une analyse factorielle sur ces processus de différenciation abordés plus en détail dans le chapitre 7 ont fait l'objet d'une communication lors du colloque annuel de du Congrès pour la Géographie de l'Europe (EUGEO –

Tourelle, E., 2013, "Europe seen by Turkish students : a mental definition from a non-eurocentric point of view", EUGEO conference, september 2013, Rome.)

¹²² Dans le cas d'Istanbul, j'ai eu la possibilité d'effectuer une annonce en amphithéâtre, dans le cas d'Izmir, le collègue me présentait par groupe les étudiants à qui il proposait le principe de l'enquête au fil de sa semaine de cours

fructueuse dans la mesure où certains étudiants sont allés jusqu'à m'offrir des formes d'initiation au « style turc » ou à « l'esprit turc » (*sic.*), ce qui a permis de diminuer le rapport de domination susceptible d'être introduit par ma position d'enquêteur.

En outre, le fait de mettre l'étudiant à l'aise à travers une certaine « neutralité bienveillante » (pour reprendre une expression souvent prêtée à C. Rogers) était essentiel pour la partie de l'entretien relatif à au recueil des lieux attractifs ou répulsifs, dans la mesure où certains étudiants pouvaient se sentir en situation de jugement. En effet, les étudiants peuvent avoir le sentiment d'être évalué sur une question de connaissance, comme dans le cadre d'un examen (il y a des bonnes ou des mauvaises réponses, des réponses évidentes) ; mais également dans le sens d'un jugement de valeur (dire que j'aimerais vivre ou ne pas vivre dans tel ou tel pays risquerait de me faire passer pour telle ou telle sorte d'individu...) ¹²³.

Certains éléments étaient liés à une certaine curiosité vis-à-vis de la perception de mon relatif exotisme du point de vue des étudiants. Certains m'ont en effet expliqué être le premier « français » voire le premier « européen » à discuter avec eux. Il était donc légitime d'introduire comme élément de transaction une certaine réciprocité dans la situation d'enquêteur, les étudiants devenant enquêteur une fois mon travail terminé pour avoir des informations sur le mode de vie parisien, mon avis sur le système universitaire européen voire, le plus souvent, mon avis sur mon expérience de la Turquie ou les turcs. Ainsi à la fin d'un entretien collectif, Fehrat, étudiant en quatrième année d'économétrie à l'Université Dokuz Eylül d'Izmir me demande : « *So I was asking, how do you find Turkish guys? What is your opinion? Before you came in turkey and after you came there?* ». Dans certains cas, ces questions à mon égard ont pu se faire l'écho de l'actualité du printemps 2012, notamment à travers la question du génocide Arménien, resurgie à l'occasion de la proposition de loi visant à pénaliser les attitudes négationnistes proposées à l'Assemblée Nationale française à l'époque. Enfin, il pouvait arriver que les étudiants, dans l'ensemble étonné et/ou amusés par la nature des questions d'enquête, me retournent les questions pour connaître mon avis sur les limites de l'« Europe » ou la liste de mes pays favoris. La difficulté de l'exercice consistait dès lors à rendre compte de mon incapacité à répondre aux questions dans la mesure où je les posais peut être trop souvent.

D'une manière générale, l'enquête a été particulièrement bien reçue, l'ensemble des étudiants enquêtés semblant même, malgré l'apparente difficulté des questions, stimulés par des questionnements visiblement peu habituels et, à leurs yeux éloignés de la géographie voire des sciences sociales. De fait, c'est avec une relative décontraction que les listes de lieux attractifs ou répulsifs, notamment, ont été formulées dans une grande majorité d'entretiens. Ce dernier point permet de relativiser les biais induits par le fait d'imposer une évaluation de lieux dans les questionnaires et suggère que l'exercice a été relativement bien reçu et que les étudiants ont eu tendance à y répondre de manière relativement spontanée. D'une manière générale, le fait d'avoir affaire à un enquêteur relativement jeune semble avoir conduit la plupart des enquêtés à adopter une attitude détendue et réceptive à la situation d'enquête.

Un ensemble d'interactions plus importantes est à signaler dans le cas d'un certain nombre d'entretiens collectifs. Cette situation en grande partie liée à la méconnaissance des méthodes d'enquête par entretien de certains de mes contacts universitaires sur place, qui m'ont parfois envoyés les étudiants par groupe lors de plages de temps libre permises entre deux cours. Dans quelques cas, d'étudiantes notamment, ils pouvaient également venir à plusieurs spontanément, sans toujours prévenir à l'avance, après avoir rencontré un camarade susceptible d'être lui aussi interrogé, ce que j'ai parfois interprété comme de la simple timidité. Sans expérience préalable des méthodes d'entretiens collectifs ou *focus group*, j'ai fait le choix d'accepter ces situations d'entretiens de groupe pour éviter le risque de perdre de vue les étudiants après leur avoir demandé de revenir plus tard ou un autre jour (Duchesne et Haegel, 2004 ; Baribeau et Germain, 2010 ; Tschannen, 2010). En effet, malgré l'apparente accessibilité d'une population d'étudiants pour un enseignant, la principale difficulté de cette enquête par entretien a été de recruter les étudiants. Par facilité d'écriture, on fera référence à cette première phase d'enquête qualitative en la désignant comme l'enquête de 2012.

¹²³ En plus de tous ces éléments, j'ai également veillé à respecter un certain nombre de règles élémentaires pour instaurer une relation de confiance : me présenter, présenter le cadre général de l'enquête, de sa finalité, demander la possibilité d'enregistrer l'entretien (aucun refus), proposer aux étudiants, quand c'était possible, de nous retrouver dans un lieu de leur choix (le plus généralement un café).

Cette première phase d'enquête a permis d'accéder à un ensemble de discours précieux pour l'interprétation de l'enquête par questionnaires ainsi que d'une compréhension plus fine du contexte de réception de l'enquête, comme on le verra plus loin.

4.1.2. L'élaboration d'une enquête par questionnaire sur le modèle d'Eurobroadmap (mars-mai 2013)

Passée cette phase d'approche du terrain d'étude, permettant une plus grande compréhension de la population ciblée et l'expérimentation des différentes questions, la fin de l'année 2012 a servi à l'élaboration d'un questionnaire sur la base des résultats de cette phase à la fois confirmatoire et exploratoire.

L'objectif du questionnaire était d'« opérationnaliser un concept », d'objectiver le concept d'« Europe », plaçant ainsi des « questions d'opinion » au cœur de du questionnaire (de Singly, 2012, p. 23). De fait, ce type d'investigation pousse l'enquêteur à donner une place prépondérante aux questions ouvertes dans la mesure où elles « privilégient les catégories dans lesquelles les individus perçoivent le monde social, plutôt que de les imposer par les modalités des réponses 'fermées' » (*Ibid.*, p. 65). Le corollaire du recours aux questions ouvertes est qu'il laisse une place aux réponses spontanées, inattendues, qui permettent l'émergence de représentations diversifiées (cf. Chapitre 6). La volonté de limiter les interactions entre enquêté et enquêteur sur des questions d'opinion portant sur des représentations explique le recours à un questionnaire semi-administré.

Afin de recentrer ce questionnaire sur la problématique et le cas turc, le premier choix a été de limiter le questionnaire sur un nombre plus restreints de modules que l'enquête Eurobroadmap de 2009 (trois, alors que cette dernière en comportait quatre). La question sur les découpages du Monde, présente dans le questionnaire initial, n'a ainsi pas été retenue dans la nouvelle version¹²⁴ dans la mesure où cette question, complexe et au dispositif peu évident, risquait de décourager les étudiants en leur proposant un questionnaire trop long et peut-être rébarbatif. Toutefois, les principes généraux du questionnaire EuroBroadMap, combinant un exercice de délimitation de l'« Europe » sur un fond de carte imprimé, une question ouverte basée sur la technique des mots associés (Didelon et *al.*, 2011-b ; Brennetot et *al.*, 2014) et enfin une succession de questions sur les préférences résidentielles d'étudiants, ont été conservés. Les modifications introduites ont porté sur la question de la délimitation (consigne et fond de carte) ainsi que dans le module lié à l'attractivité, à affiner l'analyse des problématiques infranationales par l'introduction de questions sur l'attractivité interne à la Turquie et le recueil des mobilités internes antérieures.

Par facilité d'écriture, on fera référence à cette deuxième phase d'enquête comme l'enquête 2013. Un certain nombre de choix a été effectué pour maintenir une proximité avec l'enquête Euroroadmap de 2009, tout en effectuant un certain nombre d'ajustements. On se focalisera sur ces derniers éléments dans la mesure où la justification des techniques utilisées pour cerner les représentations de l'« Europe » et du « Monde » a été abondamment commentée par leurs concepteurs (Didelon et *al.*, 2011-a, 2011-b, 2011-c ; Beauguitte et *al.*, 2012 ; De Ruffray, 2013 ; Didelon et Grasland, 2014 ; Brennetot et *al.*, 2014).

La méthode des cartes mentales interprétatives pour saisir les limites d'entités géographiques

Le recours à la carte mentale comme technique d'enquête est relativement ancien, bien que le cadre d'émergence et le sens revêtu par cette notion laisse elle-même la place à un certain flou terminologique. Développée dans le champ de la psychologie comportementaliste par E. Tolman qui introduisit la notion de « cartes cognitives » (« *cognitive maps* ») pour désigner le mécanisme de représentation de l'espace chez l'humain et l'animal, la technique des cartes mentales fut popularisée par les travaux de l'architecte K. Lynch dans son ouvrage *The Image of the City* (Tolman, 1948 ; Lynch, 1960). Dans cet ouvrage, il analysa les images collectives de grandes villes nord-américaines, telles qu'elles pouvaient être saisies dans les représentations

¹²⁴ Voir le module C du questionnaire Eurobroadmap : « Sur la carte suivante, dessinez vos propres divisions du monde (15 au maximum) et, sur la carte, donnez un numéro à chacune des zones que vous avez dessinée. », cf. questionnaire Eurobroadmap en Annexe 3)

de populations résidentes comme de passage. Nombreuses sont les disciplines à s'être emparées de cet outil (géographie, anthropologie, sciences politiques, psychologie, sciences cognitives et neurologiques) sous des appellations diverses (« cartes cognitives », « cartes mentales », « images cognitives », « images environnementales, etc. – Kitchin, 1994). Au-delà de leurs seules appellations, les formes, formats et contenus mêmes de ces cartes peuvent désigner des outils divers. Les sciences cognitives peuvent, par exemple considérer l'existence de représentations cartographiques multidimensionnelles dans le système nerveux central des enquêtés. K. Lynch, pourtant considéré comme le père fondateur de cette méthode a d'ailleurs plus procédé à des reconstructions cartographiques sous le terme de « représentations environnementales » qu'à l'analyse de ce que l'on désigne plus traditionnellement à travers le terme de « cartes mentales ».

L'engouement dont ces techniques font preuve aujourd'hui, n'a pas contribué à unifier le contenu recouvert par cette notion, ce qui explique notre choix de privilégier l'une des terminologies développées récemment pour caractériser de grandes familles de cartes mentales (Kitchin, 1994 ; Paulet, 2002 ; Breux et al., 2011 ; Didelon et al., 2011-c. ; Toureille, 2016). Ces typologies se réfèrent principalement ici à la tradition des cartes mentales dans le contexte disciplinaire spécifique de la géographie dans lesquelles ces méthodes cartographiques furent introduites par les tenants du *spatial behaviorism* (Downs et Stea, 1973 ; Gould et White, 1974).

Ainsi, on désignera comme cartes mentales des représentations subjectives, à travers un langage graphique (le dessin) d'une réalité spatiale par un individu ou un groupe d'individus. Les cartes mentales sont donc un dispositif méthodologique passant par la production d'un objet (une représentation graphique), considéré comme *medium* d'accès aux imaginaires. Les cartes mentales sont ainsi le fruit de la sélection des perceptions (sphère cognitive) stockées ; traitées et intégrées en fonction d'une expérience perceptive passée et « comprend l'espace tel qu'il est vu par des sujets, mais aussi imaginé et construit avec l'adjonction des connaissances intériorisées » ; informées par le vécu et l'ancrage social de l'individu (Cauvin, 1999).

Partant de cette définition, une très grande diversité de dispositifs méthodologiques existe pour permettre l'émergence de représentations spatialisées d'un phénomène à travers le dessin. Le premier type de cartes mentales, sans doute le plus connu en géographie, correspond aux cartes réalisées à main levée (*sketch maps*) sur une feuille vierge sur la base d'une consigne verbale donnée à l'enquêté, (« dessiner votre quartier », par exemple). Ce premier type de dispositif conduit à un rendu particulièrement riche de sens et a comme principal inconvénient d'être relativement complexe à interpréter dans la mesure où un nombre importants de paramètres entrant en jeu dans la réalisation de la carte contribue à augmenter l'hétérogénéité des productions obtenues (modalité graphique¹²⁵, sélectivité des phénomènes représentés, etc.). Il pose également des limites à l'objectivation de leur contenu (absence de légende complexifiant l'interprétation des variations des formes de représentation d'un enquêté à l'autre). Ce type de carte a été très largement employé pour l'étude d'espaces à grande échelle, tout particulièrement pour l'étude d'environnements intra-urbains, dans la continuité des travaux de K. Lynch (Cauvin, 1999 ; Zeneidi-Henry, 2002 ; Fournand, 2003 ; Avry, 2012) ou encore pour la visualisation graphique de concepts ou de géosymboles (le cyberspace ou la notion d'« île », par exemple – Breux et al., 2011 ; Rolland, 2015¹²⁶).

Pourtant, quelques auteurs se sont distingués en menant des études sur d'autres objets, comme le Monde ou certaines macro-régions (Saarinen, 1987 ; Sudas et Gokten, 2012, cf. Figure 28¹²⁷). Quelle que soit l'échelle d'analyse, la difficulté de la comparaison entre les différentes cartes et de leur interprétation reste

¹²⁵ On désigne par « modalité graphique » le type de dessin propre à chaque individu, certains tracés pourront ainsi être plus ou moins précis, plus ou moins réalistes, plus ou moins propres...

¹²⁶ Voir également sur ce point l'expérience menée par François Arnal sur les représentations du concept d'« île » par ses étudiants d'Hypokhâgne (« Dessine-moi une île ! De l'imaginaire en cartographie », [en ligne sur le blog [visionscarto.net](https://visionscarto.net/dessine-moi-une-ile) : <https://visionscarto.net/dessine-moi-une-ile>], publié le 2 octobre 2015.

¹²⁷ L'enquête de Sudas et Gokten a été conduite auprès d'un : « échantillon est composé de 72 étudiants inscrits à l'Université de la Mer Egée [Izmir]. 40 de première année, 32 de quatrième année ont participé à la recherche. Une feuille blanc de format A3 fut donnée à chaque étudiants à qui l'on a demandé de dessiner une carte d'Europe » “The sample group consists of 72 registered students of Ege University Geography Department. 40 of the first year and 32 of the fourth year students have participated in the research. A blank A3 sized paper sheet was given to the each student and the participants were asked to draw a map of Europe” (Sudas et Gokten, p. 43)

centrale. Une manière de compenser ces limites peut être de réaliser ces cartes en situation d'observation ou d'entretien (Dewaele, 2012 ; Mekdjian et Olmedo, 2016). Cette approche semble ainsi être moins adaptée à un dispositif d'enquête par questionnaire compte tenu de son caractère auto-administré.

Une carte mentale peut porter sur la connaissance d'un espace donné, sur les pratiques spatiales ou encore sur le jugement ou l'évaluation d'un lieu (Paulet, 2002). Un problème central de l'utilisation de ce dispositif de cartes à main levée est de reposer principalement sur une question de connaissance, c'est-à-dire, dans le vocabulaire de la psychologie cognitive appliqué à ce type de dispositif, sur la capacité d'un individu à restituer une configuration spatiale à travers une représentation analogique de ce dernier. Or ce que l'on cherche à obtenir dans le cadre d'un travail sur la définition spatiale de la région « Europe » est moins une question de connaissance ou de qualité de représentation d'un phénomène dans l'espace (« comment est représentée la limite ? Si jamais elle l'est ») qu'une évaluation d'un phénomène ciblé (de type « où passe la limite ? »). L'approche la plus adaptée au recueil des représentations de l'« Europe » est cette dernière que les concepteurs de l'enquête EuroBroadMap désignent à travers le terme de « carte interprétative » (d'autres qualifient cette méthode d'« hypothético-déductive » – Didelon et *al.*, 2011-c ; Breux et *al.*, 2011)

Ce type de cartes repose sur un dispositif imposant un cadre de réalisation directif à l'enquêté. Il est généralement proposé à l'enquêté, à partir d'un fond de carte imprimé, de délimiter ou de localiser une entité précise : « [o]n ne cherche pas à voir comment un individu dessine l'espace, ni quel est son niveau de connaissance, mais comment il circonscrit un phénomène particulier dans un espace dont on lui fournit le fond de carte » (*Ibid*, p. 72). Beaucoup moins riche dans leur contenu, ce type de carte mentale semble néanmoins particulièrement adapté ici dans la mesure où il contraint l'enquêté à évaluer un élément précis du dispositif spatial sur lequel on le sollicite (il s'agit davantage d'un exercice d'identification du type : « cette partie du Monde est-elle ou non en Europe » qu'un exercice d'association libre). L'autre avantage d'une telle méthode est qu'elle conduit l'enquêté à adopter une modalité d'expression graphique fixée *a priori* (tracer un trait, une croix, un point...). Ce dispositif contient toutefois des limites qui sont précisées dans l'encadré (cf. Encadré 3).

Encadré 3 : Limites de la méthode des cartes mentales interprétatives

La limite de cette méthode se lit à la lumière de ses qualités : le contenu obtenu est très normé et risque de conduire à une surinterprétation d'un tracé. Il contribue ainsi à simplifier le discours de l'individu via la contrainte de s'exprimer dans le langage imposé par le concepteur de l'enquête. Une procédure de « triangulation méthodologique » *via* le croisement des résultats avec les réponses fournies à d'autres questions permet, dans une certaine mesure, de diminuer ce travers. L'analyse par une « triangulation des sources » en confrontant ces résultats aux discours produits par des étudiants lors de la phase d'entretien (Denzin, 1978) vient renforcer ce dispositif.

Une autre limite importante de cette méthode dite de « carte mentale interprétative » est liée au fait qu'un tel exercice de délimitation pousse l'enquêté à fournir des entités spatiales contiguës, alors qu'une question ouverte de type (« Donnez les noms de pays, qui selon vous, sont européens ») ou à partir d'une liste de pays (« Barrez le nom des pays qui, selon vous, ne sont pas Européens ») autoriserait des « trous » dans la région ainsi délimitée. Par exemple, le Luxembourg n'a pas la même probabilité d'être intégré à l'« Europe » dans un système par liste que dans le cas d'un exercice de délimitation.

Figure 28 : Exemple de cartes mentales de l' « Europe » effectuées par des étudiants turcs

Source : Sudas et Gokten, 2012, p. 46.

a) **Exemple 1 :** « L'Europe » perçue par un étudiant de première année.

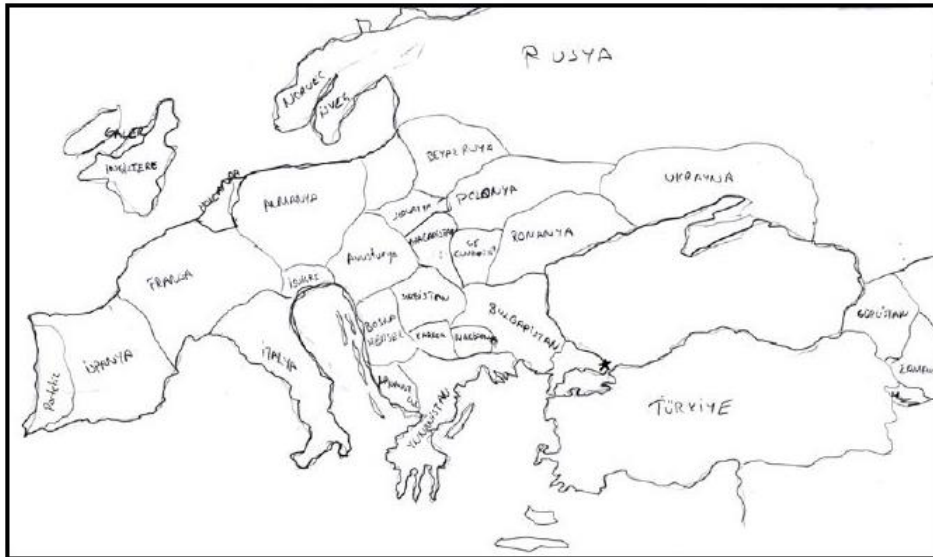


Figure 1. “Europe” of a 1st grade student: Excluding symbolic components, in graphic style and including Turkey completely with its name.

b) **Exemple 2 :** l' « Europe » perçue par un étudiant de quatrième année

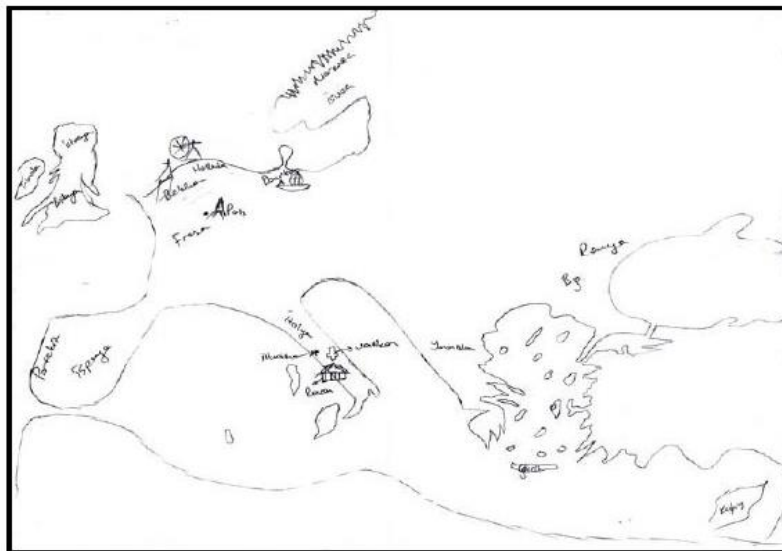


Figure 2. “Europe” of a 4th grade student: Including both geographical and symbolic components, in graphic style. Turkey is represented with the western part of the Anatolian Peninsula but name is not specified.

Commentaire des deux cartes : A travers ces deux exemples, on constate l'importance des différences dans la manière de réaliser les cartes : dans le premier cas, l'étudiant cherche à reproduire la complexité du maillage politique par un tracé des côtes (carte du haut), alors que dans le second, l'enquêteur recourt à un tracé stylisé, notamment dans les secteurs les plus éloignés de Turquie, en introduisant des toponymes et des figurés symboliques. Ainsi, comparer un grand nombre de cartes devient rapidement complexe compte tenu de cette variabilité importante. A la différence des cartes mentales s'appuyant sur un contour des pays, ce type de dispositif a l'avantage de laisser l'enquêteur choisir le cadrage approprié de la carte (dans le premier cas la Turquie est intégrée en intégralité à la carte, dans le second, c'est uniquement le cas de la partie occidentale de la péninsule anatolienne).

Bien qu'il s'inspire largement des perspectives ouvertes par C. Didelon et, notamment dans le cadre du projet Eurobroadmap (Didelon, 2010 ; Didelon et al., 2011-b, 2011-c, de Ruffray, 2013), l'outil d'enquête utilisé dans notre questionnaire de 2013 se distingue de la manière suivante :

- *Echelle cartographique et centrage du fond de carte* : Comme avancé plus tôt, l'objectif de cette enquête de situer le questionnement à une échelle globale mais de poser une question spécifiquement liée à une régionalisation de l'« Europe » vue de Turquie. Ainsi, à la différence des fonds de cartes régionaux utilisés dans les enquêtes précédentes (Didelon, 2010, 2011-b), le fond de carte proposé ici était turco-centré dans la mesure où les fonds de cartes de l'« Europe » élargie produits en 2009 apparaissaient comme trop euro-méditerranéo-centrés et susceptibles de perdre de vue l'importance du voisinage centre-asiatique pour une population d'enquête turque (cf. Figure 29). Dans la mesure où la posture de doute méthodologique proposé dans cette thèse suppose de laisser une relative liberté à l'enquêté pour tracer les limites des régions proposées sur le fond de carte, le choix s'est donc porté pour un cadrage relativement large sur une projection globale (polaire azimutale).

- *Annotations du fond de carte* : au-delà de cette modification, le choix a été d'inscrire le nom de chaque pays sur la carte afin de réduire l'effet de connaissance et focaliser l'analyse sur le recueil de la délimitation au regard de l'évaluation et du jugement de l'enquêté (Paulet, 2002), quand on sait que l'identification d'un certain nombre de pays peut poser problème (il est très probable que les étudiants turcs aient autant de mal que les étudiants français à différencier clairement les différents pays baltes, par exemple). Privilégier la trame des frontières étatiques comme les noms des pays dans la langue des enquêtés sur le fond de carte peut contribuer à développer une vision du monde centrée sur l'Etat et risquant de procéder par agrégation. Cette critique peut néanmoins être atténuée dans la mesure où la trame nationale constitue un point de repère traditionnel et plus facile à interpréter que d'autres objets géographiques (villes, région-infra nationale).

- *Triptyque simili-continental* : Plutôt que de demander aux étudiants de tracer les limites de la seule « Europe »¹²⁸ ou encore de dessiner leurs propres parties du Monde¹²⁹ la question posée dans le questionnaire de 2013 était : « Sur la carte suivante, tracez des lignes pour délimiter l'Europe, l'Asie, l'Afrique ». Ce choix impose au répondant d'identifier des catégories d'analyse a priori, notamment concernant l'« alter-Europe » (qui pourrait être identifiée par un autre référentiel que l'Asie : « Moyen Orient », « Monde musulman », etc.). Ce choix se justifie par le fait que l'analyse des entretiens révélait des représentations du Monde le plus souvent duales, opposant l'« Europe » à une « alter-Europe » plurielle (Asie, Moyen orient, Monde musulman, monde traditionnel etc. – cf. Chapitre 5). Le fait de privilégier la catégorie « Asie » fut motivé par un souci de simplicité d'analyse des résultats, cette entité pouvant *a priori* apparaître comme plus neutre que d'autres (« Moyen orient », « Monde musulman »). Maintenir une troisième catégorie « Afrique » se justifie yeux par la volonté d'introduire dans l'analyse une catégorie témoin, c'est-à-dire une catégorie qui, recouvrant moins d'enjeux que les deux autres pour les étudiants turcs et ainsi susceptible de révéler les particularités des catégories européennes et asiatiques à leurs yeux.

Ce type de dispositif permet de faire des hypothèses sur des statistiques d'appartenance de certains pays à l'« Europe » et sur les supports des représentations spatiales.

¹²⁸ La question proposée dans l'enquête de 2009 était : « Sur la carte suivante, tracez une ligne figurant les contours de l'Europe, selon votre propre point de vue. », question D1 du questionnaire Eurobroadmap en Annexe 3)

¹²⁹ La question proposée dans l'enquête de 2009 était : « Sur la carte suivante, dessinez vos propres divisions du monde (15 au maximum) et, sur la carte, donnez un numéro à chacune des zones que vous avez dessinée (question C1 du questionnaire Eurobroadmap en Annexe 3)

Figure 29: Fonds de cartes imprimés proposés lors des deux enquêtes

c) **En 2009** (Source : Eurobroadmap, 2009)



d) **En 2013** (source : Toureille, 2013)



La technique des mots associés pour saisir le contenu du mot « Europe »

Le recours à la seule méthodologie de la carte mentale peut-être de se laisser aller à ce que d'aucuns considèrent comme une « dérive spatialiste », c'est-à-dire se focalisant sur le contenu formel de formes spatiales stéréotypées dissociées de leurs contextes sociaux de production (Lussault, 1999). Il est donc impératif de donner corps à ces cartes en cherchant à identifier quel pourrait être le contenu sémantique du terme d' « Europe » par-delà les formes de son emprise spatiale révélée par le dispositif graphique. Ainsi la dernière question du module du questionnaire (question C.2, consacré aux visions de l' « Europe ») cherche à saisir le contenu de la notion d' « Europe ». Compte tenu de la situation particulière de la Turquie et des relations historiques entretenues par ce pays avec son voisinage occidental (cf. Chapitre 2), il convient de proposer un dispositif susceptible de faire émerger au-delà des représentations spatiales, les représentations mentales liées à cet objet. Bien qu'elles renvoient à des dimensions relativement différentes de la définition de l' « Europe » (espace versus sémantique), elles ne sont pas pour autant pensées comme cloisonnées : l'analyse aura comme ambition d'analyser les éventuelles relations entre la manière de délimiter l' « Europe » dans l'espace cartographique et de la définir à travers des mots. La diversification des supports mobilisés constitue en outre un moyen de compenser les éventuelles « imperfections de la mesure » et de « l'indicateur » obtenu par l'analyse des réponses prises individuellement (de Singly, 2012, p. 25).

Pour saisir le sens de l'entité « Europe », le choix s'est porté sur la technique des mots associés dont la pertinence pour appréhender des termes aussi vagues que celui d' « environnement » a fait ses preuves (Collomb et Guérin-Pace, 1998 ; Didelon et *al.*, 2011-b ; Brennetot et *al.*, 2013). Concrètement, il s'agit d'une question ouverte basée sur le principe de la libre association : « Quels sont pour vous les mots que vous associez le plus à "Europe" ». Choisissez 5 mots au maximum ». Comme dans l'enquête de 2009, la consigne n'indiquait de seuil minimal et un nombre maximal de cinq mots. Ce dispositif n'a pas été répliqué pour caractériser les deux autres régions d' « Asie » et d' « Afrique » pour éviter d'éventuels effets d'interaction entre les réponses, à savoir des formulations antagonistes répondant à un besoin de la part des enquêtés à montrer une diversification de leurs réponses (effet de contraste – Grémy, 1987) : « si j'ai décrit l'Europe comme cela, je vais chercher des mots ou adjectifs contraire, ou au moins différents, pour caractériser l'Asie ou l'Afrique ». La formulation de la question d'enquête laisse donc la possibilité à l'étudiant d'associer au terme d' « Europe » les éléments tirés de son imaginaire qu'il souhaite associer y relier. En outre, le recours à « [c]ette méthode inductive offre l'avantage de pouvoir laisser s'exprimer des visions atypiques ou inattendues, restituant la variété des expériences subjectives vis-à-vis de l'objet étudié » (Brennetot et *al.*, 2013, p.8).

D'une qualification des pays en termes d'attractivité résidentielle (questions B.2 et B.3)

Comme dans l'enquête Eurobroadmap, ces deux modules ciblés sur l' « Europe » étaient suivis d'une question élargissant le questionnement à l'échelle mondiale à travers une série de questions demandant aux étudiants de fournir une liste de pays, puis de villes, dans lesquels ils aimeraient vivre ou ne pas vivre dans un avenir proche. L'objectif est de dresser à travers cet ensemble de pays attractifs ou plus répulsifs parvenir à une géographie du Monde turco-centrée et de vérifier l'existence ou non d'une centralité européenne relativement à d'autres régions du Monde. Cette question de l'attrait et de la répulsion des pays du Monde sera abordée plus en détail dans la troisième partie de la thèse (cf. Partie III, Chapitre 7).

Encadré 4: Les limites posées par le risque d'interaction entre questions d'enquête

Les effets d'interaction et de halo entre les différentes questions ont fait l'objet d'une attention particulière dans l'élaboration du questionnaire, notamment en ce qui concerne l'ordre des questions. Changer l'ordre de deux questions, même de formulations identiques, peut en effet conduire à des résultats significativement différents (Grémy, 1987). On peut envisager ici des interactions possibles entre les questions cherchant à saisir l'« Europe » relativement au reste du Monde (questions B.3 du questionnaire présenté en Annexe 3) et celles sollicitant des réponses sur cet objet spécifique (dispositif de cartes interprétatives, question ouverte sur le sens du mot « Europe » – questions C). De fait, positionner le fond de carte du dispositif de carte mentale interprétative (question C.1) avant la question des mots associés au terme d'« Europe » (question C.2) se justifiait à par le fait que le tracé de la région ne suggérait pas, dans l'hypothèse que les étudiants remplissent le questionnaire dans l'ordre, une théorisation minimale du contenu conceptuel du mot « Europe ». Induire ce questionnement risquerait de vouloir faire « coller » les représentations spatiales avec le contenu sémantique, ce qui ne semblait pas souhaitable, un travail sur les représentations devant laisser la porte ouverte à d'éventuelles contradictions de la part de l'enquêté. La plus grande complexité des deux dernières questions relatives au choix des pays attractifs et répulsifs, qui peuvent de plus bénéficier de leur caractère relativement ludique, comme on a pu l'observer en situation d'entretien, suggérait également de les positionner en fin de questionnaire. Le positionnement des questions sociodémographiques (questions du module A) en tête de questionnaire se justifiait par la nécessité de disposer de ces caractéristiques en cas d'abandon.

Enfin, quelques limites sont néanmoins à souligner dans la présentation du questionnaire de 2013 relativement à celui de 2009, à commencer par le fait que les questions d'attractivité des pays se situaient toutes les deux au verso du questionnaire. En effet, la présence d'un fond de carte sur lequel était lisible un certain nombre de noms de pays a pu influencer les réponses des enquêtés pour la formulation des réponses à cette question

Qui dit quoi ? Un module permettant d'identifier les caractéristiques individuelles des enquêtées (questions A)

L'une des hypothèses centrales de cette thèse concerne l'explication du caractère flou de la perception des limites de l'« Europe » par les étudiants turcs : n'est-elle pas le signe d'une grande diversité d'opinions, voire de clivages coexistant à l'intérieur de cette société ? Le questionnaire doit recueillir suffisamment d'informations sur l'individu pour dégager ce que les sociologues structuralistes considèrent comme des déterminants sociaux, susceptibles d'être transformées en variables explicatives pour l'analyse des variations de représentations. Ainsi on fait l'hypothèse que les représentations de l'« Europe » et plus largement du monde au sein de la population estudiantine sont liées :

- à des différences en termes de position sociale des individus, qu'elles soient liées à des caractéristiques sociodémographiques (être un homme / une femme, être originaire d'un environnement plus ou moins privilégié – « évaluation des capitaux », de Singly, 2012, p. 42) ou à des caractéristiques plus « culturelles », parfois vecteurs d'identités spécifiques (parler une langue minoritaire tel que le kurde, le zazaki, le laze ou se revendiquer d'une minorité religieuse telle que la minorité alévie). Elles peuvent constituer autant de facteurs contribuant à la diversification des représentations du « Monde » et de l'« Europe » dans la population d'enquête. Certaines sont en revanche peu pertinentes ici. Dans le cas des étudiants sélectionnés en 2009 ou en 2013, une variable telle que l'âge, par exemple, n'est pas opérante puisque fixée *a priori*¹³⁰. L'utilisation de réponses sur la perception des niveaux de revenus ou d'éducation des parents a été conservée afin de permettre des comparaisons avec l'enquête de 2009. Enfin, une question relative aux pratiques religieuses a été adaptée, en 2013, en ajoutant une question filtre (Musulman/autre) compte tenu du caractère très majoritaire de cette appartenance religieuse dans la population étudiée.

- à des différences en termes de parcours individuels : au-delà des éléments liés à la position socio-spatiale de l'individu, d'autres questions cherchent à saisir des éléments des parcours des étudiants. La trajectoire géographique des individus est en effet susceptible d'influencer les discours des étudiants turcs sur le Monde, ce qui explique la présence de questions sur les pays fréquentés par les étudiants dans le passé (pays dans lesquels étudiants a séjourné pendant une durée supérieure à 6 mois). Le fait que les étudiants interrogés dans la phase d'enquête par entretiens fassent assez souvent référence à des entités situées à un niveau infranational a conduit à insister sur les éléments de parcours migratoires situés à l'intérieur du pays et ce,

¹³⁰ Même si bien évidemment, des exceptions existent, dans le cas des étudiants en reprise d'étude, par exemple.

d'autant plus, au regard de la faiblesse des mobilités internationales dans la population concernée (cf. *infra*). Le recueil des parcours comporte à la fois les mobilités de l'enquêté (« Avez-vous toujours vécu en Turquie ? », question servant de filtre à une question plus ciblée sur le lieu d'enquête, par exemple, « Avez-vous toujours vécu à Erzurum¹³¹ ? ». En cas de réponse négative, « Dans quelles autres villes avez-vous déjà vécu plus de 6 mois ? », et celle de ses parents par le recueil de leur nationalité et de leur pays de naissance des deux parents.

Encadré 5: Les limites liées aux conditions de passation du questionnaire

Au-delà des limites liées au traitement et à l'interprétation, la passation d'un questionnaire d'enquête, pose, comme dans le cas d'une enquête par entretien un certain nombre de questions méthodologiques.

Concernant la passation à proprement parler, le principe de l'enquête consistait généralement à être introduit par un enseignant dans un amphithéâtre et une salle de cours. Une fois le principe général de l'enquête et du questionnaire exposé, par l'enseignant, nous distribuions les piles de questionnaires dans la salle avant de les récupérer quinze minutes plus tard en moyenne. Dans certains cas, comme dans l'amphithéâtre de médecine d'Erzurum, ces passations eurent lieu à l'intercours.

Néanmoins, dans un certain nombre de cas, il n'a pas été possible de maîtriser la passation, soit que l'enseignant n'ait pas souhaité autoriser l'accès à la salle de cours (en grande partie, je pense, pour maîtriser son temps), soit qu'il propose de faire passer ce questionnaire quelques jours après notre rencontre.

Notre présence sur les lieux pose des questions évidentes d'interaction qu'il est difficile d'évaluer sur un tel matériau : la présence d'un chercheur français dans le cadre d'un questionnaire portant sur l'attractivité résidentielle de pays ou la définition d'une région-notion telle que l'« Europe » n'est certainement pas neutre. La preuve d'un tel effet peut se lire à la lecture de certains résultats inattendus, quelques étudiants s'adressant parfois directement à l'enquêteur dans certaines réponses au questionnaire, comme dans le cas de ce « *fuck* » ou de ce « *hey dude* » obtenus dans les listes de mots associé au terme d'« Europe ». On peut enfin noter, que dans la mesure où je n'étais qu'à titre d'invité dans les salles de cours, il m'était difficile, malgré mes recommandations, d'empêcher les éventuelles interactions entre les étudiants lors de la passation du questionnaire.

Les difficultés déjà évoquées pour l'accès au terrain ainsi qu'un temps de préparation assez court expliquent une limite importante de l'enquête de 2013, à savoir le fait de ne pas avoir couvert la même diversité disciplinaire que celle de 2009 (pas d'étudiants dans le secteur de la santé dans la partie stambouliote de l'enquête, l'Université Galatasaray ne disposant pas d'un département de médecine, par exemple). Le manque de temps et les aléas du terrain ne m'ont pas laissé la possibilité de combler ce manque par des enquêtes dans d'autres institutions. La perspective de refaire une enquête complémentaire pour pallier ces difficultés ne semblait pas non plus pertinente au-delà de la difficulté matérielle, du fait de la difficulté à contrôler un effet éventuel d'un décalage temporel dans la passation de l'enquête.

4.2. La catégorie enquêtée : une population hétérogène

On l'a dit, le choix a été fait de travailler sur une population d'enquête spécifique : les étudiants du premier cycle universitaire situés dans des universités turques. Il est donc nécessaire à ce niveau de la démonstration de revenir quelque peu sur la définition de cette population et par extension de poser quelques éléments de contextualisation pour la caractériser et ainsi avoir une idée de ce que signifie être étudiant de licence dans la Turquie des années 2010, dans les villes d'enquête sélectionnées.

4.2.1. Les étudiants : une population « liquide » (Bauman, 2010) ?

La justification du choix des étudiants de fin de licence a été effectuée par les responsables de l'enquête Eurobroadmap. Aussi en fera-t-on ici un bref résumé en insistant surtout sur les spécificités du cas turc.

Plongés « dans une ère fortement interconnectés avec les flux d'informations et les médias », les étudiants seraient plus souvent « informés sur l'existence du 'reste du monde' » et « davantage susceptibles d'avoir une connaissance accrue du reste du monde comparativement aux générations antérieures » (Didelon

¹³¹ Chaque ville ayant donné lieu à l'édition d'un questionnaire adapté pour cette seule question.

et *al.*, 2011-a, p. 36). C'est l'argument central avancé par les concepteurs de l'enquête EuroBroadMap pour justifier du choix de la population estudiantine comme population d'enquête. Ces caractéristiques en feraient donc une population non seulement capable d'avoir une « connaissance du reste du monde mais aussi un point de vue sur celui-ci »¹³² (*Ibid.*).

En outre, ces cohortes d'étudiants qui s'apprêtent à entrer sur le marché du travail recouvrent les différents domaines d'étude retenus pour réaliser le plan de sondage, ces domaines d'étude « ayant un rôle spécifique, dans leurs pays respectifs, dans leurs relations à l'« Europe ».¹³³ (*Ibid.*). Ainsi, les étudiants seraient « représentatifs d'une génération qui aura à jouer un rôle de preneurs de décisions dans l'avenir proche »¹³⁴ (*Ibid.*). Enfin, du point de vue, toujours, des responsables de l'enquête, ces étudiants seraient des « mobiles » potentiels à niveau élevé de qualification, « constituant le type de migrants que l'Union Européenne désirerait accueillir »¹³⁵ (*Ibid.*). Si les deux derniers arguments prennent tout leur sens dans le cadre d'un montage de projet émanant d'un organe exécutif de l'UE, trois autres éléments contribuent à l'intérêt de cette population pour ce type d'enquête dans le cas turc.

La première est liée au fait que les étudiants constituent une population jeune facilement identifiable et localisable dans un pays dans lequel, en 2010, un individu sur deux a moins de 21 ans (l'âge moyen de notre population d'étude – Türkstat, 2010). Les étudiants permettraient, dans le contexte turc, de saisir une partie, certes socialement localisée, de cette masse de la population turque.

Le deuxième élément est davantage lié au caractère *a priori* relativement « liquide » de cette population d'étude (Bauman, 2010). Les étudiants, compte tenu de leur jeunesse et de leur forte sensibilité à un monde connecté où tout va vite seraient moins sensibles au temps long et aux « liens forts » (cf. la relative autonomie des individus par rapport aux relations et à la sphère de contrainte familiale), ils seraient en quelque sorte plus flexibles. Ce travail s'inspire d'une géographie affective qui désire prendre en compte le temps long des représentations sociales et des relations intergénérationnelles. Travailler sur un archétype des populations théoriquement les moins sensibles au temps long peut donc révéler des représentations plus sensibles aux changements du Monde contemporain du contexte l'enquête. Par ailleurs, dans cette hypothèse, l'analyse diachronique évoquée plus haut prend tout son sens : les représentations de ces populations aux deux dates d'enquête devraient être plus variables que celles des autres classes d'âge. Enfin, les questions sur les souhaits de mobilité, qui nécessitent une projection de l'individu dans le futur (« Où aimeriez-vous vivre / ne pas vivre dans un avenir proche ? ») coïncident avec une étape de la vie où la mobilité est maximale et où l'individu doit effectuer des choix majeurs. Par conséquent, se focaliser sur une population jeune, c'est-à-dire, selon A. Cavalli et O. Galland, située à un moment de leur cycle de vie dans lequel le niveau de liberté individuel est le plus élevé (compte tenu de l'absence d'engagement familial et de l'autonomisation relative du contrôle familial), contribue à cibler un groupe théoriquement plus réceptif à ce type de questionnement (Cavalli et Galland, 1993)

Bien sûr, cibler un public aussi particulier ne va pas sans poser un certain nombre de limites liées à l'absence de la dimension intergénérationnelle et au caractère socialement situé des étudiants par rapport au reste de la jeunesse (les étudiants pouvant dans certains cas apparaître comme une élite). Ces deux limitent permettent de rappeler que les résultats de cette enquête n'ont aucune vocation à faire l'objet d'une généralisation à l'ensemble de la population turque. Cependant, malgré son unité supposée *a priori*, les étudiants constituent une catégorie de la population turque relativement hétérogène. Un premier élément qui contribue à la diversité de cette population d'enquête est liée au domaine d'étude et au choix des universités enquêtées.

¹³² "The decision to survey undergraduate students has some advantages from a theoretical point of view. Firstly, young academic people are probably more aware than others of the existence of "the rest of the world" as they live in a highly inter-connected era in terms of information flows and media (television, Internet), and therefore are more likely to have an enhanced consciousness of the rest of the world as compared to previous generations, and not only a knowledge of the rest of the world but also a point of view about it." (Didelon, et, *al.*, 2011, p. 36).

¹³³ "Secondly, these student cohorts are about to enter the job market and then, taking into account the different fields we have chosen (economics, politics), to have a role in some aspects of their respective countries' relations with Europe.", (*Ibid.*).

¹³⁴ "They are representatives of a generation that will have a decision making role to play in the near future.", (*Ibid.*).

¹³⁵ "Moreover, these people are at a stage of their lives where they are mobile, and they often constitute the type of migrants that the European Union would welcome" (*Ibid.*).

4.2.2. *Restituer la diversité de la population étudiante*

En raison de l'ambition comparatiste évoquée plus haut, les enquêtes menées dans le cadre de cette thèse l'ont été sur des critères similaires, à savoir interroger des étudiants de premier cycle inscrits dans trois universités du pays de manière à conserver les mêmes terrains d'études et les mêmes populations que dans l'enquête Eurobroadmap de 2009. Cependant, parler d'« étudiants turcs » ne doit, tout d'abord, prêter à une surinterprétation du qualificatif « turc » pour commencer. Les étudiants ne sont pas identifiés au prisme de leur nationalité ou d'une quelconque revendication d'une identité turque. Ce sont ceux qui sont présents dans les classes choisies, c'est-à-dire inscrits dans un cursus de premier cycle universitaire (licence – *lisans*) dans un des six champs disciplinaires retenus (art, commerce, ingénierie, santé, sciences humaines et sciences politiques) et une des trois villes d'études (Istanbul, Izmir et Erzurum).

Ce choix postule ainsi une relative cohérence de la population comprise comme le « public » universitaire, c'est-à-dire la population présente dans la salle de cours au moment de la passation, indépendamment de son statut administratif au sein de l'université (de Singly, 2012, p. 40). Pourtant ces villes s'inscrivent dans des contextes socio-économiques, et pour ne pas dire culturels, bien particuliers qui conduisent à relativiser l'homogénéité d'une telle population.

Le domaine d'étude, un facteur susceptible d'influencer les représentations de l'« Europe » et du Monde

L'enquête Eurobroadmap portait un intérêt particulier à la discipline compte tenu de l'influence que cette dernière peut jouer dans la construction intellectuelle des étudiants. Prendre en compte le champ d'études choisi est susceptible d'avoir un rôle dans leurs « relations à l'Europe » et aux autres pays du Monde (Didelon et al., 2011)¹³⁶. Il est en effet fort probable que le rapport à ces objets ne soit pas tout à fait le même entre un étudiant en géographie, que l'on incite quotidiennement à développer une forme de savoir sur le Monde que des étudiants en ingénierie mécanique ou en économie, dont la formation poussera vers d'autres grilles de lecture. Compte tenu de la jeunesse des enquêtés (âge moyen de 21 ans¹³⁷) prêter une attention au champ d'étude permet de caractériser et de contrôler l'influence importante de la formation académique et disciplinaire sur les représentations du Monde et de l'« Europe ».

Dans la mesure où le protocole méthodologique envisageait une comparaison internationale dans le cadre d'une enquête mondiale, il avait été décidé dans l'enquête de 2009 de regrouper les diverses disciplines étudiées à l'intérieur de six grands champs d'études susceptibles d'être présents dans tous les pays d'enquête, du Brésil à la Chine : art, commerce, ingénierie, santé, droit et sciences politiques et sciences humaines et sociales (SHS). Cependant, dans le cas turc, ces intitulés généraux peuvent recouvrir une relative diversité de disciplines. On note par exemple que les étudiants en art peuvent aussi bien désigner des musiciens, que des étudiants des beaux-arts ou en art graphique. De même, les ingénieurs peuvent être des architectes comme des économétriciens ou des étudiants en mathématiques (cf. Tableau 9). Les étudiants ciblés dans notre enquête, comme dans le cas de l'enquête de 2009, sont des étudiants de licence inscrits dans les six domaines d'études retenus. Le choix des enquêtés a donc été guidé par la localisation (ville d'enquête) et le domaine d'étude, le choix des universités et des salles de cours ayant été fournis par les contacts sur place.

¹³⁶ “taking into account the different fields we have chosen (economics, politics), to have a role in some aspects of their respective countries' relations with Europe.”, (Didelon, et al., 2011)

¹³⁷ Age moyen de la population d'enquête (Tourelle, 2013).

Tableau 9: Disciplines et universités enquêtées lors de l'enquête Eurobroadmap en Turquie (2009)

Code	Ville	Université	Type d'études (nomenclature Eurobroadmap)	Discipline	Date	Effectif	
TUR-ERZ-ENG	Erzurum	Atatürk Üniversitesi	Ingénierie	Mathématiques	20.10.09	44	
TUR-ERZ-BUS			Commerce	Economie	20.10.09	38	
TUR-ERZ-POL			Droit et sciences politiques	Administration publique	20.10.09	42	
TUR-ERZ-ART			Art	Art (beaux arts)	21.10.09	41	
TUR-ERZ-HEA			Santé	Etudes d'infirmierie	20.10.09	38	
TUR-ERZ-SHS			SHS	Géographie	20.10.09	40	
TUR-IST-ART	Istanbul	Isik Üniversitesi	Art	Art graphique	19.11.09	22	
TUR-IST-ENG			Ingénierie	Architecture	19.11.09	39	
TUR-IST-POL		Istanbul Üniversity	Droit et sciences politiques	Relations internationales	25.11.09	10	
TUR-IST-POL			Droit et sciences politiques*	Relations internationales	16.11.09	32	
TUR-IST-BUS		Yeditepe Üniversitesi	Commerce	Business Administration	27.11.09	41	
TUR-IST-SHS			SHS	Géographie	18.11.09	47	
TUR-IST-HEA			Santé	Sciences médicales	20.01.10	43	
TUR-IST-ART			Art	Différents départements de la faculté d'art	12.02.10	18	
TUR-IZM-HEA		Izmir	Dokuz Eylül Üniversitesi	Santé	Sciences médicales	20.01.10	40
TUR-IZM-POL				Droit et sciences politiques	Administration publique	27.10.09	40
TUR-IZM-BUS	Commerce			Economie	26.10.09	40	
TUR-IZM-SHS	SHS			Géographie	11.11.09	40	
TUR-IZM-ENG	Ege Üniversitesi		Ingénierie	Econométrie	17.11.09	50	
TUR-IZM-ART			Art	Art (Conservatoire de musique)	11.01.10	35	
Total						740**	

*Dans les cas où les effectifs étaient trop faibles, les enquêteurs ont procédé à des regroupements. **total des étudiants enquêtés. Les questionnaires vierges n'ont pas été intégrés dans le décompte. Le total des questionnaires remplis s'élevé à 734. Source : Eurobroadmap, 2009.

Tableau 10: Disciplines et universités de l'enquête doctorale (2013)

Identifiant	Ville	Université d'enquête	Type d'étude (nomenclature Eurobroadmap)	Discipline d'étude	Niveau*	Date	Effectif	
TUR_ERZ_BUS	Erzurum	Atatürk Üniversitesi	Commerce/économie	Commerce	L2	28.03.13	38	
TUR-ERZ-LAW			Droit et sciences politiques	Droit	L1	13.03.13	104	
TUR-ERZ-SHS			SHS	Géographie	L1	29.03.13	50	
TUR-ERZ-HEA1			Santé	Médecine	L1	28.03.13	54	
TUR-ERZ-ENG1			Ingénierie	Ingénierie Mécanique	L2	28.03.13	14	
TUR-ERZ-ART2			Art	Archéologie	L2	29.03.13	32	
TUR-ERZ-HEA2			Santé	Médecine	L2	28.03.13	33	
TUR-ERZ-ENG2			Ingénierie	Ingénierie Mécanique	L2	28.03.13	32	
TUR-ERZ-ART1			Art**	Archéologie	L2	26.03.13	24	
TUR-IST-BUS			Istanbul	Galatasaray Üniversitesi	Commerce / économie	Gestion et administration	L3	07.05.13
TUR-IST-SHS1[1]	SHS	Sociologie			L1	01.04.13	14	
TUR-IST-SHS2	SHS	Sociologie			L2	03.04.13	20	
TUR-IST-LAW1	Droit et sciences politiques	Sciences Politiques			L2	11.04.13	11	
TUR-IST-LAW2	Droit et sciences politiques	Relations internationales			L1	20.03.13	54	
TUR_IST_ART	Mimar Sinan Üniversitesi	Art			Architecture	L3	05.04.13	11
TUR_IZM_ENG	Izmir	Dokuz Eylül Üniversitesi			Ingénierie	Econométrie	L2	11.03.13
TUR-IZM-BUS			Commerce/économie	Economie	L2	12.03.13	54	
TUR-IZM-LAW			Droit et sciences politiques	Droit	L2	13.03.13	55	
TUR-IZM-HEA			Katib Celebi Üniversitesi	Santé	Médecine	L?	03.13***	21
Total							713****	

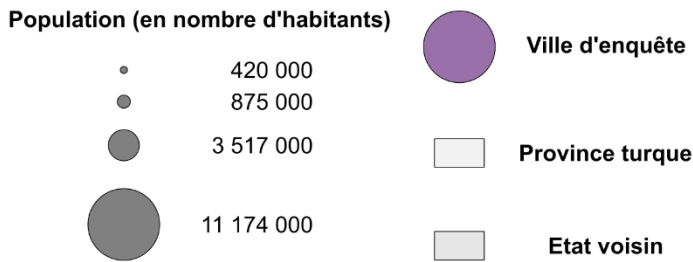
*L'enquête Eurobroadmap ciblait volontairement des étudiants de Licence 3, inscrits depuis deux ans dans une université et donc supposés se questionner davantage sur l'avenir que les étudiants de premier ou de seconde année. Dans la mesure où l'on a intégré des étudiants de différents niveaux de licence dans l'enquête de 2013, des variations sont donc possibles par rapport à cette capacité de projection dans l'avenir **Dans les cas où les effectifs étaient trop faibles, on a procédé à des regroupements. ***La date de passation exacte de ces questionnaires n'est pas connue. Elle a été effectuée par un collègue de cette université. ****total des étudiants enquêtés. Les questionnaires vierges n'ont pas été intégrés dans le décompte. Le nombre total de questionnaires remplis s'élève à 705. Source : Toureille, 2013.

La localisation des étudiants : un facteur de diversité

Trois villes d'enquête ont été retenues comme terrains d'enquête en 2009 et 2013 : Erzurum, Istanbul et Izmir. Le choix de diversifier les points d'enquête comme celui, spécifique, de ces trois villes se justifie pour plusieurs raisons :

- *L'effet de la localisation* : La seule différence de localisation de ces villes peut tout d'abord jouer dans la perception du rapport à l'« Europe » et au Monde. Istanbul, tout d'abord, se situe à proximité des frontières grecque et bulgare. Elle est traversée par le Bosphore qui constitue une autoroute maritime – certes secondaire – mais néanmoins importante dans l'espace méditerranéen. Izmir fait face, pour sa part, aux îles grecques de la mer Egée, qui commencent, à cette époque, à devenir un nouveau point d'accès à l'espace Schengen dans les routes migratoires en provenance principalement d'Irak et de Syrie. Située sur la frontière arménienne, Erzurum, occupe une position beaucoup plus éloignée de l'« Europe ». A titre d'exemple, les rares plaques minéralogiques étrangères qu'on y rencontre sont plutôt celles de touristes iraniens (Erzurum est située à moins de 4 heures de la ville frontalière de Gürbulak.). Ces trois villes sont donc inégalement proches du cœur européen. Mais ces divergences dépassent le seul cas de la proximité géographique (Figure 30).

Figure 30: Situation des villes d'enquête



Source: Natural Earth et gadm.org.
Auteur: Toureille, 2017. Réalisé avec les logiciels ArcGIS 2.18.11 et Inkscape 0.92.

- *Saisir différents niveaux de la hiérarchie urbaine turque, l'effet de la situation*: L'effet de taille peut intervenir de manière indirecte sur les représentations des populations d'objets aussi larges que l'« Europe » ou le Monde. Les trois villes d'enquête présentent des caractéristiques relativement différentes sur ce point. Istanbul peut être envisagée comme une « ville Monde »¹³⁸ de dimension mégapolitaine, très intégrée aux différents réseaux d'échanges qui sous-tendent les processus de mondialisation contemporaine¹³⁹. Izmir, fait figure de port secondaire notoire sur la Méditerranée et plus grande métropole régionale de Turquie. Erzurum apparaît pour sa part comme plus périphérique, voire, marginale dans l'organisation du territoire turc malgré sa qualité de centre régional majeur de l'Est anatolien (Sözer, 1986 ; Bazin, 1969). Les trois villes ont des potentiels d'interactions différents avec le reste du Monde, du fait de leurs masses relatives : 17 millions d'habitants dans le cas d'Istanbul en 2010, 4 millions pour Izmir et 400 000 pour Erzurum. Les interactions potentielles que leur masse et leur raccordement respectif à l'« archipel mégapolitain mondial » peuvent ainsi contribuer à relativiser une quelconque vision monolithique de ce que l'on a considéré jusqu'à présent de façon réductrice comme un regard *turc* sur le Monde (Dollfus, 1996, p. 25-27 ; Yerasimos, 2016). Par ailleurs, enquêter des visions du Monde à partir d'ensembles urbains de taille différentes contribue à sortir des représentations se concentrant principalement sur Istanbul ou autres

¹³⁸ Istanbul apparaît comme telle dès le début des années 2000, dans la catégorie des « villes monde » de type « gamma », elle est aujourd'hui classée dans la catégorie « alpha - » selon la typologie du GaWC (Taylor, 2000, p. 16 ; GaWC, 2015 [classement et données disponibles en ligne sur le site du GaWC : <http://www.lboro.ac.uk/gawc/>, consulté le 28.08.2017]).

¹³⁹ Voir le rôle de *hub* des aéroports stambouliotes pour les vols moyens ou longs courriers à destination d'Asie centrale ou du monde arabe

grandes villes situées au sommet de la hiérarchie urbaine nationale. Si la population est enquêtée en milieu urbain, sur son lieu d'étude, donc principalement urbaine, cela n'exclut pas la possibilité d'interroger des étudiants originaires d'espaces ruraux, compte tenu des mobilités résidentielles liées au recrutement des différents publics universitaires.

- *Considérer les disparités territoriales* : Au-delà de leur taille, ces villes se trouvent également dans des contextes et des situations économiques très différentes. Istanbul, plus grande ville et capitale économique de la Turquie, occupe une place particulièrement importante dans la hiérarchie urbaine européenne et méditerranéenne si l'on élargit l'analyse de ses fonctions urbaines. Izmir, troisième ville du pays se situe loin derrière cette dernière. Elles s'intègrent par ailleurs dans des contextes socio-économiques sensiblement différents. Des analyses menées tant sur des indicateurs économiques (Montabone, 2011, 2013, p. 42-46) ou multidimensionnels (croisant différents indicateurs – Özasan et al., 2006) confirment la permanence d'un gradient de développement¹⁴⁰ traversant la Turquie d'Ouest en Est (Hütteroth und Höhfeld, 2002 in Bazin, 2005, p. 394, Hütteroth, 1982 in Bazin, 1995, p.209 ; Bazin, 1986-a, p. 31). Héritées de la construction territoriale de la Turquie ottomane sur le temps long, ces inégalités entre la partie occidentale et la partie orientale de la Turquie semblent s'être renforcées par le processus d'urbanisation et les importants mouvements migratoires orientés d'Est en Ouest depuis les trois dernières décennies, au point de constituer encore de nos jours un défi pour les acteurs de l'aménagement du territoire turc (Montabone, 2013, p. 46-62 ; Bazin, 2005). Istanbul et Izmir appartiennent à la partie la plus riche et la plus intégrée à son environnement proche quand l'on accepte une partition duale du pays (Montabone, 2013, livret de figures, « Fig. 8 »), tandis qu'Erzurum appartient à la zone orientale caractérisée par des niveaux de développement beaucoup plus faibles, une prédominance du secteur agricole dans les activités productives et des taux d'émigration particulièrement importants (notamment à destination du littoral occidental et de la capitale). Prendre en compte une ville comme Erzurum dans l'enquête permet donc de dépasser un écueil qui consisterait à se limiter à une analyse des territoires plus dynamiques économiquement, qui sont souvent présentés comme une vitrine de la puissance turque émergente.

- *Des trajectoires historiques différentes* : Ces villes se distinguent aussi par rapport à leur trajectoire historique. Celle-ci est également susceptible, de contribuer à la différenciation des représentations de leurs habitants à travers son influence sur le vécu des populations (urbanisme, architecture) et les effets de mémoires locales. Istanbul est l'ancienne capitale de différents empires qui étendirent leur domination sur tout un ensemble géographique comprenant à la fois le Moyen Orient, l'espace méditerranéen voire l'Europe orientale. Izmir, est, pour sa part, une ancienne ville du « système semi-colonial » développée au XIXe siècle par un certain nombre d'acteurs européens. Elle devint alors une tête de pont des concessions et des exportations européennes à destination des pays industrialisés (Tekeli, 1971). Son émergence comme centre régional est donc liée à la construction de quais sur son port ainsi qu'au développement du chemin de fer permettant d'acheminer les denrées du plateau vers le marché européen (Sözer, 1986, p. 119). De fait, elle fut, avant même Istanbul, l'une des premières villes turques intégrées à ce qu'I. Wallerstein qualifie d'« économie Monde » (Wallerstein, 2014). Izmir a, en effet, connu une trajectoire particulière d'« échelle du Levant », les levantins, commerçants divers français, italiens, britanniques ou encore allemands, disposants du système dérogatoire des capitulations, ont façonné des parties entières de la ville. C'est le cas notamment dans le quartier d'Alsancak, ou de la halle G. Eiffel située sur le front de mer de la ville. Encore appelée Smyrne par les hellénistes, elle est également une ville notoire de l'histoire et de la mémoire liée à la présence grecque en Anatolie, même si les populations de « vieux Grecs » qui la peuplèrent ont aujourd'hui quasiment disparues, un siècle après les échanges de populations massifs entre ces zones du littoral Egéenne et la Grèce. Le 15 mai 1919, Izmir fut occupée par les grecs, « l'occupation réveilla[nt] de grands échos en Anatolie, le combat national pour la résistance fut organisé » (Sözer, 1986, p. 121). A l'inverse, Erzurum fait figure d'Est anatolien lointain. Située à près de 200 km de la frontière arménienne, et avec ses paysages de steppe et son climat continental d'altitude aux hivers rigoureux, la ville, garde les souvenirs de son passé de grand centre de peuplement Arménien, même si les vestiges de cette époque ne sont plus aujourd'hui plus

¹⁴⁰ Ce contraste se superpose à une opposition entre régions maritimes et régions et régions intérieures, opposants plaines littorales et plateau anatolien. Ce gradient « oppos[er]ait en gros deux moitiés du territoire turc de part et d'autre d'une ligne oblique allant de Zonguldak à Gaziantep, à l'ouest une Turquie développée et industrialisée, à l'est une Turquie rurale et arriérée. Les différences sont maximales entre l'extrême nord-ouest et l'extrême sud-est » (Bazin, 1986-a, p. 31).

présent qu'à travers quelques rares bâtiments historiques conservés (Cathédrale du XIX^e siècle – transformées en mosquées – et mausolées). Comme l'explique M. Bazin, la ville occupe depuis le le XVI^e siècle le rôle de centre administratif et militaire historique d'envergure régionale. Elle a joué le rôle de principale place forte ottomane en Anatolie orientale face aux empires iraniens, puis russes. Cette situation de ville frontière n'est pas qu'anecdotique, dans la mesure où elle tomba à plusieurs reprises aux mains des russes durant le XIX^e siècle (en 1829, avant d'être sauvée de justesse par leur défaite en Crimée en 1855 pour être de nouveau reprise en 1878 avant d'être restituée par le Traité de Berlin – Bazin, 1969, p. 273-274). Quelques monuments de taille impressionnante y commémorent la résistance héroïque de la population lors de cette dernière invasion et la ville a héritée de son histoire de site défensif un certain nombre d'aménagements militaire, telle que l'imposante citadelle située à proximité du centre-ville. Cette situation de marche défensive a été renouvelée durant la période soviétique, avec l'installation d'un certain nombre d'établissements liés aux fonctions et au commandement militaire de l'armée turque à l'intérieur même de la ville (*Ibid.*). Erzurum a donc une longue histoire de ville de garnison. Elle hérite de cette dernière période son rôle de point stratégique de la défense turque et de l'OTAN (présence de nombreuses bases militaires dans ce secteur), même si cette ville montagnarde est au passage devenu un centre de sport d'hivers majeur, accueillant diverses compétitions internationales (les étudiants pratiquent souvent le surf ou le curling pendant l'hiver).

Ces trois villes constituent donc trois contextes très différents, susceptibles d'enrichir et donc de démystifier l'idée d'une quelconque uniformité des représentations turques du Monde. Cependant, si elles ne doivent pas être décontextualisées de leur environnement métropolitain ou régional, ces trois villes ne peuvent être considérées comme représentatives de l'ensemble du territoire turc. Enfin, le recours au qualificatif urbain ne doit pas gommer l'hétérogénéité de l'offre et des modes vies universitaires à l'intérieur de chacune des villes d'étude.

Le choix des universités d'enquêtes : une source de contrastes sociaux

La désignation de la population d'étude dans une métropole comme Istanbul qui compte plus de cinquante universités, dont les caractéristiques socio-économiques, les statuts voire l'orientation politique conduisent à en faire autant de cas particuliers ne peut s'effectuer selon les mêmes critères que dans la ville d'Erzurum, où l'Université Atatürk (*Atatürk Üniversitesi* – plus grande université du pays en effectif) est la seule de la ville. L'Université d'Istanbul (*İstanbul Üniversitesi*) comme celle de Galatasaray (*Galatasaray Üniversitesi*) ne peuvent pas à elles seules restituer la diversité des contextes universitaires publics comme privés de cette métropole gigantesque. A ces limites de lecture liées à la population d'enquête s'ajoute la structuration particulière de la géographie et de la sociologie universitaire, en Turquie.

- *Erzurum : une unique université pour cette ville de 400 000 habitants.*

L'Université d'Erzurum présente la configuration la plus simple, dans la mesure où, on l'a dit, elle se trouve être la seule structure destinée à l'enseignement supérieure de la province d'Erzurum. Fondée en 1958, son développement semble en grande partie dater des années 60-70, comme le confirme le fait que M. Bazin n'y observait qu'une « ébauche de campus » à la fin des années 60 (Bazin, 1969, p. 295). Il se poursuit aujourd'hui dans un contexte de massification de l'enseignement supérieur en Turquie (Bazin et de Tapia, 2012, p.201). Sa taille, tant en termes d'effectifs que d'emprise spatiale, occupe une place prépondérante dans l'organisation urbaine locale. Avec un campus intégré dans une vaste enceinte dotée d'un parc, il s'agit d'une véritable ville dans la ville (avec ses cafétérias, son supermarché, une offre de logement réservée au personnel de l'université, une desserte en systèmes de transports...), qui tend à lui donner un « caractère de société fermée » (Bazin, 1969, p. 295). Même si l'urbanisation semble avoir « enveloppée » l'enceinte de l'Université, celle-ci reste relativement excentrée du centre-ville historique et des principales voies commerçantes.

- *Istanbul : des enquêtes focalisées sur deux grandes universités publiques relativement centrales et élitistes*

Une métropole gigantesque comme Istanbul compte à elle seule une cinquantaine de structures universitaires publiques comme privées. L'enquête EuroBroadMap 2009 a été menée à l'Université d'Istanbul (*Istanbul Üniversitesi*) qui occupe dans le panorama universitaire de la ville une place particulière : il s'agit de la plus ancienne université du pays, puisqu'elle serait l'héritière de la *medresse* fondée par le sultan Mehmet II en 1453. Progressivement réformée au fil de l'empire pour devenir une *Darülfünun* (école des sciences multiples) au milieu du XIXe siècle, elle est sécularisée lors de la vaste réforme initiée par M. Kemal en 1924, qui abolit les Madrasah. Elle prend enfin le titre d'*Üniversite* en 1933, à la suite d'une vaste réforme universitaire. Son ancienneté en fit une université pilote dès la fin de l'empire ottoman. Elle compte un certain nombre d'hommes politiques nationaux et étrangers de premier plan dans la liste de ses anciens élèves (tel que l'ancien Président de la République turque A. Gül, l'ancien premier ministre israélien D. Ben Gourion ou encore l'écrivain nobélisé O. Pamuk, etc.).

Comme dans le contexte français, les universités peuvent aussi être perçues à travers leur positionnement dans l'espace politique. Ainsi, l'Université d'Istanbul a été qualifiée, lors des entretiens avec les étudiants et des échanges informels avec des membres de l'équipe enseignante, comme une université de gauche où les tendances dites radicales (*radikal* – jacobine de gauche, tendance réformiste) et d'extrême gauche (socialiste, tendance révolutionnaire) sont particulièrement marquées.

L'université d'Istanbul peut également être perçue à travers son attractivité du point de vue des étudiants enquêtés. D'après les entretiens, il s'agit d'une grande Université publique de renom, particulièrement attractive aux yeux des étudiants inscrits en relations internationales (interrogés lors de notre première enquête). Dans la ville, elle occupe une position particulièrement centrale : située dans le quartier de Fatih, elle domine les hauteurs de la vieille ville du Grand Bazar et de Sultanahmet offrant une vue imprenable sur la Corne d'Or et le Bosphore. Les étudiants de cette université ont donc quotidiennement vue sur ce qui est souvent considéré comme la limite entre « Europe » et « Asie ». L'enquête de 2009 a également concerné des étudiants de l'université Yeditepe (*Yeditepe Üniversitesi*), pour les étudiants inscrits dans le secteur de la santé, et des étudiants de l'Université Işık (*Işık Üniversitesi*), pour ceux inscrits en art et en ingénierie. En mobilisant le même réseau en 2013, l'enquête par entretien majoritairement été menée auprès d'étudiants de l'Université d'Istanbul (une vingtaine), mais aussi auprès de deux étudiants de l'université d'Üsküdar (*Üsküdar Üniversitesi*), université privée dont le campus est situé sur la rive orientale du Bosphore) et un de l'Université Galatasaray.

L'enquête quantitative de 2013 a elle été menée principalement dans cette dernière université. L'université Galatasaray (*Galatasaray Üniversitesi*) offre un panorama relativement différent. Située dans le quartier *Örta köy* et de fondation plus récente (1992), elle est néanmoins très liée à une institution ancienne et structurante de la production des élites stambouliote : le lycée Galatasaray. Situé sur l'avenue d'*İstiklal Caddesi* dans le quartier *Beyoğlu*, ce lycée est connu pour être le centre de formation des élites francophones turques depuis le milieu du XIXe siècle. Il s'agit d'une Université publique turco-francophone. Elle dispose d'une administration binationale (ministère de l'enseignement supérieur turc, ministère des affaires étrangères français) liée à une fondation privée et des cours y sont dispensés en langue française. Ces différentes caractéristiques en font une institution, *de facto*, tournée vers un pays européen et particulièrement élitiste (obligation de maîtriser trois langues étrangères ou anciennes, dont le turc et le français). Les résultats de l'enquête de 2013 doivent donc s'interpréter à l'aune de ce contexte¹⁴¹. Comme dans l'enquête précédente, une minorité d'étudiants, inscrits en architecture, ont été enquêtés dans une autre université : l'Université des Beaux-Arts Mimar-Sinan (*Mimar Sinan Güzel Sanatlar Üniversitesi*), située dans le quartier de *Fındıklı*.

- *Izmir : l'Université Dokuz Eylül, l'une des deux universités publiques de la ville, tournée vers les sciences appliquées*

L'Université Dokuz Eylül (*Dokuz Eylül Üniversitesi* ou Université du Neuf Septembre en français), est l'une des deux universités implantée dans l'agglomération d'Izmir. Fondée en 1982, elle s'organise sur

¹⁴¹ Ce type d'université n'est pas le seul fait de la France à Istanbul, le Roberts College, fait, par exemple, figure d'équivalent dans le contexte anglophone.

trois campus situés au Nord-Ouest de la ville. La majeure partie de l'enquête a été menée dans les deux campus secondaires de l'université situés dans le quartier de Buca, où se trouvent la majorité des enseignements en économie, droit et sciences sociales (ses bâtiments sont dispersés entre Bornova, Alsancak, Buca et İnciraltı). Cette université, comme Erzurum, est de facture relativement récente. Elle s'organise sous la forme d'un campus situé à distance du centre, dans le quartier de Buca, qui apparaît comme un ancien quartier excentrique où l'on trouve un certain nombre d'anciennes villas levantines – Sözer, 1986). Ce quartier est aujourd'hui particulièrement marqué par la présence de l'Université, ce qu'atteste l'importance de l'implantation des bars et des restaurants, ainsi que l'organisation d'événements à destination d'un public de jeunes adultes. Cette université propose aux étudiants des cursus appliqués ou professionnalisants (ingénierie pour l'économétrie, sciences sociales appliquées à l'enseignement secondaire, etc.). Un entretien collectif a été mené avec deux étudiants de l'Université Egée, l'autre université izmiri, plus ancienne (1955). Le reste des populations d'enquête concerne des étudiants inscrits à l'Université Dokuz Eylül aux dates d'enquête¹⁴².

Des ajustements nécessaires par rapport à l'enquête EBM de 2009

Notre objectif de comparaison diachronique entre une nouvelle enquête par questionnaire et l'enquête Euroroadmap de 2009 a également influencé les modalités d'accès à ces trois terrains bien différents, notamment en cherchant à réactiver les partenariats tissés lors de cette première expérience. Cependant, quelques difficultés rencontrées ont légèrement modifié ces choix au fur et à mesure du travail.

Ainsi, lors de l'enquête par questionnaire de 2013, le manque de disponibilité de mes contacts sur place m'a contraint, par exemple, à abandonner le terrain du campus de Beyazit de l'Université d'Istanbul (İstanbul Üniversitesi) pour me replier, dans cette ville spécifique, sur l'Université Galatasaray¹⁴³. La nécessité de trouver une solution alternative durant mon séjour m'a poussé à privilégier une université dans laquelle je disposais de contacts susceptibles d'être activés rapidement. Compte tenu des différences entre ces deux institutions, cet ajustement modifie donc le contexte et la population d'enquête dans le cas de 2013. Pour des raisons semblables, l'absence de certaines disciplines (étudiants en art et en SHS à Izmir, en ingénierie et dans le secteur de la santé à Istanbul) en 2013 limite la comparaison des enquêtes. En ce qui concerne le terrain effectué à l'Université Atatürk d'Erzurum, le contexte est différent dans la mesure où la personne-contact est une étudiante de licence et non un enseignant. Comme dans d'autres contextes que j'ai expérimentés par le passé (France, Cisjordanie, Israël) l'accès aux Universités et donc aux étudiants s'est révélé moins aisé qu'attendu d'un point de vue purement institutionnel.

4.2.3. Bouger pour étudier : l'effet de l'ÖSYM

La spécificité des différents contextes universitaires est fortement liée aux caractéristiques du système universitaire turc, et aux modalités d'attribution des disciplines et universités aux étudiants¹⁴⁴. Les processus de sélection et de redistribution spatiale qu'ils opèrent sur ce public sont à l'origine d'une importante mobilité estudiantine entre les différentes villes universitaires du pays (Tourelle, 2015). En effet, une fois passé l'examen final équivalent à notre baccalauréat, les lauréats doivent, pour pouvoir s'inscrire dans une université, passer un concours national organisé par le Centre de Sélection et de Répartition des Étudiants (l'ÖSYM - *Ölme Seçme ve Yerleştirme Merkezi*), lui-même contrôlé par l'une des deux institutions à la tête de l'enseignement supérieur en Turquie : le YÖK ou Conseil de l'Enseignement Supérieur Turc (*Yükseköğretim Kurulu* – Bazin, 1969, p. 294, 1986, p. 98 ; Bazin et de Tapia, 2012, p. 202). Nul ne peut entrer à l'Université sans passer par cette étape inhérente au processus d'inscription : ce concours permet la répartition des

¹⁴² Quelques entretiens ont été menés sur un autre campus de l'Université Dokuz Eylül, situé dans le quartier de Bornova, au Nord-Ouest de la ville

¹⁴³ Pour reprendre une remarque générale de J.-F. Pérouse sur la question : « il faut rappeler que – comparativement à la France – les moyens dévolus à la recherche sont réduits et que nos collègues des universités publiques ont plus pour souci de faire des heures supplémentaires, compte tenu de leur maigre salaire, que de faire de la recherche » (Pérouse, 2011, p. 2). La sollicitation bénévole a pu conduire dans certains cas à une faible motivation de nos collègues sur le terrain compte tenu de ces contraintes.

¹⁴⁴ Une première synthèse sur cette question fut présentée dans le cadre d'une communication sur les premiers résultats d'enquête en 2012 et d'une publication (Tourelle, 2015).

étudiants en fonction de leur classement à l'examen selon le nombre de places disponibles dans chaque formation de toute université¹⁴⁵.

Les enjeux sont donc importants pour les étudiants. De leurs notes à l'examen dépendent non seulement le choix de la discipline, mais également la localisation de leur future université. Les disciplines les plus difficiles d'accès sont, sans surprise, les plus valorisées sur le marché du travail - les cursus de médecine ou de business administration sont apparus comme les plus prisées par les étudiants lors des entretiens au détriment des études en sciences humaines et sociales, par exemple, parfois mentionnés comme des choix par défaut d'après les enquêtés inscrits dans ces disciplines.

Par ailleurs, les universités jugées comme les plus attractives par les étudiants sont situées à Ankara (où se trouvent les prestigieuses Université Technique du Moyen Orient - *Orta Doğu Teknik Üniversitesi* et Université de Gazi – *Gazi Üniversitesi*, ou encore l'Université Hacettepe – *Hacettepe Üniversitesi* pour la médecine, par exemple) et à Istanbul malgré le développement depuis les années 80 de nouvelles universités dans les centres régionaux, à l'exception de quelques écoles d'ingénieur particulièrement réputées dans des villes plus petites (Bazin, 1986-b, p. 98).

Ce système universitaire a deux conséquences sur la population d'étude :

- Il peut engendrer un sentiment de résignation voir d'aliénation de l'étudiant vis-à-vis d'un parcours universitaire qu'il ne maîtrise pas. C'est ce qu'illustre l'exemple de Kemal¹⁴⁶, étudiant en médecine à Erzurum. Originaire d'Eskişehir (à environ 150 km à l'ouest d'Ankara), où il a effectué ses études secondaires en lycée privé, il explique que l'université Atatürk était son dernier choix, après l'Université Hacettepe d'Ankara, l'Université d'Istanbul et l'Université Egée d'Izmir¹⁴⁷. Dans son cas, Erzurum ne constitue qu'une étape transitoire dans son parcours professionnel, (il envisage de devenir chirurgien esthétique à Istanbul). Cette faible attractivité de l'Université Atatürk d'Erzurum s'observe dans des publications relativement anciennes (Bazin, 1969, p. 294). Certains étudiants développent un discours particulièrement critique vis-à-vis de ce système centralisé de placement. C'est le cas d'Orhan, originaire d'Izmir, étudiant en quatrième année¹⁴⁸ de licence de relations internationales à l'Université d'Istanbul :

O.: I was born in Izmir and I just study my highschool there then I just do the exam for the university. I move to Istanbul because of my study. I'm here because of my study, I was not planning to come in Istanbul, because you know it was like a big city, the life is expansive... [...]

E.T.: *Tell me about your project, before the ECC, you tell me that you wanted to do International relations studies. What was your project?* ¹⁴⁹

O.: Who?! I was always interested in politics and history at the same time. I was really curious about this subject. I just wanted to study, and even when I was child in high school, I was always thinking about that: maybe I can find a job, like in foreign?. Some kind of issues. That's why I chose this subject to study. [...]

E.T.: *You said to me that you didn't want to go to Istanbul University, what was your choice?*

O.: My choice was Anakara University in political science faculty and international relations department. It is approximately the same value. This one is the oldest one and a kind of nicest one. I can say that because Istanbul and Ankara have a very old history. It was founded in the Ottoman time. [...] It is like a grande école [*en français*] in the French system.

Dans ces conditions parler de « choix » pour qualifier le processus d'attribution des disciplines et des institutions d'étude est donc relatif. Ce point peut paraître anecdotique mais il est susceptible d'avoir des conséquences dans le rapport que peuvent faire ces étudiants entre une mobilité parfois imposée et leur relation à leur ville d'étude. Ces caractéristiques de la mobilité étudiante en Turquie posent également la question de la pertinence du lieu d'enquête comme objet et facteur d'analyse. En effet, le fait que les

¹⁴⁵ L'inscription dans le privé peut être moins contraignante dans la mesure où les formations demandées sont payantes.

¹⁴⁶ Pour des raisons de confidentialité liées à l'anonymisation des entretiens, les prénoms des étudiants enquêtés ont été modifiés.

¹⁴⁷ Source : Retranscription de l'entretien collectif en présence d' Esma (traductrice).

¹⁴⁸ La licence en Turquie dure quatre ans.

¹⁴⁹ Les citations en italique correspondent à mes interventions en tant qu'enquêteur.

étudiants viennent de tout le pays rend moins pertinent l'utilisation d'un critère géographique dans la construction de l'échantillon d'enquêtés. Certains auteurs considèrent même ces entités comme détachées de leur environnement régional : « certes la présence d'universitaires et d'étudiants contribue à renforcer l'animation et la vie sociale et culturelle des villes universitaires, mais il s'agit plus d'universités dans la région que d'universités de la région » (Bazin et de Tapia, 2012, p. 2002).

Des résultats tirés de l'enquête Eurobroadmap en Turquie ont pourtant montré l'existence de divergences significatives entre les lieux d'enquêtes, notamment sur la base d'une opposition entre Erzurum et les deux villes occidentales (Guérin-Pace et *al.*, 2014). Réfuter d'emblée l'intérêt des localisations dans la diversification des représentations universitaires semble donc sujet à caution : il est tout à fait possible qu'un effet de la localisation persiste, mais à travers un phénomène plus complexe qu'une simple appartenance à un environnement local. C'est sans doute à travers le prisme de la mobilité universitaire et du facteur ÖSYM qu'il faut évaluer l'importance du lieu dans les facteurs explicatifs : en d'autres termes c'est à travers la distribution et le filtrage des étudiants *via* le système de placement, c'est-à-dire de la rencontre entre les « choix » des étudiants turcs et les contraintes du système (niveau obtenu à l'examen final, sélectivité de la filière) qu'il faut évaluer l'attractivité des différentes filières de chaque université. Compte tenu de ces éléments, il est nécessaire de contrôler dans l'analyse l'effet croisé du lieu d'étude et de la discipline, c'est-à-dire de la salle de classe (notre unité élémentaire de sondage).

Le fonctionnement du système de placement est restitué uniquement à travers les informations fournies par les étudiants dans le récit de leur parcours scolaire et universitaire. Une analyse globale cherchant à évaluer la manière dont se rencontrent les choix formulés par les étudiants au moment de leur demande d'inscription et la formation finalement obtenue serait sans doute très intéressante pour qui souhaiterait mettre en place une recherche sur les processus de ségrégation socio-spatiales inhérentes au système universitaire turc à l'issue du baccalauréat (l'accès aux bases de données de l'ÖSYM permettrait une telle analyse croisée avec une analyse d'entretiens avec des acteurs du système et d'étudiants plus systématique).

L'analyse du système universitaire turc n'étant pas notre propos, sa présentation repose principalement sur les résultats des entretiens semi-directifs ainsi que sur les informations recueillies dans l'enquête sur les mobilités individuelles domestiques¹⁵⁰.

Ces mobilités sont susceptibles de conduire l'étudiant à se forger des représentations différenciées de son pays et des disparités ou clivages éventuels le parcourant. Dans certains cas, la ville d'étude peut être l'objet d'évaluations plus ou moins mélioratives. Ainsi, Altan, étudiant en économie à l'Université Atatürk d'Erzurum, déclare lorsque je lui demande s'il envisage de rester à Erzurum après ses études qu'il ne veut « certainement pas » rester à Erzurum. Originaire d'Adana, il explique : « *There is a big difference of culture. Adana is less conservative but not Erzurum. And Erzurum is too cold and Adana too hot. He doesn't want to live in conservative areas* »¹⁵¹. Lorsque je lui demande quels sont les endroits où il envisagerait de s'installer après ses études, il explique ses préférences pour un certain nombre de villes situées à proximité du littoral occidental et méridional : Antalya, Adana, Mersin. D'autres étudiants, tel Gunel, étudiante en licence d'anglais à l'université Atatürk d'Erzurum, évoque le caractère relativement ennuyeux de cette ville : « *there is not so much things to do [...] You can go to some concert, to do curling, to skate...* »¹⁵²

Notons que, dans le cas des garçons, ces contraintes liées au parcours universitaire peuvent également se superposer à des contraintes liées aux obligations militaires des jeunes adultes dans ce pays. La conscription est, en effet, toujours de rigueur dans le pays et les étudiants doivent aménager leur parcours universitaire ou le moment de l'entrée dans la vie active en fonction de cette contrainte¹⁵³.

¹⁵⁰ On qualifie ici de mobilités domestiques les mobilités effectuées à l'intérieur du territoire national turc, pour les opposer aux mobilités internationales

¹⁵¹ Entretien collectif mené en présence d'une traductrice.

¹⁵² Retranscription de l'entretien individuel avec Gunel.

¹⁵³ Je n'ai n'avons pas rencontré d'étudiants ayant déjà effectué leur service Il existe la possibilité de l'effectuer à la fin des études, en fin de Licence ou encore de Master. Dans certain cas, le service militaire peut également être un vecteur de mobilité spatiale, un certain nombre de conscrits étant envoyé dans des bases situées dans l'Est du pays.

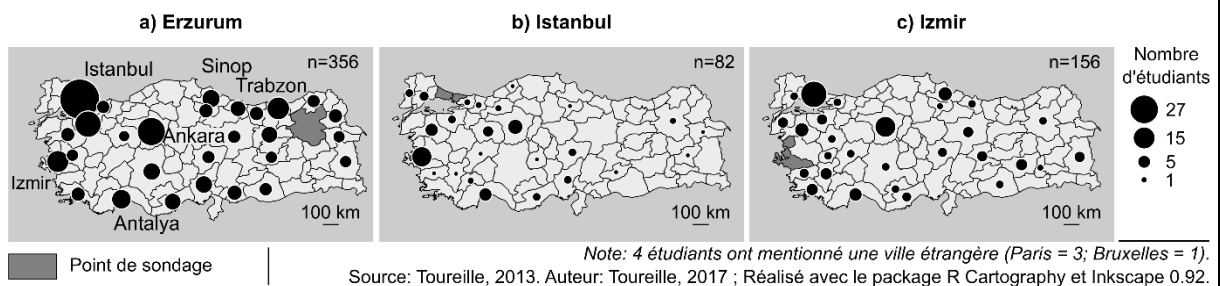
Encadré 6: Le caractère relativement banal de la mobilité universitaire interurbaine en Turquie

En 2013, on observe que l'expérience de la mobilité interurbaine est relativement banale au sein de la population d'enquête¹⁵⁴. En effet, parmi la population totale, seul un étudiant sur quatre déclare avoir toujours vécu dans la ville où il réside au moment de l'enquête. Quelle que soit la ville d'enquête, la proportion d'étudiants ayant connu au moins une mobilité résidentielle (de plus de 6 mois) est supérieure à celle d'immobile mais elle varie fortement d'une ville à l'autre : 55% à Istanbul, 77% à Izmir et 83% à Erzurum. Cette mobilité différentielle s'accompagne de bassins de recrutement très diversifiés entre les trois lieux d'enquête.

Les bassins de recrutements des universités

Si l'on s'intéresse plus en détail aux réponses des étudiants sur les villes dans lesquelles ils ont vécu avant l'enquête, on observe que la majorité d'entre eux, soit un peu plus d'un étudiant sur deux, déclare avoir vécu dans une seule autre ville, ce qui peut suggérer que la majorité d'entre eux ont fait l'expérience de la mobilité lors de leur accès à l'université¹⁵⁵. Dans les autres cas, la majorité des étudiants n'a connu que deux autres villes de résidence (un étudiant sur cinq parmi ceux n'ayant pas vécu dans la ville d'enquête). Ces mobilités plus importantes peuvent être liées à une mobilité familiale plus ancienne, quand on sait que les mobilités internes, notamment des villes d'Anatolie centrale, orientale et méridionale, vers l'ouest du pays ont été importantes. Dans d'autres cas, elles peuvent être le résultat de parcours relativement atypiques, comme celui d'étudiants, fils et filles de militaires¹⁵⁶, qui ont déclaré avoir connu un nombre de mobilités importantes au fil des affectations successives du père.

Fig. a : Les bassins de recrutement des trois universités enquêtées



L'attractivité croisée de la discipline et du lieu d'étude semble conférer un intérêt particulier à l'unité élémentaire de sondage : la salle de classe. Au-delà d'une simple variable croisée, la salle de classe (de l'amphithéâtre à la salle de cours), peut constituer une réalité sociale susceptible d'influencer le contenu des représentations, les étudiants qui assistent aux mêmes cours ou appartiennent à la même promotion pouvant lier des liens sociaux et affectifs avec leurs condisciples (la fameuse ambiance de promotion). Les résultats de l'enquête Eurobroadmap révèlent les opinions très spécifiques de certains groupes, comme les étudiants en géographie d'Erzurum (Guérin-Pace, et al., 2014). Si l'analyse de la salle de classe peut difficilement être systématisée à l'échelle de notre population d'enquête (en raison de faibles effectifs), son analyse en variable complémentaire peut parfois introduire des nuances intéressantes pour considérer les effets liés à l'influence de l'affiliation disciplinaire sur les représentations.

Ces différents éléments liés au lieu d'étude, à la discipline d'étude ou au parcours de mobilité, invitent à dépasser l'illusion d'uniformité que le statut d'étudiant pourrait suggérer. Au-delà des effets évoqués ci-dessus, liés au choix des enquêtés et au protocole méthodologique utilisé, l'exploitation de notre enquête révèle des différences importantes au sein de la population estudiantine en fonction des caractéristiques individuelles des enquêtés.

¹⁵⁴ Même si les questions posées (« A. 11. Avez-vous toujours vécu à Erzurum/[Istanbul/Izmir] ? » suivies de la question « A. 12 Si non, Dans quelles autres villes avez-vous déjà vécu plus de 6 mois ? ») ne permettent de saisir ni la ville d'origine de l'étudiant ni la durée dans les différentes villes de résidence, elles permettent néanmoins d'avoir un ordre de grandeur de l'intensité de la mobilité résidentielle dans les parcours de la population d'étude et de ses éventuelles variations en fonction de la ville et de la discipline.

¹⁵⁵ 270 étudiants déclarent avoir vécu dans une autre ville que la ville d'enquête, 109 en déclare deux, 57 en déclarent 3, 35 en déclarent plus de 4.

¹⁵⁶ Cas de l'entretien d'Aylin, fille d'officier supérieur, qui explique avoir déménagé très régulièrement en Turquie et en République Turque de Chypre (du nord) avant d'arriver à Erzurum.

4.3. La diversité de la condition étudiante en Turquie au regard des résultats de l'enquête de 2013

Cette sous-partie a pour objectif de dire quelles sont les caractéristiques individuelles dont on dispose dans l'enquête pour venir éclairer les représentations. Elle n'a pas pour objectif de mener une étude sociologique sur les étudiants en Turquie.

Loin d'être un groupe uniforme, les étudiants présentent un kaléidoscope de parcours et de situations individuelles. L'exploitation de notre enquête doit donc adopter une lecture multi-scalaire des différents phénomènes étudiants. Multi-scalaire, on l'aura compris en s'intéressant à différents niveaux d'analyses (échelle macro-géographique, analyse interne à l'espace national turc), mais aussi multiniveau, en s'intéressant à la fois aux résultats agrégés (résultats en population générale) susceptibles d'informer sur les représentations dominantes, et aux résultats individuels saisis soit par les entretiens individuels, soit à travers l'appartenance à des sous-populations données (homme, femme, niveau de revenu faible, etc.).

4.3.1. Quelques indicateurs de la position sociale des enquêtés dans la société turque

Une variable identifiant le sexe des étudiants

Le tirage de l'échantillon des enquêtes de 2009 et de 2013 ne comporte pas de variable de contrôle des enquêtés en termes de sexe. Toutefois, le calcul du *sex ratio* des différentes salles de classe ? en 2013 (à l'exception des juristes d'Izmir) montre une distribution relativement équilibrée, avec une légère surreprésentation du public féminin. On compte ainsi 376 femmes pour 328 hommes pour un effectif total de 705 étudiants, un seul étudiant n'ayant pas répondu à la question (ces résultats rencontrent les statistiques du YÖK dans lesquelles on observe un équilibre entre population masculine et féminine au niveau de la licence – YÖK 2013). Malgré un relatif équilibre d'ensemble on observe que les étudiantes sont significativement plus nombreuses à Istanbul, et légèrement plus nombreuses à Izmir, qu'à Erzurum¹⁵⁷. Certaines salles de cours comptent une proportion de femmes significativement élevée : c'est le cas, à Istanbul, dans les classes de sociologie et de relation internationale, ainsi que dans la classe de droit enquêtée à Izmir. On note, à l'inverse, une représentation des hommes en droit, en SHS, en ingénierie mécanique et en dans la classe de médecine enquêtée à Izmir¹⁵⁸.

Plus qu'une simple désignation « biologique » au même titre que l'âge (non pertinent ici), il est aujourd'hui accepté dans toute enquête que la variable « sexe » doit être analysée comme facteur explicatif à part entière avec d'autres variables informant sur la position sociale des individus (de Singly, 2012, p. 42). Cette caractéristique permet de saisir, de manière indirecte, l'effet du genre¹⁵⁹, comme processus conduisant à la diversification des pratiques et représentations des individus. S'il a été testé de manière systématique dans toutes les analyses présentées dans le cadre de ce travail, il n'apparaît pas toujours comme un paramètre significatif pour éclairer les différentes représentations du Monde quand il est pris indépendamment des autres variables de position sociale.

¹⁵⁷ Selon un test du Khi 2 à deux degrés de liberté d'une valeur de 22,167, $P(z) < 0,001$.

¹⁵⁸ Chi 2 à 13 degrés de liberté d'une valeur de 43,093, $P(z) < 0,001$

¹⁵⁹ Même si mes références théoriques sur la question des déterminants sociaux liés à la construction de l'identité sexuelle adhèrent aux études sur le genre, parler de genre pour l'analyse d'une variable binaire purement descriptive ici constituerait un abus de langage. On peut sur ce point penser à cette remarque de F. de Singly sur le lien entre ce problème et la construction de variables de sexe dans un questionnaire d'enquête : « La sociologie quantitative ne se situe pas dans une perspective 'queer' selon laquelle les individus joueraient avec les contraintes sociales de leur sexe d'appartenance. Elle ne sait encore que prendre appui sur l'enregistrement officiel du 'sexe' de l'individu. Strictement donc, il n'y a pas de variable genre, malgré les glissements de vocabulaire » (p. 43, de Singly).

La position sociale peut également être saisie à travers l'estimation des différentes formes de capitaux accumulés par un individu : le capital économique familial et le niveau académique des parents comme indicateur du capital culturel.

Compte tenu des difficultés à recueillir des indicateurs objectifs pour évaluer le niveau de richesse des étudiants et de l'ambition de comparaison avec l'enquête de 2009 (cf. Encadré 7), on a repris la formulation proposée dans le questionnaire de cette première enquête. On demandait ainsi sur une échelle graphique à quatre niveaux allant de « faible » à « élevé » : « Comment classeriez-vous le niveau de revenu actuel de votre famille ? Indiquez le niveau » (question A.13. du questionnaire de 2013, Annexe, 3). De la même manière, deux questions subjectives ont été introduites pour évaluer le capital culturel et social familial : « Comment classeriez-vous le niveau d'éducation de votre mère/de votre père ? Indiquez le niveau. » (faible, moyen, élevé – questions A.14 et A.15 du questionnaire de 2013, Annexe. 3).

Encadré 7: Pourquoi recourir à des questions construites sur un mode auto-déclaratif : le cas du niveau de richesse et du niveau d'éducation des parents ?

Du point de vue du capital économique, il ne semble pas pertinent d'interroger un étudiant sur son niveau de richesse individuel, tout d'abord par ce que les contrastes de revenu peuvent être importants d'un individu à l'autre, ensuite parce qu'ils ne sont pas susceptibles de rendre compte de son niveau de ressources réel à un âge où celles de la sphère familiale demeure le plus souvent déterminante. En d'autres termes, un étudiant disposant d'un revenu relativement élevé en pratiquant une activité rémunérée en dehors des cours pourra se trouver dans une situation de pauvreté et/ou de précarité (incapacité à suivre les cours, accès plus difficile au logement) supérieure à un étudiant disposant de ressources familiales (logement au domicile familial, argent de poche, etc.).

Par ailleurs se référer à des indicateurs monétaires (revenu total familial) ou à des classifications professionnelles propres à chaque pays n'était pas pertinent dans le cadre d'une enquête internationale menée dans des contextes socio-spatiaux et socio-économiques aussi diversifiés (Desrosières et Thévenot, 1988). Une variable auto-déclarative permet, non sans quelques limites, de saisir le caractère relatif de la pauvreté (ou de la richesse).

Pour les mêmes raisons, l'âge de fin d'étude des parents pose, lui aussi, des problèmes de comparaison au niveau international, deux questions semblables ont été proposées pour évaluer le capital culturel et social familial en identifiant le niveau d'étude des parents.

Les individus déclarant les revenus les plus élevés se trouvent de manière significative en classe de droit à Istanbul ou dans les classes d'économie et d'ingénierie mécanique d'Erzurum. A l'inverse, les étudiants en géographie d'Erzurum, ou d'économétrie et de droit à Izmir, ont davantage tendance à déclarer des revenus familiaux faibles¹⁶⁰. D'une manière générale, les étudiants d'Istanbul déclarent plus souvent des revenus familiaux élevés quand les étudiants d'Izmir ont tendance à plus souvent déclarer des revenus faibles. En revanche, aucune spécificité ne semble se dégager de la seule localisation à Izmir¹⁶¹.

Il n'existe pas de différence significative entre les seules disciplines d'études, ce qui renforce l'hypothèse selon laquelle les inégalités entre étudiants se situent davantage à la rencontre entre localisation et discipline d'étude. En d'autres termes les clivages sociaux appréhendés au prisme du revenu familial transcendent les grandes catégories de disciplines : des profils d'étudiants aisés comme d'étudiants plus modestes se situent dans les trois universités. Ces éléments sont soit liés au caractère discriminant du choix disciplinaire, soit à un recrutement relativement ouvert, soit encore aux caractéristiques propres à une variable autodéclarée. En effet, les étudiants peuvent avoir tendance à évaluer le niveau de revenu familial relativement au contexte local, ce qui reviendrait à dire que se déclarer comme plus ou moins aisé à Istanbul n'aurait pas tout à fait la même signification qu'à Izmir, par exemple. Laisser l'évaluation des mesures des capitaux à la discrétion des enquêtes réduit considérablement les possibilités de les objectiver. Par ailleurs, le fait d'être face à une formulation sous la forme d'une échelle conduit à un phénomène de « moyennes » selon lequel les enquêtés ont tendance à choisir les niveaux intermédiaires et à moins souvent sélectionner les niveaux extrêmes (de Singly, p. 79 ; Grémy, 1987). De fait ces variables ont parfois été recodées en

¹⁶⁰ D'après un test du Khi 2 à 12 degrés de liberté, $X^2 = 39,5$, $P(z) < 0,001$ (compte tenu des faibles effectifs, les les étudiants en architecture et en économie de l'Université Galatasaray n'ont pas retenu dans l'analyse).

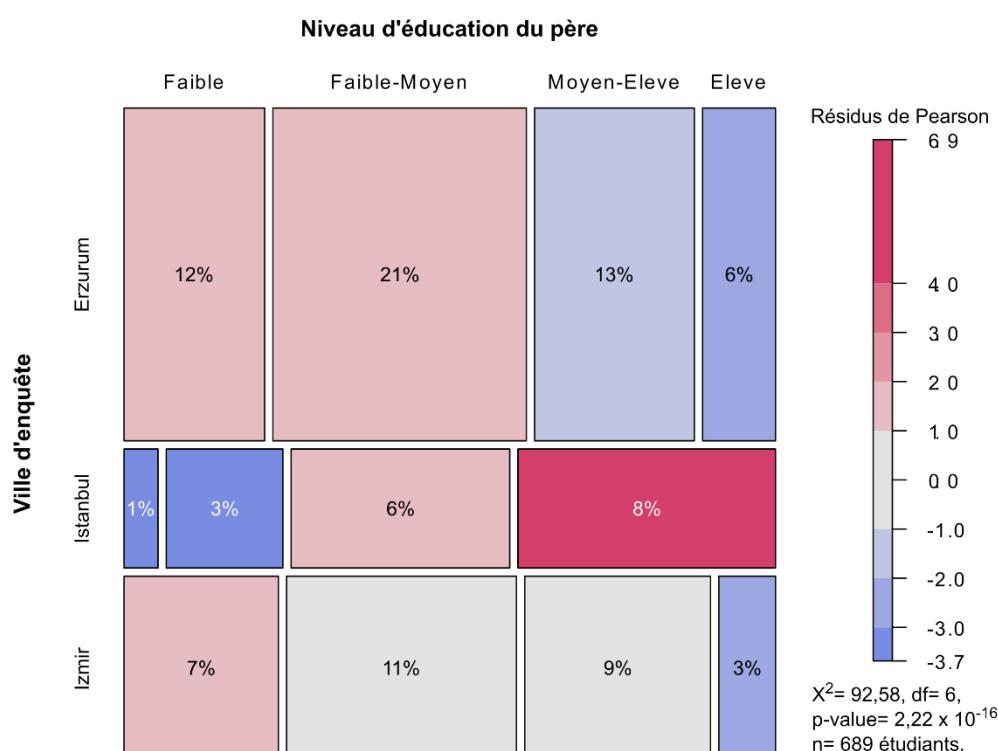
¹⁶¹ D'après un test du Khi 2 à 2 degrés de liberté, $X^2 = 17,08$, $P(z) < 0,001$

rassemblant dans une même catégorie les individus déclarant de « faibles » revenus et ceux déclarant des revenus « moyens à faibles ».

Dans tous les cas, le caractère relativement peu discriminant de cette variable explique sans doute le fait qu'elle intervienne peu dans l'analyse des représentations. Cela ne signifie pas que les facteurs liés à l'inégalité de revenu ou à la pauvreté monétaire n'interviennent pas, mais que notre indicateur ne permet pas d'en saisir précisément les contours.

La variable qualifiant le niveau d'éducation de la mère présente une distribution plus équilibrée, dans la mesure où on observe que sur 690 étudiants ayant répondu à la question, moins d'un tiers déclare avoir une mère avec un niveau d'éducation élevé et un peu moins d'un étudiant sur dix un niveau faible, quand les niveaux intermédiaires (faible-moyen et faible élevé) sont mentionnés par un peu plus d'un étudiant sur trois. Même observation dans les réponses sur le niveau d'éducation du père : sur 689 répondants sur 705, entre 1 et 2 étudiants sur 10 ont déclaré des niveaux extrêmes (« faibles », « élevé ») quand ceux qui ont déclaré des niveaux intermédiaires se situent autour de 3 sur 10.

Figure 31 : Le niveau d'éducation déclaré du père selon la ville d'étude



Source: Toureille, 2013. Auteur: Toureille. Réalisé avec le package R vcd et Inkscape V.0.48.4.

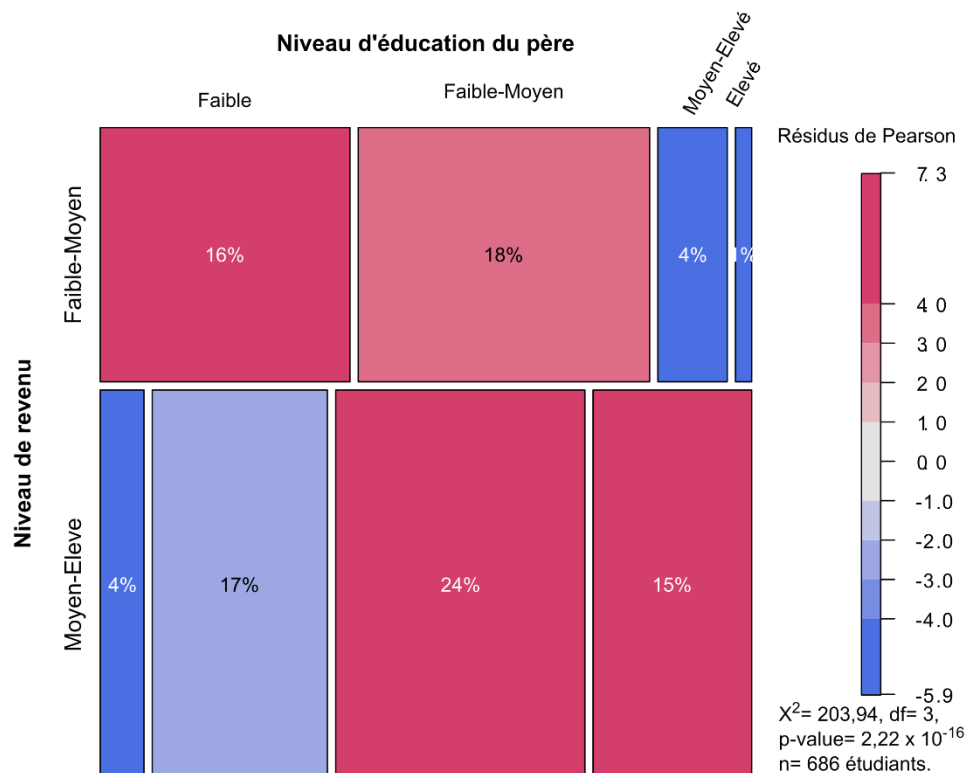
Aide à la lecture : Ce graphique permet de visualiser un tableau de contingence croisant l'effectif des enquêtés ayant répondu à la question pour chacune des modalités correspondant à un niveau d'éducation du père déclaré par rapport aux effectifs de chaque ville d'enquête. Les rectangles sont donc proportionnels aux cellules du tableau, par exemple, on lit que 81 étudiants d'Erzurum ont déclaré un niveau d'éducation « faible ». La couleur correspond à la valeur des résidus de Pearson sur la base d'une palette divergence (rouge pour les résidus positifs, bleu pour les résidus négatifs). On peut lire, par exemple, que les étudiants d'Istanbul ont significativement tendance à déclarer beaucoup plus souvent des revenus élevés que ce qu'une répartition aléatoire des réponses (H0) aurait pu supposer.

Dans le cas de cette dernière variable (dont les effectifs autorisent les tests statistiques) on note une surreprésentation particulièrement significative des étudiants déclarant un niveau de revenu « élevé » à Istanbul, qui s'accompagne d'une sous-représentation des réponses en faveur d'une évaluation de ce niveau comme « faible » et « faible à moyen » dans cette même ville (Figure 31). A l'inverse, les étudiants d'Erzurum et d'Izmir déclarent relativement moins souvent que leur père dispose d'un niveau d'éducation « élevé ». Les

résultats d'un test similaire sur les grands domaines d'étude sont trop faiblement significatifs pour pouvoir donner une interprétation satisfaisante¹⁶².

Ces deux types de variables (niveau de revenu familial et niveau d'éducation du père) sont fortement corrélées comme le suggère les résultats du test présenté ci-dessous (Figure 32). Malgré la précaution de départ visant à bien distinguer les formes du capital bourdieusien, les variables ciblant les niveaux d'étude des parents peuvent également être considérées comme les éléments indirects d'inégalités strictement économiques (Bourdieu, 1979-a, 1979-b). Les mêmes tendances sont observables dans le cas du niveau d'éducation de la mère déclaré par les étudiants (cf. Annexe 4).

Figure 32: Le niveau d'éducation du père déclaré et le niveau de revenu: deux variables fortement corrélées



Aide à la lecture: Se reporter à la note de lecture de la Figure 31

4.3.2. Quelques indicateurs d' « ouverture » au Monde (Didelon et al., 2011)

En plus de proxy de la position sociale, l'enquête Eurobroadmap contient des indicateurs permettant de restituer l' « ouverture » au Monde des étudiants interrogés, susceptibles d'influer sur les représentations du Monde des étudiants. Il s'agit des parcours de mobilité et de pratiques pouvant être qualifiées de culturelles telle que la pratique de langues étrangères ou l'appartenance religieuse.

Les mobilités familiales

Un premier indicateur d'ouverture est le lieu de naissance *de l'enquêté*. Cette variable permet d'identifier les étudiants étrangers ou ceux nés dans la diaspora turque (Manço, 2005 ; Bazin et De Tapia, 2013, pp. 262-279). Le recueil du lieu de naissance des parents permet d'introduire une dimension intergénérationnelle à ce questionnement, qui est loin d'être anecdotique dans la mesure où avoir un parent qui a vécu un certain temps à l'étranger peut avoir des conséquences sur le rapport de l'enfant au pays

¹⁶² Résultat d'un test du Khi Deux à 15 degrés de libertés, $X^2 = 28,126$, $P(z) = 0.020$. De fait, les profils des différents champs d'études se différencient peu à la lecture des résidus.

d'émigration passé du parent. Elma, par exemple, étudiante en langue et civilisation anglaise à l'Université Attaturk (Erzurum), m'explique entretenir un rapport particulier à la France compte tenu du fait que sa mère y a vécu une dizaine d'années avant d'épouser son père et de revenir en Turquie (dans les années 1980).

Comme dans l'enquête de 2009, on constate un nombre très faible d'individus concernés : seul 26 étudiants sont nés à l'étranger, 18 ont un père né à l'étranger et 21 une mère née à l'étranger. Environ la moitié des étudiants nés à l'étranger ont un ou deux de leurs deux parents nés eux-mêmes à l'étranger. L'enquête de 2009 avait également considéré la nationalité comme un facteur potentiel d'ouverture. Il est peu utile ici, dans la mesure où seul deux étudiants déclarent avoir une autre nationalité sur les 705 étudiants interrogés.

La population étudiée semble donc se caractériser par un faible niveau d'ouverture en termes de parcours migratoire. Dans le rapport de l'enquête de départ, cela fut analysé par le fait que la Turquie, bien qu'étant un pays d'émigration particulièrement important, notamment à destination de quelques pays d'Europe occidentale, connaissait finalement assez peu de retour au pays : les familles ayant eu une expérience diasporique contribuent assez peu à ce type de diversité dans la population d'enquête (Didelon, et al., 2011). Ce point explique le fait que ces variables ne seront pas convoquées dans l'analyse des résultats présentés dans les chapitres suivants.

Ce constat d'une faible mobilité familiale est sans doute dû aussi au fait que le questionnaire ne pousse pas le questionnement au-delà de la génération supérieure. En effet, certains étudiants rencontrés lors de la phase d'enquête par entretiens revendiquent parfois une ascendance étrangère située au niveau des grands parents ou des arrière grands parents. Ces éléments peuvent être interprétés comme une référence à un passé familial de *muhacir* ou *göçmen* (« migrants » en arabe puis en turc), terme désignant les rapatriés des territoires perdus par l'empire depuis le XVII^e siècle (Bazin et de Tapia, 2012, p. 37). C'est le cas de l'exemple d'Elma : cette dernière, en plus du cas de sa mère, revendique une origine Circassienne de par son arrière-grand-mère.¹⁶³ Ferat, étudiant en quatrième année d'économétrie à Izmir, explique pour sa part que son *meleket* est Salonique (Thessalonique, actuellement en Grèce), comme un héritage de la migration de sa grand-mère à la suite des guerres turco-grecques dans les années 1920¹⁶⁴. On note donc que l'importance du reflux migratoire dans l'Empire ottoman, depuis le milieu du XIX^e siècle jusqu'à la période contemporaine, ne doit pas être négligé dans les mémoires d'une population parfois distantes de plusieurs générations de la migration (Tekeli, 1973 ; De Tapia, 1998 ; Yerasimos, 2005 ; cf. Chapitre 2).

Les mobilités internationales individuelles

Les expériences de mobilités sont également perçues à travers un couple de question : celles s'intéressant aux séjours longs (plus de six mois à l'étranger) et courts (moins de quatre mois à l'étranger). Seuls 42 étudiants déclarent avoir vécu plus de six mois à l'étranger, soit un peu moins de 6% de la population totale. Le nombre d'étudiants ayant effectué des séjours courts à l'étranger (moins de quatre mois) n'est pas beaucoup plus élevé : 56 étudiants ont déjà séjourné dans un pays étranger, dont seize dans plusieurs pays. Le nombre maximum de pays dans lesquels les étudiants déclarent avoir résidé est de trois.

Cette faiblesse observée dans l'enquête des mobilités internationales peut s'expliquer par le peu d'opportunités de voyages se présentant aux étudiants turcs en général : au moment de l'enquête, et jusqu'à ce jour, la population turque n'a pas accès à l'espace Schengen, sauf dans le cadre de programmes d'échanges très encadrés. Il existe cependant, comme dans d'autres pays du voisinage européen, des politiques migratoires différenciées selon les populations (certaines familles disposent de passeports « verts », principalement le personnel de la haute fonction publique, leur accordant des facilités de déplacement) et le contexte régional, hors de l'Union Européenne est peu propice aux mobilités (pays en situation de conflit avec la Turquie, soumis à des crises importantes, politique de visas relativement restrictive de la Fédération de Russie, etc.). C'est par exemple le cas de Gunel, étudiants en licence d'anglais à l'Université d'Erzurum, dont le père est professeur d'Université :

E.T.: *Did some members of your family go abroad in the past?*

¹⁶³ D'après un entretien informel mené au café Coffe Box d'Erzurum.

¹⁶⁴ D'après l'entretien collectif 86-87.

- G. : Yeah. Whooh! My mother went to USA and Spain and Switzerland. And my father went to... [Rire]. Too much! Spain, Italy, Switzerland, Germany, Czech Republic, China... Yeah !
- E.T.: *Ok! For working or for tourism?*
- G.: Maybe for tourism and for work and study.
- E.T.: *Do your family have a green passport?*
- G.: Yeah!
- E.T.: *Is it easier to spend time abroad with it?*
- G.: Yeah! Of course!

La liste des pays fréquentés, par ailleurs, coïncide avec l'histoire migratoire turque, dans la mesure où les pays dans lesquels les étudiants ont le plus souvent séjourné ont connu une immigration turque dans la période récente (cf. Tableau 11).

Tableau 11: Nombre de séjours longs effectués dans les pays mentionnés (en nombre d'étudiants)¹⁶⁵

Pays	Nombre de séjours	Pays	Nombre de séjours	Pays	Nombre de séjours
Allemagne	8	Belgique	1	Kirghizistan	1
Turkménistan	5	Bulgarie	1	Portugal	1
France	4	Biélorussie	1	Arabie Saoudite	1
Russie	3	Suisse	1	Rép. Turque de Chypre	1
Ouzbékistan	3	Chine	1	Etats Unis	1
Amérique	2	Côte d'Ivoire	1	Finlande	1
Australie	2	Espagne	1	Inde	1
Autriche	2	Italie	1	Kazakhstan	1
Grande Bretagne ¹⁶⁶	2	Jordanie	1	Moldavie	1
Azerbaïdjan	1	Japon	1	Territoires Palestiniens O.	1

Source : Toureille, 2013

Le type de voyage le plus fréquent concerne les séjours courts (moins de six mois) quand les séjours longs (plus de six mois) restent rares (onze individus). Parmi les pays les plus fréquentés, on note la place prépondérante des pays d'Europe occidentale et méridionale. La France arrive en tête des pays les plus visités dans le cadre de séjours courts quand l'Allemagne est le pays dans lequel le plus d'étudiants ont vécu (séjours longs), suivi ensuite du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de l'Italie et de l'Espagne (cf. Tableau 13).

Une grande partie des étudiants ayant mentionné une mobilité en France sont localisés à l'Université Galatasaray, au sein d'une promotion d'étudiants en relations internationales. Une hypothèse crédible pour expliquer tel effet de masse serait que cette promotion d'étudiants aurait peut-être bénéficié d'un séjour en France dans le cadre de leur parcours universitaire. Ceci est probable, dans la mesure où une étudiante de Galatasaray, rencontrée lors de la phase d'entretiens, expliquait participer à des activités d'échange de ce type (pour sa part en Suisse), de manière régulière.

Hormis le cas particulier de la France, la présence de ces pays dans les mobilités d'étudiants peut être liée au fait que la Turquie fait partie du programme ERASMUS. Ces différents pays constituent, en stock, des centres attractifs importants pour les étudiants turcs participants au programme ERASMUS, on y reviendra (cf. Chapitre 7).

¹⁶⁵ Certains étudiants (4) ont mentionné la Turquie comme dans cette question, et un étudiant n'a pas mentionné le pays en question, ces deux résultats n'ont donc pas été pris en compte dans l'analyse.

¹⁶⁶ Comme dans d'autres modules du questionnaire, les nations britanniques comme les toponymes vernaculaires (Hollande, Amérique), ont été recodés en Etats pour des raisons de simplification de la base de données en vue de traitements statistiques. L'Angleterre et l'Ecosse deviennent donc ici le Royaume Uni, quand la Hollande et l'Amérique deviennent les Pays-Bas et les Etats-Unis.

Tableau 12: Les trajectoires internationales recueillies dans l'enquête de 2017 *

Ville et études	Salle de classe	Sexe	Age	Pays de naissance			Nationalités		Nombre de Langues parlées	Pays dans lesquels l'enquête a vécu		
				D'ego	Du père	De la mère	1	2		1	2	3
Erzurum	Médecine	M	21	Kirghizistan	Chine	Chine	Kirghize		4	Kirghizistan	Kazakhstan	Russie
Erzurum	Droit	M	20	Turkménistan	Turkménistan	Turkménistan	Turkmène		4	Biélorussie	Turquie	
Izmir	Droit	F	21	Turquie	Turquie	Turquie	Turque		2	Russie	Moldavie	
Erzurum	Médecine	M	21	Turquie	Turquie	Turquie	Turque		3	Suisse	Finlande	
Erzurum	Médecine	M	21	Russie	Ouzbékistan	Ouzbékistan	Turque		3	Russie	Ouzbékistan	
Izmir	Médecine	M	21	<i>Illisible</i>	TPO	Jordanie	Jordan.		3	Jordanie	TPO	
Istanbul	Sociologie	M	23	France	Turquie	Turquie	Française	Turque	3	France	Australie	
Erzurum	Ingénierie mécanique	M	21		Turquie				3	Japon	Indonésie	
Erzurum	Ingénierie mécanique	M	20	Turquie	Turquie	Turquie	Turque		3	Allemagne	Amérique*	
Erzurum	Archéologie	F	23	Chine	Chine	Chine	Chinoise		4	Chine	XXX**	
Erzurum	Ingénierie mécanique	M	27	Turquie	Turquie	Turquie	Turque		3	Autriche	Allemagne	

Source : Enquête 2013. *Il s'agit des onze étudiants qui ont vécu dans au moins deux pays étrangers

L'inégale fréquentation de pays européens peut constituer un facteur de diversification des représentations de l'« Europe », notamment par rapport aux étudiants ayant connu d'autres ou aucune expérience de mobilité étrangère. Si l'écrasante majorité des étudiants n'a jamais voyagé à l'étranger (616 étudiants ; soit 87% de l'effectif total), les 89 étudiants ayant connu une expérience à l'étranger (séjours long comme court) ont pour moitié séjourné dans l'espace Schengen étendu aux îles britanniques quand le reste a séjourné dans d'autres pays (Turkménistan, Ouzbékistan, Egypte, pour ne citer que les pays les plus visités). Même si ce chiffre n'est pas représentatif de l'ensemble des étudiants turcs, et que l'on ne dispose pas de données sur cette thématique, les trois villes choisies et les différentes disciplines en font un indicateur pertinent. Les séjours courts, ont tendance à s'effectuer plus fréquemment au sein de l'espace Schengen, sans doute en raison de la proximité.

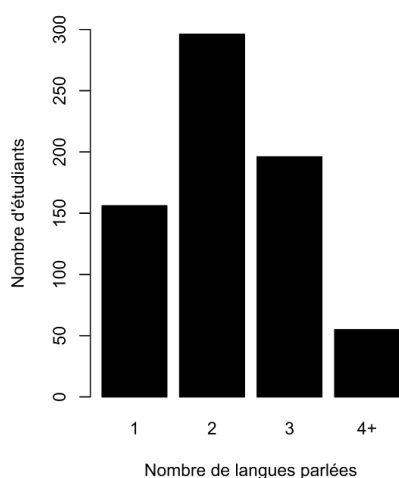
Tableau 13: Nombre de séjours courts effectués dans les différents pays mentionnés (en nombre d'étudiants)

Pays	Nombre d'étudiants ayant effectué un séjour	Pays	Nombre d'étudiants ayant effectué un séjour	Pays	Nombre d'étudiants ayant effectué un séjour
France	39	Azerbaïdjan	1	Ouzbékistan	1
Royaume Uni	7	Bulgarie	1	Australie	1
Allemagne	6	Biélorussie	1	Suisse	1
Pays Bas	6	Géorgie	1	Kazakhstan	1
Italie	5	Kenya	1	Ghana	1
Espagne	4	Kirghizistan	1	Grèce	1
Etats-Unis	3	TPO	1	Russie	1
Egypte	2	Serbie	1	Ouganda	1
Suède	2	Slovaquie	1	Ethiopie	1
Belgique	2	Turkménistan	1		

Source : Tourelle, 2013.

La maîtrise de langues étrangères constitue un autre type d'indicateur d'ouverture. En effet, pour reprendre les idées développées par les auteurs de l'enquête de 2009, le fait de maîtriser un grand nombre de langues constitue autant de potentialités de s'ouvrir à des univers informationnels extranationaux et donc de contribuer à la mise en relation d'imaginaires géographiques. L'enquête pose la question du nombre de langues parlées par l'étudiant. Si le record s'élevait à neuf langues parlées, le nombre d'étudiants parlant plus de 4 langues (c'est-à-dire d'usage courant et autres) s'élevait à 8% de l'effectif total (cf. Figure 33). Notons que la maîtrise de langues étrangères à l'Université Galatasaray est supérieure aux deux autres universités, ce qui peut s'expliquer par le fait que cette université exige de ses élèves la maîtrise de trois langues minimum à l'entrée de la première année de licence.

Figure 33: Le nombre de langues parlées par les étudiants



Parmi les 703 étudiants ayant répondu à la question, un peu moins de quatre étudiants sur dix déclare parler au moins trois langues, un peu plus de quatre étudiants sur dix deux langues, quand deux étudiants sur dix n'en parlent qu'une seule (le turc). La majorité des étudiants parle donc au moins le turc, le plus souvent associé à une seconde langue..=

N= 703. Source: Toureille, 2013. Auteur: Toureille, 2017.

Pour autant, si la pratique de langues étrangères semble un élément pertinent pour évaluer l'ouverture au reste du Monde, elle ne peut se limiter à celle-ci, dans le contexte turc. En effet un certain nombre de langues que l'on pourrait qualifier de domestiques telles que le kurde, le laze¹⁶⁷, le zazaki¹⁶⁸ ou même l'arabe¹⁶⁹ et l'arménien, sont des langues pratiquées en Turquie même s'il est difficile de fournir des chiffres sur le fait linguistique en Turquie depuis la suppression de cette question du recensement national en 1965 (Bazin, 2005). Par ailleurs, dans la mesure où le nationalisme, puis l'Etat turc, se sont forgés sur la base d'un référentiel linguistique (et religieux) être locuteur de langue kurde ou d'une autre minorité linguistique en Turquie est un marqueur identitaire fort (*Ibid.*, Bozarlsan, 2005 ; cf. Chapitre 2). Le Tableau 14 restitue la diversité des langues parlées recueillies dans l'enquête, à savoir les langues que l'étudiant déclare avoir parlé à la maison à l'âge de cinq ans¹⁷⁰.

La langue minoritaire¹⁷¹ la plus parlée dans la population enquêtée est le kurde suivie de l'arabe et d'une autre langue minoritaire, le zazaki. Les langues étrangères parlées reflètent elles aussi l'histoire

¹⁶⁷ Langue caucasienne de la famille des langues kartvéliennes, proche du géorgien. Elle est majoritairement parlée dans le nord-est de la Turquie et à l'ouest de la Géorgie.

¹⁶⁸ Une langue iranienne, proche des langues kurdes, parlée dans les régions de e Dersim, Elâzığ et de Diyarbakır en Turquie, mais également parlée en Irak, en Géorgie, au Kazakhstan ou encore en Iran.

¹⁶⁹ L'arabe est également une langue minoritaire pratiquée en Turquie, notamment dans la province Antakya (Hatay).

¹⁷⁰ Réponse à la question : « A.5 Quelle(s) langue(s) parliez-vous à la maison à l'âge de 5 ans ? » (Cf. Questionnaire en Annexe 3)

¹⁷¹ Les minorités linguistiques – ou religieuses – musulmanes ne sont pas considérées officiellement comme telles par le pouvoir turc qui ne reconnaît que trois minorités officiellement : « les Arméniens (estimés entre 55 000 et 60 000 personnes), les Grecs (désormais moins de 5 000 personnes) et les Juifs (25 000 personnes) ». Les groupes appartenant aux différentes Eglises orientales (Assyriens, Syriaques, Chaldéens) aux minorités immigrées du Caucase, des Balkans ou de Crimée (Abkhazes, Albanais, Bosniaques, Tcherkesses, Géorgiens, Lazes, Pomakes, Tatars), les Arabes (1 million de personnes), les Alévis (12 à 15 millions) et les Kurdes (12 à 15 millions) ne sont donc pas reconnus comme minorités (source : Bozarlsan, 2005, pp. 101-102).

migratoire récente de la Turquie : on y trouve les langues des grandes puissances économiques d'Europe occidentale à destination desquelles la Turquie a connu une émigration importante (Angleterre, Allemagne, France) mais également d'autres espaces historiquement attractifs, comme l'ancienne URSS (russe, turkmène, azéri).

Les différentes réponses aux questions portant sur les langues parlées sont relativement complexes, compte tenu de l'imbrication entre types de langues, certaines pouvant être, de plus, difficilement caractérisable comme strictement domestique ou étrangères telles que l'arabe ou le kurde (cf. Tableau 14).

Tableau 14: Liste des différentes langues déclarées parlées à la maison avant l'âge de cinq ans comme étant parlées par les 705 étudiants interrogés.

Nom de la langue déclaré	Fréquence	Nom de la langue déclaré	Fréquence	Nom de la langue déclaré	Fréquence
Turc	665	Azéri	4	Zarma	1
Kurde	52	Laze	4	Crétois	1
Anglais	21	Arménien	3	Hollandais	1
Arabe	13	Circassien	3	Roman	1
Zazaki	12	Géorgien	3	Ouzbek	1
Russe	10	Bulgare	2	Kirghiz	1
Allemand	9	Bosniaque	2	Ottoman	1
Français	8	Ladino	2	Persan	1
Turkmène	6	Uigur	1		

Nombre d'étudiants ayant répondu à la question = 705. Source : Toureille, 2013

L'appartenance religieuse ?

Au même titre que les langues, les idéologies, croyances et religions peuvent elles aussi intervenir sur la manière de voir le Monde. Dans le contexte turc, la religion musulmane sunnite est très majoritaire (si l'on en suit les chiffres proposés par A. Bozarslan, environ 80% de la population – Bozarslan, 2005), Dans le contexte turc, se revendiquer d'une autre forme de spiritualité que l'islam sunnite peut, comme la variable identifiant les langues, permettre d'appréhender l'existence de minorités en Turquie, dans un contexte où le nationalisme turc et la gestion étatique du clergé a contribué au développement d'un islam sunnite majoritaire et hégémonique (confère Chapitre 2).

Par conséquent, appartenir à une minorité religieuse comme celle des Alévis – minorité chiite – de Turquie constitue une réalité sociale susceptible d'intervenir sur les représentations du Monde ou de la Turquie. Le Tableau 15 restitue l'ensemble des religions recueillies dans l'enquête. 88% de la population se déclarant de confession musulmane sunnite contre 12% se déclarant athée ou d'autres confessions, il n'y sera pas fait référence dans le reste de l'enquête.

Tableau 15: Liste des religions et spiritualités renseignées par les étudiants, terminologie exacte utilisée par les étudiants.

Religion ou appartenance religieuse	effectif	Croyance	effectif	Croyance	Effectif
Musulman (= sunnite)	623	Juif	4	Istanbul	1
N'a pas répondu	25	Musulman Hanafite	3	Musulman sunnite et chrétien	1
Athée	14	Autre Musulman	2	Polythéiste	1
Alevi	9	Agnostique	1	Musulman Shafi	1
Sans religion	6	Bouddhiste	1	Autre	8
Déiste	4	Chrétien	1		

Source : Toureille, 2013.

4.3.4. Synthèse : une exceptionnalité stambouliote ?

Passé l'analyse isolée de ces différentes manières de saisir la population d'enquête, le recours à une analyse multivariée fait émerger les principales oppositions au sein de notre population d'étude. On effectue une analyse des correspondances multiple (ACM) combinant les variables suivantes : lieu d'enquête, discipline d'étude, sexe, niveau d'éducation du père, nombre de langues parlées pour faire émerger les éléments structurants au sein de la population d'enquête (certaines variables, dont les modalités concernaient des effectifs trop restreints ont été exclues de l'analyse : la religion, le niveau de revenu, par exemple).

Tableau 16: Contributions relatives des modalités de variables aux différents axes de l'ACM

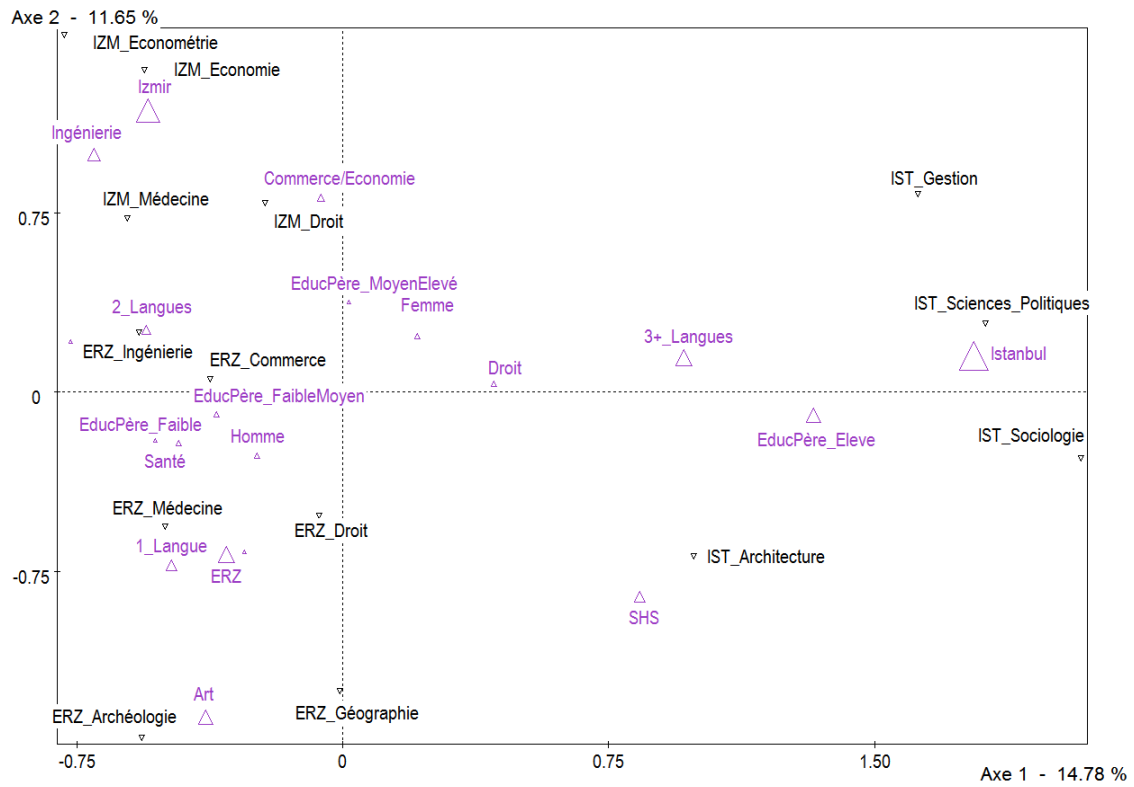
Libellé des variables et de leurs modalités	Axe 1 (inertie 14,8%)	Axe 2 (inertie 11,7%)	Axe 3 (inertie 8,6%)	Axe 4 (inertie 8,5%)
Etudes				
Art	1,048	16,410	3,120	2,183
Commerce/Economie	0,031	7,134	0,286	24,318
Ingénierie	4,166	10,621	4,027	4,449
Santé	1,549	0,283	26,030	7,828
Droit/Sciences politiques	2,938	0,028	0,423	3,668
SHS	4,348	5,752	7,148	0,757
<i>Total</i>	<i>14,080</i>	<i>40,227</i>	<i>41,033</i>	<i>43,204</i>
Ville				
Erzurum	2,945	16,103	0,910	0,107
Istanbul	30,374	0,284	0,001	0,092
Izmir	4,405	25,781	1,795	0,041
<i>Total</i>	<i>37,724</i>	<i>42,168</i>	<i>2,706</i>	<i>0,240</i>
Niveau d'éducation du père				
Elevé	14,716	0,096	0,662	0,563
Faible	2,150	0,591	24,259	9,025
Faible-Moyen	2,250	0,191	0,159	22,834
Moyen-Elevé	0,005	2,567	15,564	5,204
<i>Total</i>	<i>19,120</i>	<i>3,446</i>	<i>40,644</i>	<i>37,626</i>
Nombre de langues parlées				
1 langue	2,692	7,682	2,240	3,439
2 langues	6,666	1,881	3,911	0,164
3+ langues	17,072	0,474	0,951	0,989
<i>Total</i>	<i>26,430</i>	<i>10,038</i>	<i>7,102</i>	<i>4,592</i>
Sexe				
Femme	1,236	1,926	3,979	6,701
Homme	1,409	2,195	4,535	7,637
<i>Total</i>	<i>2,645</i>	<i>4,121</i>	<i>8,514</i>	<i>14,338</i>

*Les contributions en gras signalent les modalités dont les contributions sont supérieures à la moyenne

Aide à la lecture: Les éléments en gras représentent les modalités actives, celles en noir les modalités illustratives (non prises en compte dans l'analyse, salles de cours : unités élémentaires d'enquête). L'axe 1 (15% de l'information ou de l'inertie totale), en abscisse, révèle une structuration de la population d'enquête associant une modalité géographique (localisation à Istanbul), une modalité liée au capital culturel (fait de déclarer avoir un père disposant d'un niveau d'éducation élevé) et de deux modalités dite d'ouverture (fait de parler 2 langues et au moins trois langues). Ce premier axe révèle la particularité des étudiants stambouliotes qui se caractérisent par un niveau de capital culturel et d'un nombre de langues parlé plus élevé.

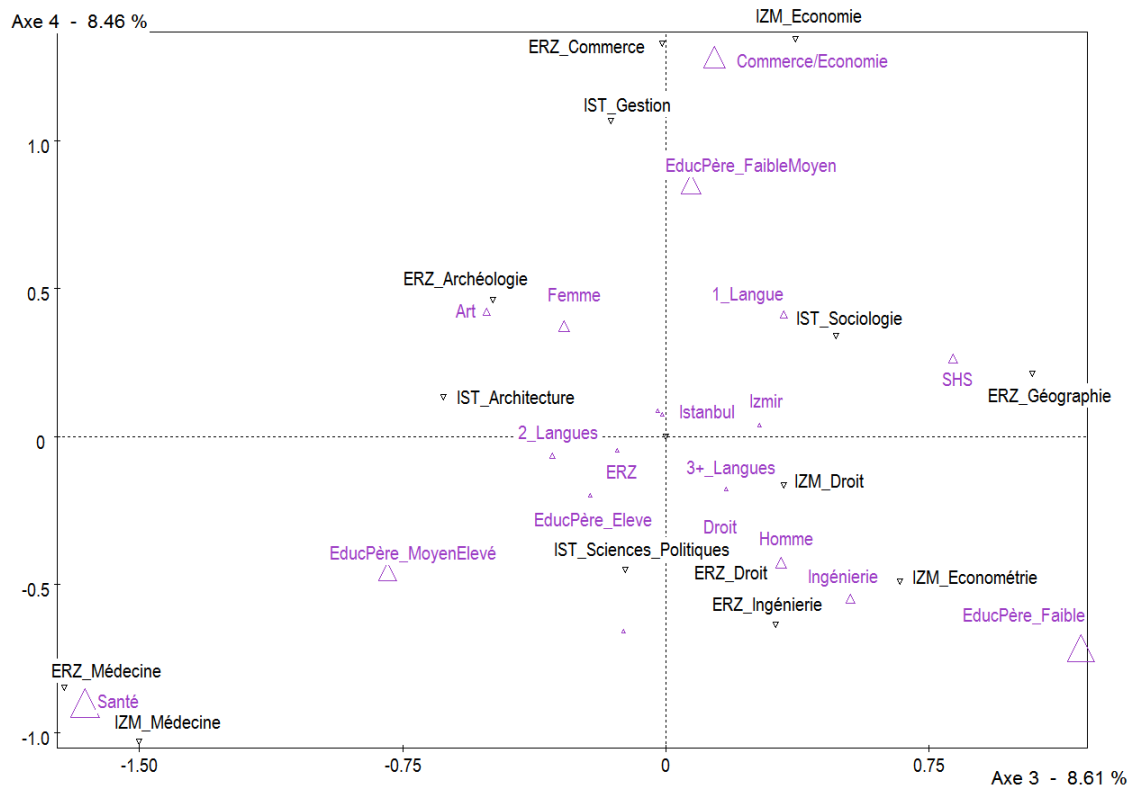
Figure 34: La structuration de la population des étudiants enquêtés au regard du lieu d'étude et d'indicateurs culturels

- a) Axes 1 : une opposition en termes de lieu d'étude et de capital social et culturel
 Axe 2 : une opposition en termes de disciplines et d'université



Source : Toureille. Réalisé avec le logiciel SPAD 8.

- a) Axe 3 et 4 : disciplines, capitaux et sexe



Source : Toureille, 2013 ; réalisé avec le logiciel SPAD 8.

Les variables d'ouverture et identifiants les niveaux de capital culturel (niveau d'éducation déclaré du père, cf. Tableau 16) semblent particulièrement discriminante et donc structurante dans la population d'enquête.

Le premier axe factoriel (avec une inertie de 15%, cf. Figure 34), met en évidence une singularité stambouliote, avec un capital social et culturel plus élevé. La discipline au sein de cette université n'intervient pas sur cette première opposition (partie droite), ce qui suggère une relative homogénéité de la population d'enquête sur la base de caractéristiques sociologiques et géographiques.

Le second Axe factoriel (12% de l'inertie) oppose principalement Erzurum et Izmir, auxquels s'ajoutent l'effet des disciplines (commerce, ingénierie, SHS) et le fait de ne parler qu'une langue. Les oppositions disciplinaires mettent en avant l'absence d'étudiants en sciences sociales à Izmir, dans notre enquête et explique la proximité de cette modalité avec Erzurum. Les étudiants de cette ville se distinguent par un nombre de langues maîtrisées relativement faible (une seule langue).

Le troisième axe factoriel (d'une inertie de 8,6%) ne comprend pas pour sa part d'éléments liés à la localisation mais s'oriente sur une opposition entre deux groupes de disciplines d'études (secteur de la santé, SHS) et une opposition sur la base du capital culturel déclaré (niveau d'éducation du père faible, niveau d'éducation du père moyen à élevé). Cette dimension de l'analyse suggère que les étudiants de SHS auraient tendance à plus souvent déclarer un niveau d'éducation du père « faible » quand ceux du secteur de la santé, principalement des Médecins, auraient tendance à déclarer des niveaux d'éducation davantage situés dans la catégorie « Moyen à élevé ».

Il semble donc, qu'au-delà du fait que les étudiants d'Istanbul aient tendance à se ressentir plus souvent comme privilégiés, l'opposition entre médecins et étudiants en sciences sociales, et tout particulièrement avec les géographes d'Erzurum, ont tendance à reproduire une opposition de ce type. Ce point, permet donc de saisir un effet de l'attractivité disciplinaire et des effets de placements transcendant le choix des universités. Ces éléments permettent de retrouver l'idée selon laquelle les étudiants de catégories relativement privilégiées choisissent parfois poursuivre leurs études à Erzurum pour devenir médecin plutôt que d'envisager une réorientation dans des disciplines moins attractives.

Le quatrième axe factoriel (d'une inertie de 8,5%) reprend une opposition sur une base disciplinaire (Commerce /économie, santé), du niveau d'éducation (Faible-Moyen face à Faible) et entre les deux modalités identifiant le sexe des étudiant. Cette dimension de l'analyse révèle, cette fois-ci une légère surreprésentation des femmes dans le secteur du commerce et de l'économie, quel que soit la ville d'étude ainsi qu'une tendance à plus souvent déclarer avoir un père d'un niveau d'éducation faible à moyen. A l'inverse, les étudiants en médecine auraient davantage tendance à être des hommes, même déclarant des revenus faibles.

Conclusion du Chapitre 4

En proposant un dispositif méthodologique donnant une place prépondérante à un questionnaire non directif (entretiens exploratoires et questions ouvertes dans l'enquête), ce travail ambitionne de faire émerger des représentations de l'« Europe » et du « Monde » d'une partie de la population turque, à savoir jeune et éduquée. L'approche, les méthodes mobilisées et la philosophie générale des deux terrains d'enquête, menés en Turquie dans le cadre de cette thèse, s'attachent à laisser émerger des imaginaires les plus diversifiés associés à ces objets géographiques, relativement larges, que sont l'« Europe » et le « Monde ».

Si l'intérêt porté à la population étudiante, un segment bien particulier de la jeunesse – urbaine et disposant d'un niveau de formation relativement élevé se justifie, il nécessite bien sûr de ne pas perdre de vue les spécificités de cette population d'enquête.

Le protocole méthodologique présenté ici réplique en partie l'enquête internationale EuroBroadMap (2009). En particulier l'enquête menée en 2013 reprend le dispositif qualitatif (carte mentale et technique de mots associés) permettant d'opérer une comparaison diachronique susceptible d'informer sur l'évolution des représentations de l'image de l'« Europe » et du Monde.

A ce stade du raisonnement, deux questions peuvent être soulevées quant aux caractéristiques propres aux représentations étudiantes. Supposés plus ancrés dans l'instant présent que les générations plus âgées, les étudiants sont susceptibles de produire des représentations du Monde et de l'« Europe » plus innovantes, voire prédictives. Une telle hypothèse interroge cependant le poids de la structure familiale ou du contenu de l'enseignement secondaire dans la transmission de mémoires, de schémas et d'imaginaires hérités du passé.

Si elle peut être identifiée comme une frange privilégiée de la jeunesse ou de la société prise dans sa globalité, la population étudiante considérée n'en est pas moins diversifiée. Des nuances sensibles, en termes de position sociale, de parcours ou d'ouverture au monde sont observables d'une discipline et d'une ville à l'autre. L'un des enjeux des chapitres suivant consistera donc à évaluer l'influence de cette diversité étudiante comme facteur de différenciation des représentations du Monde et de l'« Europe ».

Chapitre 5 : Esquisser les contours de l'« Europe », une analyse des cartes mentales

« Frontières: En géographie politique, ligne imaginaire entre deux nations, séparant les droits imaginaires de l'une des droits imaginaires de l'autre. »

Ambrose Gwinett Bierce - Le Dictionnaire du Diable - 1906

L'esprit humain construit systématiquement des catégories pour interpréter le Monde qui l'entoure, pour distinguer le semblable et le dissemblable. Classer pour pouvoir penser. Il en va de même pour son rapport à l'espace, la production de région apparaissant comme une caractéristique universelle de l'esprit humain (Montello, 2003, p. 176).

L'existence de certaines « régions cognitives » peut transcender certains groupes culturels mais elles peuvent aussi avoir des caractéristiques spécifiques selon le contexte (Xiao and Liu, 2007 ; Friedman et al, 2006, Montello et al., p.3). De fait, les étudiants turcs sont susceptibles de produire des représentations des différentes partitions du Monde spécifiques, comme il est également possible qu'ils en partagent avec d'autres groupes de population. Partagent-ils les représentations d'une « Europe » continentale ou bien ont-ils tendance à s'en détacher ? La diffusion de cartes continentales inspirées des propositions du cartographe Tatichtchev comme celle des conceptions naturalistes des continents héritées du XVIII^e siècle a pu en effet constituer un vecteur d'uniformisation des représentations du Monde à laquelle les représentations turques ont pu ou non se conformer (Parker, 1960, p. 284; Grataloup, 2009 ; cf. Introduction générale). En effet, la position intermédiaire de ce pays et son rôle supposé de pont entre « Europe » et « Asie » ou encore entre « Orient » et « Occident » peut en revanche appuyer des visions alternatives rejetant un schéma de partition classique voire binaire entre ces ensembles : questionner les limites de l'« Europe » depuis la Turquie peut faire apparaître des formes de désaccords vis-à-vis de ce qui peut être vécu comme une forme d'assignation identitaire.

Cette première question pose bien sûr le problème de la Turquie elle-même par rapport à cette partition du Monde. Si une conception naturaliste des continents a tendance à valoriser des limites régionales reposant sur la géographie physique, l'Atlantique, l'Oural, le détroit de Gibraltar ou, dans le cas qui nous préoccupe, le Bosphore, des conceptions insistant davantage sur les divergences historiques ou culturelles entre la Turquie et l'« Europe » plaident plutôt en faveur d'une exclusion totale du pays. De la même manière, un discours en faveur d'une « Europe » politique ou économique reposant sur la base d'un projet – comme l'UE – aurait tendance à également se focaliser sur l'Etat plutôt que sur une régionalisation physique : la Turquie serait, de manière indivisible, en ou hors d'« Europe » (cf. Chapitre 1). Comment les turcs eux-mêmes se représentent cette question ? Ont-ils tendance à considérer leur pays comme une entité sécable ou bien l'unité et la cohérence du territoire étatique le rendent-il irréductible à toute forme de découpage ?

L'application d'une logique de type flou à des définitions objectivantes de l'« Europe » basées sur des critères historiques, politiques ou socio-économiques a révélé une relative incertitude dans la définition spatiale de cet objet (cf. Chapitre 2 et 3). Un tel résultat suggère donc que l'existence d'une « Europe » clairement délimitée serait davantage présente du côté des représentations sociales que de celui de critères supposés objectifs. Les régionalisations de l'« Europe » saisies par les étudiants turcs ont-elles tendance à être moins floues que celles obtenues à travers les régionalisations basées sur des critères politiques et socioéconomiques ? Dans la mesure où la question posée aux étudiants intégrait des questions portant sur la délimitation de l'« Afrique » et de l'« Asie », peut-on dégager des singularités dans la manière de délimiter l'« Europe » par rapport à ces autres parties du Monde ?

Les « régions cognitives » sont « idiosyncrasiques », c'est-à-dire propres à chaque individu, mais existent également à travers des groupes sociaux (Montello, 2003, p. 180). Une enquête par questionnaire laisse la possibilité de faire émerger des régionalisations individuelles de représentations agrégées de l'« Europe », assimilables à des représentations dominantes. La possibilité de comparer les productions cartographiques des étudiants permet également de questionner les divergences structurantes de ces représentations dominantes, ce que révélerait l'existence de zones de flou ou d'incertitude dans les délimitations de cette région. Chaque individu se réfère à l'existence de « régions cognitives » liée à sa perception mais surtout à sa

conception de l'espace, en lien avec des jugements basés sur la connaissance directe ou indirecte des lieux (*Ibid.*). La mise en évidence de comportements différenciés pourra être reliée avec les caractéristiques individuelles des étudiants interrogés (position sociale, géographique, etc.) et à d'autres questions permettant de saisir les représentations de l'« Europe ». Cependant, dans la mesure où le désaccord possible sur le tracé des limites de l'« Europe » se teinte de questions éminemment liées aux conceptions idéologiques et (géo)politiques de cette entité chargée de sens dans le contexte turc (cf. Chapitre 1 et 7), il est également possible que les caractéristiques individuelles des étudiants ne permettent pas d'expliquer la diversité des limites de l'« Europe », les représentations collectives sur ces dernières pouvant avoir une certaine forme d'autonomie par rapport aux déterminants sociaux, géographiques ou liés aux parcours des individus.

Après avoir présenté un ensemble d'hypothèses sur les enjeux posés par la délimitation de la région « Europe » par rapport au territoire national turc, une présentation analytique et classificatoire du corpus de cartes mentales interprétatives introduira deux temps d'analyse : le premier porte sur des régionalisations générale de l'« Europe », de l'« Asie » et de l'« Afrique », qui permettent de saisir la position singulière de la Turquie ; le second opère une étude à plus grande échelle des délimitations, afin d'identifier où passe cette limite sur le territoire turc, relativement à d'autres points de comparaison (au niveau de la Russie et de la Méditerranée).

5.1. La Turquie dans les discours : un pays tiraillé entre Europe et alter-Europe

Demander à des Turcs de situer les limites de l'« Europe » conduit ceux-ci à évaluer mentalement la cohérence territoriale de leur propre pays. S'impose alors l'idée d'un pays tiraillé entre différentes polarités (cf. Chapitre 1 et 6) dans la mesure où sa situation d'interface historique entre « Orient » et « Occident » et les différents soubresauts de l'histoire ont fait rimer modernisation avec occidentalisation et européanisation. Évaluer la place de la Turquie au sein de l'Europe au moyen d'un dispositif cartographique, cartes mentales ou issues de manuels scolaires « ne peut se faire sans évoquer la question si lancinante de l'appartenance de la Turquie à cet ensemble » (Copeaux, 2000, p. 145).

Si le jeu de la dichotomie a pu être critiqué dans le cas des études turques, certains allant jusqu'à refuser les termes du problème et oublier les mots « Orient », « Occident » ou encore « Asie » et « Europe » pour considérer les logiques socio-spatiales du pays (Pérouse, 2004), le recours à ces visions binaires semble pourtant faire sens pour la population turque. En élargissant rapidement l'angle d'analyse, on pourrait même dire que l'opposition entre ces grandes catégories fait encore l'objet d'enjeux politiques sensibles plus d'un siècle et demi après le début des *tanzimat* (confère Chapitre 2). Le contenu des entretiens semi-directifs confirme le caractère relativement structuré et structurant des termes d'« Europe », d'« Asie » et d'« Afrique », qui constituent des référentiels majeurs dans les visions du Monde esquissées par les étudiants sur leurs cartes mentales et les entretiens menées dans la première phase d'enquête (2011).

Ce sont d'ailleurs ces entretiens exploratoires qui ont révélé la pertinence du référentiel similitudinal pour envisager les découpages du Monde par les étudiants turcs. À travers un ensemble de questions : « Te sens-tu européen ? Pourquoi ? », « Qu'est-ce que le mot Europe évoque pour toi ? », « Comment peux-tu me décrire l'Europe et les Européens ? », ou encore, « À ton avis, la Turquie est – elle Européenne ? »¹⁷², la dichotomie entre Europe et Asie n'est pas directement abordée. Les étudiants interrogés font émerger une vision relativement binaire d'un Monde perçu à travers une opposition entre l'« Europe » et une « alter-Europe », dont la définition pouvait, elle se révéler variable si l'on en suit les propositions faites par les étudiants lors des entretiens. Les termes d'« Asie », « Moyen orient », « Monde arabe », « Monde musulman », d'« Anatolie » ou encore « société traditionnelle » ou « conservatrice » pouvaient ainsi désigner l'entité alternative que l'on oppose au terme d'« Europe ».

Dans tous les cas, l'« Europe » est perçue comme une entité reconnue et dissociable du reste du voisinage turc. C'est souvent le sort de la Turquie elle-même, par rapport à cette dichotomie qui peut

¹⁷² Sous leur forme originale, les questions posées furent : “-Do you feel European ? Why ? – For you what does the word Europe means? – How can you describe to me Europe and European people? – According to you, is Turkey European? If NO => Does Turkey belong to another region of the World? – Are all the parts of Turkey equally European? – Do you feel do differences between different group of countries inside Europe? – What difference do you do between Europe and the EU?”

conduire à des variations dans les discours des étudiants. Différentes typologies pourraient rendre compte de la manière d’appréhender cette question du statut de la Turquie entre « Europe » et « Asie ». La plus pertinente nous apparaît sur le caractère sécable ou au contraire insécable de la Turquie. Les visions archétypales des découpages telles qu’elles ressortent des entretiens permettent de dégager les sept types suivants (Figure 35).

5.1.1. La Turquie perçue comme une entité sécable

Les représentations de la Turquie comme une entité sécable identifient une limite claire entre « Europe » et « Asie » qui passerait à l’intérieur du territoire (ou de la société turque), conduisant ainsi les étudiants à différencier l’espace-infranational. L’apparente simplicité de la dichotomie ne doit pas masquer la diversité des formes et la plus ou moins grande clarté que peut revêtir cette limite. En effet, certains étudiants semblent convoquer dans les entretiens l’existence de limites nettes entre une partie du pays, considérée comme européenne et une « alter-Europe », parfois désignée comme asiatique ou anatolienne. C’est le cas par exemple des étudiants identifiant la limite physique des détroits du Bosphore et des Dardanelles comme support des tracés des limites de l’« Europe », décrivant en quelque sorte une vision simili-continentale (type A-1-a). On peut relater les propos d’Ayse, étudiante de 21 ans en première année d’administration publique à Erzurum, répondant à une question au sujet du caractère européen d’Erzurum : « *Not in Erzurum, but in the capital [Ankara] or in Istanbul, it’s European* »¹⁷³.

D’autres découpages binaires peuvent au contraire passer par une limite terrestre située quelque part entre la Turquie et le littoral Egéen et Méditerranéen, effectuant ainsi une distinction classique entre une Turquie méditerranéenne, littorale et une Turquie anatolienne (bien que certains étudiants vont jusqu’à intégrer Ankara à la partie Européenne esquissée – Type A-1-b). D’autres proposent une vision similaire mais mentionnent davantage le caractère progressif de cette transition entre « Europe » et « Asie », ce qui pourrait laisser penser à une limite prenant la forme de franges successives ou de gradient, bref de limites floues entre grands ensembles infranationaux ou entre des catégories de la population (Type A-2). Altan, 20 ans, étudiant en première année en économie d’Erzurum nous explique sa vision de la limite entre « Europe » et « Asie » en ces termes: « *The East part of Turkey, to Ankara is Asia, and the East side is Europe. Because of the lifestyle, he doesn’t feel European* »¹⁷⁴.

La question du “mode de vie” est récurrente parmi les étudiants de cette catégorie. Elle peut s’accompagner d’éléments tirés de l’expérience personnelle dans le pays d’enquête pouvant donner lieu à une évaluation, comme dans le cas de Gunel, étudiante en pédagogie de l’anglais de l’Université Atatürk (Erzurum), amatrice de musique *metal* et aux cheveux rouges et au visage poudré:

E.T.: *Is Turkey European?*

G.: Yeah! Because I think not all Turkey but some places of Turkey. For example Istanbul, it is definitely European I think. Or Izmir, or Ankara...

E.T.: *Why?*

G.: Because they are more educated.

E.T.: *Is Erzurum European?*

G.: No! Because the people are too... Strict there... When you wear a skirt, not too short, like on your knees, people are... They always turn at you, they always disturb you...

E.T.: *If this part of Turkey is not European, to which part of the world belong Erzurum?*

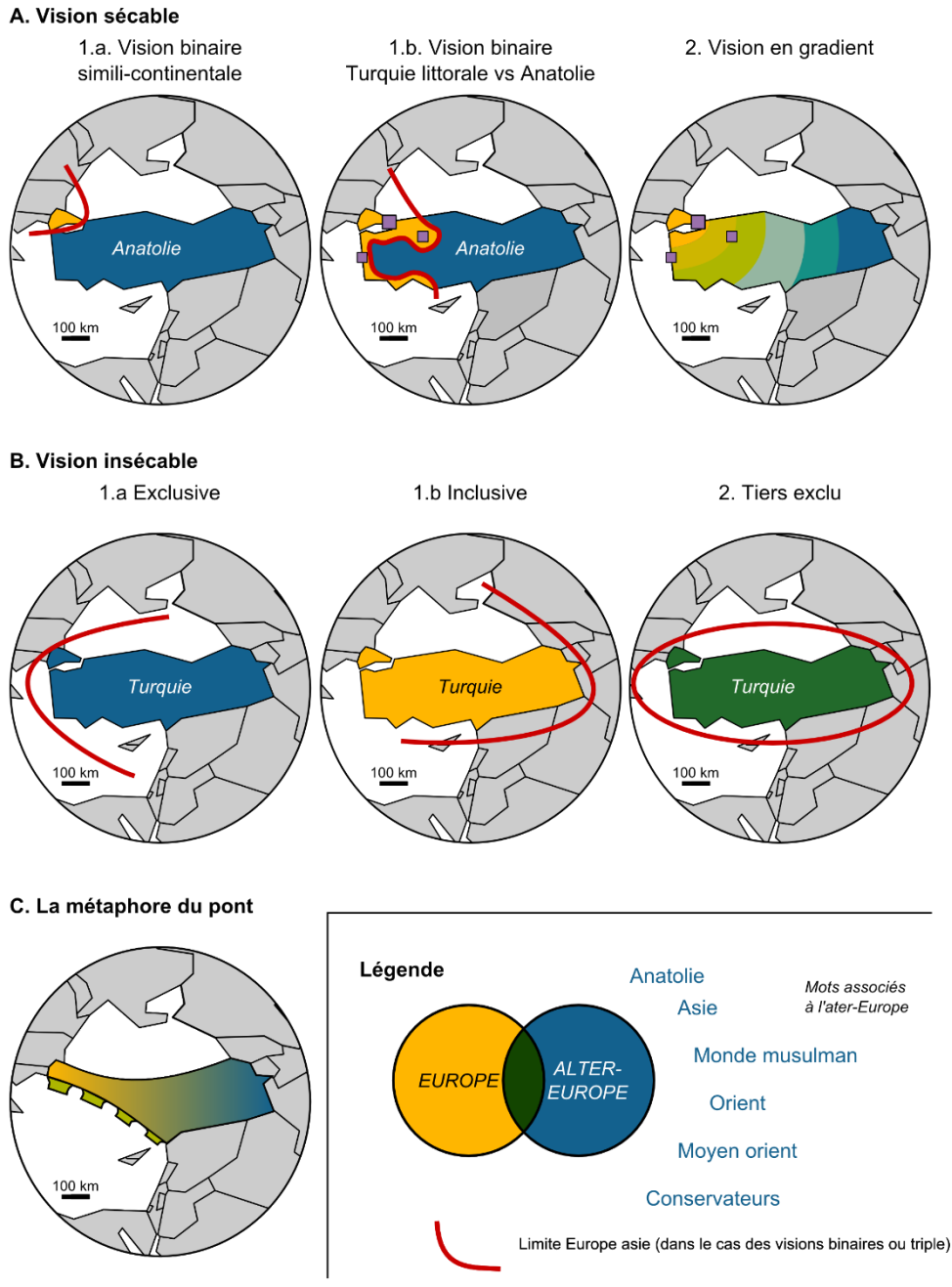
G.: I think it is not Europe. It is like Islamic cities. Like Saudi Arabia... It is not so strict as there, but closer.¹⁷⁵

¹⁷³ Voir liste des entretiens en Annexe 3.

¹⁷⁴ Voir liste des entretiens en Annexe 3.

¹⁷⁵ Voir liste des entretiens en Annexe 3.

Figure 35: la Turquie, un pays tiraillé entre « Europe » et « alter-Europe » ? Typologie des représentations développées lors des entretiens ¹⁷⁶



Source: Toureille, 2011. Auteur: Toureille, 2017. Réalisé avec le logiciel Inkscape V.0.48.4

Ce type d'opposition entre une Turquie orientale plus conservatrice face à une Turquie plus moderne ou éduquée est assez fréquent dans les entretiens. Un certain nombre d'étudiants interrogés mobilisant ce type de découpage ont tendance à effectuer des jugements de valeurs sur le style de vie qu'ils identifient à l'Anatolie. Si ces jugements de valeurs peuvent s'évaluer comme des effets de distanciation voire comme des formes de stéréotypes dans le cas des étudiants enquêtés à Izmir et à Erzurum, les exemples présentés ici proviennent d'étudiants d'Erzurum qui entretiennent un rapport particulier à ce lieu. D'origine russo-azeri, Gunel a toujours vécu à Erzurum et explique être profondément attachée à cette ville, notamment à

¹⁷⁶ Des versions antérieures de cette typologie ont été diffusées sous la forme de plusieurs publications et communications dès notre retour de ce premier terrain (Toureille, 2013, 2015).

son climat continental et montagnard. Elle semble pourtant regretter le déphasage d'un mode de vie local majoritaire et son propre mode de vie. Kemal, lui va beaucoup plus loin dans le jugement de valeur :

E.T.: *According to you, is Turkey European?*

K.: Maybe some parts.

E.T.: *Which parts?*

K.: The West part of Turkey is Europe.

E.T.: *Why Turkey is not European?*

K.: Because of Bigotry, fanaticism, illiberality, nepotism

E.T.: *To what part of the world belong Turkey? Do this part belong to another or to something specific?*

K.: Middle East.

Il peut être utile de rappeler que, pour pouvoir intégrer médecine à la suite de l'examen de l'ECC, (le concours d'entrée à l'Université déterminant la discipline et l'université d'accueil, cf. Chapitre 4) cet étudiant a dû quitter sa ville d'origine pour s'installer à Erzurum. A la lumière du reste de l'entretien, cette résidence à Erzurum, malgré le développement d'attaches (amitiés et petite amie), peut apparaître comme subie, ce qui suggère qu'au-delà d'éventuels effets de lieu ou d'hypothétiques phénomènes d'attaches territoriales, les parcours et trajectoires individuelles (qu'ils soient spatiaux ou encore intellectuels, culturels ou philosophiques) peuvent jouer un rôle déterminant dans le contenu de l'évaluation des lieux. Dans tous les cas, le fait que l'on observe des variations dans la manière de découper la Turquie chez les étudiants partageant une vision du pays conçu comme une entité sécable semble plaider en faveur d'une zone d'incertitude au niveau de la Turquie.

5.1.2. La Turquie comme entité indivisible

A l'inverse, d'autres étudiants peuvent développer une image de la Turquie comme une entité insécable. Dans ces cas de figure, la Turquie serait donc soit intégralement européenne (Type B.1.a), soit intégralement non-européenne (Type B.1.b), ou encore ni européenne, ni non-européenne (Type B-3) : « La Turquie [serait] la Turquie », une entité insécable et irréductible à tout autre ensemble compte tenu de ses particularismes divers (linguistiques, culturels, politiques, etc.), comme le montre cette autre affirmation d'Ayşe:

E.T.: *According to you, is Turkey European?*

A.: Yes, it is.

E.T.: *Why?*

A.: About this part of Turkey [l'Anatolie], it is total Turkish. I¹⁷⁷ don't want to divide it.

E.T.: *Is all Turkey European?*

A.: Turkey is Turkey!

E.T.: *What is Turkey?*

A.: Turkey is coming in Europe, but not yet.

E.T.: *You mean about development?*

A.: Yeah, economic development¹⁷⁸.

Cette vision de la Turquie comme entité indivisible est peut être renforcée par la représentation omniprésente de la carte du territoire national dans la vie quotidienne en Turquie. Ainsi, comme l'explique E. Copeaux : « le discours textuel et le discours patriotique ambiant [...] incorporent de forts éléments de

¹⁷⁷ Voir liste des entretiens en Annexe 3.

¹⁷⁸ Voir liste des entretiens en Annexe 3.

sacralisation du sol anatolien [...]. Ce processus se fait notamment dans les leçons [d'histoire] traitant de la bataille des Dardanelles (1915), par l'évocation du sacrifice des martyrs [...] pour défendre le sol anatolien conquis par les ancêtres, l'évocation du sang répandu ' qui a donné sa couleur au drapeau' et l'utilisation de plus en plus fréquente de la carte-drapeau comme emblème de la république : une forme cartographique de la Turquie, rouge, frappée du croissant et de l'étoile. Ce symbole apparaît si fréquemment que la forme du pays est maintenant, après le drapeau, l'élément visuel le plus employé pour représenter la nation ; la république n'étant pas symbolisée comme en France par l'équivalent d'une Marianne, c'est la forme cartographique, dans le dessin de presse par exemple, qui représente le plus fréquemment la Turquie » (Copeaux, 2000, p. 162). Compte tenu de la puissance symbolique de ce type de représentation pensée comme un tout métaphorique de la République, il peut donc sembler contre-intuitif pour les étudiants de découper sur la carte le territoire qui l'incarne dans ces figurations cartographiques.

5.1.3. La métaphore du pont : une hybridité revendiquée ?

Une représentation mainte fois convoquée dans les entretiens occupe une place ambiguë entre ces deux idéaux-types, elle concerne les étudiants qui considèrent la Turquie comme un pont entre « Asie » et « Europe », entre « Orient » et « Occident » :

E.T.: Where is the border between Asia and Europe?

G.: East border are Armenia, west is Bulgaria. It is between Asia and Europe, like a bridge.¹⁷⁹

Cette métaphore pontique semble particulièrement présente dans la population d'étude et reste complexe voire ambiguë. En effet, le pont, qui permet le passage et l'échange peut faciliter l'interaction voire le mélange et l'hybridation entre les deux parties, mais il n'en reste pas moins une construction distincte des deux entités qu'il rapproche (Type C). Cette idée, relativement rependue dans les représentations vernaculaires, peut trouver des éléments d'objectivation à la lumière de deux travaux, qui appartiennent, respectivement, au domaine des relations internationales et à celui de la géographie migratoire.

D'après un rapport publié par l'expert en géostratégie américain Ian O. Lesser en 1992, pour le compte de la RAND Corporation, la notion de pont peut être analysée comme un élément de discours de la politique internationale turque, une forme de *geopolitical narrative* : « La notion de Turquie comme un pont entre l'Est et l'Ouest est un thème omniprésent parmi l'élite politique et économique en Turquie et les observateurs sympathisants étrangers. Géographiquement, bien sûr, la Turquie chevauche l'Europe et l'Asie. Sur le plan culturel, ainsi, la Turquie moderne est bien plus un produit des influences à la fois orientales et occidentales. Comme les Turcs sont prompts à le souligner, l'occidentalisation de la Turquie n'est pas juste un produit de l'ataturkisme. Elle est beaucoup plus ancienne et a pu être observée, par exemple, à travers les influences byzantines sur la société ottomane »¹⁸⁰ (Lesser, 1992, p. 3). Selon l'auteur, ce discours sur le pont doit néanmoins faire l'objet d'un examen critique, dans la mesure où il est le produit d' « images divergentes » (« *divergent images* »), entre Européens et turcs (Vali, 1971, pp. 42-48).

En, effet, selon lui, si les Européens peuvent voir dans la Turquie un atout de par son rôle de modèle économique et de partenaire stratégique en direction de son voisinage oriental, la Turquie n'en reste pas moins tenue à distance : « A l'exception significative du rôle de la Turquie dans le blocage des ambitions russes, et plus tard soviétiques, dans les Balkans et le Caucase, l'Europe a été traditionnellement beaucoup plus préoccupée par le fait de se construire une barrière [*constructing barriers*] à la puissance et l'influence turque sur le continent, qu'en engageant la Turquie comme un pont stratégique entre Est et Ouest »¹⁸¹ (Lesser, 1992, p. 4).

¹⁷⁹ Extrait de l'entretien avec Gunel, Voir liste des entretiens en Annexe 3.

¹⁸⁰ « The notion of Turkey as a bridge between East and West is a pervasive theme among the political and economic elite in Turkey and sympathetic observers elsewhere. Geographically, of course, Turkey straddles Europe and Asia. In cultural terms as well, modern Turkey is very much a product of both Eastern and Western influences. As Turks are quick to point out, Westernisation in Turkey is not simply a product of Ataturkism. It is much older and can be observed, for example, in the Byzantine influences on Ottoman society » (Lesser, 1992, p.3)

¹⁸¹ « Europe has traditionally been far more concerned with constructing barriers to Turkish power and influences on the continent than with engaging Turkey as a strategic bridge between East and West »

La métaphore du pont pose également problème dans la mesure où elle suggère un équilibre improbable entre les deux voisinages de la Turquie. Le premier argument en faveur de ce déséquilibre, inspiré des analyses de P. Robins, serait que la Turquie peut difficilement s'intégrer pleinement à son voisinage oriental et occidental compte tenu de sa relation ambiguë avec ces deux ensembles dans l'histoire (Robins *in* Lesser, 1992, p. 5 ; cf. Chapitre 2). Enfin, cette dimension de pont entre Orient et Occident découlerait avant tout d'une perspective européo-centrée dans la mesure où l'utilisation d'une telle métaphore doit être interprétée au regard de l'intérêt relatif des deux dimensions du voisinage turc du point de vue turc. D'après Lesser, la Turquie utiliserait sa double appartenance à des institutions occidentales (OTAN, Conseil de l'Europe) et à des organisations orientales, ou plus généralement sa situation intermédiaire comme membre de la Conférence des Etats Islamiques, pour valoriser l'idée selon laquelle elle jouerait un rôle stratégique unique de lien entre « Europe » et « Monde Arabe », sans véritablement accroître la compréhension mutuelle entre « Europe » et « Monde Arabe » (Robins, 1991, p. 14) : « les possibilités 'alternatives' développées dans le Moyen orient et autour de la mer Noire ser[ai]ent donc souvent promues comme des moyens d'augmenter la valeur de la Turquie aux yeux de l'Europe et des Etats-Unis »¹⁸² (*Ibid.*, p. 5). De fait, si le terme de pont peut être critiqué dans une perspective analytique, il semble révélateur d'un discours d'acteurs cherchant à valoriser l'image de la Turquie à destination de l'« Europe » : le discours de l'hybridité pencherait donc davantage en faveur d'un rapprochement entre Turquie et « Europe ».

Ce point semble rejoindre par ailleurs une autre utilisation du terme de pont trouvé dans le cadre d'un rapport de recherche de deux chercheurs turcs issus du champ des études migratoires, pour le compte du *Centre for European Policy Studies*. Dans ce rapport, le terme de « pont » qualifie cette fois-ci, non plus la Turquie en tant qu'Etat, mais la population de la diaspora turque (« les migrants d'origine turque et leurs descendants ») située dans deux pays d'étude (l'Allemagne et la France). Leur qualité de pont serait liée « à leurs dispositions économiques, politiques, culturelles, ethniques et religieuses récentes [qui] pourraient devenir une force d'avant-garde conduisant au processus d'intégration de la Turquie dans l'Union Européenne » (Kaya et Kentel, 2005, p. 4). Sans entrer dans le détail de l'étude, l'idée d'hybridité positive évoquée plus haut est bien présente ici : la communauté transnationale, bien que considérée comme hétérogène par les chercheurs, peut être un vecteur de rapprochement entre, non pas l'Orient et l'Occident, l'« Europe » et l'Asie mais entre la Turquie et l'« Europe », voire entre Turquie et UE.

Enfin, une dernière catégorie de discours sur les limites de l'« Europe », relevée dans les entretiens, concerne les étudiants qui ne souhaitent pas parler pas de limites : la Turquie serait donc un pays dans le vaste Monde et une catégorie telle que l'« Europe » ne serait pas pertinente pour la situer.

L'ensemble de ces observations permet d'émettre une hypothèse quant à l'existence de divergences dans les représentations des étudiants des tracés des limites de l'« Europe » au niveau de la Turquie. Le recours à un dispositif de cartes mentales interprétatives est susceptible de valider l'existence de ces attitudes, mais surtout, compte tenu des modalités graphiques utilisées (recours à des tracés de délimitation) d'avoir une idée plus précise sur le type de tracé dominant dans la population d'étude.

Pour élargir le raisonnement au-delà de la Turquie et permettre une mise en contexte du niveau d'incertitude dans cette zone, relativement à d'autres, il semble important dans une première phase d'analyse de prendre un peu de recul par rapport à la simple question de la délimitation de l'« Europe » au niveau de la Turquie pour considérer plus généralement l'ensemble des limites de cette entité. Il est, en effet, possible, qu'une analyse plus large conduise à relativiser l'incertitude attributive de la Turquie face à d'autres zones de flou. Peut-être, après tout, que les étudiants turcs rencontrent les mêmes difficultés à classer la Russie, le Maroc, ou encore l'Islande ?

¹⁸² "A related argument finds the concept of a bridge unconvincing because the Turks themselves are not in a position to fully understand both Europe and the Middle East as a result of their ambiguous history of involvement in both regions (...) Finally, the notion of a bridge suggest a country balanced between East and West. In fact, Turkish attitudes remain heavily weighted toward the Western political and economic system, to the extent that 'alternative' opportunities in the Middle East and around the Black Sea are often promoted as vehicles for increasing Turkey's value to Europe and the United States" (p. 5)

5.2. Interpréter les cartes mentales : une pluralité de formes de tracés

Compte tenu des informations collectées, une première délimitation de l'« Europe », de l'« Afrique » et de l'« Asie », peut se fonder sur les fréquences d'inclusion des pays dans les trois entités proposées. Après avoir présenté les modalités de codage et les types de modalités graphiques identifiées après une première analyse inductive du corpus, les différentes formes de découpages régionaux permettront d'identifier les cœurs de régions et les franges d'incertitudes des régions floues ainsi obtenues.

Aussi simple qu'elle paraisse, la mesure de la fréquence d'inclusion suppose d'adopter une démarche méthodologique rigoureuse et d'arbitrer sur plusieurs difficultés susceptibles de biaiser les résultats. Un premier indicateur à analyser est celui déduit de l'analyse des non réponses, c'est-à-dire ici, de fond cartes vierges. Cela ne concerne que 15% des 705 étudiants ayant répondu à l'enquête. Ce résultat peut être considéré comme satisfaisant compte tenu du caractère relativement peu usuel de la démarche dans une enquête par questionnaire. Le sens à donner à ces non réponses est, comme toujours, difficile à déterminer : refus de répondre à la question, absence d'avis ou de connaissance sur le sujet, manque de temps, découragement face à une question perçue comme complexe, etc. On note que le taux de réponse à la question est inégal d'une salle de classe à l'autre : les étudiants en archéologie de l'Université Atatürk (Erzurum), par exemple, se distinguent par un taux de non réponse plus important que la moyenne de l'enquête¹⁸³.

A ces non-réponses s'ajoutent les cartes non exploitables ou illisibles comportant un nombre de tracés trop peu important pour pouvoir être interprétées. Elles s'élèvent à 8% des questionnaires, ce qui ramène la proportion de cartes exploitables à 76% des questionnaires, constituant un corpus de 539 cartes sur les 705 questionnaires collectés (cf. Tableau 17). Malgré une question de départ relativement contraignante (effectuer un tracé sur un fond de carte imprimé), le dépouillement du corpus de cartes mentales interprétatives a révélé une assez grande diversité de tracés. Différents tracés ont ainsi pu être observés, certains nécessitant des formes d'analyses spécifiques.

5.2.1. Les tracés contigus (58% des cartes)

Un premier grand type de tracé peut être identifié comme des tracés contigus dans le sens où les limites d'au moins deux entités dessinées sont jointifs. Dans ce cas, l'analyse porte sur la localisation de la limite entre les trois entités délimitées sur le fond de carte (« Afrique », « Asie » et « Europe ») :

- *Les tracés lâches* désignent les cartes dans lesquelles les étudiants se sont affranchis des contours des pays et tracés côtiers, représentés sur le fond de carte, pour délimiter les trois régions du Monde (exemple Figure 36: Exemple de tracé de type lâche excluant l'Islande et le Groenland (étudiant en économie, Izmir). Ces types de tracés sont plus ou moins simplifiés, certains conduisant à des régions aux formes légèrement stylisées jusqu'à des formes plus abstraites telles que des représentations en triptyque. Dans ce dernier cas l'étudiant choisit de découper le fond de carte à partir de trois traits sécants (généralement au niveau de la mer Méditerranée) partitionnant le cercle du fond de carte en portions du Monde. Il s'agirait, en quelque sorte d'une version contemporaine des antiques cartes « T en O » (Arnaud, 1990).

¹⁸³ Ayant été témoin de la passation, nous expliquons cette attitude particulière des étudiants par le manque de sérieux avec lequel l'enseignant nous a introduit dans la salle de cours et le fait que les étudiants étaient présents ce jour-là exclusivement pour venir récupérer des copies d'examen : passer quinze minutes à remplir un questionnaire d'enquête proposé par un étudiant français aux motivations mal identifiées a sans doute été un élément défavorable, à l'origine d'un taux de non réponse plus élevé¹⁸³.

Figure 36: Exemple de tracé de type lâche excluant l'Islande et le Groenland (étudiant en économie, Izmir)



Source : Toureille, 2013.

- Les tracés de type liste-contour désignent des cartes dans lesquelles les étudiants ont, au contraire, repassé les tracés des pays sur le fond de carte pour construire les limites des différentes parties du Monde. L'interprétation de ce type de carte est légèrement différente du cas précédent dans la mesure où ce choix de représentation peut aussi bien tenir d'une solution de facilité que témoigner d'un mode de pensée par « liste » (l'étudiant raisonnant par agrégation progressive des pays du fond de carte à l'entité, cf. exemple Figure 37).

Figure 37: Exemple de tracé de type liste-contour, avec la création d'une quatrième catégorie pour la Turquie (étudiant en économie, Izmir)



- *Les tracés hybrides* : Toute typologie étant nécessairement imparfaite et arbitraire, certaines cartes sur lesquelles le doute pouvait subsister se sont vues attribuer le qualificatif d' « hybride » ; les *hybrides contour-lâches* désignant le plus souvent les tracés pour lesquels les étudiants ont fait le choix d'un découpage par liste-contour pour les tracés des limites terrestres alors qu'ils se sont plutôt orientés vers des tracés plus lâche au niveau des limites littorales. Nous avons également identifié des *hybrides-patatoïdes* (Figure 38) afin de qualifier certains tracés très jointifs très stylisés s'apparentant à cette catégorie suivante.

Figure 38: Exemple de tracé de forme hybride-patatoïde (étudiant en économie, Izmir)



Source : Toureille, 2013.

5.2.2. Les formes disjointes et tracés atypiques (27 % des cartes)

Les autres types de cartes n'ont pas été intégrés dans l'analyse exposée de la partie suivante en fonction de leur trop grande singularité. De nouveau, plusieurs types se dégagent :

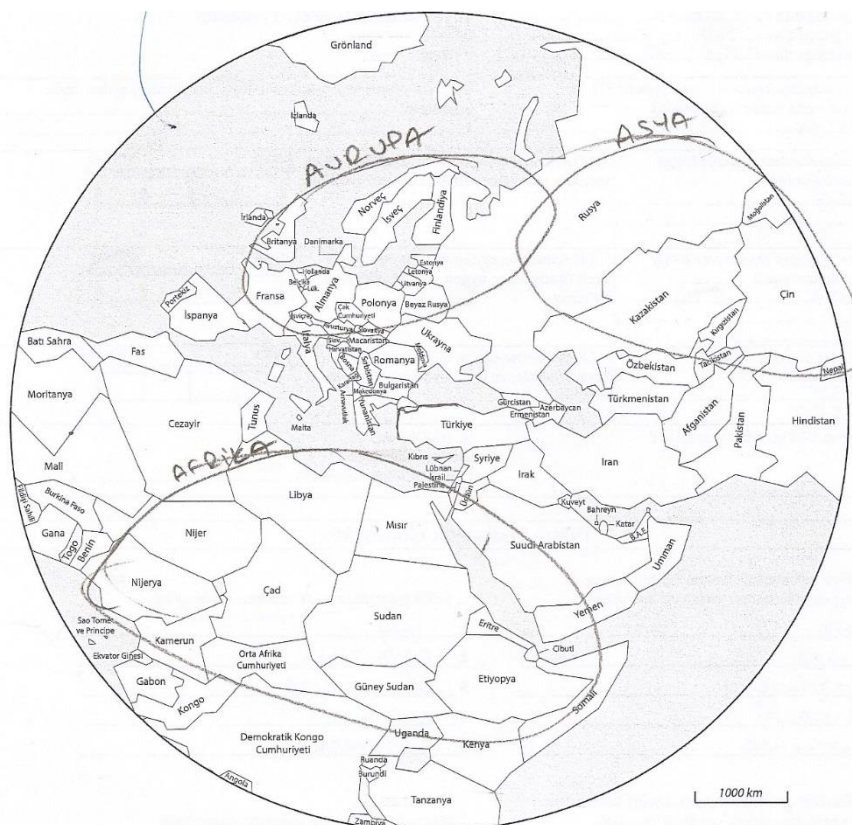
- *Les formes disjointes (patatoïdes)* : Un deuxième grand type se distingue par le tracé de formes disjointes, généralement stylisées ou schématiques, centrées sur des espaces relativement circonscrits des différentes régions représentées (cf. Tableau 17). Ces formes généralement patatoïdes doivent être analysées différemment des précédentes dans la mesure où elles mettent davantage l'accent sur des cœurs de régions plus que sur des limites de ces dernières. Ce dernier type de carte a été qualifié de patatoïde dans la mesure où les formes données aux régions du Monde dessinées prennent le plus souvent la forme d'ovales imparfaits. Ce type de carte n'a pas été pris en compte dans les analyses suivantes car elles apportent relativement peu d'information, ces patatoïdes ne faisant finalement que renforcer les cœurs déjà observés dans les chapitres précédents.

- *Les tracés atypiques* : Un dernier type de carte peut enfin être identifié à travers les cartes ne correspondant à aucun des types précédemment évoqués, il s'agit généralement de tracés *atypiques*, néanmoins exploitables compte tenu de l'intentionnalité, du sens donné par l'auteur, pour faire passer un message différent de celui attendu par le dispositif méthodologique. Même s'ils sont très minoritaires (3%),

ces tracés atypiques sont intéressants et nécessitent une analyse spécifique. Ils sont divers mais peuvent néanmoins être analysés en fonction de leur éloignement par rapport à la consigne d'origine.

L'un des biais important, mais assumé (cf. Chapitre 4), du dispositif d'enquête est qu'il imposait une vision du monde à travers le triptyque – « Afrique », « Asie », « Europe » – qui plus est en contraignant le contenu conceptuel des entités à dessiner. En effet, si les entretiens ont révélé que certains étudiants faisaient référence à une alter-Europe pouvant être désignée à travers des termes aussi divers que « Moyen Orient », « Monde arabe », « Monde musulman », *etc.*, alors le fait d'imposer le terme d'Asie peut être perçu comme une forme de contrainte qui pousse à la réification des discours possibles sur le phénomène soumis à l'évaluation de l'enquête.

Figure 39: Exemple de tracé de forme patatoïde (étudiant en économie, Izmir)



Source : Toureille, 2013.

Cette contrainte importante a pu se ressentir dans les résultats notamment dans les cas où certains étudiants ont choisi de tracer plus de trois entités sur la carte. Les tracés comprenant jusqu'à quatre entités ont été intégrés à l'analyse de fréquence présentée plus bas, ceux au contraire comprenant un nombre de tracés supérieur ont été considérés comme inexploitable compte tenu de la difficulté à arbitrer sur l'identité des entités dessinées passé ce seuil. Quelques étudiants ont également entouré chaque pays présent sur le fond de carte, ce qui peut être interprété soit comme une attitude de refus, soit comme une incompréhension par rapport à la question, soit comme une formalisation extrême du raisonnement fonctionnant par liste évoqué plus haut¹⁸⁴, soit encore comme une manifestation de la volonté de signifier que tout pays est irréductible à une catégorisation dans un ensemble macro-régional cohérent (chaque pays étant en quelque sorte sa propre région du Monde, les entités telles que l'« Afrique », l'« Asie » et l'« Europe » n'étant pas jugées pertinentes).

Enfin, en plus des contraintes imposées par le triptyque simili-continental, un raisonnement en termes de limites d'« Europe » a comme conséquence de pousser à une vision dichotomique dans le cas d'un pays, comme la Turquie, où une vision binaire n'est pas nécessairement partagée par tous (voir les

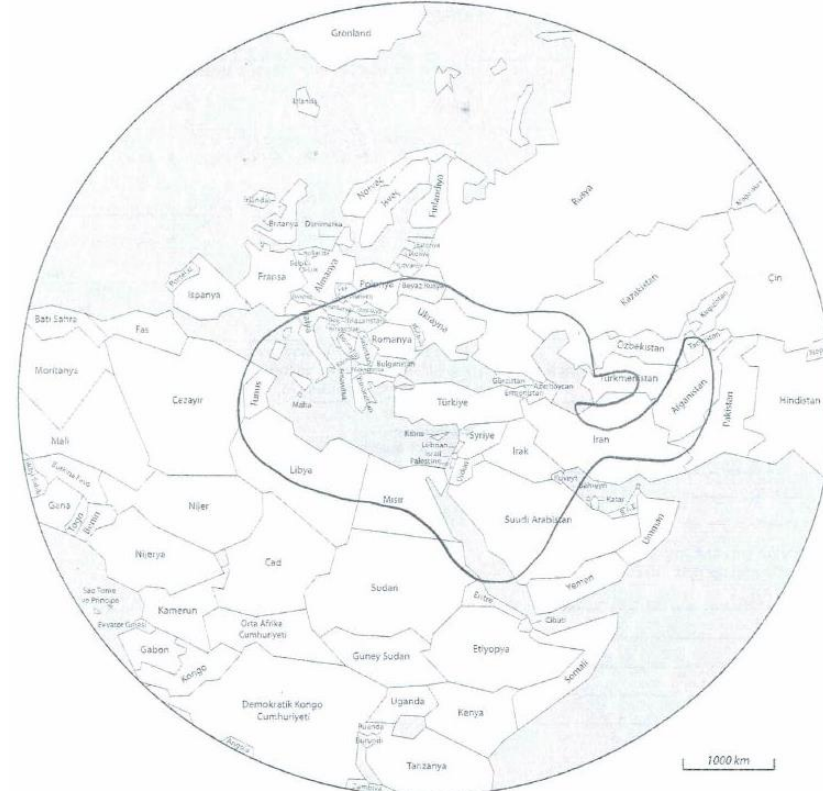
¹⁸⁴ Les étudiants procèdent à la création d'agrégats pays par pays.

éléments de questionnement sur le caractère insécable de la Turquie présenté plus loin). Certains étudiants n'ont donc pas hésité à subvertir la question initiale en proposant un tracé unique centré sur la Turquie, parfois étendue à un espace identifiable à un grand Turkestan (Figure 40).

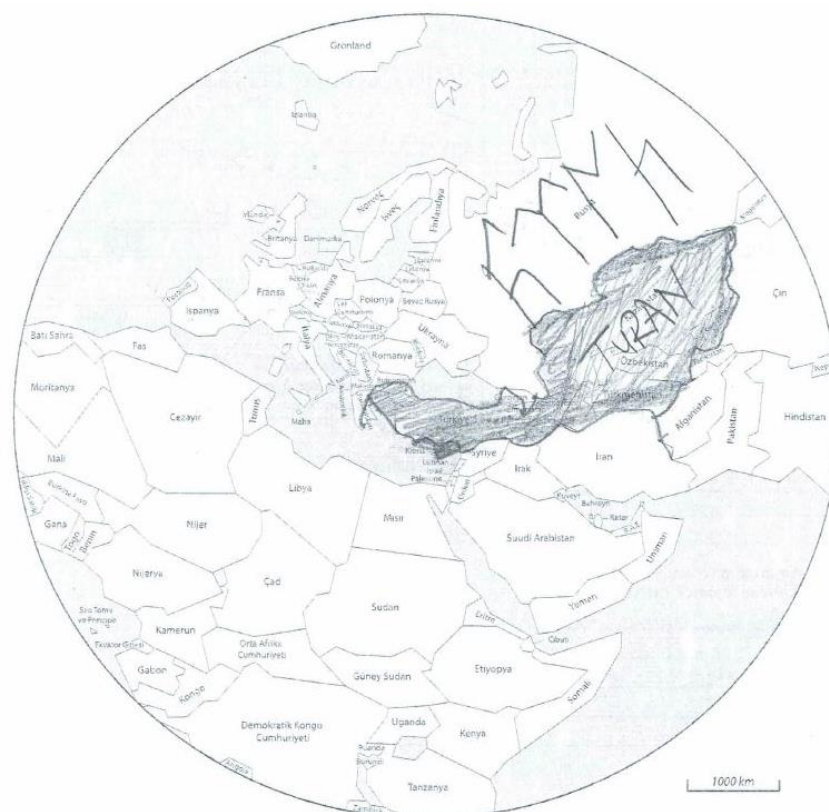
Figure 40 : Trois exemples de découpage turco-centrés : de la Turquie au *Turan*



a) Etudiant en archéologie, Université Atatürk (Erzurum) - Source : Toureille, 2013.



b) Etudiant en droit, Université Atatürk (Erzurum) - Source : Toureille, 2013.



c) Etudiant en droit, Université Atatürk (Erzurum) - Source : Toureille, 2013.

Le terme de « Turan », comme les runes inspirées des caractères des stèles de l'Orkhon semble une référence claire à l'idéologie pantouranienne considérant l'Asie centrale comme la matrice originale des peuples turcs (Copeaux, 1997, p.38-40 ; cf. Chapitre. 2)

Dans la plupart des cas le tracé d'une entité turco-centrée est souvent produit en parallèle des trois autres régions du Monde. Il peut également arriver que ce quatrième découpage concerne une autre partie du Monde, comme le Moyen-Orient ou encore la Russie et ses environs (cf. Figure 40). Un étudiant a ainsi produit une carte du même type, mais identifiant cette fois-ci le Kurdistan en tant que quatrième entité (Figure 40-a). Ce dernier cas peut s'approcher d'autres cartes au caractère plus politique (ou « revendicateur » pour reprendre la terminologie utilisée par Loiseau dans l'analyse de ses cartes sur les représentations de la Belgique et du conflit entre Flamands et Wallons chez ses étudiants *in*, Breux, 2011) : c'est le cas notamment des cartes représentées Figure 40-b et Figure 40-c. La première respecte le principe du triptyque imposé mais semble vouloir effacer l'Arménie de la carte en coloriant au crayon le pays sur la carte. Dans le second cas, l'étudiant nous signifie grâce à une légende fléchée son point de vue sur cette partie du monde à travers une lecture post-coloniale accusatrice à destination des voisins occidentaux et un espace intégré à une vaste Turquie. Ces représentations turco-centrées comme celles effaçant l'Arménie du Monde semblent relativement compatibles avec certaines représentations forgées dans le discours nationaliste en Turquie (cf. Chapitre 2 et les travaux d'E. Copeaux sur l'influence du discours nationaliste sur la cartographie scolaire turque, Copeaux, 2000).

Certains cartes représentent quant à elles des tracés partiels sur des segments très réduits (souvent à peine une centaine de kilomètres) : le Bosphore, la frontière entre Russie et Biélorussie, Gibraltar ou encore l'isthme de Suez. En traçant de petites portions de trait sur ces espaces spécifiques, l'étudiant semble suggérer que seuls ces endroits méritent de préciser les limites à faire passer.

D'autres étudiants ont enfin complètement refusé le triptyque mais en obéissant sans doute à des motivations différentes des autres cas comme le suggère l'exemple d'un étudiant qui est venu me remettre en main propre son exemplaire de carte (vierge) en se présentant à moi comme Kurde et en m'expliquant que dans l'idéal pour lui les frontières devraient disparaître. Ces cartes, peu nombreuses, rejoignent un

phénomène déjà identifié lors de l'analyse du corpus Eurobroadmap, à savoir l'existence de tracés entourant le monde dans son intégralité, suggérant ainsi un refus de découper le monde en sous-ensembles et une volonté de considérer le Monde comme une région unique (région-monde ou « *one world maps* » – Didelon et al., 2011-b).

Tableau 17: Distribution du corpus selon les types de cartes identifiés lors du dépouillement des questionnaires (analyse inductive préliminaire) à mettre plus bas après l'avoir appelé dans le texte

Type	Effectif	Effectif relatif	Type d'analyse	Fréquence des cartes exploitées
Listes-Contours	167	24%	B	31%
Lâche	175	25%	B	32%
Hybride contour-lâche	49	7%	B	9%
Hybride lâche-patatoïde	14	2%	B	3%
Patatoïde	56	8%	C	10%
Découpage à quatre catégories.	37	5%	A et B	7%
Tracé atypique	26	4%	A	5%
Tracé partiel	15	2%	B*	3%
Inexploitable	58	8%	<i>Hors analyse</i>	
Non Réponse	108	15%	<i>Hors analyse</i>	
Total	705	100%	539 (76%)	

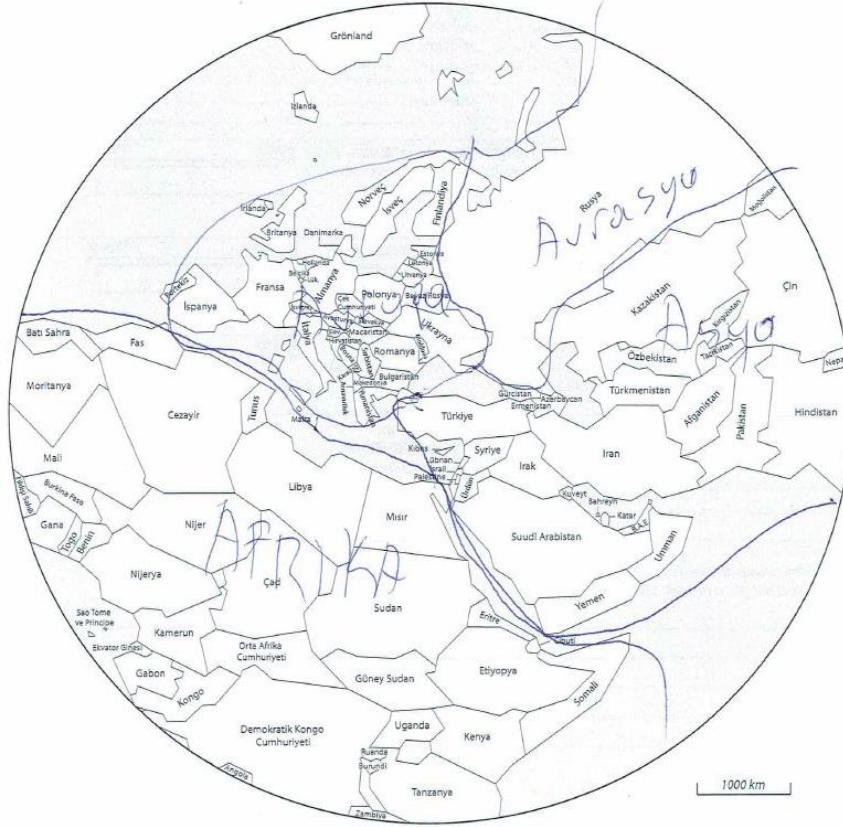
*Les tracés de ce type n'ont été analysés que pour la partie de ce Chapitre se focalisant sur des transects d'étude.

Enfin, s'ajoutent à ces différents types les quelques cartes présentant des éléments figuratifs, comme par exemple celle représentant un portrait de M. Kadhafi sur la Libye, à l'heure où la coalition conduite par la France venait d'achever le bombardement du pays.

Il est intéressant de noter qu'à l'exception des cartes à quatre tracés et des visions en régions-monde, ce type de tracé appartient à des étudiants de sexe masculin et que la très large majorité des étudiants a été enquêtée à Erzurum, suivi ensuite par quelques étudiants d'Izmir et un seul étudiant d'Istanbul. Il reste difficile, passé ces quelques éléments d'observation, de pousser plus loin l'interprétation sur un effectif réduit d'individus.

En plus de permettre de comprendre la réception et les limites du dispositif d'enquête par un questionnaire auto-administré, ces tracés atypiques sont complémentaires de l'analyse des formes de tracés dominantes dans le corpus, notamment des formes jointives (listes-contours, lâches, hybride contour-lâches et hybrides patatoïdes) qui constituent à elles seules 82 % du corpus exploité.

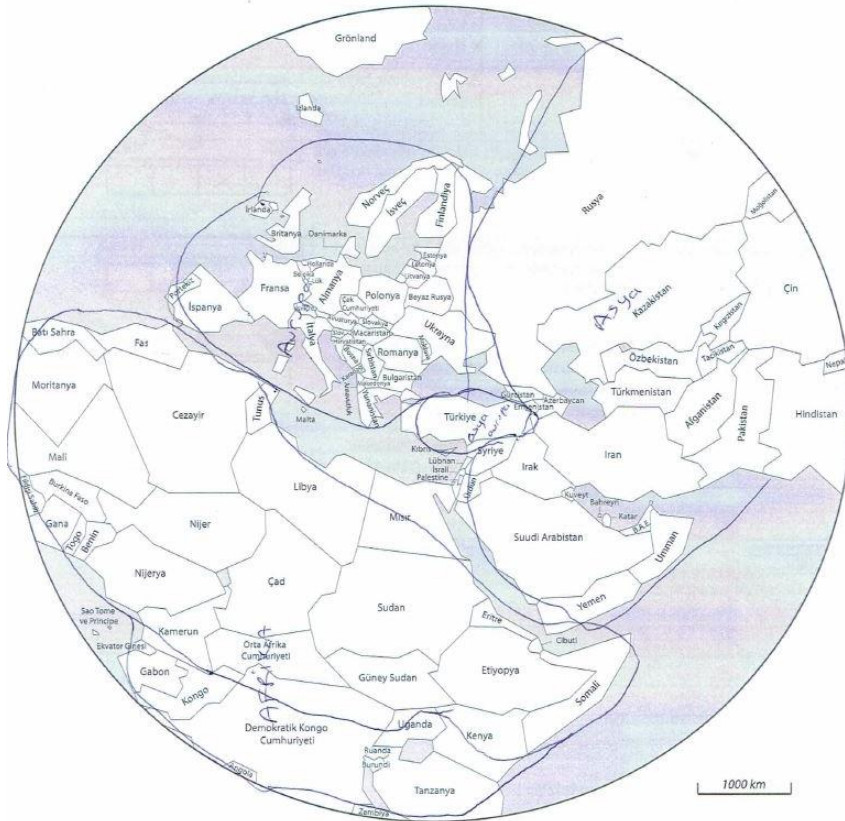
Figure 41: Exemples de cartes dérogeant à la « règle » du triptyque



a) Etudiant en économie, Université Dokuz Eylul (Izmir)

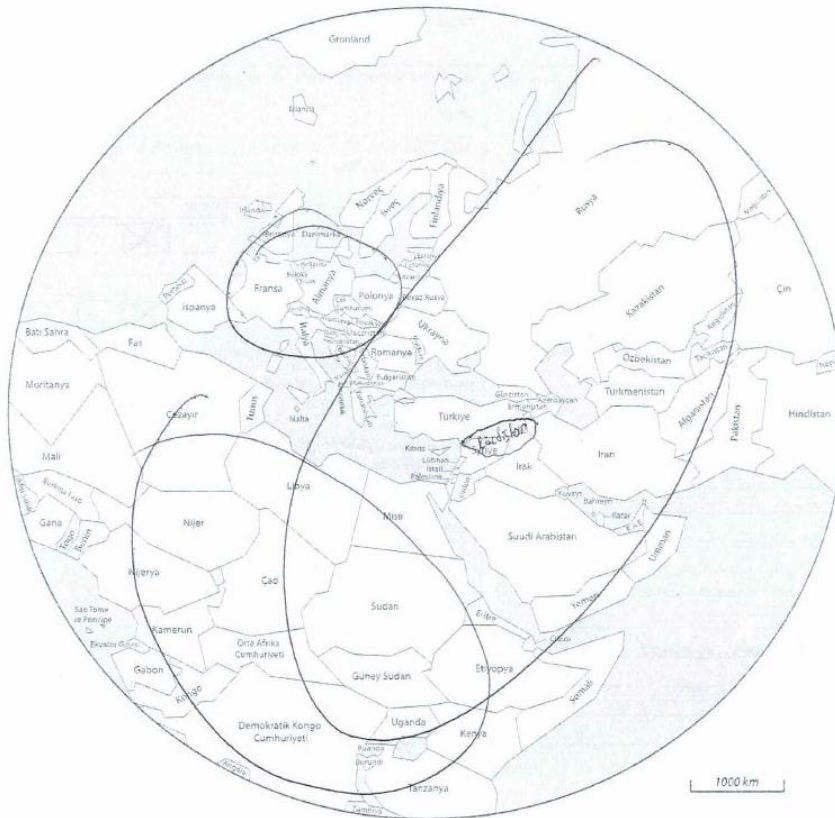


b) Etudiant en archéologie, Université Atatürk (Erzurum)

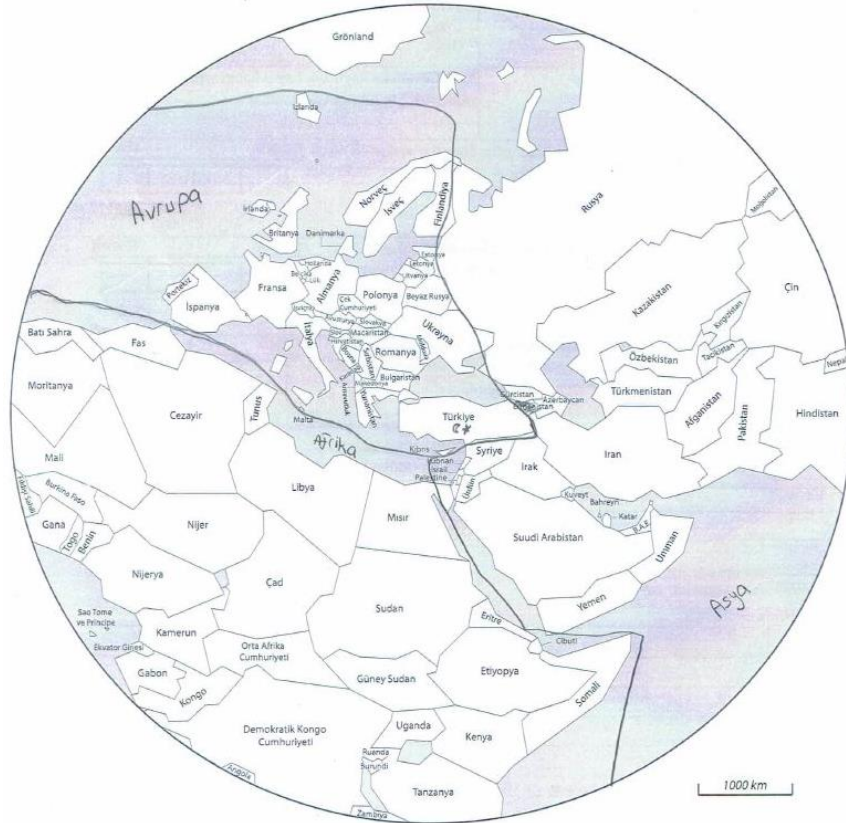


c) Etudiante en économétrie, Université Dokuz Eylul (Izmir)

Figure 42 : Exemples de cartes à caractère politique

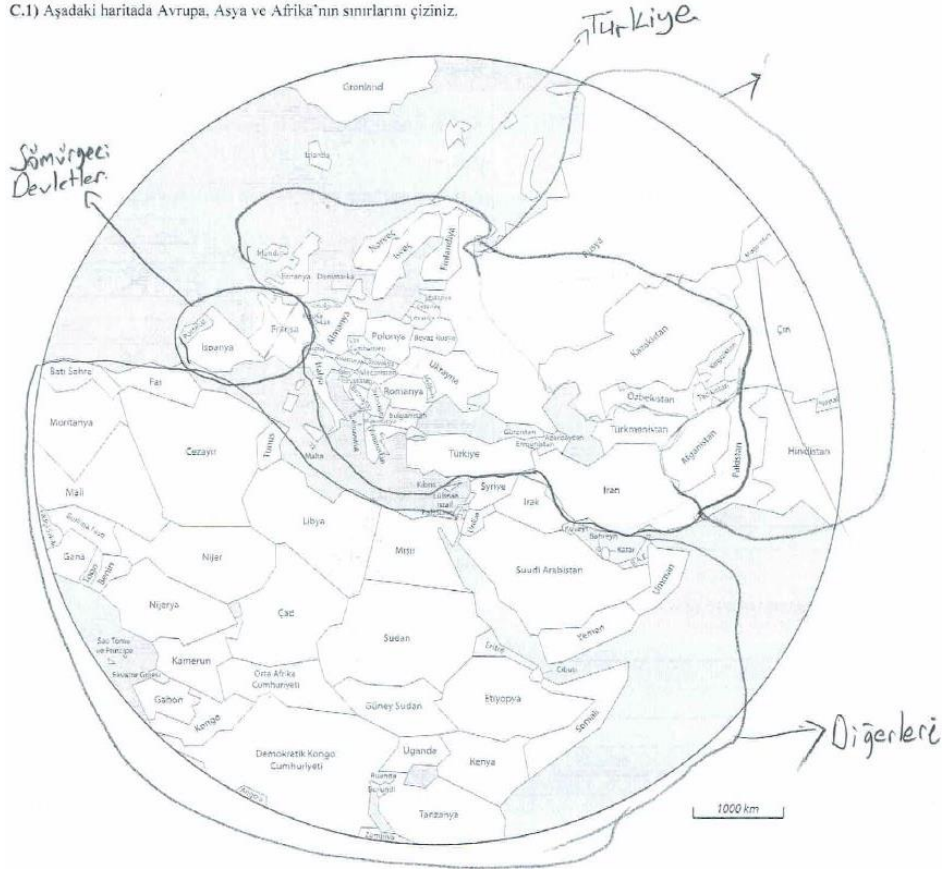


a) Etudiant en droit, Université Atatürk (Erzurum)



b) Etudiant en économétrie, Université Dokuz Eylül (Izmir)

C.1) Aşadaki haritada Avrupa, Asya ve Afrika'nın sınırlarını çiziniz.



c) Etudiant en médecine, université Atatürk (Erzurum)

Traduction de la légende de l'étudiant : « Türkiye = Turquie » « Sömürgeci Devletler = Etats coloniaux », « Diğerleri = autres ».

5.3. Les limites de l'« Europe » au regard de celles de l'« Asie » et de l'« Afrique »

Une première analyse de ces formes jointives repose sur une analyse des fréquences d'inclusion des pays aux trois entités considérées (Encadré 8). Dans une perspective floue (cf. Chapitre 1), une telle opération est susceptible de révéler les contours de cœurs de région intégrant les pays considérés de manière consensuelle comme partie intégrante de l'« Europe », de l'« Asie » et de l'« Afrique », aux yeux de la population d'étude. Par opposition, les pays, les moins souvent inclus pourront apparaître comme des marges de ces régions ou bien être identifiés à des franges d'incertitudes. Dans ce dernier cas, cette incertitude pourrait être le signe d'un moindre consensus entre les étudiants enquêtés et révéler l'existence probable de représentations diversifiées au sein des représentations dominantes.

Encadré 8: Un codage interprétatif des tracés

La méthode de codage retenue consiste à indiquer pour chaque pays présent sur la carte à quel ensemble il a été rattaché, entre l'« Europe », l'« Asie » et l'« Afrique ». Le critère choisi pour déterminer qu'un pays appartient ou non à une entité est basé sur le fait que le nom du pays indiqué sur le fond de carte est situé dans l'entité. Un tel choix se justifie par les caractéristiques du fond de carte imprimé qui incite fortement l'observateur à se concentrer sur les toponymes indiqués pour identifier les pays représentés (cf. Chapitre 4).

À la différence de l'enquête Eurobroadmap, le choix a été fait de ne pas digitaliser les tracés obtenus mais de mobiliser une grille de lecture interprétative (Didelon, 2010). La principale raison est liée aux questions de recherches posées dans ce chapitre : l'objectif, ici, est d'analyser en priorité des appartenances ou non-appartenances de pays ou de fractions de pays à des ensembles régionaux imposés. Conserver la forme précise du tracé est donc secondaire. Le codage utilisé permet de transformer le tableau en un tableau de fréquences par modalité d'inclusion de chaque pays aux trois entités considérées (0 = n'appartient pas, 1 = appartient) relativement à l'effectif de la population ayant tracé l'entité. Une telle procédure rend quantifiable la probabilité d'appartenance (ou non) aux trois régions représentées et est susceptible de faire émerger des différences entre des cœurs des franges composant les différentes parties du Monde. Enfin, la question posée ici n'est pas seulement de calculer un score d'appartenance de la Turquie à l'« Europe » ou à l'« Asie » mais aussi de comparer ce score à d'autres pays tels que, par exemple, la France, l'Afghanistan ou la Russie.¹⁸⁵

5.3.1. « Afrique », « Asie » et « Europe » : trois ensembles inégalement flous

Les fréquences d'inclusion des différents pays pour les étudiants ayant effectué des tracés jointifs sont présentées sur la Figure 43, accompagnées des courbes de fréquences cumulées, représentant la dispersion des pays en fonction de cette variable, qui qualifie donc la probabilité d'intégration de chaque pays à l'entité considérées (« Afrique », « Asie », « Europe »).

L'Europe : un cœur bien identifiable

La courbe décrivant les fréquences d'inclusion cumulées des pays à l'« Europe », telle qu'elle a été délimitée par 432 étudiants ayant tracé les limites de cette région, décrit une courbe en « S », qui signale une distribution bimodale et l'existence de deux ensembles de pays clairement distincts : un peu plus d'un tiers des pays situés sur la carte sont presque toujours intégrés à la région « Europe » (par plus de 90% des étudiants), contre deux tiers de pays qui en sont presque toujours exclus (par plus de 90%). Un petit groupe de pays sont toujours intégrés à cette entité regroupant l'ensemble du noyau initial de l'UE à 6 à laquelle viennent s'ajouter Suisse et la République Tchèque. L'espace recouvert par les pays intégrés au moins par la moitié des étudiants à l'« Europe » recouvre l'intégralité de l'UE à 28 avec, en plus la Norvège, la Suisse, l'ensemble des pays des Balkans, la Biélorussie, l'Ukraine et la Thrace orientale. Sur ce point, on retrouve une représentation presque identique à celle obtenue lors de l'enquête Eurobroadmap de 2009, ce qui révèle, malgré les différences liées au changement de méthode d'enquête et de codage, une importante stabilité de

¹⁸⁵ Dans les cas pour lesquels l'étendue du pays pouvait poser problème dans la détermination de son appartenance, on a choisi de se référer au fait que l'étudiant ait intégré ou non le nom du pays imprimé sur le fond de carte à l'entité. Dans le cas de la Russie, par exemple, le fait que le mot « Russie » soit présent dans l'entité identifiable à l'« Europe » était considéré comme valant inclusion.

ce type de représentation du Monde (cf. Figure 43 et Figure 44). L'« Europe » au sens large semble donc un objet particulièrement résilient dans les représentations de ces étudiants.

Dans son analyse historique des cartes présentes dans les manuels scolaires turcs, E. Copeaux note qu'« il existe une représentation majoritaire d'une 'grande Europe', vraiment continentale, et une autre, beaucoup plus rare, d'une 'petite Europe', correspondant plus ou moins aux dimensions de l'Union européenne [à 15]. La première forme, large, est plus 'turque', dans la mesure où c'est un ensemble auquel le public turc peut s'identifier, dans lequel il peut se localiser, apprécier les distances de ce qui le sépare de l'Europe plus occidentale. La seconde forme, plus rare, est une Europe étrangère, puisque la Turquie en est exclue » (Copeaux, 2000, p. 148). On remarque donc que les résultats obtenus rendent compte de cette tension entre une « petite » Europe saisie à travers l'UE et une forme extensive, correspondant à diverses franges d'extension possibles de cette dernière auxquels viennent s'ajouter des territoires à ce jour encore exclus de cette Europe politique (Biélorussie, Ukraine, Russie, Turquie).

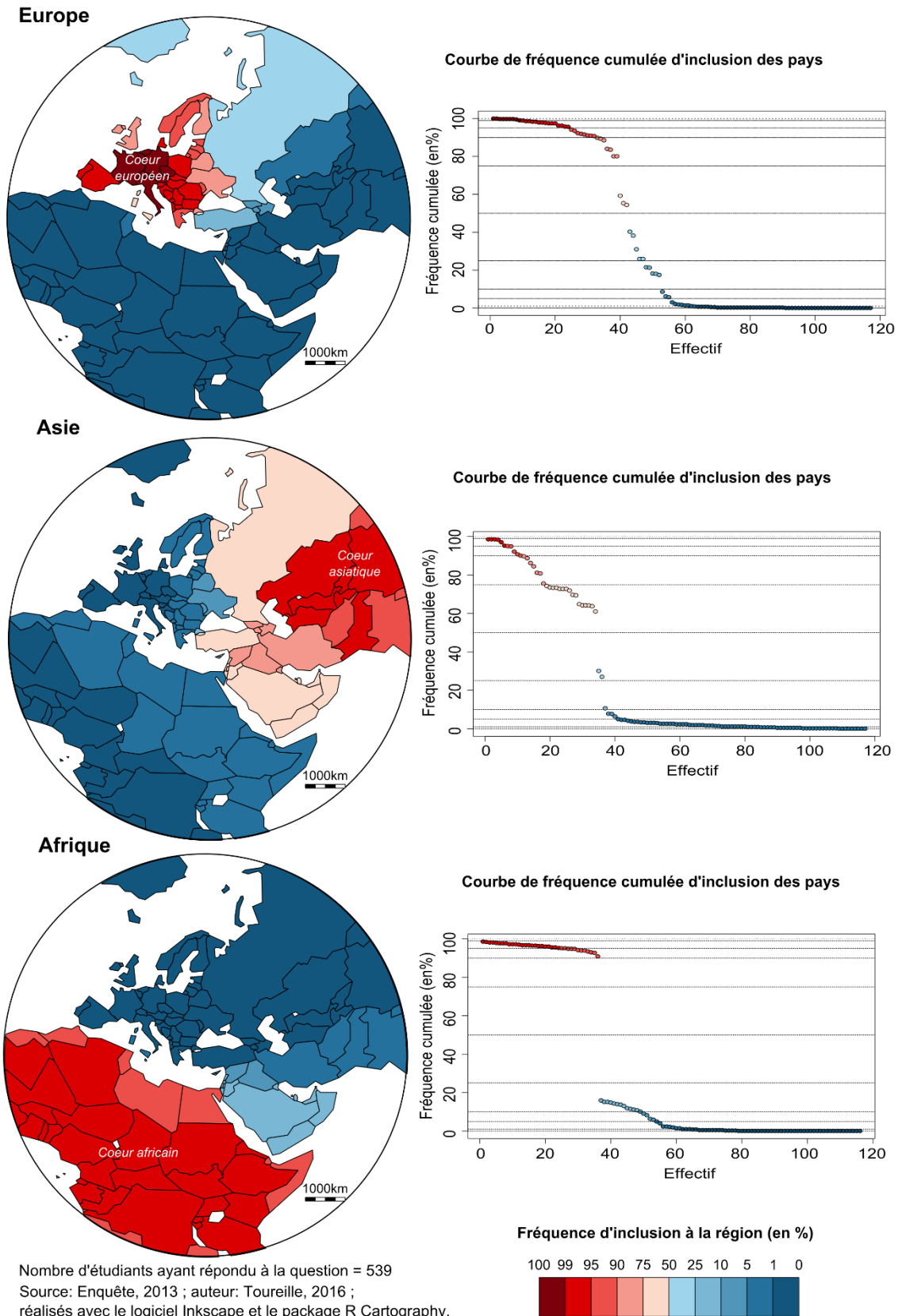
En conséquence, très peu de territoires¹⁸⁶ ont finalement des fréquences d'inclusion intermédiaires. Ce sont en grande majorité des îles qui peuvent facilement se retrouver exclues de l'« Europe », notamment par les étudiants ayant effectué des tracés s'appuyant sur ceux du fond de carte (tracés type listes-contours). En effet, en se focalisant sur les limites terrestres de l'« Europe », les étudiants omettent souvent les espaces littoraux (au niveau de la Méditerranée notamment), laissant à l'extérieur des entités tracées un certain nombre d'îles (Corse, Sicile, Sardaigne ou Chypre, par exemple) : elles ne sont donc pas nécessairement localisées hors d'« Europe » mais plutôt dans un confins qui les classe dans une catégorie de *no mans land*. Compte tenu de cette remarque, il est donc difficile d'interpréter les faibles fréquences d'inclusion de l'Islande, du Groenland, de l'Irlande ou de la Grande Bretagne uniquement comme une évaluation de l'euroanéité de ces îles, même si les ordres de grandeur entre les fréquences d'appartenance de ces territoires révèle des comportements différenciés pour chacune d'entre elles : si la Grande Bretagne et l'Irlande sont parfois exclues de l'« Europe », elles le sont beaucoup moins souvent que l'Islande ou moins encore que le Groenland qui se distinguent par les fréquences d'inclusion les plus faibles. Comme nous le verrons plus loin, ces deux dernières îles sont souvent hors de toute catégorie, ce qui suggère que les étudiants ont tendance à les considérer soit comme des entités à part, trop spécifiques pour être réductibles à une catégorie, soit à les considérer comme appartenant à d'autres entités que celles demandées dans la consigne (« Amérique du nord », « Arctique »).

En outre, on note que les étudiants font peu de différence entre les parties d'îles occupées par deux Etats différents. Que ce soit dans le cas de Chypre ou de l'Irlande, les étudiants considèrent rarement les territoires présents sur ces îles de manière différentes. Dans le cas de Chypre, par exemple, seul 1% des étudiants effectuent un tracé différenciant la République de Chypre (Sud) et la République Turque de Chypre (du Nord) : quand l'île est incluse en « Europe », elle l'est intégralement pour 10 étudiants sur les 11 qui ont situé un territoire chypriote dans cette région du Monde. Il est bien sûr possible que le faible nombre de tracés manifestant une volonté de découper ces îles soit lié à l'échelle de représentation de carte, trop petite pour permettre un tel niveau de détail. Un exercice de carte mentale interprétative présentant un voisinage plus resserré sur la Turquie aurait peut-être conduit à des résultats différents.

Au final, les îles doivent être considérées à part. Que ce soit en raison du type de tracé choisi ou du fait qu'elles permettent moins de se reposer sur un maillage politique, les attitudes des étudiants concernant ces objets divergent trop pour permettre une comparaison satisfaisante entre ces territoires et ceux situés sur les masses continentales.

¹⁸⁶ Dans le cas des îles ou de certains territoires disjoints, un codage spécifique a été effectué pour attribuer au territoire en question une fréquence d'appartenance différente du reste du pays : c'est le cas des enclaves britanniques et russes de l'Irlande du Nord et de Kaliningrad, des îles méditerranéennes française et italiennes (Corse, Sardaigne et Sicile) et des Territoires Palestiniens Occupés (Gaza et Cisjordanie) et de la Thrace orientale turque.

Figure 43: Les fréquences d'inclusion des pays à l' « Europe », l' « Asie », l' « Afrique »



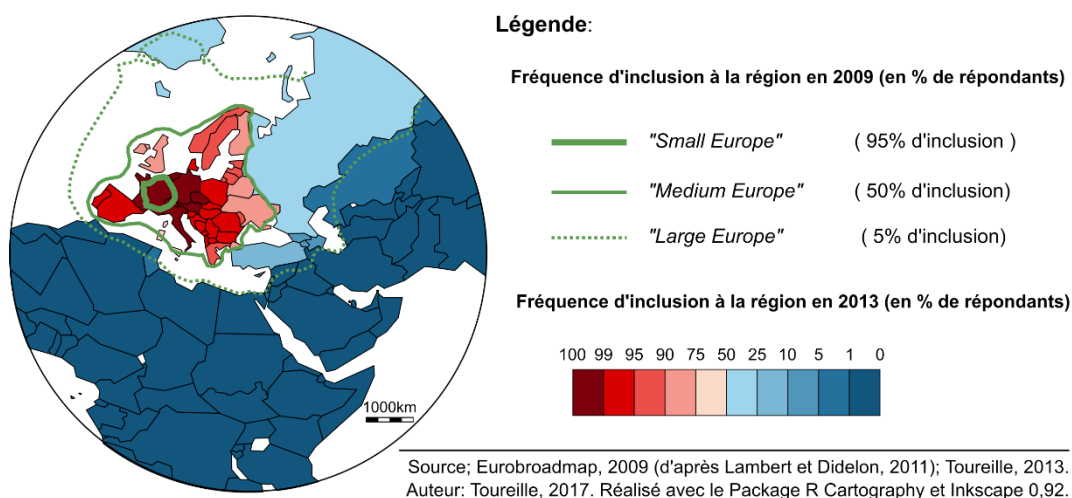
Nombre d'étudiants ayant répondu à la question = 539
 Source: Enquête, 2013 ; auteur: Toureille, 2016 ;
 réalisés avec le logiciel Inkscape et le package R Cartography.

Note : les différents territoires insulaires (Irlande du Nord, Sicile, Corse, Italie) ou enclaves (Kaliningrad, Thrace orientale) ont été considérées distinctement des territoires métropolitains, dans la mesure où leurs fréquences d'inclusions peuvent être très différentes du reste du territoire national considéré.

Très peu de pays sont finalement situés dans une situation d'incertitude (probabilité d'appartenance s'approchant de 0.5). Deux, et non des moindres, sont néanmoins clairement identifiables : la Turquie, située en « Europe » pour 17% des étudiants, pour sa partie anatolienne, et à 84% pour la Thrace orientale (la partie « européenne » de la Turquie) ; la Russie, intégrée pour sa part à l'« Europe » par 26% des répondants. Ces cas, relativement exceptionnels, peuvent indiquer que la catégorisation de ces pays ne fait pas l'objet d'un consensus au sein de la population d'étude : l'avis des étudiants diverge quant à l'euroanéité de ces deux pays. Cette divergence peut trouver deux explications : soit des groupes d'étudiants attribuent à ces pays des catégories différentes (« Afrique », « Europe », « Asie »), soit, comme le suggère les analyses de certains tracés atypiques présentés plus haut, ces pays sont mis à l'écart de ces catégories (rien n'imposait, en effet aux étudiants d'intégrer l'ensemble des pays du fond de carte à leur tracé).

Pour trancher sur ce point, il est nécessaire à ce stade de l'observation de passer à l'analyse des deux autres régions, l'« Asie » et l'« Afrique », et d'évaluer les éventuelles franges d'incertitude entre l'ensemble des trois régions du Monde considérées.

Figure 44: Des résultats convergents: les résultats de l'enquête de 2013 par rapport à ceux de 2009¹⁸⁷



L'« Afrique » et l'« Asie » : « continent dur » et « continent mou » (Grataloup, 2009) ?

L'analyse des deux autres tracés décrit des courbes en « S » qui n'offrent pas une gamme aussi complète de probabilités d'inclusion que dans le cas précédents. Ce résultat suggère donc des attitudes différentes dans la manière d'appréhender le contenu de ces ensembles par les étudiants.

S'il est possible, dans le cas de l'« Asie », d'identifier un noyau clairement identifiable de pays qui ne sont presque jamais intégrés à cette partie du Monde (moins de 10% d'inclusions), l'inverse est moins évident, dans la mesure où un nombre très restreint de pays sont décrits par des fréquences d'inclusion très élevées (supérieures à 90%). A en croire les résultats par pays, les pays les plus asiatiques parmi ceux qui sont proposés sur la carte seraient le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan (99%) suivis par le Kirghizistan (98%), le Kazakhstan (97%), la Chine, le Pakistan et l'Afghanistan (95%), l'Inde (92%) et la Mongolie (91%). D'un autre côté, un certain nombre de pays de ce que l'on désigne usuellement comme le « Moyen Orient », de l'Iraq au Bahreïn, sont décrits par des probabilités d'appartenances intermédiaires (entre 90 à 60%).

Les cas du Bahreïn (61%) – pays insulaire, du Qatar – péninsulaire (65%) ou encore du Yémen – Finistère de la péninsule arabique (72%), ne doivent pas être sur-interprétés pour des raisons similaires aux îles mentionnées plus haut. En effet ces Etats se situent sur des excroissances par rapport aux ensembles continentaux susceptibles d'être plus souvent exclus des tracés les plus stylisés, puisqu'ils constituent une

¹⁸⁷ La carte originelle de 2009 a été publiée dans Kirpinar, N, et al., *Country Synthesis Report*, Turkey, 2011, p.16.

contrainte pour l'enquête. Pour le reste, l'ambiguïté révélée au niveau de cette zone moyen-orientale pourrait trouver une explication ailleurs.

De manière en apparence assez surprenante, on trouve que ces mêmes pays appartiennent aux yeux d'une minorité d'étudiants non négligeable à l'« Afrique ». Pourtant, l'« Afrique » en tant que catégorie témoin semble l'entité régionale pour laquelle les étudiants montrent le moins d'hésitation à classer les pays : à l'exception des pays moyen orientaux précédemment évoqués, la liste de ceux intégrés à la région « Afrique » est extrêmement stable pour l'ensemble de la population d'étude, puisqu'au moins 90% de la population les classent en Afrique. La catégorie « Afrique » suscite visiblement assez peu de tergiversation, ce qui est peut-être dû au fait que les étudiants turcs n'ont pas la même implication dans les limites d'une entité unanimement considérée comme distante de la Turquie. En effet, l'enquête Eurobroadmap avait révélé que les étudiants du voisinage sud européen (Tunisiens et Égyptiens) avaient tendance à plus souvent intégrer cette partie du Monde à l'« Europe » (Didelon et *al.*, 2011-b, p. 152).

Une analyse plus poussée des pays dans une situation intermédiaire permet de dégager des comportements spécifiques.

5.3.2. Les espaces de l'entre-deux : des limites incertaines

La carte de synthèse (Figure 46), représentant la typologie des pays en fonction de la distribution de leurs fréquences de classements par modalité¹⁸⁸, révèle que les pays décrits par des fréquences intermédiaires se situent le plus souvent dans une situation d'incertitude entre deux entités plus qu'entre trois. C'est le cas par exemple des pays situés dans les classes 4 et 5, qui sont intégrés à des degrés divers à l'Asie qu'à l'Afrique, ou encore de la Turquie et de la Russie, entre l'« Europe » et l'« Asie » (classe 11). D'autres pays, comme notamment les territoires insulaires (classe 10 : Islande, Groenland, Maltes ; classe 8 : les îles italiennes de Sardaigne et de Sicile et la Corse), semblent davantage se distinguer par une oscillation entre une appartenance à l'« Europe » et l'appartenance à aucune entité, en faisant ainsi des franges faisant figures de confins de l'« Europe ». Ce résultat, en apparence trivial, permet néanmoins de valider l'idée selon laquelle la vision des découpages régionaux par les étudiants est binaire. La manière de découper le monde serait donc le produit d'évaluations dichotomiques (« Europe » *versus* « Asie », « Afrique » *versus* « Asie », « Afrique » *versus* « Europe »). Seule l'île de Chypre (Classe 7) semble se distinguer sur ce point dans la mesure où l'attribution d'une partie du Monde à cette île oscille entre « Asie », « Europe » et « Afrique ». Ce résultat peut être dû, dans un certain nombre de tracés au fait que Chypre se situe *grosso modo* au niveau d'un point triple, faisant figure d'intersection entre les trois tracés, « Europe », « Afrique » et « Asie ».

Si l'on laisse de côté les espaces insulaires, pour lesquels on a déjà mentionné les limites en termes d'interprétation, deux types d'entre-deux sont identifiables : un premier concerne un espace faisant figure de frange entre le cœur africain et le cœur asiatique, assimilable à un espace recouvrant ce que l'on désigne couramment comme le Moyen orient, et deux cas bien particuliers faisant figure de frange entre « Asie » et « Europe » : la Russie et la Turquie.

La frange asiatico-africaine : entre monde musulman et espace post-ottoman

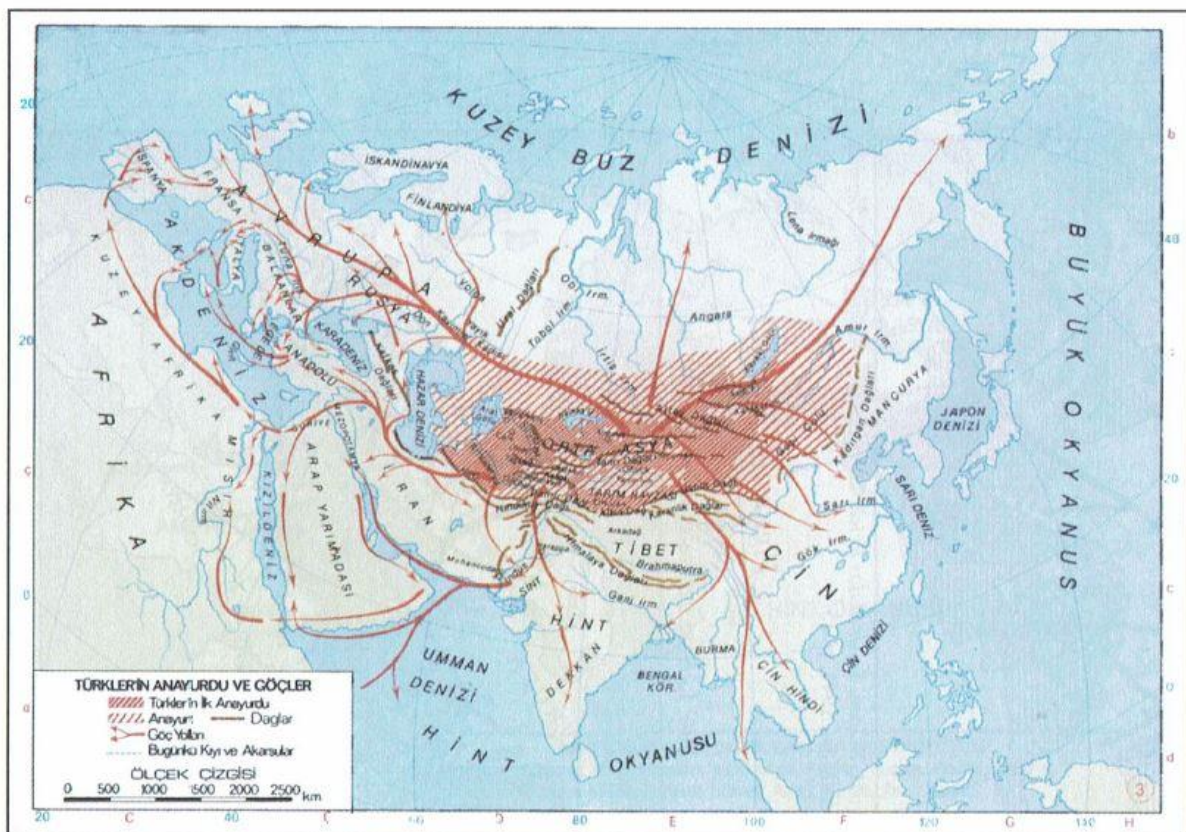
Le cas de la frange asiatico-africaine, qui recouvre un espace allant Moyen Orient voire étendu au Monde Musulman, comme le caractère relativement restreint du noyau asiatique, peut trouver deux origines : une première liée à la question d'enquête, l'autre à l'interprétation du terme d'« Asie » dans le contexte turc. En effet, en imposant un découpage tripartite et le contenu notionnel des entités tracés (« Asie », « Afrique » et « Europe »), la question posée aux étudiants occulte la diversité des termes et des entités désignant l'« alter-Europe ». Ce point conduit donc à contrarier les représentations du Monde qui, comme en témoignent certains entretiens, privilégient à l'opposition entre « Europe » et « Asie » une opposition entre « Europe » et « Moyen orient » ou encore entre mondes « chrétien » et « musulman ».

¹⁸⁸ Réalisation d'une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) dite de Ward sur le tableau de fréquences non standardisées d'inclusion à l'« Afrique », l'« Asie », l'« Europe », à une quatrième entité et de non inclusion pour les 114 territoires retenus.

De plus, en imposant les trois entités à tracer, le découpage suggéré n'incite pas à introduire des découpages de sous-ensembles supplémentaires aux catégories « Europe » et « Asie ». Pour un certain nombre d'étudiants, il apparaît que le Moyen Orient est une entité distincte du reste de l'« Asie ». Le fait d'attribuer les pays de cette région à la catégorie « Afrique » peut être un moyen de signifier cette différence ou alors d'éviter une division du Monde Arabe et du Monde Musulman. Dans la cartographie scolaire turque, il est, par ailleurs, relativement fréquent de trouver des cartographies centrées sur l'Asie centrale, notamment en vue de mettre en avant les liens historiques entre cet espace et la Turquie. L'historiographie scolaire a, en effet, été profondément marquée par la pensée pantouraniste ou panturque depuis les années 1930 et la période dite de « Réforme de l'histoire » liée à la mise en place progressive du régime républicain (cf. Figure 45 ; Copeaux, 2000, pp. 83-109 ; cf. Chapitre 2). Quelques cas exceptionnels de productions graphiques s'affranchissent du dispositif pour produire des exemplaires de Turkestan ou de Turan s'étendant de l'Anatolie au cœur de l'Asie centrale semble par ailleurs attester l'emprise de telles représentations chez certains étudiants (cf. *supra*, « les tracés atypiques »).

Figure 45: Un archétype de carte valorisant l'image du foyer d'Asie centrale pour le peuple turc :
"Le Foyer originel turc et les migrations"

Source : E. Copeaux, 2000, p. 218.



Traduction de la légende : Hachures en mailles denses : « premier foyer des turcs » ; hachures en mailles espacées : « foyer originel » ; flèches : « routes de migrations » ; figurés linéaires bleus : « tracés actuels des côtes et des fleuves ». Traduction : E. Copeaux. Source de la carte : « *Türklerin anayurdu ve göçler* », Dagtekin, *Genel Tarih Atlası*, 1989, fig. 3.

Cette remarque rencontre un élément lié à l'interprétation du mot « Asie » dans la question de départ. Le terme d'Asie (*Asya*), en langue turque, a davantage tendance à identifier les pays d'Asie centrale que les pays du Moyen Orient plutôt rattachés à une aire marquée par la culture islamique. L'Asie centrale est pour sa part envisagée comme une aire asiatique davantage liée à la culture turque ou ouralo-altaïque antique (cf. Chapitre 2). Si ce dernier espace occupe une place relativement importante dans l'historiographie scolaire turque compte tenu de l'assimilation de cet espace à un creuset originel de la nation turque, rappelons que le Monde musulman, dont les cartes abondent notamment à travers la représentation de l'expansion

islamique, constitue « une histoire entièrement extérieure à celle des Turcs, [bien que] ceux-ci sont néanmoins invités à se l'approprier comme la leur » (Copeaux, 2000, p. 138-139). Dans la mesure où l'identité musulmane se situe au premier plan de la construction identitaire turque, les étudiants peuvent donc être tentés d'y inclure leur pays (cf. Chapitre 2).

De fait, une partie des pays du voisinage oriental et méridional de la Turquie, ainsi que le Maschrek, se trouvant généralement intégrés dans un vaste ensemble s'étendant de Samarkand à l'Andalousie dans ces cartes tirées des manuels scolaires, on peut penser que les étudiants aient tendance à élaborer des stratégies de traçage pour les maintenir dans un même ensemble. Cette tendance peut être renforcée par le fait que les représentations scolaires de l'empire ottoman dans ses périodes d'expansion maximale confortent également une vision tricontinentale (même si un certain nombre de cartes tendent à négliger le Maschrek au profit de l'aire Balkanique et du voisinage proche de l'Anatolien – *Ibid.*, p. 75-78 et 127-140).

On comprend donc pourquoi l'Asie centrale et le « Moyen Orient » n'obtiennent pas les mêmes fréquences d'inclusion : le choix de pays restreint au fond de carte conduit les étudiants à identifier les premiers comme un noyau asiatique quand davantage d'incertitudes apparaissent face à l'injonction introduite par le triptyque simili-continentale imposé dans la question initiale. Dans ce cas précis, le caractère vague (ou flou) du tracé sur cette zone correspond à ce que D.-R. Montello caractérise comme un élément de contestation de la limite : à travers le dispositif de carte mentale, l'enquêteur manifeste ainsi son désaccord avec une limite supposée d'une « région cognitive » (ce que l'auteur qualifie de « *contested vagueness* », Montello, 2003, p. 181).

Si l'argument de la cartographie scolaire semble ici se tenir, elle peut néanmoins présenter quelques limites, dans la mesure où la présence d'une relative incertitude sur cette zone n'est pas une spécificité turque. Si l'on reprend les résultats de l'enquête Eurobroadmap à la question proposant une carte mentale interprétative à l'échelle du Monde auprès de 9 500 étudiants situés dans 18 pays d'enquête, libellée ainsi « Sur la carte suivante, dessiner vos propres divisions du monde (15 au maximum) ? Quels noms donneriez-vous à ces zones ? », les auteurs mettent en avant le cas particulièrement mal défini du Moyen orient qui semble faire figure d'une frange intermédiaire entre ces deux ensembles¹⁸⁹.

Ces remarques rejoignent par ailleurs les résultats sur les fréquences de non-inclusion (les vides situés entre les entités tracées) et ceux sur les pays intégrés à une quatrième catégorie (voir les tracés atypiques mentionnés plus haut – cf. Encadré 9). Certains des espaces les plus souvent laissés en dehors des trois régions du Monde décrivent frange interstitielle entre « Asie » et « Afrique ». Il en va de même pour l'analyse des fréquences d'intégration à une quatrième catégorie, où l'on observe que le tracé d'une quatrième catégorie a tendance à recouvrir un espace assimilable à un « Moyen Orient » ou à un « Monde musulman ».

Ces éléments suggèrent que certains étudiants contournent la norme imposée par le questionnaire en produisant une représentation plus conforme à leur vision des découpages du Monde, en quatre catégories. Sur ce point, le recours à une question plus générale, comme dans le questionnaire Eurobroadmap, aurait sans doute permis de faire émerger des catégories d'espaces supplémentaires.

D'autres ambiguïtés, beaucoup moins sensibles peuvent être observées concernant certains pays du Maghreb ou d'Afrique orientale très occasionnellement intégrés à l'Asie et inversement moins souvent à l'Afrique. Ces quelques cas peuvent renvoyer à une vision des découpages à travers l'histoire ou la religion en dessinant les limites d'un vaste Monde arabo-musulman, recoupant les limites d'un monde arabe voire de l'ancien empire ottoman. Ces cas n'en restent pas moins très marginaux, notamment par rapport à des espaces d'entre deux beaucoup plus identifiables entre l'« Europe » et l'« Asie » que sont principalement la Turquie et la Russie. Cette tendance à inclure une frange de l'Afrique dans la même catégorie que la frange asiatico-africaine reste néanmoins trop minoritaire pour apparaître dans la carte de synthèse (Figure 46).

¹⁸⁹ D'après la lecture d'un article à paraître de C., Didelon, S., de Ruffray et N., Lambert, auquel nous avons eu l'accès en janvier 2016 (« Mental Maps of World Regions : Identifying and Characterizing 'Hard' and 'Soft' Regions »).

Encadré 9: Les pays absents des découpages régionaux et ceux figurant dans une quatrième entité

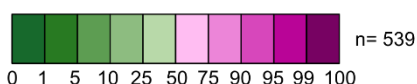
La lecture des résultats de la classification présentée Fig. A révèle que, pour un certain nombre de pays, la somme des fréquences relatives pour les trois entités considérées n'est pas égale à 100%. Ceci suggère donc que certains espaces ont tendance à n'être attribués à aucune des trois entités, aucun élément de la consigne ne contraignant les étudiants à intégrer tous les pays et territoires tracés sur la carte. De fait, le codage mis en place a pris en compte cet élément et a attribué une attribution nulle aux pays ou territoires situés hors des zones de tracés proposés par l'étudiant. De la même manière, nous avons expliqué un peu plus tôt que certains étudiants ont tracé les limites d'une quatrième entité. Une quatrième modalité a donc également été introduite dans le tableau final pour identifier la quatrième entité existant distinctement des limites de l'« Europe », de l'« Asie » et de l'« Afrique » opérées sur le fond de carte.

Figure A : Pays absents et pays rattachés à une quatrième entité

A. Fréquence cumulée de non-inclusion par pays



Fréquence de non-inclusion (en %)



B. Fréquences cumulées d'inclusion des pays à une quatrième catégorie



Fréquence d'inclusion à une quatrième catégorie (en %)

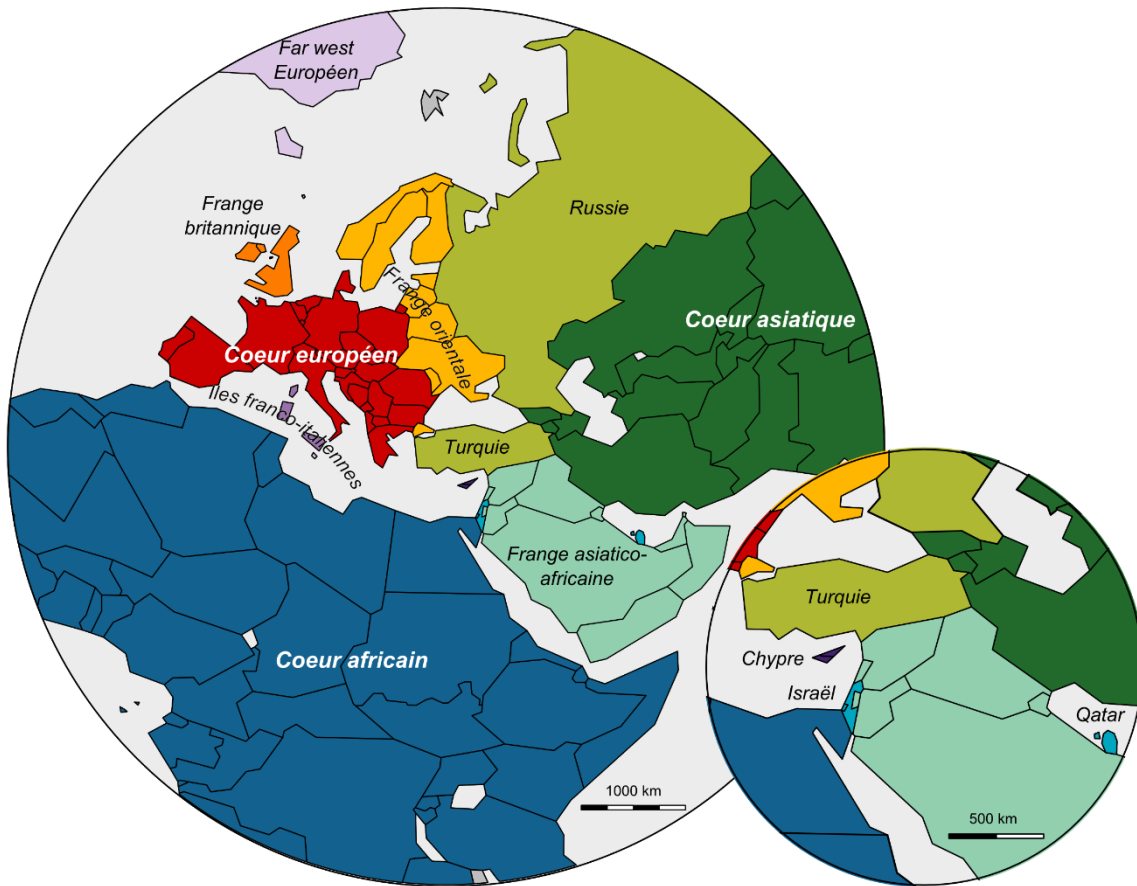


Auteur: Toureille, 2016, Source: Enquête 2013, réalisé avec les logiciels Inkscape et le package R Cartography.

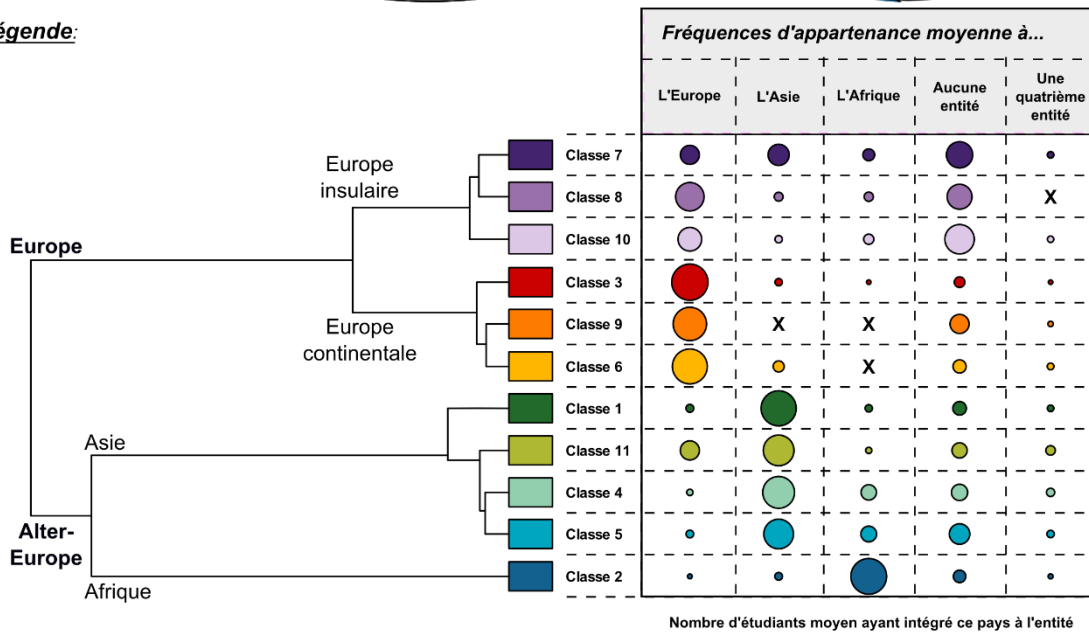
Les résultats des fréquences de non-inclusion révèlent plusieurs biais du dispositif d'enquête. En effet, pour des raisons liées à des facilités de traçage, les pays situés sur les bords du fond de carte sont assez souvent exclus des régions du Monde demandées, soit parce que les étudiants se limitent à des lignes de démarcation entre les trois entités et ne poursuivent pas leur tracé jusqu'au bout, soit qu'ils ont effectué des tracés fermés mais ne s'étendant pas jusqu'aux limites du fond de carte.

Ces éléments rejoignent le sort des territoires insulaires, des péninsules ou à l'extrémité d'une masse continentale : les îles sont plus souvent exclues notamment par les étudiants raisonnant par liste-contours, plus les îles sont distantes des masses continentales, plus elles ont tendance à ne pas être intégrées aux trois entités choisies (voir la différence en gradient visible des Iles Britanniques au Groenland en passant par l'Islande) ; les pays péninsulaires ou situés sur les parties terminales des masses continentales comme la Somalie, le Yémen, le Bahreïn ou encore la Scandinavie peuvent être plus facilement exclus des tracés les plus stylisés, les étudiants ne prenant pas nécessairement le temps de détourner leur trait de crayon pour les intégrer à la région ainsi délimitée.

Figure 46: Carte de synthèse : une typologie des régions du monde des étudiants turcs



Légende:



Nombre d'étudiants ayant répondu concernés par l'analyse: 539.
 Nombre de territoires (individus) pris en compte dans l'analyse: 114.
 Variance expliquée: 85,5% (CAH de Ward sur le tableau de fréquences non-centrées réduites)

Source: Toureille, 2013. Auteur: Toureille, 2017. Réalisé avec le logiciel R (packages Cluster et Cartography) et le logiciel Inkscape V.0.48.4.

Relativement peu de territoires semblent caractérisés par une situation d'intermédiation entre « Europe » et « Asie » : c'est le cas de la Turquie, de la Russie et de l'île de Chypre. Nous laisserons ce dernier cas compte tenu des réserves formulées à l'égard des résultats obtenus pour les territoires insulaires (cf. Encadré 9).

La Turquie et la Russie, dans des proportions relativement équivalentes, sont donc les seuls pays pour lesquels les étudiants divergent nettement quant à leur attribution à la catégorie « Asie » et à celle d'« Europe » : respectivement un sixième et un quart d'entre eux ont tendance à considérer ces pays comme européens face au reste les considérant davantage comme asiatiques.

Ces deux pays sont, eux aussi, relativement souvent concernés par les cas de non-inclusion ou d'assimilation à une quatrième entité régionale. Dans le cas de la Russie, la carte des découpages à quatre catégories suggère dans certains cas l'association de la Russie à certains pays d'URSS, même si cette catégorisation semble tiraillée entre deux tendances divergentes : celle des pays d'Europe orientale qui restent néanmoins très majoritairement assimilés à l'« Europe » et celle des pays d'Asie centrale, qui penchent beaucoup plus nettement en direction de la catégorie « Asie ». D'une manière générale, les pays frères d'Asie centrale restent relativement souvent dissociés de la Russie, ce qui suggère que ces dernières se sont peut-être dans une certaine mesure détaché de leurs relations historique avec le centre russe dans les imaginaires étudiants.

Dans celui de la Turquie, les associations possibles sont plus difficiles à interpréter compte tenu de sa proximité avec le Moyen Orient, lui-même souvent confronté à des formes d'incertitudes. Il n'empêche que l'hypothèse selon laquelle certains étudiants considèrent leur pays comme différents et irréductibles aux catégories telles qu'« Europe » et « Asie » peut ici faire sens.

Les résultats présentés dans la carte de synthèse (Figure 46) également que tous les territoires composant ces Etats ne sont pas également européens. En effet, dans le cas Russie, l'enclave de Kaliningrad est incontestablement européenne (intégrée plus de 9 fois sur 10 à l'« Europe »), comme, par ailleurs, dans une moindre mesure la Thrace orientale dans le cas turc (8 fois sur 10), le reste de ces territoires est en revanche davantage situé du côté asiatique (le cœur de la Russie et la Turquie anatolienne étant européennes à pour seulement 2 et 3 étudiants sur 10, respectivement).

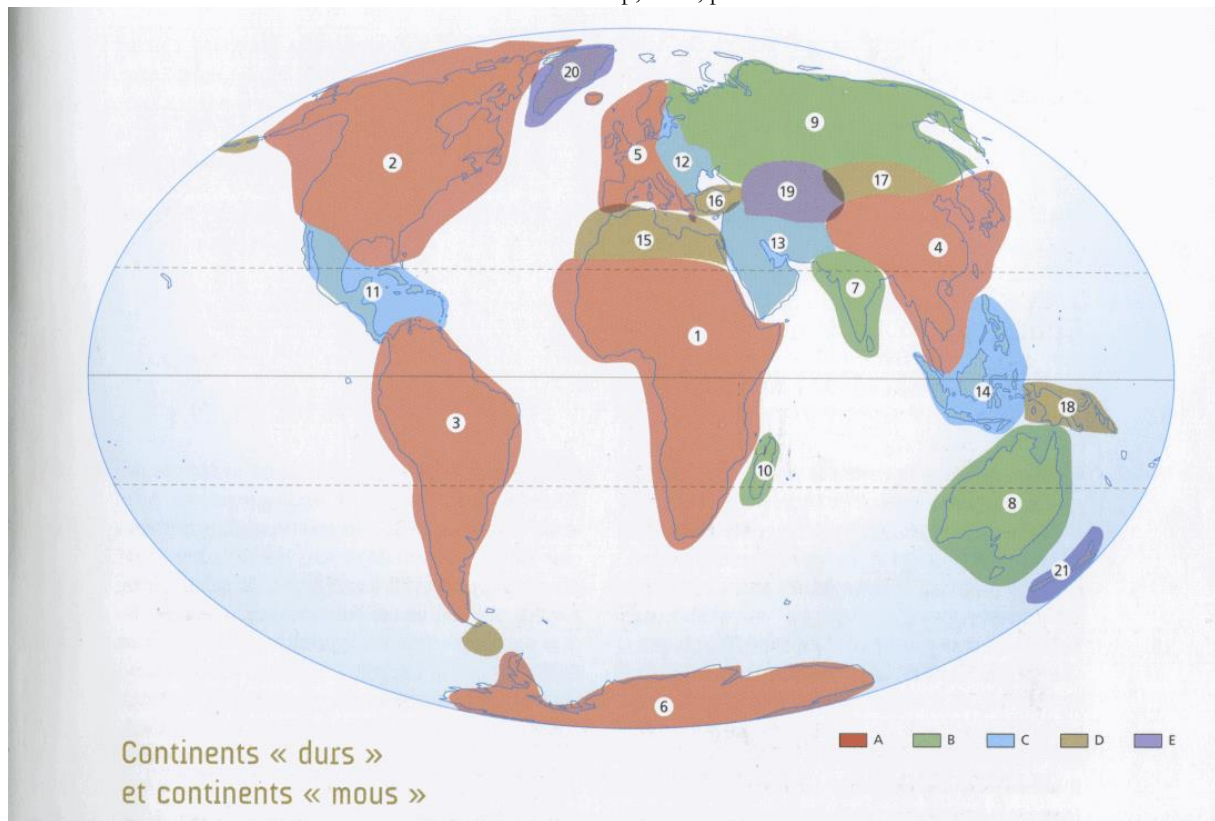
Ces derniers éléments poussent donc à relancer l'hypothèse selon laquelle la Turquie, et donc peut être également la Russie, ne sont pas perçus unanimement comme des pays Européens. Il existe donc des divergences dans l'évaluation de l'euroanéité de ces pays dont le territoire ne serait pas uniformément européen.

5.3.3. « Continents durs » et des « continents mous » : critique empirique d'une typologie hypothétique

Cet ensemble d'éléments permettent de valider, partiellement, une hypothèse de typologie formulée par C. Grataloup autour de la notion de « continents durs » et de « continents mous » (Grataloup, 2009, p. 215, cf. Figure 47). Les termes de « continent dur » et de « continent mou » rejoignent ce que nous avons désigné, dans le cadre d'une logique floue, par « cœur » et « frange ». Le premier s'applique aux territoires dont l'appartenance à une partie du Monde ne laisse place à aucun doute. A l'inverse, les continents mous signent les ensembles de pays pour lesquels une incertitude semble exister quant à son appartenance à une région du Monde. Cette hésitation permet d'identifier des régions intermédiaires – tiraillées, ou aux confins d'une catégorie, c'est-à-dire dans les zones où la probabilité d'appartenance à l'« Europe » décline de manière généralement graduelle, sans pour autant que cette dernière soit plus souvent intégrée à un autre ensemble (cas de l'Islande ou du Groenland).

Figure 47: Les « Continents 'durs' et continents 'mous' », selon C. Grataloup

Source : C. Grataloup, 2009, p. 215.



Légende simplifiée :

- A : continents durs
- B : Régions fortement autonome
- C : Régions intermédiaires
- D : régions partagées
- E : Périphéries mal situées

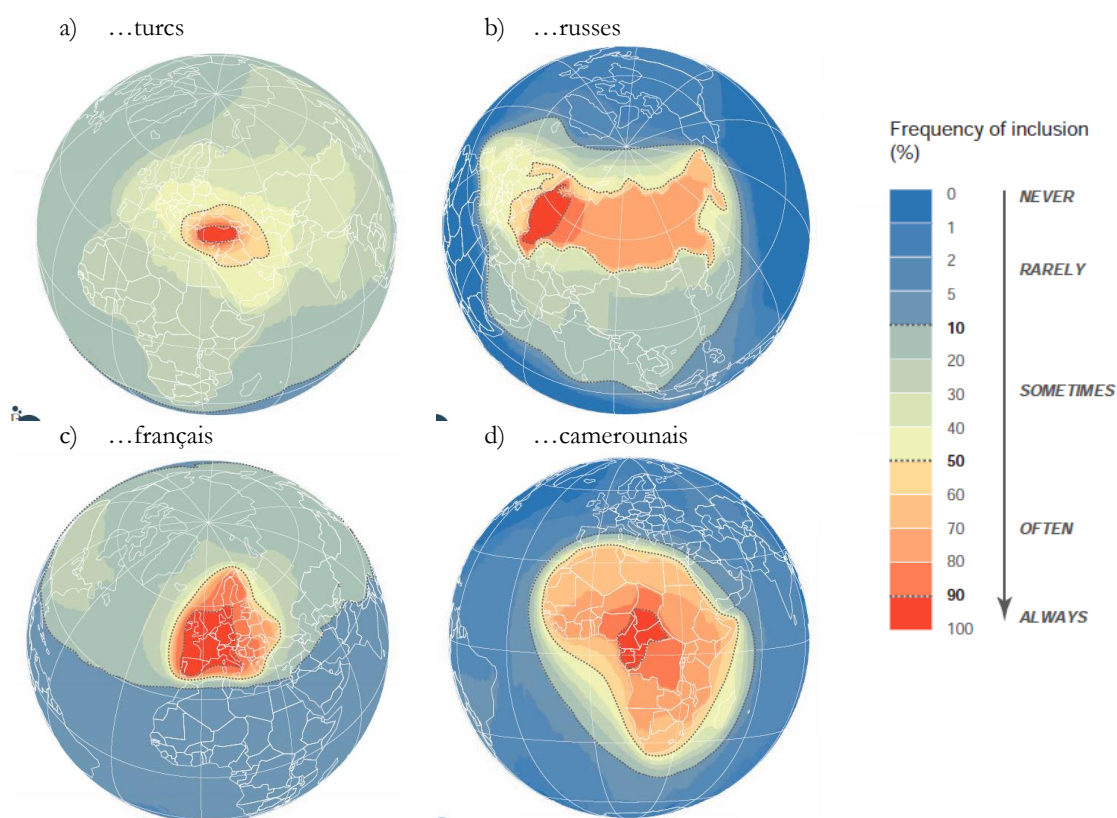
Si l'idée du mou (ou du flou) semble s'appliquer de manière pertinente à notre étude, la typologie qui l'accompagne ne converge pas totalement avec celle proposée par notre synthèse, sans doute en raison du fait que C. Grataloup ait construit cette typologie à partir de son analyse de l'usage courant, notamment journalistique des catégories continentales (Figure 47). En effet, si le Moyen Orient, par exemple, peut effectivement se caractériser comme une région intermédiaire, l'Europe orientale ne semble pas se situer dans le même cas de figure (notamment relativement aux ordres de grandeurs très différents des probabilités d'appartenance respective de chacune de ces ensembles). En outre, l'Asie centrale et le Caucase n'apparaissent pas, de leur côté, comme une région mal délimitée, dans la mesure où cette région s'érige comme le cœur asiatique dans notre analyse ; ce qui peut être dû au fait que cet espace est plus souvent connu et évalué par les étudiants turcs mais aussi peut-être au cadrage de la carte qui ne permet pas d'évaluer cet espace relativement à des pays peut être plus couramment caractérisés comme asiatiques (Chine, Japon, Corées, Asie du Sud-Est, etc.). L'Afrique du Nord, quant à elle, hormis quelques hésitations entre « Asie » et « Afrique », ne semble pas vraiment poser question chez la grande majorité des étudiants. L'Afrique, saisie ici sous une forme continentale, apparaît, au contraire, comme particulièrement dure, sans véritable frange, le Moyen Orient toujours mis à part. Enfin, le Groenland, auxquels il conviendrait d'ajouter l'Islande semblent effectivement pouvoir être considérées comme appartenant à une périphérie mal située, compte tenu de leur situation de confins de l'aire d'expansion maximale de l'« Europe ».

Les cas particuliers de la Russie et de la Turquie semblent, dans les représentations des étudiants turcs, légèrement contredire les hypothèses de l'auteur, dans la mesure où des arguments contradictoires plaident en faveur de leur intégration à la catégorie « région partagée » et « région fortement autonome ». En se focalisant sur cette première analyse, qui considère la maille nationale comme grille de codage et de lecture, on serait tenté de considérer la Turquie et la Russie comme des régions partagées, c'est-à-dire des régions

tirillées entre deux catégories mais dans des proportions plus fortes qu'une simple région intermédiaire. Pourtant, en considérant l'intégration relativement plus fréquente de ces pays à une quatrième catégorie ou à aucune catégorie, on serait également tenté de considérer la Turquie ou la Russie comme des régions autonomes dans la mesure où ces deux ensembles peuvent régulièrement se situer au cœur d'une autre entité ou alors comme des pays dont les territoires sont relativement situés en dehors des tracés effectués par les étudiants (non inclusion, cf. Encadré 9). Les résultats de l'enquête Eurobroadmap tendraient à aller dans le sens d'une convergence entre étudiants turcs et étudiants russes dans le fait d'intégrer leur pays à une région du Monde relativement autonome par rapport aux découpages continentaux traditionnels et à ceux couramment utilisés par les étudiants des autres pays (Figure 48).

Figure 48: Les découpages du monde selon des étudiants...

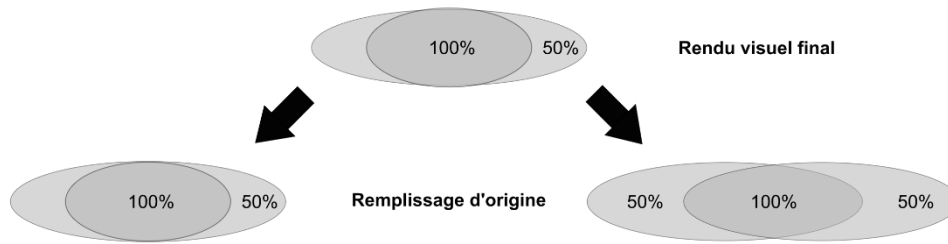
Source : Lambert, N. et Didelon, C., 2011* pour l'Enquête Eurobroadmap (2009)



*in a) Kırpınar et al., 2011, p. 14 ; b) Kolossov et al., 2011, p.14 . ; c) : Grasland et al., 2011, p.14 ; d) Bopda. et al., 2011, p.14.

Aide à la lecture : Ces quatre cartes représentent les fréquences d'inclusion des différents pays à la partie du Monde délimitée dans laquelle les étudiants des différents pays le situent. Les tracés étaient réalisés sur un fond de carte vierge du Monde en projection polaire sur lequel étaient tracées les frontières. La question était formulée de la manière suivante : « Sur la carte suivante, dessinez vos propres division du monde (15 au maximum) ? Quels noms donneriez-vous à chacune des zones ? ». On remarque que les étudiants turcs ont tendance à très souvent s'inclure dans un ensemble régional correspondant à la Turquie ou à un Turkestan étendu, transcendant une partie des pays du voisinage. La Russie présente également un cas original de découpage macro-régional focalisé sur son propre territoire national. Cependant le mode de visualisation des résultats peut être trompeur : une configuration auréolaire peut être aussi bien due à un emboîtement de franges autour du noyau central (fréquence d'intégration maximales) qu'à une superposition de découpages différents voire contradictoires (cf. Figure 49).

Figure 49 : Le cas ambigu des formes auréolaires



Dans ces deux cas, il s'agit souvent d'une combinaison entre ces deux types de tendances. Ces deux représentations du Monde divergent fortement du cas Camerounais et plus encore du cas français, dans la mesure où on note que les étudiants situés dans ces deux pays ont tendance à davantage s'intégrer dans des ensembles comprenant plusieurs pays. Au-delà du nombre de pays intégrés, ces ensembles se distinguent des cas turcs et russes dans le fait qu'ils ont tendance à davantage s'assimiler à des découpages simili-continentaux. Russie et Turquie ont une zone d'extension plus grande pour les 20-50% d'inclusion du fait d'appartenances contradictoires

Le constat des originalités turques et russes conduit à raffiner cette étude des limites de l'« Europe » pour évaluer ses contours plus ou moins flous ou mous. En effet, si une frange peut ne pas apparaître au niveau des Etats, il est possible qu'un niveau d'analyse plus fin, considérant les tracés à l'intérieur de territoires nationaux aussi vastes que ceux Russie et la Turquie, révèle des zones d'incertitudes internes voire d'éventuelles divergences entre étudiants sur le type de tracé à adopter pour séparer l'« Europe » de l'« Asie » (cf. hypothèses Figure 35). Ces éléments soulèvent à nouveau la question du caractère sécable ou insécable de la Turquie.

En outre, questionner plus finement ces limites suggère aussi de répondre à une question posée en introduction de ce chapitre sur la tension pouvant exister entre définitions pseudo naturalistes ou politiques des ensembles régionaux proposés par les étudiants. En d'autres termes, la limite entre l'« Europe » et les autres parties du Monde se base-elle sur le tracé des frontières, comme le suggère les tracés de type liste-contour, ou privilégie-elle davantage des limites basées sur des discontinuités naturelles, comme le Bosphore ou l'Oural ?

5.4. La situation particulière de la Russie et la Turquie dans les délimitations de l'« Europe »

Le fait que la Turquie et la Russie soient décrites par des valeurs intermédiaires d'intégration aux catégories « Asie » et « Europe » peuvent s'interpréter de deux manières différentes :

- Soit comme le fait que les étudiants ont tendance à diverger sur le sort du pays considéré comme une entité insécable (la Turquie est, par exemple soit intégrée dans son intégralité à l'« Europe » soit exclue dans son intégralité de cette région – Hypothèses B.1.a et B.1.b, Figure 35: la Turquie, un pays tiraillé entre « Europe » et « alter-Europe » ? Typologie des représentations développées lors des entretiens).

- Soit comme le fait que les étudiants font passer la limite de l'« Europe » quelque part à l'intérieur du pays, envisagé cette fois-ci comme une entité sécable (Hypothèses A.1.a, A.1.b et A.2, Figure 35).

Ce dernier point, dans les cas spécifiques de la Russie et de la Turquie, va dans le sens des représentations véhiculées par la géographie classique, considérant le Bosphore et l'Oural, comme les supports des limites continentales entre « Europe » et « Asie ». Ces représentations anciennes, entretenues par productions culturelles vernaculaires telles que la cartographie scolaire ou encore touristique, sont susceptibles d'avoir une influence sur les modalités de tracé de ces limites par les étudiants. Une investigation rapide peut être menée pour dépasser les simples fréquences d'inclusion des pays pris comme des entités insécables et s'intéresser plus finement aux modalités de découpages opérées par les étudiants. Elle cherchera à identifier plus précisément la manière de découper la Turquie et la Russie entre « Europe » et « Asie ».

5.4.1. Une topographie des murs de la « forteresse »

Où passent les limites de l'« Europe » aux yeux des étudiants turcs, dans le cas de deux pays en situation intermédiaire : la Turquie et la Russie ? Un premier élément de réponse concernant les formes de ces tracés, issu de la première phase d'analyse inductive du corpus de cartes, est que ces tracés sont souvent murement réfléchis : ils se basent sur des points de repères présents sur le fond de carte imprimé, telles que des limites littorales ou les tracés frontières étatiques (cf. section 6.2 du présent chapitre). On a donc choisi de procéder à un codage interprétatif des choix de limites effectuées sur la base de trois transects d'étude présentés (Encadré 10).

La topographie des limites de l'« Europe », présentée sous la forme de courbe de fréquence cumulée associée à leur gradient spatial (Figure 50), révèle le caractère très fortement structuré de leurs représentations, qui s'organisent autour de quelques points de repères particulièrement visibles. C'est notamment le cas du Bosphore dans le cas turc, de Gibraltar dans le cas africain et de la frontière entre Russie et Biélorussie dans le cas russe. Ces différents segments semblent faire figure de limites relativement évidentes pour les étudiants. Ces observations peuvent conduire à différentes interprétations.

De toute évidence, le fond de carte proposé aux étudiants construit sur une trame représentant les frontières étatiques et les tracés côtiers a pu conduire à une survalorisation de ces limites. Il est également possible d'envisager le caractère particulièrement significatif de ces limites pour les étudiants à travers leurs poids dans les représentations dominantes : les limites étatiques font sens pour les étudiants qui ont tendance à envisager les pays comme des entités insécables (cf. section 6.1. du chapitre) quand des objets géographiques tels que les détroits du Bosphore et Gibraltar peuvent quant à eux plaider en faveur d'un découpage situé au niveau infranational en s'appuyant sur des imaginaires et iconographies véhiculés par la géographie classique.

Sur la base de cette typologie différenciant limites politiques et limites physiques, les résultats de l'analyse de fréquences présentée montrent des profils clairement différenciés.

Le mur de Gibraltar : une limite consensuelle

Le transect passant par Gibraltar (Figure 50: -C) décrit la configuration la plus simple : une majorité écrasante d'étudiants (plus de 80% parmi les 465 ayant effectué un tracé sur ce transect) a fait passer la limite de l'« Europe » au niveau de ce détroit. Cette limite physique entre le Maghreb et la péninsule ibérique semble constituer un véritable « mur » dans les représentations dominantes des étudiants turcs. Le caractère relativement consensuel du détroit de Gibraltar comme limite entre « Europe » et « Afrique » est peut-être dû au fait que les étudiants enquêtés privilégient majoritairement des limites physiques, inspirées d'une conception naturaliste des continents, pour délimiter les différences régions. Mais cette tendance peut également s'expliquer par le caractère relativement lointain du cas de Gibraltar pour le public turc. D. R. Montello et ses collaborateurs, en proposant un exercice similaire portant sur la délimitation de deux régions cognitives (« Nord » et « Sud ») appliqués aux cas de la Californie et de l'Alberta ont observé le même type d'oppositions entre des tracés multiples (cas de la Californie) et des tracés relativement consensuels (cas de l'Alberta) effectués par des étudiants de licence inscrits dans des universités localisées dans les deux Etats (Montello, 2013).

Encadré 10: Une analyse sur deux transects spécifiques pour visualiser les manières de délimiter l'« Europe »

Une procédure alternative à une digitalisation des tracés a été adoptée pour prendre en compte plusieurs éléments ou espaces clés, jugés pertinents pour l'analyse : ceux où le flou est maximal dans les représentations des fréquences d'inclusion représentées plus haut. Pour analyser plus finement où passent les limites de l'« Europe ». Le choix a été fait de retenir trois axes (transects) sur lesquels on cherche à identifier les points par lesquels passent les tracés des étudiants (Figure A). En d'autres termes, il s'agit de mesurer les endroits où les limites de l'« Europe » recoupent le plus les trois transects imaginaires retenus.

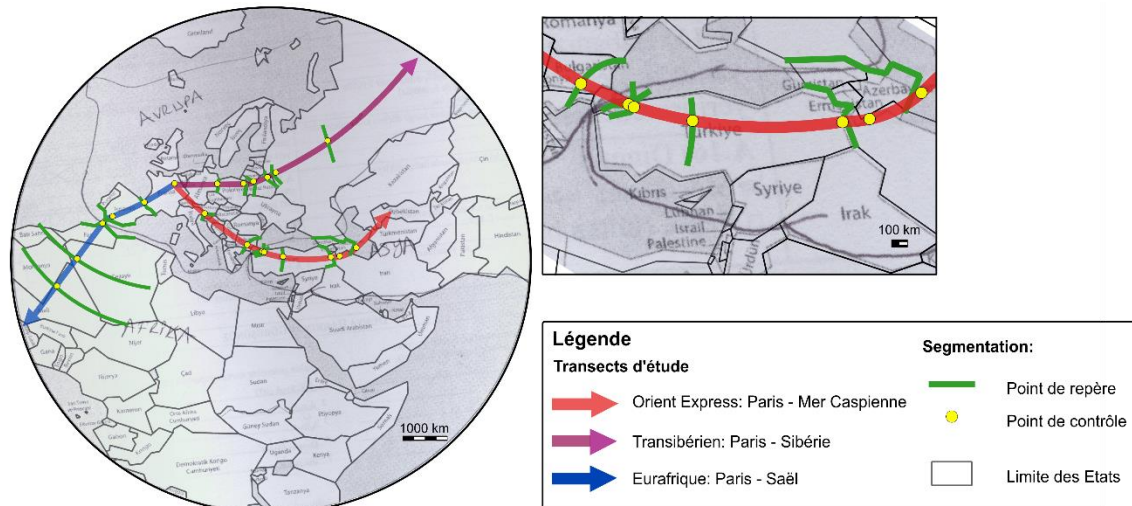
Le tracé de ces transects interprétatifs permettent d'analyser deux espaces où l'on sait que le tracé des limites peut être sujet à ambiguïté : la Russie et la Turquie, et un espace jouant le rôle de témoin dans l'analyse compte tenu de son

caractère moins flou dans les représentations : Gibraltar. L'ensemble de ces transect partent d'un point localisés dans le cœur de la région « Europe » (Paris) et s'orientent vers trois directions : la Sibérie, la mer Caspienne, et le Sahel.

L'analyse des fréquences présentée plus haut permet d'identifier des zones dans lesquelles les tracés des étudiants se concentrent. Une lecture inductive du corpus a permis d'identifier les principaux points de passages de ces tracés en vue de construire une grille de lecture interprétative des tracés, c'est-à-dire une série de segment identifiés sur chaque transect, entre lesquels on a observé le passage régulier de traits (espace intermédiaire entre les segments verts sur la Figure A). Ces différents segments ont servi à la construction d'un calque qui, appliqué à chaque carte, a permis d'effectuer un codage identifiant la localisation du tracé propre à chaque questionnaire. Dans le cas turc, un étudiant pourra, par exemple, avoir fait passer la limite de l' « Europe » entre Paris et la frontière slovène (codage = 1), entre la frontière slovène et la Thrace orientale (codage = 2), entre la Thrace orientale et le Bosphore (codage = 3), au niveau des deux rives du Bosphore (codage =4), etc.

Les points de repère retenus pour délimiter les segments reposent sur trois types de limites (figurés linéaires verts) : les limites de frontières nationales (frontière biélorusse, turco-bulgare...), qui semblent particulièrement récurrentes dans le corpus, des limites reposant sur des éléments issus de la géographie physique telles que les détroits (Bosphore et Gibraltar) ou encore des limites zonales permettant, soit d'intégrer des tracés peu fréquents (zone entre Paris et la frontière slovène), soit de caractériser des zones dans lesquelles on identifie un nombre importants de tracés peu précis, souvent en raison de l'absence de points de repères identifiables sur le fond de carte (zone entre la frontière biélorusse et l'Oural).

Fig. A. Présentation des trois transects d'étude: une trame analytique pour saisir les discontinuités dans les représentations



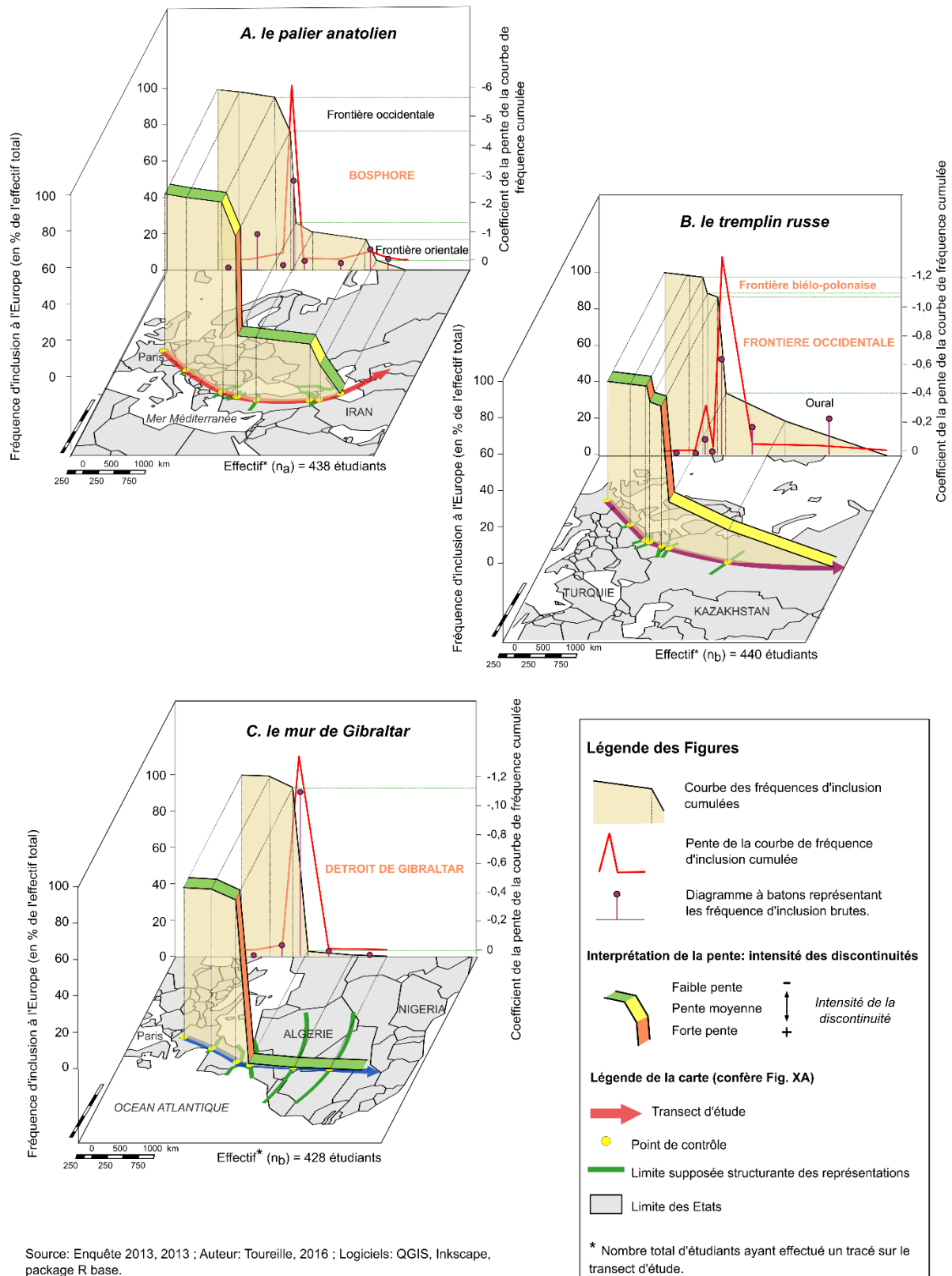
Principe des transects d'étude;

Une fois sélectionné trois transects d'analyse, ils sont segmentés sur la base des points de repères récurrents lors de la première lecture inductive du corpus de cartes. Les tracés passant entre les bornes des segments (points de contrôle) sont comptabilisés à travers une variable attributive affectant à chaque individu le code correspondant au segment. L'exemple présenté ici, concerne un étudiant de deuxième année de licence de Médecine d'Erzurum. On remarque, sur le transect "Orient express" que la limite entre l'Europe et l'Asie se situe au niveau du Bosphore, de la frontière biélorusse pour le transect transibérien et, enfin, au de Gibraltar pour le transect du même nom. Compte tenu de l'échelle de la carte de départ et du caractère parfois approximatif des tracés une marge de tolérance est appliquée pour le codage.

Source: RDH, 2014 ; Auteur: Toureille, 2016 ; Réalisés avec les logiciels Inkscape, GGIS et le package R Cartography.

Dans le cas turc, le choix de se limiter à un transect allant d'Est en Ouest et non du Nord au Sud se justifie par le fait que peu d'étudiants ont effectué des découpages internes à la Turquie suivant un autre axe. En d'autres termes : si un étudiant a intégré la région Gaziantep à l' « Europe » c'est que toutes les autres régions situées à l'Est de celle-ci l'ont également été. La Turquie se découpe donc dans le sens de la largeur, comme le suggérait la typologie analytique des entretiens semi-directifs présentée en début de ce chapitre (Figure 35: la Turquie, un pays tiraillé entre « Europe » et « alter-Europe ») ? Typologie des représentations développées lors des entretiens Un troisième transect partant de Paris et allant jusqu'au Sahel *via* Gibraltar a également été analysé pour servir de transect témoin, comme la modalité Afrique dans l'analyse précédente. Son étude a pour objectif de mieux comprendre les spécificités des cas russes et turcs.

Figure 50: Topographie des murs de la forteresse sur les trois transects d'étude



Source: Enquête 2013, 2013 ; Auteur: Tourelle, 2016 ; Logiciels: QGIS, Inkscape, package R base.

Dans le second cas, les auteurs observaient que les tracés des étudiants avaient tendance à se focaliser sur un même parallèle découpant de manière linéaire l'Etat d'Alberta en deux parties relativement équivalentes, alors que les tracés effectués sur le fond de carte de la Californie étaient beaucoup plus divers. Pour expliquer ce résultat, les auteurs avancent qu'à la différence de la Californie, où il existe une « régionalisation vernaculaire » des objets « Californie du Sud » et « Californie du Nord », une telle opposition n'existe pas dans les imaginaires locaux, ou alors de manière beaucoup moins marquée (entre une partie sud-ouest montagneuse et le reste de l'Etat – *Ibid*, p. 10). Dans le cas qui nous intéresse, on peut ainsi penser que les étudiants turcs n'ont pas une représentation très nette de ce que Gibraltar représente en tant que limite. De ce point de vue, on retrouve les analyses menées par Aitken et Prosser à partir d'exercices de délimitation de leur voisinage en milieu urbain par les habitants : il existe un lien fort entre la variation du trait et la connaissance du voisinage (Aitken et Prosser, 1990). En d'autres termes, le fait de se reposer sur un repère fort présenté par le fond de carte (un trait de côte) ou de se référer à une limite conventionnelle relativement classique (la Méditerranée et/ou par extension le détroit Gibraltar sont une limite entre l'Asie et l'Afrique) peut être lié à un niveau d'implication moins important des répondants par rapport au contenu de la réponse. De plus, l'Espagne ou le Maghreb sont rarement évoqués dans les programmes d'histoire du secondaire en Turquie, hormis comme des périphéries du Monde musulman dans sa période d'expansion maximale (Royaumes Omeyyades, *l'Al Gharb*, l'Occident des Arabes de la période médiévale du VIII^e siècle à la chute de Grenade, Copeaux, 2000, p. 154-155).

Le « tremplin » russe : la primauté des limites politiques

Le cas russe est plus complexe, plus de la moitié des étudiants proposent de faire passer la limite au niveau de la frontière située entre la Biélorussie et la Russie (bien que quelques préfèrent la faire passer au niveau de la frontière entre Biélorussie et Pologne). On obtient donc une limite relativement nette à ce niveau, créant une brisure en forme de marche d'escalier dans la courbe de fréquence représentée (Figure 50-B). Cependant, une part non négligeable des étudiants (plus d'un quart) ont tendance à effectuer des tracés distribués de manière plus éparse sur le territoire russe, donnant à la courbe une forme de tremplin allant de la Sibérie au bas de la marche marquant la frontière biélorusse. Les étudiants associent ici deux types de limites : des limites politiques (frontière entre la Biélorussie et la Pologne mais surtout entre la Biélorussie et la Russie) associées à des limites plus diffuses allant de la frontière biélorusse jusqu'à la Sibérie en passant par l'Oural. Dans ce dernier cas, compte tenu du caractère limitrophe du pays par rapport au fond de carte, on peut considérer cette dernière catégorie comme regroupant les étudiants ayant inclus la Russie dans son intégralité à l'« Europe » ou, au minimum, jusqu'à l'Oural.

Les représentations par les frontières semblent donc simultanément présentes avec des représentations considérant la Russie comme une entité sécable, au niveau de la zone de l'Oural. Le caractère relativement plus flou de cette limite par rapport aux frontières nationales est dû au fait que la localisation de l'Oural n'est pas spécifiée sur le fond de carte. Il est néanmoins intéressant de noter que malgré cette absence, plus de 10% des étudiants ont choisi de faire passer les limites de l'« Europe » approximativement à ce niveau. Si une minorité d'étudiants a pu chercher l'Oural, ce sont néanmoins les visions par les frontières nationales qui, d'une manière générale, semblent s'imposer ici. La limite la plus consensuelle au sein de la population d'étude se situe au niveau de la frontière occidentale de la Russie (entre la Biélorussie et la Russie). La présence de représentations minoritaires de limites au niveau de l'Oural n'est cependant pas anecdotique. Comme l'observe E. Copeaux dans son analyse historique des cartes scolaires, on observe une relative prédominance des représentations « d'une 'grande Europe' s'étendant jusqu'à l'Oural, voire parfois jusqu'à une « Europe des steppes » allant jusqu'au désert de Gobi, notamment pour les représentations des migrations des peuples Turcs dans l'histoire (Copeaux, 2000, p.148-149).

Les étudiants turcs développent des représentations diversifiées de cette limite, ce qui suggère que la question de la limite de l'« Europe » au niveau de la Russie les concerne et partage davantage les opinions que le cas de Gibraltar. De fait, on peut faire l'hypothèse selon laquelle les étudiants turcs s'identifient au problème russe, pour lequel la question des limites existe pour des raisons relativement similaires (résilience de représentations naturalistes de limites continentales, question du rôle de centre politique historique autonome dans cette zone).

L'analyse du transect turc révèle également des attitudes plus ambivalentes que dans le cas de Gibraltar (Figure 50-C). En effet, certains types de tracés se focalisent sur les frontières (frontière turco-bulgare et turco-arménienne) quand d'autres, majoritaires, transcendent le territoire national turc. Dans ce dernier cas néanmoins, les tracés passant par l'Anatolie sont minoritaires par rapport à ceux passant par le Bosphore, qui constitue la limite la plus partagée par l'ensemble des étudiants. Près d'un étudiant sur deux ayant effectué un tracé sur ce transect a fait passer sa limite de l'« Europe » au niveau du Bosphore (soit 48% sur les 465 étudiants ayant effectué un tracé à ce niveau).

Dans le cas turc, c'est donc la limite traditionnelle entre continent qui semble le type de tracé privilégié dans la population d'étude. Ceci peut se justifier par l'importance de cette image du Bosphore comme limite entre « deux continents » dans la culture turque : « il s'agit là d'une limite si communément admise que personne ne songerait à remettre en question la désignation par 'rive européenne' et 'rive asiatique' des deux parties de l'agglomération d'Istanbul, même si les avis sont partagés sur l'appartenance de la Turquie à l'Europe » (Copeaux, 2000, p. 141). Ce type de représentation est, par ailleurs, abondamment reprise dans l'iconographie touristique locale. En effet, à Istanbul notamment, la référence au passage entre rive européenne et rive anatolienne ou asiatique est monnaie courante. Nombre de commerces touristiques et de compagnies de ferries sur les rives du Bosphore ou de la Corne d'Or ressassent cette référence aux deux rives continentales, dans leur appellation ou par la scénographie commerciale des pancartes publicitaires (Figure 51).

Figure 51 : Extrait d'un prospectus pour une « croisière rapide sur le Bosphore »

Source : blog « Bon-plans-istanbul.overblog.com », consulté le 29.01.2015.



Commentaires accompagnant le prospectus:

- 1 – La tour de Galata . Erigée par les génois en 1348
- 2 – Le palais de Dolmabahçe , commandité au 19ème par le sultan Abdulmecid.
- 3 – La Mosquée d'Ortakoy, construite en 1854 par l'architecte Nikogos Balyan.
- 4 – Le premier pont du Bosphore reliant l'Asie à l'Europe.
- 5 – Le palais de Beylerbey sur la rive asiatique erigée par le Sultan Abdulaziz au 19ème.
- 6 – Le pavillon de Küçüksu , palis d'été d'Abdulmecid.
- 7 – Rumeli Kavaği, dernier village de pêcheur du Bosphore sur la rive **européenne**
- 8 - Anadolu Kavaği, dernier village de pêcheur du Bosphore sur la rive **asiatique**.¹⁹⁰

¹⁹⁰ Traduction de l'auteur du blog.

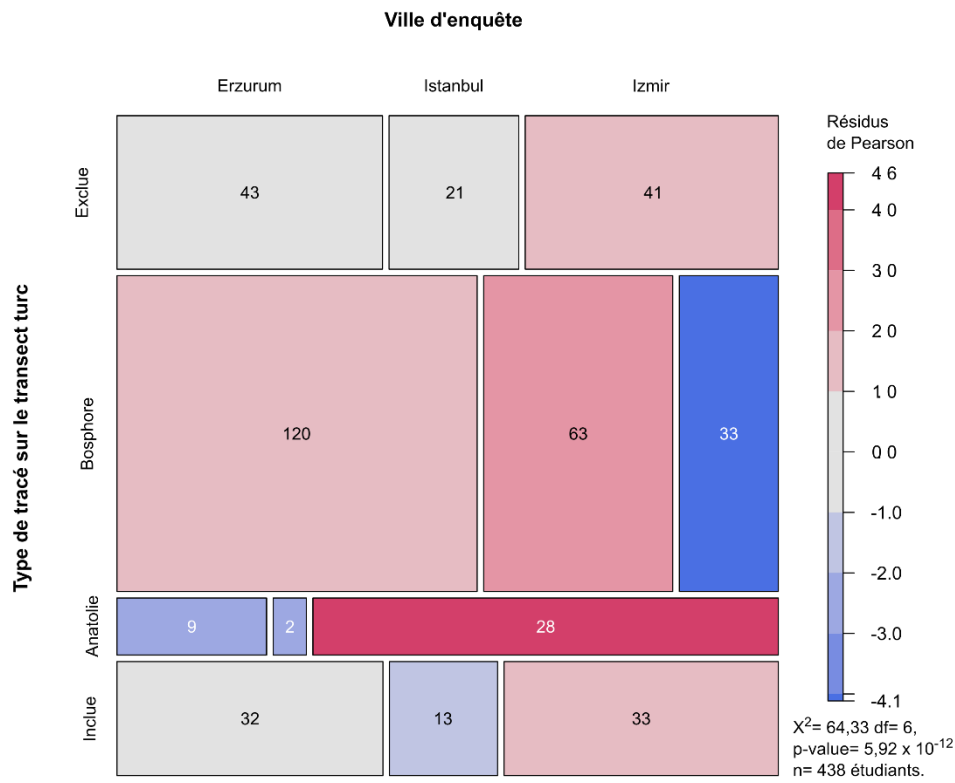
5.4.2. Des limites ancrées dans l'imaginaire ?

A une échelle plus fine, le fait de penser le Bosphore comme une discontinuité structurante dans les représentations dominantes des étudiants turcs peut également surprendre, notamment au regard de l'espace vécu des populations stambouliotes. Tous les jours, en effet, près d'un million de citoyens traversent le détroit pour travailler, étudier ou se divertir, principalement en franchissant l'un des trois ponts existants, en utilisant le ferry ou la récente ligne de métro permettant depuis 2015 de franchir le détroit. La discontinuité physique entre les rives qui scinde le tissu urbain en deux ensembles morphologiques différents a donc tendance à se déphaser par rapport à une définition fonctionnelle de la ville. Si l'importance du Bosphore comme frontière entre des ensembles simili-continentaux peut laisser songeur, on peut imaginer que l'emprise d'une telle limite dans le paysage stambouliote la rend susceptible d'être appropriée, quand bien même son franchissement ne constitue pas un obstacle important (hors des heures de pointes...).

Ce point est encore plus surprenant lorsque l'on observe la distribution des découpages par ville d'enquête (Figure 52). Ainsi, les étudiants enquêtés à Istanbul (Université Galatasaray), avec les étudiants d'Erzurum, ont tendance à plus souvent faire passer les limites de l'« Europe » au niveau du Bosphore que les étudiants d'Izmir alors que ces derniers ont davantage tendance à développer une vision par les limites politiques (Turquie exclue ou intégrée dans son ensemble) ou à faire passer la limite entre « Asie » et « Europe » au niveau de l'Anatolie. L'effet de la localisation, ou en tout cas de la proximité au Bosphore, ne semble pas fournir une explication pertinente du choix des découpages effectués.

Figure 52: Lieu d'enquête et type de découpages

Représentation du tableau de contingence croisant le type de tracé sur le transect turc avec la ville d'enquête.



Aide à la lecture : Chaque rectangle représente l'effectif d'une cellule du tableau. La largeur des rectangles est proportionnelle aux proportions en ligne et la hauteur aux proportions en colonne. 43 étudiants d'Erzurum ont ainsi effectué un tracé excluant l'intégralité de la Turquie de l'Europe. La couleur indique une sur-représentation (rouge) ou une sous-représentation (bleue) et l'intensité des couleurs restitue la valeur des résidus du test du Chi-2 d'écart à l'indépendance. On note par exemple, que les étudiants enquêtés à Izmir ont tendance à plus souvent inclure la faire passer les limites de l'« Europe » au niveau de l'Anatolie. Ils ont en revanche moins souvent tendance à la faire passer au niveau du Bosphore.

Une hypothèse explicative de la propension des étudiants d'Izmir à faire passer les limites de l'« Europe » par l'Anatolie pourrait être liée à la volonté de certains étudiants d'intégrer leur ville à l'« Europe » plutôt que de l'exclure en se conformant à un tracé passant par le Bosphore. Lors des entretiens, les étudiants d'Izmir ont plus souvent développé l'idée d'une opposition entre une Turquie littorale, égéenne ou méditerranéenne et une Turquie intérieure, anatolienne. Au-delà de ces éléments de discours, cet effet de la localisation de l'enquête sur le type de tracé reste quand même sujet à précaution. Rappelons ici qu'une large majorité d'étudiants situés dans les trois villes d'enquêtes n'a pas toujours vécu dans celle-ci. Le fait que ces visions propres à chaque ville soient partagées par des étudiants y ayant toujours vécu comme par ceux présents depuis moins longtemps suggérerait que ces représentations soient acquises sur place ou que les différents filtres sociaux liés à la répartition des étudiants aient tendance à regrouper des individus relativement proches malgré la diversité des origines géographiques (Chapitre 4).

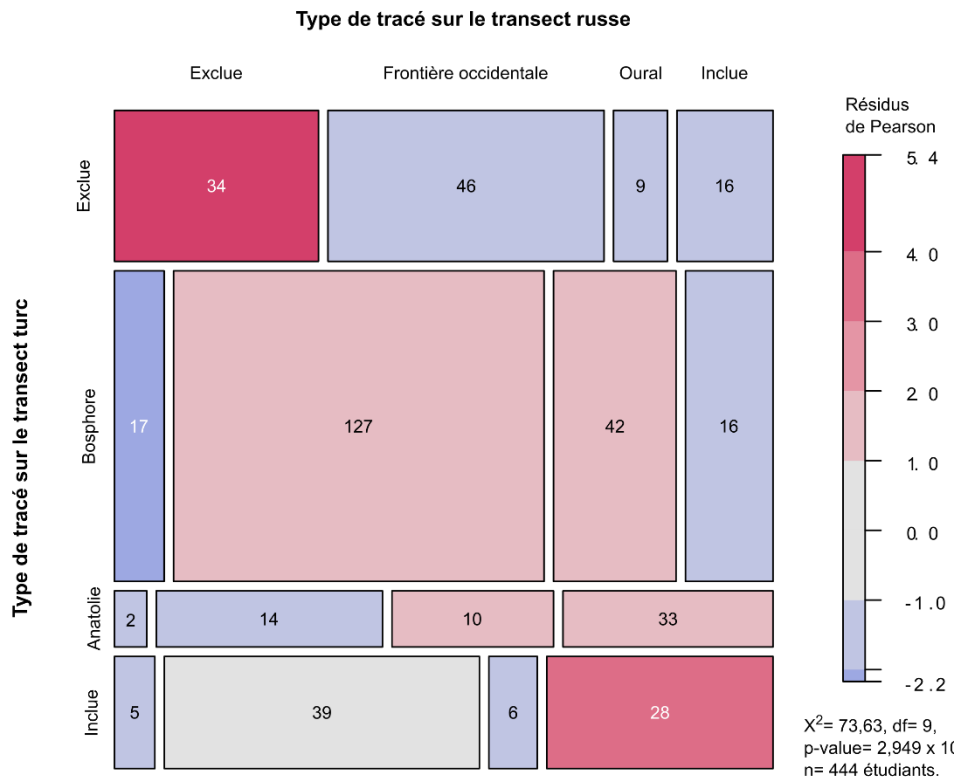
Si cette analyse exploratoire des tracés a révélé le recours à deux types de supports différents : l'un politique (les frontières étatiques), l'autre physique (les limites littorales des détroits notamment), il est possible d'obtenir des éléments de confirmation en comparant les résultats obtenus sur le transect turc à ceux du transect russe.

Frontières politiques ou limites physiques : deux visions distinctes ?

Les étudiants séparant l'« Europe » de l'« Asie » au niveau du Bosphore sont-ils les mêmes que ceux qui la séparent au niveau de l'Oural ? En d'autres termes, peut-on identifier des étudiants privilégiant des limites physiques à des limites politiques ? Un simple test du Khi deux sur le tableau de contingence croisant les types de tracés effectués sur les transects turc et russe semble aller dans ce sens (Figure 53).

Figure 53: Vision extensive, vision restrictive : deux attitudes distinctes

Représentation du tableau de contingence croisant le type de tracé sur le transect turc et celui sur le transect russe



Source: Toureille, 2013. Auteur: Toureille. Réalisé avec le package R vcd et Inkscape V.0.48.4.

Aide à la lecture : Le graphique a été réalisé selon les mêmes codes graphiques que la Figure 52. Se référer à l'aide à la lecture de cette figure.

En effet, les étudiants qui ont tendance à plus souvent faire passer les limites de l' « Europe » au niveau du Bosphore sont également ceux qui ont tendance à faire passer cette même limite au niveau de l'Oural dans le cas du transect turc. Même si cette seconde observation est moins nette, ce sont également ceux qui ont tendance à plus souvent faire passer cette limite au niveau de la frontière occidentale de la Russie

Le fait que l'on retrouve une tendance à adopter des attitudes similaires dans le cas des deux transects chez les mêmes étudiants suggère l'existence de représentations extensive de l' « Europe ». Cette attitude s'opposerait à des représentations plus restrictives de l' « Europe » qui se manifesteraient par une tendance à plus souvent exclure simultanément les deux pays de cette région.

Les observations précédentes conduisent à noter des divergences entre des manières de tracer les limites de l' « Europe » au sein de la population d'étude. Au-delà des effets de la localisation des enquêtés, qu'on a déjà signalées comme difficiles à interpréter, il semble pertinent de chercher d'autres éléments d'explications de ces divergences, à travers notamment l'analyse des caractéristiques individuelles des étudiants.

5.4.3. Des divergences avant tout liées aux opinions individuelles

Si elle permet de rendre compte des discontinuités les plus partagées entre étudiants pour délimiter la région « Europe », la seule analyse des fréquences sur la population totale reste relativement succincte pour émettre des hypothèses sur les facteurs et motivations sous-tendant ces représentations.

C'est d'ailleurs la principale limite de l'utilisation d'un dispositif de carte mentale interprétative dans le cadre d'un questionnaire auto-administré. Dans la mesure où nous n'avons pas expérimenté une telle opération en situation d'observation ou d'entretien, dispositifs qui permettraient d'agrémenter l'analyse des tracés d'un discours des enquêtés sur leurs réalisations, il semble pertinent, pour aller plus loin, de croiser cette question avec les caractéristiques des étudiants.

En reprenant la typologie précédente sur la localisation du tracé effectué par l'étudiant sur le transect turc, on a effectué une série de tests bivariés sur les variables dont la distribution des effectifs entre les différentes modalités autorise la réalisation de ce type d'analyse (Tableau 18).

Tableau 18: Des variables socio démographiques peu significatives pour expliquer les tracés

Résultats des tests d'indépendance (Chi2) entre type de tracé et variables sociodémographiques

Paramètres du test	Sexe	Discipline d'études*	Nombre de langues parlées	Niveau de revenu de la famille**	Niveau d'éducation du père	Niveau d'éducation de la mère**
X ²	4,05	15.2	3,58	2,06	6,44	22,44
Df.	2	4	4	2	6	9
P(z)	0,13	0.004	0.47	0,36	0,38	0,0076
Signif.	NS	*	NS	NS	NS	**

Source : Toureille, 2013. * Variable recodée (seules trois modalités ont été retenues en raison des effectifs nécessaires à un test du Chi2. ** Cette variable a été recodée en deux modalités compte tenu de la faiblesse des catégories extrêmes (revenu élevé et revenu faible). **En gras** : test significatif avec un seuil de 5%.

Les résultats de ces tests révèlent que seules deux variables sociodémographiques conduisent à des résultats significatifs : le domaine d'étude et la déclaration du niveau d'éducation de la mère (Figure 54, cf. Chapitre 4). Contrairement à d'autres résultats de l'enquête, le sexe et le nombre de langues parlées n'apparaissent pas comme significatifs dans le type de tracé effectué par l'enquêté.

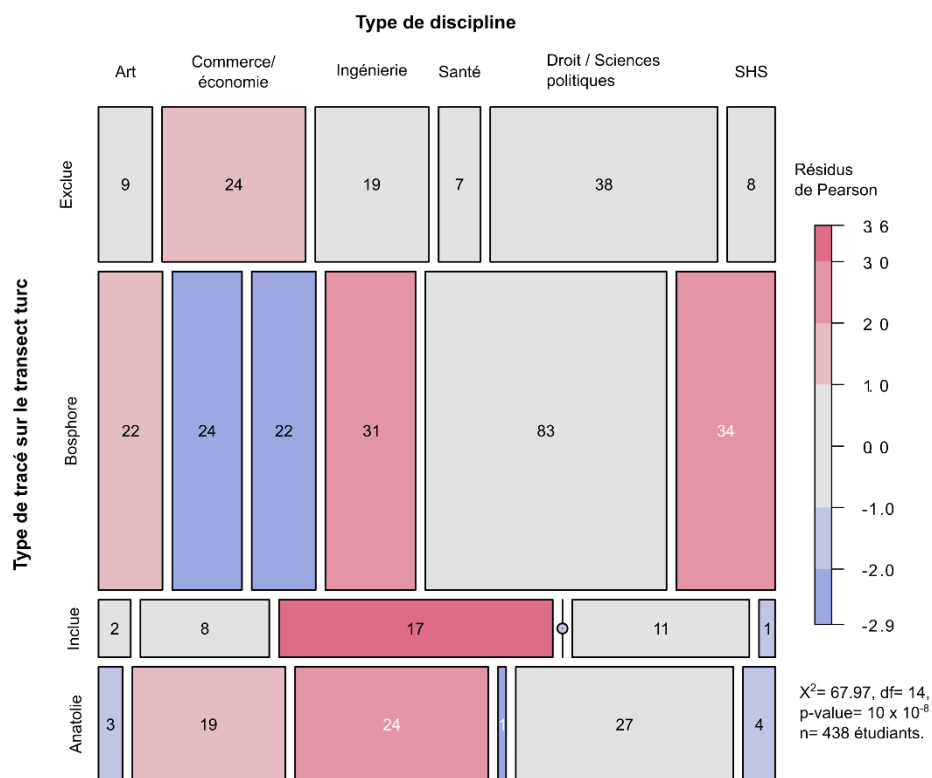
Ainsi, les étudiants inscrits dans les domaines d'études du commerce et de l'économie sont les seuls qui ont tendance à plus souvent exclure la Turquie de l' « Europe », quand les ingénieurs ont de leur côté tendance à davantage l'inclure. Les étudiants SHS et en ingénierie ont pour leur part tendance à se distinguer par des tracés situés au niveau du Bosphore. Difficile d'aller plus loin dans l'analyse à ce niveau. Les autres indicateurs démographique ou de position sociale des étudiants ne sont pas significatifs (sexe, niveau de richesse de la famille, niveau d'éducation du père). Même s'il est significatif, le niveau d'éducation de la mère ne permet pas de trouver de nuances importantes lorsque l'on analyse dans le détail le résultat de ce teste (cf. Annexe 4).

Contrairement à d'autres enquêtes menées sur le rapport des turcs à l'Union Européenne qui relient le fait d'adopter une attitude favorable à une intégration de la Turquie aux catégories sociales les plus élevées, nos résultats d'enquête ne permettent pas d'observer de différence notable dans la manière de délimiter l'« Europe » sur la base de ce type de facteur (Cautrès et Monceau, 2010). Ce point suggère rejoint sans doute l'hypothèse selon laquelle il existe un déphasage entre le fait de se représenter cet objet politique et la notion d'« Europe » au sens large. On pourra dessiner la Turquie comme n'appartenant pas à l'« Europe » et être néanmoins favorable à l'adhésion, ou inversement. De fait, les déterminants sociaux susceptible de concourir à la plus ou moins grande adhésion au projet politique de l'UE ne seront sans doute pas les mêmes que ceux conduisant à délimiter la région « Europe » de telle ou telle manière.

Pour conclure, face au peu de résultats fournis par une analyse des tracés à la lueur des caractéristiques individuelles, on observe que la confrontation des résultats situés sur le transect turc avec ceux effectués sur le transect russe, permet en revanche de mettre en avant l'existence d'attitudes relativement structurées et cohérentes. On observe donc une opposition entre des étudiants privilégiant des tracés s'appuyant sur des limites naturelles face à ceux préférant se référer à des limites politiques telles que les frontières étatiques présentes sur le fond de carte. Une seconde opposition tend à émerger entre les étudiants développant des visions extensives de l'« Europe » face à d'autres adoptant une attitude plus restrictive. Dans cette perspective, il sera intéressant de confronter les résultats de ce chapitre consacré à l'analyse des cartes mentales interprétatives avec le contenu de la question ouverte cherchant à cerner le sens revêtu par le mot « Europe » (Chapitre 6).

Figure 54: La discipline d'étude comme facteur de différenciation

Représentation du tableau de contingence entre type de tracé sur le transect turc et la discipline étudiée



Source: Toureille, 2013. Auteur: Toureille. Réalisé avec le package R vcd et Inkscape V.0.48.4.

Aide à la lecture : Le graphique a été réalisé selon les mêmes codes graphiques que la Figure 52. Se référer à l'aide à la lecture de cette figure.

Conclusion du Chapitre 5 :

L'« Europe » comme région existe sous la forme d'un espace relativement bien identifié et stable aux yeux des étudiants turcs. Si les parties du Monde saisies à travers ce type de dispositif s'accrochent assez bien d'une analyse par le flou, les régions délimitées par les étudiants sont parfois plus précises que ce que l'analyse d'indicateurs objectifs a révélé (cf. Chapitre 3).

Les trois parties du Monde délimitées mettent en avant le caractère singulier de l'« Europe ». L'« Afrique » se dégage ici comme un ensemble de dimension continentale extrêmement cohérent, ce qui est révélateur d'un relatif consensus sur les limites à donner à cette partie du Monde. Ce point peut sans doute s'expliquer par un effet de distanciation de la population d'enquête qui se sent relativement peu concerné par les problématiques liées aux délimitations de cette partie du Monde. Une telle observation serait sans doute très différente vue du Maroc ou de Tunisie, par exemple (cf. les résultats de l'enquête Eurobroadmap concernant ce dernier pays) : pour constituer un débat de société et susciter des divergences d'opinions, l'objet dont il est question doit au préalable avoir été connu et approprié par ces derniers. Une autre hypothèse d'interprétation, relativement plus simple, suggérerait que le fait que l'« Afrique » s'apparente à une grande île bordée par deux océans et une mer fermée rend plus aisée sa délimitation que l'« Europe » et l'« Asie » qui partagent la même masse de terre eurasiatique.

Si la question de la limite entre l'« Afrique » et l'« Europe » semble peu concerner les étudiants turcs, il n'en est pas de même pour celle existant entre l'« Asie » et l'« Europe ». La région « Asie » constitue ainsi une entité dont les franges d'incertitudes apparaissent sensiblement plus étendues : elle a tendance à se replier sur un cœur restreint à l'Asie centrale, un espace structurant des représentations turques du Monde (Copeaux, 2000). L'« Europe », quant à elle, s'organise autour d'un noyau particulièrement consensuel, focalisé sur l'« Europe » à 6, voire à 15, autour de quelques pays d'« Europe » occidentale qu'un certain nombre de manuels scolaires contribuent à valoriser. Cette « Europe » réduite s'assimile aux limites de l'« Europe » politique à laquelle la Turquie a cherché à s'intégrer. Cependant, à la différence des étudiants localisés dans d'autres pays étudiés dans l'enquête Eurobroadmap, notamment dans les pays d'« Europe » occidentale (Français, Belges, par exemple), les étudiants turcs développent une vision relativement plus extensive quand on y intègre les franges d'incertitudes. Ainsi la « grande région Europe », vue de Turquie, dépasse l'emprise de l'UE à 28 pour plus d'un étudiant sur deux. Notons qu'il est plus facile de se situer dans, ou tout du moins relativement à l'« Europe », si l'on privilégie une vision élargie de cette région. Malgré tout, la Turquie, prise dans son ensemble, n'est pas jugée européenne par les étudiants.

En effet, au-delà d'être inégalement floues, les différentes régions du Monde ne sont pas uniformément selon le transect considéré pour en étudier les limites. Une étude des limites de l'« Europe » par l'analyse de différents transects souligne ainsi le caractère dur de la limite entre « Europe » et « Afrique » au niveau de Gibraltar. Ceci est en revanche beaucoup moins évident dans les découpages au niveau de la Turquie et de la Russie, où les étudiants partageant des attitudes différentes. Ainsi, une très large majorité d'étudiants considère, par exemple, que la Thrace orientale (ladite partie européenne de la Turquie) appartient à l'« Europe », souvent dans des proportions équivalentes à celle des pays membres de l'UE ou de pays du voisinage comme l'Ukraine et la Biélorussie. Entre les différentes manières de découper l'« Europe » sur ces transects, plusieurs représentations de l'« Europe » émergent, d'un côté des visions extensives, de l'autre plus restrictives. A celles-ci se superposent des visions privilégiant un découpage par les limites politiques alors que d'autres se focalisent davantage sur des limites physiques, conduisant certains étudiants à considérer ces deux pays comme des entités sécables.

La majorité des représentations privilégie une représentation de la Turquie comme une entité sécable ou divisible. Parmi ces attitudes proposant un découpage de la Turquie, beaucoup d'étudiants privilégient une limite au niveau du Bosphore.

Face à ce résultat, on peut s'interroger sur le contenu politique d'une telle représentation de l'« Europe » dans la mesure où cette représentation semble davantage convoquer l'espace comme le cadre et le support d'une iconographie pittoresque, valorisée par le tourisme, les représentations vernaculaires sans considération des relations fonctionnelles et politiques liant les deux rives au sein d'un même ensemble mégapolitain. L'existence de ces représentations dominantes suggère que le terme d'« Europe » au sens large

est finalement peu perçu comme un objet d'opinion, le support de discours géopolitiques, pour la majorité de la population d'étude.

Cependant, ce constat de la prééminence de représentations simili-continentales ne doit pas masquer l'existence d'une relative ambivalence dans les types de tracés effectués. En effet, on constate qu'une proportion non négligeable d'étudiants adopte des représentations minoritaires de l'« Europe », elles-mêmes sous-tendues par des idéologies parfois antagonistes.

Dans tous les cas, il semble que les deux pays héritiers des deux grandes puissances impériales qui se sont érigées dans l'histoire tantôt comme partenaires ou étrangers proches, tantôt comme concurrents potentiels de l'« Europe », se situent dans les franges d'incertitude maximale de l'« Europe ». De manière relativement intéressante, les étudiants turcs font preuve de divergence sur une autre limite que celle concernant directement leur pays.

L'existence de cette ambivalence, comme de la relative complexité de ces tracés, pousse à trouver l'explication de ces découpages du côté des représentations de l'« Europe » et des différents imaginaires qui lui sont associés. Au regard du caractère peu probant d'une analyse au prisme de la structuration sociodémographique de la population d'enquête, l'idée selon laquelle ces découpages serait structurés par des représentations et imaginaires de l'« Europe » contrastés semble s'imposer.

Celle-ci conduit à rechercher l'existence de correspondances éventuelles entre le sens donné à la notion d'« Europe » et la forme donnée à son emprise spatiale, sa région. Est-ce qu'une vision continentale de l'« Europe » conduit les étudiants à la qualifier en tant que tel ? L'existence d'une relation de proxémie permet-elle de saisir le lien entre représentations spatiales et contenu de ces représentations ? En d'autres termes, est-ce qu'une attitude extensive de l'« Europe » signifie une forme d'adhésion à cet ensemble ? Et à l'inverse, le fait d'exclure son pays de cette dernière une mise à distance, voire un rejet ? Ces différents éléments conduisent à interroger le contenu donné par la population au mot « Europe », objet du chapitre suivant.

Chapitre 6 : Saisir les contours sémantiques de l' « Europe » : l'analyse des mots associés

« L'Europe est-elle la mère de la démocratie et des droits de l'homme ou bien n'est-elle qu'une aire culturelle comme une autre et, à ce titre, non fondée à propager ses valeurs à l'ensemble de la planète ? Telle est bien la question posée à la philosophie politique (occidentale) par deux courants critiques de la pensée contemporaine : le postmodernisme d'une part, le postcolonialisme de l'autre »

(J.-L. Amselle, 2004, p.155)

Le chapitre précédent concluait, qu'à l'exception de quelques zones principalement localisées au niveau de la Russie et de la Turquie, les limites de l' « Europe » connaissent relativement peu de variations au sein de la population estudiantine turque. Le contenu sémantique de cet objet est-il aussi consensuel que son contenu le laisse paraître ? L'incertitude face au positionnement en ou hors d' « Europe » de certains territoires peut-elle s'expliquer par une ambiguïté sémantique ou d'éventuelles divergences quant à la représentation du terme d' « Europe » ? Les entretiens exploratoires menés préalablement à l'enquête par questionnaire suggèrent que le fait d'intégrer leur pays à l' « Europe » se fonde souvent sur la formulation d'idéologies¹⁹¹ parfois antagonistes, d'attitudes de rejet, voire même de refus d'intégrer le pays à l' « Europe » au motif que ce dernier ne le mériterait pas¹⁹², ou au contraire d'adhésion. Le corpus de mots associés à l'« Europe » peut-il révéler des imaginaires différenciés susceptibles de rendre compte de ces positionnements divergents vis-à-vis de l' « Europe » ?

S'intéresser au contenu sémantique de l' « Europe » permet, en premier lieu, de dépasser le caractère relativement aride du commentaire des formes révélées par les cartes interprétatives et des différentes reconstructions cartographiques. Une analyse lexicale est ainsi susceptible d'informer sur le contenu des régions esquissées.

Par ailleurs, saisir ce qu'évoque le mot « Europe » dans le contexte spécifique de la Turquie contemporaine permet d'effectuer un décentrage sémantique par rapport aux a priori latents dans l'évocation de ce terme chez les habitants ou les décideurs politiques de pays considérés (et se considérant) unanimement comme européens. Le mot « Europe » n'est sans doute pas neutre dans le contexte turc, ce dernier convoquant la longue histoire complexe entre cette partie du voisinage turc et les différentes identités et constructions politiques auxquels la population turque peut s'identifier (Turquie, empire ottoman, monde musulman, etc.). Si les européens de cœur semblent penser l' « Europe » comme le cadre métaphysique d'un espace identifiable et centre de diffusion d'un certain nombre de valeurs universelles (voir les « valeurs de l' « Europe » évoquées par le TSUE, l' « Europe » comme un « pouvoir civil » dans les discours géopolitiques de F. Duchêne – Duchêne, 1972, 1973, *in*, Moisió et al., 2015, p. 747), il n'est pas impossible qu'un pays situé dans une histoire relativement ambivalente et ayant subi l'influence historique d'un centre européen hégémonique développe une vision légèrement plus critique sur ce point. Plus généralement, l' « Europe » pourrait être saisie comme une simple aire culturelle, ce qui serait l'indice d'une forme de provincialisation de cette région dans les imaginaires locaux (Amselle, 2004, Chakrabarty, 2000).

Un tel travail contribue à s'intéresser à la manière dont se construit un discours sur l'« Europe » – et plus uniquement l'UE – dans un contexte national particulier (Moisió et al., 2015). La Turquie constitue, en effet, un cas exemplaire de pays ayant connu une phase de modernisation volontariste dans le début de la période républicaine susceptible de faire émerger un rapport singulier au centre modernisateur de référence : l'Europe (Göle, 2005, p. 75).

¹⁹¹ L'idéologie est ici comprise soit « comme une organisation d'opinions » (Adorno, 1950, p.2), soit comme « un ensemble organisé de représentations [...] une certaine vision du Monde [...] un cadre de référence » (Raymond et Haumond, 1966, p. 5) ou encore comme un ensemble de « cosmologies et de mythologies » (Augé, 1989, p.182).

¹⁹² Une partie de l'entretien était spécifiquement consacré au sens du mot Europe : « *For you, what the word Europe means ?* » / « Pour toi, qu'est-ce que le mot Europe signifie ? » suivie de « *How can you describe to me European people* » / « Comment peux-tu me décrire les Européens ».

Afin de comparer nos résultats avec ceux de 2009, nous avons repris la formulation proposée dans le questionnaire de 2009, au sein d'un dispositif méthodologique et auprès d'une population d'enquête similaire. Cette comparaison diachronique est susceptible de révéler les éventuels changements survenus dans la manière de considérer l'« Europe » depuis la crise économique globale.

Ce chapitre portera donc en grande partie sur l'analyse de ce corpus de mots associés en 2013 (question C2 – voir questionnaire en Annexe 3), en recourant notamment aux méthodes de la statistique textuelle, particulièrement adaptées au traitement de ce type de contenu dans le cadre d'une étude en sciences sociales (Brennetot et *al.*, 2013). Une première analyse du vocabulaire associé au mot « Europe » permettra d'identifier les registres lexicaux des mots associés et d'en observer la tonalité. Ce sera également l'occasion de comparer le corpus de mots associés recueilli en 2013 avec celui de 2009 pour saisir les éventuels changements entre les deux enquêtes. Elle sera suivie de l'étude de spécificités lexicales de sous-populations identifiables à travers les caractéristiques individuelles des étudiants avant de relier cartes et mots dans une analyse cherchant à faire le lien entre les modalités de tracés des délimitations présentées dans le chapitre précédent et les discours sur l'« Europe » tels qu'ils peuvent être saisis à travers les champs lexicaux en présence.

6.1 Faire de la géographie par les mots : les apports de la statistique textuelle

Comment faire de la géographie à partir de mots ? L'orientation méthodologique de cette thèse se situe du côté du champ de la statistique textuelle qui constitue une manière possible d'appréhender l'analyse d'un corpus lexical de réponses à une question ouverte. Qu'est-ce que la statistique textuelle et qu'est-ce que ce type de méthode et la démarche qui l'anime peuvent apporter à l'analyse de la notion « Europe » et aux problématiques de cette thèse ?

6.1.1. L'utilité de la statistique textuelle pour étudier les représentations

La statistique des données textuelles, ou statistique textuelle (*text mining*), désigne un ensemble de méthodes largement éprouvée en sciences sociales¹⁹³ (Lebart et Salem, 1994, Guérin-Pace, 1997). Elle prend son essor à la fin des années 1960, avec l'augmentation des puissances de calculs permises par l'utilisation du micro-ordinateur. Cette avancée technologique a en effet permis le traitement automatique des textes *via* le développement « d'algorithmes de calculs et de la puissance de calcul » (Benzécri, 1964 *in*, Beaudouin, 2016, p.1).

Ce champ d'étude se structure historiquement autour de courants : « celui de la statistique lexicale porté par C. Muller et celui de l'analyse de données par lequel J.-P. Benzécri a joué un rôle clef » (*ibid*, p. 28 ; Reinert, 1993, p.6). Ce second courant, s'est développé comme un domaine d'application de l'analyse de données, à travers l'influence notable de son initiateur Jean-Paul Benzécri, quand le premier, organisé autour de la personnalité de Charles Muller, s'inspira plutôt des « postulats de l'Intelligence Artificielle ou de la linguistique chomskyenne », opposant ainsi un formaliste inductif à des méthodes plus déductives basés sur un fort niveau d'abstraction du contenu sémantique (*Ibid*, p.18 et 21). Les outils développés dans le cadre de cette thèse appartiennent plutôt à la branche de l'analyse des données à la française (Chapitre 3), ce qui les positionne clairement du côté d'une « approche inductive des données textuelles et, plus généralement, qualitative, en opposition avec l'usage des modèles probabilistes » (Reinert, 1993, p.6).

La posture très inductive du courant de l'analyse de données prônée par Benzécri et ses élèves, ambitionnait de proposer un cadre objectif du matériau brut où l'analyse lexicale devrait permettre une montée en généralité sur la base de l'observation : « des données aux résultats, l'ordinateur, insensible aux espérances comme aux préjugés du chercheur procède sur la base ample et solide de faits défis et acceptés d'abord dans leurs ensembles, puis dénombrés et ordonnés suivant un programme qui, parce qu'il ne sait pas comprendre, ne sait pas non plus mentir » (Benzécri, 1968, p.24, *in* Beaudouin, p.22). La diffusion de

¹⁹³ Pour une histoire de la statistique textuelle dans le cadre de l'école française d'analyse de données autour de Benzécri ainsi que des dispositifs structurels à l'origine de sa diffusion (personnalités, unités de recherches, logiciels) voir. Beaudouin, 2016.

ces méthodes s'est effectuée *via* un réseau interdisciplinaire très structuré de chercheurs allant de la linguistique et aux sciences sociales, notamment au départ en vue de l'analyse de questions ouvertes, par l'intermédiaire d'élèves de J.-P. Benzecri et de l'école française d'analyse de données et de différentes institutions (revues, laboratoires de recherche). « [L]a diffusion des usages s'est faite principalement à travers les outils qui ont été les vecteurs majeurs de l'appropriation de méthodes parfois regardées avec méfiance par le monde des sciences humaines et sociales » (Beaudouin, p. 28), parmi lesquels on retrouve de manière centrale le binôme liant analyse des correspondances et méthode de classification (Armatte, 2008).

Les années 1980-90 constituent un tournant important dans le champ de l'analyse textuelle, compte tenu de la plus grande diffusion et de la plus grande accessibilité du micro-ordinateur, de la « multiplication des textes sur support informatique » (Reinert, 1993, p.6).

En géographie, si l'analyse des contenus lexicaux est relativement ancienne et n'a pas systématiquement recouru aux outils de l'analyse de données, son utilisation s'est généralisée pour l'analyse des résultats de questions ouvertes de questionnaire de grandes enquêtes comme sur l'analyse des représentations d'objets généraux tels que l'environnement et leurs relations avec les pratiques quotidiennes des individus enquêtés (Reynaud, 1992 ; Guérin-Pace, 1997 ; Collomb et Guérin-Pace, 1998). Elles se sont généralisées à d'autres champs d'investigation, toujours à partir de l'analyse de résultats de questionnaires d'enquêtes, comme pour l'analyse des territoires urbains de proximité (Guérin-Pace, 2003), mais également de corpus strictement textuels, souvent à travers l'analyse de corpus médiatiques, tels que l'analyse géohistorique des représentations des barrages dans un grand quotidien national ou encore la perception du changement climatique dans la presse quotidienne régionale, pour citer deux exemples récents (Flaminio, 2016 ; Gassia et Verger, 2016). L'objectif est d'articuler l'analyse d'objets se dégageant du corpus à travers différentes formes de mesures (analyses de fréquences : textométrie, analyse des cooccurrences, analyse syntaxicale ou topologique) comme le produit de représentations de différents « sujets énonciateurs » (Reinert, 1993, p. 10).

Depuis les années 2000, la statistique textuelle fait l'objet d'un regain d'intérêt notable compte tenu de la modernisation des interfaces des logiciels et de ce que N. Beaudouin considère comme le « *rebranding* des *Humanities Computing in Digital Humanities* » (Beaudouin, 2016, p.1). Il conviendrait sans doute d'ajouter à ces facteurs l'effet du développement progressif de logiciels libres et gratuits (Iramuteq, Rtemis, TXM) et sans doute l'ancrage plus important de ces techniques dans les travaux de recherche s'intéressant à la question des représentations sociales en géographie, ce qui passe souvent par la création de stages et de formations dédiées dans les parcours de master ou de doctorat¹⁹⁴.

Pour conclure sur cette présentation succincte de ce courant méthodologique, que ce soit pour traiter des résultats de réponses à des questions ouvertes dans des questionnaires d'enquêtes ou analyser des corpus de textes divers (livres, articles de journaux, flux RSS, etc.), l'intérêt du recours à la statistique textuelle est double. Il permet :

- d'analyser de manière relativement rapide et systématique des contenus complexes et volumineux, sans altérer la manière dont les termes ont été formulés par l'auteur (le texte est traité de manière brute – Lebart et Salem, 1994) ;

- de révéler les structures lexicales latentes d'un corpus, à partir de l'analyse des cooccurrences des mots, que ne révélerait pas nécessairement ou en tout cas pas de manière aussi systématique une analyse littérale du contenu.

En bref, pour reprendre l'idée forte prêtée plus haut à J.-P. Benzecri, la statistique textuelle permet de laisser émerger le contenu des représentations inscrites dans le corpus à travers l'analyse des cooccurrences, de manière relativement inductive et sans intervenir sur le corpus.

¹⁹⁴ La manipulation du logiciel historique développé au sein du laboratoire Icare de l'ENS de Lyon par André Salem et ses collaborateurs semble faire l'objet d'utilisations régulières dans les travaux des étudiants du département de géographie local, un certain nombre de formations sont proposées sur l'initiation aux statistiques textuelles dans le cadre de certains masters (Master Géoprisme) ou de l'Ecole Doctorale de Géographie de Paris (ED 434).

6.1.2. La technique des mots associés

La technique des mots associés privilégie l'émergence spontanée des termes apparaissant dans l'imaginaire de l'enquêté à l'évocation d'un mot déclencheur : « Quels sont pour vous les mots que vous associez le plus à "Europe". Choisissez 5 mots au maximum » (cf. Questionnaire en Annexe 3). La question a été formulée afin de privilégier l'énonciation de mots sans que ceux-ci s'inscrivent dans une syntaxe particulière. Le contenu du corpus de mots résultant doit donc avant tout être considéré comme des listes de mots, par exemple :

*"modern / education / technology / fashion / economy"*¹⁹⁵

Le nombre de mots proposés est variable d'un étudiant à l'autre, de 0 à une dizaine (4,37 en moyenne). Un certain nombre de ces réponses intègrent des locutions¹⁹⁶, à travers d'intitulés d'institutions politiques d'envergure régionale tels que : "European Union" (*Avrupa Birliđi*), "European Council" (*Avrupa Konseyi*), "European Court of Human Rights", etc. On relève également des combinaisons de noms communs auxquels s'adjoint un adjectif : "advanced technology", "western country", "foreign language", par exemple ; quelques expressions : "déjà vu"¹⁹⁷, "Greater Middle East project", "fast food", le "Rock'n Roll" ; ou encore des noms propres: "Eiffel Tower", "London Tower", "Robert de Niro", quelques clubs et personnalités de l'univers footballistique ("Lionel Messi", "Jose Morinio", "Manchester United"). Enfin, on dénombre quelques réponses facécieuses : "I love you", "Hey dude!", "fuck", etc.

Dans la construction du corpus, nous avons fait le choix de retenir la totalité des mots écrits par l'étudiant, quand bien même le nombre de mots excédait la limite imposée de 5. Chaque réponse est ainsi constituée d'une suite de mots, de taille variable, que l'on considère comme une phrase artificielle qui constitue l'unité élémentaire pour l'analyse des cooccurrences. Le dispositif de recueil des mots ne permet pas d'identifier avec certitude le rang de citation de chacun. En effet, la mise en page du questionnaire présente des variations importantes dans la disposition des réponses : certains étudiants écrivant la suite de mots de manière horizontale quand d'autres ont préféré les disposer en colonne, rendant hypothétique une analyse de l'ordre des réponses.

La brièveté et le caractère asyntaxique du matériau de départ renforcent l'intérêt de la statistique textuelle pour faire émerger des schémas cohérents là où la seule lecture ne verrait le plus souvent que des listes fastidieuses de mots. L'analyse par ces méthodes permet de lier les réponses à la question ouverte aux caractéristiques individuelles de l'enquêté ou à d'autres réponses dans le questionnaire (Guérin-Pace, 1997 ; Guérin-Pace et Collomb, 1998 ; Garnier et Guérin-Pace, 2010).

En complément d'une analyse sociodémographique, il semble également pertinent de lier les visions d'« Europe » saisies par les mots avec d'autres questions ouvertes portant sur la représentation de cet objet, afin d'évaluer l'hypothèse selon laquelle les représentations feraient système dans l'esprit des étudiants. A ce stade de la démonstration, il pourra donc être pertinent d'analyser les correspondances entre les mondes lexicaux associés à l'« Europe » et les limites de l'« Europe » (saisies par la question C2, Chapitre 5) pour mettre en évidence de l'existence d'imaginaires spatiaux diversifiés.

Enfin, la mise en discours de ces différentes locutions par l'analyse des entretiens semi-directifs menés dans la phase d'enquête exploratoire peut être considérée comme une manière d'accéder à des exemples de mise en discours des nuages de mots dégagés par l'analyse des séquences de mots produits par les étudiants.

6.2. Les mots de l'« Europe » : une ambivalence turque

Après avoir étudié la réception de la question d'enquête *via* l'analyse rapide des non-réponses, la présentation du lexique associé à l'« Europe », en 2013, permettra d'observer l'existence de divergences éventuelles avec l'enquête de 2009 sur les représentations de l'« Europe ».

¹⁹⁵ Réponse à la question C .2. de l'étudiante n°101. Les séparateurs de tabulation identifient les espaces entre les mots.

¹⁹⁶ Au sens des grammairiens : « Groupes de mots figés constituant une unité sur le plan du sens » (Petit Larousse, 1999).

¹⁹⁷ En français dans le texte.

6.2.1. Un bilan lexical stable entre 2009 et 2013

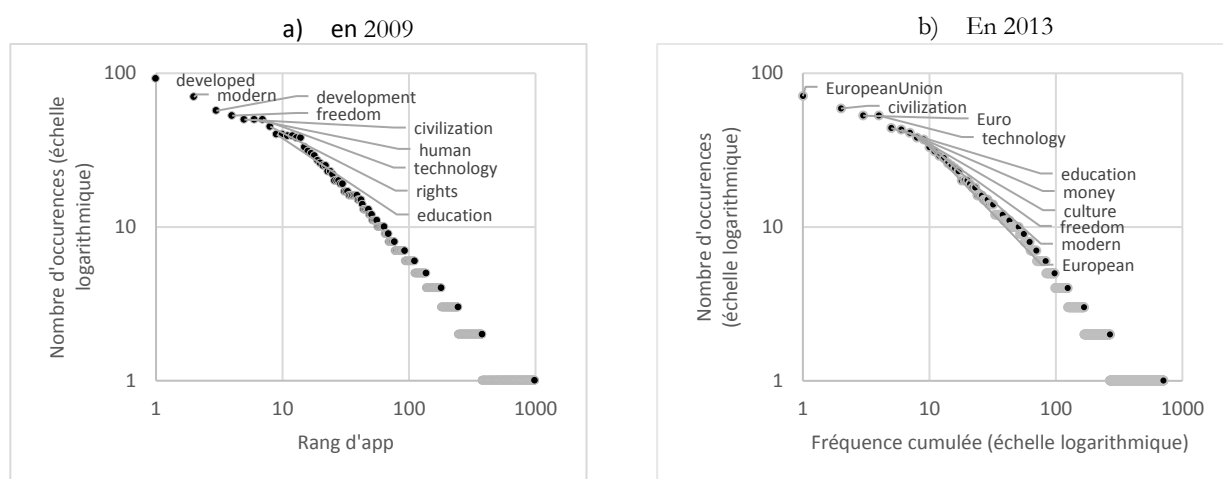
En 2013, 529 étudiants sur les 705 enquêtés, soit un peu plus des trois quarts de la population enquêtée, déclarent au moins un mot associé à l'« Europe » (cf. Tableau 19). Au-delà de la difficulté d'une question ouverte sur une notion relativement vague, le taux de non-réponse élevé (25% contre 6% lors de l'enquête de 2009) peut également s'expliquer par le fait que cette question est située, comme dans le cas de l'enquête Eurobroadmap, à la fin du questionnaire auto administré, sur le *verso* de la page et qui plus est, à la suite de la question qui recourait à un dispositif de carte mentale interprétative (question C1, cf. questionnaire en Annexe 3).

Tableau 19: Bilan lexical des corpus des deux enquêtes

Indicateurs	2009		2013	
	Effectif	(en %)	Effectif	Proportion
Nombre de répondants	648	94%	529	75%
Nombre de formes distinctes (mots)	993	30%	708	31%
Nombre d'hapax	611	18%	441	19%
Nombre d'occurrences totales	3358		2291	
Nombre moyen de mots par réponses	4,9		3,3	

Source : Eurobroadmap, 2009 ; Toureille, 2013. Réalisé avec le module « text mining » du logiciel Spad 8.

Figure 55: Distribution des mots associés à « Europe »



Source : Eurobroadmap, 2009. Réalisé avec le module « text mining » du logiciel Spad 8.

Source : Toureille, 2013. Réalisé avec le module « text mining » du logiciel Spad 8.

Aide à la lecture : Ces deux courbes représentent la distribution des mots du corpus selon leur fréquence aux deux dates. « Si l'on numérote les éléments de la gamme des fréquences préalablement rangés dans l'ordre décroissant, on aperçoit une relation approximative entre le rang et la fréquence. On dit parfois : 'le produit (rang x fréquence) est à peu près constant » (Lebart et Salem, 1994, p. 47). « Sur l'axe vertical, gradué selon une échelle logarithmique, on lit la fréquence de répétition F. Sur l'axe horizontal, gradué de la même manière, on trouve, pour chaque fréquence F comprise entre 1 et Fmax, le nombre des formes répétées au moins F fois dans le corpus » (Ibid, p.51). On désigne généralement, cette distribution particulière, qui s'approche d'une droite à travers le nom du premier observateur de cette caractéristique sous le terme de loi de Zipf, du nom du statisticien G. K. Zipf (Ibid., p. 47-48).

6.2.2. Le vocabulaire des mots associés à l'« Europe », en 2013

L'analyse du lexique (Tableau 20) révèle en premier lieu l'importance de la locution « Union Européenne », citée par un étudiant sur dix parmi ceux ayant répondu à la question. Il apparaît donc que la population enquêtée ait tendance à établir une relation d'équivalence entre l'entité politique et la notion d'« Europe ». On peut retrouver cette référence à des intitulés institutionnels à travers le mot « Conseil » (mentionné par 4% des enquêtés), toujours accompagné de l'adjectif « Européen ». Ce n'était pas tout à fait

le cas dans l'enquête Eurobroadmap où le terme le plus cité en Turquie était celui de « développement » (Didelon et *al.*, 2011-b). Comparée aux 27 autres pays d'enquête, la tendance à désigner l'« Europe » à travers des institutions politiques semblait plutôt caractéristique des étudiants du centre de l'« Europe » (France, Belgique, Portugal, *Ibid.*, p. 198).

En outre, il n'est pas surprenant de trouver la mention de ces organismes de l'intégration régionale européenne dans le cas turc, dans la mesure où les relations entre ce pays et l'UE, notamment dans le contexte de sa candidature y fait l'objet récurrent de l'actualité médiatique.

Tableau 20 : Les mots les plus cités en 2013

Forme lexicale	f	f (%)	Forme lexicale	f	f (%)	Forme lexicale	f	f (%)	Forme lexicale	f	f (%)
European Union ¹⁹⁸	71	13%	colonial	31	6%	science	18	3%	France	14	3%
Civilization	59	11%	economy	29	5%	welfare	18	3%	capitalism	12	2%
Euro	53	10%	crisis	26	5%	Germany	16	3%	economic	12	2%
Technology	53	10%	development	25	5%	modernity	16	3%	human	12	2%
Education	44	8%	art	24	4%	war	16	3%	selfishness	12	2%
Money	43	8%	exploitation	23	4%	imperialism	15	3%	west	12	2%
Culture	41	8%	colonialism	20	4%	industry	15	3%	contemporary	11	2%
Freedom	38	7%	Council	20	4%	order	15	3%	Italy	11	2%
Modern	37	7%	fashion	20	4%	alcohol	14	3%			
European	33	6%	democracy	19	4%	christianity	14	3%			

f = fréquence, f (%) = fréquence du mot rapporté au nombre total d'étudiants ayant répondu à la question (n= 539), source : Tourelle, 2013.

On peut chercher à identifier les éventuels changements survenus dans les représentations entre les deux dates d'enquêtes (cf. Tableau 21). Pris globalement, le vocabulaire de l'enquête de 2013 semble relativement ambivalent, dans la mesure où on y rencontre à la fois des termes à connotation positive : « *technology* », « *education* », « *culture* », « *liberty* », « *modern* » ; et d'autres, à connotation clairement négative : « *colonial* », « *exploitation* », « *colonialism* », « *war* », « *impérialism* », « *égoïsme* », « *racisme* ». Dans l'enquête de 2009 (cf. Tableau 21), cette relative « mixité » des représentations produites par les étudiants turcs, révélait déjà une image « plus mitigée » que celles d'autres pays pour lesquels les représentations étaient clairement positives voire « idéalisée[s] » (Chinois) face à d'autres clairement négatives (Camerounais, Sénégalais-Didelon et *al.*, 2011-b, p. 205 ; Brennetot et *al.*, 2013, p.27). Cette mixité des représentations turques de l'« Europe » constituait alors, pour les auteurs de l'enquête Eurobroadmap une caractéristique des représentations turques du Monde par rapport à celles des étudiants localisés dans les dix-huit autres pays d'enquête. Cette ambivalence les situait donc dans une position intermédiaire entre des étudiants développant des visions idéalisées (Chinois, Russes) ou neutres (Français, Belges, Portugais) de l'« Europe » quand d'autres se caractérisaient par des représentations nettement plus négatives (Sénégalais, Camerounais) probablement en lien avec la présence dans les imaginaires étudiants des mémoires de la colonisation par les puissances européennes (la France en l'occurrence, *Ibid.*, p. 193). Il semblait donc se jouer entre ces différentes visions du Monde l'effet de la distance, l'image mixte de l'« Europe » par les étudiants turcs pouvant être liée à sa position de semi-périphérie en phase d'intégration comme à celui d'un pays qui a pu se défier de l'hégémonie des puissances européennes dans son histoire (cf. Chapitre 2).

¹⁹⁸ Compte tenu de son importance dans le corpus, cette locution a été traitée comme un mot à part entière

Tableau 21: Les mots les plus cités en 2009

Forme lexicale	f	f(%)	Forme lexicale	f	f(%)	Forme lexicale	f	f(%)	Forme lexicale	f	f(%)
developed	92	14%	imperialism	39	6%	christianity	25	4%	colony	17	3%
modern	70	11%	imperialist	39	6%	contemporary	25	4%	countries	17	3%
development	57	9%	EuropeanUnion	38	6%	exploitation	23	4%	standard	17	3%
freedom	53	8%	money	38	6%	wealth	23	4%	art	16	2%
civilization	50	8%	power	33	5%	welfare	22	3%	economy	16	2%
human	50	8%	high	31	5%	civilized	20	3%	free	16	2%
technology	50	8%	christian	30	5%	richness	20	3%	industry	16	2%
rights	45	7%	life	29	4%	west	20	3%	order	16	2%
education	40	6%	culture	27	4%	economic	19	3%	social	16	2%
union	40	6%	democracy	26	4%	self-interest	19	3%	rich	15	2%

f = fréquence, f (%) = fréquence du mot rapporté au nombre total d'étudiants ayant répondu à la question (n= 539), source : Eurobroadmap, 2009

La perpétuation de cette vision hybride qui semble ainsi constituer particularité du regard turc sur l'« Europe » s'est donc perpétuée entre les deux dates d'enquête. Cette tonalité ambivalente du vocabulaire ne signifie pas pour autant qu'aucune évolution ne puisse être observée entre les deux dates. On observe par exemple que, le mot le plus cité en 2009 est l'adjectif « développé », (mentionné par 14% des enquêtés) ou son substantif « développement » (9% des enquêtés), le mot « modern » (11%), le terme de « développement » apparaissant à son tour de manière moins marquée dans l'enquête de 2013 (5%).

Afin d'analyser plus en détail les éventuels changements entre les lexiques des deux enquêtes ; on recourra à un outil de la statistique textuelle : l'analyse du vocabulaire spécifique (parfois également appelée calcul des spécificités – Lebart et Salem, 1994, pp. 171-184 ; Tournier, 1981). Le principe du vocabulaire spécifique est de compléter l'analyse globale du corpus « par des calculs de probabilités effectués séparément à partir de chacune des sous-fréquences du tableau lexical » (*Ibid.*, p.172). Soit un corpus global (l'ensemble des mots associés à la réponse aux deux dates d'enquêtes) sécable en deux ensembles relatifs à la date d'enquête (sous-corpus de 2009, sous corpus de 2013), il est possible, connaissant la fréquence d'apparition des mots dans le corpus global, de construire un modèle probabiliste d'apparition des termes dans les deux sous corpus d'ensemble. On peut donc, alors, *via* un test statistique¹⁹⁹, la sur ou sous-représentation d'un mot par rapport à l'hypothèse de répartition aléatoire de la forme étudiée dans les classes. Appliquée à notre analyse diachronique, une telle analyse reviendrait donc à identifier les termes significativement plus souvent ou moins souvent mentionnés, en 2009 et en 2013. On observe que la locution « Union Européenne », les mots « conseil » et « Euro » sont surreprésentés en 2013. A l'inverse, en 2009, la locution « Union Européenne » était mentionnée par à peine 6% de la population. A l'inverse un ensemble de mots davantage centrée sur la question du développement et de la modernité occupaient une place relativement plus centrale dans le corpus.

6.2.3. L'effet perceptible de la crise de 2009

Ces changements sont notamment observables à travers l'évolution du vocabulaire spécifique situé dans une tonalité négative. S'il est possible de relever certaines caractéristiques communes aux deux corpus

¹⁹⁹ Calcul reposant sur une approximation normale de la loi hypergéométrique. Compte tenu de la forte sensibilité de ces tests aux faibles effectifs, seuls les résultats significatifs sur des fréquences modales supérieures à 5 seront présentés dans les résultats (Lebart et Salem, 1994, p. 177).

– les mots les plus cités négativement se situent dans les mêmes fréquences « *colonialism* »²⁰⁰, « *selfishness* » – le contenu général de ce vocabulaire et les différents champs lexicaux ont évolué.

En 2013, le vocabulaire négatif voit ainsi émerger le terme de « crise », presque absent en 2009 (mentionné à seulement deux reprises – cf. Tableau 22), dans lequel l'« Europe » était davantage associée à l'idée d'« arrogance ». Les cinq années séparant les deux enquêtes ont donc laissé le temps à la crise d'impressionner les esprits et ce phénomène majeur de la zone euro est devenu une thématique à part entière associée au terme d'« Europe » du point de vue des étudiants. En effet, l'enquête Eurobroadmap avait eu lieu avant que la zone euro ne connaisse les premières difficultés d'envergure. Au début de l'année 2013, la situation est très différente : la possibilité d'une sortie de la Grèce de la zone euro ainsi que l'ensemble des sommets européens consacrés à la gestion de la crise ont constitué durant le début des années 2010 un feuilleton qu'il était difficile d'ignorer dans un pays candidat, les médias relayant régulièrement l'actualité de l'UE.

En outre, comme on l'évoquait plus haut, le lexique des étudiants en 2009 mentionnait de manière spécifique le terme « *developed* » alors que cette thématique occupe une place moindre dans le lexique de 2013. Celle-ci se rapproche d'un champ lexical laissant entrevoir l'« Europe » comme l'espace d'un certain confort matériel, voire d'un mode de vie caractérisé par la bonne santé économique, la richesse, la prospérité (« *high* », « *standard* », « *prosperity* », « *wealth* »), « *standard* » - souvent à travers l'expression « *standard of living* ») lui conférant dans certains cas celui de « pouvoir » (« *power* »). Ces derniers termes sont moins présents dans le corpus de 2013 et sont caractéristiques de l'année 2009. C'est d'ailleurs également le cas d'un certain nombre de termes liés à la question des « *droits* » de « *l'homme* » et des « *droits* » « *politiques* » (« *rights* », « *human* », « *political* »)

A l'inverse, le vocabulaire de l'enquête de 2013 semble davantage caractérisé par un certain nombre de termes désignant des institutions politiques (« *European* », « *Council* »), mais également davantage centré sur l'économie, la référence à la monnaie unique (« *euro* ») occupant une place particulièrement centrale dans le lexique, et de manière assez intéressante, le couple franco-allemand (« *France* », « *Germany* »), à une époque où les sommets franco-allemands organisés par A. Merkel et N. Sarkozy avaient constitué des éléments centraux de la gestion de crise (années 2010 et 2011).

De l'irruption du mot « crise » dans le lexique associé au terme d'« Europe » dans le corpus de 2013 et des différents changements que l'on peut y associer, se dégage l'idée que l'image de l'« Europe » a sans doute été écornée par les conséquences de la crise économique mondiale dans cette partie du Monde. Le terme de « crise » constitue l'indice d'un changement de perception plus global de la robustesse économique des territoires composant cette partie du Monde et leurs capacités de résilience aux aléas de la mondialisation. L'exemple grec, situé aux portes de la Turquie, constitue un point chaud particulièrement visible des difficultés rencontrées par certains Etats européens vu de Turquie. Ne perdons pas d'esprit la soudaineté avec laquelle le niveau de vie des populations a pu être affecté par la politique d'austérité liée à la mise en place du pacte de stabilité²⁰¹. Le début des années 2010 marque également pour la Grèce une période de déliquescence des partis politiques traditionnels au pouvoir ainsi que celle de la montée d'une extrême droite néo-nazi incarnée par le parti « Aube dorée »²⁰². Le bilan de la politique budgétaire européenne sur cet étranger si proche ne peut donc pas échapper à des étudiants situés sur l'autre rive de la mer Egée.

²⁰⁰ Dans l'enquête de 2009, le champ lexical lié à la colonisation (*sömürgeleştirme*, *sömürge kurma*, *kolonizasyon*, etc.) a parfois été traduit par le terme « *imperialism* ». Pour éviter de faire intervenir un biais de traduction dans le vocabulaire spécifique aux deux dates d'enquête, on a regroupé l'ensemble de ces termes à travers l'adjectif « *colonialism* ». Il en va de même pour nuances entre « *self-seeker* », « *selfish* » et « *egoism* », regroupés à travers le terme d'« *egoism* ».

²⁰¹ Si la Grèce n'a pas vu son IDH diminuer depuis la crise, le taux de chômage du pays est tout de même passé de 12,5% en 2010 à 27,3% en 2013. Il atteint 57,7% chez les 15-24 ans la même année (source, PNUD : <http://hdr.undp.org/fr/data>, consulté le 09.07.2017).

²⁰² Parti politique d'extrême droite souvent qualifié de néo-nazi (nom complet : Association populaire – Aube Dorée). Il fait son entrée au Parlement national lors des élections législatives de mai 2012.

Tableau 22: Vocabulaire spécifique des deux enquêtes

2009						2013					
Mots	% interne	% global	f interne	f globale	Valeur-Test	Mots	% interne	% global	f interne	f globale	Valeur-Test
developed	2,97	2,04	93	109	5,98	euro	2,48	1,23	55	66	6,92
high	0,99	0,64	31	34	4,01	european	1,49	0,69	33	37	5,91
richness	0,67	0,41	21	22	3,66	council	0,99	0,41	22	22	5,79
power	1,05	0,73	33	39	3,32	crisis	1,17	0,52	26	28	5,56
countries	0,54	0,34	17	18	3,12	alcohol	0,68	0,30	15	16	4,14
turkey	0,41	0,24	13	13	3,10	church	0,45	0,19	10	10	3,62
human	1,59	1,23	50	66	2,79	germany	0,72	0,36	16	19	3,60
opportunity	0,35	0,21	11	11	2,77	fashion	0,90	0,50	20	27	3,25
good	0,35	0,21	11	11	2,77	economy	1,36	0,86	30	46	3,12
standard	0,54	0,36	17	19	2,67	culture	1,85	1,27	41	68	3,03
political	0,32	0,19	10	10	2,59	us	0,50	0,24	11	13	2,91
rights	1,44	1,12	45	60	2,52	italy	0,50	0,24	11	13	2,91
arrogant	0,41	0,26	13	14	2,51	france	0,63	0,34	14	18	2,90
christian	0,96	0,71	30	38	2,47	england	0,32	0,13	7	7	2,87
civilised	0,64	0,45	20	24	2,35	homosexuality	0,32	0,13	7	7	2,87
wealth	0,83	0,62	26	33	2,25	nato	0,41	0,19	9	10	2,85
prosperity	0,26	0,15	8	8	2,20	drink	0,41	0,19	9	10	2,85
wealthy	0,26	0,15	8	8	2,20	language	0,41	0,19	9	10	2,85
social	0,51	0,36	16	19	2,12	food	0,45	0,22	10	12	2,67
peace	0,41	0,28	13	15	2,03	renaissance	0,36	0,17	8	9	2,58
						westernisation	0,36	0,17	8	9	2,58
						unesco	0,27	0,11	6	6	2,58
						perfume	0,27	0,11	6	6	2,58
						civilisation	2,66	2,06	59	110	2,52
						war	0,81	0,50	18	27	2,46
						entertainment	0,41	0,21	9	11	2,42
						travel	0,32	0,15	7	8	2,31
						dollar	0,23	0,09	5	5	2,25
						hitler	0,23	0,09	5	5	2,25
						pardon	0,23	0,09	5	5	2,25

Source : Eurobroadmap, 2009 ; Toureille, 2013. Réalisé avec le module « *text mining* » du logiciel Spad 8.

En outre, la remise en question de la solidarité entre Etats membres de la zone euro au lendemain de la crise grecque peut également avoir eu une portée sur la perception globale de cette entité. De fait, au-delà des représentations de la région « Europe » au sens large, se joue peut être ici l'évaluation indirecte de l'UE, objet politique, face aux difficultés qu'elle rencontre. Si ce résultat tendait à se prolonger dans le temps, cela indiquerait que le constat effectué par les politistes S. Lucarelli et L. Fioramonti d'une UE saisie avant tout comme une puissance économique identifiable serait peut-être aujourd'hui en phase d'être remise en question, dans le contexte turc, tout du moins. D'un certain point de vue, l'« Europe » politique et monétaire que peuvent constituer l'UE et l'*Eurozone* paie les conséquences d'une gestion de crise critiquable et d'une communication compensant difficilement l'image négative qu'elle peut laisser d'un territoire européen basé sur la solidarité et la sécurité mutuelle entre Etats membres.

Un autre glissement sémantique semble appuyer ce constat d'une relative désillusion vis-à-vis de ce qui semble davantage se rattacher au projet politique européen : le terme négatif d'« arrogance », spécifique de l'enquête de 2009, comme ceux liés au champ lexical de la richesse, de la puissance, des droits de l'homme ou encore les termes « *good* », « *opportunity* » et « *Turkey* », inscrivent davantage le vocabulaire de cette enquête dans la continuité du processus d'adhésion de la Turquie et des éventuelles frustrations qui en ressortent après les flottements de la candidature turque du milieu des années 2000. En 2013, la critique de l'arrogance européenne a donc cédé le pas sur une vision focalisée sur les difficultés économiques et les conséquences de la crise financière.

6.2.4. L' « Europe », avant tout une civilisation ?

En plus des références à des organisations politiques et aux champs lexicaux les plus négatifs, émerge un certain nombre de termes associant l' « Europe » à ceux de « culture » (*kültür*) et de « civilisation » (*medeniyet, uygarlık*). En effet, même si cela est moins saillant qu'en 2009, les termes de « civilisation » et de « culture » sont mentionnés par plus d'un étudiant sur dix.

En s'inspirant de la référence à J.-L. Amselle en exergue, deux interprétations du terme de « civilisation » sont possibles (Amselle, 2004). Son association avec le mot « culture » peut laisser penser que l' « Europe » peut être comprise comme « un ensemble cohérent de sociétés ou de cultures [...] de caractères sociaux, culturels, etc., qu'elles partagent. [Ex :] *civilisation africaine, chinoise, européenne* »²⁰³, en d'autres termes, ce que F. Braudel définit comme une « aire culturelle », un ensemble aux contours relativement difficiles à saisir qui ne peut se dégager qu'au détriment d'une certaine montée en généralité pour en identifier les points communs : « une civilisation, ce n'est donc ni une économie donnée, une société donnée, mais ce qui à travers des séries d'économies, des séries de sociétés persiste à vivre en ne laissant qu'à peine et peu à peu infléchir » (Braudel, 1987).

L'utilisation de cette acception par les étudiants enquêtés est confortée par l'analyse du corpus où l'on relève dans le vocabulaire d'ensemble la référence à la thématique religieuse (mention du « christianisme » ou encore à l' « Eglise »). Cette thématique de l'aire culturelle européenne peut également poindre à travers l'utilisation de termes qualifiant une différence culturelle d'un point de vue des modes de vie. Au sein des termes plus spécifiquement cités par les étudiants de 2013 on note également la référence à la consommation d' « alcool », comme à des termes se référant aux loisirs ou à la culture : la « mode », le « football » ou encore l' « art ». Dans une population se déclarant très majoritairement comme musulmane sunnite, la référence à la consommation d'alcool peut mettre en scène un certain rapport d'altérité pour les étudiants les plus pratiquants même si la consommation de boissons alcoolisées n'est pas une pratique interdite en Turquie et qu'elle ne semblait pas marginale dans notre population d'étude, du moins dans les deux villes d'Izmir et d'Istanbul (confère Chapitre 4). L' « Europe » peut donc être caractérisée comme une aire culturelle saisie à travers un genre de vie identifiable par quelques éléments caractéristiques de sa culture.

Cette aire culturelle peut également être identifiée à travers ses caractéristiques géographiques, notamment quand le mot « Europe » rencontre celui d'« Ouest » ou d'« Occident », les deux termes pouvant prendre une résonance géopolitique quand on y ajoute les quelques références à l' « OTAN » dans le vocabulaire spécifique de l'enquête de 2013.

Cependant, cette référence à l'idée de « civilisation » peut rejoindre une seconde acception du terme. En effet, le mot « civilisation » et plus encore celui de « civilisé » ou de « civilisateur » peuvent traduire un jugement de valeur conforme à une conception normative de la notion. Dans ce sens, l'idée de « civilisation » s'inscrit dans le cadre d'une idéologie considérant comme universelles un ensemble de valeurs dont le respect formerait un optimum dans une conception linéaire et univoque du rapport au progrès : il s'agirait ici d'une autre définition de la civilisation, qui serait dès lors considérée comme « action de civiliser ; fait de se civiliser »²⁰⁴. Cette seconde acception du terme, entre davantage en résonance avec la thématique de la modernité ou celle des valeurs morales ou politiques issues des Lumières.

Dans le corpus, le mot « Europe » est aussi parfois associé au terme « moderne », qui peut revêtir une dimension technique si l'on considère le terme de « technologie » ou encore de « science », de « modernité », d' « industrie » et l'adjectif « avancé ». La notion d' « Europe » pourrait donc être associée à une certaine vision de la modernité dans une combinaison avec l'idée de science et technicité. Une telle conception de la modernité peut faire écho à la thématique liée à l' « éducation » mais également aux manifestations qu'a pu prendre la diffusion de la modernité occidentale dans l'économie ou le système monde, ce qui peut de nouveau renvoyer aux termes à connotation plus péjorative tels que « égoïsme », « exploitation », « colonialisme », etc.

²⁰³ « Civilisation », *Petit Larousse 1999*, p. 222.

²⁰⁴ « Civilisation », *Petit Larousse 1999*, p. 222.

Cette émergence de la thématique de la modernité n'a rien d'anodin dans le contexte turc. En effet, comme l'explique N. Göle : « Toute recherche sur un terrain comme la Turquie, qui, tout en étant un pays extra-européen, est exemplaire dans sa volonté historique de s'ouvrir à la modernité occidentale, conduit bien entendu à la question de l'articulation entre le récit de la modernité et la spécificité culturelle. La modernité européenne et son imaginaire social se diffusent, s'infiltrent et circulent dans les espaces extra-européens, soit en raison d'une modernisation volontariste comme en Turquie, par la suite du colonialisme comme en Inde, ou encore avec la globalisation » (Göle, 2005, p. 75). Ici, donc, la référence à la modernité « n'est pas pensée de façon neutre ou objective » dans ce que N. Göle considère comme les pays « non-occidentaux » (dans lesquels elle classe la Turquie – Göle, 2005, p.77). Dans le cadre de pays confrontés à ce qu'elle désigne à travers le « projet moderniste assimilateur » des Occidentaux ou des Européens²⁰⁵, l'auteure défend l'idée selon laquelle des imaginaires particuliers de cette modernité se seraient structurés dans les différents contextes nationaux, notamment ceux dans lesquels on a pu observer des processus de modernisation volontaristes²⁰⁶ : « autrement dit il existe à l'échelle locale des façons multiples et spécifiques de se réappropriier la modernité occidentale. Celle-ci apparaît comme une construction abstraite, sélective, changeant en fonction de l'espace géographique ou historique mais aussi au fil du temps » (*Ibid.* p.67). D'après cette spécialiste de la question de la laïcité en Turquie, « ce n'est pas pour autant la célébration de la modernité, de la nouveauté opposée aux traditions, qui caractérise la modernisation non occidentale [...] mais plutôt la non-continuité ou même la non-correspondance entre les deux, car les traditions et les pratiques modernes apparaissent comme des morceaux dissonants », à l'image du tissu urbain qu'elle prend comme un bel exemple de palimpseste entre tradition et modernité (p. 71).

Cette volonté de rupture conduirait donc à la production du « récit de la modernité [qui] instaure une relation hiérarchique de distance dans le temps et l'espace entre le centre, c'est-à-dire les pays européens, et les pays périphériques. La conception linéaire et évolutionniste du temps qui sous-tend la théorie de la modernité établit une cartographie du monde qui trace une opposition binaire entre peuples modernes et traditionnels, civilisés et barbares, développés et sous-développés. Non seulement le récit de la modernité décrit les traits de ceux qui sont développés, mais encore il établit un rapport hiérarchique ; il se fonde sur une notion de progrès qui interprète le changement en termes de directions et considère comme une étape supérieure vers laquelle il faut tendre » (*Ibid.* p. 77). De fait, dans l'imaginaire non-occidental, et particulièrement l'imaginaire turc de la modernité, « la notion de 'contemporanéisation' (*çagdaslamak* en turc) désigne effectivement un mouvement vers le futur et exprime la volonté de 'devenir' contemporain, ce qui est un synonyme d'euro-péen plutôt que d'être dans le temps présent » (*ibid.* p. 78).

Dans cette perspective, les associations du mot « Europe » avec le terme de la modernité et du contemporain peuvent donc être un indice de cette « modernité locale » définie comme un imaginaire localisé du rapport au projet « moderniste assimilateur » des occidentaux.

Il en est peut être de même d'un certain nombre de valeurs promues par les acteurs du projet moderniste assimilateur. L'« Europe », en tant que centre et espace de localisation des principaux acteurs de cette idéologie, peut être associée à un certain nombre de concepts abstraits dont certaines instances (Union Européenne, Conseil de l'Europe) revendique d'être les garants : les droits de l'homme, à travers les termes « droits » et « humains », le concept de « liberté » ou encore, pour un peu moins d'un étudiant sur dix, celui de « démocratie » ou encore de « laïcité ».

Sans pouvoir pour le moment trancher sur l'intensité des relations entre ces différents mots et donc sur le caractère plus ou moins structuré de ces représentations (il nous faudra sur ce point passer à l'analyse des cooccurrences entre les termes), il semble s'imposer que les deux types de représentations de l'« Europe » et de l'« Occident » présentés par J.-L. Amselle sont présentes dans le corpus : l'« Europe » peut être à la fois considérée comme une aire culturelle à part entière, saisissable à travers ses spécificités culturelles, un mode de vie, mais également considérée un centre de diffusion de valeurs à portée plus générales.

²⁰⁵ On notera que les deux termes sont synonymes dans l'ouvrage dont sont extraites ces citations.

²⁰⁶ Que ce volontarisme soit d'origine endogène, comme dans le cas de la Turquie, ou exogène, comme dans le cas de pays colonisés, comme l'Inde.

De la même manière, la présence simultanée de champs lexicaux à connotation positive, neutre, voire clairement négative, dans les représentations dominantes peut suggérer l'existence de visions contrastées à l'intérieur de la population d'étude. Ce peut être l'indice de divergences importantes entre étudiants dans la définition du contenu de la notion « Europe » voire de l'existence de polarisations fortes entre des représentations antagonistes de cet objet.

Afin de vérifier cette hypothèse, il est donc nécessaire dans un second temps de trouver le moyen d'identifier des champs lexicaux distincts à l'intérieur du corpus global : il convient donc, après s'être intéressé aux contenus de ces représentations de se pencher sur les représentations elles-mêmes, c'est-à-dire sur la manière dont les différents mots s'organisent, se combinent et s'assemblent au sein des réponses.

Encadré 11: L' « Europe » se pense-t-elle hors de l' « Occident » ? Quelques éléments de réponse tirés d'une rapide onomastique du corpus

Relativement peu nombreux dans le corpus, les noms propres ont pourtant l'avantage, à la différence de notions plus générales ou abstraites, de désigner des objets singuliers parfois géolocalisables ou tout du moins situables. Un ensemble de toponymes peut ainsi faire émerger des géographies d' « Europe », une marque ou un personnage célèbre pouvant être rattachés à leur origine géographique et faire ainsi l'objet d'une analyse géographique.

On relève dans l'ensemble du corpus « Europe » 75 noms propres identifiés, qui renvoient à des objets relativement divers qu'il est possible de catégoriser (cf. Annexe 5). Les fréquences de citations sont variables (l'« Union Européenne » est ainsi citée en toute lettres 71 fois, l'« euro », 55, le « Conseil de l'Europe », 20 fois, la « France », 14, etc., cf. Annexe 5). On le sait, une partie des termes les plus fréquemment mentionnés dans le corpus renvoie à des organisations politiques internationales ou supranationales d'envergure régionale (l'UE, le Conseil Européen, le Conseil de l'Europe) ou mondiale (les Nations Unies, le FMI). Ces organisations se distinguent thématiquement des organisations footballistiques (l'UEFA, l'*European Champions League*) ou de la seule organisation culturelle mentionnée dans le corpus (l'Eurovision). Compte tenu du caractère particulièrement structuré du champ lexical du football, nous avons choisi d'isoler les éléments à cette thématique spécifique (association internationale, clubs, personnalités, etc. – cf. Encadré 12). Certains étudiants mentionnent également des objets géographiques tels que des pays (« France », « Angleterre », « Allemagne », etc.), des villes (« Paris », « Rome », « Bruxelles ») ou encore des monuments remarquables (« Tour Eiffel », « Tour de Londres »)²⁰⁷. D'autres encore font référence à des monnaies, l'« euro », très majoritairement, « le dollar », mais également un certain nombre de monnaies qui ne sont plus en circulation telles que le « franc » ou le « mark ».

Deux autres catégories d'objets concernent des marques et des personnages (hors personnalités situés dans le monde du football), parmi lesquels on compte un personnage historique « Hitler » (mentionné 5 fois), un personnage identifié par sa fonction (le « pape », 5 mentions) et quelques hapax : « Attila », « les Beatles », « Napoléon » et le prénom « Justin » qui fait sans doute référence au chanteur de musique pop étatsunien Justin Bieber²⁰⁸.

Une analyse relativement simple consiste à attribuer aux différents noms propres identifiés une origine géographique pour, dans un second temps, analyser les fréquences d'apparition des différents pays dans le corpus (Voir Annexe 5).

On observe ainsi que les Etats situés dans le cœur institutionnel Européen (cf. Chapitre. 2) ont tendance à cumuler un nombre très important de mentions quand on considère l'emprise territoriale des différentes organisations internationales (politique, juridique, culturelle ou sportive) dans l'analyse. Une telle géographie a tendance à faire apparaître une Europe plus ou moins assimilable à l'UE à 27, ce qui semble beaucoup moins évident si l'on écarte les organisations régionales de l'analyse.

Dans cette seconde configuration, c'est davantage l'image d'une UE à 15 qui apparaît avec une prépondérance remarquable de l'ancienne UE à 6. Cette deuxième vision d' « Europe » marginalise totalement l'Europe postsocialiste, ce qui peut être le révélateur d'une « Europe » avant tout saisie comme occidentale.

Cette idée est renforcée par le fait que cette « Europe » définie à travers les noms propres s'élargit aux Etats-Unis. Il est fait mention à 26 reprises d'objets étatsuniens soit presque autant que le pays le plus souvent désigné, la France. 20% des étudiants qui mentionnent noms propres localisables désignent les Etats-Unis, à travers la mention « US » ou « USA » mais également par l'intermédiaire des noms de quelques grandes marques déjà évoquées plus haut. La France, elle aussi, dissimule derrière la catégorie modale mentionnée dans la carte, une relative diversité du point de vue du type d'objet à travers desquels elle est mentionnée. En effet, si elle est souvent désignée par son nom, elle est évoquée dans un cas sur cinq à travers des villes (« Paris » et « Strasbourg ») ou à travers la mention « Tour Eiffel ». L'Italie est, elle aussi, parfois désignée à via la référence à « Rome », quand quelques pays transparaissent dans les hapax (Autriche, Belgique et Turquie) se référant à des villes : « Vienne », « Bruxelles » et « Istanbul ». L'Allemagne présente un cas

²⁰⁷ Afin de pousser trop loin la surinterprétation, l'hapax « Parlement européen » n'est pas pris en compte dans les analyses suivantes, compte tenu de son ambiguïté entre la catégorie « organisation politique » et la catégorie « monument ».

²⁰⁸ De la même manière, compte tenu du manque d'indice sur l'identité précise de ce personnage, il sera exclu des analyses suivantes.

relativement original dans la mesure où il s'agit du seul pays majoritairement saisi à travers un personnage, « Hitler », en plus d'une marque automobile (Volkswagen) et de la mention de l'ancienne monnaie nationale (le « mark »). D'autres pays n'existent qu'à travers l'univers footballistique, c'est le cas de l'Argentine, du Portugal, l'Espagne étant pour sa part saisie une fois sur quatre à travers un club de football. Enfin, la Suède et les Pays-Bas se distinguent dans le fait qu'ils sont très majoritairement mentionnés par le biais de marques de multinationales de la grande distribution. Le micro état du Vatican, de trop petite taille pour être représenté sur la carte, présente constitue également une exception : c'est le seul Etat à être représenté à égalité à travers son nom et à travers la référence à un personnage, le « pape ».

L'origine de l'image d'une « Europe » occidental-centrée peut se trouver à la lumière de l'histoire de cette région vue de Turquie. Sans reprendre une nouvelle fois l'intégralité des éléments avancés dans le Chapitre 2, le rapport entre la Turquie et l'Europe s'est fait avant tout entre l'Europe occidentale - l'Europe du Plan Marshall, de l'OTAN- quitte à tourner le dos historiquement à l'Europe orientale qui peut faire figure d'un angle mort historique pour ce pays (cf. Chapitre 2). Il est également possible d'avancer des explications géoéconomiques : l'Europe occidentale, notamment à travers son mode de vie capitaliste et consumériste, constitue une porte d'entrée privilégiée de la mondialisation pour la Turquie. De fait, il ne serait pas étonnant de voir l'un des autres géants de la dernière mondialisation transparaître à travers l'idée d'Europe.

Ces éléments mériteraient sans doute d'être approfondis et sont limités par le caractère relativement faible des noms propres dans le corpus d'enquête. La mise en place d'une enquête de plus grande ampleur comme de protocoles méthodologiques ciblant spécifiquement le recueil de noms propres et de discours sur ces derniers pourrait être une piste enrichissante dans une perspective géographique.

6.3 Les mondes lexicaux de l' « Europe » : des visions contrastées

Au-delà des mots cités et de leur fréquence il est intéressant d'étudier les associations de mots, à savoir quels sont les mots qui sont le plus souvent associés dans les réponses à d'autres mots. Ainsi, les mots les plus fréquemment associés à l' « Europe » sont : « *European Union* », « *civilization* », « *euro* », « *technology* », « *education* », « *money* », « *culture* », « *freedom* ». Que révèle leur mise en relation les uns aux autres sur les imaginaires de l' « Europe » dans la population enquêtée ?

6.3.1. *L'association des mots dans les réponses : une approche par les mondes lexicaux (Reinert, 1993)*

Les combinaisons de mots dans les réponses à une question ouverte ne sont pas des constructions aléatoires. Elles reflètent un enchaînement d'associations dans le processus cognitif de réponse à la question ouverte. Grâce à une analyse plus systématique des cooccurrences de mots (co-apparition des mots dans les réponses), il est possible de mettre en évidence des groupes de mots ou champs lexicaux à l'intérieur du corpus de réponses. Ceux-ci sont susceptibles de révéler des schémas d'associations différenciés entre étudiants et donc autant de représentations, de points de vues différents sur l' « Europe ». Dans ce but, la méthode développée par M. Reinert en psychosociologie apparaît comme particulièrement adaptée à l'analyse de notre corpus (Reinert, 1983, 1993).

Dans son article consacré à l'analyse d'un corpus de récits de cauchemars d'adolescents, l'auteur propose une méthode susceptible de « mettre en évidence des mondes lexicaux » à travers les « ressemblances et dissemblances » entre les lexèmes présents dans les « énoncés élémentaires » des différents « sujets énonciateurs » (Reinert, 1993, p10, p.16). Appliqué à un corpus assez similaire au nôtre (des retranscriptions non littérales de quelques mots identifiant des grandes thématiques évoquées par le sujet lors d'entretiens), le principe de l'analyse est de conduire à l'émergence de « différents points de vues » à travers les « traces »²⁰⁹, conçues comme autant de « lieux communs » propres à ces différents points de vues²¹⁰ » (*Ibid.*, p 11). En d'autres termes, « des espaces de référence associés à un grand nombre

²⁰⁹ Cette idée de trace revient à la métaphore spatiale utilisée pour rendre compte de l'organisation du tableau de données prises dans une logique distributionniste, avec cette idée que le formalisme statistique permet de rendre compte de la configuration spatiale interne à ce tableau de données : la « trace d'un lieu référentiel et d'une activité cohérente du sujet-énonciateur » (*Ibid.* p. 11).

²¹⁰ Selon Reinert, « l'énoncé renvoie [...] à la représentation d'un acte engageant celui qui énonce à travers ses images, aussi bien qu'à travers ses choix d'objets », ce que l'auteur qualifie, pour se départager des différentes définitions du concept de représentation

d'énoncés [qui] superposent, dans un même 'lieu', différents moments de l'activité du sujet, différents 'points de vue' » (*Ibid.* p. 12). « Dans le cas où ce sujet est collectif [...], ces 'lieux' deviennent des sortes de 'lieux-communs' (à un groupe, une collectivité, une époque, etc.) » recouvrant ainsi la notion de représentations sociales (*Ibid.*, p. 12). Le concept de « monde lexicaux » rend donc compte des « traces les plus prégnantes de ces activités dans le lexique », les « préconstruits culturels » que d'autres qualifieraient d'*habitus* (*ibid.*, p 11 et 12).

- Le terme de « monde lexical », que nous empruntons à Reinert, s'affranchit de toute « connotation réaliste » pour rendre compte de « mondes imaginaires », ce qui signifie que les mondes lexicaux doivent être compris comme des systèmes de représentations dont l'analyse ne présume pas une analogie avec les objets du monde extérieurs susceptibles d'en influencer le contenu, l'acquisition de connaissances pour reprendre la terminologie de la psychologie cognitive (*Ibid.*, p. 12). Toutefois l'analyse des mondes lexicaux dans un travail de géographie peut déboucher sur la recherche de correspondance entre le Monde extérieur *a posteriori* de l'analyse.

- Le concept de « monde lexicaux » a également l'avantage selon l'auteur de permettre une convergence entre différentes approches s'intéressant au lien entre imaginaires et constructions lexicales. Tout d'abord, celle des sciences cognitives, dans la mesure où selon lui : « Un monde apparaît au niveau cognitif, à travers un ensemble plus ou moins organisé de signes relatifs à des objets, des actes, des jugements, etc. » (*Ibid.*, p 12). L' « approche statistique ne peut étudier cette cohérence d'un monde que globalement, par opposition aux autres mondes [...] on peut [saisir] à travers les frontières entre deux mondes du fait d'une absence d'opérations cognitives reliant ces objets de l'un aux objets de l'autre [cf. les cooccurrences]. « Cette opposition entre mondes s'inscrit dans une discrimination du vocabulaire, dans une opposition de leur traces lexicales » (Reinert, 1993, p. 13).

- Enfin, et surtout, l'utilisation du terme de « mondes » ou univers, au pluriels, insiste sur la diversité des différents points de vue et l'existence de contrastes voire de « conflits » à l'intérieur d'un ensemble de mondes lexicaux faisant système :

« Un 'monde lexical' est la trace du monde propre d'un sujet-énonciateur, trace des objets, qui sont à la fois 'objets du monde' et 'cibles' de son activité ; ce monde est perçu par le sujet selon différents points de vue qui sont autant d'expressions d'un même lieu. Ainsi un point de vue correspond à une position plus consciente et immédiate du sujet-énonciateur alors que le monde dont ce point de vue dépend, a une plus grande permanence, une plus grande stabilité. Il est aussi plus inconscient [...]. Ces mondes n'ont rien d'absolu : ce sont des espaces intermédiaires médiatisant l'action. Ils ne peuvent être définis en eux-mêmes du fait de l'imprécision de leur contour mais sont identifiables par constate ou par conflit. Leur multiplicité conduit à concevoir une démultiplication du sujet-énonciateur. Cette démultiplication est l'expression même de son activité. Elle peut être temporaire. Tout l'effort de construction suivant consiste à unifier ces représentations d'ensemble. Cet essai d'unification de différents points de vue en un système organisé et cohérent passe donc par une étape 'transitoire' où différentes représentations sont en conflit et où le sujet doit se démultiplier pour les maîtriser (c'est dans cette transition que se jouent les stratégies argumentatives : entre la logique et la dialectique). La représentation iconique peut être perçue comme un premier essai de représentation unifiée des conflits entre 'mondes' »

(Reinert, 1993, p. 14-15).

Dans une analyse située dans le champ de la géographie politique, le terme de « monde » prend une résonance toute particulière, notamment au regard de cette idée de conflit. Chaque monde lexical pourrait ainsi rendre compte d'une vision du Monde - une *Weltanschauung*²¹¹ - plus précisément d' « Europe », particulière, la structuration relative des différents mondes lexicaux faisant émerger des idéologies ou récits (*narratives*) d' « Europe » en concurrence dans un même environnement social (O Tuathail, 1996, 1998). Ce type d'analyse inductive s'accommode donc particulièrement bien à une analyse critique de discours

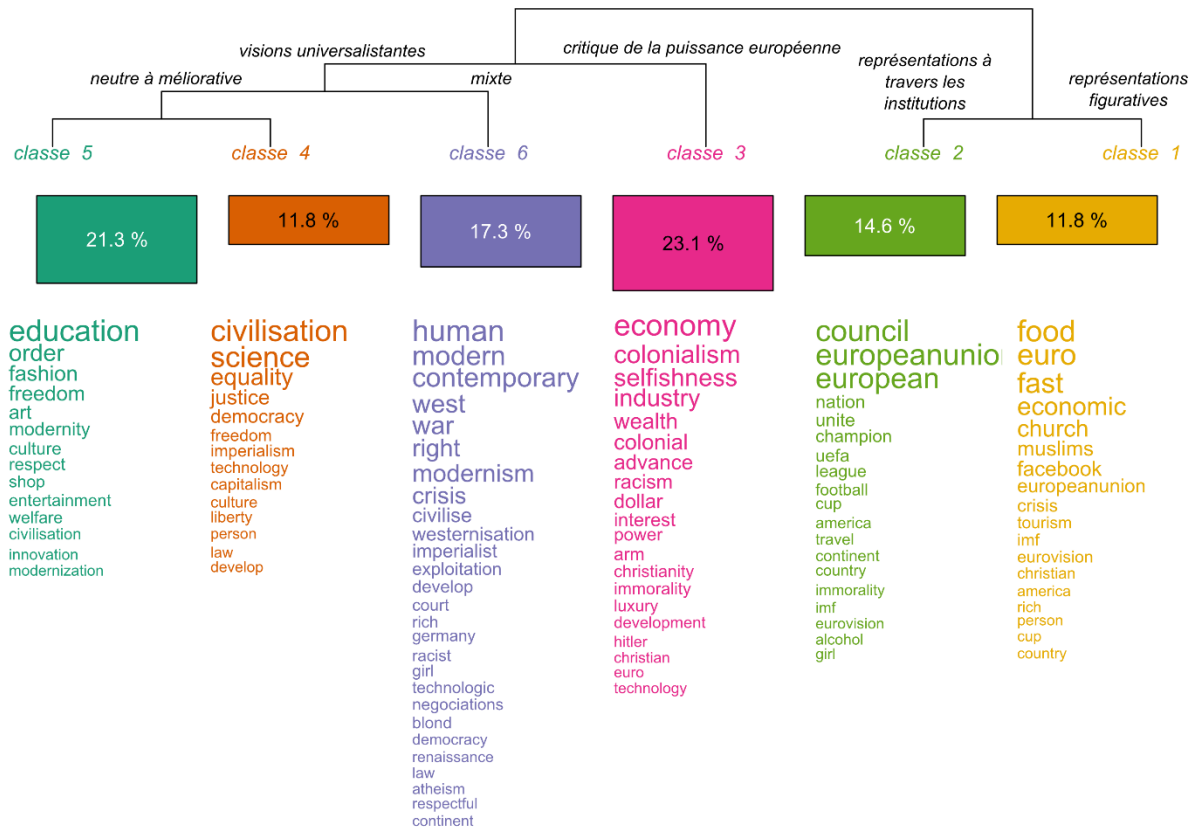
en sciences cognitives et dans le champ de l'étude des représentations sociales par le terme de « point de vue [conçu comme] impliquant en son centre l'existence d'un 'sujet' dans une certaine modalité du faire ou de l'être » avec l'hypothèse selon laquelle de « considérer le vocabulaire d'un énoncé particulier comme une trace pertinente de ce *point de vue* » (Reinert, p.11).

²¹¹ Littéralement « exposition du monde », en philosophie désigne une vision ou conception du monde au sens métaphysique.

géopolitiques concédant l'existence de représentations différenciées et de complexité dans la construction d'une image de l' « Europe » localisée (Moisio et al., 2015).

D'un point de vue méthodologique, l'analyse des divergences entre les différentes formes de représentations individuelles nécessite la construction d'un *tableau lexical entier* (TLE)²¹² : tableau disjonctif complet croisant, en ligne, les réponses des individus interrogés ('énoncés simples' d'un corpus) avec, en colonne, les différents mots ('formes lexicales') identifiées dans les réponses. Au croisement d'une ligne *i* et d'une colonne *j* on lit l'absence (0) ou la présence (1) du *j*^{ème} mot dans la réponse de l'individu *i*. Une Classification Descendante Hiérarchique²¹³ appliquée au TLE permet de faire émerger les univers lexicaux, à partir de la co-présence (cooccurrences) des mots dans les réponses (Reinert, 1983).

Figure 56: Les mondes lexicaux de l' « Europe »



Proportion de de réponses classées : 62% de 528 réponses contenues dans le corpus. Source : Toueille, 2013. Réalisé avec les logiciels Iramutec 0.7 alpha 2 et Inkscape 0.48.4.

6.3.2. Une typologie des représentations de l' « Europe » : deux approches contrastées

Une classification en six classes du corpus associé au terme d' « Europe » identifie plusieurs grands types de champs lexicaux sur la base des ressemblances et oppositions lexicales (Figure 56). La proportion de réponses classées – c'est-à-dire prises en compte dans l'analyse – est de 62%²¹⁴ (une partie des réponses

²¹² Ce tableau disjonctif complet est un tableau hyper-creux : il comporte un grand nombre de zéros, et nécessitent des méthodes appropriées.

²¹³ Une CDH est une classification automatique regroupant les individus sur la base d'un critère d'agrégation et d'une métrique. Cette procédure itérative (algorithmique) regroupe les individus en fonction de leur ressemblance / dissemblance selon l'espace et le critère considéré. A la différence d'une Classification Ascendante Hiérarchique – d'usage courant en géographie, le nombre de classe d'une CDH est déterminé *a priori* par l'utilisateur. Dans le cadre d'une telle analyse, le choix du nombre de classe retenu s'effectue après un certain nombre de tests privilégiant des classes stables, clairement différenciés, si possible, relativement équilibrées et surtout, dans le cadre d'une analyse lexicale, dont les résultats peuvent être interprétés.

²¹⁴ Les réponses qui comportent trop peu de mots ou des mots trop rares ne peuvent, en effet, pas être classées.

est trop différente des mondes lexicaux identifiés pour pouvoir y être classés). Les différentes classes présentent des effectifs différents : de 11 à 21% des réponses classées.

Une approche symbolique de l' « Europe » : institutions et stéréotypes

Une première manière de voir l' « Europe » montre une représentation de l' « Europe » située dans un registre symbolique (classes 1 et 2). Elle s'oppose à une vision plus analytique de l' « Europe » déclinée selon différents registres etc.

L'approche symbolique de l' « Europe » se décompose en deux mondes lexicaux distincts. L'Europe vue à travers les institutions le plan n'est pas suivi par la suite

Dans le premier (classe 2, 12% des réponses classées) l'« Europe » est principalement représentée à travers des intitulés d'organismes politiques internationaux d'envergure régionale. Sont associés à cette notion, la référence à l' « Union Européenne », le « Conseil Européen » ou le « Conseil de l'Europe ». La lecture des réponses caractéristiques²¹⁵ de cette classe révèle le caractère relativement structuré de ces représentations, comme l'illustrent les réponses suivantes :

« european union / european / council / development »^{216 217}

Cette tendance ne se limite pas pour autant aux seules organisations politiques. En effet, nombre d'étudiants associent à ces dernières des organisations culturelles (l'« Eurovision ») mais surtout diverses institutions footballistiques (cf. Encadré 12).

« european union / european / council / european / parliament / uefa²¹⁸ »

« european / cup / european union / european / champions / league / european / council / european / continent »²¹⁹

Ce champ lexical institutionnaliste ne se limite pas non plus à des structures situées à un niveau macro-régional. Les étudiants associent également à l'« Europe » des organisations internationales d'envergure mondiale en citant l'« UNESCO », l'« UNICEF », l'« IMF » ou encore les Nations-Unies²²⁰.

Le second monde lexical (Classe 1, 12% des réponses) révèle une approche plus figurative de l'« Europe » par la citation de termes évoquant des éléments plus concrets d'un mode de vie européen perçu à travers des pratiques culturelles et de consommation, spécifiques. La référence à la monnaie d'échange majoritaire en « Europe », l'« euro » occupe une place centrale dans cet univers : la moitié des étudiants qui s'y réfère appartient à cette classe. La référence à la monnaie unique européenne est, bien entendu, à relier avec la thématique institutionnelle. Ceci explique sans doute la proximité entre ces deux sous ensemble d'un même univers lexical, la monnaie unique étant fréquemment citée en association avec l'« *European Union* », par exemple.

²¹⁵ Une réponse caractéristique désigne ici un segment, c'est-à-dire « une suite d'occurrences consécutives dans le corpus et non séparées par un séparateur », dont le nombre de mentions est significativement plus important d'une classe, d'un monde ou univers lexical (Lebart et Salem, 1994)

²¹⁶ L'ensemble du corpus a été traité sans intégrer de majuscule. La présentation des segments caractéristiques reprend donc cette mise en forme du matériau brut. Les séparateurs de tabulation (« / ») séparent les lexèmes ou formes considérées comme distinctes dans l'analyse.

²¹⁷ Retranscription de la réponse à la question C.2. de l'étudiant n° 458

²¹⁸ *Union of European Football Associations, en français: Union Européenne des Associations de Football, réponse à la question C.2 étudiant n° 440.*

²¹⁹ Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°447.

²²⁰ A une exception près où le terme « *united* » est mentionné pour désigner le club de football anglais « Manchester United ».

Encadré 12: L'« Europe » du football, une région qui semble faire sens pour certains étudiants

Suivre l'actualité footballistique occupe une place de choix dans les loisirs des étudiants, filles comme garçons. L'appartenance à un club de football turc a souvent été évoquée comme un élément particulièrement central dans les entretiens, les trois grands clubs stambouliotes : « *Galatasaray* », « *Fenerbaçe* » et « *Besiktas* » apparaissant comme ceux les plus souvent cités (même si les clubs locaux izmiris et le « *Thazyon Sport* » ont également été mentionnés). L'évolution des différentes compétitions internationales auxquelles participent les clubs comme l'équipe nationale turque font l'objet d'une attention particulière chez les étudiants interrogés²²¹.

Cet intérêt pour ce sport, dans notre population d'étude, semble ici contribuer à la production de quelques représentations particulières de l'« Europe », saisies à travers la mention de diverses compétitions et organismes footballistiques d'envergure régionale. Le terme de « football » est associé à une dizaine de reprises au mot « Europe », celui d'« UEFA » à six reprises, celui d'« *European Champions League* » (4 mentions) et celui de Coupe d'Europe (3 mentions). La présence de quelques noms propres parmi les *hapax* révèle, par ailleurs, ce qui ressemble à des fragments d'un panthéon footballistique chez un étudiant en première année de droit à l'Université Atatürk (Erzurum) :

*« cristiano / ronaldo / lionel / messi / real / madrid / barcelona / jose / mourinho »*²²²

Le football européen, en tant qu'élément concret et expérientiel de l'« Europe » constitue un élément structurant des représentations particulières au sein de la population d'enquête. Cette prééminence du football dans la composition d'un monde lexical clairement identifiable est remarquable, notamment si l'on considère l'absence de référence à d'autres sports dans le corpus ou si l'on compare l'importance relative de ces mentions par rapport aux rares références à une autre forme d'organisation d'envergure régionale non politique : le concours de l'« Eurovision » auquel participe la Turquie depuis 1975.

Par ailleurs, l'« euro » est aussi relié à tout un champ lexical plus focalisé sur une représentation possible d'un mode de vie européen et de pratiques de consommation spécifiques. Cette vision de l'« Europe » comme mode de vie est remarquable dans les listes des réponses caractéristiques de cette classe, comme en témoignent les réponses suivantes :

*« euro / facebook / apple / fast / food »*²²³,

*« fast / food / modern / euro / french / european union »*²²⁴

La locution « fast-food » est souvent présente, comme d'ailleurs quelques noms d'enseignes de multinationales du secteur de la grande distribution, telle que, par exemple, la chaîne de supermarché néerlandaise « Spar », très implantée en Europe centrale (Allemagne, Autriche) ou la firme suédoise d'ameublement « Ikea ». On trouve également, dans ce monde lexical, la référence à une gamme de produits manufacturés de haute technologie (« Ipod ») tout comme à des services de réseaux sociaux sur internet (« Facebook », « Twitter »). L'« Europe » est ici associée à ce qui peut être identifié comme des pratiques de consommations mondialisées. A l'exception du cas de « Spar », ces différentes enseignes sont présentes en Turquie²²⁵. Notons que les téléphones ou autres produits électroniques peuvent apparaître comme particulièrement luxueux et attractifs dans un pays où les taxes d'importation de ces produits sont particulièrement élevés²²⁶.

Le contenu de ce dernier monde lexical n'a rien de surprenant. En effet, l'exercice de la conversion monétaire ne constitue il pas, après tout, l'une des expériences les plus concrètes du voyage ? N'oublions pas non plus que la Turquie a intégré une union douanière avec l'UE et que la circulation de devises européennes y est courante, même si le pays n'est pas membre de la zone euro (cf. Chapitre 2). Les pièces couleur or et platine constituent donc probablement un élément symbolique particulièrement visible et identifiable d'europanité, vu de la Turquie.

²²¹ Il s'est assez vite imposé lors des entretiens qu'il était nécessaire de nous tenir à jour sur l'évolution des championnats nationaux et français.

²²² Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°196.

²²³ Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°633.

²²⁴ Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°166

²²⁵ Source : site internet officiel des magasins SPAR [lien : <https://www.spar.fr/?page=international>, consulté le 09.07.2017].

²²⁶ Certains étudiants ayant effectué des séjours linguistique dans des pays de l'UE ont expliqué, dans des entretiens informels, être revenus de leur voyage avec plusieurs téléphones ou tablettes, compte tenu de la différence de prix avec la Turquie.

L'évocation des réseaux sociaux sur internet n'est pas anecdotique si l'on se réfère à l'importance de ces derniers dans les activités quotidiennes des étudiants, qui rencontrent, par ailleurs, un certain nombre de cartographies célèbres du réseau Facebook (cf. Figure 57). Dans une perspective d'approfondissement, un travail sur les représentations de la notion « Europe » gagnerait à interroger ce rapport entre les éléments symboliques et cognitifs associés à l'« Europe » et les différentes pratiques culturelles, notamment de loisirs et de consommation des étudiants.

Figure 57: Carte des « amitiés » facebook (P. Butler, 2010, détail)



Source : P. Butler, Visualizing Friendships, © Facebook

Aide à la lecture: Cette carte publiée par P. Butler pour le compte du géant des réseaux sociaux californien Facebook modélise les liens entre individus dans le Monde. La focale mise sur la grande Europe révèle le caractère particulièrement intégré de la Turquie par rapport à d'autres pays, comme la Russie ou l'Ukraine par exemple, en 2010. Les turcs comme particulièrement connectés au réseau social, ce qui semble inscrire ce pays de plein pied dans l'Europe, notamment par le contraste lié à l'absence relative d'autres pays, comme la Russie.²²⁷

D'une manière générale, cette approche symbolique de l'« Europe », semble assez descriptive et avant tout caractérisée par le recours à un vocabulaire situé dans une tonalité relativement neutre.

Même s'ils ont tendance à formuler relativement moins souvent des jugements de valeur que les autres catégories, les étudiants partageant cette représentation de l'« Europe » ne semblent pas pour autant l'idéaliser. Dans certaines réponses apparaissent des manifestations d'un rapport d'altérité par l'identification de marqueurs culturels tels que des pratiques culinaires ou une référence au christianisme :

« european union / church / christianity / fast / food / pork / meat »²²⁸
 « european union / fast / food / christian / church »²²⁹.

Cette coexistence de mots au sein d'un même univers lexical suggère que plusieurs représentations ont tendance à se télescoper pour faire émerger des « instantanés » d'« Europe », relativement bigarrés.

²²⁷ Pour une visualisation complète de la carte accompagnée d'un commentaire critique de sa construction géomatique et de sa sémiologie graphique, voir la publication de T. Joliveau, « 500 millions d'amis, la carte de Facebook – 1) Déconstruction » sur son blog *Monde Géonumérique*, url : mondegeonumerique.wordpress.com, publié le 10 janvier 2011, consulté le 06 mai 2017.

²²⁸ Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°209.

²²⁹ Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°207.

L'exemple ci-dessous témoigne de ce mélange où cohabitent le religieux, l'institutionnel et une dimension économique :

« *european union / against / muslims / the / church / economic / crisis* »²³⁰

Pour conclure, ce premier monde lexical symbolique » est loin d'être purement neutre et descriptif. Des thématiques situées dans des registres et des tonalités diverses s'y rencontrent dans des compositions complexes, prenant la forme en quelque sorte la forme de micro-récits, de mises en scènes, figurant divers instantanés d'« Europe », riches de sens.

Un second registre lexical se situe davantage dans une démarche d'évaluation. Les termes utilisés sont à connotation plus abstraite tout en formulant des jugements sur l'« Europe », jugements polarisés entre tonalités clairement négatives, ou positives.

Une approche analytique de l'« Europe » :

Cette seconde vision de l'« Europe » regroupe 4 classes :

Une première (Classe 3), la plus importante en termes d'effectifs (23% des réponses classées) regroupe les réponses des étudiants qui mobilisent un vocabulaire relatif à l'économie. Le terme « *economy* » est d'ailleurs le mot le plus fréquent de cette classe. Le fait qu'il soit parfois accompagné du terme d'« *industry* », comme d'ailleurs celui d'« *advance* », laisse penser que l'« Europe » est ici assimilée à un centre productif. Dans certains cas, ces caractéristiques économiques peuvent s'assimiler à une « puissance » (« *power* ») économique:

« *industry / education / agriculture / economy / euro* »²³¹
« *technology / industry / money / selfishness* »²³²
« *selfishness / exploitation / settled / education / economic / powers* »²³³

Cette idée de puissance économique rencontre celle de la « richesse » (« *wealth* »), également spécifique de cette classe. L'analyse des réponses associées à ces termes suggère que l'« Europe » peut être saisie comme une région caractérisée par son confort matériel, comme en témoignent les termes « luxe » ou « niveau de vie élevé » ;

« *european union / différent / language / colonialism / interest / wealth* »²³⁴

L'« Europe » semble donc ici considérée comme une centre économique, clairement identifiable en tant que « puissance », à travers sa « technologie avancée » et un différentiel de niveau de vie ressenti avec le Turquie. Ce monde lexical révèle peut être une caractéristique du point de vue turc sur l'« Europe », en ce qu'il serait susceptible de transcrire une forme de conscientisation de la position semi-périphérique de la Turquie par rapport au centre européen.

En outre, ce monde lexical ne fait pas référence aux grandes valeurs morales et politiques (« liberté », « démocratie », etc., présentes dans les classes suivantes). Ces dernières sont donc clairement distinctes de l'univers économique dans les représentations des étudiants. La relation entre l'identification d'un centre économique européen et celle d'un éventuel *soft power* est donc loin d'être systématique.

De manière tout aussi remarquable, cette vision de l'« Europe » puissance, saisie au prisme de l'économie, est généralement associée à des mots conférant à ce type de représentations une certaine ambivalence. On trouve en effet dans ce second univers lexical des mots à connotation négatives tels que « égoïsme », « intérêt » et un champ lexical en lien avec la colonisation (« colonialisme », « colonial »). Les réponses les plus caractéristiques de cette classe illustrent assez bien cette idée :

« *economy / arms / industry / colonialism / clash / of* / religion / selfishness* »²³⁵

²³⁰ Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°348.

²³¹ Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°553.

²³² Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°302.

²³³ Réponse à la question C.2 de l'étudiante n°313.

²³⁴ Réponse à la question C.2 de l'étudiante n°330.

²³⁵ Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°179.

Il est possible que le mot « armes », de tonalité négative, s'inscrive dans la thématique économique et industrielle dans la mesure où un certain nombre de pays industriels anciens comptent parmi les premiers producteurs d'armes mondiaux (France, Royaume Uni, Allemagne, etc.).

La présence au sein du même monde lexical de termes relatifs au domaine de l'économie, de la colonisation, ou encore du mot « armes », peut également suggérer que le centre européen peut être considéré comme une puissance rivale dans le voisinage turc, vu d'un pays qui cherche à s'ériger comme une puissance régionale. Différents éléments tirés de l'analyse géohistorique des relations entre l'Anatolie et le centre européen peuvent fournir des éléments d'explications sur le lien effectué par les étudiants entre le terme d'« Europe » et le champ lexical relatif à la colonisation.

Il apparaît, tout d'abord, que saisie dans le temps long et notamment vu de l'extérieur, la colonisation et les différents systèmes techniques et idéologiques qui l'ont animée constituent une spécificité européenne (Grataloup, 2007, 2009). De ce point de vue, la Turquie a tendance à s'extraire de la liste des pays européens si on les définit par rapport à leur statut d'ancienne puissance coloniale. Tout d'abord compte tenu de l'ancienneté des conquêtes de l'empire ottoman jusqu'à sa période d'expansion maximale (XVI-XVII^e siècle), qui rend discutable la comparaison avec les formes de colonisations les plus récentes (période moderne). Ensuite, parce que, comme on l'a rappelé dans le Chapitre 2, l'équivalence entre Turquie et Empire Ottoman peut sembler hasardeuse. Du point de vue de son fonctionnement théorique comme de l'historiographie spécialisée, la composante turque de l'empire ne constitue qu'une identité construite tardivement, souvent par rejet des revendications nationalistes internes (nationalismes des Balkans, nationalismes arabes), qui caractérise la pratique d'une langue, la langue turque et l'appartenance à l'un des *millet*s²³⁸, celui des musulmans sunnites, de l'empire (cf. Chapitre 2). En d'autres termes et en simplifiant à l'extrême, les turcs, qui construisent par la suite la Turquie contemporaine, ne constituaient qu'une composante d'un vaste ensemble unifiant, parfois de manière autoritaire, d'une multitude de peuples vivant dans un même ensemble politique. En acceptant cette vision, qui laisse sans doute la part belle à l'hégémonie turque dans l'empire, il semble donc difficile d'assimiler la logique coloniale fondamentalement ségrégationniste au cadre d'un empire se drapant dans des revendications universalistes.

Enfin, dans une perspective davantage centrée sur la période de déclin de l'empire, la Turquie s'oppose aux puissances coloniales européennes dans le sens où elle a pu être le théâtre d'une forme de colonisation informelle du début du XIX^e siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale par les européens. On sait que les différentes colonisations correspondent aux différentes phases de la mondialisation (Grataloup, 2007). Or, pour reprendre le formalisme d'I. Wallerstein à propos de l'analyse des systèmes mondes dans le temps long, la diffusion du modèle économique capitaliste depuis le centre européen conduisant à l'émergence d'une « économie monde » a abouti à la progressive périphérisation des « empires mondes » situés dans son environnement proche (Wallerstein, 2014). Cette périphérisation est passée en Turquie par la mise en place de relations commerciales asymétriques entre un empire ottoman d'économie à dominante préindustrielle et une « Europe » devenue un centre du Monde de plus en plus prégnant depuis le franchissement du stade industriel. Ces relations asymétriques se sont matérialisées sur le territoire turc par le développement d'une économie extravertie sous contrôle européen depuis les échelles du levant via le système des capitulations et autres concessions aux investisseurs français, allemands, britanniques, italiens, etc. (cf. le cas d'Izmir, Chapitre 4). Ce qu'I. Tekeli qualifie à travers le concept de « système semi-colonial » dans son article célèbre consacré à la morphogénèse du système territorial turc (Tekeli, 1973). D'un certain point de vue donc, même si elle ne s'est jamais formalisée (sauf durant la brève période de la Guerre d'indépendance) par un statut politique ou administratif, le territoire turc actuel a pu apparaître comme un territoire ayant été sous domination au moins partielle des puissances colonialistes européennes.

Néanmoins, l'histoire n'explique pas tout lorsque l'on s'intéresse aux représentations sociales d'une population jeune, et le terme « colonial » peut bien entendu être lié à la perception du centre européen

²³⁶ Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°178.

²³⁷ Réponse à la question C.2 de l'étudiante n°188.

²³⁸ Le terme de « *millet* » dans l'historiographie de l'empire ottoman désigne une communauté religieuse légalement protégée et représentée auprès du sultan. Ce terme a donné celui de « nation » en turc moderne (*milliyet*).

comme centre de diffusion d'un néocolonialisme, qui manifesterait une attitude critique vis-à-vis d'une relation hégémonique du centre européen avec son environnement proche.

Pour finir, cette mise en scène critique de l'« Europe » puissance rejoint une dernière thématique représentée par le terme de « racisme », lui aussi spécifique de cette classe :

« *economy / individualism / racism / negotiations / modern* »²³⁹

C'est donc une image de l'« Europe » comme puissance économique parfois hégémonique qui contribue à structurer ce troisième monde lexical :

Les trois derniers mondes lexicaux qui émergent de ce corpus constituent une représentation universalisante de l'« Europe » autour des thématiques de modernité, culture et civilisation.

La classe 6 (17% des réponses) laisse ainsi émerger un monde lexical davantage focalisé sur la thématique de la modernité, représenté par le terme « *modern* », souvent associé à ceux de « *modernism* » ou de « *contemporary* ». Cette thématique s'accompagne d'une référence aux « droits de l'homme » et à quelques mots faisant référence à la notion d'« occident ». En effet, ce terme (« *west* » - « *batı* », en turc) occupe lui aussi une place centrale dans le vocabulaire spécifique avec celui d'« occidentalisation » (« *batılılaşma* »):

« *modernity / contemporary / human / rights / westernisation / civilising* »²⁴⁰
« *civilisation / modern / démocratic / human / rights / strong / economy* »²⁴¹

Les mots les plus structurants de ce monde lexical ont une connotation globalement neutre ou positive, même si l'ensemble n'est pas monochrome. On note en effet que les termes de « *crisis* », de « *war* » et, dans une moindre mesure le terme « *imperialist* » sont également spécifiques de cette classe. Celui de « *crisis* » est d'ailleurs assez souvent associé au mot « *modern* », bien qu'il soit parfois également associé à d'autres mots non spécifiques de cette classe :

« *negotiations / modern / crisis / germany / france* »²⁴²

On note donc, une nouvelle fois la coprésence dans les réponses de champs lexicaux ambivalents contrastés ? si l'« Europe » semble incarner une certaine « modernité », elle n'en n'est pas moins traversée par la « crise ». Ce dernier terme n'est pas utilisé de manière spécifique par les étudiants développant les visions les plus négatives de l'« Europe ». En revanche celui de « guerre », moins présent dans le corpus, est pour sa part souvent associé avec la locution « droits de l'homme », parfois même intégré dans celle de « Cour Européenne des droits de l'homme », plus rarement avec celle des « cours inquisitoriales »²⁴³ :

« *war / colonial / european / court / of* / human / rights / capital / investment / crime* »²⁴⁴
« *freedom / libertarianism / nationalism / slavery / human rights* »²⁴⁵

Ce champ lexical de la modernité est parfois associé à quelques autres mots à connotation négative:

« *exploitation / contemporary / racist / insincere / modern* »²⁴⁶

²³⁹ Réponse à la question C.2 de l'étudiante n°043.

²⁴⁰ Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°672.

²⁴¹ Réponse à la question C.2 de l'étudiante n°026.

²⁴² Réponse à la question C.2 de l'étudiante n°025.

²⁴³ « *exploitation / crisis / war / courts / of / the inquisition / money* », dans ce cas unique de l'étudiant n°033.

²⁴⁴ Réponse à la question C.2 de l'étudiante n°131.

²⁴⁵ Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°542.

²⁴⁶ Réponse à la question C.2 de l'étudiante n°265.

On conclut de cette analyse des cooccurrences que l'« Europe », comme l'« Occident » à laquelle elle semble parfois s'assimiler, peuvent également être saisis à travers l'idée d'une modernité universalisante, ce qui va dans le sens des thèses avancées par N. Göle sur l'appropriation de cette vision du Monde par les pays qu'elle considère comme non-européens. Ce champ lexical conduit à considérer le concept de modernité localisée développée par l'auteur : une certaine représentation de la modernité, spécifique de la société dans laquelle elle est produite (cf. *supra* et Chapitre 1).

Les deux derniers univers lexicaux forment deux classes relativement proches par leur référence commune à des grandes valeurs morales et politiques.

- *Un cinquième monde lexical*, constitue l'un des plus importants du corpus (classe 5, 21 % des réponses classées). Il regroupe un ensemble de mots qui confèrent une place centrale au mot « *education* », ainsi qu'aux termes « *fashion* », « *art* » et « *culture* ». Ainsi, l'« Europe » apparaît comme un espace de culture, saisie à travers l'éducation, l'architecture, l'art, la mode et le *shopping* :

« *shopping / culture / education / art / fashion* »²⁴⁷

A ces éléments s'associe une thématique centrée sur un ensemble de termes évoquant des valeurs morales et politiques : « *order* », « *liberty* » et « *respect* ». Le terme de « *modernity* » est également présent dans cette classe, ce qui contribue à la rapprocher de la précédente :

« *order / modernity / money / respect / art* »²⁴⁸

Le champ lexical de cette catégorie a la particularité d'associer des mots situés dans une tonalité globalement positive ou neutre :

« *freedom / education / supreme / glory / of* / the* / civil / rights / of* / civilians* »²⁴⁹

- *Le dernier univers lexical* (classe 4 : 12% des réponses classées) s'organise autour du terme de « civilisation », le plus fréquent de la classe, auquel s'ajoutent le mot « *science* » ainsi qu'un certain nombre de grandes valeurs morales telles que « *equality* », « *justice* », « *democracy* », « *freedom* », « *liberty* ». Comme dans le cas précédent, le vocabulaire employé se situe très majoritairement dans une tonalité positive voire neutre :

« *developed / civilisation / equality / freedom / justice* »²⁵⁰
« *science / technology / trip / civilisation / tolerant . people* »²⁵¹

On retrouve ici l'idée selon laquelle l'« Europe » serait donc une civilisation saisie à travers un ensemble de grandes valeurs, une civilisation européenne se teintant d'une dimension universalisante au-delà d'une simple aire culturelle

En conclusion de cette analyse, on peut dire que, d'une manière générale, les étudiants ont tendance à développer des visions de l'« Europe » contrastées et ambivalentes. En effet, à l'exception des deux derniers mondes lexicaux, à la fois relativement proches en terme de contenu (référence à de grandes valeurs morales et politiques) et particulièrement mélioratifs, les autres mondes lexicaux qui émergent du corpus combinent des mots à tonalité positive, et d'autres, négative. L'ambivalence semble donc se situer à l'échelle des individus. Elle n'est pas résultat de la coprésence dans le même corpus de représentations reflétant des opinions qu'on pourrait caricaturalement qualifier de nettement europhobes et d'autres clairement europhiles. Les dissonances semblent situées au niveau des représentations individuelles. En d'autres termes,

²⁴⁷ Réponse à la question C.2 de l'étudiante n°119.

²⁴⁸ Réponse à la question C.2 de l'étudiante n°679.

²⁴⁹ Réponse à la question C.2 de l'étudiante n°544.

²⁵⁰ Réponse à la question C.2 de l'étudiante n°286.

²⁵¹ Réponse à la question C.2 de l'étudiant n°164.

s'il existe, bien sûr, des représentations exclusivement négatives de l'« Europe », comme d'autres exclusivement positives, une grande partie des étudiants développent des représentations ambivalentes.

L'Enquête Eurobaromètre de 2009 avait également noté cette « mixité » (on préférera le terme d'ambivalence) des représentations dans le cas particulier des étudiants turcs (Didelon et *al.*, 2011-b ; Brennetot et *al.*, 2014, p. 28). Comparativement aux autres pays d'enquête, cette hybridité des jugements négatifs et positifs se retrouvent chez les étudiants tunisiens, interrogés à Sfax. Cet autre pays relégués aux portes de l'« Europe » par les européens du centre aurait donc également tendance à produire une représentation relativement distanciée de l'objet en même temps qu'une vision positive.

Cette mise à distance, saisissable à travers une attitude plus critique à l'égard de l'« Europe » pourrait être le fruit d'une intériorisation des discours considérant la Turquie comme extérieure à l'« Europe ». Elle peut également témoigner d'un rejet des jeunes turcs, s'exprimant par : « Ils ne veulent pas de nous, eh bien nous ne voulons pas d'eux ! ».

Une autre hypothèse associant discours ambivalent et distance au centre peut trouver des explications dans un certain rapport de connaissance à l'« Europe ». A la différence des étudiants Chinois, qui dans l'enquête de 2009, avaient tendance à développer des représentations très stéréotypées de cet objet, l'« Europe » constitue pour les étudiants turcs un voisin proche, bien connu, si l'on se réfère à l'intensité des échanges culturels anciens et actuels entretenus entre la Turquie et de nombreux pays d'« Europe » occidentale. L'« Europe » constitue indéniablement un centre régional majeur à leurs yeux : un lieu de concentration de richesses, qui a joué un rôle majeur dans la transformation historique de ce pays, que ce soit au lendemain de la révolution kémaliste ou encore aux différents processus d'europanisation liés à la perspective de l'adhésion à l'UE (cf. Chapitre 2). En revanche, comparativement à la Chine lointaine, les affres de la crise économique mondiale peuvent être davantage perçus dans ce pays voisin de l'épicentre grec et dont l'opinion publique est impliquée et sensibilisée aux problématiques internes l'UE.

Si cette interprétation peut être pertinente, le fait que le Brésil partage avec la Tunisie et la Turquie des représentations ambivalentes dans l'enquête de 2009, conduit à avancer l'argument de la distance avec prudence (*Ibid.*). De nouveau, l'effet de la distance est sans doute complexe, non linéaire et en tout cas non mesurable en kilomètres. Une confrontation plus systématique des représentations turques, tunisiennes et brésiliennes comme de leurs contenus, seraient sur ce point nécessaire pour avancer sur cette hypothèse explicative.

Dans tous les cas, il ressort de ces différents éléments que l'« Europe » semble régulièrement présentée à travers certains attributs de centralité. Ce centre peut être évalué positivement, dans la mesure où il a pu, pour certains conduire à la diffusion de valeurs morales ou politiques : la « démocratie », « l'état de droit ». Pour les étudiants évoquant ces thèmes, l'« Europe » prise au sens large peut donc bénéficier d'un *soft power* lié à l'acquisition de grandes valeurs universalisantes dans la construction des modernités locales spécifiques au contexte turc. Cependant, elle n'en reste pas moins une puissance qui peut aussi être considérée comme hégémonique dans une région durablement instable, souvent en proie aux convoitises des grands empires et grande puissances par lesquelles elle s'est construite. Le centre européen associé à l'héritage de formes d'hégémonies anciennes d'autres plus contemporaines, qu'elles soient liées à ses qualités de centre économique d'envergure régionale et mondiale comme au fait qu'elle est un vecteur de la mondialisation dans la région. Les étudiants les moins enclins à considérer de manière bienveillante ces diverses formes d'hégémonies peuvent donc être poussés à développer des représentations de l'« Europe » plus négatives ou tout du moins plus ambivalentes.

Pourtant, si l'analyse menée fait apparaître l'« Europe » à travers des champs lexicaux évoquant l'idée de centralité, cette dernière est-elle pour autant exclusivement européenne ? Dans un certain nombre de réponses, l'« Europe » apparaît comme un centre économique, développé, ou encore comme le centre de diffusion d'un certain nombre de normes, notamment politique et morale. Or, un fort niveau de développement, le capitalisme ou encore la démocratie, ne sont plus depuis longtemps le monopole des seuls Etats Européens. Un certain nombre de pays de par le Monde surclassent un certain nombre d'Etats européens en termes de puissance industrielle et parfois aussi, en termes de développement. Du point de vue des valeurs politiques, le modèle universalisant de la démocratie française se confronte souvent à son cousin américain, par exemple. Il est donc possible que les différents attributs de l'« Europe » décrits

précédemment ne soient finalement que des déclinaisons particulières de caractéristiques plus généralement assimilables à des ensembles plus vastes (« Occident », par exemple, cf. Chapitre 1).

6.4. Les déterminants des représentations : le rôle central de la localisation

La notion d'« Europe » est donc indiscutablement un objet complexe. Cette diversité des représentations peut-elle s'expliquer par la relative diversité de la population d'enquête ? En d'autres termes, est-ce que les caractéristiques individuelles des étudiants permettent d'identifier des attitudes particulières dans la manière de qualifier l'« Europe ».

La partie précédente a révélé les univers lexicaux des étudiants qui émergent du corpus de mots associés à l'« Europe » par une analyse des cooccurrences de mots dans les réponses. Mais cette approche ne permet pas de répondre à la question : « Qui dit quoi ? » Or on fait l'hypothèse que selon l'appartenance sociale des étudiants et leur parcours géographique, les représentations de l'« Europe » diffèrent. Pour identifier quels sont les facteurs les plus déterminants de la structuration de ces représentations divergentes, nous avons procédé à une Analyse des Correspondances Multiples (ACM) sur le tableau lexical entier (TLE) croisant les mots du vocabulaire avec des caractéristiques individuelles jugées pertinentes pour des produire des représentations différenciées. Une ACM effectuée sur ce tableau de contingence, un peu particulier, met en évidence la structuration du corpus de mots associés à l'« Europe » à la lumière des caractéristiques individuelles des étudiants. Cette analysée multivariée s'accompagne d'une analyse bivariée du vocabulaire spécifique de chaque groupe d'étudiant considéré à travers une variable identifiant un type de caractéristique. Ce type d'opération permet d'identifier les formes lexicales significativement surreprésentées en fonction des différentes modalités de variables décrivant la population d'enquête.

Les variables retenues sont le sexe, la discipline d'étude et la ville d'enquête. Nous avons vérifié au moyen d'une première analyse effectuée variable par variable celles qui produisaient isolément des différences significatives dans l'analyse du vocabulaire spécifique (cf. Tableau 24). D'autres variables recueillies dans l'enquête ne fournissent pas de résultats significatifs sur les mots utilisés (par exemple le niveau socioéconomique).

Tableau 23: Contribution des modalités de variables aux dimensions de l'ACM

Libellé de la variable	Poids relatif	Distance à l'origine	Axe 1 (inertie 24,3%)	Axe 2 (inertie 14,5%)	Axe 3 (inertie 13,6%)	Axe 4 (inertie 11,2%)	Axe 5 (inertie 10,7)
Art	2,418	2,765	11,950	1,385	21,454	37,858	0,050
Commerce / économie	4,156	1,112	4,850	0,758	0,032	0,108	30,682
Ingénierie	4,251	0,995	6,073	1,310	7,283	3,916	1,176
Santé	2,133	3,271	7,592	29,450	0,172	39,922	3,570
Droit et sciences politiques	8,881	0,370	1,953	0,158	1,609	0,008	13,773
SHS	3,161	2,151	5,947	51,079	10,131	3,838	0,001
Ezurum	12,547	0,333	22,104	0,209	1,273	0,610	0,076
Istanbul	4,820	0,886	5,621	6,976	24,144	5,307	0,002
Izmir	7,633	0,573	17,172	2,288	6,043	0,688	0,103
Homme	11,331	0,295	5,601	0,009	0,115	1,470	25,488
Femme	13,669	0,203	4,643	0,007	0,095	1,219	21,127
1 langue	4,930	0,605	4,512	0,667	3,340	1,026	3,107
2 langues	11,504	0,169	0,035	3,401	6,152	0,792	0,223
Plus de 3 langues	8,565	0,336	1,949	2,303	18,157	3,238	0,624

Source : Tourelle, 2013.

6.4.1. La différenciation principale pour parler d' « Europe » : Izmir vs Erzurum...

Le premier axe factoriel explique près d'un quart de la variance du tableau de données (inertie de 24,3%). Il oppose deux manières de saisir l' « Europe » liés principalement à la localisation de l'enquête (cf. Figure 58). Les étudiants d'Erzurum développent un registre plus descriptif à travers un certain nombre d'éléments figuratifs, souvent critiques, cherchant à rendre compte d'un mode de vie européen. On retrouve ainsi la référence à la monnaie unique (« euro »), à l' « alcool »²⁵², ainsi qu'à des éléments liés à des pratiques culturelles liées à des pratiques musicales, cinématographiques ou alimentaires (« rock », « n », « roll », « cinéma », « chocolat ») ou encore religieuses (« catholic », « atheism », « reform »). Quelques termes en rapport avec la sexualité occupent également une place importante (« sex », « gay », « homosexuality », « adultery ») dans cette opposition. On retrouve aussi un certain nombre de noms propres, avec des toponymes, (« Paris », « Romania ») et le terme « Tower », situé à proximité du mot « Eifel », auxquels viennent s'ajouter des marques (« facebook », « Apple », « Twitter », « Spar », « Ipad »). Le vocabulaire développé par ces étudiants a également tendance à y associer des intitulés d'organisations politiques, comme le révèle la présence de l'adjectif « European », le terme de « Council », ou sportifs (« champions », « league », « cup »). Les étudiants d'Erzurum, recourent ainsi à des termes plus concrets, parfois plus critiques (cf. analyse du vocabulaire spécifique, Figure 58 58). Cette manière d'appréhender l' « Europe » révèle également une tendance à évaluer négativement cet objet, comme le suggèrent les termes « immorality », « barbarian » ou encore « adultery ». Une forme de jugement moral semble émerger ici, ainsi que des éléments pointant des différences culturelles, des plus anodines au plus connotées idéologiquement.

A l'inverse, les étudiants d'Izmir ont recours à des termes ont davantage tendance à développer un champ lexical plus abstrait, centré sur les notions de « modernité » et d' « histoire » : « civilisation », « modernity », « civilized », « contemporary », « modern », « history ». Ces termes trouvent des échos selon qu'on les rattache avec des éléments situés du côté de la thématique du mode de vie, (thématique du développement et du progrès : « welfare », « development », « comfort ») ou alors des éléments développant une vision « patrimoniale » de l' « Europe » (« architecture », « art »). D'une manière générale (à l'exception du terme de « chaos ») l'ensemble des mots associés à l' « Europe » se situent, dans une tonalité neutre voire positive. Cette vision de l' « Europe » à travers ses caractéristiques économiques et un héritage historique s'associe également à d'autres qui font davantage référence à quelques grandes valeurs universalisantes (« equality », « education »), ce qui renforce l'idée selon laquelle une vision de l' « Europe » saisie au prisme de la modernité constitue un positionnement idéologique particulièrement identifiable et structuré. Deux termes plus détachés de ces thématiques (« fashion » et « negotiations ») sont également situés du côté de ces représentations du monde.

Le vocabulaire développé par les étudiants de ces deux villes d'enquête se structure à travers une opposition entre une qui cherche à caractériser l' « Europe » comme une aire culturelle, attitude, qui va de pair, comme on l'a vu dans la section précédente avec le fait d'adopter un vocabulaire plus souvent situé dans une tonalité négative, et une vision plus universalisante de l' « Europe », qui convoque des termes relativement abstraits et situés dans des tonalités neutres, voire positives.

6.4.2. Sciences Humaines et Sociales opposées au domaine de la Santé

Le second axe factoriel (inertie de 14,5%) se focalise sur une opposition exclusivement disciplinaire entre étudiants de SHS et étudiants du secteur la santé. On sait que cette opposition reflète une opposition sociale entre des disciplines se distinguant par des capitaux culturels relativement faibles (Géographie et Sociologie) face à des étudiants en médecine déclarant les niveaux de capitaux les plus élevés dans la population d'étude. Cette opposition disciplinaire rend compte de visions du monde sensiblement différentes en fonction de la position socio-économique des individus dans la population étudiante.

²⁵² Le mot alcool semble souvent dénoter un jugement de valeur quand on le replace dans son contexte d'apparition : « technologie avancée colonialisme prostitution immoralité alcool » (réponse de l'étudiant n°381).

Les étudiants en SHS ont tendance à citer quelques organismes politiques et sportifs (présence de l'adjectif « *European* », des noms « *Council* », « *Cup* », « *Champions* », « *League* », « *UEFA* », « *football* » et de la locution « *European Union* » – cf. vocabulaire spécifique, Tableau 24). A ces éléments, s'ajoutent des mots caractérisant des formes d'organisation sociales et politiques : « *standards* » (sans doute à travers l'expression « *standard of life* »), « *laïcism* », « *history* », « *westernisation* », « *nationalism* », « *capitalism* », « *rights* », auxquels s'ajoutent d'autres termes de dimension analytique mais situés dans une tonalité négative : « *imperialism* », « *barbarian* », « *unpopular* ». Encore une fois, ce type d'observation est complexe et doit être nuancée dans la mesure où ces étudiants partagent également comme caractéristique de recourir à l'adjectif « *beautiful* ».

A l'inverse, les étudiants en médecine désignent plus fréquemment certaines pratiques de consommations en lien avec la santé (« *alcohol* », « *chocolate* ») et des termes en rapport avec la sexualité ou la famille (« *homosexuality* », « *adultery* », « *sex* », « *gay* », « *marriage* » – ces deux derniers éléments appartenant généralement à la même locution dans les réponses, « *family* »). Ils ont également la particularité faire plus souvent mention de toponymes: « *Romania* », « *Paris* », « *England* », « *France* », « *Germany* » (cf. vocabulaire spécifique, Tableau 24). Contrairement au cas précédent, plus porté sur la mention de la laïcité et d'idéologies laïques, ces étudiants ont se référer au champ lexical de la religion et du christianisme pour évoquer l'« Europe » (« *catholic* », « *Reform* », « *Christianity* »). Il semble se dégager une représentations que l'on pourrait qualifier de pathologique de la société européenne (pour les médecins, la référence à l'alcool peut s'entendre d'un point de vue disciplinaire, à travers les risques liées à la consommation excessive de boisson alcoolisées, cf. Tableau 24), soit comme une évaluation morale (compte tenu de la coprésence religion, de la référence à l'alcool et d'éléments en rapport avec les formes d'organisation sociales de la sexualité).

6.4.3. Un particularisme stambouliote (Axes 3 et 4)

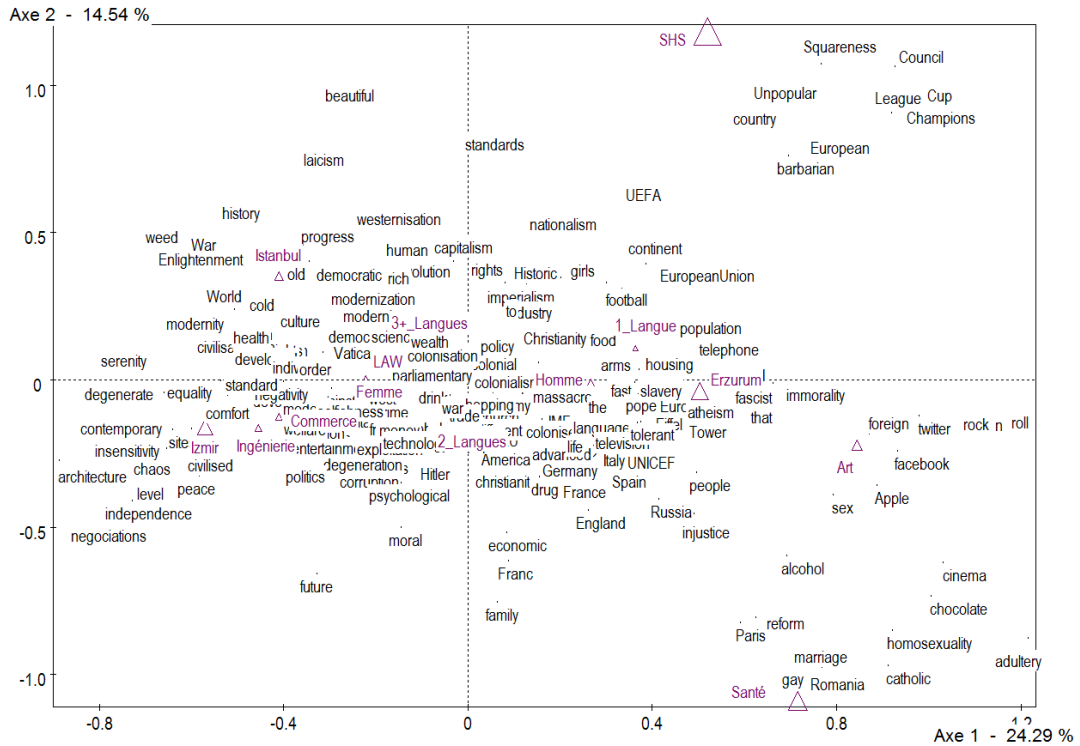
Le troisième axe factoriel, d'une puissance explicative équivalente au précédent (inertie de 14%), fait intervenir la troisième ville d'enquête, Istanbul. Les étudiants enquêtés dans cette ville ont tendance à partager le champ lexical de ceux inscrits en art et des étudiants parlant plus de trois langues (dont on sait qu'ils sont plus nombreux dans les universités de cette ville). Cette vision du monde s'oppose à celle des étudiants en SHS et en ingénierie (catégorie absente à Istanbul). Compte tenu des contributions des trois premières variables, c'est donc surtout l'effet de site identifiant la ville d'enquête d'Istanbul combiné aux étudiants en art et en langue qui structurent ce troisième axe.

Les premiers développent un vocabulaire relativement diversifié, au sein duquel la référence à la thématique des droits de l'homme semble occuper une place centrale (« *human* », « *rights* »). Ce terme rencontre celui de « *war* », ainsi qu'un certain nombre de grandes valeurs et principes politiques : « *democracy* », « *order* », « *liberty* ». Mais on trouve également proche de ces étudiants l'usage d'un terme relativement ambivalent : « *nationalism* ». La référence à la thématique des droits humains être reliée aux enjeux posé par le droit international en la matière et aux organismes censés le faire respecter, dans la mesure où l'on trouve également de ce côté de l'axe les termes de « *policy* », « *foreign* » et « *war* ». A côté de ces éléments plutôt en faveur d'une vision universalisante de l'« Europe », telle qu'elle peut être saisie à travers des grands principes dont elle serait le pôle émetteur, on trouve tout un ensemble de termes identifiant l'« Europe » à une culture inscrite dans le temps long, comme le suggère les termes de « *culture* », « *art* », « *history* », « *old* », le « *Vatican* » mais également les terme de « *révolution* » et « *enlightenment* » (renaissance). Ces éléments soulignent une vision d'« Europe » saisie à travers une esthétique et une culture historique, voire à travers sa dimension patrimoniale. Certains étudiants ajoutent à ces éléments des mots dénotant évaluation esthétique (« *beautiful* ») ou des formes de cultures plus récentes (« *rock* », « *n* », « *roll* »).

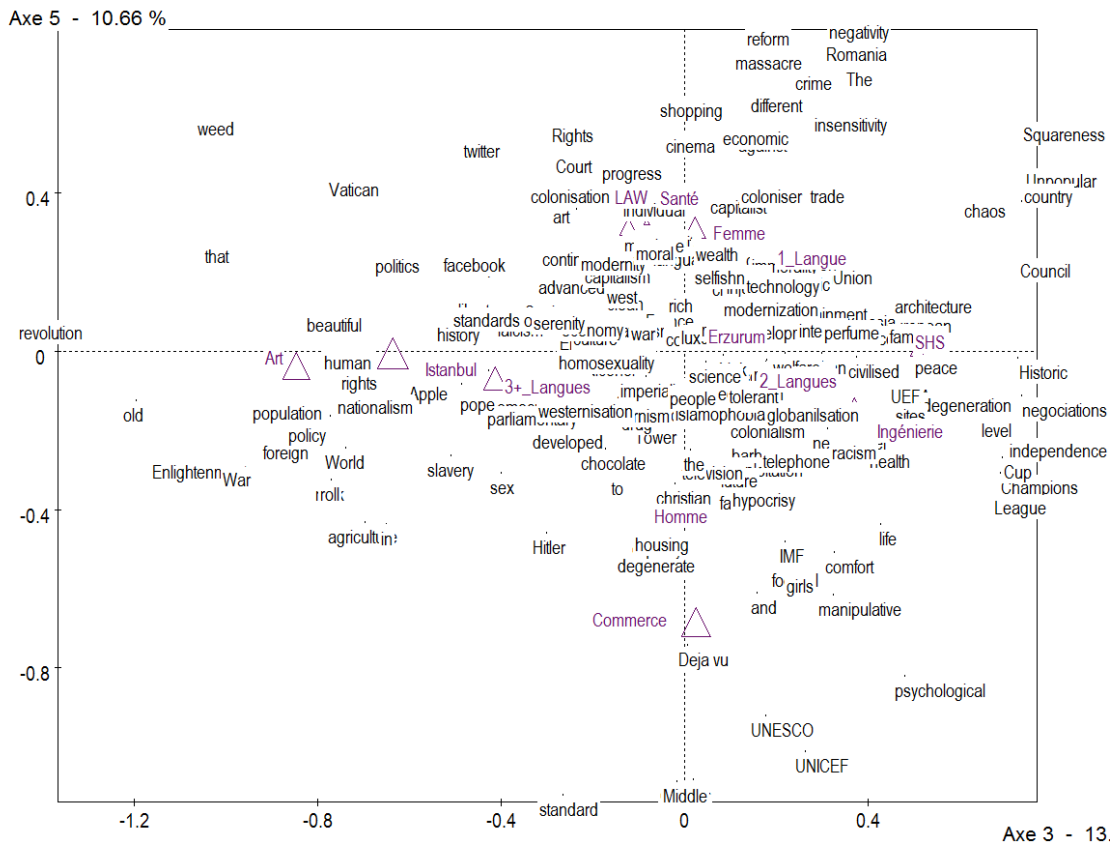
Les étudiants de l'Université Galatasaray, principalement, ont tendance à saisir l'« Europe » comme le produit d'un héritage historique d'une certaine forme de culture et d'un certain nombre de valeurs (référence aux termes « *history* », « *culture* », « *art* », « *old* » et « *civilisation* », etc. – cf. vocabulaire spécifique, Tableau 24). D'une manière générale, la notion d'« Europe » se charge ici du contenu ambivalent des mots « *culture* » et « *civilisation* », la culture « Européenne » pouvant être définie tant par des éléments relativement

Figure 58: Une structuration du corpus « Europe » en fonction des caractéristiques des étudiants

a) (Axes 1 et 2)



b) Axe 3 et 5



Source : Toureille, 2013. Auteur, Toureille, 2016. Réalisé avec le module *TextMining* du logiciel Spad8.

Tableau 24: Vocabulaire spécifique des étudiants selon quelques caractéristiques individuelles ²⁵³

Modalités	Nb d'étudiants	% de réponses	Nb de mots distincts	% de mots distincts	Nb moyen de mots par réponse	Mots spécifiques	Exemples de réponses type
Erzurum	260	70%	442	37%	3,2	European, council, European Union, Euro, NATO, Europe, alcohol, homosexuality, UNESCO, colonizer, perfume	European / Cup / European Union / European / Champions / League / European / Council / European / continent (étudiant. 447)
Istanbul	97	75%	226	49%	3,5	Human, history, respect, culture, rights, art, modernity, visa, old civilization, order, capitalism	Civilisation / human / rights / renaissance / history / art (étudiant 490)
Izmir	171	86%	264	40%	3,3	Civilisation, education, contemporary, modern, racism, civilised, comfort, development, exploitation, welfare, crisis, entertainment	Contemporary / civilisation / technology / education / welfare (étudiante n° 256)
Femmes	328	89%	465	43%	3,3	Development, art, fashion, respect, technology, modernity, economic, education, modern, civilisation, culture, capitalist	Modern / education / technology / fashion / economy (étudiante n°101)
Hommes	375	63%	405	34%	3,2	Football, life, sex, Europe	European Union / colonialism / imperialism / quality / of / life / social / life (étudiant n° 441)
Art	95	57%	142	60%	2,5	Facebook, euro, sex,, liberty, Europe, rights	Euro / facebook / apple / fast / food (étudiant n° 632)
commerce/ économie	115	87%	184	48%	3,3	UNESCO, EU, education, UNICEF, civilization, freedom, equality, justice	Contemporary / civilisation / technology / education / welfare (étudiante n° 256)
ingénierie	114	85%	203	51%	3,5	Parfume, pardon, drink, modern, life, civilisation	Freedom / modern / life / money / technology (étudiant n° 619)
Santé	75	55%	115	57%	2,7	Alcohol, homosexuality, economic, reform, prostitution tourism, England	West / reform / renaissance / advanced / economic / crisis (étudiante n° 400)
droit	220	79%	317	40%	3,6	Church, coloniser, selfishness, christianity	Christianity / European Union / church / fast / food / Euro (étudiante n° 167)
SHS	84	84%		45%	3,5	European, council, European Union, League, country, champions, UEFA, cultural, football, capitalism, AET, Cup, Unpopular, squareness, comfortable, council	European / Cup / European Union / European / Champions / League / European / council / IMF (étudiant n° 447)
Parle 1 langue	156	71%	191	41%	3,0	European, European Union	European / council / immorality / European Union / Squareness / NATO (étudiante n° 430)
2 langues	296	81%	299	30%	3,4	Coloniser, money	Capitalist / coloonlyser / technology / money (étudiante n° 175)
+ de 3 langues	250	72%	259	32%	3,3	Human, culture, rights, art, developed	Civilisation / human / rights / renaissance / history / art (étudiante n° 490)

Source : Tourelle, 2013.

²⁵³ 167 étudiants ont toujours vécu dans les villes d'enquêtes.

abstrait qu'à travers son rôle dans la diffusion d'un modèle de pensée véhiculé par un certain nombre de valeurs à portée générale allant de la modernité à la démocratie.

D'une manière générale, la tonalité du vocabulaire situé du côté de cet axe se situe sur une palette allant du neutre au positif, même si quelques mots de tonalité relativement négatifs peuvent émerger (« *war* »), comme plus neutres relatifs au champ lexical de l'économie ou du mode de vie (« *euro* », « *economy* »).

Les spécificités de cette vision du Monde s'éclairent surtout à la lecture des préférences lexicales des étudiants en SHS et en ingénierie, qui à la différence des précédents partagent une vision du Monde davantage centrée sur une « Europe » saisie à travers les institutions et un vocabulaire à tonalité nettement plus négative. Les deux formes lexicales qui contribuent le plus à cette partie de l'axe sont l'adjectif « *European* » ainsi que la locution « *European Union* ». Ces éléments rejoignent encore une fois les institutions footballistiques, elles aussi assez bien représentées : « *Council* », « *Cup* », « *Champions* », « *UEFA* ». Ces termes d'accompagnent souvent d'une évaluation nettement négative de l'« Europe » : « *unpopular* », « *chaos* », « *degeneration* », « *racism* ». L'évaluation politique n'est pas loin, si l'on note la présence des termes « *independence* » et « *historic* ».

La propension des étudiants de SHS, notamment de géographie, à produire des représentations du Monde relativement critiques à l'égard de l'« Europe », peut s'expliquer par le contexte disciplinaire turc, fournissant un terreau particulièrement propice à une idéologie plus nationaliste. En effet, en reprenant les mots de F. Pérouse : « même dans le supérieur, le but de la géographie reste finalement, un peu à l'instar de la géographie de la Troisième République française, de faire aimer son pays comme un tout certes diversifié, mais sacré et indivisible » (Pérouse, 2011, p.2). L'auteur considère que « nous sommes en présence d'une géographie sous contrainte institutionnelle et idéologique » (*Ibid.*, p.4).

Concernant cette variable identifiant le lieu d'enquête, on observe une opposition Est-Ouest (Erzurum/Izmir) sur laquelle semble se greffer un particularisme stambouliote. L'origine de ces particularismes peut étonner compte tenu de la mobilité résidentielle observée au sein de la population d'étude (cf. Chapitre 4). Elle reste cependant une constante dans l'ensemble des analyses menées sur les résultats des différentes questions d'enquêtes pour le contexte turc, que ces analyses portent sur l'enquête de 2013 (cf. chapitre 9) ou de 2009 (Guérin-Pace et *al.*, 2014). Les proximités lexicales entre les étudiants stambouliotes et les étudiants parlant le plus de langues est sans doute lié à la corrélation entre ces variables. Elles mettent néanmoins en évidence les caractéristiques de l'universitaire majoritairement enquêtée dans cette ville : université francophone, élitiste, ouverte sur l'« Europe », l'ensemble de ces particularités peut sans doute jouer un rôle dans la sensibilisation des étudiants à cette partie du Monde (au même titre que le fait de parler davantage de langues). De fait, il n'est peut-être pas étonnant de voir les étudiants de cette université développer un vocabulaire plus acquis à l'idéologie d'une « Europe » universalisante face à des étudiants d'Erzurum plus prompts à considérer cet espace de manière plus détachée, plus descriptive et sans doute plus critique. Passé ces éléments d'interprétation possible des effets de lieux, les proximités entre les étudiants d'Izmir et ceux d'Istanbul face aux étudiants d'Erzurum persistent. Difficile de savoir quels effets indirects de la localisation (Est/Ouest), de la hiérarchie urbaine ou de la hiérarchie universitaire priment dans l'explication.

Dans tous les cas, ils sont sans doute multiples et complexes : les caractéristiques socio-économiques des trois universités sont profondément antagonistes, avec d'un côté une université franco-turque élitiste, située dans une métropole mondiale fortement connectée au système monde mondialisé face à une ville périphérique, située pour sa part dans un confins oriental du territoire national turc, et une université située à un niveau intermédiaire (Izmir). Ces représentations différentes sont liées aux positions relatives de ces villes dans la hiérarchie urbaine turque et à la plus ou moins grande intégration de ces territoires dans l'archipel mégapolitain mondial ou s'il s'agit de la retranscription d'un antagonisme est-ouest, dans la mesure où la ville la plus petite se trouve être également celle la plus orientale. L'apport respectif de chacun de ces facteurs, qui agissent probablement de concert sur la structuration des représentations du Monde devra faire l'objet d'investigation supplémentaire pour analyser leur influence respective sur celles-ci. Dans tous les cas, des particularismes locaux semblent clairement s'affirmer entre ces représentations situées de l'« Europe ».

Un quatrième axe, d'une puissance explicative légèrement moins importante redonne une place prééminente aux modalités identifiant les étudiants du secteur de la santé face aux étudiants en art. La redondance de ces modalités dans l'analyse suggère l'existence d'une diversité de points de vue à l'intérieur des catégories disciplinaires comme en témoigne le vocabulaire spécifique attaché à ces deux disciplines qui se situe dans des registres très différents (cf. vocabulaire spécifique, Tableau 24).

6.4.4. Quand le sexe s'en mêle : des divergences entre étudiants et étudiantes

La structuration du corpus s'effectue avant tout sur des critères de localisation et de domaines d'études et ensuite seulement sur des caractéristiques individuelles. Ainsi il faut attendre le cinquième axe d'une puissance explicative relativement équivalente au quatrième (11% de l'inertie) pour observer l'effet du genre, comme construction sociale, sur les représentations de l'« Europe ». Les étudiants et les étudiantes semblent effectivement convoquer des représentations significativement différentes de l'« Europe ».

Les étudiants de sexe masculin et les économistes semblent ainsi partager quelques proximités lexicales. Les étudiants de sexe masculin ont ainsi tendance à faire référence au « *football* », « *girls* » et « *Europe* » (cf. Tableau 24). Ceux inscrits en économie ou en commerce mentionnent plus souvent des intitulés d'organisations internationales (« *UNESCO* », « *UNICEF* ») ainsi que la référence au sigle « *EU* » ainsi qu'à quelques notions plus générales telles que le terme de « *civilization* » ou quelques grandes valeurs politiques ; « *freedom* », « *equality* », « *justice* ».

De leur côté, les étudiantes développent un vocabulaire spécifique plus étendu, qui se caractérise par une tonalité globalement positive. On trouve ainsi la référence à un certain nombre de grandes valeurs à connotation plutôt positive : « *development* », « *respect* », « *technology* », « *modernity* », « *education* », « *art* », « *modern* », « *civilization* », « *economic* », « *culture* » ainsi que le terme plus ambivalent de « *capitalist* ». La thématique de la culture et du mode de vie ressort donc, à travers la référence à la culture et à l'art ainsi la référence à la mode (« *fashion* »)

Pour conclure, les caractéristiques individuelles des étudiants éclairent le contenu des représentations et la manière dont celles-ci se forment dans les parcours individuels, que ce soit par les parcours géographiques (principalement le lieu d'étude), le domaine d'étude, auxquels s'ajoutent un indicateur d'ouverture (nombre de langues parlées) et des sensibilités féminine ou masculine. Compte tenu du faible nombre d'individus concernés, il n'a pas été possible de faire émerger des spécificités lexicales en fonction des variables qualifiant les expériences de mobilités individuelle ou familiale, comme il ne nous a pas été possible de dégager clairement des différences liées aux capitaux sociaux et économiques.

Sur la base de ces résultats, on peut noter la prédominance des facteurs géographiques dans la structuration des représentations. L'existence de variations interdisciplinaires est aussi déterminante, compte tenu de l'influence des premières années d'études sur la construction intellectuelle de jeunes adultes, l'importance des effets de la localisation (lieu d'enquête) et du sexe sont particulièrement remarquables.

L'importance de la divergence entre étudiants enquêtés à l'Est et à l'Ouest du pays n'est pas sans évoquer la question du tracé des limites de l'« Europe » et la manière dont ces tracés s'appliquent au territoire turc.

En effet, comme on l'a vu dans le Chapitre 5, il existe des différentes manières de tracer les limites de la région « Europe ». Ces différences opposent des étudiants considérant la Turquie comme une entité sécable et d'autres la considérant comme insécable (soit exclusivement européenne, soit exclusivement non-européenne). A l'intérieur de ces deux catégories, les étudiants pouvaient intégrer une part variable de leur pays à l'« Europe », les étudiants effectuant des tracés insécable pouvant choisir d'exclure ou au contraire d'inclure la totalité de leur pays à l'« Europe » quand d'autres pouvaient choisir d'y inclure la seule Thrace orientale, à laquelle pouvait s'ajouter dans certains cas l'Anatolie.

Dans la mesure où l'existence d'une opposition est-ouest émerge dans la manière de considérer l'« Europe » à travers les mots qui sont associé à son nom, il semble pertinent de voir si cette divergence rencontre des attitudes différenciées dans la manière de délimiter l'« Europe » au niveau de la Turquie. Y-a-t-il un lien entre le type de vocabulaire mobilisé pour dire l'« Europe » et la manière faire passer sa limite

en Turquie ? La tonalité des différents lexiques utilisés peuvent également correspondre à une évaluation du caractère plus ou moins européen de la Turquie. D'une certaine manière, la plus grande inclusion de la Turquie à l'« Europe » correspondrait à une forme d'évaluation proxémique²⁵⁴. Elle serait donc un indice du fait, pour les étudiants, de se sentir plus ou moins proche, voire intégré ou moins intégré/adhérer cette notion-région.

Par ailleurs, d'un point de vue purement méthodologique, le fait que la structure du corpus saisie à travers son analyse interne (analyse des mondes lexicaux) ne corresponde pas véritablement aux configurations observées *via* l'introduction de paramètres externes (analyse du lexique à travers le TLA) suggère les limites d'une analyse se focalisant sur une explication des divergences lexicales saisies au prisme des seules caractéristiques individuelles dans le cas de notre corpus (localisation de l'enquête et profil sociodémographique). En d'autres termes, la structuration sociale des représentations ne recouvre qu'imparfaitement les mondes lexicaux produits par nos populations d'enquête-énonciateurs. Ce résultat peut être l'indice d'une relative indépendance de ces représentations par rapport à la position sociale des individus et géographique. Ce qui signifie que les manières de saisir l'« Europe » par les mots varient voire divergent à l'intérieur même des différentes catégories sociales considérées.

L'existence d'une correspondance entre les manières de découper l'« Europe » et les manières de l'énoncer suggérerait que l'image que les étudiants se font de l'« Europe » ferait peut être système : un système de représentations combinant vision par l'espace (région) et par les mots (notion), ce système étant lui-même composé de différents imaginaires et idéologies divergentes relatifs à l'évaluation de cet objet.

6.4.5. Des mots et des cartes : des représentations qui font système

Existe-t-il donc une correspondance entre la manière de définir l'« Europe » et celle d'en tracer les limites sur une carte ? Pour répondre à cette question on se focalisera sur les réponses des 364 étudiants ayant répondu aux deux questions d'enquête (question C.1. et C.2. du questionnaire, cf. Annexe 3), ce qui correspond à environ un étudiant enquêté sur deux. Quatre formes de codages avaient été retenues pour l'analyse du découpage géographique (cf. Chapitre. 5.). On reprendra donc ces quatre modalités (sécable/insécable, inclue/exclue²⁵⁵) pour observer si cette entrée qui privilégie un mode de représentation visuelle de l'« Europe » est confortée ou non par la manière de dire, etc.

L'analyse du vocabulaire spécifique à l'aune de cette variable de découpage révèle quelques spécificités remarquables (cf. Tableau 25). En premier lieu, les étudiants considérant que la limite de l'« Europe » se situe au niveau du Bosphore ont tendance à associer plus souvent à cette notion la référence à deux pays (les « Etats-Unis » et l'« Italie ») ainsi qu'à travers la référence à la monnaie unique (« euro ») et aux termes plus abstraits de « christianisme » et d'« histoire ». Il est intéressant de noter que cette référence à l'histoire et à une religion rencontre donc le type de découpage du Monde finalement le plus proche d'une vision continentale de l'« Europe ».

A l'inverse, les étudiants qui intègrent tout ou partie de leur territoire à l'« Europe » (Turquie intégrée dans son intégralité ou jusqu'à une partie de l'Anatolie) font plus souvent référence à des termes abstraits, relativement généraux : « modernité », « contemporanéité », « liberté », qui évoquent une définition plutôt universalisante de l'« Europe ». Dans le cas de ces deux types de découpages, le vocabulaire convoqué n'est pas pour autant situé dans une tonalité exclusivement neutre ou positive, dans la mesure où les étudiants découpant la Turquie au niveau de l'Anatolie ont tendance à plus souvent faire référence à la « crise ». De la même manière, les étudiants qui incluent l'ensemble de leur pays à l'« Europe » évoquent le terme de « colonialisme », ce qui révèle une nouvelle fois l'existence d'attitudes ambivalentes malgré une tonalité générale du vocabulaire relativement positive.

²⁵⁴ Nous utilisons ce terme dans un sens légèrement remanié de celui développé par J.-S. Hall, dans son ouvrage, *La Dimension cachée* : la proxémique désignerait donc la mise à distance d'autrui, ici défini par une notion (« Europe »), cette distance à autrui étant déterminé par l'inconscient et la culture et donc par le rapport de distanciation à l'« Europe » suggéré par la tonalité du vocabulaire utilisé (J.-S. Hall, 1967).

²⁵⁵ 1) une première correspond donc aux étudiants qui ont choisi d'exclure la Turquie dans son intégralité de l'« Europe », 2) ceux qui ont choisi de n'y inclure que la Thrace orientale, 3) ceux qui ont intégré une portion du territoire turque compris entre le Bosphore et la limite orientale de l'Anatolie et 4) enfin, ceux qui ont intégré le pays dans son intégralité.

Tableau 25: Vocabulaire spécifique des étudiants en fonction du type de tracé appliqué à la Turquie

Type de tracé	Nb de réponses	% de répondants	Nb de mots distincts	% de mots distincts	Nb. moyen de mots par réponse	Mots spécifique	Exemples
Anatolie	36		89	63%	3,9	Modern, fashion, contemporary, liberty	negociations, modern, crisis, germany, France (étudiant n° 55)
Bosphore	173		295	40%	4,3	Us, christianity, euro, italy, history	euro / pope / christianity / fashion / freedom (étudiant n° 194)
Complètement intégrée	69		170	55%	4,6	Development, education, power, language, wealth, colonialism	Self / reliance / education / money / language / development (étudiante n° 334)
Complètement exclue	86		218	60%	4,2	Racism, colonial, football, selfishness, the*, exploitation	Exploitation / racism / crisis / benefit / insincerity (étudiant n° 459)

* forme non prise en compte dans l'analyse (mot vide). Source : Toureille, 2013, n = 364 étudiants.

En outre ces deux ensembles référence à des éléments liés à la thématique du niveau de vie et à l'économie, *via* la référence au terme de « *development* », « *wealth* » ou « *éducation* ». On retrouverait en quelque sorte la tendance observée par N. Monceau dans l'analyse les discours de politiques français, chez les étudiants turcs. Ceux produisant une grille de lecture (géo)économique de l'« Europe » auraient ainsi tendance à plus souvent considérer la Turquie comme européenne (Cautrès et Monceau, 2010).

Ce groupe d'étudiants se distingue du précédent par une référence davantage centré sur la référence au champ lexical de l'économie et des valeurs politiques que le groupe précédent, faisant davantage référence à l'histoire et à la thématique religieuse. En outre, il se distingue nettement du groupe d'étudiants excluant la totalité de leur pays de l'« Europe » qui se caractérisent par un vocabulaire beaucoup plus marqué négativement.

Les étudiants qui effectuent des tracés excluant l'intégralité du pays d'« Europe » développement un vocabulaire spécifique presque exclusivement connoté péjorativement. Ainsi, la référence au « racisme », à l'« égoïsme » (« *selfishness* »), à l'« exploitation » et à la mention de l'adjectif « colonial », y rencontrent les termes plus neutres de « football » et d'« Europe ». Difficile de ne pas interpréter le recours à ces différents éléments comme la manifestation d'une prise de distance voire d'une critique de l'entité européenne.

L'analyse croisée des modalités de traçage des limites de l'« Europe » au niveau de la « Turquie » avec le type de vocabulaire utilisé semble donc mettre en avant deux logiques différentes :

- Les représentations les plus partagées (dominantes), qui correspondent à un découpage simili-continentale, sont produites par les étudiants ayant tendance à plus souvent considérer l'« Europe » au prisme de l'histoire et de ses caractéristiques religieuses.

- A l'inverse, les représentations minoritaires, (moins fréquents) préférant d'exclure ou d'inclure partiellement ou totalement leur pays à l'« Europe » obéissent davantage à une logique proxémique : les visions les plus inclusives ont tendance à déployer un vocabulaire à la fois plus neutre, universalisant et centré sur l'économie que les visions exclusives nettement péjoratives.

Ce constat questionne donc l'existence d'un double processus dans la structuration des représentations de l'Europe : une première construite sur l'opposition entre les représentations les plus partagées et une seconde au sein des représentations minoritaires montrant un positionnement et donc une implication plus intense de l'énonciateur par rapport à l'objet considéré. En d'autres termes, les types de découpages les moins fréquents (notamment l'inclusion et l'exclusion complète du pays) caractérisent les attitudes dénotant d'un jugement.

Ce résultat important rejoint donc certaines des hypothèses soulevées à la fin du Chapitre 5. Si pour une majorité d'étudiants, l'« Europe » semble avant tout une catégorie vernaculaire, dont les définitions naturalistes et pittoresques ont peu d'implication sur le monde social et politique, certaines représentations minoritaires semblent au contraire intégrer un raisonnement beaucoup plus nettement géopolitique pour

arbitrer sur le mode de découpage effectué. La logique proxémique semble donc applicable uniquement dans ce second cas : celui des étudiants qui ont choisi de considérer le fond de carte vierge comme un espace de mise en scène du débat sur la place de la Turquie par rapport à la région « Europe ».

Ces derniers résultats, établis à partir d'effectifs limités pour certains découpages, mériteraient d'être approfondis au moyen d'enquêtes qualitatives. Par ailleurs, la généralisation d'une telle analyse sur d'autres contextes d'étude, via notamment le recodage des tracés digitalisés de l'enquête de 2009 pourrait, par ailleurs, constituer une perspective d'approfondissement relativement peu coûteuse en moyen d'enquête supplémentaire pour éprouver la validité d'un tel résultat en dehors du seul cas turc.

Conclusion du Chapitre 6

Les représentations de l'« Europe » des étudiants turcs analysées par une approche lexicale font émerger une complexité. L'ambivalence du vocabulaire associé au mot « Europe » par les étudiants ne peut s'analyser de manière manichéenne. La coexistence dans les représentations d'une tonalité négative et d'autres plutôt positives ne dissimule pas des oppositions simplistes entre des étudiants strictement europhiles et d'autres unanimement europhobes mais plutôt des positionnements contrastés sur un objet fortement polysémique. Les représentations de l'« Europe » se structurent à travers des imaginaires diversifiés que révèle l'identification de mondes lexicaux pluriels.

En effet, d'une manière très générale, la « notion » d'« Europe » peut soit être saisie comme une aire culturelle à part entière, décrite à travers ses caractéristiques dont l'esquisse peut varier du très figuratif ou plus conceptuel, soit comme une puissance économique concurrente, soit encore comme un centre à l'origine de la diffusion de valeurs morales ou politiques de portée plus ou moins générales ou universelles. C'est vraisemblablement à l'intérieur de ces différents imaginaires, à l'échelle de l'individu, que se jouent les contrastes entre les évaluations positives et celles plus négatives de l'« Europe ».

Les différents mondes lexicaux émergents dans les définitions d'« Europe » sont inégalement contrastés. En effet, si les plus symboliques et ceux qualifiant l'« Europe » avant tout au prisme d'une relation d'altérité (via la qualification de différences culturelles) cohabitent avec des sont les plus contrastés (présence d'attitudes tant positives que négatives), le recours à des termes abstraits et englobants apparaissent moins critiques vis-à-vis de l'idée d'« Europe ». Evoquer les grandes valeurs des « libertés humaines », de la « démocratie » ou de la « modernité » serait-il une attitude caractéristique des étudiants déjà acquis à cette idéologie d'une « Europe » initiatrice ou vecteur de valeurs universelles ?

C'est ce que semble appuyer l'analyse de la structuration sociodémographique et géographique de ces représentations du Monde : les étudiants les plus positifs sont ceux les plus intégrés à des structures d'enseignement fortement dépendante du centre Européen (Université Galatasaray) et ceux qui incluent leur pays à cette partie du Monde, qui se sentent européens dans les résultats des cartes mentales interprétatives.

Doit-on pour autant considérer que les étudiants ne partageant pas ces représentations seraient moins « Européens » ou davantage prêts à s'intégrer à une « alter-Europe », quel que soit son nom (« Asie », « Moyen orient », « Monde musulman...) ? Rien n'est moins sûr : les représentations les plus fréquentes dans le corpus semblent, par leur caractère relativement neutre ou plus conventionnel (recours à des mentions d'institutions internationales, découpages continentaux au niveau du Bosphore), révéler un moindre investissement dans la réponse qui peut être l'indice d'une indifférence ou tout du moins d'une moindre implication du sujet dans l'évaluation de cet objet. Considérer l'« Europe » par ses valeurs ou par son rejet implique d'avoir une idée suffisamment structurée de l'objet pour pouvoir y porter un jugement. Un autre argument peut également être trouvé chez les étudiants qui peuvent mettre à distance leur pays tout en adhérant au projet politique que ce terme peut suggérer.

Ces résultats peuvent suggérer plus largement que les Turcs, si proches et en même temps tenus à distance de l'« Europe » politique, développent une vision relativement critique sur cet objet pris dans son sens le plus large. Cette proximité les rend relativement sensible à ses évolutions, rendant de fait les représentations de cet objet par les mots, fluctuantes. Le glissement, entre les deux dates d'enquête, d'un vocabulaire associant l'« Europe » au développement et au bien-être économique, à celui centré sur des

caractéristiques identitaires à base culturelle ou religieuse (qui plus est associé à la thématique de la « crise ») suggère une relative perméabilité de ce type de représentations à la conjoncture économique et politique dans cette région dans notre contexte d'étude. Il s'agit d'un résultat relativement original dans cette thèse. Dans le cas d'un pays qui, aux deux dates d'enquêtes évoquées, se caractérise déjà par un rapport ambivalent à l'« Europe », sans doute liée à sa relation historiquement complexe au centre européen, on peut se demander si l'expression de doutes sur l'avenir du projet politique européen qu'est l'UE (suite de la crise Grecque, montée des mouvements d'extrême droite dans divers pays, *Brexit*), n'ont pas contribué à en dégrader encore davantage l'image.

Conclusion de la PARTIE II :

A la lecture des différents résultats présentés plus haut, on note que, d'une manière générale, l'« Europe » ne laisse pas indifférent. Un certain nombre d'étudiants, que ce soient par les mots ou par les cartes développent des évaluations particulièrement structurées de cette objet, ce qui suggère une relative implication des enquêtés dans le processus de réponse. Cette propension à l'évaluation, oscillant entre vision négative et positive, transcende l'ensemble des corpus considérés, même si des positionnements extrêmes peuvent se manifester par la concentration d'attitudes clairement distancées ou critiques ou au contraire, par des postures d'adhésion plus positive dans des formes de représentations minoritaires.

Au-delà de ces minorités d'étudiants adoptant des opinions relativement tranchées, les représentations dominantes semblent s'illustrer à travers une relative banalité, notamment si l'on s'attarde aux résultats fournis par les cartes : dans un nombre très majoritaire de cas, les étudiants convoquent des formes pseudo-continentales, relativement conformes à celles qu'un certain nombre d'européens du centre auraient pu produire. A l'inverse, les représentations par les mots semblent laisser davantage la place à des représentations diversifiées, ne serait-ce que par des oppositions entre des visions « provincialisant » l'« Europe » et d'autres plus « universalisantes ».

La mise en relation des représentations obtenues par les cartes et celles construites par les mots révèle une cohérence de ces deux formes de représentations, suggérant ainsi une organisation en système. Une relation de proxémie semble émerger, révélant ainsi une polarisation des opinions entre adhésion et rejet de l'« Europe ». L'analyse de cette même diversité au prisme de la structure sociale des populations est en revanche plus complexe : peu fructueuse dans le cas des découpages, elle révèle l'importance de la localisation, de la discipline d'étude, du sexe et de la pratique de langues étrangères dans la diversification des termes associés au mot « Europe ». La prééminence de l'effet de lieu, construit autour d'une opposition Est-Ouest (Izmir / Erzurum, sur lesquels se greffent le cas particulier stambouliote) peut laisser songeur le géographe. La plus grande adhésion au terme d'« Europe » des étudiants localisés dans l'ouest du pays est-il dû à leur plus grande connexion au centre européen ? Est-il dû aux caractéristiques des différents contextes universitaires ? Ou encore, s'explique-t-elle par une vision du Monde changeante selon la localisation de l'observateur ? Sur ce point, des approfondissements semblent nécessaire pour interroger en profondeur l'existence d'un éventuel tropisme Est-Ouest à l'intérieur du pays.

Ainsi, plusieurs questions se posent à l'issu de cette partie. Une mise à distance de l'« Europe » signifie-elle une adhésion à d'autres parties du Monde ? Les étudiants ayant tendance à ne pas inclure leur pays ou à développer une attitude plus critique vis-à-vis de ce dernier peuvent à la fois développer une attitude critique voire anti-impérialiste du centre le plus proche et être plus sensible à des centralités alternatives (occidentales : Amérique du Nord, liées aux centralités émergentes des dernières décennies : BRICS, ou à des centralités régionales : pays pétroliers, etc.). Interroger la place du centre européen dans le voisinage turc, voire le Monde en laissant la possibilité de l'évaluer relativement à d'autres, peut ainsi être une perspective enrichissante pour identifier l'existence d'éventuels modèles alternatifs au dit vieux continent.

La relation de proxémie mise en évidence en fin de Chapitre 6 suggère l'existence d'un positionnement basé sur l'aménagement d'une distance (lexicale ou graphique) plus ou moins réduite à l'objet « Europe ». Pousser plus loin cette idée reviendrait de fait à dépasser les questions de pure définition de l'objet pour questionner le rapport affectif des étudiants à cet objet. Dans la lignée de la perspective relativiste évoquée dans le paragraphe précédent, cerner une évaluation qui retranscrirait un rapport affectif à cet espace devrait se faire dans un cadre ouvert, c'est-à-dire autorisant la comparaison à d'autres parties du Monde.

Enfin, la comparaison diachronique des termes associés au mot « Europe » a révélé une relative variabilité du sens de ce dernier. Cette variabilité est sans doute liée à la sensibilité d'une population proche voire intégrée à un centre qui a connu nombre de péripéties importantes dans la période récente, notamment du fait des conséquences de la crise économique mondiale dans la région et aux différentes crises politiques, tant nationales que transnationales auxquelles elle a laissé place (montée de l'extrême droite, politique de

rigueur, augmentation des dettes publiques, politiques de rigueur...) Compte tenu de ces changements, on peut se demander si l'« Europe » peut voir son hégémonie en tant que pôle attractif remise en question.

La dernière partie de ce travail s'attache donc à proposer une analyse de l'« Europe » comme pôle attractif en élargissant le raisonnement à l'échelle du Monde. Il sera ainsi question d'évaluer les signes d'un éventuel déclin de l'« Europe » dans les représentations, compte tenu des changements qu'elle et le Monde ont pu connaître dans l'actualité récente.

PARTIE 3 : UNE GEOGRAPHIE TURCO-CENTREE A TRAVERS L'EVALUATION DES PAYS DU MONDE

« Il n'est douteux pour personne que l'Europe, qui régissait le monde jusque vers la fin du dix-neuvième siècle, perd sa suprématie au profit d'autres pays ; nous assistons au déplacement du centre de gravité du monde hors d'Europe ; nous voyons sa fortune passer aux mains des peuples de l'Amérique et de l'Asie. »

Demangeon, 1920

Comme on l'a évoqué en introduction générale, l'« Europe » n'est pas l'UE, et il n'est pas dit que les changements qui affectent cette entité politique puissent également concerner les représentations de l'« Europe » au sens large. Cette dernière partie du travail s'attache donc à saisir la place de l'« Europe » dans le Monde et les éventuels changements qu'elle a pu connaître, en considérant une perspective diachronique rendue possible par la comparaison de deux corpus d'enquête similaires réalisés à cinq ans d'intervalle.

Comme on l'a évoqué dans le cadre du Chapitre 1, les inquiétudes sur la place de l'« Europe » dans le Monde sont anciennes, la thématique du « déclin » de cette partie du Monde remontant, au moins, aux années 1920 (Demangeon, 1920 ; Siegfried, 1935 ; Claval, 2014). Les phénomènes conjoncturels (crise économique, crise migratoire, crise de l'Eurozone) comme ceux liés au temps long et aux dynamiques du système Monde suggèrent que le poids démographique et économique relatif des pays qui la compose décline au fil du temps (cf. Chapitre 1 ; Baron, 2008 ; Braudel, 1967 ; Wallerstein, 2009 ; Didelon et *al.* 2008 ; Grasland, 2017). Ce déclin doit se penser de manière relative, car l'« Europe » connaît également le risque de voir son influence décliner en raison de facteurs liés tant à l'émergence de polarités concurrentes.

Dans un jeu de puissance à somme nulle, l'« Europe » voit notamment son poids décliner au bénéfice d'un certain nombre de pays émergents, devenus pour certains des puissances régionales voire globale. L'émergence des BRICS dans l'organisation mondiale constitue aujourd'hui un phénomène incontournable de l'analyse des systèmes-monde et contribue à un certain rééquilibrage historique des écarts entre les pays du Monde. La Chine est depuis une décennie en compétition pour la place de première économie mondiale avec les Etats-Unis, les négociations entre les grandes puissances du Monde se font de plus en plus dans des cénacles dépassant le G5 avec l'émergence du cadre du G20, même si ce club très fermé d'anciennes puissances d'après-guerre conservent des prérogatives importantes au plan diplomatique et géostratégique (siège de membre permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies, arme atomique).

Le fait que le Monde change et que de nouvelles opportunités se créent suite à l'émergence de ces centralités, rend possible un déclin de l'attractivité de l'« Europe » pour un certain nombre de populations. Dans le cas turc, la proximité de certains BRICS (Russie) comme de puissances régionales, qui cherchent à se faire une place dans le monde multipolaire (l'Iran, l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe arabo persique, en général), soulèvent la question de la résilience de l'attractivité européenne par rapport à cette concurrence.

A ces facteurs, s'ajoutent le fait que la Turquie elle-même prend des allures de puissances régionales, à une époque (années 2009-2013) où elle connaît une période de stabilité et de croissance économique importante. Dans cette configuration, elle se donne dans cette période les moyens de développer une politique étrangère susceptible de lui offrir un rayonnement sur ses voisinages (cf. Chapitre 1 et 2).

Dans un tel contexte, la question de l'attractivité de l'« Europe » pose donc question. Elle constitue un enjeu majeur pour capter les flux de capitaux, d'investisseurs ou de talents (chercheurs et étudiants), les armes de la supposée guerre économique dans le paradigme de l'économie de la connaissance et de la nouvelle économie régionale (Allègre et *al.*, 2015). Dans ces conditions, comment se positionne une population de jeunes actifs, qui peuvent être considéré par certains comme une élite, voire l'avenir de la Turquie, par rapport à l'« Europe » ? Une population stratégique supposée suffisamment ouverte et sensibles au Monde et à ses évolutions (cf. la jeunesse comme population liquide, « Bauman, 2010 », Chapitre 4) constitue *a priori* une frange de la société turque susceptible d'être attirée par de nouveaux horizons que ceux de la « vieille Europe ». D'une manière générale, les représentations du Monde sont-elles la chambre

enregistreuse des changements du Monde actuel, à une époque où la prise en compte des opinions des citoyens, touristes ou consommateurs deviennent des éléments centraux de stratégies de développement économique ?

La question est loin d'être anodine dans le contexte turc, qui, comme on l'a dit, a été témoin des tergiversations sur la candidature dans les pays de l'Union et de sa mise à distance progressive de ses décideurs politiques et les opinions publiques de ses pays membres (cf. Chapitre 1). Comme le rappelle les spécialistes du pays, la mise en exergue du « Turc » comme figure de l'altérité pour les européens du cœur a une longue histoire et hérite d'un terreau fertile (Yerasimos, 2002, Pérouse, 2004). Dans les années 2010, les mêmes analystes, comme les spécialistes en sciences politiques, s'alarmaient des conséquences de la dégradation de l'image de la Turquie en « Europe », notamment suite aux référendums constitutionnels et de leurs conséquences sur l'opinion turque, susceptible, en miroir de se détourner de l'« Europe (Cautrès et Monceau, 2010). On a vu au plan politique que ce détournement est peut être en phase d'être acté, compte tenu du déclin de l'adhésion turque au projet européen.

Il sera donc ici question de proposer un décentrage thématique dans la mesure où l'on abordera la thématique du déclin du pôle attractif de l'« Europe » au sens large, plus souvent abordées au prisme des sciences politiques et de la géoéconomie pour l'analyse de la seule UE. L'inquiétude est déjà ancienne et remonte aussi à l'époque d'A. Demangeon : « Comment l'Européen s'est-il présenté devant les autres peuples de la terre ? », auquel A. Siegfried semblait répondre : « Que le blanc se soit comporté comme un négrier, un pirate, un exploitateur avide et insatiable, ce n'est hélas, que trop vrai » (Demangeon, 1920 ; Siegfried, 1935).

La question proposée dans cette partie de notre étude est ainsi de savoir si les atouts accumulés par les pays du cœur européen au fil des siècles d'hégémonie politique et économique lui permettent de maintenir son image de marque.

Si l'hypothèse d'une détérioration de l'image de marque de l'UE ne semble pas faire de doute pour les observateurs de cet objet (Chaban, 2016 ; Lucarelli, 2016), il n'est pas dit que la détérioration de l'image de cette entité politique supranationale, qui s'affirme comme européenne, affecte celle de ses Etats membres. Tout d'abord parce que le déclin n'est pas sensible de la même manière dans tous les segments de la société. Des formes de remises en question de l'hégémonie économique européenne ne peuvent échapper à l'analyste, au stratège, aux universitaires et autres prosecteurs ou aux populations directement affectées par les conséquences de ces changements (ouvrier concerné par un plan de délocalisation, réfugié, travailleur précaire, etc.), sans qu'elles existent aux yeux d'autres publics. En effet, l'« Europe » au sens large peut toujours incarner l'image des Lumières pour certains (cf. Chapitre 6), malgré ses paradoxes et les difficultés diverses qu'elles rencontrent. De la même manière, on peut faire l'hypothèse que, vu que Paris sera toujours Paris et la Norvège sera toujours assimilée à la beauté de ses fjords, les territoires auxquels ils sont assimilés auront tendance à voir leur image traverser les époques sans nécessairement être ternie par les atermoiements politiques ou économiques qui les animent. Par conséquent, il est possible que les représentations de l'« Europe » saisie à travers l'image de marque de ses Etats soit plus résilientes, que celle d'entités comme l'UE, relativement récentes et qui plus est davantage éphémères puisque éminemment politiques.

Le processus méthodologique choisi pour aborder cette question propose, de manière relativement originale, de saisir le Monde travers l'analyse d'une géographie des représentations affectives des pays qui le compose. Plus précisément, il sera question ici de connaître quels sont les pays où les étudiants aimeraient vivre pour, à travers l'évocation de ces préférences saisir le Monde dans sa complexité. Comment l'attractivité des pays du Monde est susceptible de révéler des géographies diversifiées, des idéologies et des visions du monde pouvant faire l'objet d'analyses systémiques ?

Mais cette étude ne s'arrête pas là. L'autre originalité de cette thèse est d'investir la géographie de l'attractivité des pays du Monde à la lueur de leur répulsion. Souvent occulté des analyses portant sur la notoriété des lieux, ce travail propose de lever le voile sur cette géographie négative du Monde en posant le postulat selon lequel la géographie de la répulsion permettrait de mieux comprendre celle de l'attraction. On pose donc ici l'hypothèse d'une géographie systémique, censée mettre en évidence les correspondances entre des géographies du positif et du négatif dans leurs diversités et donc de conduire à la mise en évidence d'un système de représentation propre à la population d'étude et au contexte local (la Turquie telle qu'elle est vue et vécue par les étudiants).

L'évaluation des lieux n'est cependant pas tout. Dans le cadre d'un travail proposant d'évaluer les pays comme des pôles dans les imaginaires spatiaux, il semble également pertinent de considérer l'intensité de cette attraction en à travers leur présence plus ou moins importante, plus ou moins saillante dans les représentations. En d'autres termes, cette géographie des affinités propose de se construire sur la base d'une méthode (question ouverte) permettant d'analyser la plus ou moins grande absence/présence des pays du Monde dans les représentations de la population étudiée.

La question est donc autant de voir si l'image des pays est positive ou négative que d'évaluer leur place dans les représentations. Une telle démarche permet ainsi de d'étudier la manière dont les pays du Monde sont évalués et leur notoriété. Ces éléments supposent de se poser la question des liens et processus structurant ce système de représentation et de dégager les éventuelles spécificités propres au contexte turc. Il suggère également de considérer ces représentations dans leur complexité, leur diversité, et de voir comment elles permettent de révéler des imaginaires géographiques contrastés, des idéologies, qui peuvent parfois s'interpréter à travers leur plus ou moins grande adhésion à certains récits géohistoriques ou géopolitiques.

Pour mener à bien cette réflexion, cette partie s'organisera en trois temps. Une première analyse inductive (Chapitre 7) cherchera à identifier des profils de pays au regard de leur attraction et de leur répulsion aux yeux de la population d'enquête considérée, à travers une analyse de leur fréquence dans le corpus d'enquête. Ce sera l'occasion de revenir rapidement sur les caractéristiques du protocole d'enquête utilisé pour saisir ce type de représentations particulière auprès de la population d'étudiants turcs envisagés. Le chapitre (Chapitre 8) cherchera à identifier les structures du système de représentations envisagé en proposant une tentative de modélisation des choix de de pays afin d'émettre des hypothèses sur les éventuelles structures organisant ces géographies du Monde diversifiées. Il aura également pour objectif d'évaluer la résilience de l'attractivité des pays afin de distinguer les régimes de temporalités propres à ces types de représentations. Enfin, le dernier chapitre (Chapitre 9) dépassera une analyse agrégative pour se focaliser sur l'analyse séquentielle des réponses et ainsi faire émerger des géographies diversifiées au niveau individuel. Il aura donc comme objectif de mettre en évidence l'organisation interne du système de représentation et voir si elle est susceptible de mettre en évidence des visions du Monde singulières.

Chapitre 7 : Esquisser une géographie du Monde vue de la Turquie : une analyse des pays attractifs et répulsifs

« Supposez qu'on vous donne tout à coup la possibilité de choisir le lieu où vous voudriez vivre, (choix entièrement libre que vous pourriez faire indépendamment de toutes les contraintes habituelles de revenu ou de possibilité de travail), où choisiriez-vous d'aller ? Si vous aviez réellement à faire un tel choix, vous seriez probablement assailli par des images de lieux lointains, de climats et de paysages différents, et par vos sentiments personnels à l'égard de cultures autres que la vôtre. Vous seriez aussi influencés par l'affection de vos amis et l'agrément de votre entourage présent. Vous prendriez conscience de la tension existant entre 'ici' et 'là-bas' comme endroit où vivre, l'un offrant le connu et l'apprécié, l'autre l'inconnu stimulant, et l'évasion par rapport à votre environnement actuel imparfait »²⁵⁶

(P. Gould et R. White, 1974).

Dans un contexte actuel où la place de l'« Europe » dans le Monde est de plus en plus souvent questionnée, la question des perceptions de cet ensemble dans la géographie affective des étudiants mérite d'être interrogée. Peut-on identifier des polarités dans les représentations du Monde turcocentrées ? En s'appuyant sur l'enquête Eurobroadmap, cette thèse propose une contribution empirique à l'analyse des centralités en proposant deux perspectives relativement originales pour esquisser une géographie du Monde saisie au prisme de l'évaluation des pays par la population estudiantine.

Dans un premier temps on s'intéressera tant aux attractivités qu'aux répulsions, ce qui différencie cette enquête d'opérations de *nation branding* (cf. *infra*) ; dans un second, on analysera les effets de masse induits et le poids relatif des pays du Monde dans une géographie subjective de l'évaluation.

Proposer une géographie du Monde de l'attraction et de la répulsion pose un certain nombre de questions d'ordre théorique et méthodologique. Quels enjeux sont soulevés par ce type de géographie ? Quels critères et quels phénomènes est-on conduit à analyser à travers une telle démarche ? Comment permettre une analyse rigoureuse et explicite de ces résultats ?

La géographie des pays attractifs et répulsifs mis en évidence par une telle analyse a-t-elle tendance à se modifier au cours du temps ou l'« Europe » constitue-t-elle malgré tout un pôle résilient dans le système Monde en constante reconfiguration (chute des logiques de blocs, intensification des échanges liée à la dernière mondialisation, émergence de nouvelles centralités globales et régionales) ?

La première partie de ce chapitre portera sur la discussion des éléments de méthodologie mobilisés dans cette analyse. Dans un second temps, une première analyse agrégée des résultats, relativement inductive, proposera une présentation de l'organisation générale des géographies de l'attraction et de la répulsion des pays du Monde, en cherchant à en saisir les structures générales puis les organisations spatiales qui s'en dégagent. Cette géographie sera enfin examinée du point de vue de la résilience ou au contraire de la volatilité de ce type de représentation à travers une analyse diachronique confrontant les résultats de l'enquête de 2013 avec ceux de l'enquête *Eurobroadmap* de 2009.

7.1. Une géographie des représentations saisie à travers des noms de pays

Une géographie du Monde saisie à travers l'appréciation subjective des lieux peut sembler anecdotique à quiconque privilégie une position matérialiste pour l'analyse du système Monde, que celui-ci soit pensé à travers sa dimension économique (échanges, organisation internationale du travail) ou politique (relations diplomatiques, rapports de forces entre états, participation aux OIG régionales, etc.).

Le rapport affectif aux lieux constitue une dimension éprouvée de longue date en géographie et en économie régionale comme le suggère la référence à P. Gould et R. White en exergue ou le développement, depuis les années 1970, d'analyses portant sur la perception de l'environnement proche ou des micro-espaces (Thrift, 2004). En effet l'attachement aux lieux peut constituer un facteur de différenciation de l'espace en ce qu'il contribue à diversifier les pratiques, les représentations et parfois les processus d'appropriation dont

²⁵⁶ Peter Gould et Rodney White, *Mental maps*, 1974, traduction d'Anne Perroud et Michel Roten, 1984, Fribourg, Editions Universitaires de Fribourg, p. 5.

ils font l'objet. La transposition de ces dynamiques pour l'analyse d'objets situés à petite échelle reste relativement peu fréquente en géographie, sans doute en raison des écarts existant entre l'échelle d'observation (individu) et celle de l'objet étudié, et des exigences que l'analyse de ce type d'exercice suppose pour le chercheur (Didelon, 2013).

Pourtant, un certain nombre d'observations quotidiennes suggèrent que notre rapport au Monde et à ses composantes (régions, pays, villes, hauts lieux, etc.) obéit dans une large mesure à des processus liés au registre affectif, parfois en raison d'informations insuffisantes ou stéréotypées. Pour ne citer que quelques exemples, en apparence anodins, que chacun pourra agrémenter de ses propres expériences : les produits israéliens d'importation subissent régulièrement le boycott des consommateurs ; un enseignant évoquera au détour d'un cours d'amphithéâtre de maîtrise l'« Europe de l'Est » comme « une zone grise » tout en avouant ne pas en savoir grand-chose ; l'amour transi de quelques connaissances pour l'Islande ou l'Australie sans s'être jamais rendus sur place... Ces éléments suggèrent l'existence de processus affectifs structurant les représentations individuelles du Monde. Ces représentations semblent complexes, c'est-à-dire sans relation évidente avec l'expérience vécue des différentes parties du Monde par l'individu (voyages, rencontre avec des habitants), avec les relations diplomatiques du pays avec celui dans lequel se situe l'observateur, avec l'accessibilité ou encore le partage de caractéristiques communes relativement simples (connaissance de la culture, de la langue, des croyances locales). Lorsque l'on ne les considère plus d'un point de vue idiosyncrasique, de telles représentations peuvent ainsi être parfois contradictoires au sein même d'un même groupe d'analyse relativement uniforme, complexifiant la possibilité de développer un dispositif d'analyse atomiste.

En acceptant la complexité inhérente à tout phénomène du ressort des imaginaires géographiques et de leurs représentations, le premier enjeu consiste à trouver le moyen de démêler l'écheveau des évaluations affectives et des imaginaires multiples qui y sont associés. Quels en sont les enjeux dans le cadre d'une analyse du Monde et de ses composantes ?

Dans la mesure où l'on a choisi de ne pas aborder ce point dans le Chapitre 4, on reviendra ici sur la formulation des questions ainsi que leur inscription dans le questionnaire d'enquête. Cette analyse préalable de la structure générale du corpus permet par ailleurs d'analyser la réception de l'enquête par les étudiants et d'identifier les différentes possibilités et contraintes posées par le traitement de ce matériau spécifique. On rappelle qu'une grande partie de ces choix ne nous appartenaient pas complètement dans la mesure où ils sont liés à la volonté de permettre la comparaison avec une enquête produite antérieurement (cf. Chapitre 4).

7.1.1. Le caractère déterminant de la formulation des questions initiales

On reprendra la définition d'une question d'enquête, proposée par J.F. Grémy, comme « un énoncé verbal ou écrit, le plus souvent présenté sous la forme interrogative, et dont l'effet souhaité est de susciter un apport d'information de la part de l'interlocuteur [en] s'inspirant de la logique érotétique, on peut distinguer dans le contenu sémantique de cet énoncé le sujet, qui définit l'ensemble des réponses attendues, et la requête ou consigne, qui indique à la personne interrogée sous quelle forme on désire qu'elle apporte sa réponse » (Grémy, 1987, p. 569). De fait, la question initiale comporte elle-même un ensemble d'affirmations plus ou moins implicites, qui constituent autant de présupposés induits dans le raisonnement de l'enquête (affirmation que la personne a une réponse à donner, qu'elle dispose d'une information, éprouve un sentiment et s'est fait une opinion sur ce sujet). Comme toute question d'enquête, elle suppose également que la personne enquêtée est disposée à fournir un ensemble d'informations en guise de réponse, ce qui présuppose qu'elle a au moins déjà entendu parler de l'objet de la question. Ainsi, pour J.-F. Grémy, « il est parfois difficile de tracer la frontière entre une question d'enquête et son contexte discursif (c'est-à-dire sinon la totalité du questionnaire, du moins l'ensemble des questions qui précèdent la question considérée), puisqu'une information peut être apportée au répondant aussi bien dans le texte de la question elle-même que par les affirmations contenues dans les questions qui ont été posées avant celle-ci. » (*Ibid*, p. 569).

L'auteur identifie trois manières d'influencer le contenu des réponses dans la formulation de la question d'enquête et du questionnaire : « la première concerne les modalités de réponse offertes à la personne interrogée » (question ouverte ou fermée), la deuxième « regroupe les diverses formes d'appare

synonymie ou de paraphrase dans l'énoncé interrogatif » (remplacement d'un mot ou d'un groupe de mots par un autre jugé *a priori* équivalent, développement apparemment neutre, formulation positive ou négative de la question, caractère « objectif » ou « subjectif » de l'énonciation », la troisième « a trait au contexte de la question et rassemble les différences dans l'ordre des questions et plus généralement dans le contenu discussif en amont de la question » (différences de position dans le questionnaire, questions identiques dans deux questionnaires présentant des différences plus ou moins importantes – *Ibid.*, p. 569). Les différents éléments présentés ici seront donc analysés à la lueur de ces trois catégories.

Représenter le Monde au prisme de l'attraction et de la répulsion, deux formes de questions pour saisir deux géographies du Monde en miroir

L'objectif du second module du questionnaire de l'enquête EuroBroadMap était de parvenir à une évaluation de la notoriété des pays du Monde à travers leur caractère attractif ou répulsif. De fait, pour reprendre la terminologie proposée par J.-P. Paulet dans son ouvrage sur les représentations en géographie, le dispositif méthodologique doit permettre de croiser une problématique propre 1) à une question d'évaluation (c'est-à-dire permettant de mesurer la balance entre vision positive et négative, la valence, pour reprendre la terminologie de la psychologie²⁵⁷ 2) à une question de connaissance (autorisant une mesure de la puissance évocatrice de certains pays, leur caractère plus ou moins saillant, perceptible à travers leur importance dans l'analyse agrégée des réponses – Paulet, 2002).

Afin d'intégrer cette dimension cognitive et de ne pas se limiter à la simple analyse de la valence, les concepteurs de l'enquête ont donc privilégié une série de questions ouvertes permettant la libre association des noms de pays plutôt qu'une évaluation par liste (procédure d'identification), plus souvent utilisée en psychologie cognitive ou dans les travaux relevant du champ du *place* ou du *nation branding*²⁵⁸. Les questions sont formulées de la manière suivante : « Où aimeriez-vous vivre dans un avenir proche ? » / « Où n'aimeriez-vous pas vivre dans un avenir proche ? » (cf. Questionnaire en Annexe 3). Ce procédé a l'avantage de laisser libre cours à l'imagination des étudiants, dans les limites de leur capacité de remémoration pour la formulation des réponses.

Le dédoublement de la question obéit au deuxième objectif de saisir tant une géographie du Monde de l'attraction que de la répulsion. Appliqué à une géographie à l'échelle du Monde – interroger l'une comme l'autre de ces géographies constitue une originalité de l'enquête Eurobroadmap.

Tout l'enjeu, réside ici dans la mesure de ces phénomènes (valence et connaissance) et leur interprétation. 1) Le nombre inégal de réponses concernant les différents pays du Monde est-il, par exemple, uniquement dû aux difficultés liées à la remémoration des lieux de pays ? A des facilités d'association (caractère plus ou moins saillant) ? Ou à des effets liés à l'acquisition de la connaissance géographique (plus ou moins grande connaissance des pays du Monde ou plus ou moins grande lisibilité spatiale – *place legibility*, pour reprendre la terminologie proposée par K. Lynch – 1960) ? 2) Comment interpréter les motivations des choix de pays négatifs ou positifs ? L'inconvénient d'une question ouverte requérant des listes de noms de lieux, à la différence d'une question d'association libre (cf. la technique des mots associés, Chapitre 6) réside dans le fait qu'elle rend plus difficile l'analyse de l'intentionnalité des enquêtés dans la procédure d'évaluation. Cette limite centrale du dispositif d'enquête Eurobroadmap explique le recours à la triangulation des sources, notamment à travers l'analyse des entretiens semi-directifs de l'enquête de 2012, et à la triangulation des méthodes, *via* une analyse interne du corpus permettant d'éprouver la robustesse des hypothèses explicatives (analyse des réseaux de noms, analyse des cooccurrences et modélisation des choix, principalement – Denzin, 1978, cf. Chapitres 8 et 9).

²⁵⁷ En psychologie, la *valence* désigne la qualité intrinsèquement agréable ou désagréable d'un *stimulus* ou d'une situation. (Coppin et Sander, 2010, p. 43).

²⁵⁸ Dans les deux cas, les tests reposent davantage sur l'association de termes ou d'évaluation au mot proposé. Dans notre cas l'évaluation des termes de la question est secondaires : ce qui intéresse c'est le contenu de la réponse, la liste de pays proposé et non la puissance évocatrice du terme « positif » ou « négatif » (voir par exemple Charmard dans le cas d'une évaluation des régions françaises recourant aux techniques du *place branding*, 2015, p.58)

Encadré 13: Que sont le *place branding* et le *nation branding* ?

Depuis quelques décennies, une grille de lecture forgée à l'aune de la « nouvelle économie régionale » conférant une place de choix aux notions de « compétitivité » et d'attractivité » a conduit à considérer les territoires comme subissant une situation de compétition généralisée les uns par rapport aux autres (Godet et al., 2010 ; Allègre et al., 2015 ; Bourdeau-Lepage et al., 2015). Dans ces conditions, un enjeu important pour les territoires et les politiques qui en ont la charge consiste à trouver des stratégies pour capter ou stabiliser les flux qui animent leurs systèmes productifs, démographiques et sociaux (capitaux, investissements, entreprises, migrants, touristes, étudiants, chercheurs...). Le développement du paradigme de l'« économie de la connaissance » – intégré dans les priorités des programmes de développement économiques de l'UE depuis la conférence de Göteborg (2009) – a érigé au rang de nécessité vitale pour un territoire la possibilité de capter les flux de « talents », susceptibles de constituer des acteurs d'innovations potentielles – l'innovation étant placée au cœur de cette nouvelle organisation économique et de la guerre économique basée sur l'innovation destructrice (Schumpeter, 1912 ; Glaeser, 2000). Dans cette optique, les territoires ont développé des formes de « marketing territorial » consistant en des opérations de promotion auprès de publics-cibles (à destination d'un public extérieur ou intérieur – Rosenberg, 2000).

Toute opération de marketing territorial commençant par une phase de diagnostic censée mettre en avant le « capital d'image » ou encore l'image de marque du territoire (Chamard, 2015, p.54), un champ de recherche à la croisée entre sphère académique et praticienne, comme de différentes disciplines (architectures, études économiques, économie, économie historique, géographie, relations internationales, marketing, analyses des médias, aménagement, études urbaines – avec une large domination du marketing) a développé, depuis les années 1970, un ensemble de notions et de dispositifs techniques permettant d'évaluer l'« image de marque des lieux » et éventuellement de proposer un diagnostic et des stratégies permettant de l'améliorer. Ce champ est généralement désigné à travers le terme de « *place branding* » (signifiant littéralement « stigmatiser », « étiqueter » ou « cataloguer les lieux » – Pike, 2011). Car tous les territoires ne sont pas égaux vis-à-vis de ce paradigme de la communication : certains permettraient de générer une « valeur ajoutée » (« *value adding places* ») quand d'autres seraient sans valeur, voire pourraient être considérés comme dépréciateurs (« *value reducing places* » - Ermann, 2011).

Cette grille de lecture du *place branding* s'est progressivement élargie à d'autres échelles que celles relativement anciennes de la ville ou de la région infranationale, notamment à travers la structuration d'un sous-champ structuré autour du terme de « *nation branding* » (van Ham, 2008). Depuis les années 1980, certains Etats ont ainsi franchi le pas du marketing pour améliorer leur image de marque (Royaume-Uni, Estonie, Slovénie, etc.) et une ingénierie s'est développée afin de concevoir des outils susceptibles de saisir l'image de marque nationale (van Ham, 2001, 2008). Cette sphère praticienne centrée sur l'image de marque des Etats a positionné le *nation branding* à l'intersection entre deux champs d'analyse : celui de la géo-économie saisie au prisme de l'économie régionale et celui des sciences politiques et des relations internationales (van Ham, 2001, p. 3). Dans le premier cas, cette grille de lecture confère donc à l'Etat le rôle d'acteur économique à part entière dans le jeu de la compétition économique, celui-ci mettant en place des dispositifs promotionnels contribuant au rayonnement du pays et à la captation de flux ciblés (des outils relativement classiques liés à la *public diplomacy* – voir les systèmes de bourses au service des différents *brain drain* nationaux : bourses Fulbright étatsuniennes et leurs équivalents européens comme la bourse Eiffel en France – à des opérations marketing dignes de grandes marques multinationales : campagne publicitaire ciblée, refonte du logo national...). Dans le second cas, elle est liée à ce qui est parfois considéré comme une définition « post moderne » de la géopolitique et comme un moyen de renforcer l'influence du pays au plan international (*Ibid.*, p.3). Cette manière d'élargir le *place branding* au champ des relations internationales revendique une certaine filiation avec la théorie du *soft power* développée par J. Nye à la fin du siècle dernier (van Ham, 2008, p. 1). Selon l'auteur, le *soft power* caractérise « *the ability to get what you want through attraction rather than coercion or payments...* *Soft power arises from the attractiveness of a country's culture, political ideals, and policies* (Nye, 2004-a, p 256 ; Nye, 1990, *op. cit.*). L'influence par le *soft power* ne serait donc pas liée à l'utilisation de la force ou de la contrainte (propre au « *hard power* ») mais la capacité d'attraction (« *the ability to attract* »), ce qui irait donc au-delà de l'influence ou de la persuasion (Nye, 2004-b, p.6, *in*, van Ham, 2008, p.1).

De fait, depuis près de deux décennies, des d'outils divers (classements, indices) proposant de mesurer et d'analyser l'« image de marque » des Etats se sont développés dans les sphères opérationnelles (instituts d'audits marketing ou d'étude de marché, comme le groupe GfK²⁵⁹) souvent en relation avec la sphère académique (Pike, 2011).

²⁵⁹ *Gesellschaft für Konsumforschung* – Société pour la recherche sur la consommation : cet institut spécialisé dans l'audit marketing et l'étude de marché (le quatrième groupe mondial dans le secteur), propose tout un ensemble de produits de *nation branding* clé en main (tel que l'indice Anholt-GfK, Encadré 14).

En plus du dédoublement des questions, qui permet de saisir la valence des pays, celles-ci sont déclinées à deux échelles différentes : celle des villes (« A l'exception des villes du/des pays dont vous avez actuellement la nationalité, citez jusqu'à 5 villes pour chacune des questions suivantes », question B.1) ; une deuxième en termes de pays (« A l'exception du/des pays dont vous avez actuellement la nationalité, citez jusqu'à 5 pays pour chacune des questions suivantes », question B.2, cf. Questionnaire en Annexe 3)²⁶⁰. Ces formulations reprennent à l'identique celles proposées dans le cadre du questionnaire Eurobroadmap (question B.2 ; B.3),

Ce dédoublement se justifiait pour les auteurs de l'enquête Eurobroadmap par l'ambition de croiser une « métagéographie » centrée sur la maille étatique et une autre saisie à travers la ville et le réseau (Taylor, 2000) : « *globalisation represents a metageographical moment, a time when the taken-for-granted way in which, collectively, we organise our knowledge of the world as spatial structures is being eroded. Globalisation challenges the mosaic metageography of States with a new putative network metageography of connections* » (Beaverstock et al., 2009, p. 9, in, Grasland et al., 2011, p. 118). Cependant, la critique académique du statocentrisme en sciences sociales (et plus spécifiquement en géographie politique) dépasse le seul débat sur la mondialisation qui se structure dans les années 1990, au beau milieu de la période de « la mondialisation heureuse »²⁶¹. Elle repose sur une pluralité de facteurs, d'analyses et de courants de pensées qui semblent converger durant cette période (problématique de la critique socio-spatiale du statocentrisme, du « *territorial trap* » en géographie politique, du « *rescaling of the world economy* » dans l'analyse des systèmes mondes ; critique et crise de l'Etat providence keynesien ; théorie du *new-localism* et du *new-regionalism* ; faillites d'Etats consécutives à la chute du bloc soviétique et processus de fragmentations).

En suivant ces différentes hypothèses, on pourrait donc penser que les représentations du Monde pourraient davantage être structurées par une macro-géographie réticulaire d'abord saisissable à travers l'identification d'objets tels que les villes. New York, par exemple, archétype de la ville-monde dans les différents travaux du GaWC, connue à l'échelle internationale pour sa *skyline*, ses équipes sportives et comme théâtre de nombre de productions culturelles (cinéma, séries télévisées, chansons) serait donc susceptible d'occuper une place relativement centrale dans les représentations du Monde des étudiants, au même titre qu'un certain nombre de villes alphas constituant les centres de l'économie Monde.

²⁶⁰ Une question relative à l'attraction et à la répulsion des villes de Turquie a été ajoutée²⁶⁰ (question B.1 cf. Questionnaire en Annexe 3). L'analyse de ces questions sur l'attractivité interne au pays n'est pas proposée dans cette thèse mais pourra faire l'objet de développements ultérieurs.

²⁶¹ Il s'agit ici d'une allusion au titre d'un ouvrage d'A. Minc (A. Minc, 1993, *La Mondialisation heureuse*, Plon, Paris, 260 p.)

Encadré 14: Pourquoi les enquêtes proposées dans cette thèse se distinguent du nation branding (à partir de l'exemple du National Brand Index de S. Anholt)

S. Anholt est un acteur pionnier de l'ingénierie du *nation branding*, et occupe une place relativement centrale dans une ambition de théorisation de cette pratique. Cet ancien conseiller politique auprès du gouvernement britannique, spécialiste de marketing, s'est rendu célèbre pour avoir mis au point un certain nombre d'enquêtes et d'indicateurs permettant de mesurer la réputation des pays à travers le Monde. Toujours proche de la sphère académique²⁶², il a également produit un certain nombre de textes théoriques développant le concept de *nation branding*²⁶³. Dans les années 2000, il a notamment contribué au développement d'un « National Brand Index » (Anholt-GfK NBI), construit à partir d'enquêtes annuelles menées dans 20 pays²⁶⁴ dans le Monde. Réalisées à partir d'entretiens sur internet, ces enquêtes annuelles comptent, par exemple pour les rapports publiés en 2014, 20 125 enquêtés (soit environ 1 000 par pays), la population étant interviewée selon une pondération respectant l'âge, le sexe et l'éducation de la population de chaque pays d'après des données de 2013²⁶⁵. Les enquêtés avaient à classer 50²⁶⁶ pays selon 2 dimensions relevant de six grands domaines d'étude (« *gouvernance* »²⁶⁷, « *culture* », « *people* »²⁶⁸, « *tourism* »²⁶⁹, « *immigration and investment* »²⁷⁰, « *export* »²⁷¹), chaque pays étant ainsi classé selon la moyenne des rangs obtenus dans les différentes dimensions. Les rapports annuels proposent un classement de l'ensemble des pays enquêtés pour l'année, mais également les classements moyens au sein de chaque pays du panel enquêté ainsi qu'une évaluation diachronique.

Ce type de classement clé en main existe sous d'autres formes (on peut penser au Country Brand Index, développé par le groupe Future Brand²⁷², ou au Country Brand Ranking développé par Bloom Consulting²⁷³) mais le cas d'Anholt retient l'attention en ce qu'il constitue aujourd'hui, du fait de son ancienneté et de la réputation qu'il semble avoir acquise auprès de certains acteurs étatiques (certains territoires, comme l'Ecosse, ou pays, comme les Pays-Bas, n'hésitent pas à publier ces rapports sur des sites officiels), qui en font une référence en la matière.

Dans la perspective d'une géographie globale de la notoriété des lieux, une analyse telle que le NBI présente toutefois un certain nombre de limites. Du point de vue de la problématique, tout d'abord, dans la mesure où cette thèse vise à évaluer la place relative de l'« Europe » dans le Monde, le principe de soumettre une liste de pays déterminée à l'évaluation des enquêtés réduit la possibilité de saisir les effets liés à la dimension cognitive de l'analyse (évaluer le poids relatif de chaque pays dans les représentations). Demander aux enquêtés de « classer la Norvège » suppose que les enquêtés aient une réponse à fournir sur ce pays, or il n'est pas dit que tous les enquêtés aient un avis sur cet objet ou qu'ils connaissent son existence (Gremy, 1987). Le recours à des questions ouvertes semble ici pertinent car il permet de saisir les éventuels effets de masses susceptibles de retranscrire l'inégale notoriété des pays du Monde.

Présenter des listes de pays prédéfinis conduit également à une focalisation *a priori* des réponses de l'enquêté sur une sélection d'États dont le choix n'est jamais neutre. Lorsque l'on observe la liste des pays d'enquête, et plus encore la liste des pays évalués, on remarque qu'une part non négligeable des pays du Monde est absente de ces enquêtes : une grande partie des pays d'Europe orientale, d'Asie du Sud Est, d'Amérique centrale et presque l'intégralité de l'Afrique ne sont pas représentés. L'explication avancée par les enquêteurs est que la liste des cinquante pays proposés à l'enquêté « est basée sur l'importance politique et économique des pays dans la géopolitique et les flux d'échanges, commerciaux, de populations et d'activités touristiques mondiaux [et reflète] l'intérêt des membres abonnés au NBI »²⁷⁴. Si les auteurs

²⁶² Il est actuellement professeur honoraire en sciences politiques à l'Université East Anglia (RU).

²⁶³ On lui doit la rédaction d'un ouvrage réflexif sur sa pratique du *nation branding* (*Competitive Identity*, 2007) ainsi que la publication de sa propre revue sur la question : *Place Branding and Public Diplomacy*, chez Palgrave MacMillan.

²⁶⁴ Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud, Etats-Unis, Egypte, France, Inde, Italie, Japon, Mexique, Pologne, Royaume-Uni, Russie, Suède, Turquie (source : Anholt-GfK, 2014)

²⁶⁵ Source : Anholt-GfK, 2014, p. 2.

²⁶⁶ Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Autriche, Brésil, Canada, Chine, Chili, Colombie, Corée du Sud, Ecosse, Emirats Arabes Unis (EAU), Equateur, Espagne, Etats-Unis, Egypte, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Pays-Bas (« Holland »), Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Mexique, Nigéria, Norvège, Nouvelle Zélande, Pérou, Pologne, Porto-Rico, Qatar, Royaume Uni, République Tchèque, Russie, Singapour, Suède, Suisse, Taïwan, Thaïland, Turquie, Ukraine. (Source : Anholt-GfK, 2014, p. 3.). D'après les publications d'Anholt lui-même sur son propre indicateur, il semble que les enquêtés avaient la possibilité d'évaluer leur propre pays (Anholt, 2011).

²⁶⁷ «Competent and honest, Rights and Fairness, Peace and Security, Environment, Poverty» (*Ibid.*).

²⁶⁸ «Are people 'welcoming', 'close friend', 'employability'» (*Ibid.*).

²⁶⁹ «Natural beauty, Historic Buildings, Vibrant City» (*Ibid.*).

²⁷⁰ «Work and live, quality of life, education qualifications, invest in business, equality in society» (*Ibid.*).

²⁷¹ «Science and technology, Buy products, Creative Place.» (*Ibid.*).

²⁷² Voir le site: www.futurebrand.com, consulté le 08.08.2017.

²⁷³ Voir le site: <http://www.bloom-consulting.com>, consulté le 16.08.2017.

²⁷⁴ «The list of 50 nations is based on the political and economic importance of the nations in global geopolitics and the flow of trade, businesses, people, and tourism activities. Regional representation and, to some extent, the diversity of political and economic systems are taken into consideration to make the study truly global. NBISM subscription members' interests are also reflected in the selection of the countries» (Source : NBI-GfK, 2014, p. 3).

se défendent en expliquant que leur répartition régionale reflète une diversité susceptible de conférer à cette enquête une dimension globale, on peut néanmoins regretter l'absence relative de plus des deux tiers des pays du Monde, de la moitié de l'UE à 28 et de près de la moitié de la population mondiale. Une telle opération ne permet pas, par ailleurs, de contrôler les effets éventuels de ces facteurs de masses dans la construction des représentations du Monde. Après tout, l'hypothèse de l'existence d'une relation entre la masse de la population ou de la richesse dans la construction des représentations du Monde n'est peut-être pas évidente (cf. Chapitre 8). En outre, considérer que les seuls cas de l'Afrique du Sud, du Kenya, du Nigéria et de l'Égypte sont représentatifs de l'Afrique, alors qu'ils comptent parmi les plus peuplés et/ou les plus riches et qu'ils appartiennent principalement au monde anglophone, laisse songeur.

Fig. A : Pays couverts par l'enquête Anholt-GfK de 2016 ²⁷⁵

Source: <http://nation-brands.gfk.com/>, le 30.07.2017

50 measured nations in 2016

- **North America:** Canada, Cuba, U.S.A.
- **Western Europe:** Austria, Belgium, Denmark, Finland, France, Germany, Greece, Holland, Ireland, Italy, Northern Ireland, Scotland, Spain, Sweden, Switzerland, UK
- **Central/Eastern Europe:** Czech Republic, Hungary, Kazakhstan, Poland, Russia, Turkey
- **Asia-Pacific:** Australia, China, India, Indonesia, Japan, Singapore, South Korea, Taiwan, Thailand, New Zealand
- **Latin America:** Argentina, Brazil, Chile, Colombia, Ecuador, Mexico, Peru
- **Middle East/Africa:** Egypt, Iran, Kenya, Nigeria, Qatar, Saudi Arabia, South Africa, United Arab Emirates



Le fait de cibler un ensemble de pays plus ou moins identifiables à un pseudo-G20 ne constitue-t-il pas, par ailleurs, un moyen de fournir une représentation du Monde sensible aux centralités les plus anciennes ? Ce type d'enquête de *place branding*, si elle s'apparente à une vision relativement « post-moderne » ou rénovée des relations internationales, n'échappe pas à un certain nombre de critiques propres au champ de la géopolitique critique voire radicale, en remettant au centre de l'analyse un certain nombre de puissances et de représentations hégémoniques. Si notre enquête concerne la Turquie, un pays relativement central de l'économie contemporaine, on peut louer le fait que l'enquête Eurobroadmap sur laquelle repose une partie des éléments de comparaison propose quelques points d'enquête de pays plus périphériques, voire marginaux, de l'économie Monde. Enfin, un autre angle mort de ce type d'analyse réside dans le fait qu'elle dessine une géographie exclusivement saisie au prisme de l'attraction : dans le cas du NBI, les différents pays du Monde sont classés les uns par rapport aux autres par rapport à une seule échelle d'évaluation, supposant ainsi que les pays les moins attractifs seraient surclassés par ceux les plus attractifs. Or, pour en revenir à quelques exemples évoqués plus haut, il est plausible que la géographie affective des pays du Monde se construise aussi par la répulsion vis-à-vis de certaines régions ou pays du Monde, quel qu'en soit le motif. Si certains quartiers des villes peuvent être jugés peu attirants, laids ou mal famés, il est important de prendre en compte cette dimension dans une géographie globale, quand on sait que la création de ces doubles échelles de valeurs peut considérablement raffiner les résultats sur l'évaluation des objets. Sur ce point, notre analyse se détache de manière plus sensible des opérations de *place* ou de *nation branding*, en proposant une investigation inhabituelle de l'évaluation des lieux au prisme de l'attractivité et de la répulsion.²⁷⁶

Contraindre le référentiel spatial pour la formulation des réponses (ville/Etat) facilite l'analyse mais introduit un biais. Face à une question plus générale en termes de « lieu »²⁷⁷, « *place* », ou sous une forme interrogative plus elliptique (« Où aimeriez-vous vivre dans un avenir proche ? »), les étudiants auraient sans doute proposé des réponses formulant d'autres objets (macro-régions, régions infranationales ou à travers des notions plus abstraites : « pays développés », « pays chauds », etc.). C'est ce que révèle d'ailleurs un

²⁷⁵ Les pays concernés par les enquêtes NBI-gfk changent d'années en années. On remarque ainsi que Cuba se substitue à Porto-Rico pour les pays d'Amérique du Nord dans l'enquête de 2016.

²⁷⁶ La référence à Anholt ne doit pas être considérée comme une forme de *place branding bashing*. Comme de nombreux dispositifs originaires de la sphère anglophone ou acquis à une vision libérale, la tentation de rejeter ce type de travaux être très tentante du point de vue d'une certaine morgue universitaire. Bénéficiaire du luxe d'un travail de doctorat pour contribuer au développement d'indicateurs qui ne sont pas directement soumis à une quelconque forme de rentabilité économique ou managériale constitue en quelque sorte une posture relativement facile pour critiquer ce type de travaux. La sanction des motivations politiques ou morales sur Anholt n'enlève pas la pertinence de certaines analyses et ne devrait sans doute pas empêcher une critique de fond sérieuse sur le contenu tant scientifique qu'idéologique de tels travaux.

²⁷⁷ Le terme de lieu est à prendre ici dans son sens vernaculaire et non comme un point ou un espace dans lequel la distance serait inopérante, selon l'usage normatif de ce terme en géographie universitaire (voir les définitions de lieu dans les dictionnaires de Brunet et al., 1992 et de Lévy et Lussault, 2003)

certain nombre de résultats des deux enquêtes (par entretiens et questionnaires). Ainsi, on relève parmi les réponses, des objets géographiques simili-continentaux (« Afrique », « Amérique »...) ou des niveaux infranationaux (« Angleterre », « Ecosse », « Catalogne »...). De la même manière, demander aux étudiants de choisir exclusivement des pays étrangers peut avoir été perçu comme une contrainte par les enquêtés. En effet, malgré la consigne donnée de ne pas citer le pays dont ils possèdent la nationalité, certains étudiants de nationalité turque ont mentionné la Turquie (17 étudiants soit 3% des répondants).

Encadré 15 : La spécificité de l'Etat dans l'analyse de l'image de marque des territoires

La particularité du territoire étatique soulève un certain nombre de questions par rapport à la spécificité des représentations de cet échelon territorial.

Une focalisation sur l'Etat conduit tout d'abord à considérer sa dimension d'acteur politique dans ce que l'on désigne généralement à travers le terme de relations internationales. Cet échelon territorial et les acteurs politiques responsables de ce niveau de décision ne sont pas neutres à une époque où, malgré un certain nombre de critiques contemporaines dévalorisant le rôle de cet échelon politique, ils restent toujours des acteurs centraux de la vie politique et économique globale (qui reste avant tout pensée comme internationale plutôt que trans- ou supranationale).

Compte tenu du caractère singulier de l'Etat comme territoire, évaluer l'image ou les représentations d'un tel objet conduit nécessairement à saisir la dimension politique et géoéconomique recouverte par cette entité. Ces constructions politiques particulières drainent avec elles les imaginaires associés à leur histoire et aux valeurs qu'ils sont censés incarner en tant qu'entités relativement abstraites ou à travers les individus et institutions qui les incarnent. Les Etats ont donc une image qui se nourrit des décisions politiques plus ou moins heureuses de leurs dirigeants, mais également de représentations plus ou moins anciennes entretenues par les mémoires des populations des autres pays (promulgation d'une loi mémorable – droit de vote des femmes, nationalisations –, événement marquant – guerres, révolutions, attentats – ou bien des phénomènes inscrits dans des temporalités plus longues – relation d'hégémonie coloniale, domination sur une certaine période de l'équipe nationale dans un championnat sportif, etc.). De fait, et peut-être de manière plus forte encore que d'autres entités territoriales moins connotées puisque parfois de construction plus récente, les temporalités liées aux représentations des Etats ne sont pas nécessairement les mêmes que celles de la géo-économie.

En conséquence, et peut-être à la différence du marketing territorial portant sur d'autres échelons, les opérations de *natin branding* peuvent difficilement se limiter à des stratégies de communication cosmétiques (*green-, minority-friendly-washing* et autres formes de « nettoyage » de l'image d'un pays), dans la mesure où, comme le souligne S. Anholt, la réputation d'un Etat passe avant tout à travers ce que l'on pourrait qualifier de bilan politique, la somme des actions menées dans l'histoire plus ou moins récente par cette entité identifiée comme un tout agissant (Anholt, 2010, p.1). En d'autres termes, les efforts engagés dans une opération de *relooking* auront tendance à devoir être suivis d'« actions symboliques » (« *symbolic actions* ») emblématiques de démarches concrètes en faveur de telle ou telle inflexion politique pour avoir un impact effectif sur l'image du pays (Anholt, 2011, p. 292). Dans cette optique, l'Etat comme entité politique et échelon d'organisation sociale est fondamentalement confronté à une certaine résilience de son image dans le temps. Ceci peut avoir ses inconvénients, dans le cas d'une image globalement négative, comme des avantages, dans le cas d'un pays disposant d'un capital d'image (ou d'une « identité » pour reprendre la terminologie d'Anholt) suffisamment riche pour pouvoir activer des stratégies de valorisation efficaces et originales. On peut penser à l'exemple du « *Cool Britannia* » exposé par van Ham, qui trouve les sources de son succès dans la référence à un champ patriotique ancien et dans son association à un certain nombre de monuments culturels emblématiques – des Beatles au Tate modern en passant par l'œuvre de S. Kubrick, par exemple – pour mettre en avant le rôle du pays comme *hub* mondial pour les médias, les industries de la musique, du film ou encore de la mode (Van, Ham, 2001).

Le caractère relativement vague du verbe « vivre » dans la question d'enquête

Poser la question en terme de « vivre » et non pas en termes d'« étudier », « voyager » ou encore « visiter » dans le cadre d'une question projective conduit l'étudiant à développer une évaluation globale, presque holistique, du pays dans la mesure où le verbe « vivre » – comme l'« habiter » – implique le concept de vécu, c'est à dire une multiplicité de pratiques et une appropriation de l'espace nettement plus importante que si elle se limitait à une forme de pratique spécifique (« étudier », « faire du commerce », « voyager »). En un sens, le terme de vivre pousse l'enquêté à se projeter de manière hypothétique dans un territoire (plus ou moins connu et pratiqué) et donc de procéder à une évaluation elle aussi multidimensionnelle.

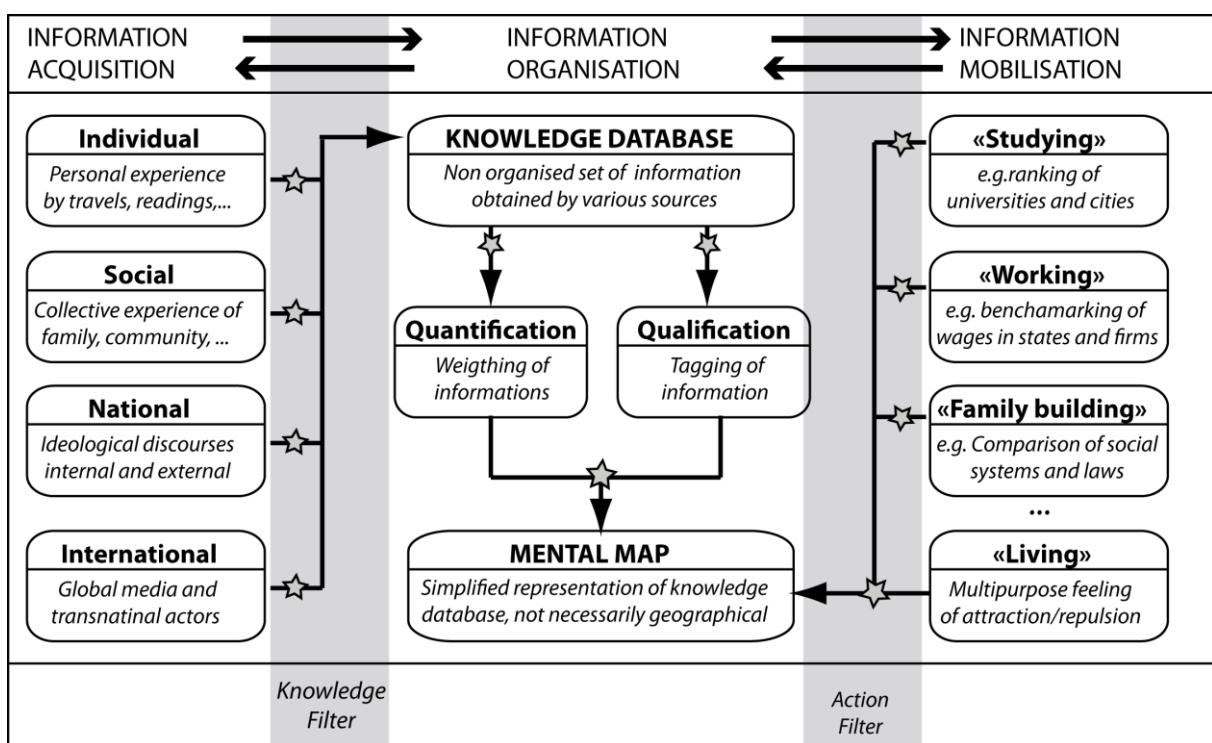
L'étudiant est susceptible de produire une évaluation du mode de vie d'un pays par exemple, de l'image qu'il s'est forgée de son système politique, de son image de marque, de son niveau de développement, etc. Ceci constitue à la fois une force et une faiblesse des deux enquêtes analysées. En effet, si le géographe

pourra se satisfaire de la production d'une géographie culturelle ou politique relativement généraliste du Monde saisie à la lumière des préférences individuelles, l'économètre, le décideur politique ou encore l'expert en *nation branding* regretteront de ne pas avoir d'informations plus précises sur la motivation de ces attractivités ou des éléments de géographie appliquée. L'indicateur de S. Anholt présenté plus haut avait par exemple pour ambition d'aborder la diversité des formes possibles d'interactions et de pratiques liées au pays d'origine (tourisme, commerce, caractère plus ou moins accueillant de la population). La plupart des enquêtes de ce type ont tendance à cibler un motif précis.

Même s'il est difficile de dépasser les limites posées par le caractère relativement vague de la question, on notera que le choix d'introduire « dans un futur proche » dans l'énoncé de la question marque la volonté d'inciter les enquêtés à développer des choix plausibles compte tenu de leur situation actuelle : l'objectif étant, on le rappelle, moins de parvenir à des imaginaires fantasmagoriques qu'à un regard situé sur le Monde actuel perçu et vécu par les étudiants.

Figure 59: "Les cartes mentales comme résultats de filtres d'actions et de connaissances"

Source : Didelon et Grasland, 2014, p.70



Il nous apparaît excessif ici de rapprocher les listes de pays d'un éventuel modèle migratoire. Si l'attractivité des pays dans un cadre aussi abstrait peut se rapprocher d'un phénomène de type « pull », le contexte hypothétique et imaginaire de la question rend difficile le rapprochement avec un projet migratoire dans la mesure où celui-ci constitue une négociation avec les contraintes diverses (économiques, sociales, politiques, juridiques) de ce type de mobilité. Comment par ailleurs parler de projet si l'envie de mobilité était inexistante avant la sollicitation de l'enquêteur ? Il semble également difficile de résumer un projet de vie à une liste de destinations, l'analyse des projets migratoires passant nécessairement par la prise en compte de dimensions multiples, en particulier par le recueil de données longitudinales via notamment les récits de vie et la mise en discours du projet migratoire à proprement parler. Enfin, une vision *push and pull* classique, si elle peut être éclairante pour l'analyse agrégée de flux semble quelque peu dépassée compte tenu des évolutions survenues depuis plusieurs décennies dans l'analyse des migrations internationales, où la dimension actorielle de la migration, l'échelle meso-sociale (relation familiales, amicales, liens forts/ faibles) et les configurations des champs migratoires sont devenus des grilles de lecture plus opérationnelles (Ma Mung et al., 1998). Sur ce point, des justifications plus récentes du protocole, mettant en évidence la complexité des filtres liés à la connaissance et aux pratiques de la population enquêtée – véritable « boîte noire » – à la croisée de ces dimensions multiples, semblent aller dans le sens de cette critique (Didelon et

Grasland, 2014 ; cf. Figure 59). Les résultats de ces enquêtes révèlent donc le rôle de l'évaluation des lieux comme révélateur d'imaginaires spatiaux, mais des imaginaires spatiaux structurés par l'expérience du Monde. Comme dans l'exercice proposé par P. Gould et R. White en exergue de ce chapitre, ils sont pétris par l'expérience individuelle, la consommation culturelle, l'adhésion à des représentations archétypiques ou stéréotypées.

Les arbitrages nécessaires dans le codage des réponses

Si le choix de formuler des questions ouvertes visait à ne pas influencer les enquêtés dans leurs choix, il about également à une grande hétérogénéité des réponses, liée tant au non-respect des consignes de l'enquête (mention d'une ville ou d'une région au lieu d'un pays) qu'à la variété des désignations possibles pour un même objet. Cela implique une phase de codage des réponses pour permettre l'analyse, tout en prenant garde de reproduire le plus fidèlement possible la réponse de l'étudiant. Lors du traitement, des recoupements ou des suppressions d'entités ont ainsi été effectués, dans une logique de comparaison avec l'enquête de 2009. Ainsi, comme la question excluait le pays dont les étudiants étaient ressortissants, toutes les mentions de la Turquie ou de villes turques ont été supprimées de l'analyse. Certaines entités ont été substituées aux appellations officielles : « *Amerika* »²⁷⁸ a été remplacé par USA, les nations britanniques (Ecosse, Angleterre, pays de Galle...) ont toutes été codées comme le Royaume-Uni, la Hollande comme les Pays-Bas²⁷⁹. Dans un cas unique, un codage d'entités supranationales a été opéré quand cela s'avérait signifiant d'un point de vue thématique. Ainsi la réponse « *Afrika* », mentionnée 42 fois (soit par un peu plus de 7% des répondants), a été conservée²⁸⁰.

Les étudiants avaient pour consigne de répondre aux différentes questions en fournissant cinq items maximum par question. Le résultat de la codification conduit à un tableau comportant deux séquences de noms de pays, l'une positive, l'autre négative (cf. Tableau 26). Contrairement à la question précédente, sur les mots associés à l'« Europe », l'ordre de citation des pays a été codé dans la mesure où : 1) la mise en page de la question permettait de saisir une notion d'ordre (dans les deux cas les étudiants sont poussés à classer les pays de l'*item* 1 à l'*item* 5, 2) l'analyse de l'ordre d'apparition des pays dans les réponses peut apporter une information intéressante (cf. Chapitre 9).

Avant d'entrer plus en détail dans le contenu des réponses, un certain nombre d'observations sont possibles sur la base de la simple analyse des taux de réponses complètes ou partielles. Ces différents éléments permettent d'évaluer l'acceptation de la question par la population d'enquête.

²⁷⁸ Comme en anglais, en français ou encore en allemand, les termes « Amérique » et « Etats-Unis » sont utilisés comme des synonymes en turc.

²⁷⁹ Encore une fois, ces choix peuvent être discutés et contribuent à augmenter le nombre d'occurrences de ces différents pays. On insistera sur le caractère très minoritaire des mentions des nations britanniques et la volonté de cohérence avec les choix de codage effectués pour l'ensemble du corpus de l'enquête Eurobrodoadmap.

²⁸⁰ Compte tenu de leurs effectifs très restreints, quatre entités ont été retirés du corpus des réponses positives (Asie du Sud Est, Europe, Asie de l'Est, Asie, Orient), deux du corpus négatif (Antarctique, « Est », « Antarctique », « Orient »)

Tableau 26: Extrait du tableau de données de l'enquête de 2013 et de son recodage

Identifiant de l'enquête	Exemples de caractéristiques individuelles			Pays attractifs					Pays répulsifs				
	Ville	Etudes	Sexe	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
1	Izmir	Ingénierie	F	Amérique	Italie	Spain	Finlande	Autiche	Pologne	Kenya	Iraq	Iran	Somalie
2	Izmir	Ingénierie	F	Dubaï	Italie	Spain	France	Russie	Somalie	Arménie	Iran	Iraq	Tanzanie
3	Izmir	Ingénierie	M	France	Germany	Pays Bas Arabie	Syrie	Dubaï	Iraq	Amérique	Somalie	Azerbaïdjan	Iran
4	Izmir	Ingénierie	M	Amérique	Italie	Saoudite	Spain	China	Angleterre	Germany	Russie	²⁸¹	
5	Izmir	Ingénierie	M	Italie	Amérique	Suisse	Angleterre	France	Iran	Iraq	Syrie	Congo	Libye

Identifiant de l'enquête				Recodage									
	Ville	Etudes	Sexe	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
1	Izmir	Ingénierie	F	Etats-Unis	Italie	Espagne	Finlande	Autriche	Pologne	Kenya	Irak	Iran	Somalie
2	Izmir	Ingénierie	F	XXXX ²⁸²	Italie	Espagne	France	Russie	Somalie	Arménie	Iran	Irak	Tanzanie
3	Izmir	Ingénierie	M	France	Allemagne	Pays-Bas Arabie	Syrie	XXXX	Irak	Etats-Unis	Somalie	Azerbaïdjan	Iran
4	Izmir	Ingénierie	M	Etats-Unis	Italie	Saoudite	Espagne	Chine	Royaume-Uni	Allemagne	Russie		
5	Izmir	Ingénierie	M	Italie	États-Unis	Suisse	Royaume-Uni	France	Iran	Irak	Syrie	Congo	Libye

Source : Tourelle, 2013.

7.1.2. Acceptation de la question, présentation générale du corpus

637 étudiants sur les 705 enquêtés ont répondu à au moins une des questions relatives aux pays (question B.3 du questionnaire), soit un taux de réponse de 90%. Néanmoins, on observe un certain nombre de variations dans le nombre de réponses en fonction du type d'évaluation demandé (positive ou négative) et de l'objet ciblé (pays/ville – cf. Figure 60).

Figure 60: Des séquences de réponses incomplètes, révélatrices de l'inégale facilité de remémoration des noms de pays et de villes ?

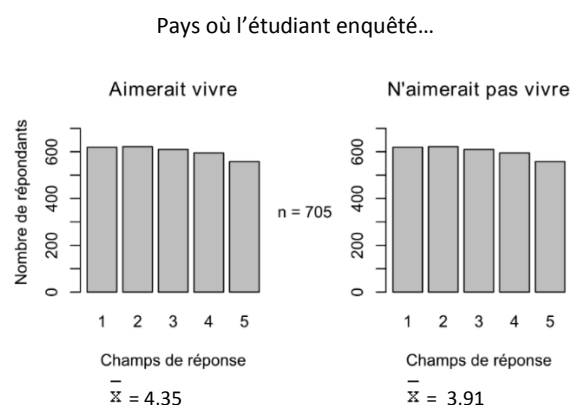
Vision par les pays...

Tab. a : Proportion de répondants en fonction du nombre d'items cités

Pays où...	Les étudiants aimeraient vivre							Ensemble
	0	1	2	3	4	5		
Les étudiants n'aimeraient pas vivre	0	9,6	0,0	0,6	0,1	0,7	5,7	16,7
	1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,6	1,3	2,1
	2	0,0	0,0	0,1	0,3	0,6	0,9	1,8
	3	0,3	0,0	0,1	0,6	0,6	2,1	3,7
	4	0,0	0,1	0,1	0,3	0,7	2,6	3,8
	5	0,1	0,0	0,7	0,6	1,7	68,7	71,8
Ensemble	10,1	0,1	1,7	2,1	4,8	81,1	100	

Source : Tourelle, 2013. n = 705.

Fig. a : L'inégal nombre de répondants selon le type d'évaluation (positive/négative)



²⁸¹ Certains étudiants ont n'ont pas fourni le nombre maximal de cinq réponses.

²⁸² Lorsque les étudiants fournissent une réponse en termes de ville (« Berlin », « Dubaï »), de région du Monde (« Bavière », « Californie ») ou de tout autre mot ne correspondant pas à un pays identifiable, les réponses ont été exclues de la base à travers ce codage « XXXX ». Ce furent également le cas des réponses illisibles (codées « YYYY »). Ces arbitrages reprennent ceux effectués dans la base Eurobroadmap.

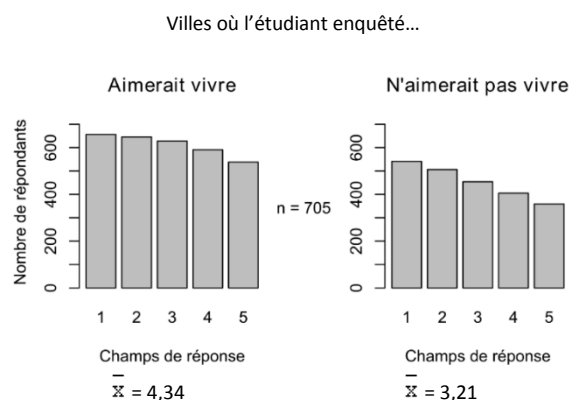
Vision par les villes...

Tab. b : Nombre de répondants par *item* (en % de répondants)

Villes où...	Les étudiants aimeraient vivre						total	
	0	1	2	3	4	5		
Les étudiants n'aimeraient pas vivre	0	5,8	0,7	0,9	1,8	2,4	11,1	22,7
	1	0,0	0,4	0,7	0,7	0,9	2,7	5,4
	2	0,1	0,3	0,7	1,3	1,1	4,0	7,5
	3	0,1	0,1	0,1	0,6	0,7	5,2	7,0
	4	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	6,2	7,2
	5	0,4	0,1	0,4	0,6	2,1	46,5	50,2
Total	6,5	1,7	2,8	5,0	8,2	75,7	100,0	

Source : Toureille, 2013. n = 705.

Fig. b : L'inégal nombre de répondants selon le type d'évaluation (positive/négative)



Plus de 9 étudiants sur 10 ont donné au moins une réponse à la question leur demandant une liste de pays où ils aimeraient vivre mais seuls 8 étudiants sur 10 ont fait de même pour les pays où ils n'aimeraient pas vivre. Cette plus grande difficulté à citer des lieux répulsifs se retrouve dans le cas des villes : 93% des étudiants citent au moins une ville attractive contre 77% pour celles perçues négativement. Il s'agit ici d'une différence déjà observée dans le cadre de l'enquête Eurobroadmap : quel que soit le pays d'enquête, les étudiants ont plus de facilité à citer des lieux appréciés (Grasland et al., 2011).

Les séquences de réponses sont de taille inégale selon le type d'évaluation demandé (positif / négatif) et l'objet spatial de référence (pays/ville). La consigne précisait de donner jusqu'à cinq noms de villes et de pays. Si cette consigne n'incitait pas l'enquêté à remplir la totalité des items, ceux relatifs aux villes ont tendance à être moins nombreux que ceux des pays. En effet, de manière générale, le nombre de répondants a tendance à décroître lorsque l'on avance dans la liste des items mais cette diminution diffère selon que l'on désigne des objets attractifs ou répulsifs. On observe que les étudiants fournissent en moyenne 4,3 noms de pays « positifs » contre 3,9 pour les pays « négatifs ». L'écart s'accroît dans le cas des villes : le nombre de réponses moyennes pour les villes répulsives est de seulement 3,2 contre 4,3 pour les mentions attractives et à peine plus d'un étudiant sur deux fournit cinq noms de villes « répulsives ». De manière générale, il semble donc moins évident pour les étudiants de produire des réponses en termes de perception négative, *a fortiori* quand celle-ci des villes.

Le Monde s'appréhende-t-il plus facilement à travers les pays que les villes ?

De tels écarts sont-ils les produits de représentations différentes ? Sur ce point, on peut questionner la troisième catégorie de réflexion proposée par Grémy qui a trait « au contexte de la question et rassemble les différences dans l'ordre des questions et plus généralement dans le contenu discursif en amont de la question » (différences de position dans le questionnaire, questions identiques dans deux questionnaires présentant des différences plus ou moins importantes – Grémy, 1987, p. 569). Les écarts dans le taux de réponse entre les différents *items* peuvent-ils être liés à des effets d'interaction liés à l'ordre des questions dans les réponses ou à la place de la question dans le questionnaire d'enquête ?

Plusieurs effets d'interaction existent entre les questions posées dans le cadre de questionnaires d'enquête (*op. cit.* Grémy, 1987). L'auteur distingue cinq grands types d'effets : 1) l'effet de focalisation (*saliency effect*) « qui traduit une prise de conscience progressive de la personne interrogée ; celle-ci est amenée par les questions qui précèdent à fournir une réponse qu'elle aurait moins vraisemblablement donnée si la question avait été posée plus tôt » ; 2) l'effet de « focalisation sur les normes » (*reference-group effect*), « selon lequel les questions qui précèdent évoquent ou rappellent au répondant un système de valeurs et risquent ainsi d'inciter celui-ci à orienter sa réponse par référence à ce système de valeurs » ; un effet de « redondance » (*redundancy effect*), qui désigne la tendance de la personne interrogée à fournir moins volontiers une réponse qui lui donnerait l'impression de se répéter ; 3) l'« effet de cohérence » (*consistency effect*) qui rend compte de la propension à éviter les éventuelles contradictions entre la réponse donnée et les réponses antérieures » ;

l' « effet de contraste » (*contrast effect*), qui « accentue les différences entre les réponses à deux questions successives » (Grémy, 1987, p. 588).

La répétition de la question en trois fois deux séries de cinq *items* dans le questionnaire peut conduire tant à un effet de focalisation qu'à un effet de redondance : au bout de la troisième question sur les pays où il aime / n'aime pas vivre, l'étudiant sait à quoi s'attendre ! L'organisation scalaire des questions, en entonnoir, partant de celles situées à la plus grande échelle (la Turquie) vers la plus petite (le Monde), a été considérée lors de la construction du questionnaire de 2013 comme une manière de faciliter le processus de réponse sur la question, les réponses situées au niveau le plus bas (la Turquie) étant jugées comme plus faciles compte tenu de sa plus grande proximité avec l'espace vécu des enquêtés (cf. Chapitre 5). Un effet de redondance impliquerait que les étudiants répondent moins à la question saisie au prisme des pays suite aux réponses en termes de villes. Or les résultats d'enquête suggèrent le phénomène inverse : les étudiants ont eu tendance à plus souvent répondre en termes de pays bien que cette question soit située en dernière position dans ce module. Ce résultat suggère donc que les inégalités de réponses entre villes et pays s'expliquent davantage par les processus cognitifs qui président à la formulation des réponses.

On peut, en effet, faire l'hypothèse selon laquelle les questions relatives aux villes se heurtent aux limites de connaissance ou de mémoire des étudiants. Les imaginaires spatiaux des étudiants à l'échelle du Monde seraient-ils davantage structurés par une vision à travers les découpages étatiques qu'à travers les villes ? Faut-il donc en conclure que les « boîtes de conserves » étatiques ont plus de lisibilité spatiale que les villes (Agnew, 1994) ? Sur ce point, le rôle prédominant des planisphères politiques du Monde, notamment lors de la formation scolaire, a sans doute une influence notoire dans la construction de la connaissance des pays dans les représentations collectives : une conséquence de la diffusion de la représentation des cartes politiques représentant les Etats comme des entités surfaciques ceintées par des frontières linéaires dans les productions cartographiques depuis le XIX^e siècle (Escolar, 2003). Ces représentations d'Etats figurés comme autant d'unités élémentaires d'un puzzle multicolore ont une lisibilité spatiale nettement plus importante que les villes qui sont beaucoup moins souvent l'objet de représentations autonomes et sont généralement présentées sous des formes cartographiques plus complexes. Un autre biais dans la collecte des données est lié au fait que les questions relatives aux pays sont situées sur le même page qu'un fond de carte imprimé utilisé pour la question relative aux cartes mentales interprétatives (question C1, cf. Questionnaire en Annexe 3). Cette mise en page a pu inspirer les étudiants et conduire à augmenter le nombre de mentions de pays, qui plus est, relativement proches de la Turquie (les Amériques, l'Asie orientale et l'Océanie étaient absentes du fond de carte).

Enfin, l'organisation en miroir de questions ouvertes, sollicitant les étudiants à formuler des listes similaires sur divers objets (villes turques, villes et pays étrangers), a pu conduire à des interactions entre les réponses. Les listes de pays négatifs et pays positifs, par exemple, ont pu se construire sur la base d'oppositions ou d'interpolations (effet de contraste – Grémy, 1987). L'opposition entre villes et pays soulève la question d'un effet de cohérence entre les deux ensembles de questions. Certains étudiants ont peut-être cherché à fournir des listes de pays attractifs correspondant aux villes attractives citées plus haut. En effet, les étudiants peuvent ne pas vouloir vivre aux Etats-Unis et vouloir vivre à New-York ou à Los Angeles sans que cela révèle une attitude paradoxale ou contradictoire, dans la mesure où l'évaluation de ces objets ne relève pas des mêmes critères d'évaluation.

Malgré le caractère relativement général des questions posées (« où aimeriez-vous vivre/ ne pas vivre »), produire un jugement de valeur dans le cas des questions portant sur la répulsion a pu conduire les étudiants à quelques réticences. Même s'il ne semble pas possible de parler de « focalisation sur les normes » au sens de Grémy à proprement parler, on peut faire l'hypothèse d'une plus grande difficulté à donner des noms de pays ou de villes « négatives ». Durant les entretiens, il est apparu parfois peu politiquement correct, de « dire du mal » des lieux. Une forme d'autocensure a pu réduire le nombre de réponses sur ce type d'évaluation.

Compte tenu de la diversité du matériau obtenu à la suite de cette enquête, comme de sa structure complexe (interactions, etc.), les possibilités d'analyses sont riches. Seules quelques-unes feront l'objet d'investigations dans cette thèse, au cours de ce chapitre et des suivants.

7.2. Les pays du Monde sont très inégalement perçus

Une première série d'analyses fondamentales consiste à agréger les réponses afin de dégager des profils de pays selon le nombre relatifs de mentions positives ou négatives. Une telle opération permet d'estimer la valence générale du pays ainsi que son poids relatif dans les représentations agrégées, ce qui constitue un moyen d'identifier les représentations dominantes, c'est-à-dire les plus communément admises ou partagées au sein de la population d'enquête. Ces deux indicateurs permettent de jauger les contrastes entre les différents pays.

Avant de se lancer dans une analyse individuelle des pays, il semble pertinent d'évaluer la structure de répartition des réponses entre les différents pays du Monde. Dans la mesure où cette géographie repose sur des distributions de stocks de réponses (fréquences de citations), une première analyse statistique descriptive élémentaire est nécessaire pour évaluer la distribution envisagée des phénomènes étudiés. L'analyse de la structure des données c'est-à-dire de la distribution des réponses entre pays et des éventuelles hiérarchies s'en dégageant, constitue un point préalable important pour saisir quelques caractéristiques propres à la construction de géographies des représentations basées sur l'évocation de noms de pays en réponse à une question ouverte.

La distribution des réponses entre les différents pays du Monde est à l'évidence très inégale. Certains pays concentrent un nombre élevé de réponses et peuvent donc être considérés comme des pôles attractifs (répulsifs) majeurs dans les représentations dominantes : près d'un étudiant sur deux ayant fourni une réponse positive a mentionné la France, les Etats-Unis, le Royaume Uni ou encore l'Italie. Ces effets de concentration existent également dans le cas des pays répulsifs : près d'un étudiant sur deux ayant fourni au moins une réponse a mentionné l'Irak, plus d'un tiers l'Iran ou la Syrie (cf. Tableau 27).

Tableau 27: Les cinq pays les plus cités positivement et négativement

5 pays les plus souvent mentionnés positivement

Rang	Pays	Nombre de mentions positives	% de réponses positives	Nombre de mentions totales	% des répondants
1	France	301	48%	365	57%
2	Etats-Unis	292	47%	365	57%
3	Royaume-Uni	292	47%	323	51%
4	Italie	290	47%	306	48%
5	Espagne	227	36%	236	37%

5 pays les plus souvent mentionnés négativement

Rang	Pays	Nombre de mentions négatives	% des réponses négatives	Nombre de mentions totales	% des répondants
1	Irak	277	47%	287	45%
2	Iran	242	41%	258	41%
3	Syrie	233	40%	238	37%
4	Israël	135	23%	139	22%
5	Chine	115	20%	155	24%

Champ : Nombre d'étudiants ayant donné au moins une réponse positive (622) ou négative (585). Source : Toureille, 2013.

Ces effets de concentration se retrouvent plus généralement dans la forme de la distribution de réponses aux différents *items* proposés (cf. Tableau 28). En reprenant le vocabulaire de la statistique textuelle, on remarque que les occurrences les plus fortes concernent un nombre de pays relativement restreint (144 sur 192 pays reconnus par l'ONU en 2013). Le nombre de termes distincts est sensiblement du même ordre : 4% pour les pays attractifs et 5% pour les pays négatifs. Malgré un nombre de réponses moins élevé dans le cas des pays négatifs, le nombre de pays différents convoqués dans les représentations du Monde saisie par la répulsion est plus important, ce qui peut être un indice d'une géographie plus diversifiée.

Tableau 28: Bilan lexical sur les mentions de pays positifs et négatifs en 2013

Observations	Pays cités positivement	Pays cités négativement
Nombre total d'occurrences	3002	2723
Nombre de pays distincts	114 (3,80%)	135 (4,96%)
Nombre de pays cités une seule fois (<i>hapax</i>)	19 (16,66%)	20 (14,81%)
Pays le plus souvent cités	301 (exemple) France	277 (exemple) Irak
Nombre de pays jamais cités*	78 (exemple) Tchad	57 (exemple) Colombie

Nombre de répondants = 637. Source : Toureille, 2013. * D'après la liste des Etats reconnus par les Nations Unies en 2013 (192 Etats).

Cette première analyse agrégée basée sur des indicateurs généraux conduit à trois résultats majeurs à ce stade de l'analyse :

- Certains pays captent des flux importants de réponses quand d'autres y occupent une place plus anecdotique (19 *hapax* dans le cas des pays positifs, 20 dans le cas des négatifs). En dépassant l'analyse du haut de la hiérarchie, on peut se demander si la structure inégalitaire des pays du Monde constitue une caractéristique observable sur l'ensemble du corpus. Dans un second temps, se posera la question de l'interprétation de la structure de répartition du stock de réponses entre les différents pays. Comment expliquer de telles inégalités ? Quelles sont les caractéristiques propres aux pays les plus polarisants ? Comment expliquer que d'autres pays n'apparaissent que quelques fois, voire pas du tout dans le corpus ?

- Compte tenu du faible nombre de pays mentionnés par l'ensemble des étudiants, il apparaît logique qu'un certain nombre d'Etats soient absents de ces deux géographies du Monde. Ces angles morts des représentations sont-ils les mêmes dans le cas des mentions positives ou négatives ? Est-il possible de lire des formes d'organisation spatiale dans cette géographie des omissions ?

7.2.1. La carte à trous des pays du Monde : les pays absents des représentations

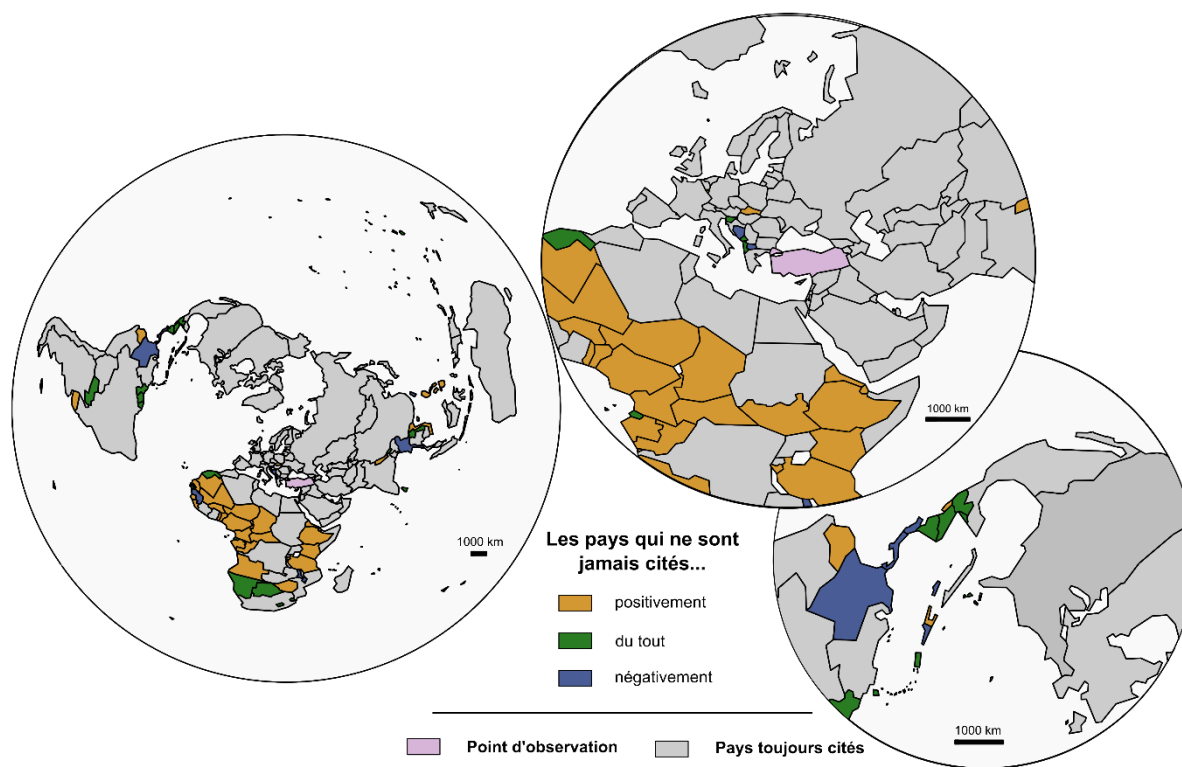
La plus grande partie des pays d'Amérique centrale est absente des listes de pays tant négatives que positives. C'est également le cas d'un certain nombre de micro Etats du Pacifique, peu visibles à l'échelle de la carte présentée ci-dessous (Figure 61). Toutefois, cette absence peut également être déclinée entre mentions négatives et positives dans la mesure où l'on constate que les espaces à la marge de ces deux manières de se représenter le Monde ne sont pas identiques.

En plus d'être relativement moins nombreux que les pays attractifs, ceux désignés comme répulsifs ont une distribution spatiale beaucoup plus diversifiée. Les angles morts des représentations positives ne sont pas les mêmes que ceux des représentations négatives et l'organisation spatiale de ces deux formes de marge divergent : d'une manière générale, les pays absents des deux réponses sont rares et la géographie des pays absents des représentations du Monde saisie par l'attractivité peuvent être plus facilement régionalisées. Il est ainsi remarquable qu'une majorité de pays d'Afrique subsahariennes soit absente de la géographie de l'attractivité des étudiants. A l'inverse, la géographie des pays absents des représentations négatives s'apparente à un saupoudrage à la surface du globe : on les trouve à la fois dans les Antilles, en Amérique centrale, en ex-Yougoslavie, et en Asie du Sud Est.

L'absence massive des pays d'Afrique subsaharienne de la géographie de l'attractivité est peut être un indice du fait que ces Etats ont tendance à partager des caractéristiques communes qui les excluent de cette manière d'appréhender le Monde alors qu'ils peuvent plus facilement être cités négativement. L'image généralement répandue de pays pauvres, souvent confrontés à des difficultés diverses, au mal développement ou à des crises humanitaires ou politiques (instabilité politique et guerres civiles en RDC ou en Somalie par exemple), peuvent constituer des éléments susceptibles d'orienter ces pays vers des mentions exclusivement négatives.

Mais la réciproque pour les pays absents des mentions négatives semble difficile à soutenir. Les pays concernés (Birmanie, Colombie, Panama, Serbie, République Dominicaine, par exemple) ont une distribution spatiale plus importante et recouvrent une diversité qui rend relativement difficile l'élaboration d'hypothèses explicatives : quel est le point commun entre la République Dominicaine et la Serbie ? Pourquoi la Colombie est-elle absente des représentations négatives et pas le Venezuela ? D'une manière générale, les zones où se situent ces pays absents des mentions négatives se concentrent dans les mêmes que celles des pays absents des deux types de réponses (positives et négatives). Ainsi, ils sont généralement localisés dans les zones que les étudiants ont tendance à plus souvent omettre, indistinctement du type d'évaluation (positif/négatif). Ces omissions peuvent être liées aux limites cognitives posées par une question ouverte portant sur la connaissance des pays du Monde, c'est-à-dire aux difficultés de remémorations des noms de pays ou d'acquisition de connaissances qui seraient caractéristiques de certaines zones où l'on remarque de fortes concentrations de pays (Amérique centrale), parfois de construction relativement récente (ex-Yougoslavie).

Figure 61: Focus sur les vides : les pays qui ne sont jamais mentionnés par les étudiants



Source: Toureille, 2013. Auteur: Toureille, 2016. Réalisé avec les logiciels: R (package Cartography) et Inkscape 0.91.

Aide à la lecture : Un certain nombre de pays sont littéralement absents des listes produites par les étudiants. On remarque qu'une grande partie des pays d'Afrique subsaharienne (Sabel, Afrique de l'Ouest et Afrique orientale hors Somalie) ne sont jamais mentionnés positivement, quand quelques petits Etats comme le Luxembourg, la Colombie et la Birmanie ne sont jamais cités négativement. Quelques pays sont littéralement absents des représentations turques du Monde : la Namibie, le Botswana, mais aussi un certain nombre de pays d'Amérique latine tels que le Paraguay, le Suriname et la totalité des pays d'Amérique centrale, sans parler des micro-Etats du Pacifique, non représentés sur la carte.

Pour revenir aux éléments avancés plus haut sur ce biais méthodologique dans la construction du questionnaire, on note que dans les pays absents des représentations du Monde, tant positives que négatives, figurent des pays localisés avec leurs noms sur le fond de carte qui figure dans le questionnaire d'enquête (Slovénie, Sahara Occidental, Guinée Equatoriale). Ce pont conduit à relativiser nos remarques précédentes sur l'influence éventuelle jouée par ce fond de carte sur le processus de réponse à cette question ouverte.

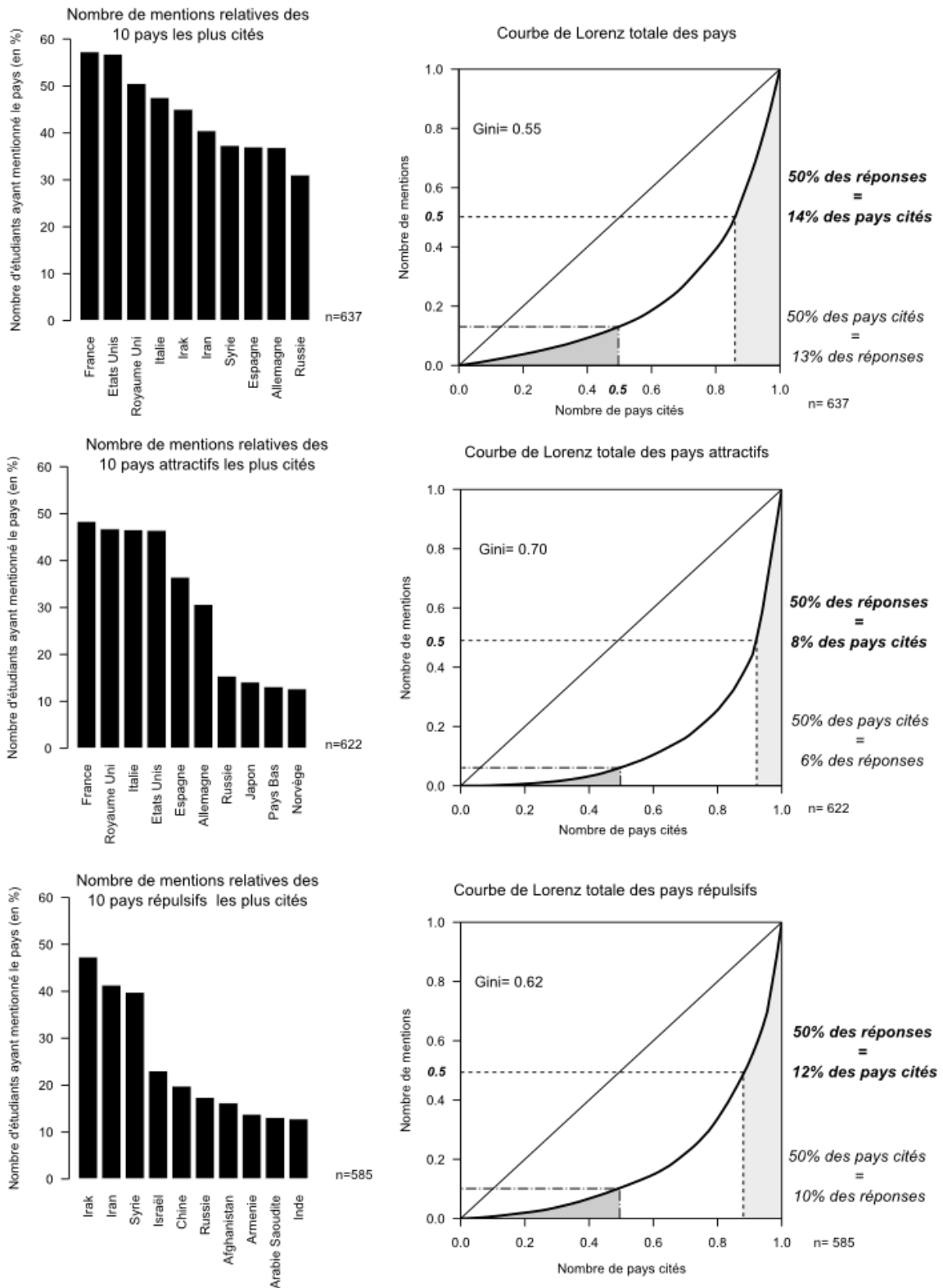
7.2.2. La répartition très inégale des réponses

Après avoir identifié quelques pays centraux, particulièrement importants dans notre corpus (cf. les pays captant à eux seuls les réponses de la moitié des individus), face à d'autres diversement marginaux (selon qu'ils sont exclus des représentations positives, négatives ou des deux), il convient de s'intéresser à la distribution d'ensemble de tous les pays.

En considérant la distribution des pays cités à travers une courbe de Lorenz et un indicateur de concentration (indice de Gini, Figure 62) - courbe située en haut de la planche)²⁸³, on observe que la moitié des réponses fournies par les étudiants concerne seulement 14% des pays cités et, qu'inversement, la moitié des pays cités ne représente que 13% des réponses.

²⁸³ Ce mode de visualisation graphique et cet indice sont canoniques pour l'analyse des inégalités (comme les inégalités de revenu, par exemple).

Figure 62: L'inégale répartition des réponses entre les pays du Monde



Note: n= nombre d'étudiants ayant au moins donné un nom de pays en réponse à la question posée.
 Source: Toureille, 2013. Auteur: E. Toureille, 2016. Réalisé avec les logiciel R (package Ineq) et Inkscape v. 0.91.

Aide à la lecture : les courbes de Lorenz présentent la fréquence cumulée du nombre de mentions par rapport aux nombre de pays possibles (exprimés en pourcentage du total des mentions dans les deux cas). Si la pente de la courbe est forte en approchant du nombre de pays maximal, cela signifie que la concentration des réponses est forte. Les fortes concentrations de réponses sur un petit nombre de pays se caractérisent par un indice de Gini élevé. Les diagrammes représentent le nombre de fois que les dix pays sont mentionnés rapporté au nombre de répondants.

Cette concentration des réponses sur une vingtaine de pays s'ajoute aux importants sauts de fréquence au sein même de ce groupe de tête : le pays le plus cité (les Etats-Unis) est par exemple deux fois plus souvent mentionnés que le dixième pays en tête du classement (la Russie).

Cette structure semble légèrement différente selon que l'on s'intéresse aux attractivités ou aux répulsions. On l'a dit, le nombre de pays mentionnés positivement est plus réduit, mais il semblerait également que les réponses de ce type se concentrent davantage sur un nombre plus restreint de pays, comme le suggère la pente plus importante du haut de la courbe représentée Figure 62 (courbe du milieu). La palette des réponses négatives est donc plus diversifiée et mieux répartie entre les pays les plus souvent cités.

Pour conclure sur cette analyse des distributions : les pays attractifs sont globalement peu diversifiés malgré une diversité du sommet de la hiérarchie. Les pays répulsifs, pour leur part, sont globalement plus diversifiés avec une concentration forte dans les premiers rangs.

7.3. Les pays attractifs et répulsifs dans les représentations dominantes

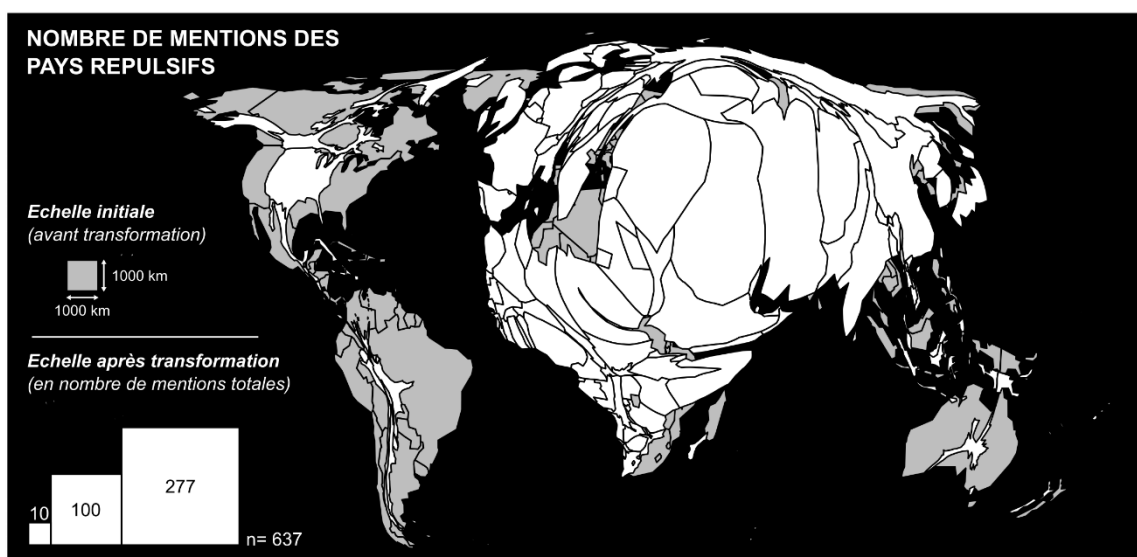
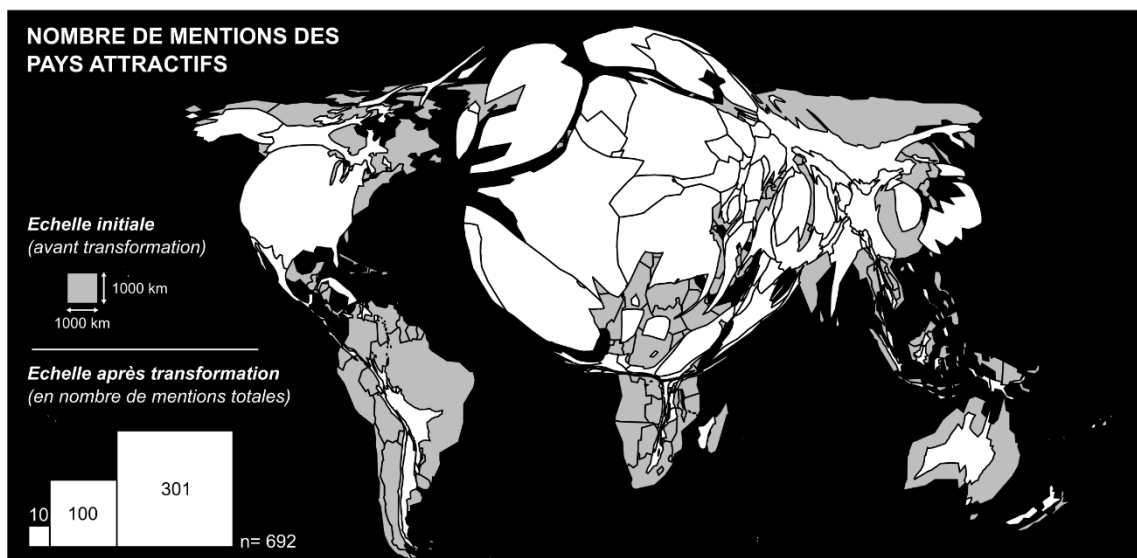
L'analyse formelle des représentations du Monde produite par les étudiants turcs suppose de passer à une seconde phase d'analyse descriptive du corpus permettant de dégager des types de pays. Comme dans beaucoup de démarches inductives de ce type, la visualisation graphique des résultats y occupe une place importante, au même titre qu'une réflexion approfondie sur l'identification des phénomènes en présence (principalement sur la base des réponses aux entretiens) et des outils les mieux à même d'en rendre compte (analyse croisée ou différenciée des attractions ou répulsions, choix d'indicateurs, etc.).

7.3.1. Un effet de loupe cognitive

Une première représentation des résultats par anamorphose (Figure 63), permet de révéler un effet de loupe cognitive rendant compte de la géographie de la connaissance à l'échelle globale : l'Afrique subsaharienne, l'Amérique centrale et l'espace caribéen sont relativement absents de ces géographies du Monde saisies tant par l'attractivité que par la répulsion, quand une grande partie des réponses semblent restreintes à l'hémisphère Nord (Etats-Unis, Europe occidentale, Moyen-Orient, Asie centrale, Japon), même si on note quelques exceptions (Brésil, Australie et Nouvelle Zélande). Laisser la porte ouverte à la diversité géographique, en recourant à une question ouverte, conduit donc les enquêtés à ne pas représenter une proportion importante de pays du Monde.

Dans le cas particulier de l'Afrique subsaharienne, non seulement l'agrégation des citations ne rend pas vraiment visible cette partie du Monde – de manière plus nette encore dans le cas des pays attractifs – mais elle a en plus la particularité d'être principalement désignée à travers le terme d'« Afrique », mentionné encore une fois presque exclusivement négativement (un peu moins de 5% des enquêtés désignent cet ensemble négativement contre 1% positivement). C'est donc avant tout comme un ensemble macro-régional, dont les composants sont relativement indifférenciés par rapport à d'autres parties du Monde, que cette dernière apparaît au sein de notre population d'étude. Cette relative absence de l'Afrique de la liste des pays du Monde peut être une conséquence de la prégnance de la pauvreté dans les représentations associées à cet espace et de la propension à généraliser cette image à l'ensemble de la région, si l'on en suit les réponses aux entretiens. Peut-être que la tendance des étudiants à considérer l'« Afrique » comme un bloc similitudinal aux contours relativement identifiables peut, en partie, s'expliquer par la représentation de cet espace avant tout comme un ensemble macro-régional relativement homogène (cf. Chapitre 6).

Figure 63: Vides et pleins dans les représentations du Monde de l'attraction et la répulsion



Source: Toureille, 2013. Auteur, E. Toureille, 2017. Réalisé avec les logiciels QGIS 2.18.11, Inkscape 0.92.R (package de base, Cartography) et ScapeToad.

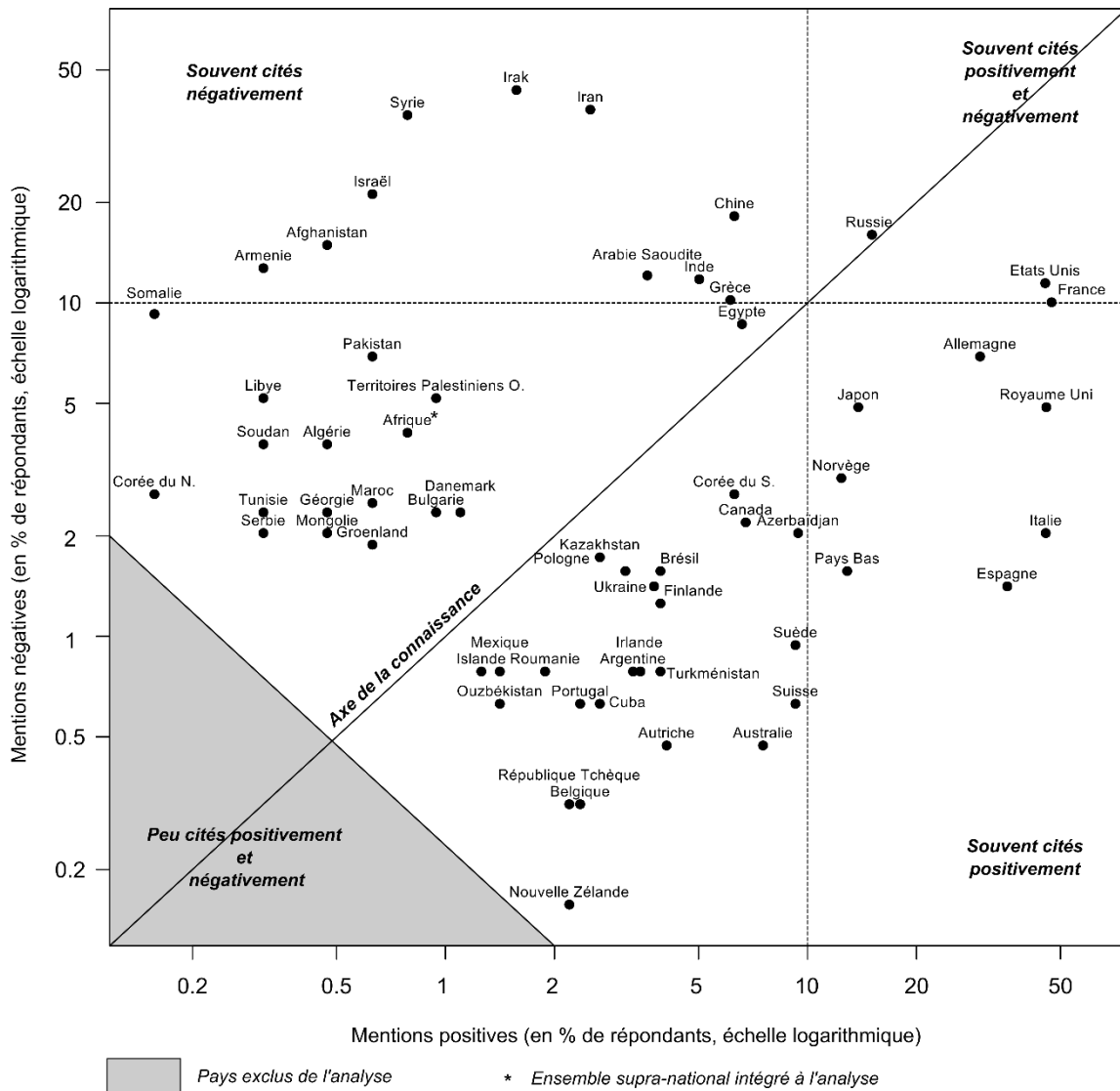
Aide à la lecture : Les deux figures présentent les pays par rapport à leur fréquence d'apparition dans le corpus des réponses positives (figure du haut) et négatives (figure du bas). La fréquence sert ici de métrique pour la construction de l'anamorphose, ce qui signifie que la surface de chaque pays est proportionnelle au nombre de fois qu'il est cité dans le corpus. Les cartogrammes révèlent de manière assez remarquable que, dans le cas des pays attractifs comme répulsifs, les étudiants ont tendance à beaucoup plus souvent mentionner les pays situés à proximité de la Turquie. En effet, à l'exception des Etats-Unis, du Japon et, dans le cas des mentions positives, de l'Australie, le reste du Monde est relativement absent (Amérique du Sud, Amérique centrale, Asie du Sud Est). Quelques exceptions émergent néanmoins : bien que située dans le voisinage proche de la Turquie, l'Europe orientale est remarquablement absente des représentations du Monde des étudiants à l'exception de la Grèce dans le cas des mentions négatives.

Ces différents éléments suggèrent un rôle de la distance dans les processus de réponses, ce qui peut se justifier de différentes manières d'un point de vue théorique : acquisition de connaissances plus précises des pays situés dans l'environnement proche du fait d'interactions plus importantes, de la focalisation de l'enseignement scolaire ou des médias sur les pays et événements proches. Ce résultat se situe dans la continuité des observations précédentes, le facteur le plus discriminant entre les pays semble donc bien se situer du côté de leur notoriété, ici saisie à travers la fréquence de citation des pays du Monde. Elaborer des profils de pays permettra donc, 1) d'aller plus loin dans la recherche d'éventuelles divergences entre représentations positives et négatives, en analysant à la fois les listes et les géographies qu'elles révèlent ; 2)

de parvenir à une analyse descriptive des résultats agrégés susceptible d'informer sur les représentations dominantes de la population d'enquête.

Le profil d'un pays doit permettre de combiner deux types d'informations pour évaluer sa situation dans le corpus d'étude : 1) sa *valence*, c'est-à-dire la balance sur l'échelle de valeur opposant mentions des pays comme attractifs d'un côté et comme répulsifs de l'autre ; 2) sa *fréquence*, c'est-à-dire le nombre global de mentions de ce pays par la population d'enquête. La projection des pays par rapport à leur fréquence en termes de mentions négatives et positives permet ainsi de saisir la place occupée respectivement par chacun d'entre eux par rapport à ces deux modes de représentations distincts (Figure 64).

Figure 64: Profils des pays selon leurs fréquences de mentions positives et négatives



Source: Toureille, 2013. Auteur: Toureille, 2017 Réalisé avec les logiciels R et Inkscape 0.92.

Aide à la lecture : Ce mode de représentation bidimensionnelle représente en abscisse la fréquence des mentions positives par rapport au nombre de répondants aux deux items, en ordonnée le nombre de mentions négatives. Plus un pays est situé dans la partie droite du graphique plus il est souvent mentionné positivement, plus il est situé dans le haut du graphique, plus il est mentionné négativement. Ce type de représentation permet de repérer que certains pays, parmi les plus cités, ont tendance à se positionner dans le secteur supérieur droit du graphique. La diagonale correspond à l'équilibre entre réponses positives et négatives. Plus les pays s'en éloignent, plus ils se caractérisent par une polarisation autour des avis négatifs (en-haut, à gauche sur le graphique) ou positifs (en bas, à droite)

Ce type de visualisation révèle que l'interprétation des profils n'est pas aisée : un certain nombre de pays ont tendance à être décrits par une valence intermédiaire comme dans le cas de la Russie mentionné

par 1/5 des étudiants négativement et par un autre tiers²⁸⁴ positivement). Il existe donc des pays pour lesquels la perception n'est pas consensuelle au sein de la population d'étude. En d'autres termes, des étudiants évaluent certains pays comme des endroits où ils aimeraient vivre quand d'autres ont tendance à les désigner comme des endroits où ils n'aimeraient pas vivre.

Cette complexité est renforcée par la structure en « O » ou en *donut* du nuage de point. En effet, d'une manière générale, les pays les moins fréquemment cités positivement (par moins de 10 % des répondants) ont tendance à être également fréquemment cités négativement, même si, au cas par cas, on observe une variation importante. Passé ce seuil de 10%, ils font l'objet d'une évaluation plus consensuelle (Arménie, Somalie et Afghanistan ne sont pas cités positivement par plus d'1% de la population ; l'Espagne et l'Italie sont cités négativement par environ 2%). Cependant, en progressant toujours davantage en direction du quadrant supérieur droit du graphique, un certain nombre de pays situés au sommet de la hiérarchie (Etats-Unis, Iran, Allemagne, Russie, par exemple), bien qu'ils disposent le plus souvent d'un profil dominant en terme de valence (à l'exception de la Russie), comptent une part non négligeable de mentions situées de l'autre côté de l'axe d'équivalence (« axe de la connaissance »). Trois constats s'imposent à ce stade de l'analyse :

- Un tel résultat entre tout d'abord en contradiction avec certaines affirmations omniprésentes dans l'analyse de l'image de marque des pays du Monde. Dans l'ouvrage dans lequel il entend présenter sa définition et sa méthode de *nation branding*, S. Anholt explique que la bonne réputation d'un pays tient à trois facteurs :

1. *"The place may mean much the same things to most people who are aware of it. This means it has a strong reputation.*
2. *If the place means very little to most people who are aware of it, or widely different things depending on who you ask, it has a weak reputation.*
3. *If it is known by a lot of people, it is a famous place."* (Anholt, 2007, p.7).

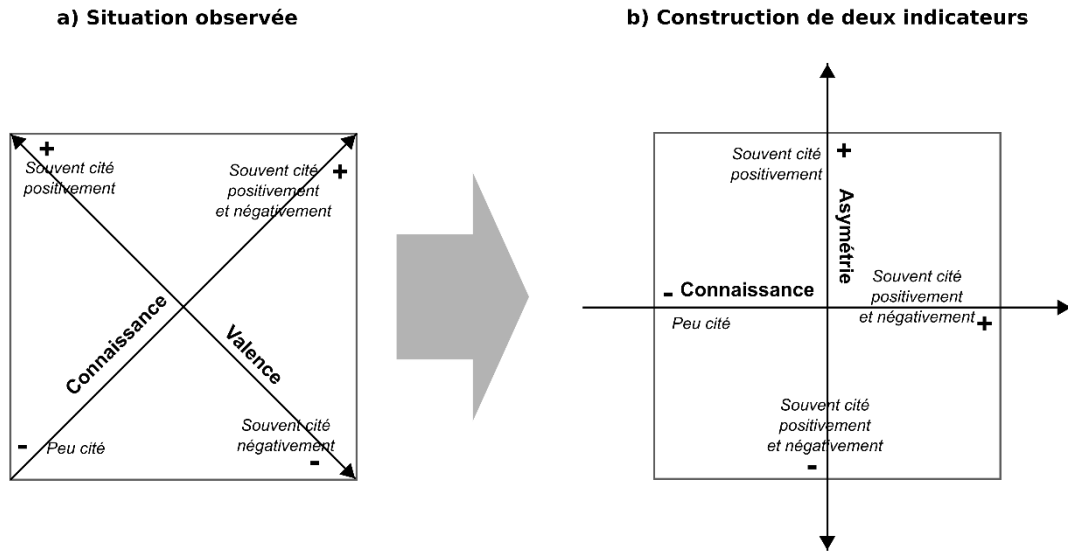
Contrairement à ce que ces trois principes de base de l'analyse de la réputation des lieux supposent, on peut faire l'hypothèse, sur la base de nos résultats, d'un relatif déphasage entre la connaissance des lieux révélée par la fréquence d'apparition et le contenu des représentations plutôt divergentes du point de vue de la valence dans le cas des pays les plus connus. On y reviendra mais cette affirmation a sans doute à voir avec la critique d'une autre hypothèse de cet auteur sur le niveau de complexité des images de marque des Etats.

- De manière plus générale, le poids des pays, tel qu'il peut être visualisé sur cette diagonale, rend compte d'un effet de « connaissance », dans le sens conféré à ce terme par les sciences cognitives ou le géographe J.-P. Paulet (Paulet, *op. cit.*, 2002) : les pays sont inégalement présents dans l'univers mental global des étudiants, que cela soit dû aux limites liées à l'acquisition de la connaissance ou à la réactivation de la mémoire à long terme dans le processus de réponse. Dans tous les cas cet indicateur permet de saisir le niveau d'« imagibilité » ou de « brillance » des différents pays du Monde (Lynch, 1960).

- Enfin, un dernier constat, somme toute relativement évident d'un point de vue strictement statistique, souligne que les pays les moins souvent mentionnés doivent être analysés avec prudence dans la mesure où un nombre plus faible d'évaluations aura tendance à augmenter la variabilité du profil compte tenu de l'influence d'un nombre réduit de citations sur ces derniers. Les pays les moins cités doivent sans doute être davantage considérés à travers leur présence/absence qu'à travers leur valence. Leur analyse pourra, en revanche, être précieuse au niveau individuel lors d'analyses de séquences ou de réseaux de cooccurrences (cf. Chapitre 9).

²⁸⁴ Rien n'interdisait aux étudiants la possibilité de fournir les noms des mêmes pays dans les mentions positives, comme négatives. Ce cas de figure reste cependant relativement rare et n'a pas fait l'objet d'un traitement approfondi. L'analyse des citations contradictoires, entre pays attractifs et positifs et entre villes et pays pourrait faire l'objet d'approfondissements dans des traitements secondaires de ces résultats d'enquête.

Figure 65: Schématisation du principe des deux indicateurs



Source: d'après Grasland, et, al. 2011 .Auteur: Toureille, 2016.

Nous avons repris l'analyse de deux indicateurs proposé dans les rapports originaux de l'enquête Eurobroadmap (Grasland et, al., 2011, Figure 65) :

- Un *taux de connaissance* : qui permet d'évaluer le poids de chaque pays dans la masse des réponses et qui se construit sur la base d'un rapport entre la fréquence de mention du pays (négative comme positive) rapporté au nombre d'étudiants ayant répondu à la question (Eq. 1.a). Le terme de connaissance ne renvoie donc pas ici à un quelconque jugement de valeur ou une quelconque interprétation du processus à l'origine de la plus ou moins grande représentation des pays (limites liées à l'acquisition de la connaissance, à sa réactivation – processus de remémoration, etc.).

- Un *indice d'asymétrie*, inspiré des travaux sur le commerce et les migrations, qui caractérise la différence entre mentions positives et mentions négatives rapportée à la somme des mentions (Eq. 1.b). Il est borné par les valeurs identifiant deux cas théoriques extrêmes, une valeur de « 1 » caractérisant les pays exclusivement mentionnés positivement, « -1 » ceux exclusivement mentionnés négativement, la valeur « 0 » indiquant donc un bilan équilibré entre la part de mentions négatives et la part de mentions positives.

Eq. 1. : Formules des deux indicateurs utilisés :

$$\text{Eq. 1. a: } \text{Connaissance} (\text{pays}_i) = \frac{p_i + n_i}{S}$$

$$\text{Eq. 1. b: } \text{Asymétrie} (\text{pays}_i) = \frac{p_i - n_i}{p_i + n_i}$$

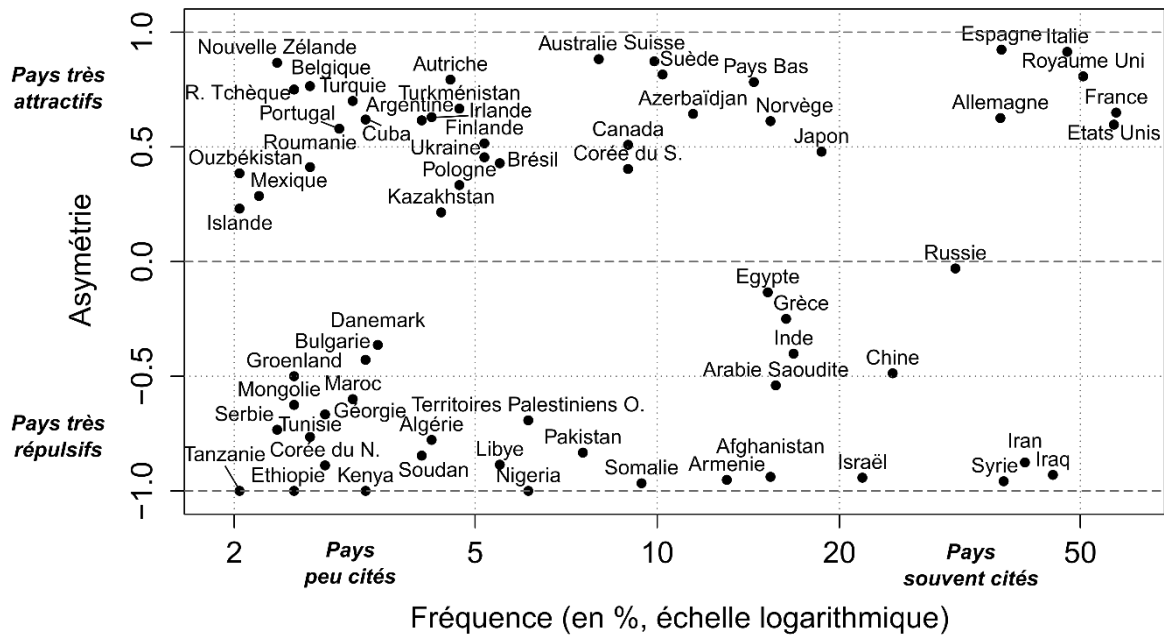
Où :

- p_i : nombre de mentions positives du pays i
- n_i : nombre de mentions négatives du pays i
- S : nombre d'étudiants ayant répondu à la question

Ces deux indicateurs permettent donc de visualiser plus rapidement le profil des pays du Monde à travers le croisement de ces deux indicateurs et ainsi de faire émerger l'existence de pays plus ou moins centraux dans ces représentations du Monde (Figure 70 66). Comme un certain nombre d'éléments ont déjà été avancés sur les effets de fréquence et de connaissance, la suite de cette section portera sur une analyse des différents pays par rapport à l'asymétrie en différenciant trois profils : des pays consensuellement attractifs (c'est-à-dire dont le taux d'asymétrie est situé entre 0,5 et 1), des pays consensuellement répulsifs (asymétrie entre -0,5 et -1) et des pays en situation intermédiaire (asymétrie comprise entre -0,5 et 0,5).

Figure 66: Le profil des pays selon l'indice d'asymétrie et le taux de connaissance en 2013

« A l'exception du/ des pays dont vous avez actuellement la nationalité, citez jusqu'à 5 pays :
Où vous aimeriez vivre/ ne pas vivre dans un avenir proche »



Note : Pour une question de lisibilité, seuls les pays cités par plus de 13 étudiants (2% des répondants) ont été représentés. Nombre d'étudiants ayant répondu aux questions 637, nombre d'occurrences 5 751. Source : Toureille, 2013. Auteur : Toureille, 2017. Réalisé avec les logiciels R (package de base) et Inkscape V.0.91.

7.3.2. Les grands pôles du Monde attractif : une vision occidental-centrée ?

Plusieurs pays peuvent être considérés comme des pôles attractifs compte tenu de leur asymétrie fortement positive et d'un nombre de réponses élevé.

Le soleil brille encore sur la « vieille Europe »...

On trouve parmi ces pays un certain nombre de poids lourds de l'économie mondiale, même si l'on remarque une proportion relativement importante de pays spécifiquement localisés dans l'ancienne UE à 15. Ainsi l'Italie et l'Espagne, dont les taux d'asymétrie sont très fortement positifs (supérieur à 0,9) sont respectivement cités par la moitié et plus d'un tiers des étudiants, le Royaume Uni²⁸⁵ (asymétrie : 0,8 ; cité par plus d'un étudiant sur deux), la France (0,65 ; 6 étudiants sur 10), l'Allemagne (0,63 ; un tiers des étudiants), les Etats-Unis (0,60 ; 6 étudiants sur 10). Ces six pays mentionnés par plus de 20% des étudiants forment ainsi une « Europe » étendue aux Etats-Unis, qui capte une très large part des mentions positives en valeur absolue.

Passé ce groupe de tête, on trouve, en descendant progressivement dans les fréquences, un ensemble de pays plus disparate parmi lesquels on identifie

- Un certain nombre de petits Etats – d'Europe du nord principalement – qui, bien que moins souvent cités, atteignent des scores relativement élevés du point de vue de l'indice d'asymétrie (Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Irlande).

- Des pays relativement éloignés, identifiables comme des pays neufs, parmi lesquels on trouve un certain nombre d'anciennes colonies de peuplement britanniques (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande),

²⁸⁵ Terme agrégeant les nations de Grande Bretagne (Angleterre, Ecosse, Pays de Galle) et l'Irlande du Nord quand elles étaient mentionnées distinctement.

auxquels s'ajoutent quelques pays d'Amérique latine (Argentine, Cuba) et d'Asie orientale (Japon, Corée du Sud).

- Enfin, quelques exceptions : l'Azerbaïdjan, le Turkménistan, le Kazakhstan et l'Ukraine Ce sont les rares pays perçus consensuellement comme attractifs, situés à l'Est de la Turquie (dans le cas des pays d'Asie centrale) ou au Nord de celle-ci.

La domination des six premiers pays sur le reste des mentions rejoint un certain nombre d'enquêtes de *nation branding*, qui portent en tête de leurs classements les mêmes pays, malgré une relative surévaluation de l'Espagne dans notre cas et une sous-évaluation de l'Allemagne²⁸⁶.

Il semblerait donc que, malgré la somme des vexations et tensions qui ont pu rythmer l'actualité entre la Turquie et ses partenaires de l'UE dans les années précédant l'enquête, l'Europe de l'ouest, notamment la France et l'Allemagne, dont les responsables politiques eurent les mots les plus durs vis-à-vis de la candidature turque, restent des centres attractifs incontestables.

En plus des arguments liés aux effets éventuels de leur masse et de leur place dans l'économie mondiale, ces pays occupent une place particulière dans l'histoire des différentes mondialisations et des phases de colonisation qui les ont précocement appuyées. Ils bénéficient en quelque sorte d'un capital d'image forgé dans l'histoire plus ou moins longue de leur rayonnement culturel et des relations internationales. La France comme le Royaume-Uni ont par exemple hérité d'un rayonnement culturel séculaire et, à plus d'un titre, les styles de vies et les imaginaires qui leur sont associés font l'objet de représentations assez bien définies (l'Angleterre semble toujours identifiée comme le berceau de la musique rock et pop, la France le point de départ de la philosophie des Lumières et de la Révolution de 1789). L'anglais, le français et l'espagnol peuvent, à plus d'un titre, être considérées comme des « langues globales », dans la mesure où elles occupent le statut de langue officielle dans un certain nombre de leurs anciennes colonies (Grataloup et Fumey, 2014) Ces héritages culturels peuvent être convoqués par ces anciennes métropoles coloniales comme des stratégies de rayonnement dans le cadre de politiques de *soft power* (Nye, 1990, 2004). Ces pays ont ainsi mis en place des réseaux de promotion culturelle, tout particulièrement orientés à destination des populations jeunes, tels que les centres culturels ou fondations diverses (Centres culturels, Alliances Françaises, institut de recherche détachés, lycées français etc., Goethe Institut, British Council Library, sans parler des divers systèmes de bourses censées favoriser l'arrivée des talents dans ces différents pays). L'ensemble de ces stratégies politiques contribue à renforcer la connaissance de ces pays auprès d'un public étudiant²⁸⁷.

...Occidentale avant tout !

Cette géographie du Monde saisie à la lueur des attractivités étudiantes laisse donc une place de choix aux centres anciens des mondialisations et elle se révèle ainsi profondément occidental-centrée. Tout d'abord à travers les omissions qu'elle comporte. Les pays qui concentrent le plus grand nombre de réponses (hors des Etats-Unis) se restreignent à l'Europe occidentale : les pays d'Europe centrale et orientale, à l'exception de l'Allemagne, sont très faiblement représentés et leurs profils en terme de valence sont relativement indéterminés (ils se situent sur des niveaux intermédiaires – c'est-à-dire proche de 0 – sur l'indice d'asymétrie).

Il semble encore exister « deux Europes » dans les représentations turco-centrées du Monde (Kancal et Thobie, 1998, *op. cit.* ; cf. Chapitre 2). De ce point de vue, les constats des responsables de la partie turque

²⁸⁶ Malgré un mode d'investigation relativement différent, le Anholt-GfK NBI de l'année 2013 présentait le top 10 suivant : Etats-Unis, Allemagne, Grande Bretagne, France, Canada, Japon, Italie, Suisse, Australie, Suède (Source : GfK, 2013).

²⁸⁷ Sans véritablement avancer d'éléments de justification empirique Anholt souligne le lien entre l'existence de ces réseaux et leurs contributions à la bonification de l'image de marque des pays *via* leur complexification (Anholt, 2011, p. 300). Une expérience de recherche précédente menée dans le cas Cisjordanien sur la question des mobilités des étudiants locaux à destination de la France nous pousse à partager cette hypothèse d'une incidence de ces outils de la *public diplomacy* sur l'attractivité des pays, ne serait-ce que parce qu'ils créent des espaces d'opportunité pour les étudiants (la découverte d'une bourse permettant de faire ses études en France, par exemple, pourra créer une possibilité d'orientation du projet de vie d'un étudiant, Toureille, 2009). Une analyse plus systématique du lien entre la fréquentation de ces institutions, les opportunités créées par ce type de politiques et la valence des pays pourrait sans doute être développée.

de l'enquête Eurobroadmap restent valides : « En considérant les résultats de l'enquête en Turquie, les pays les plus fréquemment mentionnés positivement sont l'Italie, le Royaume-Uni, la France, l'Espagne et l'Allemagne, qui sont tous localisés en Europe occidentale. Il est possible d'affirmer que cette perception positive de l'Europe occidentale développée par des étudiants turcs soit en lien avec la politique étrangère turque. La Turquie a toujours préféré s'orienter vers l'Ouest dans sa politique étrangère depuis sa création. Ces choix sont donc adaptés à la politique étrangère turque.»²⁸⁸ (Kırkpınar-Acar et al., 2011). L'affirmation suivante mérite en revanche quelques critiques : « de plus, aucune corrélation n'a été observée entre les pays positivement perçus et les pays que les étudiants turcs [de l'enquête Eurobroadmap] ont visités : les pays les plus souvent visités étant l'Allemagne, l'Azerbaïdjan, les Etats-Unis et la France. »

Les relations entre mobilités et représentations sont certainement plus complexes. Certes peu d'étudiants turcs enquêtés ont voyagé à l'étranger (cf. Chapitre 4), ce qui explique la difficulté à rechercher des corrélations entre les destinations déclarées par les étudiants stipulant avoir connu une mobilité internationale et leurs préférences résidentielles (cf. Chapitre 9). Pourtant, contrairement à ce qu'affirment les chercheurs dans le cas de l'enquête de 2009, les pays les plus fréquemment mentionnés en 2013, notamment positivement, sont souvent ceux les plus fréquemment visités par les étudiants qui ont effectué un séjour à l'étranger. On trouve ainsi, par ordre décroissant: la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays Bas, l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis, l'Egypte, la Suède et la Belgique, pour ne citer que les plus visités (cf. Chapitre 4). Néanmoins, la principale limite à une telle observation reste toujours le nombre d'étudiants ayant déjà eu une expérience de mobilité à l'étranger (moins de 14% des 705 étudiants enquêtés, sans considération de la durée du voyage).

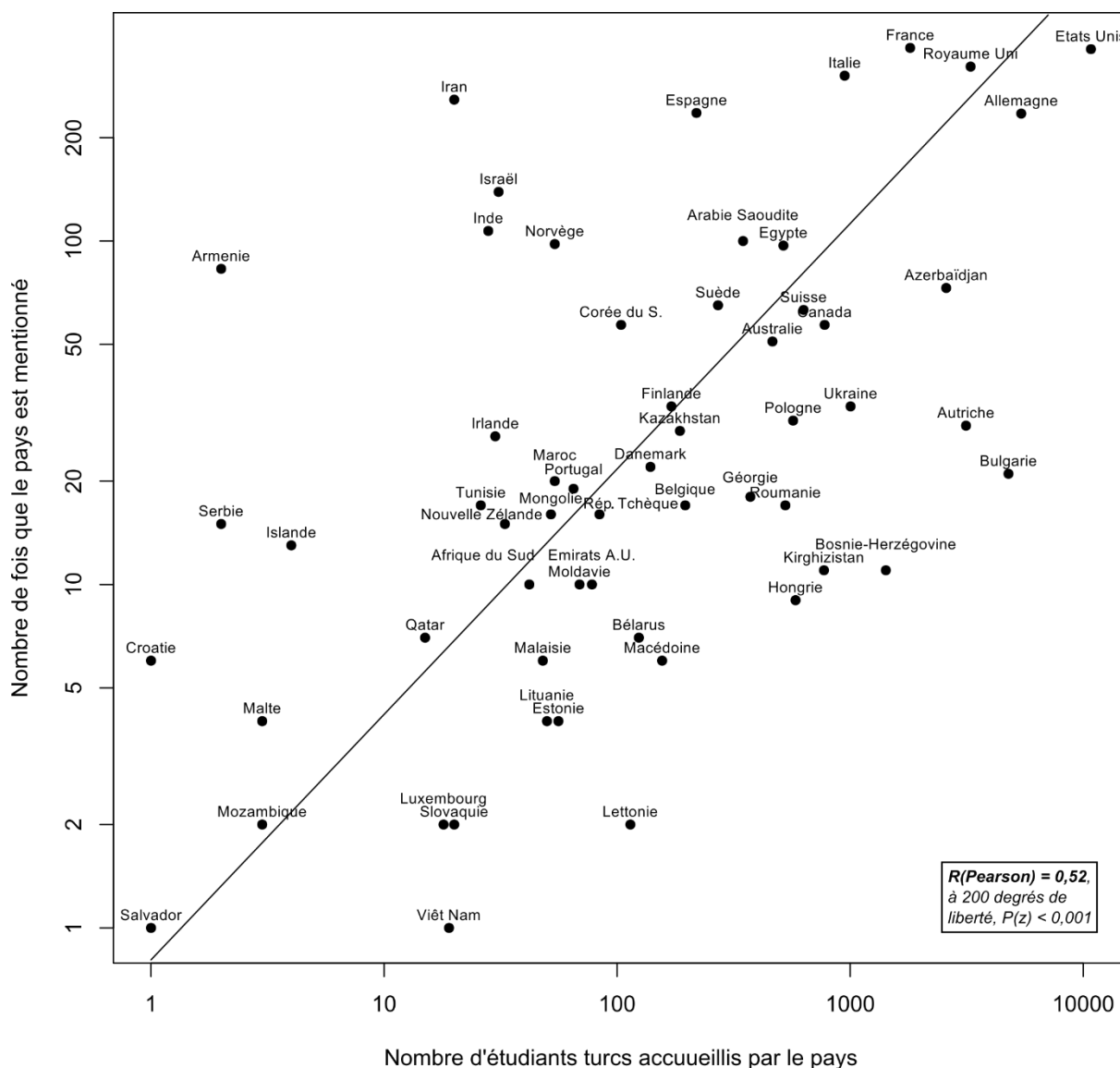
Si les mobilités étudiantes ont un rôle à jouer dans les mentions de pays, celui-ci doit donc sans doute être indirect. Dans la mesure où la plupart des étudiants n'ont pas eu d'expérience personnelle de séjour à l'étranger, et encore moins des différents pays mentionnés dans leur réponse (peu d'étudiants ont visité plusieurs pays et le nombre maximum de pays visités n'excède pas trois), on peut faire l'hypothèse qu'ils ont tendance à citer des pays où leurs comparses, plus fortunés ou plus chanceux, ont séjourné. Ce type de relation avait déjà été observé lors de traitements secondaires de l'enquête turque de 2009 (Guérin-Pace et al., 2014). Dans l'enquête de 2013, il apparaît également que plus un pays accueille un nombre important d'étudiants turcs, plus il a tendance à être souvent mentionné dans les réponses (Figure 67). Cependant, cette relation semble surtout s'appliquer aux pays attractifs, la relation entre mentions négatives et le nombre d'étudiants ayant séjourné dans les différents pays du Monde n'est pas significative²⁸⁹.

Comme le suggère la valeur des coefficients de corrélation, la relation observée n'est cependant pas très intense, ce qui peut s'expliquer par un relatif déphasage entre la géographie imaginaire des pays attractifs et ceux effectivement visités par les étudiants turcs. En effet, les pays du programme ERASMUS, où les étudiants se rendent relativement davantage que d'autres nationalités de pays membres de ce programme, ont tendance à ne pas être les plus attractifs pour ces derniers (c'est le cas de la Pologne, par exemple, le pays le plus souvent visité – Toureille, 2012, 2015). Cette tendance s'observe plus généralement dans l'analyse des flux d'étudiants turcs à l'étranger dans le reste du Monde sans considération du type de programme considéré (cf. Annexe 6). Certains pays comme les Etats-Unis, le Royaume Uni et la France, dans une moindre mesure, captent un nombre important d'étudiants turcs. Cependant, d'autres pays nettement moins souvent mentionnés comme attractifs, comme l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, l'Allemagne ou encore l'Autriche, captent non seulement un nombre d'étudiants turcs important dans la population accueillie, mais ont également tendance à envoyer un nombre important de leurs propres étudiants à destination de la Turquie, sans que cela s'accompagne nécessairement d'une bonification de leur image ou d'un nombre de citations plus important que les premiers.

²⁸⁸ "According to the results of the survey in Turkey, the most frequently mentioned positively perceived countries are Italy, the UK, France, Spain and Germany, which are all located in Western Europe. It is possible to argue that the positive perceptions held by Turkish students of Western Europe are in line with the foreign policy of Turkey. Turkey has always preferred to be Western-oriented in its foreign policy since its establishment. Thus, Turkish students' choices are appropriate for Turkish foreign policy. In addition, it can also be seen that there is no direct correlation between positively perceived countries and countries which Turkish students have visited: the most commonly visited countries are Germany, Azerbaijan, the USA and France" (Kırkpınar-Acar et al., 2011). Traduction de l'auteur.

²⁸⁹ Il existe une relation linéaire significative entre le nombre de fois que les pays sont mentionnés et le nombre d'étudiants l'ayant visité (coefficient de Pearson = 0,52, $P(z) < 0,001$). Cette relation est plus forte quand l'on considère exclusivement les mentions positives (coefficient de Pearson = 0,62, $P(z) < 0,001$) alors qu'elle n'est pas significative dans le cas des mentions négatives (coefficient de Pearson = 0,13, $P(z) = 0,073$).

Figure 67: La relation entre le nombre de mentions et la mobilité étudiante



N(pays) = 212. Source: UNESCO, 2013 ; Toureille, 2013. Auteur: Toureille, 2017. Réalisé avec les logiciels R et Inkscape 0.92.

Aide à la lecture : Le graphique ci-contre représente les différents pays du Monde en fonction du nombre d'étudiants accueillis durant l'année 2013 (en abscisse) par rapport aux fréquences de citation des pays d'après les résultats de l'enquête (en ordonnée). Ainsi, les Etats-Unis sont à la fois le pays qui accueille le plus d'étudiants turcs durant l'année d'observation (10 073 étudiants) et le plus souvent mentionné par les étudiants dans les réponses aux questions ouvertes (362 fois). D'une manière générale, il semble exister une relation linéaire entre les fréquences de citations des différents pays du Monde et le nombre d'étudiants qui y ont séjourné. Ceci semble confirmé par un test de corrélation de Bravais-Pearson qui révèle une relation d'intensité moyenne et positive (située autour de 0,5) entre les deux variables (plus un pays accueille un nombre important d'étudiants turcs, plus il est souvent mentionné). Cette relation semble particulièrement valide pour les pays où les étudiants aimeraient vivre, comme le suggère la présence dans la partie supérieure droite du graphique des pays les plus centraux des mentions positives, alors que les pays négatifs ont plutôt tendance à ne pas suivre cette tendance : l'Iran, Israël et l'Arménie, ont par exemple, tendance à être beaucoup plus souvent cités que ce que le nombre d'étudiants y séjournant en 2013 n'aurait pu le suggérer.

Dans la même logique, on peut faire l'hypothèse selon laquelle les étudiants étrangers venus étudier en Turquie peuvent avoir une influence sur la connaissance des pays du Monde. Si cette hypothèse ne peut être complètement rejetée, la faiblesse de la relation entre pays mentionnés et pays d'origine des étudiants étrangers venus en Turquie durant l'année 2013 suggère que ce type de mobilité a sans doute moins

d'influence sur les représentations des étudiants que les expériences de voyage²⁹⁰. D'une manière générale, les pays d'origine des étudiants venus étudier en Turquie sont sensiblement différents des pays visités par les étudiants turcs et sont souvent des pays moyennement ou peu attractifs pour les étudiants (les pays émettant le plus d'étudiants à destination de la Turquie sont l'Azerbaïdjan, l'Allemagne et la Bulgarie – un ensemble de pays pour lesquels ces flux relativement plus intenses peuvent s'expliquer par l'histoire migratoire cf. Annexe, 6).

Au final, dans un pays où le nombre d'étudiants concernés par les mobilités étudiantes reste relativement faible²⁹¹ (même relativement à la faiblesse des effectifs dans l'ensemble de pays) et puisqu'il semble exister des filtres particulièrement importants à la mobilité étudiante effectuée dans le cadre de ce type de programme²⁹², le lien entre mobilité et attractivité ne peut donc pas toujours s'expliquer à la lueur des parcours des enquêtés eux-mêmes, mais davantage par des interactions potentielles avec d'autres étudiants ayant par exemple eu une expérience de mobilité à l'étranger.

Pour élargir le raisonnement au-delà du seul cas des mobilités étudiantes, rappelons qu'un certain nombre des pays les plus souvent cités sont, pour la plupart, des centres d'immigration anciens, l'Allemagne et la France, occupant le premier rang des pays où vivent actuellement des populations d'origine turque. Il est donc beaucoup plus probable que ces pays soient relativement bien connus des Turcs compte tenu de l'existence de relations diasporiques entre la Turquie et les différents pays d'Europe occidentale qui ont connu des relations migratoires préférentielles dans la seconde moitié du XXe siècle (à l'époque de l'immigration sous contrat) comme dans la période plus récente (Bazin et de Tapia, 2013, p. 263-270). A l'échelle individuelle, l'existence d'une diaspora turque en Allemagne peut également être un facteur de répulsion, ou tout du moins de non attractivité, l'identification du pays comme lieu de résidence d'une importante population turque pouvant amener à le considérer comme moins exotique.

Au final, c'est avant tout l'Europe de l'ouest qui émerge comme espace concentration de pôles attractifs dans une configuration recouvrant plus ou moins les découpages de l'ancienne UE à 15, étendue aux pays associés (Suisse et Norvège). Les pays d'Europe centrale et orientale concernés par les derniers élargissements à la date d'enquête (2004, 2008) ont tendance à être beaucoup moins cités et sont souvent situés sur des niveaux d'asymétrie intermédiaires. L'ancienne UE à 15 serait donc plus attractive que les 12 nouveaux membres²⁹³, ce qui supposerait que ces pays ne seraient peut-être pas associés aux mêmes imaginaires par les étudiants.

Europe, Occident... Ou pays riche ?

L'Europe occidentale semble occuper un statut particulier dans cette géographie de l'attractivité des pays du Monde. Un tropisme occidental tend également à se dégager de la liste des pays extra-européens les plus attractifs. Les Etats-Unis occupent la seconde place des pays les plus souvent cités avec une asymétrie relativement positive. L'importance de ce pays dans les représentations du Monde peut trouver des éléments d'explication analogues à ceux expliquant l'importance des autres grandes puissances (France, Royaume Uni, par exemple) : il occupe une place centrale dans le système-Monde, que l'on pense en termes d'échanges économiques, d'influence dans les relations internationales ou de rayonnement culturel à l'échelle mondiale (une grande partie des étudiants déclarent consommer des produits culturels américains, au premier rang desquels on trouve des films et des séries télévisées). Les universités localisées sur le territoire américain bénéficient d'une bonne réputation auprès des étudiants et peuvent constituer des facteurs d'attraction à

²⁹⁰ La relation entre les fréquences de citation de pays et les stocks d'étudiants accueillis en Turquie par nationalité semble très faible (Coefficient de Bravais-Pearson = 0,14, à 200 degrés de liberté, P(z) = 0,048). Pour les seules mentions positives la relation semble d'intensité relativement égale (Coefficient de Bravais-Pearson = 0,156, à 200 degrés de liberté, P(z) = 0,02). Dans le cas des mentions négatives, le test n'est pas significatif.

²⁹¹ En 2011-2012, seuls 2% des étudiants diplômés en 2012 ont participé au programme, soit 3 points de moins que la moyenne des pays participants ou que la France, 4 points de moins que l'Allemagne. En 2012-2013, ce chiffre correspondait à 12 356 étudiants effectuant une mobilité pour étude et 2 056 dans le cadre d'un stage.

²⁹² Un certain nombre d'étudiants ont mentionné l'existence d'examens plus ou moins formels conditionnant le départ dans le cadre du programme, seuls les meilleurs étudiants étant censés pouvoir partir à l'étranger (Tourelle, 2015).

²⁹³ L'enquête ayant eu lieu autour du mois d'avril 2013, les nouveaux membres ne comprennent pas la Croatie, officiellement membre depuis le premier juillet 2013.

part entière. Cette prédominance des Etats-Unis dans les représentations révèle un effet du *soft power* américain. Ils peuvent bénéficier d'un rayonnement déployé de longue date, ce pays étant l'initiateur de ce que l'on désigne par le terme de « *public diplomacy* » (dès les années 1960 à travers l'action de l'United States Information Agency²⁹⁴ – Melissen, 2005, p.6 : voir *supra*).

Les centres attractifs d'Europe de l'ouest bénéficieraient ainsi d'un tropisme plus généralement occidental. L'Occident a néanmoins l'inconvénient de se révéler comme une notion au moins aussi floue et à géométrie variable que celui d'« Europe » (cf. Chapitre 1). Une configuration du type « Europe occidentale + Etats-Unis » rejoint par exemple la grille de lecture géopolitique des attractivités étudiantes proposée par Kirkpinar et al. (2011, *op. cit.*) : les centres attractifs correspondraient plus ou moins à un Occident saisi à travers une définition géopolitique ou géostratégique. Ainsi, les pays attractifs sont pour la plupart rassemblés sous la bannière de l'OTAN, mais d'une OTAN qui serait en quelque sorte restée figée à l'âge de la Guerre Froide, dans une configuration antérieure à l'adhésion de membres situés dans l'ex-pacte de Varsovie²⁹⁵. En outre, cette définition purement géostratégique de l'Occident peut rejoindre une vision davantage anglo-centrée du terme, si l'on y ajoute la présence d'un certain nombre d'anciens dominions britanniques dans les pays les plus attractifs (Canada, Australie et Nouvelle Zélande). Dans cette acception, l'Occident constituerait d'une certaine manière l'ensemble des territoires d'Europe occidentale auxquels viendraient s'ajouter les colonies de peuplement et pays neufs issus des vagues migratoires originaires du vieux continent (Amérique du Nord, Océanie, Afrique du Sud, Amérique latine). Cette grille de lecture semble toutefois surtout opérante pour les anciennes colonies britanniques, dans la mesure où l'on a observé l'absence relative des pays d'Amérique latine, « pays neufs » des métropoles coloniales ibériques. Enfin, une définition encore plus large de l'Occident y intègre plus largement les pays adhérant au système de valeurs de l'économie mondiale capitaliste et des systèmes d'alliances politiques et militaires qui les ont promues historiquement. On note par exemple qu'à l'exception de quelques pays d'Asie centrale déjà mentionnés (Azerbaïdjan, Turkménistan) ainsi que de Cuba et l'Ukraine (tout de même assez rarement mentionnés dans le corpus) le seul pays situé hors de l'Europe occidentale et d'Amérique du Nord attractif important, est le Japon. Ce centre, lui aussi, relativement ancien de l'économie mondiale (Demangeon, 1920) et appartenant à ce qu'il était l'usage de désigner comme la Triade, occupe néanmoins une place relativement secondaire dans les attractivités, dans la mesure où il n'est pas mentionné par plus de 20% d'étudiants et que son asymétrie est faiblement positive. La présence du Japon, pays souvent perçu comme « asiatique », ne conduit pas nécessairement à remettre en question le référentiel particulièrement occidental-centré des attractivités étudiantes, quand on connaît l'alignement de ce pays dans le camp des Etats-Unis depuis la seconde moitié du XXe siècle. Au final, à la différence des non-alignés ou de ceux plus proches de l'ancien bloc de l'Est (Chine, Inde, majoritairement répulsifs), on note que le seul pays asiatique majoritairement attractif (avec la Corée du Sud) est particulièrement proche des pays précédemment définis comme occidentaux, tant du point de vue de leur modèle économique et social (libéraux et capitalistes) qu'à travers leurs appartenances aux systèmes d'alliances géostratégiques.

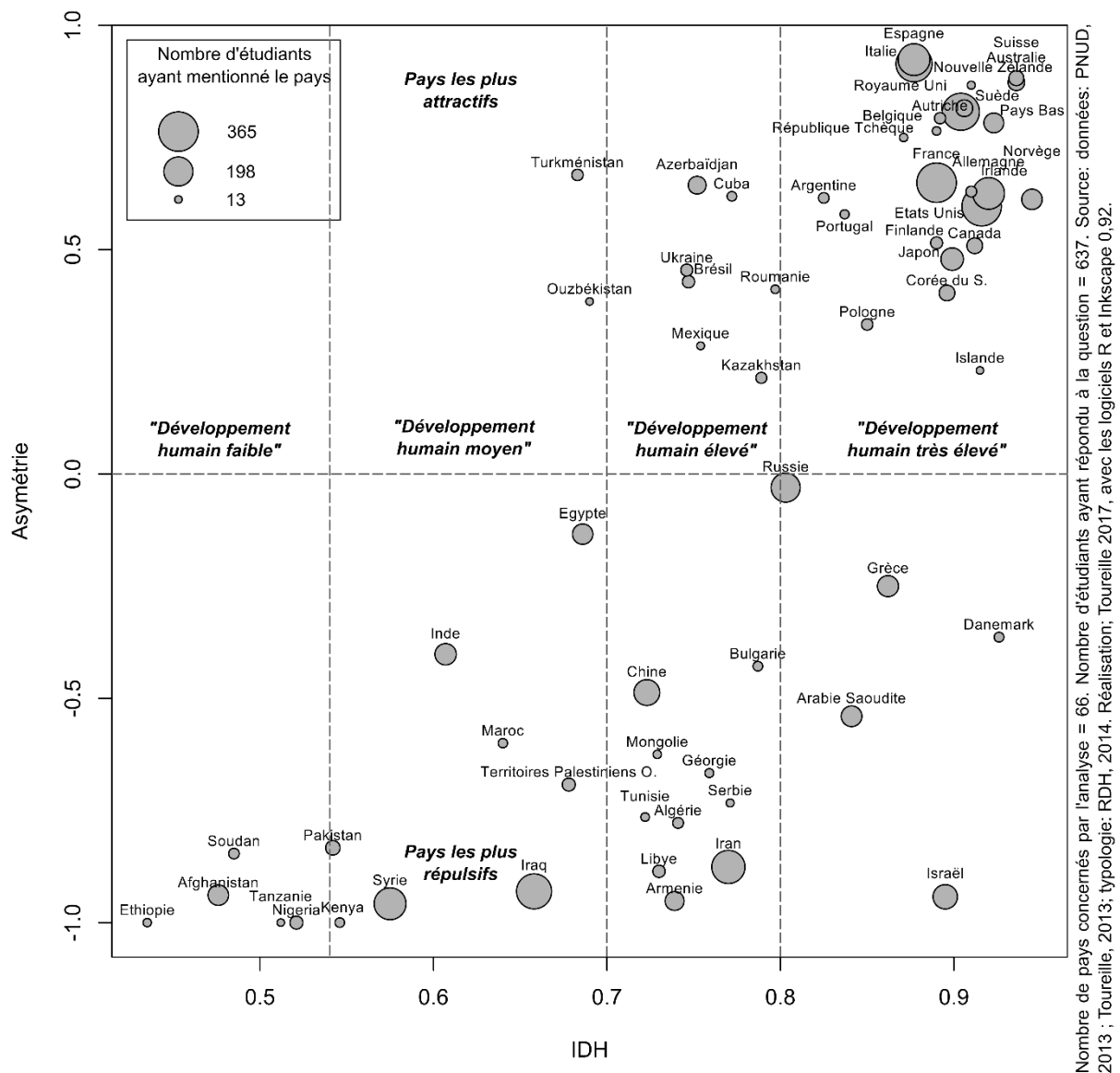
La géographie des attractivités des étudiants turcs apparaît d'autant plus occidental-centrée qu'elle révèle une place relativement marginale des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), globalement absents de la liste des pays les plus souvent mentionnés positivement. En effet, à l'exception du Brésil (majoritairement perçu positivement malgré un taux d'asymétrie inférieur à 0,5), aucun de ces nouveaux centres de l'économie-monde ne se distingue comme véritablement attractif. Cette configuration propose une géographie des centralités économiques digne de la fin du XXe siècle auxquelles se superposent des configurations héritées de la Guerre Froide. Ce constat conduit donc à relativiser le caractère « liquide » d'une population considérée à la lueur de sa jeunesse : même chez des étudiants d'environ 21 ans, l'attractivité des pays du Monde s'organise à travers une grille de lecture occidental-centrée qui ignore globalement les reconfigurations du système mondial contemporain (Bauman, 2010, *op. cit.*, cf. Chapitre 4).

²⁹⁴ Egalement appelée « *Propaganda Agency of the United States* », cette agence américaine créée sous le mandat du président D. D. Eisenhower avait pour objectif de « comprendre, informer et influencer les publics étrangers dans le but de promouvoir l'intérêt national et d'approfondir le dialogue des Américains et des institutions des Etats-Unis avec leurs homologues étrangers ». Elle exista de 1953 à 1999 et est aujourd'hui considérée comme l'un des outils pionniers de la *public diplomacy*. Source : Electronic Research Collection [en ligne : <http://dosfan.lib.uic.edu/ERC/index.html>, consulté le 08.08.2017] et Melissen, 2005.

²⁹⁵ La Pologne, les pays Baltes ou encore la Roumanie font partie de l'OTAN en 2013.

Au final, si l'on laisse de côté la référence à l'« Occident », il semble bien que les pays attractifs s'illustrent comme des centres économiques anciens, aujourd'hui identifiables comme les pays les plus avancés dans le Monde. Cette idée de développement est par ailleurs assez récurrente dans les justifications fournies par les étudiants de leurs choix de pays lors des entretiens. Il est par ailleurs frappant de noter que les pays les plus attractifs concernent principalement les pays désignés par le PNUD comme « disposant d'un développement humain très élevé » (Figure 68), le rapport entre asymétrie et IDH obéissant à une relation linéaire positive fortement significative²⁹⁶.

Figure 68: Les pays les plus attractifs-sont-ils les plus développés ? L'asymétrie des pays relativement à leur niveau de développement saisi à travers l'IDH en 2013



Aide à la lecture : le graphique représente en abscisse les valeurs de l'Indice de Développement Humain (IDH) de chaque pays pour l'année d'enquête (2013) et en ordonnée le score obtenu pour chaque pays par rapport à l'indice d'asymétrie permettant d'obtenir la valence des pays. La taille des cercles est proportionnelle au nombre d'étudiants ayant mentionné le pays sur les 637 ayant répondu aux deux questions. On remarque qu'une très grande partie des pays désignés majoritairement positivement, quelle que soient leur fréquence de citation, a tendance à se situer dans les scores de pays les plus élevés en termes d'IDH, malgré quelques exceptions notoires (Grèce, Danemark, Israël, Arabie Saoudite). A l'inverse, les pays majoritairement désignés négativement ont tendance à être situés du côté des pays classés dans le bas de l'IDH, même si cette règle semble moins stricte que dans le cas précédent : un certain nombre de pays cités très négativement, qui plus est parmi les plus souvent mentionnés se situent dans la catégorie des pays disposant d'IDH élevés (Iran) voire très élevés (Israël).

²⁹⁶ Coefficient de Pearson à 60 degrés de liberté $R = 0,72$ ($R^2 = 52\%$), avec un coefficient de 0,53.

D'une manière générale, les étudiants choisissent donc des pays disposant d'un « niveau de vie » réputé élevé, ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu de la dimension projective de la question : désigner des pays où ils « aimeraient vivre dans un avenir proche » conduit très probablement l'enquêté à se projeter dans un cadre de vie jugé comme acceptable et donc *a minima* de niveau équivalent à celui expérimenté dans le pays d'observation²⁹⁷. A ce stade, tout l'enjeu est donc de savoir si, toute chose égale par rapport à leur poids dans le système monde, les pays ont tendance à être plus souvent désignés positivement du fait de leur niveau de développement ou du fait d'une attraction préférentielle pour les pays européens. En d'autres termes, est-ce que l'attractivité pour les pays d'Europe occidentale ne constitue qu'une conséquence indirecte du fait qu'ils soient finalement les centres les plus proches de la Turquie ou bien leur qualité de pays européen en fait-elle des centres attractifs particuliers ? Sur ce point, la position relativement basse de pays disposant d'un IDH élevé comme l'Arabie Saoudite ou Israël sur l'indice d'asymétrie semble favoriser la seconde hypothèse (Figure 68).

« Pays méditerranéens » et « pays chauds » : les exceptions italiennes et espagnoles

Dans la catégorie des pays d'Europe occidentale fortement attractifs, certains ont fait l'objet de justifications particulières lors de la phase d'entretien. C'est notamment le cas de l'Espagne et de l'Italie, comme le suggèrent les mots d'Özer, 24 ans, étudiant en économie à l'Université Dokuz Eylül (Izmir) :

Özer: Except United States, it can be... Western Europe. Because I have some friends. Maybe they told me about some stuffs about countries and... I don't know. For example, in Bulgaria life is cheaper than in Turkey, but I don't know if life conditions are... For example, France, life conditions, I don't know about anything, about life conditions. So, I didn't do research about it. But probably I want Italy.

E.T.: *Why Italy?*

Özer: So... I read something about, about... About education, about life standards. I live in Turkey! That's why [...]

E.T.: *You choose USA and Western Europe? Why do you don't choose Russia or Gulf countries?*

Özer: [Rire]. Because, first... You know, cold countries. So, cold countries peoples usually are cold. You know, Mediterranean countries are better²⁹⁸.

Ici, l'argument économique, principalement abordé à travers l'idée de « condition de vie », relativement classique, s'agrémente d'une dimension culturelle recourant à l'opposition entre pays « chauds » et « pays froids », déjà abordée dans le cadre des découpages du Monde (cf. Chapitre 5), à laquelle s'ajoute la convocation d'une dimension « Méditerranéenne », comme le suggère cet autre passage d'un entretien avec Kenan, 25 ans, lui aussi étudiant en quatrième année d'économie à l'Université Dokuz Eylül d'Izmir :

E.T.: *Where would you live in the near future?*

Kenan: I would choose Mediterranean countries, Italy, Spain.

E.T.: *Why do you want to choose Mediterranean countries?*

Kenan: Because they lives, especially Italians is like Turkish. You know: Mediterranean culture.

E.T.: *How can you define to me Mediterranean culture?*

Kenan: The way to rest too much. You know siestas. [Rires] So Mediterranean culture, Mediterranean people are easy going [...]

²⁹⁷ Ce qui rejoint les observations faites sur la Figure 68 dans la mesure où la Turquie se situe relativement loin des pays les plus hauts sur l'échelle de l'IDH, celle-ci se situant dans les pays qualifiés par un « développement humain élevé », sur le graphique situé entre l'Azerbaïdjan et Cuba).

²⁹⁸ Extrait d'entretien collectif, sur le campus de l'Université Dokuz Eylül de Buca (Izmir – cf. tableau d'entretiens en Annexe 3).

E.T.: *To be close to the country for the lifestyle, is it important? To you for instance, if you choose a country for studying or for working?*

Kenan: For study I would choose the United States or England.

E.T.: *Why it's a different choose for you to study than for living?*

Kenan: In England. Because there is the London School of Economics. They are very good in Economy. And US is a lot of work choices.

Cette idée d'une proximité méditerranéenne des « genres de vie » est particulièrement prégnante dans un certain nombre d'entretiens, même si elle conduit parfois à quelques nuances quant au sort de quelques pays méditerranéens spécifiques, comme la Grèce. Dans les entretiens, le qualificatif « méditerranéens » renvoie soit à un climat soit à un mode de vie situé dans une proximité par rapport à la Turquie (attitude qui conduit parfois les étudiants à assimiler la Grèce à cet ensemble). Cependant, si la Méditerranée semble s'ériger comme un climat du Monde, aucun étudiant n'ayant mentionné cette région partagée avec la Turquie n'a associé spontanément un autre pays que ceux de la rive Nord méditerranéenne : la méditerranée heureuse se situerait donc du côté de la rive Nord-Ouest...

Ce dernier entretien avec Kenan permet enfin de rappeler les limites posées par la formulation de la question initiale. Si les pays méditerranéens peuvent être envisagés comme des endroits faciles à vivre compte tenu des caractéristiques supposées du climat, du mode de vie et de ses éventuelles proximités avec ceux de la de la Turquie, une investigation portant sur les lieux où les étudiants souhaiteraient étudier aurait visiblement tendance à se faire au bénéfice du Royaume-Uni et des Etats-Unis. D'un certain point de vue, on peut en déduire que certains pays particulièrement hégémoniques dans la sphère académique se trouvent sous-évalués par la question d'enquête. Il en va de même pour les pays qui ont tendance à compter sur leur territoire des villes particulièrement remarquables voire à être davantage connus à travers leurs villes que leur pays (voir le cas de Dubaï, par exemple – cf. Encadré 16).

Encadré 16: L'attractivité au prisme des pays se fait-elle au bénéfice des pays fédéralistes, de ceux disposant de villes mondiales « alpha » (Taylor, 2000) ou des concentrations de hauts lieux ?

Certains pays sont davantage représentés comme attractifs quand ils sont saisis à travers leurs villes. L'asymétrie des Etats-Unis, de la France, des Emirats Arabes Unis (EAU), de la République Tchèque, de l'Autriche, de l'Arabie Saoudite, la Syrie ou encore du Liban a tendance à augmenter quand on compte le nombre de fois qu'ils sont désignés à travers une ville située sur leur territoire national. Dans tous les cas mentionnés, à l'exception de l'Arabie Saoudite, du Liban et des EAU, l'augmentation des mentions positives s'accompagne de mentions négatives, ce qui signifie donc que ces pays gagnent plutôt en connaissance. C'est le cas par exemple de la France, des Etats-Unis, de la République Tchèque, de l'Autriche et, dans une moindre mesure de la Syrie.

Un certain nombre de ces pays comptent sur leur territoire des villes de notoriété mondiale (Paris, New York, Los Angeles, Prague, Vienne). Dans les entretiens, par exemple, Paris reste, pour un grand nombre d'étudiants, la ville de la mode et du romantisme. Certaines de ces villes sont également des destinations touristiques importantes, concentrant un certain nombre de hauts lieux parfois saisis dans le cadre d'autres enquêtes s'intéressant aux représentations d'imaginaires spatiaux (cf. le fait de dessiner la Tour Eiffel sur les cartes mentales à main levée analysées par Sudaş et Gökçen – cf. Chapitre 4 – ou encore de la mentionner dans les mots associés au terme d' « Europe » – cf. Chapitre 6 – Damas et son souk, etc.).

Ce dernier argument semble également s'appliquer de manière très nette au cas de trois pays arabes : les EAU, l'Arabie Saoudite et le Liban, qui, pour leur part, connaissent presque exclusivement une augmentation du nombre de mentions positives, s'accompagnant parfois d'un moins grand nombre de citations négatives (cas de l'Arabie Saoudite). On peut supposer dans ce dernier cas qu'un facteur religieux peut intervenir : si une vision de l'Arabie Saoudite en termes de pays semble plutôt la caractériser comme un pays majoritairement répulsif, la présence de certains hauts lieux de l'islam (la Mecque, Médine), religion très majoritairement pratiquée par les étudiants, semble être un facteur de bonification du pays. Le cas des EAU semble de son côté être un exemple d'un Etat davantage pensé à travers ses villes que sa maille nationale. On a, par ailleurs, déjà mentionné que « Dubaï » était souvent apparu dans les réponses en termes de pays, cette tendance dénotant le statut de cité-Etat pour les étudiants. Cette tendance peut s'expliquer par la structure confédérale de cet Etat : l'émirat de Dubaï a développé une politique distincte et originale au sein des EAU à l'origine de ce fait urbain majeur des dernières décennies (Dubaï apparait comme la ville du luxe, du divertissement, de la démesure, c'est une ville d'escale entre longs courriers ainsi qu'un lieu d'étude possible et un centre émergent propice au fait de trouver un travail bien rémunéré). Beyrouth peut sans doute s'analyser de la même manière : avant l'afflux

massif de réfugiés syriens, cette ville faisait en quelque sorte figure de capitale festive du Monde arabe, connue pour sa vie nocturne et sa libéralité. Comme Dubaï, on peut supposer que la représentation d'une ville dont l'image s'est construite ces dernières années sur une dimension récréative peut avoir une influence auprès de la population de jeunes adultes enquêtée.

D'une manière générale, certains Etats concernés par des faits urbains majeurs ont tendance à voir leur attractivité augmenter quand on les considère à travers leurs villes, que ces dernières soient relativement visibles du fait de leur position élevée dans la hiérarchie urbaine mondiale, qu'elle dispose d'une identité (visuelle – cf. importance de la *skyline*, de certains monuments remarquables – ou de caractéristiques liées son mode de vie) clairement identifiable, qu'elles concerne des pays dont la référence à l'Etat n'est pas neutre d'un point de vue géopolitique, ou encore qu'elle se situe dans des Etats fortement décentralisés (cf. la présence d'Etats aux structures fédérales voire confédérales). Cependant, cette tendance à voir augmenter le nombre de mentions n'est pas systématiquement en faveur d'une plus grande attractivité, comme on le verra dans les cas Italiens et Allemands, par exemple.

7.3.3. Les grands pôles répulsifs : la prééminence des pays en crise ?

A l'extrême opposé du groupe des six centres les plus attractifs, on trouve le trio de tête Iran, Irak et Syrie dont les taux d'asymétrie approchent la valeur de « -1 », désignant des pays exclusivement désignés comme répulsifs dans l'enquête (entre -0,87 pour l'Iran et -0,95 pour la Syrie – Figure 64). A la différence des pays comptant le plus grand nombre de mentions positives en valeur absolue, les trois pays comptabilisant le plus grand nombre de réponses négatives se distinguent par une valence beaucoup plus polarisée que ces derniers : ces pays sont non seulement désignés négativement mais ils ne sont que rarement mentionnés positivement. En d'autres termes, ils ont tendance à être considérés de manière consensuelle comme répulsifs dans la population enquêtée.

Comme pour les pays attractifs, ces pays en tête de la hiérarchie sont suivis par un certain nombre de pays moins fréquemment cités, mais toujours aussi répulsifs avec, du plus au moins souvent cité, Israël (mentionné tout de même par 1 étudiant sur 5), l'Afghanistan et l'Arménie (plus d'1 sur 10), la Somalie, le Pakistan, les Territoires Palestiniens Occupés (TPO), le Nigéria et la Libye (plus de 5% des étudiants). Notons que dans ces derniers cas, on constate de nouveau une plus grande variabilité de la valence de ces pays, sans doute due à un abaissement du nombre total de mentions. On l'a dit, l'univers des pays saisi à travers les perceptions négatives est *a priori* plus diversifié que le précédent. Cependant, cette relative diversité peut s'analyser très globalement en trois grandes catégories.

Le consensus sur les pays confrontés à des crises politiques et humanitaires

Parmi ceux considérés comme les plus universellement répulsifs on note la présence remarquable d'un certain nombre de pays confrontés à des situations de crises politiques et/ou humanitaires particulièrement graves au moment de l'enquête : l'Irak, l'Afghanistan, la Syrie, la Somalie, la Libye le Nigéria²⁹⁹ et le Soudan, théâtres de guerres civiles ou d'attentats de grande envergure, quand ce ne sont pas des territoires sous occupation soumis à des opérations militaires régulières (TPO). La mention de ces pays n'est pas, en soi, très originale compte tenu du contexte de l'époque : comme l'Iraq, l'Afghanistan et les TPO dans l'enquête de 2009, ils auraient, eux aussi, été choisis comme tels par les étudiants d'autres pays interrogés. Ces éléments apparaissent d'ailleurs régulièrement dans les motivations de choix des pays répulsifs. Özer, par exemple, étudiant en quatrième année d'économie à l'Université Dokuz Eylül (Izmir), justifie son choix de la manière suivante : « *They have war in this country [...] Syria and Iraq. Because they all have war [...] They have not enough freedom for me. That's why.* »³⁰⁰.

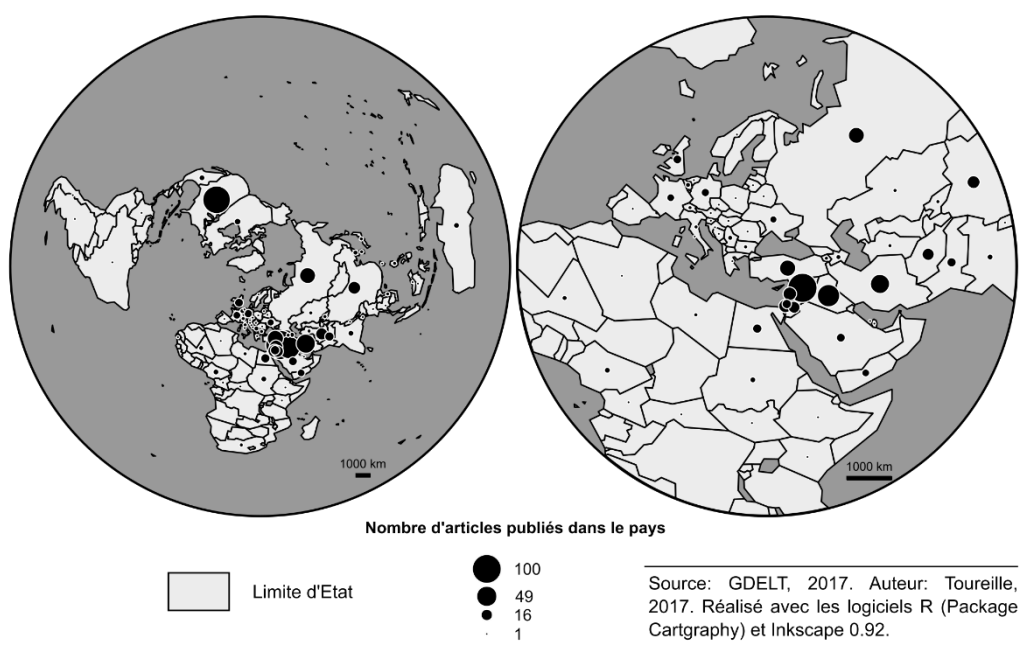
²⁹⁹ Même si ce groupuscule armé s'est fait connaître plus tard en France, les activités de Boko Haram, qui ont fait à ce jour près de 17 000 morts dans le nord du Nigéria depuis 2009, remontent à la fin des années 2000 (source : le Figaro, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/03/25/97001-20160325FILWWW00016-nigeria-829-otages-de-boko-haram-liberes.php>).

³⁰⁰ Extrait d'entretien collectif, sur le campus de l'Université Dokuz Eylül (Izmir), cf tableau récapitulatif des entretiens en Annexe 3.

La relative sensibilité des étudiants turcs au conflit syrien, à l'époque où celui-ci ne constituait qu'une préoccupation secondaire en France et dans la plupart des pays d'Europe occidentale³⁰¹ peut s'expliquer par la proximité du pays et la couverture médiatique des événements (Figure 69). Rappelons que la Turquie a de plus accueilli de manière relativement précoce un certain nombre de réfugiés syriens ainsi que nombre de dissidents en exil³⁰².

D'une manière générale, si la géographie de l'attractivité semble plutôt regarder vers le passé, celle de la répulsion semble davantage ancrée dans l'actualité et le temps court de la conjoncture géopolitique de son voisinage immédiat. Ces éléments suggèrent l'existence de temporalités différenciées conduisant aux choix des pays attractifs ou répulsifs. Cependant, l'instabilité politique ou l'existence de crises graves dans l'actualité récente ne semblent pas à elles seules expliquer la totalité des mentions négatives du corpus.

Figure 69: Le nombre d'articles contenant les termes de « Syrie », « conflit armé », « insurrection » et « rébellion » par pays, entre le début de l'insurrection syrienne et l'enquête³⁰³



Régimes autoritaires et pays « conservateurs »

Dans le cas de l'Iran ou d'un certain nombre de monarchies pétrolières du Golfe arabo-persique (auxquels peuvent s'ajouter quelques pays d'Asie centrale comme l'Afghanistan et le Pakistan), c'est moins la guerre que l'évaluation du régime politique qui semble entrer en jeu dans l'évaluation négative de ces pays. Si ces pays ont certes connu des conflits relativement anciens susceptibles d'être entretenus par des effets de mémoires (première Guerre du Golfe – 1990-1991, Guerre Iran-Irak – 1980-1988), c'est d'abord le caractère relativement autoritaire et conservateur de ces régimes qui semble mis en avant comme élément de justification de ces choix lors des entretiens. Les conclusions avancées par le rapport d'enquête de 2009 sur la Turquie sont donc sans doute encore valides en 2013 : « Ces pays ont ainsi fait face à des problèmes de développement et de tradition, tels que le manque de volonté en faveur d'une démocratisation, des faiblesses en termes de respect des droits de l'homme, d'intégrisme religieux islamique, de manque de réforme en direction de l'économie de marché, d'un environnement de travail et d'investissement déficient,

³⁰¹ Rappelons que ce n'est qu'à partir de l'été 2014 que l'Etat Islamique fait son entrée dans les médias grand public occidentaux avec la prise de Mossoul et la proclamation du Khalifa dans le courant du mois de juin.

³⁰² Rappelons, à titre d'exemple, que c'est à Istanbul que se crée le gouvernement Syrie en exil par la Coalition Nationale des Forces de l'Opposition et de la Révolution en mars 2013.

³⁰³ Les bornes temporelles choisies sont le 15 mars 2011 et le 5 juillet 2013. GDELT : Global Database of Society, projet de construction de base de données référençant les événements dans le Monde depuis 1979 [url : www.gdelproject.org, dernière consultation le 30.09.2017].

d'une distribution des revenus injuste et de difficultés à s'intégrer à l'économie mondiale. Etant donné que ces conditions sont bien connues des étudiants turcs, il est compréhensible qu'ils aient une perception négative de ces pays du Moyen Orient » (Kırkpınar-Acar et *al.*, 2011).

Le cas de Dubaï révèle cependant que, dans le cas des monarchies rentières relativement conservatrices, tous les régimes ne sont pas logés à la même enseigne, l'Emirat et ses villes étant relativement plus souvent considérés sous un angle positif que l'Arabie Saoudite, par exemple (cf. Encadré 17).

Facteurs géopolitiques et mémoires conflictuelles : les exceptions arménienne et israélienne

Deux pays, dans le groupe des pays les plus répulsifs, sortent de ce schéma : Israël et l'Arménie. Ces deux pays de taille relativement restreinte occupent une place plutôt élevée dans la hiérarchie des pays les plus souvent désignés comme répulsifs.

Le fait de considérer Israël comme un pays répulsif peut être dû à la politique de cette puissance moyenne dans la région, notamment à travers son interventionnisme militaire et l'occupation des territoires palestiniens et des différents conflits qui y sont liés. En 2013, Israël était entré en guerre à trois reprises depuis la seconde Intifada (2000-2005)³⁰⁴. La dernière en date, l'opération « Pilier de Défense » (2012), qui souleva une vague d'indignation dans l'opinion publique mondiale et turque par sa violence, ne s'est achevée que quelques mois avant le début de la phase d'enquête par questionnaires. L'image négative d'Israël a pu être renforcée par les tensions survenues entre le pouvoir turc et son allié historique dans la région. Les relations entre la Turquie et l'Etat hébreu ont notamment pâti des conséquences de l'affaire dite du « Mavi Marmara », du nom du navire battant pavillon turc, arraisonné par l'armée et les services de sécurité israéliens au large de Gaza. La violence de l'intervention des forces armées israéliennes (entraînant le décès de plusieurs membres de l'équipage de nationalité turque) a contribué au refroidissement des relations entre les deux Etats (qui s'est soldée par l'expulsion de l'ambassadeur israélien à Ankara).

Pourtant, ce climax dans la détérioration des relations entre les deux alliés historiques dans la région ne doit sans doute pas être sur-interprété. Il constitue le paroxysme d'une période relativement longue de dégradation des relations entre les chancelleries des deux pays, qui remonte au moins à l'arrivée au pouvoir de l'AKP en Turquie (Ganem, 2012). L'hostilité du gouvernement turc à l'égard d'Israël est incarné dans l'imagerie populaire par la fameuse altercation entre R. T. Ergoğan, alors premier Ministre, et le président israélien Shimon Peres en 2009, en réaction au déclenchement de l'opération « Plomb Durci » contre Gaza quelques jours seulement après une visite du premier Ministre Ehud Olmert à Ankara³⁰⁵. En effet, comme on l'a déjà observé dans une publication consacrée à une analyse complémentaire de l'enquête turque de 2009, la perception négative de l'Etat israélien était déjà particulièrement sensible à l'époque (Guérin-Pace et *al.*, 2014). L'antipathie à l'égard de cette puissance régionale peut donc être un indice du décrochage existant entre les alliances et partenariats militaires de raison, et les représentations dominantes de la population à l'égard d'un Etat dont l'image est loin d'être neutre dans son voisinage plus ou moins lointain (Ganem, 2005, 2012, p. 115).

L'Arménie occupe quant à elle une place sans nul doute différente dans cette géographie de la répulsion. On peut s'étonner de la permanence de l'animosité entretenue par une population dont l'âge moyen ne dépasse pas 21 ans à l'encontre d'un pays comme l'Arménie avec qui le dernier conflit armé a plus d'un siècle³⁰⁶. Faut-il y voir les conséquences de l'incapacité de ces deux pays à normaliser leurs relations via la prise en compte des séquelles du premier conflit mondial et du génocide sur les mémoires ? L'entretien d'une mémoire conflictuelle dans la culture populaire ou scolaire, quand l'Arménie figure dans le mythe fondateur national au rang des pays qui luttèrent contre la jeune République turque ? Ou bien l'attisement

³⁰⁴ Seconde guerre du Liban (12 juillet 2006 – 14 août 2006), opération « Plomb Durci » à Gaza (27 décembre 2008 – 18 janvier 2009), opération « Pilier de Défense » à Gaza (14 novembre 2012 – 21 novembre 2012).

³⁰⁵ Source, « Le 'coup de calcaire' de Recep Tayyip Erdogan à Davos », *Le Monde.fr*, 30.07.2009.

³⁰⁶ Si l'on considère la participation de corps francs turcs nationalistes – les volontaires des « Loups Gris » – aux côtés des troupes gouvernementales pro-azéri lors du conflit du haut Karabakh comme ne révélant pas une implication d'Ankara à l'époque (1988-1994). Pour en savoir plus sur les Loups Gris et les courants patouranistes turcs dans les années 1990, voir Copeaux 1992.

des inimitiés du fait des activités de l'ASALA³⁰⁷ du côté arménien ou du soutien turc à l'Azerbaïdjan pendant la guerre du haut Karabakh? Dans tous les cas, aucun des entretiens dans lesquels le cas de l'Arménie fut évoqué ne déboucha sur une évaluation positive de ce pays, qui reste avant tout perçu au prisme des événements du début du XXe siècle (Génocide arménien, guerres russo-turco-arméniennes consécutives de la chute de l'Empire ottoman, etc.). L'héritage de conflits anciens à travers la mémoire collective peut donc avoir une influence sur le renouvellement de représentations négatives à l'égard de certains pays avec lesquels la Turquie entretient un passé pesant. Ce cas particulier de l'Arménie suggère l'importance des héritages et de la transmission des mémoires conflictuelles entre les générations.

Au final, l'analyse inductive des pays dont le profil peut être qualifié de consensuellement répulsif dans les représentations conduit à relativiser un certain nombre d'hypothèses explicatives des mentions évoquées dans le cas des pays attractifs voire même de leur plus ou moins grande connaissance. Alors que les représentations des pays attractifs semblaient plutôt décrire une géographie des centralités mondiales tournée vers le passé (en prenant la forme d'un Occident figé dans la période préalable à la chute de l'URSS), la géographie de la répulsion semble tiraillée entre des temporalités contradictoires et multiples oscillant entre une hypersensibilité aux phénomènes conjoncturels (guerres, crises, attentats) et la résurgence de conflictualités anciennes davantage situées dans des temporalités longues ou moyennes (cf. cas de l'Arménie). Ces observations posent donc la question de divergences dans les processus de choix : on aurait d'un côté des facteurs davantage centrés sur la question du niveau de vie ou des centralités économiques, qui ont tendance à évoluer dans le temps long et moyen de l'économie mondiale, et de l'autre une combinaison de temporalités liées à la perception des crises et des conflits engageant l'Etat.

La question selon laquelle les choix des étudiants seraient moins guidés par des facteurs liés à l'économie et au niveau de vie peut se comprendre à la relecture de la Figure 68, représentant l'indice d'asymétrie relativement à l'IDH (cf. *supra*) : un fort niveau de vie est une condition nécessaire mais pas suffisante pour être attractif. Un niveau de vie élevé n'empêche pas d'être mentionné comme répulsif lorsqu'il se combine à d'autres facteurs.

Enfin, la localisation des pays les plus répulsifs dans l'environnement immédiat de la Turquie suppose également d'interroger d'éventuelles différences dans la manière dont la distance opérerait sur le choix des pays répulsifs par rapport aux pays attractifs. Alors que les étudiants mentionnent des pays relativement éloignés de Turquie quand il s'agit de désigner ceux où ils aimeraient vivre (Etats-Unis, Japon, Australie, Nouvelle Zélande), les pays répulsifs ont tendance à se concentrer dans l'environnement proche de la Turquie. Le Monde ne manquant pas de pays en crises ou de régimes autoritaires, comment expliquer des citations ciblant l'Iran plutôt que la Corée du Nord ou la Birmanie ? La répulsion aurait-elle davantage tendance à concerner ce qui est plus proche voire ce que l'on connaît ? Comme dans les cas précédents, la réponse n'est pas évidente, dans la mesure où l'on remarque un relatif paradoxe entre une plus grande dispersion des pays négatifs à la surface du Monde et une plus grande concentration de ces derniers dans le voisinage immédiat de la Turquie.

Ces deux profils archétypiques des pays attractifs et répulsifs soulèvent un certain nombre de questions concernant des différences en termes de localisation et de facteurs de choix. Mais ces pays ne recouvrent pas à eux seuls la totalité des réponses. D'autres, relativement moins fréquemment cités que ces cas extrêmes, présentent des situations plus contrastées au regard de l'indice d'asymétrie : ils occupent en quelque sorte des positions intermédiaires.

³⁰⁷ Armée Secrète Arménienne de Libération de l'Arménie (ASALA). Cette organisation paramilitaire assez emblématique des groupuscules d'inspiration marxiste-léniniste principalement dans la diaspora européenne, active du milieu 70 au milieu des années 80, a mené un certain nombre d'opérations et d'attentats à l'encontre du gouvernement turc (via notamment l'assassinat de certains de ses ministres) pour le pousser à la reconnaissance du génocide arménien en y associant des revendications nationalistes.

Encadré 17: Les pays cités négativement à travers leurs villes

Si l'on applique le même raisonnement aux mentions de villes répulsives qu'aux mentions de villes attractives (cf. Encadré 16), certains pays se distinguent par une vision plus négative lorsqu'ils sont saisis en tant qu'agrégat de villes qu'à travers leur maille nationale. C'est le cas notamment de l'Italie, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Azerbaïdjan, et du Royaume-Uni. Le manque d'attractivité des villes italiennes peut être dû à la connotation religieuse de Rome, souvent désignée négativement (d'autant plus si l'on prend en compte le fait que, pour simplifier l'analyse, le Vatican, presque exclusivement mentionné négativement, a été intégré à la liste des villes italiennes). Le cas de la Belgique est plus difficile à saisir : faut-il y voir une association aux institutions européennes dans le fait de désigner négativement Bruxelles ? Dans le cas des villes espagnoles, anglaises et italiennes encore, la citation négative relativement fréquente de villes comme Liverpool, Barcelone, Madrid ou encore Milan est peut-être à mettre en lien avec des préférences footballistiques (les clubs de ces différentes villes occupent depuis de nombreuses années les premiers rangs de l'Europa League).

A côté des pays qui voient leur image se dégrader du fait d'une augmentation des mentions négatives, on trouve ceux qui subissent le même sort du fait d'une diminution du nombre de mentions positives. De fait, ces pays ont plutôt tendance à s'effacer de la carte du Monde quand ils sont désignés à travers leurs villes. C'est le cas des pays scandinaves, de la Suisse ou du Canada, dont le nombre de mentions – notamment positives donc – chute considérablement lorsque l'on cherche à les saisir à travers leurs villes. Une explication fournie par les entretiens révèle que ces pays peuvent être mentionnés comme attractifs en raison de leurs modèles sociaux particulièrement bien considérés par les étudiants dépassant une éventuelle répulsion climatique pour ces pays nordiques souvent saisis comme « froids » (cf. supra). Ils n'en restent pas moins relativement méconnus dans le détail. En effet, trouver le nom de villes suisses, norvégiennes ou canadiennes n'est pas évident, notamment compte tenu de la taille relativement restreinte de ces dernières par rapport aux villes japonaises, américaines ou encore du pentagone européen, beaucoup plus souvent cités dans les réponses en termes de villes. Le même genre d'hypothèse est sans doute possible dans le cas des villes de pays perçus globalement négativement qui ont tendance à s'effacer, comme le Nigeria.

7.3.4. *Le cas ambigu des pays intermédiaires : l'indice d'une absence de consensus ?*

Sans que la balance des avis positifs ou négatifs ne soit strictement égale, les pays intermédiaires peuvent être caractérisés comme ne faisant pas consensus. Un indice d'asymétrie intermédiaire (entre -0,5 et 0,5) révèle, en effet, l'existence de représentations antagonistes dans la mesure où une part non négligeable d'étudiants a tendance à développer une vision antagoniste à celle de leurs comparses. Deux explications peuvent être avancées concernant cette troisième catégorie de pays : soit le caractère plus effacé de leur image par rapport à des pays connotés de manière beaucoup plus évidente négativement ou positivement ; soit leur caractère non consensuel voire clivant entre des postures nettement opposées. Le fait que l'on rencontre un certain nombre de ces pays intermédiaires dans les pays les plus souvent mentionnés (taux de connaissance supérieur à 10%) semble plutôt aller dans le sens de la seconde hypothèse.

Des voisins d'exception : les cas grecs, géorgiens et azéris

A la différence de certains voisins très majoritairement désignés comme répulsifs (Arménie, Irak, Syrie), la Grèce, la Géorgie et l'Azerbaïdjan offrent des situations relativement plus contrastées en termes de valence.

- Du point de vue de l'historiographie nationaliste turque, la Grèce constitue un ennemi traditionnel de la Turquie avec lequel elle a connu plusieurs guerres, des guerres d'indépendances (première guerre gréco-turque, 1919-1922, qui conduisit à l'incendie d'Izmir - Smyrne - en 1922), à l'invasion de Chypre en 1974. Que ce soit à travers la permanence du conflit Chypriote – toujours inachevé et à l'origine du blocage de la candidature turque de 2002 à 2016 – ou d'autres conflits territoriaux – notamment au sujet la délimitation des eaux territoriales et des îles du Dodécannèse – la Turquie et la Grèce sont néanmoins parvenues à normaliser leurs relations (Akgönül, 2001 ; Sivignon, 2005). On peut également penser que l'adhésion de cette dernière à la CEE en 1981 et les efforts conjoints de l'ensemble des pays membres pour parvenir à rattraper le retard économique des nouveaux pays membres du Sud Européen fraîchement convertis à la

démocratie a pu jouer en faveur d'une plus grande attractivité de la Grèce du point de vue turc, même si le contexte de l'année 2013 fait plutôt état de la crise de sa dette extérieure. Certains étudiants expliquent par ailleurs leur sentiment positif à l'égard de la Grèce à travers des éléments culturels (appartenance de la Grèce à un ensemble culturel méditerranéen, dont la Turquie mais aussi l'Espagne et l'Italie feraient partie) ou généalogiques (certains étudiants se considèrent comme « d'origine grecque », compte tenu de la migration d'un de leur ancêtre lors des échanges de populations entre les deux pays) ou encore liés à l'historiographie nationaliste (M. Kemal est originaire de Salonique – aujourd'hui Thessalonique – cette ville jouit auprès de certains étudiants d'une attractivité particulière, constituant en quelque sorte un lieu de pèlerinage pour le culte de la personnalité kémaliste).

- La Géorgie, pays considéré comme majoritairement répulsif, semble lui aussi parfois désigné comme un pays où les étudiants aimeraient vivre. Ce point peut s'expliquer par le fait que, même si ce pays a traversé des crises graves lors des insurrections de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie et l'intervention russe qui a suivie, ce pays est l'un des rares dans lesquels les ressortissants turcs ne disposant pas d'un « passeport vert » (cf. Chapitre 5) peuvent se rendre sans visa. Un certain nombre de ressortissants d'origine Géorgienne ont élu résidence en Turquie dans le cadre de plusieurs vagues migratoires consécutives, pour les plus récentes, à la dégradation du contexte socio-économique dans le pays. Il existe ainsi une minorité géorgienne en Turquie (Bozarslan, 2005), notamment des femmes travaillant dans des emplois domestiques (Ferry, 2015).

- L'Azerbaïdjan est lui globalement mentionné positivement. Il ne constitue donc pas à proprement parler un pays intermédiaire mais est exceptionnel en tant que pays du voisinage mentionné positivement, qui plus est dans un espace sortant du cadre occidental déjà mentionné. C'est également le cas d'un autre pays d'Asie centrale, le Turkménistan, qui était également présent dans la liste des pays attractifs aux côtés de l'Azerbaïdjan lors de l'enquête de 2009. L'espace centre asiatique occupe une place particulière dans l'imaginaire turc compte tenu de son rôle en tant qu'espace originel du peuplement turc, survalorisé dans les récits historiographiques scolaires et nationalistes depuis le début du siècle dernier (cf. Chapitre 2, Gorgeon, 1982, 1994 ; Copeaux, 1992, 1997, 2002). Cet espace fait également l'objet d'enjeux renouvelés pour la Turquie depuis la chute de l'Union soviétique, cette dernière ayant cherché à intensifier la coopération avec ces « pays frères » turcophones dans une stratégie de multilatéralisation de sa politique internationale mise en place dès la fin des années 1980 et reprise par le pouvoir AKP depuis le début des années 2000 (cf. Chapitre 2 ; Besson, 1995 ; Balci, 2005 ; Robins, 2007 ; Groc, 2011 ; Navahandi, 2012 ; Artık, 2013). Au sein de cet ensemble, l'Azerbaïdjan occupe lui-même une situation particulière : même s'il n'est pas directement frontalier de la Turquie, il est le pays turcophone le plus proche, d'un point de vue diplomatique. La Turquie est, par exemple, l'un des premiers pays à avoir reconnu l'indépendance de l'Azerbaïdjan, dès novembre 1991, par le gouvernement Yılmaz qui souhaitait faire barrage à l'influence iranienne dans ce pays à majorité chiite (Copeaux, 1992). Enfin, des volontaires nationalistes turcs (membres des « loups gris ») ont participé à la guerre meurtrière du Haut-Karabagh opposant ce pays à l'Arménie (1988-1994).

Par-delà l'influence de ces éléments géopolitiques et géohistoriques sur les imaginaires nationaux, l'Azerbaïdjan partage des liens fonctionnels relativement intenses avec la Turquie. Nous avons par exemple déjà noté dans l'enquête de 2009 qu'un certain nombre d'étudiants turcs avaient séjourné en Azerbaïdjan et noté la présence d'étudiants azéris dans le public universitaire des différentes enquêtes (enquête de 2009, 2012 et 2013). Cette observation semble converger avec l'analyse des flux d'étudiants entre la Turquie et ce pays : en 2013, la Turquie accueillait 6 989 étudiants azéris, soit 60% du total des étudiants émis par ce pays, quand l'Azerbaïdjan, accueillait la même année 2 583 étudiants turcs sur son territoire (ce qui représente tout du même près de 58% des étudiants étrangers accueillis par ce pays et un peu moins de 6% des étudiants turcs partis à destination d'un pays étranger cette même année – source : UNESCO, 2013 ; cf. Annexe 6). L'Azerbaïdjan semble donc ici jouer en quelque sorte le rôle de contre-exemple de l'Arménie, au sens où ce voisin semble occuper une place singulière dans les représentations turques de l'attractivité. De manière relativement intéressante, cet avis globalement positif des étudiants turcs sur l'Azerbaïdjan semble réciproque, dans la mesure où l'enquête Eurobroadmap de 2009, qui comportait une enquête menée à Bakou, révélait une tendance générale des étudiants azéris à percevoir très positivement la Turquie (Asymétrie de 0,86 et un indice de connaissance beaucoup plus élevé : 42%).

Les BRICS, des centres en devenir ?

Les pays intermédiaires ne se limitent pas cependant aux seuls cas des pays du voisinage turc. En reprenant de nouveau la Figure 68, représentant l'asymétrie des différents pays les plus cités par rapport à l'IDH, on observe qu'un certain nombre de pays qui occupent un niveau d'asymétrie intermédiaire possèdent des niveaux de développement eux aussi intermédiaires (« développement humain élevé » et « moyen » selon la terminologie du PNUD dans le RDH 2014). Parmi ces pays, on trouve certains BRICS (Brésil, Chine, Inde) et quelques nouveaux membres de l'UE (Roumanie, Bulgarie). Compte tenu de la tendance des étudiants à désigner positivement des pays disposant de longue date d'un niveau de vie relativement élevé, on peut se demander si une partie de ces pays ne constituent pas des centres en devenir dans les attractivités étudiantes. Leur économie émergente a tendance à les différencier des pays pauvres mais l'amélioration objective de leur niveau de vie n'est pas encore passée dans le champ des représentations dominantes qui ont tendance à se focaliser majoritairement sur des centres anciens. Une telle hypothèse revient à considérer que les représentations suivent la dynamique du système-Monde plus qu'elle ne les anticipe, créant un temps de latence nécessaire aux – possibles – ajustements entre l'apparition des conditions propices à la polarisation des mentions positives et leur mention effectivement dans les représentations.

De manière générale, les grands pays asiatiques (Chine, Inde, Japon) bénéficient d'une image relativement plus contrastée que ceux d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord ou du voisinage immédiat de la Turquie. Peu d'étudiants ont déclaré être attirés par ces pays dans le cadre des entretiens. Ils ont en revanche davantage donné des raisons de les désigner négativement, en les mentionnant comme « *too crowded* » (« bondés », « pleins à craquer », « noirs de monde »). On retrouve donc ici l'imaginaire de la densité et de la pression démographique souvent associé aux deux pays milliardaires et sans doute aux formes urbaines les plus généralement associés à ces trois pays. Dans tous les cas, ces éléments semblent révéler que la masse saisie au sens du nombre d'habitants intervient même si, quand elle est convoquée dans les discours, elle se révèle avant tout comme un facteur de choix négatif.

Les grandes puissances pâtissent-elles de considérations géopolitiques ?

Quel que soit leur profil dominant, les pays pouvant être identifiés comme des grandes puissances à l'échelle de la planète ont tendance à avoir une image relativement contrastée : certains pays du G5, comme la Russie et la Chine, on l'a dit, occupent une place intermédiaire, mais des pays majoritairement positifs, comme la France, le Royaume Uni ou les Etats-Unis, ont également tendance à être désignés négativement par un nombre non négligeable d'étudiants. On note, par exemple, que les Etats-Unis, avec un taux d'asymétrie de 0,57, sont désignés comme un pays répulsif par plus d'un cinquième des répondants.

Ces mêmes pays ont parfois tendance à voir leur asymétrie augmenter lorsqu'on les considère à travers leurs villes. En effet, les Etats-Unis et la France par exemple ont tendance à être significativement plus attractifs quand on agrège les résultats qu'ils obtiennent à travers les villes situées sur leur territoire national (cf. Encadré 16) : ces pays sont donc perçus différemment en tant qu'Etat et en tant qu'agréments. Cette dégradation de leur image lorsqu'ils sont considérés à l'échelle des Etats suggère peut être l'existence d'une évaluation de ces derniers au prisme d'une grille de lecture géopolitique. Ce type d'analyse avait notamment amené les responsables de l'enquête Eurobroadmap en Turquie à développer une grille de lecture en phase avec une vision du Monde héritée du temps des logiques de blocs : « Les Etats-Unis et la Russie sont parmi les pays où les étudiants turcs aiment à la fois vivre et ne pas vivre. Comme la Turquie a eu des relations économiques, politiques, sociales et culturelles avec les deux pays depuis sa création, ils ont été mentionnés par la plupart des étudiants. Les perceptions négatives ou positives de la Russie et des Etats-Unis peuvent dépendre des opinions politiques des étudiants. Alors que les étudiants plus libéraux ou capitalistes voudraient vivre aux Etats-Unis, les étudiants plus socialistes préféreraient vivre en Russie»³⁰⁸

³⁰⁸ “The USA and Russia are among the countries in which Turkish students would both like to live and not like to live. As Turkey has had economic, political, social and cultural relations with these two countries since its establishment, they were mentioned by most of the students. Negative or positive perceptions of Russia and the USA may depend on the students' political views. While

(Kırkpınar-Acar *et al.*, 2011). Compte tenu de la politique pro-occidentale de la République turque, une posture anti-occidentale (critique vis-à-vis de l'appartenance de la Turquie à l'OTAN, par exemple), peut être révélatrice d'une posture effectivement située à gauche dans l'échiquier politique (une posture radicale au sens de *radikal*). Ce point pourrait être défendu si nous parvenions à trouver, par exemple, un lien entre le fait de citer positivement ces pays et celui de les associer à la mention de Cuba ou du Venezuela, qui ne sont sans doute pas des choix neutres compte tenu de la nature de leurs régimes politiques et du petit nombre de pays d'Amérique du Sud cités (cf. analyse des cooccurrences, Chapitre 9).

Une grille de lecture moins passéiste arguerait qu'une différenciation du corpus entre étudiants mentionnant la Russie ou les Etats-Unis comme pays attractifs pourrait revêtir une opposition entre une vision occidentalo-centrée et une autre davantage *orientée*³⁰⁹, la Russie s'illustrant depuis une dizaine d'années comme la championne de différents systèmes d'alliances alternatifs d'envergure eurasiatique (cf. le projet d'Union Eurasiatique ou le groupe de Shanghai).

Enfin, en saisissant le problème à la lumière de la géohistoire, une vision turcocentrée arguerait que la plupart des pays occidentaux comptant parmi les plus attractifs comme la Russie sont également des pays incarnant la figure de l'ennemi dans l'historiographie turque. En plus d'avoir participé au démantèlement de l'Empire ottoman (guerres balkaniques, course russe vers les mers chaudes), ces grandes puissances du début du XXe siècle ont également combattu les troupes révolutionnaires puis républicaines kémalistes lors de la Guerre d'indépendance (cf. Chapitre 2). Compte tenu de l'importance de cette période historique dans la construction du mythe national turc et des enseignements du secondaire depuis plus d'un siècle (Copeaux, 1997, 2002, cf. Chapitre 2), désigner ces pays négativement peut être révélateur d'une posture anti-impérialiste d'inspiration nationaliste (ou encore souverainiste, patriotique) fondamentalement historicisante.

Ce type de grille de lecture peut également s'appliquer au cas des pays Arabes, tels que l'Arabie Saoudite, pays clairement situé dans un niveau d'asymétrie intermédiaire, dans la mesure où il peut être ressenti comme l'un des pays à l'origine du « coup de poignard dans le dos » des soulèvements arabes contre l'Empire ottoman pendant la Première guerre mondiale. Ces tensions liées à l'histoire et à la géopolitique peuvent sans doute s'appliquer aux cas des pays voisins de la Turquie (Syrie, Irak) avec lesquels elle a entretenu un certain nombre de contentieux territoriaux dans la période consécutive à la Grande Guerre (notamment relativement aux cas du *vilayet* de Mossouf, du *sanjak* d'Alexandrette et plus généralement aux questions des minorités arabes et kurdes dans le secteur – cf. Chapitre 2). Cependant, le caractère cumulatif des facteurs conduisant certains pays à être mentionnés négativement (cf. Chapitre 8) ne permet pas de situer avec précision la place de ce type de considérations par rapport à celles, plus évidentes, mentionnées lors des entretiens semi-directifs.

Des divergences liées aux positions sociodémographiques des étudiants : deux exemples de perceptions genrées

L'ambiguïté de certains pays dans les représentations dominantes peut parfois très clairement se manifester dans des groupes d'étudiants spécifiques. C'est le cas par exemple de la Russie ou de certains pays décrits comme « conservateurs » par les étudiants, qui font l'objet de perceptions clairement différenciées selon le sexe des enquêtés (Figure 70).

- Percevoir comme répulsifs les pays « conservateurs », la prise en compte de la condition féminine ?

Une analyse du vocabulaire spécifique (cf. Chapitre 6) selon le sexe des enquêtés (cf. Chapitre 4) révèle que les étudiantes désignent spécifiquement l'Iran, l'Irak et l'Arabie Saoudite comme des pays où elles n'aimeraient pas vivre (près de deux tiers des individus ayant mentionné ces trois pays négativement sont des étudiantes, la moitié des femmes ayant répondu à cette question ont cité le nom de l'Iran et de l'Irak, une femme sur cinq a proposé l'Arabie Saoudite). Le fait que ces pays soient aussi unanimement considérés

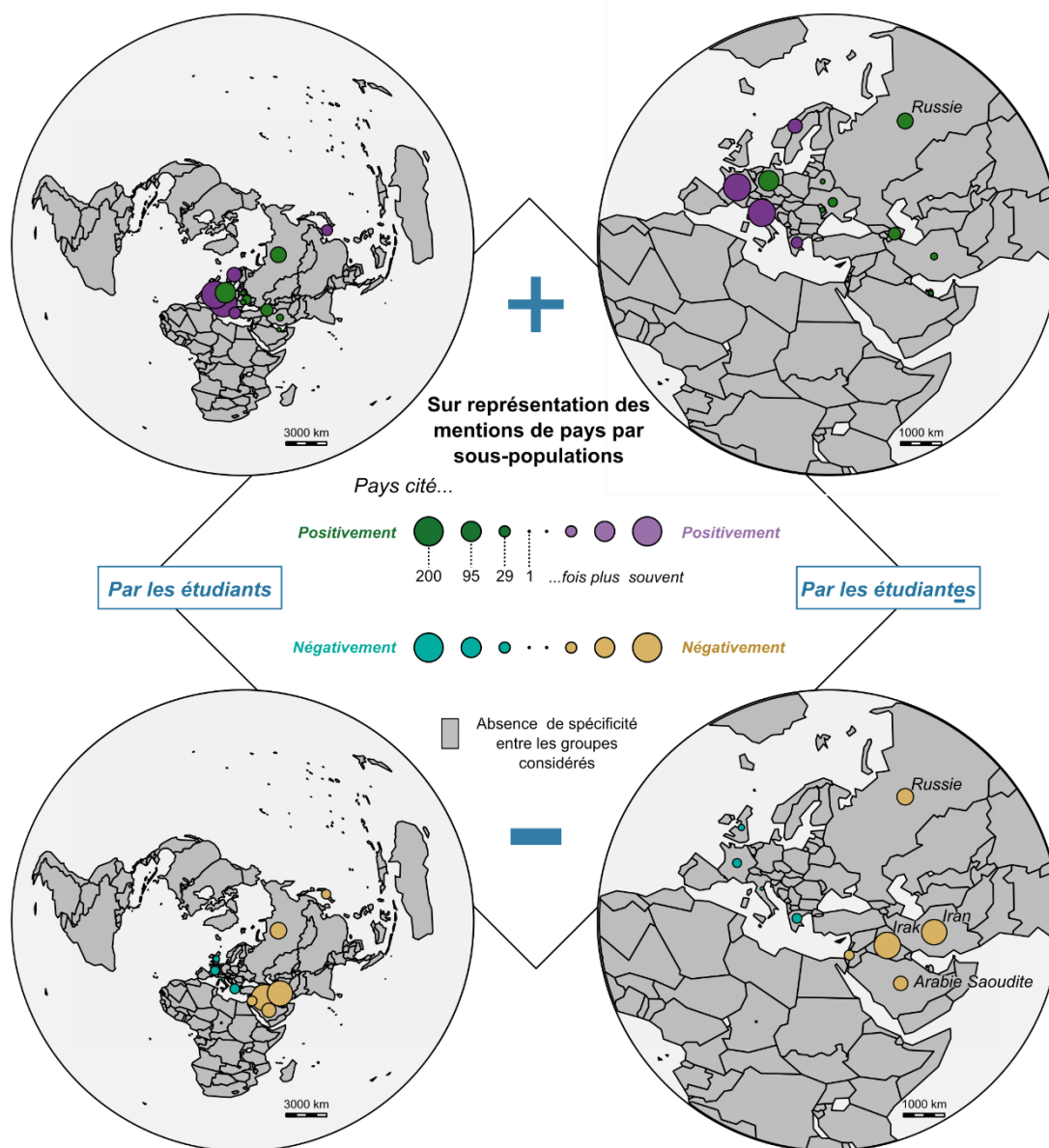
more liberal or capitalist students would like to live in the USA, more socialist students would prefer to live in Russia" (Kırkpınar-Acar *et al.*, 2011).

³⁰⁹ Dans son sens premier « tourné vers l'orient », comme dans le cas des églises et des abbayes : « qui est construit selon un axe est-ouest » (source : Trésor de la Langue Française Informatisé, [url : <http://stella.atilf.fr/>; dernière consultation le 29.09.2017]).

comme des repoussoirs s'explique en grande partie par la politique intérieure de régimes décrits par tous comme autoritaires et conservateurs, et désignés comme particulièrement difficiles pour les populations féminines. Vu de Turquie, ces pays sont donc très majoritairement perçus négativement du point de vue des étudiantes.

Figure 70: Les pays spécifiquement cités selon le sexe des étudiants

A- Pays spécifiquement cités positivement par les étudiants et les étudiantes



Sources: Touraille, enquête 2013. Auteur: Touraille, 2016. Réalisé avec le module de statistique textuel du logiciel SPAD 8, le package R Cartography, Inkscape 0.91.

B- Pays spécifiquement cités négativement par les étudiants et les étudiantes

Dans un certain nombre d'entretiens, les critères liés aux conditions de vie de femmes peuvent être déterminants dans le fait de désigner un pays comme répulsif. C'est ce que suggère l'entretien avec Günel, étudiante en langue et civilisation anglaise à l'Université Atatürk (Erzurum), qui explique ainsi sa répulsion pour l'Arabie Saoudite, l'Irak et l'Irak : « *They are just like Muslim countries. I don't like because they have too strict rules. You have to use a scarf by walking in the street, and I don't want to live in a country like that. – Is the woman conditions a big factor?.. – Yeah* »³¹⁰.

³¹⁰ Bureau d'Elmas, campus de l'Université Atatürk, Erzurum.

Lors d'un entretien collectif mené au sein du département de l'Université d'Izmir, les étudiants et étudiantes se lancèrent dans un débat sur le statut de ces différents pays à leurs yeux. Ainsi, Yeliz, étudiante en quatrième année d'économétrie à l'Université Dokuz Eylül (Izmir) nous dresse un tableau relativement proche de celui proposé par Günel:

E.T.: *So, you don't want to live in Russia because you hate Russian girls. And Iran and Iraq, Syria?*

Y.: I don't like war. Their lifestyle is not for me.

E.T.: *What do you mean?*

Y.: I am addict to freedom. And I mean that you cannot reach Islam and freedom.

E.T.: *What do you mean by freedom?*

Y.: Freedom... Good question!

E.T.: *About public life? About politics? About women...*

Y.: Politic and women rights. Because of women life and politic³¹¹.

De manière symétrique, le fait de désigner l'Iran comme un pays attractif semble davantage être le fait des étudiants de sexe masculin, même si cette attitude reste relativement minoritaire (près de quatre étudiants sur cinq déclarant l'Iran comme pays attractif sont des hommes). Ce cas n'est cependant pas généralisable à l'Irak et à l'Arabie Saoudite. La présence du Qatar (exclusivement cités par des hommes) dans la liste des pays spécifiquement cités par les hommes renforce cette idée d'une perception genrée des pays du Moyen orient caractérisés par un régime conservateur. Il est vrai que ces pays se distinguent nettement d'un certain nombre des pays du voisinage turc par rapport à cette question spécifique des inégalités entre hommes et femmes (cf. Chapitre 3).

De fait, si la question du conservatisme religieux est sensible, notamment du point de vue des étudiantes, elle n'échappe pas complètement à leurs homologues masculins, qui peuvent développer des argumentaires similaires. C'est le cas par exemple d'Ozur, lui aussi étudiant en quatrième année d'économie à Izmir, dont je cherchais à obtenir l'opinion sur les pays du Golfe, après qu'il m'ait expliqué son choix des Etats-Unis, de l'Europe occidentale (l'Italie notamment) en raison du niveau de vie de ces pays et de leur richesse :

E.T.: *Why not some Arab or Gulf countries? There is a lot of money in these countries.*

Omar: For example which countries do you mean?

E.T.: *For instance Qatar, United Emirates...*

Omar: *[Il me coupe la parole effaré, en riant.] ...No! They are so strict!*

E.T.: *So is it a factor to don't choose this kind of countries?*

Omar: It's the first thing!

E.T.: *What do you mean, about the religious things?*

Omar: They are rich that's why they earn petrol. So earn petrol, that's why I have enough money to live.

Selahattin, étudiant en quatrième année d'économétrie, propose une vision relativement similaire en généralisant cette idée à une catégorie « pays arabes » lors de ce même entretien :

S : I don't like Arabs!

E.T.: *Ok!... If you have to choose, now, the places where you don't want to live?*

S: Arab countries and Africa! And Asia. Some of Asian countries.

E.T.: *You have some examples for these countries?*

³¹¹ Extrait d'entretien, cf. liste des entretiens en Annexe 3.

- S: Mongolia, Taiwan.
- E.T.: *Arab countries, what do you mean for instance?*
- S: Iran! Iraq, Yemen...
- E.T.: *Why do you don't want to live in this kind of places? ... Like Africa...*
- S: Because Arabs lifestyle is not to close to me. There are hard rules there.

Se développe donc un effet de distanciation vis-à-vis d'une partie du monde musulman perçu comme trop « strict », trop « dur », et assigné à une catégorie « monde arabe », auquel un public turc ne sera pas poussé à s'identifier. Ce discours rejoint ainsi un certain nombre de récits historiographiques considérant la Turquie comme pays musulman distant et autonome du Monde arabe, argument qui repose par ailleurs sur un certain nombre d'éléments historiques structurant d'un particularisme turc sur cette question spécifique de l'islam (cf. Chapitre 2 et 5, Copeaux, 2000, pp. 127-140).

Dans certains cas, la question du droit des femmes est saisie au prisme d'une vision du monde construite sur une grille de lecture dichotomique. Nur, étudiante en relations internationales de l'Université d'Istanbul, se présentant comme féministe activiste et militant dans une association de défense des droits des femmes, présente ainsi une vision de l'attractivité des villes turques en fonction de sa grille de lecture du Monde au prisme de ce qu'elle qualifie comme ses « opinions éthiques »³¹² :

- E.T.: *What are the most important factors to enjoy a city? Can you do this kind of gradation with this factors?*
- Nur: I don't like to use that term but it is about modern... The modernity.
- E.T.: *Can you describe to me what do you mean by modernity?*
- Nur: If I can start... How can I explain it? Yeah. If I come there without hair scarf.
- E.T.: *You mean the clothes?*
- Nur: Yeah. As clothes. If I go somewhere where men are the majority and if I don't feel uncomfortable...
- E.T.: *What do you mean by "where men are in majority"? What kind of things do you...*
- Nur: For example. I thing that there is a lot of men. Maybe one or two women. If, when I go there, if there are looking all like that: "there is a woman here" or so "why is she here? If they are saying something like that, or do I feel something like that it is kind of modernity stuffs.
- E.T.: *The word to opposite to modernity is conservative? Can you describe me what you mean by conservative?*
- Nur: Conservative. It is more about the religious things.
- E.T.: *Ab d'accord! Is it not the same thing? It is more about religion. Can you explain to me...*
- Nur: Modernity... Ah... Polite, you know... How can I explain? Conservatism is a term more opposite. You are conservative about the religious things. I can consider you that you are not modern. I know that it is not... What can I say... The really good questions, but it is the reality.
- E.T.: *[ton rieur] As I said, there is no good or wrong answers, it is your representations...*
- Nur: Yeah. But you know. I put... My ethic things, my ethic opinions. I am conflicting with myself. *[inaudible]* I want to live comfortable. In all places. But, if there is conservative I cannot feel comfortable because of there looking of me of my clothes. Or because of the discourse of the peoples. There are main criteria. What else?
- E.T.: *In Istanbul, is it a good place to live as a woman for instance?*
- Nur: Compared to... yeah!

³¹² Extrait d'entretien, cf. Liste des entretiens en Annexe 3.

Ce dernier exemple suggère que les considérations axiologiques, liées au développement d'échelles de valeurs en termes de « modernité » ou de « conservatisme », peuvent être structurées par la perception des pays au prisme des tiraillements des enquêtés vis-à-vis du contexte domestique turc. L'opposition faite par certains étudiants entre une Turquie « conservatrice » et une Turquie plus « moderne », et la manière de se positionner entre ces deux polarités peut ainsi influencer sur les visions du Monde des enquêtés de pays considéré comme les centres de ces formes d'idéologies (cf. Chapitre 5.1.). Ainsi, de la même manière qu'interroger les étudiants turcs sur les limites de l'« Europe » entraîne une évaluation de la Turquie pensée comme entité politique, territoriale et sociale, évaluer les pays du Monde, notamment dans les cas des pays du Golfe arabo persique, conduit à se positionner par rapport aux débats sociétaux et politiques propres au contexte turc.

Ces problématiques complexes nécessiteraient sans doute des approfondissements et des nuances permettant de relativiser la tentation d'une vision simpliste, ou tout simplement binaire, des clivages structurant les représentations turques du Monde sur la modernité. L'Égypte était par exemple beaucoup plus souvent désignée comme un pays attractif par les femmes lors de l'enquête de 2009 (Guérin-Pace et *al.*, 2014). Ce n'est plus le cas en 2013, peut-être en raison de la dégradation de l'image de ce pays et des cas de violences dramatiques perpétrées à l'encontre de femmes en marge de manifestations consécutives aux événements révolutionnaires de 2011. Cet ajustement des représentations féminines entre les deux dates d'enquête insiste donc sur une perception du Monde féminine spécifique et sur le fait qu'elles ne sont certainement pas figées dans le temps.

- La Russie, un pays « sexué » qui ne fait pas consensus

Un autre élément spécifique des attitudes différenciées entre étudiants et étudiantes se manifeste sur la perception de la Russie (Figure 70). A la différence des cas précédents, l'attractivité ou la répulsion semble marquée cette fois-ci par une dichotomie relativement plus nette entre les deux sexes : les étudiants ont tendance à beaucoup plus souvent citer ce pays comme un pays où ils aimeraient vivre (près d'un étudiant sur 10 ayant répondu à la question est de sexe masculin) quand les deux tiers des enquêtés désignant ce pays comme un endroit où ils n'aimeraient pas vivre sont des étudiantes.

Cette spécificité russe rejoint des résultats déjà observés dans l'enquête Eurobroadmap (Guérin-Pace et *al.*, 2014). Cette originalité m'a poussé à insister tout particulièrement sur ce cas pays lors de la phase d'enquête par entretiens de 2011. L'analyse des étudiants sur la divergence des attitudes entre les deux sexes semblait faire consensus parmi les enquêtés, qui ont mis en avant une forme de sexualisation de ce pays chez les garçons à travers l'image des « filles russes » (« *Russian girls* »). Sur ce sujet, l'échange avec Yeliz et ses camarades (*voir supra*) est assez représentatif des réactions divergentes entre les deux sexes :

E.T.: *Where are the places where you don't want to go?*

Yeliz: Iran! Iraq, Syria. Yes. Russia.

E.T.: *Why?*

Yeliz: I don't like Russian girls. Yes. I hate them!

E.T.: *Why?* [les garçons ricanent] *And what is your opinion about that guys?*

[Rire général]

Özer: Russia, Ukraine!

Selahattin: It's love! They are so beautiful!

Yeliz: Russian girls like Turkish guys...

Selahattin: For girls, there is the Russian girls, and the others.

[Rires, les étudiants demandent une pause cigarette pour aller fumer à la fenêtre. Je leur parle de l'enquête Eurobroadmap et des résultats de l'enquête concernant les comportements sexuels sur la Russie dans la partie turque. Ils rigolent beaucoup]³¹³.

Damla, étudiante en langue à l'Université Attatürk (Erzurum) raconte son expérience des comportements de compatriotes de sexe masculin qu'elle rencontra lors d'un séjour « *Work and Travel* » en Alabama (États-Unis) : « *There was a Russian girl. Some Turkish guys wanted to have sex with this girl [...] They behave like animals, I hate them* »³¹⁴.

Malgré l'apparente facilité des étudiants à aborder et plaisanter sur ce sujet, il n'a pas été possible durant les entretiens d'obtenir d'éléments plus détaillés sur cette perception de ce que les étudiants identifient comme des « filles russes », par gêne de ma part et sans doute aussi du fait de ma volonté de ne pas interrompre les entretiens.

En prenant un peu de recul sur ces déclarations, les attitudes très différenciés entre filles et garçons concernant cet imaginaire de la « femme russe » tiennent probablement à des phénomènes liés aux dynamiques migratoires entre l'espace post-soviétique et la Turquie. Nos collègues universitaires d'Izmir nous ont par exemple expliqué ce rapport érotisé aux femmes russes par la présence dans certaines villes touristiques du littoral comme Antalya de prostituées originaires de pays d'ex-URSS, comme de touristes russes. Le cas de mariages mixtes entre des femmes russes et des hommes turcs nous ont également été rapportés. Cette image des « femmes russes », terme qui peut recouvrir des populations plus larges que les seuls russes de Russie rencontre de fait des dynamiques migratoires liées au différentiel de salaire entre certaines anciennes Républiques Soviétiques et la Turquie en situation de boom économique : nombre de femmes géorgiennes, souvent surqualifiées, occupent par exemple des emplois de domestiques en Russie (Ferry, 2015, *op. cit.*)³¹⁵. On note, par ailleurs, que l'Ukraine est spécifiquement attractive pour les étudiants, plus des deux tiers des étudiants mentionnant positivement ce pays étant de sexe masculin.

- *Les pays Européens : une valeur refuge pour les étudiantes?*

Une dernière spécificité basée sur le sexe est liée aux divergences de perception de certains pays d'Europe occidentale et méridionale. D'une manière générale, les étudiants de sexe masculin ont tendance à citer la France et l'Italie plus souvent négativement par rapport aux étudiantes, quand ils sont plus souvent tentés d'évaluer positivement l'Allemagne. Si ces spécificités masculines sont délicates à interpréter, compte tenu des fréquences concernées et de l'absence de divergences notable dans l'analyse des entretiens entre les individus des deux sexes, certains indices nous sont fournis par quelques réponses d'étudiantes sur le contenu des imaginaires liés aux cas français et italien. Ces deux pays sont souvent perçus à travers des qualificatifs liés à des caractéristiques esthétiques (« beau », « raffinement ») ou l'assimilation de la France, et notamment de Paris, à la « mode » et au « romantisme », des termes spécifiques de la population féminine dans les listes de mots associés au terme d' « Europe » (cf. Chapitre 6).

Une interprétation relativement neutre de ces résultats peut également avancer un argument systémique : dans le cadre d'une question ouverte, le fait que les étudiantes aient plus souvent tendance à mentionner négativement les pays du golfe arabo-persique et que, d'une manière générale, les enquêtés se contredisent peu dans les réponses, peut accroître mécaniquement le nombre de mentions des pays européens comme attractifs chez les étudiantes ou comme répulsifs chez les étudiants.

³¹³ Extrait d'entretien collectif sur le campus de l'Université Dokuz Eylul (Izmir), cf liste des entretiens en Annexe 3.

³¹⁴ Extrait d'entretien individuel sur le campus de l'Université Attatürk (Erzurum), cf. liste des entretiens en Annexe 3.

³¹⁵ Ce type de configuration ne concerne d'ailleurs pas exclusivement les femmes, comme j'ai pu le découvrir à travers une expérience assez anecdotique. N'ayant pas trouvé d'étudiants pour un rendez-vous, j'étais resté travailler la journée chez un couple d'amis habitant dans un quartier périphérique de l'ouest d'Istanbul. J'étais en charge de réceptionner un colis (une centrale vapeur, de mémoire) qui devait être livré dans l'après-midi. De retour le soir, mes amis m'expliquèrent, hilares, qu'ils avaient eu, dans la journée, la confirmation que leur « domestique russe » avait bien reçu le colis en question. La médiocrité de mon accent turc comme mon apparence peu méditerranéenne avaient donc conduit le livreur à me considérer comme un travailleur domestique au service d'un ménage aisé du quartier résidentiel de *Mecidiyeköy*.

Enfin, on y reviendra à travers l'analyse des cooccurrences de pays au sein du corpus mais les étudiants semblent également davantage se référer aux mémoires conflictuelles et à des considérations géopolitiques pour produire leurs représentations particulières, ce qui peut se lire par un plus grand nombre de mentions des pays incarnant historiquement une forme d'impérialisme européen.

Les pays dans une situation intermédiaire du point de vue de leur valence (indice d'asymétrie) révèlent l'existence de dissensus au sein de la population d'étude, que leur diversité ne permet pas d'éclairer de manière simple. Le regroupement de pays en catégories hypothétiques reposant sur des analyses *ad hoc* peut être trompeur. En effet, rien n'indique, pour le moment, que les pays les plus avancés ou encore les pays d'Asie centrale constituent des ensembles cohérents, voire des régions identifiées autour d'une thématique commune par les étudiants. Les entretiens fournissent certes des hypothèses intéressantes mais la seule prise en compte plus systématique des facteurs de choix et des assemblages de pays dans les réponses sont susceptibles de mettre en avant l'émergence de tels ensembles. Ces pistes seront explorées dans le Chapitre 9. Elles permettent d'avancer l'hypothèse selon laquelle les représentations seraient des ensembles fortement structurés, pouvant faire système. Or une telle hypothèse suppose de pouvoir démontrer l'existence de telles structures.

Conclusion du Chapitre 7

En faisant un bilan rétrospectif sur sa pratique du *nation branding*, S. Anholt avance l'idée que la richesse, entendue comme la complexité, d'une image de marque est un facteur de résilience de sa notoriété (« *rich is good* »). Cette idée devrait selon lui conduire les Etats consommateurs de marketing territorial à éviter le piège de développer une stratégie de marketing centré autour d'une simplification de l'image du pays: « *What most countries should be attempting is surely more like education than branding: to find ways of helping people in other countries to get know them; and to increase and celebrate rather than reduce their own complexity* » (Anholt, 2011, p. 299-300).

Nous avons dessiné cette relation entre la notoriété du pays (saisie par le taux de connaissance) et le caractère complexe de sa représentation dans nos enquêtes.

Un premier fait mis en évidence est le lien entre les pays les plus fréquemment cités, donc les plus connus, et le caractère ambigu de leur représentation au sein de la population étudiante. Certains pays moins souvent mentionnés ont tendance à capter des opinions relativement polarisées, décrits par une valence assez claire.. Cette situation d'ambiguïté peut être un indicateur du fait que les pays les plus connus évoquent des imaginaires plus diversifiés et complexes. Ainsi les Etats-Unis peuvent être vus comme le pays de *l'américan way of life* ou du cinéma hollywoodien mais aussi comme l'acteur géopolitique initiateur du projet du *Great Middle East* et de l'instabilité politique dans le voisinage immédiat du pays.

Le cas des pays les plus souvent mentionnés se complexifie encore davantage quand on s'intéresse aux représentations de leur contenu. En effet, les pays les plus fréquemment cités voient leur nombre de mentions augmenter quand on agrège les fréquences de leurs mentions à travers les villes situées sur le territoire national : c'est par exemple le cas des Etats-Unis, de la France, de l'Italie, de l'Espagne, du Royaume-Uni et de l'Allemagne. D'autres ont en revanche tendance à disparaître quand on s'intéresse à leurs fréquences d'apparition à travers les villes : c'est le cas notamment des pays scandinaves, de la Suisse ou du Canada, ou de pays globalement répulsifs comme la Somalie et le Nigeria, qui voient leur nombre global de mentions diminuer. Sans doute attractifs, parfois en raison de leurs modèles sociaux particuliers ou en tant que centres alternatifs aux Etats-Unis ou aux pays d'Europe occidentale, ils restent néanmoins assez méconnus dans le détail et relativement marginaux du point de vue de leur place dans les représentations dominantes. On peut néanmoins relativiser cette analyse dans la mesure où citer le nom de villes suisses, canadiennes ou norvégiennes, peut ne pas être évident compte tenu de la taille relativement restreinte de ces dernières par rapport aux villes américaines, japonaises ou du pentagone européen. Un effet de taille peut donc également concourir à la part moins importante occupée par ces pays dans la masse globale des réponses.

Si elle permet de dégager des profils de pays relativement identifiables à travers leur fréquence et leur valence (connaissance et asymétrie), cette première analyse inductive du corpus pose sans doute autant de

questions qu'elle n'en résout. L'Europe demeure l'espace de concentration de pôles attractifs majeurs et semble s'insérer dans un tropisme général en faveur des pays occidentaux et des centres économiques anciens de l'économie-monde. Mais cette tendance est-elle durable ? En d'autres termes, l'hypothèse d'un ajustement progressif des représentations sur les processus animant le système Monde conduit-elle irrémédiablement à conférer une place toujours plus importante aux centres émergents (BRICS et autres) au détriment des centres anciens ? Ou bien ces centres sont-ils plutôt résilients ? A quelle vitesse s'effectue le déclin de l'« Europe » dans les représentations, s'il est possible d'observer une diminution de son poids dans les représentations entre l'enquête de 2009 et celle de 2013 ?

Cette question des évolutions des représentations du Monde semble d'autant plus importante à analyser une fois posée l'hypothèse de régimes de temporalité différenciés entre la géographie de l'attraction et celle de la répulsion. D'une manière générale, en révélant une géographie des pôles attractifs digne de la géographie économique et politique au sortir de la Guerre Froide, il semblerait que les choix des pays attractifs regardent vers le passé. A l'inverse, la géographie des répulsions semble plus complexe puisque tiraillée entre une forte sensibilité aux phénomènes conjoncturels (guerres, attentats, crises humanitaires) et d'autres semblant davantage se rattacher à des phénomènes situés dans des temporalités plus longues (effets de mémoire des conflits anciens, cf. le cas de l'Arménie).

L'existence de pays occupant une place ambivalente dans la géographie des représentations (asymétrie intermédiaire) suggère l'existence de positions divergentes sur l'évaluation de certains pays. Quels processus de choix conduisent à considérer l'Allemagne, les Etats-Unis ou l'Arabie Saoudite comme des pays négatifs lorsque l'on cherche à combiner différents facteurs de choix ? L'ambivalence de ces pays peut-elle s'expliquer par l'existence d'une diversité de géographies existant en coprésence voire en concurrence dans la population d'étude ?

Pour répondre à ces différentes questions, une analyse diachronique ainsi qu'une étude des facteurs de choix des pays s'impose (Chapitre 8). Elle précédera une analyse systémique des représentations, susceptible de faire ressortir la diversité des géographies à l'origine des comportements révélés par cette première analyse inductive (Chapitre 9).

Chapitre 8 : Modéliser les préférences géographiques

Pour répondre aux différentes questions posées par l'analyse inductive du corpus (Chapitre 7), le présent chapitre propose d'analyser le corpus selon trois perspectives complémentaires. Une première consistera en une analyse diachronique du corpus, à travers la comparaison de l'enquête de 2013 avec celle de 2009. Cette première étude devrait permettre d'éprouver l'hypothèse de temporalités différenciées entre la géographie de l'attraction et celle de la répulsion. Elle devrait, en outre, permet de vérifier l'hypothèse d'un déclin de l'« Europe » dans les représentations et éventuellement d'en analyser la vitesse.

La seconde perspective propose quelques modèles explicatifs des choix de pays afin de valider les hypothèses formulées précédemment sur les processus à l'origine de l'inégale distribution des réponses entre les différents pays du Monde (effets de masse, de loupe, du niveau de développement dans le cas des attractions, des conflits récents ou d'effets de mémoires de conflits passés dans le cas des répulsions). Cette analyse explicatives prendra soin d'appliquer les différents modèles proposés sur les deux corpus d'enquête (2009-2013) afin d'analyser l'évolution des paramètres du modèle et les éventuelles fluctuations. Comme dans le cas précédent, une partie de la démonstration procédera à l'analyse de l'hypothèse selon laquelle l'attraction et la répulsion obéiraient à des logiques différentes. Une telle proposition supposerait donc qu'il soit nécessaire d'élaborer des modèles distincts pour l'analyse de tels processus, au détriment d'un modèle général de connaissance centré sur des paramètres plus généraux (masse, distance, par exemple).

Enfin, la dernière perspective cherchera à dégager les éventuelles spécificités des représentations des étudiants turcs sur le Monde dans le cadre d'une comparaison internationale. Cette comparaison est possible dans le cas de l'enquête de 2009. On proposera donc l'analyse de ces divergences à travers la comparaison des résultats de l'enquête turque par rapport à d'autres points d'observation ciblés en fonction de leur position relative au centre européen (Europe occidentale, Europe orientale, Tunisie, Russie).

Ces trois analyses sont complémentaires dans la mesure où elles permettent de dégager des structures d'organisation générale se dégageant des comportements moyens analysés à travers une analyse agrégée (par opposition au chapitre suivant qui préférera une analyse davantage situé au niveau de l'individu ou de la séquence de réponses – Chapitre 9). Pour pouvoir être encore valide en 2013, les comparaisons internationales de 2009 doivent reposer sur la démonstration d'une relative stabilité des représentations – ou tout du moins de leurs structures d'ensemble (structure de distribution des réponses, profils des pays, récurrence de polarités) – par rapport à l'enquête de 2013. L'analyse diachronique est donc préalable et essentielle à la comparaison internationale. La modélisation des comportements moyens permet de trouver des éléments d'explication généraux des choix de pays. La comparaison internationale permet en revanche de dégager les spécificités de ces choix relativement à d'autres points d'observation et de distinguer ce qui peut prétendre à une analyse plus générale des représentations en géographie des caractéristiques singularisant un regard turc sur le Monde. Enfin, l'analyse diachronique et la modélisation se complètent en ce qu'elles permettent d'analyser les changements ou au contraire la stabilité des représentations et des processus qui ont conduit les étudiants à les produire.

Plus généralement, l'ensemble de ce chapitre vise à éprouver l'hypothèse selon laquelle les représentations sont des objets relativement stables pouvant se prêter à une analyse systémique empruntant à des classiques de la géographie (cf. le recours aux modèles gravitaires).

8.1. Des représentations fortement résilientes : analyse diachronique (2009-2013)

Une analyse diachronique, autorisée par la possibilité de comparer le corpus de l'enquête de 2009 avec celle de 2013, permet de répondre à ces hypothèses de représentations dynamiques du Monde par les étudiants, l'un des objectifs majeurs du projet initial de cette thèse (Figure 71). S'il semble relativement probable que les représentations du Monde évoluent, dans la mesure où le Monde, dont elles sont le reflet – malgré les miroirs déformants – change, la question de la vitesse de ce changement pose question. Les ajustements aux structures du Monde actuel peuvent être plus ou moins rapide et des déphasages peuvent apparaître, ce que suggèrent les observations effectuées dans le cas d'une géographie des attractivités

visiblement tournée vers un passé relativement lointain relativement à l'âge de la population considérée (cf. la géographie des représentations digne de l'époque de la Guerre Froide).

L'évolution des représentations peut être différente selon le mode d'évaluation considéré. On a, en effet, observé que la géographie de l'attractivité, que l'on suppose tournée vers le passé, se distingue nettement d'une géographie de la répulsion visiblement plus sensible aux événements, à l'actualité récente. On aurait donc d'un côté des représentations positives des pays du Monde, évoluant lentement et des représentations négatives, plus labiles et soumises à la conjoncture.

Dans le cas des attractivités, le fait de trouver des représentations en phase avec les dynamiques du système-Monde permettrait de dépasser une critique simpliste des représentations comme phénomènes des phénomènes superficiels et fugaces, sans relation à celui-ci. Leur stabilité, mettant en évidence de structures inscrites dans des temporalités plus ou moins longue, suggérerait plus encore qu'elles ont leur dynamique propre et peuvent évoluer de manière relativement autonome de celle-ci.

Ces questions vont d'ailleurs bien au-delà de ces questions théoriques et méthodologiques dans la mesure où elles peuvent renseigner, de manière factuelle, sur l'impact des phénomènes – événements ou changements – récents survenu dans le monde durant les cinq années séparant ces deux enquêtes. Le Monde a tout de même connu au moins deux événements majeurs d'envergure macroscale susceptible d'avoir modifié des représentations du Monde : rien de moins qu'une crise économique globale et une succession d'événements insurrectionnels et révolutionnaires dans un certain nombre de pays du Monde arabe (les fameux Printemps arabes). Quelle conséquence a pu avoir la crise économique globale pour les pôles des représentations les plus importants entre 2009 et 2013, les Etats-Unis et l'« Europe » occidentale ? Peut-on lire l'indice d'un déclin sensible de l'« Europe » à travers ces dynamiques ? Du côté du Monde arabe, quelles conséquences l'instabilité politique de certains pays – conduisant à l'effondrement de régime voire d'Etats – a pu avoir sur les représentations de ce voisinage revalorisé par le discours géopolitique d'un gouvernement turc dont l'ambition était clairement de développer les liens dans une stratégie de multilatéralisation de ses relations internationales ?

8.1.1. Un monde globalement perçu plus négativement ?

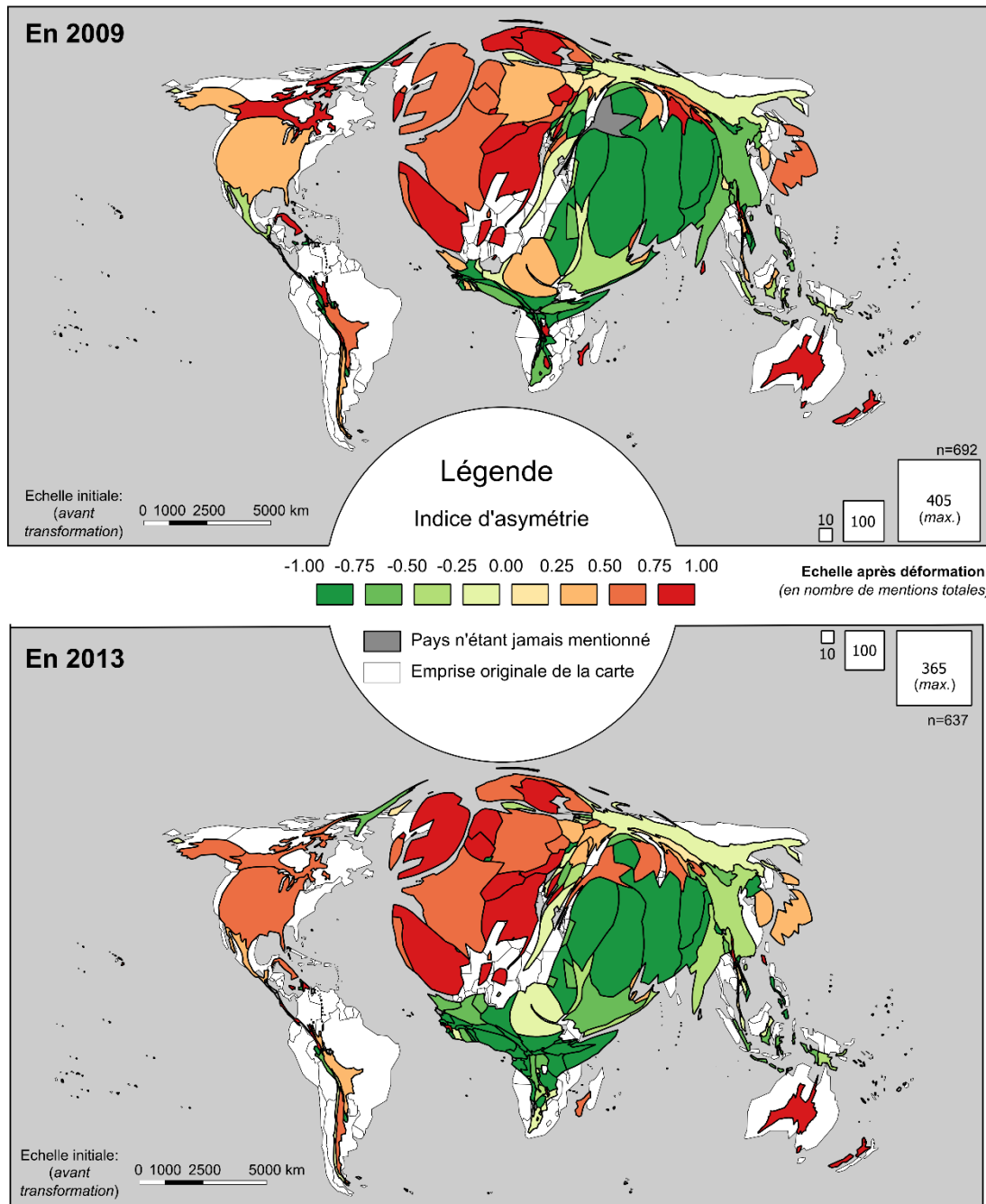
Malgré une relative stabilité, quelques changements mineurs sont à noter entre les deux enquêtes :

- Lorsque l'on compare les mentions négatives aux deux dates d'enquête, on observe que le coefficient de corrélation entre les deux distributions est d'une moins grande intensité que lorsque l'on compare celles des mentions positives³¹⁶ (Figure 72). Ce résultat signifie que la distribution des pays répulsifs en 2013 a changé par rapport à celle de 2009 relativement à celles des pays attractifs. En d'autres termes, les représentations négatives ont davantage évolué dans le temps que les positives.

- Si la structure fortement hiérarchisée entre les pays ne semble pas avoir été sensiblement modifiée, la distribution des réponses entre pays a évolué : on remarque, par exemple que l'inégale distribution des réponses entre pays négatifs et pays positifs était presque absente en 2009 et qu'elle avait tendance à être moins inégalitaire dans le cas des mentions positives. Ainsi, les réponses positives ont tendance à se concentrer sur un moins grand nombre de pays en 2013 quand celles négatives se dispersent, comme si le choix des pays répulsifs s'était élargi au détriment de celui des pays attractifs. Serions-nous face ici aux indices de la crise économique globale ou des Printemps arabes ?

³¹⁶ Coefficient de Bravais-Pearson de 0,92 dans le cas des mentions négatives contre 0,98 dans le cas des mentions positives

Figure 71: Vides et pleins des représentations du Monde des étudiants turcs saisies à travers leurs préférences résidentielles



Aide à la lecture : Les deux figures présentent les résultats par pays de l'indice d'asymétrie et la fréquence à laquelle ils ont été mentionnés par les enquêtés. La fréquence sert ici de métrique pour la construction de l'anamorphose, ce qui signifie que la surface de chaque pays est proportionnelle au nombre de fois qu'il est cité dans le corpus. L'indice d'asymétrie est représenté par une palette de couleurs divergentes. Ici, les pays majoritairement attractifs sont représentés en couleurs chaudes (rouges, orangé) et les pays répulsifs en couleur froides (nuances de verts). La position du pays sur l'indice d'asymétrie correspond à la valeur de la couleur représentée. Plus un pays est représenté par une teinte rouge foncée, plus il est proche du niveau maximal de l'indice. Il est donc très majoritairement désigné comme attractif. A l'inverse, plus un pays est représenté par une teinte vert foncée, plus il a tendance à être mentionné négativement. Il est donc très majoritairement répulsif. La carte de référence utilisée pour créer ce cartogramme est projetée en blanc en arrière-plan. Il s'agit d'une carte politique du Monde construite sur une projection pseudo cylindrique équivalente (projection d'Eckert IV), centrée sur le Méridien de Greenwich.

- Enfin la répartition des pays sur l'indice d'asymétrie semble également avoir été modifiée. Un indicateur de densité révèle qu'un peu plus de 30% du total des 56 pays les plus cités en 2009 (par plus de 2% des étudiants) sont des pays en situation intermédiaire sur l'indice d'asymétrie (comprise -0,5 et 0,5). En 2013 ils sont un peu moins de 26 % parmi les 66 mentionnés (toujours par plus de 2% des étudiants). Il semblerait ainsi que les réponses soient relativement plus polarisées en 2013 qu'en 2009. En d'autres termes, les étudiants ont eu tendance à faire davantage consensus sur l'évaluation des pays du Monde. Cette diminution des pays intermédiaires se fait au profit des mentions négatives, dans la mesure où on observe que le nombre de pays mentionnés comme répulsifs (asymétrie inférieure à -0,5) l'on passe de 29 à 36% des pays mentionnés. On observe donc une diminution de la part des pays attractifs entre les deux dates d'enquête avec 39% de pays nettement positifs en 2009 (asymétrie supérieure à 0,5) contre 36% en 2013.

Tableau 29: Taux de réponses et nombre de pays mentionnés par les étudiants aux deux dates d'enquête

	Année d'enquête	
	2009	2013
Nombre de répondants dans le cas des pays... ...attractifs	93 % Sur 734	90 % Sur 705
...répulsifs	88 % étudiants	83 % étudiants
Total du nombre de pays total mentionnés ³¹⁷	148	150 ³¹⁸

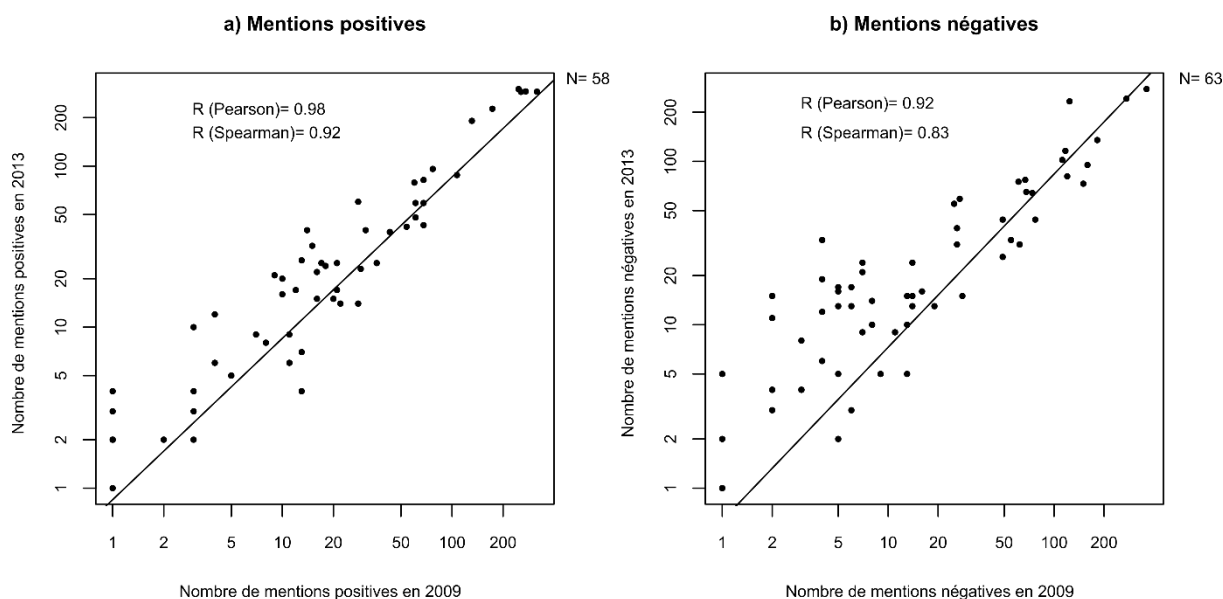
Source : Eurobroadmap, 2009 ; Toureille, 2013.

Tableau 30: Indice de Gini calculés sur les distributions observées aux deux dates d'enquête (2009-2013)

Année d'observation	Gini mentions totales	Gini mentions positives	Gini mentions négatives
2009	0,55	0,67	0,67
2013	0,55	0,70	0,62

Source : Eurobroadmap 2009 ; Toureille, 2013. Réalisé avec le Package R Ineq.

Figure 72: Nombres de mentions (en % de répondants) aux deux dates d'enquête (2009-2013)



Sources: Eurobroadmap, 2009 ; Toureille, 2013. Auteur: Toureille, 2017. Réalisé avec les logiciels R et Inkscape 0.92

Aide à la lecture : Les deux graphiques représentent la distribution des pays en fonction de leurs nombres de mentions positives et négatives aux deux dates d'enquête. Dans les deux cas, le nuage de points représentant les pays suit une droite de pente positive représentée par la droite de régression tracée sur le graphique. Cette droite correspond à une régression linéaire, attestée par les valeurs relativement élevées et positives des coefficients de Bravais Pearson. Dans le cas du graphique représentant la comparaison du nombre de mentions négatives aux deux dates, on observe, par exemple, qu'un plus grand nombre de pays se situe du côté gauche de la droite de régression, ce qui signifie qu'ils ont tendance à être plus souvent mentionné négativement en 2013 qu'en 2009.

En 2013, la proportion de pays mentionnés positivement est équivalente au nombre de pays mentionnés positivement. Pour conclure, si le volume des réponses reste relativement identique, on observe que les

³¹⁷ En excluant les entités sus-mentionnées (entités infra et supranationales, hors Afrique et ainsi que la « Turquie »).

³¹⁸ En considérant un pays supplémentaire depuis l'indépendance du Soudan du Sud entre les deux dates d'enquête.

représentations ont donc eu tendance à davantage se concentrer sur les mentions extrêmes au profit d'une vision globalement plus négative du Monde.

8.1.2. Des profils relativement stables

Le même mode de visualisation que dans le chapitre précédent (consistant à projeter les différents pays sur les deux indices d'asymétrie et de connaissance), appliqué à l'enquête de 2009, révèle la résilience des profils des principaux pays cités ainsi que de leur distribution dans le plan³¹⁹ (Figure 73) : les mentions négatives se focalisant sur quelques pays très attractifs, celles négatives sur un centre répulsif d'importance similaire. Le contenu de ces polarités est tout aussi stable, dans la mesure où les pays observés en 2009 ont tendance à se situer dans les mêmes secteurs du graphique qu'en 2013. Très peu de pays voient leur position sensiblement modifiée. Plusieurs exceptions existent néanmoins.

L'Égypte, par exemple, passe d'une asymétrie intermédiaire positive à une asymétrie intermédiaire négative. Il s'agit du seul basculement d'un pays d'un profil dominant à l'autre. Certains pays comme la Libye et la Syrie se voient quant à eux propulsés aux niveaux des pays les plus souvent cités répulsifs alors qu'ils constituaient en 2009 des centres répulsifs secondaires. À l'inverse, les taux de connaissance de l'Afghanistan ou de l'Arménie chutent entre ces deux années en se maintenant à des niveaux très bas du point de vue de l'indice d'asymétrie (taux d'asymétrie proche du minimum, -1). Aucun pays cité par plus de 2% des étudiants n'est apparu entre les deux dates, la volatilité de la distribution entre les deux dates ayant tendance à diminuer quand on se focalise sur les fréquences les plus importantes. La stabilité de ces résultats est donc spectaculaire dans le cas de données issues de représentations individuelles, notamment si l'on garde à l'esprit les différences opérées entre ces deux enquêtes du point de vue de la construction du plan de sondage.

Dans le cadre d'un travail portant sur les représentations dominantes des pays du Monde, on préférera le terme de résilience à celui d'inertie dans la mesure où l'inertie suppose un déplacement d'un objet fixe sans modification de son contenu, alors que les représentations collectives sont au contraire un processus en perpétuelle reconstruction. Il faut en effet l'existence de structures sociales particulièrement puissantes pour parvenir à transmettre des visions du Monde dans le temps, *via* la transmission et la reconstruction de la mémoire, de ces imaginaires et de leurs ré-articulation à un contexte évolutif pour expliquer la permanence de structures représentationnelles dans le temps (Pumain, 2012).

L'importance de visions du Monde révélant la perpétuation d'imaginaires anciens, saisissable dans notre enquête à travers les représentations négatives de pays comme l'Arménie, la Grèce ou encore des grandes puissances ayant combattu la jeune République turque révolutionnaire, doivent probablement s'analyser au prisme de l'influence des systèmes scolaires sur la transmission de représentations historiques et géographiques des pays du Monde. Ces éléments sont particulièrement centraux dans le cas d'un pays fortement centralisé et centralisateur, où l'organisation du système éducatif et des programmes s'effectue au niveau de l'Etat. La permanence des iconographies nationalistes, panturque ou de la « synthèse turco-islamique » analysée par Etienne Copeaux dans son étude de l'historiographie et de l'enseignement de la géographie en Turquie constitue un élément d'explicatif particulièrement convainquant du renouvellement de ces représentations dans le temps (Copeaux, 1998, 2000 ; cf. Chapitre 2). À ces éléments s'ajoutent sans doute l'influence de la mémoire familiale³²⁰ ainsi que celle des médias qui réactivent régulièrement dans l'actualité certains débats historiographiques, comme celui lié au débat sur la création d'une loi sur le Génocide arménien en France en février 2012.

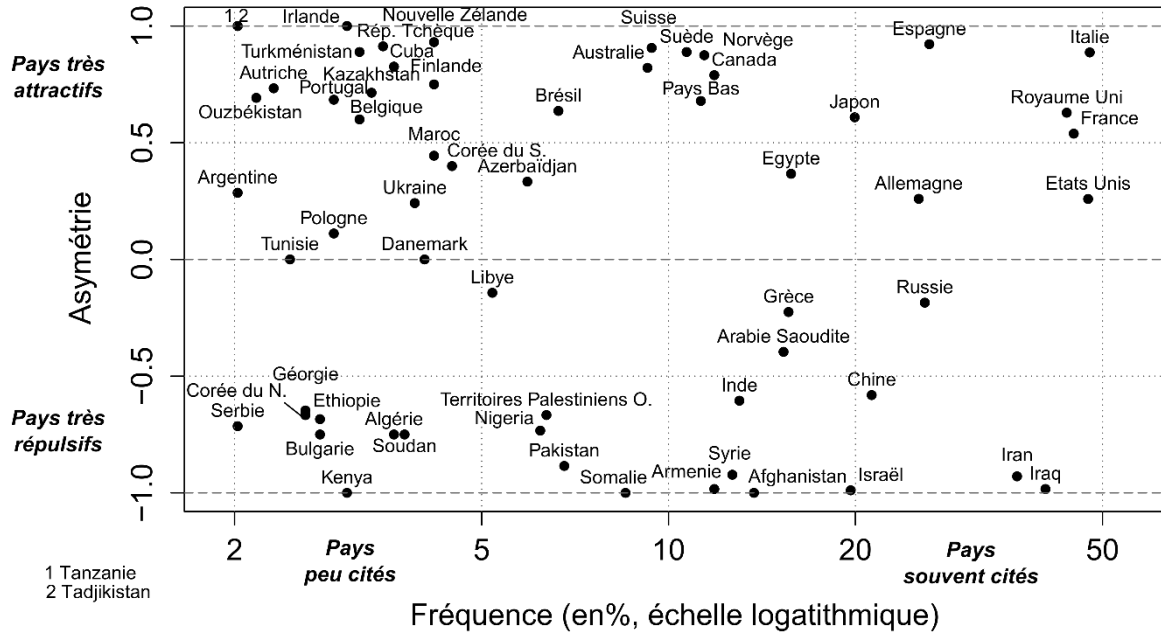
³¹⁹ Une analyse détaillée des résultats de l'enquête Eurobroadmap de 2009 pour la Turquie est disponible dans un article publié dans la revue *Belgéo* (Guérin-Pace, et, *al.*, 2014), ainsi que dans les rapports nationaux publiés par les chercheurs responsables du projet en Turquie (Kirkpinar et *al.*, 2011) et sur le site internet Subjective Mapper, développé par l'UMS RIATE consacré à la diffusion des synthèses des résultats (www.ums-riate.fr/mapper).

³²⁰ Lors de la phase d'entretiens, certains étudiants, comme Muammer, étudiant en langue et civilisation anglaise, ont fait référence à la mémoire de l'histoire de son arrière-grand-père lors de la période du Génocide en 1915.

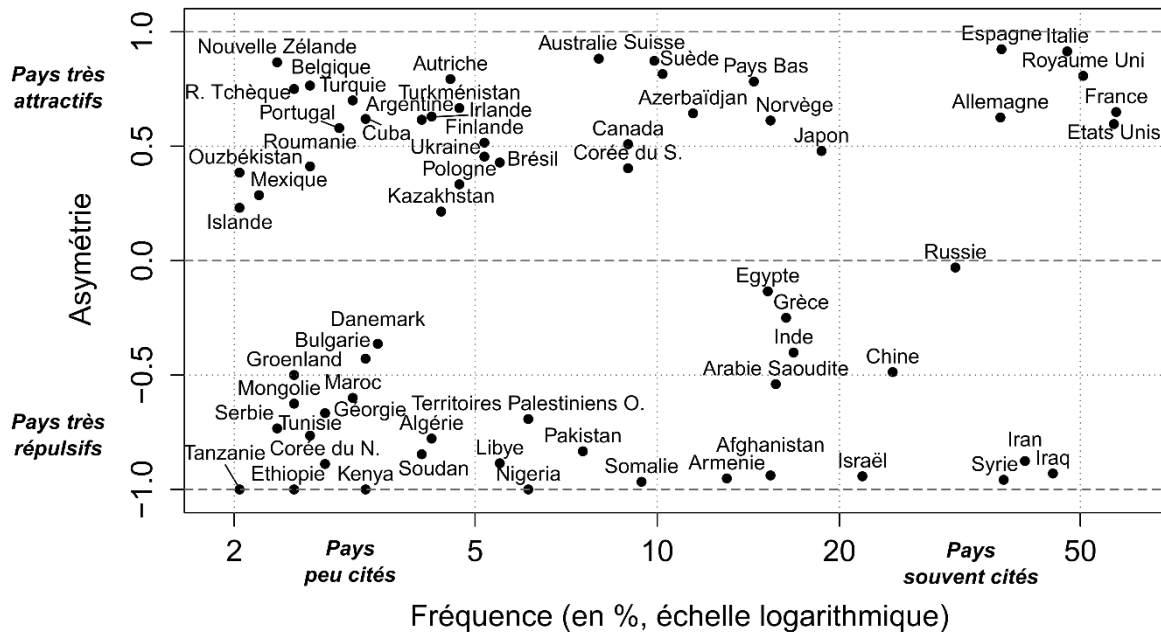
Figure 73: Le profil des pays selon l'indice d'asymétrie et le taux de connaissance

« A l'exception du/ des pays dont vous avez actuellement la nationalité, citez jusqu'à 5 pays :
Où vous aimeriez vivre/ ne pas vivre dans un avenir proche »

A. En 2009* (nombre d'étudiants ayant répondu aux questions: 692, nombre d'occurrences 5 561)



B. En 2013 (nombre d'étudiants ayant répondu aux questions: 637 ; nombre d'occurrences 5 751)



* Première version de ce graphique publiée par l'équipe chargée du rapport d'enquête pour les points d'enquête turcs et azéris (Kırkpınar-Acar et al., 2011). *Note:* Pour une question de lisibilité, seuls les pays cités par plus de 13 étudiants (2 % de chaque enquête) ont été représentés. Sources: Eurobroadmap, 2009; Toureille, 2013. Auteur: E. Toureille, 2015. Réalisé avec les logiciels: R (base) et Inkscape V 0.91.

Passé ce constat de stabilité, il semble pertinent, dans un second temps, de qualifier les évolutions survenues entre les deux. L'hypothèse avancée dès la construction de l'enquête était que la période d'instabilité économique connue par la zone euro, et plus largement les grandes puissances économiques du siècle passé, était susceptible d'affecter l'image de marque et l'attractivité potentielle de ces pays. Les entretiens réalisés en 2011 pouvaient aller dans le sens d'une telle hypothèse comme le suggère cet extrait d'entretien avec Kenan, étudiant en troisième année d'économie à l'Université Dokuz Eylül (Izmir) ³²¹ :

E.T.: *Ok! And if you have to choose a place where you don't want to live in the near future?*

Kenan: If I work, I don't want to go to Greece this days! [Rire]

E.T.: *Why?*

Kenan: Because of the economy!

Il est possible de visualiser l'évolution des pays entre les deux dates d'enquête en projetant l'évolution du nombre de mentions de ces derniers dans un repère diachronique, croisant l'évolution des mentions positives et négatives (Figure 74). Sur la base d'une telle configuration, deux grands types de trajectoires sont observables : 1) des trajectoires axiales désignant les pays n'évoluant que sur une dimension des représentations (positif ou négatif), c'est le cas par exemple de la Syrie et des Etats-Unis, qui connaissent, dans un cas une progression du nombre de mentions exclusivement négatives, quand l'autre connaît une régression des mentions négatives (le même type d'évolution peut être observé dans le cas des mentions positives) ; 2) des trajectoires transversales, liée à une évolution croisée de l'attractivité et de la répulsion. Le premier type peut rendre compte d'une modification de la valence des pays, comme c'est le cas de la Corée du Sud, par exemple. Le second de rendre compte d'éventuels effets de connaissance, c'est à dire de l'émergence ou au contraire de la régression de certains pays dans le corpus.

8.1.3. Les effets peu sensibles de la crise économique de 2009

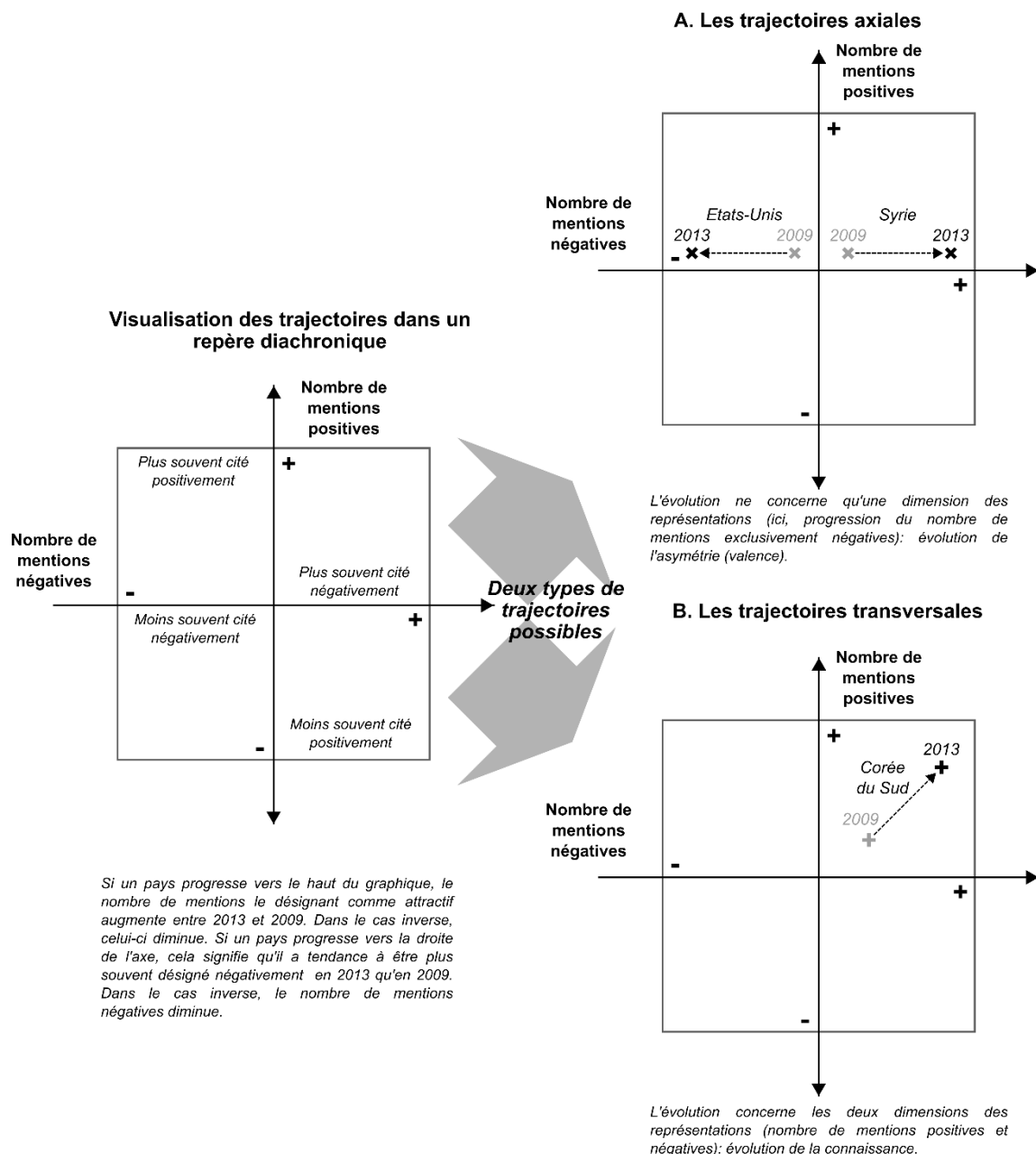
La Figure 75 propose une visualisation des trajectoires de pays évoluant de manière significative entre les deux dates d'enquête³²². A la lecture de ce graphique, l'influence de la crise économique européenne ne semble plus aussi évidente. En effet, si l'augmentation du nombre de mentions positives de l'Allemagne contribue à la rapprocher des pays les plus attractifs en 2013, le lien entre les difficultés économiques des pays touchés par la récession économique et l'attractivité est moins évident ou tout du moins plus complexe qu'il n'y paraît. L'Allemagne apparaît certes comme l'une des grandes gagnantes en volume de mentions positives, ce qui peut s'expliquer par le fait que l'hégémonie économique et politique croissante de l'Allemagne sur la zone Euro n'a pas échappé aux étudiants turcs. Mais la réciproque n'est pas valide, du moins à l'échelle du pas de temps considéré. Un pays comme l'Espagne, qui a connu un certain nombre de difficultés voit plutôt les mentions positives augmenter quand le nombre de mentions négatives reste stable. À l'inverse, l'Italie a connu une diminution du nombre de mentions positives sans que celui des mentions positives n'augmente. Il semble donc possible que les facteurs économiques tels que la crise européenne n'aient pas le même impact sur les citations positives que sur les citations négatives. Ce constat confirme l'hypothèse selon laquelle il existerait des attitudes clairement différenciées entre ces deux modes d'évaluation (aimerait vivre/n'aimerait pas vivre). En d'autres termes, si les facteurs économiques peuvent influencer les mentions positives, il ne semble pas y avoir d'impact sur les mentions négatives : « il y aura toujours du soleil en Espagne »³²³.

³²¹ Retranscription des entretiens. Voir liste des entretiens en Annexe 3.

³²² Et non plus absolues, comme ce fut le cas des résultats présentés lors du second colloque du Collège International des Sciences des Territoires - CIST (Tourelle, 2014).

³²³ Pour reprendre une remarque facétieuse formulée par un collègue lors de notre présentation au colloque du CIST de 2014.

Figure 74: Les deux types de trajectoires possibles des pays dans le temps

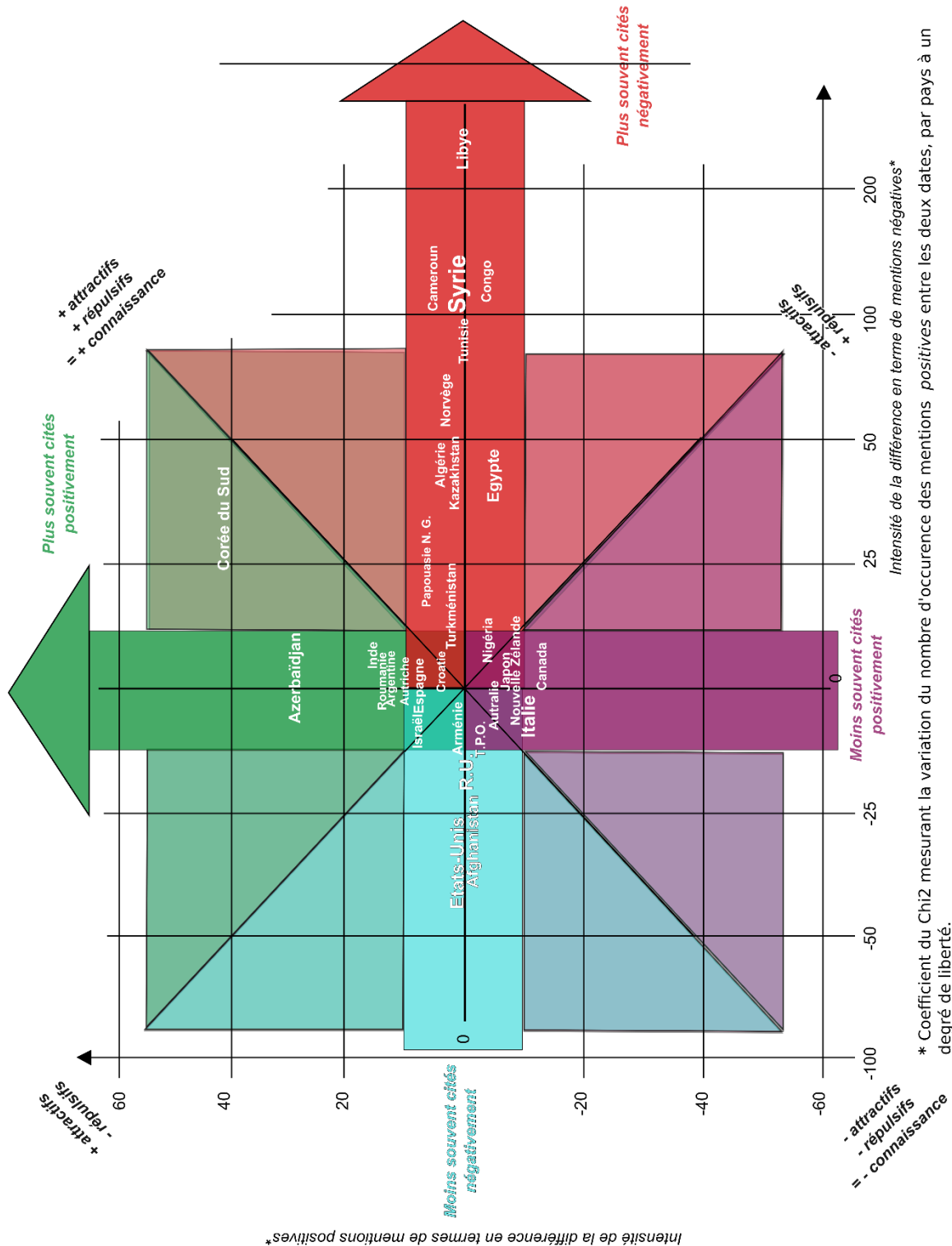


Auteur: Toureille, 2017.

Peu de pays décrivent une trajectoire transversale dans le graphique, ce qui va dans le sens d'un déphasage opposant une évolution structurelle face à une évolution conjoncturelle entre mentions positives et négatives. Il y a donc dans l'ensemble une relative indépendance entre ces deux types de trajectoires territoriales.

Seuls les pays présents aux deux dates et ayant connus des changements significatifs, ont été retenus dans le graphique, ce qui explique l'absence d'un certain nombre de pays particulièrement stables d'une date d'enquête à l'autre, tels que la France ou, plus étonnamment compte tenu de sa situation en 2013 : la Grèce. La stabilité grecque vient dans un sens confirmer les observations déjà formulées dans le cas de l'Espagne, sur la difficulté à observer les effets de la crise économique sur l'évolution de l'évaluation des pays du Monde sur un pas de temps relativement court. Enfin, contrairement à ce que nos premières analyses nous poussaient à croire, la Chine ne connaît pas non-plus de changement significatif, ce conduit à relativiser l'idée d'un éventuel impact de la crise économique sur les représentations des étudiants à court ou moyen terme (Toureille, 2014).

Figure 75: Evolution des mentions de pays entre 2009 et 2013



* Coefficient du Chi2 mesurant la variation du nombre d'occurrence des mentions positives entre les deux dates, par pays à un degré de liberté.
 Note: Il s'agit d'un graphique simplifié des résultats significatifs obtenus sur 127 pays parmi les 130 pays comparables aux deux dates (présents à la fois dans les listes de pays de 2009 et de 2013). Nombre d'étudiants ayant répondu à la question:

Aide à la lecture : Les pays sont disposés selon les changements significatifs survenus entre l'enquête de 2009 et l'enquête de 2013, à partir d'un test du Chi2. La position des pays sur le graphique correspond aux valeurs du test du Chi2 pour les variations des nombres de mentions négatives et positives. La taille des noms de pays retranscrit de manière interprétative les fréquences citations des pays (l'application de variables visuelles de taille n'étant pas pertinente appliquée à des signes alphabétiques). On note que la plupart des pays se distribuent le long des axes et assez rarement dans les cadrans du graphique, à l'exception notable de la Corée du Sud. On constate que, d'une manière générale, l'évolution des pays se fait donc principalement dans une dimension.

La diminution du poids de l'Italie ou des pays de l'occident lointain tel que la Nouvelle Zélande, le Canada ou l'Australie est difficile à interpréter. Le fait que le Japon apparaisse moins souvent comme pays attractif peut être lié à l'impact du séisme et de l'incident nucléaire de Fukushima sur l'image du pays (mars 2011). L'augmentation du poids de la Corée du Sud dont le taux de connaissance augmente notamment au travers des mentions positives pourrait s'expliquer par une augmentation de la présence Sud-coréenne en Turquie, mais sans doute aussi à un effet « *Gangnam Style* », à une époque où ce titre du chanteur Psy avait envahi durablement la sphère médiatique et musicale. Publié en juillet 2012, le clip de la chanson aurait dépassé le milliard de vues sur le site de partage de vidéos *Youtube.com* !

La crise économique n'a donc apparemment pas d'effet immédiat sur l'évolution des attractivités des pays d'« Europe » entre 2009 et 2013. Cela ne signifie pas pour autant que l'absence de changement notable sur cette courte période de cinq ans n'en aura pas sur une plus longue période d'observation. A la différence d'événements plus violents et plus conjoncturels, les changements structurels, tels que les modifications de centralités économiques, qui se situent dans des régimes de temporalités longs et moyens pourront peut-être se ressentir à l'avenir. La dégradation du climat politique au sein de l'UE, qui a conduit récemment à la sortie de la Grande Bretagne de l'Union et au renforcement des crises politiques dans les différents États membres ainsi que la récente crise migratoire en Méditerranée pourront probablement, si elles perdurent, déboucher sur un déclin de la place de l'« Europe dans les têtes » (Didelon et *al.*, 2008). Ce déclin des choix positifs est dans tous les cas plus lent et moins perceptible que les processus observés dans le champ des mentions négatives.

8.1.4. Les conséquences remarquables des Printemps Arabes

Finalement, les changements les plus significatifs sur le temps considéré sont surtout sensibles du côté des mentions négatives³²⁴. Les trajectoires de pays comme la Libye et la Syrie sont, sur ce point, particulièrement remarquables. On note, en effet, une augmentation significative des occurrences négatives, ce qui n'a rien d'étonnant au regard des changements survenus dans ces pays depuis la première enquête (début de la guerre civile en Syrie vers janvier 2012, guerre civile et bombardements de l'OTAN en Libye durant l'année 2011). Ces pays étaient déjà perçus négativement en 2009. La dégradation de leur situation, les événements survenus dans l'intervalle des deux enquêtes ont donc eu tendance à accentuer la perception négative de ces pays entrés dans groupe de tête des pays les plus cités au détriment d'autres.

Le fait que la Tunisie subisse le même sort que la Libye avec une augmentation sensible des mentions négatives suggère peut-être un effet plus général des Printemps Arabes : du fait des violences et de l'instabilité politique dans ces pays au milieu des années 2010, les pays d'Afrique du Nord qui ont connu des épisodes révolutionnaires et la Syrie ont eu tendance à s'illustrer comme des nouveaux centres des mentions négatives entre les deux dates, ou, dans le cas de la Syrie, à voir leur position centrale renforcée. L'Égypte connaît de ce point de vue une trajectoire singulière, dans la mesure où, contrairement à l'ensemble de ces pays elle constituait une destination attractive pour certains étudiants en 2009. L'explication de cet attrait relatif pour l'Égypte s'explique par l'intérêt touristique des étudiants pour le pays (son patrimoine antique, notamment). L'effondrement du régime d'Hosni Moubarak au début de l'année 2011, suivi de la période d'instabilité qui s'acheva par la reprise en main du pouvoir par les militaires après le bref épisode de la présidence de M. Morsi, a conduit à l'effondrement tout aussi spectaculaire de l'attractivité égyptienne sur la population turque.

L'idée d'une influence de l'instabilité politique et des violences liées aux révolutions arabes sur l'attractivité des pays est en quelque sorte confirmée par la relative stabilité de pays qui, comme l'Iran, n'ont pas connu de crises politiques graves malgré une perception majoritairement négative en 2009. En poursuivant cette idée d'une influence décisive des événements violents et crises politiques sur les représentations, on peut également se demander si le cas de la Norvège, qui connaît également une augmentation significative des mentions négatives, n'est pas dû à l'image des attentats du 22 juillet 2011 sur l'île d'Utøya, vu de Turquie où le risque d'attentat est particulièrement intégré dans les peurs sociales ordinaires. Les phénomènes conjoncturels intenses, telles que les guerres, les révolutions ou les attentats de

³²⁴ D'autant plus si l'on considère que l'échelle du graphique sous-évalue la distance sur cet axe.

grande ampleur semblent donc les principaux facteurs infléchissant la trajectoire des pays en termes d'évaluation. A l'inverse, les crises s'installant dans la durée, comme le conflit israélo-palestinien, semblent quant à elles laisser la place aux événements récents sur la scène mondiale de la répulsion.

Ainsi, si des pays tels que l'Afghanistan et l'Arménie passent derrière la Syrie dans la liste des pays les plus souvent cités comme répulsifs c'est moins en raison d'une augmentation des occurrences positives pour ces pays que du fait d'une diminution du stock total de mentions négatives relativement aux pays précédemment cités. On peut donc imaginer dans ces cas précis un phénomène de substitution : dans un contexte où le nombre de réponse est limité à cinq, l'augmentation des mentions négatives de la Syrie a tendance à diminuer mécaniquement les références à ces deux pays, dont l'actualité se fait moins présente.

En 2013, par exemple, la guerre civile syrienne s'intensifie, ce qui, sur la scène médiatique turc, constitue un point de l'actualité internationale particulièrement brûlant, compte tenu du caractère rapproché du conflit (cf. Chapitre 7). Un nombre important de réfugiés affluent aux frontières du pays et des membres actifs de l'opposition au régime de Bashar el Assad sont présent à Istanbul, rendant de fait ce conflit beaucoup plus visible dans le contexte turc que le lointain conflit afghan, qui s'éternise depuis 2001. De la même manière, l'antipathie dominante pour un pays comme l'Arménie au regard de la population d'enquête peut sembler plus anecdotique en 2013, compte tenu de l'embrasement du contexte syrien ou du délitement de l'État libyen à la suite du bombardement de ce pays par la coalition menée par la France puis de l'effondrement régime de Mouammar Kadhafi durant l'automne 2011.

Mais les pays les plus répulsifs ne sont pas les seuls à bénéficier de cet effet de substitution, comme le suggère le cas des États-Unis, passé d'une situation intermédiaire positive à une situation globalement positive en 2009. L'amélioration de l'image de ce pays dans notre population d'enquête est ainsi moins due à une augmentation du nombre de mentions positives qu'à une diminution des mentions négatives. Ce pays n'est donc pas mieux perçu en 2013 qu'en 2009, il y est seulement moins mal perçu. On peut se demander si cette évolution ne peut pas être identifiée comme les conséquences d'un « effet Obama », identifié dans d'autres enquêtes portant sur l'évaluation des pays du Monde (Anholt, 2011). La fin de l'ère G. W. Bush Junior (2001-2009), qui avait été une période d'interventionnisme politique et militaire renforcé des Etats-Unis au Moyen Orient, entraînant une période d'instabilité politique d'intensité inégalée suite à la chute du régime Irakien, combiné à l'arrivée d'un homme neuf au pouvoir, a pu contribuer à rendre l'image des Etats-Unis moins négative qu'elle n'était juste après la première phase d'enquête (la prise de fonction de B. Obama date du 20 janvier 2009).

À la différence des cas précédents, des pays comme l'Irak ou Israël connaissent une amélioration de leur taux d'asymétrie du fait d'une augmentation des mentions positives. L'origine d'une telle évolution reste néanmoins difficile à interpréter en dehors de l'hypothèse de substitution.

Pour conclure, les représentations des étudiants turcs en termes d'attractivité résidentielle montrent une remarquable stabilité : les centres attractifs européens sont finalement peu affectés, au moins à court terme, par les conséquences de la crise. Ce résultat permet donc de relativiser les éléments de prospectives avancés par certains politologues sur les conséquences de la crise sur l'image des pays de l'UE (même si elles ne permettent pas de qualifier celles subies par l'image de l'entité régionale UE – Chaban, 2014 ; Lucarelli, 2014). Il rejoint ceux d'autres auteurs davantage situés dans le champ du *nation branding*, révélant que l'« image des pays était remarquablement stable et presque inchangé d'années en années » (Anholt, 2011, p. 297). On peut faire l'hypothèse que cette tension entre les deux types de littératures est liée aux différences entre les deux objets considérés : si N. Chaban et S. Lucarelli peuvent envisager le déclin d'un acteur supranational complexe, relativement récent et luttant avec un déficit d'image chronique, les Etats, analysés par Anholt, sont – notamment dans le cas de l'Europe occidentale – des créations anciennes, dont l'image se transformerait lentement dans le temps long. D'un certain point de vue, une limite d'un travail portant sur les Etats réside peut-être dans la stabilité inhérente à cet objet dans les représentations. L'intérêt porté à l'attractivité tant qu'à la répulsion permet néanmoins de révéler l'existence de régimes de temporalités différenciés selon l'une ou l'autre de ces évaluations.

En effet, l'attractivité et la répulsion évoluent généralement de manière différente. Les changements les plus remarquables semblent devoir être liés à des phénomènes violents ou spectaculaires (guerres, révolutions, attentats...) Sur ce point, la vague d'attentats survenue récemment en Europe occidentale

(France, Belgique, Royaume-Uni) pourrait peut-être avoir une influence et une enquête postérieure validerait ce point. Une autre hypothèse avancée par le chantre du *nation branding* avancerait l'hypothèse selon laquelle les pays disposant de l'image la plus complexe, souvent donc les moins connus, auraient tendance à être plus résilients en termes de représentations que ceux n'étant saisi qu'à travers des clichés (Anholt, 2011). Cette observation semble recevable au regard de nos résultats, pour les mentions négatives principalement, dans la mesure où on remarque que la hiérarchie des pays en tête du classement (et qui se trouvent être aussi dans des positions plus ambiguës) reste relativement stable et domine largement l'ensemble des pays moins connus ou en situation intermédiaire.

Plusieurs perspectives permettraient d'approfondir les éléments présentés ici. Une nouvelle phase d'enquête, permettant une plus grande profondeur temporelle, permettrait d'évaluer les hypothèses formulées sur l'existence de régimes de temporalités différents en fonction du type d'évaluation et du type de phénomène impactant ces évolutions. Une analyse croisant l'impact des phénomènes conjoncturels tels que les événements violents expliquant la chute des asymétries relatives serait susceptible de valider l'hypothèse d'une spécificité de ce type de phénomènes sur les perceptions des pays du Monde saisis à travers les évaluations d'attractivités résidentielles.

8.2. Des modèles explicatifs des préférences géographiques

La mise en évidence de régimes de temporalités différenciés entre le fait de désigner des pays comme attractif ou au contraire comme répulsif suggère que ces deux types de choix sont structurés par des attitudes relativement différenciées.

8.2.1 Hypothèses et principes des modèles proposés

A ce stade de l'analyse il convient donc de soumettre à l'épreuve d'une analyse explicative l'ensemble des hypothèses avancées dans ce début de chapitre et durant le chapitre précédent, qui soulevait un certain nombre d'hypothèses interprétatives sur la base d'analyses descriptives et des résultats des entretiens semi-directifs.

Présentation des hypothèses

Elle a notamment mis en avant le caractère particulièrement central de certains pays de taille relativement importante (Etats-Unis, Russie, Chine, France, dans le cas des pays attractifs) face à des marges souvent caractérisées par leur éloignement par rapport à la Turquie (Afrique subsaharienne, Amérique latine, Asie du Sud-Est). Bien que ces critères de choix, révélés à la lueur d'analyses exploratoires des résultats agrégés, n'aient pas été mobilisés par les étudiants lors des entretiens, on peut faire l'hypothèse selon laquelle des facteurs aussi généraux que la masse et la distance peuvent avoir un impact sur les processus d'acquisition de la connaissance des pays du Monde par les étudiants.

Lors des entretiens, les étudiants ont avancé des éléments d'explications explicites de leurs choix reposant sur d'autres critères, plus spécifiques. C'est le cas de la référence récurrente aux niveaux de richesse ou encore le niveau de vie du pays en question, pour le choix des pays positifs, ce qui semble par ailleurs se retrouver dans la valence positive des pays quand on les confronte à des variables explicatives telles que l'IDH (cf. Chapitre 7). Certains cas de pays particulièrement attractifs, principalement localisés en Europe occidentale, soulèvent la question d'une attractivité préférentielle liée à l'appartenance de certains pays à des ensembles politiques significatifs du point de vue des imaginaires spatiaux des étudiants (appartenance à l'Occident, à l'OTAN ou à l'UE à 15), notamment lorsqu'on les confronte aux indicateurs de notoriétés relativement bas de l'Europe orientale, par exemple.

Dans le cas des pays désignés comme répulsifs, la qualification du pays comme pauvre a parfois été mise en avant. Cela signifie-t-il que les représentations des pays où les étudiants n'aiment pas vivre se construisent selon des processus inverses de ceux de l'attractivité ? D'autres ont en revanche expliqué leurs choix de pays répulsifs en raison de l'instabilité politique ou l'existence de guerres sur son territoire, ce que

semble mettre en avant la position en tête de la hiérarchie de ce type de pays d'un certain nombre d'Etats confrontés à des citations de crises politiques ou humanitaires particulièrement marquantes dans le contexte de l'année 2013. Mais doit-on considérer uniquement les guerres récentes ? Ou bien, comme le suggère la présence dans les pays les plus souvent mentionnés négativement de l'Arménie ou d'autres – moins unanimement considérés comme répulsifs, comme la Grèce et la Russie, doit-on élargir ce critère de choix aux pays partageant un passé conflictuel avec la Turquie ? Soulève la question des effets éventuels de la mémoire et de l'histoire sur la construction des représentations et imaginaires géographiques.

Quels facteurs de choix contribuent à désigner certains pays plutôt que d'autres ? Ces critères de choix sont-ils identifiés dans les mentions de l'attractivité ou de la répulsion ? Qu'est-ce que l'analyse diachronique et l'introduction de paramètres temporels permettent de conclure sur l'hypothèse de régimes de temporalités différenciés entre le Monde saisi à travers la répulsion et le monde saisi à travers l'attraction ? Les résultats de ces analyses sont susceptibles de révéler l'effet de régularités, de structures, dans les motivations conduisant aux choix de tels ou tels types de pays. Dans la mesure où les facteurs explicatifs sont partiellement corrélés entre eux (les pays connaissant des guerres ou des conflits sont souvent pauvres et confrontés à diverses crises humanitaires), peut-on tenter de démêler l'effet respectif de chacun, toutes choses égales quant à celui des autres (cf. Tableau 31) ?

Tableau 31: Synthèse des hypothèses expliquant les fréquences de citations des pays du Monde

Numéro de l'hypothèse testée	Le nombre de citation d'un pays dépend...	Question transversale : <i>Quel est le niveau de généralité du modèle ?</i>
H1	- de la taille du pays	Modèle général de connaissance (s'applique à l'ensemble des réponses : mentions négatives + mentions positives)
H2	- de la taille du pays - de sa distance à la Turquie	
H3	- de la taille du pays - de la distance euclidienne à la Turquie - du fait de disposer d'une frontière commune avec la Turquie	
Le nombre de citation d'un pays dépend des paramètres proposés en (H3) et...		
H4	- de son niveau de développement	Modèles spécifique à un mode de représentation (s'applique exclusivement aux mentions positives <i>ou</i> aux mentions négatives)
H5	- de son niveau de développement - du fait d'être soit un ancien, soit un nouveau membre de l'UE (UE à 15, 12 nouveaux membres)	
H6	- de son niveau de développement - du fait d'avoir connu un conflit dans son histoire récente	
H7	- de son niveau de développement, - du fait d'avoir connu un conflit dans son histoire récente - du fait d'avoir connu un conflit avec la Turquie dans le temps long.	

Source : Chapitre 7 et 8.

Pourquoi modéliser les préférences géographiques des étudiants ?

Le recours à la modélisation permet d'éprouver la validité d'hypothèses explicatives formulées à partir des analyses descriptives et des entretiens, dans la mesure où cette démarche permet de mettre en relation l'observation, les comparaisons et les analogies à des raisonnements logiques *a priori* permettant de rendre compte de régularités dans le fonctionnement des processus observés (Durand-Dastès, 2001, p. 32). On cherche donc ici à expliquer l'inégale fréquence de citation des pays dans le corpus, ce qui signifie que les modèles présentés dans ce travail sont des modèles agrégés (modèles de régression de Poisson, nous y reviendrons). Ce type de modèle revient donc à considérer l'ensemble des pays par rapport à un ensemble de variables descriptives et d'analyser la contribution de ces différentes variables (taille du pays, distance à la Turquie, niveau de richesse) les unes toutes choses égales par rapport aux autres dans ses chances d'être cités par la population d'enquête. Il se distingue ainsi des modèles de choix individuels, comme les modèles de régression logistique (aussi appelés « modèles logit » ou de « choix », *Ibid.*, Durand-Dastès, 1995 ; Sanders,

2001) par exemple³²⁵. Ce type d'analyse conduit à mettre en évidence des comportements, moyens expliquant les probabilités pour un phénomène d'apparaître (ici son nombre de citations). Cette démarche soulève ainsi quelques questions générales propres aux champs des sciences sociales s'intéressant à l'analyse des médias ou des humanités digitales : quel phénomène conduit un événement *t* à apparaître dans un corpus d'article, de blogs, de flux RSS ? Le principe ici est donc d'éprouver les hypothèses d'une plus grande connaissance et dans un second temps d'un plus grand nombre d'association à une géographie de l'attraction ou de la répulsion.

Le recours à des modèles agrégés évaluant une distribution de réponses sur la base de variables descriptives des individus (ici les pays) implique l'usage d'un nombre limité de catégories ou d'indicateurs pour les qualifier. Ce type de démarche soulève les problèmes liés à l'usage de catégories analytiques pour l'analyse de structures de comportements sociaux, que nous permettent de rappeler ces quelques mots des sociologues A. Degenne et M. Forsé :

« en se souvenant que le comportement social est normativement orienté : comme les individus relevant d'une même catégorie partagent les mêmes normes, ils agissent conformément à ces normes intériorisées. En réalité, sauf cas exceptionnel, cela n'est jamais vrai qu'en moyenne. Les cas 'marginaux' sont devenus négligeables, mais comment être sûr que cette marginalité ne vient pas de ce que la catégorie construite *a priori* (relativement à des données relationnelles) n'est pas la bonne ? » (Degenne et Forsé, 1994, p. 6).

Notre démarche, ici, n'est pas l'analyse de catégories sociales (au sens proposé par les deux sociologues, des catégories sociales d'individus telles que les catégories socio-professionnelles, une classe d'âge, etc.) mais de catégories de pays (grand pays, pays riche, pays éloigné...). La critique proposée par les auteurs conduit à considérer la cohérence des catégories choisies pour qualifier les groupes de pays, en tant qu'elles sont susceptibles d'être en relation avec la distribution du phénomène analysé (fréquences de citations). L'analyse présentée ici mettra en évidence les comportements moyens, émergeant d'un agrégat, d'un groupe et qui peuvent donc dissimuler des comportements minoritaires. En effet dans la mesure où ces modèles agrégés se basent sur la masse des réponses, les paramètres du modèle auront tendance à faire ressortir les comportements dominants, les plus fréquents, et donc à noyer dans la masse les comportements minoritaires ou exceptionnels. Quelques étudiants pourront choisir des pays pauvres, mais le fait que l'écrasante majorité préfère désigner des pays riches débouchera inévitablement sur le résultat selon lequel les étudiants concernés par cette enquête ont tendance à plus souvent citer des pays riches.

Remarque tout aussi importante, toujours inspirée de la citation des deux sociologues, ce type d'analyse ne permet pas de connaître les motivations exactes pour lesquelles les étudiants choisissent tel ou tel pays : ils permettent l'analyse de corrélations, pas de causalités, encore moins des motivations. Ils permettent seulement de constater qu'il existe une relation entre des types de pays et le fait qu'ils aient tendance à plus les désigner comme attractifs ou positifs. Une telle perspective rend possible le fait que deux étudiants puissent choisir une même catégorie de pays selon des raisons différentes ou diamétralement opposées. Certains, par exemple, pourront mentionner des pays riches parce qu'il y ferait bon vivre. D'autres parce qu'ils présentent davantage d'opportunités de travail. Il est même possible d'envisager que les étudiants choisissent des pays riches sans le savoir, ce qui renvoie à l'idée des « comportements intériorisés », l'intégration plus ou moins inconsciente dans les *habitus* de normes sociales, évoquée par A. Degenne et M. Forsé. En effet, de la même manière qu'il est relativement rare d'agir relativement à sa propre appartenance à une catégorie sociale ou la référence à des opinions ou de préférences clairement conscientisées (« Je suis plutôt favorable au libéralisme économique et j'aime bien Obama, je vais donc choisir de mentionner les Etats-Unis comme pays positifs »), certaines catégories peuvent être pertinentes en tant qu'elles permettent de saisir des *habitus*, des normes intériorisées, des processus cognitifs dont ne sont pas nécessairement conscients les acteurs. Je vais, par exemple, choisir des pays où le soleil brille et où je crois savoir qu'il existe

³²⁵ L'objectif de ces modèles, comme leur niveau d'observation sont différents des modèles agrégés présentés ici. Ils permettent d'analyser la probabilité d'être cité pour chaque pays pris distinctement, en fonction de variables descriptives des étudiants (sexe, localisation, niveau de revenu). Ce dernier type de modèle, à l'inconvénient, de supposer des effectifs minimums relativement importants pour chaque modalité de variable décrivant les étudiants, ce qui est problématique compte tenu de l'effectif d'enquête considéré (705 étudiants). Pour ce type d'analyse du rôle éventuel des caractéristiques individuelles dans les choix de pays, on a privilégié d'autres méthodes de statistique descriptive multidimensionnelle (ACM, cf. Chapitre 9)..

des plages (l'Espagne et l'Italie) et d'autres où se trouvent deux monuments que j'ai toujours rêvé de visiter (la France et sa Tour Eiffel, Les Etats-Unis et New York). Ce faisant, je vais finalement me retrouver à citer des pays riches, sans pour autant que le raisonnement qui m'a conduit à considérer les cinq pays choisis comme des pays riches. Cependant, le fait que j'ai exclu d'office du champ des mentions possibles tout un ensemble de pays « pauvres », dans lesquelles l'idée de s'imaginer sur une place pourrait me paraître incongrue, rendra la catégorie explicative « pays riche » significative dans le modèle et pertinente à un certain niveau de généralisation.

Ce constat conduit à mettre l'accent sur ce qui constitue à la fois une force et une faiblesse de la modélisation appliquée à ce cas d'étude. D'un côté ce type de modélisation a tendance à rendre plus abstraite l'analyse des facteurs de choix en les renvoyant à des catégories analytiques plus ou moins généralistes (et constituant elles même des abstractions) et plus ou moins éloignées des motivations initiales de l'individu ; de l'autre il permet de saisir des processus qui ne seraient pas perceptibles à travers une analyse discursive située au niveau strictement individuel (telle que l'analyse des discours proposée dans les entretiens individuels). Une interprétation holistique erronée des résultats de ces modèles consisterait donc à croire aux catégories d'analyse observées au niveau agrégé comme pertinente au niveau individuelle. Une autre méprise, souvent qualifiée d'erreur « atomiste », reviendrait à considérer qu'ils ne seraient pas pertinents en ce qu'ils ne rendraient pas compte de tous les processus individuels (*Ibid.*). Ces deux types d'analyses – agrégée/individuelle, interprétative discursive / explicative logico-mathématique – sont nécessairement complémentaires, les comportements moyens ne permettant pas de saisir l'intégralité d'un processus social, mais uniquement certaines de ses structures. De son côté l'analyse idiosyncrasique permet d'obtenir des éléments particulièrement riches, précis et concrets sur les motivations conduisant à tel ou tel choix de pays. Elles rencontrent cependant un certain nombre de difficultés pour une montée en généralité (l'observateur pourra par exemple se perdre dans la diversité et l'apparente incohérence des discours saisis uniquement un à un à travers leurs comparaisons).

Pour reprendre la citation d'A. Degenne et M. Forsé, ces éléments laissent néanmoins en suspens la question de la pertinence des catégories d'analyse présentées. Leur choix reste motivé, on l'a dit, par leur émergence dans le cadre de l'analyse descriptive présentée plus haut, mais également à travers l'analyse des réseaux de pays mis en évidence par l'analyse des cocitations de pays dans une même séquence de réponses (qui révèlent que les réseaux de cocitations recouvrent relativement bien l'ensemble de catégories avancées dans ce chapitre – cf. Chapitre 9). Les structures émergentes du corpus ont donc tendance à confirmer les structures analysées à travers une démarche hypothético-déductive.

La démarche explicative présentée ici permet non seulement de dépasser une analyse purement descriptive tout en changeant d'échelle d'analyse. Elle permet surtout, à ce stade de la démonstration, d'éprouver le rôle des différents paramètres les uns par rapport aux autres : dans la mesure où les facteurs explicatifs sont partiellement corrélés entre eux (les pays en guerre souvent cités négativement sont souvent voisins de la Turquie et ont souvent connus des conflits anciens avec cette dernière), le recours à un modèle multivarié (modèle linéaire généralisé – GLM) permet de démêler les effets respectifs de chacun ; toute chose égale quant à celui des autres.

Les possibilités offertes par la comparaison du corpus de réponses de 2009 avec celui de 2013 (cf. section précédente) permettent également d'éprouver la résilience des critères de choix dans le temps. De faibles variations des paramètres d'un même modèle appliqué à ces deux enquêtes iraient effectivement dans le sens d'une relative stabilité des processus conduisant à l'inégale citation des pays du Monde.

Tous ces éléments suggèrent donc que le recours à la modélisation ne doit donc pas être compris comme le moyen de formuler une quelconque analyse de déterminismes sociaux, psychosociaux ou cognitifs. Les modèles employés ici doivent être considéré comme « comme un outil pour l'analyse de la société »³²⁶ ou encore, pour reprendre une définition d'usage courant et de portée relativement générale empruntée au géographe P. Haggett, de les considérer à travers leur « double dimension dialectique et didactique », un modèle pouvant être définis comme « une représentation schématique de la réalité, élaborée en vue de la comprendre et de la faire comprendre » (Grasland, 2009, p. 7, Durand-Dastès, 2001, p. 31 ;

Haggett, 1965, *in* Durand-Dastès, 1995, p.293, 2001, p. 31). En d'autres termes, ils doivent être considérés comme des supports, des aides à la compréhension de la structuration d'un matériau complexe.

8.2.2 Un modèle gravitaire pour expliquer la connaissance des pays du Monde

Modéliser les préférences agrégées des étudiants en termes de pays a déjà été expérimenté dans le cadre de différentes analyses du corpus Eurobrodmap (Grasland et Beauguitte, 2010 ; Grasland et *al.*, 2011). Les auteurs avaient envisagé la modélisation de ces préférences résidentielles sous la forme d'un modèle gravitaire augmenté³²⁷ (introduction de plusieurs masses – population, superficie, PIB – et de métriques de distance – distance euclidienne, contiguïté –, ainsi que de paramètres identifiants des proximités culturelles liées à la langue, l'existence de relations coloniales passées entre les deux pays).

En considérant distinctement le corpus des réponses positives et le corpus des réponses négatives, un tel modèle revenait à calculer les probabilités de mention de chaque pays *j* à partir d'un modèle de régression linéaire multiple de Poisson. Ce modèle permet de considérer les valeurs nulles, c'est-à-dire ici, les pays qui ne sont jamais mentionnés dans les réponses. Un autre avantage de l'hypothèse poissonnienne est d'offrir un cadre analytique simple pour intégrer des variables explicatives autres que les variables classiques de distance et de taille des populations (Davies et Guy, 1987, *in*, D'Aubigny et *al.* 2000, p.3). En effet, les premières hypothèses d'analyses soulèvent un problème relativement bien connu en analyse spatiale supposant un effet positif de la masse et négatif de la distance (frein) au pays émetteur (ici, d'un point de vue métaphorique, la Turquie, notée *i* dans la fréquence d'apparition du phénomène (Tobler, 1970). Au-delà de la distribution statistique du phénomène, l'application d'un modèle gravitaire à des listes de pays issus d'une question ouverte est particulièrement adaptée au fait que, contrairement à l'analyse de flux matériels, l'analyse de flux de réponses autorise les doubles comptes³²⁸.

Contrairement à ce qui avait été proposé par C. Grasland et L. Beauguitte dans leur analyse des résultats de l'enquête Eurobrodmap, le choix a été fait ici de ne pas dissocier immédiatement le traitement des réponses positives et négatives afin de mettre en avant la pertinence d'un modèle cognitif de base, commun à ces deux types de réponses. L'analyse inductive des réponses suggère en effet qu'un certain nombre de processus de base à l'origine du choix de pays repose sur des critères communs aux deux types d'évaluation (cf. l'effet de loupe mis en évidence dans le Chapitre 7). Il apparaissait intéressant de ne pas les dissocier *a priori* afin de mettre en évidence des processus généraux et relativement simples permettant d'expliquer les disparités de réponses entre les différents pays du Monde.

Cette première section présentera donc trois formes de modélisation de ce que l'on a désigné plus haut comme la « connaissance », quand les deux sections suivantes chercheront à évaluer les spécificités éventuelles des mentions positives et négatives.

Ce qui est gros est plus souvent cité que ce qui est petit (Hypothèse 1)

La liste des pays les plus souvent cités – positivement *et* négativement – suggère une forme de hiérarchie entre les pays selon leur taille. Les pays dont la fréquence de citation est la plus élevée, (par exemple ceux cités par plus d'un étudiant sur 5) ont tendance à être de taille relativement importante en termes de population, de richesse ou de superficie (Italie, France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Iran, Irak, Russie, Allemagne, Russie, Espagne, Japon, Egypte, Chine, Inde, etc., cf. Chapitre 7), quand les pays de taille plus restreinte (Irlande, Nouvelle-Zélande, Suisse, Belgique) occupent une part plus faible dans l'ensemble des réponses. L'hypothèse d'un effet de masse semble donc se justifier.

Si les étudiants évoquent rarement la question de la taille du pays comme un facteur de choix déterminant lors des entretiens (où alors, dans les cas des grands pays asiatiques tels que la Chine ou l'Inde, uniquement pour justifier leur choix comme pays négatifs – pays encombrés / « *crowded* »), un certain

³²⁷ Tout en présentant différents modèles de régression logistique pour saisir les variations de comportements individuels.

³²⁸ Avec une limite importante tout de même : sous les formes présentées ici, le modèle ne permet pas de plafonner le nombre de réponses possibles. Il introduit la possibilité que le nombre de réponses dépasse le nombre d'étudiants. Un approfondissement du travail présenté aussi serait d'intégrer cette contrainte à l'équation proposée.

nombre d'éléments traditionnellement liés à la masse des lieux peut influencer un plus grand nombre de citations dans les réponses à une question ouverte.

L'une des justifications usuelle des modèles d'interaction se situe dans l'hypothèse selon laquelle les interactions entre agrégats (des Etats, par exemple) augmenteraient en fonction de la taille de ces derniers (leur population, par exemple), un plus grand nombre d'habitants augmentant les probabilités d'échange entre les deux ensembles (Pumain et Saint-Julien, 2001, p. 23-24). Un tel raisonnement revient à considérer que les modèles explicatifs sont assimilables à un modèle de Reilly considérant que les probabilités d'être cité par un pays dépendent de sa masse et de son éloignement par rapport à la distance (Grasland, 2009). Cette masse, historiquement considérée à travers la masse de la population à une date t (2009 et 2013), peut être envisagée sous d'autres formes (poids économique saisi à travers son PIB, superficie³²⁹, etc.). Mais d'autres interprétations de ces effets combinés de la masse et de la distance sont possibles. Plus qu'un modèle considérant la répartition des probabilités de citation dans l'espace de manière relativement uniforme, les modèles suggérant un ordre séquentiel d'examen des probabilités (modèles de Stouffer, 1940, 1960) considéraient ici que le choix des pays se ferait en fonction des opportunités de citations depuis le point d'observation (*Ibid.*). Dans le cas qui nous occupe, cette idée reviendrait à considérer que ce serait moins le choix de pays de masses importantes par rapport à la distance que le fait de se reporter aux premiers pays situés à proximité de l'observateur de taille importante qui contribueraient à leur plus grande présence dans le corpus. Une telle interprétation suggérerait que les représentations du Monde seraient influencées par celle que les étudiants se font de la position relative des pays dans le voisinage turc. Enfin, une dernière interprétation renvoie davantage à la théorie de la diffusion de l'information formulée par le géographe suédois T. Hägerstrand (*Ibid.* ; Hägerstrand, 1952, 1953). Comme dans le cas des modèles de Stouffer, l'hypothèse d'Hägerstrand propose une analyse de la distance en tant que construction sociale. Le choix des pays serait dû à l'inégale connaissance que les étudiants ont des différents pays du Monde. Plus un pays parviendrait à se faire connaître, plus la probabilité pour lui d'être cité aura tendance à augmenter.

Ces trois interprétations peuvent conduire aux mêmes résultats. Par exemple, un pays de taille importante aura tendance à avoir un nombre d'interaction relativement important avec les populations situées dans les autres pays du Monde (compte tenu de l'importance des flux matériels – commerciaux, migrations – ou immatériels – flux d'information) son éloignement ayant tendance à diminuer la diffusion de cette information compte tenu des freins que peuvent constituer le franchissement de la distance pour ces différents flux. Tout l'enjeu à ce stade consiste donc à trouver les métriques de masse et de distance pertinentes pour l'analyse. Pour ce faire, nous avons choisi une démarche progressive, les différents paramètres du modèle étant introduits au fur et à mesure de la démonstration.

³²⁹ On a comparé l'effet relatif de la masse saisie par la population par celle de la superficie, qui peut être légitime dans une perspective cognitive. On pourrait effectivement postuler que la fréquentation des cartes (cartes murales, manuels scolaires, cartes de presse, sur les réseaux sociaux, etc.), a une influence sur la perception des différents pays du Monde). Compte tenu des proximités entre ce type modèle et de celui prenant comme masse la population, on a préféré recourir à un modèle sous une forme relativement classique.

Un premier modèle peut donc être envisagé en fonction de la masse³³⁰ de la population des pays³³¹.

Soit i le pays émetteur (la Turquie), j , le pays cité et $Fcon_j$ la fréquence de citation du pays j par les étudiants,

$$\text{Modèle (H1)} : Fcon_{j(t)} = k \cdot (Pop_{j(t)})^\alpha$$

Où $Fcon_j$ la fréquence de citation du pays j
 Pop_j la population du pays j
 t l'année d'enquête (année d'observation)³³²

Dont la solution peut s'écrire :

$$\Leftrightarrow \log(Fcon_{j(t)}) = \log k + \alpha \log(Pop_{j(t)})$$

Un tel modèle parvient à expliquer près d'un tiers de la déviance totale³³³, ce qui est loin d'être négligeable pour un modèle n'intégrant qu'une seule variable explicative (Tableau 32). Un effet de masse compris comme la population du pays semble donc intervenir mais ne permet donc pas d'expliquer la totalité des réponses. Le coefficient de la pente pour ce paramètre indique que la fréquence de citations d'un pays serait *grosso-modo* proportionnelle à la racine carrée de sa population.

Tableau 32: Présentation synthétique des résultats des modèles H1, H2 et H3

En 2009					En 2013				
Hypothèse 1					Hypothèse 1				
Déviance expliquée	Paramètres du modèle	Coefficient	Aide à l'interprétation	Pr(> z)	Déviance expliquée	Paramètres du modèle	Coefficient	Aide à l'interprétation	Pr(> z)
29%	(Intercept)	-5,240		***	30%	(Intercept)	-4,818		***
n=165	Ln (Pop _i)	0,520	Fpos _{ij} = racine carrée de P _j	***	n=165	Ln (Pop _i)	0,497		***
Hypothèse 2					Hypothèse 2				
Déviance expliquée	Paramètres du modèle	Coefficient	Aide à l'interprétation	Pr(> z)	Déviance expliquée	Paramètres du modèle	Coefficient	Aide à l'interprétation	Pr(> z)
49%	(Intercept)	0,348		*	51%	(Intercept)	0,640		***
n=165	Ln (Pop _i)	0,680		***	n=165	Ln (Pop _i)	0,650		***
	Ln (D _{ij})	-1,030		***		Ln (D _{ij})	-0,998		***
Hypothèse 3					Hypothèse 3				
Déviance expliquée	Paramètres du modèle	Coefficient	Aide à l'interprétation	Pr(> z)	Déviance expliquée	Paramètres du modèle	Coefficient	Aide à l'interprétation	Pr(> z)
51%	(Intercept)	-1,228		***	54%	(Intercept)	-0,717		***
n=165	Ln (Pop _i)	0,674		***	n=165	Ln (Pop _i)	0,644		***
	Ln (D _{ij})	-0,834		***		Ln (D _{ij})	-0,828		***
	C _{ij}	0,829	X 2,292	***		C _{ij}	0,747	X 2,112	***

Codes de significativité : « *** » : P(z) < 0,001 ; « ** » : P(z) < 0,01 ; « * » : P(z) < 0,05 ; « NS » : « Non significatif ». Source : Eurobroadmap, 2009 ; Tourelle, 2013.

³³⁰ En l'absence d'un paramètre de distance, un tel modèle ne peut donc être, pour l'instant, considéré comme un modèle gravitaire.

³³¹ Données pour les années 2009 et 2013 de la Banque Mondiale (indicateur de la population : « SP.POP.TOTL », disponible sur le site en ligne des données de la Banque Mondiale [url : <http://databank.worldbank.org>, dernière consultation le 05.07.2017]).

³³² Considérer une date plus ancienne pour ce type de paramètre constituerait peut être une perspective intéressante. En effet, dans la mesure où l'on a fait l'hypothèse que les représentations des pays du Monde, notamment en termes d'attractivité, avaient tendance à être résilientes, voire tournées vers le passé, on peut faire l'hypothèse que travailler sur des paramètres de masse mesurés à des pas de temps relativement distants de l'année d'observation puissent augmenter la puissance explicative du modèle. Cette perspective pourrait constituer une piste d'approfondissement possible des résultats présentés dans le cadre de ce travail.

³³³ C'est à dire de l'information sur les choix de pays. Dans le cas de la régression de Poisson, l'ajustement est effectué par la méthode du maximum de vraisemblance (*maximum likelihood*) et il n'y a pas *stricto-sensu* de mesure de quantité de variance expliquée, comme dans le cas de la méthode des moindres carrés.

La remarquable sous-représentation de pays d'Amérique du Sud, d'Asie orientale ou d'Afrique subsaharienne dans les représentations des étudiants (Figure 63, Chapitre 7), suggère que cet effet de masse est peut être associé à un effet négatif de la distance : les étudiants ayant tendance à moins souvent citer les pays les plus éloignés de Turquie, toutes choses égales par ailleurs quant à leur population

D'un point de vue théorique, l'influence de la distance peut se justifier par la probabilité moins grande d'interaction avec les habitants des pays les plus éloignés de ces derniers, ce qui rejoint le principe de la théorie de la diffusion de l'information de T. Hägerstrand (Hägerstrand, 1952, 1953). En effet, selon l'auteur, partant du principe que l'information circule de manière inégale dans l'espace, notamment en fonction de la distance, « la probabilité qu'il existe une relation matérielle entre deux individus ou groupes dépend de la quantité d'information circulant entre eux »³³⁴ (Grasland, 2009, p. 126). Avec T. Hägerstrand, on peut donc supposer que la probabilité de disposer d'informations sur un pays, et donc de le mentionner dans les réponses, décroît en fonction des probabilités d'interactions avec ces pays, et donc de la distance. L'introduction d'un paramètre tel que la distance euclidienne peut concourir à améliorer la puissance explicative du modèle dès lors qu'il est combiné avec la population. En reprenant le modèle précédent, on propose donc :

$$\text{Modèle (H2) : } Fcon_{j(t)} = k \cdot (Pop_{j(t)})^\alpha \cdot (D_{ij})^\beta \quad (\text{avec } \beta < 0)$$

Où D_{ij} distance euclidienne (mesurée en km) entre la Turquie (i) et le pays j.

Dont la solution peut s'écrire :

$$\Leftrightarrow \log(Fcon_{j(t)}) = \log k + \alpha \log(Pop_{j(t)}) + \beta \log(D_{ij})$$

Dans cette configuration, la qualité du modèle se trouve nettement améliorée, dans la mesure où sa puissance explicative avoisine la moitié de la déviance (cf. Tableau 32). On trouve ici que la distance joue effectivement un rôle de frein aux nombres de mentions des pays, celle-ci étant, aux deux dates d'enquête inversement proportionnelle à la distance kilométrique séparant la Turquie du pays cité. On note également que le coefficient de population (α) a tendance à augmenter une fois introduit ce paramètre de distance. Il est donc confirmé que la moitié des différences de réponse des étudiants peut s'expliquer par un simple modèle gravitaire.

Le choix d'une distance à vol d'oiseau pour saisir l'effet de la distance peut cependant être débattu. Comme le paramètre de masse, le paramètre de distance peut revêtir un grand nombre de formes (distance topographique, topologique, distance temps, contiguïté – Tobler et Wineburg, 1971 ; Pumain et Saint-Julien, 2001, p. 20 ; Lévy *in* Lévy et Lussault, 2003, pp. 267-270). Or, on a noté la présence anormalement élevée des pays situés dans l'environnement immédiat de la Turquie dans la liste des pays les plus souvent cités (notamment de pays répulsifs – comme la Syrie, l'Irak ou l'Iran ; ou intermédiaires, comme la Grèce). On propose donc pour améliorer cette modélisation d'associer à cet effet de distance une mesure de contiguïté, c'est-à-dire un indicateur booléen identifiant l'existence d'une frontière commune avec l'Etat turc.

Ce facteur de contiguïté se justifie en raison de l'importance des facteurs géopolitiques dans la construction des représentations géographiques des étudiants, notamment dans le cas d'un pays qui n'est pas intégré dans une aire de libre échange transnationale élargie aux libres circulations des populations, du type Schengen. On peut, en effet, supposer que, compte tenu des mobilités relativement faibles de la population d'enquête, les effets de frontière sont susceptibles d'être importants, dans la mesure où la probabilité d'accès aux pays du voisinage immédiat de la Turquie est plus limitée (cf. Chapitre 5). Cette supposition est appuyée par quelques éléments tirés des entretiens, dans la mesure où certains étudiants ont mentionné la fréquentation de pays comme la Géorgie ou du Kurdistan autonome irakien. A ces différents

³³⁴ p. 9 : « Hägerstrand central hypothesis is that the probability of material relation between two individuals or groups depend on the quantity of information circulating between these individuals or groups » (Grasland, 2009, p. 9).

éléments empiriques s'ajoute le constat plus théorique selon lequel la proximité spatiale aurait tendance à être davantage mémorisée à travers des métriques discrètes de type contiguïté qu'à travers une distance continue (MacNamara et al., 1989 ; Montello, 2003). Introduire une métrique de distance basée sur des mesures de contiguïté peut donc nuancer l'effet de la distance euclidienne.

Modèle (H3) : $F_{conj(t)} = k \cdot (Pop_{j(t)})^\alpha \cdot (D_{ij})^\beta \cdot \gamma^{C_{ij}}$

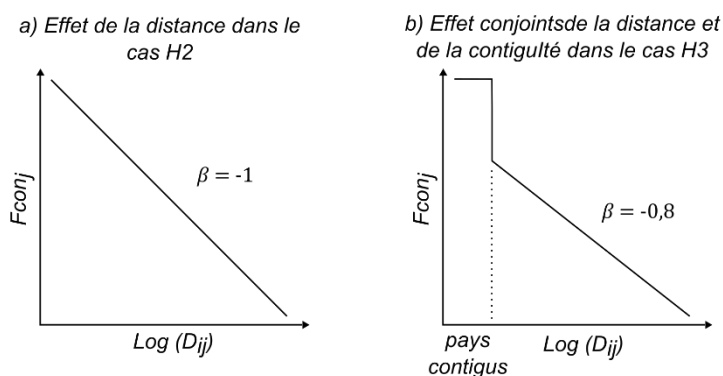
Où C_{ij} est un vecteur booléen identifiant l'existence d'une frontière commune entre le pays j et la Turquie (i).

Dont la solution peut s'écrire :

$\Leftrightarrow \log(F_{j(t)}) = \log k + \alpha \log(Pop_{j(t)}) + \beta \log(D_{ij}) + \log(\gamma) \cdot C_{ij}$

Les coefficients du modèle révèlent un rôle significatif de la contiguïté sur les mentions des pays, toutes choses égales quant à la population et la distance à vol d'oiseau. On note effectivement que les pays frontaliers de la Turquie ont, aux deux dates, deux fois plus de chance d'être mentionnés. Cet effet de la contiguïté contribue à ralentir l'effet de la distance qui est désormais moins dissuasive pour les pays éloignés. Parmi les pays proches, les pays partageant une frontière avec la Turquie ont donc une probabilité encore plus importante d'être mentionnés par les étudiants, créant donc un effet de seuil dans le voisinage du pays (Figure 76).

Figure 76 : Les effets de la distance sur les fréquences de citation des pays dans le cas des deux derniers modèles



Aide à la lecture : Les deux graphiques représentent la fréquence de citation des pays (attractifs répulsifs : F_{conj}) relativement à la Distance exprimée dans les deux métriques. Dans le cas H2 le coefficient β de la distance euclidienne est égale à -1, ce qui signifie que le logarithme du nombre de mentions du pays diminue en fonction du logarithme de la distance. Dans le cas H3 on remarque que la pente de la distance est moins forte mais que les pays contigus ont tendance à être plus souvent cités, introduisant un effet de seuil.

Cependant, ce modèle raffinant l'analyse des paramètres de distance gagne relativement peu en puissance explicative par rapport au modèle précédent (H2). Ceci est sans doute lié au fait que la plupart des pays dont les mentions sont captées par l'effet de la contiguïté l'étaient déjà dans le modèle précédente (les deux variables sont fortement corrélées) et aussi compte tenu du nombre limité de pays concernés par cette variable.

On peut néanmoins conclure sur ce point qu'un modèle gravitaire extrêmement simple, faisant intervenir des variables relativement neutres du point de vue de l'interprétation géopolitique (distances, masse) parvient à expliquer plus de la moitié de l'ensemble des réponses. D'une manière générale, la connaissance des pays du Monde obéit donc à un effet de loupe cognitive très fortement corrélé à la masse des pays et à leur distance au point d'observation. L'effet d'un voisinage strict saisi à travers la contiguïté reste relativement marginal par rapport à l'effet d'une distance continue tel que la distance euclidienne.

Des paramètres fortement résilients face à la conjoncture

Ces différentes analyses révèlent l'extrême stabilité des coefficients des trois modèles appliqués aux résultats des deux enquêtes (Tableau 32): du point de vue des paramètres explicatifs des choix étudiants, ce type de représentations est fortement résiliente. Il est donc possible de confirmer le caractère permanent dans le temps de cet effet de loupe cognitive. Passé ce constat d'ensemble on note néanmoins que les

étudiants de 2013 ont légèrement plus tendance que ceux de 2009 à désigner des pays partageant une frontière avec la Turquie. Ce point est sans doute à mettre en rapport avec les caractéristiques spécifiques des réponses aux questions portant sur les pays où les étudiants n'aimeraient pas vivre, on y reviendra.

Ce dernier élément vient s'ajouter aux remarques précédentes en faveur d'une dissociation de l'analyse des pays positifs et des pays négatifs. L'analyse diachronique menée plus haut a notamment révélé l'existence de différences importantes dans l'évolution des trajectoires de pays au regard des indices de connaissance et d'asymétrie. On a ainsi observé la plus grande sensibilité au changement des pays répulsifs face à des pays positifs dont les trajectoires se sont révélées beaucoup plus stables, auxquels s'ajoutent des éléments de justification des étudiants dans le cadre des entretiens (référence régulière à des critères liés au mode de vie, au bien-être ou au niveau de richesse dans le premier cas, éléments plutôt liés à la présence de conflits dans le monde ou à la nature du régime politique en place dans le second).

Le modèle gravitaire limité à ses composantes les plus classiques rencontre donc ici ses limites : s'il permet de bien saisir une bonne moitié des réponses et de rendre compte de processus cognitifs universels influant de manière inconsciente sur les réponses (présence/absence de pays), il ne permet pas de dépasser ce niveau de généralité. Les modèles suivants proposent donc de dissocier les analyses selon le type de réponse (positif/négatif) en raffinant le modèle de connaissance de base à la lumière de l'apport de connaissances empiriques des entretiens individuels.

8.2.3. *Un modèle spécifique pour les choix de pays attractifs : niveau de vie et effet « Europe »*

Lors des entretiens, les étudiants ont souvent motivé leur choix d'un pays attractif par son niveau de vie relativement élevé (cf. Chapitre 7). Ces éléments de discours rejoignent, par ailleurs les éléments observés dans l'analyse agrégée des représentations au prisme des indices de connaissance et d'asymétrie (Figure 68 Chapitre 7) : qu'ils soient de taille relativement conséquente (Etats-Unis, France, Royaume-Uni) ou de taille plus restreinte (Norvège, Suisse, Irlande), les pays désignés par une large majorité de mentions positives proportion de mentions positive (asymétrie supérieure à 0,5) peuvent souvent être considérés comme des pays disposant d'un niveau de vie élevé.

Le caractère déterminant du niveau de développement (Hypothèse 4)

Pour évaluer cette hypothèse on introduit un paramètre susceptible de rendre compte du niveau de vie des pays. L'Indice de Développement Humain (IDH – cf. Chapitre 3) s'est rapidement imposé pour la création d'un tel modèle. Par rapport au PIB par habitants cet indicateur composite est susceptible, d'un point de vue théorique *a priori*, de rendre compte d'une mesure multidimensionnelle du niveau de vie et non pas uniquement de sa dimension économique. D'un point de vue statistique, *a posteriori*, son utilisation est justifiée dans la mesure où la puissance explicative des modèles construits en recourant au PIB est inférieure à celles de ceux considérant l'IDH³³⁵.

$$\text{Modèle (H4)} : F_{pos_{j(t)}} = k \cdot (Pop_{j(t)})^\alpha \cdot (D_{ij})^\beta \cdot \gamma^{C_{ij}} \cdot e^{\delta \cdot IDH_{j(t)}}$$

Où $F_{pos_{j(t)}}$ est la fréquence de citation du pays j .
 IDH_j est un indice (Indice de Développement Humain³³⁶) borné entre 0 à 1.

Dont la solution peut s'écrire :

$$\Leftrightarrow \log(F_{pos_{j(t)}}) = \log k + \alpha \log(Pop_{j(t)}) + \beta \log(D_{ij}) + \log(\gamma) \cdot C_{ij} + \delta \cdot IDH_{ij}$$

³³⁵ On observe 78% de déviance expliquée en 2009 et 79% en 2013 en introduisant le PIB par habitant comme variable dépendante, contre 84% en 2009 et 82% en 2013, avec l'IDH.

³³⁶ Les valeurs de l'IDH sont celles du PNUD [en ligne : <http://hdr.undp.org/fr/data>, dernière consultation le 05.10.2017].

Avec une puissance explicative relativement élevée (83% de la déviance expliquée en 2013), les résultats du modèle révèlent que l'IDH contribue très fortement au choix du pays, toute chose égale par ailleurs à la masse de sa population et aux paramètres de distance Tableau 33. En effet, chaque fois que l'IDH augmente de 0,1 points, la probabilité de citation du pays comme attractif est multipliée par 1,13 (augmente de 13%).

L'efficacité de l'IDH à rendre compte des choix des étudiants, relativement au PIB, peut être lié à une évaluation très différente de pays relativement proches sur le seul plan de la richesse. On sait qu'un certain nombre de pays du Golfe, tout particulièrement, ont des PIB élevés relativement à des scores relativement médiocres en termes d'IDH. La puissance du modèle peut donc être sensible aux nuances, même minimes, introduites par cet indicateur entre des pays riches et d'autres, de même richesse mais également relativement moins bien notés dans le domaine de l'éducation et de l'espérance de vie. Dans cette optique, l'IDH rendrait ainsi compte des réserves d'un certain nombre d'étudiants – et d'étudiantes – vis-à-vis des pays décrits comme « conservateurs » ou plus inégalitaires dans les entretiens (monarchies pétrolières du Golfe arabo persique, Iran, cf. Chapitre 7), dans la mesure où ces pays ont également la particularité d'être moins bien évalués à travers l'IDH que du PIB compte de niveaux d'éducation, d'espérance de vie et d'inégalités sociales au sein de leur populations nationales et immigrées toute chose égale par ailleurs à leur richesse.

La relative absence des pays d'Europe orientale dans cette géographie de l'attractivité mondiale peut également se lire à la lumière du caractère davantage multidimensionnel de l'IDH. On sait, en effet, qu'un certain nombre d'Etats de l'aire postsocialiste souffrent de scores en termes d'espérance de vie relativement inférieurs à ceux des pays d'Europe occidentale (cf. Chapitre 3). Malgré leur relative proximité avec ces derniers, une différence – même minime – de l'IDH liée à la répercussion d'un niveau de vie moyen sur les deux autres indicateurs aura donc tendance à faire chuter la probabilité pour un pays d'être cité. Cependant, la sous-représentation chronique de ces pays dans les représentations, et leur présence dans les résidus négatifs du modèle suggère qu'une telle explication n'est pas suffisante, et que l'effet d'une représentation spécifique de cette autre « Europe » – saisie comme une région cognitive distincte de l'Europe occidentale est peut-être à l'origine d'un tel niveau de disparité dans cette géographie de l'attractivité.

Tableau 33: résultats des coefficients pour le modèle H4

En 2009					En 2013				
Déviance expliquée	Para-mètres du modèle	Coefficient t	Aide à l'interprétation	Pr(> z)	Déviance expliquée	Para-mètres du modèle	Coefficient t	aide à l'interprétation	Pr(> z)
84%	(Intercept)	-15,778		***	83%	(Intercept)	-16,092		***
n=155	ln(Pop _i)	0,768		***	n=157	ln(Pop _i)	0,805		***
	ln(D _{ij})	-0,547		***		ln(D _{ij})	-0,671		***
	C _{ij}	-0,256		*		C _{ij}	-0,024		NS
	IDH _i	12,779	+ 12,7%	***		IDH _i	13,023	+ 13,0%	***

Codes de significativité : « *** » : P(z) < 0,001 ; « ** » : P(z) < 0,01 ; « * » : P(z) < 0,05 ; « NS » : « Non significatif ». Source : Eurobroadmap, 2009 ; Tourelle, 2013.

Passé ces nouveaux éléments, on observe que l'effet joué par la masse de la population reste relativement stable par rapport au modèle de connaissance élémentaire (H3) : le choix des pays à fort IDH se fait toute chose égale par ailleurs à ce paramètre, ce qui suppose donc la mise à l'écart d'un certain nombre de grands pays aux niveaux de vie relativement bas par rapport à l'Europe occidentale, par exemple (Inde, Indonésie, Russie, Ukraine, Pologne, etc.).

Les paramètres de distance, en revanche, connaissent quelques changements. La distance euclidienne semble moins efficiente dans ce quatrième modèle que dans le précédent, ce qui peut être un effet lié à la présence, à proximité de la Turquie, de pays obtenant des scores relativement élevés par rapport à l'IDH, comme les pays d'Europe occidentale, centrale et méridionale. On note en revanche un effondrement de l'effet de la contiguïté, très faiblement significatif en 2009 et même non significatif en 2013. Les étudiants

semblent donc privilégier des pays développés et riches qui ne sont pas situés dans le voisinage immédiat de la Turquie.

Ce résultat, en apparence paradoxal, par rapport au modèle de connaissance (H3) peut sans doute s'expliquer par une tendance plus poussée des étudiants à citer négativement les pays voisins (cf. section suivante). Cet élément, combiné avec un frein plus faible de la distance euclidienne suggère qu'ils choisissent des pays plus éloignés de Turquie, toute chose égale à leur masse et à leur PIB. Le cas des États-Unis, ou, de manière moins importante au regard des fréquences, du Japon ou de la Corée du Sud, qui constituent quelques rares pays lointains mentionnés positivement et connaissant une augmentation de leurs mentions entre les deux enquêtes, peuvent illustrer cette tendance d'ensemble. S'ils sont relativement éloignés de la Turquie ces États constituent des centralités secondaires de l'attractivité particulièrement polarisantes.

Ce modèle révèle des différences plus sensibles entre les deux dates d'enquête que dans le cas des modèles de connaissance, particulièrement stables (H1, H2 et H3). On l'a dit, le paramètre de contiguïté ne semble plus opérer en 2013 alors que le frein de la distance euclidienne a tendance à s'accroître. Une telle observation suggère que les étudiants ont peut-être tendance à désigner des pays positifs dans le voisinage étendu de la Turquie, alors qu'ils pouvaient en 2009 associer des pays plus proches et en même temps plus lointains. Combiné avec les écarts importants entre la mention de ces pays d'Europe occidentale et de ceux d'Europe centrale et orientale, on peut se demander si ces différents éléments peuvent s'interpréter comme une attractivité renforcée d'une « Europe » relativement restreinte. En effet, un grand nombre de pays parmi les plus cités ne sont pas directement voisins de la Turquie mais suffisamment proches pour apparaître comme accessibles. Cette question soulève donc une nouvelle hypothèse : est-ce que le fait d'être un pays membre de l'Union Européenne (UE) constitue en lui-même un facteur d'attractivité supplémentaire, ou bien sont-ils uniquement attractifs du point de vue de leur proximité (l'« Europe » comme centre le plus proche) et de leur développement ?

Un effet « Europe » (Hypothèse 5)

Pour éprouver une telle hypothèse, on propose une nouvelle version augmentée du modèle de base, qui intègre cette fois-ci une variable territoriale permettant d'assigner des limites précises à l'« Europe ». Comme dans le cadre du Chapitre 3, on se référera ici à une définition institutionnelle (limites des États membres de l'UE) afin d'éviter le recours à une délimitation arbitraire. Par ailleurs, compte tenu des remarques effectuées précédemment sur la perception différenciée de l'Europe orientale et de l'Europe occidentale, il semble important ici de distinguer deux « Europe » en introduisant des paramètres susceptibles de différencier les anciens États membres (UE à 15) de ceux intégrés plus récemment (12 nouveaux membres, c'est-à-dire postérieurs à l'élargissement de 2004³³⁷).

Le fait de recourir à l'UE à 15 se justifie à plus d'un titre : non seulement ce découpage recouvre presque³³⁸ intégralement les limites de l'ancienne partition par bloc de l'Europe, quand on connaît la perception très fortement occidentalo-centrée de ces représentations turques du Monde saisie au prisme de l'attractivité, mais elle désigne aussi le stade d'expansion territoriale de l'UE le plus long dans la période récente (1995-2004). C'est également sous cette configuration que l'UE a connu ses phases d'intégration les plus poussées, avec la mise en place de l'espace Schengen ou encore la mise en place de la monnaie unique, par exemple. L'UE à 15 incarnerait, en quelque sorte, une espèce d'Age d'Or Européen, bien loin de la crise polymorphe contemporaine qu'elle rencontre. Enfin, c'est à l'époque d'une configuration à 15 que la Turquie est devenue candidate officielle à l'Union. On peut donc dire, que l'UE dans laquelle la Turquie s'est engagée en tant que membre potentiel était beaucoup plus restreinte et beaucoup plus occidentalo-centrée que l'UE à 27 des années 2009 et 2013, qui a opéré un basculement spectaculaire de son centre gravité vers l'Est.

³³⁷ Dans la mesure où la Croatie n'intègre l'UE que le 30 juin 2013, soit deux mois après la dernière passation de questionnaire pour l'enquête la plus récente, ce pays n'est pas considéré comme membre dans les analyses.

³³⁸ À l'exception de la Suisse et de la Norvège.

Le modèle enrichi par les variables d'appartenances territoriales est le suivant (D'Aubigny et al, 2000, p.3 ; Pumain et Saint-Julien, 2001, p.31):

$$\text{Modèle (H5)} : F_{posj(t)} = k \cdot (Pop_{j(t)})^\alpha \cdot (D_{ij})^\beta \cdot \gamma^{C_{ij}} \cdot e^{\delta \cdot IDH_{j(t)}} \cdot \varepsilon^{(UE15_j)} \cdot \theta^{(NewUE_j)}$$

Où $UE15_j$ est un booléen identifiant l'appartenance à l'UE à 15 (anciens membres)
 $NewUE_j$ est un booléen identifiant les nouveaux membres de l'UE

Dont la solution peut s'écrire :

$$\Leftrightarrow \log(F_{posj(t)}) = \log k + \alpha \log(Pop_{j(t)}) + \beta \log(D_{ij}) + \log(\gamma) \cdot C_{ij} + \delta \cdot IDH_{ij} + \log(\varepsilon) \cdot UE15_j + \log(\theta) \cdot NewUE_j$$

Dans le cas des deux enquêtes, la puissance explicative du modèle s'élève à 86% (Tableau 34). La hiérarchie entre les paramètres déjà présentés reste similaire au modèle précédent (H4) : même si l'effet de l'IDH semble légèrement plus faible. Le niveau de richesse demeure donc l'élément le plus structurant des choix de pays attractifs, suivi de la masse de la population et de la distance euclidienne (dont le frein est inférieur à sa racine carrée). La contiguïté joue également un rôle équivalent que dans le modèle précédent (H4) : faiblement négative en 2009, l'effet de ce paramètre disparaît en 2013.³³⁹

Concernant les variables territoriales, on observe que les étudiants, ont tendance à plus souvent citer des pays membres de l'UE à 15 toutes choses égales par ailleurs à la taille de leur population, leur niveau de développement saisi par l'IDH et leur distance. En 2009, un pays de l'UE à 27 a un peu moins de chance de chances (+74% de fois plus de chance) supplémentaire d'être cité positivement qu'un autre pays. En 2013, ils ont deux fois plus de chance (+100%) de l'être. A l'inverse, le fait d'être un nouveau pays membre semble jouer négativement : les pays de cet espace ont moins de chance d'être cités (-70% en 2009 et -62% en 2013). On retrouve donc bien l'idée d'un traitement différencié de « deux Europes », perçues comme des entités distinctes et se perpétuant dans les représentations des étudiants. Bien que membres de l'UE, relativement peu éloignés et disposant d'IDH situés dans le haut de la hiérarchie mondiale, les pays d'Europe de l'ancienne Europe de l'Est forment en quelque sorte une marge, un angle mort des représentations du Monde saisie au prisme de l'attractivité quand on rapporte leurs fréquences de citations aux pays les plus polarisants.

Tableau 34: résultats des coefficients pour le modèle H5

En 2009		En 2013					
Déviance expliquée	Paramètres du modèle	Coef.	Aide à l'interprétation	Déviance expliquée	Paramètres du modèle	Coef.	Aide à l'interprétation
86%	(Intercept)	-14,495	***	86%	(Intercept)	-14,816	***
n=156	ln(Pop _i)	0,709	***	n=156	ln(Pop _j)	0,741	***
	ln(D _{ij})	-0,409	***		ln(D _{ij})	-0,443	***
	C _{ij}	-0,263	X 0,769 *		C _j	0,073	NS
	IDH _j	10,937	***		IDH _j	10,744	***
	UE27, OUI	0,555	+ 74% ***		UE27 _j OUI	0,693	+ 100% ***
	NewUE12 _j OUI	-1,753	- 70% ***		NewUE12 _j OUI	-1,681	- 62% ***

Codes de significativité : « *** » : P(z) < 0,001 ; « ** » : P(z) < 0,01 ; « * » : P(z) < 0,05 ; « NS » : « Non significatif ». Source : Eurobroadmap, 2009 ; Tourelle, 2013.

Au-delà des variations déjà observées entre les deux dates d'enquête (disparition de l'effet de la contiguïté), on remarque que les pays de l'ancienne UE à 15 ont tendance à voire leur attractivité renforcée

³³⁹ Les modèles proposés ici sont utilisés dans une logique exploratoire. Le fait de figurer les paramètres non significatifs dans la présentation du modèle cherche à retranscrire cette démarche et de mettre en évidence les éventuelles variations entre les différents jeux de données mobilisés, ici les deux corpus d'enquête distincts (2009 et 2013).

en 2013. On remarque également une très légère augmentation de l'attractivité des anciens pays membres : peut-être que les pays de l'ancienne UE à 15 ont tendance à jouer le rôle de valeur refuge relativement à d'autres pays ayant connu des situations d'instabilité politique dans le voisinage de la Turquie (printemps arabes, guerre en Syrie...). Il semble donc que, malgré la crise, l'attractivité des plus anciens membres de l'UE ne soit pas encore ébranlée en 2013. De 2009 à 2013, les pays d'« Europe » occidentale, pris individuellement, ont donc tendance à voir leur emprise dans les imaginaires spatiaux confortée. Rien n'indique, tant dans l'analyse des trajectoires temporelles des pays que dans les évolutions des processus de choix des pays attractifs que cette partie du Monde connaisse une forme de déclin, ou tout du moins dans le court terme

Quelques cas particuliers : ce qui résiste au modèle explicatif

Malgré la qualité de l'ajustement, un certain nombre de pays présentent des résidus qui signalent l'effet de variables non prises en compte ou de cas particuliers. C'est le cas des anciennes puissances coloniales de l'UE à 15 (Italie, Royaume Uni, Espagne, France) ainsi que de pays associés de l'UE, la Suisse et de la Norvège (cf. Tableau 35).

La surreprésentation de ces deux derniers pays rappelle le caractère relativement artificiel de considérer un découpage institutionnel comme définition de l'« Europe ». Comme dans d'autres pays d'observation et comme le suggère aussi les résultats sur les cartes interprétatives présentés dans le Chapitre 5, la Norvège, et plus encore la Suisse, sont perçus comme des pays fréquemment intégrés à l'« Europe » (la Suisse appartient même à ce que nous avons identifié comme le cœur européen).

Tableau 35: Pays dont les résidus sont les plus importants selon le modèle H5

2009					2013				
Pays	F _{posj}	F _{posj} estimée	Résidus (valeur absolue)	Khi 2 des résidus	Pays	F _{posj}	F _{posj} estimée	Résidus (valeur absolue)	Khi 2 des résidus
Résidus positifs (plus souvent cité que ce que prévoyait le modèle)									
Italie	317	181	136	103	Espagne	227	127	100	78
Royaume Uni	281	201	80	32	France	301	205	96	45
Espagne	173	111	62	35	Italie	290	196	94	45
France	247	186	61	20	Royaume Uni	292	217	75	26
Egypte	54	17	37	85	Etats Unis	292	237	55	13
Suisse	73	39	34	29	Norvège	79	26	53	106
Norvège	60	30	30	30	Azerbaïdjan	60	7	53	369
Azerbaïdjan	28	5	23	97	Russie	96	72	24	8
Australie	61	41	20	10	Turkménistan	25	2	23	313
Nouvelle Zélande	28	9	19	41	Egypte	42	20	22	24
Résidus négatifs (moins souvent cité que ce que prévoyait le modèle)									
Allemagne	131	315	-184	107	Allemagne	191	354	-163	75
Chine	32	75	-43	25	Chine	40	100	-60	36
Corée (du Sud)	14	49	-35	25	Danemark	7	50	-43	37
Autriche	13	48	-35	25	Belgique	15	55	-40	29
Israël	1	34	-33	32	Grèce	39	72	-33	15
Belgique	20	52	-32	19	Israël	4	35	-31	27
Danemark	13	44	-31	22	Autriche	26	55	-29	15
Pays Bas	68	95	-27	8	Pays Bas	82	106	-24	5
Irlande	16	34	-18	10	Iran	16	39	-23	14
Mexique	7	19	-12	7	Japon	88	106	-18	3

Source : Eurobroadmap, 2009 ; Toureille, 2013.

D'une manière générale, l'une des spécificités résiduelle (non prise en compte par le modèle) du regard turc sur le Monde au prisme de l'attractivité se trouve dans le caractère particulièrement attractif des quatre grands pays d'Europe occidentale et méridionale. De nouveau, la question du lien entre « Europe » et Occident peut être posée, dans la mesure où l'« Australie » et la « Nouvelle Zélande » s'ajoutent à la liste des pays plus souvent cités que ce que le modèle aurait laissé supposer. Malgré leur éloignement extrême, ces deux pays font figure d'exception positive dans cette géographie du Monde occidental-centrée.

Deux pays pourtant sortent du tropisme européen, et même d'un éventuel tropisme occidental: l'Azerbaïdjan et l'Égypte, eux aussi plus souvent mentionnés positivement que ce que prévoyait le modèle. Le cas de l'Azerbaïdjan constitue ici aussi spécificité du regard turc sur le Monde : malgré un niveau de développement nettement inférieur à celui de la Turquie, ce pays semble beaucoup plus souvent cité positivement que ce que le modèle aurait pu prévoir. L'image du « pays frère » (cf. Chapitre 2 et 8) semble donc particulièrement efficiente dans ce cas précis. En outre, on a déjà mentionné le fait que l'Égypte était souvent désignée à travers les richesses de son passé historique et de ses ressources archéologiques et constitue une destination touristique de choix pour la bourgeoisie turque (cf. Chapitre 8).

On observe une remarquable stabilité des résidus entre les deux dates d'enquête. En effet, bien que le rang des différents pays change dans la liste des résidus positifs du modèle (ceux mentionnés plus souvent qu'espéré), les cinq pays dont les fréquences de citations sont les plus sous-évaluées par le modèle sont les mêmes en 2013 qu'en 2009 (Espagne, France, Italie, Royaume Uni). Les Etats Unis font leur apparition dans cette liste, ce qui renforce l'hypothèse du fait que les étudiants ont eu tendance à davantage se tourner vers l'Atlantique en 2013 qu'en 2009, notamment au détriment des pays du Pacifique sud (Australie, Nouvelle-Zélande). La Russie et le Turkménistan font également leur entrée dans la liste des pays plus cités qu'attendu en 2013.

Les pays surévalués par le modèle, c'est-à-dire récoltant moins de citations que ce que la taille de leur population, leur IDH, leur proximité ou leur éventuelle appartenance à l'« Europe » pouvait laisser supposer, sont plus divers. On y trouve, en 2009, quelques poids lourds de l'économie mondiale ou régionale (Allemagne, Chine, Corée du Sud). La présence de pays asiatiques confirme l'hypothèse d'une réticence spécifique à citer ces différents pays malgré leur masse et leur niveau de développement relativement élevé. Le cas de l'Allemagne est plus intéressant : malgré son statut de grande puissance économique et son appartenance à l'UE, ce pays est beaucoup moins cité que les quatre autres grands pays européens mentionnés plus haut. Au-delà de l'argument migratoire évoqué dans le Chapitre 7, la présence dans les résidus d'un certain nombre de pays de langue germaniques d'Europe du nord (Danemark, Belgique, Pays Bas) ou centrale (Autriche), peut faire penser à une mise à distance construite sur une base culturelle : l'axe nordique, auxquels vient s'ajouter l'Irlande peut renvoyer à l'opposition entre « pays chauds » attractifs et « pays froids » répulsifs mentionnés par les étudiants lors des entretiens (cf. Chapitre 5 et 7). Cette explication rencontre la présence paradoxale dans les résidus positifs de cette enquête de la Norvège ou de la Suisse : ces « pays froids » auraient donc tendance à faire figure d'exception aux yeux des étudiants.

La présence d'Israël dans la liste des résidus peut sans doute plus facilement s'expliquer par le fait que, qu'en dépit d'un niveau de développement et d'une proximité comparable aux pays d'Europe occidentale, l'hostilité d'une partie des étudiants turcs à la politique étrangère de ce pays peut constituer un frein à l'attractivité de ce pays. Ce centre potentiel, située à proximité de la Turquie, ne semble donc pas bénéficier des mêmes atouts que l'Europe occidentale aux yeux des étudiants.

Passé ces différents pays présents aux deux dates d'enquêtes, on note que d'autres, comme la Grèce, le Japon et l'Iran s'ajoutent au nombre de ceux dont le nombre de mentions est surévalué par le modèle dans l'enquête de 2013. La présence de la Grèce dans les résidus de 2013 suggère que, malgré une relative stabilité de ce pays dans la masse des réponses, son attractivité aurait été réduite sous les effets de la crise économique et politique qui l'a frappée. La modélisation des mentions positives permet donc de saisir l'un des rares indices de l'impact de la crise économique dans ce corpus particulier, avec toujours le paradoxe apparent de trouver un pays également touché par la crise (Espagne) dans le peloton de tête des pays plus souvent cités que dans le modèle.

Il est finalement difficile de dissocier dans ces résidus ce qui relève de facteurs généraux omis par le modèle (opposition entre « pays chauds » et « pays froids ») et ce qui est davantage lié à des événements conjoncturels.

8.2.4. Un second modèle pour le choix des pays répulsifs : la mise en évidence de régimes de temporalités différenciées

Les modèles précédents ont validé l'hypothèse selon laquelle, au-delà des effets conjugués de la masse et de la distance, la probabilité pour un pays d'être cité comme attractif est significativement plus importante si son niveau de développement est élevé. Ce résultat soulève la question de la réversibilité d'un tel modèle, en d'autres termes, est-ce que les étudiants ont tendance à plus souvent citer négativement des pays qui, toute chose égale par ailleurs à leur masse, la distance les séparant de la Turquie et le partage d'une frontière commune avec celle-ci, sont caractérisés par des niveaux de développement très faibles ? Une telle hypothèse permettrait entre, autre, d'expliquer la présence de pays comptant parmi les plus pauvres de la planète en tête de liste des pas les plus souvent cités négativement (Afghanistan, Irak, etc.) et qui se trouve souvent être aussi relativement proche de la Turquie (à la différence d'un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne, par exemple). Une première opération consiste donc à simplement réappliquer le modèle élaboré pour l'analyse de l'attractivité (H4) aux mentions de pays répulsifs. Les variables territoriales du dernier modèle (H5, appartenances régionales) n'ont pas été intégrées pour le moment dans un souci de développer un raisonnement progressif pour la construction du modèle.

Des facteurs de choix différents des mentions attractives (Hypothèse 4)

L'application du modèle H4 aux mentions négatives ne parvient pas à expliquer une proportion similaire de l'information à celle que dans le cas des mentions positives (Tableau 36) : dans le cas du corpus de réponses de 2013, celui-ci atteint une puissance explicative de 69 % et dans celui de 2009, seulement 62 %. Il semblerait donc que l'hypothèse de réversibilité des processus de sélection des pays par les étudiants ne soit pas validée.

Ces résultats n'indiquent pas pour autant que l'effet du développement n'intervient pas dans la structuration des représentations négatives : en 2009 comme en 2013, le coefficient relatif à la variable IDH a un rôle significatif, mais celui-ci est souvent plus faible dans l'explication des choix. Ainsi, à distance et population égale, on cite (un peu) plus les pays développés que les pays moins développés. Pour une augmentation de 0,1 point de l'IDH les chances d'être citées négativement sont multipliées par 1,24 en 2009 et 1,08 en 2013

Tableau 36: Résultats des coefficients pour le modèle H4 appliqué aux réponses négatives

En 2009					En 2013				
Déviance expliquée	Paramètres du modèle	Coefficient	Aide à l'interprétation	Pr(> z)	Déviance expliquée	Paramètres du modèle	Coefficient	Aide à l'interprétation	Pr(> z)
62% n=156	(Intercept)	-3,821		***	69% n=158	(Intercept)	-1,840		***
	ln(Pop _i)	0,739		***		ln(Pop _i)	0,685		***
	IDH _i	2,163	x 1,24	***		IDH _i	0,804	X 1,08	***
	ln(D _{ij})	-0,953		***		ln(D _{ij})	-0,966		***
	C _{ij}	1,488	X 4,429	***		C _{ij}	1,430	X 4,179	***

Codes de significativité : « *** » : P(z) < 0,001 ; « ** » : P(z) < 0,01 ; « * » : P(z) < 0,05 ; « NS » : « Non significatif ». Source : Eurobroadmap, 2009 ; Toureille, 2013.

Au final, l'effet du niveau de vie saisi à travers l'IDH ne semble pas intervenir de manière centrale dans la formulation des réponses négatives et, en tout cas, pas dans le sens attendu. Faut-il donc en conclure que les pays pauvres seraient finalement davantage ignorés que désignés négativement ? L'absence relative de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud-Est – des espaces faisant globalement figure de marges relatives dans des représentations dominantes, semble aller dans ce sens (cf. Figure 61, Chapitre 7). Plus que la haine ou l'amour, l'indifférence semble être le paroxysme de la relégation dans cette géographie des

représentations. Il faut donc chercher ailleurs les éléments structurant de ce type de représentation particulier.

Certains paramètres se révèlent plus structurants dans le cas des mentions négatives que positives, c'est le cas par exemple de l'effet de la contiguïté : disposer d'une frontière commune avec la Turquie augmente considérablement la probabilité d'être cité négativement (la probabilité pour un pays d'être cité est au moins quatre fois plus importante pour les pays concernés). La significativité de ce paramètre dans les modèles de connaissance (H3, H2) est donc principalement liée aux caractéristiques de choix des mentions négatives.

Ce résultat appuie donc la thèse selon laquelle le choix des pays attractifs obéit à des processus relativement différents des pays attractifs, déjà avancée dans le cas d'analyses d'autres pays du corpus Eurobroadmap (Grasland et Beauguitte, 2010) et dans le cadre d'enquêtes similaires développées dans d'autres territoires d'étude. Une enquête proposant un dispositif semblable au nôtre, menée dans la région baltique fin 2012 sur une population de 675 étudiants, localisés dans différentes universités de Gdańsk (Pologne), Klaipėda (Lituanie) et de l'enclave russe de Kaliningrad, a fourni des résultats assez proches : « dans le triangle 'Gdansk-Kaliningrad-Klaipėda', les voisins ont une attitude négative les uns par rapport aux autres dans la plupart des cas »³⁴⁰ (Kolossof et Vendina, 2014, p. 15)

Les pays frontaliers ont donc tendance à avoir beaucoup plus de probabilité d'être cité négativement, quand ce facteur a davantage tendance à réduire cette probabilité dans le cas des mentions positives. La convergence de nos résultats avec ceux menés sur les données issues d'enquêtes dans des pays parfois très différents est peut être un indice d'un phénomène géopolitique général caractéristique des perceptions entre voisins frontaliers. Faudrait-il donc penser que l'on a tendance à ne pas aimer ce qui est plus proche de soi ? La tendance à mentionner positivement des pays plus lointains trouverait-elle son origine dans le fait qu'il est peut-être plus facile d'idéaliser le mode de vie de pays relativement éloignés et peut-être parfois relativement moins connus ou davantage sous la forme de clichés ou d'images stéréotypées ?

Dans tous les cas l'explication des processus sociaux ou psychologiques à l'origine de ces préférences différenciées selon la distance et les types de distances différentes reste encore à étudier, mais la redondance d'un tel résultat dans d'autres contextes et à des dates d'observations différentes suggère que cette caractéristique dépasse peut-être le cas turc.

L'effet de paramètres événementiels (Hypothèse 6)

L'analyse diachronique, notamment, ont révélé l'importante variation des stocks de réponses de certains pays entre les dates d'enquête. Certains voient ainsi leur nombre de mentions augmenter de manière sensible, probablement en raison d'un événement violent (révolution, guerre civile, etc.). Les pays concernés par des événements violents de ce type semblent ainsi supplanter à d'autres pays, concernés par des crises plus anciennes (effet de substitution, cf. supra³⁴¹). Ces éléments plaident donc en faveur de l'introduction de paramètres prenant en compte la dimension temporelle des événements conjoncturels qui contribueraient, selon nous, à rendre plus fluide cette géographie du Monde saisie à travers la répulsion des pays.

La modélisation de l'impact des événements est l'objet de recherches anciennes dans le champ des *media studies* et plus récemment dans celui des *digital humanities* (Galtung et Ruge, 1964 ; Wu, 2000, 2007). Sur des thématiques proches de cette thèse, mais appliquée à l'analyse de flux de dépêches de différents pays du Monde (France, Grande Bretagne, Etats-Unis, Iran, Israël), E. Segev a par exemple introduit des variables identifiant l'existence de conflits armés récents ou encore de catastrophe naturelle dans un modèle cherchant à expliquer la « visibilité » ou au contraire « l'invisibilité » de pays dans ces flux d'information (Segev, 2014).

³⁴⁰ "Within the "Gdansk-Kaliningrad-Klaipėda" triangle, the neighbours have a negative attitude towards each other in most cases" (Kolossof et Vendina, 2014, p. 15).

³⁴¹ Compte tenu du stock limité de réponses possibles, la focalisation des réponses sur certains pays aux crises particulièrement sensible dans l'actualité ont tendance à entraîner mécaniquement un moins grand nombre de mention des pays dont les crises s'éternisent dans le temps, -(cas de l'Afghanistan et de l'Arménie, par exemple).

Dans notre cas, le plaidoyer en faveur de l'introduction de paramètres événementiels est renforcé par le fait qu'un certain nombre d'étudiants, lors des entretiens, ont justifié le choix des pays cités négativement par la présence d'une guerre ou d'un conflit armé passé ou présent dans le pays considéré. Dans l'analyse diachronique présentée plus haut, la trajectoire d'un pays comme la Syrie ou un certain nombre d'autres ayant connu différentes formes d'événements insurrectionnels plus ou moins violents suite aux Printemps arabes de 2011 (Libye et Égypte notamment), contribue renforcer la pertinence de cette hypothèse.

On a donc ajouté à la liste des paramètres présentés précédemment une variable identifiant les conflits récents dans les différents pays du Monde (cf. Encadré 18). Dans la mesure où la plupart des derniers conflits importants – surtout ceux les plus proches de Turquie – ne correspondent pas à des conflits interétatiques, il semble pertinent de nous orienter sur des indicateurs traitant indistinctement les conflits dits internes et externes.

Encadré 18: La construction d'une variable identifiant les conflits récents dans le Monde à partir de la base de données PRIO

En s'inspirant de la proposition d'E. Segev, nous avons choisi de retenir les listes de conflits par Etats proposés par la base de données PRIO *Armed conflict Dataset*, développé par l'Institut de Recherche sur la Paix d'Oslo (*Peace Research Institut Oslo* – PRIO, – Allansson et al., 2017 ; Gleditsch et al., 2002)³⁴². Cette base de données, relativement récente, recense les conflits dans le monde par année d'observation de 1946 à 2015, en identifiant les pays belligérant³⁴³ et différents éléments permettant de les caractériser (date de début, date de fin, belligérant, type d'acteur belligérant, intensité du conflit, etc.). Les conflits identifiés cette base de donnée correspondent à la définition du conflit selon l'UCDP (Upsala Conflict Data Program): “*a contested incompatibility that concerns government and/or territory where the use of armed force between two parties, of which at least one is the government of a state, results in at least 25 battle-related deaths in a calendar year*”. (UCDP, in, Themnér, 2016, p.1).

Pour intégrer ces phénomènes dans le modèle, on a procédé dans un premier temps à une segmentation de la base en périodes : seuls les conflits antérieurs à trois ans de la date d'enquête ont été retenus. Pour l'enquête de 2013 les conflits les plus anciens remontent donc à avril 2010, pour celle de 2009 à 2006. Un pas de temps de trois ans semblait pertinent pour saisir la mémoire des événements conjoncturels chez les étudiants, d'autant que pour un étudiant de 21 ans (âge moyen de la population) considérer la mémoire accumulée jusqu'à ces 18 ans correspond au passage à la majorité officielle (ouverture au Monde, conscience politique, etc.). Le choix de ces bornes temporelles est bien sûr très arbitraire : elles ont uniquement le mérite d'être courte et de permettre de saisir des conflits relativement récents, des formes de conflits anciens faisant l'objet d'une étude à part entière plus loin. La variable a ensuite été recodée en vecteur booléen afin d'identifier la présence/absence de conflit dans les différents pays du Monde pour lesquels on dispose des paramètres élémentaires de masse et de distance (166 pays aux deux dates).

$$\text{Modèle (H6)} : F_{posj(t)} = k \cdot (Pop_{j(t)})^\alpha \cdot (D_{ij})^\beta \cdot \gamma^{C_{ij}} \cdot e^{\delta \cdot IDH_{j(t)}} \cdot \varepsilon^{(ConfCrt_{j(t:t-3)})}$$

Où $ConfCrt_j$ est un booléen signalant un conflit armé récent impliquant le pays j

Dont la solution peut s'écrire :

$$\Leftrightarrow \log(F_{posj(t)}) = \log k + \alpha \log(Pop_{j(t)}) + \beta \log(D_{ij}) + \log(\gamma) \cdot C_{ij} + \delta \cdot IDH_{ij} + \log(\varepsilon) \cdot ConfCrt_{j(t:t-3)}$$

Les résultats d'un tel modèle suggèrent le rôle particulièrement structurant des conflits saisis par l'actualité récente dans la formulation des réponses aux questions portant sur la répulsion (Tableau 37). En effet, la probabilité pour un pays qui a connu un conflit dans les trois années précédant l'enquête d'être cité négativement est environ multipliée par trois dans les deux corpus d'enquêtes (2009 et 2013). Les conflits armés, de nature aussi diverses qu'ils soient (guerre civile, insurrection, conflit interétatique, etc.), ont donc tendance à mettre négativement en valeur les pays belligérants, que ces derniers soient les principaux théâtres

³⁴² Version de la base de données : 4.0-2016. Données disponibles sur le site internet du réseau PRIO [url: <https://www.prio.org/Data/Armed-Conflict/>, consulté le 17.07.17.]

³⁴³ Le tableau initial de cette base identifie les pays impliqués dans les différents conflits armés. Elle n'identifie pas directement le lieu du conflit (ces informations sont disponibles grâce aux variables décrivant les différents conflits identifiés).

d'opération (Afghanistan, Irak, Syrie, Somalie, etc.) ou des Etats à l'origine de conflits localisés sur d'autres territoires que le leur (occupant militairement des territoires ou projetant leur force à distance de leur territoire national – Etats-Unis et Israël, par exemple).

Du côté des autres paramètres, l'introduction de cette variable événementielle contribue à diminuer l'effet positif de la contiguïté. Ceci peut s'expliquer par une corrélation entre facteurs explicatifs : le fait que des pays frontaliers de la Turquie sont le théâtre de conflits armés aux deux dates d'enquête (Irak principalement en 2009, Syrie en 2013), une partie de la déviance expliquée dans le modèle précédent par ce paramètre de distance se trouve désormais capté par celui identifiant les conflits récents. L'effet de l'IDH demeure positif, ce qui signifie qu'en dehors des pays belligérants, des pays développés sont plus souvent choisis négativement que des pays très pauvres.

Tableau 37: Coefficients du modèle H6

En 2009					En 2013				
Général	Paramètres du modèle	Coefficient	Aide à l'interprétation	Pr (> z)	Général	Paramètres du modèle	Coefficient	Aide à l'interprétation	Pr (> z)
71%	(Intercept)	-2,472		***	76%	(Intercept)	-1,262		***
n=166	log(Pop _j)	0,652		***	n=158	log(Pop _j)	0,572		***
	log(D _{ij})	-1,106		***		log(D _{ij})	-0,968		***
	Cont _{tj}	1,017	X 2,764	***		C _{ij}	1,005	X 2,733	***
	IDH _j	3,395		***		IDH _j	2,175		***
	Conflit_récents _{tj} OUI	1,268	X 3,554	***		Conflit_récents _{tj} OUI	1,089	X 2,971	***

Codes de significativité : « *** » : P(z) < 0,001 ; « ** » : P(z) < 0,01 ; « * » : P(z) < 0,05 ; « NS » : « Non significatif ». Source : Eurobroadmap, 2009 ; Tourelle, 2013.

Même s'il atteint des niveaux d'explication relativement satisfaisants, ce dernier modèle peut encore être raffiné. Un certain nombre de pays n'ayant pas connu de conflit récents et étant parfois relativement haut dans les niveaux de développement n'en restent pas moins souvent cités dans les réponses négatives des étudiants. On peut, par exemple, penser aux cas remarquables de l'Arménie et également de tout un ensemble de pays occupant des niveaux intermédiaires dans l'indice d'asymétrie³⁴⁴ (Grèce, Chine, Etats-Unis, Russie, Allemagne...). Dans un certain nombre de cas (Arménie, Grèce, Russie, notamment), une hypothèse mise en avant plus haut suggérait le rôle des conflits anciens et leur éventuel effet sur les représentations d'une population de jeunes *via* les effets de mémoire. Introduire dans le modèle un paramètre identifiant les conflits anciens contribue-t-il à augmenter sa capacité à expliquer les réponses en termes de pays répulsifs ?

Le rôle non négligeable du temps long et de la mémoire des conflits (Hypothèse 7)

Le dernier modèle propose donc de dépasser une analyse purement conjoncturelle des conflits récents pour introduire des paramètres davantage situés du côté du temps long et de la mémoire de ces événements particulièrement marquants et structurants des mémoires nationales. L'intérêt pour les conflits anciens n'est pas synonyme d'un choix de lecture conflictuelle du Monde mais est davantage lié à des phénomènes de récurrence dans les résultats agrégés et des entretiens mettant en avant des fragments d'histoire, relativement lointains, des conflits connus par la République de Turquie voir l'Empire Ottoman.

On aurait pu penser, comme cela a déjà été fait sur le corpus Eurobroadmap, à introduire dans le modèle d'autres paramètres de structures du monde actuel liés au temps long tels que les langues communes ou la colonisation (Grasland et Beauguitte, 2010). Si ces paramètres peuvent être particulièrement pertinents dans l'étude des résultats d'enquêtes menées dans le cas d'anciennes puissances coloniales comme la France ou le Royaume Uni, le facteur linguistique semble peu pertinent dans le cas turc dans la mesure où une

³⁴⁴ Rappelons que cette position intermédiaire, quand le pays est décrit par un taux de connaissance élevé, signifie que le pays capte un nombre important de réponses tant négatives que positives.

lecture restrictive de la proximité linguistique conduirait à ne considérer aucun ou un seul voisin (République turque de Chypre) Une vision extensive (langue turcophone ou apparentée) pose le problème du caractère relativement construit de ces proximités (cf. Chapitre 2).

L'introduction d'une variable identifiant une relation coloniale pose des problèmes similaires. En effet, sans plus entrer dans le débat, la Turquie n'est pas à proprement parler une puissance coloniale : une définition de la colonisation classique, se focalisant notamment sur une occupation relativement récente du territoire reviendrait à considérer que la Turquie n'a pas de passé colonial ce qui est renforcé par le changement d'Etat dont la Turquie ne serait qu'une composante. A l'inverse, une vision extensive reviendrait à considérer sur un pied d'égalité l'occupation ottomane des provinces arméniennes, du Hedjaz, de Tripolitaine ou des Balkans, ce qui semble peu pertinent d'un point de vue historique (cf. Chapitre 2).

Pourtant, des liens anciens semblent exister avec ces territoires dans notre population d'étude. La surreprésentation étonnante de pays tels que l'Arménie, la Grèce, la Bulgarie ou la Russie dans les résultats agrégés s'ajoutent aux discours d'étudiants convoquant des éléments très anciens dans l'explication de leurs choix de pays répulsifs ou dans leurs biographies familiales (cf. Chapitre 5). Ces éléments laissent penser que les étudiants enquêtés ne sont pas une population aussi « liquide » (Bauman, 2010) que ce que l'on pouvait supposer au départ et qu'ils peuvent se référer à des récits liés à l'histoire, que cette histoire soit saisie au prisme de leur histoire familiale, qu'elle soit réactivée par leur parcours scolaire et universitaire (comme à travers les enseignements d'histoire et de géographie du lycée) ou encore par l'actualité politique (cf. la réanimation du débat sur le génocide arménien suite au débat français sur la question évoquée plus haut).

Partant de ces observations diverses, on a donc décidé de créer une variable identifiant les pays ayant connu un conflit armé avec la Turquie et l'Empire ottoman, en postulant que la mémoire de conflits anciens pouvait avoir une influence sur les représentations des étudiants³⁴⁵ (cf. Encadré 19).

Encadré 19: La construction d'une variable identifiant les conflits anciens avec la Turquie à partir de la base de données COW

On a procédé à la création d'une variable à partir du recodage d'éléments tirés de la base de données COW (*The Correlates of War Projects*) *Militarized Interstate Disputes* (v4.1 – MIDA_4.01)³⁴⁶, développé autour deux chercheurs en sciences politiques spécialistes des conflits respectivement à l'Université de Pennsylvanie et de Californie, S. Bennett et Z. Maoz. Cette base de données donne la possibilité de construire des matrices de conflits interétatiques. En plus d'identifier les belligérants, elle associe à chaque conflit, une durée, la liste des pays impliqués, des paramètres d'intensité (typologie de conflit, de la simple menace à la guerre ouverte recourant à l'utilisation d'armes de destruction massives, nombre de morts, etc.), sur une période allant de 1816 à 2010 (Sarkees, 2013 ; Palmer et al., 2015).

Pour l'analyse, on a donc retenu la liste des conflits n'impliquant que la Turquie ou l'Empire ottoman sur cette même période en ne retenant que les conflits armés ayant fait plus de 25 morts (pour des raisons de cohérence avec la variable identifiant les conflits récents de la base de données PRIO). La variable a été recodée sous la forme d'un booléen identifiant l'existence d'un conflit ancien sur les deux siècles couverts par la base (ce qui implique nécessairement de perdre de vue les différences en termes de nombre et d'intensité de conflits).

$$\text{Modèle (H6)} : F_{pos_{j(t)}} = k \cdot (Pop_{j(t)})^\alpha \cdot (D_{ij})^\beta \cdot \gamma^{(C_{ij})} \cdot e^{\delta \cdot IDH_{j(t)}} \cdot \varepsilon^{(ConfCrt_{j(t:t-3)})} \cdot \theta^{(ConfLg_j)}$$

Où $ConfLg_j$ un booléen signalant un conflit armé ancien (1814-2010) entre le pays j et la Turquie

Dont la solution peut s'écrire :

$$\Leftrightarrow \log(F_{pos_{j(t)}}) = \log k + \alpha \log(Pop_{j(t)}) + \beta \log(D_{ij}) + \log(\gamma) \cdot C_{ij} + \delta \cdot IDH_{ij} + \log(\varepsilon) \cdot ConfCrt_{j(t:t-3)} + \log(\theta) \cdot ConfLg_j$$

³⁴⁵ Le fait de dissocier ces deux variables plutôt que de les combiner s'explique de nouveau par la perspective exploratoire envisagée ici. Considérer distinctement conflits anciens et conflits récents permet d'évaluer la contribution relative de ces phénomènes dans la structuration des représentations.

³⁴⁶ Données disponible sur le site du réseau COW [url : <http://cow.dss.ucdavis.edu/data-sets>, consulté le 18.07.2017].

Ce dernier modèle approche une puissance explicative s'élevant à 80% de déviance expliquée dans le cas des deux corpus de réponses (79% en 2009 contre 78% en 2013). Le fait pour un pays d'avoir connu un conflit ancien dans l'histoire augmente significativement sa probabilité d'être cité comme un pays où les étudiants n'aimeraient pas vivre dans un avenir proche, et ceci indépendamment des autres facteurs, notamment des conflits récents (Tableau 38).

En 2009 cette probabilité est multipliée par 4 toutes choses égales par ailleurs à la taille de ce pays, son éloignement, le fait de partager une frontière commune, d'avoir un niveau de développement élevé ou d'avoir connu un conflit armé dans la période récente. Il est légèrement plus important que celui identifiant l'implication du pays dans un conflit récent (probabilité multipliée par 3). Dans cette configuration, le fait de partager une frontière commune multiplie quant à lui par 2 la chance d'être cité.

Les coefficients du modèle ne sont pas identiques en 2013. La hiérarchie entre ces trois derniers paramètres est inversée. En effet, le fait de disposer d'une frontière commune avec la Turquie l'emporte sur les variables identifiant la présence de conflits et les conflits récents ont tendance à avoir plus d'influence sur les processus de citation que les conflits anciens avec la Turquie. Ces changements sont sans doute à relier aux évolutions du contexte politique et humanitaire dans le voisinage de la Turquie entre les deux dates d'enquête. Le début de la guerre civile en Syrie et l'augmentation du nombre de citation en faveur de ce pays est peut-être davantage capté par le paramètre de contiguïté, quand bien même ce pays peut être également saisi par le paramètre identifiant l'existence conflits récent.

Le fait que les conflits récents l'emportent sur les conflits anciens en 2013 est peut être aussi lié à l'effet des Printemps arabes. En effet, certains pays concernés n'ont pas connu de conflits armés avec la Turquie ou l'Empire ottoman depuis le XIX^e siècle mais ont été le théâtre de conflits armés ces dernières années (cas de la Libye, par exemple). Dans une situation d'embrasement, de démultiplication des crises et de conflits armés violents dans le voisinage élargi de la Turquie, ceux les plus récents semblent donc s'imposer dans les esprits. On retrouve donc l'hypothèse d'un effet de substitution évoqué plus haut : la concentration d'événements dramatiques marquants à proximité des frontières turques a tendance à réduire les citations de pays dont on pourrait supposer qu'ils sont identifiés à travers l'histoire et la mémoire conflictuelle. Dans le cas des répulsions, la conjoncture se substitue donc temporairement à la structure.

Tableau 38: Résultat des coefficients pour le Modèle H7

		2009						2013			
Général	Paramètres du modèle	Coef-ficient	Aide à la lecture	Pr(> z)	Général	Paramètres du modèle	Coef-ficient	Aide à la lecture	Pr(> z)		
79% n=166	(Intercept)	-2,403		***	78% n=166	(Intercept)	-1,705		***		
	log(Pop _j)	0,496		***		log(Pop2013 _j)	0,514		***		
	log(D _{ij})	-0,640		***		log(D _{ij})	-0,723		***		
	C _{ij}	0,787	X 2,197	***		C _{ij}	0,853	X 3,103	***		
	IDH _j	1,025		***		IDH _j	1,132		***		
	Conflit_récent _j OUI	1,147	X 3,147	***		Conflit_récent _j OUI	0,984	X 2,676	***		
	Conflit_ancien _j OUI	1,462	X 4,316	***		Conflit_ancien _j OUI	0,748	X 2,114	***		

Codes de significativité : « *** » : P(z) < 0,001 ; « ** » : P(z) < 0,01 ; « * » : P(z) < 0,05 ; « NS » : « Non significatif ». Source : Eurobaromètre, 2009 ; Tourelle, 2013.

Les spécificités des représentations turques du Monde à travers l'analyse des résidus du Modèle H7

Comme dans le cas des réponses en termes de pays attractifs, l'analyse des résidus du modèle final H7 révèle des spécificités des représentations turques du Monde qui ne sont pas prises en compte par le modèle (cf. Tableau 39).

- *La Chine, une boîte noire des représentations turques du Monde* : sur la base d'un tel modèle, la Chine, qui n'a jamais été impliquée dans un conflit contre la Turquie et qui ne compte aucun conflit armé selon la base de donnée PRIO sur les deux périodes considérées est décrite par les valeurs de résidus les plus important du modèle aux deux dates d'enquête. En 2009, le nombre de mentions effectives de ce pays est cinq fois

plus important que les effectifs théoriques ; en 2013, ils ne font que triple. Malgré l'intégration d'un paramètre de masse susceptible de rendre compte du caractère « bondé » de la Chine (voir *supra*), on note que d'autres pays très fortement peuplés tels que l'Inde, l'Indonésie ou encore le Nigeria ne connaissent pas des écarts aussi importants au modèle. Une spécificité chinoise se dégage des résultats, ce que nos entretiens ne nous permettent pas vraiment d'expliquer. La situation difficile de la minorité musulmane turcophone des Ouïghours du Xinjiang a-t-elle un impact négatif sur l'image de ce pays d'un point de vue turc ? La concurrence Chinoise, confrontant la Turquie aux premiers cas de délocalisation économique, notamment dans le secteur du textile, peut-elle aussi peser ? Une autre hypothèse explicative cherchant à dépasser la recherche d'une spécificité chinoise pourrait être liée une perception négative de certaines grandes puissances politiques. Dans tous les cas, la présence de la Chine dans les résidus positifs n'est pas anodine, surtout si on la relie à celles, certes moins spectaculaires de la France et du Royaume-Uni (pour 2009 exclusivement).

- *Le cas de la France et du Royaume-Uni : la présence en négatif d'un effet « grande puissance » ?* Même si ces pays, à la différence de la Chine, sont relativement proches et ont été impliqué dans des conflits contre l'Empire ottoman et la Turquie durant les deux derniers siècles (Première Guerre mondiale, Guerre d'indépendance, pour ne citer que ces deux exemples – cf. Chapitre 2) ces deux pays sont encore plus souvent cités que ce que le modèle prévoyait. Faut-il dès lors penser au fait que certaines grandes puissances, tel que par exemple le cercle très fermé du G5 (les membres permanents du CSUN disposant de l'arme nucléaire) constituent des cibles privilégiées de représentations négatives ? L'introduction d'un paramètre identifiant ce petit groupe de pays n'améliore pas le modèle et reste relativement faible (partition inconnue – cf. modèle H5). On aussi peut aussi penser que les pays riches, jugés à l'aune d'une critique anti-impérialiste de la hiérarchie internationale du travail, ont tendance à être saisi par le paramètre de l'IDH. Par ailleurs, la présence de la Russie dans les résidus négatifs et l'absence des Etats-Unis, pourtant acteur majeur aux plans tant national que régional, ne permettent pas de trancher sur ce point. Les grandes puissances mondiales restent donc ici aussi caractérisées par leur ambivalence.

- *Israël, une puissance régionale singulière* : aux deux dates d'enquête, ce pays est deux fois plus souvent cité négativement que ce que le modèle pouvait prévoir. Pays relativement proche et décrit comme belligérant dans la variable listant les conflits récents (Guerre de Gaza de 2012, guerre de Gaza de 2008-2009, seconde Guerre du Liban en 2006), l'importance des résidus le concernant est remarquable aux deux dates d'enquête. Les mêmes éléments peuvent sans doute expliquer la surreprésentation du Territoire Palestinien Occupé (TPO) dans les mentions négatives (mentionné 14 fois plus souvent en 2009 que ce que le modèle envisageait, retombe à 5 fois en 2013). La Guerre stigmatiserait l'occupé et l'occupant, indistinctement des camps.

- *L'Arabie Saoudite*, autre puissance régionale, qui n'est pas pour sa part impliquée dans des conflits aux deux dates d'observation, est, elle aussi, sensiblement surreprésentée dans les représentations négatives du monde. En 2009, ce pays est presque dix fois plus souvent mentionné négativement que ce que prédisait le modèle ; en 2013, ce coefficient retombe à six fois. Ce pays occupe une place particulièrement centrale dans le Monde Musulman. tant par sa taille et la localisation des lieux saints de l'islam sur son territoire. Il peut aussi être considéré comme un pôle de diffusion d'un modèle de société islamiste particulièrement conservateur peuvent sans doute avoir un rôle dans cette surreprésentation (cf. Chapitre 7).

- *Le cas de l'Arménie* se dégage également de cette analyse des résidus, pointant sans doute l'une des singularités les plus remarquables de ces représentations turques du Monde. Bien que ce pays soit à la fois saisi par la variable identifiant les pays frontaliers et celle identifiant l'existence de conflits anciens (Première Guerre mondiale, présence de volontaires turcs lors du conflit du Haut Karabakh – 1988-1994), il est cité près de quatre fois plus souvent que ce qu'estimait le modèle en 2009, un peu moins de trois fois en 2013. Sur ce point, la mémoire de l'un des conflits les plus violents de l'histoire contemporaine semble avoir laissé des traces durables dans la société turque, au point qu'elle resurgisse dans les représentations d'une population d'étudiants d'environ 21 ans aux deux dates d'enquête.

- *Les pays connaissant des situations de conflits généralisés* à l'ensemble de leur territoire et de la société constituent le dernier type de pays identifiable dans les résidus. Dans les deux enquêtes, on note

effectivement que l’Afghanistan, l’Irak et la Syrie sont surreprésentés, malgré l’ajustement des fréquences estimées du fait de la prise en compte de la guerre civile syrienne dans le cas de l’enquête la plus récente. En dépit de l’introduction du paramètre événementiel identifiant l’implication du pays dans un conflit armé, les étudiants ont tendance à plus souvent citer les pays en guerre que ce que le modèle pouvait prévoir. En 2009, par exemple, l’Afghanistan est mentionné trois fois plus souvent, l’Irak un peu plus d’un tiers de fois plus souvent. Bien que ce pays soit déjà davantage cité négativement en 2009, alors que la situation politique du pays était stable, la Syrie est également concernée par une légère augmentation du nombre de mentions négatives. Certaines guerres, toute chose égale par ailleurs à leur proximité, auraient donc tendance à davantage influencer sur les représentations du Monde de la répulsion.

Ce cas des pays en guerre, permet d’ailleurs de retrouver d’autres effets de substitution. On note, par exemple, que les TPO, cités 14 fois plus souvent que ce que le modèle laissait attendre en 2009, ne le sont plus que 5 fois en 2013. L’Arménie voit également sa part dans les résidus chuter, tout comme l’Afghanistan. Le Royaume-Uni baisse dans la liste des pays les plus surreprésentés. A l’inverse, un pays comme la Libye – relativement absent des résidus en 2009 – voit sa part augmenter.

Tableau 39: Pays dont les résidus sont les plus importants selon le modèle H7

2009					2013				
Pays	Fposj	Fposj estimée	Résidus (valeur absolue)	Khi 2 des résidus	Pays	Fposj	Fposj estimée	Résidus (valeur absolue)	Khi 2 des résidus
Résidus positifs (plus souvent cité que ce que prévoyait le modèle)									
Afghanistan	159	54	105	206	Chine	115	33	82	205
Chine	117	21	96	439	Irak	277	205	72	25
Irak	361	266	95	34	Israël	135	71	64	58
Arménie	120	33	87	231	Arabie Saoudite	77	13	64	317
Israël	182	97	85	74	Afghanistan	95	36	59	98
Arabie Saoudite	67	7	60	478	Arménie	81	28	53	102
TPO	55	4	51	656	TPO	33	7	26	101
France	74	49	25	13	France	64	39	25	17
Syrie	124	102	22	5	Syrie	233	213	20	2
Royaume-Uni	63	44	19	9	Libye	33	16	17	18
Résidus négatifs (moins souvent cité que ce que prévoyait le modèle)									
Iran	273	372	-99	27	Bulgarie	15	64	-49	37
Russie	114	206	-92	41	Iran	242	283	-41	6
Egypte	25	72	-47	31	Azerbaïdjan	13	53	-40	30
Bulgarie	28	73	-45	27	Russie	102	142	-40	11
Roumanie	9	49	-40	32	Roumanie	5	40	-35	30
Italie	20	58	-38	25	Italie	16	47	-31	20
Grèce	68	92	-24	6	Inde	74	102	-28	8
Rép. Tchèque	1	24	-23	22	Rép. Tchèque	2	19	-17	15
Jordanie	2	24	-22	20	Jordanie	4	20	-16	13
Hongrie	5	27	-22	18	Thaïlande	3	19	-16	14

Source : Eurobroadmap, 2009 ; Toureille, 2013.

Pourtant, malgré la significativité des résultats liés aux paramètres saisissant le temps long, un certain nombre de pays ayant joué un rôle d’ennemi récurrent de la Turquie et de l’empire ottoman sont relativement moins souvent cités que ce que le modèle aurait pu prévoir : c’est le cas de la Russie, de la Grèce, de la Bulgarie ou encore de l’Italie, de la Hongrie et de la Roumanie. La présence de la Russie et de l’Italie permet au passage de relativiser un éventuel effet non saisi par le modèle lié à une vision anti-grande puissance.

Tout laisse donc à penser que ces différents pays ont des raisons d'être moins répulsifs que ce que l'histoire et leur proximité à la Turquie pouvait supposer. Notons également le cas de l'Iran qui, à la différence de l'Arabie Saoudite, fait l'objet d'une sous-évaluation. Il semblerait donc que l'autre grande puissance championne d'une forme de conservatisme dans le Monde Musulman ne subisse pas le même sort que cette dernière. On peut se demander si cette tendance à percevoir moins négativement l'Iran que l'Arabie Saoudite n'est pas due à l'effet de distanciation introduite par le fait que l'Iran peut davantage être saisi comme un pôle de l'islam chiïte quand la très grande majorité de la population d'enquête se désigne davantage à travers une appartenance à l'islam sunnite (cf. Chapitre 4). Aurait-on tendance à être plus critique des conservateurs les plus proches de notre univers social ? Enfin les cas de la Grèce, de la Bulgarie et de la Roumanie peuvent poser la question d'un éventuel effet de moins grande répulsion de ces pays compte tenu de leur intégration à l'UE, comme celui, dans le cas de la Grèce, d'un éventuel tropisme méditerranéen évoqué lors des entretiens.

Comme dans le cas des mentions positives, les résidus semblent particulièrement stables entre les deux dates d'enquête, ce qui semble confirmer la résilience des représentations dans l'ensemble.

8.2.5 Vers l'élaboration de modèles généraux d'analyse des représentations du Monde ?

Ces différents résultats n'ont pas la prétention de fournir une explication ultime des processus complexes plus ou moins conscient ayant conduit les étudiants à choisir ces pays, mais de confronter un certain nombre d'hypothèses générales et englobantes applicables à l'ensemble des réponses de deux questions d'enquête par questionnaire. Ils permettent de conclure sur un certain nombre d'observations dont le niveau de généralité permet d'identifier des caractéristiques structurelles (caractéristique morphogénétiques à travers les critères de choix) de ces représentations du Monde, que l'on peut saisir à travers trois résultats principaux :

- *Des processus de réponses distincts* : tout d'abord, il existe une différence structurelle entre la manière de se représenter le Monde positivement et négativement. Les motivations et attitudes, qu'elles soient saisies dans les discours des étudiants ou les paramètres du modèles ne fonctionnent pas selon les mêmes principes. La mention de pays attractifs aura tendance à privilégier des pays relativement proches et à ignorer ceux s'en éloignant, à privilégier les pays dont le niveau de vie est le plus important tout en privilégiant les pays les plus anciennement membre du centre le plus proche : l'UE. A l'inverse, le choix des pays négatifs se fait sur des pays encore plus proches voire voisins et aura tendance à se faire en priorité sur des pays ayant connus des conflits récents ou avec lesquels la Turquie partage un passé conflictuel. En négatif, on constate que les marges de ces deux géographies du Monde turcocentrée se lisent à la lueur des premiers modèles gravitaire de connaissance, de formes relativement classiques : petits pays, pays les plus éloignés et pays pauvres sont globalement absents des représentations du Monde des étudiants. Le second indice de différence entre les deux processus de réponses réside dans la plus grande variabilité dans le temps voire la plus grande fluidité des représentations négatives du monde et des éléments les structurants par rapport à des représentations positives particulièrement stables.

- *L'existence d'un effet « Europe occidentale » cumulatif du développement* : le Chapitre 8 avait soulevé le problème du rôle du centre européen à l'intérieur d'un ensemble plus large de pays identifiables en tant que pays riches ou décrits par un niveau de développement relativement important. L'introduction d'un paramètre d'appartenance territoriale dans le modèle explicatif de l'attractivité (H5) a mis en avant le fait qu'appartenir à l'ancienne UE à 15, et donc à une définition finalement occidentalocentrée de l'« Europe » avait tendance à constituer un facteur de choix cumulatif par rapport au seul développement. Il semble donc que, du point de vue des attractivités, de manière plus ou moins consciente, l'« Europe » occidentale jouit d'une influence sur le public turc qui dépasse le rôle d'un simple centre le plus proche.

- *Des indices d'une possible montée en généralité* : pour autant, l'existence ou l'inexistence de pays dans les représentations du Monde semble décrit par des paramètres particulièrement stables dans le temps. Il faut parvenir à des modèles introduisant des effets de temporalités (paramètres événementiels – *event oriented variable*) pour que des différences sensibles – mais néanmoins pas complètement renversantes – apparaissent.

Cette très forte résilience des représentations du Monde en fonction de l'évaluation des pays se retrouve aussi lorsque l'on pratique des tests de sensibilités des modèles sur différentes sous-populations³⁴⁷.

La convergence de ces résultats divers avec celles menées lors d'analyses secondaires menées sur d'autres pays d'étude de l'enquête Eurobroadmap³⁴⁸ nous poussent à soutenir que nous disposons d'hypothèses sérieuses pour le développement de modèles explicatifs généraux permettant d'analyser les représentations du Monde saisies au prisme de la valence et de la connaissance (cf. Figure 71). La mise en place de nouvelles enquêtes plus récentes, sur d'autres terrains et d'autres segments sociodémographiques permettrait d'éprouver la robustesse de résultats menés sur des populations relativement similaires aux deux dates d'enquête. Pour ne prendre qu'un exemple parmi ces trois possibilités d'approfondissement, il serait particulièrement intéressant de voir si les représentations négatives de l'Arménie ou positives de l'Azerbaïdjan ou du Turkménistan sont les mêmes quelques années plus tard dans le parcours universitaire (à plus longue distance du formatage de lycée) voire à d'autres âges de la vie. La sensibilité aux événements récents est-elle la même chez les moins jeunes ? Le postulat d'une plus grande sensibilité des étudiants et plus généralement de la jeunesse au changement, un postulat fort d'Eurobroamap, mériterait sans d'une d'être questionné à travers une comparaison intergénérationnelle systématique.

En effet, contrairement à un *a priori* assez répandu, une population étudiante comme celle enquêtée en Turquie n'est pas si « liquide » que cela et semble relativement sensible au temps long et à la mémoire. Les enseignements d'histoire et de géographie ont très certainement un rapport avec cette tendance à développer des représentations historicisantes. Les discours géopolitiques sur le Monde proposés par ces disciplines dans le secondaire sont fortement structurants d'un socle commun de représentations partagées à l'échelle nationale. Des approfondissements seraient sans doute nécessaires pour analyser plus finement le lien entre la géographie scolaire et les représentations du Monde le cas turc. Une analyse renouvelée des travaux d'E. Copeaux (thèse soutenue en 1994) sur l'historiographie et la cartographie des manuels du secondaire en Turquie, prêtant une attention centrale aux dimensions spatiales et territoriales des représentations et imaginaires s'y développant sait aussi sans doute bienvenue, notamment pour évaluer les éventuelles évolutions du récit scolaire turc sur le Monde depuis l'arrivée de l'AKP au pouvoir, le régime islamo-conservateur et ses dirigeants étant eux-aussi des producteurs prolifiques de récits géopolitiques.

Pendant, par-delà les modèles généraux, comment caractériser le particularisme turc à travers cette géographie de l'attraction et de la répulsion ? On a vu qu'un certain nombre de pays avaient, effectivement tendance à résister aux modèles explicatifs, finalement très généraux, permettant d'explorer la connaissance et les choix de pays attractifs et négatifs. Maintenant identifiées les caractéristiques structurantes des choix de cette population d'étude, il peut être pertinent de chercher à qualifier cette vision du Monde à travers ses particularités. Pour se faire une comparaison avec des groupes d'étudiants enquêtés dans d'autres pays peut s'avérer fructueuse.

8.3. Une comparaison internationale pour révéler les singularités du regard turc sur le Monde

L'une des hypothèses à l'origine du choix des pays d'enquête par Eurobroadmap était que leur position relativement au centre européen était susceptible de conduire à une diversité de représentations du Monde (cf. Didelon et *al.*, 2011-a) : certains pays ont ainsi été retenus en raison de leur éloignement relatif (Brésil, Chine), d'autres en raison de leur proximité relative (pays du voisinage : Russie, Tunisie, Roumanie, Turquie) ou encore de leur position relativement centrale (Belgique, France, Suède, par exemple).

Certaines analyses, notamment relatives à l'analyse des mots associés au terme d' « Europe », ont mis en évidence des correspondances entre cette organisation possibles du Monde et la position des différents pays du Monde (Didelon et *al.*, 2022-b ; Brennetot et *al.*, 2013). Il est ainsi possible caractériser

³⁴⁷ Les modèles finaux présentés ont été testés sur des sous-ensembles de la population d'enquête construite sur les différences selon le sexe et le lieu d'étude et ont révélé une remarquable régularité des puissances explicatives et des coefficients.

³⁴⁸ Dans le cas des étudiants français, le rapport d'enquête avait par exemple noté que ces étudiants se singularisaient par une vision négative de l'Allemagne.

les représentations du Monde selon leur position relative du pays dans l'organisation régionale. Quelle place occupe la Turquie au sein des différentes visions du Monde possibles ? La perspective turque sur le Monde est-elle spécifique ou bien partage-t-elle des traits caractéristiques avec d'autres pays ?

Située à proximité du centre européen, les étudiants peuvent en effet être plus ou moins sensibles aux effets polarisants de celui-ci. L'est-elle davantage que dans d'autres parties du Monde, vu de Russie, du Maroc, de Roumanie ? Dans d'autres cas, d'autres pôles pourront se substituer à l'« Europe ». Le fait, par exemple, pour un pays d'être attiré par d'autres pôles que ceux situés en Europe de l'ouest, peut ainsi révéler une manière de se représenter le Monde plus autonome, en quelque sorte plus centrale. Ainsi, la vision turque du Monde a-t-elle tendance à émerger comme périphérique du centre européen ou au contraire comme relativement plus centrale ?

Les indicateurs permettant d'identifier les caractéristiques d'une vision turque sur le Monde ne sont sans doute pas influencés par les seules relations fonctionnelles liées à la division économique internationale du travail ou à l'organisation du système-monde. D'autres éléments, liés à l'histoire culturelle et politique du pays contribuent-ils à faire émerger un particularisme turc ou à l'inverse à la rapprocher d'un type de vision du Monde plus général ou autonome ?

Il est impossible de mener une comparaison internationale dans le cas de l'enquête de 2013, dans la mesure où aucune autre enquête n'a été menée que celle sur le terrain turc. Cependant, le début de ce chapitre comme une partie du précédent ont démontré la forte résilience des représentations entre les deux dates d'enquêtes, ou tout du moins de ces structures d'ensemble. On peut donc imaginer qu'un traitement secondaire des résultats de l'enquête de 2009 comparant le corpus turc avec ceux d'autres pays d'observation sera susceptible de dégager des éléments généralisables à l'enquête de 2013.

Il ne s'agit pas ici de mener une analyse systématique sur l'ensemble du corpus de 2009 (tous pays confondus) pour en faire émerger une quelconque spécificité de la Turquie. Tout d'abord parce que le corpus d'ensemble de l'enquête de 2009 souffre de déséquilibres importants entre les différents effectifs d'enquête : mener une analyse croisée des résultats turcs avec tous les autres pays reviendrait, par exemple, à principalement analyser les divergences entre les représentations de ce pays et celles des étudiants camerounais, indiens, brésiliens et chinois, compte tenu de la surreprésentation de ces derniers dans l'effectif d'ensemble. Enfin, plutôt que de faire ressortir la spécificité de la Turquie à travers une analyse globale (par ailleurs déjà présentée dans le rapport final de l'enquête, cf. Grasland et al., 2011), le questionnement proposé ici consiste davantage à se focaliser sur une comparaison entre la Turquie et d'autres pays choisis en fonction d'hypothèses clairement identifiées, afin de mettre en avant des divergences de manière relativement précise.

Le choix des pays retenus correspond à une grille de lecture relative à leur position dans le voisinage européen (on exclut donc la comparaison avec des pays trop éloignés du centre, dans la mesure où cette analyse vient raffiner le rapport à ce centre spécifique). Si la Turquie se situe dans une position ambiguë, entre intégration et mise à distance d'un processus d'intégration au centre – qu'il se manifeste à travers la problématique d'intégration à l'UE – il peut en effet être intéressant d'analyser la plus ou moins grande ressemblance d'une vision turque du Monde par rapport à des pays occupant des situations relativement différentes au sein de la région « Europe ». Trois grands types de pays peuvent ainsi être identifiés en s'inspirant d'une grille de lecture géoéconomique proposée par la littérature s'intéressant à la division internationale du travail (Wallerstein, 2009 ; Grasland et Van Hamme, 2010) :

- *Les pays du centre européen* : Ce sont des pays cumulant les activités à plus forte valeur ajoutée principalement importatrice de produits manufacturés identifiables à un cœur Européen (France et Belgique)

- *Les pays de la périphérie du centre et de la semi-périphérie* : Ils se situent, pour leur part dans une situation intermédiaire, dans la mesure où ils accueillent un ensemble d'activités à moindre valeur ajoutée manufacturière principalement à destination du centre européen (Hongrie, Roumanie, Moldavie, Russie)

- *Les pays de la périphérie* : Ce dernier groupe désigne les pays accueillant des productions à faible valeur ajoutée dominés par les centres du point de vue des échanges compte tenu du caractère fortement asymétrique des valeurs d'échanges dans la balance commerciale. Nous localiserons dans cette partie du monde théorique la Tunisie.

8.3.1. Visions du centre, visions de la (semi)périphérie

Une première analyse a pour objectif de se focaliser sur la question de la position par rapport au centre, en confrontant le cas turc à un premier groupe des pays du centre européen localisés en Europe occidentale (France, Belgique). Un autre point de comparaison possible peut être développé avec le cas des pays d'Europe orientale.

Etudiants turcs versus étudiants du cœur d'Europe (France et Belgique)

Par rapport aux deux premiers groupes d'observation, les étudiants enquêtés en Turquie ont tendance à citer spécifique des pays de leur voisinage négativement (Arménie, Syrie, Israël, Territoires Palestiniens Occupés, République de Chypre, Grèce, Iran, Irak – cf. Figure 77. Cette spécificité est particulièrement importante dans le cas des pays avec lesquels la Turquie entretient une histoire lourde (cas de l'Arménie, une constante dans les différents cas d'étude, la Syrie ou la Grèce) ou dans ceux qui, aux portes de la Turquie connaissent des situations de crises humanitaires ou géopolitiques graves (Israël, TPO, Irak). Cette focalisation des mentions négatives sur le voisinage semble rejoindre les résultats du modèle de répulsion proposée plus haut : les étudiants turcs ont tendance à citer davantage les pays voisins quand les étudiants d'Europe occidentale se focalisent sur les leurs (Espagne, Italie).

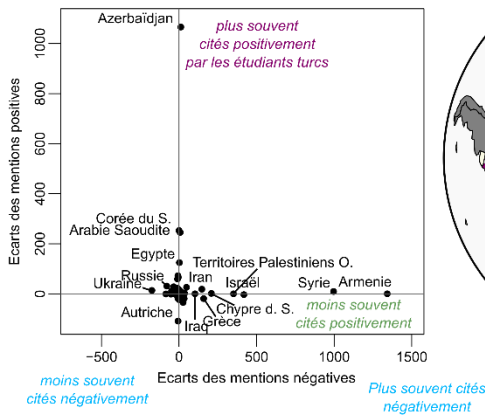
Une différence frappante se situe du côté de la proximité géographique: les étudiants français et belges ont tendance à développer une vision extravertie de leur géographie des pays attractifs, en désignant, des pays relativement éloignés de l'« Europe » : le Canada, l'Australie, l'Argentine, l'Afrique du Sud, le reste de l'Amérique du Nord, un certain nombre de pays d'Amérique latine, la Thaïlande, l'Australie, le Kenya ou encore le Sénégal. Les étudiants turcs, pour leur part, se focalisent davantage sur des pays situés dans leur environnement régional : Russie, Macédoine, Ouzbékistan, Egypte, République Tchèque, Italie, Arabie Saoudite, Bosnie-Herzégovine, Ukraine, Kirghizistan, TPO, Bulgarie... Une opposition que l'on peut interpréter à la lecture du binôme conceptuel centre-périphérie semble émerger. Les étudiants belges et français proposent ainsi une représentation du Monde vue du centre, où les facilités de voyage (revenus important, différentiel de niveaux de vie, visas) rendent possible une projection à plus longue portée, face à des étudiants, qu'on sait moins mobiles, qui ont tendance à privilégier les destinations situées à un niveau régional. En d'autres termes, relativement au cas turc, le centre est relativement peu attiré par lui-même mais l'est davantage par d'autres centres du Monde (Amérique du Nord, Australie) ou par quelques destinations touristiques prisées par les jeunes voyageurs de ces pays (Espagne, Croatie, Thaïlande, Maroc, Amérique du Sud, Australie encore...). La liberté de circulation au sein de l'espace Schengen ne semble pas conduire ces étudiants à privilégier les destinations européennes par rapport aux étudiants turcs. Faudrait-il en conclure que demander aux étudiants où ils aimeraient vivre ait tendance à les inciter à se projeter plus loin que ce que leurs mobilités probables ou usuelles pourraient le permettre ? L'analyse croisée suggère une réponse affirmative. Au final, du fait de leur caractère, en quelque sorte beaucoup, plus captif ou dépendant du centre européen, les représentations turques semblent nettement plus caractéristiques d'une population en situation « périphérique » que celles des européens du centre attirés par une plus grande diversité de pôles éloignés.

Du côté des mentions négatives, les étudiants du cœur européen ont tendance à se caractériser par une représentation plus significativement négative des pays d'Afrique du Nord et des pays asiatiques par rapport aux étudiants turcs. Il est possible d'interpréter cette spécificité par rapport aux relations complexes – entretenues par la métropole française notamment – et leurs anciennes colonies (Algérie, RDC, Maroc, Sénégal, par exemple), alors que ces pays semblent moins présents dans les géographies turques du Monde. Ces derniers ont, pour leur part, plutôt tendance à citer plus souvent négativement les pays asiatiques et les Etats-Unis. Le fait que les pays européens ne soient pas plus mentionnés négativement cette fois-ci par les étudiants turcs peut être lié au fait que les étudiants français et belges ont tendance à plus souvent citer souvent leurs voisins d'Europe occidentale (Allemagne, notamment).

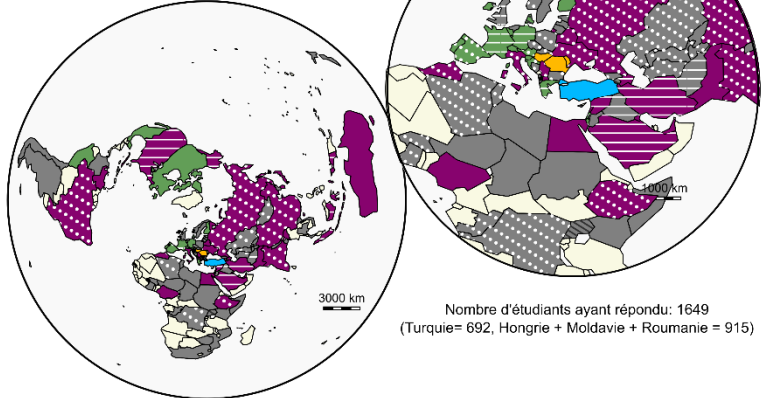
Figure 77: Analyse croisée avec les étudiants d'Europe orientale et les étudiants du cœur européen

A. TURQUIE VERSUS HONGRIE, MOLDAVIE, ROUMANIE

A.1. Divergence des étudiants turcs par rapport au groupe de comparaison.

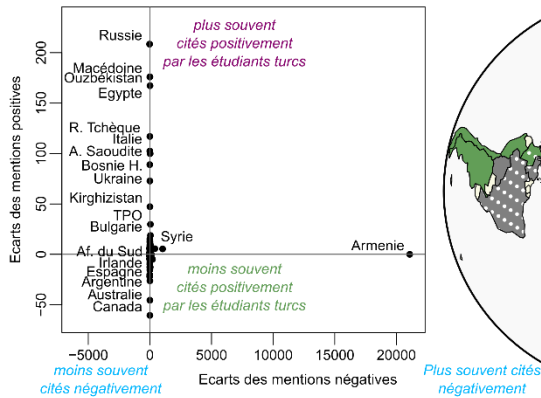


A.2. Cartographie des profils de pays découlant de l'analyse des divergences

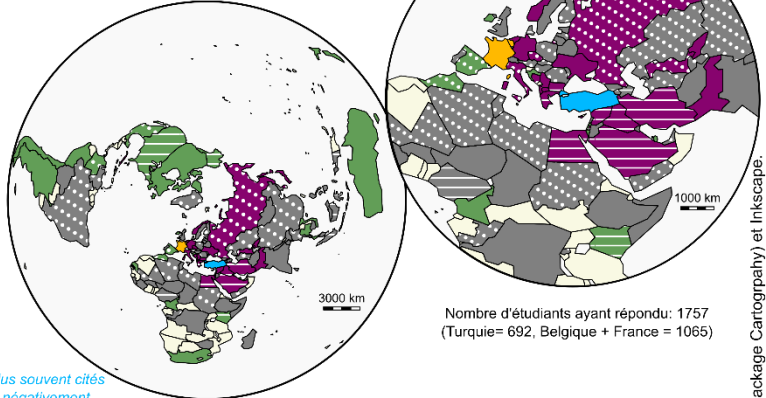


B. TURQUIE VERSUS BELGIQUE ET FRANCE

B.1. Divergence des étudiants turcs par rapport au groupe de comparaison.



B.3. Cartographie des profils de pays découlant de l'analyse des divergences



Légende des cartes:

La spécificité de la vision Turque du Monde

Les écarts en termes de mentions négatives des étudiants turcs



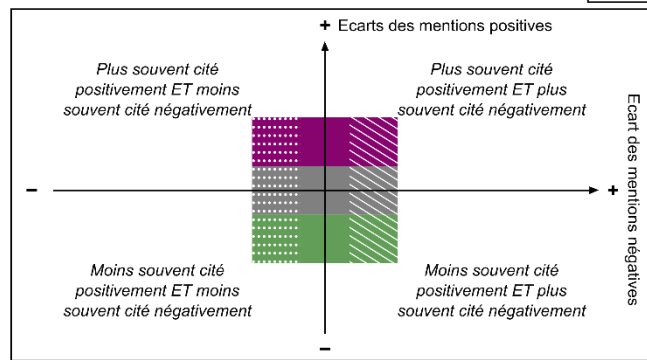
Les pays absents des des visions des deux groupes

□ Pays mentionnés par aucun étudiant des deux pays

Les points d'observation

■ Pays de référence: la Turquie

■ Pays de comparaison



Les écarts en termes de mentions positives des étudiants turcs

■ Plus souvent cité positivement

■ Ecart non significatif

■ Moins souvent cité positivement

Note technique: Les cartes représentent les résultats des tests du Chi2 mesurant les écarts entre le nombre de mentions positives (aimerait vivre) et de mentions négatives (n'aimerait pas vivre) des pays entre les étudiants turcs (groupe de référence) et un groupe d'étudiant servant de point de comparaison. Seul les résultats ayant une p-value < 10% sont retenus.

Source: Eurobroadmap, 2009; Auteur: E. Tourelle, 2016. Réalisé avec les logiciels: R (package Cartography) et Inkscape.

Etudiants turcs versus étudiants d'Europe orientale (Hongrie, Moldavie et Roumanie)

Les mentions spécifiquement plus négatives en Turquie restent similaires au cas précédent, comme la tendance des étudiants turcs à citer plus souvent positivement ces mêmes pays quand les étudiants d'« Europe » ont tendance à se focaliser sur les leurs (Figure 77).

Cependant, cette relation n'est pas nécessairement à sens unique puisque les étudiants turcs citent également plus volontiers certains pays de leur voisinage immédiat relativement absents des représentations des étudiants d'Europe centrale, c'est par exemple le cas très spécifique de l'Azerbaïdjan ou de la Russie, mais également de pays plus éloignés : la Corée du Sud, l'Arabie Saoudite, l'Égypte et la Russie. Ces derniers exemples suggèrent que les étudiants turcs ont tendance à plus souvent citer des pays localisés à l'est de la Turquie, plus asiatiques, en quelque sorte.

On peut lire dans cette particularité du regard turc sur le Monde un indice de sa position relative dans l'espace régional : les étudiants d'Europe orientale mentionnent plus souvent les pays du cœur d'Europe, (notamment l'Allemagne et l'Autriche), alors que les étudiants turcs développent des choix beaucoup plus diversifiés, citant davantage des pays des périphéries (Ukraine, Russie, pays des Balkans, Égypte) voire des pays plus éloignés (Arabie Saoudite, Corée du Sud...). Une grille de lecture saisie au prisme du concept centre-périphérie suggérerait que les étudiants d'Europe orientale semblent davantage focalisés sur le centre européen quand les étudiants turcs ont tendance à être davantage attirés par ses périphéries et d'autres pays. D'un certain point de vue, la vision turque du monde est moins soumise à la polarité du centre ouest européen, plus autonome.

D'autres phénomènes complètent ces différentes dimensions : de manière assez caractéristique, les pays d'Europe orientale citent plus souvent négativement la Russie et l'Ukraine. Ces éléments peuvent être interprétés, dans les cas Roumains et Moldaves, comme les conséquences de l'effet de voisinage déjà mentionné. Une autre explication pertinente mettrait en avant l'héritage de la relation hégémonique du pôle russe puis soviétique sur cet espace (Bibó, 1986). Dans cet espace d'entre-deux qu'est l'Europe orientale, le souvenir de la domination soviétique a laissé des traces dans les représentations collectives. Dans le cas Moldave, cette relation n'est pas qu'historique, dans la mesure où une partie du pays, la Transnistrie, constitue un Etat indépendant reconnu par la seule Fédération de Russie depuis son indépendance.

La Turquie ne partage pas cette vision de l'Europe de l'« entre deux » (Rey, 1994, 1996), ce qui confirme le caractère peu pertinent d'un tel qualificatif pour qualifier l'exemple turc. Les étudiants turcs semblent, en effet, davantage attirés par la Russie qui est également moins souvent qualifiée négativement. A l'inverse, elle se caractérise par une autre constante de cette représentation : une propension à citer plus souvent négativement les Etats historiquement au cœur du bloc occidental : les pays d'Europe occidentale tels que la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, et les Etats-Unis. Cette attitude peut être liée à l'attitude que nous avons qualifiée d'anti-hégémonique un peu plus tôt et qui peut être soit liée à l'héritage des relations complexes entretenues entre la Turquie et les puissances occidentales, soit la conséquence d'une relation asymétrique propice à ce type de vision du Monde.

Ces deux points de comparaisons ont donc mis en avant l'existence d'une possible relation entre le point de vue de l'observateur et la manière dont il appréhende le Monde au travers de l'évaluation des lieux par l'attractivité et la répulsion résidentielle, toute chose égale par ailleurs quant aux facteurs tels que la localisation (voisinage et distance) ou l'existence d'anciennes relations hégémoniques (de formes et d'intensité différentes selon qu'elle soient d'ordre post-soviétique, postcoloniale ou anti-impérialiste). Après avoir mis en avant les effets de situation dans la variation des représentations entre pays, les facteurs politico-historiques ont-ils tendance à s'imposer comme éléments de différenciation lorsque l'on considère cette fois-ci des pays situés dans la même orbite du centre européen que la Turquie. ?

8.3.2. Le rôle déterminant de l'histoire et des récits géopolitiques nationaux

Deux pays ont retenu notre attention : la Tunisie et la Russie. La Tunisie est intégrée au centre européen à travers l'intensité des échanges, tant commerciaux que migratoires, mais aussi dans les liens que ses systèmes de production entretiennent avec le centre européen. Pourtant, comme le Maroc elle ne semble pas pouvoir prétendre à une adhésion prochaine à l'UE. La Russie est, elle aussi, à proximité de l'Europe, sans pour autant pouvoir être considérée comme une semi-périphérie ou une marge de cette dernière, compte tenu de son statut d'ancien centre économique et de centre politique renaissant et concurrent du centre Européen. Comme la Turquie, elle entretient une relation ambivalente avec ce centre souvent perçu comme concurrent, même s'il peut y avoir débat quant à la différence d'intensité entre les relations entre ces deux pays et les Etats membres de l'UE, par exemple.

Turquie versus Tunisie : héritage colonial et liens avec le Monde arabo-musulman

Les étudiants tunisiens se distinguent de la Turquie à travers deux caractéristiques majeures relatives à leurs attractivités préférentielles (Figure 78). Tout d'abord, ils ont tendance à développer une vision monopolarisée par la France quand les étudiants turcs sont attirés par une diversité de pays plus importante, qu'ils soient, comme la France, localisés en Europe occidentale (Royaume-Uni notamment) ou plus éloignés (Etats-Unis, Australie, Brésil). Cette première observation s'explique sans doute par la divergence entre l'histoire coloniale et migratoire de ce pays relativement à la Turquie. La Tunisie a en effet été un protectorat français et a connu une période d'immigration relativement importante – principalement à destination de la France – dans le dernier tiers du XXe siècle. A l'inverse, la Turquie n'a pas connu de mise sous tutelle durable par une puissance étrangère et a développé un champ migratoire beaucoup plus diversifié dans ses localisations lors de la phase d'immigration sous contrat (pour reprendre les termes de S. de Tapia, les « turcs sont partout » en « Europe », que cela soit en Allemagne, en France, au Royaume-Uni, en Belgique, Suède, *etc.* – Bazin et de Tapia, 2012).

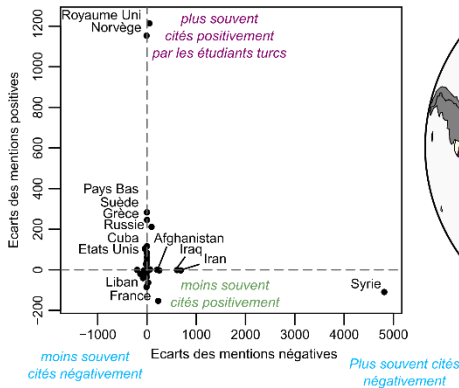
La seconde divergence entre visions du Monde tunisiennes et turques concerne des différences sensibles dans les représentations du Monde arabo-musulman. En effet, il s'agit du seul cas, parmi les quatre analyses présentées, où les étudiants turcs citent moins souvent positivement les pays de leur voisinage méridional que le pays de comparaison. Ces différences d'affinité avec cette partie du Monde peut sans doute s'expliquer par des processus de valorisation différents de l'héritage arabo-musulman entre un pays qui s'est construit dans cet héritage et un autre qui s'en différencie (la pratique de la langue arabe est minoritaire en Turquie) et s'en est distancié à plusieurs moments de son histoire, soit pour se rapporter à d'autres origines (cas du rapport à l'Asie centrale) soit pour développer un islam domestique singulier et relativement autonome (cf. Chapitre 2 et 5).

Les divergences entre étudiants tunisiens et étudiants turcs dans le cas de la répulsion sont relativement classiques à ce stade de l'analyse : les deux groupes ont tendance à plus souvent citer négativement les pays situés dans le voisinage de leur pays. On peut s'étonner du fait que le passé colonial de la Tunisie ne conduise pas à une augmentation du nombre de mentions négatives de la France par les étudiants. Ce point est peut-être dû, d'après les responsables de l'enquête dans ce pays, au fait que le seul point d'observation ait été la ville de Sfax, qui entretient un rapport singulier à l'ancienne métropole coloniale dans le contexte tunisien, en tant que centre économique relativement bien connecté à celui-ci (Belarem et *al.*, 2015)

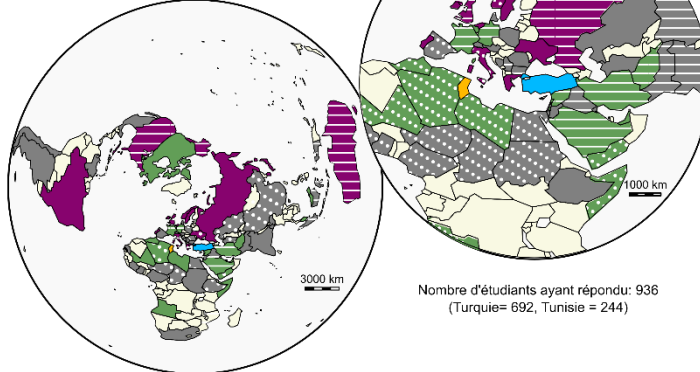
Figure 78: Analyse croisée avec les étudiants tunisiens et russes

A. TURQUIE VERSUS TUNISIE

A.1. Divergence des étudiants turcs par rapport au groupe de comparaison.



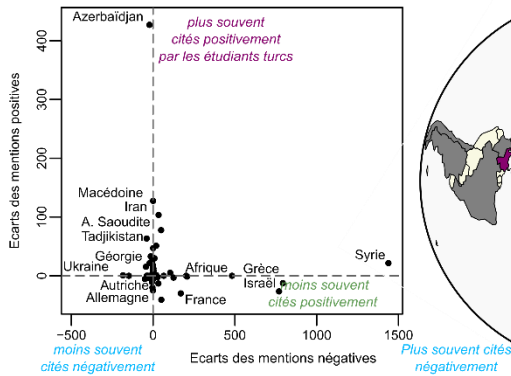
A.2. Cartographie des profils de pays découlant de l'analyse des divergences



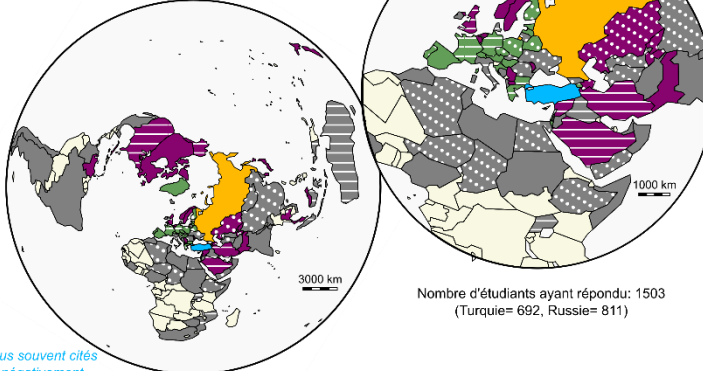
Nombre d'étudiants ayant répondu: 936
(Turquie= 692, Tunisie = 244)

B. TURQUIE VERSUS RUSSIE

B.1. Divergence des étudiants turcs par rapport au groupe de comparaison.

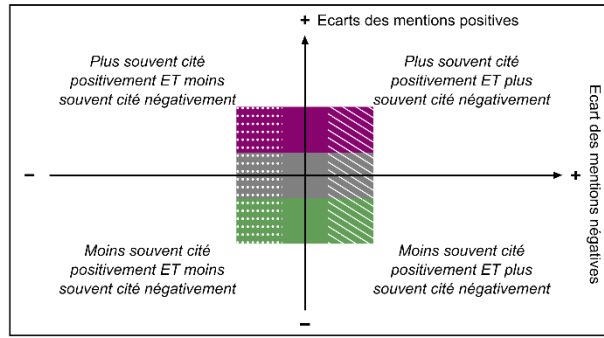
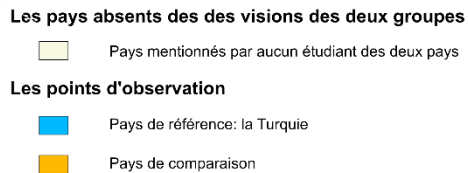
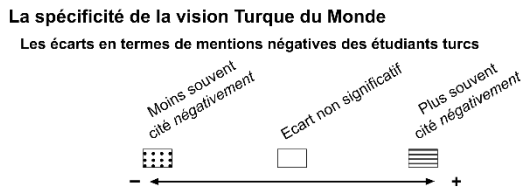


B.3. Cartographie des profils de pays découlant de l'analyse des divergences



Nombre d'étudiants ayant répondu: 1503
(Turquie= 692, Russie= 811)

Légende des cartes:



Note technique: Les cartes représentent les résultats des tests du Chi2 mesurant les écarts entre le nombre de mentions positives (aimerait vivre) et de mentions négatives (n'aimerait pas vivre) des pays entre les étudiants turcs (groupe de référence) et un groupe d'étudiant servant de point de comparaison. Seul les résultats ayant une p-value < 10% sont retenus.

Source: Eurobroadmap, 2009. Auteur: E. Tourelle, 2016. Réalisé avec les logiciels: R (package Cartography) et Inkscape.

Les divergences entre les étudiants turcs et les étudiants russes semblent davantage caractériser des visions du Monde divergentes par rapport au voisinage des deux pays considérés (Figure 78). On peut ainsi les considérer comme régionalisées, c'est-à-dire se caractérisant à travers des préférences spécifiquement liées à l'évaluation de leur environnement proche.

Tout d'abord les étudiants des deux pays développent comme d'habitude des visions négatives spécifiques par rapport à leur voisinage. Mais à ces divergences liées à la répulsion, s'ajoutent une relative sélectivité des attractions et répulsions de chaque pays, notamment par rapport aux espaces de voisinage communs aux deux pays (Europe orientale, Asie centrale). Les étudiants russes sont, par exemple beaucoup plus souvent attirés par le cœur et la périphérie intégrée de l'« Europe » (Europe centrale et orientale) tout en développant une vision plutôt à dominance négative des pays d'Asie centrale. La vision turque du Monde semble, quant à elle, privilégier un schéma inverse.

Cette divergence peut être liée à des effets de proximité culturelle (valorisation d'un effet linguistique, par exemple, dans le cas de l'Asie centrale vue de Turquie). Elle peut également être interprétée comme révélatrice des récits géopolitiques et géohistoriques nationaux dans les imaginaires : la Russie s'est toujours projetée à l'ouest de ses frontières, de V. Tatichtchev au pacte de Varsovie, alors qu'en Turquie, le pouvoir et ses instances ont pu développer des visions plus diversifiées, notamment à travers la valorisation d'un héritage centre-asiatique et sa revalorisation dans la période contemporaine, consécutive à la chute de l'Union soviétique et à l'indépendance d'un certain nombre des ex-RSS. Cette dernière idée ne signifie pas que les étudiants turcs sont plus « orientés » que les étudiants russes, mais que parmi la diversité des représentations développées par les premiers, l'existence de mentions d'attractivités en faveur des pays d'Asie centrale contribue à renforcer cette spécificité d'une vision orientalo-centrée des étudiants.

Enfin, les étudiants turcs désignent plus souvent négativement l'Europe de l'ouest et les Etats-Unis que les étudiants russes. Ce résultat est étonnant, mais il semblerait ainsi que les étudiants turcs aient tendance à développer une vision relativement plus critiques vis-à-vis de l'Occident qu'un pays héritant d'une situation de rivalité presque centenaire avec cet ensemble géostratégique.

Cette dernière comparaison permet au passage de relativiser la caractérisation des représentations turques du Monde comme périphérique du centre européen, dans la mesure où, dans ce cas précis, les Turcs semblent moins polarisés par le cœur d'Europe que la population de référence.

Conclusion du Chapitre 8 :

L'analyse des résultats agrégés présentée de ce chapitre a permis de mettre en évidence un certain nombre de comportements moyens dans la population étudiée.

Tout d'abord, les représentations du Monde à la lueur de l'attraction et de la répulsion sont relativement résilientes dans le temps. En effet, non seulement les pays sont relativement peu affectés par le changement entre les deux dates d'enquête (leur nombre de mentions et leur valence reste stable temps le temps) mais les facteurs de choix mis en évidence par les modèles explicatifs sont eux aussi remarquablement stables dans le temps. Ce résultat majeur permet ainsi de mettre en évidence les structures des représentations analysées, imperceptibles à travers l'analyse comparative des différentes idiosyncrasies dont se composent ces représentations dominantes.

D'une manière générale, les pays sont mentionnés par les étudiants en raison de leur population et de leur distance à la Turquie, confirmant ainsi un effet de loupe cognitive dans la construction des représentations du Monde (cf. Chapitre 7). Mais l'introduction de facteurs plus spécifiques permet d'observer des divergences entre les facteurs de choix des pays attractifs et répulsifs (cf. Figure 79 et Figure 80). Dans le premier cas le niveau de développement du pays considéré semble jouer un rôle déterminant, toute chose égale par ailleurs à la population du pays et à la distance à la Turquie, auquel on peut ajouter des préférences pour certains territoires spécifiques (préférences pour les pays de l'UE à 15 relativement aux nouveaux pays membres). Dans le second cas, ce sont davantage des facteurs liés à la géopolitique qui semblent émerger tel que le partage d'une frontière commune, l'existence de conflits dans l'actualité récente et le fait d'avoir connu un conflit ancien avec la Turquie, toujours toute chose égale par ailleurs à la taille de la population et

à sa distance à la Turquie. De manière relativement remarquable, l'attention des étudiants se focalise plutôt sur des pays disposant d'un niveau de développement relativement élevé, quand les relativement plus pauvres sont globalement absents des représentations du Monde.

Ces divergences entre géographie de l'attraction et géographie de la répulsion des pays du Monde rejoignent l'analyse diachronique qui met en évidence des régimes de temporalités différents dans les évolutions observées entre les deux dates d'observation. En effet, si les représentations de l'attractivité se révèlent particulièrement résilientes dans le temps court, les représentations de la répulsion se révèlent structurées par un rapport plus complexe au changement. Si ces représentations semblent plus sensibles à la conjoncture et aux événements violents telles que les guerres, on observe en même temps la résilience de représentations probablement liées à l'histoire géopolitique du pays dans le temps long, par des effets de la mémoire.

La comparaison du corpus turc avec ceux issus d'enquêtes menées sur d'autres terrains d'études permet de différencier parmi ces éléments structurant ce qui constitue des spécificités au cas turc – la carte d'identité d'une vision turque du Monde – de processus plus généraux, communs aux représentations produites dans d'autres contextes nationaux.

L'ensemble de ces éléments révèle la sensibilité des représentations populaires et vernaculaires par rapport aux structures du Monde actuel, son organisation géoéconomique, géohistorique et géopolitique. Une première grille de lecture pourrait ainsi avancer que ces différentes caractéristiques de représentations dominantes sont liées à leur sensibilité à l'environnement national, au contexte sociétal qui modèle les différentes représentations des étudiants. Une autre analyse suggérerait également la relative porosité des représentations sociales et géographiques par rapport aux discours géopolitiques.

Comme G. Ó'Tuathail le souligne dans son introduction à la seconde édition du *Geopolitics Reader*, les populations sont de nos jours soumises en permanence à des discours géopolitiques. Ces discours constituent un ensemble de « récits » – plus ou moins construits ou caricaturaux – dont sont friands les politiques, les médias et le commun des mortels, désireux de bénéficier de discours synthétiques, intelligibles et simplifiés sur l'organisation et les grands enjeux internationaux (Ó'Tuathail et al., 1998). De fait, la production de récits géopolitiques par les différents acteurs (politiques, universitaires, médias) ou leurs courroies de transmissions diverses (les mêmes) est susceptible d'imprégner les imaginaires géographiques des populations exposées à ces discours. Les tentatives de valorisation de solidarités avec un voisinage sont donc susceptibles de trouver des répercussions dans un auditoire plus ou moins captif, tel que la (ré)invention de l'imaginaire des « pays frères » (cf. Chapitre 2) ou, de stratégies de valorisation de solidarités religieuses, éthiques ou linguistiques (des plus récentes aux plus anciennes)³⁴⁹. La sédimentation de ces différents discours dans les imaginaires nationaux se perpétue à travers des dispositifs institutionnels particulièrement puissants (l'école, la communication d'Etat), les effets de la mémoire transmise par la famille ou les pairs, les partis politiques, les congrégations religieuses, les associations, et ne disparaissent donc jamais totalement. L'hypothèse de configurations systémiques spécifiques aux contextes nationaux d'analyse avancée par cet auteur (*Ibid.*, cf. Introduction générale) semble donc se vérifier à ce niveau d'analyse.

Cependant, cette porosité des représentations dominantes vis-à-vis des récits et discours géopolitiques ne se fait pas de manière simple. Il ne suffit pas qu'un discours soit formulé pour remporter l'adhésion. Même en cas de succès relatif, il conduira toujours à des formes de résistances – ou d'ignorance – à l'émergence de représentations minoritaires voire alternatives contribuant à une complexité des représentations difficilement intelligible au niveau idiosyncrasique. L'intérêt de l'analyse des comportements moyens et des représentations dominantes permet de dépasser la perte de cohérence suscitée par la comparaison des multiples représentations individuelles et de distinguer les effets respectifs de facteurs explicatifs partiellement corrélés qui agissent de façon systémique. Cependant, il est nécessaire de ne pas s'y arrêter.

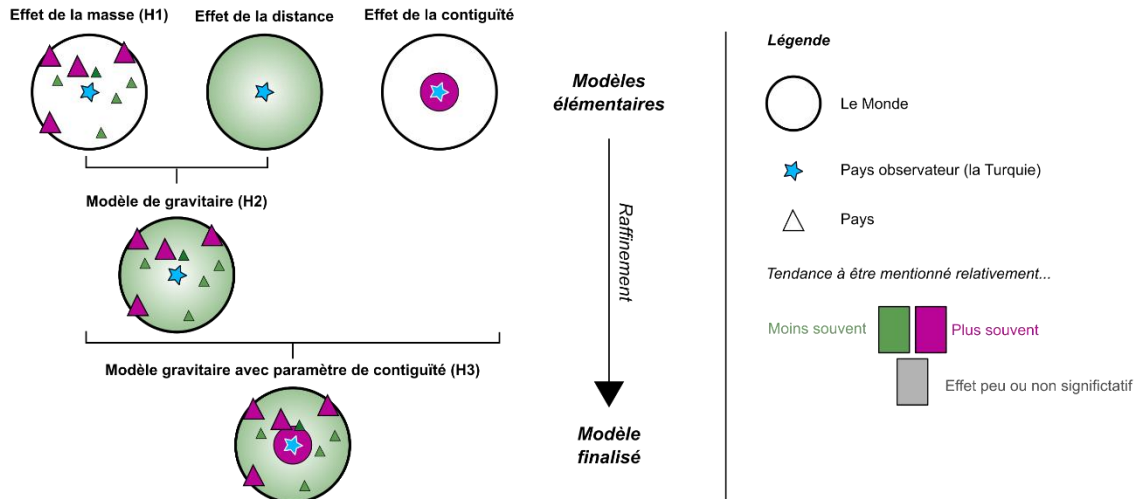
Les différentes analyses présentées jusqu'ici ont, en effet, mis en avant un certain nombre de tensions et d'ambivalences au sein de la population d'étude : quelques pays, par exemple, ne semblent pas faire l'objet de consensus, ce qui suggère l'existence de divergence, voire de tension ou de clivage à l'intérieur de la

³⁴⁹ cf. la valorisation du voisinage oriental durant la période postrévolutionnaire, réorientation en faveur du Monde arabo-musulman depuis les années 1980.

population d'étude. Ces clivages ne sont pas résiduels et constituent des éléments d'analyses particulièrement féconds en tant qu'ils sont susceptibles de faire émerger des lignes de partage entre différents systèmes de représentations. Il convient donc, à ce stade de l'étude de dépasser l'analyse des représentations dominantes pour s'intéresser à la manière dont elles se structurent, à la manière dont la rencontre d'une pluralité de représentations individuelles conduit à l'émergence des différentes structures révélées dans ces deux derniers chapitres.

Figure 79: Schémas de synthèse récapitulatifs des trois types de modèles proposés

MODELE DE CONNAISSANCE (pays attractifs + pays répulsifs)



MODELE D'ATTRACTIVITE

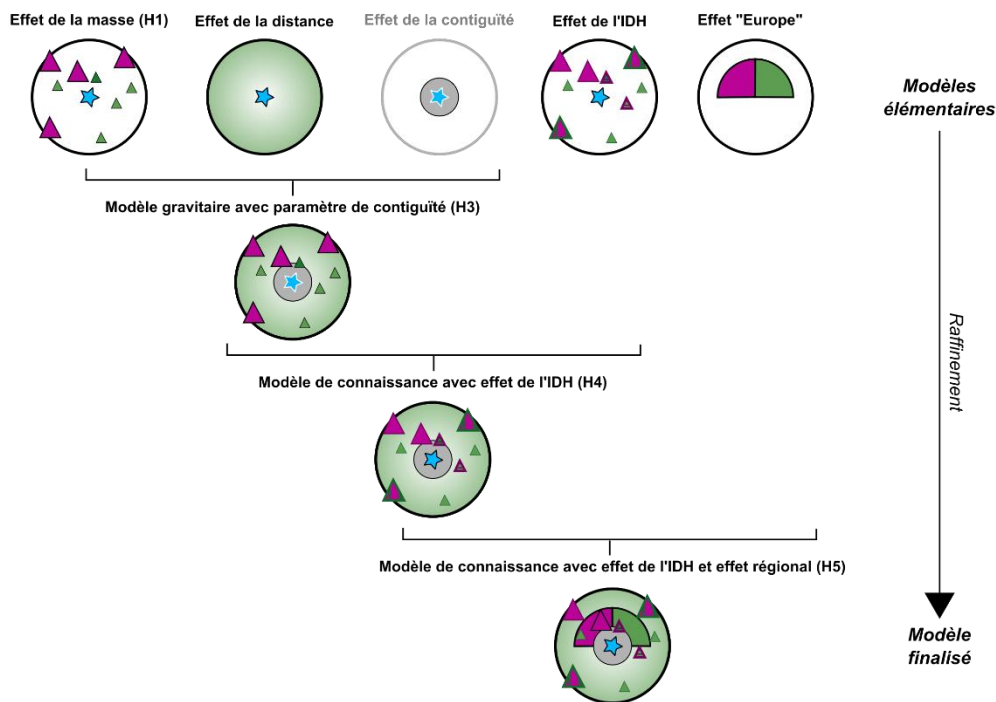
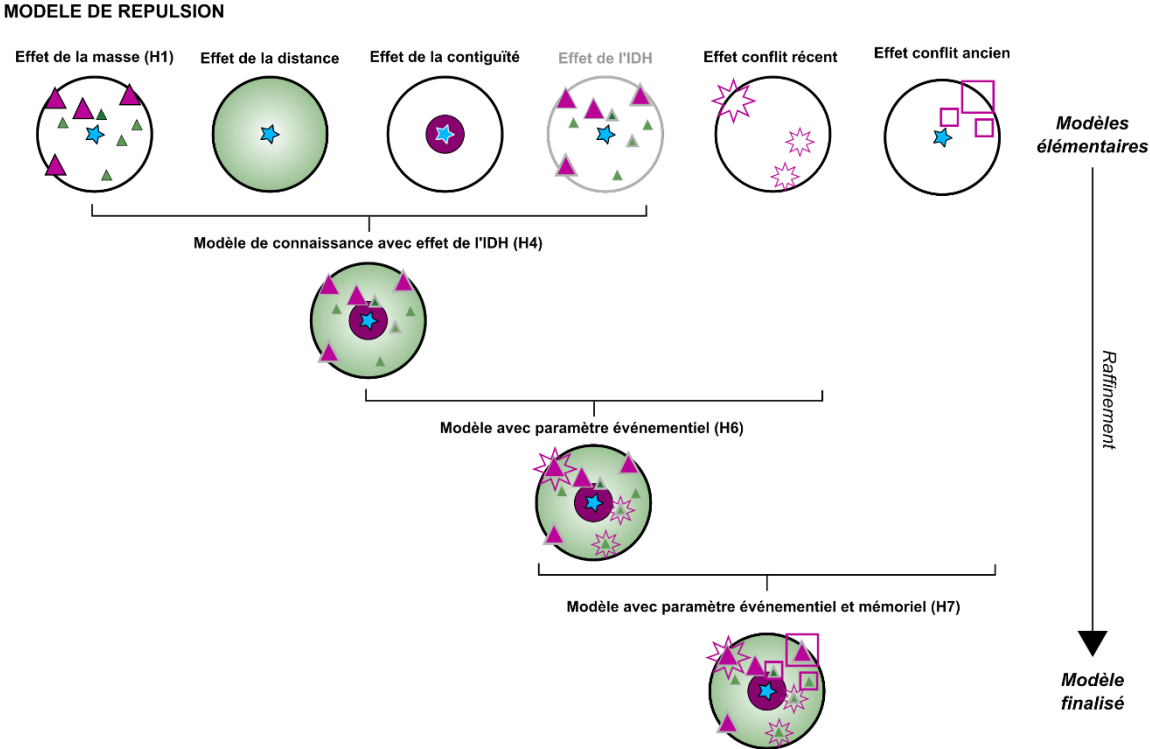


Figure 80: Schémas de synthèse récapitulatifs des trois types de modèles proposés (suite)



Chapitre 9 : Vers une approche systémique des représentations turco-centrées

Les deux chapitres précédents ont révélé les représentations dominantes de la population d'enquête. Afin de dépasser cette analyse quelque peu aplanie et réifiée de la diversité des représentations, il semble intéressant, à ce stade de l'analyse, de s'intéresser la manière dont s'articulent les représentations au sein de la population d'étude, à la manière dont elles s'organisent, dont elles font système.

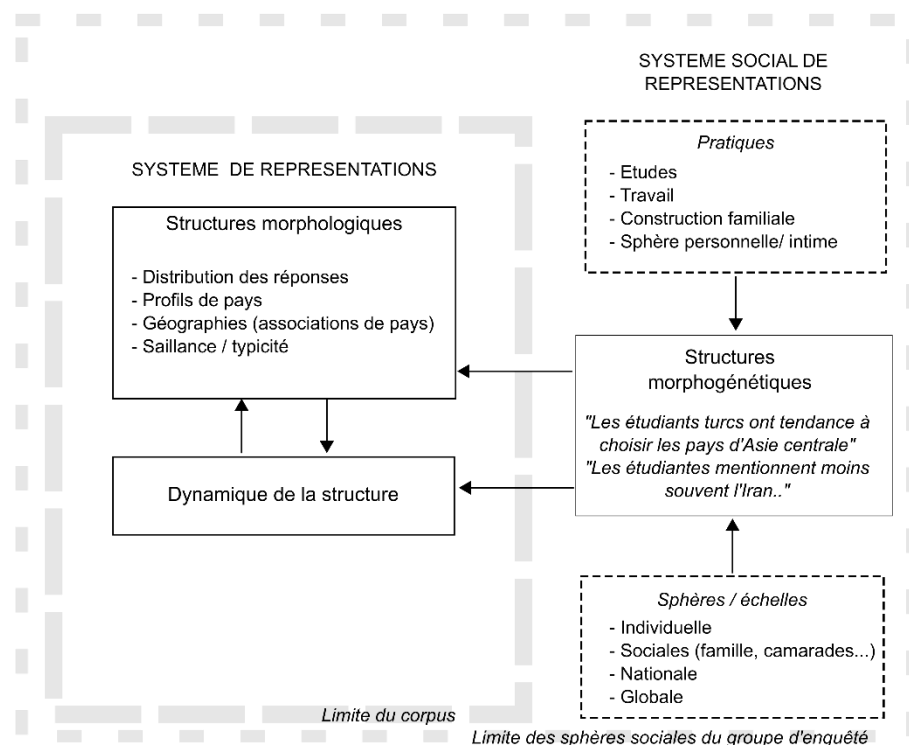
Le terme de système doit encore être considéré, à ce stade de l'analyse, comme une hypothèse. Il peut être saisi à travers l'analyse des réponses individuelles, à savoir la séquence de réponses, et au niveau agrégé, par l'ensemble des réponses prises sans considération de leur position ou de leur ordre dans la séquence de réponse.

L'hypothèse systémique peut être envisagée de deux manières. Tout d'abord comme l'analyse de sous-systèmes – de regroupements de pays – et de leurs relations les uns par rapport aux autres (*structure morphologique*) : comment la proximité de deux pays en termes d'indicateurs (asymétrie et connaissance par exemple) peut être révélateur d'une évaluation analogue. Mais aussi quels processus sociaux conduisent à leurs assemblages : comment tels ou tels formes d'imaginaires, d'idéologie ou d'*habitus* partagés par des groupes d'étudiants conduisent-ils à ces configurations (*structure morphogénétique*) ? L'un des enjeux consiste donc à lier ces deux types de structure et à évaluer si à des types ou groupes de pays proposés de manière récurrente correspondent des types ou groupes d'étudiants caractéristiques. Dans le vocabulaire de la thermodynamique (auquel la géographie emprunte le plus souvent pour convoquer le concept de système) un système peut être ouvert ou fermé. Dans la mesure où il existe, sans aucun doute hors des représentations saisies par le corpus, des structures conduisant à la production d'imaginaires, d'idéologies et les représentations dont elles émanent, ce système est donc nécessairement ouvert, d'un point de vue théorique. Il peut correspondre à l'environnement social de l'enquête, que celui-ci soit considéré à grande échelle (sphère des proches) comme à sa plus petite échelle (la Société, le système Monde, etc.). Par souci de clarté on désignera ce système ouvert comme un *système social de représentations*. Les différents corpus peuvent néanmoins être considérés comme relativement autonomes, des représentations en format réduit d'univers restituant de manière plus ou moins nette et déformée un système social de représentation. On désignera ces systèmes liés à l'analyse interne des corpus à travers le terme de *système de représentations*. Chaque système de représentations est nécessairement dépendant du fait qu'une représentation constitue un espace-temps singulier, un système de représentations ne pourra donc pas dépasser cette limite et ne pourra conduire qu'à des suppositions sur le *système social de représentations*, plus général (cf. Figure 81).

La *forme* du système permet d'identifier la position relative et les éventuelles relations entre les différents éléments qui la composent. Elle peut être révélée par l'élaboration d'indicateurs (connaissance, asymétrie), l'analyse des distributions ou la cartographie de ces différents paramètres, par exemple, si l'on s'attache à l'analyse des formes spatiales de ces représentations. L'analyse des formes, si l'on démontre leurs régularités, permet de dégager les structures morphologiques et morphogénétiques du système (par exemple la régularité d'un profil associé à un même pays, d'une même forme de distribution des réponses entre les différents pays du Monde, d'un coefficient associé au paramètre d'un modèle, etc.).

Les *éléments* composant le système sont multiples. On peut identifier des objets, qui sont ici les éléments de réponses aux différentes questions – le contenu des représentations en quelque sorte, elles sont produites dans différents langages (mots, questions sur les mots de l'« Europe », sur l'attractivité et la répulsion – éléments graphiques, dans le cas des tracés des limites de l'« Europe »). L'analyse interne des différents corpus de réponse permet ainsi de faire émerger le système de représentations développé dans le contexte socio-spatial et temporel des enquêtes. Cependant, ces objets sont reliés à des sujets, qui sont les auteurs des représentations, les individus. Sujet complexe, doué de subjectivité, traversé par tout un ensemble de pensées, de perceptions d'imaginaires, voire d'idéologies parfois contradictoires, il peut également être influencé par d'autres sujets situés à la même échelle que lui (autre individu, voisin de classe) ou à des échelles plus étendues, ces différentes échelles étant susceptible d'influencer de manière plus ou moins inconsciente ou *via* des processus d'identification ou au contraire de distanciation les représentations (groupe des comparses, salle de classe, famille, sphère amicale, sphère militante, groupe social, identité sexuelle, sentiment d'appartenance territorial, cadre national, société – cf. Chapitre 5).

Figure 81: Système de représentations et système social de représentations



L'analyse des relations entre ces différents sujets et les objets constitue l'analyse externe, la porte d'entrée entre le système de représentations (fermé) constitué par le corpus et le système social de représentations (ouvert), elle permet de faire des hypothèses sur la structuration des différentes représentations dans le groupe d'étude et ainsi de faire des hypothèses sur les possibles généralisations à des ensembles plus vastes. Les deux types d'analyses, internes comme externes, contribuent à faire émerger la forme et les structures du corpus : l'analyse interne insiste sur la structure morphologique de ce dernier quand l'analyse externe permet avant tout de mettre en évidence les structures morphogénétiques.

Un autre élément justifiant le recours à un cadre de pensée systémique se situe dans la perspective *dynamique* qu'il permet. Comme tout processus social, les représentations sont situées dans le temps : toute représentation étant contingente de son contexte de production (temporel, spatial et social) le système aura donc tendance à changer en fonction de sa variation. Tout l'enjeu de l'analyse de sa dynamique consiste donc à évaluer l'évolution de sa forme, et plus encore, de ses structures dans le temps. La perpétuation dans le temps de formes similaires, comme la mise en avant de structures morphologiques et morphogénétiques identiques pourra être un indice de la résilience du système.

La structure d'ensemble (structure des fréquences de réponses et leur inégale distribution dans le corpus), et sa dynamique du système ont déjà été largement envisagées dans les chapitres précédents (cf. Figure 82). Il semble nécessaire, à ce niveau de l'analyse, de passer à l'analyse de sa forme en considérant plus finement la position relative des éléments le constituant, c'est-à-dire des pays.

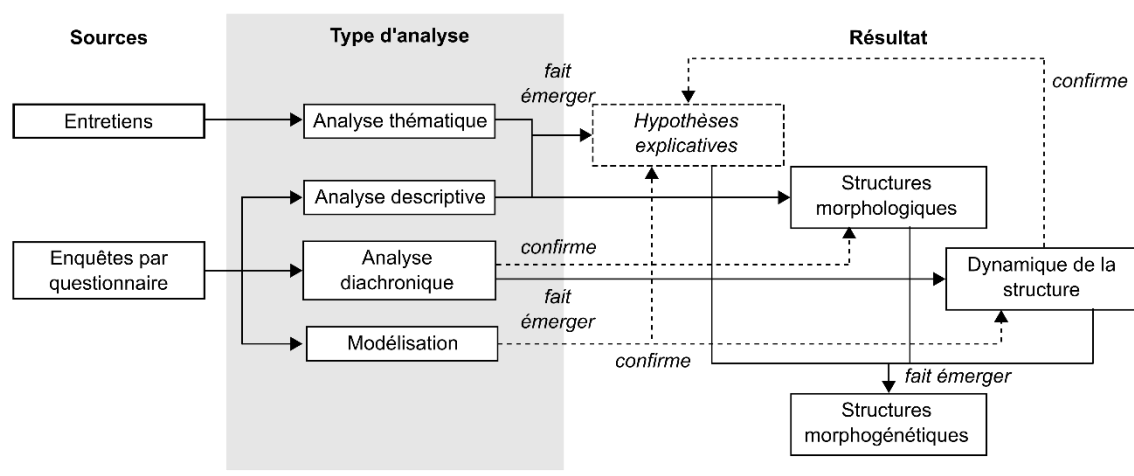
Une première perspective suggère de s'intéresser à la manière dont les différents pays se positionnent les uns par rapport aux autres. L'association préférentielle de pays est susceptible de faire émerger des représentations dominantes ou alternatives, dont nous ne pouvons avoir que quelques indices dans le corpus. Par exemple, les mentions de l'Azerbaïdjan comme pays attractif peuvent apparaître comme un phénomène anecdotique compte tenu du faible nombre de réponses le mentionnant. Cependant, à partir du moment où ce pays se retrouve systématiquement associé avec d'autres pays d'Asie centrale, on peut se demander si cette association révèle une géographie particulière du Monde, minoritaire certes, mais qui semble faire sens pour un groupe identifiable d'étudiants.

Ce type d'analyse permet, par ailleurs de faire le lien entre l'analyse morphologique du système des représentations et ses structures morphogénétiques. Est-ce que ces différents ensembles de pays

identifiés sont produits par des groupes d'étudiants caractéristiques. En d'autres termes y a-t-il une sociologie ou une géographie correspondant à ces sous-systèmes de représentations ?

Enfin, poser la question du rang de citation des pays, les uns relativement aux autres, suppose de voir si, par-delà leurs seuls nombres de mentions, les pays ont la même valeur aux yeux des étudiants. Considérer la séquence de réponses comme un « sac » indifférencié de pays a pour conséquence de les isoler de leur contexte d'énonciation. Sachant qu'un pays peut être cité au plus une fois par réponse, certains pays pourront ainsi avoir tendance à apparaître plus fréquemment dans les premiers rangs que d'autres. L'analyse du facteur d'ordre dans les réponses conduit ainsi à affiner les représentations saisis par les seules fréquences et à mettre en avant l'existence de pays plus saillants que d'autres dans les représentations. L'un des postulats accompagnant ces différentes questions serait que les pays les plus « saillants » seraient peut-être initiateurs de géographies du Monde différenciées. En d'autres termes, pour reprendre l'exemple de l'Azerbaïdjan, on peut se demander s'il entraîne la mention d'une séquence d'autres pays d'Asie centrale ou bien s'il plus souvent successeur d'autres pays, par exemple le Turkménistan ?

Figure 82: schéma du processus de triangulation méthodologique proposé dans le cadre de la Partie II



Quelques exemples...

Hypothèses explicatives	Structures morphologiques	Dynamique de la structure	Structures morphogénétiques
"les étudiants ont tendance à plus souvent citer les grands pays..."	"Certains pays occupent une place centrale, comme les 6 pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord qui occupent le haut de la hiérarchie en termes de fréquence de réponses"	"La géographie du Monde saisie à travers la répulsion semble sensible aux événements conjoncturels (de type crises humanitaires, politiques)"	"Plus un pays attractif est connu, plus plus il a tendance à être l'objet de représentations divergentes (absence de consensus) et plus il a tendance à être résilient comme centre attractif"

Auteur: Tourelle, 2017.

9.1. Voyage à travers la diversité des géographies du Monde attractifs et répulsifs

L'analyse agrégée des représentations a tendance à mettre en avant les représentations dominantes de la population d'enquête, celles qui s'imposent comme les plus présentes dans le corpus pris dans son ensemble. Bien qu'elle permette d'identifier des profils de pays diversifiés, elle masque la diversité des attitudes possibles dans la formulation de listes de pays en réponses à des questions ouvertes et donc la diversité des géographies idiographiques composant les résultats agrégés.

Cette diversité peut d'ailleurs s'entrevoir dans le cas des qui occupent une position intermédiaire dans l'analyse croisée des réponses positives et attractives. Certains, à l'image de la Russie, l'Egypte, la Grèce ou encore de l'Arabie Saoudite, sont selon le cas majoritairement désignés négativement ou positivement, quand une part non négligeable d'étudiants peut développer une évaluation inverse en terme de valence (cf. Figure 64, Chapitre 7). D'autres indices de divergence ont été révélés par l'existence de centralités secondaires, alternatives, parfois minoritaires à l'intérieur des corpus négatifs et positifs dans la section

précédente : non seulement les pays cités à fréquences égales ne sont pas équivalents si l'on s'intéresse à d'autres facteurs de centralité révélés par l'ordre des réponses, mais un même pays peut être utilisé dans des contextes très différents (confère graphes de liens brut). Le caractère relativement consensuel de certains pays peut en effet masquer des attitudes très tranchées dans certains segments spécifiques de la population. En dépassant l'étude monolithique des représentations dominantes il convient donc ici de questionner les attitudes qui sous-tendent et animent la diversité des géographies Monde dans la population.

En situant cette fois-ci l'analyse au niveau de la séquence des réponses, quelles grandes familles de géographies du Monde turcocentrées peuvent être saisies à travers le corpus des mentions négatives et dans celui des mentions positives ?

Disposant à ce stade de l'analyse, d'une bonne connaissance du corpus, la question est de savoir s'il est possible de localiser différents réseaux et profils de pays correspondant à des représentations individuelles différenciées. L'objectif est donc ici d'identifier des sous-corpus ou sous-systèmes statistiquement cohérent pour voir s'il est possible d'y lire des organisations géographiques elles aussi cohérentes.

On utilisera de nouveau ici une méthode empruntée au champ de la statistique textuelle (méthode de classification descendante hiérarchique dite de Reinert – cf. Chapitre 6). Pour rappel, ce dernier type d'analyse permet d'identifier des « mondes lexicaux » à partir de l'analyse des cooccurrences (Reinert, 1993, p.9). Appliqué aux corpus des pays, elle permet de démêler la pelote de liens bruts très nombreux existant entre paires de pays et de mettre en avant les diverses géographies de l'attractivité et de la répulsion composant le corpus.

9.1.1. Une géographie de l'attractivité

Une première classification opérée sur le corpus des pays attractifs parvient à expliquer 62 % des réponses avec une partition en 9 classes (cf. Figure 83)

Les représentations occidentalo-centrées

Un premier ensemble de géographies du Monde recouvre un ensemble de visions de mondes lexicaux, majoritaires, qui confèrent une place de choix aux pays occidentaux (43% des réponses).

- Un premier groupe (*classe 3*, 12% des réponses classés) associe les pays les plus centraux du corpus : l'Espagne, l'Italie, et dans une moindre mesure la France, la Grande Bretagne et l'Allemagne. Ce type de représentation n'est pas spécifiquement produit par une catégorie d'étudiant particulière, sans doute en raison de son caractère relativement consensuel, comme le suggère le poids important de cette vision du Monde.

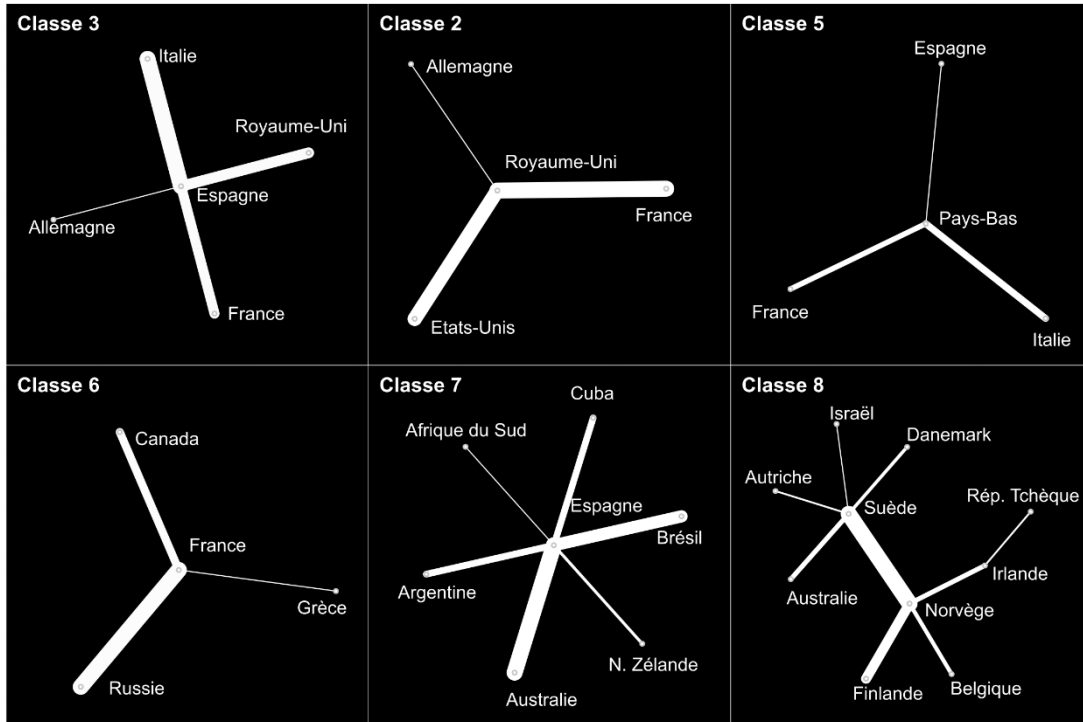
- Ce type de représentation est très proche d'un ensemble associant la Grande Bretagne, les Etats-Unis, la France et l'Allemagne (*classe 2*, 9% des réponses). Elle se distingue du premier groupe par une association de pays plus septentrionaux. On aurait donc ici une géographie de l'attractivité typiquement atlantiste.

- Relativement proche des deux catégories précédentes, un troisième monde lexical (*classe 5*, 7%) se distingue par le caractère relativement central d'un centre secondaire, les Pays Bas (44% des étudiants mentionnant ce pays sont situés dans cette classe), régulièrement associé avec les pays les plus fréquemment cités (Italie, Espagne, France). Cette géographie propose une forme d'arc européen reliant les Flandres à la Méditerranée.

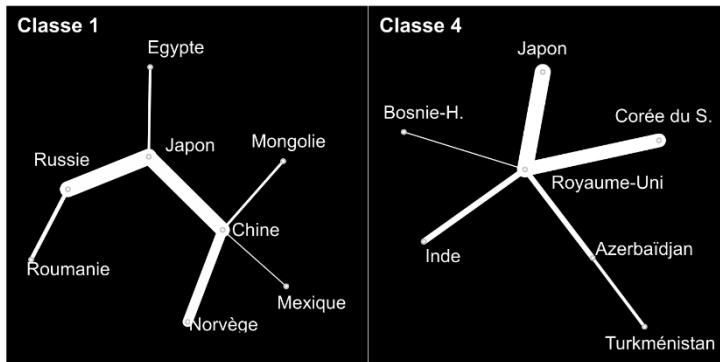
- A proximité de cette branche de la famille occidentalo-centré une quatrième classe (*classe 6*, 10%) associant fréquemment deux pays septentrionaux : la Russie et le Canada, plus rarement associés à la Grèce et à la France.

Figure 83: Les géographies de l'attractivité

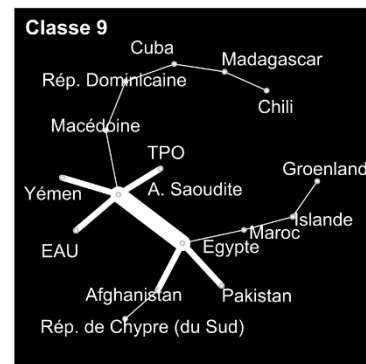
FAMILLE DE REPRESENTATIONS 1



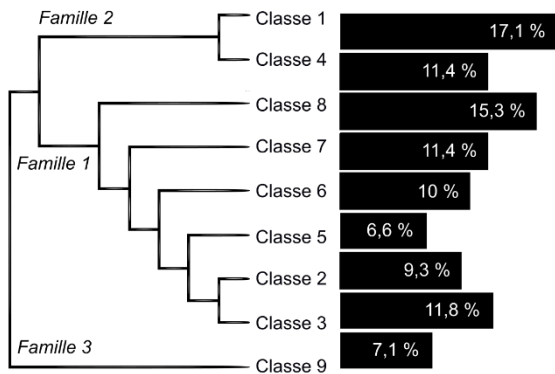
FAMILLE DE REPRESENTATIONS 2



FAMILLE DE REPRESENTATIONS 3



DENDROGRAMME DE LA CDH (partition en 9 classes, 439 réponses classées sur 705 = 62,36%)



Note de lecture: les figures représentent les graphes de cooccurrences de chaque classe obtenue après la partition de la Classification Descendante Hiérarchique achevant l'analyse dite de "Reinert". Les segments signifie que les deux pays situés aux extrémités sont cités de manière significative dans les mêmes questionnaires. La taille des segments est proportionnelle au maximum de citations de chaque classe. Elle permet de saisir les éléments les plus structurants de chaque monde lexical.

Source: Toureille, 2013. Auteur: Toureille, 2017. Réalisé avec les logiciels Iramutec 0.7 alpha 2 et Inkscape 0.92

- Toujours dans l'ordre des proximités dans cet ensemble de visions du Monde occidental-centrée, une cinquième classe (*classe 7*, 11%) fait un saut en terme de distance, en intégrant les Amériques et quelques un des pays les plus développés de l'antipode sud : Brésil, Australie, Argentine, Nouvelle Zélande et Cuba, également associés à l'Afrique du Sud et à l'Espagne. L'Occident s'élargit donc ici aux anciennes colonies britanniques et à quelques BRICS. Cette vision du Monde met en avant une ligne de partage entre des étudiants privilégiant l'Europe occidentale, parfois associée à un axe Atlantique, et des visions à plus longue portée. Les effets de la distance peuvent donc également être à l'origine de divergences cognitives ou préférentielles entre les étudiants.

- Enfin, un dernier ensemble (*classe 8*, 15%) présente une vision faisant la part belle aux pays d'Europe du nord, tout particulièrement scandinaves : Suède, Norvège, Finlande, Irlande, Danemark et Belgique, parfois associés avec d'autres pays peu courants dans les représentations attractives (Australie, Israël, Autriche et République Tchèque). Relativement aux premiers mondes lexicaux de cette première famille de visions du Monde, ce dernier ensemble n'est pas sans rappeler une géographie particulière évoquée dans les entretiens à travers la référence aux « pays froids », désignés à travers leur climat ou en ce qu'ils se distingueraient culturellement d'un ensemble de pays méditerranéens (cf. Chapitre 5 et 7). Cette dernière observation suggère donc l'existence de lignes de partage entre des régions cognitives différenciées à l'intérieur de l'espace européen dans la formulation des réponses.

Dans l'ensemble, ces différentes combinaisons de pays correspondent à des géographies des pays les plus développés du Monde, à différentes géométries clairement identifiables : un ensemble régional nordique, faisant figure d'exception, un ensemble archipélagique regroupant des anciennes colonies de peuplement britanniques et quelques BRICS lusophones et hispanophones, en bref des regroupements eurocentrés ou focalisés sur un axe atlantique.

Il est intéressant de noter qu'à l'exception notable de la Russie, et de manière plus anecdotique de Cuba, l'ensemble de ces pays peut appartenir à ce qu'il serait possible d'identifier l'occident, au sens d'un ensemble de pays organisés autour d'ensembles Europe-Etats Unis, étendus à des pays d'Amérique latine et antipodiens. Tout pays asiatique de premier plan (absence du Japon, de la Chine ou de la Corée du Sud, pourtant largement citée, absence de monarchies pétrolières) est exclu de cette géographie attractive, avec plus des deux tiers des réponses occidentalocentrés.

Les représentations orientées vers les grandes puissances asiatiques

Une seconde famille de représentations, de taille non négligeable, (28% des réponses) se distingue radicalement de la première en révélant des préférences en faveur de pays situés à l'Est de la Turquie, orientaux en quelques sortes.

- Un premier ensemble de réponses (*classe 4*, 11%) se focalise sur quelques grands pays asiatiques (Chine, Japon) auxquels s'ajoutent la Russie et, de manière plus anecdotique, la Roumanie, la Mongolie, le Mexique et la Norvège. Il s'agit donc ici d'une vision du Monde attractif clairement alternative aux pôles occidentaux les plus consensuels.

- Cette vision du Monde se rapproche d'une seconde (*classe 1*, 17%) centrée cette fois sur le Japon et la Corée du Sud, associés à l'Inde et à l'Azerbaïdjan, auxquels s'ajoutent la Bosnie Herzégovine, le Turkménistan et la Grande Bretagne. L'originalité de cette représentation, la plus importante en termes d'effectif, réside dans le fait qu'elle associe des pays d'Asie orientale et quelques pays d'Asie centrale, contenu symbolique loin d'être anodin dans le contexte turc (cf. Chapitre 2).

Cependant, comme dans le cas précédent, ces deux ensembles de représentations restent tout de même focalisés sur des pays appartenant aux groupes des pays les avancés. Bien qu'ils soient moins sensibles à l'attractivité du centre européen, centre historique le plus proche, en se focalisant sur quelques grandes puissances économiques asiatiques, ces représentations restent relativement conformes à des représentations du Monde focalisée sur les pays présentant les niveaux de vie et de développement les plus importants au Monde (cf. Chapitre 8).

La seconde classe, notamment, en conférant une place de choix au Japon et à la Corée du Sud n'invalide cependant pas totalement certaines proximités avec les classes précédentes, dans la mesure où ces deux pays peuvent être considérés, d'un point de vue socio-économique et géostratégiques comme des pays appartenant à une vision extensive de l'Occident. Cette dernière observation rejoint, par ailleurs, le fait que ces deux grands pays peuvent être régulièrement associés à des pays d'Europe occidentale (cf. le Royaume Uni).

L'Arabie saoudite, l'Égypte et le Monde musulman, des cas particuliers ?

Ceci semble en revanche moins vrai d'une dernière catégorie d'étudiants présentant une géographie de l'attractivité particulièrement originale. Cet univers lexical, plus minoritaire, (*classe 9*, 7%) associe un ensemble plus rarement mentionnés comme attractifs dans l'ensemble du corpus (Madagascar, République Dominicaine, Groenland, Chypre, Chili) avec des pays que l'on peut assimiler à un vaste Monde musulman : l'Arabie Saoudite et l'Égypte, accompagnés du Maroc, du Pakistan, du Yémen, TPO, Afghanistan EAU. Ces représentations minoritaires mentionnent certes quelques pays particulièrement riches (Arabie Saoudite, EAU) mais leur association avec des pays relativement plus diversifiés du point de vue de leur PIB ou IDH suggère que les logiques de choix de cette catégorie d'étudiants dérogent peut-être de ce modèle général.

On serait donc face ici à une représentation du Monde minoritaire se structurant sur la base de préférences culturelles ou religieuses. Et peut-être, on y reviendra, davantage régionalisées que les précédentes, en ce qu'elles se structurent autour de pays contigus.

9.1.2. Une géographie de la répulsion

Le même traitement statistique appliqué au corpus de pays cités de manière négative conduit à faire émerger 9 mondes lexicaux, qui se structurent en trois grandes familles de mondes lexicaux (nombre de réponses classées : 51%, (cf. Figure 84). De nouveau, on distingue une opposition entre des visions orientalo-centrées à laquelle s'ajoute une vision spécifiquement africano-centrée face à une représentation alternative désignant un certain nombre de pays occidentaux parmi les pays négatifs.

Les visions négatives orientalo-centrées

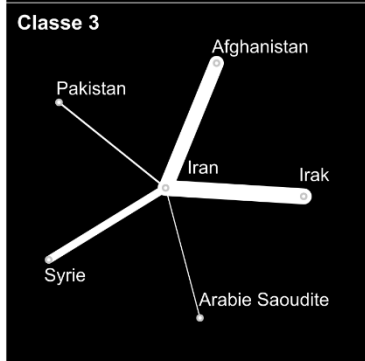
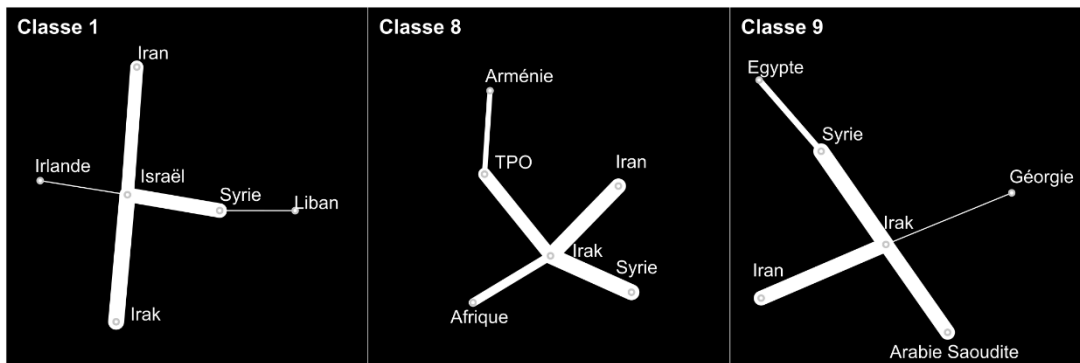
Ce type de représentation s'organise autour des pays les plus communément mentionnés négativement. Elle fait ressortir les associations de pays structurant les représentations dominantes et concentre plus de 45% des réponses classées (cf. Figure 84).

- Le premier univers lexical identifiable (*classe 1*, 10% des réponses classées) se caractérise par des combinaisons de pôles d'envergure globale identifiés dans le chapitre 7 (Irak, Syrie et Iran). Cet univers lexical ne semble pas être spécifiquement lié à une catégorie d'étudiants identifiable, ce qui suggère que cette représentation est sans doute transversale à l'ensemble de la population d'étude.

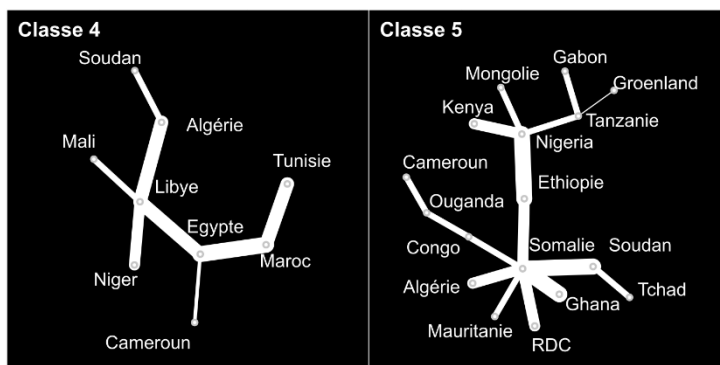
- Un second monde lexical (*classe 8*, 8%) se focalise sur les mêmes pays mais en les rattachant de manière très significative non plus à Israël mais aux Territoires Palestiniens Occupés (TPO), auxquels s'ajoute l'« Afrique ». On trouve également quelques mentions de l'Arménie dans cet ensemble. Cette représentation du Monde se distingue par le fait qu'elle se focalise sur des territoires pauvres (TPO et Afrique).

Figure 84: les géographies de la répulsion

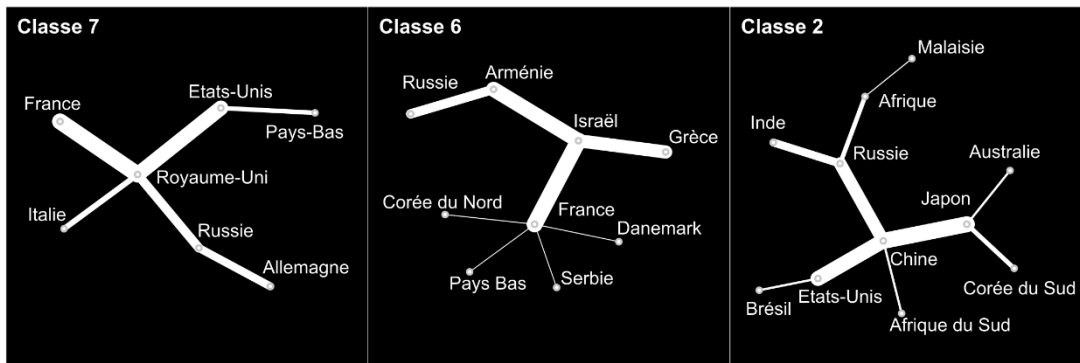
FAMILLE DE REPRESENTATIONS 1



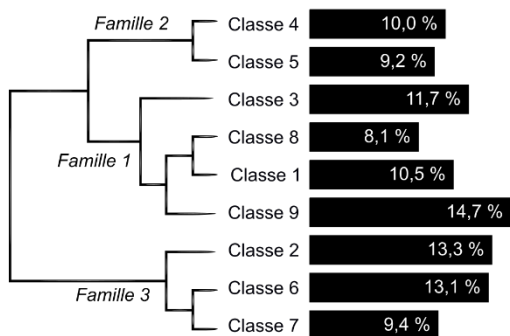
FAMILLE DE REPRESENTATIONS 2



FAMILLE DE REPRESENTATIONS 3



DENDROGRAMME DE LA CDH (partition à 9 classes, 360 réponses classées sur 705 = 51,14%)



Note de lecture: les figures représentent les graphes de cooccurrences de chaque classe obtenue après la partition de la Classification Descendante Hiérarchique achevant l'analyse dite de "Reinert". Les segments signifie que les deux pays situés aux extrémités sont cités de manière significative dans les mêmes questionnaires. La taille des segments est proportionnelle au maximum de citations de chaque classe. Elle permet de saisir les éléments les plus structurants de chaque monde lexical.

Source: Toureille, 2013. Auteur: Toureille, 2017. Réalisé avec les logiciels Iramutec 0.7 alpha 2 et Inkscape 0.92

- Relativement proche des deux univers précédemment évoqués, un troisième ensemble (*classe 9*, 15%) présente l'effectif le plus important de réponses classées. Il se focalise davantage sur l'Arabie Saoudite, associée à l'Irak, la Syrie, l'Égypte l'Iran, et de manière relativement marginale la Géorgie. Cette configuration rassemble un groupe de pays identifiées comme relativement conservateurs lors des entretiens : Arabie Saoudite, Égypte, (cf. la période consécutive à la victoire électorale de M. Morsi), Iran, Syrie. Ce monde lexical semble caractériser une vision du Monde qui peut être saisie au prisme de l'islam et de l'évaluation négative d'un certain nombre de ces pays à la lueur d'une critique du conservatisme politique et religieux (cf. Chapitre 7).

- Dernière branche de cette première famille d'univers lexicaux (*classe 3*, 12%), en association de manière particulièrement significative l'Afghanistan, le Pakistan et une partie des pays précédemment cités (Iran, Irak, Arabie Saoudite et de manière moins nette, Syrie), semble présenter une variante de représentation saisie à travers le prisme religieux. Elle se distingue de la précédente par la prééminence du duo Afghanistan-Pakistan, qui combine les facteurs négatifs du conservatisme religieux ajoutés à leur instabilité politique.

Les visions négatives centrées sur l'Afrique

Une seconde catégorie concentre un cinquième des réponses classées (*classes 4 et 5*). Elle se distingue par la désignation massive de pays Africains individualisés (à la différence de la catégorie régionale « Afrique », présente dans le groupe précédent). Cette famille d'univers lexicaux regroupe deux types de représentations du Monde.

- Un premier rassemble, de manière très significative, tout un ensemble de pays du Monde musulman africain (*classe 4*, 10 %). On trouve ainsi dans cet univers lexical un ensemble de pays d'Afrique du Nord régulièrement associés les uns aux autres (Maroc, Libye, Tunisie, Algérie, Égypte) auxquels s'ajoutent le Niger, le Mali, le Cameroun et le Soudan. Il semble difficile, ici aussi, de ne pas penser au facteur religieux et pour les pays d'Afrique du Nord, sans doute l'effet lié aux Printemps arabes et à leurs conséquences. Les étudiants concernés sont peut-être ceux qui ont pu être les plus sensibles aux événements en cours en Afrique du Nord depuis 2011, en ne se focalisant pas uniquement sur la Syrie.

- Le deuxième type de représentation du Monde se focalise cette fois-ci sur des pays presque exclusivement situés en Afrique subsaharienne (*Classe 5*, 9%) : Somalie, Éthiopie, Kenya, Nigéria, Congo, Ouganda, Ghana, Mauritanie, Gabon, Soudan et, de manière moins significative, l'Algérie, le Tchad, le Cameroun et de manière plus inattendue, le Groenland et la Mongolie. Si la dimension africaine de cet univers lexical saute aux yeux, les pays considérés ne sont pas exclusivement à majorité musulmane ou de langue arabe. Une divergence semble donc émerger dans les logiques d'association supposées entre pays du Monde entre un premier ensemble arabo-musulman concerné par des troubles politiques récents et l'Afrique subsaharienne. Du point de vue des représentations négatives saisies à travers les mentions de pays clairement individualisés, cette partie du Monde n'est donc pas perçue de manière unitaire. Cette distinction entre Afrique du Nord et Afrique subsaharienne rejoint certains tracés très minoritaires d'étudiants excluant ce premier ensemble de l'« Afrique » dans l'exercice de cartes mentales interprétatives, pour l'intégrer notamment à un vaste Monde musulman.

Ces nuances sont cependant très subtiles. En effet, peu visibles dans les résultats agrégés, ces représentations focalisées sur l'Afrique, très minoritaires, sont particulièrement cohérentes consensuelles ? (taux de citation des pays africains dépassent le plus souvent les 80% dans chaque catégorie).

Les visions négatives centrées sur les grandes puissances et leurs relais dans le voisinage turc

Cette famille de représentations minoritaires constitue la principale alternative aux représentations orientalo-centrées, en regroupant 36% du total des réponses. Elle se compose elle-même de trois sous-ensembles, eux-mêmes particulièrement cohérents.

- Un premier monde lexical (*Classe 7*, 9,4% d'inertie) se focalise sur un ensemble de grandes puissances prenant les allures d'un G5 étendu, avec, dans une position très centrale la Grande Bretagne, l'Italie, les Etats-Unis, l'Allemagne, les Etats Unis, les Pays-Bas et de manière moins significative, la Russie. Cette géographie des pays répulsifs reprend donc, en partie, la liste pays les plus souvent mentionnés comme attractifs et développe ainsi une vision du Monde antagoniste des représentations dominantes dans le corpus de réponses.

- Un seconde monde lexical (*Classe 6*, 13 % des réponses) caractérise des associations relativement fréquentes entre la France, la Russie, et tout un ensemble de pays voisins de la Turquie avec lesquels cette dernière partage la mémoire de contentieux parfois lourds (Arménie, Grèce), une puissance régionale (Israël), Cuba et, de manière moins significative, la Serbie, le Danemark, la Corée du Nord et les Pays Bas. Comme dans le cas précédent, on nous donne à voir une représentation de la répulsion saisie au prisme de la géopolitique, mais d'une géopolitique peut être davantage focalisée sur le conflit et de ses mémoires. Deux grandes puissances ayant constitué des facteurs d'instabilité historiques dans la région sont pointé du doigt (la France, la Russie) associés à un centre régional à l'origine de nombreux conflits dans la région (Israël) et des voisins répulsifs (Grèce, Arménie).

- Le dernier groupe de cette catégorie de visions du Monde répulsif, alternative (*Classe 2*, 13% de l'inertie), s'articule autour de quelques pays développés extra-européens, au centre desquels on trouve, de manière particulièrement significative, le duo asiatique Japon-Chine, associé à l'Australie, les Etats-Unis, de nouveau la catégorie régionale « Afrique », l'Inde la Russie et de manière significative l'Afrique du Sud, la Corée, le Myanmar (Birmanie) et le Brésil. Cette catégorie ressemble très fortement à celles des « occidents distants » présents dans les pays attractifs à la différence notable du fait que des pays d'Asie orientale y occupent une place prépondérante. Cette vision du monde est spécifique des étudiants dans le domaine du commerce ou de l'économie.

Du point de vue de l'analyse des cooccurrences, les univers lexicaux identifiés par les deux classifications semblent particulièrement structurés du point de vue de l'analyse géographique. L'attractivité des pays du Monde semble régie par une divergence entre des visions majoritaires occidentalo-centrées et des visions alternatives produisant, soit une vision inverse centrée sur des pays asiatiques (grands pays asiatiques vs Asie centrale) soit de pays appartenant à un Monde musulman identifiable. La configuration des représentations négatives ne semblent pas fonctionner de manière strictement identique. Se dessine, ce qui semble identifiable à des visions régionalisées du Monde face à une vision plus réticulaire associant des grandes puissances politiques ou économiques. Peut-on vérifier une telle hypothèse en comparant la cartographie de ces réseaux de pays ?

9.1.3. Les visions du Monde des étudiants sont-elles régionalisées ?

Une première lecture de la cartographie des différentes familles de géographies présentées suggère une différenciation des processus d'association des pays dans les listes de pays attractifs et répulsifs (Figure 85).

Les chaînes de cooccurrences peuvent être interprétées comme des *chunks*, terme qui, dans le vocabulaire de la psychologie cognitive désigne littéralement des « blocs » de connaissance se structurant à travers des chaînes d'associations d'objets reliés les uns aux autres lors des processus de remémoration. Dans le cas des mentions positives, les pays d'une même classe peuvent être relativement éloignés géographiquement les uns des autres, ce qui suggère l'existence de sauts relativement importants de pays à pays dans les processus de réponses. A l'inverse, dans le cas des mentions de pays répulsifs, les graphes de cooccurrences peuvent plus souvent être assimilés à des configurations régionales. Les étudiants semblent, en effet, associer des pays relativement plus proches les uns des autres, souvent localisés dans un agrégat de pays contigus. C'est le cas par exemple de la première famille de visions du Monde, qui associent de manière relativement récurrente un ensemble de pays localisés entre l'Egypte et le Pakistan : on retrouve donc une configuration assimilable à un « Moyen orient » ; ou encore de la seconde famille de représentations, dont les classes recouvrent un espace assimilable à une Afrique délimitée à son espace simili-continentale. Chacune

de ces deux classes localisées dans l'espace Africain recouvrent des régions relativement différentes, entre pays d'Afrique du Nord et les pays d'une Afrique plus méridionale.

Même si ces différences ont tendance, dans l'ensemble, à révéler une opposition entre mentions attractives et répulsives, il est possible de relativiser l'hypothèse d'une différenciation des processus de mentions de pays positifs et négatifs, dans la mesure où l'on note que l'une et l'autre comporte des exceptions. En effet, malgré la prééminence de configurations régionales dans le cas des mentions répulsives, les classes mentionnant les pays occidentaux ou les grandes puissances ont tendance à présenter davantage des associations de pays non contigus voire relativement distants les uns des autres. De la même manière, la classe 3 dans les mentions attractives épouse une configuration régionale faisant également ressortir une configuration proche du Moyen orient identifié plus haut.

Plus que des perceptions différentes des Mondes de l'attraction et de la répulsion, ce seraient donc davantage une distinction entre des représentations différenciées d'ensembles de pays qui conduirait aux écarts entre ces deux modes d'évaluation des pays du Monde.

Les géographies de l'attractivité les plus courantes (Famille 1, associant les classes 3, 2, 5, 6, 7 et 8) comme celles de la répulsion les plus minoritaires (Famille 3) se focalisent sur un certain nombre de pôles économiques mondiaux (pays les plus riches de la planète ou de grandes puissances). Ce type de représentation produit inévitablement des visions du Monde archipelagiques. Autant que le processus de choix en tant que tel, la structure d'association des pays dans les réponses conduit également à observer des rapports à la distance caractéristique du type de pays considéré (cf. Chapitre 8).

A l'inverse, les ensembles de pays contigus s'assimilent plus volontiers à des géographies recouvrant la diffusion de langues, de religions dans le temps et l'espace (langue arabe, islam, colonisation dans le cas Africain) ou des espaces dans lequel des pays contigus sont concernés par des processus similaires (cas du Moyen orient comme espace de concentration de crises politiques et humanitaires). Ces associations, du moins pour les cas de l'Afrique et dans celui moyen oriental, convergent vers certaines configurations régionales observées dans le cadre du Chapitre 6.

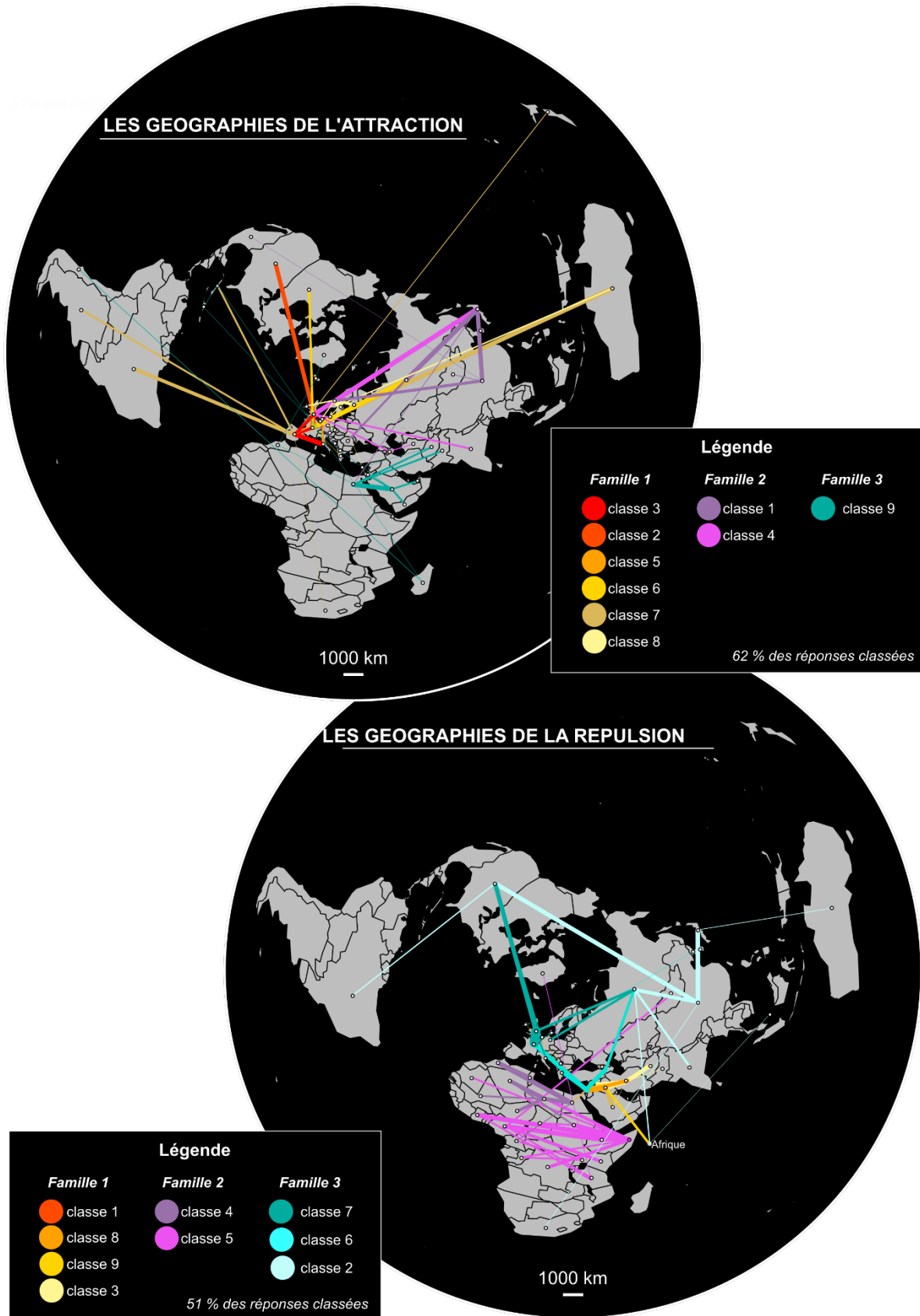
Ces ensembles de pays mettent en évidence des associations de pays qui appuient l'hypothèse d'une vision du Monde saisie à travers des agrégats dans la construction des imaginaires géographiques. Ces observations rejoignent un certain nombre de résultats mis en évidence de longue date dans le champ de la psychologie de l'espace. Certains travaux ont, par exemple, mis en évidence le fait que la mémorisation des objets spatiaux se structure de manière hiérarchique : la mémorisation des objets dans l'espace, comme des objets représentations sur une carte, a tendance à se construire de manière agrégative à travers des « régions subjectives » créant des proximités et des phénomènes d'évidences plus importants de certains objets dans les processus de remémoration (MacNamara et al., 1989). De ce point de vue, le monde réticulaire des pays développés, des grandes puissances ou de l'occident, peut être assimilé à une forme de région cognitive, à ceci près que l'on touche ici l'un des points limites des définitions les plus communes de la région qui postule l'idée de la contiguïté (Montello, 2003, 2014 ; Levy, 1997, Cf. Chapitre 1).

Il est hautement probable que des organisations régionales intégrées dans la mémoire à long terme (cf. l'influence de la cartographie scolaire présentant des ensembles plus ou moins explicitement régionalisés³⁵⁰) soient réactivées dans l'esprit de l'enquête au moment de la passation de l'enquête. L'apprentissage de la géographie, dans la mesure où elle passe par la présentation de contenus régionalisés, l'utilisation de procédés mnémotechniques ainsi que les caractéristiques de la mémoire de l'espace renforcent l'hypothèse selon laquelle les associations de pays correspondent à ce que les psychocogniciens désignent par l'idée de *chunk* (cf. *infra*). Il est également probable que les étudiants s'approprient ces régionalisations dans la construction de leurs représentations affectives du Monde, voire en crée de nouvelles.

La superposition des différentes géographies structurant le corpus d'ensemble, laisse apparaître la position particulière de certains pays dans les chaînes de réponses.

³⁵⁰ Les dispositifs scénographiques des manuels scolaires proposent des ensembles explicitement régionalisés (cf. une carte qui présente le « Monde musulman ») comme d'autres dont la dimensions régionale est davantage suggérée (par exemple uniquement à travers le cadrage de la carte : cf. la manière dont le cartographe fait cadrer et centre tel ou tel phénomène historique, voir sur ce point les analyses de cadrages des cartes scolaires proposées par Copeaux, 2000).

Figure 85: La dimension spatiale des géographies de l'attraction et de la répulsion



Aide à la lecture : les deux cartes proposent une projection dans l'espace des différents graphes de cooccurrences présentés Figure 83 et Figure 84. On observe, par exemple, sur la carte des géographies de l'attraction que la Classe 2 associe l'Allemagne, le Royaume Uni, la France et les Etats-Unis. La distinction des classes les unes par rapport aux autres constitue un objectif secondaire de cette représentation qui cherche davantage à mettre en évidence les proximités géographiques entre les classes d'une même famille de représentation.

Il est effectivement possible d'identifier des pays relativement structurants de ces réseaux de mots, comme ceux situés au cœur des différents sous-systèmes de représentations en ce qu'ils sont très souvent associés dans des blocs de réponses, qui plus est dans différents systèmes (cas de la France, de l'Espagne, du Royaume-Uni ou de l'Italie, dans le cas de mentions positives par exemple) face à d'autres pays plus marginaux, moins souvent cités et le plus régulièrement en bout de chaîne (cas de la Nouvelle Zélande ou de Madagascar). Elle permet cependant de révéler l'existence de pays situés dans des visions du monde différentes.

C'est le cas, par exemple d'Israël qui est à la fois mentionné dans les réponses des classes de la famille 1 et de la famille 3. Ce qui signifie que ce pays peut soit-être associé aux visions négatives régionalisées autour d'un ensemble Moyen oriental, soit à celles désignant négativement les grandes puissances occidentales. Cette position intermédiaire entre différents mondes lexicaux suggère que l'Etat hébreu fait l'objet de perceptions divergentes : il constitue un pays répulsif à la convergence entre deux manières de saisir le Monde dans la répulsion. Ce point suggère, en outre, que le second type de vision du Monde (Famille 3) associant Israël aux Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni ou encore la Russie, développe une grille de lecture sensiblement influencée par une vision géostratégiques ou géopolitique du Monde, ce pays étant historiquement l'un des rares alliés du bloc occidental dans la région (cf. Chapitre 2).

Au final, l'analyse des chaînes de cooccurrences et de leur cartographie semble mettre en avant une relative cohérence dans la manière de saisir le Monde entre les résultats du Chapitre 5 et ceux de cette partie. A la différence de la question sur les limites des trois parties du Monde (« Asie », « Afrique », « Europe »), ne pas contraindre la construction d'ensembles régionalisés en proposant une question ouverte en termes de pays du Monde conduit à la mise en évidence de blocs d'associations de pays, de sous réseaux, dans la distribution à la surface de la Terre suggère la dimension régionalisée ou tout du moins catégorielle (grandes puissances VS pays pauvres, etc.). Une méta-géographie des représentations conduit donc à faire émerger l'existence de sous-systèmes de pays en réseaux, à l'intérieur du système de représentation identifiable dans le corpus.

9.1.4. La mise en avant de systèmes dans les représentations

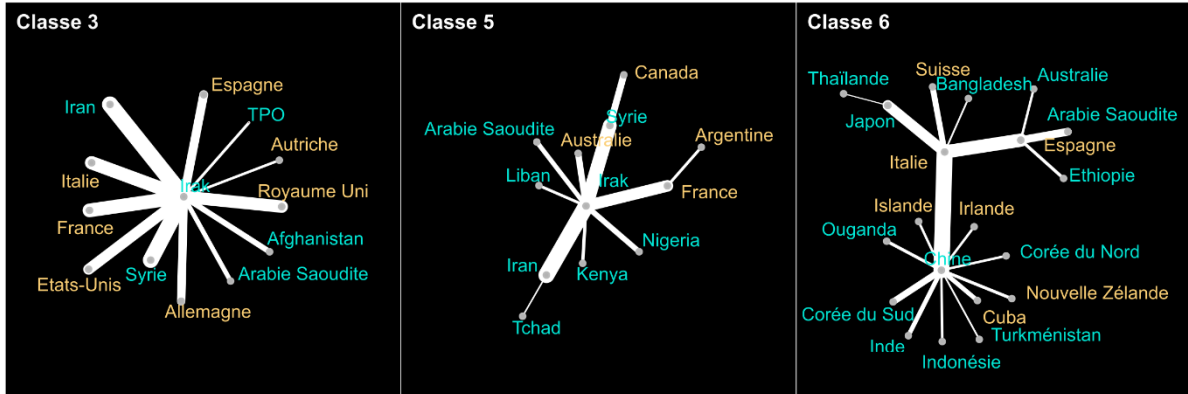
Il existe ainsi une diversité de géographies de la répulsion et de l'attraction, ces géographies obéissant à des processus différenciés. Cependant, ces deux manières de saisir le Monde sont-elles complètement déphasées ou bien s'articulent-elles dans des systèmes cohérents ? L'ensemble des résultats ont pour le moment insisté sur l'existence des différences entre ces deux manières de saisir le Monde. Cependant, malgré leurs formes, dynamiques et structures différenciées, se rencontrent-elles à l'échelle individuelle pour mettre en évidence l'existence de géographies, voire d'idéologies ?

On a vu que certains mondes lexicaux de la répulsion se focalisent sur certains pays plus souvent situés dans le voisinage oriental et méridional de la Turquie quand des Mondes lexicaux de l'attractivité ont tendance à se structurer autour de pays occidentaux. Ces Mondes lexicaux s'articulent-ils les uns par rapport aux autres pour former des systèmes de représentations cohérents. En d'autres termes, les mêmes étudiants ont-ils tendance à être occidentaux dans leurs attractivités et orientaux dans la répulsion ? Les représentations minoritaires se construisant sur des représentations alternatives ont elles tendance à proposer des configurations inverses ?

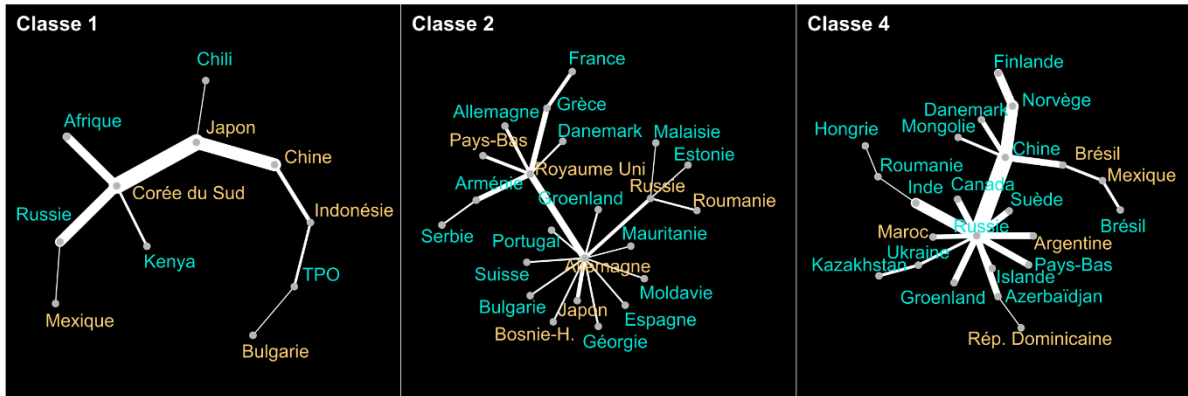
Pour éprouver ces différentes hypothèses, on a donc réalisé une dernière analyse de Reinert en considérant les séquences de réponses en termes de pays attractifs et répulsifs non plus distinctement, mais comme un ensemble. Les résultats de la classification en 8 classes (78% des réponses classées) est présentée Figure 86. Quatre familles de représentations se dégagent et mettent en avant un certain nombre de correspondances entre les mondes lexicaux présentés plus haut.

Figure 86: La mise en évidence de systèmes de représentation: analyse croisée de la répulsion et de l'attractivité

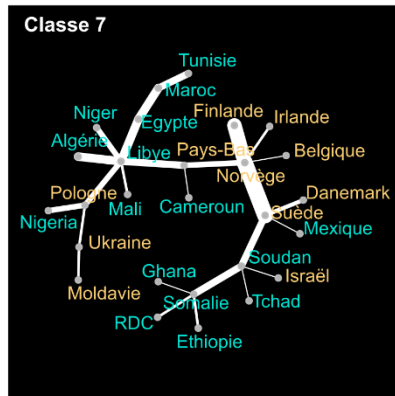
FAMILLE DE REPRESENTATIONS 1



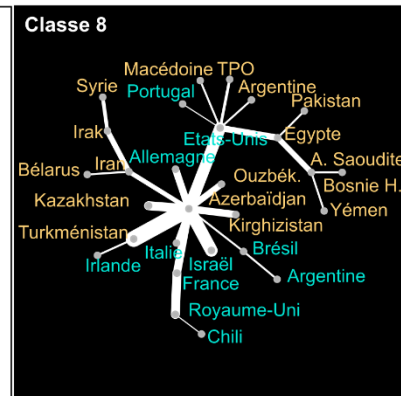
FAMILLE DE REPRESENTATIONS 2



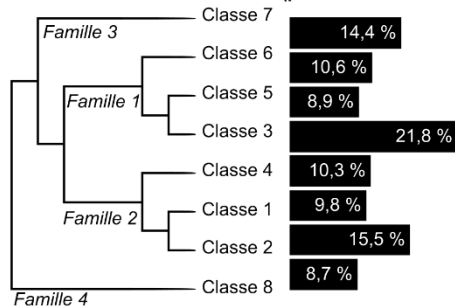
FAMILLE DE REPRESENTATIONS 3



FAMILLE DE REPRESENTATIONS 4



DENDROGRAMME DE LA CDH (partition à 8 classes, 541 réponses classés sur 705 = 76,85 %)



Note de lecture: les figures représentent les graphes de cooccurrences de chaque classe obtenue après la partition de la Classification Descendante Hiérarchique achevant l'analyse dite de "Reinert". Les segments signifie que les deux pays situés aux extrémités sont cités de manière significative dans les mêmes questionnaires. La taille des segments est proportionnelle au maximum de citations de chaque classe. Elle permet de saisir les éléments les plus structurants de chaque monde lexical.

Source: Toureille, 2013. Auteur: Toureille, 2017. Réalisé avec les logiciels Iramutec 0.7 alpha 2 et Inkscape 0.92

Famille 1 : Les représentations cardinales

Une première famille de représentations rassemble les deux types de représentations majoritaires avec des mondes lexicaux associant des pays attractifs occidentaux et des pays répulsifs orientaux et méridionaux (41% des réponses classées).

- Le premier monde lexical (*classe 3*, 22% des réponses) est archétypique des représentations les plus partagées dans le corpus. Les pays attractifs mentionnés sont, à l'exception de l'Autriche, l'ensemble des pays les plus souvent mentionnés positivement dans le corpus (France, Italie, Espagne, Royaume Uni, Allemagne, Etats-Unis) associés aux pays les plus massivement désignés comme négatifs (Irak, Iran, TPO, Afghanistan, Syrie) auxquels s'associent un pays intermédiaire, l'Arabie Saoudite. Cette classe révèle le caractère structurant d'une opposition Est-Ouest entre pays répulsifs et pays attractifs dans une réponse sur cinq.

Les deux classes suivantes se distinguent en intégrant des pays plus rarement mentionnés dans le corpus.

- On trouve ainsi un monde lexical (*classe 2* : 10% des réponses) donnant une place prépondérante à la France et à quelques pays souvent positivement mentionnés plus éloignés de Turquie (Argentine, Australie, Canada) quand les représentations négatives reprennent les pays les plus souvent répulsifs (Irak, Iran, Syrie) auxquels s'ajoutent, de nouveau l'Arabie Saoudite et quelques grands pays musulmans d'Afrique Subsaharienne (Nigéria et Tchad), le Kenya et le Liban.

- Le seconde monde lexical se focalise davantage sur l'Europe méridionale avec la mention positives de l'Espagne, de l'Italie, auxquels s'ajoute la Suisse, l'Irlande, l'Islande et quelques pays sensiblement plus éloignés (Nouvelle Zélande) – de nouveau un ensemble de pays développés et globalement assimilable à l'Occident – face à une géographie de la répulsion centrée sur une évaluation négative d'un certain nombre de pays d'Asie orientale – beaucoup plus éloignés de Turquie (Chine, Corée du Nord, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Thaïlande, Bangladesh) et quelques pays d'origine plus diverse (Arabie Saoudite, Australie, Ouganda, Turkménistan).

La constance de cette classe repose donc bien sur une opposition Est « répulsif » / Ouest « attractif » particulièrement sensible, les nuances entre ces trois types reposant sur la géométrie des définitions de ces deux dimensions. Une vision restreinte (*classe 3*) dans le sens où elle se limite aux choix de pays les plus courants et les plus proches et des visions s'élargissant progressivement, c'est-à-dire proposant une diversité de pays plus importante mais aussi souvent plus éloignés de la Turquie (*Classe 5 et 6*). D'un certain point de vue, on peut imaginer que ce qui différencie ces représentations est peut-être davantage l'étendue de la connaissance des pays du Monde, c'est-à-dire la capacité à proposer une vision du Monde plus diversifiée et moins sensible aux effets de la distance, liée au phénomène de loupe cognitive (distance et contiguïté, cf. Chapitres 7 et 8).

Famille 2 : Les représentations minoritaires non cardinales

La seconde famille de représentations (36% des réponses classées) présente un cas relativement plus complexe dans la mesure où aucune organisation géographique d'ensemble ne semble commune aux trois classes qui la composent ; en tout cas il ne s'agit pas d'une opposition construite sur des oppositions systématiques entre des points cardinaux. Ces trois classes semblent en revanche se distinguer en soulignant diverses géographies minoritaires dans le corpus d'ensemble.

Un premier ensemble (*classe 1* : 10% des réponses) associe les mentions de grands pays asiatiques comme attractifs (Japon, Chine, Corée du Sud, Indonésie) et des mentions négatives d'un ensemble plus diversifié de pays : Russie, Kenya, Afrique, Chili et TPO. Certains de ces derniers exemples suggèrent une opposition entre des centres économiques relativement dynamiques et riches et des ensembles plus généralement désignés comme pauvres.

- Un second monde lexical (*classe 2* : 16% des réponses) propose une vision relativement originale focalisée dans le négatif comme dans le positif par des mentions de pays européens, dans une définition relativement extensive de l'« Europe ». Il s'agit donc ici de l'une des rares classes d'analyse proposant une distinction infrarégionale en quelque sorte. Certains pays européens sont ainsi mentionnés positivement (Pays-Bas, Royaume Uni, Roumanie ; Allemagne, Bosnie-Herzégovine, Russie, auxquels s'associe le Japon) face à d'autres désignés négativement (France, Grèce, Allemagne, Danemark, Arménie, Serbie, Portugal ; Suisse, Bulgarie, Groenland, Mauritanie, Moldavie, Espagne, Estonie, auxquels s'ajoutent la Géorgie, la Mauritanie et la Malaisie). Cet ensemble caractérise des étudiants qui, tout en se focalisant sur l'« Europe » tant dans les mentions positives que négatives, ont tendance à opposer ces ensembles. Se dresse ici, de manière très générale, une opposition entre une Europe anglophone, Germanique et orientale, désignée positivement face à une Europe à dominance méditerranéenne, majoritairement désignée négativement. D'un certain point de vue, les étudiants de cette catégorie, en opposant des mentions négatives de la France et de l'Espagne à celles positives de l'Allemagne ou du Royaume Uni, peuvent une nouvelle fois reposer sur des distinctions « pays chauds » et « pays froids ».

- Enfin, une dernière classe (*classe 4* : 10% des réponses) s'organise autour des visions négatives des deux grands pays asiatiques (Chine et Inde) et la Russie face à des mentions positives en faveur de quelques pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil ; Mexique) et du Maroc.

D'une manière générale, ces représentations minoritaires ont tendance à davantage se différencier par rapport à leur plus ou moins grande portée (*classe 1* : extrême Asie *versus* classe 2 : problématique intra-européenne) ainsi qu'à travers leur caractère peut être davantage régionalisé (classe 1 : Asie *vs* Afrique ; classe 2 : pays européens chauds *vs* pays européens froids). Même si elles convoquent des ensembles de pays relativement plus divers, on observe que les pays mentionnés comme attractifs restent relativement souvent des pays disposant d'un haut niveau de développement, quand les mentions de pays répulsifs peuvent être plus diversifiées que dans la famille de représentations précédentes.

Enfin, deux dernières familles de représentations se composent de classes isolées relativement autonomes des représentations précédentes.

Famille 3 : Les représentations opposant pays froids et pays d'Afrique

La *classe 7* (14% des réponses expliquées) caractérise une géographie du Monde opposant dans le positif un certain nombre de pays d'Europe du nord (Finlande, Suède, Norvège, Danemark, Pays-Bas, Belgique) ou orientale (Pologne, Ukraine, Moldavie), qui constituent, dans l'ensemble, des pays rarement cités comme attractifs à des pays cités comme répulsifs de manière relativement minoritaires principalement appartenant aux deux sous-ensembles africains identifiés plus haut : l'Afrique du Nord (Algérie, Libye, Egypte, Maroc, Tunisie, Niger, Mali) face à des pays d'Afrique de l'Est ou d'Afrique de l'Ouest subsaharienne (Soudan, Tchad, Somalie, Ethiopie, Ghana, RDC).

L'opposition entre notamment les pays scandinaves et les pays des révolutions arabes suggère une vision du Monde peut-être basée sur le développement mais sans doute aussi valorisant la stabilité politique et un certain modèle social dans sa manière de considérer le Monde au prisme de l'attraction et de la répulsion.

Famille 4 : Les représentations alternatives cardinales

Enfin, un dernier monde lexical, assez minoritaire (*classe 8* : 9%) se distingue très nettement en proposant une géographie du Monde alternative voire antagoniste à la première famille de représentations. Dans cette vision du Monde, les pays occidentaux sont cette fois-ci perçus négativement quand ceux perçus positivement sont principalement situés à l'Est ou au Sud de la Turquie ; qu'ils soient assimilables à une région identifiable au Monde musulman (Iran, Irak, Syrie, TPO, Pakistan, Arabie Saoudite, Bosnie Herzégovine, Yémen) ou à d'autres modalités de découpages (pays d'Asie centrale, pays turcophones, pays frères : Kazakhstan, Turkménistan, Azerbaïdjan ; Kirghizistan, Ouzbékistan).

Cette vision du Monde semble donc elle aussi articuler une vision dichotomique du Monde, centrée sur une opposition entre deux points cardinaux, inverse de la première famille de représentations. Cette représentation du Monde, sensiblement orientée sur des critiques historiques et culturelles pour la désignation des pays attractifs, prend une tournure géopolitique voire géostratégique dans le cas des mentions négatives, dans la mesure où les grandes puissances occidentales du G5 (on observe bien cette fois-ci l'absence de la Chine et de la Russie : Etats-Unis, France, Royaume-Uni) auxquels s'associent l'Allemagne, l'Italie et quelques pays plus rarement mentionnés (Irlande, Portugal, Chili, Brésil, Argentine) et la puissance régionale du voisinage méridionale de la Turquie : Israël.

Il semble donc qu'à la différence des analyses dissociant attractivité et répulsion, la mention de l'Etat hébreu considère ces deux ensembles de réponses de manière systématique fasse encore une fois ressortir le caractère singulier de ce pays dans les représentations négatives des étudiants turcs. Dans la mesure où il semble principalement se singulariser ici en association avec les visions négatives du Monde occidental, et ce que nous avons identifié comme une vision sans doute plus critique du rôle hégémonique de certaines grandes puissances.

Pour conclure sur cette première étape d'une analyse systémique des résultats, on note donc l'existence de géographies particulièrement structurées et diversifiées à l'intérieur du système de représentations ainsi mis en évidence.

Ce système de représentations s'articule entre des systèmes de représentations plus courants et d'autres plus minoritaires en ce qu'ils convoquent une plus ou moins grande diversité dans le choix de pays ou développe des configurations alternatives – c'est-à-dire dans un certain sens comme antagoniste – de ces représentations dominantes.

S'il convient d'opposer l'analyse des représentations des pays du Monde à travers leur attractivité ou leur répulsion – principalement en raison de leurs structuration selon des processus relativement distincts – il apparaît cependant que les différentes visions du Monde qui les composent aient tendance à s'assembler dans des sous-systèmes de représentations clairement identifiables dans le corpus – ce qu'il serait possible de caractériser comme des idéologies au sens de « vision du Monde », de « système de représentation et de valeurs » (cf. *supra*).

Maintenant mis en évidence l'existence de ces structures morphologiques dans l'organisation des réponses, on peut se demander si ces différentes géographies du Monde ont une sociologie ou une géographie particulière du côté de la population d'étude. En d'autres termes, cette diversité de représentations correspond-elle à une diversité d'étudiants, identifiables à travers leurs caractéristiques individuelles ?

9.2. Quels choix de pays pour quels étudiants ?

L'exemple des pays qualifiés par les étudiants de « conservateurs », notamment l'Arabie Saoudite et l'Iran, ou de pays dont la signification fait l'objet d'imaginaires fortement reliés à des processus sexués, comme dans le cas de la Russie, a révélé l'existence de divergences entre groupes d'étudiants selon leur genre (cf. Chapitre 7). L'existence de géographies diversifiées selon le profil des étudiants considérés suggère donc l'existence de facteurs sociaux-démographiques dans la construction de représentations diversifiées.

Il semble donc pertinent, à ce stade de l'analyse, d'analyser les structures morphogénétiques du système de représentations, en d'autres termes d'analyser – à partir des quelques variables en notre possession – quelles caractéristiques contribuent aux contrastes entre formes de représentations dans notre population d'étude. Pour se faire, l'analyse privilégiera une analyse multivariée permettant d'analyser les correspondances entre des visions du Monde partagées selon les caractéristiques individuelles (principe de l'ACM sur un TLE, cf. Chapitre 6). Des analyses du vocabulaire spécifique (analyses bivariées) sont présentées de manière complémentaire afin de visualiser les spécificités lexicales liées aux modalités de variables. On ne reviendra pas sur le rôle particulier de certaines variables, comme le genre, déjà analysé

dans les chapitres précédents (cf. Chapitre 7). De nouveau, on se focalisera sur quelques variables transversales à notre population d'études³⁵¹.

9.2.1. Les choix de pays attractifs

Une analyse multivariée (ACM) appliquée au tableau lexical croisant l'ensemble des pays cités comme attractifs et les caractéristiques individuelles confère un rôle central à la ville d'enquête, au sexe et à certaines affiliations disciplinaires.

La prééminence d'une opposition doublement cardinale (Est vs Ouest)

Une première dimension rend compte à elle seule d'un tiers de la variance du corpus (Axe 1 : inertie 29%, cf. Figure 87) en se structurant autour d'une opposition géographique (entre deux villes d'enquêtes : Istanbul *versus* Erzurum) selon le sexe et la discipline des étudiants.

Les étudiants d'Erzurum semblent ainsi partager des proximités lexicales avec les étudiants de sexe masculin et les étudiants du secteur de la santé et en art. Une logique opposant étudiants de l'Est et de l'Ouest mais également des visions plus variables, à l'une et l'autre de ces dimensions cardinales, émerge ici. En effet, les étudiants de l'Université Galatasaray (Istanbul) ont tendance à plus souvent désigner comme attractifs des pays d'Europe occidentale et méridionale (avec une place prépondérante de la France et de l'Espagne, suivi par la Grèce, la Belgique, l'Autriche, l'Irlande et la République Tchèque ainsi que quelques pays plus éloignés, pouvant entrer dans la catégorie occidental – Afrique du Sud, Nouvelle Zélande). A l'inverse, les étudiants d'Erzurum, de sexe masculin et ceux inscrits dans les secteurs de l'art et de la santé ont tendance à être davantage attirés par un ensemble de pays majoritairement situés à l'Est de la Turquie : des pays d'Asie centrale (Kirghizistan, Turkménistan, Kazakhstan, Pakistan), quelques pays du Moyen orient (Iran, Irak, TPO) auxquels s'ajoutent l'Egypte, la Corée et la Roumanie. L'opposition entre des visions du Mondes cardinales (cf. *supra*) peut donc reposer sur des éléments liés à la position géographique et sociale des étudiants en Turquie.

Le vocabulaire spécifique attaché à chacune des villes d'enquête (Tableau 40) permet de retrouver ces divergences, y compris lorsque l'on étend cette grille de lecture à l'ensemble des étudiants enquêtés dans chacune des villes, et plus uniquement les étudiants y ayant toujours vécu, renforce cette impression (cf. tableau de synthèse vocabulaire spécifique). Le Monde attractif des étudiants d'Erzurum est plutôt focalisé sur des pays d'Asie orientale et d'Asie centrale, quand les étudiants d'Istanbul sont plutôt centrés sur l'Europe restreinte à quelques pays d'Europe occidentale (France, Espagne, Pays bas, Irlande) auxquels s'ajoute deux pays d'Amérique latine : Cuba et l'Argentine. Les étudiants de sexe masculin semblent davantage attirés par des pays du Moyen orient, même s'ils n'ont pas le monopole de l'attrait pour les pays asiatiques : les étudiantes concernées par l'enquête ont également tendance à citer la Corée du Nord.

Le vocabulaire spécifique fournit des résultats moins nets dans le cas des affiliations disciplinaires : les étudiants en art de l'ensemble du corpus ne semblent pas pouvoir être caractérisés par des champs lexicaux spécifiques, les étudiants du secteur de la santé ont en revanche tendance à spécifiquement choisir des pays asiatiques comme attractifs, notamment à travers la mention de l'Inde, du Japon et de la Corée du Sud.

Cette opposition Est-Ouest particulièrement, structurante du corpus autour d'une opposition Istanbul / Erzurum rejoint les résultats d'analyses similaires effectuées sur le corpus de 2009 (Guérin-Pace *et al.*, 2014). Encore une fois, malgré le constat récurrent de la résilience des représentations sociales entre les deux dates d'enquêtes, ce résultat est plus étonnant qu'il n'y paraît compte tenu du changement de terrain d'enquête effectué à Istanbul (passage de l'Université d'Istanbul à l'Université Galatasaray) et du filtrage opéré sur les étudiants en fonction de leur sédentarité pour l'analyse.

³⁵¹ Certaines variables comportaient des modalités avec des effectifs trop faibles pour permettre des traitements sur l'ensemble de la population. Leurs effets ont donc été testés sur les effectifs restreints aux étudiants décrits par les modalités de variables

Comme lors de l'analyse secondaire du corpus d'enquête de 2009, la seconde opposition structurante dans le corpus fait intervenir la troisième ville d'enquête (Izmir, 20% de contribution à un axe d'une inertie de 20%, cf. Figure 87) associée à la variable identifiant les étudiants dans le secteur de l'ingénierie face aux étudiants en art (*Ibid.*). Les étudiants d'Izmir et les ingénieurs semblent davantage attirés par quelques pays d'Europe orientale (l'Ukraine, la Russie, la Moldavie, la Biélorussie, la Pologne, auxquels s'ajoutent deux pays scandinaves, la Finlande et la Norvège, Israël et l'Espagne). Le second ensemble d'étudiants a tendance à choisir un ensemble de pays plus disparate (Portugal, Hongrie, Iran, Chypre, Roumanie TPO, Inde et Grèce). Ces résultats concordent avec l'analyse du vocabulaire spécifique de chacune des modalités considérées (cf. Tableau 40).

La proximité entre le fait d'être localisé à l'Université Dokuz Eylul d'Izmir et d'être inscrit en ingénierie est sans doute lié à des déséquilibres dans le plan de sondage. En effet, la catégorie « ingénieur » n'a pu être enquêtée à l'Université Galatasaray, cette dernière ne disposant pas de filière de ce type et de la relative surreprésentation des ingénieurs (économétriciens principalement) dans la population étudiée dans cette université.

Une troisième opposition (axe 3 : 14% de l'inertie) distingue deux groupes d'étudiants sur la base du sexe et de la discipline, avec d'un côté les étudiantes dans le secteur de la santé et de l'autre les étudiants dans le secteur de l'art. L'opposition est cette fois-ci entre des étudiants désignant positivement la Corée, le Kazakhstan, l'Égypte et le Kirghizistan et de l'autre ceux davantage attirés par le Pakistan, l'Irak, l'Iran et, dans une moindre mesure la Turquie et Cuba.

La quatrième opposition (axe 4 : 12% de l'inertie) reprend une opposition basée sur le sexe et la discipline en opposant cette fois-ci les hommes et les femmes associées aux ingénieurs et aux artistes. Les premiers ont tendance à désigner plus souvent positivement le Kirghizistan, Cuba, l'Argentine, la Turquie, l'Égypte, le Kazakhstan, le Canada et les Pays Bas, quand les autres ont davantage tendance à désigner Israël, la Bulgarie, le Portugal, la Hongrie, Chypre, la Belgique et la Corée.

Une dernière opposition (axe 5 : 7% de l'inertie), concerne enfin de manière spécifique une opposition entre juristes et étudiants en sciences humaines et sociales. Si les juristes n'ont pas beaucoup de vocabulaire spécifique, les étudiants en SHS semblent développer un vocabulaire spécifique plus important et particulièrement identifiable ; avec une attractivité marquée pour les pays certains pays d'Asie centrale (Kirghizistan, Turkménistan, Kazakhstan) et un ensemble de territoires diversifié : Afrique, Emirats Arabes Unis, Danemark, Afrique du Sud. Cette appétence des étudiants en Sciences humaines et sociales pour les républiques d'Asie centrale rejoint également les résultats observés dans sur le corpus de 2009 (*Ibid.*).

Figure 87: Plan factoriel (axe 1 et 2) des mentions de pays attractifs

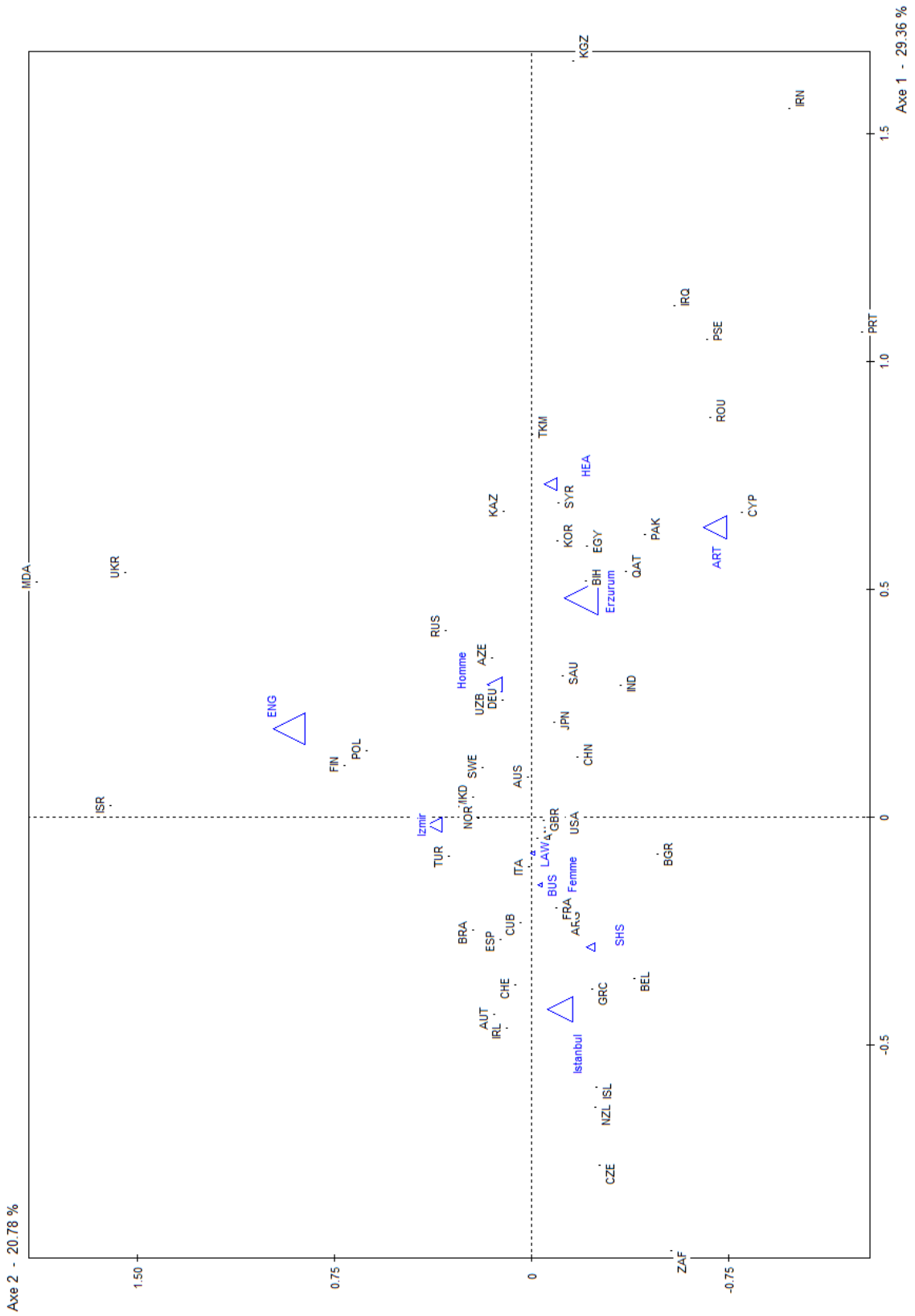


Tableau 40: Tableau de synthèse (non exhaustif) du vocabulaire spécifique par modalité de variable

Caractéristiques individuelles des étudiants		Pays plus souvent...*	
		...mentionné positivement	...mentionné négativement
Ville d'origine 167	Erzurum 64	Corée du Sud, Turkménistan, Egypte	Israël, Afrique, Danemark
	Istanbul 59	France	<i>Pas de vocabulaire spécifique</i>
	Izmir 44	<i>Pas de vocabulaire spécifique</i>	Libye
Ville d'enquête 704	Erzurum 375	Azerbaïdjan, Corée du S., Turkménistan, Allemagne, Irak, Kirghizistan, Japon, Iran, TPO, Chine	Israël, Afrique, France, Arménie, Grèce, Russie, Danemark
	Istanbul 130	France, Espagne, Pays-Bas, Cuba, Argentine, Irlande	Afghanistan, Pakistan, Ouzbékistan, Arabie Saoudite
	Izmir 199	Autriche, Espagne	Algérie, Yémen, Irak, Serbie, Arabie Saoudite, Iran, Kenya
Sexe 703	Femmes 375	Italie, Grèce, France, Corée du Sud, Afrique	Iran, Afrique, Irak, Russie, Arabie Saoudite, TPO, Japon
	Hommes 328	Ukraine, Russie, Moldavie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Allemagne, Iran, Qatar	France, Gabon, Grèce, Italie, Royaume Uni, Tchad
Discipline 704	Santé 75	Inde, Japon, Corée du Sud	Inde, Suisse, Cameroun, TPO
	Ingénierie 115	Russie, Finlande, Ukraine	Irak, Syrie, Tanzanie, Jordanie
	Droit 220	Azerbaïdjan	Ethiopie
	SHS 84	Afrique, Kirghizistan, EAU, Danemark Turkménistan, Afrique du Sud, Kazakhstan, Tadjikistan, Lituanie, République Turque de Chypre.	USA, Arménie, Royaume Uni
	Art 95	<i>Pas de vocabulaire spécifique</i>	Estonie, Norvège, Chili, Ukraine

Source : Enquête Tourelle, enquête 2013. * Seuls les résultats significatifs et les effectifs supérieurs 5 mentions ont été conservés.

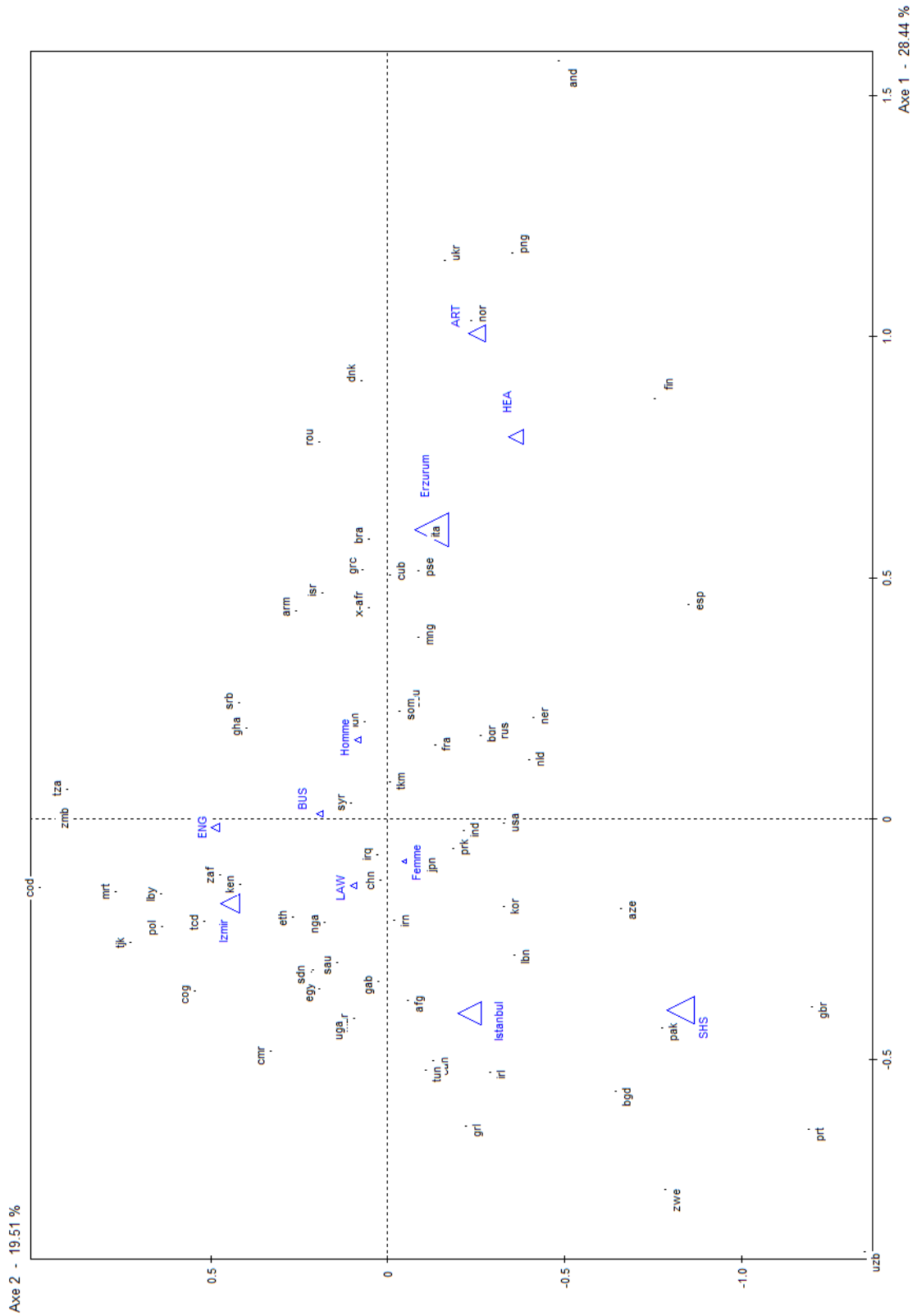
9.2.2. Les choix de pays répulsifs

De manière assez intéressante, la structuration générale des divergences selon les profils d'étudiants des représentations négatives est très ressemblante à celle des pays attractifs, notamment dans la répartition des variables de lieux et des variables liées aux sexes.

On note par exemple de nouveau une opposition centrale (28 % de l'inertie ; Figure 88) entre les étudiants d'Erzurum (37 % de contribution à l'axe), associés aux étudiants en art et du secteur de la santé et ceux enquêtés à Istanbul. Le premier ensemble d'étudiants fait ressortir le groupe de pays précédemment identifié comme saisi à travers une vision géopolitique du monde saisie à travers le conflit : Israël, l'Arménie, la Grèce, mais également les territoires Palestiniens et quelques pays occidentaux comme l'Italie, le Danemark, la Finlande et quelques éléments très différents comme l'Ukraine ou la catégorie régionale « Afrique » apparaissent. Les étudiants d'Istanbul ont davantage tendance à développer un vocabulaire négatif centré sur quelques pays du Moyen orient et d'Asie centrale tels que l'Afghanistan, l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Egypte ou encore le Pakistan, qui semblent faire ressortir l'univers lexical des pays du Monde musulman conservateur.

La seconde opposition structurante (19,5%) saisit les représentations des étudiants situés à Izmir, associés de nouveau à la catégorie ingénieurs, bien que cette fois-ci ce type de représentation s'oppose au groupe des étudiants en SHS. Le premier groupe d'étudiants a tendance à désigner africains (Congo et RDC, Ethiopie, Tchad, Zimbabwe), auxquels s'ajoutent quelques pays du Moyen orient (Libye, Israël, et Syrie). A l'opposé, le second groupe d'étudiants semble davantage se focaliser sur un groupe de pays pouvant être identifiés comme des grandes puissances : Royaume Uni, Russie, Etats Unis, associés à d'autres pays occidentaux (Espagne, Portugal, Finlande), Pakistan, Inde, Niger, Azerbaïdjan, Zimbabwe, Mali, Ouzbékistan.

Figure 88: Plan factoriel (axes 1 et 2) des mentions de pays répulsifs



D'une manière générale les étudiants d'Izmir étendu à l'ensemble des étudiants de l'enquête ont tendance à développer une vision négative focalisée sur un certain nombre de pays du Moyen orient et d'Afrique du Nord (Algérie, le Yémen, l'Arabie Saoudite, l'Irak et l'Iran), quand les étudiants en SHS mentionnent de manière spécifique deux grandes puissances (Etats-Unis, Royaume Unis) et Arménie.

Comme dans le cas des pays positifs, une autre opposition centrale (13,6%) dans le corpus s'articule autour de l'opposition entre étudiants (associés aux étudiants en droit) et étudiantes (associées aux étudiants en art). Le premier groupe semble particulièrement focalisé sur l'Italie, la Serbie, la Corée du Nord ou encore l'Indonésie quand le second groupe de pays a davantage tendance à citer négativement les TPO, l'Afrique, la Norvège, la Finlande, la Tanzanie, l'Arabie Saoudite, le Soudan et la Somalie. L'opposition suivante convoque de nouveau une opposition centrée sur le vocabulaire spécifique des hommes associés aux étudiants en ingénierie et en sciences sociales face aux étudiants de droit.

La diversité des représentations du Monde saisies à travers l'attraction et la répulsion peut donc trouver des concordances avec les indicateurs permettant de saisir l'hétérogénéité de la population d'enquête. Trois grands facteurs explicatifs se dégagent dans les deux cas : un facteur géographique, identifiant le lieu d'enquête, le sexe et l'affiliation disciplinaire des étudiants.

9.2.3. L'opposition Istanbul-Erzurum, conséquence d'une inégale ouverture au Monde ?

On le sait, l'interprétation d'un facteur comme le lieu d'enquête est relativement ambivalent dans le cadre de notre analyse, compte tenu de l'importante mobilité des étudiants lors de leur entrée à l'Université (cf. Chapitre 4). On peut cependant s'étonner du caractère particulièrement central d'un tel facteur dans l'analyse des divergences entre les représentations, comme du fait que les représentations produites par les étudiants originaires d'autres villes d'enquête n'ont pas tendance à se différencier de ceux développés par les étudiants qui y ont toujours résidé.

Un particularisme stambouliote ?

L'opposition remarquable entre une attraction des pays orientaux (extrême Asie, Asie centrale et Moyen orient) et répulsion pour des pays du voisinage et d'autres pays occidentaux (Israël, Arménie, Grèce...) dans le cas d'Erzurum ; face à des étudiants stambouliotes citant de préférence des pays d'Europe occidentale (France, Espagne, Pays-Bas, Irlande) dans la liste des pays attractifs et des pays d'Asie centrale et du Moyen orient comme pays répulsifs (Afghanistan, Pakistan, Ouzbékistan, Arabie Saoudite) est peut être une conséquence liée aux contextes socio-économiques très différents entre ces deux villes.

On sait notamment que les étudiants de l'Université Galatasaray (Istanbul) sont caractérisés par des niveaux (en termes de capitaux économiques et culturels) et des indicateurs d'ouverture (nombre de langues parlées, nombre de séjours effectués à l'étranger, notamment dans l'espace Schengen étendu aux îles britanniques) relativement plus importants que l'Université Atatürk (Erzurum – cf. Chapitre 4). Si l'analyse du vocabulaire spécifique sur ces variables d'ouverture est dans l'ensemble assez peu concluant compte tenu de la faiblesse des effectifs considérés, on note néanmoins que les étudiants parlant le plus de langues étrangères ont tendance à plus souvent désigner des pays occidentaux, pour certains lointains (Canada, Argentine) positivement (cf. Tableau 41). Faut-il donc conclure ici à l'existence d'un lien explicite entre représentation du monde, degré d'ouverture des étudiants, que celui-ci soit lié à la trajectoire individuelle ou à la pratique de langues étrangères ?

Le lien entre le fait d'avoir séjourné à l'étranger et formuler des discours positifs sur l'« Europe » n'est pas si surprenant : l'expérience d'un pays peut augmenter sa probabilité d'être cité. L'information originale est donc que le lien entre expérience et évaluation semble, dans les grandes lignes plutôt se faire au bénéfice des pays d'Europe occidentale et méridionale (il aurait été possible d'envisager une expérience négative de ces pays).

Tableau 41: Tableau de synthèse (non exhaustif) du vocabulaire spécifique sur des variables marginales

Caractéristiques individuelles des étudiants		Pays plus souvent...*	
		...mentionné positivement	...mentionné négativement
Nb. Langue 702	Au moins 3 250	Canada, Turquie, Argentine, Pays Bas	Corée du N., Afghanistan, Bulgarie, Ouzbékistan
	Deux langues 296	<i>Pas de vocabulaire spécifique</i>	Israël, Finlande, Islande, Mongolie, Nigeria, Algérie
	Une langue 250	Turkménistan, Kazakhstan	France, Arménie, Israël
Séjour long 699	Oui 42	Mexique, Turquie, Iran	Kazakhstan, Mongolie, Argentine
	Non 657	Grande Bretagne	
Schengen 82	Oui 27		Iran
	Non 62	Turquie, Ukraine, Chine	
Religion 679	Musulman Sunnite 622	Royaume Uni, Corée du S., Azerbaïdjan	Arménie, Israël
	Autre 57	Rép. Tchèque, Pays Bas, Argentine, Espagne	Afrique du Sud, Afghanistan, Australie, Burkina Faso, Zimbabwe

Source : Enquête Toureille, enquête 2013. * Seuls les résultats significatifs et les effectifs supérieurs 5 mentions ont été conservés.

L'influence du nombre de langues parlées sur le fait de citer plus facilement les pays d'Europe occidentale et méridionale peut également se comprendre. Dans un pays où certaines minorités linguistiques sont bilingues, l'augmentation du nombre de langues déclarées conduit à identifier des individus parlant plus souvent d'autres langues que les langues domestiques (turc, kurde, arabe, laz, zaza..., cf. Chapitre 4) Dans la mesure où l'on sait que la plupart des langues étrangères déclarées par la population enquêtée sont des langues pratiquées en « Europe » (principalement l'anglais et le français), la connaissance de ces langues peut donc constituer un facteur d'ouverture aux cultures des pays dont elles sont la langues officielles. Ainsi, on peut supposer que les foyers de diffusion historiques de ces langues (métropoles) peuvent être bénéficiaires de leurs apprentissages (Royaume Uni et Etats-Unis pour l'Anglais, France pour le français), l'apprentissage d'une langue constituant, si l'on rejoint S. Anholt sur ce point, un facteur de connaissance relativement en profondeur et dans leurs complexités des pays du Monde (notamment dans le cas où les cours de langues et de grammaires s'accompagnent d'éléments de contextualisation historiques et culturelles, les éléments de « langues et civilisation » française et anglaise, cf. Chapitre 7).

Dans le même temps, le Moyen orient et les pays d'Asie centrale répulsifs constitueraient, pour ces étudiants une sorte de double négatif. Les entretiens ont en effet révélé la récurrence d'une vision binaire du Monde chez les étudiants adoptant cette double attitude. De manière, à l'époque assez déconcertante, ces étudiants enquêtés lors de la phase d'entretien développèrent une opposition construite au prisme des notions de « progrès » et un ensemble relativement mal défini s'y opposant pouvant aller de la désignation de pays « religieux » ou « conservateur » à des termes plus génériques « d'orientaux » (cf. Chapitre 7).

Comment interpréter cette vision dichotomique du Monde ? S'il est possible de trouver aisément des éléments d'hypothèse sur le lien entre les mobilités passées en « Europe » et la pratique des langues étrangères semble dans l'émergence d'une divergence Est-Ouest entre étudiants, comment expliquer la proximité entre ces variables d'ouverture et les deux variables de localisation (Istanbul/Université Galatasaray et Erzurum/Université Atatürk) ?

Une première réponse pourrait avancer une hypothèse basée sur deux acceptions de la distance. Elle prendrait en compte le fait qu'Istanbul est plus proche du centre européen tant en terme de distance euclidienne qu'en terme de distance topologique (distance réseau). Par conséquent, il peut être logique de considérer les étudiants d'Istanbul comme plus facilement euro-centrés que les étudiants d'Erzurum située à 200 kilomètres de la frontière iranienne. Cette hypothèse pourrait être relativisée par le fait que les étudiants d'Erzurum ont davantage tendance à citer des pays d'Europe centrale et orientale, pour la plupart plus proche d'Istanbul que d'Erzurum en terme de distance euclidienne, ce que viennent, par ailleurs, confirmer les modèles gravitaires développés plus haut lorsqu'on les segmente par ville.

Une autre hypothèse reviendrait à donner à l'opposition entre ces deux groupes d'étudiants une dimension culturelle. Lors des entretiens, un certain nombre d'étudiants, notamment localisés à Izmir et Istanbul, ou étudiants à Erzurum sans en être originaires, ont développé une analyse opposant des pays – ou des portions du territoire turc – comme plus « modernes », « plus développés » face à d'autres « moins développés », plus « conservateurs », ces différents éléments d'idéologie rejoignant généralement la mise en avant d'une opposition entre « Est » et « Ouest » (cf. Chapitre 5). Cette vision de la Turquie et du Monde, relativement stéréotypée semble difficile à prouver (ou à contrer). Nous la convoquons en ce qu'elle semble constituer aux yeux de certains étudiants enquêtés une catégorie d'analyse pertinente. Une manière d'appréhender cette dimension consisterait à croiser encore une fois les univers lexicaux liés au terme d'« Europe » et les attractivités internationales avec la réponse à la question ouverte sur les attractivités domestiques (question B1 du questionnaire, cf. Annexe 3), non traitée dans ce travail.

Au-delà de l'ensemble de ces paramètres, l'hypothèse qui semble la plus pertinente pour expliquer la corrélation entre variables d'ouverture et le fait d'être localisé à Istanbul ou à Erzurum réside moins dans l'essentialisation de la situation géographique de ces villes respectives que des caractéristiques de cette situation. Plus que sa localisation ou inscription dans tel ou tel ensemble socio-culturel, ces deux villes sont situées aux antipodes de la hiérarchie urbaine turque : d'un côté la ville Monde, porte d'entrée sur la mondialisation, qui arrive, pour une grande part d'Europe occidentale face à une ville de province, relativement isolée du reste du territoire Turque. Résider dans l'hyper-centre du pays ou dans ce qui pourrait être qualifié soit ultra-périphérie soit marge du territoire n'a évidemment pas le même sens, ce qui convient à dire, encore une fois ici que le contact avec l'« Europe » débouche sur des évaluations positives.

Certes, le particularisme de l'Université Galatasaray a sans doute une influence notable sur ce résultat appliqué à l'enquête de 2013 : le fait que la seule université d'enquête soit pour moitié dépendante du Ministère des affaires étrangères français et exige de ces étudiants la maîtrise courante de trois langues contribue sans doute à produire des représentations du Monde plus conformes à l'eurocentrisme des représentations dominantes et sans doute à élargir l'horizon des imaginaires possibles. Il n'empêche que cette singularité de cette université bosphoréenne peut être relativisée par le fait qu'un traitement secondaire des résultats l'enquête turque de 2009 nous avait déjà conduit à observer une telle dichotomie entre l'Université Atatürk et l'Université d'Istanbul, qui constitue le point d'enquête dans cette ville (Guérin-Pace, *et al.*, 2014). Les étudiants de cette université, université publique d'Etat, plus classique en quelque sorte, même si elle reste une université, l'une des plus anciennes du pays, considérée comme élitiste par les étudiants, y développaient une vision tout aussi euro-centrée. Le rôle de premier plan d'une première différenciation entre représentations du Monde selon une opposition Est-Ouest en relation avec une opposition entre les enquêtés localisés à Istanbul et Erzurum conforte les résultats de l'enquête de 2009 (*Ibid.*)

Enfin, les représentations des étudiants d'Izmir semblent constituer une catégorie à part. Ils ont tendance à produire des représentations proches des étudiants inscrits en ingénierie, ce qui peut être dû à l'absence d'étudiants en ingénierie et en commerce dans la population enquêtée à Istanbul.

Les étudiants de cette ville d'enquête se caractérisent surtout par rapport à leurs réponses en termes de pays répulsifs, ces derniers désignant de manière plus prononcée des pays en du monde musulman (Algérie, Yémen, Irak, Serbie, Arabie saoudite, Iran). Ces étudiants ne semblent pas produire de représentation du Monde très spécifique du point de vue des pays attractifs (Espagne, Autriche). De ce point de vu, le statut de ce lieu d'enquête reste difficile à saisir : est-ce que cette représentation du Monde est trop proche de celle des étudiants d'Istanbul pour s'autonomiser ? Ou bien constitue elle une catégorie de représentations intermédiaires ? Nous avons déjà remarqué lors du traitement de l'enquête de 2009 la difficulté à dégager des représentations spécifiques dans le cas izmiri. Il semble relativement difficile de caractériser davantage les facteurs contribuant à ce particularisme. Sur ce point, une enquête comparant d'autres villes situées à un niveau relativement comparable dans la hiérarchie urbaine et dans des situations différentes au sein du territoire turc pourraient permettre de qualifier avec plus de précision ce point et d'éprouver davantage l'hypothèse des effets de situation sur les représentations étudiantes.

9.2.4. Des étudiants en sciences humaines plus souvent orientés ?

En sortant quelque peu des oppositions construites sur la localisation et le sexe des enquêtés, on constate que les différentes disciplines étudiées par les étudiants peuvent être interprétées comme un facteur significatif de leur diversité. Cette influence de la discipline s'explique sans doute par l'influence de leur formation universitaire dans la compréhension du Monde et la construction de la personnalité des étudiants. Parmi l'ensemble des disciplines, les étudiants de SHS offrent un exemple particulièrement intéressant, en ce qu'ils produisent un vocabulaire spécifique particulièrement riche et original.

Du point de vue des pays attractifs, ces étudiants proposent eux aussi une vision du Monde assez caractéristique, favorisant les pays d'Asie centrale (Kirghizistan, Turkménistan, Kazakhstan, Tadjikistan), quelques pays émergents (EAU) dont un BRICS, l'Afrique du Sud, la catégorie régionale « Afrique » et la République Turque de Chypre (RTC).

Du côté des représentations négatives on observe à l'inverse une surreprésentation de deux grandes puissances occidentales (Etats-Unis, Grande Bretagne,) auxquels vient s'ajouter le voisin arménien.

Ces étudiants semblent donc particulièrement sensibles aux représentations alternatives du Monde. L'interprétation de ce résultat rejoint les observations déjà menées lors des traitements secondaires de l'enquête de 2009 : la proposition de visions du Monde relativement originale par rapport aux autres disciplines peut sans doute s'expliquer par la présence d'étudiants en géographie dans ce groupe (notamment dans le groupe de ceux enquêtés au sein de l'Université Atatürk d'Erzurum). Sur ce point on peut avancer l'hypothèse selon laquelle le contenu des enseignements de géographie universitaire en Turquie (formation des enseignements du secondaire) peut avoir une influence sur l'émergence de spécificité dans ce groupe d'analyse particulier (cf. Chapitre 6).

La diversité des représentations du Monde peut donc en partie s'expliquer par la diversité de la population d'étude à la lueur de la situation des différents groupes d'étudiants dans le territoire turc, le sexe, leur affiliation disciplinaire, et de manière plus ou moins directe leur expérience de mobilité à l'étranger et les capitaux familiaux. Cependant, l'analyse des caractéristiques individuelles a ses limites et semble soulever plus de question qu'elle n'y répond. La plus importante et sans doute la plus stimulante à nos yeux réside sans doute dans cette double opposition cardinale entre des visions du Monde opposant des pays situés à l'Est de la Turquie et d'autres situés à l'Ouest.

Un certain nombre d'analyses *ad hoc*, liées à des éléments de géographie régionale de la Turquie peuvent expliquer l'existence de contrastes entre ces deux ensembles : les disparités régionales, l'inégale situation du point de vue de la hiérarchie urbaine et de l'ouverture au monde voire même des éléments de nature relativement essentialistes, souvent convoqués par les étudiants eux-mêmes sur un clivage entre deux Turquies ou tout du moins entre deux groupes d'idéologies dominantes (« conservateurs » vs « modernes »). A ce stade de l'analyse et avec les éléments en notre possession, il semble difficile de privilégier l'un ou l'autre de ces phénomènes ou même d'évaluer leur position relative dans les facteurs explicatifs. Une analyse plus fine des contrastes liés à l'analyse des représentations diversifiées de cet antagonisme à l'intérieur de la Turquie serait sans doute un élément particulièrement intéressant pour éclairer cette tension à l'intérieur du système territorial turc. Sur ce point, l'analyse des questions proposant aux étudiants d'évaluer les villes de leur pays, sur le même modèle que les villes ou les pays du Monde constitue selon nous une piste particulièrement intéressante pour poursuivre l'investigation du système de représentations présenté ici et étudier les éventuelles correspondances entre les affinités orientales ou occidentales de certains étudiants à l'international et celles au niveau domestique. Dans tous les cas des approfondissements seraient sans doute nécessaires pour obtenir de la bouche des étudiants eux même leurs interprétations sur cette dichotomie. Sur ce point, le recours à une nouvelle phase d'entretiens et peut être l'élargissement de nouvelles enquêtes à d'autres terrains d'études, permettant l'analyse une plus grande diversité de contextes urbains serait sans doute fructueuse.

On a mis en évidence l'existence de systèmes de représentations dans le corpus analysé, c'est-à-dire de sous-ensembles cohérents et d'indices de contrastes ou de différences au sein de la société turque concernant ces questions de préférences résidentielles. Ces différents éléments peuvent ainsi être assimilés à des visions du Monde.

Ces visions du Monde sont articulées autour de certains pays, qui jouent un rôle clé, structurant, dans le système de représentations. Ces pays ne sont pas uniquement ceux cités les plus souvent, ils peuvent plus généralement présenter un rôle de nœud ou de pivot entre des ensembles de représentations différents.

Ces observations conduisent ainsi à réinterroger la typologie initiale (cf. Chapitre 7), qui était basée sur la seule analyse des fréquences. Le cas d'Israël constitue un bon exemple de pays dont le rôle et la position est plus complexe qu'il n'y paraît dans les représentations saisies à travers les seules fréquences. Une dernière étape du raisonnement propose donc une alternative à la première typologie présentée en se focalisant non plus uniquement sur l'analyse décontextualisée des pays mais en y incluant celle de leur position relative dans les différentes séquences de réponses.

9.3. Considérer la séquence des pays attractifs et répulsifs : identifier des pays prototypes

Les résultats présentés dans le Chapitre 7 insistent sur le caractère central de certains pays dans les représentations des étudiants turcs du point de vue de leurs fréquences de citations. La France est ainsi citée à 301 reprises par les étudiants comme un pays attractif. Elle constitue un exemple de pôle attractif majeur, quand l'Irak s'illustre, de son côté, en exemple de pôle répulsif majeur (citée 277 fois comme pays répulsif). Pourtant, cette apparente simplicité pour identifier les pays polarisant le plus grand nombre de réponses n'est peut-être qu'illusoire.

Les Etats-Unis et le Royaume Uni sont tous les deux cités 292 fois dans le corpus des mentions positives : il est donc possible de considérer ces deux pays comme deux pôles d'importance égale dans la géographie du Monde saisie à travers cette question ouverte. Pourtant, à fréquence égale, les Etats-Unis sont plus souvent cités en premier dans les réponses que le Royaume Uni. Comment interpréter cette prédominance dans les représentations ?

A fréquence égale, les pays ne sont pas nécessairement égaux du point de vue de la construction des représentations associées aux pays attractifs. L'ordre d'apparition dans la séquence de réponses est susceptible de révéler des différences entre pays. Elles peuvent correspondre à des disparités dans le contenu symbolique dans l'imaginaire convoqué : certains pays viendraient à l'esprit des étudiants plus rapidement que d'autres lorsqu'il s'agit d'évoquer un pays où les étudiants aimeraient vivre ou ne pas vivre.

9.3.1 L'apport de la théorie du prototype en sciences cognitive

Plusieurs éléments empruntés notamment à la psychologie cognitive et à la linguistique suggèrent de considérer le contexte d'apparition des mentions de pays dans les listes de réponse.

J.-F. Richard rappelle qu'un certain nombre de travaux portant sur la connaissance (parfois appelée mémoire symbolique dans le vocabulaire propre aux modèles computo-symbolique de la connaissance) se sont intéressés de longue date au fait que certains objets pouvaient apparaître comme plus saillants dans la construction des représentations individuelles face à l'indentification de catégories conceptuelles. A titre d'exemple, Mc. Closkey et Glucksberg ont mis en place des expériences portant sur l'indentification de la différence entre fruits et légumes (Mc. Closkey et Glucksberg, 1978). Ces deux chercheurs ont mis en évidence le fait que l'objet « carotte », par exemple, avait tendance à être invariablement située dans la catégorie « légume », quand le terme de « tomate » avait tendance à connaître des variations face à cette assignation catégorielle. De ce point de vue, la tomate peut donc faire figure d'un individu marginal au sein de la catégorie « légume » quand « carotte » est davantage assimilable au cœur conceptuel de la catégorie « légume ». Ce type d'hypothèse existe à travers le « débat sur les catégories naturelles » (Richard, 2004, p.34), parfois appelée « théorie du prototype » (Baddeley, 1993, p. 346).

Ces travaux proposaient une critique de la posture classique en linguistique et psycholinguistique postulant : 1) Que « les catégories seraient homogènes et en ce sens que tous les exemplaires d'une ontologie sont équivalents » 2) Que les « classes d'individus seraient parfaitement délimités » et qu'il y aurait en quelque sorte une « primauté du concept [légume, par exemple] et de la catégorisation sur l'identification de traits chez les individus » (Richard, 2004, p. 34).

A la manière de Mc. Closkey et Glucksberg, nous avons ainsi pu observer que les catégories « Afrique », « Asie » et « Europe » se chevauchent, ces chevauchements pouvant conduire à l'identification de limites floues entre les différentes catégories structurant les représentations. A une autre échelle d'analyse, cette idée rejoint le concept de cœur des représentations sociales développé dans le champ de la psychologie sociale : certains objets seraient plus communément partagés et plus évidents que d'autres pour qualifier, la catégorie « Europe », par exemple (Arbic, 1989).

Dans la mesure où la mémorisation des objets spatiaux se structure de manière hiérarchique (MacNamara et al., 1989, *op. cit.*), le même type de raisonnement est certainement valide pour des catégories de lieux encore plus abstraites, tels que les « pays où [les étudiants aimeraient vivre », ou « ne pas vivre. Si ces ensembles ne peuvent correspondre à des catégories spatiales vernaculaires, assimilables à des agrégats contigus (des régions au même sens que la « bible belt » étatsunienne, le « grand ouest » ou le « midi » français, voir le concept de « région cognitive » - « *cognitive region* » développé par Montello), ces catégories conceptuelles peuvent faire émerger des pays de manière plus ou moins évidente dans les imaginaires géographiques étudiants (Montello, 2003).

Plusieurs éléments dans le processus de réponse doivent être distingués pour caractériser les pays les plus archétypaux au sein de ceux les plus souvent mentionnés.

- Il faut dans un premier temps distinguer les pays archétypaux en tant qu'ils sont unanimement désignés comme attractifs ou répulsifs, de ceux plus ambigus. C'est au final ce que permettait l'analyse croisée des indices de connaissance et d'asymétrie (cf. Chapitre 7), ce dernier indicateur permettant de dépasser la seule analyse des fréquences pour identifier les pays désignés de manière consensuelle comme attractifs (l'Italie, la France, la Grande Bretagne, l'Australie, la Nouvelle Zélande, etc.) ou répulsifs (Irak, Iran, Syrie, Israël, Arménie, etc.), de ceux situés dans les valeurs intermédiaires de cet indice (Russie, Egypte, Grèce, Inde, etc.), révélant une relative ambivalence de leurs représentations dans la population considérée. Dans la mesure où ces derniers pays ne font pas consensus et sont désignés comme relevant tant d'une catégorie que d'une autre (« attractifs », « positifs »), ils conduisent à des chevauchements de catégories – ou régions - subjectives complexifiant leur image et les rendant donc moins évidents (ce qu'Anholt évalue de manière négative dans le cadre d'une analyse en termes de *place branding*). Ainsi, dans le vocabulaire de la psychologie cognitive, « certains exemplaires de la catégorie [sont] plus représentatifs que d'autres », on peut donc considérer une plus grande partie des pays les plus consensuellement situés dans une catégorie subjective – « attractifs » ou « répulsifs » - comme un révélateur de leur plus grande « typicité », ils seraient donc de meilleurs « prototypes » de ces catégories que ceux dont les représentations restent ambivalentes³⁵² (Richard, 2004, p. 34).

- Cependant, au sein même des pays les plus désignés comme « attractifs » ou « positifs », des disparités peuvent apparaître, mais cette fois-ci par rapport au déroulement même du processus de réponse. C'est le cas, par exemple de la vitesse de réponse – l'un des phénomènes les plus anciennement étudiés en sciences cognitives – le temps de réponse étant inversement proportionnel à la typicité de l'objet (voir les expériences de Rosch, de nouveau sur les expériences concernant « fruits » et « légumes » « fruit » et la catégorie « légume » - Rosch, 1973). Il nous est impossible d'analyser la vitesse de réponse des étudiants dans le cadre de notre enquête³⁵³, cependant, d'autres facteurs tels que l'ordre d'apparition sont également considérés comme des éléments identifiant une plus grande typicité : il existerait des « corrélations élevées entre les résultats obtenus avec les différentes méthodes d'évaluation de la typicité » (rapidité, fréquence et ordre) y compris sur d'autres catégories que des « catégories naturelles » (Richard, 2004, p. 34). En conséquence, l'analyse des rangs permet de raffiner des résultats basés jusqu'alors principalement sur des analyses de fréquences.

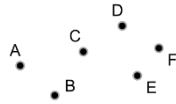
³⁵² Les différents résultats des expériences menées pour révéler une telle organisation des catégories analytiques ont par ailleurs conduit à un questionnement sur la prééminence des objets sur les concepts conduisant à la catégorisation (« légume »), en se rapprochant de l'idée de ressemblance de proche en proche ou de l'air de famille (« *family resemblance* ») développée par Wittgenstein en 1953 (Rosh et Mervis, 1975, *in* Baddeley, 1993 et *in* Richard, p. 36-37). Selon cette idée, ce serait davantage le rapport de ressemblance de proche en proche à travers une logique de classification située au niveau de l'individu (raisonnement ressemblance intra/inter classe) qui primerait sur l'existence du concept, en d'autres termes, les catégories n'auraient pas de noyaux conceptuels mais seraient fortement contingentes du contexte sémantique et plus généralement sociologique dans laquelle la question est posée à l'individu.

³⁵³ Nous disposons pour l'enquête d'un temps global de passation et non pas question par question.

Une telle perspective soulève l'hypothèse selon laquelle 1) les caractéristiques du processus ne soient pas systématiquement corrélées 2) que certains pays se trouveraient ainsi valorisés en tant que pôles attractifs par l'ajout de ce paramètre. En d'autres termes, certains pays souvent cités seraient finalement moins prototypiques. Ils ne seraient finalement là que pour « remplir » les *items* restants dans le champ de réponse. A l'inverse, des pays relativement marginaux par la fréquence pourraient se révéler plus polarisant en ajustant l'analyse grâce à une analyse de leur rang d'apparition dans le corpus (Figure 89).

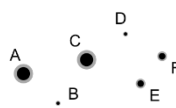
Figure 89 : Représentation schématique des hypothèses

Hypothèse H0: répartition aléatoire



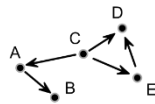
Une première hypothèse, très peu probable, aurait pu prétendre répartition aléatoire des pays selon le rang de citation, cette hypothèse est réfutée depuis le début du Chapitre 7.

Hypothèse H1: répartition hiérarchisée



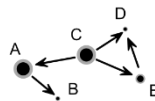
Le schéma d'organisation des représentations semble avant tout biérarchisé en fonction de critères de taille et de distance entre les différents pays. Ces facteurs interviennent différemment en fonction du type de réponse (positive/négative, cf. Chapitre 8).

Hypothèse H2: répartition ordonnée



L'ordre des réponses n'est pas aléatoire : l'antécédence, ou au contraire la succession, qualifiant le caractère plus ou moins prototypique du pays attractif ou répulsif. En d'autres termes, plus un pays est cité au début de la séquence de réponse, plus il est archétypique de la catégorie demandée (pays attractif/ pays répulsif).

Hypothèse H3: répartition ordonnée et hiérarchisée



La fréquence et l'ordre se combinent pour caractériser le rôle polarisant d'un pays dans le système de représentations dominantes.

9.3.2. Les pays cités en tête de séquence : une exception ?

Une investigation du facteur d'ordre dans les réponses suggère d'accorder une importance particulière au pays cité en premier dans la séquence de réponse. Plusieurs interprétations peuvent être avancées pour appuyer cette démarche : le premier pays cité peut être celui qui surgit de la manière la plus spontanée, le plus central d'une catégorie (concept) représentant un groupe de pays, voire, comme nous le verrons plus loin, le point de départ de listes de pays – séquences – correspondants à des géographies des Mondes attractifs et répulsifs.

Le cas des pays attractifs :

Classer les pays en fonction du nombre de réponses obtenues à travers leur seule mention en premier rang de la séquence de modifie sensiblement la hiérarchie entre les pays présentée depuis le Chapitre 8 (Tableau 42). En effet, une telle opération renforce la position de certains pays comme les Etats-Unis, l'Ukraine, la Nouvelle Zélande et, dans une moindre mesure la Norvège et l'Irlande. A l'inverse, la France, l'Espagne, l'Italie ou encore la Russie le Canada et la Suisse voient leur position diminuer dans le classement, quand la Grande Bretagne et l'Allemagne restent à une position identique au classement opéré sur l'ensemble de rangs.

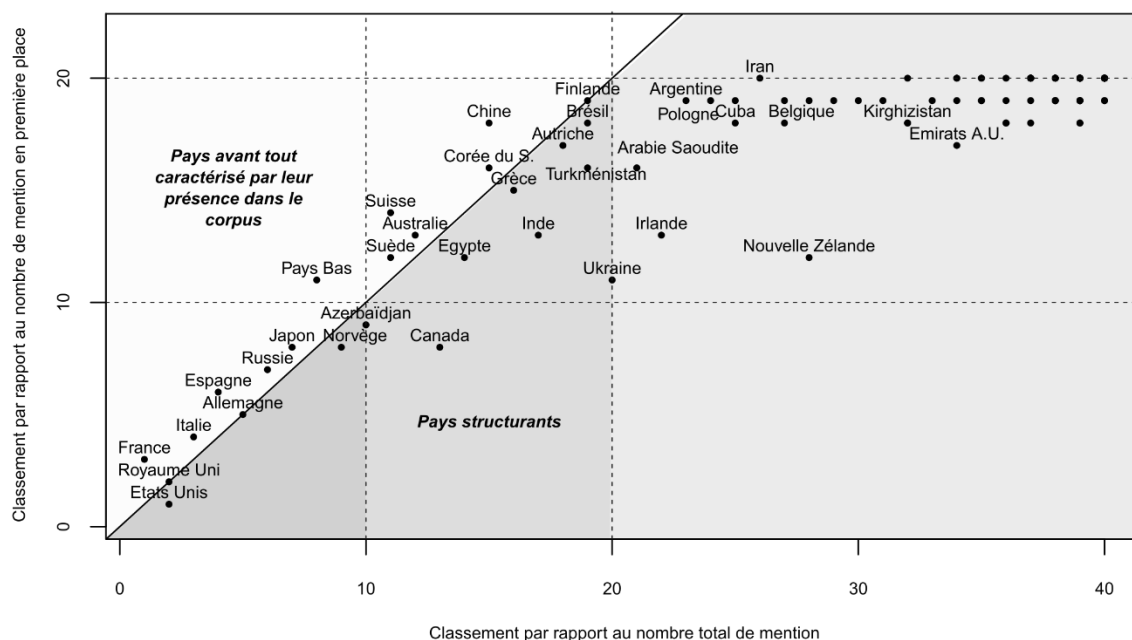
Le cas des Etats-Unis conforte l'hypothèse selon laquelle l'importance de ce pays a tendance à être sous-évalué dans les représentations agrégées à ce type de question ouverte. Face à un Etat fédéral d'envergure identique (en termes de superficie et de population), le morcellement politique de l'Europe occidentale favorise la prépondérance de cette seconde partie du Monde dans les représentations attractives du Monde, dans le cadre d'une question conduisant à ne jamais citer deux fois le même pays (cf. Encadré 16, Chapitre 7). En effet, si l'on proposait aux étudiants de ne fournir qu'un seul et unique nom de pays attractif, les Etats-Unis occuperaient la première place avec un nombre de mentions nettement supérieur aux deux pays suivants dans le classement, la France et le Royaume Uni (les Etats-Unis sont mentionnés un tiers de fois plus souvent en première position que ces deux pays).

Tableau 42: Les 20 pays mentionnés en premier dans la réponse à la question « Où aimeriez-vous vivre dans un avenir proche »

Pays	Nombres de mentions en premier rang (A-1)	Classement selon le nombre de mentions en premier rang (A-B)*	Nombre de mentions totales (B-1)	Classement selon le nombre de mentions totales (B-2)	Indice de Primatie (C)** (en %)	Rang Moyen*** (D)	Fréquence relative**** (E) (en %)
Etats-Unis	99	1 +	292	2	34	2,45	47
Royaume-Uni	77	2 =	292	2	26	2,64	47
France	72	3 -	301	1	24	2,60	48
Italie	67	4 -	290	3	23	2,89	47
Allemagne	47	5 =	191	5	25	2,61	31
Espagne	41	6 -	227	4	18	3,11	36
Russie	16	7 -	96	6	17	3,25	15
Japon	13	8 -	88	7	15	3,20	14
Norvège	13	8 +	79	9	16	3,23	13
Canada	13	8 +	43	13	30	2,81	7
Azerbaïdjan	12	9 +	60	10	20	3,02	10
Pays-Bas	10	11 -	82	8	12	3,28	13
Ukraine	10	11 +	24	20	42	2,54	4
Suède	8	12 -	59	11	14	3,20	9
Egypte	8	12 +	42	14	19	3,02	7
Nouvelle Zélande	8	12 +	14	28	57	2,36	2
Australie	7	13 -	48	12	15	2,98	8
Inde	7	13 +	32	17	22	3,13	5
Irlande	7	13 +	22	22	32	2,86	4
Suisse	6	14 -	59	11	10	3,46	9

*Codes symboles : (+)pays ayant progressé dans la hiérarchie, (-) pays ayant régressé dans la hiérarchie, (=) pays conservant son rang dans la hiérarchie ** Nombre de mentions en première position (A-1) sur le nombre de mentions totales (B-1) ***Moyenne du rang de citation du pays sur l'ensemble du corpus ****Nombre de mentions (B-1) rapportées au nombre d'étudiants ayant répondu à la question (n=622). Source : Toureille, 2013.

Figure 90: Des pays structurants face à des pays présents : le classement des pays cités positivement selon le nombre de réponses en première position par rapport au nombre de réponses globales



Nombre de pays représentés: 118. Nombre d'étudiants ayant répondu à la question 622. Le nom des pays les moins souvent mentionnés ne sont pas représentés. Source: Tourelle, 2013. Auteur: Tourelle, 2017. Réalisé avec le package graphique de base de R et Inkscape 0.91

Aide à la lecture : Le graphique représente les pays selon le rang des pays selon le nombre total de mentions (Tab.X col. B-2 – en abscisse) et le rang du pays selon le nombre de mentions en première position (Tab.X col. A-2). Plus un pays a tendance à se situer à droite de la diagonale tracée sur le graphique, plus son rang en première position a tendance à être élevé par rapport à celui sur l'ensemble des citations. Le Canada est ainsi classé en 8^e position en ne considérant que les réponses le mentionnant en premier dans la séquence de réponse alors qu'il n'est classé qu'en 13^e position lorsque l'on agrège l'ensemble des fréquences pour ce pays, indifféremment de son rang.

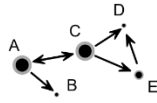
En outre, il existe effectivement une relation significative entre le fait d'être cité en premier et le nombre de mentions global d'un pays dans l'enquête³⁵⁴ (cf. Figure 90). Lorsque l'on rapporte le nombre de mentions en première position par rapport au nombre de mentions globales (*taux de primatie*), certains pays, rarement cités, peuvent se distinguer par une plus forte représentation en première position dans la séquence de réponses. C'est notamment le cas du Canada, de l'Irlande, de l'Ukraine ou encore de la Nouvelle Zélande ; alors que d'autres pays, plus fréquemment mentionnés, se font plus rares en tête de séquence, c'est le cas de l'Espagne, la Suisse, la Chine, de l'Irlande ou encore de l'Iran (qui n'apparaît pour sa part jamais en première position dans le corpus des réponses positives).

Plus généralement, à fréquence de citations égales, les pays ne sont pas égaux en termes de primatie : certains ont tendance à être plus prototypique de la catégorie subjective « pays attractifs ». C'est, par exemple, le cas des Etats-Unis, qui sont tout de même mentionnés en première position dans un tiers des réponses du corpus. D'autres pays apparaissent au contraire moins valorisés par une analyse introduisant ce paramètre de primatie, comme l'Espagne, très fréquemment citée, mais souvent plus loin dans la séquence de réponses (généralement en 3^e position, si l'on en croit son rang moyen).

³⁵⁴ Le coefficient de corrélation est positif et de forte intensité : $R = 0,98$ ($p\text{-value} = 2,2 \times 10^{-16}$).

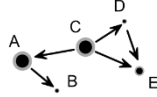
Figure 91: Hypothèses : l'existence d'une relation entre ordre et hiérarchie ?

Hypothèse H3b: ordre = hiérarchie



L'ordre des réponses correspond à la hiérarchie selon les fréquences.

Hypothèse H3a: ordre ≠ hiérarchie

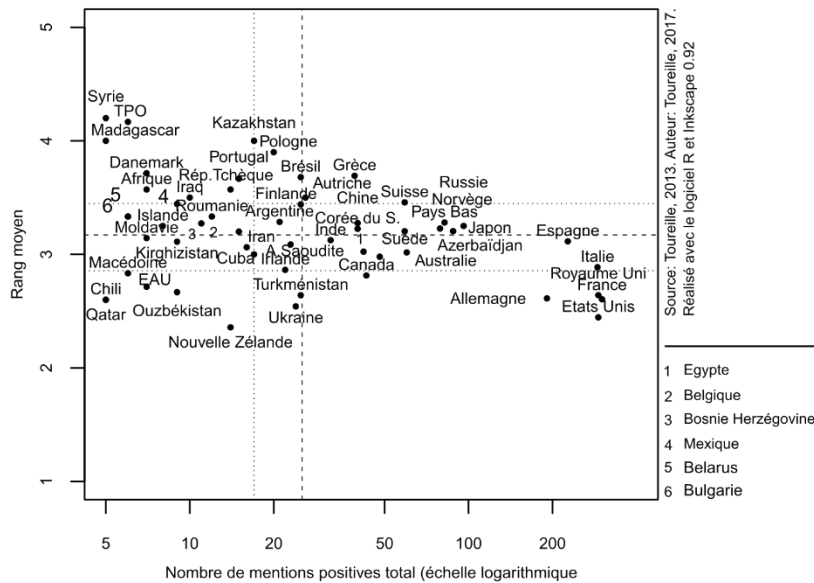


L'ordre des réponses correspond ne correspond pas à la hiérarchie selon les fréquences.

Si l'on dépasse l'analyse du seul premier rang, pour considérer plus globalement la position moyenne de chaque pays dans les séquences des réponses (à travers le rang moyen, cf. Figure 92) on observe que la plupart des pays les plus souvent cités (Etats-Unis, France, Royaume Uni, Allemagne, Italie) ont tendance à faire partie des premiers pays mentionnés par les étudiants.

Pourtant, de nouveau, la relation entre rang moyen et fréquence n'est pas systématique, dans la mesure où 1) un certain nombre de pays peu cités peuvent avoir un rang moyen plus élevé que le groupe de pays les plus cités 2) des pays fréquemment cités, comme l'Espagne ou, dans une moindre mesure, l'Italie, ont tendance à s'approcher de la moyenne du corpus.

Figure 92: Le rang moyen des pays par rapport à leur fréquence totale des pays positifs



Aide à la lecture : Ce graphique représente le rang moyen du pays selon le nombre total de réponses. De nouveau, si une relation semble exister entre le fait d'être souvent cité et le fait d'avoir tendance à être plus souvent cités dans les premiers rangs, on note, que cette relation n'est pas systématique : l'Espagne et l'Italie semblent de nouveau pouvoir être caractérisés comme des centres secondaires au regard des rangs moyens la Nouvelle Zélande, l'Ukraine, le Turkménistan ou encore le Canada obtiennent des rangs moyens plus élevés que ce que leur fréquence d'apparition dans le corpus aurait pu laisser supposer.

Le rang moyen de citation d'un pays permet d'affiner les résultats saisis par la seule analyse de fréquence et de renforcer les éléments déjà observés dans le cas de l'analyse de la primatie. Certains petits pays Européens cumulent des fréquences de citations globales faibles et sont rarement cités en début des séquences de réponse (Suisse, Pays-Bas, Bulgarie, Danemark) quand d'autres, ont plutôt tendance à se révéler par un rang moyen élevé (Nouvelle Zélande). Ces deux groupes de pays divergent, malgré des fréquences de citations différentes. Ce dernier groupe semble caractériser des pays relativement prototypiques de pays « attractifs ». Mais il est également possible de penser que leur position en tête des séquences de réponses en font peut être des points de départ, voire des repères cognitifs pour la construction de listes de pays dans la séquence de réponses. En d'autres termes, leur tendance à être mentionnés en premiers en des éléments centraux de la géographie du Monde de l'attractivité. A l'inverse, la Suisse et les Pays Bas s'ils sont cités, le sont plus souvent en derniers. Ils se situeraient en bout de chaîne,

comme des points terminaux ou des extensions de pays plus prégnants dans les représentations. On peut penser que la remontée spectaculaire de pays comme l'Ukraine, la Nouvelle Zélande ou la Norvège dans les premiers rangs sont peut-être les points de départ de représentations originales difficilement visibles à ce niveau d'analyse.

Dans le cas des pays répulsifs

La hiérarchie obtenue *via* le reclassement sur la base des seules mentions en premier rang des réponses conduit, elle aussi à nuancer les conclusions du Chapitre 8 (cf. Tableau 43). Si le pays le plus souvent négativement cité reste l'Irak, l'Iran et la Syrie sont, quant à eux détrônés par Israël qui devient de fait le deuxième pays le plus souvent cité en premier dans les pays négativement cités. On observe une situation similaire dans le cas des Etats-Unis (propulsés de la 11^e place à la 5^e), de la France ou encore de l'Afrique (respectivement de la 13^e à la 8^e et de la 18^e à la 9^e). L'Afghanistan se maintient au 7^e rang quand l'Arménie, l'Arabie Saoudite, l'Inde et la Grèce descendent dans la hiérarchie. Seule la Russie connaît une diminution spectaculaire de son rang passant de la 6^e à la 13^e place.

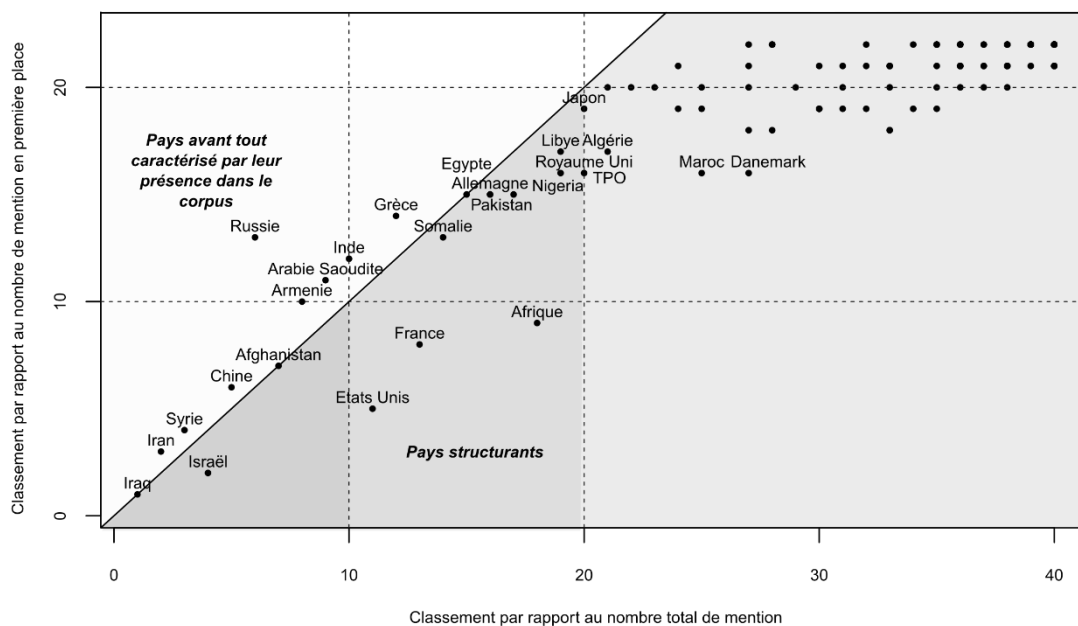
**Tableau 43: Les 20 pays mentionnés en premier dans la réponse à la question :
« Où n'aimeriez-vous pas vivre dans un avenir proche ? »**

pays	Nombre de mentions en premier rang (A-1)	Classement selon le nombre de mentions en premier rang (A-B)*	Nombre de mentions totales (B-1)	Classement selon le nombre de mentions totales (B-2)	Indice de Primatie (C)** (en %)	Rang Moyen*** (D)	Fréquence relative**** (en %)
Irak	67	1 =	277	1	24	2,60	47
Israël	52	2 +	135	4	39	2,50	23
Iran	50	3 -	242	2	21	2,68	41
Syrie	45	4 -	233	3	19	2,91	40
Etats-Unis	30	5 +	74	11	41	2,34	13
Chine	26	6 -	116	5	22	2,97	20
Afghanistan	24	7 =	95	7	25	2,94	16
France	21	8 +	64	13	33	2,64	11
Afrique	20	9 +	35	18	57	2,11	6
Arménie	18	10 -	81	8	22	3,01	14
Arabie Saoudite	16	11 -	77	9	21	3,09	13
Inde	15	12 -	75	10	20	3,04	13
Russie	14	13 -	102	6	14	2,95	17
Somalie	14	13 +	59	14	24	3,08	10
Grèce	11	14 -	65	12	17	3,02	11
Egypte	7	15 =	55	15	13	3,40	9
Allemagne	7	15 +	44	16	16	3,00	8
Pakistan	7	15 +	44	16	16	3,16	8
Nigeria	7	15 +	39	17	18	3,36	7
TPO	6	16 +	33	19	18	3,00	6

*Codes symboles : (+)pays ayant progressé dans la hiérarchie, (-) pays ayant régressé dans la hiérarchie, (=) pays conservant son rang dans la hiérarchie ** Nombre de mentions en première position (A-1) sur le nombre de mentions totales (B-1) ***Moyenne du rang de citation du pays sur l'ensemble du corpus ****Nombre de mentions (B-1) rapportées au nombre d'étudiants ayant répondu à la question (n=285).
Source : Toureille, 2013.

Comme dans le cas des pays attractifs il existe une relation forte entre le nombre de réponses totales et le nombre de mentions en première position dans l'ordre des réponses³⁵⁵ (Figure 93). Cependant, es inégalités entre pays selon le premier rang de citations apparaissent ici de manière beaucoup plus nette: Israël, quatrième pays le plus souvent cité est cité dans deux cas sur cinq en première position, quand les pays les trois premiers pays les plus cités restent dans la moyenne du corpus. Des pays en situation intermédiaire comme les Etats-Unis et la France ou encore l'entité régionale Afrique sont également fortement mis en avant par le premier rang.

Figure 93: Des pays structurants face à des pays présents : le classement des pays cités négativement selon le nombre de réponses en première position par rapport au nombre de réponses globales



Nombre de pays représentés: 137. Nombre d'étudiants ayant répondu à la question 585. Le nom des pays les moins souvent mentionnés ne sont pas représentés. La Turquie a été intégrée aux analyses dans la mesure elle apparaît dans la liste des réponses. Son interprétation est à prendre avec précaution dans la mesure où la question stipulait de ne pas mentionner ce pays dans les réponses. Source: Toureille, 2013. Auteur: Toureille, 2017. Réalisé avec le package graphique de base de R et Inkscape 0.91

L'analyse du rang moyen (cf. Figure 94) appuie ce constat d'une dissociation plus importante entre la fréquence et l'ordre d'apparition dans le cas spécifique des pays négatif: la Syrie, très souvent cité obtient un rang moyen relativement peu élevé: ce pays n'est peut être pas aussi central que l'Irak, par exemple. Rappelons qu'au printemps 2013, la crise Syrienne ne connaissait pas encore l'intensité qu'on lui connaît aujourd'hui et que le contexte de déliquescence de l'Etat iraquien, par exemple, pouvait sans doute conduire à mentionner beaucoup plus spontanément ce pays.

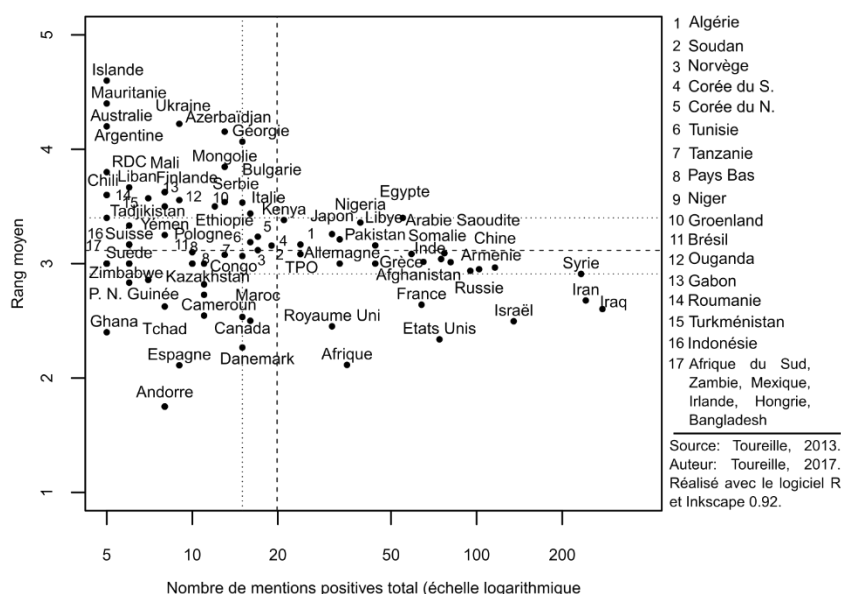
D'une manière générale, les pays les plus souvent cités ne semblent pas particulièrement caractérisés par leur antécédence, dans la mesure où le rang moyen du trio de tête Irak, Iran, Syrie reste globalement très proche de la moyenne du corpus. Plus intéressant, quelques territoires assez peu visibles du point de vue des fréquences, comme le Danemark, l'Afrique, les Etats-Unis, Israël et le Royaume Uni se révèle beaucoup plus prototypiques des « pays négatifs » que l'Arménie, la Chine, la Russie ou la Grèce, par exemple. Comme dans le cas des petits pays attractifs, cette situation particulière de quelques pays occidentaux et de l'Afrique peuvent être l'indice de représentations minoritaires particulièrement structurées (Chapitre 7).

L'exemple du Danemark est particulièrement intéressant dans la mesure où il permet de révéler le sort exceptionnel d'un pays scandinave majoritairement désigné négativement. Cette tendance est très

³⁵⁵ Coefficient de Bravais-Pearson à 79 degrés de liberté $R = 0,95$ ($p\text{-value} < 2,2 \times 10^{-16}$).

vraisemblablement lié à l'image négative de ce pays suite à l'affaire dite des caricatures de Mahomet³⁵⁶, qui eut un certain retentissement en Turquie et plus largement dans le Monde musulman.

Figure 94: Le rang moyen des pays par rapport à leur fréquence totale des pays négatifs



Aide à la lecture: Plus un pays est situé dans la partie inférieure du graphique, plus il a tendance à être mentionné dans les premiers rangs. Plus il a tendance à être situé du côté droit du graphique, plus il est souvent cité. On observe donc, par exemple, que la catégorie régionale Afrique est moins mentionnée que des comme l'Irak, l'Iran ou la Syrie, mais qu'elle apparaît souvent dans les premiers rangs (son rang moyen étant légèrement inférieur à 2).

En outre, la comparaison du rang moyen et de l'indice de primatie des pays répulsifs permet de saisir quelque cas originiaux. L'Arabie Saoudite et l'Afghanistan se caractérisent par des taux de primatie élevés alors qu'ils restent assez proches de la moyenne globale du corpus du point de vue du rang moyen. A l'inverse, le Royaume Uni ne semble pas se distinguer du point de vue de la primatie alors qu'il s'approche de la France et d'Israël du point de vue du rang moyen. A

insi, le profil des pays selon leur ordre d'apparition dans les séquences de réponses sont peut être plus complexe qu'il n'y paraît : l'Arabie Saoudite et l'Afghanistan sont à la fois des pays souvent cités en premier mais en ternier des listes de pays quand le Royaume Uni pourrait être davantage présent dans les rangs intermédiaires (2^e, 3^e voire 4^e position). Certains pays ont donc une position ambivalente dans les réponses des étudiants.

L'analyse d'indicateurs généraux tels que la primatie et le rang moyen d'apparition des pays dans les réponses révèle donc des disparités entre pays, certains, cités à équivalence, se révélant plus prototypiques des catégories « pays attractifs » ou « répulsifs ». Même si le lien entre fréquence et rang semble se maintenir dans l'ensemble, on observe un déphasage, au moins partiel de ces deux processus de réponses susceptible de donc de raffiner la typologie des pays obtenue par la seule analyse de leur fréquences de citations et de leur asymétrie.

Cependant, la place relativement ambiguë de certains pays, à la fois mentionnés souvent en première position et en fin de séquence suggère de raffiner l'analyse pour prêter une attention plus particulière aux enchaînements entre pays, leurs relations de dominance.

³⁵⁶ Cette polémique fait suite à la publication de caricatures du prophète Mahomet dans le journal danois *Jyllands-Posten* en septembre 2005.

9.3.3. Les pays « dominants » et pays « dominés » dans les imaginaires géographiques

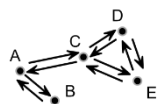
L'analyse du rang effectué à travers des critères de position globale tels que le rang moyen ou la tendance d'un pays à être le cité en premier fournit quelques éléments d'éclairage précieux pour raffiner l'analyse des pays polarisant les mentions positives et négatives. Ils révèlent l'existence de disparités entre pays, qui peuvent informer sur leur inégale typicité en tant que prototypes de ces deux catégories. Mais la position des pays, prédécesseurs ou successeurs est-elle monolithique ?

Le recours à une moyenne peut en effet masquer des configurations relativement complexes (cf. Figure 95 et Figure 96). L'Arabie Saoudite ou l'Afghanistan, par exemple, en tant que pays répulsifs, sont caractérisés par un rang moyen faible alors qu'ils ont tendance à être significativement cités en tête de réponses. Ce paradoxe d'apparence suggère que la place d'un pays dans les réponses est peut-être surtout liée à sa position par rapport à certains pays spécifiques. L'Afghanistan, par exemple, a peut-être tendance à précéder le Pakistan quand il peut succéder à l'Iran ou l'Irak dans les citations négatives. Ce point nécessite donc de s'intéresser aux pays, non plus pris isolément et dans le contexte global de l'ensemble du corpus, mais relativement les uns aux autres et dans chaque contexte d'utilisation particulier, et donc de considérer les paires, trio, quatuors et éventuels quintets de pays.

En outre, ce type d'investigation est susceptible de révéler les effets de dominances entre les pays. En effet, compte tenu du nombre d'occurrences inégal, il semble peu probable que les liens entre pays soient symétriques. Considérer les paires ordonnées de pays permettra de vérifier l'hypothèse d'enchaînements logiques entre des types de pays identifiables. En effet, plus généralement, l'analyse du contexte d'apparition des pays est susceptible de suggérer les *habitus* sous-jacents des représentations du Monde produites à travers ces listes de pays et d'en proposer une interprétation géographique.

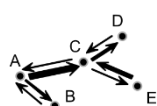
Figure 95: Relation symétrique, relation asymétrique ?

Hypothèse H6a: relation symétrique



Les couples de pays sont globalement symétriques.

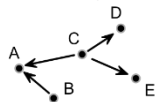
Hypothèse H3a: relation asymétrique



Les couples de pays sont asymétriques : le sens compte.

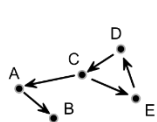
Figure 96: Profils simples ou profils complexes ?

Hypothèse H5a: profils simples



Les pays sont soit totalement dominants, soit totalement dominés quel que soit le couple de pays considéré.

Hypothèse H3a: profils complexes



Les pays peuvent être, selon le couple considéré dominés ou dominants

Dans une telle perspective, le recours à la technique des segments répétés, qui constitue un objet de recherche à part entière de la statistique textuelle (appelée « topographie », « topologie textuelle » – Brunet, 2006, ou encore « cartographie textuelle » – Lamalle et Salem, 2002) peut s'avérer particulièrement fructueuse.

Conçue à l'origine pour le traitement de textes longs, elle a pour objectif de compenser les limites de la lexicométrie, c'est à dire le seul calcul de fréquences des formes distinctes (cf. Chapitre 6). En effet, ce type d'analyse cherche à « prendre en compte l'organisation linéaire ou spatiale » des mots dans des séquences de textes (Mayaffre, 2007, p.471). Ces méthodes permettent ainsi de distinguer, non plus des corpus au prisme des occurrences (« le texte comme une urne »), « mais aussi [comme] un *espace* ou un *plan* sur lequel ces données s'enchaînent (plus que s'additionnent) et s'organisent au fil du texte » (*Ibid.*, p.471). Formalisée par A. Salem dans les années 1980, cette famille de méthodes vise à considérer comme unité linguistique non plus les mots pris isolément (*via* à des calculs liés à sa fréquence brute – dictionnaire – ou relative – calcul des spécificités), mais le segment répété, c'est-à-dire une suite de mots, de longueur variable (entre 1 et 5 généralement) prenant en compte leur enchaînement séquentiel et sériel (Salem, 1987).

La force du segment répété se situe dans le fait que « la récurrence du segment ne peut être naïvement attribuée au hasard : soit elle pointe une contrainte syntaxique [une relation de dépendance entre un attribut et un nom, par exemple], soit elle indique une détermination ou option sémantique. Dit rapidement le mot est une unité graphique, le plus souvent ambiguë, sans sens explicite, pas même doigté de signification. Le segment, lui, devient une unité linguistique porteuse de sens. La forme 'classe' n'a pas de sens, 'classe ouvrière' en est doté. [L'étude des segments répétés] permet [donc] de désambiguïser les termes de manière formelle et surtout de manière endogène, en corpus et non en référence (arbitraire au dictionnaire ou à la langue » (Mayaffre, p. 477).

Dans cas très particulier de notre corpus (un ensemble de réponses à une question ouverte construite sur des listes de noms propres désignant des pays du monde), le recours aux segments répétés revient à considérer la suite des réponses aux différents items comme une phrase artificielle : « 1. Etats-Unis » / « 2. Grande Bretagne », « Allemagne », deviendra donc « Etats-Unis Grande Bretagne Allemagne », « 1. France » / « 2. Etats-Unis » / « 3. Grande Bretagne », « 4. Italie », devient « France Etats-Unis Grande Bretagne Italie ». L'application de la méthode revient donc à identifier les suites de noms redondantes dans les deux réponses : le segment répété commun aux deux exemples de réponses présentées ci-dessus sera donc : « France Etats Unis » (fréquence, $F = 2$).

Par-delà l'analyse des cooccurrences, le fait de conserver l'ordre d'apparition des pays dans les segments peut également servir à l'identification des éventuelles relations de dominance entre pays par rapport aux cliques de pays identifiées dans les réponses (cf. Tableau 44). L'Azerbaïdjan, s'il précède le Turkménistan pourrait ainsi être plus typique d'un ensemble de réponses produit par des étudiants particulièrement attirés par les pays d'Asie centrale, un initiateur ou déclencheur d'*habitus* identifiables à des univers lexicaux – et pour ce qui nous concerne, géographiques – particuliers. Les segments répétés mettent donc en avant les « stéréotypies discursives qui sont sous-jacentes aux textes » (Cislaru et Olive, 2016, p.6). Dit autrement : « Les segments répétés de longueur importante sont des tunnels linguistiques dans lesquels la créativité du locuteur recule au profit d'une forme de récitation » (Mayaffre, p 10). La mise en avant de ces tunnels linguistiques appliqués aux réponses formulées devrait donc permettre de saisir des associations de pays (couples ou suites plus longues) caractéristiques du corpus et, dans le cas spécifique de liste de noms de lieux, leur ordre.

Tableau 44: Exemple de segments répétés des deux corpus (positifs et négatifs)

Fréquence	Texte de segments répété des mentions positives	Fréquence	Texte de segments répétés des mentions négatives
58	Etats Unis Grande Bretagne	81	Irak Iran
52	Grande Bretagne France	77	Iran Irak
46	Italie Espagne	57	Syrie Irak
45	Grande Bretagne Etats Unis	52	Irak Syrie
44	Espagne Italie	39	Israël Syrie
43	France Italie	24	Syrie Iran
43	France Grande Bretagne	23	Irak Iran Syrie
41	Italie France	18	Iran Irak Syrie
35	Etats Unis France	18	Irak Afghanistan
34	France Allemagne	18	Syrie Irak Iran
31	France Espagne	15	Israël Syrie
29	Grande Bretagne Italie	15	Israël Irak
27	Etats Unis Allemagne	14	Iran Israël
27	Grande Bretagne Allemagne	14	Chine Japon
24	France Etats Unis	13	Syrie Iran Irak
23	Allemagne France	12	Iran Afghanistan
23	Allemagne Grande Bretagne	12	Israël Arménie
23	Etats Unis Italie	11	Irak Arabie Saoudite
21	Allemagne Italie	11	Irak Israël
19	Grande Bretagne Espagne	10	Iran Arabie Saoudite

Source : Toureille, 2013.

Le cas des pays positifs :

L'analyse des segments répétés appliquée aux listes de pays cités positivement révèle que sur 520 segments identifiés³⁵⁷, plus de la moitié sont des duos quand plus du tiers sont des trios de pays (cf. Figure 97). Les segments constitués de quatre ou cinq pays sont en revanche peu nombreux. A ce caractère relativement marginal des segments longs identifiés leur nombre relativement restreint. C'est un élément somme toute relativement logique dans le cas de questions ouvertes, mais plus un segment est long plus sa probabilité d'apparaître dans le corpus diminue. La fréquence moyenne des segments les plus longs (quatuor et quintets) est rarement supérieure à deux mentions dans le corpus total des 622 réponses.

Comme dans le cas des fréquences par pays pris individuellement (Chapitre 8), les fréquences des couples, et dans une moindre mesure des trios, révèlent d'importantes disparités en termes de fréquences brutes (Figure 97). Parmi les couples de pays, seul 1 pays sur 5 dépasse la moyenne du corpus, et une quarantaine dépasse la dizaine de mentions totales.

³⁵⁷ Un segment est identifié à partir du moment où l'on observe au moins une récurrence de plus de deux noms de pays consécutifs.

Figure 97: Structure du corpus à travers les segments répétés

	Nombre de pays par segment				
	2	3	4	5	total
Effectif	292	177	44	7	520
Effectif relatif (en%)	56	34	8	1	100
Fréquence brute	1765	577	104	14	
Fréquence moyenne	6,04	3,25	2,36	2,00	

Fig. A. Distribution de la fréquence pour les séquences de couples

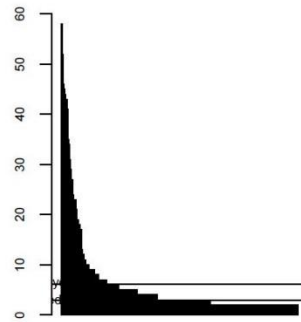
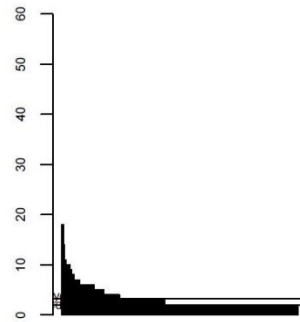


Fig B.-Distribution des fréquences pour les séquences de trio



Source : Toureille, 2011. Attention, ce tableau est disjonctif (répétition : les couples sont répétés dans les trios etc.)

Le cas des pays négatifs

Dans le cas des pays négatifs, la structure du corpus, saisie à travers les segments répétés de pays est légèrement différente de celle observée dans le cas du corpus considérant les pays pris isolément (cf. Figure 98). Le nombre de réponses est inférieur à celui de réponses positives, ce qui s'explique par le caractère plus restreint du corpus des mentions négatives (cf. taux de non réponses). Malgré cela, le nombre de segments distincts rapporté au nombre total de segments identifiés est situé dans le même ordre de grandeur que dans le cas des mentions positives. La fréquence moyenne des segments reste moins importante, la fréquence moyenne est de 3. Les fréquences de segments décroissent néanmoins beaucoup plus rapidement que dans le cas des pays négatifs : les trios de pays sont deux fois moins nombreux que dans le cas des positifs pour un nombre de duo à peu près équivalents (286 contre 292). Le corpus des pays négatifs est donc peut-être moins structuré malgré une fréquence moyenne légèrement plus importante pour les trios et un vocabulaire légèrement moins riche.

Figure 98: Structure du corpus des mentions négatives saisi à travers les segments répétés

	Nombre de pays par segments				
	2	3	4	5	total
Effectif	286	90	27	7	410
Effectif relatif (en%)	70	22	7	2	100
Fréquence brute	1361	329	61	15	
Fréquence moyenne	4,76	3,66	2,26	2,14	

Fig. X-A Distribution de la fréquence pour les séquences de couples

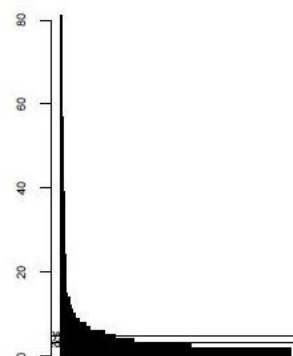
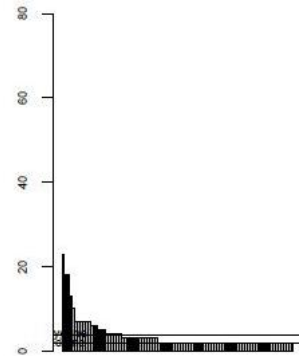


Fig X-Distribution des fréquences pour les séquences de trio



Source : Toureille, 2011. Attention, ce tableau est disjonctif (répétition : les couples sont répétés dans les trios etc.)

A la différence des couples de pays cités positivement, les fréquences des segments négatifs ont tendance à chuter très rapidement selon que l'on s'éloigne du groupe de tête, qui se caractérise par des fréquences particulièrement élevées (le couple Irak → Iran est cité un tiers de fois plus souvent que le couple positif USA → GBR). On retrouve donc l'impression générale d'une concentration des fréquences sur le trio Irak, Iran Syrie.

La diversité des segments identifiés peut donc davantage être due à la variabilité des combinaisons entre un petit nombre de pays qu'à l'existence de relations entre un grand nombre de pays, ce que suggère

par ailleurs les quelques exemples visibles dans le tableau Figure 98 où l'on observe la redondance du trio Iran, Irak et Syrie sous ses différentes formes en tête du classement.

Identifier les relations de dominance dans les séquences de pays cités

En se focalisant sur les paires de pays présentes dans les segments répétés, on note que certaines concentrent un nombre très important de mentions : 58 mentions se font des Etats-Unis au Royaume Uni, 52 du RU à la France, 46 de l'Italie à l'Espagne, 45 du Royaume Uni aux Etats-Unis. Les segments sont donc dépendants de la masse des mentions totales. Beaucoup plus intéressant, les fréquences ne sont pas égales selon l'ordre d'apparition au sein d'une même paire : dans le cas des pays positifs, le nombre de mentions dans le sens Etats-Unis → Royaume Uni est un tiers plus élevé que dans le sens contraire (RU → USA). Pris à ce niveau plus fin d'observation les pays ne sont donc pas égaux : on identifie une relation de dominance au sein des couples de pays identifiés (cf. Figure 99).

- Cas des pays positifs :

Des déséquilibres sont donc observables selon le sens des réponses. Les Etats-Unis, par exemple, précèdent beaucoup plus souvent la France que l'inverse, alors que la France précède plus souvent l'Espagne, le Royaume Uni (R.U.), l'Italie et l'Allemagne. Ces déséquilibres sont d'autant plus marqués quand les couples font se rencontrer des pays avec des taux de connaissance nettement inégaux (RU → Pays Bas, France → Pays Bas). La relation n'est, en revanche pas systématique dans la mesure où des pays situés dans les mêmes ordres de grandeur par rapport à leur fréquence prise par pays peuvent se distinguer en terme d'ordre : c'est le cas, par exemple, de la Norvège qui précède plus souvent la Suède que le contraire.

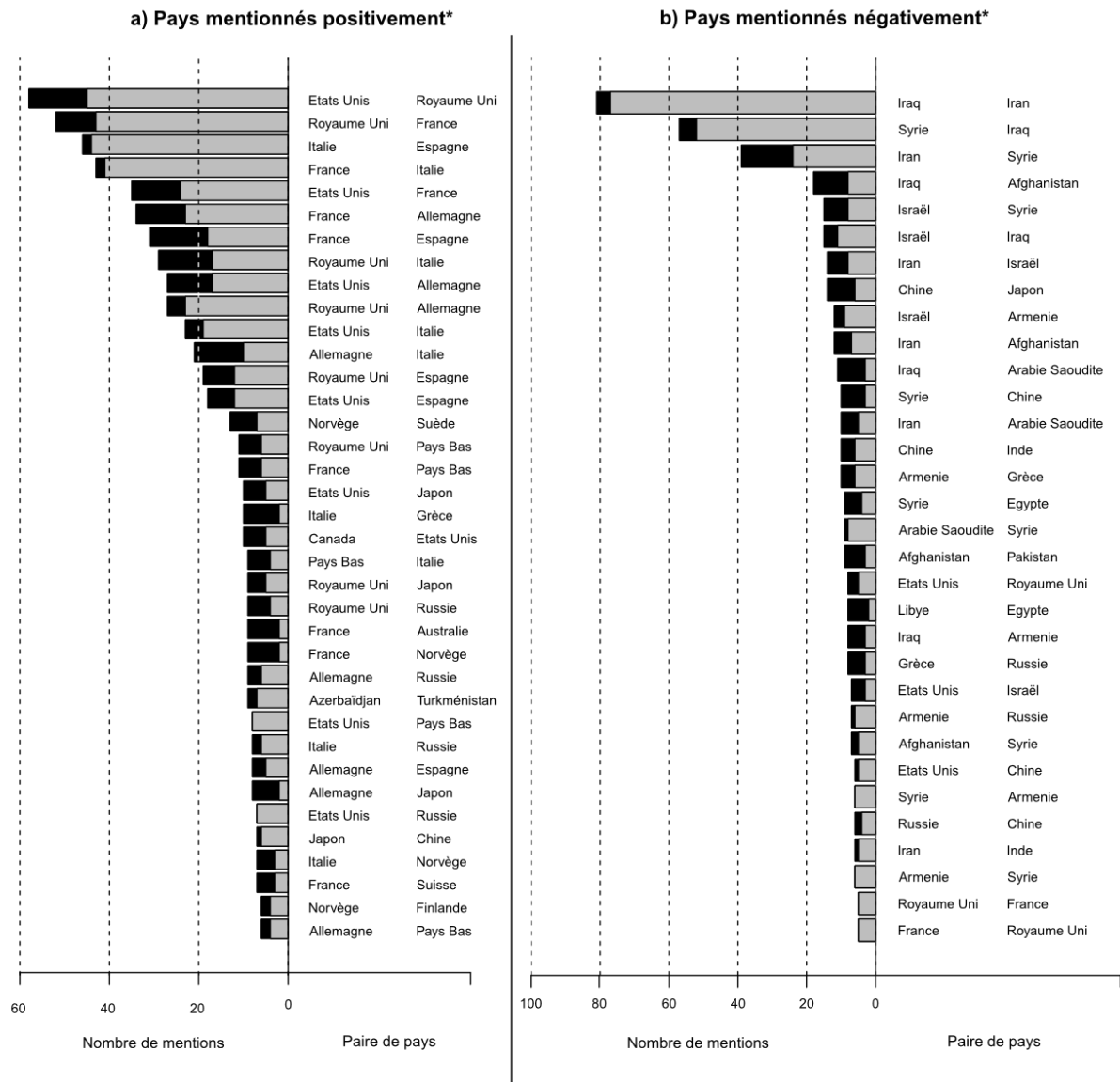
Certains enchaînements sont presque exclusifs : les Etats-Unis précèdent le Japon quand l'inverse ne se produit presque jamais. C'est également de l'Italie et de la Grèce. Les pays ne sont donc pas équivalents quand on s'intéresse à la dimension sérielle des réponses. Ces relations de dominance entre les différents pays mentionnés, peuvent donc constituer un indice supplémentaire de l'inégale typicité du pays en plus de sa primauté et de son antécédence.

- *Dans le cas des pays négatifs :*

A la différence des mentions positives, les deux couples dominants (Irak/Iran et Syrie/Irak) se caractérisent une distribution relativement symétrique des mentions quel que soit le sens considéré : le segment Iraq → Iran apparaît 81 fois quand le segment Iran Irak apparaît 77 fois. De manière similaire, le binôme Syrie → Iraq atteint un score de 57 mentions quand le couple Iraq → Syrie s'en approche avec 52. Les pays en tête du classement ne sont pas caractérisés par une relation de dominance. C'est en revanche beaucoup moins vrai du reste du corpus des mentions négatives. L'Iran précède beaucoup plus souvent la Syrie que l'inverse, l'Irak, l'Afghanistan et Israël se positionnent précèdent plus régulièrement la Syrie, l'Irak et l'Arménie.

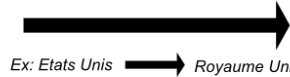
Même si la plupart des pays dominants ont tendance à se situer dans une aire identifiable au « Moyen orient » (comme dans le cas du couple Israël → Arménie), l'Irak, l'Iran et Israël se partagent une partie notable des flux, ce qui les place souvent en situation de dominance. Dans le contexte du printemps 2013, on observe que ce ne sont donc pas nécessairement les pays en situation de crise grave au moment de l'enquête qui peuvent être identifiés comme des pays dominants. Ce point est confirmé par la présence en situation d'antécédence d'un pays comme l'Arménie. De manière générale, le pays occidental qui se distingue par rapport à son antécédence dans les couples de pays répulsif reste principalement les Etats-Unis.

Figure 99: L'asymétrie dans l'ordre des réponses entre paires de pays consécutifs identifiées dans les segments répétés



Légende

Nombre* de mention dans le sens A



Nombre* de mention dans le sens B



*Seul les pays dont le nombre de mentions total est supérieur à 10 sont représentés. Nombre d'étudiants ayant répondu à la question concernant les pays positifs: 622, nombre de segments de couples de pays positifs identifiés: 292. Nombre d'étudiants ayant répondu à la question concernant les pays négatifs: 585, nombre de segments de couples de pays négatifs identifiés: 286. Source: Toureille - Enquête 2013, Toureille, 2017. Réalisé avec le package base de R et Inkscape.

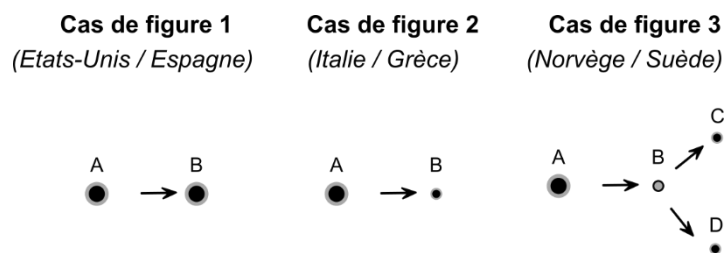
Des profils souvent complexes

Différents cas de pays émergent à la lecture de cette synthèse. Dans le cas des pays attractifs, même si ce cas de figure reste minoritaire, on observe que certains pays ont des profils simples, dans le sens où ils se révèlent exclusivement successeurs ou émetteurs. C'est le cas, par exemple, de certains pays pourtant très massivement cités dans le corpus : l'Espagne, par exemple semble plus souvent succéder aux autres poids

lourds du corpus que le contraire. C'est également celui de la Russie. D'autres pays se révèlent en revanche beaucoup plus souvent prédécesseurs : les Etats-Unis, de la France, le Royaume-Uni et dans une moindre mesure de l'Allemagne, ce qui n'empêche pas la plupart d'entre eux d'être parfois successeurs. D'une manière générale, il semble que ces pays déjà très structurant des représentations dominantes aient tendance à devenir encore plus central quand l'on s'intéresse à leur ordre d'apparition. Il semble donc que les représentations des étudiants soient relativement hiérarchisées : plus un pays est cité positivement un grand nombre de fois et plus il a tendance à être perçu comme consensuellement attractif, plus il a tendance à être dominant dans le système de représentations (Figure 100 et 101). Cependant, au sein même de ce groupe des pays les plus structurant des représentations dominantes, des hiérarchies se dessinent : l'Italie, l'Espagne ou encore l'Allemagne semblent malgré leur taille et leur évaluation globalement positive être souvent dominés lorsqu'ils sont face aux autres poids lourds des représentations (France, Royaume-Uni, Etats-Unis). De ce point de vue, il semble donc qu'au sein même des pays les plus polarisants, ce trio de tête se dégage.

Des pays ont en revanche des profils relativement plus complexes. Le Japon et la Norvège, par exemple ont tendance à être systématiquement dominés par les grands pôles globaux alors qu'ils ont tendance à être dominant face à d'autres pays. Ces pays dominés par ces pôles successeurs prennent la forme de configurations régionales : la Norvège domine la Finlande et la Suède, le Japon la Chine, même l'Italie, dans l'ensemble très souvent citée est souvent l'initiateur de séquences conduisant ce pays à introduire des citations de la Grèce. Il semble donc que ces pays relativement moins saillants dans les représentations du point de vue de la dominance aient tendance à être les initiateurs de suites de pays régionalisées (Scandinavie, grands pays d'Asie orientale et Scandinavie dans ces cas précis). S'ils ne sont pas des pôles d'envergure globale, au même titre que le premier groupe, ils ont tendance à être les initiateurs de visions du Monde particulière, qui, pour certaines se sont révélées être particulièrement structurées lors de l'analyse des mondes lexicaux. Le binôme Azerbaïdjan-Turkménistan peut sans doute être analysé de la même manière.

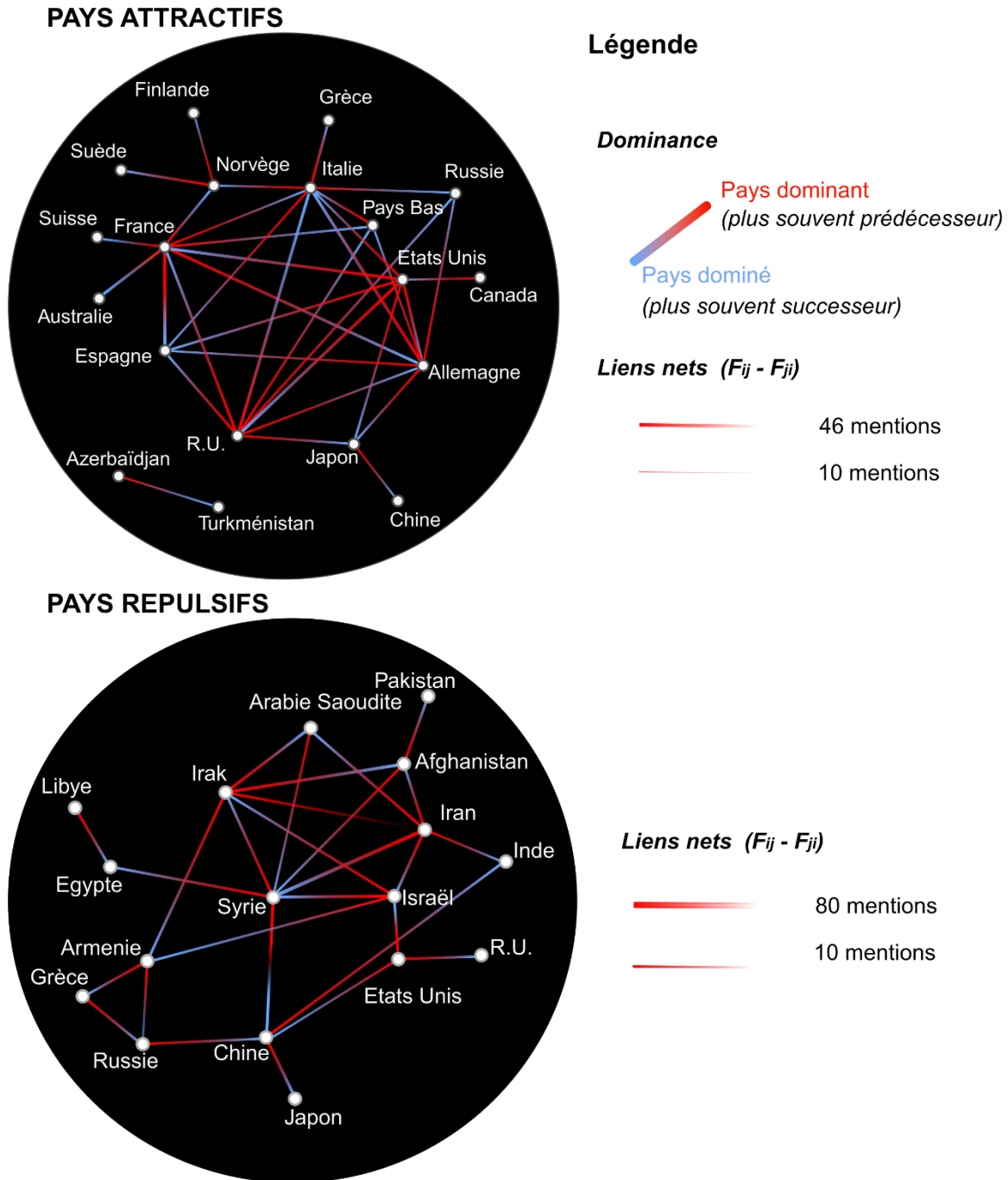
Figure 100: Les hiérarchies entre pays dans les séquences de réponses



Quelques contre-exemples remarquables conduisent à relativiser les observations précédentes. Le lien entre le nombre de mentions d'un pays et sa tendance à être dominant dans une paire de pays n'est pas systématique, dans la mesure où le Canada semble plus souvent précéder les Etats-Unis que le contraire. Ce cas, particulièrement intéressant, permet de soulever l'hypothèse selon laquelle mentionner le Canada – fait plutôt rare dans notre population d'enquête – conduit à produire une séquence l'associant aux Etats-Unis, ce qui semble révélateur d'attitudes relativement originales. Enfin, la dimension régionale des associations, regroupant des découpages culturels ou linguistiques n'est pas non plus systématique. On note, par exemple, que la France a tendance à initier des séquences lui faisant précéder l'Australie, alors qu'une grille de lecture en termes de régions linguistiques ou historiques aurait plutôt conduit à l'associer au Royaume-Uni ou à d'autres anciennes colonies de peuplement britanniques.

Le même type d'analyse appliqué au cas des pays négatifs révèle le même type de tendances générales, même si l'organisation générale des hiérarchies est plus complexe. On note que certains pays se dégagent comme des pôles dominants majeurs, comme l'Iran, exclusivement dominant dans les nombreuses paires dans lesquelles il apparaît, l'Irak ou encore Israël. Ce dernier pays semble une nouvelle fois plus structurant que ce que l'analyse des simples fréquences de citations semblait révéler : Israël a la particularité d'être un pays prédécesseurs d'un ensemble relativement diversifié de pays : l'Irak, l'Arménie et Israël.

Figure 101: Des profils complexes : liens nets entre pays³⁵⁸



Source: Toureille, 2013. Auteur: E. Toureille, 2017. Réalisé avec le module "Text Mining" (Spad 8), le package R Statnet et Inkscape

Aide à la lecture Ce graphe représente les liens ordonnés en figurant les liens nets, c'est-à-dire la différence entre le nombre de mention d'une paire dans un sens (Pays $i \rightarrow$ Pays j) et celle dans le sens inverse (Pays $j \rightarrow$ Pays i). Le code couleur permet ainsi de visualiser les profils de pays : la partie rouge du trait identifie le pays qui domine dans la paire, c'est-à-dire celui qui a davantage tendance à apparaître en premier, la partie bleue le pays dominé, plus majoritairement en second. L'Espagne est ainsi un pays avec un profil exclusivement de successeur, comme l'indique les quatre de couleur bleu de ce pays partant de la France, des Etats-Unis, de l'Allemagne et du Royaume Uni. Le cas de la France est plus complexe, ce pays est le plus souvent dominant (avec l'Australie, la Suisse, la Suède, l'Italie, la Norvège et l'Espagne), mais est également dominé par deux pays (le Royaume Uni et les Etats-Unis). Seuls les pays mentionnés plus de 10 dans les segments répétés ont été conservés

³⁵⁸ Utilisation de la couleur pour cartographie des flux (Bahoken, 2016, p.233-235).

On retrouve donc l'idée selon laquelle ce pays se trouverait dans une situation intermédiaire entre plusieurs géographies de la répulsion dont on reconnaît les contours dans le graphe (un ensemble grande puissance : Etats-Unis, Royaume-Uni, Chine ; un ensemble rassemblant les voisins de la Turquie : Arménie, Grèce, Russie et Irak enfin le groupe des pays les plus souvent désignés négativement : Irak, Iran, Syrie, Arabie Saoudite, Afghanistan, etc.). Il semble intéressant de noter qu'Israël peut jouer un rôle d'initiateur de séquences diverses, quand d'autres pays sont davantage limités à dominer des sous-ensembles du graphe limités à leurs imaginaires habituels. C'est, par exemple, le cas de l'Arménie qui s'impose comme pays dominant face à deux autres voisins au rôle ambivalent : l'Arménie et la Russie ; la Chine toujours associée au Japon.

Ce dernier exemple semble souligner la hiérarchisation des mentions par un effet croisé d'un effet de masse et d'asymétrie : l'Arménie est certes un pays relativement moins citée que la Grèce et la Russie, mais beaucoup plus consensuellement désignée négativement que les autres pays (son indice d'asymétrie s'approche de -1 quand les deux autres pays approchent 0). Malgré un écart relatif dans la masse des citations, l'Arménie semble donc avoir une image de pays répulsif beaucoup plus nette que les deux autres pays. Ceci explique peut-être la tendance de ce dernier à dominer les autres pays dans les chaînes de cocitations : l'Arménie apparaît donc comme un pays particulièrement saillant des représentations négatives.

9.3.4. Une typologie des pays en fonction de tous les indicateurs proposés

Le premier chapitre de cette partie proposait une typologie des pays du Monde qui insistait sur leurs fréquences de citations à la lueur de l'asymétrie (cf. Chapitre 8). Dans la mesure où une telle analyse ne permettait pas de saisir de manière plus fine le rôle de pôles secondaire dans la construction des représentations géographiques à partir de questions ouvertes, on a procédé à une synthèse de l'ensemble des résultats présentés dans le chapitre 8 et le début de ce chapitre.

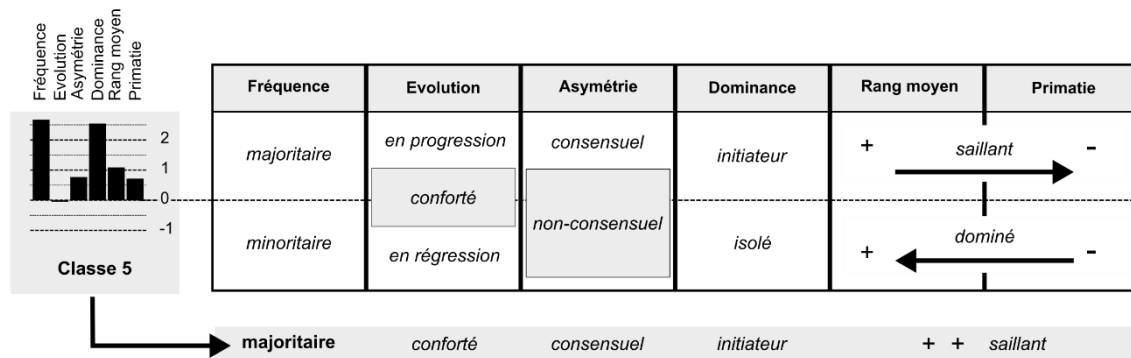
On a, pour cela, recouru à une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) de Ward sur un tableau centré réduit combinant six variables convoquées pour l'analyse des représentations : le nombre de mentions (fréquences), l'asymétrie, un indice mesurant l'évolution du pays³⁵⁹, un score de dominance³⁶⁰, le rang moyen du pays et l'indice de primatie³⁶¹. Même si la part d'inertie expliquée par les deux analyses reste relativement faible, elle permet néanmoins de saisir dans leurs grandes tendances les rôles joués par les différents pays du Monde dans les réponses. De nouveau, on observe que ces processus sont relatif au type de réponse adopté : les processus structurant les mentions d'attractivité ne sont pas les mêmes que ceux observés dans le cas de la répulsion. On a adopté la grille de lecture suivante des profils de classes obtenus :

³⁵⁹ Le rapport du nombre de mentions en 2013 par rapport à celles de 2009 rapporté au nombre de mentions d'ensemble.

³⁶⁰ Pour chaque paire de pays, on attribue 1 point au pays dominant dans la paire, 0 s'il est dominé ou si le score est à égalité. Passé ce point, on agrège le score total obtenu par le pays. Les deux pays disposant du plus haut score sont la France et les Etats-Unis qui l'emportent respectivement dans 10 et 11 paires.

³⁶¹ Pour éviter que les variations importantes des indices dans le cas des faibles effectifs n'influencent trop le résultat, seul les pays mentionnés plus de 4 fois dans le corpus ont été analysés. Ce seuil de 5 mentions a été retenu dans la mesure où il est couramment retenu en statistique descriptive pour exclure les faibles effectifs (cf. les effectifs théoriques minimum nécessaire pour le calcul d'un test du Khi deux).

Figure 102: Grille de lecture des moyennes de classe des deux CAH proposées



L'analyse se focalisant sur des variables centrées réduites, on s'intéresse ici à la sur ou sous valorisation des phénomènes par rapport à la moyenne du corpus (identifiée par la valeur 0, une valeur positive signifiant une surreprésentation du phénomène, une valeur négative une sous-représentation). L'exemple de la fréquence permet de bien saisir cette idée : des fréquences supérieures à la moyenne qualifient les pays les plus représentés dans le corpus, ceux qui ont tendance à tirer cette moyenne vers le haut. En conséquence, cette variable permet d'identifier les pays désignés positivement ou négativement par une majorité d'étudiants du côté positif de l'axe ou au contraire, ceux qualifiés comme tels par une minorité.

Le cas de la variable qualifiant l'évolution des pays dans le temps est légèrement plus complexe à analyser, dans la mesure où un tel indicateur peut se lire de trois manières différentes : une valeur positive montre une progression du nombre de mentions, une valeur négative une régression, cependant les valeurs intermédiaires (situées entre -0,5 et 0,5) ont une signification particulière. Elles représentent, en effet, une relative stabilité des fréquences de réponses, ce qui signifie que la place des pays concernés a tendance à être confortée dans le temps dans le cas des mentions positives. L'asymétrie permet de compléter le caractère majoritaire ou minoritaire des pays (fait qu'ils soient souvent mentionnés) en caractérisant leur caractère plus ou moins consensuel.

On sait, en effet, que certains pays souvent cités ne font pas l'unanimité, dans la mesure où ils peuvent être souvent mentionnés tant négativement que positivement. Un tel paramètre permet de saisir l'ambivalence du pays, signe d'une position relativement moins nette et plus complexe dans les imaginaires géographiques.

Le reste des indicateurs se focalise sur les paramètres de situation des différents pays dans les séquences. La dominance, paramètre identifiant la tendance d'un pays à être soit prédécesseur, soit successeur, permet de distinguer les pays qui jouent le rôle d'initiateurs de ceux se situant en bout de chaîne. Cependant, combiné à un rang moyen ou à un indice de primatie élevé, un score de dominance élevé peut également être l'indicateur de mentions isolées du pays, en d'autres termes, du fait qu'il n'ait pas nécessairement tendance à s'inscrire dans des paires identifiables.

Le rang moyen et la primatie révèlent le caractère plus ou moins saillant des pays dans les imaginaires géographiques. De nouveau ces indicateurs gagnent à être combinés : un rang moyen élevé aura tendance à révéler le caractère relativement saillant de ce pays, cependant, il aura tendance à être encore plus saillant s'il se situe au premier rang des réponses, ce rôle de pôle renforcé ayant tendance à l'être davantage s'il est initiateur.

Le cas des pays attractifs

De manière générale, l'évolution des pays d'une enquête à l'autre affecte peu l'analyse, ce qui s'explique par la plus grande résilience des représentations des pays du Monde de l'attractivité. Différents types de pays émergent de cette synthèse (Figure 103) :

- Les *pôles majoritaires consensuels* (classe 5, en rouge sur la carte): regroupent les pays qui sont non seulement ceux les plus souvent mentionnés par les étudiants comme attractifs, mais également plus souvent initiateurs, et cités en premiers dans l'ordre des réponses. Il s'agit donc de pays particulièrement saillants dans les réponses, archétypaux des pays attractifs pour la population d'enquête. Leur statut de pays attractif

ne fait pas débat dans la mesure où ils sont désignés de manière relativement consensuelle comme tels, comme le suggère leur asymétrie supérieure à la moyenne du corpus (qui se situe autour de 0,33). On retrouve dans cette catégorie un club très fermé des pays clairement identifiés dans le chapitre 8 comme des pôles attractifs d'envergure globale : Etats-Unis, France, Italie, Espagne, Royaume-Uni et Allemagne. Même si ce paramètre intervient peu dans l'analyse, notons qu'ils ont tendance à globalement être confortés dans leur position de pays attractifs, comme le révèle l'indicateur d'évolution presque égal à 0 (la moyenne du corpus se situant vers 0,01, soit presque au niveau d'une stabilité presque parfaite).

- Les *pôles minoritaires isolés* (classe 1, en jaune sur la carte), regroupe un ensemble de pays très faiblement cités et rarement en position d'initiateurs bien qu'ils se soient souvent mentionnés dans les premiers rangs voire en tête de liste. Ces pays sont donc particulièrement saillants, même s'il ne semble pas s'inscrire dans des paires de pays identifiables à travers l'ordre : ils sont donc relativement isolés et rares dans le corpus. Ils constituent donc des pôles de représentations relativement autonomes dans les séquences de réponses, qui ont également comme caractéristique d'être en situation intermédiaire du point de vue de leur asymétrie et stables dans le temps. On trouve dans cette catégorie un pays relativement éloigné de Turquie : le Chili, ainsi que l'Ukraine et deux pays du Golfe : les Emirats Arabes Unis (EAU) et le Qatar. Ces deux derniers pays occuperaient donc une place différente des autres pays mentionnés dans la région, l'Arabie Saoudite, l'Irak ou l'Iran, clairement inscrits dans la catégorie des pôles non-consensuels.

- Les *pôles minoritaires dominés* (classe 2, en vert sur la carte), regroupent un ensemble de pays peu cités qui se caractérisent avant tout comme rarement initiateurs (dominance) et peu saillants (rarement cités dans les premiers rangs ou en premier rang). Ils peuvent être donc mentionnés à la suite de pôles plus saillants des autres classes, en quelque sorte dans le sillon d'univers géographiques dont ils ne sont pas les initiateurs. On y trouve un certain nombre de pays d'Europe orientale et d'Amérique latine (Mexique, Brésil, Argentine), l'Islande, le Portugal et le Kazakhstan : dans l'ensemble des espaces relativement marginaux des représentations saisies à travers les seules fréquences de citations (cf. anamorphoses présentées Chapitre 7 et 8). Ces pays ont donc tendance à être à la fois marginaux en termes de fréquences et relativement périphériques de représentations structurées par d'autres pays. On observe néanmoins qu'ils font partie de la seule classe caractérisée par une légère progression de leur nombre de mentions entre 2009 et 2013. Serait-ce un indice d'un ajustement progressif des représentations étudiantes – très ancrées dans une vision passéiste du monde – des évolutions du monde contemporain (cf. la présence de pays des BRICS et d'Europe orientale dans cette liste) ? Seul l'avenir et de nouvelles enquêtes pourraient nous le dire.

- Les *pôles intermédiaires* (classe 3, en vert d'eau sur la carte), se caractérisent par des niveaux intermédiaires (proches de la moyenne) pour l'ensemble des indicateurs : relativement moins cités et moins consensuels que ceux de la classe 5 mais plus souvent et plus consensuellement que les autres. S'ils ne sont pas les plus cités en tête des réponses, sans être systématiquement initiateurs, ils ont plus souvent tendance à être saillants et initiateurs que le contraire. Ces pays constituent un groupe difficile à saisir : tantôt initiateurs, tantôt successeurs, cette catégorie hybride regroupe un certain nombre de centres secondaires relativement attractifs (Canada, Australie, Suède, Norvège, Suisse, Irlande, Belgique, Pays-Bas) mais également un certain nombre de pays d'Asie centrale occupant des places similaires au regard de l'analyse croisée de leurs fréquences et de l'asymétrie (Azerbaïdjan, Kirghizistan, Turkménistan, Ouzbékistan). On remarque que, malgré une position intermédiaire par rapport à son taux d'asymétrie, la Russie se positionne dans cette catégorie relativement ambiguë du point de vue de l'ordre de succession.

- Les *pôles non-consensuels* (classe 4, en jaune sur la carte) : qualifient les pays minoritairement désignés comme répulsifs par les étudiants désignés ici positivement. Ils constituent des cas inverses de la classe 5 sur les autres indicateurs : globalement faiblement cités, rarement en premier dans les listes de pays ou dans les premiers rangs. On trouve dans ce groupe un certain nombre de pays consensuellement désignés comme répulsifs : l'Irak, l'Iran, la Syrie auxquels s'ajoutent des pays aux profils plus ambivalents (indices d'asymétrie intermédiaires à dominante négative) : l'Arabie Saoudite, l'Egypte, les Territoires Palestiniens Occupés – TPO – la Chine, l'Inde, l'Egypte, la Grèce et le Danemark, cf. Chapitre 7). Ils font en quelques sortes figures d'exceptions dans les représentations du Monde saisies au prisme de l'attractivité. Les pôles de représentations originales, présentant des visions du Monde radicalement alternatives aux représentations relativement consensuelles du premier groupe.. Ces pays ont également tendance à être moins souvent

mentionnés en 2013 qu'en 2009, ce qui peut être l'indice d'une dégradation de l'attractivité de certains pays de ce groupe (cf. la présence de la Syrie dans cet ensemble).

- A ces deux ensembles s'ajoutent enfin deux niveaux de marges : les marges relatives, regroupant les pays dont le nombre de mentions, relativement faible, rend l'analyse hasardeuse ; et les marges absolues, pays tout bonnement absents du corpus, analysés en début de chapitre 7.

Le cas des pays répulsifs

Comme on pouvait s'y attendre, les pays répulsifs se distinguent davantage à travers l'évolution du nombre de mentions entre les deux dates d'enquête (Figure 104):

- Les *pôles majoritaires consensuels* (classe 5, en rouge sur la carte), particulièrement identifiables, sont constituée par les quelques pays avant tout caractérisés par des fréquences relativement importantes, consensuellement répulsifs, souvent en position d'initiateurs dans l'ordre des citations et relativement stables dans le temps (ils sont caractérisés par des valeurs légèrement inférieures à la moyenne par rapport à l'indice mesurant l'évolution, cette moyenne caractérisant plutôt une augmentation globale du nombre de mentions négatives – 0,28). On retrouve dans ce groupe le trio de tête Irak, Iran, Syrie auquel vient s'ajouter Israël. Les *pôles minoritaires dominés émergents* (classe 2, en jaune sur la carte) regroupent un ensemble de pays consensuellement répulsifs, rarement cités, le plus souvent en fin de liste et à la suite d'autres pays. Comme dans le cas des pays positifs, il s'agit ici de pays sous l'influence d'autres territoires beaucoup plus saillants dans les représentations. On trouve dans cet ensemble une grande partie des pays d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne représentés dans le corpus (Maroc, Algérie, Mauritanie, Ethiopie, Cameroun, etc.), auxquels s'ajoutent la Corée du Nord, le Groenland et le Pakistan.

- Les *pôles secondaires minoritaires isolés* (classe 6, en vert foncé sur la carte), se caractérisent avant tout par une augmentation sensible de leur nombre de citations comme pays répulsifs, mêmes s'ils sont globalement plus faiblement cités et plus souvent cités en seconde ou troisième rang qu'en premier. Les pays concernés sont également divers, ce qui peut expliquer l'asymétrie très moyenne de cette classe : on y trouve l'Irlande, l'Islande, la Finlande, la Norvège, quelques pays d'Asie centrale comme le Kazakhstan, le Tadjikistan et le Turkménistan, deux pays concernés par les printemps arabes, la Tunisie et la Libye, le Yémen, la Côte d'Ivoire et l'Ouganda.

- Les *pôles secondaires isolés émergents* (classe 4, vert clair), sont des pays assez faiblement cités mais particulièrement saillants dans les représentations bien qu'ils soient rarement en position d'initiateurs. Ces pays isolés ont des niveaux d'asymétrie intermédiaires (la moyenne d'ensemble étant de -0,30) et une légère progression de leur nombre de citations entre les deux dates d'enquête. Les pays concernés sont relativement divers : on y trouve le Chili, le Canada, la Mongolie, l'Inde, l'Ukraine, la Syrie, l'Égypte, le Somalie. Enfin, deux dernières classes se caractérisent davantage par une stabilité voire un déclin relatif de leur nombre de mentions comme pays répulsifs –

- Les *pôles non-consensuels en régression* (classe 3, en bleu clair sur la carte). Ces pays, rarement cités, sont globalement attractifs pour une majorité d'étudiants, comme le suggère leur taux d'asymétrie relativement élevé, s'ils sont rarement initiateurs, ils sont particulièrement saillants (rang moyen et taux de primatie élevé), ce qui suggère qu'ils peuvent émerger comme des représentations alternatives particulièrement originales dans le contexte d'étude. Les pays concernés fournissent une géographie d'un bloc occidental constitué des pays les plus attractifs (France, Italie, Grande-Bretagne, Espagne, États-Unis, Suède) s'élargissant au Japon, à l'Amérique du Sud (Argentine et Brésil) ainsi qu'à Azerbaïdjan, pays très consensuellement attractif dans les représentations dominantes. Comme la catégorie précédente, ces pays bénéficient de l'effet de substitution lié à la progression de pays ayant connu les printemps arabes ou d'autres formes de crises (attentats en Norvège) dans l'actualité plus récente (cf. Chapitre 8).

Figure 103: Synthèse : le profil des pays attractifs selon leurs fréquences et l'évolution dans le temps de leurs nombre de mention, leur asymétrie et leur ordre d'apparition dans les séquences de réponses

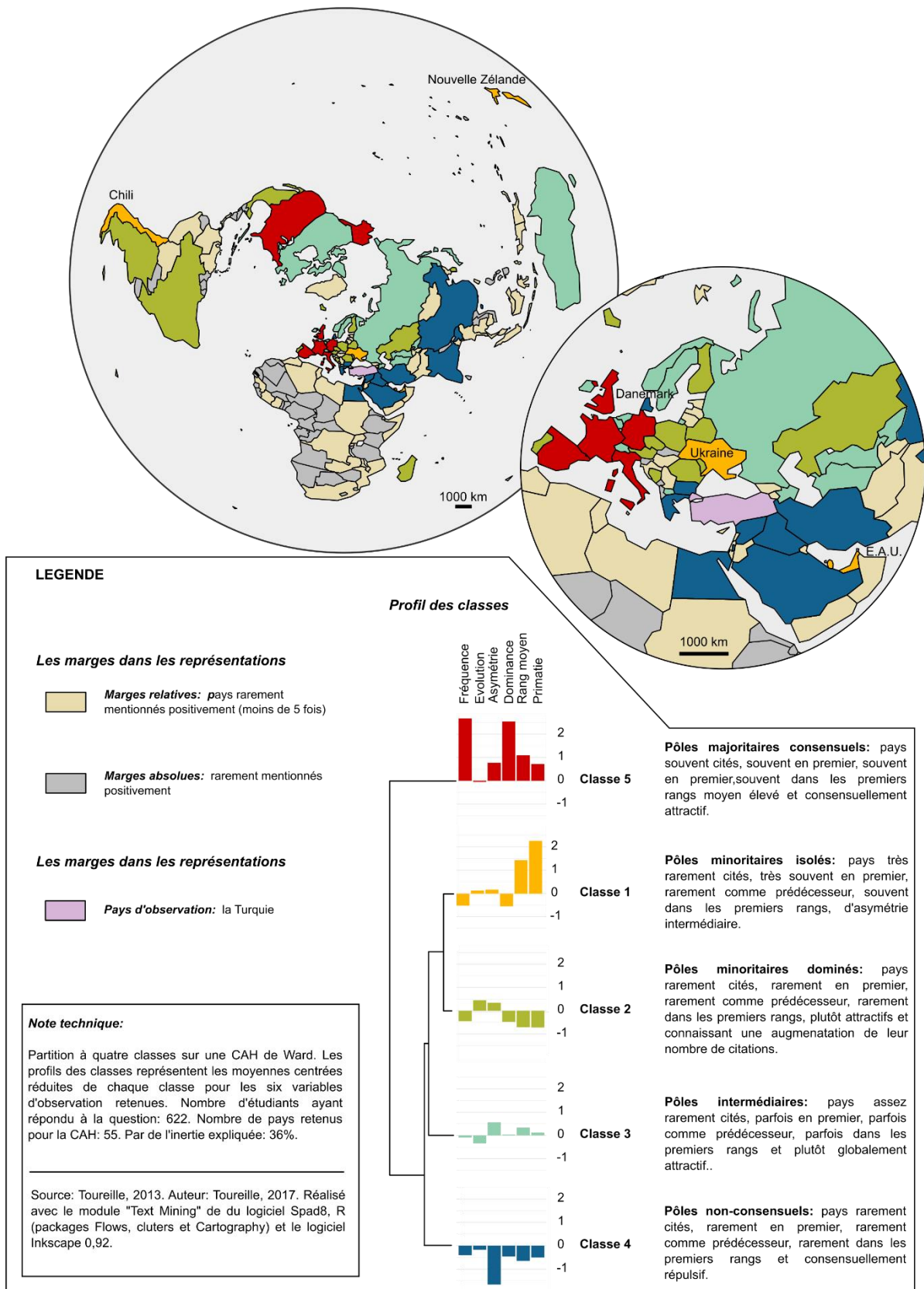
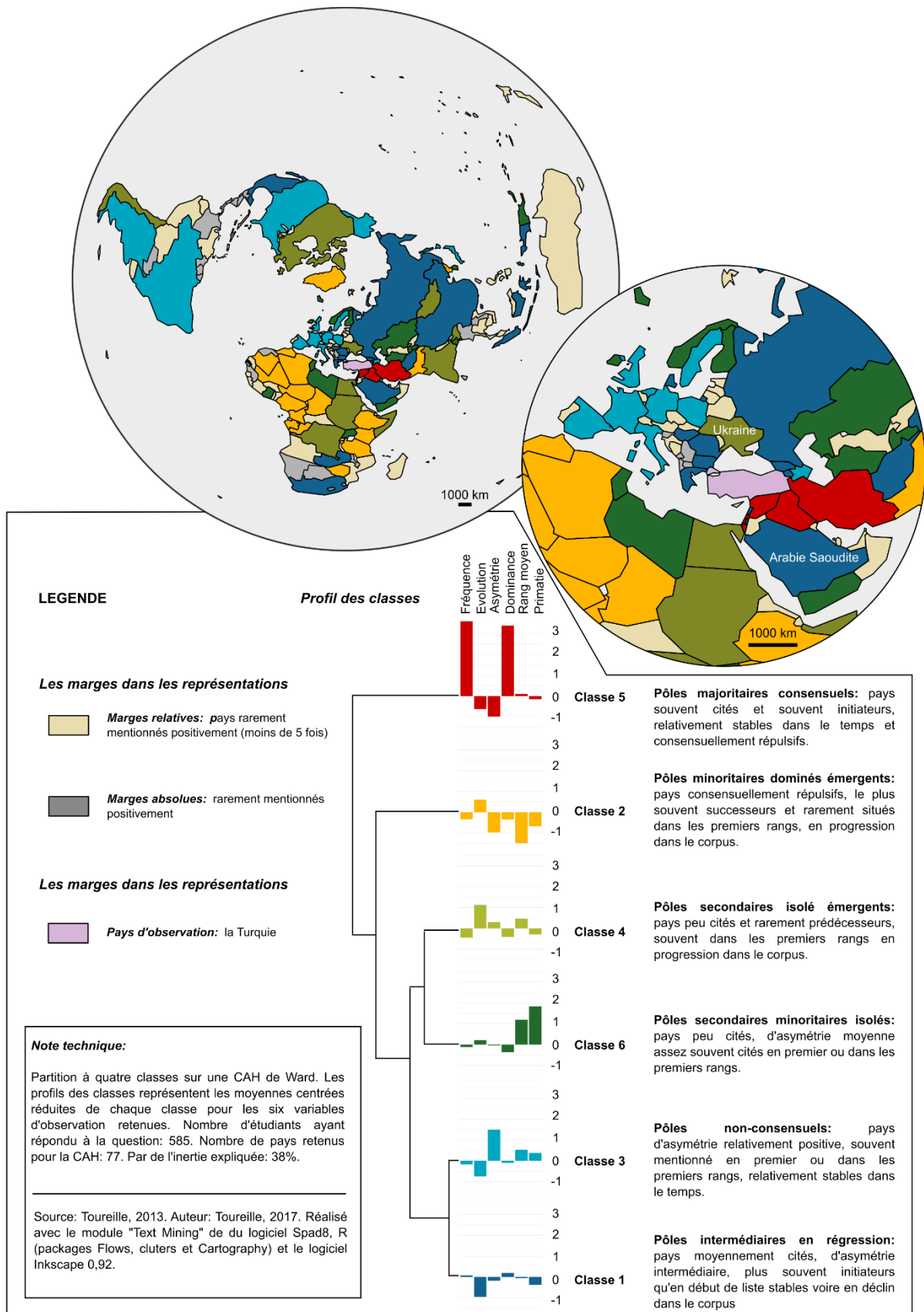


Figure 104: Synthèse : le profil des pays répulsifs selon leurs fréquences et l'évolution dans le temps de leurs nombre de mention, leur asymétrie et leur ordre d'apparition dans les séquences de réponses



- Les pôles intermédiaires en régression (Classe 1, en bleu foncé sur la carte). Ces pays sont cités dans les moyennes du corpus (environ 34 fois), ont des niveaux d'asymétrie intermédiaire les positionnant comme des pays peu consensuels. Ils sont relativement indifférenciés du point de vue de leur ordre d'apparition, même s'ils ont tendance à être plus souvent initiateurs qu'en début de listes. Ces pays regroupent un certain nombre de pays globalement répulsifs qui ont tendance à bénéficier des effets de substitution lié à l'augmentation dans les réponses négatives de pays ayant connu des crises politiques et humanitaires graves plus récentes : l'Afghanistan, l'Arménie, la Grèce, la Chine, l'Arabie Saoudite, la Géorgie, e Danemark, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, l'Afrique du Sud, etc. Ils ont tendance à se situer dans le voisinage oriental élargi de la Turquie. Comme dans le cas précédent, des marges absolues sont à distinguer des marges relatives de ces représentations.

Conclusion du Chapitre 9 :

Ce chapitre a permis de mettre en avant les processus structurant le système de représentations, tout d'abord en mettant en évidence l'articulation des différentes formes de représentations qui font système dans le corpus, formant ainsi de véritables géographies individualisées. La diversité de ces visions du Monde varie en fonction de quelques caractéristiques générales permettant d'en illustrer les spécificités (caractère plus ou moins étendu en termes d'espace, l'existence de clivages concernant des préférences entre Ouest et Est). Ces différents éléments révèlent l'existence de représentations minoritaires, certaines prenant la forme de véritables alternatives à travers leur antagonisme.

Le système de représentations semble ainsi articuler cette opposition entre monde attractif et répulsif, tous deux complémentaires des représentations du Monde construites majoritairement sur la base d'une opposition cardinale (Est/Ouest) et d'un élargissement des types d'espace et de la diversité des pays considérés (cf. Figure 105).

Une telle analyse met donc en avant le caractère complexe des représentations et du système dans lesquels elles s'articulent, dans la mesure où les différentes géographies observées se construisent à différents niveaux d'observations, liées aux différentes propositions idéologiques ou récits latents dans les imaginaires partagés, et au positionnement de l'individu sur ces questions. Ces géographies différenciées révèlent la plus ou moins grande adhésion selon la position de l'individu dans la population d'enquête et plus généralement au sein de la société turque (localisation, sexe, discipline d'étude, etc.).

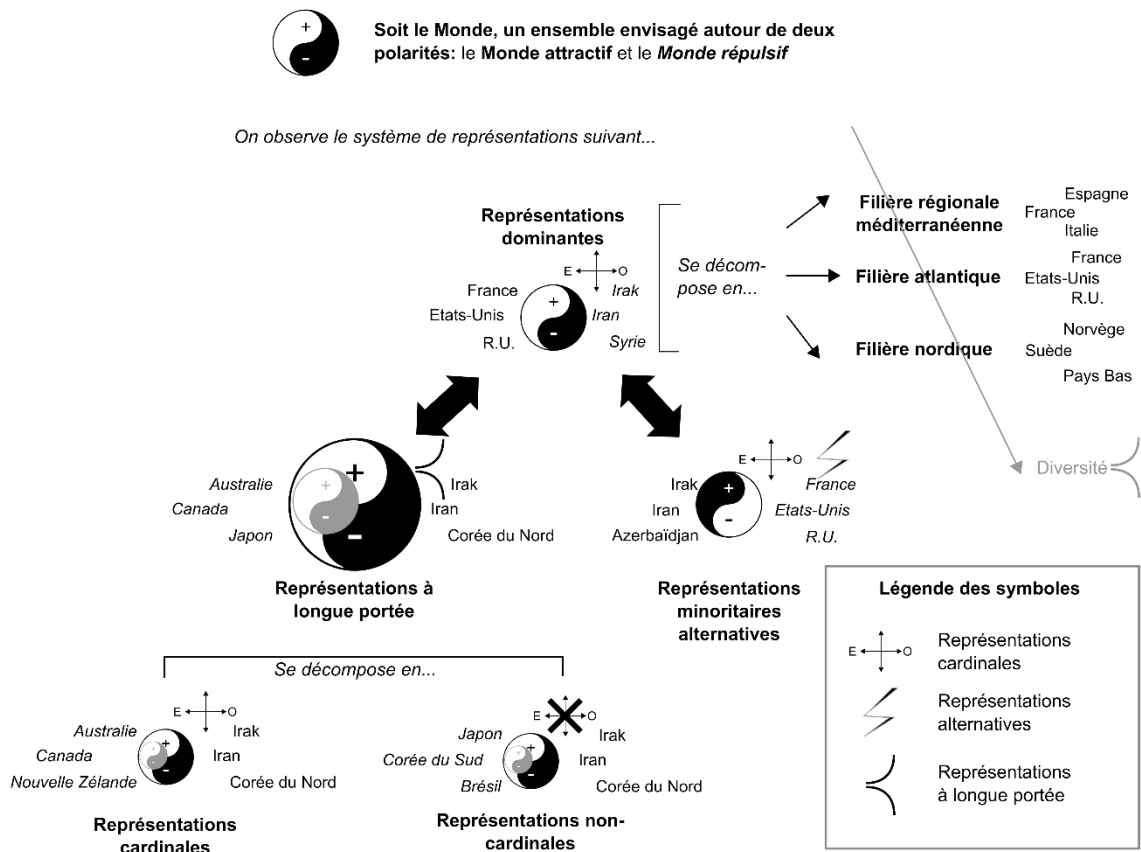
A une autre échelle d'observation que les Chapitres précédents, l'analyse systémique des réponses révèle, en définitif, que le Monde est loin d'être sans relief dans les imaginaires des enquêtés. Il est pensé à travers des regroupements de pays, des agrégats. Certains, en se focalisant davantage sur les structures du système monde ou de l'organisation régionale, embrassent une géographie archipelagique qui colle bien à la structuration de ces ensembles ; d'autres, au contraire, prennent davantage la forme de sous-ensembles régionaux contigus, propres à révéler des découpages linguistiques, religieux ou encore l'association de groupes de pays à la concentration de certains phénomènes (guerres, crises diverses).

Si, prises dans leur globalité, attraction et répulsion ont plutôt tendance à faire ressortir l'une ou l'autre de ces géographies (archipel *versus* région), cette opposition entre visions archipelagiques et visions régionales semblent davantage être liée à la perception différenciée des parties du Monde. La géographie de l'attractivité des pays d'Europe occidentale semble également s'articuler autour d'ensembles régionaux, plus fugaces (regroupements de pays nordiques, scandinaves, méditerranéens).

Même sans leur demander explicitement de découper le Monde (cf. Chapitre 5), les étudiants se le représentent à travers des catégories dont les caractéristiques communes sont variables selon l'espace considéré.

Le Monde est aussi en relief si l'on considère le caractère plus ou moins saillant, plus ou moins spontané de certains pays dans les représentations. L'analyse séquentielle des réponses permet ainsi de révéler le rôle particulièrement structurant de certains pays pivots de représentations (les pôles majoritaires consensuels, les pôles secondaires minoritaires ou alternatifs) qui peuvent être parfois les points de départ de visions du Monde particulières ; ou encore de pays situés en position intermédiaire de différentes géographies du Monde (comme Israël).

Figure 105: Principes généraux du système de représentation des pays du Monde



Le fait de produire des géographies « contradictoires » avec celles proposées par l'écrasante majorité des étudiants ne semble pas constituer un acte neutre. Ainsi, le fait de mentionner les pays d'Europe occidentale négativement et les plus répulsifs, positivement, peut révéler une prise de position de certains étudiants par rapport aux hiérarchies issues de la structuration des ensembles régionaux et de leur mise en discours (régionalisme, libéralisme, européanisme, etc.) Difficile, en effet, de ne pas interpréter l'existence de géographies alternatives particulièrement autonomisées et originales comme les révélateurs d'une critique, ou tout du moins d'une distanciation par rapport au reste de la population d'étude.

Certaines représentations minoritaires sont également révélatrices de changements. La distinction de certaines polarités minoritaires, telle que la lente émergente des BRICS ou des EAU dans l'analyse des séquences suggère peut-être l'émergence de ces centralités pour l'instant peu visibles face au caractère hégémonique des centres européens ou occidentaux. Ils sont peut-être néanmoins l'indice d'un ajustement des représentations au changement, malgré l'inertie des représentations positives qui semble assurer aux pôles occidentaux et européens une certaine stabilité en tant que pôles d'envergure globale. Ces effets du changement semblent plus évidents encore dans le cas des représentations négatives, plus sensibles au temps, comme le révèle l'émergence de géographies focalisées sur celle des récents événements politiques dans le Monde arabe.

Pour aller plus loin, un questionnement toujours situé à ce niveau d'analyse microscopique mériterait d'approfondir l'analyse des facteurs conduisant à la plus ou moins grande sensibilité des individus au changement ou à certaines formes d'imaginaires minoritaires. Quels éléments dans les parcours, l'accès ou la consommation aux médias, la diffusion de discours géopolitiques, régionalistes ou de la propagande, conduisent à des représentations plus élargies sur le Monde ? A l'inverse, quels éléments conduisent à les restreindre ou à adhérer à une idéologie dominante, ou encore à s'en distinguer, voire à s'y opposer ? Une plus grande attention sur le lien entre trajectoires individuelles et représentations géographiques serait donc un élément central pour identifier de manière plus ambitieuse et systématique les lignes de partage et de fracture entre les différentes visions du Monde présentées dans ce dernier chapitre.

Conclusion de la PARTIE III

Cette dernière partie avait comme ambition de mettre à jour une géographie « affective » du Monde en vue d'évaluer la place de l' « Europe » dans le Monde en tant que pôle attractif.

Les différents résultats exposés dans ces dernières pages révèlent que l' « Europe » de l'ouest demeure un pôle attractif majeur pour les étudiants turcs, qui plus est, relativement stable dans le temps ou tout du moins sur le court pas de temps analysé entre les deux corpus d'enquête considérés (2009-2013).

Cependant, toute l' « Europe » n'est pas vue de la même manière par cette population et les écarts importants entre l'hypertrophie des pays d' « Europe » occidentale face à ceux d' « Europe » centre-orientale donnent l'impression de relever un rideau de fer imaginaire sur l' « Europe ». Car en effet, les attractivités dominantes des étudiants sont fortement occidentalocentrées : quelques grandes puissances historiques hégémoniques telles que la France, le Royaume-Uni, l'Italie ou l'Espagne s'associent aux Etats-Unis pour former un ensemble relativement consensuellement considéré, comme attractif.

Cela ne signifie pas bien sûr que toutes les représentations s'accordent sur cette liste très restreinte de pays. Sous ces géants de l'attractivité existent des pays qui, plus rarement cités, peuvent constituer des géographies particulièrement cohérentes, se distinguant par des mentions de pays plus moins fréquentes (pays scandinaves, « Europe » projetées – Australie, Nouvelle Zélande, Canada), voire à contrepoint des géographies dominantes proposées (pays des Proches et Moyen orient, par exemple).

Car la géographie « affective » du Monde est plurielle, notamment si on la pense à travers son opposé : celle de la géographie « répulsive ». Comme dans le cas des mentions attractives, quelques pays très fréquemment cités s'imposent comme des figures centrales de la répulsion (Irak, Iran, Syrie, Israël). Cependant, une analyse systémique de ces différents pays révèle qu'ils peuvent malgré leur caractère très consensuellement répulsifs constituer des pôles attractifs pour des franges minoritaires d'étudiants ne marquant pas de préférence particulière pour les pays occidentaux. Ces analyses permettent ainsi de mettre en évidence des géographies du Monde très différenciées, structurantes du système de représentation.

Car ces représentations restent en effet très structurées. Elles peuvent l'être par rapport aux structures sociales qui les animent (préférences pour certains pays liées au sexe ou à la localisation). Elles le sont surtout à travers les processus de choix et les régimes de temporalités qui les caractérisent. Les pays attractifs sont particulièrement résilients dans le temps, par exemple. C'est beaucoup moins le cas pour les pays répulsifs, il n'empêche que les processus qui les conduisent à être désignés comme tels, les structures révélées par les modèles de choix, restent éminemment stables dans le temps.

Les représentations ne sont donc pas fluides. Elles sont également différenciées. Même si elles semblent cohérentes dans la mesure où elles font système au sein d'un même système de représentations, se représenter le Monde par la répulsion ou par l'attraction n'obéit pas aux mêmes processus. Malgré des caractéristiques communes générales (effet de loupe cognitive) liée à des effets de masse et de distance relativement classiques, ces deux manières de saisir le Monde ne sont pas sensibles aux mêmes temporalités. Le choix des pays attractifs semble se faire en faveur de pays disposant de niveaux de vie élevés, toutes choses égales par ailleurs quant à leur taille et leur éloignement de la Turquie, avec une nette préférence pour les pays de l'ancienne UE à 15. Cette géographie du Monde pousse donc à observer un tropisme turc pour les pays d'Europe occidentale et les anciens « Nord », qui suggère que se représenter le Monde à travers l'attractivité conduit à se tourner vers la « vieille Europe » et plus généralement les centres économiques anciens du Monde. A l'inverse, la géographie de la répulsion est beaucoup plus sensible à l'aléa même si les temporalités de ce type de vision du Monde semble plus complexes compte tenu des effets de mémoire de conflits anciens dans la structuration de ces représentations.

Au final, cette géographie « affective » du Monde a de surprenant qu'elle révèle des structures géographiques souvent relativement anciennes, bien connues du géographe (Nord/Sud, « Europe occidentale », occident, Monde turcophone, etc.). Comme dans l'analyse de la région et de la notion d' « Europe », il semble donc que travailler sur l'attraction et la répulsion des pays du Monde révèle un relatif déphasage entre la structure des phénomènes évalués dans l'espace (cf. Chapitre 3) et ceux mis en scène lors de leur expression

CONCLUSION GENERALE

Une ambition centrale de ce travail était de proposer un décentrage par rapport aux problématiques classiques au champ des études européennes. Pour ce faire, le fil directeur de ce travail s'articule autour d'une posture de doute méthodologique (cf. Chapitre 1) : elle refuse d'emblée de situer la Turquie, comme la Russie, en « Europe » ou hors d' « Europe », compte tenu de la variabilité des discours sur la question. Il part ainsi de l'hypothèse que la Turquie se situe dans une zone de flou maximal entre une entité européenne et d'autres ensembles, en cherchant à expliquer ce flou plutôt qu'à le nier.

L' « Europe » un objet vague mais clairement identifié dans les représentations

Cette recherche, au fur et à mesure de sa conduite, soulève de nouvelles questions. Compte tenu de la complexité de l'objet (l' « Europe »), de celle inhérente à l'analyse des représentations (objets fondamentalement pluriels et paradoxaux selon le niveau d'analyse considéré) et des choix de postures et de méthodologie (flou, doute méthodologique), cette thèse ne peut, ni ne veut, trancher de manière binaire et univoque sur la question des limites de l' « Europe » et de la manière dont se positionne la « Turquie » par rapport à cet ensemble. Elle peut au mieux apporter des éléments de réponses selon la définition de l'objet considéré (région, notion, pôle), la méthodologie et l'échelle d'observation retenue.

Du point de vue des représentations dominantes, l' « Europe » existe pour une majorité de la population que nous avons choisi d'étudier, les étudiants turcs de premier cycle, et pour l'ensemble, de manière relativement bien identifiée. Cependant, cette relative clarté n'en rend pas moins le contenu ambivalent et parfois incertain.

Si une majorité d'étudiants proposent des limites de la région « Europe » de forme simili-continentale, faisant passer ses limites au niveau du Bosphore, de Gibraltar, ou de l'Oural, ce tracé ne fait pas l'unanimité et un certain nombre d'entre eux s'accordent sur d'autres tracés, plus ou moins inclusifs.

L'approche de la notion « Europe » par les mots n'est pas moins ambiguë pour cette population d'étude. D'une manière générale, le rapport des étudiants turcs à l' « Europe » se révèle à travers une posture ambivalente, mêlant des visions tant mélioratives que péjoratives, adhérant à des représentations universalisantes de l'objet ou au contraire le considérant à travers des spécificités culturelles (une civilisation, une aire culturelle). L'image de l' « Europe » est structurée par des univers lexicaux diversifiés révélant parfois des positions contradictoires.

Des groupes plus ou moins structurés et minoritaires ont tendance à produire des idéologies concurrentes, donnant toute sa complexité à l'analyse systémique de ces représentations. L'ambivalence du regard turc sur l' « Europe » est probablement à relier à celle du pays et de son histoire (politique nationale, internationale, migratoire). Si une partie des étudiants développent des visions relativement « neutres » exprimées à travers de cadres relativement étendus pour un lecteur d'Europe de l'ouest (continents naturalistes, listes de termes situés dans des registres plutôt descriptifs), certaines représentations révèlent la position particulière de la Turquie par rapport à cet ensemble.

La Turquie se situe historiquement en « Europe » bien qu'elle soit tantôt intégrée ou reléguée à ses portes selon les périodes, par les puissances et populations extérieures comme par le pouvoir turc lui-même. Dans ce contexte, certains étudiants vont s'emparer des frontières géographiques et linguistiques de cet ensemble pour y adhérer ou au contraire s'en distancier. L'univers sémantique comme la cartographie de la frontière imaginaire de l' « Europe » ont permis de mettre en avant une logique proxémique, c'est à dire la manière dont les enquêtés aménagent la distance entre cet objet et la Turquie. Elles révèlent ainsi le tiraillement issu de la question lancinante de la place de la Turquie par rapport à l' « Europe » mais aussi son appartenance à d'autres catégories imaginaires.

On retrouve ainsi la trajectoire multidimensionnelle d'un pays, trop souvent considéré à travers un la seule problématique de sa place relative à l' « Europe ». La Turquie est certes européenne, elle est aussi, asiatique, proche ou moyen orientale, musulmane eurasiatique, *türk* ou encore simplement turque. Ces ancrages dans d'autres régions du Monde peuvent être ressentis par certains comme compatibles et laisser la place à des compositions multiples (métaphore du pont, du gradient, cf. Chapitre 5), pour d'autres elles

peuvent au contraire passer pour exclusive (la Turquie serait trop asiatique pour être européenne, trop européenne pour être asiatique, ou la Turquie serait simplement la Turquie !)

D'une manière générale, l'ensemble de ces représentations semble s'articuler en systèmes, en visions du Monde, en idéologies, sans que ces dernières ne s'expliquent nécessairement à travers des structures sociales identifiables (du moins telles qu'elles sont saisies par nos indicateurs), même si certains paramètres (localisation, sexe, domaine d'étude) peuvent intervenir à la marge. Le caractère inopérant des caractéristiques sociodémographiques des enquêtés sur la construction de visions du Monde diverses peut s'expliquer par le fait que ces problématiques relèvent avant tout d'opinions et de positionnements individuels, ce que nous avons identifiés à travers le terme de proxémie. Dans certains cas, la localisation géographique pourra jouer sur la manière d'appréhender cet objet. Ainsi, vivre sur le Bosphore, limite de l'« Europe » la plus consensuelle dans la population enquêtée, plutôt qu'à proximité de la frontière arménienne pourra introduire des divergences dans la manière de se représenter la frontière européenne. Mais elles peuvent se manifester de manière contre-intuitive dans la mesure où les étudiants vivant sur le Bosphore pourront convoquer cette limite chaque jour transgressée comme une frontière entre deux continents. Ce dernier point permet de rappeler que les frontières et les distances sont en grande partie imaginaires quand l'on s'intéresse aux contours d'entités abstraites. Elles sont des constructions sociales et culturelles obtenues à la suite de la sédimentation d'idéologies successives, parfois antagonistes (continents, discours de la *formal*, de la *practical* ou encore de la *popular geopolitics*) dont l'individu se saisit pour formuler son opinion du problème. Dans certains cas, des catégories géographiques comme l'« Europe » et ses limites supposées peuvent être de simples éléments de discours, valorisés par le marketing touristique et repris dans les représentations vernaculaires, sans que celles-ci impliquent un positionnement ferme ou polarisé sur les problématiques de l'euroanéité de la Turquie et ses éventuels enjeux géopolitiques.

L'« Europe », un objet relativement résilient

Plusieurs résultats révèlent néanmoins que malgré la difficulté à esquisser les contours spatiaux et sémantiques de l'« Europe » sur la base de critères objectivés (histoire, proximités socio-économiques, cf. Chapitre 2 et 3), les représentations ont tendance à faire émerger des limites parfois très nettes et consensuelles de l'objet. Les limites les plus floues de l'« Europe » pour les étudiants turcs se situent indéniablement au niveau de sa frontière orientale, principalement au niveau de l'Anatolie et de l'Oural, révélant ainsi une étonnante conformité avec des représentations d'autres populations européennes.

Ceci est également perceptible lorsque l'on cherche à cartographier les espaces attractifs ou répulsifs du Monde. Sans imposer le terme ou une délimitation spatiale, on trouve que l'Europe occidentale apparaît comme un ensemble dont l'hégémonie est peu contestable en tant qu'espace où se concentrent des pays dans lesquels les étudiants aimeraient le plus vivre. Si elle peut être en compétition avec les Etats-Unis, à laquelle elle semble plus ou moins associée, les pôles secondaires de cette attractivité – pays européens de moindre importance ou pays émergents – ne semblent pas remettre en question une géographie des représentations tournée vers la « vieille Europe ». Les organisations géographiques révélées par l'analyse des représentations sont, en effet, relativement anciennes (« Europe occidentale », « Occident », « Triade », etc.), et, qui plus est, fortement résilientes entre les deux enquêtes menées à 5 ans d'intervalle.

D'une manière générale, les représentations du Monde saisies au prisme de l'attractivité sont étonnamment stables dans le temps. Cela ne signifie pas pour autant que ces représentations sont immuables. Malgré une crise économique majeure de l'Eurozone et une crise migratoire de l'UE, les représentations ont peu évolué dans le pas de temps considéré pour mener les analyses diachroniques proposées dans cette thèse (cinq ans). Une troisième enquête permettrait de saisir plus finement cette géographie de l'attractivité et la part d'inertie dans ces représentations. A la différence des politologues s'intéressant à l'image externe de l'« UE » (Chaban, 2014 ; Lucarelli, 2014) l'image des Etats est donc peu sensible à ces phénomènes, d'autant plus si la notoriété des pays évoqués comme attractifs est déjà importante et ancienne (Anholt, 2011). Ceci est sans doute dû, en partie, au fait que formuler des questions sur des objets tels que l'« Europe » au sens large, ou les « pays » du Monde, revient à considérer des objets qui se construisent dans le temps long (cf. l'histoire des continents et des constructions nationales), moins sensibles à l'aléa du présent immédiat que des constructions récentes telles que l'UE, fortement politisées.

La géographie des pays considérés comme «non attractifs par les étudiants, pour y vivre, met en évidence d'autres temporalités dans la construction des représentations. Cette géographie répulsive apparaît comme non seulement plus complexe, mais aussi plus sensible aux aléas conjoncturels, et permet de rappeler que les pays d'« Europe » et l'idée d'« Europe » ne sont pas à l'abri du changement.

En particulier, les événements politiques violents ont tendance à très fortement impacter les esprits et à modifier rapidement l'évaluation des pays. Même si un conflit d'ampleur analogue à ceux connus dans le voisinage turc depuis une vingtaine d'années est vu comme peu probable à l'heure actuelle en Europe de l'ouest, il n'est pas dit que les tensions récentes autour de la crise ukrainienne ou la vague d'attentats débutée en « Europe » occidentale depuis 2015 (attentats de Paris, de Londres, de Bruxelles, de Nice, de Berlin, de Barcelone...) ne contribuent pas à écorner l'image des pays concernés. Enfin, on doit insister sur l'existence de représentations minoritaires en contradiction avec des représentations dominantes considérant de manière relativement consensuelle les pays d'« Europe » occidentale comme attractif. Le fait que certains étudiants leur préfèrent des choix plus orientaux (pays d'Asie centrale, Russie, pays du Golfe), suggère que des représentations alternatives existe et que l'« Europe », comme l'« Amérique » ne constituent pas des espaces attractifs pour l'éternité, à l'heure de D. J. Trump et de la crise migratoire en méditerranée...

Par-delà les structures, quelques perspectives

L'ampleur du problème présenté dans cette thèse nous a probablement poussés à nous focaliser sur les structures majeures et les éléments les plus généraux permettant de comprendre ce regard turc sur le Monde. La recherche des structures, qui se définissent tant à travers les répétitions, les récurrences, qu'à travers leur résilience, conduisent nécessairement à valoriser les facteurs explicatifs qui leurs sont liés : l'histoire, les grands phénomènes marquants l'actualité des dernières années, effets de loupe liés à la distance ou à la focalisation sur le voisinage ou la taille des pays, etc. Tous ces éléments conduisent finalement à porter la focale sur des comportements agrégés au détriment de la complexité et des phénomènes minoritaires. Une perspective d'approfondissement de ce travail consisterait donc, sur la base de l'analyse systémique développée dans le cadre de ce premier travail, à pousser plus loin l'analyse microscopique de certains sous-ensembles de représentations. De cibler par exemple des points de vue minoritaires et alternatifs, insuffisamment rencontrés dans le cadre de l'enquête par entretien, pour revenir à la manière dont ces segments particuliers de la population produisent leur discours sur le Monde, construisent leurs propres stéréotypes.

Si elles permettent de saisir un système s'articulant à l'intérieur d'une population d'enquête relativement ciblée, ces analyses représentent une vision partielle de l'opinion turque sur ces questions en se focalisant sur un segment particulier de la population, les étudiants, qui peut être assimilé à une frange relativement élitiste de la jeunesse. Or la jeunesse ne se limite pas aux étudiants, et une perspective d'élargissement de ce travail pourrait chercher à explorer plus généralement le rapport des différentes jeunesses turques à l'« Europe ». Compte tenu de l'importance des temporalités et du fait que l'on a observé l'existence de structures semblant figées à l'époque de la Guerre Froide pour une population née à la fin des années 1980, une perspective inter-âge serait sans doute particulièrement enrichissante pour saisir les éventuelles variations en fonction de la population considérée. Est-ce que les parents voire la génération des grands parents de jeunes enquêtés se réfèrent à des configurations encore plus anciennes, peut être héritées de leur propre parcours scolaire ?

Certains phénomènes historiques peuvent être perçus de manière sensiblement différente par des populations relativement proches dans une vision linéaire du temps. Il n'est pas impossible que des lycéens ou étudiants actuels, n'ayant pour leur part pas grandi avec quelques vieilles cartes murales ou globes figurant l'URSS ou l'antique Triade soient plus sensibles à l'attrait des pays émergents. La mise en place d'une nouvelle enquête cherchant à saisir de manière plus fine les effets de l'âge dans les manières de se représenter le Monde permettrait sans doute de comprendre plus en profondeur comment se construisent les représentations du Monde.

Cette dernière remarque suggère qu'une autre perspective d'approfondissement de ce travail serait d'analyser plus en détail le lien entre pratiques et représentations, en d'autres termes d'analyser comment la connaissance et la relation à l'entité macro-régionale « Europe » se construisent dans l'imaginaire des

individus. Ces éléments touchent bien sûr à tout un ensemble de pratiques étudiées de manière relativement classiques par le géographe (étude de la mobilité internationale, cf. Chapitre 7). La construction du rapport de proximité et d'altérité à l'« Europe » semble néanmoins largement dépasser ce seul cadre de pratique. Sur ce point une analyse plus systématique du rapport aux médias ou aux réseaux sociaux actuels (Facebook, Twitter, etc.), des pratiques de consommation culturelle ou de construction des orientations politiques pourrait mériterait des approfondissements. Il s'agirait ici de faire le lien entre les représentations observées et la manière dont les individus se saisissent et se positionnent par rapport aux discours sur l'« Europe » proposé par la *formal*, la *practical* et la *popular geopolitics*. Le succès de films en Turquie tel que *Canakkale*, qui retrace l'épopée des combattants ottomans lors de la bataille des Dardanelles, lors de notre second terrain sur place, n'est sans doute pas un phénomène anodin par rapport à l'image perçue des « Européens » de l'ouest.

Ces différents éléments gagneraient sans doute à diversifier les types d'objets considérés. On l'a dit, ce travail s'est focalisé sur l'image de l'« Europe » saisie dans son ensemble et dans d'autres cas sur celle des pays du Monde. Il pourrait être relativement pertinent de questionner les autres catégories régionales saisies en creux des différents dispositifs d'enquête (« Asie », « Asie centrale », « Monde musulman ») ou même de considérer des ensembles situés à d'autres échelles géographiques (villes, régions infranationales). Sans avoir eu le temps d'y consacrer une analyse complète, nous avons par exemple observé que l'attraction ou la répulsion pour les villes de Turquie étaient perçues de manière très contrastée dans la population enquêtée. L'attractivité de certains pour les grandes villes de l'Ouest du pays ou leur répulsion pour celles de l'Est peuvent-elle être reliées avec la manière de découper le pays et de le positionner de part et d'autre des frontières de l'« Europe » ? Une analyse multi-scalaire permettrait sans nul doute de mieux saisir cette question du rapport proxémique des étudiants turcs dans leur manière de saisir les clivages sociaux et géographiques à l'intérieur, comme à l'extérieur de leur propre pays.

Les limites d'une posture décentrée

Un travail de recherche n'est jamais construit hors sol et son auteur est rarement stylite. Dans la mesure où l'idée de cette thèse a été élaborée dans un contexte académique situé dans la sphère des études européennes en géographie, qui plus est en partant du problème politique de l'adhésion turque à l'UE, un tel travail ne pourra jamais prétendre s'extraire complètement d'une vision eurocentrée malgré les tentatives d'ouvrir les horizons d'analyse à d'autres ensembles régionaux. Il semble par ailleurs difficile, malgré le travail effectué sur ce point, de sortir de notre condition d'enseignant chercheur français et européen ayant grandi dans les années 1990 dans un cœur d'« Europe » de l'ère glorieuse de l'UE à 15, et du début de l'Espace Schengen.

Ces derniers éléments biographiques permettent de rappeler d'autres précautions d'usage sur le plan académique. Il s'agit ici d'un travail de géographe, ce qui signifie qu'il porte la focale sur des objets, des méthodes, des préoccupations et une bibliographie qui se réfèrent principalement à cet *habitus* disciplinaire. Même s'il s'inspire d'autres traditions et tente de les faire dialoguer, l'utilisation faite des différents courants de pensées, d'auteurs et de disciplines convoqués au fil du texte, reste au service d'une construction intellectuelle produite dans le cadre d'un parcours de géographe. De la même manière que le géographe peut-être frustré de ne voir abordé que de manière fugace la dimension « géographique » de l'« Europe » dans les travaux de sociologues ou de politologues, ces derniers pourront regretter le fait que certaines dimensions plus prioritaires à leurs yeux n'aient pas été suffisamment explorées. Il y aurait tellement plus à écrire sur un tel sujet, et tellement plus encore à lire !

Ce regard de géographe sur le Monde est lui-même situé. Il est le produit d'un parcours d'une formation qui le positionne dans la sphère francophone – et même française. La vision des études européennes présentée ici est donc le produit d'une traversée de champ plus généraux de la géographie, allant de la géographie classique à la géographie dite théorique et quantitative en passant par la géographie culturelle ou encore le champ des études migratoires. C'est parce que la Turquie constituait un point particulièrement problématique de l'intégration régionale, que ce pays a constitué le choix du terrain d'investigation. D'un point de vue personnel, le choix fut aussi acté par un faisceau de facteurs liant justification scientifique, accessibilité au terrain, intérêt déjà ancien pour l'ensemble régional qualifié de

Moyen Orient et sans doute l'influence du débat sur la Turquie lors du Référendum sur la constitution européenne en France en 2005, notre première expérience citoyenne d'électeur.

Enfin un dernier élément, et non le moindre, permet de rappeler que cette recherche est fortement contingente du contexte temporel dans lequel elle a été formalisée. Le fait que les terrains de recherche dont sont tirés la plupart des analyses des Parties II et III se soient situés exactement avant le début des événements de la place Taksim³⁶² à Istanbul, constitue une limite importante du travail. En effet, depuis juin 2013, la Turquie a connu un certain nombre de bouleversements internes (mouvements de répression de 2013, suivis plus récemment par le mouvement des purges dans l'armée, les universités et tout un ensemble d'administrations, suite au coup d'Etat manqué de juillet 2016) comme externes (reprise puis arrêt des négociations d'adhésion avec l'UE, conflit Syrien, nouvelle vague de répression contre les mouvements politiques Kurdes et dans les territoires méridionaux). Ce travail, malgré l'inertie des structures étudiées, reste donc irréductiblement tributaire du contexte spatio-temporel dans lequel il a été produit.

Cette recherche aboutit finalement à un ensemble de représentations de l'« Europe », parmi d'autres, à savoir une production matérielle ou immatérielle d'un objet issu de l'imaginaire, fondamentalement contingent de son contexte de production. Leur multiplicité et leur diversité, exposées dans ce travail, apportent un démenti aux tenants de visions monolithiques ou simplificatrices des réalités sociales.

³⁶² Mouvement de protestation contre le pouvoir AKP qui commença par un ensemble de manifestation d'opposant au réaménagement du parc Gezi, situé sur la place Taksim (Istanbul) par la Municipalité d'Istanbul, fin juin 2013 et s'élargit à l'ensemble des grandes villes du pays pour devenir un mouvement d'opposition plus large au gouvernement.

ANNEXES

Annexe 1 : Les occurrences du mot « Europe » dans le Traité Etablissant une constitution pour l'Europe (TSUE, 2003).

Tableau 45: Liste des occurrences dans le TSUE

Identifiant	Citation	Localisation dans le texte
Occ. n°1	Conscients que l'Europe est un continent porteur de civilisation ; que ses habitants, venus par vagues successives depuis les premiers âges, y ont développé progressivement les valeurs qui fondent l'humanisme : l'Égalité, des Êtres, la liberté, le respect de la maison, S'inspirant des héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe, dont les valeurs, toujours présentes dans son patrimoine, ont ancré dans la vie de la société et le rôle central de la personne humaine et de ses droits inviolables et inaliénables, ainsi que le respect du droit, Convaincus que l'Europe désormais réunie entend avancer sur la voie de la civilisation, du progrès et de la prospérité, pour le bien de tous ses habitants, y compris les plus fragiles et les plus démunis ; qu'elle veut demeurer un continent ouvert la culture, au savoir et au progrès social, et qu'elle souhaite approfondir le caractère démocratique et transparent de sa vie publique, et œuvrer pour la paix, la justice et la solidarité dans le monde,	PARTIE I – Préambule
Occ. n°2	Persuadés que les peuples de l'Europe, tout en restant fiers de leur identité et de leur histoire nationale, sont résolus à dépasser leurs anciennes divisions et, unis d'une manière sans cesse plus étroite, forger leur destin commun,	PARTIE I – Préambule
Occ. n°3	Assurés que, « Une dans sa diversité », l'Europe leur offre les meilleures chances de poursuivre dans le respect des droits de chacun et dans la conscience de leurs responsabilités, l'égard des générations futures et de la planète, la grande aventure qui en fait un espace privilégié de l'espérance humaine,	PARTIE I – Préambule
Occ. n°4	Reconnaissant aux membres de la Convention européenne d'avoir élaboré cette Constitution au nom des citoyens et États d'Europe, Inspirée par la volonté des citoyens et des États d'Europe de bâtir leur avenir commun, cette Constitution établit l'Union européenne, à laquelle les États membres confèrent des compétences pour atteindre leurs objectifs communs. L'Union coordonne les politiques des États membres visant à atteindre ces objectifs et exerce sur le monde communautaire les compétences qu'ils lui transfèrent.	PARTIE I – Préambule PARTIE I – Art. 1
Occ. n°8	L'Union œuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée, une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, et un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement	PARTIE I – Art. 3
Occ. n°9	Les peuples de l'Europe, en Etablissant entre eux une union sans cesse plus étroite, ont décidé de partager un avenir pacifique fondé sur des valeurs communes	PARTIE II – Préambule
Occ. n°10	L'Union contribue à la préservation et au développement de ces valeurs communes dans le respect de la diversité des cultures et des traditions des peuples de l'Europe, ainsi que de l'identité nationale des États membres et de l'organisation de leurs pouvoirs publics au niveau national, régional et local ; elle cherche à promouvoir un développement équilibré et durable et assure la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, ainsi que la liberté d'Etablissement.	PARTIE II – Préambule
Occ. n°11	L'action de l'Union vise à (...) e) favoriser le développement des échanges de jeunes et d'animateurs socio-éducatifs et encourager la participation des jeunes ç la vie démocratique de l'Europe.	Partie II – Chapitre V, Section 3, « Culture » : sur les
Occ. n°12	Le 9 mai est célébré dans toute l'Union comme la journée de l'Europe	Partie IV « Dispositions générales et finales » Protocole sur l'Eurogroupe
Occ. n°13	« Désireuses de favoriser les conditions d'une croissance économique plus forte en Europe et à cette fin, de développer une coordination sans cesse plus étroite des politiques économiques dans la zone euro »	

Annexe 2 : Principe de l'AFD (ADL) à travers un exemple à valeur pédagogique

Note : la numérotation des figures est propre à l'annexe. Dans le cadre de cette annexe, on désigne l'Analyse Factoriel Discriminante (AFD) à travers son synonyme : Analyse Linéaire Discriminante (ALD).

L'exemple suivant a pour but de présenter en détail le protocole d'analyse proposé précédemment sur la base d'un exemple très simplifié. Cet exemple ayant une visée pédagogique, on a choisi de travailler sur un tableau de dimension très réduite, sur un phénomène et des valeurs fictives et de recourir à des analyses dont la complexité ne cadre pas avec la simplicité des phénomènes analysés.

Introduction : du Collectif des Joueurs de Cartes à l'Amicale des Joueurs de Cartes

Imaginons une maison de retraite constituée d'un groupe de 48 pensionnaires, tous adeptes de jeux de cartes. L'ensemble de ces individus est regroupé en douze équipes de quatre joueurs³⁶³, chaque équipe devant nécessairement être au complet pour jouer, les joueurs ne pouvant pas changer d'équipe. Il existe au sein de cette population un groupe informel de joueurs s'appelant le Collectif des Jeux de Cartes (CJC). Ce collectif est un groupe de joueurs œcuméniques (aveugles aux préférences de jeu), élitistes et à l'origine de l'organisation de tournois censés rassembler les joueurs les plus assidus. Officieusement, la CJC se base sur un certain nombre de valeurs, centrées autour de la pratique régulière et assidue des jeux de cartes. Notons que la définition du terme régulier n'est pas fixée.

Les membres les plus éminents de la CJC décident de donner à leur groupe un caractère officiel. Par conséquent, ils choisissent de se constituer en une association type loi 1901, qui devra porter le nom de l'« Amicale des Jeux de Cartes ». A caractère ouvert, les membres de la CJC décident de profiter de ce changement de statut pour intégrer de nouveaux membres au sein de la communauté de pensionnaires. Cependant, les membres de la CJC sont formels : la CJC n'est pas extensible à l'extrême, au risque de perdre son identité collective. Le nombre de nouveaux candidats doit être limité aux seuls pensionnaires partageant les valeurs promues par la CJC.

Les éminences grises de la CJC décident donc de mandater l'un des leurs, professeur de mathématique à la retraite et passionné de statistiques pour trouver des critères fiables et objectifs susceptibles d'identifier les membres potentiels de la nouvelle AJC.

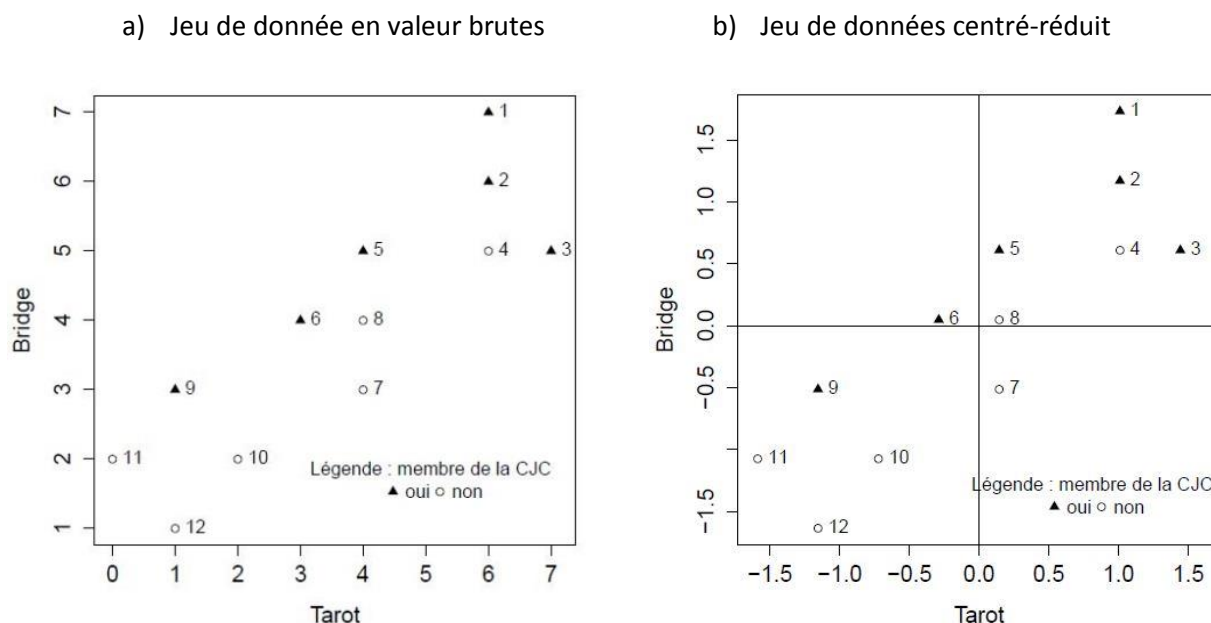
Notre pensionnaire expert se lance alors dans l'élaboration d'un protocole d'enquête lui permettant d'identifier les individus les plus proches des valeurs de la CJC pour constituer le vivier de candidats au projet d'élargissement.

Comme la CJC se veut être le regroupement des joueurs de cartes les plus assidus de la petite communauté, il décide donc d'identifier cette assiduité en comptabilisant les fréquences des parties hebdomadaires des différentes équipes aux deux jeux les plus pratiqués par les pensionnaires : le bridge et le tarot (excluant d'office les amateurs de Belottes de Manille et de Crapette). La CJC revendiquant son caractère œcuménique, les joueurs monomaniaques du tarot et du bridge se trouvent exclus.

³⁶³ Le choix de multiplier le nombre d'individus et de maintenir le niveau de l'individu pour l'analyse est dû à la nécessité de travailler sur des effectifs suffisamment importants pour permettre l'obtention de résultats significatifs sur le test de la variance. On traitera des résultats par groupes par souci de simplicité, l'ensemble des résultats étant valable pour les quatre membres de chaque groupe compte tenu du caractère redondant des modalités dans la population (une population de 12 individus multipliée par 4).

Il obtient donc la distribution bivariée suivante :

Fig. A Fréquence hebdomadaire des pratiques de jeu par type de jeux.



Analyse de la variance : sélection des variables significatives pour différencier les groupes

Notre pensionnaire expert décide avant toute chose de vérifier si les deux variables considérées permettent effectivement de différencier les membres de la CJC des non membres. Il réalise pour cela une simple analyse de la variance qui se révèle très fortement significative dans le cas de la variable mesurant les fréquences des parties hebdomadaires de bridge (coefficient de 2,2 significatif à une valeur inférieure à 1×10^{-4}) et fortement significative dans le cas de la pratique du tarot (coefficient de 1,7 et un test de significativité inférieur à 1×10^{-3}). Sa première idée va donc être de recourir à une méthode permettant de sélectionner les équipes de joueurs les plus assidues au jeu, indistinctement de leurs préférences pour l'un ou l'autre des jeux. Il décide de se tourner vers l'utilisation de l'Analyse en Composantes Principales.

ACP, ce qui différencie le mieux les joueurs : être un gros joueur

L'ACP s'avère une méthode pertinente dans le cas de notre exemple, dans la mesure où elle met en relation les interrelations entre variables et les ressemblances et oppositions entre les individus analysés. Elle permet donc de trouver, sous forme de composantes, « les combinaisons linéaires de variables différenciant au maximum les individus statistiques analysés et correspondant [...] à une association de variables conceptuellement liées qui classent les [individus] de manière comparable et qu'il faut chercher à identifier » (Sanders, 1989). Ainsi, l'objectif d'une telle démarche est de chercher le point commun entre les joueurs pour faire ressortir les plus gros joueurs. Notre pensionnaire réalise donc l'ACP sur la matrice à deux colonnes construite à partir des deux variables centrées réduites présentée plus haut³⁶⁴.

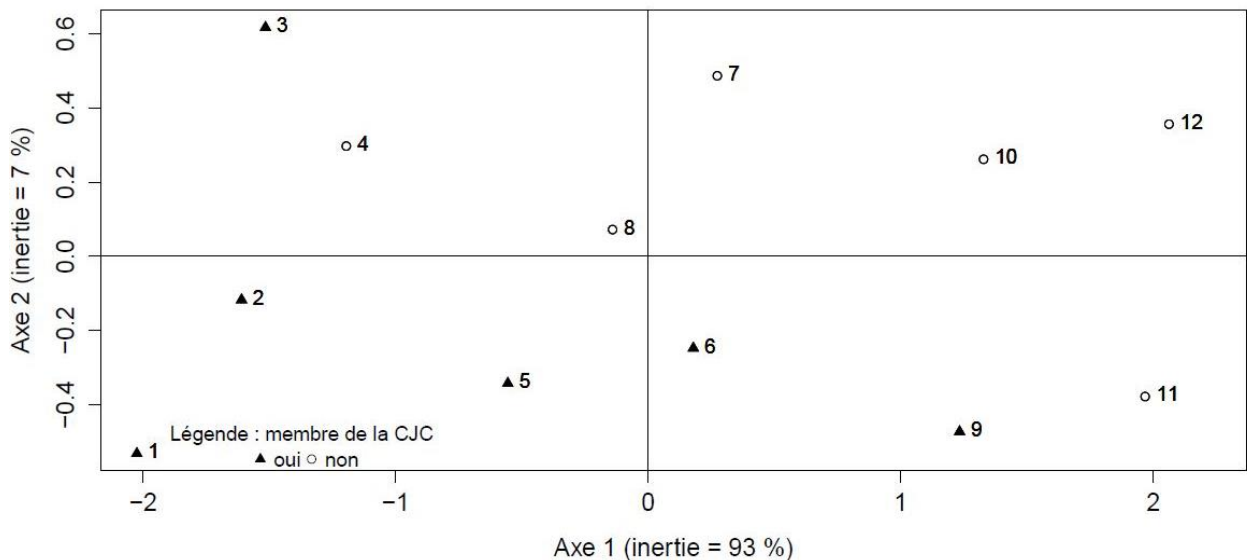
On peut voir, au regard des résultats de l'ACP présentés (Fig. B), que ce n'est pas vraiment la pratique d'un jeu plutôt qu'un autre qui semble le mieux différencier les pensionnaires, mais bien le fait de plus jouer aux cartes en général. En effet, les deux variables semblent toutes les deux différencier les mêmes individus sur l'axe 1 qui contribue à expliquer 93% de la variance totale du nuage de points (Fig.2. b). Dans le cas de notre population fictive, les plus gros joueurs de bridge sont souvent les plus gros joueurs de tarot. La différence relative au type de jeu se lit sur l'axe 2, où l'on remarque, qu'à l'exception des joueurs des groupes

³⁶⁴ Dans notre exemple, le centrage et la réduction ne sont pas obligatoires, compte tenu du fait que les deux variables sont exprimées dans la même unité de mesure et appartiennent à des ordres de grandeurs semblables. Cette opération sera en revanche nécessaire pour toutes les analyses suivantes.

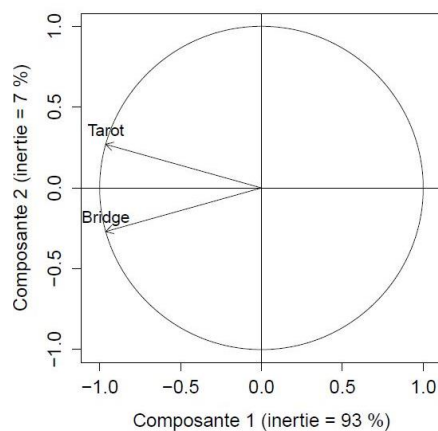
2 et 8, les pensionnaires peuvent se différencier selon ce critère³⁶⁵. Le fait que ce dernier ne rende compte que de 7% de la variance totale ne fournit donc qu'une information de détail si l'on s'intéresse à la seule assiduité des joueurs.

Fig. B : Représentation des individus sur le plan factoriel et cercle des corrélations.

a) Plan factoriel de l'ACP (individus).



b) Cercle des corrélations de l'ACP



Les deux variables contribuent à part égale aux axes 1 et 2 et leur qualité de représentations sont équivalentes (-93% sur l'axe 1, et -7% pour le bridge et 7% pour le tarot sur l'axe 2).

La structuration de l'axe 1 est fortement influencé par les individus des groupes 12, 1, 11, 2 et 3, ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu de leurs positions extrêmes sur les deux variables d'analyse. Les individus 3 et 1 semblent quant à eux contribuer le plus fortement à l'axe 2.

Compte tenu des résultats de l'ACP, le reclassement des joueurs pourrait donc se baser sur leur assiduité au jeu quelles que soient leurs préférences ludiques. Le choix d'une coordonnée minimum sur l'axe 1 suffisait donc à faire le tri entre les individus ayant vocation à rejoindre l'AJC et ceux n'étant pas dignes d'en faire partie compte tenu de la faible fréquence de leurs pratiques ludiques. Si notre expert et la commission de la CJC choisissaient comme seuil minimum de sélection l'origine de l'axe 1 de l'ACP, les individus des groupes 1, 2, 3 et 5 verraient leur adhésion renouvelée et la AJC devrait prendre en compte la

³⁶⁵ Dans notre exemple, les deux variables contribuent chacune autant aux axes 1 et 2 (50%), leurs qualités de représentation sont également identiques et très élevées (93%).

légitimité de la candidature du groupe 4. Même si cela est moins évident, le groupe 8, qui se caractérise par des pratiques de fréquence moyenne (cf. Fig. A et B), devrait lui aussi être pris en compte. Selon ces mêmes critères, les individus 6 et 9 pourraient quant à eux voir leur adhésion à la future AJC remise en question compte tenu de leurs faibles scores, trahissant pour l'individu 6 des pratiques relativement moyennes et dans le cas du groupe 9 un net relâchement quant à son assiduité au jeu.

Le fait que les groupes 6 et 9 se voient contraints de quitter la CJC apparaît très désagréable aux yeux de notre pensionnaire expert. Pour cela, ce dernier se résigne donc à recourir à une méthode de classement différente, censée parvenir à un reclassement moins problématique pour les anciens membres de la CJC.

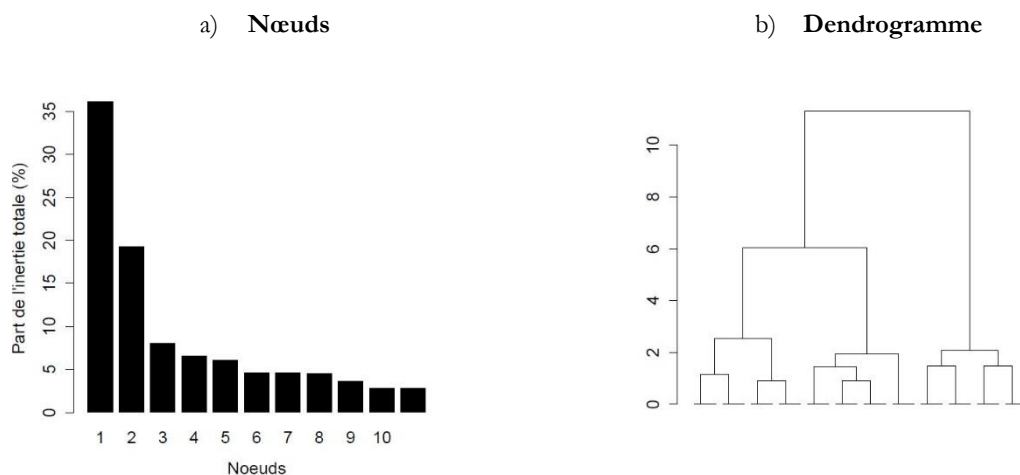
Identifier des groupes de joueurs selon leurs spécificités en termes de jeux

Pour se faire, il décide de recourir à la méthode de la Classification Ascendante Hiérarchique (CAH). Ce choix s'explique pour plusieurs raisons : c'est une procédure qui permet de discrétiser un ensemble sans *a priori* du nombre des classes et des centres de classes (contrairement aux méthodes de partition dites des noyaux mobiles ou nuées dynamiques). Une telle opération a donc des chances de faire émerger des nuances dans l'opposition binaire issue de la combinaison des variables descriptives.

Le choix de la distance est celui de la distance euclidienne car nous sommes dans le cas de « mesures » prenant la forme de variables qualitatives continues et le critère d'agrégation sera le critère de Ward³⁶⁶. Nous justifions ce dernier point par le désir de contribuer à la formation de groupes les plus dissemblables possibles.

Etant donné que nos individus étaient déjà regroupés en groupes, la CAH part de groupes déjà constitués en 12 groupes. Le décompte des nœuds sera donc ici effectué sur la base des douze groupes déjà constitués. On remarque des sauts relativement importants entre les nœuds 22 et 24, indiquant la possibilité d'effectuer légitimement une partition en trois classes.

Fig. C. Résultats de la CAH



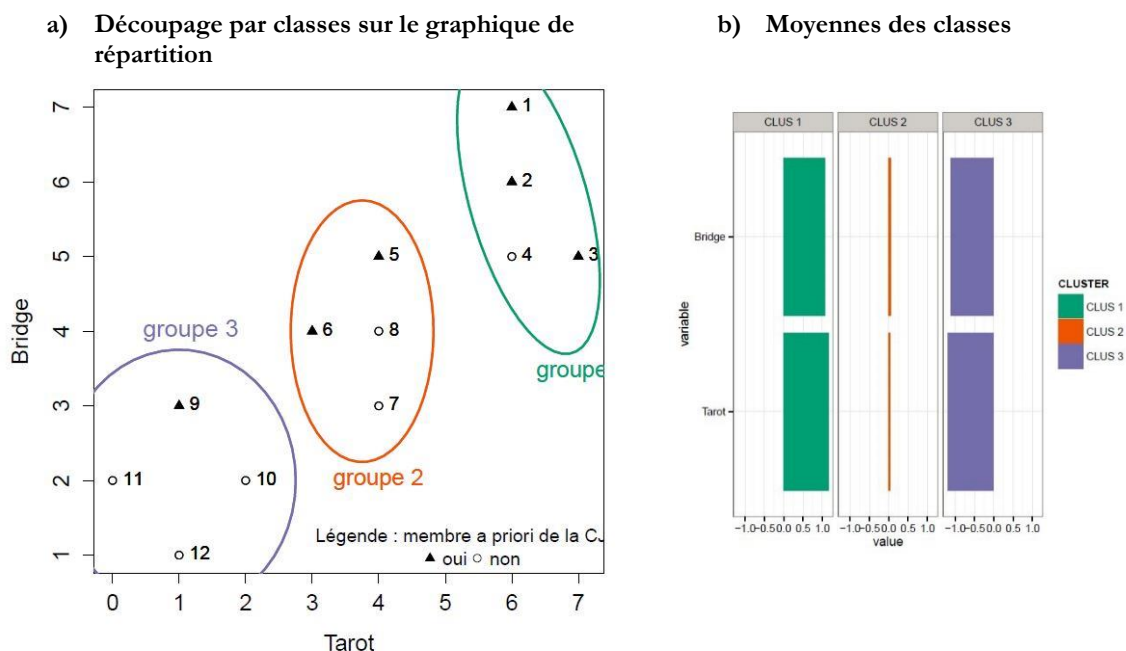
On obtient donc la partition suivante. Sans chercher à contraindre la différenciation entre les individus, on peut noter que trois profils se dégagent :

- Le profil des individus jouant beaucoup indistinctement du type de jeu pratiqué et pouvant servir de base à la redéfinition de la CJC ;
- Celui caractérisant les individus jouant le moins ;

³⁶⁶ Critère du moment d'agrégation centré d'ordre deux. Dans le cas de cet exemple, où les variables sont exprimées dans la même unité de mesure et se distribuent sur des ordres de grandeurs semblables, ce choix peut être discuté.

- Et, dans une catégorie intermédiaire, les joueurs situés dans la moyenne, pouvant donc constituer une réserve de membres potentiellement intégrables, avec lesquels les négociations d'adhésion pourraient être possibles si ces derniers acceptaient d'intensifier leurs pratiques ludiques.

Fig. C : résultats de la CAH



De nouveau, la solution n'apparaît pas très satisfaisante. Effectivement, une telle procédure semble encore moins avantageuse que la précédente, dans la mesure où elle contribue à remettre en question la place de certains membres dans la CJC (groupes 9, 5 et 6) et à laisser la porte ouverte en théorie aux membres du groupe 4, voire des groupes 7 et 8. Notre expert ne peut donc pas se résigner à soutenir une proposition aussi iconoclaste. Aussi se tourne-t-il alors vers un nouvel outil. Si la CJC ne peut se définir sur la base de valeurs générales, telles que l'assiduité au jeu, qui revient irrémédiablement à découper la CJC ou à l'étendre plus que de raison, il faudrait donc trouver une manière d'identifier des caractéristiques de la CJC susceptibles de maintenir un maximum de membres en son sein et de ne pas intégrer un trop grand nombre d'individus d'un seul tenant. Une telle procédure reviendrait donc à affiner le contenu des valeurs de la CJC ou tout du moins à raffiner ce que l'on entend par pratiques intensives. Cela amènera sans aucun doute notre expert à s'intéresser d'un peu plus près à la divergence observée entre les coefficients des variables à la deuxième composante de l'ACP présentée plus haut. Pour cela l'analyse discriminante linéaire (ADL) semble un outil parfaitement adapté.

L'ADL : trouver les facteurs d'appartenance à la CJC au-delà de la seule structure des variables

« On désigne sous le nom d'analyse discriminante une famille de techniques destinées à classer (affecter des classes préexistantes) des individus caractérisés par un certain nombre de variables numériques ou nominales » (Lebard, et *ali.*, 1995, p. 329). Au regard de cette présentation très générale de l'ADL, on peut donc retenir qu'à la différence des deux méthodes précédentes qui cherchent à différencier ou à regrouper les individus sur la base des variables sélectionnées, cette méthode d'analyse des données, revient dans un certain sens à contraindre l'analyse en déterminant au préalable les catégories d'individus devant être différenciées.

Sur la base des catégories imposées *a priori*, l'analyse 1) détermine quels sont les facteurs pertinents susceptibles de différencier au mieux les catégories identifiées (ici les membres et les non-membres de la CJC). Il est possible de se limiter à cet usage que l'on qualifie d'analyse discriminante *exploratoire* ou *descriptive* 2) qui réaffecte chaque individu à la catégorie lui correspondant le mieux sur la base des résultats de l'étape

précédente. Ce dernier point correspond à la dimension *prédictive* ou *décisionnelle* de l'ADL. Retournons à notre exemple pour une présentation plus détaillée de la méthode.

On peut présenter le principe de l'ADL de la manière suivante : « On dispose de n individus ou observations, décrits par un ensemble de p variables (X_1, X_2, \dots, X_p) et répartis en q classes définies *a priori* par la variable y nominale à q modalités. L'analyse discriminante se propose, dans un premier temps de séparer au mieux les q classes à l'aide des p variables explicatives. Dans un deuxième temps, elle cherche à résoudre le problème de l'affectation d'individus nouveaux, caractérisés par les p variables, à certaines classes déjà identifiées sur l'échantillon des n individus (appelé échantillon d'apprentissage). On distingue par conséquent deux démarches successives, d'ordre descriptif puis décisionnel :

- Chercher des fonctions linéaires discriminantes sur l'échantillon d'apprentissage de taille n qui sont les combinaisons linéaires des variables explicatives (X_1, X_2, \dots, X_p) dont les valeurs séparent au mieux les q classes ;

- Connaître la classe d'affectation de n' nouveaux individus décrits par les variables explicatives (X_1, X_2, \dots, X_p). » (*Ibid.*, p. 331).

Soit nos 48 individus réunis en 12 équipes, tous décrits par leur fréquence de participation aux parties de bridge et de tarot, et répartis en deux catégories (membres de la CJC, non membre de la CJC). La première étape de l'analyse consiste donc en la construction d'un axe factoriel discriminant³⁶⁷ permettant de différencier au mieux les deux groupes présentés. Dans le cas d'une analyse visant à séparer deux groupes, la forme et l'interprétation de l'ADL est relativement simple, dans la mesure où l'ADL aménagera la construction d'une seule droite, ou axe discriminant, susceptible de séparer au mieux les deux ensembles (à plus de deux groupes, on entre dans la construction de plans factoriels discriminants). Dans la mesure où l'analyse repose sur un seul axe, il est donc inutile de procéder au calcul des valeurs propres. Plusieurs informations sont néanmoins importantes : le test de Wilks effectué sur les résultats de l'ADL permet par exemple de calculer la somme de la variance intra-classe *a posteriori* de l'analyse rapportée à la variance totale (le résultat s'exprime entre 0 et 1, dans nos analyses, le résultat du test est exprimé en pourcentages). Ce test renseigne ainsi sur la qualité de la séparation opérée : une forte variance intra-classe sera synonyme d'une faible puissance explicative de l'ADL et inversement d'une forte variance-intra-classe. Le résultat présenté sur le graphique ci-dessous (Fig. X), expose la variance interclasse obtenue grâce à l'ADL (il s'agit donc de la différence entre le résultat du test de Wilks et la variance totale, de 100%). On note que cette variance reste relativement élevée dans la mesure où la valeur s'élève à 50%. Les variances inter et intra-classes sont donc équivalentes ; ce qui signifie de fortes différences entre les individus des deux catégories. Ce point n'est pas étonnant au regard de la distribution initiale qui montrait par exemple un individu n°9 décrit par des fréquences de jeux faibles relativement au reste du groupe.

Les coefficients des variables de départ (fréquence de participation au jeu de tarot et de bridge) sont représentées sur l'axe discriminant z (Fig.) où l'on a indiqué leurs contributions respectives³⁶⁸. L'opposition entre les groupes ne se joue plus cette fois-ci par rapport à une différence de fréquence globale en terme de pratiques ludiques mais par le type de jeu pratiqué, avec une contribution plus marquée dans le cas de la pratique du bridge, qui semble plus discriminante que celle du tarot (ce qui n'est pas étonnant, dans la mesure où les analyses précédentes nous ont montrées que les individus jouant au bridge ont tendance à beaucoup jouer au tarot). Il semble néanmoins que la CJC réunissait des individus montrant une préférence pour le bridge.

La projection des individus sur l'axe z en fonction de leurs coordonnées calculées par l'ADL montre un résultat de fait assez différent des analyses précédentes. Pour la première fois la quasi-totalité des groupes membres de la CJC s'opposent au gros des non membres séparés par l'origine de l'axe, une opposition que l'on peut interpréter à l'aune des préférences ludiques de nos pensionnaires.

³⁶⁷ Dans le cas d'une opération visant à séparer seulement deux groupes d'individus, le résultat est en une dimension. Valeur propre = 1. À partir de trois groupes, l'analyse discriminante devient multifactorielle.

³⁶⁸ Comme dans le cas de l'ACP, les contributions des variables à l'ADL se mesurent en effectuant le rapport entre les carrés de la coordonnée de la variable sur l'axe et la valeur propre de ce dernier, ici, dans le cas d'un axe unique la somme des carrés des coordonnées des variables d'analyse. Leur somme est bien égale à 1.

La partie exploratoire de l'analyse montre, malgré une variance interclasse totale élevée, qu'il est possible de différencier ces deux ensembles ; la part des individus considérés comme « mal placés » par rapport à leur groupe d'origine étant relativement faible. Seuls les individus 4 et 3 se situent du côté opposé de la partie de l'axe où se situe leur groupe d'origine (on calcule souvent pour évaluer la robustesse des classes de départ le taux de mal classés, qui s'élève ici à 17%).

Fig : D. Droite des corrélations et contributions à l'axe factoriel discriminant de l'ADL

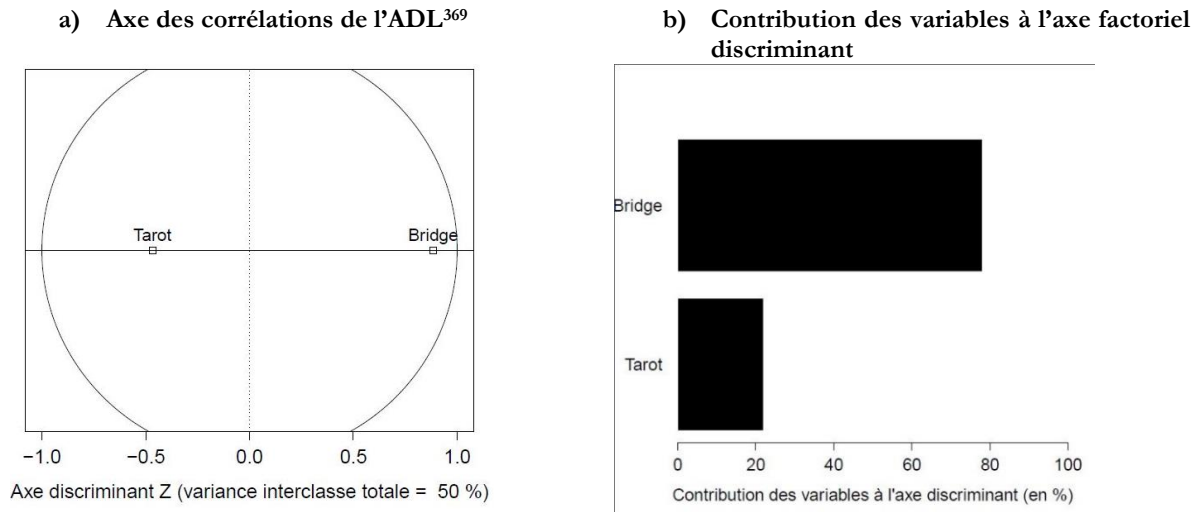
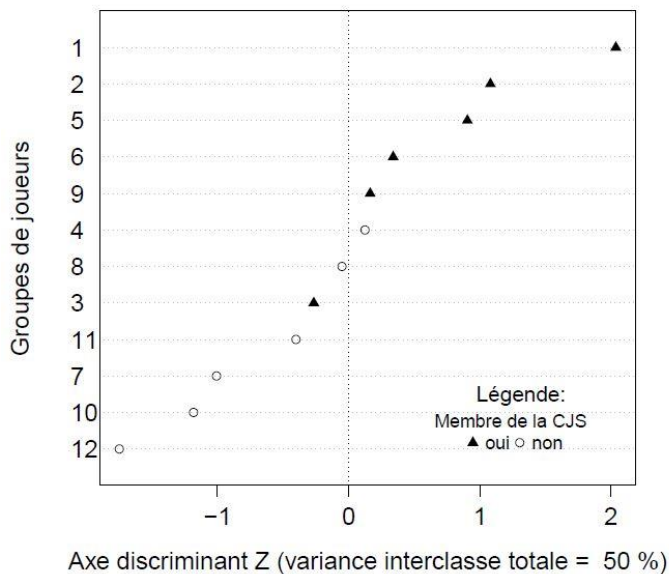


Fig. E. : Axe factoriel discriminant séparant les membres de la CJS des non membres

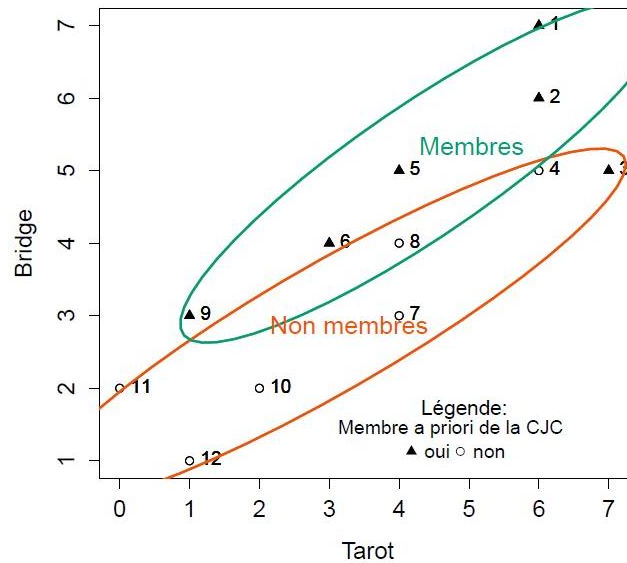


Le résultat est sensiblement différent des résultats précédents, dans la mesure où cette fois-ci, seul un membre de la CJS défini *a priori* se trouve isolé des autres. Les groupes 1, 12, 10, 2 et 7 sont ceux qui ont le plus fortement contribué à la structuration de l'axe discriminant, avec des contributions individuelles allant de 864 à 211 p. 10 000. Au regard des variables initiales, leur contribution à l'axe peuvent bien entendu s'expliquer par leurs positions fortement opposées à la fois sur la base des fréquences de jeu mais surtout par rapport à la pratique du Bridge.

³⁶⁹ Pour représenter les coefficients des variables, nous nous sommes inspirés de la réalisation du cercle des corrélations dans le cadre de l'ACP. Les coefficients non standardisés des variables (poids canoniques) ont été rapportés à la somme des coefficients au carré.

Sur la base de ces résultats, il est donc possible de différencier les individus susceptibles de rejoindre la CJC sans altérer de manière trop importante le contenu de cette dernière. On peut donc obtenir la configuration suivante (Fig.). Presque l'ensemble des individus membres de l'ADL se maintiennent au sein de la CJC ; le groupe 4, compte tenu de sa proximité en termes de préférences ludiques avec le reste de la population, est accueilli. Néanmoins, de manière paradoxale, ce qui était alors un groupe membre indiscuté sur la base de l'intensité des pratiques, le groupe 3, se retrouve rejeté de la CJC au motif d'une trop grande préférence pour le tarot.

Fig. F. Résultat de la réaffectation sur le graphique de départ



Limite de la procédure de réattribution : la nécessité de présenter les résultats en termes de probabilité

Le questionnement pourrait s'arrêter à ce point de l'analyse. Néanmoins, la réaffectation des individus 3 et 4 peut poser problème si l'on regarde en détail la position des individus sur la droite discriminante (Fig.). En effet, comme dans le cas de l'AFC, la proximité d'individus à l'origine de l'axe, comme leurs faibles contributions, sont révélatrice d'une certaine difficulté de l'ADL à les différencier sur la base des variables imposées. D'autant plus au regard de la faible variance interclasse des groupes formés *a posteriori* de l'analyse, le fait de leur attribuer une classe revient en quelque sorte à les rapprocher d'individus dont ils ne sont pas forcément très proches au regard de leurs scores sur les différentes variables (confère la différence entre les individus 9 et 1 ou 8 et 12).

Deux constats s'imposent donc :

- Le premier, est une précaution théorique quant à l'usage de l'ADL. Même si cette méthode contribue à faire ressortir les caractéristiques d'un groupe, la nature même de cette méthode (rechercher la manière optimale de différencier les groupes) contribuera à renforcer les écarts entre les individus parfois proches même si l'analyse doit recourir pour cela à des indicateurs de détail pour les différencier (finalement ici, on se retrouve avec des individus comme 1 et 3, aussi assidus au jeu en général, séparés compte tenu de leurs simples préférences ludiques). L'utilisateur de l'ADL doit donc avoir conscience que la méthode ira toujours dans le sens des découpages imposés *a priori* de l'analyse et que la diversification des variables contribuera à renforcer l'analyse.

- Le deuxième constat est celui du caractère quelque peu simplificateur de la procédure de réattribution présentée plus haut (j'affecte l'individu à la catégorie dont il est le plus proche du centre de gravité sur l'axe factoriel discriminant). Lorsque l'on travaille sur des phénomènes sociaux, où les exceptions

aux lois générales sont nombreuses et les seuils de tolérance élevés³⁷⁰, un traitement des résultats de l'analyse discriminante sur un mode binaire pose problème dans la mesure où il revient à faire perdre de vue au lecteur la difficulté des réaffectations et le caractère plus incertain des appartenances. Si l'on s'intéresse davantage à la dimension prédictive de l'ADL, c'est-à-dire comme un outil susceptible de réattribuer les individus de manière optimale par rapport aux caractéristiques du groupe, il est nécessaire d'accepter les limites d'une telle opération en prenant en compte le niveau d'incertitude lié au positionnement intermédiaire des individus sur l'axe.

Il est donc d'usage de prendre en compte ce niveau d'incertitude non pas en fonctionnant sur la base d'une logique booléenne (inclusion / exclusion), mais en conservant le caractère valable de l'appartenance des individus relative à leur position sur l'axe factoriel discriminant. Il est possible, en restant dans l'analyse de la géométrie de l'axe comme cela est fait dans le cas de l'AFC, de produire des résultats incorporant les coordonnées des individus sur l'axe. Dans le cas de l'ADL, il est d'usage de recourir à l'attribution de probabilités en fonction de ces positions sur les axes. Le calcul de ces probabilités étant lié aux contributions des individus aux axes discriminants, on obtient donc des probabilités d'appartenance au q' classes décrites par la variable nominale Y', dont la somme est 1. Dans le cas de notre exemple, on obtient deux mesures : une probabilité d'appartenir à la CJC et une probabilité de ne pas y appartenir :

$$P_{(i \in \text{CJC})} = -P_{(i \notin \text{CJC})} = 1 - P_{(i \in \text{CJC})}$$

Dans le cas de notre exemple, on pourra donc obtenir les résultats suivants :

Tab. A Résultats de l'ADL selon les groupes classés par ordre décroissant selon leur probabilité d'appartenance à la CJC.

Identifiants Groupe	Catégories <i>a priori</i> Membre de la CJC	Variables descriptives		Analyse descriptive* Contributions des individus du groupe à l'axe discriminant z (en p.10 000)	Analyse prédictive : réattributions (catégories <i>a posteriori</i>)		
		Tarot	Bridge		Binaire CJC a posteriori	Probabiliste P _(i ∈ CJC) P _(i ∉ CJC)	
1	oui	6	7	865	Oui	0,00	1,00
2	oui	6	6	244	Oui	0,05	0,95
5	oui	4	5	171	Oui	0,08	0,92
6	oui	3	4	24	Oui	0,28	0,72
9	oui	1	3	6	Oui	0,39	0,61
4	non	6	5	3	Oui	0,42	0,59
8	non	4	4	1	non	0,54	0,47
3	oui	7	5	15	non	0,68	0,33
11	non	0	2	34	non	0,75	0,25
7	non	4	3	211	non	0,94	0,06
10	non	2	2	291	non	0,96	0,04
12	non	1	1	637	non	0,99	0,01

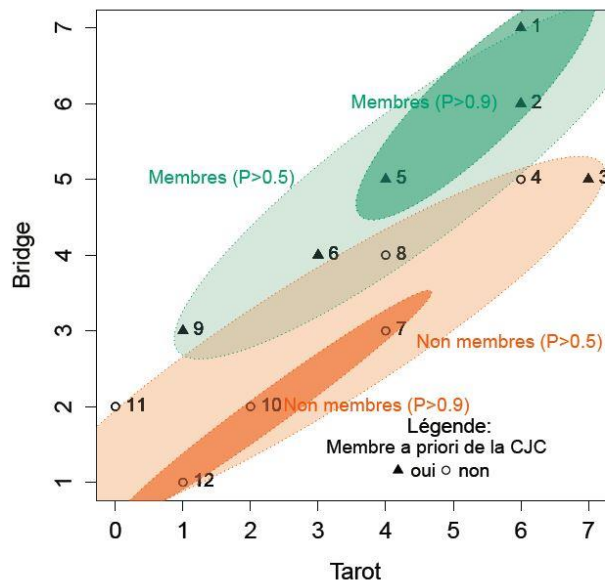
*Les coordonnées des individus sur les axes étant lisibles sur le graphique précédent, on se contentera de figurer les contributions individuelles.

Le tableau présenté amène effectivement à relativiser l'efficacité de l'analyse discriminante. S'il ne fait aucun doute que les individus 1, 2 et 5 appartiennent bel et bien à la CJC, la place des individus à cette organisation est moins évidente, dans la mesure où la constitution d'une organisation focalisée sur la pratique du bridge ne leur conviendrait peut-être pas.

Les résultats de l'ADL doivent donc rendre compte du degré d'incertitude quant à l'affectation des individus *a posteriori* de l'analyse. On peut alors réfléchir à une méthode de visualisation identifiant des cœurs et des franges d'appartenance selon des seuils probabilistes que confère le schéma avec les ellipses par exemple.

³⁷⁰ On ne trouvera jamais le même niveau de succès dans la différenciation des groupes que dans le cas de l'exemple canonique des Iris de Fischer, où la variance interclasse mesurée par le test de Wilks est égale à 2% et 3% de réaffectations.

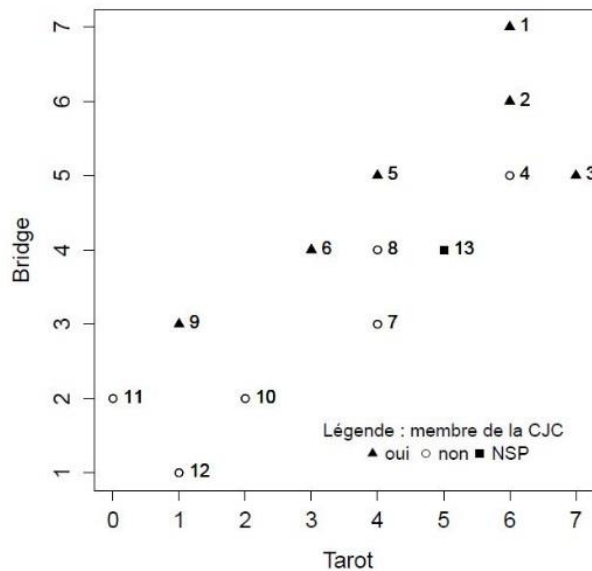
Fig : G : Réaffectation avec flou



Une extension possible de la méthode : l'analyse prédictive portant sur des individus hors de l'échantillon d'expérience

L'ADL n'accepte aucune valeur manquante pour effectuer ses calculs, cependant, il peut être intéressant, comme dans l'exemple célèbre des Iris de Fisher, d'utiliser la dimension prédictive de l'analyse, pour attribuer un groupe d'appartenance à un individu dont la qualité de membre n'est pas définie par le groupe.

Fig. H : Ajout d'un individu hors échantillon d'apprentissage



Prenons par exemple le cas d'un treizième individu, depuis peu pensionnaire de la résidence, décrit par les modalités suivantes pour les deux variables descriptives retenues (Fig. H). Si les membres de la nouvelle CJC décidaient de retenir la méthode de l'analyse discriminante comme méthode d'aide à la décision pour la cooptation de nouveaux membres, la procédure à suivre reviendrait donc à évaluer la probabilité d'appartenance de ce nouveau membre, compte tenu de ses scores sur les deux variables d'analyse, sur la base des calculs effectués dans l'analyse restreinte aux membres contenus dans l'échantillon d'apprentissage. On obtiendrait les résultats suivants (tableau individuel). L'individu en question a plutôt vocation à être exclu de la CJS, dans la mesure où il obtient une probabilité d'appartenance à cette dernière de 0.23.

Cependant, il se situe dans une zone le plaçant dans une situation relativement floue au regard de la politique de la CJC. En effet, il n'est pas membre du « cœur » des non membres, c'est-à-dire des individus dont la candidature semble non recevable de manière indiscutable, ce qui le positionne à proximité de l'individu 3, ancien membre de la CJC que l'analyse discriminante conduirait, elle-aussi, à exclure.

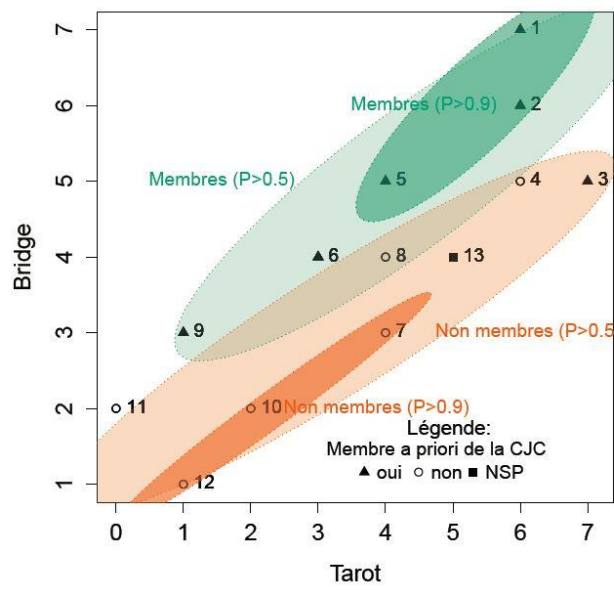
Conclusion et limites de l'ADL

L'utilisation de l'ADL est donc particulièrement pertinente pour interroger la validité de catégories produites *a priori*. Elle se révèle un outil fécond pour interroger les catégories produites arbitrairement, un certain nominalisme méthodologique (Durand-Dastes, 1995) pouvant s'appliquer à la cohérence de groupes sociaux mais aussi à des regroupements spatiaux tel qu'une régionalisation arbitraire. Les forces de l'ADL sont aussi ses limites : les résultats et le succès de cette dernière dépend fortement des variables et du nombre de variables intégrées, l'augmentation de ces dernières rendant particulièrement complexe l'interprétation des résultats. En surévaluant les écarts entre les catégories d'analyse sur la base de phénomènes parfois marginaux, l'ADL risque de faire perdre de vue à l'utilisateur les éléments structurant les caractéristiques de la population étudiée, toute chose égale par ailleurs à ces catégories. Le recours à des méthodes d'analyse de données plus inductives, telles que l'ACP ou la CAH semblent donc complémentaire d'une telle analyse pour contextualiser les résultats de l'ADL et éviter de surévaluer des oppositions entre les catégories analysées.

Tab. B. : Résultats individuels de l'AFD

Nom	CJC	Tarot		Réattribution		
		Bridge		non	oui	
1	oui	6	7	oui	0,00	1,00
2	oui	6	6	oui	0,05	0,95
3	oui	7	5	non	0,68	0,33
4	non	6	5	oui	0,42	0,59
5	oui	4	5	oui	0,08	0,92
6	oui	3	4	oui	0,28	0,72
7	non	4	3	non	0,94	0,06
8	non	4	4	non	0,54	0,47
9	oui	1	3	oui	0,39	0,61
10	non	2	2	non	0,96	0,04
11	non	0	2	non	0,75	0,25
12	non	1	1	non	0,99	0,01
13	NSP	5	4	non	0,77	0,23

Fig. I : Réattribution des groupes *a posteriori* de l'analyse



Annexe 3 : Grille d'entretien et questionnaires d'enquête

A- Grille d'entretien utilisée durant l'enquête doctorale de 2011

Page 1

GRILLE D'ENTRETIEN, avril 2012-10-02 durée moyenne 1 heure.
INTRO : self introduction + presentation of the research + aim of the interview.

First I have to introduce myself
 → name
 → age
 → PhD Student in Paris-D University, in France
 → last time I came in Turkey => a lot of questions for you

-Project : I am interested about student trajectories and representations of the world :
 1) to understand as much as possible who you are, the first part of the interview is build about the methodology of the life story (a free talk – as free as possible – a normal discussion).
 2) Specific questions about your representations of the world.

-The interviews are strictly confidential and anonymous ! => no worries
 I am going to ask you if you are agree to record the interview. No worries => it is for my own use, because it is more easy for me for the transcription.

-I know that you use to have a lot of evaluations but IT IS NOT AN EVALUATION OR AN EXAM (because it is about representations, there is no good or wrong answer)
 => you have to be comfortable !

IDENTIFICATION

-First can you briefly introduce yourself ?
 → can you remember me your name, because I have to recognise the interview
 → your age
 → what are you doing in X University (level and field of study)

1st PART : STUDENT PROFILE AND LIFE STORY

YOUR LIFE AS STUDENT : First, because it is my first time in Turkey, I want to know more what is to be a student in Turkey, and in X University.
 (verifier info : Univ, faculty (field of research), level)

Free time

-What do you do when you have free time ?
 -Do you have an hobby ?
 -Do you watch television ? In which language ?
 -Do you watch cinema ? What kind of films do you watch ? In which language ? Do you watch only Turkish films or films made in others countries ?
 -Do you watch TV series ? What kind of TV series do you watch ? In which language ? Do you watch only Turkish TV series or TV series made in others countries ?
 -Do you read books ? What kind of books ? In which language ?
 -Do you read some newspapers ? Can you give me the name of this newspapers ? Do you read foreign newspapers ?
 -Do you have some participation to associations or NGOs ?
 -Are you interested in politics ? From which party do you feel close ? From which political tendency/philosophy do you feel close ?

University / scholar pass

-Where did you was at school ? Highschool ? University ?
 -Type : what it an anatolian / super / private / public school / highschool ?
 -What was you choose as field of study and so university before the ECC, the big exam at the end of the highschool organised by the YOK ? Can you do the list of these choices ? Why did you choose in first X.univ ? Are you happy now with your situation ?
 -What do you want to do after being graduate ?

FAMILY and ORIGIN : Can you describe to me your family ?

Members :

- How many brothers and sisters do you have ?
- Can you describe them : how old are they, what are they doing in the life ?
- What are doing your parent in the life ? (if « officials » asking for « green passport »)
- According to Turkish life standard, do you consider that your family belong to rich/poor/medium people in Turkey ?
- What is the level of instruction from your parents ? Did they went to school / highschool / university ?
- Are you still living with your family ? Are you living alone ? Is a shared apartment ? With friends / other students ? How many times do you come back to home in a month / year ?
- Did some members of your family already gone abroad ?
- How much ? → when ? → how long ? → Is that these trips have influenced your lifestyle ?
- Do you / your family feel to belong to a specific religion or spiritual identity ?
- Do you / your family feel to belong to a specific identity in Turkey ?
- Are your parents born in Turkey ? Do you have others origin than Turkish in your family ? *
- If I ask to you to define the different scale of your identity like that : At first I am ... , second I am ... , what are you going to answer to me ?
- If I ask to you what is your *memleket*, what are you going to answer to me ?
- Is it important for you ?
- Can you describe to me this place ?

***. S1 ORIGINE NON TURQUE**

- Have you ever been in Y ?
- Did some people / member of your family that visit your family in Turkey sometimes ?
- Do you have any link with this country ? → dishes ? → sports → read / watch the news of the country → read literature from this country ? → watch movies / TV series from this country ? → check some websites on the internet (social networks) ?
- What languages are spoken in your family ?
- Do you practise some fest from this country in your family ?
- Do you went to a bilingual school ? Highschool ?
- Do you have the nationality of this country ? Is there easy to go there for you ?

LANGUAGES

- How much and what languages do you speak ?

SPATIAL PRACTICES : Have you ever been abroad ?

- Where ?
- How long ?
- How many times ?
- Why did you go there ?
- Why did you choose to go to this specific place ? Was it your first choice ?
- Does someone has helped you to get there ?
- Is there members of your family or relatives in this country / city / place ?
- How did you organize your trip ? Did you met some difficulties ?
- Can you describe to me your social life there ? Did you spend your time with Turkish people / others student / local people ?
- Did you travel around this place ? Which places did you visit ? How long did you stay... ?
- How can you describe to me the life in Z ?
- How can you describe to me the people of Z ?
- Was it a good experience for you ?

MIGRATORY PROJECT : Do you want to go abroad in the near future ?

- Why ? → study (to have a diploma) → to work → to leave → to discover the « European lifestyle » ?
- What are you expecting about this stay ?
- When do you want to leave ?
- Why did you choose this specific place ?
- When did you think to go abroad for the first time ?
- Does someone told you about this place ?
- How did you prepare your stay ? Did you begin the administrative process ?
- Is it going to be difficult to go there ?
- Does anyone help you prepare for your trip ?
- Do you know somebody there ?
- What is your family's opinion about this stay ?

2nd PART : REPRESENTATIONS OF THE WORLD

ATTRACTIVENESS

Except Turkey (and Y) where would you live in the near future ?

- Why ? For studying / living / working ?
- Why (first choice) first ? Can you explain this order ?
- Could you compare the different answers ?
- Why didn't you choose : USA / Canada / Gulf Countries / Russia ?

Except Turkey (and Y) where would you not live in the near future ?

- Why ?
- Why (first choice) first ? Can you explain this order ?
- Could you compare the different destinations ?

EUROPE

- Do you feel European ? Why ?
- For you what does the word Europe mean ?
- How can you describe to me Europe and European people ?
- According to you, is Turkey European ? If NO => Does Turkey belong to another region of the world ?
- Does all the parts of Turkey are equally European ?
- Do you do differences between different group of countries inside Europe ?
- What difference do you do between Europe and the EU ?

B- Questionnaire utilisé durant l'enquête doctorale de 2013 (version française)

Page 1 (recto)

Investigator only			
Country	City	Field	Number

COMMENT VOYEZ-VOUS LE MONDE ?

Merci pour votre participation à cette enquête mondiale. Ce questionnaire n'est pas un test d'évaluation des connaissances et l'identité des répondants restera strictement anonyme.

QUELQUES QUESTIONS SUR VOUS

A.1) Sexe: <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme	A.9) Si non à la question 8 , dans quels pays avez vous vécu plus de 6 mois?
A.2) Date de naissance? _____	A.10) Si non à la question 8 , dans quels pays avez vous moins de 4 mois?
A.3) Votre pays de naissance Quel est le pays de naissance de votre père ? Quel est le pays de naissance de votre mère ?	A.11) Avez vous toujours vécu à Izmir ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
A.4) Quelle est votre nationalité actuelle ? (Si vous avez une double nationalité citez les deux)	A.12) Si non , Dans quelles autres villes avez vous déjà vécu plus de 6 mois ?
A.5) Quelle(s) langue(s) parliez vous à la maison à l'âge de 5 ans ?	A.13) Comment classeriez vous le niveau de revenu actuel de votre famille? Indiquez le niveau. Bas ← → Haut ← [] [] [] [] [] →
A.6) Quelle(s) langues(s) parlez-vous quotidiennement actuellement ?	A.14) Comment classeriez vous le niveau d'éducation de votre mère ? Indiquez le niveau. Bas ← → Haut ← [] [] [] [] [] →
A.7) Quelle(s) autre(s) langue(s) pouvez vous parler?	A.15) Comment classeriez vous le niveau d'éducation de votre père ? Indiquez le niveau. Bas ← → Haut ← [] [] [] [] [] →
A.8) Avez-vous toujours vécu en Turquie ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	A.16) Etes-vous : <input type="checkbox"/> Musulman <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :

VOTRE VISION DU MONDE

B.1) En Turquie, citez 5 villes (ou moins) : Où vous aimeriez vivre dans un futur proche.	 Où vous n'aimeriez pas vivre dans un futur proche.	
1 _____	1 _____	2 _____	2 _____
2 _____	2 _____	3 _____	3 _____
3 _____	3 _____	4 _____	4 _____
4 _____	4 _____	5 _____	5 _____
5 _____	5 _____		
B.2.a) A l'exception des villes de votre pays citez jusqu'à 5 villes (ou moins) : ... Où vous aimeriez vivre dans un futur proche.	 Où vous n'aimeriez pas vivre dans un futur proche.	
1 _____	1 _____	2 _____	2 _____
2 _____	2 _____	3 _____	3 _____
3 _____	3 _____	4 _____	4 _____
4 _____	4 _____	5 _____	5 _____
5 _____	5 _____		

B.2.b) A l'exception du/des pays dont vous avez actuellement la nationalité, citez jusqu'à 5 pays :

... Où vous aimeriez vivre dans un futur proche

1	_____
2	_____
3	_____
4	_____
5	_____

.... Où vous n'aimeriez pas vivre dans un futur proche

1	_____
2	_____
3	_____
4	_____
5	_____

VOS DECOUPAGES DU MONDE

C.1) Sur la carte suivante, tracez des lignes pour délimiter l'Europe, l'Asie, l'Afrique



C.2) Quels sont pour vous les mots que vous associez le plus à "Europe". Choisissez 5 mots au maximum

C- Questionnaire de l'enquête Eurobroadmap (2009) – Sur format A3




Page 1 (recto)

Investigator only			
Country	City	Field	Number

COMMENT VOYEZ-VOUS LE MONDE ?

Merci pour votre participation à cette enquête mondiale. Ce questionnaire n'est pas un test d'évaluation des connaissances et l'identité des répondants restera strictement anonyme.

QUELQUES QUESTIONS SUR VOUS

A.1) Sexe: <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Homme	A.2) Date de naissance? _____
A.3) Votre pays de naissance : Quel est le pays de naissance de votre père?..... Quel est le pays de naissance de votre mère?.....	A.4) Quelle est votre nationalité actuelle ? (Si vous avez une double nationalité citez les deux)
A.5) Quelle(s) langue(s) parliez vous à la maison à l'âge de 5 ans ?	A.6) Quelle(s) langues(s) parlez vous quotidiennement actuellement ?
A.7) Quelle(s) autre(s) langue(s) pouvez vous parler?	A.8) Dans quel(s) pays avez vous vécu pendant une période ininterrompue de 4 mois ou plus (à l'exclusion de votre pays de résidence actuel) ?
A.9) Nommez les 5 derniers pays que vous avez visité ?	A.10) Comment classeriez vous le niveau de revenu de votre famille ? Indiquez le niveau. Bas  Haut
A.11) Comment classeriez vous le niveau d'éducation de votre mère ? Indiquez le niveau. Bas  Haut	A.12) Comment classeriez vous le niveau d'éducation de votre père ? Indiquez le niveau. Bas  Haut
A.13) Quelle expression vous définit le mieux ? "Je suis avant tout membre..." <input type="checkbox"/> d'une ville / d'un village » <input type="checkbox"/> d'un espace infranational » (région, département) <input type="checkbox"/> d'un pays, d'un Etat » <input type="checkbox"/> d'un continent, d'une région du monde » <input type="checkbox"/> d'monde » <input type="checkbox"/> autre » _____ (Si vous avez plusieurs réponses, donnez leur un rang (1, 2, 3). Vous pouvez donner des rangs égaux).	A.14) Avez vous un sentiment d'appartenance à une religion particulière ou à un autre système de croyance? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Je préfère ne pas répondre à cette question. Si « oui », pouvez-vous la nommer ou décrire brièvement ?

VOTRE VISION DU MONDE

B.1.a) A l'exception des villes du/des pays dont vous avez actuellement la nationalité, citez jusqu'à 5 villes pour chacune des questions suivantes :

Où aimeriez vous vivre dans un future proche ?

...Où n'aimeriez vous pas vivre dans un future proche ?

- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____
- 4 _____
- 5 _____

- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____
- 4 _____
- 5 _____

B.1.b) A l'exception du/des pays dont vous avez actuellement la nationalité, citez jusqu'à 5 pays pour chacune des questions suivantes :

...Où aimeriez vous vivre dans un future proche ?

... Où n'aimeriez vous pas vivre dans un future proche

- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____
- 4 _____
- 5 _____

- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____
- 4 _____
- 5 _____

VOIRE CARTE DU MONDE

C.1) Sur la carte suivante, dessinez vos propres divisions du monde (15 au maximum) et, sur la carte, donnez un numéro à chacune des zones que vous avez dessinées.

C.2) Quels noms donneriez vous à chacune des zones que vous avez identifiées sur la carte ?

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

Investigator only		
Country	City	Field
Number		



VOTRE VISION DE L'EUROPE

D.1) Sur la carte suivante, tracez une ligne figurant les contours de l'Europe, selon votre propre point de vue.



D.2) Quels sont les mots que vous associez le plus à "Europe". Choisissez 5 mots au maximum

E- Liste des étudiants dont les entretiens sont convoqués dans cette thèse

Une cinquantaine d'entretiens ont été menés dans le cadre de cette thèse. Seuls ceux dont les extraits ont été retranscrits dans le cadre du travail sont présentés dans ce tableau de synthèse.

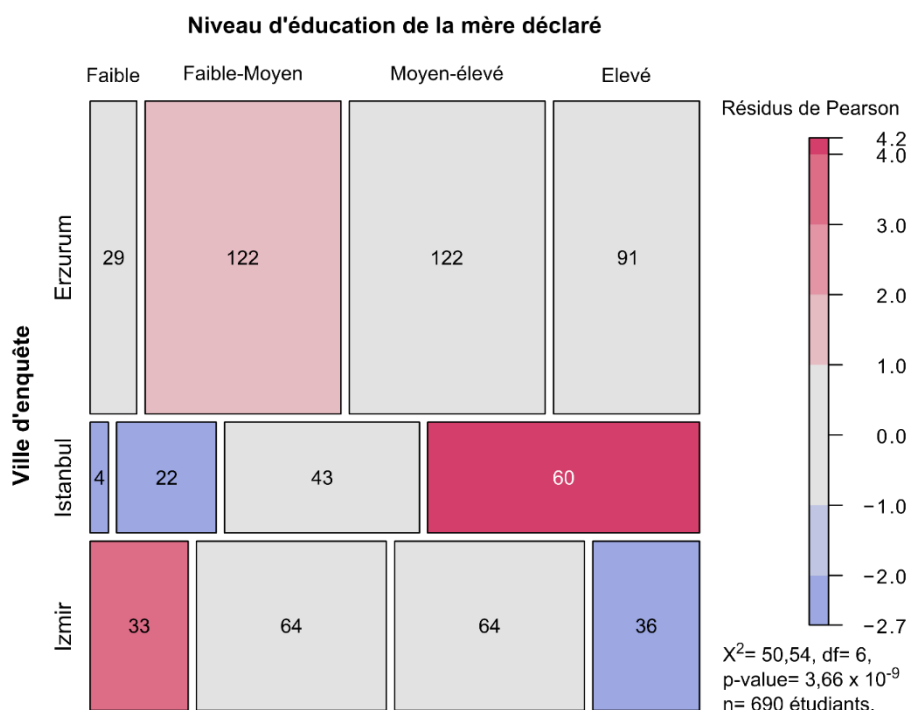
Tab. A : Liste des étudiants dont les entretiens sont convoqués dans cette thèse

Nom*	Sexe	Année	Discipline	Université	Ville
Altan	H	3e	Economie	Atatürk	Erzurum
Ayşe	F	1ère	Administration publique	Atatürk	Erzurum
Damla	F	3e	Anglais	Atatürk	Erzurum
Gunel	F	3e	Anglais	Atatürk	Erzurum
Kemal	M	3e	Médecine	Atatürk	Erzurum
Kenan	M	4e	Economie	Dokuz Eylül	Izmir
Nur	F	4e	Relations internationales	Istanbul	Istanbul
Ohran	M	4e	Relations internationales	Istanbul	Istanbul
Özer	M	4e	Economie	Dokuz Eylül	Izmir
Selahattin	M	4e	Econométrie	Dokuz Eylül	Izmir
Yeliz	F	4e	Econométrie	Dokuz Eylül	Izmir

*Afin de conserver l'anonymat des enquêtés, les noms des étudiants ont été modifiés.

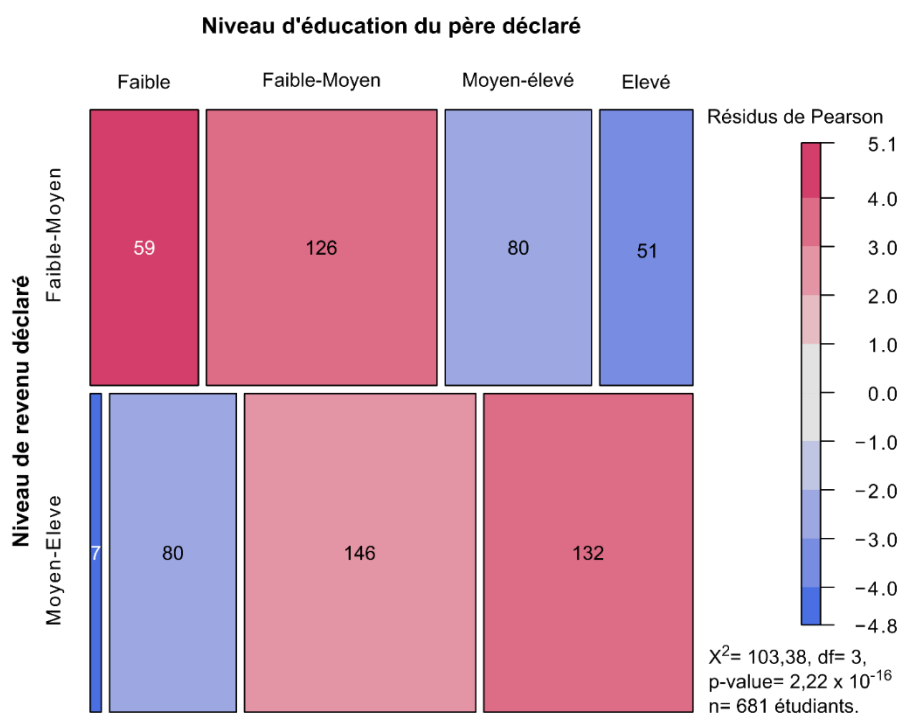
Annexe 4: éléments complémentaire sur les caractérisations sociales de la population étudiante

Fig. A : Le niveau d'éducation de la mère selon la ville d'enquête



Source: Toureille, 2013. Auteur: Toureille. Réalisé avec le package R vcd et Inkscape V.0.48.4.

Fig. B : Le niveau d'éducation de la mère selon le niveau de revenu familial



Source: Toureille, 2013. Auteur: Toureille. Réalisé avec le package R vcd et Inkscape V.0.48.4.

Annexe 5 : Une rapide onomastique dans le corpus des mots associés à l'« Europe » (Chapitre 5)

L'analyse des noms de lieux en géographie

Le travail sur les noms de lieux au service d'une géographie régionale empruntant à l'analyse spatiale a déjà été expérimenté par A. Reynaud (Reynaud, 1992). A partir de l'analyse de sources anciennes, la *Chronique de la principauté du Lu* et le *Zuoqhuan*, l'auteur développait une analyse sérielle et cartographique des relations sur la base de co-citations de noms de principautés de la Chine féodale sur cette période comprise entre l'an 722 et 481 avant notre ère : « toutes ces phrases ont en commun de décrire avec laconisme mais aussi avec précision une relation entre deux entités politiques, en indiquant clairement la principauté de départ, la principauté d'arrivée et la nature de la relation (traité, flux d'hommes ou de marchandises, guerre, mariage, visite diplomatique, migration individuelle) » (Reynaud, 1992). Une fois dénombrés, il est donc possible de créer des matrices de lieux susceptibles d'être analysées à travers le formalisme développé par l'auteur sur l'analyse des concepts de centre et de périphérie et donc de mettre en évidence la différenciation de l'espace, l'organisation régionale de la Chine féodale couverte par ces deux sources. Si l'analyse de flux semble pertinente dans le cadre de l'analyse de telles chroniques, elle n'est pas possible dans notre cas. On se limitera à une simple cartographie des objets identifiés à travers les noms propres dans le corpus des mots associés à l'Europe.

Tableau A: type d'objet identifié par les noms propres

Type d'objet	Fréquence	Fréquence relative (%)
Organisation politique	136	39%
Pays	77	22%
Monnaie	63	18%
Football	15	4%
Marque	14	4%
Personnage	14	4%
Ville	10	3%
Langue	6	2%
Monument	6	2%
Organisation culturelle	3	1%
Autre**	2	1%
Total	346	100%

* En nombre d'étudiants ayant répondu à la question. ** Identifie l'expression « *Greater Middle East* ». Source : Toureille, 2013.

Principe de l'analyse

Dans le cas où des marques sont citées, la localisation géographique attribuée est le siège social : la marque Facebook aux Etats-Unis, Napoléon était empereur des français, le pape est localisé au Vatican, etc. Ce choix comporte sa part d'arbitraire, notamment lorsque l'on pense au cas d'« Hitler » ou des footballeurs qui sont souvent plus connus à travers les pays dans lesquels ils ont effectué leur carrière que dans leurs pays de naissance. N'en déplaise aux hongrois, nous avons choisi d'exclure Attila de cette analyse dans la mesure où il nous semblait hasardeux d'attribuer à cette personnalité relativement ancienne une origine géographique précise dans le Monde contemporain. Compte tenu du fait que le terme « Amerika » est également en turc un synonyme d'Etats-Unis, nous avons choisi d'associer ce terme à cet unique état des Amériques. Enfin, puisque l'on cherche à obtenir une géographie diversifiée des pays du Monde au regard de la localisation ou de l'origine d'objets désignés par des noms propres, les objets d'envergure mondiale

(Nations Unies, FMI...) ont été retirés de l'analyse puisque non pertinents. Exclure la Corée du Nord et les trois autres pays du Monde n'appartenant pas à l'ONU ne nous avancerait pas à grand-chose compte tenu de la masse des Etats considérés et du caractère peu discriminant de cette appartenance institutionnelle. Comme l'enquête a eu lieu au printemps 2013, les différentes listes de pays considérées correspondent donc à la liste des membres antérieure au mois de juin de cette année : l'Union européenne compte donc toujours le Royaume Uni mais pas la Croatie, de même, l'Australie n'a toujours pas rejoint l'Eurovision, par exemple. Nous avons conservé le G8 et retiré les langues, qu'il serait difficile d'attribuer géographiquement – l'anglais et français sont en effet deux langues mondiales, notamment si l'on s'intéresse à la cartographie des langues officielles (Grataloup et Fumey, 2014, p.118-119)

Tableau : liste des noms propres identifiés dans le corpus par fréquence, type et origine.

Locution	F	F (%)	Type	Territoire	Locution	F	F (%)	Type	Territoire
Union Européenne	71	13%	Organisation politique	Région Europe	Twitter	2	0%	Marque	Etats Unis
euro	55	10%	Monnaie	Région Europe	Attila	1	0%	Personnage	Non identifiable
Conseil de l'Europe ou conseil européen	20	4%	Organisation politique	Région Europe	Barcelone	1	0%	Football	Espagne
France	14	3%	Pays	France	Beatles	1	0%	Personnage	Royaume Uni
Italie	11	2%	Pays	Italie	Bruxelles	1	0%	Ville	Belgique
Conseil de l'Europe	2	0%	Organisation politique	Région Europe	Bulgarie République Tchèque	1	0%	Pays	Bulgarie République Tchèque
Angleterre	7	1%	Pays	Royaume Uni	FHO	1	0%	Organisation politique	Monde
FMI	6	1%	Organisation politique	Monde	FOE	1	0%	Organisation politique	Monde
Espagne	6	1%	Pays	Espagne	G8	1	0%	Organisation politique	G8
Tour Eiffel	5	1%	Monument	France	Grèce	1	0%	Pays	Grèce
UEFA	6	1%	Football	Région Europe	Holland	1	0%	Pays	Pays Bas
UNESCO	6	1%	Organisation politique	Monde	Iran	1	0%	Pays	Iran
Amerique	5	1%	Pays	Etats Unis	Istanbul	1	0%	Ville	Turquie
Tour de Londre	1	0%	Monument	Royaume Uni	José Mourinho	1	0%	Football	Portugal
EU	5	1%	Organisation politique	Région Europe	Justin	1	0%	Personnage	Non identifiable
Hitler	5	1%	Personnage	Allemagne	Lionel Messi	1	0%	Football	Argentine
Nations Unies	5	1%	Organisation politique	Monde	Real Madrid	1	0%	Football	Espagne
Cour Européenne des Droits de l'homme	4	1%	Organisation politique	Région Europe	Manchester United	1	0%	Football	Royaume Uni
Cour des droits de l'homme	1	0%	Organisation politique	Région Europe	marks	1	0%	Monnaie	Allemagne
English	4	1%	Langue	Royaume Uni	Napoléon	1	0%	Personnage	France
Facebook	4	1%	Marque	Etats Unis	Robert de Niro	1	0%	Personnage	Etats Unis
Paris	4	1%	Ville	France	Nokia	1	0%	Marque	Suède
Pape	4	1%	Personnage	Vatican	Norvège	1	0%	Pays	Norvège
UNICEF	4	1%	Organisation politique	Monde	Pologne	1	0%	Pays	Pologne
Vatican	4	1%	Pays	Vatican	Portugal	1	0%	Pays	Portugal
European Champions League	2	0%	Football	Région Europe	Cristiano Ronaldo	1	0%	Football	Portugal
Champions League	1	0%	Football	Région Europe	Slovaquie	1	0%	Pays	Slovaquie
Eurovision	3	1%	Organisation culturelle	Région Europe					

franc	2	0%	Monnaie	France	Suède	1	0%	Pays	Suède
français	2	0%	Langue	France	Suisse	1	0%	Pays	Suisse
Ikea	2	0%	Marque	Suède	USA	1	0%	Pays	Etats Unis
Ipad	2	0%	Marque	Etats Unis	Vienne	1	0%	Ville	Autriche
Israël	2	0%	Pays	Israël	Volkswagen	1	0%	Marque	Allemagne
greater Middle East	2	0%	XXX	Région Moyen orient	US	11	2%	Pays	Etats Unis
Roumanie	2	0%	Pays	Roumanie	Strasbourg	1	0%	Ville	France
Rome	2	0%	Ville	Italie	Russie	3	1%	Pays	Russie
Spar	2	0%	Marque	Pays Bas					
Dollar	5	1%	Monnaie	Etats Unis					
Parlement Européen	1	0%	Organisation politique	Région Europe					

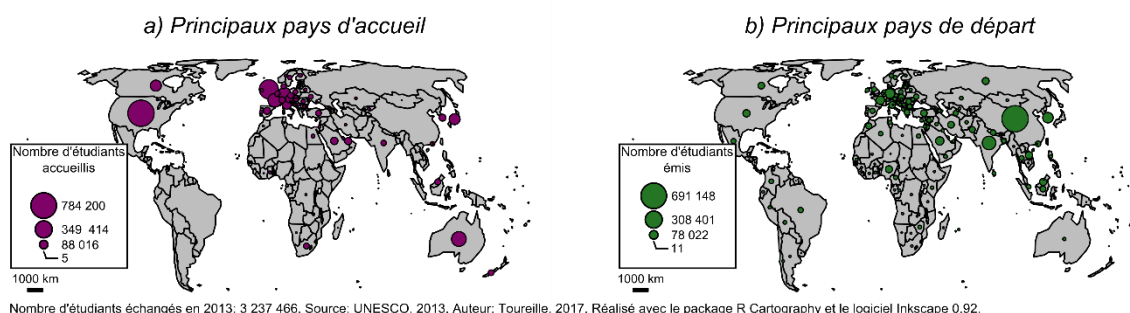
Source : Toureille, 2013.

Annexe 6 : Quelques indicateurs généraux sur les mobilités étudiants dans le Monde

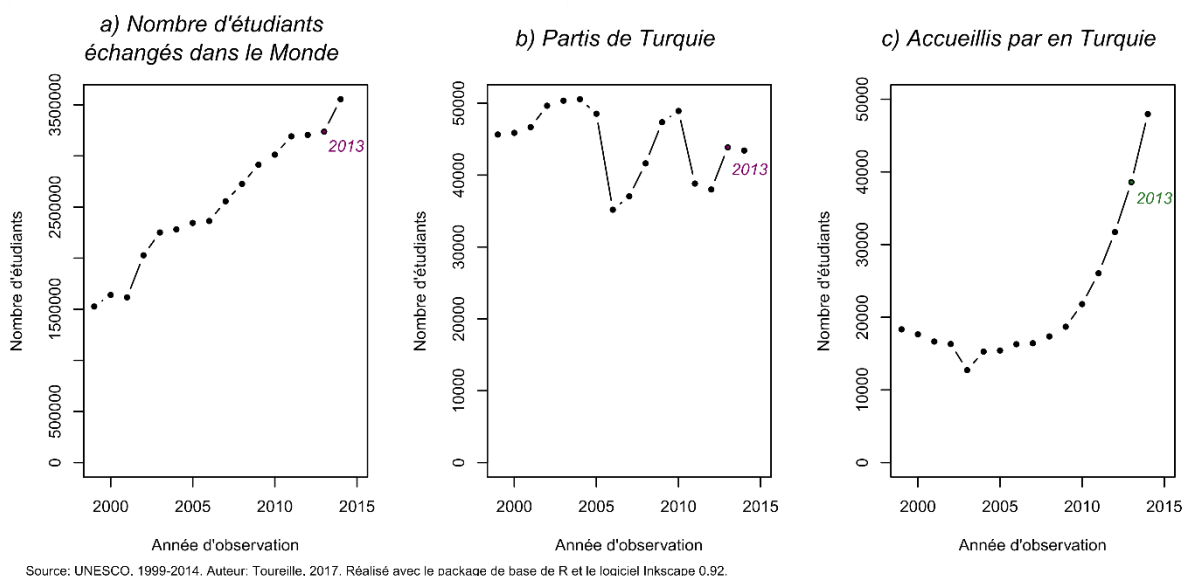
D'une manière générale les mobilités étudiantes internationales semblent polarisées par un petit nombre de pays comptant parmi les plus développés de la planète, au premier rang desquels on retrouve un certain nombre d'Etats identifiables à l'ancien bloc occidental (cf. Fig. A). A l'inverse, les pays récepteurs semblent davantage en phase avec les équilibres démographiques mondiaux, dans la mesure où l'on observe que les deux principaux pays émetteurs sont les deux géants Chinois et indiens.

Fig. A. Les échanges d'étudiants dans le Monde

1) Les pays émetteurs et récepteurs des flux d'étudiants dans le Monde en 2013 d'après l'UNESCO



2) Les dynamiques d'échanges de flux d'étudiants de 1999 à 2014: tendances globales et cas turc



D'un certain point de vue, les mobilités des étudiants turcs ont plutôt tendance à être conformes aux polarités observées à l'échelle globale, à l'exception de quelques spécificités bien sûr (cas de l'Azerbaïdjan, de la Bulgarie, par exemple, cf. Fig. B). Certains pays semblent être exclusivement émetteurs, même s'il est toujours difficile sur des bases de données de ce type de savoir si cela n'est pas dû à des données lacunaires. Dans tous les cas, les profils de pays selon les soldes calculés sur la base des flux d'échanges sont souvent très déséquilibrés, certains pays s'illustrant comme très majoritairement récepteurs (cas des Etats-Unis, du Royaume Uni, du Canada, de l'Australie ou encore du Japon) quand d'autres ne reçoivent aucun visiteurs (cas de la quasi-totalité des pays d'Afrique, à l'exception notable de quelques pays disposant d'universités réputées comme l'Egypte ou encore l'Afrique du Sud), c'est également le cas d'un certain nombre de pays en guerre.

En 2013 plus de trois millions d'étudiants étudiaient à l'étranger dans le Monde, la population d'étudiants à l'étranger ayant tendance à augmenter (il a plus que doublé entre 1999 et 2014). Dans le détail,

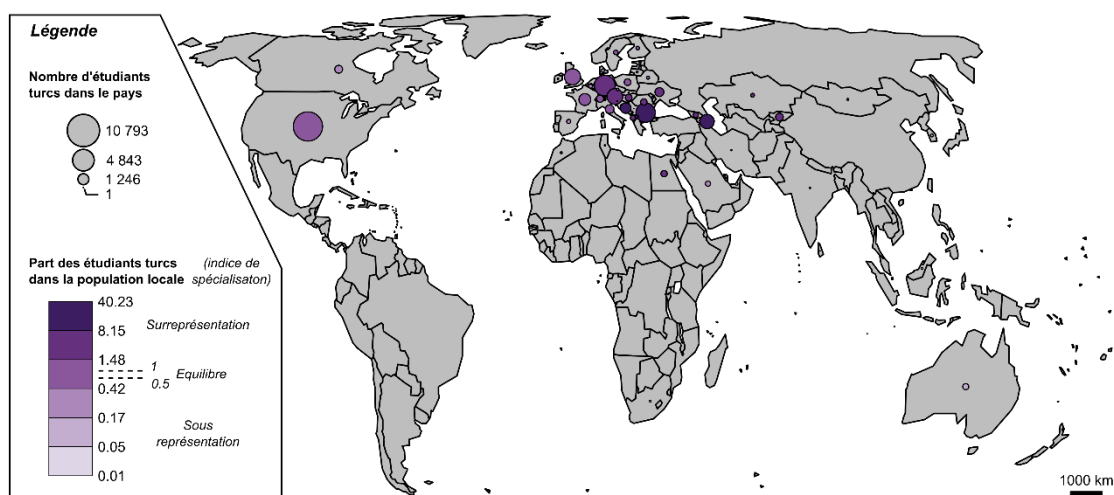
on observe qu'une majorité de pays voient le nombre des étudiants émis augmenter, dans le sens des émissions, mais également dans le sens des accueils (c'est le cas par exemple des Etats-Unis qui ne semblent pas jusqu'en 2014 voir leur attractivité décliner). La Turquie est relativement originale dans la mesure où son profil en terme de mobilités étudiants montre deux évolutions contradictoires : le nombre d'étudiants partant de Turquie a tendance à stagner voire à décroître quand ce pays a tendance à accueillir de plus en plus d'étudiants. La Turquie semble donc aujourd'hui émerger comme un centre attractif, pour les étudiants azéris et d'Asie centrale notamment, mais également pour un nombre relativement important d'étudiants originaires du Moyen orient ou encore de divers pays d'Afrique.

La Turquie émet en moyenne 44 447 étudiants par an depuis 1999. En 2013, ce nombre s'élevait à 43 863 contre 38 584 accueillis. La Turquie a tendance à émettre davantage d'étudiants qu'elle n'en accueille, même si cette tendance semble s'inverser à partir de 2014, compte tenu de la stagnation voire du recul des émissions et de la capacité de la Turquie à être devenue, depuis une dizaine d'année un pays attractif pour les étudiants étrangers (en multipliant par plus de trois le nombre d'étudiants accueillis – 15 428 à 47 968).

En outre, les Etats-Unis et le Royaume Uni étant de toute façon deux des principaux pays d'accueils dans les flux internationaux d'étudiants, l'importance du nombre d'étudiants turcs dans ces deux pays ne constitue donc probablement qu'une conséquence d'un effet de masse liée aux capacités et politiques d'accueil de ces pays (cf. Annexe X).

Fig. B : Les pays échangeant des étudiants avec la Turquie

1) Pays accueillant des étudiants turcs en 2013



2) Pays d'origine des étudiants étrangers en Turquie en 2013



Source: UNESCO, 2013. Auteur: Toureille, 2017. Réalisé avec e Package R Cartography et le logiciel Inkscape 0.92..

BIBLIOGRAPHIE

- Abric**, Jean-Claude, (1989), « L'étude expérimentale des représentations sociales », *in*, Jodelet, Denise, *Les Représentations sociales*, Paris, PUF, pp.187-203.
- Adorno**, Theodor, W, Frenkel-Brunswik, Else, Levinson, Daniel, et, Sanford, Nevitt, (1950), *The Authoritarian Personality*, New York, Harper & Brothers, [Edition 1993], 506 p.
- Agnew**, John, (1994), "The Territorial Trap: The Geographical Assumption of International Relations Theory", *Review of International Political Economy*, vol. 1, n°1 (spring 1994), Abingdon, Routledge, pp. 53-80.
- Agnew**, John, (1998), *Geopolitics: Re-Visioning World Politics*, London, Routledge, 160 p.
- Ahnström**, Leif, (1993), "Europe: culture area, geo-ideological construct or illusion?", *Norsk Geografisk Tidsskrift, Norwegian Journal of Geography*, vol. 47, n°2, june 1993, Oslo, Scandinavian University Press, pp. 57-67.
- Akagül**, Deniz, (1990), « La demande d'adhésion de la Turquie à la Communauté européenne. Quelques réflexions sur l'avis de la Commission », *CEMOTI, La Communauté Européenne et la Turquie devant la question de l'adhésion : approche culturelle d'une relation politique (II)*, n° 10, 1990, Paris, CNRS Editions, pp. 25-32.
- Akagül**, Deniz, (dir), (2014), *Configurations économiques dans l'espace post-ottoman*, numéro thématique de la revue *Anatolie*, n°5, Paris, CNRS-Editions, 313 p.
- Akgönül**, Samim, (2001), *Vers une nouvelle donne dans les relations gréco-turques ?*, coll., Les dossiers de l'IFEA, Istanbul, Institut Français d'études anatoliennes, 46 p.
- Aktar**, O. Cengiz, et, **Arakon**, Mayan, (2013), *La Turquie et l'Europe : une évolution en interaction*, Actes de colloque, Strasbourg, 4-5 février 2010, Paris, L'Harmattan, 199 p.
- Aiken**, Stuart, C., et, **Prosser**, R., (1990), « Residents' Spatial Knowledge of Neighborhood Continuity and Form », *Geographical Analysis*, vol. 22, n°4, October 1990, Oxford, Blackwell, pp. 301-325.
- Allansson**, Marie, **Melander**, Erik, et **Themné**, Lotta, (2017), "Organized violence, 1989-2016", *Journal of Peace Research*, vol. 54, Issue 4, New York, Sage Publications, pp. 574-587.
- Allègre**, Guillaume, Cornilleau, Gérard, Laurent, Eloi, et, Timbeau, Xavier, (2015), « Introduction : Nouvelle économie régionale et réforme territoriale », *Revue de l'OFCE*, 2015-7, n°143, pp. 5-11.
- Amin**, Samir, (1988), *L'Eurocentrisme, critique d'une idéologie*, Paris, Anthropos, 160 p.
- Amselle**, Jean-Loup, (2010) « L'Afrique peut-elle être 'dérochée' de l'Occident », *Cahiers d'Etudes africaines* [revue en ligne], n°198-200, 8 p, mis en ligne le 02 janvier 2013.
- Amselle**, Jean-Loup, (2004), « Le retournement du Monde. Ou les enjeux d'une déconstruction de l'Occident », *Lignes*, 2004-3, n°15, Paris, Léo Scheer, pp. 155-170.
- Anderson**, Benedict, (1983), *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of nationalism*, [Nouvelle édition.: 2006], 240 p.
- Anholt**, Simon, (2007), *Competitive Identity. The New Brand Management for Nations, Cities and Regions*, Londres, Palgrave Macmillan, 134 p.
- Anholt**, Simon, (2010), "Definition of place branding – Working towards a resolution", *Place Branding and public diplomacy*, February 2010, vol. 6, Issue I, Londres, Palgrave Macmillan, pp.1-10.
- Anholt**, Simon, (2011), "Beyond the nation brand : The role of image and identity in international relations", *in*, Pike, Andy, (éd.), *Brands and Branding Geographies*, Cheltenham (UK)/Northampton (Massachusetts), Edward Elgar Publishing Limited, pp. 289-301.

- Appadurai**, Arjun., (1996), *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalisation*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 248 p.
- Arbid**, Walid, (1998) « La Turquie et ses voisins arabes, aspects économiques et géopolitiques », *in*, Bazin, Marcel, et, *al.*, 1998, , *La Turquie entre trois mondes : actes du colloque international de Montpellier, 5, 6 et 7 octobre 1995*, Paris, L'Harmattan.
- Armandon**, Emmanuelle, (2016), *Géopolitique de l'Ukraine*, Paris, PUF, 128 p.
- Armatte**, Michel, (2008), « Histoire et Préhistoire de l'Analyse des données par J.-P. Benzécri : un cas de généalogie rétrospective », *Journal Electrique d'histoire des probabilités et de la statistique* [en ligne], vol. 4, n°2, pp. 1-22.
- Arnaud**, Pascal, (1990), « *Plurima orbis imago*, lectures conventionnelles des cartes au Moyen Age », *Médiévales*, année 1990, vol. 9, n° 18, pp. 33-51.
- Artık**, Özge, (2013), « La Turquie: retour au Moyen-Orient », *Hérodote*, n°148, 2013-1, Paris, La découverte, pp. 33-46.
- Augé**, Marc, (1989), *Domaines et châteaux*, Paris, Seuil, 192 p.
- Austin**, John L., (1962), *How to do Things with Words*, Oxford, Clarendon Press, 174 p.
- Avry**, Loïc, (2012), *Analyser les conflits territoriaux par les représentations spatiales ; une méthode cognitive par cartes mentales*, thèse de doctorat en géographie, Université Rennes 2.
- Baddeley**, Alain, D., (1993), *La Mémoire humaine : théorie et pratique*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 547 p.
- Bahoken**, Françoise, (2016), *Contribution à la cartographie d'une matrice de flux*, Thèse de doctorat, Soutenue le 5 janvier 2016, Paris, Université Paris Diderot-Paris 7, 520p.
- Bailly**, Antoine, (1991), *Les Concepts de la géographie humaine*, Paris – New York, Masson, 247 p.
- Bailly**, Antoine, (1995), « Les représentations en géographie », *in*, Bailly, Antoine, Ferras, Robert, et, Pumain, Denise, *Encyclopédie de Géographie*, [Seconde édition], Paris, Anthropos, pp. 370-381.
- Balci**, Bayram, (2005), « Les relations entre la Turquie et l'Asie centrale turcophone, 1991-2004 », *Outre-Terre*, 2005/1, n°10, Le Bouscat, L'esprit du Temps, pp. 297-315.
- Baribeau**, C., et, **Germain**, M., (2010) «L'entretien de groupe, considérations théoriques et méthodologiques», *Recherches qualitatives*, vol. 29, n°1, 2010, Association pour la recherche qualitative, pp. 28-49.
- Baron**, Myriam, Cunningham-Sabot, Emmanuelle, Grasland, Claude, Rivière, Dominique, et, Van Hamme, Gilles, (dir.), (2010), *Villes et régions européennes en décroissance, maintenir la cohésion territoriale ?*, Paris, Lavoisier, 246 p.
- Bauman**, Zygmunt, (2011), *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Fayard, 208 p.
- Bauman**, Zygmunt, (2010), *L'Amour liquide : de la fragilité des liens entre les hommes*, Paris, Fayard, 192p.
- Bavoux**, Jean-Jacques, et, **Chapelon**, Laurent, (2014) *Dictionnaire d'analyse spatiale*, Paris, Armand Colin, 607 p.
- Bazin**, Louis, (1985), « Turc *ırk* (race), une contamination arabo-tatare », *in*, Robin, Christian, *Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson*, Paris, Ed. P. Geuthner
- Bazin**, Marcel, (1969), « Erzurum, un centre régional en Turquie », *Revue Géographique de l'Est*, tome 9, n°3-4, juillet-décembre 1969, pp. 269-314.
- Bazin**, Marcel, (1986-a), « Les disparités régionales en Turquie », *in*, Gokalp, Altan, (dir.), *La Turquie en transition. Disparités. Identités. Pouvoirs.*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp. 17-48.
- Bazin**, Marcel, (1986-b), « Le réseau urbain de la Turquie », *TIGR*, n.65-66, Reims, ERIGUR, pp. 89-113.

- Bazin**, Marcel., (1995), « La Turquie, le modèle unitaire en question », *in*, Durand-Dastès, F. et Mutin, G., 1995, *Afrique du Nord, Moyen-Orient, Monde indien*, Paris, Belin-GIP RECLUS, pp. 202-219.
- Bazin**, Marcel, et, **Pérouse**, Jean-François, (2004), « Dardanelles et Bosphore, les détroits turcs aujourd'hui », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 48, n° 48, décembre 2004, pp. 311-334.
- Bazin**, Marcel, (2005), « Diversité ethnique et disparités régionales », *in*, Vaner, Semih, (dir.), *La Turquie*, Paris, Fayard, pp. 389-428.
- Bazin**, Marcel, Kançal, S., Perez, R. and Thobie, J., (dir.), (1998), *La Turquie entre trois mondes : actes du colloque international de Montpellier, 5, 6 et 7 octobre 1995*, Paris, L'Harmattan, 450 p.
- Bazin**, Marcel., et, de Tapia, S., (2012), *La Turquie : Géographie d'une puissance émergente*, Paris, Armand Colin, 336 p.
- Bazin**, Marcel., (1995), « La Turquie, le modèle unitaire en question », *in*, Durand-Dastès, F. and Mutin, G., 1995, *Afrique du Nord, Moyen-Orient, Monde indien*, Paris, Belin-GIP RECLUS, pp. 202-219
- Beaudouin**, Valérie, (2016), « Retour aux origines de la statistique textuelle : Benzécri et l'école française de l'analyse de données », *JADT 2016 : 13^e Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, actes de colloque, en ligne : www.jadt.org, consulté le 06.03.2017), pp. 17-36.
- Beauguitte**, Laurent, Didelon, Clarisse, et, Grasland, Claude, (2012), « Le projet EuroBroadMap. Visions de l'Europe dans le monde », *Politique européenne*, 2012/2, n°37, pp. 156-167.
- Beaujeu-Garnier**, Jacqueline, (1971), *La Géographie, méthodes et perspectives*, Paris, Éditions, Masson, 141 p.
- Beckouche**, Pierre, (2008), *Les Régions Nord-Sud : Euromed face à l'intégration des Amériques et de l'Asie orientale*, Paris, Belin, 224 p.
- Beckouche**, Pierre, et, **Richard**, Yann, (2008), *Atlas d'une nouvelle Europe. L'UE et ses voisins : vers une région mondiale*, Paris, Autrement, 72 p.
- Beckouche**, Pierre, et, **Richard**, Yann, (2013), *Atlas de la grande Europe : économie, culture, politique*, Paris, Autrement, 96 p.
- Béguin**, Hubert, (1979), *Méthodes d'analyse géographique quantitative*, Paris, Litec, 146 p.
- Belarem**, Mongi, Benasr, Ali, Grasland, Claude, et, Chouari, Walid, (2015), « Le Monde vu par les étudiants de Sfax », *Mappemonde* [revue en ligne], n°117, 2015-1, 26 p.
- Benzecri**, Jean-Paul, (1968), « La place de *Pa priori*, 'organum' », *in*, *Encyclopédia Universalis*, Paris, Encyclopédia Universalis, pp. 11-24.
- Berdoulay**, Vincent, (1981), *La Formation de l'École française de géographie (1870-1914)*, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 245 p.
- Besson**, Frédérique-Jeanne, (1998), « Turcité ethnique, turcité citoyenne. Le choc des représentations après la découverte pour la Turquie d'un monde Turc », *in*, Bazin, M., et, *al.*, *La Turquie entre trois mondes*, Ville, éditeur, pp. 397-408.
- Bibó**, István, (1986), *Misère des petits Etats d'Europe de l'Est*, Paris, L'Harmattan, 462 p.
- Biebuyck**, William, et, **Rumford**, Chris, (2012), « Many Europes: Rethinking multiplicity », *European Journal of Social Theory*, vol. 15, n° 1, University of Sussex – Brighton, Gerard Delanty, p. 3-20
- Blanchet**, Alain, et, Gotman, Anne, (2010), *L'entretien. L'enquête et ses méthodes*, Paris, A. Colin, [2nd édition : première édition, 1992], 128 p.
- Bois**, Jean-Pierre, (2012), *La Paix : histoire politique et militaire (1435-1878)*, Paris, Perrin, 645 p.
- Bopda**, Athanase, (2003), *Yaoundé et le défi camerounais de l'intégration. A quoi sert une capitale d'Afrique tropicale ?*, Paris, CNRS Editions, 422 p.

- Bourdeau-Lepage**, Lise, Gollain, Vincent, et, Frija, Raphaëlle, (2015) *Attractivité et compétitivité des territoires. Théories et pratiques*, Poitiers, CNER-Institut CDC pour la recherche, 206 p.
- Bourdieu**, Pierre, (1979-a) « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, novembre 1979, Paris, Seuil, p. 3-6
- Bourdieu**, Pierre, (1979-b) *La Distinction : Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 670 p
- Bozarslan**, Hamit, (2002), « L'alévisme et l'impossible équation du nationalisme en Turquie », in Dieckhoff, Alain, et, Kastoryano, Riva, *Nationalismes en mutation en Méditerranée orientale*, Paris, CNRS Editions, Coll. Moyen Orient, 289 p.
- Bozarslan**, Hamit, (2004), *Histoire de la Turquie contemporaine*, Paris, La Découverte, Coll. Repères, [Seconde édition, 2007], 128 p.
- Bozarslan**, Hamit, (2005), « Les Minorités en Turquie », *Pouvoirs*, 2005/4, n°115, Paris, Le Seuil, pp. 101-112.
- Braudel**, Fernand, (1949), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, Vol. 1, La part du Milieu*, A. Colin [2^e édition revue et augmentée : 1966], 589 p.
- Braudel**, Fernand, (1987), *Grammaire des civilisations*, Paris, Arthaud-Flammarion, 606 p.
- Brenner**, Neil, Jessop, Bob, Jones, Martin, and; MacLeod, Martin, (2003), "Introduction: State Space in Question", in, Brenner, Neil, Jessop, Bob, Jones, Martin, and; MacLeod, Martin, (2003), *State/Space: A Reader*, Oxford, Wiley-Blackwell, pp.1-26.
- Brenner**, Neil, Jessop, Bob, Jones, Martin, and; MacLeod, Martin, (2003), *State /Space: A Reader*, Oxford, Wiley-Blackwell, pp.1-26.
- Brennetot**, Arnaud, Emsellem, Karine, Guérin-Pace, France, et, Garnier, Bénédicte, (2013) « Dire l'Europe à travers le Monde. Les mots des étudiants dans l'enquête Eurobroadmap. », *Cybergéo* [revue en ligne], n° 630, publié le 23 janvier 2013, 40 p.
- Breux**, S., Reuchamps, M., Loiseau, H., (dir), (2011), *Carte mentale et science politique. Regards et perspectives critiques sur l'emploi d'un outil prometteur*, Bruxelles, Editions P.I.E. Peter Lang, p. 186.
- Brunet**, Roger, Ferras, Robert, et, Théry, Hervé, (dir.), (1992), *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique*, Paris, RECLUS-La Documentation Française [3^e édition : 2009, 520 p.
- Brunet**, Roger, et, **Rey**, Violette, (dir.), (1996), *Europes orientales, Russie, Asie centrale*, Coll. Géographie Universelle, Paris-Montpellier, Belin-GIP RECLUS, 479 p.
- Brunet**, Roger, (1997), *Champ et contrechamp. Raisons de géographe*, Paris, Belin, 256 p.
- Brunet**, Etienne (2006) « Navigation dans les rafales », in, JM Viprey, *JADT*, Besançon, Presses Universitaires de Franche Compté, vol. 1, pp. 15-29
- Capdeguy**, Vincent, (2007), « La limite Nord/Sud », *Mappemonde* [revue en ligne], L'image du mois, décembre 2007.
- Cautrès**, Bruno, et, **Monceau**, Nicolas, (2010), *La Turquie en Europe. L'opinion des Européens et des Turcs*, Paris, Presses de Science Po., 172 p.
- Cauvin**, Colette, (1999), « Pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine », *Cybergéo : European journal of geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentations, document 72, mis en ligne le 27 janvier 1999.
- Cavalli**, Alessandro, et, **Galland**, Olivier, (dir.), (1993), *L'Allongement de la jeunesse*, Paris, Actes Sud, 221 p.
- Chaban**, Nathalie, et, **Holland**, Martin, (dir.), (2008), *The European Union and the Asia-Pacific : Media, Public and Elite perception of the EU*, London, Routledge, 256 p.

- Chaban**, Nathalie, et, **Holland**, Martin, (dir.), (2013), “Special Issue : Changing External Perception of the EU ? Vision from the Asia-Pacific”, *Baltic Journal of European Studies*, vol, 3, Issue 3 (décembre 2013), Talinn, De Gruyter, 206 p.
- Chaban**, Nathalie, et, **Holland**, Martin, (2014), “Introduction: The evolution of EU Perceptions: From Single Studies to Systematic Research”, in, Chaban, Natalia, and, Holland, Martin, (Ed.), *Communicating Europe in time of crisis. External perceptions of the European Union*, Basingstoke-New York, Palgrave-Macmillan, pp. 1-23.
- Chakraparty**, Dipesh, (2000) *Provincializing Europe. Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press, 336 p. [trad.: Chakraparty, Dipesh, (2009), *Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique*, Editions Amsterdam, 382 p.]
- Chamard**, Camille, (2015), « Un Outil de mesure de l'image de marque d'un territoire : le score IDHRA », in, Bourdeau-Lepage, Lise, Gollain, Vincent, et, Frija, Raphaëlle, *Attractivité et compétitivité des territoires. Théories et pratiques*, Poitiers, CNER-Institut CDC pour la recherche, p.53-63
- Chantelot**, Sébastien, (2009), « La thèse de la ‘classe créative’ : entre limite et développements », *Géographie, Economie et société*, n°4, vol. 11, Paris, Lavoisier, pp. 315-334.
- Choplin**, Armelle, (2010), « Quand la mer se ferme. Du transit au post-transit migratoire en Mauritanie », *Hommes et migrations*, 1286-1287, Paris, Cléo-Cairn, pp. 74-85
- Cislaru**, Georgeta et, **Olive**, Thierry (2016), « Mise en correspondance de données textométriques et comportementales : segments répétés et jets textuels », *JADT 2016 ; 13^e Journées internationale d'analyse statistique des données textuelles* [actes de colloques, en ligne],12 p.
- Claval**, Paul, (2006), *Géographie Régionale : de la région au territoire*, Paris, A. Colin, 336 p.
- Claval**, Paul, (2014), « Le déclin de l'Europe. Un problème et sa perception par les géographies », *Bulletin de la Société de Géographie de Liège* [en ligne], vol. 62, 2014-1.
- Clochard**, Olivier, (2003), « La Méditerranée : dernière frontière avant l'Europe », *Les Cahiers d'outre-mer*, n°222, avril-juin 2003, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 1-15.
- Clochard**, Olivier, (2009), « Les officiers de liaison européens sur le départ », in, MIGREUROPE, (collectif), *Atlas des migrants en Europe, géographie critique des politiques migratoires européennes*. Paris, Armand Colin, pp. 34-36.
- Collomb**, Philippe, et, **Guérin-Pace**, France, et, *alii.*, (1998) *Les Français et l'environnement. L'enquête 'Population-Espaces-de-vie-Environnements*, Paris, INED-PUF, Coll. Travaux et documents, cahier n°131, 256 p
- Copeaux**, Etienne, (1992), « Le rêve du Loup Gris. Les aspirations turques en Asie centrale », *Hérodote*, n°64, 1^{er} trimestre 1992, Paris, La Découverte, pp. 183-193.
- Copeaux**, Etienne, (1997), *Espace et temps de la nation turque. Analyse d'une historiographie nationaliste, 1931-1993*, Paris, CNRS Editions, 374 p.
- Copeaux**, Etienne, (2000), *Une vision turque du Monde à travers les cartes, de 1931 à nos jours*, Paris, CNRS Editions, 240 p.
- Copeaux**, Etienne, (2002), « Le nationalisme d'Etat en Turquie : ambiguïté des mots, enracinement dans le passé », in Dieckhoff, Alain, et, Kastoryano, Riva, *Nationalismes en mutation en Méditerranée orientale*, Paris, CNRS Editions, Coll. Moyen Orient, 289 p.
- Coppin**, Géraldine, et, **Sander**, David, (2010), « Théories et concepts contemporains en psychologie de l'émotion », in, Pelachaud, Catherine, (dir.), *Système d'interaction émotionnelle*, Paris, Hermès-Lavoisier, pp.25-56.
- d'Aubigny**, G., Calzada, Christian, Grasland, Claude, Robert, Denis, Viho, G., et, Vincent, Jean-Marc, (2000), « Approche poissonnienne des modèles d'interaction spatiale », *Cybergéo : European Journal of Geography* [en ligne], n°126.

- Davies**, Norman, (1996), *Europe, a history*, Oxford, Oxford University Press, 1365 p.
- Debarbieux**, Bernard, (1995), « Imagination et imaginaires géographiques », *in*, Bailly, Antoine, Ferras, Robert, et, Pumain, Denise, *Encyclopédie de Géographie*, [Seconde édition], Paris, Anthropos, pp. 875-888.
- Degenne**, Alain, et, **Forsé**, Michel, (1994), *Les réseaux sociaux*, Paris, A. Colin [2nd Edition, 2004], 294 p.
- Demangeon**, Albert, (1920), *Le Déclin de l'Europe*, Paris, Payot, 314 p.
- Denzin**, Norman K., (1978), *Sociological Methods*, New York, McGraw-Hill, 434 p.
- de Ruffray**, Sophie, (1996), « Contribution à l'élaboration d'une méthodologie de développement local et à la conception d'un outil d'aide à la décision : application au pays de Bitche », *Revue de Géographie de l'Est*, n°3-4, Nancy, Association Géographes de l'Est, pp. 291-313.
- de Ruffray**, Sophie, (2006), « L'avenir de la géographie est-il imprécis et incertain ? », *Colloque Géopoint 2006*, 6 p.
- de Ruffray**, Sophie, (2007), *L'Imprécision et l'incertitude en géographie. L'apport de la logique floue aux problèmes de régionalisation. Volume 1*, Mémoire d'Habilitation à Diriger les recherches, Soutenue le 17 décembre 2007, à Paris, Université Paris Diderot – Paris 7, 284 p.
- de Ruffray**, Sophie, (2013), « Vers une typologie des formes spatiales des limites de l'Europe. L'apport des cartes mentales interprétatives d'étudiants », *Belgéa* [revue en ligne], mis en ligne le 31 octobre 2013, 16 p.
- De Singly**, François, (2012), *Le Questionnaire d'enquête*, Paris, A. Colin [3^e édition, Première édition : 1992], 126 p.
- de Tapia**, Stéphane, (1998), « Les réfugiés dans la construction de l'Etat-nation turc », *Autrpart*, n°7, Avignon, Editions de l'Aube-ORSTOM, pp. 5-21.
- Dewaele**, Anna, (2012), « Dessine-moi ta ville aujourd'hui et demain.... Représentations et imaginaires urbains des jeunes citadins de Chandigarh », *Carnets de Géographes* [en ligne], n°3.
- Didelon**, Clarisse, Grasland, Claude, et, Richard, Yann, (dir.), (2008), *Atlas de l'Europe dans le Monde*, Paris, RECLUS-La Documentation Française, 260 p.
- Didelon**, Clarisse, (2010), « Une vision de l'Europe. Le tracé de l'Europe des chercheurs impliqués dans ESPON », *Annales de géographie*, 3/2010, n° 673, p. 211-228
- Didelon**, Clarisse, De Ruffray, Sophie, et, Grasland, Claude, (2011-a), *Mental maps of students – Volume 2, Aims and organisation of the survey*, Rapport final de l'enquête Eurobroadmap [Cross Country Synthesis – deliverable 2.6], soumis le 22 décembre 2011, pp. 34-59.
- Didelon**, Clarisse, De Ruffray, Sophie, Brennetot, Arnaud, Emsellem, Karine, Garnier, Bénédicte, et, Guérin-Pace, France, (2011-b), *Mental Maps of students – Volume 5. Europe as seen by the students surveyed*, Rapport final de l'enquête Eurobroadmap [Cross Country Synthesis – deliverable 2.6], soumis le 22 décembre 2011, pp. 135-207.
- Didelon**, Clarisse, De Ruffray, Sophie, Boquet, Mathias, Lambert, Nicolas, (2011-c), « Un monde d'interstices, Apport de la logique floue pour l'analyse des cartes interprétatives », *Comité Français de cartographie*, n°209, septembre, p. 71-82.
- Didelon**, Clarisse, Richard, Yann, et, Van Hamme, Gille, (2011-d), *Le Territoire européen*, Paris, PUF, 253 p.
- Didelon**, Clarisse, (2013), *Contribution à une approche renouvelée du Monde en géographie*, Habilitation à diriger les recherches (vol. 1), soutenue le 19 septembre 2013 à Mont-Saint-Aignan, Université du Havre, 322 p.
- Didelon**, Clarisse, et, Grasland, Claude, (2014), « Internal and external Perception of Europe /the EU in the World through Mental Maps », *in*, Chaban, Natalia, and, Holland, Martin, (Ed.), *Communicating Europe*

- in time of crisis. External perceptions of the European Union*, Basingstoke-New York, Palgrave-Macmillan, pp. 65-94.
- Dimitrova**, Anna, et **Fougier**, Eddy, (2009), « Les illusions de la ‘mondialisation heureuse’ », *L'Europe en formation*, 2009-1, n°351, p. 119-148.
- Dollfus**, Olivier, (1996), *La Mondialisation*, Paris, Presses de Science-Po [2^e édition : 2001], 166 p.
- Downs**, R.-M., and **Stea**, B.-D., (1973), *Image and Environment, Cognitive Mapping and Spatial Behavior*, Chicago, Aldine Publishing Compagny.
- Duchesne**, S., et **Haegel**, F., (2004) « L'entretien collectif », Paris, Nathan, 128 p.
- Durand-Dastès**, François, (1995) « Les modèles en géographie », *in*, Bailly, Antoine, Ferras, Robert, et, Pumain, Denise, *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, [2nd édition], pp. 293-307.
- Durand-Dastès**, François, (2001), « Les concepts de la modélisation en analyse spatiale », *in*, Sanders, Lena, (dir.), *Modèles en analyse spatiale*, Paris, Lavoisier, pp. 31-59.
- Durkheim**, Emile, (1894), *Le Suicide*, Paris, PUF, [2^e Edition, 1930], 464 p.
- Ermann**, Ulrich, (2011), “Consumer capitalism and brand fetishism: The cas of fashion brands in Bulgaria”, *in*, Pike, Andy, (éd.), *Brands and Branding Geographies*, Cheltenham (UK)/Northampton (Massachusetts), Edward Elgar Publishing Limited, pp. 107-124.
- Escolar**, Marcelo, (2003); “Exploration, Cartography and the Modernization of State Power”, *in*, Brenner, et, *al.*, *State/Space: A Reader*, Oxford, Wiley-Blackwell, pp.1-26.
- Fanon**, Franz, (1952), *Peaux noires, masques blancs*, Paris, Maspero, [Edition 1971 : Paris, Seuil], 188 p.
- Fanon**, Franz, (1961), *Les Damnés de la Terre*, Maspero, Paris, Maspero, 244 p.
- Featherstone**, Kevin, et **Radaelli**, Claudio M., (dir.), (2003), *The Politics of Europeanization*, Oxford, Oxford University Press, 320 p.
- Ferry**, Maroussia, (2015), « Exil temporel chez les migrants de retour en Géorgie post-soviétique », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines* [revue en ligne], n°22, pp.1-29.
- Flaminio**, Silvia, (2016) « Ruptures spatio-temporelles dans les représentations médiatiques des barrages » (1945-2014) », *L'Espace géographique*, 2016-2, tome 45, 157-167
- Foucault**, Michel, (1969), *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 294 p.
- Foucher**, Michel, (dir.), (1993), *Fragments d'Europe*, Paris, Fayard, 327 p.
- Foucher**, Michel, (dir.), (2009), *L'Europe : entre géopolitique et géographie*, Paris, CNED-SEDES, 249 p.
- Fournand**, Anne, (2003), « Images d'une cite. Cartes mntales et représentations des adolescents de Gargès-les-Gonesse », *Annales de Géographie*, n° 633, p. 537-550.
- François**, Jean-Christophe, (2007), « La carte scolaire et ses contour », *in*, Saint-Julien, Thérèse, et, Le Goix, Renaud, *La Métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin, pp. 185-207.
- Frémont**, Armand, (1976), *La region, espace vécu*, Paris, PUF, 223 p.
- Friedmann**, John, (1986), “The World City Hypothesis”, *Development and change*, Oxford, Blackwell Publisher, pp. 69-83.
- Friedman**, Alinda, et **Montello**, Daniel, R., (2006), “Global-scale location and distance estimates: Common representations and strategies in absolute and relative judgements”, *Journal of Experimental Psychology*, vol. 32, 2006-3, Washington, American Psychological Association, pp. 333-346.
- Galtung**, Joan, et **Ruge**, Marie Holmboe, (1965), “The Structure of Foreign News. The Presentation of the Congo, Cuba and Cyprus Crises in Four Norwegian Newspapers”, *Journal of Peace Research*, New York, SAGE publications, vol. 2, n°1, p. 64-91.

- Ganem, Elise, (2005)**, *L'Axe Israël-Turquie : vers une nouvelle dynamique proche-orientale ?*, Paris, L'Harmattan, 241 p.
- Ganem, Elise, (2012)**, « La détérioration du partenariat israélo-turc », in Nahavandi, Firouzeh, (dir.), *Turquie, le déploiement stratégique*, Bruxelles, Bruylant, pp. 89-115.
- Garnier, Bénédicte, et, Guérin-Pace, France, (2010)**, *Appliquer les méthodes de la statistique textuelle*, Paris, CEPED, 84 p.
- Gassiat, Anne, et, Verger, Mathilde, (2016)** « Le changement climatique dans la presse quotidienne régionale : quelles représentations dans *Sud-Ouest* de 1995 à 2010 ? », *L'Espace géographique*, 2016-3, tome 45, p. 249-264.
- Gemenne, François, (2010)**, « Tuvalu, un laboratoire du changement climatique ? Une critique empirique de la rhétorique des 'canaris dans la mine' », *Revue Tiers Monde*, Paris, Armand-Colin, pp. 99-107
- Giddens, Anthony, (1990)**, *The Consequences of Modernity*, Stanford, Stanford University Press, 188 p.
- Glaeser Edward J., (2000)**, "The new economics of urban and regional growth", in Clark Gordon J., Feldman, Maryann P., et Gertler, Meric. S., (dir.), *The Oxford Handbook of Economic Geography*, Oxford University Press, pp. 93-97.
- Gleditsch, Nils Petter, Wallensteen, Peter, Eriksson, Mikael, Sollenberg, Margareta, and Strand, Håvard (2002)** "Armed Conflict 1946-2001: A New Dataset", *Journal of Peace Research*, vol. 39, Issue 5, New York, Sage Publications, pp. 615-637
- Godet, Michel, Durance, Philippe, Mousli, Marc, (2010)**, *Créativité et innovation dans les territoires*, Rapport du Conseil d'Analyse Economique remis en septembre 2010, La Documentation Française, 472 p.
- Gokalp, Altan, (1980)**, « Une minorité chiite en Anatolie : les Alevî », *Annales. Economie, Société, Civilisations*, 35^e année, n° 3-4, 1980, Paris, Armand Colin, pp. 748-763.
- Göle, Nilüfer, (2005)** *Interpénétrations. L'Islam et l'Europe*, Paris, Galaade Editions, 160 p.
- Gorgeon, François, (1982)**, « Les Foyers Turcs à l'époque kémaliste (1923-1931) », *Turcica*, n°XIV, 1982, Paris, Peeters, pp. 168-215.
- Gorgeon, François, (1988)**, « La montée du nationalisme turc dans l'Etat ottoman (1908-1914). Bilan et perspectives », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°50, 1988, pp. 30-40.
- Gorgeon, François, (1994)**, « Le rêve panturc », in, Yerasimos, Stéphane, 1994, *Les Turcs, Orient et Occident, Islam et Laïcité*, Paris, Autrement, coll. Série Monde, Hors Série, pp. 192-209.
- Gould, Peter, and, White, Rodney, (1974)**, *Mental Maps*, New York/Baltimore, Penguin, Book, 172 p.
- Grabbe, Heather, (2005)**, *The EU's Transformative Power : Europeanization through Conditionality in Central and Eastern Europe*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 231 p.
- Grasland, Claude, et, François, Jean-Christophe, (1997)**, « La discontinuité en géographie : origines et problèmes de recherche », *L'Espace géographique*, tome 26, n°4, 1997, pp. 297-308.
- Grasland, Claude, et, Hamez, Grégory, (2005)**, « Vers la construction d'un indicateur de cohésion territoriale européen », *L'Espace Géographique*, 2005/2, tome 34, Paris, Belin, pp. 97-116.
- Grasland, Claude, (2009)**, "Spatial Analysis of Social Facts. A tentative theoretical framework derived from Tobler's first law of geography and Bllau's multilevel structural theory of society", in, Bavaud, François, et, Mager, Christophe, *Handbook of Theoretical and Quantitative Geography*, Lausanne, FGSE, pp. 117-174.
- Grasland, Claude, et, Beauguitte, Laurent, (2010)**, "Modelling Attractiveness of Global Places. A Worldwide survey on 9000 undergraduate students", ERSAs, 50th Congress, Jönköping, Sweden, August 19-23, 28 p.

- Grasland**, Claude, et **Van Hamme**, (2010), « La relocalisation des activités industrielles : une approche centre-périphérie des dynamiques mondiale et européenne », *L'Espace géographique*, vol. 39, 2010-1, Paris, Belin, pp. 1-19.
- Grasland**, Claude, **Saint-Julien**, Thérèse, **Giraud**, Thimothée, **Beauguitte**, Laurent, (2011), *Mental Maps of Students – Volume 4*, Cross Country Synthesis on Survey (deliverable 2.6), pp. 91-134.
- Grasland**, Claude, (2017), “Shrinking European Union: A joint analysis of demographic and economic trend (1960-2030)”, *Proceeding of the 6th EUGEO Congress*, Bruxelles, 4-6 septembre 2017, 14 p.
- Grasland**, Claude, (2018), « Poids, puissance et représentation des Etats dans les instances internationales : le cas de l'Union européenne (1992-2022) », Compte rendu d'une Communication dans le cadre du Colloque du CIST « Représenter les territoires », 22-23 mars 2018 [soumis], 6 p.
- Grataloup**, Christian, (1996), *Lieux d'histoire. Essai de géohistoire systématique*, Montpellier, RECLUS, 200 p.
- Grataloup**, Christian, (2007) *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du Monde*, Paris, A. Colin, [2^e édition, 2010 : 288 p. ; 3^e édition : 2015], 343 p.
- Grataloup**, C, (2009) *L'Invention des continents : comment l'Europe a découpé le Monde*, Paris, Larousse, 224 p.
- Grataloup**, Christian, et, Fumey, Gille, (2014) *L'Atlas global*, Paris, Les Arènes, 152 p.
- Grémy**, Jean-Paul, (1987), « Les expériences françaises sur la formulation des questions d'enquête. Résultats d'un premier inventaire. », *Revue Française de sociologie*, 1987, 26-4, Paris, Alcan, pp. 557-599.
- Groc**, Gérard, (2001), « Une Nouvelle diplomatie turque. Présentation critique de la doctrine Davutoğlu à partir de son livre, Profondeur stratégique, et de quelques autres textes », Policy Paper, 8 décembre 2011, Paris, Institut de Relations Internationales et Stratégiques, 28 p., [url : http://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/observatoire-turquie/2011-12-08-grard-groc---nouvelle-diplo-turque.pdf.]
- Groenleer**, Martin L. P., et **Van Schaik**, Louise G., (2007), “United We Stand ? The European Union’s International Actorness in the Cases of the International Criminal Court and the Kyoto Protocol”, *Journal of Common Market Studies*, vol. 45, Issue 5, New Jersey, États-Unis, J. Wiley and Sons, pp. 969-998.
- Guérin-Pace**, France, (1997), « La statistique textuelle : un outil exploratoire en sciences sociales », *Population*, 1997-4, Paris, INED, pp. 865-888.
- Guérin-Pace**, France, (2003) « Vers une typologie des territoires urbaines de proximité », *L'Espace géographique*, 2003-4, tome 32, p. 333-344
- Guérin-Pace**, France, Tourelle, Etienne, et, **Grasland**, Claude, (2014), “The world and Europe in the eyes of Turkish undergraduate students”, *Belgeo* [revue en ligne], 4-2014, mis en ligne le 20 septembre 2014, 24 p.
- Gumuchian**, Hervé, (1991), *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, Anthropos, 143 p.
- Gupta**, A., (1993), “The song of the nonaligned world: transnational identities and the reinscription of space in late capitalism”, *Current Anthropology*, Chicago, University of Chicago Press, 7 (1), pp. 63-79
- Gupta**, Joyeeta, and, **van der Grijp**, Nicolien, (2000), “Perception of the EU’s role”, in, Gupta, Joyeeta, and, Grubb, Michael, *Climate Change and European Leadership: A Sustainable Role for Europe?*, Berlin, Springer.
- Güvenç**, Murat, et, **Işik**, Oğuz, (2002), “A Metropolis at the Crossroad: The Changing Social Geography under the impact of Globalization”, in, Marcuse, Peter, and, van Kempen, Ronald, (dir.), *Of States and Cities. The partitioning of Urban Space*, pp. 200-297.
- Güvenç**, Murat, et, **Ünlü-Yücesoy**, Eda, (2009), “Urban Spaces In and Around Istanbul”, *LSECities* [en ligne: <https://lsecities.net/>], publié en novembre 2009, dernière consultation le 10.10.2017].

- Güvenç**, Murat, (2010), « Istanbul 1910-2010, une approche historique et socio-spatiale », *Urbanisme*, n°374, septembre-octobre 2010, Paris, Publication Architecture et Urbanisme, pp. 47-51.
- Habermas**, Jürgen, (2013), *Après l'État-nation. Une nouvelle constellation politique*, [compilation de textes], Paris, Fayard-Pluriel, 156 p.
- Habermas**, Jürgen, (2017), “Citizen and State Equality in a Supranational Political Community : Degressive Proportionality and the *Pouvoir Constituant Mixte*”, *Journal of Common Market Studies*, Hoboken, New Jersey, États-Unis, J. Wiley and Sons, vol. 55, 2017-2, pp. 171-182.
- Hagen**, John, (2003), “Redrawing the imagined map of Europe: the rise and fall of the ‘center’”, *Political Geography*, n°22 (2003), St. Louis, Elsevier, pp.489-517.
- Hägerstrand**, Torsten, (1952), *The propagation of innovation waves*, Lund, Lund Studies in Geography; série B, n°4, pp?
- Hägerstrand**, Torsten, (1953), *Innovation Diffusion as a spatial process*, Lund, University of Chicago and University of Toronto Press, 334 p.
- Haggett**, Peter, (1965), *Locational analysis in modern geography*, Arnold, Londres, pp. 339 p.
- Hall**, John Stuart, (1967) *The Hidden Dimension*, New-York, Anchor Books Editions, 218 p, [trad.: Hall, John Stuart, (1971) *La Dimension cachée*, Paris, Point, 254 p].
- Heller**, Agnes, (1992), “Europe: an epilogue?”, *in*, Nelson, Brian, Roberts, David, et Veit, Walter, (dir.), *The Idea of Europe*, New-York, Berg, pp. 12-25.
- Hensel**, Paul, R., et **Diehl**, Paul, F., (1994), “Testing empirical propositions about shatterbelts”, *Political Geography*, 13, 1, pp. 33-51.
- Huntington**, (1996), *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon & Schuster, 366 p.
- Hütteroth**, Wolf-Dierter, und, **Höfeld**, Volker, 2002, *Turkei*, Darmstadt, Wissenschaftliche Burchgesellschaft, 380 p. [1ère éd: Hütteroth, Wolf-Dierter, 1982], *Turkei*, Darmstadt, Wissenschaftliche Burchgesellschaft, 380 p.
- Jones**, Laura, and , **Sage**, Daniel, “New directions in critical geopolitics: an introduction”, 2009, *GeoJournal*, n°75, Berlin, Springer, pp. 315-325.
- Jordan**, Terry, G., et **Jordan**, Bella, (1973), *The European Culture Area*, New-York, Harper & Row, [5^e édition: 2008], 425 p.
- Juillard**, Etienne, (1962), « La région, essai de définition », *Annales de géographie*, vol. 71, n°387, Paris, A. Colin, pp. 483
- Kançal**, Salgur, et **Thobie**, Jacques, (1998), « La Turquie et les deux Europes », *in La Turquie entre Trois Mondes*, (dir.), Bazin, M., Kançal, S., Perez, R., et, Thobie, J., collection Varia Turcica, vol. XXXII, Institut Français des Etudes Anatoliennes, Paris, L'Harmattan, pp. 19-45
- Kaya**, Ayhan, et **Kentel**, Ferhat, (2005), *Euro-Turks: A Bridge or a Breach Between Turkey and the European Union? A comparative Study of French-Turks and German-Turks*, CEPS EU-Turkey, Working Paper, n° 14, Janvier 2005, 124 p.
- Kazancigil**, Ali, (2008), *La Turquie*, Edition Cavalier Bleu, coll. Idées reçues, Paris, 126 p.
- Kirkpınar**, **Acar**, Emeç, Hamdi, Zengingönul, Oğul, et, **Güler**, Burcu, (2011), “Turkey – Country Synthesis”, *in*, Grasland, Claude, (dir.), *Country Synthesis*, Deliverable 6.1 du rapport final de l'Enquête Eurobrodamap, décembre 2011, 20 p.
- Kitchin**, R. M., (1994), “Cognitive Maps: What Are They and Why Study Them?”, *Journal of Environmental Psychology*, vol. 14, n°1, p. 1-19]

- Koloso**v, Vladimir, et **Vendina**, Olga, (2014), “The Youth in Kaliningrad, Gdansk and Laipeda : Geopolitical Vision of the World, Identity and Image of the Other”, *International Relations*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire ; New York : Palgrave Macmillann°4 (22), p. 4-27.
- Kuus**, Merje, (2004), “Euope’s eastern expansion and the re-inscription of otherness in East-Central Europe”, *Progress in Human Geography*, vol. 28, issue 4-2004, London, Arnold, pp. 472-489.
- Lamalle**, C., et **Salem**, A., (2002), « Types généralisés et topographie textuelle dans l’analyse quantitative des corpus textuelles », *in*, A. Morin et P Sébillot (éds), *JADT 2002*, Saint Malo : IRISA-INRIA, vol.1, pp.403-411.
- Laurens**, Henri, (1994), « Turcs et Arabes », *in* Yerasimos, Stéphane, (dir.), *Les Turcs. Orient et Occident, islam et laïcité*, Paris, Autrement, pp. 68-78.
- Lebart**, Ludovic, et **Salem**, André, (1994), *Statistique Textuelle*, Paris, Dunod, 342 p.
- Lesser**, Ian O., (1992), *Bridge or Barrier? Turkey and the West after the Cold War*, Santa Monica, RAND Corporation, 64 p.
- Lévy**, Jacques, (1997), *Europe, une géographie*, Paris, Hachette, 288 p.
- Lévy**, Jacques, et **Lussault**, Michel, (dir.), (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l’espace des sociétés*, Paris, Belin, 1034 p.
- Lucarelli**, Sonia, et **Fioramonti**, Lorenzo, (dir), (2009), *The External Image of the European Union, Phase Two*, rapport remis à la Commission Européenne dans le cadre du sixième programme cadre de l’UE, projet 5.2.1, disponible en ligne: www.garnet-eu.org
- Lucarelli**, Sonia, (2014), “The EU’s Leadership in Global Governance : Perception from the Others”, *in*, Chaban, Nathalia, and, Holland, Martin, *Communicating Europe in times of crisis*, Basingstoke-New York, Palgrave-Macmillan, pp. 45-64.
- Lussault** Michel (1999). « Reconstruire le bureau (pour en finir avec le spatialisme) », *in* Chivallon Ch., Ragouet P., Samers M. Discours scientifiques et contextes culturels. Géographies françaises et britanniques à l’épreuve postmoderne. Talence : Éditions de la Maison des Sciences de l’Homme d’Aquitaine, p. 225-251
- Lynch**, Kevin, (1960), *The Image of the City*, Cambridge, MIT Press [Edition Française: 1998, L’Image de la cite, Paris Dunod]
- Ma Mung**, Emmanuel, Dorai, Kamel, Hily, Marie-Antoinette, et, Loyer, Frantz, (1998), « Bilan des travaux sur la circulation migratoire », Rapport final, commandé par le Ministère de la Solidarité et de l’Emploi, Direction de la Population et des Migrations (DPM). Rapport final [en ligne, url : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00252013/document>, dernière consultation le 04.10.2017], 147 p.
- Ma Mung**, Emmanuel, (2009), « Le point de vue de l’autonomie dans l’étude des migrations internationales : ‘penser de l’intérieur les phénomènes de mobilité’ », *in*, Dureau, Françoise, et, Hily, Marie Antoinette, (dir), 2009, *Les Mondes de la mobilité*, Rennes, PUR, p. 25-38.
- Mamadouh**, Virginie, (2009), “Establishing a Constitution for Europe during European Union enlargement ? Visions of ‘Europe’ in the referenda campaigns in France and the Netherlands”, *Journal of Cultural Geography*, Bowling Green (Ohio), Bowling Green State University – Popular Culture Association – American Culture Association, vol. 36, n°3-2009, pp. 305-326.
- Manço**, Ural, (2005), « La question de l’émigration turque : une diaspora de cinquante ans en Europe occidentale et dans le reste du monde », *in*, Vaner, Semih, *La Turquie*, Paris, Fayard, pp. 553-571.
- Manners**, Ian, (2002), “Normative Power Europe : A contradiction in Terms ?”, *Journal of Common Market Studies*, vol. 40, n°2, New Jersey, États-Unis, J. Wiley and Sons, pp. 235-258.
- Mantran**, Robert, (dir.), (2003), *Histoire de l’empire ottoman*, Paris, Fayard, 810 p.

- Marcou**, Jean, (2005), « Le mouvement constitutionnel », *in*, Vaner, Semih, (dir.), *La Turquie*, Paris, Fayard, pp. 85-118.
- Mayaffre**, Damon, (2007) « L'analyse de données textuelles aujourd'hui : du corpus comme une urne au corpus comme un plan, *in*, André, Salem, et, Serge, Fleury, 2007, *Lexicometrica* 9.
- Mc. Closkey**, Michael, et, **Glucksberg**, Sam, (1978), "Natural categories: Wel defined or fuzzy sets", *Memory & Cognition*, July 1978, vol. 6, Issue 4, Berlin, Springer, pp 462-472.
- McNamara**, Timothy, P., Hardy, James, K., and, Hirtle, Stephen, C., (1989), "Subjective Hierarchies in Spatial Memory", *Journal of Experimental Psychology: Learning, Memory and Cognition*, vol. 15, n°2, Washington, American Psychological Association, pp. 211-227.
- Mekdjian**, Sarah, et, **Olmedo**, Elise, (2016), « Médier les récits de vie. Expérimentations de cartographies narratives et sensibles », *Mappemonde* [revue en ligne], n° 118, juillet 2016, 16 p.
- Melissen**, Jan, (2005), "The New Public Diplomacy: Between Theory and Practice", *in*, Melissen, Jan, (Ed.), *The New Public Diplomacy. Soft Power in International Relations*, Londres, Palgrave-Macmillan, pp. 3-27.
- Merleau-Ponty**, Maurice, (1945), *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 560 p.
- MIGREUROP**, (2009), *Atlas des migrants en Europe : géographie critique des politiques migratoires européennes*, Paris, A. Colin, 142 p.
- MIGREUROP**, (2012), *Atlas des migrants en Europe : géographie critique des politiques migratoires*, Paris, A. Colin [2nd édition], 143 p.
- Moisio**, Sami, Bachmann, Veit, Bialasiewicz, Luiza, dell-Agnese, Elena, Dittmer, Jason, et, Mamadouh, Virginie, (2012), "Mapping the political geographies of Europeanization : National discourses, external perception and the question of popular culture", *Progress in Human Geography*, vol. 37, Issue 6, London, Arnold, pp. 737-761.
- Moisio**, Sami, (2016), "Geopolitics/Critical geopolitics", *in*, Agnew, John, Mamadouh, Virginie, Secor, Anna J., Sharp, Joanne, (dir.), *The Wiley Blackwell Companion to Political Geography*, Oxford, Wiley Blackwell, pp. 220-234.
- Moles**, Abraham-André, et, **Rohmer-Moles**, Elisabeth, (1998), *Psychologie de l'espace*, Paris, L'Harmattan, 158 p.
- Mongrenier**, Jean-Sylvestre, (2005), "La nouvelle OTAN: les rivages nord-atlantiques aux confins eurasiatiques", *Hérodote*, 2005/3, n°118, Paris, La Découverte, pp. 27-47.
- Monnet**, Jérôme, (2015), « Pour une géographie du fluide et du flou », *La Géographie – Acta Geographica*, Société de Géographie, le 28 Septembre 2015, disponible sur le site d'archives ouvertes HALshs [url : <https://halshs.archives-ouvertes.fr>, dernière consultation le 05.10.2017]
- Montabone**, Benoît, (2011), *La Cohésion territoriale en périphérie de l'Union européenne: les enjeux du développement régional en Turquie*, Thèse de doctorat, soutenue le 29 novembre 2011, Université Rennes 2, 344 p.
- Montabone**, Benoît, (2013), *L'Union européenne et la Turquie*, Rennes, PUR, 236 p.
- Montello**, Daniel, R., (2003), "Regions in Geography : Process and Content", *in*, Duckham, M, Goodchild, M. F., and, Worboys, (dir.), *Foundations of geographic information science*, London, Taylor & Francis, pp. 173-189.
- Montello**, Daniel, R., Friedman, A., and, Phillips, D., W., (2014), "Vague cognitive regions in geography and geographic information science", *International Journal of Geographical Information Science*, vol. 28, Issue, 9, London, Taylor and Francis, pp.1-19.
- Morange**, Marianne, et, **Schmoll**, Camille, (2016), *Les Outils qualitatifs en géographie*, Paris, A. Colin, 222 p.
- Morse**, Janice M., (1991), "Approaches to qualitative-quantitative methodologies triangulation", *Nursing Research*, 40(2), Alphen aan den Rijn, Wolters Kluwer, pp. 120-123.

- Morvan**, Yoann, (2013), « L'aménagement du grand Istanbul : entre ambition géopolitique mondiale et enjeux fonciers locaux. Le troisième pont sur le Bosphore », *Hérodote*, 2013/1, n° 148, pp. 197-210.
- Nahavandi**, Firouzeh, (dir.), (2012), *Turquie, le déploiement stratégique*, Bruxelles, Bruylant, 286 p.
- Nye**, Joseph, (1990), "Soft Power", *Foreign Policy*, n°80, Autumn 1990, Washington, Washington Post Compagny, pp. 153-171.
- Nye**, Joseph, (2004-a), "Soft power and American foreign policy", *Political Science Quarterly*, New York, Academy of Political Science, n° 119, 2004-2, 255-270.
- Nye**, Joseph, (2004, b), *Soft power: The means to success in world politics*, New York, Public Affairs, 208 p.
- Ohmae**, Kenichi, (1985), *Triad Power: The Coming Shape of Global Competition*, New York: McMillan, 240 p.
- Orain**, Olivier, (2009), *De Plain-pied dans le monde : écriture et réalisme dans la géographie française au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 427 p.
- Ó Tuathail**, Gearóid, (1996), *Critical Geopolitics: The Politics of Writing Global Space*, Minneapolis; University of Minnesota Press and London: Routledge, 328 p.
- Ó Tuathail**, Gearóid, et **Dalby**, Simon, (1998), *Rethinking Geopolitics*, London, Routledge, 352 p.
- Ó Tuathail**, Gearóid, Dalby, Simon, et **Routledge**, Paul, (1998), *The Geopolitics Reader*, London, Routledge, [2nd Edition: 2006], 320 p.
- Özal**, Turgut, (1988), *La Turquie en Europe*, Paris, Plon, 269 p.
- Özaslan** Metin., Dincer, Bulent., et **Özgür**, Huseyin, (2006), « Regional disparities and territorial indicators in Turkey », *ERSA Conference Paper*, n° 858, 34 p.
- Palmer**, Glenn, D'Orazio, Vito, Kenwick, Michael, et Lane, Matthew, (2015), "The MID4 Data Set, 2002-2010: Procedures, Coding Rules, and Description", *Conflict Management and Peace Science*, vol. 32, Issue 2, New York, Sage Publications, pp. 222-242.
- Parker**, W. H., (1960), "Europe : How Far ?", *The Geographical Journal*, vol. 126, n°3 (sept. 1960), London, Royal Geographical Society, pp. 278-297.
- Paulet**, Jean-Pierre, (2002), *Les représentations mentales en géographie*, Paris, Economica
- Pérouse**, Jean-François, (2004), « La Turquie est-elle intégrable ? Quelques réflexions sur des frontières de part et d'autre imaginées », *Outre-Terre*, 2004-2, n°7, Le Bouscat, Esprit du Temps, pp. 355-374.
- Pérouse**, Jean-François, (2011), « Echos géographiques de Turquie... En guise d'introduction : la géographie universitaire turque à l'aube de l'épreuve des sciences sociales ? », *EchoGéo [revue en ligne]*, n°16, mars-mai 2011, 10 p.
- Picard**, Elizabeth, (dir.), (1993), *La Nouvelle dynamique au Moyen-Orient : les relations entre l'Orient arabe et la Turquie*, Paris, L'Harmattan, 215 p.
- Pierini**, Marc, (2013), *Où Va la Turquie?*, Arles, Acte Sud, 153 p.
- Pike**, Andy, (éd.), (2011), *Brands and Branding Geographies*, Cheltenham (UK)/Northampton (Massachusetts), Edward Elgar Publishing Limited, 356p.
- Pike**, Andy, (2011), "Introduction: Brands and branding geographies", in, Pike, Andy, (éd.), *Brands and Branding Geographies*, Cheltenham (UK)/Northampton (Massachusetts), Edward Elgar Publishing Limited, pp. 3-24.
- Pinchemel**, Philippe, et **Pinchemel**, Geneviève, (1988), *La Face de la Terre*, Paris, A. Colin, 518 p.
- Ponsard**, Claude, et **Tranqui**, Phuoc, (1984), « La régionalisation floue de l'économie européenne », *Revue d'économie politique*, Paris, Dalloz, pp. 1-25.
- Ponsard**, Claude, (1988), (dir.), *Analyse Economique spatiale*, Paris, PUF, 452 p.

- Poon**, Jessie, P., H., Thompson, Edmund, R., et, Kelly, Phillip, F., (2000), “The myth of the Triad? The Geography of Trade and Investment ‘Blocs’ ”, *Transactions*, vol. 25, Issue 4, December 2000, Oxford, J. Wiley, pp. 427-444.
- Pumain**, Denise, et, **Saint-Julien**, Thérèse, (2001), *Les Interactions spatiales*, Paris, A. Colin, 192 p.
- Pumain**, Denise, (2012), « Espace et territoire : vers des concepts scientifiques intégrés », *in*, Beckouche Pierre, Graland, Claude, Guérin-Pace, France, et Moissoner, Jean-Yves, (dir.), *Fonder les sciences du territoire*, Paris, Karthala, p.53-70.
- Raulet**, Gérard, (2012), « La crise de l’Union européenne : une crise de légitimité démocratique », *in*, Zarka, *Refaire l’Europe avec Jürgen Habermas*, Paris, PUF, pp. 89-102.
- Raymond**, Henri, Haumont, Nicole, Raymond, Marie-Geneviève, et, Haumont Antoine, (1966), *L’Habitat pavillonnaire*, Paris, Centre de Recherche d’Urbanisme et Institut de Sociologie Urbaine, 148 p.
- Reynaud**, Alain, (1981), *Société, espace et justice : inégalités régionales et justice socio-spatiale*, Paris, PUF, 263 p.
- Reynaud**, Alain, (1992) *Une Géobistoire. La Chine des printemps et des automnes*, Montpellier, Reclus, 220 p.
- Reid Sarkees**, Meredith, (2013), *The COW Typology of War : Defining and Categorizing Wars (Version 4 of the Data)* [en ligne: [url: <https://www.prio.org/Data/Armed-Conflict/>], The Correlate War Project (COW), 32 p.
- Reinert**, Max, (1983) « Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l’analyse lexicale de contexte », *Les cahiers de l’analyse de données*, tome 8, n°2 (1983), p. 187-198.
- Reinert**, Max, (1993) « Les ‘mondes lexicaux’ et leur ‘logique’ à travers l’analyse statistique d’un corpus de récits de cauchemards », *Langage et société*, n°66, 1993, pp. 5-39.
- Rey**, Violette, (1994), « Transition, Fragmentation, Recomposition, à propos de la Tchéco-Slovaquie, du verdict des éléments à des problématiques géographiques », *in* Rey, Violette, (éd.), *Transition, Fragmentation, recomposition, la Tchéco-Slovaquie en 1992*, pp. 7-23.
- Rey**, Violette, (1996) “Introduction”, *in*, Brunet, Roger, et, Rey, *Europes centrales et orientales*, Géographie Universelle, Montpellier-Paris, Reclus-Belin, p. 10
- Richard**, Jean-François, (2004), *Les Activités mentales*, Paris, A. Colin, [4^e édition], 428 p.
- Richard**, Yann, (2008), « L’Union Européenne et ses voisinages. Organiser la relation pour construire une région mondiale », *in*, Richard, Yann, (dir.), *Union européenne – voisinages, la quête d’une intégration régionale*, Paris, Ladyss, coll. Strates, pp. 9-22.
- Richard**, Yann, Didelon, Clarisse, et, Van Hamme, Gilles, (2011), *Le Territoire Européen*, Paris, PUF, 256 p.
- Richard**, Yann, (2014-a), « La crise de Crimée (mars 2014) : comment en est-on arrivé là ? », *EchoGéo* [revue en ligne, url : <http://echogeo.revues.org>], mis en ligne le 4 septembre 2014, 17 p.
- Richard**, Yann, (2014-b), « Intégration régionale, régionalisation, régionalisme. Les mots et les choses », *Confins* [revue en ligne], n°20, 20 p.
- Richard**, Yann, (2014-c), « Régionalisation, régionalisme et intégration régionale : concepts flous et nécessaire clarification », *in*, Gana, Alia, et, Richard, Yann, (dir.), *La Régionalisation du monde. Construction territoriale et articulation global/local*, Paris, Khartala, pp. 23-43.
- Robic**, Marie-Claire, (dir.), (1992), *La Géographie en cinq siècles du rapport homme/nature*, Paris, Economica, 348 p.
- Robic**, Marie-Claire, (dir.), (2000), *Le Tableau de la géographie de la France de Paul Vidal de Lablache. Dans le labyrinthe des formes*, Paris, CTHS, 298 p.
- Robic**, Marie-Claire (dir.), Cosme, Cyril, Mendibil, Didier, Orain, Olivier, Tissier, Jean-Louis, (2006), *Couvrir le monde. Un grand XX^e siècle de géographie française*, Paris, ADPF-Ministère des affaires étrangères, 229p.

- Robins**, Philip, (2007), “Turkish Foreign Policy since 2002 : between a ‘post-Islamist’ government and a Kemalist state”, *International Affairs*, vol. 83, Issue 2, March 2007, Oxford, Oxford University Press, pp. 289-304.
- Rolland**, Lisa, (2015), « Dessiner les ‘fair trade towns’? Réflexion sur le recours à la représentation graphique pour exprimer des territorialités d’acteurs », *Carnets de géographes* [en ligne], n°8, septembre 2015.
- Rolland-May**, (1987), « La théorie des ensembles flous et son intérêt en géographie », *L’Espace géographique*, vol. 16, n°1, 1987, Paris, Belin, pp. 42-50.
- Rosemberg**, Muriel, (2000), *Le Marketing urbain en question*, Paris, Anthropos, 184 p.
- Rosh**, Eleanor, (1973), “Natural Categories”, *Cognitive Psychology*, vol. 4, Issue, 3, May 1973, pp. 328-350.
- Rosh**, Eleanor, et, **Mervis**, Carolyn, B, (1975), “Family resemblances: Studies in the internal structure of categories”, *Cognitive Psychology*, vol. 7, Issue 4, October 1975, pp. 573-605.
- Rygiel**, Kim, (1998), “Stabilizing borders : the geopolitics of national identity construction in Turkey”, in, Ó Tuathail, Gearóid, and, Dalby, Simon, (dir.), *Rethinking Geopolitics*, London, Routledge .pp. 106-130.
- Saarinen**, Thomas. F, (1987), *Centering of mental maps of the World*, Tuscon, Arizona, Discussion paper, Department of Geographie and Regional Development [en ligne]
- Saïd**, Edward, (1978), *L’Orientalisme. L’Orient créé par l’Occident*, [Edition française : 2005], Paris, Seuil, 430 p.
- Salem**, André (1987) *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*, Paris : Klincksieck, 333 p.
- Saliby-Yehia**, Hola, (1998), « La place de la Turquie dans la perspective de paix israélo-arabe : insertion politique et économique », in Bazin, M., et, al., *La Turquie entre trois mondes*», Ville, éditeur, pp. 121-129.
- Sanders**, Lena, (1989), *L’Analyse des données appliquée à la géographie*, Montpellier, RECLUS, 267 p.
- Sanders**, Lena, (2001), (dir.), *Modèles en analyse spatiale*, Paris, Lavoisier, 333 p.
- Santamaria**, Frédéric, (2015), *L’Union Européenne et l’aménagement de son espace, Volume 1*, Mémoire d’habilitation à diriger les recherches, soutenu à l’Université Rennes 2, le 1^{er} décembre 2015, 164 p.
- Schimmelfennig**, Frank, et, **Sedelmeir**, Ulrich, (dir.), (2005), *The Europeanization of Central and Eastern Europe*, Ithaca-New York, Cornell University Press, 256 p.
- Schöpflin**, George, (1989), “Central Europe: Defitions Old and New”, in, Schöpflin, George, et, Woord, Nancy, (dir.), *In Search of Central Europe*, Cambridge, Polity Press, pp. 7-29.
- Schumpeter**, Joseph A., (1912), *The Theory of Economic Development. An Inquiry into Profits, Capital, Credit, Interest, and the Business Cycle*, [Edition anglaise: 1934], Harvard, Harvard Economic Studies, 255 p.
- Segev**, Elad, (2014), “Visible and invisible countries: News flow theory revised”, *Journalism*, vol. 16, Issue 3, March 2014, New-York, Sage Publishing, pp. 412-428.
- Sen**, Amartya, (1992), *Inequality Reexamined*, Oxford, Oxford University Press, 224 p.
- Siegfried**, André, (1935), *La Crise de l’Europe*, Paris, Calmann-Lévy, 125 p.
- Sivignon**, Michel, (2005), “La Grèce devant l’adhésion de la Turquie”, *Hérodote*, n° 118, 2005-3, Paris, La Découverte, pp. 82-106.
- Sözer**, Ahmet Necdet, (1986), “Izmi, metropole de l’Egée”, *Travaux de l’Institut de Géographie de Reims*, n°65-66, Reims, Erigur, pp. 115-131.
- Stouffer**, Samuel, A., (1940), “Intervening opportunities: a theory relating mobility and distance”, *American Sociological Review*, n°5, Washington, American Sociological Association, pp. 845-867.

- Stouffer**, Samuel, A., (1960), “Intervening opportunities and competing migrants”, *Journal of Regional Science*, vol. 2, 1960-1, Oxford, Wiley-Blackwell, pp. 1-26.
- Sudas**, Ilkay, et, **Gokten**, Cemil, (2015), “Cognitive Maps of Europe : Geographical Knowledge of Turkish Geography Students”, *European Journal of Geography*, vol. 3, Issue 1, European Association of Geographers, pp. 41-56.
- Taylor**, Peter J., (1977), *Quantitative Methods in Geography : an introduction to spatial analysis*, Boston-Atlanta-Dallas, Houghton Mifflin, 386 p.
- Taylor**, Peter J., (2000) “World Cities and territorial states under condition of contemporary globalization”, *Political Geography*, Oxford : Butterworth-Heinemann, n°19, pp. 5-32.
- Tekeli**, Ilhan, (1973), “Evolution of Spatial Organisation in the Ottoman Empire and Turkish Republic”, in, Brown, Carl, (ed.), *From Medina to Metropolis: Heritage and Change in the Near Eastern City*, Princeton, Darwin Press, pp. 655-679.
- Themnér**, Lotta, (2016), *UCDP/PRIO Armed Conflict Dataset Codebook*, [en ligne: www.prio.no/cscw], Oslo, Centre for the Study of Civil War – International Peace Recherche Institute (PRIO), 22 p.
- Thrift**, Nigel, (2004), “Intensities of feeling: toward a spatial politic of affect”, *Geographiska Annaler. Serie B, Human Geigraphy*, vol. 86-1, p57-78
- Tobler**, Waldo .R., (1970), “A computer Movie Simulating Urban Growth in the Detroit Region, Economic Geography”, vol. 46, Supplement: Proceedings. IGU Commission on Quantitative Geography, 1970, pp. 234-240
- Tobler**, Waldo, et, **Wineburg**, S., (1971) “A Cappadocian Speculation”, *Nature*, Friday May 7 1971, n° 7297, vol. 231, pp. 39-41.
- Tolman**, Edward, C, (1948), “Cognitive Maps in Rats and Men”, *The Psychological Review*, 55(4): 189-208.
- Tourelle**, Etienne, (2013), « Les étudiants turcs et l'Europe, des représentations et des pratiques en dissonance », *M@ppemonde* [revue en ligne], n°108, 1er septembre 2013.
- Tourelle**, Etienne, (2014), « L'image du Monde après la crise, à travers une analyse diachronique des préférences résidentielles par des étudiants turcs (2008-2013) », *CIST2014 – Fronts et frontières des sciences du territoire*, Comptes rendus/*Proceedings* du 2^e colloque international du CIST, Mars 2014, Paris, France, pp. 360-366.
- Tourelle**, Etienne, (2015), « Les difficultés du voyage en Europe pour les étudiants turcs, quelles conséquences pour l'image de l'Europe ? », *Les Cahiers d'ADES*, n°10, UMR ADESS, Bordeaux.
- Tourelle**, Etienne, (2016), « Cartes mentales et autres techniques projectives visuelles », in, Morange, Marianne, et, Schmoll, Camille, *Les Outils qualitatifs en géographie*, Paris, A. Colin, 222 p.
- Tournier**, Maurice, (1981), « Vers une grammaire des dénominations socio-politiques au début de la Troisième République (1879-1905), *Mots*, Année 1981, vol. 2, n°1, Paris, ENS Editions, pp. 51-72.
- Trabelsi**, Jamel, et, **Vérez**, Jean-Claude, (2009), « Les inégalités dans le domaine de l'éducation en Turquie », *Compte rendu du Colloque International « Inégalités de développement dans les pays méditerranéens »*, Istanbul, Université Galatasaray, 21-23 mai 2009, 31 p.
- Tschannen**, Olivier, (2010), « L'entretien collectif en contexte », *Communication*, vol. 28/1, 2010, pp. 161-190.
- Üstel**, Füsün, (1993), « Les Foyers turcs et les Turcs de l'extérieur », *Cahiers d'Etudes sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien [CEMOTI]*, n°16, Paris, Association AFEMOTI, pp. 47-63.
- Valéry**, Paul, (1919), *La Crise de l'Esprit*, Paris, Nouveau Roman Français, 66 p.
- Vali**, Ferenc, A., (1971), *A Bridge Across Bosphorus*, Baltimore and London: The Johns Hopkins Press, 1971. 410 p..

- Vandermotten**, Christian, et, Dézert, Bernard, (2008), *L'Identité de l'Europe. Histoire et géographie d'une quête d'unité*, Paris, A. Colin, 334 p.
- Van Ham**, Peter, (2001), "The rise of the brand state", *Foreign Affairs*, 80, 5, 2-6.
- Van Ham**, Peter, (2008), "Place branding. The state of the art", *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, March, 1-24.
- Vaner**, Semih, (dir.), (2005-a), *La Turquie*, Paris, Fayard, 734 p.
- Vaner**, Semih, (dir.), (2005-b), « Laïcité et laïcisme. Quelques réflexions sur l'islam politique dans le contexte pluraliste », in, Vaner, (dir.), *La Turquie*, Paris, Fayard, pp. 311-330.
- Vérez**, Jean-Claude, (2008), « La Turquie au carrefour des pays en développement émergents et industrialisés », *Revue Tiers Monde*, n°194, 2008-2, Paris, A. Colin, pp. 281-306.
- Vidal de Lablache**, Paul, (1910), « Régions Françaises », *Revue de Paris*, Paris, Créteil, pp. 821-942
- Vivant**, Elsa, (2009), *Qu'est-ce que la ville créative*, Paris, PUF, 96 p.
- Vivant**, Elsa, (2006), « La Classe créative existe-t-elle ? », *Les annales de la recherche urbaine*, n°101, Paris, Lavoisier, pp. 155-61.
- von Hirschhausen**, Béatrice, (2017), « Leçon des frontières fantômes : les traces du passé nous viennent (aussi) du futur », *L'Espace géographique*, 2017-2, tome 46, Paris, Belin, pp. 97-105.
- Wallerstein**, Immanuel, (2009), *Comprendre le monde, introduction à l'analyse des systèmes-monde*, Paris, La Découverte, 182 p.
- Wallerstein**, Immanuel, (2014), « L'Empire ottoman et l'économie-monde capitaliste : quelques questionnements pour la recherche », *Anatoli*, n°5, Paris, CNRS-Editions, pp. 25-34.
- Wu**, Denis, H., (2000), "Systemic Determinants of International News Coverage: A Comparison of 38 Countries", *Journal of Communication*, vol. 50, n°2, Oxford, Wiley, p. 110-130.
- Wu**, Denis, H., (2007). "A brave new world for international news? Exploring the determinants of the coverage of foreign news on US websites", *International Communication Gazette*, 69, Issue 6, New-York, Sage Publications, pp. 539-551.
- Xiao**, Danqing, et **Liu**, Yu., (2007), "Study of cultural impacts on location judgments in Eastern China", in, Winter, S., et al., (dir). *Spatial information theory*, Berlin, Springer, pp. 20–31.
- Yasri-Labrique**, Eléonore, (2010), *La Turquie et nous. Enquête sur l'imaginaire turc de la France*, Paris, L'Harmattan, 382 p.
- Yakacikli**, Lebriz, (2012), « Les relations de la Turquie avec les Républiques d'Asie centrale », in, Nahavandi, Firouzeh, (dir.), *Turquie, le déploiement stratégique*, Bruxelles, Bruylant, pp. 117-162.
- Yerasimos**, Stéphane, (1994-a), « Editorial », in, Yerasimos, Stéphane, 1994, *Les Turcs, Orient et Occident, Islam et Laïcité*, Paris, Autrement, coll. Série Monde, Hors Série, 214 p.
- Yerasimos**, Stéphane, (1994-b), « Quel bonheur de se nommer Turc ! », in, Yerasimos, Stéphane, 1994, *Les Turcs, Orient et Occident, Islam et Laïcité*, Paris, Autrement, coll. Série Monde, Hors Série, 214 p.
- Yerasimos**, Stéphane, (2005-a), « L'obsession territoriale ou la douleur des membres fantômes », in, Vaner, Semih, *La Turquie*, Paris, Fayard, pp. 39-60
- Yerasimos**, Stéphane, (2005-b), « L'Europe vue de la Turquie », *Hérodote*, n°118, 3^e trimestre 2005, p. 68-81.
- Yerasimos**, Stéphane, (2016), « Istanbul : la naissance du mégapole », *Anatoli*, n°7, pp. 15-40.
- Ysebaert**, Ronan, Lambert, Nicolas, Grasland, Claude, Le Brubus, Benoît, Villanova-Olivier, Marlène, Gensel, Jérôme, et, Plumejeaud, Christine, (2002), « HyperAtlas, un outil scientifique au service du débat politique – Application à la politique de cohésion de l'Union Européenne », in, Beckouche,

Pierre, Grasland, Claude, Guérin-Pace, France, et, Moisseron, Jean-Yves, (dir.), *Fonder les sciences du territoire*, Paris, Karthala, pp. 243-267.

Zarka, Yves-Charles, (dir.), (2012), *Refaire l'Europe avec Jürgen Habermas*, Paris, PUF, 250 p.

Zeneidi-Henry, Djemila, (2002), *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*, Paris, Bréal.

Table des figures

Figure 1: Plan du réseau ferré intra-urbain d'Istanbul.....	5
Figure 2: Représentation de R. T. Erdoğan en Sultan par le caricaturiste néerlandais A. van Dam.....	12
Figure 3: Pour chacun des pays et territoires suivants, seriez-vous favorables ou défavorables à ce qu'à l'avenir, il fasse partie de l'Union européenne?	16
Figure 4: Pour chacune des propositions suivantes, dites-moi celles avec lesquelles vous êtes d'accord	17
Figure 5: « Une critique théorique de la géopolitique comme un ensemble de représentations et de pratiques »	19
Figure 6: "Une géographie des représentations de l'Europe dans le monde "	34
Figure 7: Considérer les régions comme des ensembles géographiques flous	43
Figure 8: « Les lignes de faille est-ouest en Europe », selon N. Davies.....	46
Figure 9: Les pays au regard de leur intégrabilité à l'UE dans un manuel de géographie universitaire à la fin des années 1990	48
Figure 10: Le déclin de l'UE dans le Monde de 1992 à 2022 (estimation).....	51
Figure 11: L'opinion des turcs vis-à-vis de l'adhésion de leur pays à l'UE dans les Eurobaromètres (2004-2014).....	53
Figure 12: L' "Europe" politique saisie à travers les intitulés des OIG à vocation européenne.....	59
Figure 13: les cinq dimensions européennes de la Turquie	62
Figure 14: Le passage d'une grille de lecture uni à multidimensionnelle de la politique étrangère turque....	64
Figure 15: Les pays européens et occidentaux selon leur ancienneté d'adhésion aux cinq OIG	66
Figure 16: La Turquie, un Etat construit sur les ruines d'un vaste Empire	69
Figure 17: La délégation ottomane au Congrès de Berlin de 1881.....	79
Figure 18: "Inégalités régionales du revenu dans les pays de l'Europe occide occidentale"	81
Figure 19: Deux types de méthodes possibles pour construire des régions sur la base de critères objectifs	89
Figure 20: Analyse inductive du développement humain de l'UE et des pays voisins (2013)	94
Figure 21: L'UE à 28 <i>a posteriori</i> de l'AFD sur des critères de développement (2013)	97
Figure 22: Analyse inductive des stratégies de croissance de l'UE et des pays voisins (2013).....	102
Figure 23: L'UE à 28 <i>a posteriori</i> de l'AFD sur les indicateurs de croissance économique (2013).....	105
Figure 24: Analyse inductive des inégalités entre hommes et femmes de l'UE à 28 et des pays voisins (2013).....	108
Figure 25: L'UE à 28 <i>a posteriori</i> de l'AFD sur les indicateurs mesurant les inégalités femmes/hommes	111
Figure 26: Les découpages de l' « Europe » et du Monde selon les étudiants turcs	118
Figure 27: Localisation des pays et des villes d'enquêtes de l'enquête Eurobroadmap	122
Figure 28 : Exemple de cartes mentales de l' « Europe » effectuées par des étudiants turcs.....	128
Figure 29: Fonds de cartes imprimés proposés lors des deux enquêtes.....	130
Figure 30: Situation des villes d'enquête	138

Figure 31 : Le niveau d'éducation déclaré du père selon la ville d'étude	148
Figure 32: Le niveau d'éducation du père déclaré et le niveau de revenu: deux variables fortement corrélées	149
Figure 33: Le nombre de langues parlées par les étudiants.....	153
Figure 34: La structuration de la population des étudiants enquêtés au regard du lieu d'étude et d'indicateurs culturels.....	156
Figure 35: la Turquie, un pays tiraillé entre Europe et alter-Europe? Typologie des représentations développées lors des entretiens	162
Figure 36: Exemple de tracé de type lâche excluant l'Islande et le Groenland (étudiant en économie, Izmir)	167
Figure 37: Exemple de tracé de type liste-contour, avec la création d'une quatrième catégorie pour la Turquie (étudiant en économie, Izmir)	167
Figure 38: Exemple de tracé de forme hybride-patatoïde (étudiant en économie, Izmir).....	168
Figure 39: Exemple de tracé de forme patatoïde (étudiant en économie, Izmir).....	169
Figure 40 : Trois exemple de découpage turco-centrés : de la Turquie au <i>Turan</i>	170
Figure 41: Exemples de cartes dérogeant à la « règle » du triptyque	173
Figure 42 : Exemples de cartes à caractère politique	174
Figure 43: Les fréquences d'inclusion des pays à l'Europe, l'Asie, l'Afrique ».....	178
Figure 44: Des résultats convergents: les résultats de l'enquête de 2013 par rapport à ceux de 2009	179
Figure 45: Un archétype de carte valorisant l'image du foyer d'Asie centrale pour le peuple turc :	181
Figure 46: Carte de synthèse : une typologie des régions du monde des étudiants turcs	184
Figure 47: Les « Continents 'durs' et continents 'mous' », selon C. Grataloup.....	186
Figure 48: Les découpages du monde selon des étudiants.....	187
Figure 49 : Le cas ambigu des formes auréolaires.....	188
Figure 50: Topographie des murs de la forteresse sur les trois transects d'étude.....	191
Figure 51 : Extrait d'un prospectus pour une « croisière rapide sur le Bosphore »	193
Figure 52: Lieu d'enquête et type de découpages.....	194
Figure 53: Vision extensive, vision restrictive : deux attitudes distinctes.....	195
Figure 54: La discipline d'étude comme facteur de différenciation	197
Figure 55: Distribution des mots associés à « Europe ».....	205
Figure 56: Les mondes lexicaux de l' « Europe ».....	215
Figure 57: Carte des « amitiés » facebook (P. Butler, 2010, détail).....	218
Figure 58: Une structuration du corpus « Europe » en fonction des caractéristiques des étudiants.....	227
Figure 59: "Les cartes mentales comme résultats de filtres d'actions et de connaissances"	249
Figure 60: Des séquences de réponses incomplètes, révélatrices de l'inégale facilité de remémoration des noms de pays et de villes ?	251
Figure 61: Focus sur les vides : les pays qui ne sont jamais mentionnés par les étudiants	256
Figure 62: L'inégale répartition des réponses entre les pays du Monde	257

Figure 63: Vides et pleins dans les représentations du Monde de l'attraction et la répulsion.....	259
Figure 64: Profils des pays selon leurs fréquences de mentions positives et négatives.....	260
Figure 65: Schématisation du principe des deux indicateurs.....	262
Figure 66: Le profil des pays selon l'indice d'asymétrie et le taux de connaissance en 2013.....	263
Figure 67: La relation entre le nombre de mentions et la mobilité étudiante.....	266
Figure 68: Les pays les plus attractifs-sont-ils les plus développés ? L'asymétrie des pays relativement à leur niveau de développement saisi à travers l'IDH en 2013.....	269
Figure 69: Le nombre d'articles contenant les termes de « Syrie », « conflit armé », « insurrection » et « rébellion » par pays, entre le début de l'insurrection syrienne et l'enquête.....	273
Figure 70: Les pays spécifiquement cités selon le sexe des étudiants.....	280
Figure 71: Vides et pleins des représentations du Monde des étudiants turcs saisies à travers leurs préférences résidentielles.....	289
Figure 72: Nombres de mentions (en % de répondants) aux deux dates d'enquête (2009-2013).....	290
Figure 73: Le profil des pays selon l'indice d'asymétrie et le taux de connaissance.....	292
Figure 74: Les deux types de trajectoires possibles des pays dans le temps.....	294
Figure 75: Evolution des mentions de pays entre 2009 et 2013.....	295
Figure 76 : Les effets de la distance sur les fréquences de citation des pays dans le cas des deux derniers modèles.....	306
Figure 77: Analyse croisée avec les étudiants d'Europe orientale et les étudiants du cœur européen.....	325
Figure 78: Analyse croisée avec les étudiants tunisiens et russes.....	328
Figure 79: Schémas de synthèse récapitulatifs des trois types de modèles proposés.....	331
Figure 80: Schémas de synthèse récapitulatifs des trois types de modèles proposés (suite).....	332
Figure 81: Système de représentations et système social de représentations.....	334
Figure 82: schéma du processus de triangulation méthodologique proposé dans le cadre de la Partie II.	335
Figure 83: Les géographies de l'attractivité.....	337
Figure 84: les géographies de la répulsion.....	340
Figure 85: La dimension spatiale des géographies de l'attraction et de la répulsion.....	344
Figure 86: La mise en évidence de systèmes de représentation: analyse croisée de la répulsion et de l'attractivité.....	346
Figure 87: Plan factoriel (axe 1 et 2) des mentions de pays attractifs.....	352
Figure 88: Plan factoriel (axes 1 et 2) des mentions de pays répulsifs.....	354
Figure 89 : Représentation schématique des hypothèses.....	361
Figure 90: Des pays structurants face à des pays présents : le classement des pays cités positivement selon le nombre de réponses en première position par rapport au nombre de réponses globales.....	363
Figure 91: Hypothèses : l'existence d'une relation entre ordre et hiérarchie ?.....	364
Figure 92: Le rang moyen des pays par rapport à leur fréquence totale des pays positifs.....	364
Figure 93: Des pays structurants face à des pays présents : le classement des pays cités négativement selon le nombre de réponses en première position par rapport au nombre de réponses globales.....	366
Figure 94: Le rang moyen des pays par rapport à leur fréquence totale des pays négatifs.....	367

Figure 95: Relation symétrique, relation asymétrique ?	368
Figure 96: Profils simples ou profils complexes ?	368
Figure 97: Structure du corpus à travers les segments répétés.....	371
Figure 98: Structure du corpus des mentions négatives saisi à travers les segments répétés	371
Figure 99: L'asymétrie dans l'ordre des réponses entre paires de pays consécutifs identifiées dans les segments répétés	373
Figure 100: Les hiérarchies entre pays dans les séquences de réponses	374
Figure 101: Des profils complexes : liens nets entre pays	375
Figure 102: Grille de lecture des moyennes de classe des deux CAH proposées	377
Figure 103: Synthèse : le profil des pays attractifs selon leurs fréquences et l'évolution dans le temps de leurs nombre de mention, leur asymétrie et leur ordre d'apparition dans les séquences de réponses	380
Figure 104: Synthèse : le profil des pays répulsifs selon leurs fréquences et l'évolution dans le temps de leurs nombre de mention, leur asymétrie et leur ordre d'apparition dans les séquences de réponses	381
Figure 105: Principes généraux du système de représentation des pays du Monde	383

Liste des tableaux

Tableau 1: Les critères de « Copenhague »* :.....	9
Tableau 2: Les conditions à remplir pour une candidature à l'UE.....	10
Tableau 3: Résultats de l'AFD sur une sélection de pays.....	98
Tableau 4: Sélection de colonnes Tableau 2 du Chapitre 1 sur les valeurs et objectifs de l'UE.....	100
Tableau 5: « La <i>Stratégie Europe 2020</i> (tableau de synthèse).....	101
Tableau 6: Résultats de l'ADL sur une sélection de pays.....	106
Tableau 7: Résultats de l'AFD menée sur les critères d'inégalités hommes femmes sur une sélection de pays	112
Tableau 8: Classement d'une sélection de pays sur 4 indicateurs mesurant les libertés humaines	114
Tableau 9: Disciplines et universités enquêtées lors de l'enquête Eurobroadmap en Turquie (2009).....	136
Tableau 10: Disciplines et universités de l'enquête doctorale (2013).....	137
Tableau 11: Nombre de séjours longs effectués dans les pays mentionnés (en nombre d'étudiants)	151
Tableau 12: Les trajectoires internationales recueillies dans l'enquête de 2017 *	151
Tableau 13: Nombre de séjours courts effectués dans les différents pays mentionnés (en nombre d'étudiants).....	152
Tableau 14: Liste des différentes langues déclarées parlées à la maison avant l'âge de cinq ans comme étant parlées par les 705 étudiants interrogés.....	154
Tableau 15: Liste des religions et spiritualités renseignées par les étudiants, terminologie exacte utilisée par les étudiants.	154
Tableau 16: Contributions relatives des modalités de variables aux différents axes de l'ACM	155
Tableau 17: Distribution du corpus selon les types de cartes identifiés lors du dépouillement des questionnaires (analyse inductive préliminaire) à mettre plus bas après l'avoir appelé dans le texte	172
Tableau 18: Des variables socio démographiques peu significatives pour expliquer les tracés	196
Tableau 19: Bilan lexical des corpus des deux enquêtes.....	205
Tableau 20 : Les mots les plus cités en 2013.....	206
Tableau 21: Les mots les plus cités en 2009.....	207
Tableau 22: Vocabulaire spécifique des deux enquêtes.....	209
Tableau 23: Contribution des modalités de variables aux dimensions de l'ACM.....	224
Tableau 24: Vocabulaire spécifique des étudiants selon quelques caractéristiques individuelles	228
Tableau 25: Vocabulaire spécifique des étudiants en fonction du type de tracé appliqué à la Turquie.....	232
Tableau 26: Extrait du tableau de données de l'enquête de 2013 et de son recodage.....	251
Tableau 27: Les cinq pays les plus cités positivement et négativement.....	254
Tableau 28: Bilan lexical sur les mentions de pays positifs et négatifs en 2013	254
Tableau 29: Taux de réponses et nombre de pays mentionnés par les étudiants aux deux dates d'enquête	290
Tableau 30: Indice de Gini calculés sur les distributions observées aux deux dates d'enquête (2009-2013)	290

Tableau 31: Synthèse des hypothèses expliquant les fréquences de citations des pays du Monde	299
Tableau 32: Présentation synthétique des résultats des modèles H1, H2 et H3	304
Tableau 33: résultats des coefficients pour le modèle H4.....	308
Tableau 34: résultats des coefficients pour le modèle H5.....	310
Tableau 35: Pays dont les résidus sont les plus importants selon le modèle H5.....	311
Tableau 36: Résultats des coefficients pour le modèle H4 appliqué aux réponses négatives	313
Tableau 37: Coefficients du modèle H6	316
Tableau 38: Résultat des coefficients pour le Modèle H7.....	318
Tableau 39: Pays dont les résidus sont les plus importants selon le modèle H7.....	320
Tableau 40: Tableau de synthèse (non exhaustif) du vocabulaire spécifique par modalité de variable	353
Tableau 41: Tableau de synthèse (non exhaustif) du vocabulaire spécifique sur des variables marginales	356
Tableau 42: Les 20 pays mentionnés en premier dans la réponse à la question« Où aimeriez-vous vivre dans un avenir proche.....	362
Tableau 43: Les 20 pays mentionnés en premier dans la réponse à la question :	365
Tableau 44: Exemple de segments répétés des deux corpus (positifs et négatifs)	370
Tableau 45: Liste des occurrences dans le TSUE.....	390

Table des encadrés

Encadré 1: Politique « zero problem » et théorie de la « profondeur stratégique »	73
Encadré 2: les apports complémentaires de l'Analyse Discriminante Linéaire (ADL) et de l'Analyse en Composantes Principales (ACP) dans l'évaluation d'ensembles d'individus décrits par des indicateurs statistiques (Bilan de l'Annexe 2).	90
Encadré 3 : Limites de la méthode des cartes mentales interprétatives.....	127
Encadré 4: Les limites posées par le risque d'interaction entre questions d'enquête	132
Encadré 5: Les limites liées aux conditions de passation du questionnaire	133
Encadré 6: Le caractère relativement banal de la mobilité universitaire interurbaine en Turquie.....	145
Encadré 7: Pourquoi recourir à des questions construites sur un mode auto-déclaratif : le cas du niveau de richesse et du niveau d'éducation des parents ?.....	147
Encadré 8: Un codage interprétatif des tracés	176
Encadré 9: Encadré : Les pays absent des découpages régionaux et ceux figurant dans une quatrième entité	183
Encadré 10: Une analyse sur deux transects spécifiques pour visualiser les manières de délimiter l'Europe	189
Encadré 11: L' « Europe » se pense-t-elle hors de l' « Occident » ? Quelques éléments de réponse tirés d'une rapide onomastique du corpus	212
Encadré 12: l' « Europe » du football, une région qui semble faire sens pour certains étudiants	217
Encadré 13: Que sont le <i>place branding</i> et le <i>nation branding</i> ?	244
Encadré 14: Pourquoi les enquêtes proposées dans cette thèse se distinguent du nation branding (à partir de l'exemple du National Brand Index de S. Anholt).....	246
Encadré 15 : La spécificité de l'Etat dans l'analyse de l'image de marque des territoires	248
Encadré 16: L'attractivité au prisme des pays se fait-elle au bénéfice des pays fédéraliste, de ceux disposant de villes mondiales « alpha » (Taylor, 2000) ou des concentrations de hauts lieux ?	271
Encadré 17: Les pays cités négativement à travers leurs villes.....	276
Encadré 18: La construction d'une variable identifiant les conflits récents dans le Monde à partir de la base de données PRIO	315
Encadré 19: La construction d'une variable identifiant les conflits anciens avec la Turquie à partir de la base de données COW	317

Table des matières

Remerciements.....	i
Avertissement.....	iii
Sommaire.....	iv
INTRODUCTION GENERALE.....	1
De quelle région l' « Europe » est-elle le nom ?.....	1
PARTIE I : La Turquie dans les régionalisations du Monde, une approche par le flou et l'incertitude.....	23
Chapitre 1 : De la notion d' « Europe » à l'identification d'une région européenne, une posture de décentrage.....	25
1.1. L' « Europe » est une notion.....	25
1.1.1. Objectiver la notion d' « Europe ».....	25
1.2.2. Prendre en compte la relativité du point de vue dans l'espace et le temps.....	31
1.2.3. La recherche d'un noyau conceptuel permettant d'objectiver la notion d' « Europe ».....	36
1.2. A notion floue, région floue.....	38
1.2.1. L' « Europe » est une région.....	38
1.2.2. L' « Europe » est une région floue.....	41
1.2.3. Une catégorie relative.....	44
1.3. L' « Europe » comme pôle mondial.....	49
1.3.1. Le long déclin de l'Europe dans le Monde.....	49
1.3.2. L'hypothèse d'un déclin de l' « Europe » dans les représentations.....	50
Conclusion du Chapitre 1.....	54
Chapitre 2 : La Turquie, membre historique d'une « Europe » politique ?.....	57
2.1. La Turquie dans les OIG supranationales en 2013.....	58
2.1.1. La Turquie : un pays proche du cœur d'une « Europe » politique.....	58
2.1.2. Les appartenances multiples de la Turquie à des régions politiques.....	61
2.1.3. Un pays de longue date en « Europe » occidentale.....	65
2.2. La Turquie dans l'histoire : un pays « entre trois mondes » ?.....	67
2.2.1. La Turquie n'est pas l' « Empire ottoman ».....	68
2.2.2. L'héritage centre-asiatique ou l'imaginaire de la matrice originelle.....	70
2.2.3. Le Proche Orient : un héritage conflictuel ?.....	73
2.2.4. L' « Europe » : entre altérité et participation, le « Turc » comme partie prenante de la construction de l'idée d' « Europe ».....	78
Conclusion du Chapitre 2.....	84
Chapitre 3 : La Turquie face à une définition socio-économique de l' « Europe ».....	87
3.1 Définir la région floue « Europe » par rapport à des critères objectivés.....	87
3.1.1. Méthode : deux démarches complémentaires pour régionaliser l' « Europe ».....	88
3.1.2. Choix de l'espace d'étude et des critères d'agrégation.....	92
3.2. ...à la lueur du développement humain.....	93

3.2.1. L' « Europe » : une région développée parmi d'autres (analyse inductive).....	95
3.2.2. Le type de développement de l'UE à 28 (analyse déductive)	96
3.3. ...Selon son modèle de croissance	99
3.3.1. Définir l' « Europe » à partir de la Stratégie Europe 2020	99
3.3.2. Définir l' « Europe » par rapport à son modèle de croissance : un effet Nord/Sud (analyse inductive)	101
3.3.3. Une croissance inclusive (analyse déductive) ?	104
3.4. ...à travers les inégalités entre hommes et femmes	106
3.4.1. Présentations des indicateurs	106
3.4.2. Le retour d'une opposition Nord/Sud (analyse inductive) ?	107
3.4.3. Le rôle discriminant des inégalités de genre (analyse déductive)	110
Conclusion du Chapitre 3	112
Conclusion de la PARTIE I.....	116
PARTIE 2 : DES REPRESENTATIONS DU MONDE TURCO-CENTREES POUR SAISIR UNE REGION FLOUE.....	117
Chapitre 4 : Enquêter sur les représentations du Monde des étudiants turcs.....	121
4.1. Adapter un dispositif d'enquête au contexte turc	121
4.1.1. Une première phase d'enquête exploratoire (avril-juin 2012).....	122
4.1.2. L'élaboration d'une enquête par questionnaire sur le modèle d'Eurobroadmap (mars-mai 2013)	125
4.2. La catégorie enquêtée : une population hétérogène.....	133
4.2.1. Les étudiants : une population « liquide » (Bauman, 2010) ?	133
4.2.2. Restituer la diversité de la population étudiante	135
4.2.3. Bouger pour étudier : l'effet de l'ÖSYM.....	142
4.3. La diversité de la condition étudiante en Turquie au regard des résultats de l'enquête de 2013	146
4.3.1. Quelques indicateurs de la position sociale des enquêtés dans la société turque	146
4.3.2. Quelques indicateurs d' « ouverture » au Monde (Didelon, et, al., 2011)	149
4.3.4. Synthèse : une exceptionnalité stambouliote ?	155
Conclusion du Chapitre 4.....	157
Chapitre 5 : Esquisser les contours de l'« Europe », une analyse des cartes mentales	159
5.1. La Turquie dans les discours : un pays tiraillé entre Europe et alter-Europe.....	160
5.1.1. La Turquie perçue comme une entité sécable.....	161
5.1.2. La Turquie comme entité indivisible	163
5.1.3. La métaphore du pont : une hybridité revendiquée ?	164
5.2. Interpréter les cartes mentales : une pluralité de formes de tracés.....	166
5.2.1. Les tracés contigus (58% des cartes)	166
5.2.2. Les formes disjointes et tracés atypiques (27 % des cartes).....	168
5.3. Les limites de l' « Europe » au regard de celles de l' « Asie » et de l' « Afrique »	176
5.3.1. « Afrique », « Asie » et « Europe » : trois ensembles inégalement flous	176

5.2.3. Les espaces de l'entre-deux : des limites incertaines	180
5.3.3. « Continents durs » et des « continents mous » : critique empirique d'une typologie hypothétique.....	185
5.4. La situation particulière de la Russie et la Turquie dans les délimitations de l'« Europe ».....	188
5.4.1. Une topographie des murs de la « forteresse ».....	189
5.4.2. Des limites ancrées dans l'imaginaire ?.....	194
5.3.3. Des divergences avant tout liées aux opinions individuelles	196
Conclusion du Chapitre 5 :.....	198
Chapitre 6 : Saisir les contours sémantiques de l' « Europe » : l'analyse des mots associés	201
6.1 Faire de la géographie par les mots : les apports de la statistique textuelle.....	202
6.1.1. L'utilité de la statistique textuelle pour étudier les représentations	202
6.1.2. La technique des mots associés	204
6.2. Les mots de l'« Europe » : une ambivalence turque.....	204
6.2.1. Un bilan lexical stable entre 2009 et 2013	205
6.2.2. Le vocabulaire des mots associés à l' « Europe », en 2013	205
6.2.3. L'effet perceptible de la crise de 2009	207
6.2.4. L' « Europe », avant tout une civilisation ?.....	210
6.3 Les mondes lexicaux de l' « Europe » : des visions contrastées	213
6.3.1. L'association des mots dans les réponses : une approche par les mondes lexicaux (Reinert, 1993).....	213
6.3.2. Une typologie des représentations de l' « Europe » : deux approches contrastées	215
6.4. Les déterminants des représentations : le rôle central de la localisation	224
6.4.1. La différenciation principale pour parler d' « Europe » : Izmir vs Erzurum... ..	225
6.4.2. Sciences Humaines et Sociales opposées au domaine de la Santé.....	225
6.4.3. Un particularisme stambouliote (Axes 3 et 4).....	226
6.4.4. Quand le sexe s'en mêle : des divergences entre étudiants et étudiantes.....	230
6.5.5. Des mots et des cartes : des représentations qui font système.....	231
Conclusion du Chapitre 6.....	233
Conclusion de la PARTIE II :.....	235
PARTIE 3 : UNE GEOGRAPHIE TURCO-CENTREE A TRAVERS L'EVALUATION DES PAYS DU MONDE.....	237
Chapitre 7 : Esquisser une géographie du Monde vue de la Turquie : une analyse des pays attractifs et répulsifs	241
7.1. Une géographie des représentations saisie à travers des noms de pays.....	241
7.1.1. Le caractère déterminant de la formulation des questions initiales	242
7.1.2. Acceptation de la question, présentation générale du corpus.....	251
7.2. Les pays du Monde sont très inégalement perçus.....	254
7.2.1. La carte à trous des pays du Monde : les pays absents des représentations	255
7.2.2. La répartition très inégale des réponses	256

7.3. Les pays attractifs et répulsifs dans les représentations dominantes.....	258
7.3.1. Un effet de loupe cognitive.....	258
7.3.2. Les grands pôles du Monde attractif : une vision occidental-centrée ?	263
7.3.3. Les grands pôles répulsifs : la prééminence des pays en crise ?	272
7.3.4. Le cas ambigu des pays intermédiaires : l'indice d'une absence de consensus ?.....	276
Conclusion du Chapitre 7.....	285
Chapitre 8 : Modéliser les préférences géographiques.....	287
8.1. Des représentations fortement résilientes : analyse diachronique (2009-2013).....	287
8.1.1. Un monde globalement perçu plus négativement ?	288
8.1.2. Des profils relativement stables.....	291
8.1.3. Les effets peu sensibles de la crise économique de 2009	293
8.1.4. Les conséquences remarquables des Printemps Arabes.....	296
8.2. Des modèles explicatifs des préférences géographiques	298
8.2.1 Hypothèses et principes des modèles proposés.....	298
8.2.2 Un modèle gravitaire pour expliquer la connaissance des pays du Monde	302
8.2.3. Un modèle spécifique pour les choix de pays attractifs : niveau de vie et effet « Europe »	307
8.2.4. Un second modèle pour le choix des pays répulsifs : la mise en évidence de régimes de temporalités différenciées	313
8.2.5 Vers l'élaboration de modèles généraux d'analyse des représentations du Monde ?	321
8.3. Une comparaison internationale pour révéler les singularités du regard turc sur le Monde	322
8.3.1. Visions du centre, visions de la (semi)périphérie.....	324
8.5.2. Le rôle déterminant de l'histoire et des récits géopolitiques nationaux	327
Conclusion du Chapitre 8 :.....	329
Chapitre 9 : Vers une approche systémique des représentations turco-centrées	333
9.1. Voyage à travers la diversité des géographies du Monde attractifs et répulsifs.....	335
9.1.1. Une géographie de l'attractivité	336
9.1.2. Une géographie de la répulsion	339
9.1.3. Les visions du Monde des étudiants sont-elles régionalisées ?.....	342
9.1.4. La mise en avant de systèmes dans les représentations	345
9.2. Quels choix de pays pour quels étudiants ?.....	349
9.2.1. Les choix de pays attractifs	350
9.3.2. Les choix de pays répulsifs.....	353
9.2.3. L'opposition Istanbul-Erzurum, conséquence d'une inégale ouverture au Monde ?	355
9.2.4. Des étudiants en sciences humaines plus souvent orientés ?	358
9.3. Considérer la séquence des pays attractifs et répulsifs : identifier des pays prototypes.....	359
9.3.1 L'apport de la théorie du prototype en sciences cognitive.....	359
9.3.2. Les pays cités en tête de séquence : une exception ?	361
9.3.3. Les pays « dominants » et pays « dominés » dans les imaginaires géographiques.....	368
9.3.4. Une typologie des pays en fonction de tous les indicateurs proposés	376

Conclusion du Chapitre 9 :.....	382
Conclusion de la PARTIE III	384
CONCLUSION GENERALE	385
ANNEXES	390
Annexe 1 : Les occurrences du mot « Europe » dans le Traité Etablissant une constitution pour l'Europe (TSUE, 2003).....	390
Annexe 2 : Principe de l'AFD (ADL) à travers un exemple à valeur pédagogique	391
Annexe 3 : Grille d'entretien et questionnaires d'enquête.....	403
Annexe 4: éléments complémentaire sur les caractérisations sociales de la population étudiante	412
Annexe 5 : Une rapide onomastique dans le corpus des mots associés à l' « Europe » (Chapitre 5).....	413
Annexe 6 : Quelques indicateurs généraux sur les mobilités étudiants dans le Monde.....	416
BIBLIOGRAPHIE.....	418
Table des figures.....	436
Liste des tableaux.....	440
Table des encadrés	442